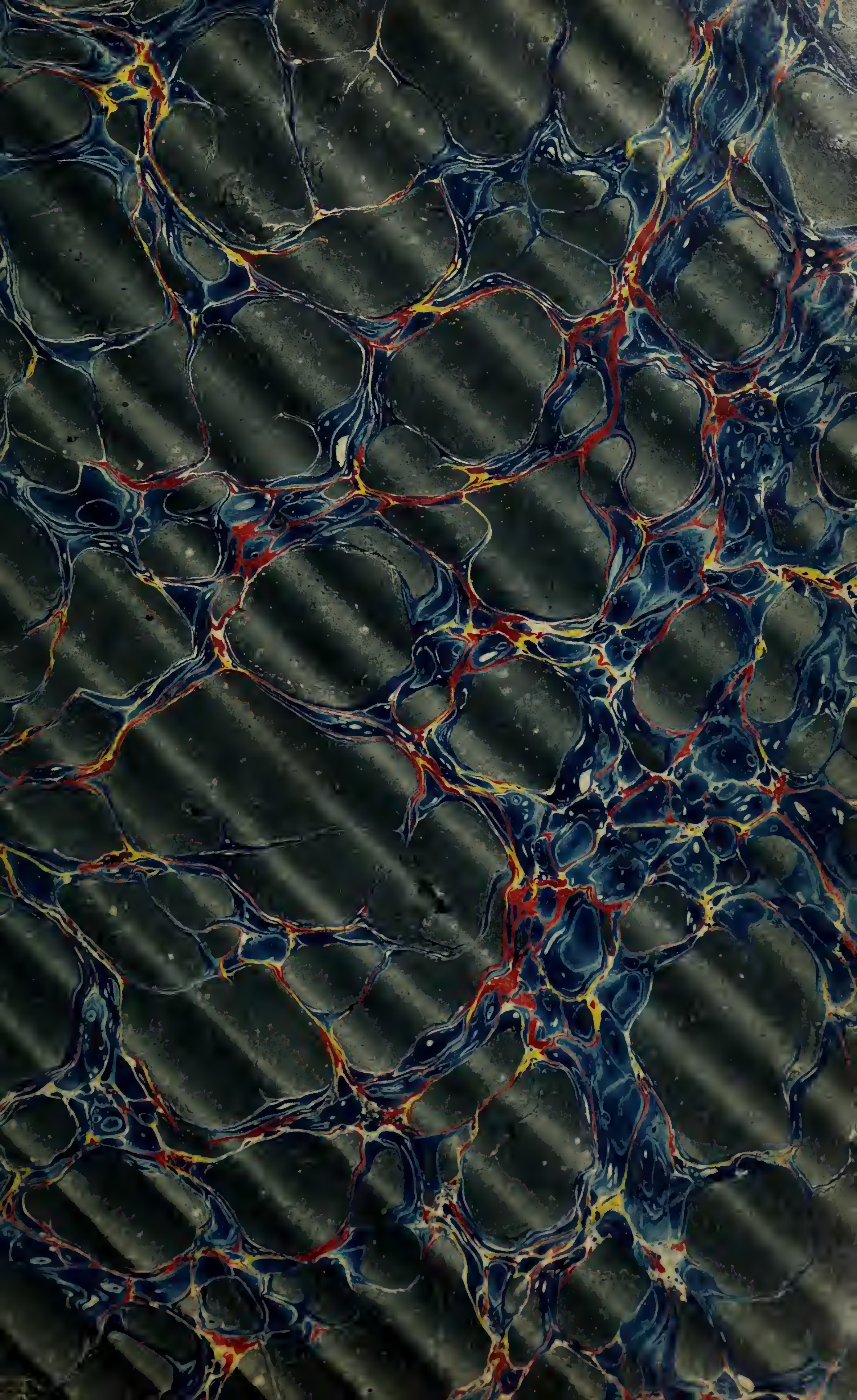
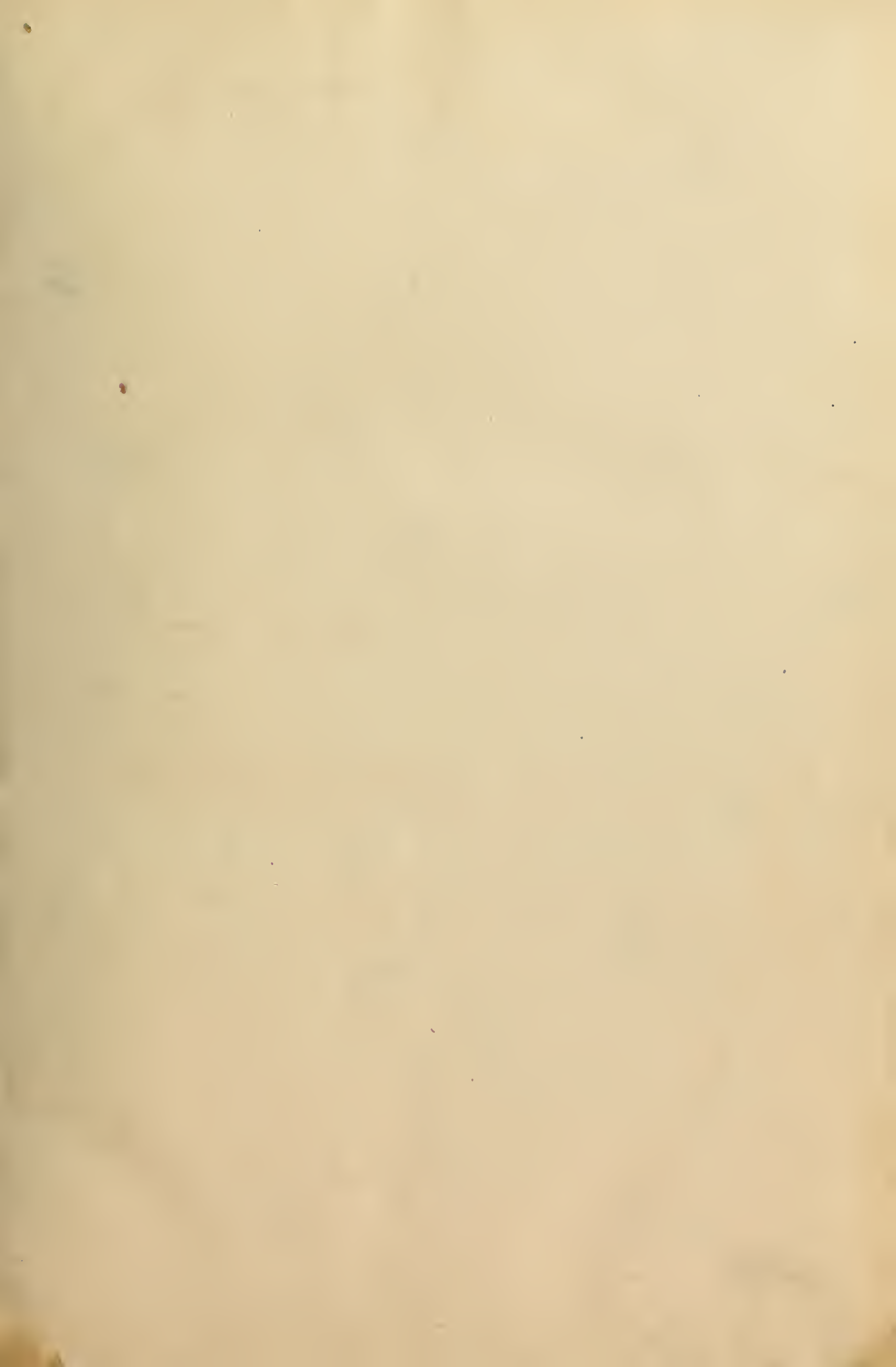
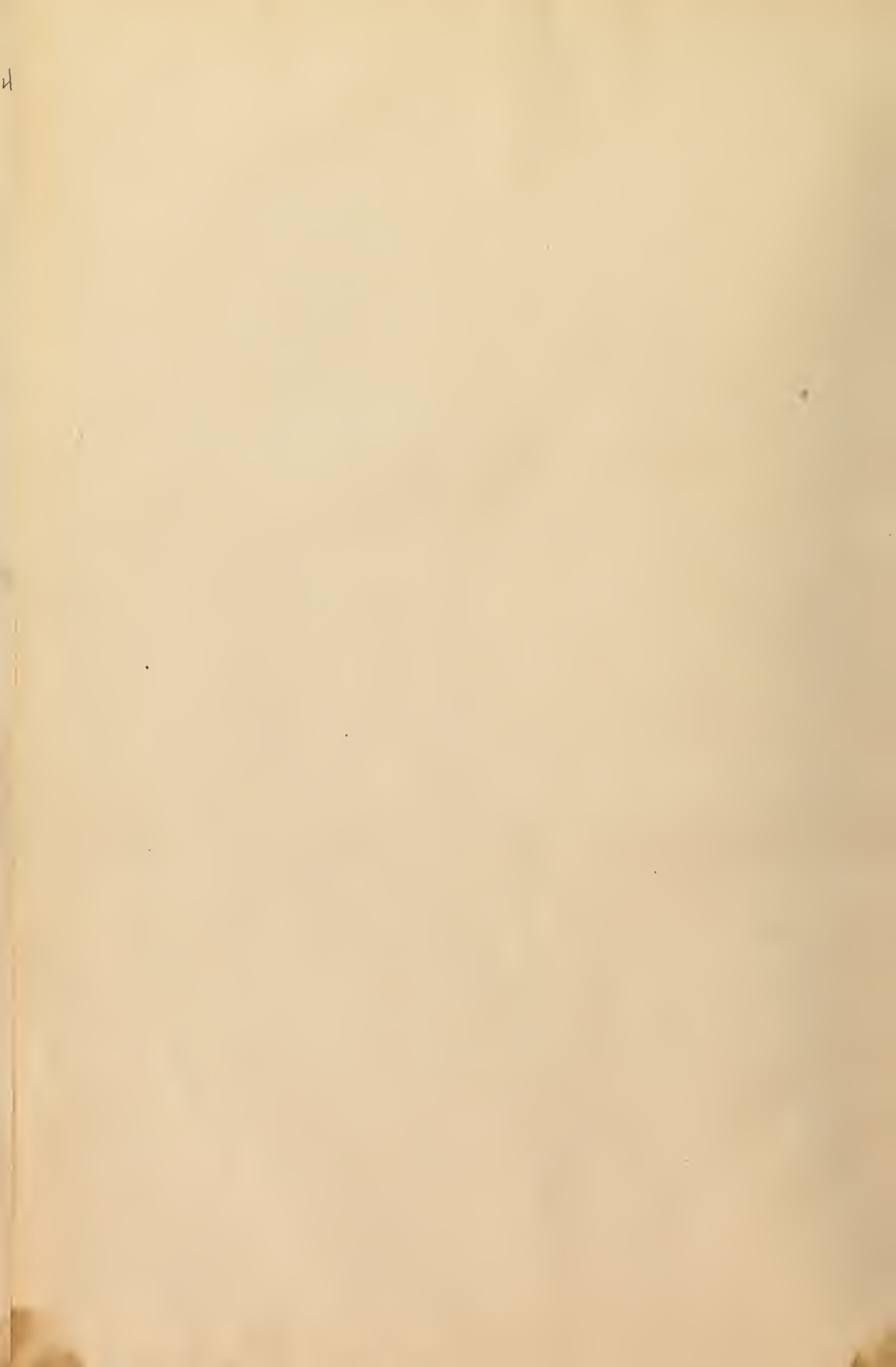


U d'/of OTTAWA
39003001053583









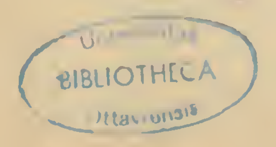


HISTOIRE POPULAIRE

DE

LA FRANCE

TOME TROISIÈME




IMPRIMERIE GÉNÉRALE
A. LAHURE
9, RUE DE FLEURUS, 9
PARIS

HISTOIRE POPULAIRE

DE

LA FRANCE

TOME TROISIÈME

ILLUSTRÉ DE 345 VIGNETTES

NOUVELLE ÉDITION



PARIS
LIBRAIRIE GERMER BAILLIÈRE ET Cie
108, BOULEVARD SAINT-GERMAIN, 108

1882



HISTOIRE POPULAIRE DE LA FRANCE.

CHAPITRE LIII.

LOUIS XIII (1610-1643).

§ 1. RÉGENCE DE MARIE DE MÉDICIS (1610-1617); CONCINI; RÉVOLTE DES PRINCES (1614).

« JAMAIS peut-être, dans tout le temps dont l'histoire se souvient, la mort d'un homme, jetée au milieu des événements qu'elle raconte, ne les a tranchés d'une manière plus nette et plus distincte, n'a offert au récit un point de séparation plus exact et plus assuré que ne le fit, au commencement du dix-septième siècle, la mort de Henri IV. Et ceci ne tient pas seulement à l'importance réelle de sa personne, à la haute réputation qu'il s'était acquise en Europe, à ce vide immense que devait apporter dans les affaires l'absence d'un prince expérimenté, grand homme de guerre, politique habile, administrateur économe et intelligent de son royaume, remplacé subitement sur le trône par un enfant. Les circonstances tout à fait singulières dans lesquelles cet accident vint se placer contribuent encore à rendre plus profonde la ligne de démarcation entre le passé qui revient à son règne et la suite des temps où nous allons entrer. Il est rare en effet qu'un changement de roi ou de ministre, que la transmission du pouvoir, opérée par révolution ou par héritage, ne laisse pas à celui qui succède quelque œuvre



Louis XIII enfant. (Médaille du temps.)

imparfaite, quelque suite d'action à conduire, dont il faille chercher l'origine dans les faits antérieurs. Ici, au contraire, tout ce qui est de Henri IV est comme terminé par la fin de sa vie. Ses derniers actes étaient des préparatifs, ses dernières pensées des projets; dans les derniers jours que la Providence lui avait comptés, il se taillait, pour ainsi parler, la besogne d'un long avenir. Le prélude avait duré plusieurs mois; on était à l'instant de l'exécution, lorsqu'un coup imprévu fit tout avorter avec un si étrange à-propos, avec un choix si particulier du moment, que les plus savants, comme le vulgaire, ne purent consentir à trouver tant de discernement dans le hasard. » (Bazin.)

Nous entrons donc dans un monde tout différent de celui que nous venons d'étudier, et la première chose à faire pour comprendre chaque scène de ce nouveau drame, c'est d'en bien connaître les personnages.

Le jour maudit, Sully attendait Henri IV à l'Arsenal, quand un gentilhomme de sa suite accourut en disant: « Le roi est extrêmement blessé! — Mon Dieu! s'écria Sully, ayez compassion de lui, de nous et de l'État. S'il meurt, la France va tomber en d'étranges mains! » Il s'enferma aussitôt dans la Bastille et écrivit à son gendre, le duc de Rohan, de revenir en toute hâte de la Champagne, avec les six mille Suisses qu'il commandait. Plusieurs croyaient à un nouveau massacre des huguenots. On n'avait pas assez d'énergie, même dans le mal, pour aller jusque-là. C'est la faiblesse qu'on allait voir partout, succédant à la force et à l'intelligence.

Marie de Médicis avait donné à Henri IV trois fils et trois filles; l'aîné, devenu roi sous le nom de Louis XIII, n'avait pas encore achevé le huitième mois de sa neuvième année. L'usage attribuait la régence aux mères des rois; mais Marie de Médicis, qui était étrangère et se sentait peu aimée, crut nécessaire de donner à son autorité une sorte de sanction légale. Elle s'adressa au Parlement de Paris, comme si ces magistrats étaient les représentants du pays. Le duc d'Épernon entra dans la salle des délibérations, l'épée au côté, laissant ses soldats aux portes: « Cette épée, dit-il avec hauteur, est encore dans le fourreau; mais si la reine n'est pas déclarée régente sur-le-champ, je prévois qu'il faudra l'en tirer. » Les magistrats obéirent. C'est vers quatre heures de l'après-midi que Henri IV avait été frappé; à six heures le parlement déclarait par un arrêt « la mère du roi régente en France, pour avoir l'administration des affaires pendant le bas âge du roi, son fils, avec toute puissance et autorité. »

Ces magistrats se souviendront plus tard qu'une reine leur a reconnu le droit de disposer du pouvoir.

Le lendemain l'enfant royal, séant en son lit de justice, déclara, comme pour prouver que ce n'était pas au parlement, mais à lui seul, à donner le pouvoir, sa mère régente, « pour avoir soin de l'éducation et nourriture de sa personne et l'administration des affaires pendant son bas âge. « C'est le 14 mai que l'enfant royal prononçait ces graves paroles, le 29 son précepteur lui faisait donner le fouet.

Marie de Médicis se trouvait donc, à trente-sept ans, maîtresse des destinées de la France. Malheureusement elle n'était pas, il s'en fallait de beaucoup, à la hauteur d'un tel rôle. D'un esprit faible et superstitieux, elle ne soupçonnait même pas la véritable piété. Ce qu'elle demandait à sa dévotion tout italienne, ce n'était pas la force de combattre ses mauvais penchants, mais le pardon, mais les indulgences nécessaires pour s'y abandonner sans crainte et sans remords, pour se permettre d'inconvenantes amitiés, de coupables affections. Naturellement paresseuse, peu curieuse des affaires, elle n'aimait de la royauté que la pompe et les honneurs. Elle se montrait altière, entêtée, grondeuse, irascible, même violente. Sans doute l'histoire ne saurait admettre la terrible accusation qui a été portée contre elle d'avoir, avec d'Épernon, armé le bras de Ravaillac; mais on ne peut s'empêcher de trouver, comme le président Hénault, qu'elle « ne fut peut-être pas assez surprise ni assez affligée de la mort funeste d'un de nos plus grands rois. »

Trois princes du sang pouvaient lui disputer le pouvoir, ou du moins lui en demander le partage. Mais de ces trois princes, le premier par ordre de succession, Henri, prince de Condé, était absent, on a vu pourquoi, et presque rebelle, et le second, François, prince de Conti, imbécile de corps et d'esprit. Le troisième, et le plus actif, Charles, comte de Soissons, se tenait à l'écart depuis quelques jours par bouderie, n'ayant pas voulu assister au sacre de la reine pour une dispute d'étiquette. A la nouvelle du meurtre, il accourut à Paris. Agé de quarante-quatre ans et ayant une certaine expérience des affaires, il pouvait prétendre au titre de lieutenant général du royaume, ainsi qu'à une large part dans le gouvernement; mais il était peu estimé pour son caractère hargneux et cupide, qui l'avait brouillé avec tout le monde, même avec son frère, le prince de Conti. Il manquait donc d'appui dans la nouvelle cour, et Marie de Médicis obtint aisément qu'il restât étranger à l'administration, moyennant la promesse du gouvernement de Normandie, 200 000 écus comptants et une pension de 50 000. Le jeune prince de Condé n'arriva dans la capitale que le 16 juillet. La régente, qui ne connaissait pas d'autre moyen de gouvernement que de jeter de l'argent à la tête de ceux qui lui faisaient ombrage, puisa encore dans le trésor que son mari avait amassé pour tout autre chose et gagna Condé, comme son oncle, par des largesses. Elle lui donna l'hôtel de Gondi, avec 30 000 écus pour le meubler, le comté de Clermont et une pension de 200 000 livres. Le duc de Guise eut 100 000 écus « pour payer ses dettes. » Bouillon, 200 000 livres, etc. Voilà à quoi servaient les épargnes de Sully et de la France. C'était dire bien haut que le royaume était remis au pillage et qu'il n'y avait qu'à se faire craindre pour se faire acheter.

D'abord, rien ne parut changé dans le système politique de la France. Marie de Médicis conserva les ministres du dernier règne, Villeroy, Jeannin et le chancelier Sillery, ceux que dans le cercle intime de la régente on appelait *les vieux barbons*. Elle accueillit même avec déférence Sully, qui avait quitté sa Bastille pour venir au Louvre saluer le roi. « Mon fils, dit-elle au jeune prince, c'est M. de Sully; il vous le faut bien aimer, car c'est un des meilleurs et des plus utiles serviteurs du roi votre père, et le prier qu'il veuille bien vous servir de même. » Et Sully tint longtemps embrassé, en pleurant, le fils de son maître et de son ami. On le garda quelque temps encore, mais sans lui accorder nul crédit.

Si le gouvernement de Marie de Médicis ne recevait

son impulsion ni des princes du sang ni des ministres, qui avaient bien charge d'expédier les affaires, mais ne les faisaient pas, qui donc avait l'autorité, puisque la régente était personnellement incapable d'agir par elle-même? Deux hommes, d'Épernon et Concini.

Nous ne connaissons que trop déjà Jean-Louis de Nogaret de la Valette, cet *archi mignon* de Henri III, créé par lui duc d'Épernon et pair de France, gouverneur de Metz, du Boulonais, de l'Angoumois, de la Saintonge, de l'Aunis, de la Touraine, de l'Anjou et de la Normandie; colonel général de l'infanterie, amiral de France, etc., etc. A la mort du dernier Valois, il avait refusé de signer l'acte par lequel les seigneurs catholiques assemblés à Saint-Cloud s'obligèrent à reconnaître Henri IV comme roi de France, « aussitôt qu'il serait rentré dans le sein de l'Église romaine, » et il s'était retiré à Angoulême avec une partie de l'armée, au moment où le fondateur de la maison de Bourbon avait le plus besoin d'assistance. Vainqueur, contre toute attente, le généreux monarque pardonna à ce grand coupable et lui donna même le gouvernement de Provence, où d'Épernon se montra si cupide et si cruel, qu'il fallut l'y remplacer. On choisit habilement pour son successeur le duc de Guise. C'était les



Marie de Médicis.

rendre l'un et l'autre mortels ennemis. Ce ne fut pas sans rire dans sa barbe que Henri IV vit aux prises les deux chefs des catholiques à gros grains. L'insolent favori de Henri III prétendit se maintenir dans sa place malgré la volonté du roi et ne quitta la Provence qu'après avoir été battu à plusieurs reprises. Après avoir infligé cette humiliation au plus orgueilleux des hommes, le roi consentit à lui donner en échange le gouvernement du Limousin. D'Épernon revint à la cour, prit part aux intrigues, aux complots de Biron, mais avec assez de circonspection pour qu'il fût difficile de l'envelopper dans l'accusation de trahison. Fort bien avec la reine, dont il flattait les sentiments catholiques et espagnols, il trouva de ce côté tout le crédit qu'il n'avait pu prendre auprès du roi. On a vu quel fut son rôle dans la journée fatale du 14 mai. Beaucoup le crurent complice de l'attentat. C'était un homme dur, violent, vindicatif, insolent, même avec ses supérieurs, ne souffrant ni conseils ni remontrances, également odieux au peuple, qu'il opprimait, et aux grands, qu'il accablait de ses hauteurs. Il n'allait au Louvre qu'accompagné de sept à huit cents gentilshommes, son escorte ordinaire. A la guerre il payait de sa personne, mais il ne possédait pas plus les talents du

général que ceux de l'homme d'État. Il avait alors cinquante-six ans.

Ce n'était cependant pas ce hautain personnage qui dirigeait tout à fait à son gré les nouvelles destinées de la France : le véritable maître s'appelait Concino Concini. Lorsque Marie de Médicis vint partager le trône de Henri IV, elle avait, parmi les gens de sa suite, ce jeune Italien, et une femme de chambre, Léonora Dori. Petit-fils d'un secrétaire du duc Cosme et fils d'un notaire, Concini avait promptement dissipé dans le libertinage sa très-médiocre fortune, et il ne lui restait plus qu'une jolie figure, de grands yeux noirs, une singulière adresse à tous les exercices du corps, une conversation enjouée, mais libre jusqu'au cynisme, dans son



Lit de justice tenu par Louis XIII (1614).

baragouin demi-italien, demi-français ; enfin, et cela pouvait lui tenir lieu de tout, la protection ou mieux la plus vive affection de sa souveraine, s'il fallait en croire les bruits de la malignité publique. Pour l'avoir toujours près d'elle, elle le maria à cette Léonora Dori, fille de sa nourrice et par conséquent sa sœur de lait, à qui la noble maison des Galigaï de Florence laissa prendre son nom. Transformée par la nouvelle reine de femme de chambre en dame d'atours, Léonora resta au Louvre malgré Henri IV, qui ne put jamais obtenir son renvoi, pas plus que celui de son mari. La signora Concini, petite, pâle, maigre et fort laide, était en outre presque toujours malade. Dans ce corps débile, elle cachait une âme énergique et une vive intelligence,

mais telle qu'en pouvait former maintenant l'Italie, esclave et retirée, par un double despotisme, des grandes voies de l'esprrt. Elle était superstitieuse, croyait au mauvais œil comme un lazzarone de Naples, et, pour éviter qu'on lui jetât un sort en la regardant, se tenait dans l'ombre ou ne se laissait voir qu'avec un voile sur le visage. A vivre ainsi dans les ténèbres, repliée sur elle-même, livrée, avec un vif esprit, à toutes les superstitions, elle n'était que plus puissante sur sa maîtresse, qu'elle amusait avec toutes les médisances des cours et qu'elle dominait en entrant de gré ou de force dans tous ses secrets. « Pauvre papillon, dit Richelieu, qui ne savait pas que le feu qui la consumerait était inséparablement uni à l'éclat de cette vive lumière qu'elle suivait, transportée d'aise et de contentement.» Son mari n'était, à la mort de Henri IV, que le premier écuyer de Marie de Médicis, cependant déjà fort en vue. Depuis l'avénement de la régence, il attira, outre les regards, les avances : toute la cour se précipita chez lui. Sully même lui fit porter des offres d'amitié en des termes qui sentaient la protection, à quoi le Florentin répondit avec hauteur : « Comment! M. de Sully pense donc encore gouverner les affaires de la France, comme du temps du feu roi? Or, c'est ce qu'il ne doit nullement espérer, car la reine, étant reine, c'est à elle de disposer de tout; et je ne lui conseille pas, à lui, de rien entreprendre sans sa volonté. Quant à ma femme et à moi, nous n'avons besoin de l'aide ni de la faveur de personne pour obtenir des biens et des honneurs, car Sa Majesté nous affectionne pour l'avoir bien servie, et nul ne saurait empêcher les gratifications dont il lui plaira d'user en notre endroit, et si M. Sully désire quelque chose, il aura plus besoin de notre assistance que nous de celle qu'il nous offre. S'il savait les poursuites qui se font, il nous rechercherait plus qu'il ne fait, n'y ayant à la cour ni seigneur ni prince qui ne nous soit venu voir. » Autant sa femme prenait de soin pour dissimuler leur faveur, autant lui, au contraire, aimait à en faire parade. En quatre mois il se rendit l'égal des plus grands seigneurs de France, par les titres, les biens, les charges et les dignités. Il acheta, pour 330 000 livres, le marquisat d'Ancre (près d'Amiens), pour 200 000 la charge de premier gentilhomme de la chambre; il eut encore, à prix d'or, les lieutenances générales de Péronne, d'Amiens, de Dieppe, de Pont-de-l'Arche, de Quillebœuf, de Bourg en Bresse, etc.; Léonora travaillait de son côté à la prospérité commune en vendant des grâces, des absolutions. La cour des aides poursuivait des officiers de finance prévaricateurs : elle s'engagea, par contrat public, à les faire déclarer innocents moyennant 300 000 livres. Tout cela ne leur parut pas suffisant. Un des courtisans de Concini, car il en avait déjà, lui donna l'idée de demander au comte de Soissons une de ses filles, une fille du sang de France, pour son fils, à lui, pour le petit-fils du notaire florentin, à peine âgé de trois ans. Concini, étonné d'abord d'une pareille audace, répondit au complaisant par ce mot du cardinal Farnèse : « Tu me flattes, mais tu me fais plaisir. » La reine eut moins de scrupule, elle parla au comte de ce désir. Il avait été trop bien payé pour ne pas obéir.



Concini, maréchal d'Ancre.



Léonora Galigaï, maréchale d'Ancre.

Outre Concini et d'Epernon, la reine admettait dans son conseil intime, le seul où se traitassent réellement les affaires dont aucune ne se faisait au conseil de régence, les ministres Villeroy, Jeannin, successeur de Sully aux finances, Sillery le chancelier et son frère, ainsi que le nonce du pape, l'ambassadeur d'Espagne et le P. Cotton, jésuite, confesseur du roi. Il ne faut pas demander si avec de tels conseillers Marie de Médicis pouvait être

fidèle à la politique de Henri IV, que de son vivant elle n'avait cessé de combattre. Depuis son arrivée en France, l'Espagne la courtisait; l'envoyé du pape avait toujours été comme accrédité auprès d'elle, et c'était dans l'Italienne, en cette femme du sang des Médicis, petite-nièce de Charles-Quint, cousine de Philippe II, que les anciens ligueurs plaçaient leur affection et leurs espérances.

Le revirement ne fut pas aussi brusque que l'on pouvait l'appréhender. Le premier acte de la régence fut une déclaration en date du 22 mai 1610, destinée à rassurer les protestants français, et portant que l'édit de Nantes, en tous ses points et articles, serait religieusement observé, et les contrevenants punis avec sévérité, comme perturbateurs du repos public. Sans doute tout projet de lutte contre cette catholique maison d'Autriche, d'où sortait par sa mère Marie de Médicis, était abandonné, et il faut avouer qu'une femme et un enfant ne pouvaient guère monter à cheval, tirer l'épée et commencer la grande entreprise de Henri IV. Cependant, le 31 mai, l'alliance avec la Hollande fut renouvelée, et le maréchal de la Châtre reçut ordre d'aller se joindre avec 8000 fantassins, 1200 chevaux et quelque artillerie au comte Maurice de Nassau et au prince d'Anhalt qui assiégeaient Juliers, le premier envoyé par les Provinces-Unies, le second par les princes protestants d'Allemagne. Le 18 août il arrivait sous les murs de la place déjà attaquée depuis près d'un mois, et onze jours plus tard elle était remise aux héritiers protestants.

Le duc de Savoie, Charles-Emmanuel, avait perdu avec Henri IV tout espoir de devenir roi de Lombardie; il comptait du moins se dédommager en replaçant Genève sous le joug de sa maison et du catholicisme. Les réformés de l'Europe entière tremblaient pour cette république, l'asile et le séminaire de leur religion, et faisaient des souscriptions pour la défendre. « Genève, disait le pape des huguenots, du Plessis-Mornay, que depuis plus de soixante ans Dieu soutient, comme la terre en l'air, entre les discordes des éléments, et dont la conquête ferait plus de joie au pape que celle de la terre sainte n'en causa jadis à ses prédécesseurs, Genève périra-t-elle, pour que nous ayons à demander où est Dieu? » Marie de Médicis somma Charles-Emmanuel de congédier les Français qu'il avait pris à sa solde, de licencier dans ses propres troupes ce qui excédait le nombre nécessaire à la défense de ses États, et au mois de mai 1611 la cité de Calvin n'avait plus rien à craindre.

Henri IV avait voulu que deux notables de la religion réformée résidassent auprès de lui pour lui servir d'intermédiaires avec les huguenots, et lui présenter leurs réclamations contre les infractions apportées aux édits si l'on en faisait. Ces mandataires, nommés pour trois ans, étaient choisis par le roi, sur une liste de six personnes que dressait l'assemblée générale des députés des provinces. Les députés tenaient eux-mêmes leur pouvoir des assemblées provinciales qui les avaient élus. On pense bien que, malgré toutes les défenses, on ne se bornait pas, dans toutes les assemblées, à dresser une liste de noms. On y parlait beaucoup; les griefs étaient discutés, rédigés en cahiers, dont on chargeait ceux qui allaient présenter au roi la liste des six candidats. Sous un roi fort et aimé, cette concession n'avait produit que de bons effets. La discussion apportait la lumière, et comme le gouvernement voulait rester fidèle à tous ses engagements, tout le monde gagnait à cette liberté de parole. Mais, sous une minorité et au commencement d'une régence où l'on cherchait à vivre sans bruit et à agir le moins possible, il y avait certainement dans cet usage de quoi s'inquiéter. Cependant essayer de le détruire parut trop hardi; le conseil de la reine mère aima mieux ne rien changer à l'ordre établi; les pouvoirs des députés en cour n'étaient pas expirés lorsqu'il ordonna de faire élire leurs successeurs. Les réformés qui composaient cinq cents églises réparties en quinze provinces, sans compter le Béarn qui n'était pas encore officiellement réuni à la France [1], se rassemblèrent en des lieux désignés à l'avance pour les synodes partiels. Ils y nommèrent soixante-dix députés qu'on peut classer de la manière suivante : trente gentilshommes, vingt pasteurs, seize membres du tiers état qui s'appelaient *anciens*, plus quatre élus du gouvernement de la Rochelle. C'était la division en trois ordres de nos états généraux. Quant aux chefs militaires du parti, ils regardaient comme au-dessous d'eux de se soumettre à l'élection; ils se firent supplier par les provinces de se rendre à la réunion des députés.

Cette assemblée générale des protestants français se tint à Saumur, dans le gouvernement de du Plessis-Mornay et sous sa présidence, depuis le 25 mai jusqu'au 16 septembre 1611. Le duc de Bouillon y joua un triste rôle, trahissant les intérêts de ses coreligionnaires pour se faire bien venir de la cour, tandis qu'un jeune seigneur, issu par les femmes de la maison de Navarre, Henri, duc de Rohan et gendre de Sully, âgé alors de trente-deux ans, se mit en lumière par un discours serré, concis, plein de choses, et bien différent de ce qui passait alors pour de l'éloquence. Reconnu désormais à la place du duc de Bouillon pour chef des huguenots, il ne craignit pas de convoquer, après l'assemblée légale de Saumur, une assemblée illégale à la Rochelle, qui ne se sépara que le 9 janvier 1613, après avoir arraché à la régente plusieurs concessions, telles que la dispense d'ajouter le mot *prétendue* à ceux de la *religion réformée*, la tolérance des conseils provinciaux protestants, et l'exemption de la taille au profit des pasteurs.

Les projets de Henri IV paraissaient donc continués. Mais il arriva, comme à peu près partout où les reines sont rois, que les choses furent subordonnées aux personnes, ce qui est l'opposé de la vraie politique. Bientôt on ne sentit plus dans le gouvernement que la faiblesse, les irrésolutions et les caprices d'une femme. Avec un roi mineur, une régente incapable, une cour divisée et des princes turbulents, l'action extérieure de la France allait être neutralisée pour longtemps. La paix devenant une nécessité, Marie de Médicis se rapprocha des Espagnols; elle ouvrit des négociations avec eux et promit « de ne plus troubler les princes autrichiens d'Allemagne. » Il était difficile que Sully adoptât cette politique nouvelle. Le 26 janvier 1611 il se démit de ses emplois de surintendant des finances et de gouverneur de la Bastille. Seulement, comme les grandes

1. Le Béarn, réuni de fait à la France par l'avénement de Henri IV, ne le fut de droit qu'en 1620; les députés de la province s'étaient opposés à l'union pour conserver leurs vieilles libertés.

charges étaient alors réputées propriété de ceux qui les exerçaient, la reine lui donna 300 000 livres et lui fit une pension de 48 000. Ce ne fut pas sans un profond chagrin que ce ministre vigilant, infatigable, renonça aux affaires dès l'âge de cinquante ans. Il se fit poëte pour exprimer plus énergiquement sa douleur, et nous possédons de lui deux pièces de vers intitulées : l'une, *Parallèles de César et de Henry le Grand* ; l'autre, *l'Adieu de monseigneur le duc de Sully à la cour*. Cette dernière commence ainsi :

Adieu maisons, chasteaux, armes, canons du roy;
Adieu conseil, thresors, déposez à ma foy;
Adieu munitions; adieu grands équipages;
Adieu tant de rachapts ; adieu tant de mesnages;
Adieu faveurs, grandeurs; adieu le temps qui court;
Adieu les amitiez et les amis de court;
Adieu contentions des refus nécessaires;
Adieu hayne et envie; adieu soucy d'affaires.
Permettez que chez moy en toute liberté
Je regrette mon roy, non assez regretté.
Adieu soing de l'Estat, amour de ma patrie,
Laissez-moi en repos finir aux champs ma vie.
Sur tout adieu, mon maistre, ô mon cher maistre, adieu.
. . . .

En se retirant de la cour, Sully conserva la grande maîtrise de l'artillerie, la grande voirie, la surintendance des fortifications et le gouvernement du Poitou. Sa principale habitation était le château de Villebon, près Chartres, où tout rappelle encore aujourd'hui son souvenir. Gardant religieusement la mémoire du monarque qui l'avait comblé de bienfaits, et qui se plaisait à répéter qu'entre Sully et lui c'était à la vie et à la mort, il portait toujours sur sa poitrine une grande médaille où était empreinte la figure de Henri IV. De temps en temps il la prenait, s'arrêtait à la contempler, et la baisait. En 1634, il fut nommé maréchal de France, et mourut à Villebon, le 22 décembre 1641, âgé de quatre-vingt-deux ans. Il put donc voir Richelieu exécuter quelques-unes des pensées de son ancien maître.

Au moment où Sully quitta le ministère, il n'y avait plus dans l'épargne que cinq millions sur quarante qu'il y avait amassés. Huit mois de régence avaient plus coûté qu'une grande guerre.

Cependant il s'était formé à la cour trois cabales: celle des ministres d'abord, qui tout naturellement voulaient se maintenir; celle des princes du sang, qui prétendaient mettre entre leurs mains ou dans celles de leurs créatures l'autorité; enfin celle des seigneurs, comme les princes de la maison de Guise, le duc de Vendôme, fils naturel de Henri IV et de Gabrielle, le duc d'Épernon, qui, voyant les princes du sang chercher à se passer d'eux, avaient lié une sorte d'union pour se faire valoir ensemble. Entre elles flottait le marquis d'Ancre, allant de l'une à l'autre, mais veillant bien à ne pas perdre son point d'appui auprès de la reine qui avait toujours pour lui le même aveuglement. Le maréchal de Fervaques étant venu à mourir, le favori se fit donner sa charge (1613). Sur ce fait, nous avons cherché vainement parmi les contemporains quelque trace de l'étonnement et de l'indignation qu'il nous semble avoir dû causer. Il ne paraît pas que personne s'en soit ni ému ni surpris; ce n'est que plus tard que l'indignation publique se souleva contre ce parvenu. « On murmure, dit Malherbe, que le parlement era quelques difficultés à la réception du maréchal d'Ancre, et il n'y aura pas faute d'instigations pour cela; moi, je crois que chacun obéira aux commandements de la reine. » Or cette opposition qu'on prévoyait ne tenait nullement à l'indignité du gentilhomme florentin, au scandale d'une telle charge jetée sur un homme qui n'avait jamais conduit quatre soldats en campagne; c'était tout simplement parce que, suivant les traditions de la monarchie, on prétendait que le parlement ne pouvait enregistrer aucune disposition des grands offices de la couronne durant la minorité du roi. Et, en effet, le nouveau maréchal ne s'y présenta pas pour prêter le serment ordinaire.»

Cependant la régente allait avoir grand besoin d'un véritable homme de guerre. Ne voulant et ne pouvant engager la lutte contre l'Espagne, elle avait résolu de s'unir étroitement à cette vieille ennemie de la France par un double mariage: celui du roi son fils avec l'infante Anne d'Autriche, fille aînée de Philippe III, qui était de six jours plus âgée que Louis XIII, et celui de sa fille, Madame Élisabeth de France, avec l'infant, plus tard Philippe IV. Cette décision pouvait se justifier au point de vue où s'était toujours placée Marie de Médicis, et, dans tous les cas, elle n'autorisait personne en France à mettre l'épée à la main. Condé n'en prit pas moins ce prétexte pour lever l'étendard de la révolte.

La cause véritable, c'est que les prétentions des seigneurs s'accroissaient avec la faiblesse du gouvernement : « Les présents de la reine, dit Richelieu, étourdirent la grosse faim de leur avarice et de leur ambition; mais elle ne fut pas pour cela éteinte ; l'épargne et les coffres de la Bastille étaient épuisés: alors ils aspirèrent à des choses si grandes, que l'autorité royale ne pouvait souffrir qu'on leur donnât le surcroît de puissance qu'ils demandaient. » Ce qu'ils voulaient, en effet, maintenant qu'il n'y avait plus d'argent, c'étaient des gouvernements pour eux et leurs familles, des places de sûreté, c'est-à-dire le démembrement de la France. D'Épernon était gouverneur de Metz; mais Henri, se défiant de cet orgueilleux seigneur, lui avait imposé un lieutenant qui occupait la citadelle et correspondait directement avec les ministres; le jour même de la mort du roi, d'Épernon dépêcha l'ordre de mettre la main sur le lieutenant et sur la citadelle. Il eut alors, sur la frontière, à deux pas des Espagnols, une forte place qu'on appela « son royaume d'Austrasie. » Beaucoup de seigneurs, à la nouvelle de l'assassinat de Henri IV, s'étaient ainsi jetés dans les villes à leur convenance, et quelques-uns n'en voulaient plus sortir ou voulaient y rentrer. « Le temps des rois est passé, disaient-ils, celui des grands est venu. » Condé n'en publia pas moins un manifeste, où il accusait la cour d'avoir abaissé la noblesse, dilapidé les finances, et grevé le pauvre peuple : reproches singuliers dans la bouche d'un prince qui avait reçu avec ses amis la plus belle part de cet argent du peuple. Il terminait, suivant l'usage, en demandant la convocation des états généraux, pour travailler à la réforme des abus.

Élevé dans la religion catholique, mais issu d'une famille protestante, Condé espérait rallier à sa cause l'un et l'autre parti. Un grand nombre de seigneurs vinrent se ranger sous ses drapeaux, et à leur tête les ducs de Vendôme, de Longueville, de Luxembourg, Mayenne,

Nevers, de Retz, etc. Les calvinistes refusèrent de s'associer à cette levée de boucliers : « Nous avons pour notre conscience, disaient-ils, toute la liberté que nous pouvons désirer, et nous ne voulons pas, à l'appétit de quelques factieux, abandonner nos femmes et nos maisons. » Les catholiques ne prenaient pas feu davantage. Depuis les états de la Ligue, il s'était fait un grand apaisement dans les passions populaires. Le parti des politiques né avec l'Hôpital, arrivé au pouvoir avec Henri IV, comptait presque tous les gens de robe et la bourgeoisie. L'expérience, si cruellement achetée par la guerre civile, n'était point perdue. La nation comparait à ces trente-huit années de massacres et de pillages, les douze ans de prospérité qu'elle avait eus, en se serrant autour du trône, et elle laissait les grands seigneurs agiter dans le vide leur stérile ambition. « Les peuples, écrivait en ce moment Malherbe, demeurent partout en obéissance, et de rien faire sans eux, il n'y a pas de moyen. » Qu'une main ferme prenne le gouvernail, et même les plus turbulents rentreront dans le repos où Henri IV les avait tenus. Quelques-uns des vieux ministres de Henri IV, Villeroy, Jeannin, conseillaient à la reine d'agir avec vigueur : elle aima mieux traiter à Sainte-Menehould (15 mai 1614). Le prince de Condé reçut 450 000 livres en argent comptant ; le duc de Mayenne, 340 000 *pour se marier*; M. de Longueville, 100 000 livres de pension, etc. Mais la cour, voulant regagner d'un côté ce qu'elle perdait de l'autre, ne paya pas cette année les rentiers de l'hôtel de ville. Voilà ce qui fut fait pour le *pauvre peuple*.



Les princes et les seigneurs reçoivent des pensions ; les rentiers de l'hôtel de ville ne sont pas payés.

§ 2. ÉTATS GÉNÉRAUX DE 1614.

Les princes firent alors dire secrètement à la régente que si elle désirait ajourner la convocation des états, ils y consentiraient volontiers. Marie de Médicis craignait un piége dans cette proposition, qui aurait ménagé aux princes, pour l'avenir, un nouveau prétexte de révolte ; et l'assemblée s'ouvrit à Paris le 14 octobre 1614. Ce fut la dernière réunion des états généraux avant 1789. L'assemblée, partagée en trois chambres distinctes, s'établit au couvent des Augustins; elle comptait 464 députés, dont 140 du clergé, 135 de la noblesse et 172 du tiers état. Parmi les premiers était un jeune homme de vingt-neuf ans, qui avait déjà gagné assez d'estime dans son ordre pour que le clergé le nommât son orateur, le jour de la présentation des cahiers, l'évêque de Luçon, Armand Duplessis de Richelieu. Dans le tiers, les membres du corps judiciaire et les autres officiers royaux dominaient par le nombre et par l'influence. « Dès la séance d'ouverture, on put voir entre les deux ordres laïques des signes de jalousie et d'hostilité; le tiers état s'émut pour la première fois des différences du cérémonial à son égard (le chancelier, parlant à MM. du clergé et de la noblesse, mettait la main à son bonnet carré et se découvrait, ce qu'il ne fit point lorsqu'il parlait au tiers état) ; l'orateur de la noblesse s'écria dans sa harangue : « Elle reprendra sa première splendeur cette « noblesse tant abaissée « maintenant par quelques-uns de l'ordre inférieur sous prétexte de « quelques charges ; ils « verront tantôt la différence qu'il y a d'eux à



Ouverture des états généraux, le 14 octobre 1614, d'après une gravure du temps.

« nous. » La *paulette* avait eu pour résultat d'élever à des taux[1] inconnus jusqu'alors la valeur vénale des offices et d'attirer sur les fonctionnaires civils un nouveau degré de considération, celui qui s'attache aux avantages de l'hérédité. La noblesse résolut de demander au roi la surséance et par suite la suppression du droit annuel dont le bail allait finir, et elle obtint pour cette requête l'assentiment du clergé. La proposition des deux ordres fut adressée au tiers état, qu'elle mit dans l'alternative ou de se joindre à eux et de livrer ainsi les premiers de ses membres à la jalousie de leurs rivaux, ou. s'il refusait son adhésion, d'encourir le blâme de défendre par égoïsme un privilége qui blessait la raison publique, et ajoutait un nouvel abus à la vénalité des charges.

« Le tiers état fit preuve d'abnégation. Il adhéra, contre son intérêt, à la demande de suspension de la taxe moyennant laquelle les offres étaient héréditaires; et pour que cette demande eût toute sa portée logique, il la compléta par celle de l'abolition de la vénalité. Mais exigeant des deux autres ordres sacrifice pour sacrifice, il les requit de solliciter conjointement avec lui la surséance des pensions, dont le chiffre, doublé depuis la mort de Henri IV, dépassait cinq millions et demi et la réduction des tailles devenues accablantes pour le peuple. Sa réponse présentait comme annexes les trois propositions suivantes : Supplier le roi, 1° de remettre pour l'année courante un quart de la taille; 2° de suspendre la perception du droit annuel, et d'ordonner que les offices ne soient plus vénaux; 3° de surseoir au payement de toutes les pensions accordées sur le trésor ou sur le domaine. La noblesse, pour qui les pensions de cour étaient un supplément de patrimoine, fut ainsi frappée par représailles; mais loin de se montrer généreuse comme ses adversaires, elle demanda que les propositions fussent disjointes, qu'on s'occupât uniquement du droit annuel, et qu'on remît à la discussion des cahiers l'affaire des pensions et celle des tailles. Le clergé fit la même demande, entourée de ménagements et de paroles captieuses qui n'eurent pas plus de succès auprès du tiers état que la franchise égoïste des gentilshommes. Ayant délibéré de nouveau, la chambre du tiers décida qu'elle ne séparerait point ses propositions l'une de l'autre, et elle fit porter ce refus par l'un de ses membres les plus considérables, Jean Savaron, lieutenant général de la sénéchaussée d'Auvergne.

« Sa harangue fut un nouveau sujet d'irritation pour la noblesse, qui en éprouva un tel dépit, qu'elle résolut de se plaindre au roi. Elle pria le clergé de se joindre à elle ; mais celui-ci, se portant médiateur, envoya l'un de ses membrns vers l'assemblée du tiers état lui exposer les griefs de la noblesse, et l'inviter, pour le bien de la paix, à faire quelque satisfaction. Quant le député eut parlé, Savaron se leva et dit fièrement : « que ni de fait, ni de volonté, ni de paroles, il n'avait offensé MM. de la noblesse ; que, du reste, avant de servir le roi comme officier de justice, il avait porté les armes, de sorte qu'il avait moyen de répondre à tout le monde en l'une et en l'autre profession. » Afin d'éviter une rupture qui eût rendu impossible tout le travail des états, le tiers, acceptant la médiation qui lui était offerte, consentit à faire porter à la noblesse des paroles d'accommodement; et, pour que toute cause d'aigreur ou de défiance fût écartée, il choisit un nouvel orateur, le lieutenant civil de Mesmes. De Mesmes eut pour mission de déclarer que ni le tiers état en général, ni aucun de ses membres en particulier, n'avait eu envers l'ordre de la noblesse aucune intention offensante. Il prit un langage à la fois digne et pacifique ; mais le terrain était si brûlant, qu'au lieu d'apaiser la querelle, son discours l'envenima. Il dit que les trois ordres étaient trois frères, enfants de leur mère commune, la France; que le clergé était l'aîné, la noblesse le puîné, et le tiers état le cadet; que le tiers état avait toujours reconnu la noblesse comme élevée de quelque degré au-dessus de lui, mais qu'aussi la noblesse devait reconnaître le tiers état comme son frère, et ne pas le mépriser au point de ne le compter pour rien; qu'il se trouvait souvent dans les familles que les aînés ruinaient les maisons, et que les cadets les relevaient. » Non-seulement ces dernières paroles, mais la comparaison des trois ordres avec trois frères, et l'idée d'une telle parenté entre le tiers état et la noblesse, excitèrent un orage de mécontentement chez celle-ci, qui alla en corps porter plainte au roi. Son orateur, le baron de Senecey, termina un exorde verbeux par cette définition du tiers état : « Ordre composé du peuple des villes et des champs[1] : ces derniers quasi tous hommagers et justiciables des deux premiers ; ceux des villes, bourgeois, marchands, artisans, et quelques officiers ; » et il continua : « Ce sont ceux qui, méconnaissant leur condition, sans l'aveu de ceux qu'ils représentent, veulent se comparer à nous.... Et, non contents de se dire nos frères, ils s'attribuent la restauration de l'État; à quoi comme la France sait assez qu'ils n'ont aucunement participé, aussi chacun connaît qu'ils ne peuvent en aucune façon se comparer à nous, et ce serait insupportable une entreprise si mal fondée. Rendez-en, sire, le jugement, et, par une déclaration pleine de justice, faites-les mettre en leur devoir. » A cet étrange discours, la foule des députés nobles qui accompagnaient l'orateur fit succéder, en se retirant, des marques d'adhésion unanime et des mots tels que ceux-ci : « Nous ne voulons pas que des fils de cordonnier et de savetier nous appellent frères ; il y a de nous à eux autant de différence qu'entre le maître et le valet. » Un d'eux fit bâtonner un membre du tiers, qui ne put obtenir justice.

Pour maintenir cette différence qu'ils établissaient d'eux aux manants, les nobles demandèrent dans leur cahier qu'il fût interdit à tout roturier de porter arquebuse ni pistolets, d'avoir chiens qui n'eussent les jarrets coupés, de se vêtir, eux ou leurs femmes, comme les nobles, de porter velours ou satin, etc., sous peine

1. En 1611, Nicolas de Verdun avait acheté la charge de premier président du parlement de Paris 300 000 livres, ou 1 200 000 fr. de nos jours.

1. Ce nom de tiers état, lorsqu'il devient une expression usuelle, ne comprend de fait que la population des villes privilégiées; mais, en puissance, il s'étend bien au delà; il couvre non-seulement les cités, mais les villages et les hameaux ; non-seulement la roture libre, mais tous ceux pour qui la liberté civile est encore un bien à venir. Aussi, quelque restreinte que fût par sa nature toute municipale la représentation du troisième ordre, elle eut constamment le mérite de se croire chargée de plaider, non la cause de telle ou telle fraction, de telle ou telle classe du peuple, mais celle de la masse des non nobles, mais celle du peuple sans distinction de francs ou de serfs, de bourgeois ou de paysans. Les mots *gens de tiers et commun état*, se trouvent dans plusieurs actes du quinzième siècle. On disait indifféremment le *tiers état*, le *commun état* et le *commun*.

de mille écus d'amende. Il faut se souvenir de tous ces privilèges odieux et de toutes ces insolences pour comprendre les colères de 1789.

Une querelle bien plus grave, et sans aucun mélange d'intérêts privés, survint presque aussitôt, et divisa de même les trois ordres, mettant d'un côté le tiers état, et de l'autre le clergé et la noblesse. Elle eut pour sujet le principe de l'indépendance de la couronne vis-à-vis de l'Église, principe qu'avaient proclamé 312 ans auparavant les représentants de la bourgeoisie. En compilant son cahier général sur les cahiers provinciaux, le tiers état prit dans le cahier de l'Ile-de-France et plaça en tête de tous les chapitres un article contenant ce qui suit: « Le roi sera supplié de faire arrêter en l'assemblée des états, pour loi fondamentale du royaume qui soit inviolable et notoire à tous, que : comme il est reconnu souverain en son État, ne tenant sa couronne que de Dieu seul, il n'y a puissance en terre, quelle qu'elle soit, spirituelle ou temporelle, qui ait aucun droit sur son royaume pour en priver les personnes sacrées de nos rois, ni dispenser ou absoudre leurs sujets de la fidélité et obéissance qu'ils lui doivent, pour quelque cause ou prétexte que ce soit.... Tous précepteurs, régents, docteurs et prédicateurs seront tenus de l'enseigner et publier. »

« Cette réponse ne fut pas donnée, et la faiblesse d'une reine que des étrangers gouvernaient fit ajourner la question d'indépendance pour la couronne et le pays. Ce ne fut qu'au bout de soixante-sept ans que les droits de l'État, proclamés cette fois dans une assemblée d'évêques, furent garantis par un acte solennel, obligatoire pour tout le clergé de France. Mais la célèbre déclaration de 1682 n'est, dans sa partie fondamentale, qu'une reproduction presque textuelle de l'article du cahier de 1614, et c'est au tiers état que revient ici l'honneur de l'initiative. On le comprit dès ce temps-là, car tout Paris répéta ce quatrain prophétique :

> O noblesse, ô clergé, les aînés de la France,
> Puisque l'honneur du roi si mal vous maintenez,
> Puisque le tiers état en ce point vous devance,
> Il faut que vos cadets deviennent vos aînés.

« — Si l'on cherche dans les cahiers des trois ordres en quoi leurs vœux s'accordent et en quoi ils diffèrent, on trouvera qu'entre le tiers état et le clergé, la dissidence est beaucoup moins grande qu'entre le tiers état et la noblesse. Le clergé, attiré d'un côté par l'esprit libéral de ses doctrines, et de l'autre par ses intérêts comme ordre privilégié, ne suit pas en politique une direction nette. Tantôt ses votes sont pour le droit commun, la cause plébéienne, le dégrèvement des classes pauvres et opprimées; tantôt lié à la cause nobiliaire, il demande le maintien de droits spéciaux et d'exemptions abusives, et poussé par l'esprit de corporation, il réclame l'introduction en France de tous les décrets du concile de Trente que le parlement avait jusque-là repoussés. Mais, entre les deux ordres laïques, la divergence est complète; c'est un antagonisme qui ne se relâche qu'à de rares intervalles, et qui, vu du point où nous sommes placés aujourd'hui, présente dans les idées, les mœurs et les intérêts la lutte du passé et de l'avenir. Le cahier du tiers état de 1614 est un vaste programme de réformes dont les unes furent exécutées par les grands ministres du dix-septième siècle, et dont les autres se sont fait attendre jusqu'à 1789; le cahier de la noblesse, dans sa partie essentielle, n'est qu'une requête en faveur de tout ce qui périssait ou était destiné à périr par le progrès du temps et de la raison.

« — Cette rivalité passionnée, qui donne tant d'intérêt à l'histoire des états généraux de 1614, fut pour eux une cause d'impuissance. La coalition des deux premiers ordres contre le troisième, et les ressentiments qui en furent la suite, empêchèrent ou énervèrent toute résolution commune, et rendirent nulle l'action de l'assemblée sur la marche et l'esprit du gouvernement. Du reste, quand bien même la cour du jeune roi aurait eu quelque amour du bien public, l'incompatibilité de vœux entre les ordres l'eût contrainte à rester inerte, car le choix d'une direction précise était trop difficile et trop hasardeux pour elle. Il eût fallu, pour tirer la lumière de ce chaos d'idées, un roi digne de ce nom et un grand ministre. Loin de chercher sincèrement une meilleure voie, la cour de Louis XIII n'eut à cœur que de profiter de la mésintelligence des états pour le maintien des abus et la continuation du désordre. De crainte qu'il ne survînt une circonstance qui fît sentir à l'assemblée la nécessité du bon accord, elle pressa de tout son pouvoir la remise des cahiers, promettant d'y répondre avant que le congé de départ fût donné aux députés. Ceux-ci demandèrent qu'on leur reconnût le droit de rester réunis en corps d'états jusqu'à ce qu'ils eussent reçu la réponse du roi à leurs cahiers. C'était poser la question, encore indécise après trois siècles, du pouvoir des états généraux; la cour répondit d'une façon évasive, et, le 23 février 1615, quatre mois après l'ouverture des états, les cahiers des trois ordres furent présentés au roi, en séance solennelle, dans la grande salle de l'hôtel de Bourbon. Le lendemain, les députés du tiers état se rendirent au couvent des Augustins, lieu ordinaire de leurs séances; ils trouvèrent la salle démeublée de bancs et de tapisseries, sous prétexte qu'on avait besoin de la salle pour donner un ballet (mars 1615), et leur président annonça que le roi et le chancelier lui avaient fait défense de tenir désormais aucune assemblée. Plus étonnés qu'ils n'auraient dû l'être, ils se répandirent en plaintes et en invectives contre le ministre et la cour; ils s'accusaient eux-mêmes d'indolence et de faiblesse dans l'exécution de leur mandat; ils se reprochaient d'avoir été quatre mois comme assoupis, au lieu de tenir tête au pouvoir et d'agir résolûment contre ceux qui pillaient et ruinaient le royaume. Un témoin et acteur de cette scène l'a décrite avec des expressions pleines de tristesse et de colère patriotique : « .... Quoi, disions-nous, quelle honte, quelle confusion à toute la France, de voir ceux qui la représentent en si peu d'estime et si ravilis, qu'on ignore s'ils sont Français; tant s'en faut qu'on les reconnaisse pour députés !... Sommes-nous autres que ceux qui entrèrent hier dans la salle de Bourbon? » Cette question, qui était la question même de la souveraineté nationale, revint pour une autre assemblée cent soixante-quatorze ans plus tard, et alors une voix répondit : « Nous sommes aujourd'hui ce que nous étions « hier, délibérons. » Mais rien n'était mûr en 1615 pour les choses que fit le tiers état de 1789. » (Aug. Thierry.)

L'assemblée de 1614 ne mérite pas le discrédit où elle est tombée; elle n'a rien fait de durable, mais elle

montra jusqu'où était arrivée déjà l'éducation politique de la haute bourgeoisie. Les discours de ses orateurs et surtout de son président, Robert Miron, prévôt des marchands de Paris, révèlent une intelligence pratique des affaires et un désir de sages innovations qui étonnent. A leurs yeux, la monachie absolue est légitime parce qu'elle est encore nécessaire : le roi, souverain législateur, doit être obéi de tous, mais à la condition qu'il accomplira les réformes intérieures que la nation réclame. « Si Votre Majesté n'y pourvoit, disait Miron, il est à craindre que le désespoir ne fasse connaître au peuple que le soldat n'est autre chose qu'un paysan portant les armes, et que quand le vigneron aura pris l'arquebuse, d'enclume qu'il est, il ne devienne marteau. » Et ils demandent :

La convocation périodique d'une assemblée générale du royaume au moins tous les dix ans, la liberté des élections urbaines, la garantie, l'extension des priviléges municipaux.

Pour les finances[1], le tiers voulait une plus juste répartition des charges publiques entre les citoyens, l'obligation imposée aux clercs ou gentilshommes ayant maison dans les villes de contribuer aux charges municipales, et la suppression des offices inutiles;

Pour la justice : l'égalité de tous devant la loi, l'affranchissement des serfs, l'abolition des tribunaux exceptionnels, une procédure plus rapide et moins coûteuse;

Pour le commerce et l'industrie : la suppression des douanes intérieures, des jurandes et des maîtrises, la liberté du trafic dans tout le royaume, l'établissement de droits *protecteurs* à l'entrée des marchandises étrangères;

Pour la noblesse : la réduction du nombre des grandes charges militaires, l'abolition des récents anoblissements, la suppression des forteresses dans l'intérieur du royaume, celle des pensions inutiles ou excessives, et la répression sévère des duels; la punition, comme crimes de lèse-majesté, de toutes assemblées et levées d'hommes, sans congé du roi; enfin de bons règlements qui soustrairaient le pauvre peuple aux vexations des gouverneurs et gens de guerre;

Pour l'Église : une meilleure distribution de ses richesses, aux dépens des bénéfices trop opulents, au profit des cures trop pauvres, l'obligation à la résidence imposée aux évêques[1], leur nomination par le roi, mais après élection de trois candidats par les évêques de la province, le chapitre de la cathédrale et vingt-quatre notables du diocèse, l'ordre donné aux curés de faire viser chaque année les registres de l'état civil au greffe des juridictions ordinaires, l'interdiction faite aux communautés d'acquérir des immeubles, si ce n'est attenants à leurs maisons ou enclos, et toujours après vérification au parlement, etc.


Robert Miron

Tels furent les principaux projets de réforme mis en avant par le tiers, et, pour la plupart, bien des fois proposés déjà dans les assemblées précédentes. On ne leur donna nulle attention alors, parce qu'il ne suffit pas d'être la raison et la justice pour se faire aussitôt accepter de tous. C'est par le travail des siècles que descend dans la foule ce qui n'est longtemps que le rêve des hommes supérieurs. Mais, sans parler de l'assemblée révolutionnaire de 1356, on peut suivre de 1484 à 1614, à travers les vicissitudes les plus diverses, le progrès continu de la tradition nationale. Richelieu, Colbert, Turgot ne la méconnaîtront pas et chercheront à satisfaire à quelques-unes de ces demandes répétées: le reste attendra le jour où la nation reprendra elle-même tous ces vœux de nos pères, pour y faire droit et à bien d'autres.

1. *Le budget* de 1614. — Suivant un état communiqué sous le sceau du secret aux députés, le peuple payait alors 35 millions d'impôts, dont il arrivait seulement à l'épargne 16 200 000 livres, et le ministre estimait que le roi avait besoin, pour la conservation de son État et l'entretènement de sa maison, de 19 millions dont 1 000 000 de livres pour son service personnel, 500 000 pour sa garde, autant pour ses bâtiments, 700 000 pour la maison de la reine mère, du frère et de la sœur aînée du roi, 1 370 000 pour voyages, le reste, moins de 15 millions pour la solde des garnisons, des gens de guerre, de l'artillerie, des fortifications, de la marine du levant et du ponant, les ponts et chaussées, les gouverneurs de provinces, les ambassadeurs, les pensions tant en France qu'à l'étranger, les dettes, etc. (Bazin, *Histoire de Louis XIII*, t. I, p. 176.) Ainsi les recettes se partageaient alors de cette sorte : un quart pour le prince et sa cour, trois quarts pour l'État. Mais si nous tenons compte des 5 660 000 livres de pensions payées à la noblesse, ce sera moitié des recettes que nous trouverons dépensées pour la cour et moitié seulement pour l'État.

1. On eut à faire en 1640 une communication aux évêques: il s'en trouva dix-neuf qui suivaient la cour au lieu d'être dans leurs diocèses.



Education de Louis XIII.

Singulier rapport entre les états de 1615 et ceux de 1789 ! A tous deux on ferma la salle de leurs séances. Les premiers abandonnèrent la place et se dispersèrent; mais les collègues de Mirabeau surent en trouver une autre, celle du Jeu de paume. C'est que les députés du tiers, en 1615, devançaient la nation, et, n'étant point compris d'elle, furent sans force, tandis que ceux de 1789 eurent derrière eux 25 millions d'hommes qui les écoutaient et les soutenaient.

§ 3. NOUVELLE RÉVOLTE DES SEIGNEURS; PAIX DE LOUDUN (1616); MORT DE CONCINI.

Les mécontents avaient réclamé la convocation des états généraux pour colorer leur prise d'armes; quand ils eurent épuisé l'argent arraché par leur première révolte, ils en commencèrent une seconde, sous prétexte qu'on ne faisait pas droit aux demandes des états. Le prince de Condé, le duc de Vendôme, les ducs de Bouillon, de Mayenne, de Longueville et d'autres grands seigneurs soulevèrent les provinces dont ils avaient le gouvernement, publièrent un manifeste contre la cour, et levèrent des soldats au nom du jeune roi, violenté, disaient-ils, par ses ministres. A l'aide des inquiétudes causées par les complaisances du gouvernement pour la cour de Rome, et par ses liaisons avec l'Espagne, ils entraînèrent cette fois les chefs des calvinistes, Soubise, la Trémouille, Rohan qui souleva les populations des Cévennes, et tout le parti prit les armes pour soutenir une noblesse factieuse.

Marie de Médicis voyait donc, malgré tous les sacrifices qu'elle avait faits pour conserver la paix, éclater en moins de deux ans, sous sa débile administration, une seconde guerre civile. Mais comme il s'agissait d'exécuter un plan médité par elle depuis plus de dix années, elle trouva dans le désir de réaliser ses plus chères espérances la force qui si souvent lui manquait, et annonça que malgré l'opposition factieuse des princes, les mariages espagnols auraient lieu. On ne pouvait retarder le départ, car les Espagnols étaient déjà en marche. Laissant au doyen des maréchaux, Boisdauphin, 8000 fantassins français, 2000 Suisses et 1200 chevaux destinés à défendre Paris, elle s'achemina vers Bordeaux avec le roi et toute la cour, sous l'escorte de 1000 cavaliers éprouvés et de 3000 piétons de sa garde commandés par le duc d'Épernon. Elle arriva à Bordeaux sans que les rebelles eussent osé attaquer l'étendard royal, et le duc de Guise, chargé de la procuration du prince d'Espagne, y épousa, le 18 octobre, Madame Elisabeth de France, alors âgée de treize ans et demi. Lui et la duchesse de Nevers la conduisirent ensuite à la frontière. Le même jour, le duc d'Usséda, muni de la procuration de Louis XIII, avait épousé à Burgos Anne d'Autriche, née le 22 septembre 1601. « L'échange des deux princesses se fit le 9 novembre dans un pavillon dressé au milieu de la Bidassoa; et la jalousie des deux peuples qui voulaient que tout fût égal entre les deux princesses, qu'elles partissent en même temps, qu'elles marchassent du même pas, qu'elles arrivassent au même instant, que tous les ornements de leurs pavillons fussent semblables, se manifesta par mille circonstances futiles, qui attestaient cette importance donnée à l'étiquette, et cet orgueil offensant que les Espagnols avaient introduit dans la diplomatie. C'était avec 1500 chevaux, 4000 hommes de pied et 4 canons que le duc de Guise avait mené la future reine d'Espagne à la frontière, et qu'il en ramena la nouvelle reine de France. Celle-ci avait signé, le 16 octobre, dans le couvent de Burgos, une renonciation formelle, entièrement écrite de sa main, à tous les droits qu'elle aurait pu prétendre à la succession de son père ou de sa mère. La bénédiction nuptiale fut donnée à Bordeaux aux deux époux le 25 novembre, et le soir on les fit coucher en même lit, « mais pour la forme seulement, » leurs deux nourrices restant dans la chambre des mariés.

« Le 17 décembre la cour reprit la route de Paris. Un témoignage des faibles ressources qu'on avait alors contre toute espèce de maux, c'est que le seul voyage de Bordeaux à Tours, exécuté en cinq semaines avec de longues stations dans les villes, fit périr un grand nombre d'hommes morts de froid ou de maladies; que les vivres et le fourrage manquèrent tout ce temps, et que le retour du roi, sans rencontre d'ennemis, par les provinces les plus riches et les plus peuplées, à travers des villes soumises et rapprochées l'une de l'autre, présenta toutes les misères d'une déroute. » Marie de Médicis, avant de rentrer dans la capitale, fit sa paix avec les jeunes fous qui troublaient à plaisir le repos public, et dont le doyen, Condé, n'avait encore que vingt-sept ans. Elle leur accorda, par un traité signé à Loudun le 3 mai 1616, des conditions plus avantageuses qu'à Sainte-Menehould. Le prince de Condé reçut cinq villes de sûreté et 1 500 000 livres pour les frais de la guerre. Tous ses partisans obtinrent des gouvernements, des charges, des pensions. Chaque révolte lui rapportait davantage. Celle-ci avait coûté à l'État plus de vingt millions. Voilà comment la France était gouvernée depuis que Henri IV n'était plus là.

Pour comble de honte, le roi se soumit à déclarer que les mécontents n'avaient pris les armes que pour la cause du bien public. Quant au peuple dont les souffrances avaient servi de prétexte à l'insurrection, il ne fut pas non plus oublié et reçut pour sa part une notification portant que, « pour subvenir aux grandes sommes de deniers qu'il convenait recouvrer pour le licenciement des troupes et autres affaires de la guerre, les cinquante sols sur minot de sel, retranchés en 1610, seraient réimposés comme ils étaient auparavant, comme aussi les quarante sols par quintal levés en la ferme du Lyonnais; enfin, qu'il serait imposé quelques droits sur les marchandises dont le trafic se faisait par certaines rivières du royaume. »

La signature du traité de Loudun fut suivie de la chute des *barbons*, ces vieux ministres de Henri IV restés au pouvoir sans l'exercer. Le chancelier Brulart de Sillery fut remplacé par Duvair, premier président du parlement d'Aix; le président Jeannin céda le contrôle général des finances au sieur Barbin, autrefois procureur du roi à Melun, puis conseiller d'État et intendant de la maison de Marie de Médicis, homme tout à fait de l'intimité domestique, fort attaché au maréchal d'Ancre et à sa femme; Villeroy dut abandonner la direction des affaires étrangères à Claude Mangot, qui venait d'être nommé premier président du parlement de Bordeaux; enfin on vit s'asseoir au conseil d'État, à côté des trois ministres, Richelieu, alors âgé de trente ans, depuis neuf ans évêque de

Luçon, et depuis les états de 1614 qui l'avaient mis en vue, aumônier de la reine mère. Il s'y fit bien vite fort écouter. Concini trouva que le jeune prélat « en savait plus que tous les barbons, » et lui fit donner un « des quatre offices des maison et couronne de France, » avec la charge des affaires étrangères.

Ce changement de ministère avait, aux yeux de Marie de Médicis, un double avantage : il portait au pouvoir des hommes nouveaux, tenant tout d'elle, et il enlevait au prince de Condé, ainsi débarrassé de ceux qui naguère le combattaient, tout prétexte pour se tenir plus longtemps éloigné de la cour. Il fallut toutefois les instances de l'évêque de Luçon envoyé près de lui en mission, pour le décider à rentrer à Paris le



Échange des princesses (d'après Rubens), 9 novembre 1615 — Page 14, col. 1.

20 juillet 1616, deux mois et demi après la conclusion de la paix. La mère du roi fit au prince la part la plus large et dans la direction des affaires et dans la distribution des grâces et faveurs. Il lui en témoigna d'abord sa reconnaissance en soutenant ouvertement le maréchal d'Ancre, qui était maintenant à Paris l'objet de l'exécration publique. Mais il n'eut pas la force de rompre ses liaisons avec les autres princes toujours mécontents, parce qu'ils avaient été moins gorgés. On crut d'ailleurs qu'il nourrissait de plus coupables espérances que par le passé. Toute la cour s'empressait autour de lui. Il semblait le véritable roi de France, et quelques-uns, disait-on, le poussaient à mettre la couronne sur sa tête. Dans une orgie, ses amis avaient



1. Charles de Bourbon, comte de Soissons. — 2. Henri de Bourbon, prince de Condé. — 3. César de Vendôme.

crié plusieurs fois : « Barre à bas. » C'était un sobriquet donné au sieur Barbin, et commenté par ce passage de l'Évangile : « Barrabas était un voleur. » Mais on voulut y voir l'intention de supprimer de l'écusson de Condé la barre oblique entre trois fleurs de lis, qui seule le distinguait des armes royales. On ne pouvait vraiment pas exiger du contrôleur général qu'il expliquât le mot dans l'autre sens. Ce nouveau ministre était un homme à la fois fort intelligent et fort énergique : il remontra à Marie de Médicis qu'elle ne devait pas se laisser braver plus longtemps; une nouvelle prise d'armes du duc de Longueville, le secret allié de Condé, aida Barbin et Richelieu à décider la reine, et, le 1er septembre 1616, Condé était arrêté en plein



Arrestation du prince de Condé (1er septembre 1616). (Page 17, col. 2.)

Louvre par le marquis de Thémines, et jeté à la Bastille.

La mère du prisonnier essaya vainement de soulever la capitale en criant par les rues que le maréchal d'Ancre venait de tuer son fils. Cette arrestation n'aurait troublé en rien la tranquillité de Paris sans un certain Picard, tout-puissant sur l'esprit du peuple. C'était un cordonnier, sergent dans la garde bourgeoise, qui, au mois d'avril précédent, avait profité d'une consigne sévère nécessitée par la guerre civile pour empêcher le maréchal d'Ancre, qui n'avait point son passe-port, de sortir par la porte Bussy. D'Ancre s'en était vengé peu après en faisant bâtonner Picard par ses laquais, qui, suivant d'autres, auraient agi

d'eux-mêmes. Ce qui est certain, c'est que le peuple avait pris fait et cause pour Picard, devenu son tribun, et que deux des valets avaient été pendus. Picard avait reçu les coups de bâton le 19 juin; le 1er septembre, il ne pouvait les avoir oubliés, et l'arrestation de Condé lui parut une excellente occasion de vengeance. A sa voix, des groupes se formèrent, des imprécations retentirent, et bientôt une foule furieuse fondait sur l'hôtel désert du maréchal d'Ancre, situé dans la rue de Tournon. « On arracha, détruisit, emporta tout ce qui était meubles, ornements, tentures, tapisseries, or, argent, bijoux, papiers, objets précieux ou vulgaires. Tout cela fut exécuté avec cette promptitude de mal faire dont on ne peut donner une idée, mais que connaissent fort bien les siècles et les pays qui ont vu des émotions populaires. Les premiers qui furent rencontrés emportant leur butin envoyèrent de nouveaux ouvriers à cette destruction. Quand tout fut épuisé et qu'il ne resta plus que les pierres et la charpente, on s'avisa d'un autre logis, dans le faubourg Saint-Germain des Prés, appartenant à Corbinelli, l'homme d'affaires du maréchal. On s'y porta encore, et la même scène s'y renouvela. Ce désordre dura le soir du jour où le prince de Condé avait été arrêté, et le lendemain matin, sans que la garde ordinaire de la ville pût l'empêcher. Ce fut le second jour seulement, et lorsque tout fut entièrement dévasté, que deux compagnies des gardes, aidés par les bourgeois du voisinage qui commençaient à craindre aussi pour leurs maisons, parvinrent à dissiper la multitude. Pendant ce temps, une grande quantité de noblesse et d'officiers se pressait au Louvre pour féliciter la reine mère de sa généreuse résolution à l'égard de Condé, chacun portant envie à l'heureux serviteur qui l'avait exécutée et qui fut nommé aussitôt maréchal de France. »

Les autres princes de la cabale, Longueville, Nevers, Mayenne, Vendôme, Bouillon, Guise enfin qui maintenant était des leurs, mais pour quelques mois seulement, n'avaient pu être arrêtés en même temps que Condé. « Mais ils s'entendirent parler d'un ton qui sentait plus Sa Majesté Royale que la conduite passée. » Richelieu aimait à s'adresser à l'opinion publique : « Des esprits remuants, dit-il, dans une sorte de manifeste, avaient troublé le repos établi par la prudence de la reine; en vain avait-elle tâché de les retenir par des chaînes d'or, ils s'étaient joués de sa clémence et de sa libéralité. » Et il montrait Condé extorquant en six années 3 millions et demi, Conti et sa femme 1 400 000 livres, Guise 1 700 000, d'Épernon et ses enfants 700 000, Mayenne 2 millions, Nevers 1 600 000, Longueville 1 200 000, Vendôme 600 000, Bouillon près d'un million, et chacun « cherchant à établir une tyrannie particulière dans chaque province. »

Les rebelles n'étaient pas habitués à trouver tant de résolution dans les ministres; ils sollicitèrent un armistice qui devait durer tout l'hiver, et au mois d'octobre déposèrent les armes. Le mois suivant Richelieu était nommé secrétaire d'État.

On sentit aussitôt dans le gouvernement une vigueur qu'on ne lui connaissait pas. Richelieu est le vrai successeur de Henri IV. Dès ce premier ministère qui fut malheureusement trop court; il chercha à renouer les fils brisés de sa politique. La guerre civile allait recommencer à la fin de l'armistice, c'est-à-dire au printemps de 1617; il n'en fit pas moins partir, au moment de préoccupations si graves, trois ambassadeurs, le baron de la Tour en Angleterre, M. de la Noue en Hollande, et le comte de Schomberg en Allemagne, « pour dissiper les factions qu'on y pourrait faire au préjudice de la France, et y porter le nom du roi le plus avant que faire se pourrait. »

Voilà pour l'extérieur : au dedans parut le 10 mars 1617 un édit royal qui réunissait au domaine tous les biens des rebelles, et les déclarait eux et leurs adhérents criminels de lèse-majesté et déchus de leurs dignités. En même temps, trois armées attaquaient, la première sous Guise, le duc de Nevers en Champagne; la seconde, la duchesse de Nevers, en Berri et en Nivernais; la troisième, sous les ordres du comte d'Auvergne récemment tiré de la Bastille, le duc de Mayenne dans Soissons. Enfin le maréchal d'Ancre, malgré ses folles dépenses, malgré un jeu effréné où il perdait dans une soirée jusqu'à 120 000 pistoles, trouvait encore le moyen de lever en Brabant, à ses propres frais, un quatrième corps de trois ou quatre mille hommes.

Tel était le début de Richelieu dans la politique lorsque son protecteur, le maréchal d'Ancre, lui fut tout à coup enlevé.

Concini n'avait qu'une ambition vulgaire. Il aimait la richesse, et le pouvoir l'effrayait, parce qu'il ne se sentait pas de force à le porter. Sans dévouement ni reconnaissance pour la reine, il eût quitté la France, si sa femme eût consenti « à cette lâcheté et ingratitude. » Le 2 janvier 1617, il venait de perdre, à l'âge de treize ans, cette fille pour laquelle il avait rêvé la plus illustre alliance, lorsqu'il reçut la visite du comte de Bassompierre. « Je vois trop bien, lui dit-il, la ruine prochaine de ma femme, de mon fils et de ma maison. J'ai appris à connaître le monde, et je sais que l'homme, arrivé jusqu'à un certain point du bonheur, en descend aussi rudement qu'il s'est élevé plus haut. Quand je suis venu en France, je n'avais pas un sou vaillant et je devais plus de huit mille écus. Mon mariage et les bonnes grâces de la reine m'ont donné beaucoup d'avancements, de charges et d'honneurs; j'ai travaillé à ma fortune, et l'ai poussée en avant tant que j'ai vu le vent favorable. Mais dès que je l'ai senti tourner, j'ai pensé à faire retraite et à jouir en paix des grands biens que nous avions acquis. C'est ma femme qui s'est opposée à cette volonté, et, à chaque coup de fouet que la fortune nous donne, je continue de la presser. Dieu sait si les avertissements nous ont manqué, depuis la déclaration des princes qui m'ont mis au nombre des cinq tyrans, jusqu'au pillage de notre maison. La mort de ma fille est le dernier; et, si nous ne l'écoutons, notre mort est prochaine. » Puis il faisait naïvement le relevé de tous ses biens montant à huit millions, avec lesquels il voulait acheter du pape l'usufruit du duché de Ferrare, et laisser encore à son fils une belle succession. Mais sa femme s'y opposait toujours, et son motif était que ce serait lâcheté et ingratitude d'abandonner la reine : « De sorte, s'écriait-il, que je me vois perdu sans ressource, et, si ce n'était que j'ai tant d'obligations à ma femme, je la quitterais pour m'en aller dans un lieu où les grands ni le peuple ne me viendraient pas chercher. »

Près de quatre mois après cette conversation, le 23 avril, vers dix heures du matin, « le maréchal

d'Ancre sortit de son logis et vint au Louvre, accompagné de cinquante personnes environ, qui presque toutes le précédaient. Après avoir passé la porte, il se trouvait sur un pont dormant, joignant un pont-levis qui menait à la basse-cour; ce fut là que le baron de Vitry le rencontra, après avoir traversé sans dire mot l'escorte qui marchait devant lui, et lui dit brusquement qu'il avait ordre de l'arrêter. Le maréchal n'eut le temps que de faire un mouvement de surprise et de s'écrier, dans la langue de son pays : « Moi! » Aussitôt cinq coups de pistolet partirent; trois seulement l'atteignirent, et il tomba sur les genoux; les derniers venus le frappèrent à l'envi de leurs épées; le baron de Vitry s'assura de sa mort en l'étenpant par



Pillage de l'hôtel du maréchal d'Ancre (septembre 1616). (Page 18, col. 1.)

terre d'un coup de pied. Aussitôt on le dépouilla de ses habits; un des meurtriers prit son épée, un autre son anneau, celui-ci son écharpe, celui-là son manteau, et tous coururent porter au roi ces dépouilles dont il leur fit don. Louis se sentit lui-même en merveilleuse envie de guerroyer; il demanda sa grosse carabine, prit son épée, et, entendant les cris de « Vive le roi » qui retentissaient dans la cour, il fit ouvrir les fenêtres de la grande salle, s'y montra soulevé par le colonel des Corses d'Ornano, et cria : « Grand merci à vous, mes amis, maintenant je suis roi! »

En effet, la catastrophe du 24 avril faisait passer le gouvernement de la reine mère à son fils, et du favori de Marie de Médicis au favori de Louis XIII



Assassinat du maréchal d'Ancre (24 avril 1617). (Page 18, col 2.)



Une chasse de Louis XIII.

§ 4. ADMINISTRATION D'ALBERT DE LUYNES; PROCÈS ET SUPPLICE DE LA MARÉCHALE D'ANCRE; ÉVASION DE MARIE DE MÉDICIS; SIÉGE DE MONTAUBAN ET MORT DU CONNÉTABLE.

Comment fut amenée cette catastrophe qui a valu à Louis XIII de quelques flatteurs le surnom de *Juste*, pour avoir *fait justice* d'un favori généralement détesté?

A la cour de Henri IV se trouvaient trois frères provençaux si pauvres, suivant certain récit, qu'ils n'avaient à eux trois qu'un manteau qu'ils portaient tour à tour. On les appelait Charles de Luynes, Léon de Brantes et Honoré de Cadenet. Leur père Honoré d'Albert, dit le *capitaine Luynes*, avait pendant les guerres de religion toujours combattu dans les rangs catholiques, mais n'y avait point fait fortune. L'aîné de ses fils, âgé en 1617 de trente-huit ans, était doué d'une si aimable figure qu'on disait de lui qu'après l'avoir vu il était impossible de le haïr; bien que Louis XIII n'eût aucun des goûts de Henri II, et fût au contraire d'une grande pureté de mœurs, une jolie figure avait un vif attrait pour lui, et sans cela on n'avançait guère dans ses bonnes grâces. De Luynes avait de plus un rare talent de fauconnier. Henri IV, qui aimait fort la chasse à l'oiseau, l'avait nommé page de sa chambre, et l'avait attaché au Dauphin. Or le jeune Louis XIII, dès qu'il avait été en âge de manifester son goût, n'avait jamais pris plaisir qu'à faire partir de petits canons et à chasser au vol. Tous les jours de l'année, sans exception, il se livrait à ce dernier exercice. Le mauvais temps l'empêchait-il d'aller en plaine, il s'amusait dans le jardin du Louvre à *voler* des oiseaux avec des faucons, des éperviers ou des pies grièches que lui dressait d'Albert de Luynes. Grâce à l'habileté de ce dernier, le petit roi passa lui-même pour un fauconnier du premier mérite, genre de succès qu'il appréciait au-dessus de tous les autres et qui lui inspira pour son page le plus vif attachement. Beaucoup plus âgé que son maître, ayant à faire sa fortune et celle de ses frères, Luynes ne tarda pas à rêver un autre avenir que celui d'élever éternellement des pies grièches. Il fit honte à ce monarque de quinze ans de la dépendance où la reine mère et son favori le tenaient; une conspiration secrète fut tramée entre Louis XIII, son fauconnier et son jardinier; et le capitaine des gardes Vitry reçut l'ordre



Charles de Luynes.



Léon de Brantes.



Honoré de Cadenet, duc de Chaulnes.

d'arrêter Concini, de le tuer s'il faisait résistance. On a vu qu'on s'était arrangé pour que, résistance ou non, il restât mort. Vitry devait y gagner le bâton de maréchal que portait sa victime.

Cette exécution amena à la cour comme un changement à vue. Marie de Médicis fut reléguée à Blois; ses ministres, remplacés par les *Barbons*, du Vair, Jeannin et Villeroy; les princes rebelles, rappelés, à

l'exception de Condé qu'on transféra de la Bastille au château de Vincennes; enfin de Luynes succéda aux biens, aux honneurs, à la puissance du maréchal d'Ancre. Avant d'exposer ce qui se passa sous la nouvelle administration, nous avons une autre tragédie à raconter.

« Le cadavre sanglant du maréchal, laissé tout le jour dans un jeu de paume abandonné, avait été mis le soir dans un mauvais linge attaché aux deux bouts avec des ficelles, et porté à Saint-Germain l'Auxerrois, où on le descendit dans une fosse, avec sa bière vide par-dessus; après quoi la pierre fut replacée, sans qu'il y parût aucune trace de sépulture. Le matin du jour suivant (25 avril), la foule, ameutée par des laquais, se précipita dans l'église, se fit indiquer par force le lieu où l'on avait enterré le corps, souleva les dalles, le tira de terre, et le traîna sur le pavé jusqu'au Pont-Neuf, où elle le pendit par les pieds à une potence. Ensuite ce cadavre fut déchiré par morceaux, qu'on vendit, qu'on brûla, qu'on jeta dans la Seine. Des soldats forcèrent le comte de Penne, ainsi nommait-on le fils du maréchal alors âgé de douze ans, à regarder par une fenêtre cet horrible spectacle, « afin, « dit un écrit du temps, qu'il apprît à mieux vivre. » Le mauvais traitement qu'éprouvait cet enfant lui fit prendre la résolution de refuser toute nourriture. Un gentilhomme du nom de Fiesque, écuyer de la reine régnante et qui avait eu dernièrement à se plaindre de la maréchale, fut ému de pitié pour cet infortuné, et demanda au roi la permission de s'en charger. Les archers lui avaient volé son chapeau et son manteau; Fiesque fut obligé de lui donner ceux de son laquais, et l'emmena dans son logis où la jeune reine lui envoya des confitures. Elle eut bientôt la curiosité de le voir, et on prétend qu'ayant entendu parler de son talent pour la danse, elle lui fit exécuter quelques pas. En ce moment (29 avril), on conduisait la maréchale à la Bastille. Des commissaires avaient été nommés « pour rechercher les facultés du maréchal d'Ancre. » On interrogea la maréchale sur ce qu'elle pouvait posséder « de bagues et autres moyens. » Elle évalua d'abord à 200 000 livres les pierreries qu'on lui avait enlevées. Il lui restait deux colliers de perles estimés 120 000 livres, qu'elle fit envelopper dans un paquet cacheté pour être remis au roi. Lorsqu'elle fut prête à partir pour la Bastille, le marquis du Hallier, frère de Vitry, paraissant croire qu'elle pouvait encore cacher quelque chose, elle releva jusqu'à la ceinture sa robe sous laquelle elle portait un caleçon d'étoffe rouge, et le marquis ne craignit pas de porter insolemment sa main jusque sur le caleçon. A cet outrage, elle se contenta de dire froidement : « Maintenant je dois tout « souffrir. » Elle arriva en prison dans un tel dénûment que la femme du capitaine fut obligée de lui prêter deux chemises. Elle ne resta dans la Bastille que peu de jours; car le roi ayant donné commission au parlement de lui faire son procès, on la transféra (11 mai) dans la conciergerie du palais : quelques écus qu'elle avait ramassés lui furent volés encore au moment où elle entrait dans sa nouvelle prison.

« Il faut faire quelque effort sur les idées auxquelles les progrès du temps nous ont amenés, pour rapporter sérieusement les détails de l'accusation. Le crime dénoncé par le procureur général se qualifiait de lèse-majesté divine et humaine, et se composait des chefs suivants : « Impiétés; entreprises contre l'autorité du roi « Et de son État; traités et négociations secrètes avec « les étrangers; fontes d'artillerie; changement des ar- « moiries du roi et application de celles du maréchal sur « les magasins; intervention des deniers publics appli- « qués au profit du maréchal et de sa femme; transport « d'iceux hors du royaume sans permission du roi. » Il n'était certes pas besoin du premier chef pour obtenir ce qu'on voulait : la mort par justice de la femme, comme consécration du meurtre commis sur le mari. Mais le reproche d'impiété, l'association du sacrilége aux torts politiques, convenait si bien à l'esprit de cette époque, qu'il n'y a nul sujet d'attribuer cette imputation au désir calculé de satisfaire les préventions populaires. Quelque rang que l'on occupe dans une société, on est toujours de son siècle; et il ne faut pas faire les gens plus éclairés qu'ils ne sont pour le plaisir de les rendre plus odieux. Suivant l'accusation, le maréchal d'Ancre et sa femme s'étaient rendus coupables de lèse-majesté divine, en faisant venir d'Italie un prétendu médecin nommé Montalto, « lequel était grand « hébreu et vrai juif, » exerçait librement sa religion, et ne recevait aucun salaire le jour du sabbat. La fréquentation de cet homme avait accoutumé le maréchal et sa femme aux pratiques du judaïsme, tellement qu'on avait trouvé dans leur maison deux livres écrits en langue hébraïque. De plus, il avait été déclaré par un cocher que la maréchale allait souvent la nuit en des églises d'où s'échappaient de grands hurlements, « annonçant qu'elle y sacrifiait un coq, cérémonie re- « connue judaïque et même païenne. » Tous deux, en outre, avaient de nombreux rapports avec des sorciers et sorcières, qu'ils consultaient sur leur destinée, dont ils recevaient des caractères ou talismans pour exercer du pouvoir sur les volontés des grands, et des amulettes qu'ils portaient au cou, chose réprouvée par les saints conciles. Ils avaient encore eu chez eux des images de cire, sur lesquelles ils faisaient de mystérieuses conjurations, et qu'ils gardaient dans des boîtes en forme de cercueils. La maréchale s'était fait exorciser la nuit dans plusieurs églises, non pas, comme elle le devait, par son curé et suivant le rituel, mais par des gens inconnus et affreux, violemment suspects de magie et qui se servaient de moyens inusités. Enfin le mari et la femme s'étaient adressés à des personnes faisant profession d'astrologie judiciaire, pour s'enquérir du temps que le roi avait encore à vivre : damnable curiosité, qui avait le double caractère de lèse-majesté divine et humaine, et qui servait de transition aux simples griefs de trahison. Il paraît que cette femme si faible, si crédule, qui ne pouvait supporter les regards d'un inconnu dans la crainte d'en être ensorcelée, qui s'évanouissait plusieurs fois par jour, retrouva, en présence d'une accusation capitale, cette force d'esprit à laquelle il faut bien reconnaître qu'elle devait son élévation. On a souvent raconté que l'un des commissaires lui ayant demandé quel sortilége elle avait employé pour gagner la confiance de la reine, elle répondit : « Nul autre que l'autorité des âmes supérieures sur « les faibles. » Mais il est permis de ne pas croire à cette repartie dramatique qui n'est rapportée par aucun contemporain. L'arrêt déclara Concini et sa veuve criminels de lèse-majesté divine et humaine, condamna la mémoire du mari à perpétuité, et la veuve « à avoir la tête tranchée, son corps et tête brûlés et « réduits en cendres, leurs biens féodaux tenus de la

« couronne réunis au domaine, leurs autres fiefs, « immeubles et biens de toute sorte, même ceux hors « le royaume, acquis au roi. » (Bazin.) La malheureuse mourut courageusement en place de Grève le jour même où on lui avait lu sa sentence.

Ce procès si honteux pour le parlement de Paris n'avait pas encore reçu son triste dénoûment, qu'il était déjà très-facile de reconnaître que la France n'avait rien gagné au meurtre du maréchal d'Ancre. Après avoir déclaré vouloir se charger désormais du gouvernement, Louis XIII retourna à ses occupations habituelles, enluminer des gravures, battre du tambour, sonner du cor ou faire des petits jets d'eau avec des tuyaux de plume. « Un jour, dit Bassompierre, je le louais de ce qu'il était fort propre à tout ce qu'il voulait entreprendre, et que n'ayant jamais été montré à battre du tambour, il y réussissait mieux que les autres. Il me dit : « Il faut que je me remette à jouer du cor de « chasse, ce que je fais fort bien, et veux être tout un « jour à sonner. » Je lui dis : « Sire, je ne conseille pas « à Votre Majesté d'en sonner trop souvent, car j'ai ouï « dire que le feu roi Charles, à force de sonner du cor, « se rompit une veine dans le poumon, qui lui causa la « mort.— Vous vous trompez, me répliqua-t-il, de sonner du cor ne le fit pas mourir, mais c'est qu'il se mit « mal avec la reine Catherine, sa mère, à Monceaux, et « qu'il la quitta et s'en vint à Meaux. Mais si, par la « persuasion du maréchal de Retz, qui le fit retourner à « Monceaux, auprès de la reine sa mère, il n'y fût pas « revenu, il ne fût pas mort sitôt.... » Cela me fit connaître que l'on lui donnait beaucoup d'appréhension de la reine sa mère, de laquelle je me gardai bien à l'avenir de lui parler, même en discours communs. » Quant à la jeune reine Anne d'Autriche, qui n'avait pas encore atteint seize ans, elle se montrait fort étourdie, fort oublieuse, riant de tout comme une petite fille, ne donnant aucune attention aux affaires, et n'étant pour son jeune époux que la compagne de ses jeux. Rien ne s'opposait donc à ce que le favori du roi commandât à la cour avec encore plus d'autorité, s'emparât de plus de biens, accumulât plus de faveurs que ne



La maréchale d'Ancre conduite au supplice, d'après une gravure du temps (1618). (Page 24, col. 1.)

l'avait jamais fait le protégé de la reine mère. Il s'allia aux premières familles de France en épousant la fille du duc de Montbazon, cette charmante Marie, si spirituelle, si intrigante, si coquette, qui devait, peu après son premier mariage, inspirer à Louis XIII sa première passion, et plus tard, sous le nom de duchesse de Chevreuse, lutter contre Richelieu et Mazarin. Créé duc et pair avec siége au parlement, il obtint de plus le gouvernement de l'Ile-de-France, qu'il céda ensuite à son beau-père pour prendre en échange celui de Picardie. L'ordre du Saint-Esprit fut conféré en même temps aux trois frères. Le second, Léon d'Albret, sieur de Brantes, fut pourvu de la lieutenance des chevau-légers du roi, créé maréchal de France, et marié à une

enfant de douze ans, héritière du duché de Piney-Luxembourg, dont il prit le titre. Le troisième, qui n'avait pas tardé à s'appeler le marquis de Cadenet, fut nommé, comme le second, maréchal de France, puis duc et pair sous le titre de duc de Chaulnes.

Voilà l'ancien régime dans ses habitudes les plus ordinaires : l'État, le trésor, le pouvoir mis tour à tour au pillage, non pour récompenser, comme cela a été de droit, sinon toujours de fait, depuis 1789, le mérite, l'expérience des affaires et les longs services, mais par caprice du prince, qui regardait comme un bien dont il pouvait disposer au gré de ses folles amitiés, l'impôt du peuple et les charges créées pour l'intérêt public[1].

L'unique affaire pour le nouveau dépositaire du pouvoir était sa grandeur et celle de sa famille, à laquelle il désirait travailler en paix. Aussi chercha-t-il d'abord à contenter tout le monde. Aux protestants, il garantit la stricte exécution des édits; aux catholiques, il promit la restitution des églises et des biens du clergé romain que Jeanne d'Albret avait saisis dans le Béarn en 1569. Il parvint à suspendre les hostilités entre le roi d'Espagne et le duc de Savoie, cet infatigable Charles-Emmanuel, qui, placé entre les maisons de



Évasion de Marie de Médicis du château de Blois (22 février 1619). Page 26, col. 2.)

1. Hâtons-nous de dire que le duc de Luynes actuel, un des membres les plus savants de l'Académie des inscriptions et belles-lettres, honore son immense fortune par l'emploi libéral qu'il en fait pour susciter de beaux travaux d'art ou d'érudition. Il vient de faire présent à la Bibliothèque nationale de son cabinet de médailles estimé 120 000 francs.

France et d'Autriche, voulait absolument s'agrandir aux dépens de l'une ou de l'autre. La guerre de Trente ans ouvrait alors pour l'Allemagne une longue carrière d'effroyables calamités qui ne nous laissait rien à appréhender de ce côté. En France, le premier prince du sang était toujours à Vincennes, et la mère du roi à Blois : personne donc ne gênait de Luynes, lorsqu'on apprit tout à coup que Marie de Médicis venait de s'échapper du château où elle était retenue captive.

Le vieux duc d'Épernon n'avait pu voir sans un profond dépit la direction des affaires passer successivement à deux parvenus, quoique lui-même ne fût pas autre chose, puisqu'il devait toute sa grandeur à la faveur de Henri III. Il avait quitté sa ville de Metz, où il boudait la cour, pour rendre la liberté à la reine mère. Un de ses gentilshommes pénétra jusqu'à Marie de Médicis, qui dans la nuit du 22 février 1619, descendit par une échelle de corde, de sa fenêtre, sur la plate-forme du château de Blois, mais le courage lui manqua pour se confier à une autre échelle du même genre qui atteignait le bas du rempart : il fallut l'y faire glisser enveloppée dans un manteau. Un carrosse l'attendait en dehors des murs, sur la rive gauche de la Loire, et au point du jour elle se trouva à Loches, auprès du duc d'Épernon et de trois cents gentilshommes qu'il avait amenés. De là il la conduisit à Angoulême, d'où il essaya de soulever le Midi.



Entrevue de Couzières (4 septembre 1619). (Page 27.)



Le roi s'amusait aux armes. (Page 27.)

On s'attendait à une nouvelle guerre civile plus odieuse que les autres, lorsque, le 30 avril, la paix fut signée entre la mère et le fils. « Les conditions étaient que la reine mère pourrait aller où elle voudrait, qu'elle conserverait ses revenus de toute sorte, la disposition des charges qui lui appartenaient. Le roi promettait « de traiter amiablement ses ser« viteurs, nommément le duc d'Épernon et ses enfants; » tout ce qui s'était passé depuis la sortie de Blois était mis en oubli. La reine échangeait son gouvernement de Normandie contre celui d'Anjou. Le duc d'Épernon recevait cinquante mille écus en récompense de la ville de Boulogne que venaient de lui enlever les troupes royales, et l'on donnait encore six cent mille livres à la reine pour payer les dettes qu'elle avait contractées depuis sa disgrâce. On convint aussi d'une entrevue dans laquelle le roi renouvellerait à sa mère les assurances contenues dans le traité. Elle n'eut lieu que le 4 septembre, dans une maison du duc de Montbazon appelée Couzières, à trois lieues de Tours. Leur embrassement ne se fit pas sans beaucoup de larmes, et l'on raconta que la reine mère s'étant écriée : « Dieu, mon fils, que je vous « trouve grandi ! » le roi répondit; « Ma mère, j'ai crû pour « votre service. » Puis on se rendit à Tours, au milieu des acclamations publiques et dans les épanchements d'une vive tendresse qui, s'il faut en croire les *Mémoires* de Richelieu, inquiéta bientôt le favori. Cette réunion dura environ quinze jours; après quoi le roi retourna vers Paris, et la reine mère se rendit dans son gouvernement d'Anjou pour en prendre possession, avec intention, disait-on, de rejoindre promptement son fils. A cette occasion, du Plessis-Mornay écrivait à quelqu'un de la cour: « Si vous ne menez la reine mère « avec vous, vous n'aurez rien fait. Les défiances croîtront « par l'absence, les malcontents multiplieront, et les bons « serviteurs du roi n'auront pas peu de peine de vivre entre« deux. »

Le vieux huguenot était prophète. Il y avait trop de gens intéressés à maintenir la mauvaise intelligence entre la mère et le fils pour que le séjour prolongé de Marie de Médicis à Angers n'eût pas de graves inconvénients. Dès le 20 octobre, Luynes, qui voulait se faire un appui du premier prince du sang, ouvrit à Condé les portes de cette prison où l'avait enfermé la reine mère. A peine libre, Condé se prend de querelle avec son jeune cousin le comte de Soissons, sur la grave question de savoir auquel des deux appartient la prérogative de présenter la serviette au roi. Soissons avait seize ans, et trouvait qu'à un tel âge on ne faisait point assez de cas de sa personne : il promettait ce qu'il tint plus tard. Cette fois il quitta la cour et courut à Angers, devenu le refuge de tous les mécontents. Beaucoup d'autres princes et seigneurs l'y suivirent. Une nouvelle guerre allait encore sortir de là. Elle semblait devoir être sérieuse, car les mécontents tenaient presque toutes les provinces de l'Ouest, sauf la Bretagne. Le chevalier de Vendôme, ou grand prieur de France, avait occupé Caen; le comte de Soissons avait soulevé le Perche ; Angers et Chinon était à la reine mère ; plusieurs villes du Poitou aux ducs de Rohan et de la Trémouille ; enfin la Saintonge et l'Angoumois à d'Épernon. Mais à toutes ces forces il manquait une direction, un chef. Aucun de ces brillants seigneurs n'entendait obéir. On ne mit donc pas de concert dans la résistance, et il y en eut dans l'attaque.

Le roi s'amusait aux armes. Quand les troupes étaient aux champs, le jeune prince, d'un caractère triste et morose, retrouvait l'ardeur batailleuse de son père. En juillet 1620, il marcha, accompagné de Condé, vers la Normandie, et en quelques jours tout le pays, depuis Rouen jusqu'au Mans, reconnut son autorité.

Les princes s'effrayèrent de ces soudaines défections, et des commissaires envoyés par le roi vers la reine revinrent au Mans l'assurer qu'elle était prête à faire la paix. Pour en dicter les conditions il s'approcha d'Angers, résolu, dans le cas où sa mère reculerait devant lui, « à jeter le fourreau de l'épée en deçà de la Loire pour se mettre à la poursuite des ennemis jusqu'en Poitou, jusqu'en Guienne. » Il n'alla pas si loin. Son armée était près des Ponts-de-Cé, place forte à une lieue d'Angers, et le grand passage entre l'Anjou et le Poitou[1]; la meilleure partie des forces de la reine y était renfermée. Le comte de Bassompierre, qui servait comme maréchal de camp dans les troupes du roi, rapporte que, comme on attendait le retour du duc de



Attaque des Ponts-de-Cé (1620). (Page 28, col. 2.)

Bellegarde qui était allé dans Angers recevoir le dernier mot de la reine mère, le roi ordonna, « plutôt par divertissement qu'autrement, » de pousser une reconnaissance jusqu'aux remparts. Le marquis de Créquy et le comte de Bassompierre s'avancèrent avec quelques régiments. Mais dès qu'on les aperçut de la place, il s'y fit un grand mouvement. C'était le duc de Retz qui, au premier coup de canon, abandonnait la partie, emmenant avec lui quinze cents hommes de l'autre côté de la Loire. Créquy, profitant de ce désordre, fit atta-

1. La ville des Ponts-de-Cé est bâtie sur deux îles de la Loire communiquant entre elles et avec les deux rives par une suite de ponts formant un total de 109 arches, et qui ont été reconstruites en 1849.

quer les retranchements, et en peu de temps s'en rendit maître. Les royaux pénétrèrent dans les faubourgs, traversèrent les ponts et entrèrent dans la ville pêle-mêle avec les fuyards. La route du midi était coupée. La nouvelle de ce désastre fut portée à la reine mère par le duc de Vendôme, qui n'avait pris aucune part au combat. Il se présenta devant elle avec toutes les marques d'une grande émotion, et lui dit qu'il voudrait être mort. « Monseigneur, lui fit observer malignement une des filles d'honneur, si vous aviez bien cette volonté, vous n'auriez pas quitté le lieu où vous pouviez le faire. »

Il n'y avait plus qu'à traiter. Les commissaires du roi assurant que rien ne serait changé aux conditions qu'ils offraient la veille, Marie de Médicis s'empressa de les accepter. Le roi y promettait l'oubli du passé, la restitution de tout ce qui avait été pris, sauf les gouvernements de villes dont on avait disposé, une amnistie pour ceux qui avaient suivi la reine, enfin la



Portrait de Louis XIII, d'après Philippe de Champagne.

fidèle exécution du traité d'Angoulême. En suite de quoi le roi fit publier une déclaration par laquelle il reconnaissait que « tout ce qu'avaient fait sa mère et ceux qui s'étaient joints à elle n'avaient eu d'autre but que le bien de son service et de son Etat. » — « Une escarmouche de moins de deux heures, dit du Plessis-Mornay, avait dissipé le plus grand parti qui eût été en France depuis plusieurs siècles, et avec peu d'apparence de le pouvoir rallier. C'est qu'il n'y avait eu dans ce conflit que de vulgaires ambitions, et pas un de ces intérêts, soit réels, soit d'opinion, qui précipitent les peuples dans la guerre civile et fournissent des pages sanglantes à l'histoire.

Des bords de la Loire, Louis XIII, par la double influence de son favori et de l'évêque de Luçon, conseiller intime de sa mère, qui maintenant marchaient en parfait accord, fut amené à se rendre en Béarn, où les habitants se refusaient à toute restitution en faveur

des catholiques. Il y remit le clergé romain en possession de ses biens, rétablit l'exercice de l'ancien culte, et déclara réunies à la couronne de France la province de basse Navarre et la souveraineté du Béarn.

Cet édit fut l'occasion de nouveaux troubles et le renouvellement des guerres religieuses. Marie de Médicis et Louis XIII, à sa majorité, avaient suivi la politique de Henri IV à l'égard des protestants, « se déclarant persuadés par l'expérience du passé que la violence n'avait servi qu'à accroître le nombre de ceux qui étaient sortis de l'Église, au lieu de leur enseigner le moyen d'y rentrer. » Mais les réformés avaient eux-mêmes dépassé l'édit de Nantes. En voyant la reine mère se lier à l'Espagne, ils étaient entrés en défiance, et, à l'assemblée de Saumur en 1611, ils s'étaient donné une véritable organisation républicaine. Ils avaient formé de leurs 806 églises 16 provinces partagées en districts. Un *consistoire* réuni chaque semaine gouvernait l'Église; un *colloque*, assemblé tous les trois mois, gouvernait le district; un *synode* annuel traitait des affaires de la province; des *synodes nationaux* devaient s'assembler tous les trois ans sous un président élu. Pour la politique et la guerre, les provinces se groupaient en *cercles*, comme en Allemagne. Chaque cercle, ainsi que chaque province, avait son conseil dirigeant, qui, au besoin convoquait une *assemblée générale*. Enfin, deux mandataires élus pour trois ans résidaient à la cour et servaient d'intermédiaires entre le parti et le roi. Tout se faisait par députés et par élection. C'était bien une république démocratique et représentative au sein d'une monarchie absolue. Les *assemblées générales* n'étaient pas loin de se croire les droits et auraient volontiers joué le rôle des États généraux de Hollande. Ces prétentions alarmèrent la cour, et quelques catholiques en prenaient ombrage. Dans certaines villes, les haines se réveillèrent comme aux plus mauvais jours de la Ligue. La multitude n'y égorgeait pas encore les réformés, mais elle renversait leurs temples, déterrait leurs morts et chassait leurs pasteurs.


Duc de Rohan, né en 1579.

Après l'expédition en Béarn, tout le parti s'agita. Vainement les chefs, les ducs de Rohan, de Bouillon, de Lesdiguières, de la Trémouille et du Plessis-Mornay essayèrent de les arrêter. Ils ne voulurent rien entendre, accusant les jésuites, notamment le P. Arnoux, confesseur du roi, de soulever partout le peuple contre eux; et à la fin de 1620, sans autorisation de la cour, par conséquent sans droit, ils se réunirent à la Rochelle. Cette assemblée illégale, agissant pour un parti qui n'avait pas de chef reconnu, s'appropria le droit de battre monnaie, d'imposer des taxes, de lever des troupes, de fortifier des places et de nommer des généraux, comme aurait pu faire le sénat souverain d'une république. Elle divisa la France protestante en huit départements, et, sur le refus du vieux maréchal de Lesdiguières, confia l'autorité supérieure au duc de Bouillon, dont elle voulait faire un prince d'Orange, comme elle songeait elle-même à devenir une république des Provinces-Unies. Elle donnait au duc pouvoir d'assiéger, forcer, composer, livrer journées et batailles, de nommer aux charges de son armée, sauf quelques-unes plus relevées dont elle se réservait la disposition. Aucun traité de trêve ou de paix ne pouvait se conclure sans qu'elle en eût délibéré. Mais le duc de Bouillon était trop avisé pour mettre sa fortune sur un pareil enjeu. Il retrouva


Blessé mortellement à la bataille de Rheinfelden, en 1638.

fort à propos la goutte qui le retint à Sedan. La république huguenote offrit son commandement au duc de Rohan, qui accepta.

Le roi ne pouvait se laisser ainsi braver. Son favori, qui avait trouvé la dignité du maréchal de France au-dessous de lui et qui venait de se faire donner l'épée de connétable, désirait la tirer du fourreau. Le 29 avail 1621, Louis XIII quitta Fontainebleau pour marcher contre les réformés. Il emmenait avec lui, outre le nouveau connétable, un protestant beaucoup plus dévoué à la cour qu'à l'assemblée de la Rochelle, qui cependant continuait à le maintenir sur sa liste comme chef de l'un de ses huit départements, le duc de Lesdiguières nommé *maréchal général des camps et armées du roi*. C'était un nouveau titre créé tout exprès pour le consoler de l'épée de connétable donnée à Luynes. Le roi n'avait pas voulu laisser derrière lui sa mère, dont on lui faisait toujours peur ; il se fit suivre par elle dans ce qu'on appelait un voyage, ainsi que par la reine régnante et par tout un cortége de dames. Les villes réformées de la Touraine et du Poitou se soumirent sans résistance, mais il n'en fut pas de même en Saintonge. Le duc de Rohan, après s'être associé aux efforts des sages pour empêcher la guerre, n'était pas d'un caractère à se tenir tranquille lorsqu'elle était décidée. Il avait chargé le duc de Soubise, son frère, de défendre Saint-Jean d'Angély, tandis que lui-même prendrait le commandement des réformés de Guienne et de Languedoc. Au bout de vingt-deux jours de résistance, la ville capitula. En Guienne le roi fut arrêté par Clairac, petite place sur le Lot, qui se qualifiait de « ville sans roi, défendue par des soldats sans peur. » Elle se rendit au bout de douze jours de siége, après avoir tué bon nombre de gentilshommes. La garnison tout entière courait le risque d'être pendue pour avoir osé tenir contre le roi. On se contenta d'en faire accrocher trois à la potence. Le garde des sceaux du Vair, qui suivait l'armée pour sceller les déclarations ou les traités, mourut à ce siége, mais de maladie ; comme il convenait à sa qualité, Luynes prit encore les sceaux, ce qui fit dire qu'il savait faire le connétable pendant la paix et le chancelier à la guerre.

L'armée royale, accrue des troupes que Mayenne, Motmenrency et d'Angoulême lui amenèrent, se dirigea ensuite vers la forte place de Montauban, où le marquis de la Force s'était enfermé. Rohan avait promis de le secourir avec ce qu'il pourrait ramasser de soldats dans le bas Languedoc et les Cévennes. On détacha contre lui le duc d'Angoulême pour lui barrer le chemin. Le reste des troupes fut divisé en quatre quartiers, du roi, du connétable, du maréchal de Lesdiguières et du duc de Mayenne. C'est auprès de Mayenne, fameux alors pour sa bravoure, que se pressaient les jeunes seigneurs qui ne prenaient pas rang dans l'armée. Il se plaisait à les conduire dans ses travaux, le plus près possible de l'ennemi, et à découvert, comme pour attirer les coups sur lui. Il fit si bien, qu'un jour qu'il avait conduit le duc de Guise, son cousin, récemment arrivé de Provence, à la visite de ses tranchées, il fut frappé d'une balle qui le tua. Un autre seigneur se distingua à ce siége par une valeur empreinte d'un caractère particulier de galanterie vaniteuse. C'était le comte de Bassompierre, Gascon de Lorraine qui nous a laissé de curieux *Mémoires*. Un jour, il reçut l'ordre de détruire à coups de canon le pont de Montauban. Comme le jeu de son artillerie menaçait quelques femmes qui lavaient leur linge dans la rivière, elles le firent prier d'y mettre fin, au nom de la bonne intelligence qu'il avait toujours eue avec leur sexe. Il n'était pas homme à refuser une pareille requête, et l'artillerie se tut. Profitant de cette sorte de trêve, elles demandèrent à le voir au pied des remparts. Malgré ses quarante-deux ans, il céda à cette fantaisie qui flattait son amour-propre d'homme à bonnes fortunes, courut à sa tente prendre ses plus galants habits et vint leur montrer ce qu'était un beau de la cour de Louis XIII.

Tout cela n'aidait guère à la prise de la ville. On recourut, autre trait des mœurs du temps, à un carme déchaussé, qui, l'année précédente, avait prophétisé, disait-on, la victoire des Autrichiens devant Prague. Le carme promit que la place se rendrait infailliblement un certain jour. Mais on devait au préalable recourir aux procédés de la sagesse ordinaire et tirer 400 coups de canon. On les tira gravement et bien d'autres. Les murailles hérétiques restèrent debout. On entama un siége en règle. La ville, forte d'assiette, se défendit héroïquement. L'attaque, commencée le 8 août, n'était guère avancée au 2 novembre. Rohan, qui était aux champs avec une armée, avait fait entrer un secours. Il fallut lever le siége. On voulut se dédommager sur la petite place de Monheurt, au bord de la Garonne. Le connétable y prit une fièvre qui l'emporta (14 décembre 1621). « Cet homme si grand, si puissant, dit un contemporain, se trouva tellement abandonné dans sa maladie, que, pendant deux jours qu'il fut à l'agonie, à peine y avait-il un de ses gens qui voulût demeurer dans sa chambre. Et quand on porta son corps pour être enterré à son château de Luynes, au lieu de prêtres qui priassent pour lui, je vis deux de ses valets jouer au piquet pendant qu'ils faisaient repaître leurs chevaux. »

« Il ne fut guère plaint du roi, » dit Bassompierre. Louis montrait déjà ce caractère timide qui lui rendait un maître nécessaire, et cet esprit de révolte qui l'empêchait de supporter doucement le joug qu'il s'était lui-même donné par raison ou par goût. Au mois de mars 1622, le jeune roi, que dirigeait maintenant le prince de Condé, commença une nouvelle campagne contre les réformés. Il battit le duc de Soubise dans l'île de Ré, en Poitou, lui tua 1500 hommes, prit Royan à l'embouchure de la Gironde, puis Négrepelisse. Cette petite ville, située à 12 kilomètres de Montauban, avait entrepris, avec une faible garnison et des fortifications plus faibles encore, de résister à l'armée royale. On l'enleva d'assaut le 10 juin, et afin de châtier d'une façon exemplaire l'insolence d'une place qui n'avait pas qualité pour soutenir un siége, et où l'année précédente la garnison royale avait été égorgée, on permit tout aux soldats. Les habitants furent passés au fil de l'épée, à l'exception des femmes, « dont quelques-unes furent forcées, dit lestement Bassompierre, les autres se laissèrent faire de leur bon gré. » Négrepelisse fut brûlée, comme Tonneins l'avait été quelques jours auparavant. On permit à la garnison de sortir un bâton blanc à la main. Mais dix bourgeois furent pendus, et avec eux leur ministre qui avait été autrefois cordelier. La guerre avait pris, comme on voit, un caractère de sévérité qu'elle n'avait pas eu dans l'autre campagne. Le duc de Rohan profita d'un moment de lassitude, pendant le siége de Montpellier, pour

obtenir une paix qui renouvelait l'édit de Nantes, mais qui interdisait les assemblées politiques, et ne laissait aux réformés d'autres places fortes que Montauban et la Rochelle (octobre 1622). Rohan pour son compte reçut le duché de Valois. On payait encore la sédition.

De Luynes avait laissé le royaume dans un état de faiblesse et de désordre qui rappelle les plus mauvais jours de notre histoire : l'autorité royale humiliée par des révoltes continuelles, la noblesse dictant des lois au souverain et maîtresse des provinces par les gouvernements dont elle disposait ; les calvinistes prêts à se séparer du reste de la nation ; la vieille politique de François Ier et de Henri IV abandonnée au dehors ; le royaume sans alliances et sans considération ; enfin la maison d'Autriche inaugurant la guerre de Trente ans par une suite de victoires, et paraissant préluder par la ruine du protestantisme allemand à l'asservissement de l'Europe. Il était temps que Richelieu arrivât.

Convoi du duc de Luynes (décembre 1621). (Page 31, col. 2.)





CHAPITRE LIV.

MINISTÈRE DE RICHELIEU.

§. RICHELIEU ; AFFAIRE DE LA VALTELINE ; MARIAGE D'HENRIETTE-MARIE AVEC LE ROI D'ANGLETERRE ; BUCKINGHAM ET ANNE D'AUTRICHE.

Le cardinal de Richelieu.

Armand-Jean du Plessis de Richelieu naquit le 5 septembre 1585 à Paris, ou, suivant d'autres, au château de Richelieu, en Poitou, d'une famille de cette province, que les uns disent ancienne, que les autres font toute récente et d'assez basse extraction. « Il avait été d'abord destiné aux armes; mais un de ses frères qui était pourvu de l'évêché de Luçon, s'étant fait chartreux, il dut prendre la soutane pour ne pas laisser échapper cet évêché qui était dans sa famille. Henri IV l'y nomma et fit négocier l'affaire par son ambassadeur à Rome. Richelieu n'avait que vingt ans et quelques mois : il fallut bien des instances pour obtenir les bulles; lui-même alla en personne à Rome, et y fut sacré le 17 avril 1607. A son retour nous le trouvons dans son diocèse, qui depuis longtemps n'avait point vu d'évêque; car le frère de Richelieu n'avait point résidé et n'avait pas même été sacré, et le prédécesseur n'avait pas résidé davantage. Le jeune évêque, arrivant dans un pays rempli de protestants et où il y avait bien des discordes, prend au sérieux ses fonctions épiscopales, s'informe de ses droits, s'acquitte de ses devoirs. La ville de Luçon n'était guère qu'un bourg, dont les habitants pauvres étaient accablés de taxes: il écrivit pour obtenir qu'ils en soient un peu déchargés. Ce n'est pas qu'on sente beaucoup dans ces premières lettres de Richelieu les entrailles d'un pasteur, mais il y paraît un esprit d'ordre et d'équité qui veut qu'autour de lui il y ait justice et proportion. Il n'a pas craint quelque part de comparer crûment la charge des peuples à celle des bêtes de somme qui doit être proportionnée à leurs forces : « Il en est de même, ajoute-t-il, des subsides à l'égard des peuples ; s'ils n'étaient modérés lors même qu'ils seraient utiles au public, ils ne laisseraient pas d'être injustes. » Cet homme puissant qui tiendra la France à ses pieds et fera trembler l'Europe, commence lui-même par être bien pauvre et à la gêne. Il écrivait de Luçon : « Je suis extrêmement mal logé, car je n'ai aucun lieu où je puisse faire du feu à cause de la fumée. Je vous puis assurer que j'ai le plus vilain évêché de France, le plus crotté et le plus désagréable, mais je vous laisse à penser quel est l'évêque. Il n'y a ici aucun lieu pour se promener, ni jardin, ni allée, ni quoi que ce soit, de façon que j'ai ma maison pour prison. » Son premier acte politique proprement dit fut la harangue qu'il eut l'occasion de prononcer le 23 février 1615, lors de la clôture des états généraux et en présentant les cahiers de son ordre. Il fut choisi pour orateur et s'en acquitta avec honneur et applaudissement. Un ton de haute autorité et de raison s'y fait sentir en quelques endroits à travers la pompe. Il connaissait personnellement la reine Marie de Médicis, et s'était insinuée déjà dans sa confiance. C'est vers ce temps qu'il vit le maréchal d'Ancre : « Je lui gagnai le cœur, dit-il, et il fit quelque estime de moi dès la première fois qu'il m'aboucha. Il dit à quelques-uns de ses familiers qu'il avait un jeune homme en main capable de faire leçon à *tutti barboni*. L'estime dura toujours, mais sa bienveillance diminua entièrement, premièrement parce qu'il me trouva avec des contradictions qu'il n'attendait pas ; secondement, parce qu'il remarquait que la confiance de la reine penchait toute de mon côté. »

« Bien que le premier ministère de Richelieu ait été assez obscur, et que, séparé du second, si glorieux, par un intervalle de sept ans, il n'ait duré que cinq mois (31 octobre 1616, 24 avail 1617), on y découvre déjà, à y regarder de près, les traits distincts de sa politique, l'application vigoureuse de ses principes aux mêmes maux qu'il guérira plus tard et l'efficacité commençante des mêmes remèdes qui étaient sur le point d'opérer quand l'assassinat du maréchal d'Ancre vint tout rompre et tout remettre en suspens. La haute fortune de Richelieu dut s'y prendre à deux fois avant de réussir : « Il y a des temps, dit-il énergiquement, « où la fortune commence et ne peut achever son ou- « vrage. » Tombé de ce premier ministère, il accompagne la reine Marie de Médicis dans son exil à Blois (mai 1617); bientôt sa présence en cette petite cour porte ombrage à Luynes : la calomnie l'implique dans des intrigues, d'où son bon sens suffisait à le tenir écarté. Il demande lui-même au roi de se retirer en son diocèse : on le prend au mot, et, pendant quelque temps, on le voit, dans son prieuré de Coussay, près de Mirebeau, faisant l'évêque ou même le solitaire, « réduit en un petit ermitage, » et résolu en apparence « à couler doucement le temps parmi ses livres et ses voisins. » C'est dans cet intervalle qu'il compose un livre de controverse contre les protestants, et il semble uniquement occupé des devoirs de sa charge. Cependant, on ne le laisse pas longtemps tranquille dans sa retraite : il est encore trop voisin de la reine ; il sent que la calomnie le travaille en cour, et lui-même il est le premier à provoquer une espèce d'exil : il demande qu'on lui prescrive pour demeure tel autre lieu où il pourra vivre sans calomnie, de même qu'il est sans faute et sans reproche. Là-dessus, il reçoit l'ordre d'aller à Avignon (avril 1618) ; il y reste près d'un an à l'écart. Sur ces entrefaites, la reine s'est évadée la nuit du château de Blois (février 1619); elle s'est réfugiée auprès du duc d'Épernon, et Luynes, qui gouverne, craint qu'en obéissant à l'influence de ce vieux seigneur et aux brouillons dont elle va être entourée, elle ne devienne un grave danger. C'est alors que les amis actifs de Richelieu, le P. Joseph, Bouthillier, se remuent et font songer à lui comme au négociateur le plus propre pour ramener et adoucir l'esprit de la reine, à laquelle il n'avait cessé d'être agréable. Richelieu reparaît dans ce rôle délicat, et comme agent à demi avoué. Il part d'Avignon ; il est arrêté en chemin par de trop zélés serviteurs du roi, qui le croient encore en disgrâce et qui ont hâte ensuite de s'excuser. Il arrive à Angoulême le mercredi de la semaine sainte (27 mars 1619), et là où il pensait toucher au port, « c'est où il trouve plus de tempête. » Il est reçu de mauvais œil par tous les autres conseillers, qui redoutent son influence de modération et de bon conseil. La reine dissimule ; elle et lui s'entendent. Il nous fait, dans ses *Mémoires*, assister aux tracasseries de cette petite cour; il y devient vite l'homme nécessaire, et conclut le traité qui réconcilie la mère avec le fils (30 avril). Le traité conclu, il prépare l'entrevue qui doit sceller la réconciliation et qui eut lieu à Cousières, près de Tours. Les favoris, les Luynes, sont là qui ont l'œil à tout et qui surveillent entre le roi et sa mère l'élan de la nature. Richelieu pourtant est parvenu à ses fins, il a rempli sa mission, et, à partir de ce jour-là, le roi, pour le payer de ses bons services, demande pour lui à Rome le chapeau de cardinal, qui ne viendra que trois ans plus tard.

C'est ainsi qu'au moment où elle semblait tout à fait ruinée, la fortune de Richelieu se répare et qu'elle va insensiblement monter et grandir sans plus s'arrêter.

« Cependant, les années qui suivent le laissent encore dans une situation secondaire et où il a besoin de toute son insinuation, de sa souplesse et de sa patience. Luynes à la cour triomphe, et il règne sur tout le royaume. Richelieu reste attaché à la reine mère dans son gouvernement d'Anjou ; il est le surintendant de sa maison, et proprement le ministre de ce demi-exil et de cette disgrâce ; car, malgré l'entrevue et l'embrassement de Cousières, les mauvaises passions s'interposent et travaillent à semer des divisions nouvelles entre le fils et la mère. On fait sortir de prison la prince de Condé, qu'elle n'avait fait arrêter que dans l'intérêt du roi, et ce prince du sang devient pour elle un ennemi actif qui va servir les mauvaises intentions de Luynes. Richelieu serait fort d'avis que la reine pour déjouer ces intrigues, allât droit à la cour, qu'elle fît parler la nature dans le cœur du roi, et mît hardiment au néant la malveillance. Mais d'autres conseillers de la reine sont d'un avis contraire, qu'ils appuient de raisons assez plausibles ; de peur de perdre la confiance de sa maîtresse, Richelieu, par prudence, se voit obligé de se ranger à leur avis, et, à l'imitation des sages pilotes, de céder à la tempête. N'y ayant point de conseil si judicieux, pense-t-il, qui ne puisse avoir une mauvaise issue, on est souvent obligé de suivre les opinions qu'on approuve le moins.... » Après la mort de Luynes, Richelieu n'entre pas encore au ministère ; les ministres qui sont en cour le redoutent, lui sachant tant de lumières et de force de jugement ; ils retardent le plus qu'ils peuvent le moment où le roi prendra de lui quelque connaissance particulière, de peur de le voir aussitôt à la tête des affaires. « J'ai eu ce malheur, dit-il, que ceux qui ont pu beaucoup dans l'État m'en ont toujours voulu, non pour aucun mal que je leur eusse fait, mais pour le bien qu'on croyait être en moi. » Ils ont beau faire, ils ont beau s'opposer à la destinée, et s'enfoncer chaque jour dans leurs dilapidations et dans leurs fautes, le moment approche, il est venu ; Richelieu désormais est inévitable. » (Sainte-Beuve.)

Après la mort du duc de Luynes, Marie de Médicis s'était réconciliée avec son fils, et elle avait obtenu le chapeau de cardinal pour son conseiller habituel, l'évêque de Luçon. Au commencement de 1624, elle le fit entrer au conseil. Au bout de quelques mois, Richelieu avait dominé ou renouvelé le ministère, expulsé un nouveau favori, subjugué Louis XIII par l'ascendant d'un génie supérieur, et dessiné la politique qui devait illustrer un règne si tristement commencé.

Il a expliqué lui-même tout le plan de cette politique : « Lorsque Votre Majesté, disait-il à Louis XIII, se résolut de me donner en même temps entrée en ses conseils et grande part en sa confiance, je puis dire en vérité que les huguenots partageaient l'État avec elle, que les grands se conduisaient comme s'ils n'eussent pas été ses sujets, et les plus puissants gouverneurs des provinces comme s'ils eussent été souverains en leurs charges. Je puis dire encore que les alliances étrangères étaient méprisées.... Je promis à Votre Majesté d'employer toute mon industrie et toute l'autorité qu'il lui plaisait me donner pour relever son nom dans les nations étrangères au point où il devait être. » Il mit au service de cette politique un esprit vaste et fin qui embrassait l'ensemble et voyait les détails, une activité que rien ne lassait, et une volonté de fer. On lui prête ces paroles sinistres : « Je réfléchis longtemps avant de prendre une décision, mais lorsque j'ai pris mon parti je vais droit à mon but, je fauche tout et je couvre tout de ma robe rouge. » (Monchals, archevêque de Toulouse.)

Richelieu voulut d'abord poursuivre ces trois buts à la fois. A peine entré au conseil, il fournit en secret de l'argent à Mansfeld, qui seul alors tenait tête en Allemagne à la maison d'Autriche, et poussa vivement l'affaire de la Valteline. Au premier abord, rien ne semblait plus étranger à la France que ce qui se passait dans cette vallée reculée des Alpes. Mais ce petit pays offrait le long de l'Adda une route commode aux troupes que la branche aînée ou espagnole de la maison d'Autriche envoyait de Milan en Allemagne à la branche cadette ou autrichienne en Italie. La Valteline était donc le lien qui unissait les deux monarchies, et permettait à chacune de verser ses forces dans l'autre. Ce lien, Richelieu voulait le couper. En outre, maintenant que la Savoie, alliée de l'Espagne, nous fermait tous les passages des Alpes, ce n'était plus que par la Valteline que nous pouvions communiquer avec Venise et faire descendre vers l'Italie indépendante les bataillons suisses qu'il nous était permis de solder dans les cantons. Les habitants de la Valteline, Italiens de langage et catholiques, vivaient sous la domination des Grisons qui étaient protestants et parlaient allemand. De là une haine violente entre les deux peuples. Le 19 juillet 1620, les Valtelins s'étaient révoltés ; ils avaient massacré les réformés réfugiés chez eux et tous les Grisons qu'ils avaient pu atteindre, ensuite ils avaient appelé les Espagnols, et à l'aide de troupes accourues en toute hâte de Milan, ils avaient repoussé les Grisons et les Suisses leurs alliés. Pressés par les réclamations de la France, les Espagnols se décidèrent en 1623 à remettre les quatre forteresses de la Valteline au pape comme à une puissance neutre ; mais on ne tarda pas à s'apercevoir qu'avec Urbain VIII le passage de la vallée leur était aussi assuré que s'ils l'eussent occupée eux-mêmes ; aussi, peu de jours après son entrée au conseil, Richelieu écrivit à l'ambassadeur de France à Rome : « Le roi ne veut plus être amusé : il a changé de ministère, et le ministère de maxime. On enverra une armée dans la Valteline, qui rendra le pape moins incertain et les Espagnols plus traitables. » En même temps il faisait partir pour la Suisse le marquis de Cœuvres, à la fois comme ambassadeur et comme général, avec mission de chasser les garnisons pontificales et de rendre la Valteline aux Grisons. Ces ordres furent ponctuellement exécutés en novembre 1624 par une armée de moins de 10 000 hommes, dont le tiers seulement était français. La cour de Madrid subit en silence cet affront qui prouvait sa faiblesse, et elle accepta, le 5 mars 1626, par le traité de Monçon, les faits accomplis. La Valteline restait définitivement aux trois ligues grises.

Cette même année 1624, Richelieu faisait décider que l'on fournirait aux Provinces-Unies des soldats et de l'argent pour les mettre à même d'entretenir la guerre reprise contre les Espagnols, à l'expiration de la trêve des douze années ; et tout cardinal qu'il était, il négociait le mariage de la troisième sœur du roi, Hen-



Emblèmes des cérémonies du mariage de Charles, prince de Galles, avec Henriette-Marie, troisième sœur de Louis XIII, faites à Notre-Dame de Paris, par le cardinal de la Rochefoucauld, le 11 mai 1625.

riette-Marie, avec un prince protestant, Charles, fils de Jacques Ier, roi d'Angleterre. C'était donc toute la politique de Henri IV qui renaissait, ses alliances qui étaient renouées et son grand dessein qui allait être repris.

Les articles du contrat pour le mariage de Madame Henriette avaient été signés le 10 novembre 1624, mais le 6 avril 1625 le roi d'Angleterre mourait sans avoir vu célébrer cette union, parce que le pape s'obstinait à refuser la dispense reclamée par la cour de France. Le cardinal fit déclarer fermement au pontife que « cette difficulté n'empêcherait pas le mariage, » et la dispense fut aussitôt délivrée.

Le mariage fut célébré par procuration le 11 mai 1625. « L'église Notre-Dame et la salle de l'archevêché, ra-



Soumission des Grisons. (Estampe allégorique du temps.)

conte *le Mercure francais*, furent tendues des plus riches tapisseries royales d'or, d'argent et de soie qui se pussent voir; dans le chœur étaient celles des Actes des Apôtres, et dans la nef les triomphes et les victoires de Scipion sur les Carthaginois. De l'archevêché sortait une galerie à huit pieds haut de terre, soutenue de plusieurs piliers, laquelle conduisait à un théâtre dressé devant le grand portail de l'église et où devaient se faire les épousailles. Cette galerie était couverte par le haut de satin violet tout parsemé de fleurs de lis d'or, et par le bas d'une belle toile de lin cirée. Depuis le théâtre, tout au long et au milieu de la nef, était une autre galerie en pente jusqu'au premier pas de l'entrée du chœur, et au milieu du chœur était un grand

parterre relevé de trois degrés, et le dais royal au-dessus, semé de fleurs de lis d'or.... MM. le président du parlement et les conseillers avec leurs robes d'écarlate s'acheminèrent en l'église Notre-Dame pour assister à cette cérémonie, comme aussi les autres cours souveraines, M. le prévôt des marchands et les échevins, lesquels prirent tous leurs places selon qu'il se pratique en de telles cérémonies.... Puis fut conduit à la salle de l'archevêché, sur le théâtre dressé pour le mariage M. le duc de Chevreuse, vêtu d'un habit de drap noir tout coupé et doublé de toile d'or, avec une toque aussi de velours noir orné d'une enseigne de diamants, une écharpe toute couverte de roses de diamants, un capot tout brodé d'or et orné de pierreries. Et MM. les comtes de Carlisle et de Holland, ambassadeurs extraordinaires, tous deux couverts de toile d'argent battu, avec la toque, marchaient aux deux côtés dudit sieur duc de Chevreuse. Un quart d'heure après, le roi s'y achemina en cet ordre. » Le journal énumère et décrit avec détail le cortége du roi, « lequel, avec un habit en broderie d'or et d'argent, tenait à sa main droite Madame sa sœur, reine de la Grande-Bretagne, et Monsieur, frère du roi, la tenait de la main gauche aussi superbement vêtu. Ladite reine de la Grande-Bretagne avait sa couronne sur sa tête.... Cette troupe royale étant arrivée sur le théâtre préparé pour faire le mariage, le roi et Monsieur son frère mirent la reine de la Grande-Bretagne, leur sœur, entre les mains de M. le duc de Chevreuse, et alors le cardinal de la Rochefoucauld les épousa selon les cérémonies ordinaire de l'Église, lesquelles parachevées, on entra en même ordre que dessus dans l'église Notre-Dame, excepté que M. le duc de Chevreuse et MM. les deux ambassadeurs du roi de la Grande-Bretagne marchaient devant le roi. Étant tous arrivés à la porte du chœur, lesdits sieurs duc de Chevreuse et ambassadeurs firent de grandes révérences au roi et aux reines, puis s'en allèrent à l'archevêché durant que l'on disait la messe, » à laquelle le représentant d'un roi protestant et ses ambassadeurs ne devaient pas assister. « La messe parachevée, lesdits sieurs duc de Chevreuse et ambassadeurs extraordinaires se rendirent à la porte du chœur pour reprendre leur rang au retour que feraient Leurs Majestés de l'église à l'archevêché,... en la salle duquel se fit le festin royal en aussi grande magnificence qu'il se peut dire, cependant que les feux de joie se faisaient par tout Paris en signe de la réjouissance de ce mariage, et que les coups de canon et de boîtes faisaient un tel bruit qu'il semblait que la terre et le ciel se voulaient joindre ensemble. »

« Le favori du roi d'Angleterre, le duc de Buckingham, reçut mission d'aller chercher la nouvelle reine. Il arriva à Paris le 24 mai 1625, étalant sur sa personne et dans son cortége une magnificence qui dépassait toutes celles que jusque-là il avait lui-même déployées. Il apportait dans sa garde-robe vingt-sept costumes divers, dont l'un était, dit-on, couvert de diamants valant 80 000 livres sterling. Huit grands seigneurs et vingt-quatre chevaliers l'accompagnaient, suivis chacun de six ou sept pages et d'autant de valets. Vingt gentilshommes et douze pages, ayant chacun trois riches costumes, lui étaient spécialement attachés. Sa suite comprenait en tout six ou sept cents personnes. Il alla se loger chez le duc de Chevreuse, « l'hôtel le plus richement meublé qui soit à présent en France, » dit *le Mercure français*, et grâce à l'intimité de son confident, lord Holland, avec la duchesse de Chevreuse, Buckingham trouva là de bien autres séductions que celles du luxe et de la richesse.

« Pendant les huit jours qu'il passa à Paris, le deuil imposé par la mort de Jacques Ier diminua le nombre et la splendeur des fêtes; on avait compté sur un grand ballet où les deux jeunes reines, Anne d'Autriche et Henriette-Marie, devaient danser; il fallut y renoncer. Le cardinal de Richelieu donna un festin dont la magnificence fut vantée. Les réunions de la cour étaient fréquentes et brillantes, mais un peu oisives et vides; Anne d'Autriche et Buckingham s'y voyaient dans tout leur éclat, et le loisir ne leur manquait pas pour s'entretenir. Ils étaient l'une dans la fleur, l'autre encore dans la force de la jeunesse; Anne avait vingt-trois ans et Buckingham trente-trois. La beauté de Buckingham et les succès qu'elle lui avait valus étaient célèbres en Europe; il avait dans sa personne, dans les aventures de sa vie, dans ses façons d'agir, les mérites et les agréments extérieurs qui saisissent l'imagination des femmes. On parlait beaucoup de sa générosité et du laisser aller magnifique qu'il y portait; quand il se promenait dans les salons du Louvre ou de l'hôtel de Chevreuse revêtu de tel ou tel de ses riches costumes, il ne faisait nulle attention aux diamants qui s'en détachaient; et comme un jour on lui en rapporta un d'une grande valeur: « La fortune, dit-il, m'est toujours fidèle, ici comme dans mon pays, et même par la main des pages. » Il plut bientôt à la reine, dont il se montrait préoccupé avec une indiscrétion élégante. Déjà, deux ans auparavant, quand il avait traversé Paris avec le prince Charles, c'était surtout Anne d'Autriche dont la beauté les avait frappés l'un et l'autre. Elle était coquette « au souverain degré, » dit le cardinal de Retz, et « ne comprenait pas, dit Mme de Motteville, que la belle conversation, qui s'appelle ordinairement l'honnête galanterie, où on ne prend aucun engagement particulier, pût jamais être blâmable. » Elle avait pour intime confidente la duchesse de Chevreuse, passionnément éprise de lord Holland, le client favori de Buckingham, et charmée de servir le patron de son amant en attirant la reine dans une pareille passion. Personne ne prend plaisir et n'excelle à séduire comme une femme séduite elle-même. « Par les conseils de la duchesse de Chevreuse, ajoute Mme de Motteville, la reine ne put éviter, malgré la pureté de son âme, de se plaire aux agréments de cette passion, dont elle recevait en elle-même quelque légère complaisance qui flattait plus sa gloire qu'elle ne choquait sa vertu. »

« Le 2 juin, la nouvelle reine Henriette-Marie quitta Paris et s'achemina vers l'Angleterre. Le duc de Buckingham, les comtes de Carlisle et de Holland, le duc et la duchesse de Chevreuse étaient chargés de la conduire et de la remettre au roi son mari. Marie de Médicis, Anne d'Autriche et une grande partie de la cour l'accompagnèrent jusqu'à Amiens. Louis XIII, indisposé, s'arrêta à Compiègne. Dans Amiens, il n'y avait point de maison où les trois reines se pussent établir ensemble; elles furent logées séparément, et pendant huit jours qu'elles passèrent à Amiens, les réunions, les promenades, les fêtes municipales, les hommages de la noblesse des environs se succédèrent sans relâche. La reine mère n'y put prendre part; elle restait confinée chez elle par un rhume violent. La maison qu'oc-

cupait Anne d'Autriche avait un grand jardin bien planté le long de la Somme; un soir que sa petite cour était réunie auprès d'elle, elle eut assez tard envie de s'y promener; la promenade se prolongea; Buckingham conduisait la reine; lord Holland et Mme de Chevreuse les suivaient; l'écuyer de la reine, M. de Putange, se tenait à quelque distance. Les deux groupes se livraient à une tendre conversation; dans une allée tournante et sombre Anne d'Autriche et Buckingham se trouvèrent seuls; ses succès, faciles ou contestés, avaient inspiré à Buckingham cette fatuité qui croit tout possible, et peut, dans sa présomption, se porter à de grossières entreprises. Tout à coup la reine cria, Putange accourut, Buckingham s'évada, et la reine et sa suite rentrèrent silencieusement dans la maison.

« Deux ou trois jours après, le 16 juin, Henriette-Marie et sa suite partirent d'Amiens pour aller s'embarquer à Boulogne. Marie de Médicis et Anne d'Autriche accompagnèrent la reine d'Angleterre jusque hors des portes de la ville. Au moment de la séparation, Buckingham vint à la portière du carrosse prendre congé de la reine de France, qui avait auprès d'elle la princesse de Conti. « Il se cacha du rideau, dit Mme de Motteville, comme pour lui dire quelques mots, et beaucoup plus pour essuyer les larmes qui lui tombèrent des yeux dans cet instant. La princesse de Conti, qui ralliait de bonne grâce, dit sur ce sujet, en parlant de la reine, qu'elle pouvait répondre au roi de sa vertu, mais qu'elle n'en ferait pas autant de sa cruauté, et qu'elle soupçonnait ses yeux d'avoir regardé cet amant avec quelque pitié. »

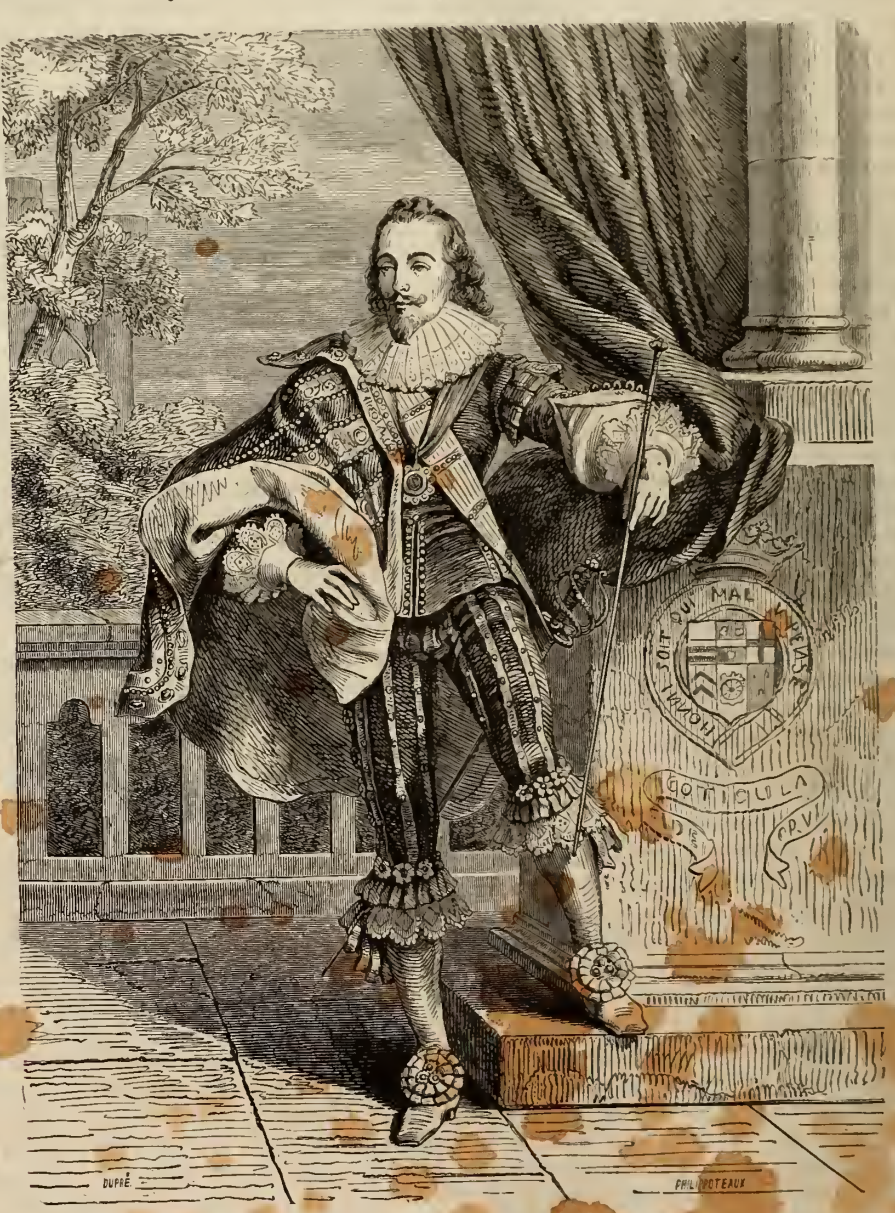
« Buckingham ne voulut pas en rester à cet adieu en plein air : les vents contraires retinrent plusieurs jours Henriette-Marie et sa suite à Boulogne; l'indisposition de Marie de Médicis la fit rester pendant ce temps à Amiens, et Anne d'Autriche avec elle. L'un des serviteurs de la reine Anne, Pierre de Laporte, avait sa confiance. « Comme la reine, dit-il, avait beaucoup d'amitié pour Mme de Chevreuse, elle avait bien de l'impatience d'avoir de ses nouvelles et surtout du sujet de leur retardement; la reine, tant pour cela que pour mander à Mme de Chevreuse ce qui se passait à Amiens et ce que l'on disait de l'aventure du jardin, m'envoya en poste à Boulogne, où j'allai et revins continuellement tant que la reine d'Angleterre y séjourna. Je portais des lettres à Mme de Chevreuse et j'en rapportais des réponses qui paraissaient être de grande conséquence, parceque la reine avait commandé à M. le duc de Chaulnes de faire tenir les portes de la ville ouvertes à toutes les heures de la nuit, afin que rien ne me retardât. » Il est bien probable que l'impatience de la reine avait les nouvelles de Buckingham pour objet. Pour lui, il ne se contenta point de ce que Mme de Chevreuse pouvait écrire de lui et en son nom; sous le prétexte d'informations importantes qui lui arrivaient d'Angleterre et qu'il devait transmettre à la cour de France, il partit de Boulogne avec son confident, lord Holland, et retourna à Amiens; fort inattendu d'Anne d'Autriche, selon Laporte, qui raconte qu'en apprenant son arrivée « elle fut surprise et dit à M. de Nogent-Bautrie, qui était dans sa chambre : « Encore revenus, Nogent! Je pensais que nous en étions délivrés. » Le récit de Mme de Motteville, plus vraisemblable en soi et qu'elle tenait d'Anne d'Autriche elle-même, est tout autre que celui de Laporte. « La reine, dit-elle, savait par des lettres de la duchesse de Chevreuse, qui accompagnait la reine d'Angleterre, que le duc de Buckingham était arrivé. Elle en parla devant Nogent en riant et ne s'étonna point quand elle le vit; mais elle fut surprise de ce que tout librement il vint se mettre à genoux devant son lit (où elle se tenait en ce moment, s'étant fait saigner ce jour-là), baisant son drap avec des transports si extraordinaires qu'il était aisé de voir que sa passion était violente et de celles qui ne laissent aucun usage de raison à ceux qui en sont touchés. La reine m'a fait l'honneur de me dire qu'elle en fut embarrassée, et cet embarras, mêlé de quelque dépit, fut cause qu'elle demeura longtemps sans lui parler. La comtesse de Lannoy, alors sa dame d'honneur, sage, vertueuse et âgée, qui était au chevet de son lit, ne voulant point souffrir que ce duc demeurât en cet état, lui dit avec beaucoup de sévérité que ce n'était point la coutume en France, et voulut le faire lever; mais lui, sans s'étonner, combattit contre la vieille dame, disant qu'il n'était pas Français et qu'il n'était pas obligé d'observer toutes les lois de l'État. Puis s'adressant à la reine, il lui dit tout haut les choses du monde les plus tendres; mais elle ne lui répondit que par des plaintes de sa hardiesse, et, sans peut-être être trop en colère, elle lui ordonna sévèrement de se lever et de sortir. Il le fit, et, après l'avoir vue encore le lendemain en présence de toute la cour, il partit, bien résolu de revenir en France le plus tôt qu'il lui serait possible. »

« Il n'y revint jamais. La scène dans le jardin à Amiens, son retour inopiné dans cette ville et l'explosion de sa passion auprès du lit de la reine, tant de démarches et de paroles téméraires firent grand bruit à la cour; Louis XIII en conçut une jalouse colère; la reine mère lui écrivit : « Votre femme fait galanterie avec M. de Montmorency, avec le duc de Buckingham, avec celui-ci, avec celui-là. » Le cardinal de Richelieu accueillit ou partagea la colère du roi; il avait lui-même, à en croire quelques témoignages, tenté de plaire à Anne d'Autriche, et fut jaloux de Buckingham pour son propre compte. Il avait en ce genre de grandes faiblesses, mais elles tenaient en lui peu de place à côté de sa politique, et si, après le mariage d'Henriette-Marie, Buckingham lui eût encore paru un allié important et capable, il l'eût, à coup sûr, ménagé; mais depuis qu'il l'avait vu de près, il n'en faisait nul cas.

« Quant à Anne d'Autriche, on a savamment discuté la question de savoir si elle avait partagé la passion de Buckingham et à quel point elle s'y était laissé entraîner. On eût mieux fait peut-être de s'en tenir sur ce point à la remarque de Chamfort : « En pareille affaire, la moitié de ce qu'on dit n'est pas vrai, et on ne sait pas la moitié de ce qui est vrai. » Mais puisque cette aventure galante est devenue un petit problème historique, j'en dirai aussi mon avis. Anne d'Autriche eut certainement du goût, et un goût très-vif, pour Buckingham. « Elle avouait elle-même, dit Mme de Motteville, que, si une honnête femme avait pu aimer un autre que son mari, celui-là aurait été le seul qui aurait pu lui plaire. » Et Mme de Chevreuse, qui avait pénétré si avant dans ses confidences d'action et de conversation, disait d'une part « qu'elle avait eu toutes les peines du monde à faire prendre à la reine quelque goût à la gloire d'être aimée, » et d'autre que « Buckingham était le seul homme que la reine eût aimé

avec passion. » Cette passion devint, même à la cour d'Anne d'Autriche, un sujet de souvenir avoué et presque de plaisanterie familière. Quand le cardinal de Richelieu présenta pour la première fois Mazarin à la reine : « Vous l'aimerez, madame, lui dit-il, il a de l'air de Buckingham. » Et encore bien des années plus tard, après la mort de Louis XIII et de Richelieu, quand Anne d'Autriche régente habitait Rueil, « elle vit un jour, dans une allée du jardin, Voiture, qui rêvait en se promenant. Elle lui demanda à quoi il pensait. Voiture, sans beaucoup songer, fit, pour répondre à la reine, ces vers plaisants et hardis :

Je pensais que la destinée,
Après tant d'injustes malheurs,
Vous a justement couronnée
De gloire, d'éclat et d'honneurs,
Mais que vous étiez plus heureuse
Lorsque vous étiez autrefois,



Le duc de Buckingham.

Je ne veux pas dire amoureuse ;
La rime le veut toutefois,
. . . .
. . . .
Je pensais (car nous autres poëtes
Nous pensons extravagamment)
Ce que, dans l'humeur où vous êtes,
Vous feriez si, dans ce moment,
Vous avisiez en cette place
Venir le duc de Buckingham,
Et lequel serait en disgrâce
De lui ou du père Vincent.

Le P. Vincent était le confesseur de la reine. « Elle ne s'offensa point de cette raillerie, ajoute Mme de Motteville. Elle a trouvé les vers si jolis qu'elle les a tenus longtemps dans son cabinet. Elle m'a fait l'honneur de me les donner depuis, et, par les choses que j'ai déjà dites de sa vie, il est aisé de les entendre. »

« Un souvenir si long, rappelé et accueilli avec tant de liberté, prouve à la fois que le sentiment d'Anne d'Autriche pour Buckingham avait été très-vif, et qu'il n'avait laissé, dans l'esprit de la reine et de ses alentours, point de fâcheux embarras. » (M. Guizot.)

§ 2. PREMIÈRE GUERRE DE RICHELIEU CONTRE LES RÉFORMÉS ; ABAISSEMENT DES GRANDS; EXÉCUTION DE CHALAIS ET DE BOUTEVILLE.

Toutes ces alliances, contractées jusqu'à présent par Richelieu, étaient protestantes. Le mariage même d'Henriette-Marie était une défaite pour l'Espagne, qui avait cherché à le prévenir en plaçant une infante sur le trône d'Angleterre. L'Espagne était donc mécontente, irritée : elle se sentait menacée et n'avait guère de soldats, mais elle avait encore de l'or. Quelque argent répandu à propos parmi les réformés de France amena une nouvelle prise d'armes. Richelieu comprit qu'il n'était pas possible de mener de front toutes les grandes affaires qu'il avait en tête ; il ajourna les moins pres-



Arrestation du duc de Vendôme (1626). (Page 45, col. 1.)

sées et s'occupa des protestants. Les deux frères Rohan et Soubise, qui n'avaient pu prévoir que l'affaire de la Valteline et le mariage anglais seraient menés aussi promptement, croyaient le moment favorable pour faire recouvrer à leur parti ses assemblées politiques, ses villes de sûreté, son organisation militaire, et tous les avantages qu'il avait perdus par la pacification de Montpellier. Celle-ci, du reste, n'était pas observée par le gouvernement sur plus d'un point avantageux aux réformés. Ainsi, la Rochelle restait investie par des forts que les troupes royales, aux termes de la convention, auraient dû démolir et qu'elles gardaient. Le duc de Soubise, pour débloquer cette ville, se saisit, au commencement de janvier 1625, de

l'île de Ré, puis, le 17, captura, à la vue du duc de Vendôme, gouverneur de Bretagne, toute la flotte royale dans le port de Blavet ou port Louis. Le 1er mai, onze jours avant le mariage d'Henriette-Marie qui lui ôtait l'appui des Anglais, Rohan prenait aussi les armes en Languedoc; mais peu de protestants le suivirent, et tout se borna de ce côté à d'affreux ravages autour de Montauban et de Castres. Richelieu, surpris par cette révolte, qu'il n'était pas préparé à combattre, fut obligé de demander des vaisseaux à deux États protestants, l'Angleterre et la Hollande; et il eut l'adresse de les obtenir, en promettant de son côté l'appui de la France contre la maison d'Autriche. Son amiral, le duc de Montmorency, eut quelques succès sur le côtes de l'Aunis et du Poitou, et Soubise se réfugia en Angleterre avec les débris de sa flotte. Richelieu offrit alors la paix aux rebelles, pour préparer à loisir les moyens de les écraser plus tard, et il laissa les courtisans le



Gaston d'Orléans.

dénoncer à la France catholique comme « le pape des huguenots et le patriarche des athées. » La nouvelle paix ne changea rien à l'état où les protestants se trouvaient au commencement de la guerre, sauf qu'elle était faite sous la garantie du roi d'Angleterre, et qu'on leur permettait de conserver les fortifications qu'ils avaient ajoutées à la Rochelle.

Richelieu voulait que la royauté fût, à l'intérieur, une suprême magistrature d'ordre public, n'ayant, comme il le dit de lui-même, au lit de mort, ni affection, ni haine pour personne, mais justice sévère pour tous. Sa lutte contre la noblesse, commencée dès les premiers jours de son ministère, se continua jusqu'à sa mort. Des intrigues, des conspirations, des révoltes mirent sans cesse en péril sa vie, son autorité, celle du roi et le repos de la France. Il les réprima avec une sévérité impitoyable : « C'est chose inique, disait-il au roi, que de vouloir donner exemple par la punition

des petits, qui sont arbres qui ne portent point d'ombre ; et ainsi qu'il faut bien traiter les grands faisant bien, c'est eux aussi qu'il faut plutôt tenir en discipline. » Mais si le cardinal avait le droit de punir les coupables, il faut regretter qu'il en ait usé avec tant de rigueur, surtout qu'il ait quelquefois, comme Louis XI, donné à la justice l'apparence de la vengeance et fait de l'échafaud un moyen de gouvernement.

Les premiers conspirateurs furent de jeunes seigneurs, conseillers ou amis du frère du roi Gaston, duc d'Anjou, plus tard d'Orléans. Ce prince, âgé de dix-huit ans, se fit ou plutôt se laissa faire le centre d'intrigues auxquelles le colonel d'Ornano, son gouverneur,



Mariage de Gaston avec la duchesse de Montpensier (5 août 1626), d'après une gravure du temps. (Page 46, col. 2.)

répugna d'abord, moins par reconnaissance pour Richelieu qui venait de le nommer maréchal, que parce qu'il comprenait bien que ces jeunes fous n'étaient point de taille à lutter contre le cardinal. Mais lui aussi il avait sa folie. Il aimait la princesse de Condé dont le mari était encore absent, et comme dans cette cour galante, malgré la froideur du jeune roi, les femmes avaient pris l'habitude de se mêler de la politique en y mettant leurs passions, la princesse poussa d'Ornano, les yeux fermés, dans l'intrigue qui se nouait. Il ne s'agissait de rien moins que d'enlever le duc d'Anjou pour rompre le mariage qu'on avait arrêté pour lui avec la fille du feu duc de Montpensier, afin qu'il fût libre pour quelque autre alliance plus illustre par

exemplo avec la fille d'un puissant monarque étranger. Les imprudents ne s'en cachaient pas et parlaient de mettre lo roi dans un couvent pour donner sa femme qu'il négligeait à son jeune frère. « C'était dit le cardinal, la plus effroyable conspiration dont jamais les historiens aient parlé, non-seulement en la multitude des conjurés, mais surtout en l'horreur de son dessein qui allait à perdre la personne sacrée du roi. » Richelieu avait intérêt à tourner de folles étourderies en crime; il se peut pourtant qu'il n'ait point calomnié ses adversaires en leur prêtant le projet de déposer le roi, surtout celui d'assassiner son ministre. Il convient, en effet, de ne pas oublier qu'en ce temps se débarrasser d'un ennemi de n'importe quelle manière n'était pas une idée qui répugnât beaucoup. Un jour que le maréchal d'Ancre vint rendre visite au prince de Condé, il trouva l'hôtel plein de ses ennemis, qui délibérèrent s'il ne fallait pas l'y tuer sur l'heure. Bassompierre estime que cette visite du maréchal « était un tour bien hardi; » un guet-apens de la part des plus grands seigneurs de France ne l'eût pas étonné. Durant la Fronde, un maréchal proposa de se débarrasser ainsi de Condé. Retz et Mazarin s'accusent réciproquement de s'être envoyé des meurtriers. Il n'est donc pas possible de regarder comme fausses toutes les accusations de tentatives d'assassinat contre Richelieu dont ses *Mémoires* sont remplis, d'autant mieux que quelques-uns de ceux qui formèrent de ces projets s'en vantèrent plus tard. Il est



La duchesse de Chevreuse.

certain que la troupe frivole de courtisans et de femmes qui entouraient le jeune frère du roi désiraient autre chose que d'aider à ses plaisirs. Il leur aurait convenu qu'il demandât à avoir une part dans les affaires; mieux encore, qu'il prît tout pour qu'eux prissent les charges, les gouvernements et les pensions. Richelieu avait à son service beaucoup d'yeux et d'oreilles, il payait bien et connut les vagues aspirations, les propos indiscrets, les coupables espérances. Il se contenta d'abord de frapper celui que son âge et sa charge obligeaient à plus de sagesse. D'Ornano, arrêté à Fontainebleau le 4 mai 1626, fut enfermé à la Bastille. Le duc d'Anjou aimait beaucoup son gouverneur et parut d'abord fort touché de l'événement. Il alla porter ses plaintes au chancelier d'Aligre, qui lui répondit naïvement qu'on ne l'avait pas consulté : chose vraie, mais qui n'était point bonne à dire et lui coûta les sceaux; puis à la reine mère, qui l'embrassa en le grondant; enfin au cardinal, qui le calma; et le prince, commençant ses longues trahisons envers ses amis, se liassa persuader qu'on avait eu grandement raison de punir ceux qui voulaient le brouiller avec le roi. D'Ornano fut donc bien vite oublié dans sa prison. Peu de temps après, Gaston avait déjà fait de nouveaux amis : Puylaurens et le président Lecoigneux. Il y avait d'autres coupables. Le duc do Vendôme, gouverneur de la Bretagne, songeait, disait-on, à reprendre le projet de Mercœur dont il avait épousé la fille, et à se rendre indépendant dans sa province. « Il ne voulait plus, avait-il dit, voir le roi qu'en peinture. » Richelieu le lui

montra autrement, avec l'appareil de la force et une bonne armée, si bien que Vendôme jugea prudent d'aller au-devant de lui à Blois où il fut arrêté avec son frère Alexandre, grand prieur de France. Louis XIII pourvut le maréchal de Thémines du gouvernement de Bretagne, puis s'achemina vers Nantes pour être à portée de réprimer tout mouvement insurrectionnel.

Il avait emmené son frère pour le contraindre à épouser la femme qu'il lui destinait, Mlle de Montpensier. Gaston n'avait plus auprès de lui qu'un petit nombre de ceux qu'on appelait « le parti de l'aversion. » C'était parmi les serviteurs mêmes du roi que se trouvait alors l'homme le plus important de cette cabale, Henri de Talleyrand, comte de Chalais et maître



Exécution de Chalais (1626), d'après une gravure du temps. (Page 46, col. 2.)

de la garde-robe. Ce jeune seigneur, d'illustre naissance et de médiocre fortune, n'avait d'autre moyen d'existence à la cour que sa charge, achetée de tout le bien dont sa mère avait pu disposer. Mais il s'était déjà fait connaître par les succès qui pouvaient le plus honorer alors un gentilhomme, des aventures galantes et des duels heureux. L'amour et les querelles l'avaient également lié « aux aversionnaires. » Il passait pour avoir les bonnes grâces de la duchesse de Chevreuse, et à la suite d'un combat où il avait tué son adversaire, toute la noblesse attachée au duc d'Anjou s'était empressée de lui offrir ses services. Ces liaisons le firent entrer en de dangereux projets. Sully et Bassompierre racontent que, peu de jours après l'arrestation du

maréchal d'Ornano, il accepta sa part d'un complot contre la vie du cardinal, et que, pressé par les reproches d'un ami, il alla révéler ce dessein au ministre menacé. Richelieu lui sut gré du repentir, mais garda le souvenir de l'offense, surtout quand il vit « ce malheureux gentilhomme, » comme il l'appelle, aller plus avant dans la voie où il s'était engagé. Pour entraver les desseins du roi, la cabale imagina d'enlever Gaston, qui était jusqu'à présent l'héritier présomptif de la couronne, et de le conduire à la Rochelle ou à Metz. Chalais dépêcha un homme à lui au duc de la Valette qui commandait à Metz pour le sonder sur ce dessein, au bout duquel il n'y avait pas moins qu'une guerre civile, compliquée peut-être d'une guerre étrangère. Le plan fut découvert. C'était un cas de haute trahison. Richelieu se décida à mettre le pied sur des trames coupables et à donner un second et terrible avertissement à ces frivoles conspirateurs : presque le même jour, il fit arrêter Chalais et il maria Gaston.

C'est le 5 août 1626 que furent célébrées par le cardinal en personne les fiançailles du duc d'Anjou, devenu duc d'Orléans, avec Mlle de Montpensier, qui apportait à son mari les biens et les titres d'une branche de la maison de Bourbon, celle des princes de la Roche-sur-Yon. Lorsque Chalais entendit du fond de son cachot le canon qui annonçait la cérémonie, il s'écria en



La place Royale sous Louis XIII.

levant les yeux au ciel : « O cardinal, que tu as un grand pouvoir ! » Le 18 août, une chambre criminelle qui comptait parmi ses membres le père de Descartes et celui de Fouquet, fut tirée du parlement de Bretagne et vint siéger à Nantes. Elle déclara Chalais coupable de lèse-majesté, « en réparation duquel crime il était condamné à subir la torture pour révélation de ses complices, puis à avoir la tête tranchée sur un échafaud, pour être ensuite cette tête mise sur une pique, le corps coupé en quatre quartiers et attaché à pareil nombre de potences; tous les biens du condamné demeurant confisqués, ses maisons et bois abattus, sa postérité déclarée ignoble et roturière. » Sa mère, de la maison de Montluc, implora vainement la clémence du roi dans une lettre touchante. Louis se contenta de retrancher de la condamnation ce qu'elle avait de flétrissant et d'inutilement atroce. Mais l'exécution fut encore horrible. Les amis du comte avaient fait évader les bourreaux en titre, « celui de la cour, » dit une relation du temps, et celui de Nantes. Un soldat condamné à être pendu offrit de racheter sa vie en remplissant cet office. Il se servit d'un mauvais outil de tonnelier. La tête fut hachée de trente-quatre coups avant de tomber; au vingtième, on entendait encore les gémissements du malheureux.

« La reine, femme du roi, s'était montrée opposée

au mariage de son beau-frère. C'était la duchesse de Chevreuse, son amie et sa confidente, qui avait fait agir le comte de Chalais, et chaque jour on avait rapporté de sa prison quelques aveux, vrais ou supposés, qui faisaient monter jusqu'à la reine d'odieux soupçons. Cependant la répugnance d'Anne d'Autriche pour le mariage du duc d'Anjou avait une cause bien naturelle et presque respectable. Son orgueil de femme, trompé par sept années de stérilité, car toutes les relations ne font commencer qu'à l'année 1619 l'intimité des deux époux, devait souffrir de voir une autre qu'elle donner des héritiers à la couronne de France. On se servit de ce sentiment si légitime pour attribuer à la duchesse de Chevreuse des projets qui ne pouvaient s'exécuter que par la mort du roi, et il lui fut enjoint de quitter la cour. La reine, blessée doublement dans sa réputation et dans son amitié, ne dissimula pas son indignation. Richelieu prétend que sa colère alla jusqu'à déclarer qu'elle ne s'exposerait plus désormais à devenir mère. Quoi qu'il en soit, il fallut qu'elle subît aussi son jugement. Le roi la fit appeler un jour dans sa chambre, en présence de sa mère et du cardinal. Là il lui rapporta tout ce qui avait été dit, répandu et grossi, sur l'espérance qu'on lui attribuait d'épouser un jour le duc d'Orléans. Elle répondit avec dédain « qu'elle ne gagnerait pas assez au change. » Après ce mot cruellement vrai, il y eut des larmes, des reproches mutuels une apparence de réconciliation, et la cour apprit l'humiliation de la reine, par l'ordre qui fut donné de n'admettre les hommes, dans son cabinet et dans sa chambre, que lorsque le roi y serait.

« Le voyage de Nantes avait affermi le crédit du cardinal d'une manière éclatante. On savait maintenant que ni l'élévation du rang, ni l'obscurité même, ne pouvaient protéger ceux qui s'opposeraient à ses desseins, et l'échafaud du comte de Chalais apprenait assez



Rencontre du chevalier de Guise et du baron de Luz. (Page 47, col. 2.)

jusqu'où il saurait punir. Cette leçon terrible rentit au loin. Elle avertit le comte de Soissons de ne pas attendre à Paris le retour du roi, et elle frappa mortellement le maréchal d'Ornano, prisonnier à Vincennes. Ce dernier tomba malade et mourut en peu de jours (2 septembre). Le bruit courut qu'il avait été empoisonné : ce qu'il y a de certain, c'est que le cardinal fit retarder le retour du roi jusqu'à ce que le maréchal « fût mort ou guéri. » Dans le cas où il serait revenu de sa maladie, la résolution était prise de lui faire son procès au parlement, dont on avait tout exprès reculé les vacances. Le duc d'Orléans eut la permission de faire dire douze cents messes pour le repos de l'âme de son gouverneur. » (Bazin.)

C'était un pauvre prince que ce Gaston. Il s'humilia devant Richelieu, et promit « d'aimer et d'affectionner ceux qu'aimeraient le roi et la reine mère. » (1626.)

L'année suivante, une autre leçon fut donnée à ces grands qui ne croyaient pas que la loi fût faite pour eux. Les comtes des Chapelles et de Bouteville, celui-ci de la maison Montmorency, et père du maréchal de Luxembourg, furent exécutés en place de Grève à la suite d'un duel (1627). Bouteville en était à sa vingt-deuxième affaire, et il était revenu tout exprès des Pays-Bas se battre contre le baron de Beuvron, en plein jour, au milieu de la place Royale, comme pour mieux braver le roi et ses édits.

Les deux adversaires ne s'étaient point blessés; mais le second de Bouteville, des Chapelles, avait tué le marquis de Bussy d'Amboise qui lui était opposé. Le baron de Beuvron s'échappa; Bouteville et des Chapelles furent arrêtés en Champagne et amenés à la Bastille. Le prince et la princesse de Condé, le duc de Montmorency, la duchesse d'Angoulême, les plus nobles familles de France n'épargnèrent aucun effort pour obtenir leur grâce, qui fut refusée.

Au moins, cette fois, la rencontre avait été loyale. Il n'en était pas toujours ainsi, et bien de prétendus duels n'étaient que des assassinats, comme ce jour où le chevalier de Guise, rencontrant le vieux baron de Luz en carrosse, le força à mettre pied à terre et lui traversa la poitrine d'un coup d'épée, pendant qu'il

cherchait refuge dans une maison voisine. Le baron avait un fils qui appela le chevalier. Guise tua le fils après le père et devint par ce bel exploit le héros de la cour. C'était avant Richelieu, et c'étaient ces exploits-là dont Richelieu ne voulait plus. On comptait, en 1609, que dans les dix-huit dernières années, 4000 gentilshommes avaient péri en combat singulier.

Remarquez qu'en mettant à part toute question de morale privée et sociale, il restait cet intérêt public que les nobles formant encore, dans l'opinion et jusqu'à un certain point dans la réalité, toute la force militaire du pays, le gouvernement était tenu d'empêcher cette force de se détruire elle-même. En juin 1609, Henri IV, qu'on n'accusera pas d'avoir eu des goûts de procureur, publia un édit déclarant les duellistes criminels de lèse-majesté. Le roi s'engageait par serment



Un raffiné sous Louis XIII.

à ne jamais leur faire grâce, mais il permettait « à toute personne qui s'estimera offensée par une autre, en son honneur, de s'en plaindre à nous ou à nos chers aimés cousins les connétables et maréchaux de France, nous demander ou à eux le combat, lequel leur sera par nous accordé selon que nous jugerons qu'il sera nécessaire pour leur honneur. » C'était un habile et indispensable compromis, mais dont, Henri mort, nul ne tint compte. En ceci, comme dans le reste, le grand cardinal reprit la pensée du grand roi, mais en y mettant du sang, ce que le Béarnais n'eût jamais fait. Les duels diminuèrent. Après Richelieu ils recommencèrent avec une telle fureur que 940 gentilshommes furent encore tués de 1643 à 1654, quoiqu'ils eussent eu pendant toute cette période la diversion de la guerre civile et de la guerre étrangère.

§ 3. ABAISSEMENT DES PROTESTANTS; PRISE DE LA ROCHELLE.

Cependant Richelieu remettait quelque ordre dans les finances, il organisait l'armée; il construisait ou achetait des vaisseaux, et préparait tout pour en finir cette fois avec la république huguenote et, comme le disait Malherbe dans une de ses plus belles odes, pour

Donner le dernier coup à la dernière tête
De la rébellion.

L'entreprise, fort populaire en France, semblait difficile, car les huguenots venaient de trouver un puissant allié que le cardinal croyait leur avoir ôté.



Les mousquetaires se préparèrent au combat par la communion (30 octobre 1627). (Page 50, col. 1.)

Le mariage de la sœur de Louis XIII avec Charles Ier d'Angleterre n'avait pu enchaîner ce prince à la politique de la France. Il commençait alors son entreprise insensée et coupable contre les libertés publiques de l'Angleterre. Sous la glorieuse Élisabeth ces libertés avaient sommeillé, parce qu'il s'agissait alors d'être et non pas de savoir jusqu'à quel point on pouvait se croire libre. Elles s'étaient réveillées sous son indigne successeur, et le fils de Jacques Ier avait résolu de les abattre. Pour y mieux réussir, il chercha une guerre qui détournât du dedans vers le dehors les préoccupations des Anglais. Nous avons vu son principal ministre, le beau et incapable Buckingham, en 1625, étonner la cour de France par ses folles

prodigalités, oser lever les yeux jusque sur la reine. Richelieu lui avait refusé l'autorisation de revenir en France, où il comptait poursuivre auprès d'Anne d'Autriche de téméraires succès. Il parut à ce fat audacieux que rentrer dans le royaume les armes à la main, ce serait à la fois venger son orgueil blessé et sauver sa position politique compromise. Le 20 juillet 1627, il parut devant l'île de Ré avec une flotte de 90 vaisseaux qui portait 16 000 hommes, dont 3000 huguenots réfugiés. Le comte de Toiras, gouverneur de l'île, qui n'est qu'à une lieue du continent et presque en face de la Rochelle, ne s'était pas préparé à cette attaque et ne put empêcher la descente des Anglais. Après un combat sanglant où périt, entre autres gentilshommes, le baron de Chantal, père d'une enfant de dix-huit mois qui fut depuis la marquise de Sévigné, les Français se retirèrent dans la citadelle de Saint-Martin, dont les ouvrages à peine commencés ne présentaient qu'un faible abri, mais où ils se défendirent héroïquement. C'était donc une dernière guerre de religion, et très-sérieuse, qui éclatait. Aussi le roi demanda au pape que le clergé français contribuât de son revenu à cette œuvre sainte, et qu'il fût accordé à ceux qui l'y serviraient de leur personne ou de leurs deniers, indulgence plénière avec permission de manger des œufs en carême.

Le clergé ne donna pas seulement de l'argent et des indulgences, mais des généraux. Le cardinal d'abord se chargea de tout diriger; il se fit commandant en chef, ingénieur, amiral; et comme il trouvait les prêtres plus habitués que les grands seigneurs à l'obéissance et pour lui plus sûrs, il se plut, durant tout son ministère, à leur donner des commandements; dans la présente guerre il employa fort l'évêque de Maillezais, Henri de Sourdis, l'évêque de Nîmes, frère du comte de Toiras, l'évêque de Mende, et l'abbé de Marsillac, son maître de chambre, qu'il établit aux Sables d'Olonne avec la mission de pourvoir au ravitaillement de la citadelle de Saint-Martin. Le 12 octobre, le roi arriva au camp devant la Rochelle, et le 30, 4300 hommes d'élite, avec 300 maîtres pris dans les compagnies des gardes du roi, de la reine mère et du duc d'Orléans, montèrent sur des barques pour descendre dans l'île de Ré. Avant de partir toute la troupe se mit en prière, et les mousquetaires, dont bon nombre ressemblaient pourtant un peu aux mousquetaires d'Alexandre Dumas, se préparèrent au combat par la communion. Il est vrai que le chef de cette armée était un évêque à qui ses services militaires valurent l'archevêché de Bordeaux. Une foule de gentilshommes volontaires vinrent prendre leur part de péril, « avec une telle gaieté, qu'il faut avouer n'être permis qu'à la nation française d'aller si librement à la mort pour le service de son roi ou pour son honneur. » Buckingham tenta un dernier effort avant l'arrivée de ce secours. Il n'y avait dans la place qu'une poignée de soldats exténués de fatigue par trois mois et demi de résistance. Ils repoussèrent néanmoins avec vigueur l'assaut des Anglais. Le 8 novembre, le maréchal de Schomberg arriva avec l'avant-garde des troupes débarquées; il trouva l'ennemi en pleine retraite. Une charge furieuse de nos cavaliers culbuta son arrière-garde et changea le désordre en déroute. On en fit un grand carnage. La nuit seule les sauva. Le jour montra les Anglais remontés sur leurs vaisseaux, et la terre jonchée de leurs morts; ils laissaient entre nos mains 4 canons, plus de 40 drapeaux et de nombreux prisonniers. Le 28 novembre, c'est-à-dire vingt jours après le combat, arrivèrent 20 vaisseaux de l'Espagne, notre nouvelle et peu fidèle alliée, qui d'ailleurs les rappela bientôt.

« La retraite des Anglais livrait la Rochelle, sans autre défense que ses propres forces, à toutes les menaces d'un siége qui semblait cette fois devoir être poussé avec vigueur. Cette ville, dont les commencements furent ceux de toutes les puissances maritimes, autrefois petite bourgade de pêcheurs « ayant pour armes un bateau plat avec une simple voile, » puis enrichie par le commerce, avait acquis encore par les guerres civiles une sorte de souveraineté dont elle prétendait trouver les titres dans l'histoire. Cédée aux Anglais par le traité de Brétigny, elle se vantait d'avoir reconquis elle-même sa liberté et de s'être donnée à la France. De là il suivait que ses priviléges ne lui venaient pas de concession royale, mais d'un contrat. Depuis l'année 1568, que les réformés, s'y trouvant les plus nombreux et ayant élu un maire de la religion, reçurent le prince Louis de Condé dans leurs murs, ils s'étaient toujours administrés par leurs magistrats, sans gouverneur ni garnison, de sorte que, pour se déclarer en état de révolte, ils n'avaient rien à faire que de fermer leurs portes. Tout le mal qu'ils en éprouvaient était le dégât des campagnes environnantes. Mais la mer leur était ouverte, et ils y trouvaient dans la piraterie un ample dédommagement. Le siége qu'ils avaient soutenu en 1573 avait prouvé, et c'était l'opinion de Montluc, que la ville ne pouvait être prise autrement que par famine, moyen qui demandait plus de vaisseaux et surtout plus de persévérance qu'on ne pouvait en supposer au roi. La ville était fortifiée, du côté de la terre, de façon à ne craindre ni le canon ni l'escalade. Le port, resserré à son entrée par deux tours bien défendues, n'était pas abordable, et le large bassin qui lui sert de rade permettait aux vaisseaux rochelois ou à leurs amis d'entrer et de sortir sans être beaucoup inquiétés par l'artillerie dont les assiégeants avaient garni les deux rivages. Les habitants avaient encore pour se rassurer la même cause qui, déjà en 1573, avait contribué à les sauver : c'était le peu de zèle que mettraient certainement les généraux du roi pour terminer une entreprise dont le résultat pouvait être d'établir son autorité de manière à ne plus acheter aussi cher leur secours. Le cardinal de Richelieu lui-même en jugeait ainsi, et il avait ramassé déjà en assez grand nombre les preuves de cette mauvaise volonté; mais en même temps il remontrait au roi que, s'il ne prenait pas la Rochelle cette fois, il ne la prendrait jamais; qu'il faudrait tous les ans recommencer la guerre; que l'existence de cette ville toujours ennemie encouragerait sans cesse les factieux, grands et petits; que, s'il parvenait à s'en emparer, il serait le plus puissant roi de l'Europe et l'arbitre de la chrétienté. On entreprit donc *à bon escient* le siége de la Rochelle le 16 novembre 1627. » (Bazin.)

Les courtisans, en effet, « qui ne voulaient pas que les bons succès vinssent en poste, » montraient un mauvais vouloir qu'on retrouve jusque dans cette parole du brave et loyal Bassompierre : « Nous serons assez fous pour prendre la Rochelle. » Mais Richelieu pourvut à tout : il partagea l'armée du roi autour de la ville sous

trois chefs différents, le duc d'Angoulême et les maréchaux de Schomberg et de Bassompierre. Pour prévenir le retour des Anglais et un ravitaillement de la place par mer, il renouvela le gigantesque travail d'Alexandre devant Tyr, et, malgré l'hiver, ferma la mer aux Rochelois par une digue prodigieuse de 740 toises, large de 12 à la base et de 4 au sommet, lequel s'élevait au-dessus des plus hautes marées. Deux forts en gardaient les extrémités; 200 navires bordaient les rivages voisins et la digue pour la défendre. Les Anglais essayèrent en vain de forcer ce prodigieux ouvrage; deux nouvelles flottes, arrivées d'Angleterre, furent repoussées : la Rochelle était isolée de l'Océan. Du côté de la terre, une circonvallation de trois lieues, protégée par 13 forts, flanquée de redoutes et garnie d'artillerie, enveloppait la ville d'un cercle de feux. Elle résista cependant, soutenue par le courage viril de la vieille duchesse de Rohan, qui s'y était enfermée malgré ses soixante-dix ans, et par l'énergie de son maire Guiton, qui avait menacé de poignarder quiconque parlerait de se rendre, demandant qu'on fît de même à son égard s'il proposait jamais de capituler. Pour rappeler ce serment, il avait voulu que le poignard restât sur la table du conseil. A partir du mois de mai 1628, la famine fit d'horribles ravages dans la ville. « Ils voulurent faire sortir les femmes, les enfants et les vieillards. Mais le roi ordonna de les repousser, et le maréchal de Bassompierre lança sur eux ses soldats, qui les obligèrent à rentrer dans les murs. « Bientôt la ville n'aura plus d'habitants, dit-on au maire. — C'est assez, répondit-il, qu'il en reste un pour fermer les portes. » Il fallut pourtant les ouvrir quand il ne se trouva plus rien dont on pût faire un aliment (29 octobre 1628). La Rochelle avait tenu quinze mois en échec la fortune de Richelieu, et, pour l'avoir, il en avait coûté au roi 40 millions; ce n'était pas trop, puisque à ce prix le cardinal avait acheté l'unité politique de la France.


Le duc d'Angoulême.

Avant que le roi fît son entrée dans la place, on en fit sortir les gens de guerre, « qui ne se trouvèrent de Français que soixante-quatre et d'Anglais que quatre-vingt-dix, tout le reste étant mort de misère.... On trouva la ville toute pleine de morts, dans les chambres, dans les maisons et dans


Bassompierre.


Schomberg.

les rues et places publiques, la faiblesse de ceux qui restaient étant venue à tel point et le nombre de ceux qui mouraient étant si grand, qu'ils ne se pouvaient enterrer les uns les autres, et laissaient leurs morts gisant où ils avaient expiré, sans que pour cela l'infection en fût grande dans la ville pour ce qu'ils étaient si atténués de jeûnes, qu'étant morts ils achevaient plutôt de se dessécher qu'ils ne pourrissaient. » (*Mémoires* de Richelieu.)

La Rochelle fut traitée en place conquise : ses fran-



Siège de la Ro



Callot (1628).

chises municipales furent supprimées, sa mairie abolie, ses fortifications rasées. Montauban et les autres villes révoltées firent successivement leur soumission. Le duc de Rohan tint encore huit mois, grâce aux secours que le roi d'Espagne lui fit secrètement passer et grâce aux affaires d'Italie qui appelèrent du côté des Alpes le roi et le cardinal. Mais au retour de la guerre de Mantoue, l'armée fut dirigée contre lui. La prise de Privas dans le Vivarais entraîna la reddition « de plusieurs petites villes sans nom, fortifiées à la huguenote, » ce qui fraya au roi le chemin des Cévennes. Ce pays montagneux était à la fois la pépinière, la retraite et le passage des armées rebelles depuis le commencement des guerres civiles. Le duc de Rohan avait donc grand intérêt à le défendre; mais attaqué par trois armées à la fois et ne trouvant plus dans les siens que découragement, il se soumit. La paix d'Alais, ou *édit de grâce* (juin 1629), termina enfin la dernière guerre religieuse.

Désormais les calvinistes cessèrent d'être un parti politique et de former un État dans l'État. Toutefois, Richelieu leur laissa la liberté du culte et le bienfait de l'égalité civile. Avant toutes ses grandeurs, dans son pauvre diocèse de Luçon, il recommandait à ses ouailles la tolérance et la concorde, « car si plusieurs sont divisés d'avec nous quant à la croyance, disait-il bien haut, je souhaite que nous soyons en revanche unis d'affection. » En 1616, il avait écrit : « Les diverses créances ne nous rendent pas de divers pays. Divisés en foi, nous demeurons unis en un prince au service duquel nul catholique n'est si aveuglé d'estimer, en matière d'État, un Espagnol meilleur qu'un Français huguenot. » Et encore : « Autres sont les intérêts d'État qui lient les princes, et autres les intérêts du salut de nos âmes qui nous obligent pour nous-mêmes à vivre et mourir en l'Église en laquelle nous sommes nés, ne nous astreignent, respectivement aux autres, qu'à les y désirer, mais non pas à les y amener par la force. » Dans le manifeste de janvier 1617, au début de sa carrière ministérielle, il avait dit : « La diversité des religions peut bien créer de la division en l'autre monde, mais non dans celui-ci. » Enfin, dans un livre dogmatique publié quelques mois après sa disgrâce, il répudiait encore la contrainte : « les remèdes violents ne faisant qu'aigrir les maladies de l'esprit. » C'est un aveu bon à trouver dans la bouche d'un homme qui n'avait pas l'habitude de reculer devant les moyens extrêmes, mais qui avait assez de clair bon sens pour comprendre qu'il n'y avait de salut pour l'État qu'à suivre l'exemple de Henri IV. Durant tout son ministère, il employa les réformés, comme les autres citoyens, dans l'armée, la magistrature et les offices de finances; il les encouragea à se livrer à l'agriculture, au commerce, à l'industrie; il les protégea toujours dans leurs biens et dans leurs personnes : exemple remarquable de modération éclairée à une époque où personne en Europe, catholique ou protestant, ne connaissait encore la véritable tolérance. En 1630, un malheureux, devenu à peu près fou, fut exécuté à Genève comme parjure et blasphémateur. Il s'était fait juif.

Les Anglais, qui avaient soutenu les réformés dans leur dernière lutte politique, nous cédèrent, par le traité de Saint-Germain (1632), l'Acadie et le Cap-Breton, deux positions importantes pour garder le Saint-Laurent et les approches du Canada. Richelieu tira d'eux aussi un traité de commerce, qu'un historien anglais a qualifié de « traité honteux, fatal, où le roi et les ministres de l'Angleterre furent vaincus par l'habileté supérieure du cardinal. » Ce traité lui promettait, en outre, et lui donna la neutralité de l'Angleterre pour les grands desseins qu'il méditait.

§ 4. GUERRE DE LA SUCCESSION DE MANTOUE; JOURNÉE DES DUPES.

La Rochelle était prise, mais le duc de Rohan n'avait pas encore fait sa soumission, avec les derniers protestants en armes, que Richelieu fut appelé à l'autre bout de la France par les affaires d'Italie. Il n'avait tenu à en finir avec l'indépendance politique des réformés que pour être libre de porter, au besoin, l'attention et les forces de la France au dehors.

Au moment même où avait commencé le siége de la Rochelle, le duc de Mantoue était mort sans enfants. Son plus proche héritier était le duc Charles de Nevers, sujet du roi de France, et qui même n'avait que trop souvent figuré dans les cabales de nos princes; il était père de la jolie et spirituelle Marie-Louise de Gonzague que le duc d'Orléans, devenu veuf, voulait épouser en dépit de son frère.

Depuis les traités de Cambrai et de Cateau-Cambrésis, la maison d'Autriche dominait par sa branche espagnole en Italie où elle possédait la moitié de la Péninsule, c'est-à-dire le royaume des Deux-Siciles, le duché de Milan et les forteresses qu'on appelait les *Présides de Toscane*. Les petits princes qu'elle y laissait vivre étaient à sa discrétion, le pape compris, « lequel, disait Sully à Henri IV, n'osera déplaire au roi d'Espagne, tant qu'il aura les ceps aux pieds et les menottes aux mains..., étant circuit et environné des entraves de Sicile, Naples, Milan, Florence (le duc de laquelle tremble toujours sitôt qu'Espagne parle), desquels liens le pape avec toute sa sainteté ne se saurait dépêtrer que vous ne fassiez éclater votre voix, bruire vos armes et tonner vos canons dans Milan et dans Naples. » Richelieu n'avait nulle envie de faire tonner son canon si loin; mais il ne voulait pas que celui de l'Espagne fût si près, dans la Flandre, la Franche-Comté et à deux pas des Alpes, car c'est une nécessité de la politique française que d'intervenir en Italie tant que l'Autriche ou l'Espagne veulent y commander. Une occasion se présentant d'avoir sur les bords du Pô un prince que ses habitudes et ses intérêts rattachaient à la France, et qui par sa forteresse de Mantoue, une des meilleures de l'Europe, nous permettait de tenir en échec les Espagnols de Milan et par celle de Casal dans le Montferrat de mater la turbulence du Savoyard, Richelieu n'hésita pas à soutenir le duc de Nevers. Ce prince avait déjà deux compétiteurs : le duc de Guastalla qui réclamait Mantoue, le duc de Savoie qui voulait le Montferrat. Il se mit cependant en possession de son héritage le 17 janvier 1628. Mais Mantoue était fief de l'empire d'Allemagne; le duc n'en ayant pas demandé l'investiture, l'empereur le déclara déchu de ses droits, et une armée espagnole se chargea de faire exécuter la sentence. Dès le 25 février, elle envahit le Mantouan tandis qu'une armée savoyarde pénétrait dans le Montferrat. Au commencement de 1629, Casal, où commandait un Français intrépide, le sieur de Guron, se défendait encore, mais il était temps qu'on le secourût.



Tour de Nesle et hôtel de Nevers.

Au mois de février, Louis XIII et son ministre arrivèrent à Grenoble, où devaient les rejoindre les maréchaux de Schomberg, de Bassompierre et de Créquy. Ils n'y trouvèrent qu'une armée mal fournie de vivres, et pourtant il fallait non-seulement suffire à ses besoins dans le pays où on allait entrer, mais porter des munitions à la ville assiégée. L'artillerie était encore au pied des montagnes qu'elle avait à gravir. Le cardinal pourvut à tout avec sa rare activité, faisant office de général, de surintendant, de munitionnaire, de sorte qu'en peu de jours l'avant-garde et son canon s'établirent dans le village de Chaumont, dernière possession



Louis XIII force le Pas-de-Suze (6 mars 1629). (Page 56, col. 2.)

de la France, au pied du mont Genèvre. La vallée où ce village est placé s'étend jusqu'à une profonde barrière de rochers qui la ferment et couvrent la ville de Suze. A travers ces rocs, couronnés alors de chaque côté par un fort, s'ouvre une gorge étroite et sinueuse qu'on appelle le Pas-de-Suze, et où le duc de Savoie avait fait construire trois rangs de barricades épaisses, garnies de soldats. Tel fut l'obstacle que le 6 mars 1629 les Français enlevèrent par leur impétuosité sous les yeux du fils de Henri IV, qui retrouvait en présence de l'ennemi la décision qui lui manquait au conseil. L'attaque fut si vive et le succès si rapide, que le duc de Savoie, qui assistait au combat, faillit être pris. Il se retira à travers ses lignes en criant : « Messieurs, laissez-moi



Giulio Mazarini à Casal (26 octobre 1630). (Page 59, col. 2.)

passer, car ces gens sont en colère. » Il se hâta de signer le traité de Suze (11 mars), par lequel il fut convenu que Charles-Emmanuel donnerait passage aux troupes du roi pour aller en Montferrat; qu'il fournirait, moyennant finance, tout ce qui était nécessaire au ravitaillement de Casal, alors fort pressé par les Espagnols; et qu'en garantie il mettrait le roi en possession de la citadelle de Suze et des châteaux voisins. De son côté, Louis XIII promettait de lui faire abandonner, par le duc de Mantoue, en indemnité de ses prétentions sur le Montferrat, la ville de Trino et une rente de quinze mille écus d'or, de ne rien entreprendre contre ses États, et de le défendre contre quiconque voudrait l'attaquer. Par un article secret, le duc s'engageait à faire entrer sous quatre jours dans Casal une certaine quantité de vivres. Les Espagnols désappointés se retirèrent dans le Milanais.

C'était un nouveau triomphe ajouté à ceux que comptait déjà le ministère du cardinal. Cependant lorsqu'il arriva à Fontainebleau, au retour de cette utile et glorieuse expédition, il y rencontra un visage irrité, celui de la reine mère. Cette princesse était alors sous



Prise de Pignerol (23 mars 1630). (Page 59, col. 1.)

l'influence et la direction du cardinal de Bérulle, chef de son conseil; mais le fondateur de l'Oratoire pouvait très-bien édifier le monde par sa piété, sans rien comprendre à la politique. Il avait plus d'une fois gêné Richelieu, et en ce moment, avec d'excellentes intentions pour maintenir l'union et la paix dans la famille royale, il risquait de mettre le désordre dans l'État en favorisant le mariage de Gaston d'Orléans avec la princesse de Mantoue, Marie de Gonzague, et en demandant au roi pour ce prince incapable une augmentation d'apanage. Richelieu n'entendait pas sacrifier l'État aux caprices d'une mère aveugle, ni aux mutineries d'un jeune écervelé. Pour en finir promptement il offrit sa démission ; il avait déjà mis les affaires publiques sur un tel pied, qu'il comptait bien qu'on ne l'accepterait pas. Il fut au contraire, quelques mois plus tard, déclaré principal ministre. Gaston alors s'enfuit en Lorraine, et pour tirer des mains de cette cour ennemie l'héritier présomptif de la couronne de France, il fallut lui promettre le gouvernement d'Orléans et cent mille livres d'augmentation d'apanage sur le duché de Valois.

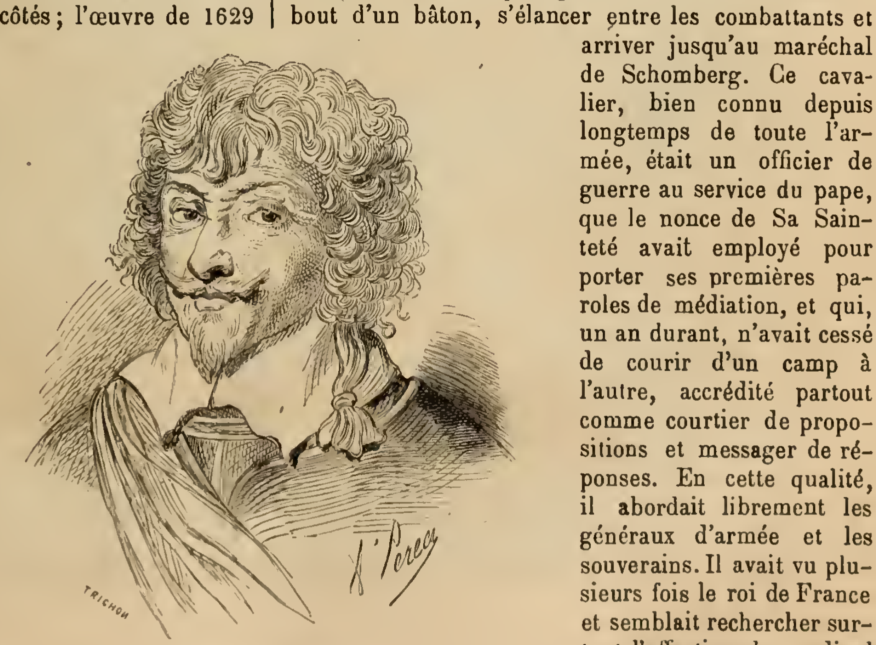
Richelieu était ainsi obligé de consumer la mâle vigueur de son génie dans une misérable lutte contre une femme acariâtre et un jeune mutin, tandis que l'état de l'Europe aurait réclamé toute son attention. L'Allemagne était en ce moment le théâtre d'une lutte que nous raconterons bientôt, et l'Autriche semblait sur le point d'en sortir victorieuse. En Italie, la paix n'avait guère duré. Presque aussitôt après le départ du cardinal, une armée autrichienne avait occupé les passages du pays des Grisons pour descendre en Italie et envahir le Mantouan.

L'Espagne, honteuse du rôle joué dans la dernière campagne par son gouverneur de Milan, l'avait remplacé par le marquis de Spinola, le vainqueur d'Ostende, le grand tacticien des guerres des Pays-Bas, ce qui annonçait une guerre prochaine et sérieuse. Enfin il n'y avait pas grande confiance à mettre dans le duc de Savoie. « Son esprit, dit Richelieu, ne pouvait avoir repos et faisait tous les jours plus de trois fois le tour du monde, pensant à mettre tous les rois en guerre, pour retirer profit de leurs divisions. » Pour le moment il négociait de tous les côtés ; l'œuvre de 1629 était donc à recommencer.

Le maréchal de la Force.

Nous avions encore des troupes en Italie sous le maréchal de Créquy. Mais pour tenir tête à Spinola, il fallait chercher un général de renom. Richelieu ne trouva que lui-même ; et à de certains égards, il avait raison. Il partit le 29 décembre 1629 pour aller se mettre à la tête de quarante mille soldats, ayant sous ses ordres les trois maréchaux Schomberg, la Force et Créquy. Sa commission le déclarait « lieutenant général, représentant la personne du roi pour tous les faits principaux et accessoires de la guerre ; autorisé de plus à traiter de paix, trêve et alliance, par ambassadeur ou autrement, avec tous rois, princes, potentats et républiques. » Le 23 mars 1630, il prit Pignerol, une des portes de l'Italie au travers des Alpes et que nous avions possédé longtemps. Le roi, resté en arrière pour surveiller la frontière de Champagne par où l'on redoutait une invasion espagnole, vint, en mai et juin, prendre Chambéry, Montmélian et toute la Savoie, tandis que Spinola perdait son temps devant Casal. Le Piémont, à son tour, fut envahi, l'armée ducale mise en fuite, et les Français occupaient la moitié des États de Charles-Emmanuel lorsqu'il mourut.

Victor-Amédée, son successeur, était en passe de perdre le reste. Marie de Médicis, qui toute sa vie fut si fatale à la France, le sauva en rappelant son fils à Lyon, où le cardinal dut bientôt rejoindre le roi. Dès lors tout languit de notre côté. Les Allemands prirent Mantoue, et mirent à la porte le duc, son fils et le maréchal d'Estrées, notre ambassadeur auprès de cette petite cour. Casal eut presque le même sort. Nos généraux ne se crurent pas en état de ravitailler la place, et promirent de rendre la citadelle à Spinola, du 17 octobre au 1er novembre, si elle n'était pas secourue. Le 26, une armée française arrivait devant Casal. Le signal du combat fut aussitôt donné. Les deux armées allaient se heurter, quand on vit sortir des retranchements un cavalier qui agitait un mouchoir blanc au bout d'un bâton, s'élancer entre les combattants et arriver jusqu'au maréchal de Schomberg. Ce cavalier, bien connu depuis longtemps de toute l'armée, était un officier de guerre au service du pape, que le nonce de Sa Sainteté avait employé pour porter ses premières paroles de médiation, et qui, un an durant, n'avait cessé de courir d'un camp à l'autre, accrédité partout comme courtier de propositions et messager de réponses. En cette qualité, il abordait librement les généraux d'armée et les souverains. Il avait vu plusieurs fois le roi de France et semblait rechercher surtout l'affection du cardinal de Richelieu. On le nommait Giulio Mazarini.



Le maréchal de Créquy.

Mazarin venait annoncer que les Espagnols consentaient à remettre Casal à un commissaire impérial, qui s'en retirerait dès que l'investiture aurait été donnée au duc par l'empereur.

Le traité de Cherasco, ainsi nomma-t-on la paix qui

le 16 avril 1631 mit fin à cette guerre, avait la conséquence que Richelieu cherchait. Le duc de Mantoue était rétabli dans ses États, et avec lui l'influence française prenait pied en Italie pour y contrebalancer celle de l'Espagne. Victor-Amédée, en nous laissant Pignerol et les forteresses du pays des Vaudois, nous donnait les passages des Alpes dauphinoises, ce qui nous permettait d'arriver en tout temps sans encombre dans les plaines du Piémont. Un accord secret, conclu avec Victor-Amédée, le ramenait dans l'alliance de la France, qui lui faisait abandonner par le duc de Nevers une partie du Montferrat. Ces négociations, prolongées à dessein, avaient retenu en Italie une partie des forces de l'Autriche, donné le temps à ses



Palais du Luxembourg.

ennemis d'Allemagne de se préparer pour une lutte nouvelle, et assuré à la France, de l'autre côté des monts, deux alliés au lieu d'un.

Richelieu voulait, comme Henri IV, faire rentrer en de justes limites cette puissance autrichienne qui avait débordé sur le monde. Par la guerre de la Valteline et par les deux expéditions pour la délivrance de Casal, il avait séparé en Italie les domaines des deux branches de cette maison, qui faisaient effort pour se rejoindre, et rouvert la Péninsule à la France, mais sans l'y engager. Il songeait à faire davantage, à établir une confédération italienne qui contre-balancerait la puissance de l'Espagne dans la Péninsule, et « y assurerait un parfait repos. » Venise, notre vieille et fidèle alliée, les ducs de Mantoue et de Savoie, nos nouveaux amis, signèrent cette ligue ; le grand-duc de Toscane, Gênes et le prince

de Parme et de Modène y adhérèrent en secret; le pape Urbain VIII fut sur le point de faire comme eux.

Ces résultats étaient déjà considérables ; il en préparait d'autres et de plus importants en Allemagne, mais son attention fut encore détournée de ces grands objets par de misérables intrigues. Dans la répression du complot de Chalais, il avait vaincu du même coup la femme et le frère du roi, qui restèrent ses secrets ennemis. On a vu que la reine mère le devint. Marie de Médicis avait fait entrer le cardinal au conseil, où elle comptait qu'il lui servirait d'instrument. Quand elle vit le ministre ne songer qu'aux affaires de l'État, résister à ses caprices, à ceux de son second fils Gaston qu'elle affectionnait, elle voulut perdre *cet ingrat serviteur*. Louis, à peine revenu d'Italie à Lyon, y était tombé malade. Sa mère, sa femme, tout en lui prodiguant leurs soins, avaient profité de sa prostration physique et morale pour lui arracher la promesse d'éloigner le cardinal. A Paris, les instances redoublèrent. Le 10 novembre, la mère et le fils étaient en conférence au Luxembourg, lorsque Richelieu vint frapper à la porte du cabinet. Comme il la trouva fermée, il se dirigea par une autre issue qui menait à l'oratoire de la reine. « Le voici ! » s'écria le roi tout éperdu. « Vous parliez de moi ! » dit froidement le cardinal. La reine, d'abord étonnée, reprit bien vite sa colère et éclata en reproches. On ignore quelle fut la fin de cette scène; mais quand la cour apprit que le lendemain le roi était parti pour Versailles, tout le monde crut à la disgrâce du ministre. Déjà la cour encombrait au Luxembourg les antichambres de la reine mère. Un honnête homme, nouveau favori de Louis XIII, Saint-Simon, le père du célèbre historien, montra au roi « un précipice dans l'humeur de sa mère et dans le nombre de gens qui, par elle, prétendaient tous à gouverner. » Averti par Saint-Simon, le cardinal accourt à Versailles : « Continuez à me servir comme vous avez fait, lui dit Louis XIII, et je vous maintiendrai contre tous ceux qui ont juré votre perte. » Marie de Médicis, qui recevait déjà les compliments des courtisans, ne fut désabusée que par le désert qui se fit autour d'elle. C'est ce qu'on appela la *journée des Dupes* (octobre 1630). Elle fit aussi des victimes.



Marie de Médicis reçue avec de grands honneurs à Bruxelles (1631). (Page 62, col. 2.)

Les deux frères Marillac, l'un garde des sceaux, l'autre maréchal de France, s'étaient trop hâtés de triompher avec la reine mère : le premier fut destitué et mourut en prison; l'autre, arrêté en Piémont, au milieu de son armée, fut accusé de concussions et jugé par une commission extraordinaire, dans la maison même de Richelieu à Rueil. « C'est une chose bien étrange, répétait-il, qu'on me poursuive comme on fait. Il ne s'agit dans mon procès que de foin, de paille, de bois, de pierre et de chaux. Il n'y pas de quoi fouetter un laquais. » Il n'en fut pas moins condamné à mort et exécuté en 1632..

§ 5. FUITE DE LA REINE MÈRE A BRUXELLES; COMBAT DE CASTELNAUDARY; EXÉCUTION DE MONTMORENCY.

La *journée des Dupes* aurait dû être une leçon sévère pour tous les intrigants; mais on ne se résigne pas, après avoir été tout, à n'être plus rien; à ne plus disposer pour des amis d'un jour du trésor, des commandements, des dignités. La petite cour de la reine mère continua d'être le centre des rancunes féminines et des ambitions déçues, le rendez-vous de ces gens qui ne peuvent commander et sont incapables d'obéir. Le ministre et le roi furent si fatigués de ces tiraillements intérieurs que le 23 février 1631 Louis partit de grand matin de Compiègne où était la cour, en y laissant Marie de Médicis sous la garde du maréchal d'Estrées qui avait ordre de la conduire à Moulins dans le Bourbonnais, dont le roi donnait à sa mère le gouvernement. La princesse de Conti, sœur du duc de Guise, l'ancien roi de la Ligue, et toute dévouée à la reine mère, fut reléguée à Eu; plusieurs dames de l'intimité de Marie, la duchesse d'Elbeuf, sœur naturelle du roi, la connétable de Lesdiguières, furent exilées dans leurs terres. On emprisonna quelques agents inférieurs, le médecin Vaultier, l'abbé de Foix. Le maréchal de Bassompierre, marié secrètement à la princesse de Conti, fut enfermé à la Bastille, d'où l'on ne sortait guère, et où il resta douze ans, jusqu'à la mort du cardinal. Avant d'être arrêté, il avait brûlé en toute hâte « six mille lettres d'amour. » Un pareil homme ne devait pas être bien dangereux. Louis XIII écrivit aux parlements et aux gouverneurs des provinces que « de méchants esprits avaient aigri sa mère contre le cardinal de Richelieu, qu'il avait fait tout son possible pour l'adoucir, que le cardinal, de son côté, n'y avait rien épargné; que, ne pouvant consentir à laisser un tel serviteur s'éloigner de sa personne, il avait été contraint, après une longue patience, de se séparer pour quelque temps de sa mère, espérant que la bonté de son naturel la ramènerait bientôt.

Tout n'était pas fini. Le frère du roi, prenant fait et cause pour sa mère, quitta Orléans suivi d'une petite troupe de noblesse qui traversa le pays en criant: « Vive Monsieur et la liberté du peuple ! » Il gagna par la Bourgogne la Franche-Comté d'où il se réfugia en Lorraine, à la cour de Charles IV, ennemi irréconciliable de la France. De là partirent sans relâche de nouvelles intrigues et de nouveaux pamphlets. Richelieu déjoua les unes et se vengea fièrement des autres. Il fit vendre lui-même sur le Pont-Neuf par des colporteurs le factum le plus violent du prince, en ne prenant d'autre précaution, mais elle était excellente, que d'y joindre sa réponse afin que chacun pût comparer et juger. C'était un procédé d'où nous pourrions tirer une excellente loi sur la presse : la défense arrivant sous les yeux du lecteur, en même temps que l'accusation.

La reine mère, qui toute sa vie avait caressé l'alliance espagnole, crut qu'un de ses fils se trouvant au milieu d'eux, avec quelques gentilshommes, elle n'avait qu'à se rapprocher elle aussi de ces mortels ennemis de Richelieu pour en recevoir assistance et voir accourir autour d'elle une partie de la noblesse du royaume. Elle pratiqua le gouverneur de la Capelle, et le 18 juillet au soir s'échappa de Compiègne pour se rendre dans cette place frontière. Le cardinal averti en avait changé le gouverneur. Marie éperdue franchit la frontière. « L'action que vous venez de faire, madame, écrivit Louis à sa mère, ne me permet plus d'ignorer quelles ont été ci-devant vos intentions et ce que j'en dois attendre à l'avenir. » Marie fut reçue avec de grands honneurs à Bruxelles. Mais elle ne devait plus quitter la terre étrangère; elle mourut à Cologne en 1642, délaissée de tous et dans un état voisin de la misère. C'était une juste expiation. Après avoir été mauvaise épouse elle était devenue mauvaise mère, et elle avait été pour la France ce qu'elle était pour sa famille.

Restait le frère du roi qui levait quelques troupes et envoyait des partis désoler la frontière. Richelieu savait tout ce qu'il y avait à redouter du duc Charles IV, homme de plaisir, mais vaillant soldat. Heureusement que ce prince venait de se faire battre en Allemagne au service de l'empereur, ce qui l'empêchait pour le moment de porter trop haut la tête. Louis s'étant rendu à Metz, le duc vint lui faire sa cour; Richelieu le reçut bien, mais l'avertit que le roi ne consentirait jamais à ce que son frère épousât Marguerite de Lorraine, sœur du duc, et qu'il ne laisserait point ses États devenir le refuge de tous les mécontents de France. Le duc s'aperçut qu'il ne serait point maître de se retirer comme il voudrait; il accepta les conditions qui lui furent imposées, promit de renoncer à l'alliance de l'empereur et du roi d'Espagne; de donner en tout temps passage aux armées françaises au travers de son duché, et de n'y point recevoir la mère ni le frère du roi; et en garantie de ces promesses, il livrait sa forteresse de Marsal. Gaston s'en alla, en effet, rejoindre sa mère à Bruxelles, mais après avoir épousé en secret la princesse Marguerite.

Cinq mois après, il rentrait en Lorraine avec deux mille cavaliers que lui avait prêtés le gouverneur des Pays-Bas espagnols, et le 13 juin il reparaissait comme ennemi sur le territoire français. Il croyait avoir mené une conspiration formidable à l'intérieur et au dehors. Force pratiques avaient été faites en France de tous côtés, et il comptait sur le soulèvement des provinces du midi que Richelieu venait d'irriter en essayant d'introduire des officiers royaux dans l'administration intérieure de ces pays d'états. Pour l'aider, l'Espagne amassait des troupes dans le Roussillon, et le duc de Lorraine dans son duché. Monsieur de Savoie songeait à profiter de ces embarras de la France pour recouvrer Pignerol; le roi d'Angleterre pour se venger des affronts subis devant la Rochelle; enfin un envoyé fut dépêché vers l'empereur, et le duc de Bavière, au nom de la reine mère et de l'héritier présomptif de la couronne, pour les faire accéder à cette coalition universelle contre le cardinal, mais aussi contre la France. La situation était grave. Richelieu s'en prit d'abord au duc de Lorraine. Son duché fut envahi, sa cavalerie taillée en pièces: dès le 26 juin il était obligé de signer un nouveau traité confirmatif du précédent et de remettre au roi ses forteresses de Stenay, Jametz et Clermont en Argonne.

Cependant le duc d'Orléans avançait en France; il allait d'autant plus vite que les villes lui fermaient leurs portes et que personne ne se présentait pour l'arrêter, personne non plus pour se joindre à lui. Il n'avait vu que de loin les murs de Langres, et Dijon l'avait reçu à coups de canon. « Enfin il trouva une

ville où se reposer. C'était Lodève au bas Languedoc, et il était parti deux mois auparavant de Nancy. Mais cette marche avait un but; tout à l'extrémité du long chemin qu'il avait entrepris, à deux cents lieues de son point de départ, le duc d'Orléans devait trouver enfin un ami, un complice, un protecteur de sa faiblesse, une victime de sa folie. L'historien hésite à le nommer, et se sent pris d'une invincible douleur à l'approche de la catastrophe qu'il doit raconter. Il y a tant de faveur en France pour le nom de Montmorency, qu'on voudrait ne l'entendre mêler qu'à de nobles événements, ou tout au moins à des fautes illustres. Celui qui le portait alors, sans avoir eu l'occasion de s'élever jusqu'aux vertus qui font les grands hommes, avait montré toutes les qualités d'un seigneur aimable, vaillant et généreux. La cour l'avait vu dans ses fêtes, brillant de beauté, de grâce et d'élégance; il s'était distingué dans les combats, notamment en Italie où il venait de gagner le bâton de maréchal par une bravoure toute chevaleresque. Les gens de lettres lui tenaient compte de l'affection constante qu'il avait montrée pour le jeune poëte Théophile. Il était connu du peuple, aimé des dames, adoré dans sa maison, honoré dans son gouvernement. »

L'affaire de Lorraine terminée, Richelieu avait en toute hâte envoyé deux armées dans le Midi : l'une, sous le maréchal de la Force, occupait le Pont-Saint-Esprit; l'autre, de six à sept mille hommes, sous le maréchal de Schomberg, rencontra près de Castelnaudary, le 1er septembre 1632, le duc de Montmorency qui en avait treize mille. « Il y avait entre les deux armées, raconte un témoin oculaire, le sieur de Pointis, de grandes ravines et fondrières qui nous assuraient beaucoup dans le désavantage que nous avions à cause de notre petit nombre. Il se trouva environ à un quart de lieue de là, au milieu de quelques vignobles, une maison vide, fort commode pour y poser un corps de garde, à cause qu'étant dans un lieu assez élevé on y pouvait découvrir toutes les démarches de l'ennemi. C'est pourquoi M. le maréchal de Schomberg y envoya un sergent et quelques soldats, avec ordre néanmoins de se retirer en cas qu'ils y fussent attaqués. Cependant le duc de Montmorency, qui s'était avancé avec cinq cents hommes pour reconnaître la contenance de notre armée, ayant aperçu cette petite maison, crut qu'il pourrait bien y avoir là quelque monde. Il les alla charger aussitôt, et n'eut pas de peine à leur faire quitter ce poste, où il mit un puissant corps de garde de cent cinquante hommes.

« Notre armée ne branlait point, et M. de Schomberg avait résolu, étant le plus faible, d'attendre l'attaque, ayant d'ailleurs la ville de Castelnaudary pour retraite assurée dans le besoin. Le duc de Montmorency, étant retourné fort gai vers Monsieur, lui dit : « Ah ! Monsieur, voici le jour où vous serez victorieux de tous vos ennemis; voici le jour où vous rejoindrez le fils avec la mère (entendant parler du roi et de la reine mère); mais il faut, ajouta-t-il en montrant son épée, rougir cette épée jusqu'à la garde. » M. le duc d'Orléans, qui craignait l'issue du combat, lui répondit assez froidement : « Ho ! monsieur de Montmorency, vous ne quitterez jamais vos rodomontades. Il y a longtemps que vous me promettez de grandes victoires, et que je n'ai encore eu que des espérances. Quant à moi, je veux bien que vous sachiez que je saurai toujours faire ma paix et me retirer moi troisième. » Sur cela quelques paroles de chaleur furent dites de part et d'autre; et le duc de Montmorency s'étant ensuite retiré en un coin de la salle où étaient les comtes de Moret et de Rieux, et M. d'Aiguebonne, un de mes intimes amis, de qui j'ai su tout ceci, il dit à ces deux premiers, parlant de M. le duc d'Orléans : « Notre homme saigne du nez. Il parle de s'enfuir lui troisième; mais ce ne sera ni vous, monsieur de Moret, ni vous, monsieur de Rieux, ni moi, qui lui servirons de troisième dans sa retraite; et il faut que nous l'engagions aujourd'hui si avant qu'il soit obligé malgré lui de mettre l'épée à la main dans le combat. »

Dans le temps que M. de Montmorency se disposait à nous approcher, M. de Schomberg mit son armée en bataille devant la ville de Castelnaudary, où il pensait, comme j'ai dit, se retirer s'il était poussé. Un gentilhomme du pays, âgé de soixante-dix ans, vint alors lui dire que s'il voulait lui donner cinq cents mousquetaires et deux ou trois cents chevaux, il l'assurerait de la victoire, et lui livrerait l'armée des ennemis, en leur dressant une embuscade auprès d'un pont où il fallait qu'ils passassent pour venir attaquer l'armée du roi. Le maréchal écouta ce gentilhomme avec joie, et commanda à M. de Saint-Preuil, à quelques autres officiers et à moi de le suivre avec cinq cents mousquetaires des gardes et trois cents chevaux. Nous plaçâmes les mousquetaires dans ces fondrières où ils ne pouvaient être vus, et la cavalerie en un endroit plus élevé, parce qu'elle avait ordre d'attaquer, afin de conduire et faire tomber les ennemis dans l'embuscade de l'infanterie, qui était rangée et disposée de telle sorte, qu'elle pouvait faire en fort peu de temps une décharge de cinq cents coups de mousquet.

« Le duc de Montmorency ayant persuadé à Monsieur de s'avancer avec l'armée, nonobstant la pique qu'ils avaient eue, marchait à la tête de l'avant-garde et derrière lui les comtes de Moret et de Rieux; Monsieur tenait le corps de bataille et il n'y avait pas d'arrière-garde, mais seulement un gros de réserve. M. de Montmorency donna donc le premier dans le chemin qui conduisait à nos gens; attaqué par nos cavaliers, il les repoussa vigoureusement et les défit en partie; mais comme il poursuivait un peu trop chaudement sa pointe, il tomba dans notre embuscade, qui en moins de rien fit une si furieuse décharge qu'on ne vit jamais un plus grand carnage en si peu de temps. Les comtes de Moret, de Rieux et de la Feuillade y furent tués. Le duc de Montmorency lui-même, après avoir forcé quelques rangs des nôtres, fut à la fin abattu sous son cheval; et la nouvelle s'étant répandue à l'heure même qu'il avait été tué avec tous les autres, Monsieur jeta les armes à terre en disant qu'il ne s'y jouait plus, et fit sonner la retraite.

« Cependant, un sergent de la garde nommé Sainte-Marie me vint dire qu'il croyait avoir vu M. de Montmorency abattu sous son cheval; mais comme j'avais une liaison très-particulière avec ce duc, que je respectais et que j'aimais tendrement, à cause de ses grandes qualités, je ne voulus pas aller moi-même le faire mon prisonnier, étant fort touché de son infortune; j'en avertis donc M. de Saint-Preuil, étant bien aise, d'ailleurs, de lui céder cette gloire. Il ne voulut pas non plus y aller tout seul, et il me pressa si fort

qu'il me fit résoudre de l'accompagner. Nous nous en allâmes donc avec le sergent et quelques soldats au lieu où il l'avait vu. M. de Saint-Preuil l'ayant aperçu en ce pitoyable état, s'écria : « Ah ! mon maître! » qui était le nom dont il l'appelait toujours. Le duc, qui avait eu autrefois quelque pique contre Saint-Preuil, et qui ne l'aimait pas, s'imagina qu'il était bien aise de trouver cette occasion de se venger; il lui cria, étant tout hors de lui : « Ne m'approche pas ; j'ai encore assez de vie pour t'ôter la tienne. » M. de Saint-Preuil lui protesta qu'il ne venait que pour le servir, et qu'il aurait mieux aimé mourir mille fois que de rien faire contre le respect qu'il devait à sa personne.

« M. le duc de Montmorency s'étant un peu rassuré,



Exécution du duc de Montmorency (octobre 1632). (Page 67, co. 1.)

et m'ayant aperçu avec M. de Saint-Preuil, nous témoigna qu'il s'estimait heureux d'être tombé entre nos mains. Nous eûmes toutes les peines du monde à le retirer de la fosse où sa cuisse était engagée sous son cheval mort, qui était très-pesant. C'était d'ailleurs une chose très-digne de compassion de le voir couvert de sang, et presque étouffé par celui qui lui sortait de la bouche, étant fort blessé. Je le pris enfin entre mes bras, et le mis dans un manteau que je fis porter par quatre soldats qui le tenaient chacun par un coin. »

Le duc d'Orléans n'avait plus qu'à subir la loi de son frère ; on la lui fit la plus douce possible. Il protesta de son repentir, promit de ne pas retomber en

faute, comme il l'avait déjà fait, de renoncer à toute intelligence avec l'Espagne, la Lorraine et la reine sa mère, tant qu'elle serait en l'état où elle était; de vivre avec le roi en bon frère et sujet; enfin de ne prendre aucun intérêt à ceux qui venaient de se lier à lui pour faire leurs affaires, et de ne se plaindre pas quand le roi leur ferait subir ce qu'ils avaient mérité.

La mort du maréchal de Montmorency était écrite dans cette dernière clause en caractères parfaitement lisibles. Richelieu venait de frapper dans Marillac les généraux indociles et concussionnaires. Il voulait maintenant donner une leçon à ces gouverneurs de province qui, depuis les guerres de religion, étaient devenus autant de souverains indépendants, traitant



Tombeau du maréchal de Montmorency.

avec l'étranger et trop souvent s'armant contre le monarque de qui ils tenaient leur pouvoir. Un châtiment exemplaire pouvait seul les convaincre que le temps de leur royauté était à jamais passé. Il est malheureux que l'expiation soit tombée sur celui qu'on était disposé à plaindre le plus.

Montmorency fut amené à Toulouse le 27 octobre; trois heures après, deux commissaires du parlement se rendirent à l'hôtel de ville pour l'interroger. On lui lut d'abord la commission que le parlement avait reçue pour lui faire son procès. Sur quoi il dit avec beaucoup de douceur qu'encore qu'il ne dût être jugé qu'au parlement de Paris, à cause du rang qu'il tenait en France, il reconnaissait néanmoins que son affaire était d'une telle nature que, si le roi ne lui faisait grâce, il n'y avait point de juges qui n'eussent le droit

de le condamner, qu'il était aussi très-content d'avoir pour ses juges Messieurs du parlement de Toulouse, qu'il estimait fort gens de bien. Les commissaires s'assirent au bout de la table et le firent asseoir à leur main gauche. On lui confronta sept témoins, savoir : quatre officiers du régiment des gardes, deux sergents et le greffier des états du Languedoc. Il avoua tout ce que les officiers du régiment des gardes déposèrent touchant la journée de Castelnaudary. Et l'un d'eux, étant interrogé s'il avait reconnu M. de Montmorency dans le combat, répondit en pleurant que l'ayant vu tout couvert de feu, de sang et de fumée, il eut d'abord de la peine à le reconnaître; mais qu'enfin, lui ayant vu rompre six de leurs rangs et tuer quelques soldats dans le septième, il jugea bien que ce devait être M. de Montmorency.

« Toute la cour, cependant, était occupée à faire de très-instantes prières au roi pour lui demander la grâce de M. de Montmorency, et tout le monde faisait en même temps des prières à Dieu pour ce sujet; le cardinal de la Valette fit paraître par-dessus tous les autres un zèle extraordinaire en cette rencontre; et, après avoir fait auprès du roi tout ce qu'il put, aussi bien que le nonce du pape et que tous les princes, il eut recours aux prières de l'Église, qu'il fit faire de tous côtés, y assistant lui-même avec plusieurs personnes de la cour. Les pénitents bleus firent aussi une procession, à laquelle se mêla un grand nombre de personnes de qualité, et ils allèrent visiter les corps des apôtres saint Simon et saint Jude le jour de leur fête, dans l'abbaye de Saint-Cernin, où la messe fut chantée et où beaucoup de monde communia, chacun témoignant qu'il faisait ces dévotions à l'intention de M. de Montmorency. M. le duc d'Orléans ne l'oublia pas : il envoya au roi un gentilhomme qui, s'étant jeté par trois fois à ses pieds, le supplia de vouloir faire grâce à une personne qui avait toujours témoigné une très-grande passion pour le service de Sa Majesté, et qui s'était engagée dans ce malheur, aussi bien que lui, plutôt par légèreté que par une volonté mauvaise et criminelle.

« Parmi tous ces grands qui sollicitaient la grâce de M. de Montmorency, M. de Saint-Preuil, mon capitaine, osa, par un manque de jugement presque incroyable, mêler sa sollicitation particulière; le roi s'en moqua, et le cardinal lui dit par un compliment à la Richelieu : « Saint-Preuil, si le roi vous faisait justice, il vous ferait mettre la tête où vous avez les pieds. » J'entendis moi-même ce compliment, qui me parut un peu cavalier pour un évêque.

« Le même jour, qui était le 29 octobre, les chambres étant assemblées au parlement, M. le garde des sceaux s'y rendit, accompagné des six maîtres des requêtes, et l'on examina le procès. La nuit suivante tous les gens de guerre qui étaient aux environs de Toulouse eurent l'ordre d'entrer dans la ville, et se mirent en bataille dans toutes les places et carrefours, jusqu'au nombre de plus de douze mille hommes. Sur les sept ou huit heures du matin, M. le comte de Charlus alla prendre M. de Montmorency dans l'hôtel de ville, et le mena au palais dans son carrosse. Il le conduisit jusqu'à la chambre où Messieurs étaient assemblés, et, après l'avoir mis sur la sellette, il se retira. Les juges baissèrent tous les yeux lorsqu'il entra, et la plupart tenaient leurs mouchoirs à leur visage, comme s'ils eussent voulu cacher leurs larmes, qu'ils ne pouvaient faire paraître en cette occasion avec bienséance. La sellette était placée au milieu du parquet, et on l'avait extraordinairement élevée, en sorte qu'elle était presque à la hauteur des siéges des juges. Il était sur la sellette nu-tête, sans être lié, contre l'usage du parlement de Toulouse, où nul ne paraît sur la sellette que les fers aux pieds. »

Après l'interrogatoire, on le fit retirer et les juges allèrent aux voix. Il n'y avait pas beaucoup à délibérer en une pareille cause : un des commissaires vota en pleurant pour la mort. « Toute la compagnie ayant ôté son bonnet sans dire un seul mot, M. le garde des sceaux conclut de même et fit dresser l'arrêt. Alors tous les juges se retirèrent en grande hâte dans leurs maisons pour donner toute liberté à leurs larmes qu'ils avaient été contraints de retenir par cérémonie, dans le siége de la justice. L'arrêt ayant été porté au roi, Sa Majesté ne put elle-même s'empêcher de s'attendrir, et elle changea deux articles de l'arrêt : l'un, que l'exécution qui devait être faite dans les Halles se ferait à huis clos dans l'hôtel de ville; et l'autre, que M. de Montmorency pourrait disposer de ses biens qui avaient été confisqués : ce qu'il fit ensuite par un testament qu'il donna à M. de Saint-Preuil pour le porter à Sa Majesté, le priant de lui demander pardon de sa part. Et il voulut, par une action digne d'un vrai chrétien, témoigner encore à son plus grand ennemi qu'il renonçait en mourant à tout ressentiment et à toute haine, ayant chargé le même M. de Saint-Preuil d'offrir à M. le cardinal de Richelieu un tableau de saint François, pour marque qu'il mourait son serviteur.

« Sur le midi, les deux commissaires et le greffier criminel se rendirent dans la chapelle de l'hôtel de ville, où l'on fit venir M. de Montmorency, lequel se mit à genoux au pied de l'autel, et, ayant les yeux sur le crucifix, il ouït prononcer son arrêt. S'étant ensuite levé, il dit à ceux qui étaient présents : « Priez Dieu, messieurs, qu'il me fasse la grâce de souffrir chrétiennement l'exécution de ce qu'on me vient de lire. » Les commissaires le laissant entre les mains de son confesseur, l'un d'eux lui dit : « Nous allons faire, monsieur, ce que vous nous avez commandé; nous prions Dieu qu'il vous fortifie. » Comme il demeura dans la chapelle, et qu'il leva de nouveau les yeux sur le crucifix, les ayant ensuite baissés sur ses habits qui étaient fort riches, il jeta sa robe de chambre et dit : « Oserai-je bien, étant criminel comme je suis, aller à la mort avec vanité, lorsque je vois mon Sauveur mourir innocent, tout nu sur la croix ! Il faut, mon père, ajouta-t-il, en parlant à son confesseur, que je me mette en chemise pour faire amende honorable devant Dieu des grands péchés que j'ai commis contre lui. » Dans ce moment le comte de Charlus vint lui demander de la part du roi l'ordre du Saint-Esprit et le bâton de maréchal de France. Il employa tout le temps qui lui restait à s'offrir à Dieu et à se fortifier contre la mort par la vue des souffrances de Jésus-Christ. S'étant informé de l'heure à laquelle il devait être exécuté, il demanda comme une grâce de mourir à l'heure que Jésus-Christ était mort, c'est-à-dire environ deux heures plus tôt qu'il n'avait été ordonné; ce qui fut laissé à son choix. Il écrivit avant de mourir à Mme de Montmorency, sa femme, un billet par lequel il la conjurait de vouloir se consoler, et d'offrir à Dieu pour le repos de son âme la douleur qu'elle ressentait de sa mort.

« Il se fit couper les cheveux par derrière, et, étant nu en caleçon et en chemise, il traversa au milieu des gardes qui le saluèrent à son passage une allée qui conduisait dans la cour de l'hôtel de ville, à l'entrée de laquelle il rencontra l'échafaud, qui pouvait être de quatre pieds de hauteur. Lorsqu'il fut monté, accompagné de son confesseur et suivi de son chirurgien, il salua la compagnie, qui n'était que du greffier du parlement, du grand prévôt, ses archers et des officiers du corps de ville qui avaient eu ordre de s'y trouver. Il les pria de vouloir bien témoigner au roi qu'il mourait son très-humble sujet, et avec un regret extrême de l'avoir offensé, dont il lui demandait pardon aussi bien qu'à toute la compagnie. Il s'informa où était l'exécuteur, qui ne l'avait point encore approché, et ne voulant plus souffrir par humilité que son chirurgien le touchât; mais s'abandonnant absolument entre les mains du bourreau pour qu'il l'ajustât, qu'il le liât, qu'il le bandât, et qu'il lui coupât encore les cheveux qui ne l'étaient pas assez, il dit qu'un grand pécheur comme lui ne pouvait mourir avec assez d'infamie. Enfin il se mit à genoux proche du billot, sur lequel il posa son cou en se recommandant à Dieu, et l'exécuteur à l'instant lui coupa la tête, chacun ayant détourné la tête, tous fondant en larmes, et les gardes même jetant les plus grands soupirs.

« Ainsi mourut Henri de Montmorency, duc et pair, maréchal et autrefois amiral de France, gouverneur du Languedoc, petit-fils de quatre connétables et de six maréchaux, premier chrétien et premier baron de France, beau-frère du premier prince du sang, et oncle du fameux prince de Condé, après avoir gagné deux batailles, l'une navale contre les hérétiques, par laquelle il disposa la prise de la Rochelle, et l'autre sur terre contre l'Empire, l'Italie et l'Espagne, par laquelle il força les Alpes et disposa la délivrance de Casal.

« Il ne faut pas s'étonner, après ce que je viens de dire, si tous les peuples et tout le royaume furent touchés si sensiblement de sa mort. Aussi, dans l'instant que l'exécution eut été faite, le grand prévôt ayant fait ouvrir les portes, tout le peuple entra en foule avec un empressement incroyable pour voir le corps. Leur douleur et la vénération qu'ils avaient pour la personne du grand duc de Montmorency étaient telles, que, ne pouvant se consoler d'une autre manière de la perte qu'ils avaient faite, ils s'étouffaient presque les uns les autres pour pouvoir au moins s'approcher de l'échafaud et recueillir le sang répandu, qu'ils mettaient dans leurs mouchoirs. » (Pointis.)

Le duc de Montmorency n'avait que trente-huit ans. « Plusieurs, dit Richelieu, murmuraient de cette action, et la taxaient en quelque sorte de rigueur; mais les autres, plus sages, louaient la justice du roi, qui préférait le bien de son Etat à la vaine réputation d'une clémence dommageable; et ils estimaient le courage du cardinal, qui méprisait la propre sûreté de sa personne et la haine de tous les grands pour satisfaire à la fidélité qu'il devait au roi. »

Le duc de Lorraine paya les frais de la guerre. Sous prétexte que le traité de Liverdun n'avait pas été exécuté, et que le parlement récemment créé à Metz était entravé par le duc dans l'exécution de ses arrêts, Louis XIII entra dans Nancy, et occupa militairement la province. Le duc, fatigué d'avoir un si ombrageux voisin, se décida à abdiquer en faveur de son frère, le cardinal François, pour prendre le métier de condottiere qu'il avait déjà pratiqué avec succès et auquel la guerre de Trente ans promettait gloire et profit. Il trouvait à cette abdication un autre avantage : en se débarrassant de son duché il se débarrassait aussi de sa femme Nicolle, qu'il avait épousée par politique et qu'il n'aimait point. Le cardinal François, pour réunir les droits des deux lignes masculine et féminine de sa maison, résolut au contraire d'épouser Claude, sœur de Nicolle. Le temps pressait; dans une même soirée, à Lunéville, il demanda sa main; lui-même, en vertu de ses pouvoirs épiscopaux, il s'accorda la dispense des bans, et se promit au nom du pape celle de parenté, puis, changeant son camail contre un habit de cavalier, se présenta à la cérémonie nupliale. Le pape sanctionna tout; mais le roi s'en tint pour offensé. Le maréchal de la Force entra avec des troupes dans Lunéville, et arrêta les nouveaux mariés dans leur logis. Le duché de Lorraine resta depuis ce jour jusqu'à la fin du siècle dans les mains de la France.

Quant à Gaston, il avait été épargné parce qu'il « était du sang de France qu'il faut respecter, » mais il avait reçu l'ordre de se retirer à Blois. Quand il apprit l'exécution de Montmorency, malgré ses récentes promesses, il se sauva encore une fois en Flandre. Mais il ne trouva à Bruxelles ni sûreté pour sa retraite, ni amitié pour ses protecteurs. Marie de Médicis y était toujours en querelle avec lui, et engageait les Espagnols à le surveiller pour qu'il ne fît pas sa paix sans elle. Puylaurens, son favori, était mortellement haï par le P. Chanteloube, conseiller de la reine mère, lequel en vint un jour jusqu'à recourir contre son ennemi à l'assassinat. Le 8 octobre, Gaston se sauva de Bruxelles, et après une entrevue de réconciliation avec Louis XIII où il embrassa le cardinal qu'il promit d'aimer comme lui-même, il alla cacher sa honte et chercher l'oubli au château de Blois. Des théologiens se chargèrent de lui prouver que le mariage avec la princesse de Lorraine n'était pas valide. C'est la loi des monarchies que les princes du sang ne puissent s'y marier sans le consentement du chef de leur maison; ils ne peuvent faire que des unions politiques, et la politique de Richelieu, comme l'intérêt de la France, était contraire au mariage lorrain. Gaston cette fois tint bon contre les arguments de théologie ou d'État. Mais il n'eut sa femme qu'après la mort de Louis XIII : la duchesse d'Orléans ne fut reçue en France qu'à cette époque. Son favori paya pour lui. Richelieu pour le gagner l'avait fait duc, et lui avait donné une de ses cousines en mariage. Le trouvant, malgré ses avances, peu docile, il le fit enlever de Blois et conduire à Vincennes. Cette prison avait déjà été fatale au maréchal d'Ornano et au grand prieur de Vendôme : Puylaurens y mourut au bout de quatre mois d'une fièvre pourprée.

§ 6. HUMILIATION DU DUC D'ÉPERNON ET D'ANNE D'AUTRICHE; MADEMOISELLE DE LA FAYETTE; LE COMTE DE SOISSONS ET CINQ-MARS.

Il existait un dernier représentant des prétentions féodales, le vieux duc d'Épernon, l'ancien ami de Henri III et de la reine mère, et le plus fier des seigneurs de ce temps; il fut cruellement humilié. Dans un accès de colère, il avait fait sauter d'un coup de canne le chapeau de l'archevêque de Bordeaux, Sourdis. Celui-ci, plus célèbre comme marin et général que

comme prélat, était bien capable de demander satisfaction en gentilhomme; mais d'Épernon avait quatre-vingts ans, Sourdis l'excommunia; et le duc reçut de la cour l'ordre de quitter son gouvernement, de se retirer dans un de ses châteaux en Saintonge et de solliciter son pardon à Rome. On le lui fit attendre quatre mois, et le superbe seigneur dut le recevoir à genoux, de la bouche même de l'archevêque, devant la porte de l'église paroissiale de Coutras. Richelieu avait trouvé plaisant de punir ce catholique à gros grains par la main de l'Église. Quelque temps après il fit condamner à mort son fils, le duc de la Valette, pour une faute militaire qui était bien aussi une petite trahison. La Valette, averti par l'exemple de Montmorency, se réfu-



Le duc d'Épernon faisant amende honorable devant l'église de Coutras. (Page 68, col. 1.)

gia à temps en Angleterre; mais la leçon n'en était pas moins donnée.

Elle fut encore impuissante. Maintenant que la royauté était tout et qu'elle se laissait conduire, on se disputait le roi avec une persévérance qu'expliquent la haine, les rancunes, surtout les convoitises. On cherchait par des intrigues toujours tendues, par des complots sans cesse renaissants, à l'enlever au ministre qui voulait le pouvoir sans doute, mais non à la façon des ambitieux vulgaires, pour en jouir paresseusement ; il le voulait pour faire les grandes choses que nous raconterons bientôt, quand nous en aurons fini avec ces menées qui lui faisaient dire en parlant du cabinet du roi : « Six pieds de terre me donnent plus de mal que l'Europe entière. » Pauvre grand homme! que de sang on t'a fait verser contre ton honneur et que de temps on t'a fait perdre contre l'intérêt de la France!

Le tout-puissant ministre que l'on voit en même

temps « ordonner des bâtiments, commander des fêtes, dicter des tragédies, se mêler aux disputes littéraires, mener des négociations, faire marcher des armées, a en effet un maître dont il dépend, maître subjugué sans doute par une force de génie supérieure, mais enfin qui gronde quelquefois, qu'un caprice, une maussade humeur, un déplaisir trop vivement senti, peuvent irriter au point de lui faire rompre son lien. Il est vrai qu'on a eu la cruelle précaution de donner un emploi à ce qu'il y a de haineux, de chagrin, de jaloux dans son caractère; mère, femme, frère, favoris, tout ce qui lui était objet d'affection est devenu occasion de soupçon, d'aigreur, de ressentiment; en telle sorte que le roi tient à son ministre par tous les attachements qu'il a brisés. Cependant on n'a pu tellement l'isoler, tellement l'asservir à la raison d'État dont le cardinal s'est fait l'imposant organe, qu'il ne soit encore accessible à quelque fantaisie d'amitié. La vie triste, sauvage et languissante de Louis XIII eut même quelques éclairs de joie et de bonheur. Après avoir longtemps fatigué de son chaste amour et de son assiduité sans désirs la moqueuse Marie de Hautefort, le roi s'était aperçu qu'il y avait, parmi les filles de la reine, une douce et timide beauté, souriant avec bienveillance à ses récits de chasse et à ses discours pieux, Louise Motier de la Fayette. »


Mademoiselle de Hautefort.

Le P. Caussin, jésuite et confesseur du roi, loin de combattre la passion de son pénitent, s'entendit avec Mlle de la Fayette pour renverser Richelieu; tentative qui n'eut d'autre résultat que de transformer la maîtresse, ou, pour parler plus exactement, l'amie de Louis en sœur Angélique et de reléguer son pieux complice à Quimper-Corentin. Toutefois, sœur Angélique garda son ascendant sur le roi; Louis alla souvent la voir au couvent, derrière la grille. On prétend qu'il l'entretenait de ses plus grandes affaires; il est probable qu'ils parlaient bien plus de piété, et c'est sans doute à l'influence de Mlle de la Fayette qu'est dû le vœu par lequel le roi plaça son royaume sous la protection de la Vierge.


Mademoiselle de la Fayette.

A travers cette intrigue amoureuse et politique était venu se placer un grave événement d'État et de ménage. Ce n'était pas assez d'ôter au roi son amie; il fallait encore, comme par une compensation cruelle qui ne pouvait que doubler ses douleurs, lui rendre suspecte, odieuse, criminelle, sa femme légitime, et faire aller jusqu'à l'outrage son mécontentement envers la stérile compagne de sa couche. Le dernier affront subi par Anne d'Autriche touche de si près à son premier bonheur, que c'est le cas de rappeler ici quelle était la position de cette princesse depuis son mariage. Amenée du royaume de son père, à l'âge de quatorze ans, pour épouser un enfant de même âge, il s'en fallait encore en ce temps de quelques années avant qu'on la comptât dans les affaires, dans les intrigues, et même avant qu'elle eût; dans la famille où elle entrait, la condition d'une femme qui peut devenir mère. Il est constant que la consommation du mariage eut lieu seulement au mois de février 1619, que dès lors le roi s'approchait de sa femme avec timidité et que celle-ci le recevait avec peu d'encouragement. Presque aussitôt, la reine eut des soupçons jaloux dont la duchesse de Luynes était l'objet. Plus tard, le roi fut jaloux à son tour, et les insolences du duc de Buckingham, les propos imprudents du malheureux Chalais, éloignèrent tout à fait de la reine un mari pieux, sévère, pudique, incapable à tel point de désirs criminels qu'il pouvait même se passer des plaisirs permis. Indépendamment de la reine mère, Richelieu ne se fit pas faute d'aigrir le roi contre sa femme. Quelques-uns veulent que cette conduite ait été seulement la rancune d'un amour rebuté. Assez de témoignages existent en effet pour prouver que ce ministre, aussi galant que prélat qui fût alors, ne resta pas insensible aux charmes de la reine et ne se crut pas obligé de s'en taire. Mais s'il fit un aveu qui fut repoussé, il est probable qu'il se tint pour éconduit et ne regarda plus, dans l'épouse de son maître, qu'un obstacle politique. Ainsi vivaient depuis longues années

le roi et la reine : celle-ci traitée assez rigoureusement, celui-là toujours maussade et chagrin. La reine, entre autres consolations, s'en était donné une, sans doute bien innocente dans le fond, mais qui avait, en réalité, la forme, le mystère, les précautions, toutes allures d'un crime d'État. On était en guerre ouverte contre l'Espagne, et la reine Anne d'Autriche entretenait un commerce de lettres avec ses frères, le roi Philippe IV et le cardinal-infant, général des armées espagnoles dans les Pays-Bas, comme aussi avec le duc de Lorraine, vassal rebelle de la couronne et ennemi déclaré de la France. Les lettres qu'elle écrivait, remises à un domestique qui les traduisait en chiffres, et les lettres qu'elle recevait, déchiffrées par le même confident, demandaient autant de peine, de dissimulation, de mensonges qu'il en aurait fallu au complot le plus grave, et ne la tenaient pas en de moins vives alarmes. Anne d'Autriche avait dans le couvent du Val-de-Grâce, bâti par elle pour une communauté de bénédictines, un logis réservé où elle se rendait pour « faire des retraites, » c'est-à-dire causer, respirer, prendre un peu d'aise et rire au moins librement. On eut bientôt avis que la reine employait la sainteté de cet asile à couvrir ses infidélités politiques, et l'on supposa que là devait se trouver le dépôt de sa correspondance avec les ennemis de l'État. En conséquence, le roi appela sa femme à Chantilly; et un lieutenant des mousquetaires eut ordre de conduire à la Bastille (12 août 1637) Pierre de la Porte, domestique de la reine et agent de ses relations secrètes. On le trouva nanti d'une lettre pour la duchesse de Chevreuse alors reléguée à Tours, lettre qui ne contenait, suivant lui, que des compliments, mais dans laquelle on assura qu'il y avait, tracée avec une encre spéciale, une invitation à cette dame de prendre un



Vœu de Louis XIII, d'après une gravure du temps.

déguisement pour venir trouver la reine. Le chancelier se rendit ensuite au Val-de-Grâce, dont la supérieure fut arrêtée, mais où il ne trouva aucun papier compromettant. Anne d'Autriche apprit à Chantilly ce qui avait suivi son départ de Paris, l'arrestation de son domestique, la visite faite au Val-de-Grâce jusque dans son oratoire. Il existe peu d'ouvrages historiques ou de mémoires qui ne racontent qu'elle était présente à cette instruction judiciaire, que le chancelier la surprit dans sa cellule, la pressa de questions, fouilla ses meubles et ses coffres devant elle, et poussa l'irrévérence jusqu'à faire le geste de prendre un papier caché dans son sein. Un peintre même a mis tout cela dans un tableau. Le fait est qu'elle se trouvait alors à Chantilly. Elle envoya son secrétaire au cardinal pour lui dire qu'en effet elle écrivait souvent à la duchesse de Chevreuse, mais non ailleurs, et elle renouvela cette déclaration le jour même de l'Assomption, *après avoir communié*. Bientôt elle sut qu'on avait intercepté une de ses lettres adressées au marquis de Mirabel, envoyé d'Espagne au Pays-Bas. Ce fut, à ce qu'il paraît, cette lettre, remise entre ses mains par le chancelier pour la reconnaître, qu'elle ne voulut pas rendre et qui donna lieu au mouvement un peu brusque rapporté par tous les mémoires du temps. Convaincue de mensonge sur ce point, Anne d'Autriche se résolut à faire venir le cardinal de Richelieu et à lui avouer qu'elle avait réellement adressé plusieurs lettres en Flandre, au cardinal-infant et au marquis de Mirabel; que ces lettres contenaient tantôt des plaintes sur la manière dont elle était traitée à la cour et des réflexions assez aigres sur la personne du roi, tantôt des avis sur ce qu'elle apprenait des relations politiques. Cette confession fut ensuite mise par écrit, sur la promesse faite par le roi et attestée par le cardinal, d'un oubli pareil à celui qu'elle avait obtenu déjà pour quelques actions blâmables. La reine sut apprendre à la Porte ce qu'elle avait avoué, en lui faisant passer par Mlle de Hautefort, déguisée en suivante, une lettre qui rendit toutes ses réponses faciles. Elle ajouta, de sa main, à sa confession l'engagement de ne plus retomber en pareille faute et de vivre dorénavant avec le roi, son seigneur, comme une femme qui ne voulait avoir d'autres intérêts que ceux de sa personne et de son État. Cela fait (17 août), le roi, qui depuis cinq jours n'avait vu sa femme qu'à l'église, monta chez elle, et, à la supplication du cardinal, les deux époux s'embrassèrent devant lui. Anne d'Autriche suivit tout l'automne le roi à Fontainebleau, à Saint-Maur, dans les divers lieux où il allait chasser, et l'année suivante, le 5 septembre 1638, elle accouchait de Louis XIV.

Anne devenue mère n'en fut pas plus en faveur auprès de son mari. Le jour de la naissance de celui qui devait être Louis XIV, le père boudait encore l'accouchée. « Il fallut, dit Mme de Motteville, l'exciter de s'approcher d'elle pour l'embrasser. » Aussi les mécontents comptèrent encore sur elle. Il y en avait toujours. A Corbie, Gaston et le comte de Soissons avaient comploté d'assassiner le cardinal. L'affaire n'ayant pas réussi, le comte s'était retiré à Sedan où il avait joui de l'impunité ordinairement assurée aux princes du sang; il avait conservé ses charges ainsi que ses revenus, et n'avait comploté que de plus belle. Le duc de Bouillon, son hôte, frère aîné du grand Turenne, adopta ses projets, qui plurent également à un autre réfugié, au nouveau duc de Guise, Henri, archevêque de Reims, âgé de vingt-sept ans. « Le caractère ecclésiastique de ce dernier ne l'avait pas empêché de suivre un violent penchant pour l'amour, dont son oncle le cardinal, père de six enfants et marié, lui avait laissé l'exemple. Le neveu, ne voulant pas déroger, s'était marié de même, disait-on, avec la princesse Anne de Gonzague, et il paraît qu'on se servait assez justement de cette irrégularité pour l'obliger à résigner ses dignités ecclésiastiques et ses bénéfices. Ce jeune seigneur, qui prétendait cumuler archevêché, femme et patrimoine d'Église, ou du moins ne céder ce qu'il tenait qu'avec toute certitude d'avoir ce qu'on pouvait lui contester, s'était retiré à Sedan, d'où il traitait avec le cardinal de Richelieu pour son retour en France, pour sa réintégration dans les biens de son père, pour son mariage avec la princesse Anne, et pour la conservation de quelques-uns de ses bénéfices. En même temps, il s'associait aux complots du comte de Soissons et du duc de Bouillon. Leur plan à tous trois était d'abord de se fortifier dans la ville de Sedan ; puis, lorsque les secours promis par l'empereur et les Espagnols seraient arrivés, de marcher par la Champagne vers Paris, où l'on croyait qu'il pourrait se faire un soulèvement. A ce projet se joignait quelque espoir, donné par les réfugiés en Angleterre, d'un débarquement sur les côtes de Bretagne ou de Guienne, pour y réveiller soit les réformés, soit les amis des ducs de Vendôme, de Guise et d'Épernon. » Ces coupables machinations avaient lieu au moment des plus signalés succès de la France dans la guerre de Trente ans; si elles avaient réussi, elles eussent tout arrêté. Heureusement elles avortèrent comme les autres. L'Espagne s'était hâtée de profiter d'une diversion si favorable et avait envoyé au comte de Soissons le baron de Lamboy avec une petite armée. Le 6 juillet, l'armée royale venue pour prendre Sedan et l'armée espagnole accourue à sa défense se rencontrèrent près de cette ville, sur les bords de la Meuse. Les alliés avaient 7000 fantassins, 2500 chevaux et 500 dragons, auxquels le maréchal de Châtillon opposait 8000 fantassins et 2500 chevaux. Ce dernier ordonna aussitôt l'attaque, croyant profiter de l'espace étroit où les troupes ennemies étaient comme entassées en avant d'un bois appelé de la Marfée et qui a donné son nom à la bataille. « Mais une étrange terreur parut avoir surpris les soldats qu'il commandait. A peine le premier engagement avait-il eu lieu, que sur toute la ligne le désordre se mit dans les rangs. La cavalerie, sans même en être venue aux mains, donna l'exemple de fuir; l'infanterie, dont une partie seulement s'était approchée de l'ennemi, ne se croyant plus soutenue, tourna le dos, jeta ses armes, et il fut impossible de la ramener. Deux maréchaux de camp et un grand nombre d'officiers furent tués en allant à la charge, ou en essayant de retenir les fuyards. D'autres furent faits prisonniers, abandonnés par leurs soldats. L'artillerie, le bagage et « l'argent du roi » tombèrent aux mains de l'ennemi. Toute cette déroute avait été l'affaire d'un moment, et à peine avait-on eu le temps de remarquer un fait d'armes isolé, perdu en quelque sorte dans la rapidité du désastre général, et qui s'était passé à l'aile droite du combat. Là, un petit escadron, composé de gendarmes de la reine et de ceux du duc d'Orléans au nombre de deux cent vingt maîtres, s'étant précipité

sur les rangs ennemis avec cette fougue valeureuse qui appartenait surtout au corps de la noblesse, avait percé l'infanterie, culbuté la cavalerie, et les plus avancés s'étaient trouvés en face d'un cavalier accourant avec quelques hommes pour rallier ses gens. On l'avait vu aussitôt tomber mort d'un coup de pistolet que lui tira un gendarme, et des forces supérieures étant venues fondre sur la troupe d'élite que personne ne suivait, cet accident avait à peine laissé un souvenir. Après la bataille, lorsque le chef de l'armée du roi et son premier maréchal de camp le marquis de Sourdis avaient fait leur retraite presque seuls jusqu'à Rethel, où ils ramassaient avec peine les débris de leurs régiments, on apprit par un trompette du parti ennemi que ce cavalier, tué par hasard et sans choix, qui s'était trouvé en quelque sorte sous le coup d'un soldat, et que personne encore ne s'était vanté d'avoir atteint, c'était le comte de Soissons. La mission du trompette avait pour but de faire demander à la mère et à la sœur du prince comment elles voulaient disposer de son corps. La nouvelle de cette mort, portée à Péronne où était le roi, quelques heures après celle de la défaite que l'armée avait essuyée, changea bientôt en joie et en confiance la douleur et l'inquiétude qui avaient saisi toute la cour. » Le 5 août le duc de Bouillon, malgré sa victoire, s'estimait fort heureux de faire la paix.

La dernière conspiration fut celle de Cinq-Mars.

Il fallait à Louis XIII, pour l'aider à supporter l'immense ennui qui pesa sur sa vie entière, un favori,



Mort de Charles de Bourbon, comte de Soissons (6 juillet 1641). (Page 72, col. 1.)

homme ou femme, car c'était chose égale pour lui. Il avait déjà eu d'une part Barradas et Saint-Simon, le père du grand écrivain, et de l'autre Mlles de Hautefort et de la Fayette, lorsqu'en 1640 son ministre lui donna pour *joujou* (le mot est de Richelieu) Henri, marquis de Cinq-Mars, second fils du maréchal d'Effiat, ami et créature du cardinal. Le nouveau favori avait alors dix-neuf ans et tenait de son père une remarquable beauté. « Nourri dans l'élégante société du Marais, aimant très-fort les dames, le jeu, la bonne chère, il ne tarda pas à s'ennuyer beaucoup de l'existence solitaire et retirée où le roi voulait le retenir sans autre divertissement que la chasse, sans autre occupation des longues soirées et des jours pluvieux que l'apprentissage des différents métiers où le monarque était vraiment fort habile. Aussi s'échappait-il la nuit, quand il le pouvait, de Saint-Germain, pour venir à Paris réclamer son tour chez la belle Marion Delorme, ou visiter les libres et joyeux compagnons de sa jeunesse. Une partie de ces équipées était aussi, dit-on, pour la princesse Marie de Gonzague, arrivée alors presque à l'âge de trente ans, condamnée en quelque sorte au célibat par l'espoir qu'elle avait eu treize ans auparavant d'épouser le frère du roi, mais qui n'aurait pas dédaigné pour époux le jeune favori, et le poussait à se rapprocher d'elle en élevant encore de quelques degrés sa fortune. » Nommé grand écuyer, il rêva la fortune du connétable de Luynes qui avait commencé comme lui. Il était déjà entré à demi dans le complot du comte de Soissons. Ce prince mort, il travailla pour

lui-même. Il se flatta de renverser Richelieu avec l'appui de la noblesse et peut-être avec la complicité du roi, qui paraissait fatigué de son ministre. Si le roi n'était pas complice, la reine du moins, ainsi que Monsieur, l'étaient, et le duc de Bouillon avait promis, la mort du roi survenant, de recevoir à Sedan la reine et ses deux fils pour les soustraire au cardinal. Ses deux intermédiaires avec Gaston et Bouillon furent Fontrailles et de Thou. Le Gascon Louis d'Astarac, vicomte de Fontrailles, ennemi juré du cardinal qui l'avait raillé un jour sur sa laideur, était un homme de cœur et d'esprit. Quant à François-Auguste de Thou, fils de l'historien, qui avait essayé plusieurs emplois, fait de lointains voyages, ébauché beaucoup d'affaires,



Exécution de Cinq-Mars et de de Thou (12 septembre 1642). (Page 75, col. 1.)

sans acquérir ni un caractère certain, ni une position déterminée, et que Cinq-Mars désignait fort justement par le sobriquet de *Son Inquiétude*, il était parent du duc de Bouillon. Habitué comme tous les membres des familles parlementaires à un profond respect pour la loi, il désapprouvait et le meurtre du cardinal et toute alliance avec l'étranger, tandis que les gens d'épée avec lesquels il conspirait trouvaient tout naturels des actes aussi odieux. Louis XIII et Richelieu venaient d'arriver à Narbonne le 10 mars 1642, pour conquérir le Roussillon, lorsque trois jours plus tard un traité secret fut conclu à Madrid entre le duc d'Orléans et Philippe IV. On y disait que le duc d'Orléans, désirant le bien général et particulier de la France, pour faire cesser la cause

des oppressions dont gémissaient depuis longtemps la noblesse et le peuple, et rétablir une paix raisonnable au bénéfice de la chrétienté, avait offert au roi d'Espagne de prendre les armes à cette fin, si Sa Majesté Catholique y voulait concourir de son côté, avec les moyens possibles pour avancer leurs affaires En conséquence, il avait été arrêté et convenu, d'abord que les contractants ne prétendaient aucune chose contre le Roi Très-Chrétien et au préjudice de ses États ni contre les droits et l'autorité de la reine régnante; ensuite, que le roi d'Espagne fournirait 12000 hommes de pied et 5000 chevaux, pour joindre le duc d'Orléans dans une place de sûreté (Sedan) où il devait se rendre et entrer en France sous son commandement absolu, avec les troupes qu'il promettait de lever lui-même. Pour ces levées, il lui serait donné 400000 écus comptants, plus 12000 écus de pension par mois, en outre ce qu'on payait déjà en Flandre à sa femme, et 300000 livres destinées à pourvoir et munir la place. « Et voilà ce que Fontrailles, ce qu'un gentilhomme français, aussi jaloux sans doute que personne de garder sa tête sur ses épaules, qui tirait même de sa difformité une raison plaisante pour y tenir plus qu'un autre, apportait en se jouant de Madrid à Narbonne, dans un lieu où étaient le roi de France et le cardinal de Richelieu! »

Le 11 juin, Louis XIII rentrait à Narbonne, venant de son camp devant Perpignan, qui allait bientôt nous appartenir, en même temps qu'arrivait dans la première de ces villes le secrétaire d'État de Chavigny, envoyé par le cardinal de Richelieu alors en Provence, et porteur d'une dépêche importante. « C'était la copie du traité conclu avec l'Espagne, qui était parvenue au cardinal et qu'il faisait remettre au roi par une main sûre. Les conjectures sont infinies sur la manière dont ce document était tombé en sa possession. La première version fut qu'il avait été découvert par hasard dans une barque échouée sur la côte de Catalogne, ce qui était une répétition de « pareil miracle » arrivé en 1634; ensuite on supposa qu'il lui avait été remis par la reine elle-même, afin d'obtenir, comme prix de ce service, qu'on ne lui ôtât pas ses enfants. D'autres soupçonnèrent l'abbé de la Rivière d'avoir arraché ce secret au duc d'Orléans, et de l'avoir livré au cardinal, comme du reste il en était bien capable. Une dernière assertion plus hardie, plus étonnante au premier abord, et pour nous plus vraisemblable, est que cette communication venait du ministre d'Espagne. Le premier comte de Brienne l'indique mystérieusement dans ses *Mémoires*, et ceux qu'on attribue au second secrétaire d'État de ce nom l'affirment d'une manière positive. Il est certain que si le duc d'Olivarès avait signé sérieusement ce traité, ce dont on peut douter avec quelque raison, ne voyant rien se préparer pour l'exécution, nul profit n'en revenir pour l'Espagne, il put croire que c'était encore un avantage à en tirer, de troubler la cour de France, diviser le roi et son frère, d'ôter à l'armée d'Italie son général, de jeter dans le royaume mille soupçons, et de distraire douloureusement l'esprit du roi tout attaché à la conquête d'une province espagnole.

M. le Grand, c'est ainsi qu'on appelait Cinq-Mars devenu grand écuyer, et de Thou furent aussitôt arrêtés à Narbonne. Le duc de Bouillon eut le même sort à Casal où il commandait notre armée d'Italie. Fontrailles s'était prudemment esquivé. Quant au duc d'Orléans, *qui faillit mourir de peur*, il racheta cette trahison comme toutes les précédentes, en chargeant ses complices, il eut encore une fois son pardon.

Une seconde déposition, au moins aussi honteuse que celle du duc d'Orléans, fut celle du roi lui-même qui écrivit au chancelier : « Il est vrai que le sieur de Cinq-Mars m'ayant vu quelquefois mal satisfait de mon cousin le cardinal de Richelieu, ou par l'appréhension que j'avais qu'il me voulût empêcher d'aller en personne au siége de Perpignan, ou me porter à revenir lorsque j'y serais, de peur que ma santé n'y fût altérée, ou quelque autre sujet semblable, ledit sieur de Cinq-Mars n'a rien oublié de ce qu'il a pu pour m'échauffer contre mondit cousin, ce que j'ai souffert quand ses mauvais offices demeuraient dans les bornes de quelque modération. Mais quand il a passé jusqu'à cette extrémité de me proposer qu'il se fallait défaire de mondit cousin, et de s'offrir à le faire, j'ai eu en horreur ses mauvaises pensées et les ai détestées; et bien qu'il me suffise de le dire pour qu'on le croie, il n'y a personne qui ne juge qu'il n'a pu en être autrement, s'il considère que, si le sieur de Cinq-Mars avait trouvé son compte avec moi dans l'approbation de ses mauvais desseins, il ne se serait pas lié au roi d'Espagne contre ma personne et mon État, comme il l'a fait, par désespoir de pouvoir emporter ce qu'il désirait. Vous ferez connaître cette lettre à tous ceux de la compagnie que vous présidez maintenant, afin qu'ils sachent la vérité. »

Richelieu mena lui-même les accusés à Lyon par le Rhône. Ils étaient dans un bateau que le sien traînait à la remorque; et les peuples des deux rives voyaient passer le funèbre cortége : le cardinal mourant qui menait à la mort deux hommes jeunes et beaux. Ils étaient bien coupables, mais le ministre aurait dû pour sa gloire s'épargner ce rôle de geôlier et de bourreau qu'il n'avait déjà pris que trop souvent et qui a jeté une apparance de cruauté sur les sentences les plus légitimes.

Le 12 septembre, comme Richelieu quittait Lyon, Cinq-Mars et de Thou y comparurent devant une commission chargée de les juger. Une heure après cette comparution, le rapporteur du procès, Jean-Martin de Laubardemont, conseiller d'État, vint annoncer aux accusés qu'il leur fallait se préparer à entendre un arrêt de mort. Cet arrêt avait été rendu à l'unanimité contre le grand écuyer, avec une ou deux voix de moins contre de Thou. Alors le dernier, se tournant vers le marquis de Cinq-Mars qui avait tout avoué, lui dit : « Eh bien! monsieur, humainement je pour« rais me plaindre de vous : vous m'avez accusé, vous « me faites mourir; mais Dieu sait combien je vous « aime. Mourons, monsieur, mourons courageusement « et gagnons le paradis. » L'arrêt leur fut lu ensuite, eux étant à genoux et la tête nue; il les déclarait tous deux atteints et convaincus du crime de lèse-majesté : le premier pour les conspirations, entreprises, proditions, ligues et traités faits par lui avec les étrangers contre l'État; le second pour en avoir eu connaissance et participation, et les condamnait l'un et l'autre à avoir la tête tranchée sur un échafaud dressé en la place des Terreaux. Les deux coupables furent ensuite remis aux soins de deux pères jésuites qui les disposèrent à mourir, car l'exécution ne devait pas être différée. Ils s'embrassèrent tendrement, s'exhortèrent mutuellement au courage et à la piété, puis se retirèrent auprès de leurs confesseurs. Vers cinq heures du soir

on vint les chercher en carrosse pour les conduire à la place des Terreaux. « Le grand écuyer, dit une relation, était vêtu d'un bel habit de drap brun couvert de dentelles d'or larges de deux doigts avec un manteau d'écarlate ; il avait un chapeau noir retroussé à la catalane, des bas de soie verts et par-dessus un bas blanc avec de la dentelle; de Thou portait un habit de deuil et un manteau court. » Tous deux marchèrent bravement à l'échafaud, l'un avec une leste et gaillarde résolution, l'autre avec une résignation pleine de tendresse et de piété, mais tant soit peu verbeuse. Le hasard voulut encore que l'exécuteur en titre manquât à cette tragédie. Il fut remplacé par un portefaix. Les deux amis discutèrent pour savoir qui mourrait le premier. Cinq-Mars prétendait que c'était à lui comme au plus coupable, de Thou comme au plus vieux. Le père jésuite trancha le débat en disant à de Thou : « Il est vrai, monsieur, vous êtes le plus vieux, vous devez être aussi le plus généreux. » Le bourreau coupa presque d'un seul coup la tête du grand écuyer, mais il fut obligé de s'y reprendre à plusieurs fois pour abattre celle de son ami. Tous les récits du temps s'accordent à dire que, le jour où l'on pouvait supposer que se consommait à Lyon l'exécution du grand écuyer, le roi étant à Saint-Germain eut une pensée pour son favori, pour ce jeune homme qu'il avait tant aimé, tant caressé, tant gâté peut-être, et cette pensée, exprimée dans le langage habituel de leur intimité, fut, dit-on, celle-ci : « Cher ami doit faire maintenant une laide grimace. »

Le duc de Bouillon était en grand péril. Mais Richelieu pensa qu'il n'avait que faire de sa tête, s'il pouvait lui arracher Sedan. Il lui laissa donc racheter sa vie, et même recouvrer sa liberté en livrant au roi cette ville, asile depuis vingt ans de tous les réfugiés et point de départ de tant d'armées étrangères qui, d'accord avec les factieux, étaient venues ravager la France.

Nous sommes à la fin de ces interminables complots, mais nous sommes aussi à la fin de la vie de Richelieu. Revenons sur nos pas pour voir plus librement son administration intérieure et la grande guerre qu'il soutint contre la maison d'Autriche.

§ 7. ADMINISTRATION INTÉRIEURE : SOUMISSION DU PARLEMENT; CRÉATION DES INTENDANTS, ETC.

La haute noblesse, on vient de le voir, fut en conspiration permanente contre Richelieu durant les dix-huit années de son ministère. Le clergé et la magistrature n'allèrent pas si loin, mais eurent pour lui tout autant d'aversion. A bien chercher, on trouvera que ses plus grands ennemis et à de certains égards les plus dangereux parce qu'ils faisaient la guerre de plume qui commençait à devenir redoutable, étaient les gens d'Église. Le pape n'aimait guère ce cardinal-duc, ce prêtre qui oubliait sa corporation pour ne songer qu'à son pays. Richelieu eût voulu être nommé légat du saint-siége en France pour dominer de plus haut le clergé ; le saint-père s'y refusa, et les jésuites lui firent une rude guerre que du reste il leur rendit bien. Le 15 février 1641, il réunit à Mantes une assemblée du clergé pour en obtenir six millions payables en trois années ; y trouvant de l'opposition, il intima l'ordre aux plus récalcitrants, deux archevêques et quatre évêques , de quitter sur-le-champ la ville pour se retirer en leurs diocèses.

Avec le parlement, il y mit encore moins de façon. En 1617, alors qu'il était en exil, il écrivait : « Le parlement doit une entière obéissance aux volontés du roi, mais il la doit raisonnable. » En changeant de place il changea de point de vue. Il punit de la destitution, de l'emprisonnement ou de l'exil toute velléité d'opposition. Lorsqu'en 1641, au milieu de la guerre de Trente ans, les magistrats voulurent refuser l'enregistrement de nouvelles taxes, Louis XIII vint tenir un *lit de justice*, et fit de nouveau entendre les plus hautaines paroles. En vain l'avocat général Omer Talon supplia le roi de se laisser toucher par les prières, « à l'exemple du Dieu vivant dont il était l'image sur la terre ; » il fallut obéir, « sans plus de raisons, et cesser de mettre la main au sceptre du souverain. » Défense expresse fut intimée au parlement de faire des remontrances sur les édits concernant le gouvernement et l'administration de l'État. On n'en admit que pour les édits bursaux, à charge d'enregistrer ceux-ci « toute affaire cessante, si le roi jugeait qu'ils devaient être vérifiés, » nonobstant les remontrances.

Richelieu n'avait pourtant pas de dédain pour l'opinion publique. Comme tous ceux qui sont forts, il en appelait souvent à elle et s'en trouvait bien ! mais il aimait mieux dire ce qu'il avait fait que de discuter ce qu'il avait à faire. Aussi beaucoup de manifestes, d'exposés de sa conduite, même ce que nous appelons aujourd'hui des articles, qu'il insérait dans le *Mercure de France*, le plus ancien de tous nos journaux, mais point d'états généraux ; seulement quelques rares assemblées de *notables*, qui, choisis par le roi, avaient moins d'esprit d'indépendance et pouvaient avoir autant de lumières. Il y en eut une en 1625 au sujet de la Valteline et de la rupture avec le pape ; une autre à la fin de 1626. A celle-ci aucun prince ou duc ne fut appelé, mais des magistrats, des ecclésiastiques, des conseillers d'État et le prévôt des marchands de Paris. Le ministre leur développa ses projets pour créer une marine qui protégeât le trafic lointain, pour instituer une armée permanente où les grades seraient accessibles à tous, pour réorganiser les finances en dégrevant les classes laborieuses, pour encourager le commerce et l'industrie en y appelant la haute bourgeoisie et les nobles, enfin pour réformer l'administration intérieure. Le chancelier Marillac, celui qui fut une des victimes de la *journée des Dupes*, rédigea sur les cahiers de cette assemblée un édit en 461 articles, qui fut présenté au parlement, mais non enregistré et qui par conséquent n'obtint pas force de loi. On y tenait compte de beaucoup de demandes faites par les états de 1614. Cet essai de réformation générale, qu'on appela par décision le *Code Michau*, blessait beaucoup d'intérêts et tomba par le mauvais vouloir des parlements. La disgrâce de son auteur acheva de le discréditer. Richelieu, occupé de graves questions politiques, n'eut pas le loisir de tenir la main aux réformes civiles. L'article 229 déclarait tous les grades de l'armée accessibles aux roturiers; l'article 452 promettait la noblesse personnelle au négociant qui avait en mer depuis cinq ans un navire de 200 tonneaux, pour tout le temps qu'il continuait son trafic. Le même privilége était accordé au négociant en gros; et il était dit que le gentilhomme qui s'adonnait au trafic par mer ne dérogeait pas.

Le *Code Michau*, si injustement oublié pour les grandes ordonnances de Louis XIV, contenait cependant en germe dans ses articles la renaissance de notre

commerce et de nos colonies. Il introduisait un ordre et une discipline sévères sur nos flottes, proclamait l'importance de connaissances diverses et étendues pour guider la pratique de la navigation, et cherchait à assurer à la France le service de ceux de ses enfants qui possédaient une aptitude spéciale pour la marine. Il est curieux d'y trouver en germe le régime de l'inscription maritime que Colbert constitua, et même les principes qui, plus tard, dominèrent en Angleterre, en vertu de l'*Acte de navigation* : organisation despotique trop vantée, puisque la Hollande a bien su conquérir une grande puissance maritime en dehors de ces maximes hostiles à la liberté du commerce.

Dès l'année 1626, Richelieu avait ordonné la démolition des forteresses féodales qui ne pouvaient servir à la défense des frontières, et qui étaient pour la royauté une menace permanente, pour les villes et les campagnes un objet de terreur, pour les nobles un souvenir



Réformation du luxe, d'après une gravure du temps.

de leur ancienne puissance et un encouragement à la révolte. La même année il abolit les charges de grand amiral et de connétable, qui donnaient à ceux qui en étaient revêtus une autorité presque royale sur la flotte et sur l'armée. Ils étaient trop maîtres, et Richelieu voulait l'être partout.

Les acquisitions de la France en Lorraine étaient bien loin de la main du roi; pour que ces pays sentissent l'action du gouvernement, il créa le parlement de Metz; et, pour avoir une justice plus expéditive, il renouvela l'institution des grands jours; ceux de Poitiers, en 1634, condamnèrent pour exactions et violences plus de deux cents nobles.

Enfin il fit une véritable révolution dans l'administration provinciale pour l'institution des *intendants*. Sous les derniers Valois, les gouverneurs qui étaient tous de haute noblesse, s'étaient rendus à peu près indépendants dans leurs provinces; et ils regardaient ces charges comme un patrimoine qui devait passer à leurs enfants. « Le caractère de la maison des Montmorency,

qui depuis un long temps étaient gouverneurs de Languedoc, était, dit Richelieu dans ses *Mémoires*, si avant imprimé dans ces peuples, qu'ils ne croyaient le nom du roi qu'imaginaire. » Henri IV avait été obligé d'acheter leur obéissance. Richelieu, qui reprit en toute chose et continua l'œuvre du premier Bourbon, en l'exagérant, créa des officiers supérieurs de justice, de police et de finances, appelés du nom modeste d'intendants[1]. Choisis par le roi dans la roture, sans crédit personnel, ils furent tous à la discrétion du ministre (1635). Ces officiers, agents dociles du pouvoir central, surveillèrent jalousement les grands, les parlements, les villes, les états provinciaux; ils concentrèrent peu à peu, entre leurs mains, tous les pouvoirs civils, et finirent par ne laisser aux gouverneurs que la représentation, avec l'autorité militaire, qui était nulle dans les provinces intérieures. La royauté gagna beaucoup à cette institution, origine de nos préfectures, et l'unité nationale en fut fortifiée. Depuis la création d'une armée permanente, sous Charles VII, aucune mesure n'avait frappé plus profondément la nouvelle féodalité.



Révolte à Rouen (1639). (Page 78, col. 2.)

Une des suites du siége de la Rochelle avait été un

1. L'institution des intendants de finances remonte à Henri II, mais fut régularisée et étendue par Richelieu. Il n'y eut pas un intendant par province ou circonscription militaire, mais par *généralité* ou circonscription financière. Supprimés durant la Fronde, ils furent rétablis par Mazarin. Louis XIV les investit de toute l'autorité administrative dans les provinces, et même du pouvoir judiciaire; mais des mutations très-fréquentes ou des destitutions leur faisaient sentir la dépendance dans laquelle le maître voulait les tenir.

premier essai d'organisation pour notre marine. Après chaque expédition, les vaisseaux de l'État rentraient en un port, où ils restaient sous la garde de leurs capitaines qui ne les gardaient point. Les bâtiments se détérioraient, et on perdait un temps infini à les réparer, puis à les rassembler pour les faire agir ensemble. En 1629, Richelieu chargea d'Infreville de visiter toutes les côtes de l'Océan et d'y choisir l'emplacement de trois arsenaux. Il désigna le Havre, Brest et Brouage. Des magasins y furent aussitôt construits, et, en 1631, trois commissaires généraux vinrent s'y installer. D'Infreville s'était trompé pour Brouage et le Havre; il avait deviné juste pour Brest, comme il devina Duquesne qu'il recommanda à Richelieu. De nombreux vaisseaux furent armés, et dans la guerre de Trente ans les flottes de France dominèrent sur l'Océan et la Méditerranée.

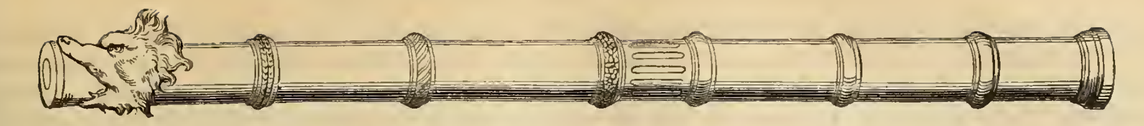
Pour les finances, Richelieu rentra dans les mauvaises voies d'où Sully était sorti. Il augmenta les impôts, ce qui était inévitable avec d'aussi grandes affaires que celles qu'il poursuivait, mais il sut mal les ménager. La différence entre le revenu net et le revenu brut devint énorme. Sur 80 millions que le pays donnait, en 1643, le trésor n'en récevait que 33, et la dépense étant de 89, le déficit s'élevait à 56, sans compter que le revenu de trois années était mangé d'avance. Ainsi le trésor était dans la détresse, et pourtant les peuples étaient horriblement foulés. Des émeutes avaient éclaté à Paris et dans les provinces. En 1636 les paysans se



Madagascar sous Louis XIII, d'après une ancienne gravure.

soulevèrent en Auvergne et en Limousin, sous ce nom de *Croquants* que nous avons déjà rencontré à la fin des guerres de religion. En 1638, la saisie des rentes de l'hôtel de ville amena une émeute dans Paris même. Cette banqueroute ne rendit pas la solde des troupes plus facile à trouver, elles se payèrent d'elles-mêmes en pillant les provinces. En 1639, nouvelles insurrections, cette fois en Normandie, surtout à cause d'une ordonnance qui rendait les habitants de chaque commune solidaires pour le payement des taxes. Plusieurs officiers des finances furent tués dans la ville même de Rouen; le peuple envahit les bureaux de recettes, brûla les registres, enleva l'argent et chassa les commis. Dans la basse Normandie, les paysans, menacés de l'établissement de la gabelle, prirent les armes, se choisirent un chef qu'on dit avoir été un prêtre, et, sous le nom de *Nus-pieds* ou *Souffrants* qu'ils se donnaient, parcoururent la province en bandes organisées militairement. Ils soutinrent bravement dans Avranches une attaque des troupes régulières. Ce mouvement fut durement réprimé, et on était trop habitué aux désordres des finances et aux affreuses misères des campagnes pour s'inquiéter beaucoup ni des uns ni des autres.

Richelieu organisa les consulats, favorisa le commerce extérieur, mais imposa au Canada les règlements étroits qui le perdirent; il encouragea les industries naissantes des glaces et des tapis, et fit venir des ingénieurs des Pays-Bas pour dessécher les marais, continuant encore en cela Henri IV et préparant Colbert, qui fut son admirateur, parce qu'il retrouva lui-même, sur mille points, les traces de celui qu'il appelait toujours le grand cardinal.



CHAPITRE LV.

GUERRE DE TRENTE ANS JUSQU'A LA MORT DE RICHELIEU.

§ 1. POLITIQUE ÉTRANGÈRE DE RICHELIEU.



Depuis le traité de Vervins, la France n'avait pas eu de grande guerre; et comme l'industrie, le commerce occupaient peu les peuples et point du tout la noblesse, il y avait dans la génération nouvelle, encore émue par les récits des temps de fière indépendance, d'aventures et de batailles, une impatience du repos, un besoin d'action qui, faute de direction, s'étaient tournés en agitations stériles. De 1610 à 1624, la France manqua d'un homme; elle en avait un maintenant, et cet homme, après avoir discipliné ses volontés rebelles, après avoir réuni ses forces divisées, allait leur montrer un but digne de grands courages et les y pousser de sa puissante main.

Précisant la pensée de Henri IV, Richelieu disait : « Jusqu'où allait la Gaule, jusque-là doit aller la France. » Mais les Espagnols, maîtres des Pays-Bas, de la Franche-Comté et du Roussillon, enveloppaient encore de trois côtés la France amoindrie, et tenaient l'Italie par Naples et Milan. On l'a vu commencer par eux, et, dès les premiers jours de son ministère, renouveler les anciens traités conclus par Henri IV avec Venise, la Savoie, la Hollande et l'Angleterre.



Le Père Joseph.

Aux négociations il avait joint les actes, chassé les Espagnols de la Valteline, pour qu'ils n'y pussent pas donner la main aux Autrichiens; assuré au duc de Nevers Mantoue et le Montferrat, afin d'avoir un allié en Italie; enfin, par deux expéditions vivement menées, contraint le duc de Savoie à faire amitié avec la France et à nous céder Pignerol, c'est-à-dire le libre passage des Alpes. En même temps, il avait les yeux sur l'Allemagne et la main dans toutes ses affaires.

Nous avions fini nos guerres de religion en 1598. L'Allemagne, toujours en retard, avait commencé les siennes en 1618, à propos d'un article mal compris de la paix signée à Augsbourg par Charles-Quint soixante-trois ans plus tôt.

Cette clause, le *réservat ecclésiastique*, interdisait aux bénéficiers ecclésiastiques qui passaient dans le parti protestant d'y porter avec eux les grands biens dont l'Église leur avait donné l'administration temporaire. Cela était juste; mais les *sécularisations*, qui faisaient de domaines tenus en usufruit une propriété héréditaire, avaient valu, parmi les grands, plus de prosélytes à Luther que ses plus vifs traités contre la cour de Rome. Avant lui, le clergé possédait en biens-fonds un tiers de l'Allemagne; des abbés, des évêques y étaent princes. Quelle tentation n'éprouvaient-ils pas de garder pour eux-mêmes ces immenses domaines qui leur avaient été confiés pour qu'ils pussent subvenir aux frais du culte et secourir les pauvres! Quelle tentation aussi n'avaient pas les princes temporels de mettre la main sur cette riche proie, en réduisant le clergé à la pauvreté des temps apostoliques!

Dans le nord de l'Allemagne, les protestants envahirent ainsi les archevêchés de Magdebourg et de Brême, les évêchés de Minden, d'Halberstadt, de Verden, de Lubeck, etc. Mais dans l'ouest et le sud, l'opposition catholique fut plus forte. En 1582, Gebhard de Truchess, archevêque de Cologne, et comme tel un des sept électeurs de l'Empire et le duc de Westphalie, abjura le catholicisme, se maria et prétendit conserver sa femme et son électorat. Le pape le déclara déchu et institua un nouvel archevêque, qui fut mis en possession de Cologne par un corps de troupes espagnoles. Gebhard avait compté sur les protestants; mais c'était le calvinisme qu'il avait embrassé : les luthériens l'abandonnèrent et il perdit son duché.

Ici les réformés étaient battus; ils le furent encore à Aix-la-Chapelle, qui chassa leurs ministres; à Strasbourg, où ils essayèrent inutilement de faire arriver un des leurs à l'évêché; à Donawerth, d'où les protestants furent expulsés, et qui descendit du rang de ville libre

à celui de simple municipalité du duché de Bavière. Ainsi s'accomplissait le projet de restauration catholique entrepris en Allemagne par le saint-siége. Les protestants effrayés de tous les coups qui les frappaient, songèrent enfin à se défendre en s'organisant. Ils conclurent, en 1608, l'*Union évangélique.* Leurs adversaires, pour ne pas rester désarmés en face de cette menace, formèrent de leur côté la *Ligue catholique*, sous la direction du duc Maximilien de Bavière.

Ce prince avait montré de bonne heure une haine implacable et farouche contre la Réforme. Dès l'âge de seize ans, il écrivait à sa mère, lors du meurtre de Henri III par Jacques Clément : « J'ai appris avec un plaisir indicible que le roi de France avait été assassiné. J'attends avec impatience la confirmation de cette nouvelle. » Le membre le plus influent de la Ligue, après lui, était l'archiduc Ferdinand de Styrie, plus tard empereur, qui déclarait aimer mieux mendier son pain que de tolérer l'hérésie dans ses États. Il avait chassé les pasteurs protestants, fait sauter leurs églises avec de la poudre et brûler en une seule fois dix mille bibles. Puis, sur le lieu de l'exécution, il avait posé la



Wallenstein.

première pière d'un couvent de capucins. En face de tels hommes, le parti protestant, affaibli déjà par les haines religieuses de luthériens à calvinistes et des luthériens entre eux, n'avait aucun prince remarquable. Les chefs donnaient à l'Allemagne le spectacle des plus scandaleuses rivalités. Le duc de Neubourg s'était fait catholique pour acquérir Clèves et Juliers après l'ouverture de cette riche succession (1609); l'électeur de Brandebourg se fit calviniste pour le même motif. L'un appela les Espagnols, l'autre les Hollandais. Henri IV allait intervenir entre eux, quand il fut assassiné. Sa mort recula de huit ans l'explosion de la guerre. Ce fut à l'autre bout de l'Allemagne, en Bohême, qu'elle éclata. Durant onze années (1618-1629), elle fut presque exclusivement religieuse. Mais, après avoir abattu les hérétiques de Bohême, dépouillé l'électeur palatin calviniste et vaincu le roi de Danemark luthérien, les catholiques allemands commencèrent à s'apercevoir qu'ils n'avaient travaillé que pour l'Autriche, comme la Ligue en France n'avait autrefois travaillé que pour Philippe II. Le général de l'empereur, l'habile et audacieux Waldstein, entendait réduire les princes de l'Empire au rôle des seigneurs de France.

Le problème qui s'est tant de fois agité en ce pays,

de son partage entre des princes indépendants ou de son union sous un seul maître, était sur le point d'être résolu dans le sens de l'unité, sous le despotisme de la maison d'Autriche. Tout cardinal qu'il était, Richelieu fit alors comme François Ier, comme Henri II, comme Henri IV, il prit en main la cause des princes allemands, sans regarder à la religion. Son émissaire, le P. Joseph, travailla si bien les électeurs, à la diète de Ratisbonne, en 1630, qu'ils arrachèrent à l'empereur le renvoi de Waldstein et le licenciement de son armée, puis refusèrent de donner à son fils le titre de roi des Romains, que Ferdinand II regardait comme le prix tacite de ses concessions. « Un pauvre capucin, s'écriait-il avec colère, a su mettre dans son capuchon six bonnets électoraux ! »

Après l'avoir désarmé, Richelieu alla lui chercher un ennemi au fond du Nord. Le roi de Suède, Gustave-



Gustave-Adolphe.

Adolphe, monté sur le trône à l'âge de dix-sept ans (1611), s'était déjà fait connaître par de grands succès : il avait humilié les Danois et les Russes; il faisait alors une guerre heureuse à la Pologne. Richelieu ménage une trêve entre le jeune héros et les Polonais (septembre 1629), puis le jette sur l'Allemagne, en lui accordant un subside annuel de 1 200 000 fr., et en lui montrant, pour exciter son ardeur, d'immenses dépouilles à saisir, ses coreligionnaires à venger, et un grand rôle à jouer sur un théâtre retentissant (traité de Berwald, janvier 1631).

Gustave-Adolphe apparaît dans l'Empire comme un foudre de guerre. Il invente une tactique nouvelle, qui déconcerte ses adversaires; il bat Tilly près de Leipzig, le tue au passage du Lech, et vient périr à Lutzen, dans les bras de la victoire. « A d'autres le monde ! » s'écrie-t-il en tombant (1632). Richelieu ramasse l'espérance et la fortune du jeune héros. Il est libre maintenant

de ses plus grands soucis à l'intérieur; il peut porter son attention et ses forces au dehors. Il substitue hardiment, dans la lutte contre la maison d'Autriche, au Danemark épuisé, à la Suède veuve de son roi, la France pleine de jeunesse et d'ardeur.

§ 2. PREMIÈRE PARTIE DE LA PÉRIODE FRANÇAISE; ALLIANCES ET FORCES DE LA FRANCE; DÉFENSE DE SAINT-JEAN DE LOSNE.

Contre l'Autriche et l'Espagne plus étroitement unies, il noue d'abord un solide faisceau d'alliances. Par la convention de Paris, il promet 12 000 hommes aux confédérés allemands, qui lui remettent l'Alsace en dépôt (nov. 1634); par celle de Saint-Germain, il achète Bernard de Saxe-Weimar, le meilleur élève de Gustave-Adolphe, et son armée (oct. 1635); par celle de Compiègne, il s'assure l'alliance de la Suède, que lui promet le chancelier de cette couronne, Oxenstiern, autre grand ministre qui disait, quelques années auparavant, à son fils partant pour visiter les grandes capitales de l'Europe : « Allez voir, mon fils, avec quelle petite dose de sagesse le monde est gouverné, » et qui l'eût sans doute envoyé alors vers Richelieu pour voir ce que peuvent la volonté et le génie d'un homme pour la grandeur d'un Etat. Il traite, à Wésel, avec le landgrave de Hesse-Cassel, qui fournira des troupes en retour d'un subside (oct. 1636); à Paris, avec les Hollandais, pour le partage des Pays-Bas (février 1637); à Rivoli, avec les Suisses et les ducs de Mantoue, de Parme et de Savoie : au dernier il promettait la Lombardie (juillet). Il essaya même de gagner le roi d'Angleterre en lui offrant, pour prix de son alliance ou de sa neutralité, du secours contre ses sujets rebelles. Charles répondit, avec plus de fierté que de prudence, par ces mots, qui résument presque toute la politique de l'Angleterre à notre égard : « Le jour où les ports des Flandres seront attaqués par les alliés, une flotte et une armée anglaise de 15 000 hommes arriveront aux Dunes. » Le redoutable cardinal se retourna aussitôt du côté des presbytériens : « Le roi saura bientôt, écrit-il à notre ambassadeur, que je ne suis pas un homme à mépriser. L'année ne s'achèvera pas sans qu'il ait à regretter d'avoir rejeté mes propositions. » De secrets émissaires partaient aussitôt pour l'Ecosse, et, un mois après, le *covenant* était signé. Richelieu n'avait plus à craindre d'être gêné par le roi anglais.

En fait d'alliés, le cardinal ne regardait pas au titre : covenantaires d'Écosse et presbytériens de Londres, protestants d'Allemagne et du Nord ou républicains de Hollande, peu lui importait, dès qu'ils pouvaient servir la France.

Ces nombreux traités annoncent l'extension que la guerre va prendre. Richelieu la portera sur toutes nos frontières : aux Pays-Bas, pour les partager avec la Hollande; sur le Rhin, pour couvrir la Champagne, la Lorraine et saisir l'Alsace; en Allemagne, pour tendre la main aux Suédois et briser l'omnipotence de l'Autriche; en Italie, pour maintenir l'autorité des Grisons dans la Valteline et l'influence de la France dans le Piémont; vers les Pyrénées, pour y conquérir le Roussillon; sur l'Océan et la Méditerranée, pour y détruire les flottes espagnoles, soutenir les révoltes du Portugal et de la Catalogne, et menacer les côtes d'Italie. Il a fait connaître lui-même, avec un juste orgueil, quels prodigieux efforts il demanda à la nation pendant sept années; encore ne parle-t-il point des armées de Roussillon et de Catalogne : « La postérité, dit-il au roi, aura peine à croire que, dans cette guerre, ce royaume ait été capable d'entretenir sept armées de terre et deux navales, sans compter celles de ses alliés, à la subsistance desquelles il n'a pas peu contribué. Cependant, il est vrai que, outre une puissante armée de 20 000 hommes de pied et de 6000 à 7000 chevaux, que vous avez toujours eue en Picardie, pour attaquer vos ennemis, vous en avez eu une autre en la même province composée de 10 000 hommes de pied et de 4000 chevaux, pour empêcher l'entrée de cette frontière. Il est vrai, de plus, que vous en avez toujours eu une en Champagne de même nombre que cette dernière; une en Bourgogne de pareille force; une non moins puissante en Allemagne; une autre aussi considérable en Italie, et encore une autre en Valteline, pendant certain temps. — Bien que vos prédécesseurs aient méprisé la mer jusqu'à ce point, que le feu roi, votre père, n'avait pas un seul vaisseau, Votre Majesté n'a pas laissé d'avoir en la Méditerranée, pendant tout le cours de cette guerre, vingt galères et vingt vaisseaux ronds, et plus de soixante bien équipés en la mer Océane. — Vous avez de plus, tous les ans, secouru les Hollandais de 1 200 000 livres, et quelquefois de davantage; le duc de Savoie de plus d'un million; la couronne de Suède de pareille somme; le landgrave de Hesse de 200 000 rixdales, et divers autres princes de diverses autres sommes, selon que les occasions l'ont requis. » (*Narration succincte.*)

Le prétexte de la rupture fut l'enlèvement par les Espagnols de l'archevêque de Trèves, qui s'était mis sous la protection de la France. La guerre commença heureusement. Châtillon et Brézé remportèrent dans les Pays-Bas la victoire d'Avein, près de Liége (mai 1635). Mais les Hollandais s'effarouchèrent de voir les Français si près d'eux; ils aimaient bien mieux pour voisine l'Espagne affaiblie que la France régénérée, et ils secondèrent mal nos opérations. Tandis que notre armée se ruinait, au fond de la Hollande, à des siéges inutiles, l'ennemi préparait contre la France une formidable invasion; les Espagnols entrèrent par la Picardie, les impériaux par la Bourgogne.

Le plus grand danger fut d'abord sur la Somme; la Capelle, Bohain, le Catelet furent enlevés en quelques jours; Roye, Corbie ne tinrent pas davantage. Les partis ennemis couraient toute l'Ile-de-France jusqu'à quelques lieues de Saint-Denis, répandant partout la désolation, car ils n'épargnaient rien. Un moment, Paris et la cour s'épouvantèrent; mais le cœur revint vite à la grande cité. « Tous les bourgeois se cotisèrent; toutes les portes cochères s'obligèrent de fournir un cavalier; les petites, un fantassin. Tout le jeune bourgeois, à toute force, voulait aller à la guerre. » Les volontaires accouraient en foule; le vieux maréchal de la Force s'était établi sur le perron de l'hôtel de ville pour recevoir les noms, et la bourgeoisie donna au roi les moyens d'entretenir durant trois mois 12 000 fantassins et 3000 chevaux. Louis XIII, plus hardi cette fois que Richelieu, avait refusé de se retirer sur la Loire. A la tête de 40 000 hommes, il alla rejeter les Espagnols hors des frontières et reprendre Corbie, où le cardinal n'échappa au plus grand péril qu'il ait couru de sa vie que parce qu'au moment de

donner le signal de l'assassinat, le cœur manqua au frère du roi (1636).

Pendant que Louis sauvait la Picardie, il manquait de perdre la Bourgogne. Mais les bons exemples sont contagieux; cette fièvre de patriotisme qui agitait Paris gagna tout le royaume, et une petite ville montra que l'héroïsme est encore le meilleur calcul.

Gallas, un des généraux de l'empereur, avait franchi la Saône avec 30 000 hommes. Il s'approcha de Dijon, et le trouvant bien gardé, se rabattit tout à coup sur Saint-Jean de Losne, petite ville bâtie dans une vaste prairie, au bord de la Saône, avec un pont sur le fleuve, dont il voulait se saisir, afin d'avoir toujours libre entrée dans la province.

L'histoire ordinaire, forcée d'aller aux grands événements et aux personnages célèbres, oublie trop souvent de s'arrêter à des faits qui n'ont pas eu de retentissement parce qu'ils ont eu peu d'influence sur la marche générale des affaires, et qui méritent pourtant d'être conservés dans la mémoire des hommes. Il est juste de remettre en lumière les actes de dévouement obscurs, parce qu'ils furent d'autant plus héroïques que ceux qui les accomplirent comptaient moins sur la récompense habituelle du sacrifice, la renommée et la gloire, et qu'ils faisaient simplement de grandes choses, en ne croyant faire que leur devoir. La défense de Saint-Jean de Losne est un fait de ce genre.

Gallas avait en tête le cardinal de la Valette, dont Richelieu avait fait un général d'armée, comme il avait fait de l'archevêque de Bordeaux un chef d'escadre; car il aimait à confier des commandements militaires à des prêtres, les trouvant plus dociles et les estimant moins dangereux pour lui que les grands seigneurs. C'était, du reste, la mode de cette époque, où le clergé se mêlait volontiers à tout. Le prince de Condé venait d'échouer devant Dôle par l'habileté et la bravoure de l'archevêque de Besançon et d'un capucin, le P. Eustache, que le marquis de Monglat appelle un des meilleurs canonniers de son temps. La Valette, avec raison, n'avait pas voulu disperser le peu de forces qu'il avait dans toutes les bicoques de la province, et Saint-Jean de Losne ne méritait guère un autre nom. Le conseil du roi, ne le jugeant même pas défendable, avait donné l'ordre de le démanteler; mais les bourgeois avaient promis à Tavannes de se bien battre au besoin, et on leur avait laissé leurs murailles, en ne leur donnant toutefois qu'une garnison de 150 hommes du régiment de Conti et 8 petites pièces de canon. A l'approche de la puissante armée de Gallas, plusieurs bourgeois s'enfuirent; il en resta 400 à peine en état de porter les armes, mais ceux-là résolus à tout plutôt que de laisser l'ennemi entrer chez eux. La garnison avait peu d'ardeur, car la guerre, alors, ne connaissait pas les ménagements qu'on lui a imposés depuis, et toute garnison qui s'obstinait à tenir dans une mauvaise place courait grand risque, après avoir été forcée, d'être pendue. Les officiers qui commandaient à Saint-Jean de Losne ne voulaient pas même attendre la première volée de canon. Les deux échevins, Pierre Desgranges et Pierre Lapre, qui avaient la garde des clefs, leur dirent que les portes leur étaient ouvertes. Un autre bourgeois trouva moyen de leur donner du cœur: il leur distribua 600 écus d'or. Après la levée du siége le roi voulut le récompenser par des lettres de noblesse; il les refusa; raison de plus pour nous de garder son nom : ce brave homme s'appelait Claude Martenne Le 28 octobre, Gallas fit sommer la place de se rendre, avec de grandes menaces si elle résistait. Le 31, la brèche était déjà faite aux faibles murailles, sur une largeur de 36 pieds; le lendemain, 1er novembre, Gallas commanda l'assaut; le commandant de Saint-Jean de Losne, d'Ailly de Saint-Pont, était malade : il se fit porter sur la brèche; les femmes aidèrent leurs maris; les enfants chargeaient les armes de leurs pères. Après plusieurs heures d'efforts, les impériaux se retirèrent, comptant déjà 500 morts et un plus grand nombre de blessés.

Gallas ne s'attendait pas à cette résistance. Avant de tenter un second assaut, il somma de nouveau la ville, et proposa cette fois une capitulation honorable; sur quoi les habitants s'assemblèrent, et l'acte suivant fut dressé :

« Nous, Pierre Desgranges et Pierre Lapre, échevins et juges ordinaires de la ville et commune de Saint-Jean de Losne, savoir faisons à tous qu'il appartiendra que, cejourd'hui 2 novembre 1636, environ l'heure de midi, nous nous sommes assemblés avec les habitants ci-après dénommés, au corps de garde de la porte de Saône, savoir :

« M. Michel de Toulorge, conseiller, avocat du roi en ce bailliage, sieur Jean Pelletier, procureur du roi; honorable Claude Martenne, Jean de Lettre, Jean Dumay, Étienne Robin, François Verderet, Bénigne de Villebichot, Philibert Michelot, Claude Baron, Bénigne Ramaille et Antoine Pusin, faisant partie des notables habitants de ladite ville, pour nous résoudre promptement sur le siége qui nous a été formé et assaut livré dès le jour d'hier, par les armées de l'empereur, des rois d'Espagne et de Hongrie et du duc Charles ; même sur ce que leur tambour serait entré une seconde fois dans la ville, il y a environ une heure, pour la sommer de se rendre et se soumettre à leur puissance et autorité ; et d'autant que le canon ennemi avait fait brèche, battait incessamment en ruine et envoyait continuellement des grenades et des bombes qui pouvaient étonner et affaiblir le courage de quelques-uns, et que depuis le matin l'armée ennemie paraissait en escadrons sur la rivière de Saône, du côté du bois de Langonge , et qu'il y a apparence que c'est pour nous donner un second assaut; il était nécessaire de prendre une bonne et prompte résolution et témoigner au roi la singulière fidélité que la ville a toujours eue à son service, le zèle et l'affection que tous les habitants doivent avoir pour leurs familles, biens, vies, honneur et conservation d'iceux : par la voix commune de tous les habitants, a été conclu et résolu qu'ils prêteront de nouveau, comme par effet ils ont présentement prêté en nos mains le serment de fidélité au roi et à la ville, déclarant tous vouloir courageusement exposer leurs vies aux efforts des ennemis pour la défense de la place contre toutes les autres intelligences à ce contraires. Même sont résolus, en cas que par malheur ils vinssent à être forcés, de mettre le feu dans leurs maisons et aux poudres et munitions de guerre étant en la maison de ville, afin que les ennemis ne recouvrent aucun avantage; et ensuite de ce, tous mourir l'épée à la main, et à toute extrémité, et où il y aurait moyen de retraite, de le faire sur le pont de Saône, et jeter, en sortant, une arcade d'icelui dans l'eau afin d'avoir moyen de se retirer en sûreté.

« Et comme il y a des principaux de la ville qui sont

à leurs postes et en faction sur la muraille, a été résolu que la délibération ci-dessus leur sera présentement montrée par le greffier-commis, afin de savoir s'ils y veulent adhérer ; en témoin de quoi nous nous sommes soussignés avec tous les habitants et Jean Gagnet, greffier-commis, pour le soupçon de la maladie contagieuse étant dans la maison de M. Claude Nivelet, greffier et secrétaire ordinaire de la ville, ayant en sa puissance le livre des délibérations, par le moyen de quoi la présente n'y peut être insérée. Signé sur la minute : Desgranges, Lapre, Toulorge, Pelletier, Dumay, Martenne, de Lettre, Robin, Tavoux, de Villebichot, Ramaille, Pusin, Verdenet, Michelot, Perrier, et Gagnet, greffier. Et à l'instant, par ledit Jean Gagnet,



Le maréchal de la Force reçoit sur le perron de l'hôtel de ville les noms des volontaires (1636). (Page 82, col. 2.)

greffier-commis, ladite délibération a été montrée au sieur Jeannel, lieutenant civil, commandant à la porte de la tour Truchot, lequel a adhéré au susdit serment et s'est soussigné avec tous les habitants y étant présents et sachant signer. Signé : Jeauuel, Boisot, Ponce, Dumay, Maillot, Joliclerc, Vaudrey, Deneven, Luhet, Godard, Michelot, Millot, Pierre, et Gagnet, greffier. Et à l'instant me suis transporté au lieu de la brèche où était Me Claude Poussis, procureur-syndic, qui a adhéré à la susdite résolution, et a signé sur la brèche avec tous les habitants sachant le faire et étant à la brèche. Signé : Poussis, Gagnet, Belot, Brocard, Michel, Rougeot, Denis, Garnier, Ferrand et Denevers. »

Voilà un acte tel que greffier n'en a jamais rédigé, c'est bien du style de procureur; mais que vous semble de ce serment de fidélité au roi et à la ville, re-

nouvelé avec toutes les formalités légales, au moment de subir l'assaut suprême? de cet engagement de mourir l'épée à la main, qu'ils prennent dans leur maison commune, qu'ils vont faire signer par les habitants de garde aux portes, sur la muraille et à la brèche, car ils sont, hélas! assez peu nombreux pour se connaître tous. Des Romains, des Grecs, ces grands maîtres de la forme, eussent dit mieux. Ont-ils mieux fait, même dans leurs meilleurs jours?

Les préparatifs nécessaires pour accomplir la résolution de l'assemblée furent aussitôt exécutés. Tous les matériaux faciles à enflammer furent disposés dans les maisons, de manière qu'on pût y allumer soudainement un feu violent. Des mèches aboutissant à ces foyers d'incendie sortaient de chaque porte, et les femmes, les enfants se tenaient auprès, chargés d'y mettre le feu, au signal de la grosse cloche. En tête de la principale rue, vis-à-vis de la brèche, on creusa un fourneau qui fut tout prêt à recevoir les poudres, et qui devait jouer sous les pas de l'ennemi victorieux; les rues furent embarrassées de barricades; on ne laissa libres que quelques ruelles écartées et conduisant au pont.

Cependant une décharge de toute l'artillerie ennemie annonça l'assaut; les impériaux coururent à la brèche, essayant de combler le fossé avec des fascines et des planches, et gravirent le rempart. La lutte fut terrible, longtemps douteuse, « et, dit Richelieu, ne fut pas jusques aux femmes qui n'y fissent des merveilles à jeter des pierres et à porter du rafraîchissement aux soldats. » Un moment les assaillants couronnèrent la



Siége de Saint-Jean de Losne (2 novembre 1636). (Page 83, col. 2.)

brèche; on les crut dans la ville, et un enfant allait allumer l'incendie, lorsque quelques bourgeois, tenus en réserve, accoururent et les rejetèrent dans le fossé.

Un secours inespéré arriva aux assiégés. Depuis plusiours jours le temps était à la pluie: la Saône monta et débordait dans les fossés de la ville, dans les tranchées et les batteries. Les impériaux, gênés par l'eau, décimés par le feu de la brèche, par celui d'une demilune élevée en avant de la porte do Dijon, et qui les prenait de flanc, reculèrent et se rejetèrent sur cet ouvrage, qui, sans fossé ni palissade et n'ayant d'autre rempart que des tonneaux, était facilement abordable. Ils furent plusieurs fois sur le point d'y pénétrer; mais il en tomba tant, que les autres, enfin rebutés, malgré leurs officiers, qui les renvoyaient au combat à coups d'épée, s'enfuirent à leur camp, laissant derrièro eux 300 morts.

On était encore aux prises quand des cris de joie éclatèrent dans la ville. C'étaient douze habitants d'Auxonne qui venaient annoncer l'approche d'un secours. Quelques heures après, le colonel Rantzau entra, lui dixième, dans la place. Il avait évité à grand'peine l'armée ennemie, en marchant longtemps dans l'eau de la Saône jusqu'à la ceinture. Deux régiments et 800 chevaux le suivaient. Gallas ne pouvait plus espérer emporter la place, que maintenant l'inondation et uno bonne garnison défendaient. Il se retira précipitamment, abandonnant une partie de ses bagages et de son canon. Sa retraite fut désastreuse; de ses 30 000 hommes, il n'en ramena pas 12 000 en Allemagne.

La Bourgogne, à son tour, était délivrée par le dévouement d'une poignée d'hommes. J'ai relevé pieusement leurs noms, car l'histoire doit faire comme ce vieillard des tombeaux, qui allait par les montagnes de l'Écosse, cherchant sous la mousse et la ronce les lieux où les saints étaient tombés, pour gratter la pierre de leur sépulcre et faire reparaître au jour les noms que le temps avait effacés.

§ 3. CONQUÊTE DE L'ALSACE, DE L'ARTOIS ET DU ROUSSILLON.

L'année suivante, 1637, le cardinal de la Valette prit les villes de la haute Sambre : Catau-Cambrésis, Landrecies et Maubeuge. Sourdis, archevêque de Bordeaux, détruisit, l'an d'après, une flotte espagnole, à la hauteur de Fontarabie, et ravagea plus d'une fois les côtes du royaume de Naples et de l'Espagne. Mais en cette année (1638), les grands succès furent sur le Rhin; Bernard de Saxe-Weimar battit les impériaux à Rheinfeld, prit leur général, Jean de Werth, et emporta d'assaut Vieux-Brisach après trois victoires. Il songeait à se faire le souverain de l'Alsace et du Brisgau, quand il mourut, fort à propos pour la France, qui hérita de sa conquête et de son armée (1639).

L'Alsace était une province autrichienne : l'Artois, qui appartenait aux Espagnols, fut envahi dans la campagne suivante. Trois maréchaux, la Meilleraye, Châtillon et Chaulnes, assiégèrent Arras. Une armée de



Le chat espagnol, d'après une gravure du temps.

30 000 hommes, commandée par Beck et Lamboi, accourt pour la délivrer. Les maréchaux sont d'un avis contraire : l'un veut se tenir dans les retranchements, l'autre sortir des lignes pour livrer bataille ; on en réfère à Richelieu : « Lorsque le roi, leur dit-il, vous a confié le commandement, il vous a crus capables ; sortez ou ne sortez pas de vos lignes, mais vous répondez sur vos têtes de la prise de la ville[1]. » Quelques jours après, les Espagnols sont battus, et la ville est forcée (août 1640). C'était une seconde province enlevée à la maison d'Autriche.

La France combattait en même temps dans le nord de l'Italie. Après la mort de Victor-Amédée (1640), ses frères, le prince Thomas de Carignan et le cardinal Maurice, avaient disputé la régence à sa veuve, Christine, fille de Henri IV, et avaient obtenu l'appui d'une armée espagnole. Richelieu envoya dans le Piémont le comte d'Harcourt, qui remporta trois brillantes victoires à Casal, à Turin et à Ivrée, rétablit l'autorité de la régente, et, par un traité habile, fit rentrer les princes de Savoie dans l'alliance française (1640-1642).

L'Espagne n'attaquait plus alors : elle avait assez à faire que de se défendre contre les Catalans et

1. Le mot se trouve dans les *Mémoires* de Puységur, qui assista à 30 combats, à 120 siéges, ne fut jamais ni blessé ni malade, et mourut à quatre-vingt-deux ans, en 1682. La Meilleraye était cousin de Richelieu, et alors le général favori du ministre et de la cour, comme grand preneur de villes, ce qui a fait douter de l'authenticité du mot. Richelieu se fit peut-être ce jour-là plus sévère qu'il n'était décidé à l'être.

les Portugais qui venaient de se soulever (1640). Le cardinal n'était pas étranger à ces révoltes; il fournit des secours au nouveau roi de Portugal, Jean de Bragance, et il décida les Catalans à reconnaître Louis XIII comme comte de Barcelone et de Roussillon (1641). Une armée française, commandée par la Mothe-Houdancourt, entra dans la Catalogne et en chassa les Espagnols ; une autre, que le roi conduisait en personne, prit Perpignan, et ajouta le Roussillon à la France, qui depuis ne l'a pas perdu (septembre 1642).

L'Espagne occupée chez elle, l'Autriche était plus facile à vaincre en Allemagne. La défaite de Nordlingen et la défection de l'électeur avaient forcé les Suédois à reculer jusqu'en Poméranie. Dégagé par la puissante diversion de la France, Banner, le *second Gustave*, avait, en 1636, repris l'offensive et battu les impériaux à Wittstok; il les battit encore à Chemnitz (1639), pénétra en Bohême, et, aidé du comte de Guébriant, un des plus habiles tacticiens de l'époque, faillit enlever dans Ratisbonne, en 1641, la diète de l'empire et l'empereur. Il avait passé le Danube sur la glace. Un dégel subit sauva Ferdinand III; une maladie le délivra, quelques mois plus tard, de son redoutable adversaire. Tandis que le successeur de Banner, le paralytique Torstenson, étonnait l'Europe par la rapidité de ses opérations et une suite de glorieuses victoires dans la Silésie et la Saxe (1642), Guébriant s'avançait audacieusement avec l'armée weimarienne dans l'ouest de l'empire, que les Suédois attaquaient par le nord-est : il triomphait de Piccolomini à Wolfenbuttel (1641), de Lamboi à Kempen, dans l'électorat de Cologne (1642), et il donnait la main à tous les mécontents de l'Allemagne.



La prise et défaite des chats d'Espagne par les rats français devant la ville d'Arras, d'après une gravure du temps.

§ 4. MORT DE RICHELIEU ET DE LOUIS XIII.

Ce fut au milieu de ces succès que mourut Richelieu, à l'âge de cinquante-sept ans. Le 1er décembre 1642, il fut saisi d'un mal dont il reconnut aussitôt la gravité. Dès le lendemain, il voulut savoir la vérité sur son état. On le berçait de ces espérances qui se donnent toujours aux malades. « Parlez franchement, dit-il à un de ses médecins. — Monseigneur, dans vingt-quatre heures vous serez mort ou guéri. — C'est parler, cela, » dit-il; et il manda le curé de Saint-Eustache, qui lui apporta le viatique. « Voilà mon juge, dit-il quand on lui présenta l'hostie, devant qui je paraîtrai bientôt; je le prie qu'il me condamne, si j'ai eu autre intention que le bien de la religion et de l'État. — Pardonnez-vous à vos ennemis ? demanda le curé. — Je n'en ai jamais eu d'autres que ceux de l'État. » Il laissait la France partout victorieuse; la maison d'Autriche abattue; le royaume agrandi de quatre provinces : Lorraine, Alsace, Artois et Roussillon ; la Catalogne et le Portugal soulevés contre l'Espagne; les

Suédois et nos soldats presque aux portes de Vienne. Il avait donc tenu la promesse qu'il avait faite à Louis XIII en entrant au ministère : il avait, au dehors, relevé le nom du roi au point où il devait être parmi les nations étrangères; il avait, à l'intérieur, tout fait plier sous son autorité. Mais ici, d'un péril on était tombé dans un autre, de la licence aristocratique dans l'arbitraire du despotisme royal, qui, se regardant comme au-dessus de toute loi, se mettait quelquefois au-dessus de toute justice, et disposait à son gré de la fortune, de la liberté et de la vie des citoyens. On vit alors non-seulement des confiscations et des



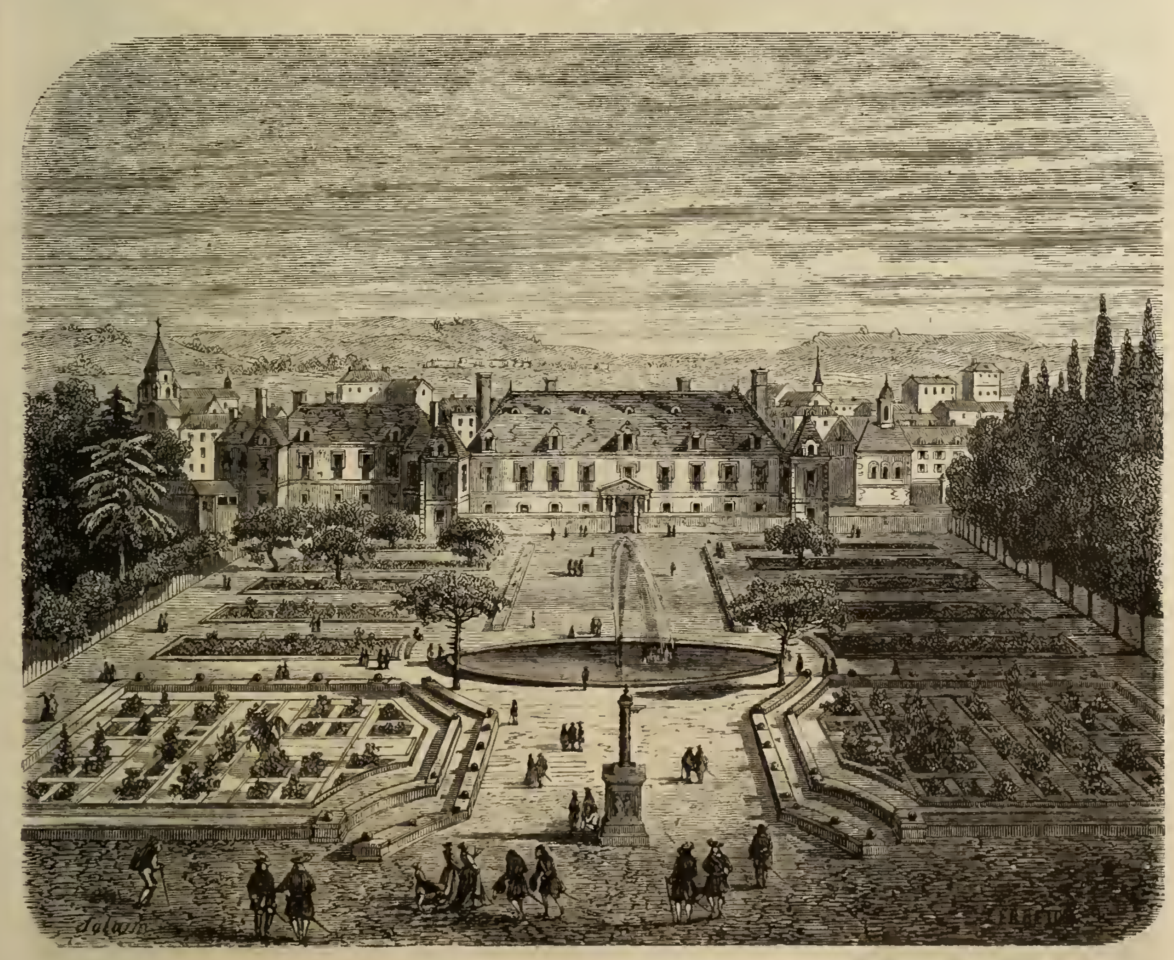
Tombeau du cardinal de Richelieu.

emprisonnements arbitraires, mais des condamnations capitales prononcées par simples lettres patentes adressées au parlement.

Ce n'est pas que Richelieu fût un ennemi systématique de l'aristocratie. Il abaissa les grands, mais non pas la noblesse. Il l'estimait nécessaire et avait horreur, autant peut-être que Saint-Simon, du pêle-mêle des classes. Il voulait que chacun restât à sa place, et, quoiqu'il fût lui-même de bien petite maison, il croyait que la naissance pouvait tenir lieu de beaucoup de choses, et à la rigueur il n'eût rien demandé de plus, même pour faire un bon évêque. Il s'indigne de la place que la bourgeoisie tient déjà dans l'État par les charges qu'elle occupe. « Ils sont présomptueux,

dit-il, jusqu'à tel point que de vouloir avoir le premier lieu, où ils ne peuvent avoir que le troisième, ce qui est tellement contre la raison et contre le bien de votre service, qu'il est absolument nécessaire d'arrêter le cours de telles entreprises, puisque autrement la France ne serait plus ce qu'elle a été et ce qu'elle doit être, mais seulement un corps monstrueux qui, comme tel, ne pourrait avoir de subsistance ni de durée. » Et comme il n'a pas l'habitude de reculer devant la conséquence de ses principes, il veut, dans le règlement général de 1625 pour toutes les affaires du royaume, supprimer tous les colléges, si ce n'est dans douze villes, où il en laissera un de jésuites et un de séculiers, et à Paris, où il y en aura trois de laïques et un de jésuites, « afin d'arrêter la manie qu'ont les pauvres gens de faire étudier leurs enfants, ce qui les détourne du trafic et de la guerre. » Des marchands et des soldats, voilà ce qu'il demande au tiers état. Il laisse dans le même but subsister la vénalité des charges qui substitue pour les fonctions publiques l'hérédité à la concurrence, ce qui retiendra d'autant les bourgeois dans le trafic.

Nous lui reprochions tout à l'heure d'avoir mal géré les finances. Mais il considérait l'impôt à un double point de vue, comme moyen de fournir des ressources à l'État, comme moyen aussi de tenir le peuple dans l'obéissance : « Tous les politiques sont d'accord, dit-il, que si les peuples étaient trop à leur aise, il serait impossible de les contenir dans les règles de leur devoir.... S'ils étaient libres de tribut, ils penseraient l'être de l'obéissance. » Et il les compare aux mulets « qui se gâtent par un long repos, plus que par le travail. »



Le Jardin des plantes, créé par Richelieu en 1626, d'après une gravure du temps.

Le terrible ministre n'avait pas que le goût du pouvoir; il avait aussi celui des lettres et des arts; plusieurs établissements utiles ou magnifiques datent de son ministère. Il institua l'Académie française, en 1635, la destinant à gouverner la langue et à régler le goût littéraire[1]; il reconstruisit la *Sorbonne*, où l'on voit encore son tombeau, chef-d'œuvre de Girardon; il bâtit le collége du Plessis et le *Palais-Cardinal* (Palais-Royal), dont il fit don au roi; enfin il fonda l'Imprimerie royale et créa le Jardin des plantes, aujourd'hui le Muséum d'histoire naturelle, pour l'instruction des étudiants en médecine. Il montra aux écrivains une déférence à laquelle ceux-ci n'étaient pas habitués. Il exigeait que Chapelain et Gombault restassent couverts devant lui. Ni l'un ni l'autre n'étaient de grands esprits, assurément, mais il honorait les lettres en leur peersonne

1. Il fixa à quarante le nombre de ses membres, et ce nombre n'a jamais été dépassé. L'Académie a, à sa tête, un directeur et un chancelier, qui sont temporaires, un secrétaire, qui est perpétuel. Tout y est à l'élection et à la majorité des voix. Il faut une majorité de dix-huit voix au moins pour valider une élection, et le récipiendaire prononce un discours de réception auquel répond un membre désigné à cet effet. L'Académie décerne des prix de diverses sortes et a donné déjà six éditions de son dictionnaire; la dernière est de 1835.

Le jour de la reddition de Montauban, les ministres protestants se présentent devant lui. Il refuse de les recevoir « comme corps d'Église, » mais il les admet « comme gens qui faisaient profession des lettres. » Ces égards, continués par Louis XIV, préparaient l'importance politique de la littérature au dix-huitième siècle. Il pensionna des savants et des poëtes, entre autres Corneille; il encouragea le peintre Vouët, et il rappela de Rome le Poussin; enfin, il vit naître le grand siècle littéraire de la France, comme il en a commencé le grand siècle politique ; car le *Cid* est de l'année 1636, et le *Discours de la méthode* de 1637. Il était lui-même un écrivain remarquable. S'il eut tort de vouloir faire des tragédies et de se croire l'égal de Corneille, il composa une foule



Installation de l'Académie française par Richelieu en 163 .

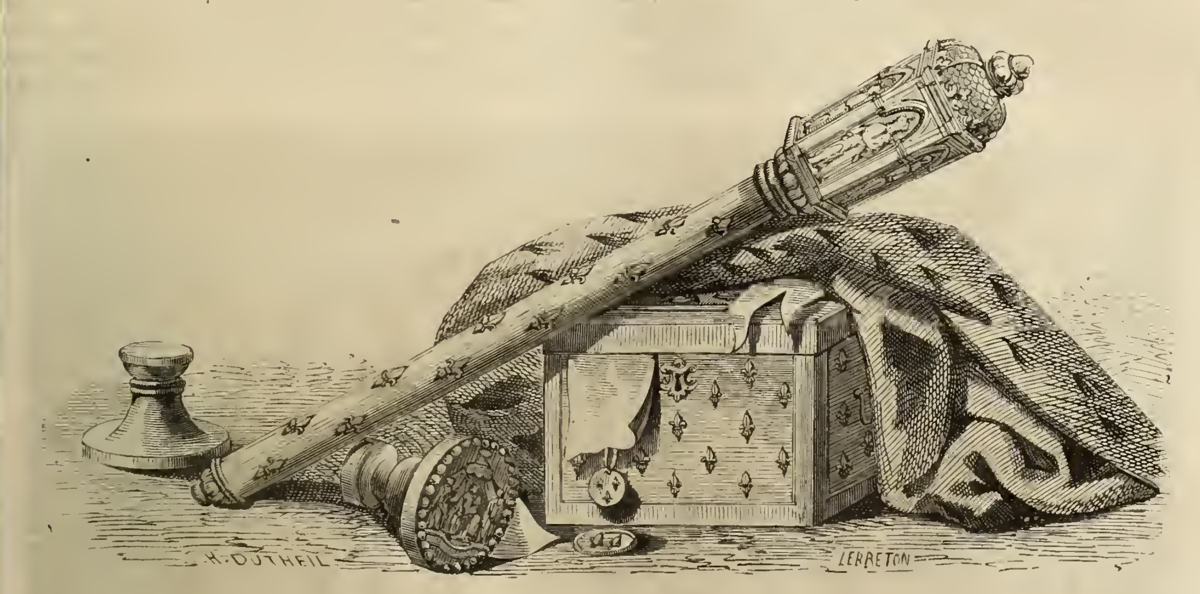
d'ouvrages théologiques fort estimés de son temps, et des *Mémoires*, un *Testament politique*, qui le sont beaucoup du nôtre. On y trouve souvent de l'emphase et le style prétentieux de l'époque, mais quelquefois aussi une énergie toute cornélienne.

Tenons-lui compte encore d'autre chose : il aima passionnément la France et la grandeur de son pays. En 1638, son confident, son ami, le P. Joseph, se mourait. Richelieu court près de lui, et pour soulager sa douleur, pour adoucir son agonie, il ne trouve que ce cri: « Courage, père Joseph, courage, Brisach est à nous! »

Louis XIII ne changea rien à la politique du cardinal, et appela au conseil celui qui pouvait la continuer, Jules Mazarin, l'ami et le dépositaire des pensées du

grand ministre. Louis ne survécut à Richelieu que six mois (14 mai 1643), comme s'ils étaient tous deux inséparables dans la vie, ainsi qu'ils le sont dans l'histoire.

Ce prince ne mérite pas le dédain qu'on a pour lui. Il ne faut point dire, avec Saint-Simon, que « les Muses ont donné au ministre bien de la gloire qu'elles ont dérobée au maître. » Mais il garda dix-huit ans un ministre qu'il aimait peu ; il en fit moins son conseiller



Les sceaux de France.

que le dépositaire de sa toute-puissance et le dictateur de la France. Cette résignation à accepter un ministre dont les exigences furent souvent pénibles, quelquefois cruelles, doit être comptée au prince qui eut ce rare dévouement pour l'intérêt public. D'ailleurs, Louis XIII avait du courage, parfois de la décision, et il montra sur le trône une vertu qui s'y est vue rarement, la chasteté de saint Louis.

Le pont Saint-Michel sous Louis XIII, d'après une gravure du temps.

C'est ce prince qui commença Versailles. La seigneurie de ce lieu appartenait aux évêques de Paris (archevêques depuis 1622). Louis XIII l'acheta, et, dès l'année 1627, y fit bâtir un petit château qui a été conservé par son fils. Il orne le centre du palais, au fond de la cour de marbre. On y retrouve l'emploi de la brique rouge, très à la mode sous Henri IV, et à laquelle Louis XIV renonça.

§ 5. UN PROCÈS DE MAGIE; URBAIN GRANDIER; UN PHILOSOPHE BRULÉ; VANINI; LA GAZETTE; LE MONT-DE-PIÉTÉ. LES POSTES ET LES THÉATRES; MIRAME.

A regarder le dix-septième siècle par bien des côtés, on y voit l'esprit de société, la culture de l'intelligence amener l'adoucissement des mœurs; mais, d'autre part, on y sent vivre encore un dernier reste de l'esprit du moyen âge. Les mêmes hommes qui entendirent les accents inspirés du *Cid* et de *Polyeucte* ont pu voir brûler un malheureux soupçonné d'avoir des relations avec le diable, et un fou qui avait perdu sa raison à la recherche de problèmes insolubles. Ces deux procès, qui eurent un grand retentissement sous Louis XIII, sont ceux du curé Urbain Grandier et du



Supplice d'Urbain Grandier (18 août 1694). (Page 94, col. 2.)

philosophe Vanini. Le curé était orthodoxe; il disait sa messe suivant les canons de l'Église; il avait même fait ses études dans le collége des Jésuites de Bordeaux; mais, par malheur, il était beau, bien fait, et s'avisa d'écrire un livre contre le célibat des prêtres, qu'il eut soin cependant de ne point publier. Ajoutez à cela qu'il n'aimait pas les moines, ce qui était s'exposer à de cruelles vengeances. Lucio Vanini était, comme son nom l'indique, né en Italie. Il fut élevé au milieu des discussions philosophiques, et, croyant échapper à l'inquisition, vint en France, où le fanatisme semblait moins grand qu'en son pays. C'est à Lyon qu'il publia, en 1615, son premier écrit sous ce titre bizarre : *Amphithéâtre de la Providence éternelle, magique et*



Publication de la première gazette en 1631, d'après une gravure du temps. (Page 94, col. 2.)

divin, chrétien et physique; astrologie catholique contre les anciens philosophes, les athées, les épicuriens, les péripatéticiens et les stoïciens. Vanini proclamait Aristote comme son maître; mais il entendait les écrits du philosophe grec autrement que les docteurs du temps et ne faisait nul cas des scolastiques. C'était un grand danger : quatre ans après ce premier ouvrage contre l'athéisme, Vanini fut condamné pour cause d'athéisme.

Il est vrai que, dans l'intervalle, il avait publié un autre livre, où il cherchait à dévoiler les secrets de la nature, « reine et déesse des mortels; » livre blâmable à tous égards pour les opinions mauvaises qu'on y trouvait, mais qui n'aurait pas dû faire envoyer son auteur au gibet. En 1619, le parlement de Toulouse condamna Vanini à être traîné sur une claie jusqu'à l'église, où il devait faire amende honorable, à avoir la langue coupée, enfin à être pendu, puis brûlé. Un témoin oculaire, le président Grammont, raconte que le patient refusa de livrer sa langue au bourreau. « Il fallut employer les tenailles pour la lui tirer; et, quand le fer la saisit et la coupa, jamais on n'entendit un cri plus horrible : on aurait cru entendre le mugissement d'un bœuf qu'on tue. »

La mort d'Urbain Grandier emprunte aux circonstances quelque chose d'encore plus odieux. On l'accusait de sorcellerie. Il avait, disait-on, fait abattre une nuée de démons sur le couvent des Ursulines de Loudun. Ces Ursulines étaient logées dans une maison particulière et recevaient de jeunes élèves. Une grande licence régnait dans le couvent, et, la nuit, les jeunes pensionnaires faisaient souvent du bruit pour se divertir. Le prieur mourut. On crut voir revenir son esprit. La frayeur troubla quelques têtes faibles et l'hallucination gagna presque toute la communauté. C'était une de ces épidémies morales qui sont aussi contagieuses que certaines maladies physiques, et que la médecine d'aujourd'hui sait guérir, comme elle vient tout récemment de le faire dans une petite ville de la haute Savoie, par des procédés tout laïques. Il se peut encore qu'à Loudun ces étranges phénomènes ne fussent, ainsi que le prétendaient les défenseurs de l'accusé, qu'une comédie organisée par ses ennemis. Il est étonnant, en effet, que toutes ces jeunes filles, quand on leur demanda d'où venait le démon qui les possédait, aient nommé Grandier. Il fut arrêté et jugé par une commission que l'on composa, en grande partie, de ses accusateurs. Eux-mêmes, bien entendu, croyaient fort au diable, aux sorciers, et avaient grand'peur des uns et des autres. Pour voir si le pauvre curé n'avait pas sur le corps des marques sataniques révélant le pacte qu'il avait nécessairement conclu avec le démon, ils envoyèrent un chirurgien pour le raser, l'épiler et le piquer. Sous prétexte de chercher les parties du corps moins sensibles que les autres et où serait la marque du diable, le chirurgien lui perçait les chairs jusqu'aux os. Le malheureux ne prouva que trop par ses cris qu'il était un homme comme les autres. Pour lui faire avouer ce qu'on désirait si fort apprendre, on lui donna la question. La torture fut si violente, « qu'il en eut les jambes rompues et que la moelle des os en sortit à la vue de tout le monde. Il perdit plusieurs fois connaissance, qui ne lui fut rendue qu'à force de coups redoublés [1]. » On le mena au supplice précédé de prêtres revêtus d'aubes et d'étoles qui l'exorcisaient et lui jetaient de l'eau bénite au visage quand il voulait parler au peuple. On l'attacha à un cercle de fer, et on devait l'étrangler avant de mettre le feu au bûcher; mais on noua la corde de manière que le bourreau ne pût la serrer, de sorte qu'il fut brûlé vif. Les moines présidaient à cette cérémonie, et leur impatience était si grande, qu'un récollet et deux capucins, « sans attendre l'ordre du bourreau, saisirent des torches de paille et mirent le feu (18 août 1634). »

On a voulu faire de ce procès un acte politique. Cela ne le rendrait pas moins odieux. Mais Richelieu, dans ses *Mémoires*, lui conserve le caractère religieux. Le grand ministre croyait aux possédés du démon comme à la pierre philosophale, et il estime que Grandier avait été très-justement brûlé, montrant par là que les esprits les plus forts ne le sont pas encore assez pour échapper aux étreintes des préjugés de leur temps.

Cependant c'était à la même époque que naissait, bien humble et bien modeste, le plus grand ennemi des fausses idées et des mauvaises croyances, le journal. En 1631, Théophraste Renaudot, originaire de la ville qu'habitait Grandier, de Loudun, publiait la première *Gazette*. Renaudot était directeur d'un bureau d'adresses. Sa maison, située dans la rue de la Calandre, au Grand-Coq, était le rendez-vous d'une foule de gens de toute condition et l'écho de tous les bruits de la ville. Cette faculté d'information lui donna l'idée de répandre ce qu'il apprenait. Il créa sa gazette, qui paraissait tous les huit jours en une demi-feuille in-quarto. Richelieu comprit tout de suite la force de ce pouvoir nouveau et s'en servit pour diriger l'opinion. Mais la *Gazette* faisait quelquefois montre d'indépendance et disait : « Seulement je ferai en ce lieu, aux princes et aux États étrangers, la prière de ne perdre inutilement le temps à vouloir fermer le passage à mes nouvelles, vu que c'est une marchandise dont le commerce ne s'est jamais pu défendre et qui tient cela de la nature des torrents, qu'il se grossit par la résistance. »

C'était fièrement inaugurer la naissance de cette force nouvelle, alors bien modeste, aujourd'hui si puissante.

On doit encore à Renaudot une utile institution, les monts-de-piété. L'Italie et la Flandre en avaient, mais c'étaient de véritables banques. Renaudot eut le premier l'idée de prêts sur gages, sur meubles. Il sollicita plusieurs fois l'autorisation de fonder un mont-de-piété. Comme on différait toujours de la lui accorder, il la prit, et un arrêt du conseil de 1637 la lui confirma. Renaudot explique lui-même le caractère de la nouvelle institution : « Ceux qui ne veulent pas se défaire de leurs meubles et toutefois ont affaire d'argent, en trouvent dessus et ont, en payant six deniers pour livre de la somme qu'ils toucheront, jusqu'à deux mois pour faire leur rachat.... S'ils le désirent, on leur continue ladite faculté de rachat pour autres deux mois, en payant pareil droit de six deniers pour livre, ainsi tant que la chose vendue ne sera pas dépérie. »

Les postes reçurent aussi à cette époque de notables améliorations. Jusqu'alors elles étaient réservées aux courriers du roi. Ces courriers purent, sous Louis XIII, transporter des dépêches privées. Les départs furent réguliers, des bureaux s'ouvrirent dans les grandes villes, et enfin on établit un tarif remarquable par sa modération : Le port d'une lettre de Paris à Lyon était taxé à deux sous (aujourd'hui trente centimes). Quel-

1. Extrait d'une *Vie du P. Joseph*, par l'abbé Richard.

ques années après (1653), la petite poste était établie à Paris pour l'intérieur de la ville.

Le tabac, dont l'usage se répandit en France, fut imposé en 1629. Le tabac étranger paya trente sous par livre. Le gouvernement ne soupçonnait pas alors quelle source de richesse il trouverait plus tard dans la fumée de cette plante !

Puisque nous en sommes aux institutions ou curiosités du temps, rappelons pour n'avoir pas à y revenir l'établissement en 1653 de la première *tontine* ou société d'assurances mutuelles sur la vie par l'Italien Tonti, et, en 1656, de la première fabrique de bas au métier installée dans le château de Madrid, au bois de Boulogne. En 1660, le voyageur Thévenot rapporta d'Orient à Paris le café, que l'ambassadeur ottoman mit à la mode en 1669.

Cette société, qui voyait brûler avec plaisir un sorcier ou un philosophe, commençait cependant à avoir un goût moins grossier en fait de divertissements, et, quand on ne pendait point, s'amusait à voir des tragédies moins terribles. Le théâtre prenait faveur, non plus le théâtre primitif du moyen âge, où la foule restait muette et attentive devant des scènes tirées de l'Évangile, mais le théâtre comme nous l'entendons, lieu de réunion et de récréation littéraire. Un arrêt de 1548 avait interdit aux confrères de la Passion la représentation des mystères. Leur salle de l'hôtel de Bourgogne, rue Mauconseil, aujourd'hui la halle aux cuirs, fut louée à d'autres comédiens qui grandirent rapidement dans la faveur du public. Ils jouaient pendant le jour. C'est ce que nous apprend une ordonnance de police datée de 1609.

« Sur la plainte.... que les comédiens finissent leurs comédies à heures indues et incommodes pour la saison de l'hiver, et que, sans permission, ils exigent du peuple des sommes excessives..., leur faisons défense expresse depuis le jour de la Saint-Martin jusqu'au 15 février, de jouer passé quatre heures et demie au plus tard. On commencera à deux heures et la porte sera ouverte à une heure précise.... Défendons aux comédiens de prendre plus grande somme des habitants et autres personnes que cinq sols au parterre et dix sols aux loges et galeries. »

Louis XIII finit par nommer ces acteurs de l'hôtel de Bourgogne, ses comédiens ordinaires. Ils prirent alors le titre de troupe royale, et obtinrent non-seulement la révocation des priviléges accordés aux confrères, mais encore l'injuste confiscation de la salle même de l'hôtel de Bourgogne. Ce fut cette troupe qui représenta les œuvres de Corneille.

Nous nous plaignons parfois de nos théâtres, voyons comment étaient organisés ceux de nos pères :

Une salle carrée, les loges appliquées contre les parois latérales d'où l'on ne pouvait voir la scène que de côté, point d'orchestre, les violons près des coulisses, un lustre composé de chandelles fumeuses, voilà où en était l'installation matérielle ; voici le public : « Le parterre, dit un auteur contemporain, est fort incommode à cause de la presse : il s'y trouve mille marauds mêlés avec les honnêtes gens auxquels ils veulent quelquefois faire des affronts. Ils font une querelle pour un rien, mettent l'épée à la main et interrompent toute la comédie. Dans leur plus parfait repos, ils ne cessent de parler, de crier et de siffler. » Le grand divertissement de ce public était d'applaudir les moucheurs de chandelles ou de les huer, selon qu'ils s'acquittaient de leur service avec plus ou moins d'adresse. On jetait aussi des pommes sur les violons quand ils tardaient, à l'entr'acte, à commencer leur symphonie.

Les seigneurs et les bourgeois n'oubliaient cependant pas le confortable, et un historien du théâtre français, Chapuzeaux, parle de distributrices de confitures et de liqueurs. L'été on prenait de celles qui rafraîchissent, l'hiver de celles qui réchauffent, du rossolio, du vin d'Espagne. « J'ai vu le temps que l'on ne tenait dans les mêmes lieux que de la bière et de la simple tisane ; mais tout va en ce monde de bien en mieux, et de quelque côté qu'on se tourne, Paris ne fut jamais ni si beau ni si pompeux qu'aujourd'hui. » Que dirait-il donc du Paris d'à présent?

Nous parlerons plus loin des chefs-d'œuvre qui furent joués dans ces pauvres salles de théâtre, mais nous ne pouvons quitter l'époque de Richelieu sans faire mention d'une pièce qui occupa le grand cardinal autant que les affaires les plus difficiles de son ministère, et d'une journée où il fut dupe à son tour : nous voulons parler de la tragédie de *Mirame*, composée par Richelieu et ses collaborateurs, et représentée avec une magnificence inouïe qui n'éblouit personne et ne sauva point l'ouvrage. L'abbé de Marolles qui la vit jouer va nous en dire le succès :

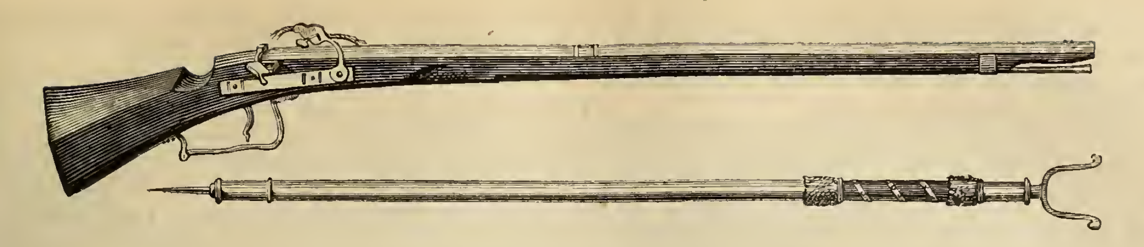
« Il y eut aussi cette même année 1639 force magnificence dans le Palais-Cardinal pour la grande comédie de *Mirame*, qui fut représentée devant le roi et la reine avec des machines qui faisaient lever le soleil et la lune, et paraître la mer dans l'éloignement, chargée de vaisseaux. On n'y entrait que par billets, et ces billets n'étaient donnés qu'à ceux qui se trouvaient marqués sur le mémoire de Son Éminence, chacun selon son rang, son ordre et sa profession. Il y avait des places pour les évêques, pour les abbés, et même pour les confesseurs de M. le cardinal. Je me trouvai du nombre des ecclésiastiques et je la vis commodément ; mais, pour dire la vérité, je n'en trouvai pas l'action beaucoup meilleure par toutes ces belles machines et grandes perspectives. Les yeux se lassent bientôt de cela, et l'esprit de ceux qui s'y connaissent n'est guère plus satisfait. Le principal des comédies, à mon avis, est le récit des bons auteurs, l'invention du poëte et les beaux vers ; le reste n'est qu'un embarras inutile.

« Monseigneur de Valençay, lors évêque de Chartres, et qui fut bientôt archevêque de Reims, parut en habit court sur la fin de l'action et descendit de dessus le théâtre pour présenter la collation à la reine, ayant à sa suite plusieurs officiers qui portaient vingt bassins de vases dorés, chargés de citrons doux et de confitures ; ensuite de quoi les toiles du théâtre s'ouvrirent pour faire paraître une grande salle où se tint le bal, quand la reine y eut pris place sous le haut dais. Son Éminence, un pas derrière elle, avait un manteau long de taffetas couleur de feu, sur une simarre de petite étoffe ; et le roi se retira aussitôt que la comédie fut finie. Au reste, si je ne me trompe, cette pièce ne réussit pas si bien que quelques autres auxquelles on n'avait point apporté tant d'appareil. »

Richelieu en fut donc pour ses frais de luxe et d'esprit. Les grands ministres trouvent ridicule que les poëtes se mêlent de politique ; le jour de la représentation de *Mirame*, les poëtes prirent leur revanche sur le ministre qui se piquait de poésie.



Représentation théâtrale sous Louis XIII, d'après une gravure du temps.



CHAPITRE LVI.

MINORITÉ DE LOUIS XIV ET ADMINISTRATION DE MAZARIN.

§ 1. RÉGENCE D'ANNE D'AUTRICHE; MAZARIN ET LES IMPORTANTS.

Le fils aîné de Louis XIII avait moins de cinq ans. Son père, qui se défiait de la reine, mêlée à toutes les intrigues de l'aristocratie, sous Richelieu, lui avait laissé la régence, mais en plaçant près d'elle un conseil qui devait décider de toutes les affaires, à la pluralité des voix. Anne d'Autriche entendait bien ne pas accepter des tuteurs, après avoir eu si longtemps des maîtres; elle flatta le parlement: « Elle serait toujours

Lit de justice tenu par Louis XIV à l'âge de quatre ans (18 mai 1643).

bien aise, disait-elle, de se servir des conseils d'une aussi auguste compagnie; » en même temps, elle lui demandait d'annuler les dernières volontés de son époux. Le Parlement, heureux de rentrer par ce coup éclatant dans la vie politique, cassa le testament du roi avec la même facilité qu'il aurait jugé la cause d'un particulier. Anne d'Autriche fut proclamée régente, « avec pouvoir de faire choix de telles personnes que

bon lui semblerait pour délibérer sur les affaires qui leur seraient proposées. » Et, à l'étonnement de la cour, le premier qu'elle choisit fut l'ami, le successeur de Richelieu, le cardinal Mazarin.

Mazarin était né en 1602, d'une ancienne famille de Sicile établie à Rome. Envoyé comme nonce en France (1632), il s'était fait remarquer de Richelieu, qui l'avait attaché à sa fortune et avait obtenu pour lui la pourpre romaine. La reine se confia à ce dépositaire des desseins du grand cardinal, à cet étranger qui ne pouvait avoir en France d'autre intérêt que celui du roi, et elle lui laissa prendre sur son esprit, même sur son cœur, un empire absolu. On ne peut en douter après le ton de la lettre suivante qu'elle lui adressait de Saintes le 30 juin (1660) et que j'abrége :

« Votre lettre m'a donné une grande joie; je ne sais si je serai assez heureuse pour que vous le croyiez, et que si j'eusse cru qu'une de mes lettres vous eût tant plu, j'en aurais écrit de bon cœur. Et il est vrai que de voir les transports avec lesquels on les recevait me faisait fort souvenir d'un autre temps dont je me souviens presque à tous moments. Quoi que vous en puissiez croire et douter, je vous assure que tous ceux de ma vie seront employés à vous témoigner que jamais il n'y a eu d'amitié plus véritable que la mienne, et si vous ne le croyez pas, j'espère de la justice que



Anne d'Autriche.

j'ai que vous vous repentirez quelque jour d'en avoir douté, et si je vous pouvais aussi bien faire voir mon cœur que ce que je vous dis sur ce papier, je suis assurée que vous seriez content, ou vous seriez le plus ingrat homme du monde, et je ne crois pas que cela soit. »

« Mazarin avait l'esprit grand, prévoyant, inventif, le sens simple et droit, le caractère plus souple que faible et moins faible que persévérant; sa devise était : « Le temps et moi. » Il se conduisait non d'après ses affections et ses répugnances, mais d'après ses calculs. L'ambition l'avait mis au-dessus de l'amour-propre, et il était d'avis de laisser dire, pourvu qu'on le laissât faire; aussi était-il insensible aux injures et n'évitait-il que les échecs. Il jugeait des hommes avec une rare pénétration, mais il aidait son propre jugement du jugement que la vie avait déjà prononcé sur eux. Avant d'accorder sa confiance à quelqu'un, il demandait : « Est-il heureux? » Ce n'était pas de sa part une aveugle soumission aux chances du sort; pour lui, être heureux signifiait avoir l'esprit qui prépare la fortune et le caractère qui la maîtrise. Il était incapable d'abattement, et il avait une constance inouïe, malgré ses variations apparentes. Un de ses plus spirituels antagonistes, la Rochefoucauld, a dit de lui « qu'il avait plus de hardiesse dans le cœur que dans l'esprit, au con-

traire du cardinal de Richelieu, qui avait l'esprit hardi et le cœur timide. » Si Richelieu, qui était sujet à des accès de découragement, était tombé du pouvoir, il n'y serait pas remonté; tandis que Mazarin, deux fois fugitif, ne se laissa jamais abattre, gouverna du lieu de son exil et vint mourir dans le souverain commandement et dans l'extrême grandeur. » (Mignet.)

Cependant, tous ceux qui avaient souffert avec la reine, ou pour elle, étaient accourus, et, se croyant déjà les maîtres de l'État, affectaient des airs de supériorité et de protection qui firent donner à leur parti le nom de *cabale des importants*. Parmi eux, on remarquait le duc de Vendôme, fils légitimé de Henri IV et de Gabrielle d'Estrées; ses deux enfants, le duc de Mercœur et le duc de Beaufort, qui allait être surnommé le *roi des halles;* le jeune et brillant Marsillac, duc de la Rochefoucauld, qui écrivit plus tard le livre des *Maximes;* l'évêque de Beauvais, Potier, premier aumônier de la reine, que le cardinal de Retz appelle irrévérencieusement une *bête mitrée*, et qui était entré au conseil avec le titre de ministre d'État : s'il faut en croire Gondi, la première dépêche écrite par lui aurait été une sommation aux Hollandais d'avoir à rentrer dans l'Église catholique, s'ils voulaient rester dans l'alliance de la France.



Le duc de Beaufort.

Il s'agissait de défaire l'ouvrage de Richelieu; les *importants* ne s'en cachaient pas. L'ancienne amie de la reine, la duchesse de Chevreuse, revenue au Louvre après dix ans d'exil, déclara bien haut qu'il fallait restituer aux grands tout ce que Louis XIII leur avait enlevé; mais depuis que la reine avait le pouvoir, elle en était devenue avare. Si elle n'avait pas voulu le partager avec d'habiles conseillers, ce n'était pas pour l'abandonner à des brouillons qui recommençaient les complots, et bientôt recommenceront la guerre civile.

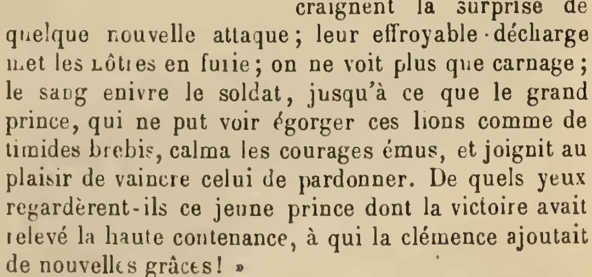
Mêlant à des raisons de politique des raisons de vanité, comme il arrive toujours quand les femmes gouvernent, elle se refroidit pour le duc de Beaufort, parce qu'elle découvrit qu'il était passionnément épris de la belle duchesse de Montbazon. Mme de Chevreuse, cette complice autrefois si chère de tant de petites conjurations de boudoir, devint elle-même importune.

La découverte d'une tentative d'assassinat contre Mazarin la décida à rompre les derniers liens avec ses anciens amis. Potier fut relégué dans son diocèse, Beaufort au donjon de Vincennes, Vendôme, la duchesse de Chevreuse et les autres « dans leurs maisons des champs. » Le règne des *importants* avait duré trois mois et demi (1643). L'abbé Arnauld raconte que, vers cette époque, Anne d'Autriche, se trouvant à Rueil dans la maison de Richelieu, s'arrêta devant son portrait, le considéra quelque temps en silence et dit : « Si cet homme vivait encore, il serait plus puissant que jamais. »

§ 2. SUITE DE LA GUERRE DE TRENTE ANS; VICTOIRES DE CONDÉ ET DE TURENNE.

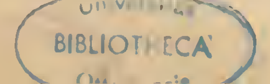
La guerre étrangère continuait. La mort de Richelieu avait enhardi les Espagnols; ils avaient repris l'offensive du côté de la Champagne et ils assiégeaient Rocroy, sous la conduite d'un vieux capitaine, don Francisco de Mellos, espérant, cette ville prise, arriver à Paris sans obstacle; car ils n'avaient devant eux qu'une armée inférieure en nombre et un général de vingt et un ans, Louis de Bourbon, alors le duc d'Enghien, plus tard le grand Condé.

Ce fut le 19 mai 1643 que les armées se rencontrèrent. Les deux ailes, formées de cavalerie, s'abordèrent bien avant que le centre pût combattre. Condé, à la tête de sa droite, renversa la cavalerie qui lui était opposée, et, apprenant que sa gauche était battue par Mellos, il passa audacieusement derrière la ligne espagnole pour prendre à dos la droite de l'ennemi, victorieuse, et la dispersa. L'infanterie espagnole restait immobile. Il revint sur elle, l'entoura, l'attaqua trois fois et la rompit. Le vieux comte de Fuentès, qui la commandait, fut jeté mort à terre. Condé reçut lui-même cinq coups de mousquet dans ses armes. « Mais la victoire, dit Bossuet, va devenir plus terrible pour le duc d'Enghien que le combat. Pendant qu'avec un air assuré il s'avance pour recevoir la parole de ces braves gens, ceux-ci toujours en garde craignent la surprise de



quelque nouvelle attaque; leur effroyable décharge met les nôtres en furie; on ne voit plus que carnage; le sang enivre le soldat, jusqu'à ce que le grand prince, qui ne put voir égorger ces lions comme de timides brebis, calma les courages émus, et joignit au plaisir de vaincre celui de pardonner. De quels yeux regardèrent-ils ce jeune prince dont la victoire avait relevé la haute contenance, à qui la clémence ajoutait de nouvelles grâces! »

Le duc d'Enghien poursuivit son succès avec cette fougue, cette audace heureuse qui étaient le caractère de cet autre Alexandre. Chaque année fut marquée par une victoire. Les Espagnols chassés de France, il s'empare en courant de Thionville (août 1643), et se tourne contre l'Autriche et ses alliés d'Allemagne. Nos affaires allaient mal de ce côté. Guébriant avait gagné une solide gloire à conduire l'armée weimarienne, la plus difficile qu'il y eût à tenir en ordre; mais il avait été mortellement blessé devant Rottweil, que ses



Bataille de Rocroy (19 mai 1643). (Page 99, col. 2.)

soldats avaient pourtant enlevé. On avait songé à le nommer gouverneur du roi. Sa mort fut un deuil public. Les Weimariens, obéissant mal à plusieurs chefs, s'étaient laissé surprendre par les Impériaux à Duttlingen, dans des cantonnements trop séparés. Turenne, nommé maréchal à trente-deux ans, rassemble les débris de cette armée et la recompose. Condé lui amène 10 000 hommes, et, le 3 août, ils attaquent le général bavarois, Mercy, sous les murs de Fribourg en Brisgau.

« L'art le plus habile et la plus heureuse disposition du terrain semblaient protéger le camp des Bavarois. De hautes montagnes et un bois marécageux en formaient l'enceinte ; tous les abords en étaient garnis de redoutes et de palissades ; des postes nombreux cou-



Bataille de Fribourg en Brisgau, appelée aussi journée des Abatis (3 août 1643), d'après une ancienne gravure.
(Page 101, col. 1.)

vraient les revers des hauteurs. Le duc d'Enghien se chargea de l'attaque directe par les montagnes ; le maréchal de Turenne prit un chemin détourné pour gagner une autre issue qui s'ouvrait sur le flanc de l'ennemi et que défendait une ravine profonde avec un épais abatis de bois. Les deux approches devaient se faire en même temps, quelques heures avant la nuit. Quand le duc d'Enghien supposa que le maréchal avait atteint le but de sa marche, il donna l'ordre du combat. Deux de ses régiments furent d'abord repoussés ; alors il mit pied à terre avec le maréchal de Guiche et conduisit lui-même à la charge les régiments de Conti et de Mazarin ; tous les volontaires se précipitèrent sur ses pas. Ce mouvement, entraînant le reste

de l'armée, les palissades furent franchies, les redoutes emportées, la ligne de défense rompue, et l'on se posta sur la croupe de la montagne, dont les Bavarois avaient bravement disputé tous les échelons. De son côté, le maréchal de Turenne avait forcé les premières défenses qui fermaient l'étroite entrée où se portait son attaque; il y avait trouvé une vigoureuse résistance et les meilleures troupes du comte de Mercy : des combats meurtriers avaient eu lieu à chaque pas. Il n'avait pu pénétrer et s'étendre dans la plaine où reposait le camp ennemi, mais il en occupait le passage à la portée du mousquet des Bavarois. La nuit arrêta les combattants dans cette position qu'on croyait retrouver le lendemain; mais le jour la montra changée à l'avantage des Allemands. Abandonnant au duc d'Enghien la montagne qu'il avait occupée, au vicomte de Turenne l'entrée de la plaine, le général Mercy avait improvisé un autre retranchement sur une hauteur plus près de Fribourg, où il rallia toutes ses troupes et son canon. Alors les Français se répandirent sans obstacle des deux côtés sur le terrain où l'ennemi se tenait la veille. Une forte pluie et la fatigue du combat précédent obligèrent le duc d'Enghien à se reposer toute cette journée. Le matin de celle qui suivit (5 août), les Français s'avancèrent contre le nouvel obstacle qu'on leur avait créé. Une première tentative imprudemment faite par un des maréchaux de camp engagea le combat sans que l'ordre en fût donné. Rien n'étant prêt pour la soutenir, les assaillants et ceux que le bruit avait appelés à leur aide furent fort maltraités par l'ennemi. Le duc d'Enghien, à l'armée duquel ces troupes appartenaient, courut pour les rallier, les maintint quelque temps à force de courage, perdit la plus grande partie de ses gens et fut contraint de se retirer. Joint ensuite au maréchal de Turenne, il voulut essayer une nouvelle attaque, qui fut encore sans autre succès qu'un immense carnage. La nuit seule y mit fin, laissant les Allemands maîtres de leurs positions et les Français dans le camp où ils s'étaient établis. Telle avait été, dans la simplicité de ses résultats positifs, la bataille de Fribourg, dont il a bien fallu retrancher le fait, devenu historique comme tant d'autres, du bâton de commandement jeté dans les lignes ennemies par le prince de Condé, puisque aucun de ses contemporains n'en a eu connaissance [1]. Cette bataille avait duré soixante heures, divisées par un jour de repos sous les armes. On n'y avait ni gagné du terrain, ni débusqué l'ennemi, ni sauvé ou délivré une ville; mais de part et d'autre s'était montrée une admirable valeur : ici, unie à l'habileté qui évite les fautes; là, jointe au coup d'œil rapide qui les comprend et les répare. Il était difficile d'y reconnaître pour l'un ou pour l'autre une victoire; le plus clair était une perte énorme pour les deux. » (Bazin.)

Mercy s'éloigna sans être inquiété, mais il s'avoua vaincu, en laissant les deux généraux enlever Philippsbourg, Worms, Mayence, et ainsi nettoyer d'ennemis les bords du Rhin.

Tandis que Condé retourne à Paris jouir des acclamations populaires, Turenne s'engage avec trop de confiance à travers l'Empire pour répondre à l'appel de Torstenson, qui lui a donné rendez-vous à Vienne, et il est vaincu à Marienthal par Mercy (mai 1645). Le duc d'Enghien accourt avec des renforts, fait reculer l'ennemi, pénètre jusqu'en Bavière, et achève la déroute de l'armée impériale dans la sanglante affaire de Nordlingen, où Mercy est tué (août 1646). En 1646, il passe en Flandre; il assiége Dunkerque à la vue des Espagnols et donne le premier cette place à la France. L'année suivante, il est en Catalogne, où il y a des revers à réparer; il assiége Lérida, que deux maréchaux avaient déjà attaquée vainement; il est repoussé (1647). C'était sa première défaite : il la répare sur un autre théâtre. Son absence avait rendu le courage aux Espagnols dans le nord, et l'archiduc Léopold, frère de l'empereur, s'était avancé jusqu'à Lens, en Artois; Condé les heurta avec sa vigueur ordinaire. En deux heures la bataille fut gagnée (10 août 1648).

Turenne opérait toujours en Allemagne, et, par sa tactique à la fois savante et hardie, jetait les fondements d'une réputation que le temps n'a fait qu'accroître. Réuni au Suédois Wrangel, successeur de Torstenson, il gagna les batailles de Lavingen (nov. 1647) et de Susmarshausen (mai 1648); il contraignit l'électeur de Bavière à sortir de ses États, à l'âge de quatre-vingts ans; et sans une pluie torrentielle qui grossit tout à coup les eaux de l'Inn, il marchait sur Vienne. On agita un instant, au conseil de l'empereur, si Ferdinand III ne fuirait pas de sa capitale.

Il y avait longtemps que l'on négociait. Proposées dès 1641, les conférences s'étaient ouvertes le 10 avril 1643, dans deux villes de Westphalie, à Munster et à Osnabrück. Il s'agissait de remanier la carte de l'Europe, après une guerre qui avait duré trente ans, de donner à l'Empire une constitution nouvelle et de régler le droit public et religieux de plusieurs nations chrétiennes. La France fut représentée à ce congrès par d'habiles négociateurs, le comte d'Avaux et Abel Servien; mais ses meilleurs diplomates, c'étaient Condé et Turenne, dont l'épée avait simplifié les négociations en rendant la paix nécessaire. Pourtant, au dernier moment, l'Espagne se retira, espérant profiter des troubles de la Fronde qui commençaient alors en France [1]. Les autres États, pressés d'en finir, signèrent le traité (24 octobre 1648).

Dans la guerre de trente ans, l'Autriche avait essayé d'étouffer les libertés religieuses et politiques de l'Allemagne; l'Autriche étant vaincue, ce qu'elle avait voulu abattre subsista et grandit encore. Les protestants eurent pleine liberté de conscience, et l'autorité impériale, naguère menaçante, fut annulée; les princes et États allemands, confirmés dans l'exercice plein et entier de la souveraineté sur leur territoire, eurent le droit de s'allier à des puissances étrangères, pourvu que ce ne fût, disait une restriction vaine, « ni contre l'empereur ni contre l'Empire. »

1. On a fait mieux : on a donné à Condé un bâton de maréchal de France, oubliant qu'il n'avait jamais été et qu'il ne pouvait pas être maréchal. Mais si Condé n'a pas jeté son bâton de commandement (dites sa canne) dans les retranchements ennemis, pour l'aller chercher l'épée à la main, il est bien certain qu'il s'y serait volontiers jeté lui-même.

1. Elle venait de dompter elle-même les Napolitains qui s'étaient révoltés sous la conduite du pêcheur Masaniello, puis avaient appelé le duc de Guise, descendant par les femmes de la maison d'Anjou. Mazarin ne les soutint pas. Masaniello périt victime de la colère de ce même peuple qui l'avait adoré. Guise échoua, et Naples retomba sous le joug espagnol. Nous regrettons de ne pouvoir raconter ce tragique épisode qui a fourni le cadre d'un chef-d'œuvre à Auber : *la Muette de Portici*.

Les deux puissances qui avaient amené cette défaite de l'Autriche avaient stipulé pour elles-mêmes d'importantes indemnités. La Suède eut l'île de Rugen, Wismar, la Poméranie occidentale avec Stettin, l'archevêché de Brême et l'évêché de Verden, c'est-à-dire les bouches de trois grands fleuves allemands, l'Oder, l'Elbe et le Weser, avec cinq millions d'écus et trois voix à la diète.

La France continua d'occuper la Lorraine, tout en promettant de la restituer à son duc, quand il aurait accepté nos conditions. Elle obtint la renonciation de l'Empire à tout droit sur les trois évêchés, Metz, Toul et Verdun, qu'elle possédait depuis un siècle ; sur la ville de Pignerol, cédée par le duc de Savoie en 1631; sur l'Alsace, qui lui fut abandonnée, à l'exception de Strasbourg, ce qui portait sa frontière, en avant des Vosges, jusqu'au Rhin. Elle eut encore, sur la rive droite de ce fleuve, Vieux-Brisach et se fit reconnaître le droit de mettre garnison dans Philippsbourg. La liberté de la navigation du Rhin fut garantie.

C'étaient de grands avantages, car, en conquérant l'Alsace, la France se plaçait, d'une part, entre la Lorraine et l'Allemagne, de l'autre au nord de la Franche-Comté, que depuis Henri IV elle enveloppait par le sud, de sorte que ces deux provinces se trouveront désormais à notre discrétion et que leur réunion à la France ne sera plus qu'une question de temps.

Non-seulement la France dessinait mieux ses frontières pour sa défense, elle prenait même une position offensive. Par Pignerol, elle avait un pied au delà des Alpes, en Italie; par Vieux-Brisach et Philippsbourg, elle avait un pied au delà du Rhin, en Allemagne. En faisant reconnaître aux États allemands le droit de contracter alliance avec des puissances étrangères, elle eut le moyen d'acheter toujours quelques-uns de ces princes indigents; et, en garantissant l'exécution du traité, elle se donna le droit d'intervenir à toute occasion dans les affaires d'Allemagne. L'Empire, n'étant plus qu'une sorte de confédération de quatre ou cinq cents États luthériens et catholiques, monarchiques et républicains, laïques et ecclésiastiques, deviendra nécessairement le théâtre de toutes les intrigues, le champ de bataille de l'Europe, comme l'Italie l'avait été au commencement des temps modernes, et pour les mêmes raisons : les divisions et l'anarchie.

Le traité de Westphalie, qui est la base de toutes les conventions diplomatiques depuis le milieu du dix-septième siècle jusqu'à la Révolution française, mettait fin à la suprématie de la maison d'Autriche en Europe, et préparait celle de la maison de Bourbon. S'il était funeste pour l'Allemagne, où il constitua l'antagonisme qui dure encore des deux religions catholique et protestante, et l'opposition des intérêts qui sont nés de cette diversité de croyances, il fut utile à la France, et le monde n'a pas à s'en plaindre; car l'Allemagne d'alors n'avait rien à donner à la civilisation générale, et la France était déjà en plein siècle de Louis XIV.

§ 3. LA RÉVOLUTION D'ANGLETERRE DE 1648.

Pendant que ces grands événements s'accomplissaient d'un côté de la France et ouvraient sur le Rhin de larges perspectives à notre politique, une révolution qui s'opérait de l'autre côté de notre frontière, au delà de la Manche, assurait pour le moment notre grandeur, en abaissant une ancienne rivale.

L'Angleterre, sous sa grande reine Élisabeth, avait, on l'a vu, vaincu l'Espagne, aidé Henri IV à sortir du chaos sanglant des guerres de religion, contribué à la fondation de la république des Provinces-Unies, enfin partagé avec nous le protectorat des États protestants.

Mais, en 1603, l'Angleterre était tombée des mains d'une femme, qui avait été un grand roi, dans celles d'un personnage qui n'était pas même un homme, Jacques Ier Stuart, ou maître Jacques, comme l'appelait Henri IV, ce roi pédant qui ne savait pas agir, mais qui discutait beaucoup et écrivait encore plus. La dynastie des Tudors avait fondé de fait, en Angleterre, le pouvoir absolu : le premier des Stuarts, qui était incapable de l'exercer, prétendit le fonder en droit. Dans son livre intitulé : *la Vraie loi des monarchies libres*, il déclarait que le roi commande et que le sujet obéit; que les rois règnent en vertu du droit divin; que le Tout-Puissant, dont ils sont l'image, les a placés au-dessus de la loi; que, par conséquent, un prince peut faire des statuts et punir sans l'intervention d'un parlement, et qu'il n'est pas lié à la stricte observation des lois de l'État.

Ce que le roi écrivait, le clergé anglican l'érigeait en dogme, et, dans ses canons de 1606, il recommandait expressément l'obéissance absolue envers le monarque.

Cette double affirmation était une double imprudence. Il y a des problèmes qu'il ne faut point poser, parce qu'ils provoquent des solutions contraires. Le despotisme peut vivre longtemps dans les faits, il ne peut se laisser discuter longtemps. Pendant que Jacques Ier écrivait la théorie de l'obéissance passive, la nation s'habituait par la discussion à la liberté, et y arriva bientôt par une révolution.

A l'avénement de Charles Ier, en 1625, l'Angleterre attendait beaucoup de son nouveau roi, prince de mœurs graves et pures, appliqué, instruit, qui maintenait dans sa maison la règle et la décence. Mais cette joie diminua quand on vit Charles donner sa confiance à Buckingham, que nous connaissons déjà, et permettre que les catholiques entourassent bruyamment la nouvelle reine, cette sœur de Louis XIII, dont Richelieu avait ménagé le mariage avec le roi anglais.

Compromis par son entourage, Charles Ier était, d'ailleurs, en dissentiment avec la nation sur les questions fondamentales du droit politique. Son père l'avait imbu des doctrines de l'absolutisme. Il voyait dans le reste de l'Europe les libertés communales vaincues, les prérogatives aristocratiques anéanties, et le pouvoir des rois élevé au dessus de toute contradiction et de toute entrave. Charles Ier aimait ses sujets; mais, pour assurer leur bonheur, il entendait, comme les Tudors, garder sous clef leur liberté. Il oubliait ce qui avait amené, non la perte, mais l'éclipse des libertés publiques de l'Angleterre : la fatigue de trente années de guerre, durant la lutte des Deux-Roses; puis la question de la Réforme qui, pendant trente autres années, avait occupé tous les esprits; enfin la guerre avec Philippe II, où il s'était agi de l'existence même de l'Anterre. En face de tels périls, le pays avait bien pu laisser ses rois prendre le pouvoir absolu ; mais maintenant que l'Espagne était mourante, que la France ne menaçait pas encore, et que la question religieuse

était décidément vidée, l'Angleterre voulait rentrer dans ses anciennes voies, et reprendre les libres allures de son gouvernement représentatif momentanément suspendues.

L'amour pour les libertés publiques se réveillait, en effet, au sein de la bourgeoisie qui, enrichie sous Élisabeth et Jacques Ier par le commerce et par l'industrie, avait profité des prodigalités du roi et de ses courtisans pour devenir créancière de la noblesse et de la couronne. Elle sentait l'importance qu'elle avait dans l'État. Elle formait la majorité dans la Chambre des communes; elle exerçait toutes les professions libérales; elle était maîtresse des capitaux. Rien d'étonnant à ce qu'elle voulût maintenant prendre part au pouvoir, et contrôler les actes d'un gouvernement malhabile.

Une autre force poussait l'Angleterre dans cette voie. Le roi et les grands avaient bien fait, au seizième siècle, dans la religion, leur réforme tout aristocratique; le peuple n'avait pas fait la sienne, et cette ré-



Cromwell.

forme populaire, démocratique, radicale, commençait à poindre : c'était celle des puritains. Henri VIII et Élisabeth avaient constitué une Église officielle, très-richement dotée, et plus docile envers le pouvoir que ne l'avait jamais été l'Église catholique. Mais ce clergé, qui vivait dans la splendeur, prêchait l'obéissance absolue envers les princes, et se déclarait lui-même d'institution divine, ne satisfaisait point ceux à qui on avait mis la Bible à la main, et qui ne voulaient plus y lire que le dévouement et la pauvreté des premiers lévites, que les imprécations des prophètes contre les tyrans, que la réprobation contre les habitudes idolâtriques de l'Église établie, contre sa hiérarchie, son culte, sa liturgie et ses formules consacrées. Ceux qui demandent des libertés politiques, ceux qui demandent des libertés religieuses se rencontreront bientôt, et, réunis, feront une révolution dont ils se disputeront ensuite les résultats.

Charles essaya d'abord de gouverner avec son parlement, en lui demandant de n'être qu'un instrument

dans les mains de la royauté; puis le trouvant indocile, il se passa de lui pendant onze années. Mais se passer des chambres, c'était se condamner à l'économie et à l'inaction. Le roi cessa donc d'appuyer les protestants de France; il accepta la paix que Richelieu lui proposa, et pour être maître en Angleterre, renonça comme son père à toute action sérieuse sur le continent. Il se tint à l'écart de la grande lutte engagée entre les deux principes religieux qui se disputaient l'empire du monde, et l'Angleterre, qu'Élisabeth avait mise à la tête du protestantisme, resta sous Charles Ier étrangère à la guerre de Trente ans, tandis que Richelieu et la France accablaient la maison d'Autriche et sauvaient les protestants d'Allemagne.

Cette politique sans dignité n'empêchait pas que la cour n'eût de grands besoins. Pour y satisfaire, ses ministres, Laud et Strafford, établirent des impôts illégaux et emprisonnèrent sans jugement leurs adversaires. L'archevêque Laud, surtout, poursuivait les dissidents avec une incroyable barbarie. Ainsi le doc-



Charles Ier, roi d'Angleterre (1625-1649), d'après le tableau de Van Dyck.

teur Leighton fut, pour une brochure, condamné au pilori, au fouet, à la mutilation des oreilles : après quoi, le bourreau lui fendit le nez et lui marqua la figure d'un fer rouge. Mêmes peines contre l'avocat Prynne, qui du pilori disait à l'assistance : « Chrétiens, si nous avions fait cas de notre liberté, nous ne serions pas ici; c'est pour votre liberté à tous que nous avons compromis la nôtre : gardez-la bien, je vous en conjure; tenez ferme, soyez fidèles à la cause de Dieu et du pays, autrement vous tomberez, vous et vos enfants, dans une éternelle servitude. » La persécution devint si vive, que des milliers d'hommes se détachèrent de la patrie. En 1627, des puritains allèrent au delà de l'Atlantique fonder une colonie autour de la baie de Massachussetts; trois ans plus tard, d'autres s'établirent dans le New-Hampshire et le Maine. Le gouvernement s'alarma de ce déplacement de populations désaffectionnées. Un ordre du conseil interdit les émigrations aux dissidents. A ce moment, huit navires prêts à partir étaient à l'ancre dans la Tamise : sur l'un d'eux était

déjà monté Cromwell. Il obéit, mais d'autres continuèrent à chercher un sol plus hospitalier. Les colonies anglaises d'Amérique, aujourd'hui les États-Unis, prirent ainsi naissance.

Après onze ans de despotisme, ayant sur les bras la guerre d'Écosse, Charles Ier se trouva dans l'impossibilité de continuer ce régime. Ses ressources diminuaient chaque jour et ses dangers croissaient de toutes parts. L'Écosse était soulevée, l'Angleterre désaffectionnée, l'armée qu'il mena contre les Écossais refusa de combattre. Sans soldats, sans argent et au milieu de la haine publique, il fut réduit à appeler auprès de lui les députés du pays. Ils vinrent, mais décidés à mettre fin à un despotisme sans grandeur. Dès les premiers jours, le parlement, soutenu par l'opinion publique, s'empara de l'autorité. Perception et administration de l'impôt, emprunts, jugements même, il envahit toutes les fonctions, tous les droits du pouvoir exécutif. Il abolit les tribunaux exceptionnels, proclama sa périodicité, enfin décréta d'accusation le comte de Strafford, en qui se personnifiait toute la politique royale depuis onze ans. Au fond, c'était le procès de la royauté avant le procès du roi. Strafford fut condamné. Charles pouvait le sauver en refusant de sanctionner le bill : il signa l'arrêt de mort de son ministre. Strafford, à cette nouvelle, leva les mains au ciel et murmura : *Nolite confidere principibus et filiis hominum, quia non est salus in illis.* « Ne placez point votre confiance dans les princes et les fils des hommes, il n'y a point de salut à espérer d'eux. »

Le jour de l'exécution, le gouverneur de la Tour l'engageait à prendre une voiture pour échapper aux violences du peuple ; il refusa et sortit à pied, précédant les gardes et promenant de tous côtés ses regards, comme s'il eût marché à la tête de ses soldats. Arrivé sur l'échafaud : « Je souhaite, dit-il, à ce royaume toutes les prospérités de la terre ; vivant, je l'ai toujours fait ; mourant, c'est mon seul vœu. Mais je supplie chacun de ceux qui m'écoutent d'examiner sérieusement, et la main sur le cœur, si le début de la réformation d'un royaume doit être écrit en caractère de sang ; pensez-y bien en rentrant chez vous. » Puis il posa sa tête sur le billot et donna lui-même le signal (27 mai 1641).

Laud, mis en prison en même temps que Strafford, ne fut condamné et exécuté que quatre ans après.

Charles tenta un coup d'État pour ressaisir le pouvoir : il vint en personne au parlement dans le but d'arrêter lui-même les chefs de l'opposition. Mais la chambre refusa de livrer les députés, et devant l'attitude menaçante du peuple, le roi n'osa employer la force. Il quitta Londres pour commencer la guerre civile (1642).

Le parti du parlement avait la capitale, les grandes villes, les ports, la flotte. Le roi avait la plus grande partie de la noblesse, plus exercée aux armes que les troupes parlementaires. Aussi eut-il d'abord l'avantage. Mais le parlement redoubla d'énergie : plusieurs membres des Communes prirent les armes. Hampden leva parmi ses propres tenanciers, ses amis et ses voisins, un régiment d'infanterie qui fut bientôt renommé pour sa discipline et son courage. Olivier Cromwell, qui commençait alors à sortir de l'obscurité, forma dans les comtés de l'est, avec les fils de fermiers et les petits propriétaires, des escadrons d'élite qui opposèrent l'enthousiasme religieux aux sentiments d'honneur qui animaient les cavaliers. Tout en ce dernier plaisait aux fanatiques des sectes puritaines : son exaltation religieuse, son empressement à se faire l'égal et le compagnon de ses plus grossiers amis, un langage à la fois mystique et familier, ses manières tour à tour triviales et enthousiastes qui lui donnaient l'air, tantôt de l'inspiration, tantôt de la franchise, même ce libre et souple génie qui semblait mettre au service d'une cause sainte toutes les ressources de l'habileté mondaine. Aussi eut-il bientôt sur eux un puissant empire.

Pendant trois années la guerre fut indécise, malgré l'indomptable ténacité des escadrons de Cromwell qui avaient mérité sur le champ de bataille le surnom de *côtes de fer*. Enfin, les républicains écrasèrent à Naseby la dernière armée royale (1645). Charles vaincu chercha un refuge au milieu des Écossais, qui le livrèrent au parlement pour 400 000 livres sterling (1647).

Cromwell négocia d'abord avec lui. Mais Charles n'était pas sincère. « Sois tranquille sur les concessions que je pourrais faire, écrivait-il à la reine. Je saurai bien, quand il sera temps, comment il faut se conduire avec ces drôles-là, et au lieu d'une jarretière de soie, je les accommoderai d'une jarretière de chanvre. » Cromwell intercepta la lettre : il résolut dès lors la ruine du roi et fit commencer son procès (1648).

Charles comparut devant une haute cour de justice, présidée par John Bradshaw et dirigée par Cromwell. Il refusa de les reconnaître pour juges, mais n'en fut pas moins condamné et exécuté devant son ancien palais de Whitehall. Il montra sur l'échafaud un admirable sang-froid, ne regrettant de tous ses actes que sa faiblesse lors du procès de Strafford. « Que Dieu me préserve, dit-il, de me plaindre ! L'injuste sentence dont j'ai permis l'exécution à l'égard de Strafford est punie maintenant par une autre sentence injuste. » (9 février 1649.)

On comprend maintenant pourquoi Richelieu avait été depuis 1629 libre de toute inquiétude au sujet de l'Angleterre, et nous allons voir comment cette prise de possession du pouvoir par le parlement anglais encouragea de l'autre côté de la Manche des espérances et des tentatives qui n'allèrent pas si loin, mais qui obligèrent la cour de France de fuir de Paris et de commencer la guerre civile au moment où Charles d'Angleterre rentrait dans Londres vaincu et prisonnier.

§ 4. GOUVERNEMENT INTÉRIEUR DE LA FRANCE DE 1643 A 1648 ; JOURNÉE DES BARRICADES ; MATHIEU MOLÉ ; RETZ ; PAIX DE SAINT-GERMAIN.

On a vu que Mazarin avait continué glorieusement au dehors la politique de Richelieu, mais au dedans son pouvoir était ébranlé par les factions. C'est une semaine après la bataille de Lens qu'eut lieu la *journée des Barricades*. Le premier ministre avait essayé d'abord de se faire pardonner son élévation et sa qualité d'étranger, à force de douceur, de souplesse et de modestie affectée : « L'on voyait, dit Retz, sur les degrés du trône, d'où l'âpre et redoutable Richelieu avait foudroyé plutôt que gouverné les humains, un successeur doux et bénin, qui ne voulait rien, qui était au désespoir de ce que sa dignité de cardinal ne lui permettait

pas de s'humilier autant qu'il l'eût souhaité devant le monde; qui marchait dans les rues avec deux petits laquais derrière son carrosse.... Tous les exilés furent rappelés, tous les prisonniers remis en liberté, tous les criminels furent justifiés, tous ceux qui avaient perdu des charges y rentrèrent; ou donnait tout, on ne refusait rien; et Mme de Beauvais, entre autres, eut permission de bâtir dans la place Royale; je ne me souviens plus du nom de celui à qui on expédia un brevet pour un impôt sur les messes. » Toute la langue était réduite à ces deux petits mots : *La reine est si bonne!* Mais cet *âge d'or*, tant vanté par les poëtes contemporains, dura peu.

Le dernier règne avait légué d'immenses embarras financiers au cardinal Mazarin, qui les augmenta encore par sa mauvaise administration. Il lui fallut beaucoup d'argent pour achever la guerre étrangère, pour gagner les seigneurs en les pensionnant, et aussi pour satisfaire à sa scandaleuse avidité. Le surintendant était un autre Italien, Emery, impopulaire comme tous les ministres des finances de France, mais qui s'en inquiétait peu, « les financiers n'étant faits que pour être maudits. » C'est lui encore qui osait dire en plein conseil que la bonne foi n'était qu'une vertu de marchands. Aussi n'était-elle point à son usage; il avait été condamné, vingt ans auparavant, comme banqueroutier frauduleux. Il eut recours à des expédients onéreux et vexatoires ; il fit des emprunts à 25 pour 100; il créa des charges qu'il vendit; il retrancha des quartiers aux rentiers de l'État; il retint une partie des gages des fonctionnaires; il remit en vigueur une ordonnance de 1548, tombée dans l'oubli, qui défendait de bâtir dans les faubourgs de Paris au delà de certaines limites, sous peine de démolition et d'amende, et par *l'édit du toisé*, il força les propriétaires de se racheter à prix d'argent des peines portées contre les délinquants (1644); il mit une telle rigueur dans le recouvrement des impôts, qu'en 1646 il y eut à la fois dans les geôles du royaume 23 000 personnes pour les taxes, dont 5000 y moururent. « Tout le royaume, disait Omer Talon en janvier 1648, est malade d'inanition. Le paysan ne possède plus que son âme parce qu'elle n'a pu être vendue à l'encan. » Enfin six mois plus tard, banqueroute universelle, « attendu que les créanciers de l'État étaient tous des gens de rien ou trop riches. »

C'est de cette crise financière que sortit la Fronde. La journée des Barricades est du 26 août.

Depuis que, par l'établissement de la *paulette*, les charges étaient devenues une propriété héréditaire, parfaitement sûre, leur valeur vénale s'était singulièrement accrue. Il en rejaillissait sur ceux qui les détenaient la considération qui s'attache partout à la fortune, lorsque cette fortune est honorée par la dignité des mœurs, le patriotisme et la supériorité des lumières. Les magistrats avaient trouvé dans cette sécurité et dans cette considération un esprit de fierté et d'indépendance qui faisait du parlement un foyer d'opposition où étaient, au besoin, vivement défendus, contre les favoris, la noblesse, le clergé, et quelquefois contre la royauté même, les traditions nationales et les principes monarchiques. Depuis la mort de Richelieu, il s'était plus d'une fois essayé à la résistance et il se laissait appeler le « protecteur-né du peuple. » La menace qui de loin en loin était faite de rembourser le prix des charges et de détruire par conséquent cette hérédité des fonctions publiques, sans être bien sérieuse, l'irritait pourtant. Les exigences financières du surintendant lui fournirent un excellent prétexte de parler haut, en paraissant parler dans l'intérêt du peuple. Il s'était opposé, en 1644, à l'édit du toisé; il s'opposa, en 1646, à l'édit du tarif, qui remaniait les droits à payer pour l'entrée des marchandises dans Paris, de manière à leur faire rendre davantage. « Aucuns de messieurs du parlement, dit Omer Talon, le ressentirent en leur particulier, ayant été obligés de payer pour les fruits du cru de leurs maisons. « Ce ne fut qu'après de longues discussions que la levée de ces droits fut autorisée pour deux ans. Encore fallut-il un lit de justice, mais la cour y entendit de dures vérités : « On prétend, dit Omer Talon, qu'il n'est point facile de conclure la paix avec les ennemis; qu'il est plus aisé de les forcer par les armes que de les soumettre par la raison; qu'il est avantageux à l'État de ne pas laisser inutiles les victoires du roi qui ont augmenté nos frontières de nouvelles provinces. Soit que ces propositions soient vraies ou fausses, nous pouvons dire à Votre Majesté que les victoires ne diminuent rien de la misère de peuples; qu'il y a des provinces entières où l'on ne se nourrit que d'un peu de pain d'avoine et de son. Ces palmes et ces lauriers pour lesquels accroître on travaille les peuples, ne sont point comptés parmi les bonnes plantes, parce qu'elles ne portent aucun fruit qui soit bon pour la vie. Sire, toutes les provinces sont appauvries et épuisées. Pour fournir au luxe de Paris, on a mis imposition et fait des levées sur toutes les choses dont on s'est pu imaginer. » De nouveaux édits bursaux amenèrent un commencement d'émeute (janvier 1647); un autre frappa directement les officiers des cours souveraines. Cette fois le parlement se cabra et sauta à pieds joints dans la politique. La tête troublée par la popularité que leur valait cette persévérante opposition au ministre, les magistrats se dirent qu'ils tenaient la place des états généraux, qu'ils valaient bien le parlement d'Angleterre, qui, à cette heure, faisait une révolution : et, le 13 mai 1648, les membres des quatre cours souveraines, le parlement, la chambre des comptes, la cour des aides et le grand conseil, s'unirent dans la chambre de Saint-Louis, au palais de justice, « pour servir le public et le particulier, et réformer les abus de l'État. »

Le premier ministre fit d'abord casser *l'arrêt d'union;* puis, se ravisant, il autorisa les délibérations de cette assemblée, qui prétendait donner une constitution nouvelle à la France; et il décida, non sans peine, la régent à céder : « Vous êtes vaillante, lui disait-il, comme un soldat qui ne connaît pas le danger. »

Et il avait raison, le danger était grand, car beaucoup de gens commençaient à se faire de ces questions qu'on ne se faisait pas depuis longtemps et qui amènent les révolutions. « Le parlement gronda, dit le cardinal de Retz, et sitôt qu'il eut seulement murmuré, tout le monde s'éveilla : on chercha comme à tâtons les lois; on ne les trouva plus. On s'effara, on cria, on se les demanda ; et dans cette agitation le peuple entra dans le sanctuaire; il leva le voile qui doit toujours couvrir tout ce que l'on peut dire, et tout ce que l'on peut croire du droit des peuples et du droit des rois, qui ne s'accordent jamais mieux ensemble que dans le silence. La salle du palais profana tous ces systères. »

Les compagnies, en effet, proposèrent à la sanction royale vingt-sept articles, qui devaient être désormais la loi fondamentale de la monarchie. Quelques-unes de leurs demandes étaient excellentes, d'autres moins utiles, la plupart impraticables. La plus importante était qu'à l'avenir les impôts ne pourraient être légalement perçus, s'ils n'avaient été discutés et enregistrés, *avec la liberté de suffrages*, par le parlement de Paris. C'était faire passer une partie du pouvoir législatif à une aristocratie de deux cents magistrats, qui achetaient leur charge. Une autre de leurs réformes portait une atteinte profonde à la centralisation administrative créée

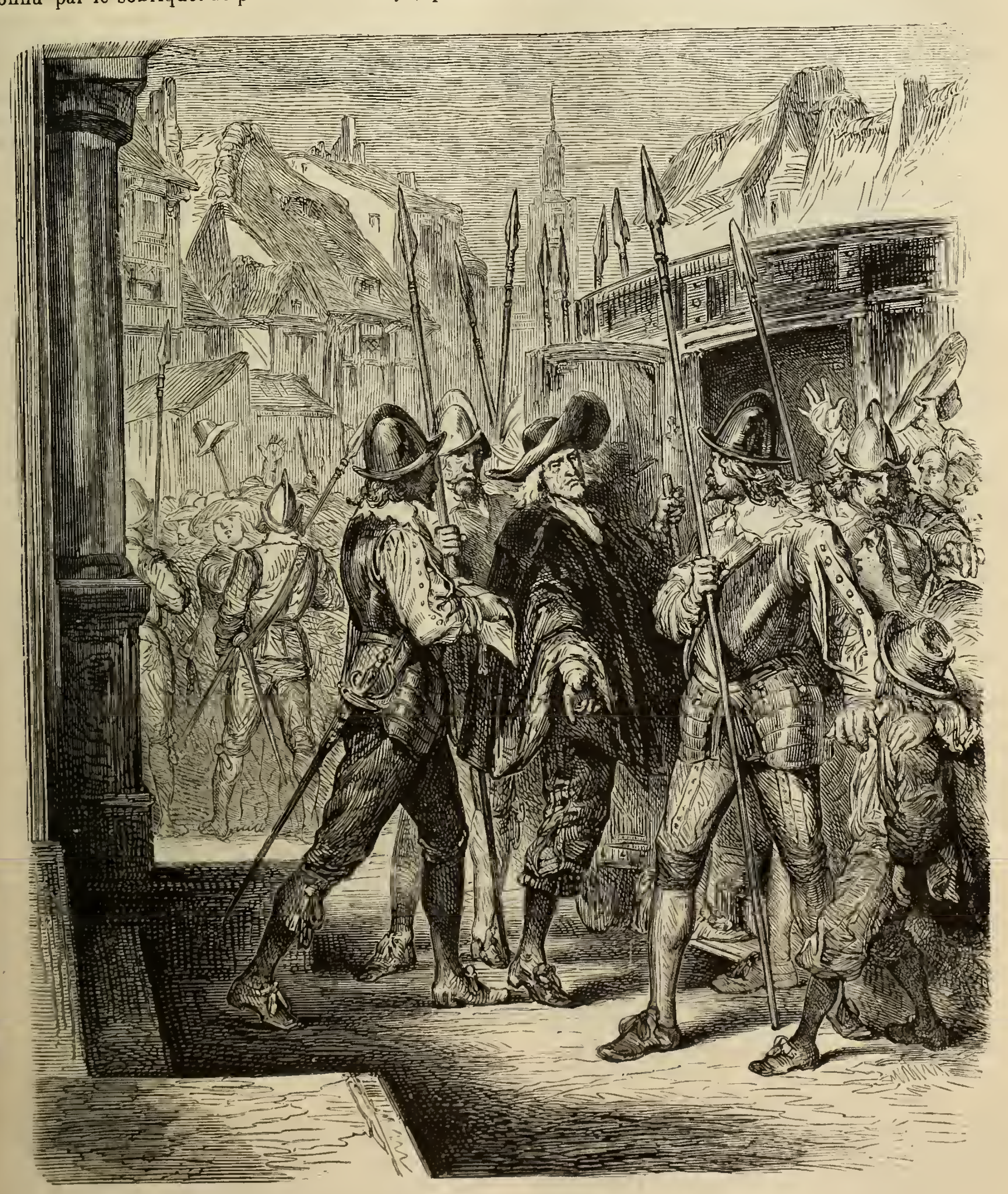


Le cardinal Mazarin (1602-1661).

par Richelieu, en abolissant les intendants des provinces, ces oppresseurs de la patrie, comme les appelle le fougueux défenseur des grands, ces vils adulateurs d'un pouvoir tyrannique qui, selon le mot du cardinal de Retz, avaient frappé la noblesse et la magistrature à la prunelle de l'œil. Les compagnies étaient mieux inspirées quand elles réclamaient des garanties sérieuses en faveur de la liberté individuelle, la suppression des lettres de cachet, des tribunaux extraordinaires, et surtout que toute personne arrêtée par ordre du roi fût interrogée dans les vingt-quatre heures ou relâchée.

A ce moment même, le prince de Condé remportait la victoire de Lens. Le roi, qui n'avait alors que dix ans,

s'écria en l'apprenant : *Le parlement sera bien fâché.* Ce grand succès donnant du cœur au cardinal, il résolut de faire enlever trois des plus opiniâtres magistrats. Novion-Blancménil, Charton et Broussel. « Ils n'étaient pas chefs de parti, dit Voltaire, mais les instruments des chefs. Charton, homme très-borné, était connu par le sobriquet de président *Je dis ça*, parce qu'il ouvrait et concluait toujours ses avis par ces mots. Broussel n'avait de recommandable que ses cheveux blancs, sa haine contre le ministère, et la réputation d'élever toujours la voix contre la cour, sur quelque sujet que ce fût. Ses confrères en faisaient peu de cas, mais la populace l'idolâtrait. » Au lieu de les enlever sans éclat, dans le silence de la nuit, le cardinal crut



Arrestation de Broussel (1648). (Page 110, col. 1.)

imposer au peuple en les faisant arrêter en plein midi, tandis qu'on chantait le *Te Deum* à Notre-Dame pour la victoire de Lens, et que les Suisses de la chambre apportaient dans l'église soixante-treize drapeaux pris sur les ennemis. Ce fut précisément ce qui causa la subversion du royaume.

Au sortir de l'église, la reine dit tout bas à Comminges : « Allez, et Dieu veuille vous assister. » Les grands officiers ne quittaient jamais la personne du roi : la vue de Comminges restant dans Notre-Dame pendant que la cour s'éloignait effraya les magistrats, qui se crurent menacés : « Chacun d'eux prit la fuite, et, à leur gré, l'église n'avait pas assez de portes pour les laisser sortir au plus tôt. « Comminges avait envoyé chez

Charton, on ne put le trouver : Blancménil fut pris sans peine. Le lieutenant s'était réservé l'expédition la plus périlleuse, l'arrestation de Broussel. Pierre Broussel logeait dans une rue étroite de la Cité ; les fenêtres de sa maison donnaient sur le port Saint-Landry, où un grand nombre de mariniers se tenaient rassemblés. Comminges fit avancer son carrosse devant la porte et monta. Un petit laquais lui ayant ouvert sans différer, il se saisit de l'entrée, et y laissant deux gardes, monta aussitôt avec deux autres dans l'appartement de Broussel. Il le trouva sur la fin de son dîner, et sa famille autour de lui. Comminges lui dit qu'il lui apportait un ordre du roi pour se saisir de sa personne; mais que s'il voulait s'épargner la peine de lire la lettre de cachet qu'il lui montra, il n'avait qu'à le suivre et obéir. Cet homme, âgé de soixante et tant d'années, malgré le courage qu'il avait témoigné dans le parlement, se troubla entendant nommer le roi de cette sorte, et témoigna que cette visite lui déplaisait fort. Il lui répondit qu'il n'était pas en état d'obéir, qu'il avait pris médecine et qu'il demandait du temps. Une vieille femme du logis se mit à crier aux voisins qu'on voulait emmener son maître et leur demanda du secours, disant, avec mille injures, à Comminges qu'il ne serait pas obéi, qu'elle l'empêcherait bien de faire du mal à son maître. Au bruit de cette femme, le peuple s'as-



Émeute dans les rues de Paris après l'arrestation de Broussel (1638).

sembla dans cette petite rue : les premiers qui accoururent en amenèrent d'autres, et en un moment elle fut pleine de *canaille*. Comme ils virent ce carrosse plein d'armes et d'hommes, ils se mirent tous à crier qu'on voulait emmener leur libérateur. Il y en eut qui voulurent couper les rênes des chevaux et qui parlèrent de rompre le carrosse; mais les gardes et un petit page de Comminges le défendirent vaillamment et s'opposèrent à leur dessein, menaçant de tuer ceux qui voudraient l'entreprendre. « (Mme de Motteville.) Comminges entendit le bruit, comprit qu'il fallait se hâter, arracha Broussel de force « de sa maison et des embrassements de sa famille, » le jeta dans son carrosse et partit. Le peuple cependant grossissait et à chaque instant il fallait livrer bataille. Devant le logis du premier président, sur le quai près du Pont-Neuf, le carrosse versa et se rompit. Comminges était perdu, sans le régiment des gardes qui était encore en haie. On lui amena un autre carrosse pris à des passants « dont par menaces on avait fait sortir quelques femmes. Comminges y monta et laissa le sien sur la place, que le peuple, de rage et dépit, rompit en mille morceaux. » Il eut encore à subir bien des accidents, mais enfin arriva aux Tuileries où un relais l'attendait, gagna le château de Madrid et de là Saint Germain, où il mit en sûreté son prisonnier.

Cependant l'émeute éclatait dans Paris, où le bruit de cet enlèvement de Broussel avait eu le temps de se répandre. On courut, on cria, on ferma les boutiques, on tendit les grosses chaînes de fer qui étaient à l'entrée des rues principales, et quatre cent mille voix crièrent : « Liberté et Broussel! »

Il y avait alors à Paris un personnage qui est resté fameux pour son esprit, ses intrigues et son ambition fort peu ecclésiastique. Paul de Gondi, plus connu sous le nom de cardinal de Retz, descendait d'une famille florentine venue, à la suite de Catherine de Médicis, à la cour de France et qui y avait fait fortune. Comme s'il eût voulu rappeler son origine italienne, il avait écrit à dix-huit ans la *Conjuration du comte de Fiesque*, et Richelieu avait dit en la lisant : « Voilà un dangereux esprit. » Cinq ans plus tard, Gondi formait, avec quelques jeunes seigneurs, le projet de tuer le cardinal, et lui-même se vante, dans ses *Mémoires*, d'avoir étudié l'art des conspirations dans les *Vies* de Plutarque et le *Catilina* de Salluste. Ce fut avec ces dispositions qu'il entra dans l'Église. Il fut nommé en 1643 coadjuteur de son oncle, qui était archevêque de Paris; mais son ambition allait bien plus haut que cette dignité : il visait au rôle de Richelieu, et il ne se servait de sa place que pour gagner de la popularité dans Paris, prêchant lui-même pour se faire connaître du peuple, prodiguant les aumônes pour se faire aimer, se ruinant pour payer d'avance la guerre civile. Aux reproches qu'on lui faisait de sa prodigalité, il répondait : « César, à mon âge, devait dix fois plus que moi. » Il ne s'effrayait pas trop de ces comparaisons avec César, avec Richelieu; il se croyait l'étoffe d'un grand homme et le faisait croire aux autres; les circonstances n'en firent qu'un brouillon.

Quand il apprit l'arrestation de Broussel et l'agitation de Paris, il crut le moment favorable pour s'interposer entre la cour et le peuple, et se rendre nécessaire, courut au Palais-Royal et essaya d'y représenter la grandeur du danger. Anne d'Autriche, prévenue de longue main contre lui par Mazarin, lui répondit avec colère, « proférant de son fausset aigre et élevé ces propres mots : « Il y a de la révolte à s'imaginer que l'on « puisse se révolter. L'autorité du roi y donnera bon « ordre. » Un courtisan cependant, le sieur Guitaut, s'écria : « Mon avis est de rendre ce vieux coquin de « Broussel mort ou vif. » Le coadjuteur tempéra cette boutade, mais conclut également à la mise en liberté du prisonnier. « Je vous entends, monsieur le coadju« teur, reprit la reine, vous voudriez que je donnasse « la liberté à Broussel : je l'étranglerai plutôt de ces « deux mains. » Et en achevant cette dernière syllabe, dit Retz, elle me les porta presque au visage. »

Toutefois, le coadjuteur et la Meilleraye sortirent avec la permission de faire espérer la liberté de Broussel. Mais l'impétuosité du maréchal faillit tout compromettre : il se mit à la tête des chevau-légers de la garde, s'avança l'épée à la main et cria de toute sa force : « Vive le roi! liberté à Broussel! » Dans le tumulte, on le l'entendait pas, et il échauffa beaucoup plus de monde avec son épée qu'il n'en apaisa par sa voix. On cria aux armes. Un crocheteur brandissait un sabre, la Meilleraye le tua d'un coup de pistolet. Les cris redoublèrent, et une lutte s'engagea dans la rue de l'Arbre-Sec. De Retz tenta de séparer les combattants, mais à ce moment une troupe sortit de la rue des Prouvaires, chargea les chevau-légers, blessa un officier du maréchal et un des pages qui portaient le derrière de la soutane du coadjuteur. De Retz reçut lui-même un coup de pierre à l'oreille; un garçon d'apothicaire lui appliqua le mousqueton sur la tête : « Ah! malheureux, s'écria de Retz, si ton père te voyait! » Ce garçon regarda alors celui qui l'apostrophait ainsi : il s'aperçut qu'il allait tuer son archevêque, et le relevant, l'acclama avec toute la foule qui s'amassa autour d'eux. Le maréchal de la Meilleraye profita de cette diversion pour se retirer au Palais-Royal, pendant que Gondi entraînait la foule du côté des Halles, où il trouva la fourmilière des fripiers tout en armes. « Je les flattai, dit-il, je les caressai, enfin je les persuadai. » Ils s'apaisèrent. Le coadjuteur, fier de son succès, revint vers la reine qui la reçut avec un sourire ambigu : « Allez vous reposer, lui dit-elle, monsieur, vous avez bien travaillé. » Quant à la liberté de Broussel il n'en fut plus question. Retz avait été joué; au souper de la reine on le tourna en ridicule : il jura de se venger, on avait douté de sa puissance et du service qu'il avait rendu : il résolut de montrer ce qu'il pouvait. « Demain à midi, dit-il à ses amis, je serai maître de Paris. »

Il passa la nuit à s'entendre avec Miron, maître des comptes, colonel du quartier Saint-Germain l'Auxerrois. Le lendemain, tout le monde prit les armes. En moins de deux heures cent barricades s'élevèrent. Retz raconte qu'il vit une lance traînée plutôt que portée par un petit garçon de huit ou dix ans, laquelle lance était assurément de l'ancienne guerre des Anglais. Il fit briser un hausse-col sur lequel la figure du jacobin qui tua Henri III était gravée avec cette inscription : « Saint Jacques Clément. » Tout le monde applaudit et cria : Vive le roi! » Mais l'écho répondit : « Point de Mazarin! » La reine fit supplier le coadjuteur d'apaiser le tumulte : celui-ci se rejeta sur son impuissance, tandis que le messager entendait partout mêler aux cris de « Vive le roi! » ceux de » Vive le coadjuteur! »

Le parlement s'était assemblé de grand matin : la populace le força de se rendre en corps au palais pour redemander ses membres emprisonnés. Toutes les barricades s'abaissèrent devant lui; mais la reine fut inflexible. Le parlement à son retour ne trouva d'abord qu'un morne silence au lieu des acclamations passées. A la barrière des Sergents, les murmures commencèrent; à la seconde, des menaces se firent entendre; enfin la troisième lui refusa le passage.

Un marchand de fer, capitaine de ce quartier, saisit le premier président Mathieu Molé, et, le menaçant : « Tourne, traître, lui dit-il; et si tu ne veux être massacré, toi et les tiens, ramène-nous Broussel ou Mazarin en otage. » Plusieurs des membres prennent la fuite, d'autres hésitent, mais leur chef n'hésite pas. On l'insulte, des mutins le prennent par sa barbe. Il leur parle comme s'il était assis sur son siége au parlement, et avec le même visage assuré et grave : « Quand vous m'aurez tué, leur dit-il, il ne me faudra que six pieds de terre. » Il écarte la foule et les plus violents par l'autorité de son maintien; il revient au palais, au petit pas, dans le feu des injures, des exécrations et des blasphèmes. « Cet homme, ajoute le cardinal de Retz, qui raconte ce bel exemple de courage civil, est, à mon sens, le plus intrépide qui ait paru dans son siècle. »

Cependant l'émeute grandissait. Les magistrats ten-

tent une nouvelle démarche auprès d'Anne d'Autriche; et la reine d'Angleterre, victime d'une autre révolution qui avait commencé d'une façon moins menaçante, la décide enfin à céder. Le calme renaît aussitôt, et « la ville semble en un instant plus tranquille qu'un jour de *vendredi saint.* »

La reine ne voulait pas rester plus longtemps à la merci des Parisiens. Elle prétexta une excursion à Rueil : le roi, le cardinal de Mazarin quittèrent le Palais-Royal à six heures du matin. Personne ne s'opposa à leur passage, sinon « quelques troupes de coquins qui se mirent à crier : *Aux armes!* et qui voulurent piller quelques chariots du bagage. » La reine ne quitta la ville que dans la journée. On se rendit à Saint-Ger-



Le président Molé insulté dans les rues de Paris. (Page 111, col. 2.)

main : aucuns préparatifs n'y avaient été faits : c'est à peine si on y trouva quelques bottes de paille pour coucher la famille royale.

La cour n'était pas riche en ce moment. Retz raconte que cinq ou six jours auparavant il était allé rendre visite à la reine d'Angleterre : « Je la trouvai, dit-il, dans la chambre de mademoiselle sa fille, qui a été depuis Madame d'Orléans. Elle me dit d'abord : « Vous voyez, je viens tenir compagnie à Henriette; la « pauvre enfant n'a pu se lever aujourd'hui faute de « feu. » Le vrai était qu'il y avait six mois que le cardinal n'avait fait payer la reine de sa pension; que les marchands ne lui voulaient plus rien fournir, et qu'il n'y avait pas un morceau de bois dans la maison.... La postérité

aura peine à croire qu'une fille d'Angleterre, petite-fille de Henri le Grand, ait manqué d'un fagot pour se lever au mois de janvier, dans le Louvre et sous les yeux d'une cour de France. »

Une fois hors de Paris, la reine ne voulut pas entendre parler de transaction et refusa longtemps de recevoir les députés du parlement qu'elle considérait comme une compagnie rebelle. « Vraiment, disait-elle, si j'écoutais leurs demandes, mon fils deviendrait un beau roi de carte. » Cependant la fermentation de la grande ville, l'attitude des magistrats qui semblaient ne vouloir point reculer devant la guerre, l'empressement des mécontents à embrasser la cause du parlement, le commencement des hostilités près de Charenton déterminèrent Anne d'Autriche à négocier.

Le 24 octobre 1648, l'ordonnance de Saint-Germain sanctionna toutes les demandes de la chambre de Saint-Louis, associant en quelque sorte la magistrature à l'exercice de la puissance souveraine : c'était le jour même où la paix de Westphalie avait été signée.



Le cardinal de Retz.

§ 5. GUERRE DE LA FRONDE; LE PARLEMENT, LES SEIGNEURS, LES BOURGEOIS, LES CHANSONS; CONVENTION DE RUEL.

En cédant, le premier ministre n'avait voulu que gagner du temps; quand il fut délivré de la guerre étrangère, il résolut d'en finir avec cette faction des *gens du roi qui assassinaient l'autorité royale*. Le 6 janvier 1649, Anne d'Autriche sortit de Paris avec ses enfants et appela des troupes autour d'elle. Le parlement, incapable de lutter seul contre la cour, demanda ou accepta les services des princes et des jeunes seigneurs, qui pouvaient s'amuser à la guerre civile, sous un ministre qui ne savait plus faire tomber les têtes.

C'étaient le prince d'Elbeuf, Lorrain ruiné, mal famé, rapace qui pendant dix ans avait appris les armes sous les drapeaux des ennemis de la France; le prince de Conti, frère de Condé, petit, bossu, que de Retz dans son langage malin appelle « un zéro qui ne multipliait que parce qu'il était prince du sang; » M. de Longueville, descendant du fameux Dunois qui espérait deve-

nir par arrêt du parlement « à demi légitime, » et qui « avait déjà été de quatre ou cinq guerres civiles sans être devenu moins flottant et moins irrésolu; » le duc de Bouillon, vrai seigneur féodal, pour lequel le patriotisme consistait dans l'intérêt de sa maison ducale et qui, en échange de sa principauté de Sedan, aurait livré la France entière aux Espagnols; la Rochefoucauld qui ne faisait la guerre que « pour mériter le cœur et plaire aux beaux yeux » de Mme de Longueville

L'âme du complot était le coadjuteur, qui gouvernait Paris avec des sermons, des aumônes et des chansons. Il sut mettre en avant un homme derrière lequel il put cacher tout son jeu.

« Il me fallait, dit-il dans ses *Mémoires*, avec une franchise singulière, un fantôme que je pusse mettre devant moi, et par bonheur il se trouva que ce fantôme était le petit-fils de Henri le Grand, qui parlait comme on parle aux halles, ce qui n'est pas ordinaire aux enfants de Henri le Grand, et qui avait de grands cheveux bien longs et bien blonds. On ne saurait s'imaginer le poids de ces circonstances et concevoir l'effet qu'elles firent dans le peuple. »



Le cardinal de Retz chez Henriette d'Angleterre. (Page 112, col. 2.)

Ce prince dont le coadjuteur parle si lestement, était le duc de Beaufort, prince de peu d'esprit, mais de beaucoup de courage, ce qui faisait de lui un excellent instrument en des mains habiles. Voici comment le *Courrier burlesque* raconte une entrée de Beaufort dans Paris : ces vers peignent le personnage, celui qu'on appela le roi des halles et qui avait tous les inconvénients de sa royauté.

> Ce fut cette même journée
> Qu'une petite haquenée
> Apporta de notre costé
> Alexandre ressuscité,
> Ce grand Beaufort dont la présence
> Nous rendit beaucoup d'asseurance,
> Ce héros, ce fils de Henry,
> Ce brave, ce prince aguerry,
> . . . .

Ce Mars qui bat, qui rompt, qui frappe,
Et perce tout jusqu'à la nappe,
Ce prince plus blond qu'un bassin
Et plus dévost qu'un capucin.
. . . .
. . . . Il ne refusa
Ni harangère, ni marchande
Jeune, vieille, laide, galande,
Qui lui criait à qui plus fort :
« Baisez-moi, monsieur de Beaufort. »
L'une tendait un vilain moufle;
L'autre rendait un vilain souffle;
L'une estalait ses cheveux blancs;
L'autre ne montrait que trois dents,
Dont l'ébène était suffisante
Pour en faire plus de cinquante.
. . . .
Enfin ayant baisé sans cesse
Aux lieux publics, dans les marchés,
Maints becs torchez et non torchez,
Il fut descendu chez sa mère.

Gondi essaya de gagner aussi Condé; mais le prince répondit avec fierté à ses avances : « Je m'appelle Louis de Bourbon, et ne veux point ébranler les couronnes. »

La lutte qui commença alors mérita le nom que l'histoire lui a conservé, celui d'un jeu d'enfant, la Fronde. « Bachaumont s'avisa de dire un jour, en bandinant, que le parlement faisait comme les écoliers qui frondent dans les fossés de Paris, qui se séparent dès qu'ils voient le lieutenant civil et qui se rassemblent quand il ne paraît plus. Cette comparaison fut trouvée assez plaisante : elle fut célébrée par les chansons et elle refleurit particulièrement lorsque la paix étant faite entre le roi et le parlement, on trouva lieu de l'appliquer à la faction de ceux qui ne s'étaient pas accommodés avec la cour.... Nous résolûmes de prendre des cordons de chapeaux qui eussent quelque forme de frondes. Un marchand affidé nous en fit quantité, qu'il débita à une infinité de personnes qui n'y entendaient aucune finesse; et nous n'en portâmes que les derniers pour n'y point faire paraître d'affectation, qui en eût gâté tout le mystère. L'effet de cette bagatelle fut incroyable. Tout fut à la mode de la Fronde, le pain, les chapeaux, les gants, les mouchoirs, les éventails, les garnitures; et nous fûmes nous-mêmes plus à la mode par cette sottise que par l'essentiel (de Retz).

« La reine, les larmes aux yeux, pressa le prince de Condé de servir de protecteur au roi. Le vainqueur de Rocroy, de Fribourg, de Nordlingen, de Lens ne put démentir tant de services passés : il fut flatté de l'honneur de défendre une cour qu'il croyait ingrate, contre la Fronde, qui cherchait son appui. Le parlement eut donc le grand Condé à combattre, et il osa soutenir la guerre.... On nomma, dans la grand'chambre, les généraux d'une armée qu'on n'avait pas. Chacun se taxa pour lever des troupes. Il y avait vingt conseillers pourvus de charges nouvelles, créées par le cardinal de Richelieu : il fallut qu'ils donnassent chacun 15 000 livres pour les frais de la guerre, pour acheter la tolérance de leurs confrères. La grand'chambre, les enquêtes, les requêtes, la chambre des comptes, la cour des aides, qui avaient tant crié contre des impôts faibles et nécessaires, fournirent une somme de près de 10 millions pour la subversion de la patrie. On leva 12 000 hommes, par arrêt du parlement : chaque porte cochère fournit un homme et un cheval. Cette cavalerie fut appelée *la cavalerie des portes cochères*. Le coadjuteur avait un régiment qu'on nommait *le régiment de Corinthe*, parce que le coadjuteur était archevêque titulaire de Corinthe.

« Sans les noms de roi de France, de grand Condé, de capitale du royaume, cette guerre de la *Fronde* eût été aussi ridicule que celle des Barberins. On ne savait pourquoi on était en armes. Le prince de Condé assiégea 100 000 bourgeois avec 8000 soldats. Les Parisiens sortaient en campagne, ornés de plumes et de rubans; leurs évolutions étaient le sujet des plaisanteries des gens du métier. Ils fuyaient dès qu'ils rencontraient 200 hommes de l'armée royale. Tout se tournait en raillerie; le régiment de Corinthe ayant été battu par un petit parti, on appela cet échec *la première aux Corinthiens*. Ces vingt conseillers, qui avaient fourni chacun 15 000 livres, n'eurent d'autre honneur que d'être appelés les *quinze-vingts*.

« Les troupes parisiennes, qui sortaient de Paris, et revenaient toujours battues, étaient reçues avec des huées et des éclats de rire.... Les cabarets étaient les tentes où l'on tenait les conseils de guerre, au milieu des plaisanteries, des chansons et de la gaieté la plus dissolue. Enfin, on vit le coadjuteur venir prendre séance au parlement avec un poignard dans sa poche, dont on apercevait la poignée; et on criait : *Voilà le bréviaire de notre archevêque.* » (Voltaire, *Siècle de Louis XIV.*)

Les duchesses, comme les prélats, se jetèrent dans la bagarre.

Mme de Longueville était grosse, mais « glorieuse de jouer un rôle et d'occuper toutes les trompettes de la Renommée; elle fit la guerrière autant qu'il était en elle. Il y a, dit-on, un portrait d'elle qui la représente en Pallas, à peu près comme on représenta un peu plus tard Mademoiselle, ses blonds cheveux couverts d'un casque, et ses yeux si doux essayant de prendre une expression martiale. Du moins est-il certain qu'elle s'associa à toutes les fatigues du siége, qu'elle assistait aux revues des troupes, aux parades de la milice bourgeoise et que tous les plans civils et militaires se discutaient devant elle. » (Cousin, *Jeunesse de Mme de Longueville.*)

Elle fit mieux encore. S'apercevant que dans la foule on concevait des soupçons contre elle-même et contre le prince de Conti, parce que c'était Condé, leur frère, qui assiégeait Paris, elle prit avec elle ses enfants en bas âge, et dans une grossesse avancée, elle se rendit au quartier général de l'insurrection à l'hôtel de ville, se remettant entre les mains du peuple et se donnant elle-même en otage avec ce qu'elle avait de plus cher. Son exemple fut suivi par la duchesse de Bouillon. « Imaginez-vous, dit Retz, ces deux belles personnes sur le perron de l'hôtel de ville, plus belles en ce qu'elles paraissaient négligées quoiqu'elles ne le fussent pas. Elles tenaient chacune dans leurs bras un de leurs enfants, qui étaient beaux comme leurs mères. La Grève était pleine de peuple jusqu'au-dessus des toits; tous les hommes jetaient des cris de joie et les femmes pleuraient de tendresse. »

Avec de si belles dames au conseil de guerre, il ne faut pas s'étonner si tout était mis en chanson. Blot, un des beaux esprits de la cour d'Orléans, chantait les jeux et les ris chassés par les tambours; il se plaint,

mais bien à tort, qu'on ne puisse « accorder les trompettes et les fleurettes. »

L'on ne voit plus d'esprit sensé ;
Tout est renversé,
Le sénateur
Tranche à présent du grand gladiateur.

Les échevins ont quitté la police
Pour la milice,
Et le bourgeois
Croit avoir droit de réformer les lois.

Place royale où tant d'amants
Contaient leurs tourments ;



Bourgeois de Paris pendant la Fronde.

Où leur destin
Était souvent flatté par Constantin :
Tu n'entends plus au lieu de tant d'aubades,
Que mousquetades,
Et les amours
Pour leurs jouets n'ont plus que des tambours.

Un autre dans le *Courrier burlesque*, journal et histoire du temps, raconte une sortie des Parisiens :

Le dimanche et le vingt quatre
Sortirent tous prests à se battre
Force gens bien faits, gros et gras,
Les cheveux frisez, le poil raz,
En souliers noirs, en bas de soye,
Tels que ceux qui vont tirer l'oye

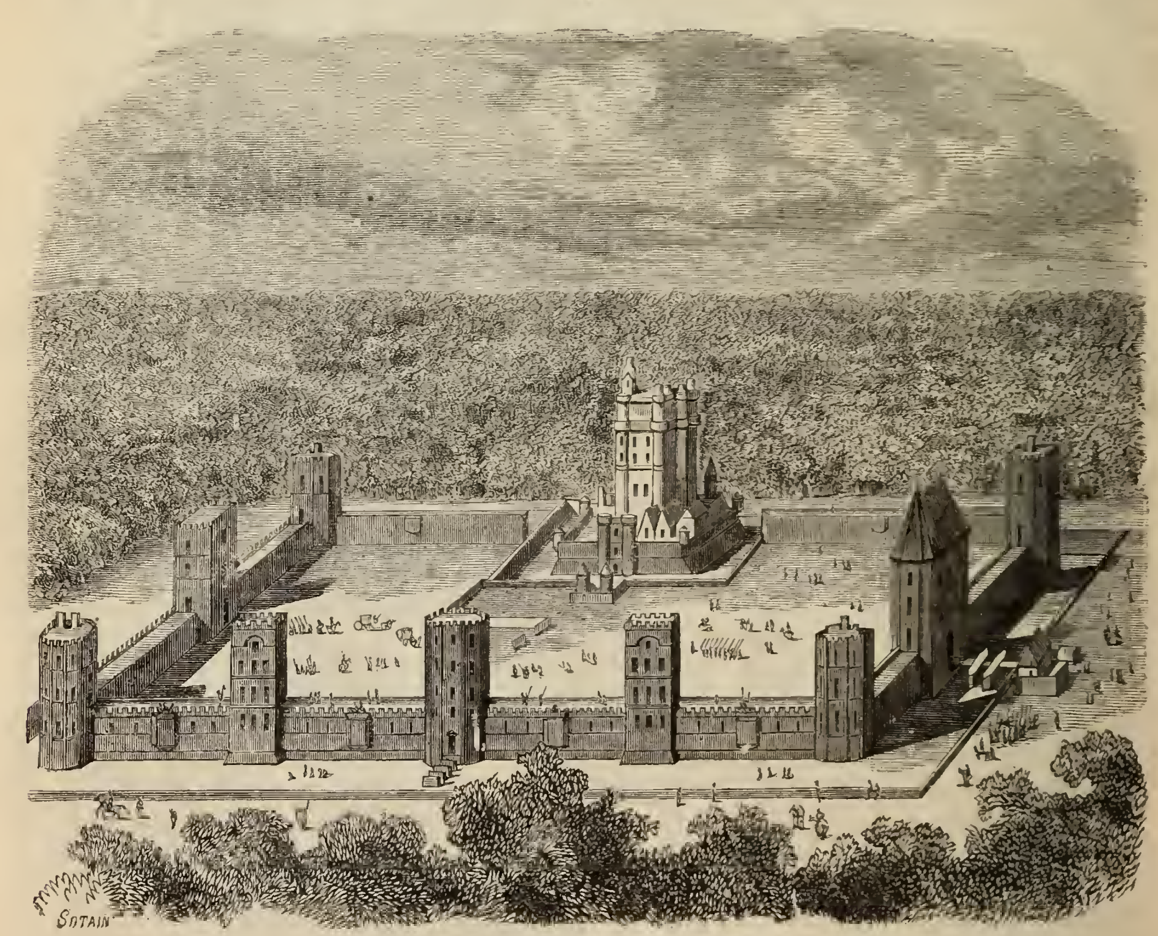


Le prince de Condé conduit à Vincennes (1650). (Page 112, col. 2.)

Ils allaient bravement pour enlever Corbeil au roi. Par malheur ils trouvèrent sur la route bon nombre de cabarets. Il coula du vin au lieu de sang.

.... Nos gens en désordre,
Le lendemain sont revenus
Ayant la plupart les pieds nus;
D'autres ayant perdu leurs armes.

Il ne faut pourtant pas faire la Fronde plus insignifiante qu'elle ne l'était. On savait parfaitement pourquoi on avait pris les armes. D'abord on était fort mal. Une banqueroute universelle venait de bouleverser les fortunes et les esprits, on voulait sortir d'une telle situation, et pour parler comme le régent parla plus tard : « le peuple en avait pardieu bien raison. » Mais pour qu'une révolution s'accomplisse, il ne suffit pas qu'il y ait beaucoup de choses à changer, il faut qu'il y ait des hommes propres à faire ce changement; or, en 1648, personne ne se préoccupait de la chose publique. Les princes regrettaient leur place dans le conseil ; les grands leur importance perdue; le parlement voulait jouer dans l'État le rôle que jouait de l'autre côté de la Manche le parlement d'Angleterre, et le peuple, qui ne voyait en tout cela qu'une diminution d'impôts, ce qui était alors son plus grand souci, allait à la suite des princes, des magistrats et de son archevêque. Pour celui-ci, il comptait bien que ce mouvement de réaction contre le système de Richelieu le porterait au pouvoir. On ne marchait donc pas à l'aventure; mais comme chacun tirait à soi, tout craqua. Le ridicule de la Fronde n'est pas dans la vanité des prétentions; il est dans le désordre de ces ambitions contraires et aussi dans l'impossibilité du succès. Une lutte contre l'autorité royale, entre Richelieu et Louis XIV, ne pouvait réussir, et en politique ce qui est impossible devient aisément ridicule, à moins que quelque beau dévouement n'honore la défaite.



Vincennes sous Louis XIII.

Les magistrats furent les premiers à vouloir se retirer de la bagarre. Ils avaient bien vite reconnu que les seigneurs ne cherchaient qu'à perpétuer le désordre pour bouleverser l'État. Les gens de robe avaient d'ailleurs un sentiment plus vif de la patrie que les gens d'épée, dont les affections comme les intérêts passaient souvent la frontière. A Paris, Mathieu Molé avait repoussé avec indignation la proposition d'admettre en séance un envoyé de l'Espagne. A Bordeaux, le président d'Affis, un peu plus tard, fit rendre un arrêt pour courir sus à un autre agent accrédité auprès de la princesse de Condé, qui commandait alors dans la ville. La nouvelle d'un traité signé par les seigneurs avec l'Espagne décida le parlement; le premier président fut chargé de traiter avec Mazarin.

Le peuple et les princes ne tenaient nullement à la paix, et ce fut une séance orageuse que celle où le parlement enregistra les conditions du traité. « On n'entendait, raconte le cardinal de Retz, dans la salle, dans les galeries et dans la cour du palais que des voix con-

fuses : *Point de pain, point de Mazarin! Il faut aller à Saint-Germain querir notre bon roi; il faut jeter dans la rivière tous les Mazarins!* M. le premier président témoigna une intrépidité extraordinaire. Quoiqu'il se vît l'objet de la fureur du peuple, on ne vit pas un mouvement sur son visage qui ne marquât une fermeté inébranlable et une présence d'esprit presque surnaturelle! Ce qui est quelque chose de plus grand que la fermeté.... » Il tint bon et siégea jusqu'à la fin de la séance. « .... Le peuple était si fort animé, que l'on appréhendait qu'il n'enfonçât les portes de la grand'-chambre. On proposa à M. le premier président de sortir par les greffes, par lesquels il se pourrait retirer en son logis sans être vu. A cela il répondit ces mots : « La cour ne se cache jamais. Si j'étais assuré de périr, je ne commettrais pas cette lâcheté, qui, de plus, ne servirait qu'à donner de la hardiesse aux séditieux. Ils me trouveraient bien dans ma maison, s'ils croyaient que je les eusse appréhendés ici. »

Le coadjuteur interposa sa popularité : « Je fis le tour, dit-il, par les buvettes[1], et quand je fus dans la grand'salle, je montai sur un banc de procureur, et, ayant fait signe de la main, tout le monde cria silence pour m'écouter. Je dis tout ce que je pus pour calmer la sédition.... Je jouai en un quart d'heure trente personnages différents : je menaçai, je commandai, je suppliai. Enfin, comme je crus me pouvoir assurer du moins de quelques instants, je revins dans la grand'-chambre ; je mis devant moi M. le premier président, en l'embrassant. M. de Beaufort en usa de la même manière avec M. le président de Mesmes, et nous sortîmes ainsi avec le parlement en corps et les huissiers à la tête. Le peuple fit de grandes clameurs ; nous entendîmes même quelques voix qui criaient : *République!* mais on n'attenta rien contre nous. M. de Bouillon courut plus de péril que personne, ayant été couché en joue par un misérable de la lie du peuple qui le prenait pour Mazarin. »

La paix n'en passa pas moins au travers de tous ces désordres, grâce aux concessions de la cour.

La convention de Ruel diminua quelques impôts, autorisa les assemblées des chambres, et ramena, après quelques hésitations, la cour à Paris (avril 1649).

§ 6. LES PETITS-MAÎTRES OU JEUNE FRONDE ; ARRESTATION DE CONDÉ.

La paix ne dura guère « bien que le roi l'eût achetée chèrement, les seigneurs ayant tous arraché quelque beau lambeau des libéralités royales. » Condé voulait dominer le gouvernement qu'il avait protégé. Il fatigua la régente et le premier ministre par des exigences continuelles ; il les humilia par des insolences de mauvais goût. Il écrivait au cardinal : *All' illustrissimo signor Faquino;* il lui disait un jour, en prenant congé de lui : *Adieu, Mars!* Cette conduite altière n'empêchait pas l'emploi de moyens moins superbes. Pour miner le crédit du ministre au point où il s'appuyait le plus, Condé chargea un de ses petits-maîtres, Jarzé, de reprendre auprès de la reine le rôle de Buckingham et de supplanter Mazarin. C'était d'un tacticien habile. Mais, cette fois, Condé fut battu et Jarzé renvoyé ignominieusement. En même temps que Condé s'aliénait la cour, il mécontentait les anciens Frondeurs : il ne parlait qu'avec mépris de ces bourgeois qui prétendaient à gouverner l'État ; il s'entourait de jeunes seigneurs, vains et présomptueux, qui poussèrent à l'extrême les défauts de leur chef, et qu'on appela les *petits-maîtres*.

« MM. de Brissac, de Vitry, de Matha et de Fontrailles étaient cruellement débauchés, et la licence publique leur donnant encore plus de liberté, ils s'emportaient tous les jours dans des excès qui allaient jusqu'au scandale. Ils revenaient un jour d'un dîner qu'ils avaient fait chez Coulon : ils virent venir un convoi funèbre et ils le chargèrent l'épée à la main, en criant au crucifix : « Voici l'ennemi ! » Une autre fois, ils maltraitèrent en pleine rue un valet de pied du roi. Les chansons n'épargnaient pas toujours Dieu. Ces folies me donnaient de la peine. Le premier président les savait bien relever ; les ecclésiastiques s'en scandalisaient ; le peuple ne les trouvait nullement bonnes : je ne les pouvais couvrir ni excuser, et elles retombaient nécessairement sur la Fronde. »

Il ne fut pas difficile à Mazarin de réunir tout le monde contre ce prince, entouré de tels amis et « qui savait mieux gagner des batailles que des cœurs. » Il le fit arrêter dans le Louvre, avec son frère de Conti et son beau-frère de Longueville (janvier 1650). « Le peuple de Paris, qui avait fait des barricades pour un conseiller-clerc presque imbécile, dit Voltaire, fit des feux de joie lorsqu'on mena au donjon de Vincennes le défenseur et le héros de la France. » Voltaire ne voit pas que c'est le vieux levain démocratique de la grande cité qui recommençait à fermenter.

On s'en aperçoit bien à la violence des pamphlets. Si la Fronde est la guerre où l'on s'est le moins battu, c'est, par contre, celle où l'on a le plus écrit. A en croire le cardinal de Retz, on composerait plus de soixante volumes en réunissant ce que l'on imprima contre Mazarin. Ces pamphlets, conçus au Palais par les lettrés de la Fronde, se vendaient au Pont-Neuf, centre de l'activité parisienne. Placé entre le Louvre et le Palais, entre la cour et le parlement, le Pont-Neuf était le champ de bataille où les deux partis luttaient de la langue, et souvent de l'épée. La foule s'y pressait à toute heure du jour; car l'air et l'espace que nous donnons aujourd'hui à si grands frais à Paris, lui manquaient partout, et le Pont-Neuf était la promenade habituelle du bourgeois, qui n'avait, pour vivre, qu'à toucher ses rentes sur l'hôtel de ville, comme le passage des artisans et des marchands des deux rives. Il était bien rare qu'ils fussent assez affairés pour ne pas s'arrêter devant Cormier, qui les amusait par ses tours de gibecière ; devant la boutique de Comelet, qui faisait commerce d'astronomie en plein vent; ou bien près de l'Orviétan, qui avait eu l'adresse de faire approuver sa drogue par douze docteurs de la Faculté de médecine. Au pied de la statue de Henri IV, le Savoyard chantait des chansons populaires, et les filous cherchaient les occasions d'exercer leur honnête métier. C'était là l'aspect du Pont-Neuf pacifique; mais quand les têtes s'exaltaient dans Paris, quand on avait lancé quelque nouvel édit tendant à vider les bourses, ou quand les travaux cessaient, alors le Pont-Neuf devenait le foyer d'une agi-

1. Les buvettes du parlement étaient les salles où les magistrats allaient se chauffer et prendre de légers repas. Il n'y avait qu'eux qui pussent y entrer; mais il y avait d'autres buvettes pour les avocats et les plaideurs. Chaque chambre du parlement avait sa buvette, et le roi payait la dépense qui s'y faisait.

Le Pont-Neuf. — Tabarin, d'après une gravure du temps.

tation menaçante. Les colporteurs, les crieurs de pamphlets le sillonnaient en tous sens. Les conseils s'y tenaient, les rixes s'y engageaient. C'est sur le Pont-Neuf que le maréchal de la Meilleraie, serré de près par la foule, avait tué d'un coup de pistolet le syndic des crocheteurs et que Mazarin était pendu en effigie. Jamais le cardinal n'aurait osé se hasarder sur ce pont terrible, et dans les placards du temps on le lui disait bien.

La colère ne s'échappait pas toujours en diatribes violentes. On mêlait le bouffon au sérieux, et le ministre n'était pas seulement assailli d'injures, mais de chansons. On supposait des ballets. La première entrée, c'était Mazarin vendeur de baume; la seconde,



Envahissement du Palais-Royal sous la Fronde. (Page 122, col. 2.)

ses deux nièces danseuses de corde ; la troisième, les partisans arracheurs de dents; la quatrième, Mazarin vendeur d'oublies. On fredonnait encore :

> Il est de Sicile natif,
> Il est toujours prompt à mal faire,
> I est fourbe au superlatif,

Dans une chanson restée célèbre sous le nom de la Mazarinade, on disait :

> A la malheure, Mazarin !
> Du pays d'où vient Tabarin
> Es-tu venu troubler le nostre !
> . . . .

Trousse bagage et vistement
. . . .
Va, va-t'en dans Rome estaller
Les biens qu'on t'a laissé voler.

Ces injures n'étaient pas chose neuve, et nous en sommes peu curieux. Ce que nous cherchons aujourd'hui dans ces pamphlets, c'est l'esprit qui animait la foule, les idées qui circulaient grâce à la liberté de l'émeute. Voici ce qu'on lit dans un *Catéchisme des courtisans de la cour de Mazarin* (1649). A côté des questions et des réponses burlesques, il y en a qui donnent à penser :

1. Qu'est-ce que Paris? — Le paradis des femmes, le purgatoire des hommes et l'enfer des chevaux.

2. Qu'est-ce que le mariage? — Le matyrologe des vivants.

3. Qu'est-ce qu'un valet? — Un mal nécessaire.

4. Qu'est-ce qu'un partisan (financier)? — Une sangsue du peuple, un larron privilégié.

5. Qu'est-ce qu'un procureur? — Un homme qui, avec sa langue, sait vider la bourse de sa partie sans y toucher.

6. Qu'est-ce qu'un prince? — Un criminel que l'on n'ose punir.

7. Qu'est-ce qu'un jésuite? — Un sage politique qui se sert adroitement de la religion.

8. Qu'est-ce qu'un moine? — L'épouvantail des enfants et le miroir de dévotion.

Dans l'*Avis, remontrance et requête par huit paysans de huit provinces sur les misères et affaires du temps présent* (1649), il est demandé, entre autres choses :

Art. 1. Assembler les États.

Art. 12. Un soldat suisse dépense plus que six Français : honte et dommage pour la France, qui a tant d'hommes et ne saurait se passer de ses voisins !

Art. 19. Les financiers, gens d'Église et de chicane contribueront pour achever le Louvre. Les seigneurs n'auront plus de pensions.

Art, 22. Les charges de gouverneur de province ne seront plus héréditaires.

Art. 23. Les jésuites ne hanteront plus la cour, etc

En plein parlement, l'avocat Deboisle osait dire : « Le peuple seul fait les rois. » Et de la rue, on répondait : « Levons le masque ; reconnaissons que les grands ne sont grands que parce que nous les portons sur nos épaules ; nous n'avons qu'à les secouer pour en joncher la terre et pour faire un coup de parti duquel il soit parlé à jamais. » Cette voix sinistre n'a pas alors d'écho : dans un siècle et demi elle en trouvera[1].

A la nouvelle de l'arrestation du vainqueur de Rocroy, les amis de Condé avaient organisé un soulèvement dans les provinces. Le duc de Bonillon gagna le Limousin, la Bourgogue remua, Turenne courut à Stenay, sur la frontière du Luxembourg. L'âme de cette révolte fut encore la duchesse de Longueville.

« La petite vérole, dit le cardinal de Retz, lui avait ôté la première fleur de sa beauté, mais elle lui en avait laissé presque tout l'éclat; et cet éclat, joint à sa qualité, à son esprit, la rendait une des plus aimables personnes de France. Elle avait une langueur dans ses manières, qui touchait plus que le brillant de celles mêmes qui étaient plus belles. Elle en avait une même dans l'esprit qui avait ses charmes, parce qu'elle avait, si on peut le dire, des réveils lumineux et surprenants. »

Le duc de Longueville était gouverneur de Normandie. La duchesse essaya de soulever cette province. Retirée à Rouen avec son amant, le duc de la Rochefoucauld, elle y organisa tout un plan de guerre civile que l'habileté du cardinal fit échouer. Chassée de Rouen, écartée du Havre, la duchesse se réfugia à Dieppe, d'où il lui fallut presque aussitôt sortir, la ville n'ayant pas tardé à se déclarer pour le roi. Elle s'évada presque seule et courut le long de la mer pour trouver une barque de pêcheur. Elle en rencontre une, veut s'y jeter et tombe dans la mer. On l'en retire à moitié morte, et, après mille dangers, elle parvient à s'embarquer sur un navire anglais qui la dépose en Hollande. De là elle se dirigea par la Belgique vers Stenay, où ses séductions et l'amour qu'elle inspira à Turenne décidèrent celui-ci à embrasser le parti des princes et à faillir une seconde fois à son devoir. Elle se fit ensuite diplomate et négocia avec l'Espagne un traité qui fut signé le 20 avril. Mais le grand général sur lequel on comptait, devenu malheureux le jour où il prenait les armes contre sa patrie, fut battu près de Rethel par le maréchal du Plessis-Praslin. Les espérances espagnoles furent détruites et celles du parti de Condé ajournées. La Bourgogne, le Berri, la Guyenne rentrèrent dans l'obéissance.

Mazarin se crut trop tôt vainqueur. Il avait promis au coadjuteur le chapeau de cardinal, pour le rattacher aux intérêts de la reine : après l'événement, il oublia sa promesse, suivant son habitude. Le coadjuteur se rapprocha du parti de Condé, ranima les défiances du parlement, agita le peuple, et les deux Frondes, unies momentanément par ses soins, demandèrent ensemble la délivrance des princes. Anne la refusait. Alors elle se vit comme prisonnière dans le Palais-Royal, autour duquel l'émeute excitée par Retz grondait sans cesse. Le peuple ne voulait plus que le roi et la reine quittassent Paris, et il faisait bonne garde aux portes. Une fois au milieu de la nuit, il envahit tout à coup le Palais-Royal. Le roi dormait; Anne d'Autriche était déjà dans son lit. Les bourgeois criaient qu'ils voulaient voir leur jeune roi. « La reine, dit Mme de Motteville, commanda qu'on ouvrît les portes et qu'on les menât dans la chambre de son fils. Ces mutins furent ravis de cette franchise : ils se mirent tous auprès du lit du roi, dont on avait ouvert les rideaux, et, reprenant alors un esprit d'amour, lui donnèrent mille bénédictions. Ils le regardèrent longtemps dormir et ne pouvaient assez l'admirer. » Anne comprit bien que son autorité n'était pas en jeu et qu'on en voulait seulement à son ministre. Bien qu'il lui en coûtât beaucoup, elle ne mit plus d'obstacle à la retraite de Mazarin et à la délivrance des princes.

Le cardinal se résignait difficilement à s'éloigner. Il espéra conjurer ce malheur en allant lui-même délivrer les princes. Il croyait les gagner ainsi, obtenir leur appui et, par eux, échapper à l'exil. Il partit donc pour le Havre et se rendit à la citadelle. « Entré dans la chambre du prince de Condé, il lui dit d'une manière douce et humble qu'il lui apportait lui-même l'ordre de la reine pour sa liberté et celle du duc de Longueville, qu'elle leur redonnait sans condition; que néanmoins la reine les priait d'aimer l'État, le roi, elle et

1. Moreau, *Bibliographie des Mazarinades*, 1, 31. En 1789, Prud'homme donna ces mots pour devise à son recueil des *Révolutions de Paris* : « Les grands ne sont grands que parce que nous sommes à genoux; relevons-nous. »

lui. Le prince de Condé, l'embrassant, lui dit gravement qu'il était obligé à Sa Majesté de la justice qu'elle lui faisait, qu'il serait toujours très-bon serviteur du roi et d'elle, et ajouta, s'adressant au cardinal : « Et de « vous aussi, monsieur. » Le cardinal lui répliqua que les portes étaient ouvertes et qu'il pouvait sortir; mais M. le prince, bien assuré qu'il ne les pouvait plus fermer, ne se hâta point de les passer et demanda qu'on leur donnât à dîner avant que de partir. Ce qui se fit; et tous dînèrent ensemble. » (Mme de Motteville.)

Les mortifications ne furent pas épargnées au cardinal. La joie était vive, et les princes ne se cachaient pas pour triompher en sa présence de la victoire qu'ils remportaient sur lui. Lorsque Condé monta en carrosse, le cardinal, resté à pied, lui fit un grand salut qu'il affecta de ne point remarquer, et l'on partit en riant aux éclats. « Je n'ai jamais pu comprendre, ajoute Retz, ce pas de ballet du cardinal, qui m'a paru le plus ridicule de notre temps. » Mazarin, déconcerté, n'avait plus qu'à gagner la frontière. Il se retira à Cologne; mais, de son exil, continua à gouverner la reine et la France. (Fév. 1651.)

Pour obtenir cette délivrance des princes, huit cents chefs des plus grandes maisons de France s'étaient réunis à Paris, et bientôt s'étaient mis à délibérer sur les désordres de l'État, sur la ruine de l'ancienne constitution, sur la perte de leurs droits et franchises. Le clergé, qui tenait alors son assemblée quinquennale ordinaire, semblait disposé à faire cause commune avec les nobles. On parlait d'états généraux; mais les deux ordres privilégiés laissèrent percer trop tôt leur jalousie contre le parlement, « qui voulait faire de l'État un monstre horrible, par l'adjonction d'un quatrième membre au corps parfait que composaient le clergé, la noblesse et le tiers état; » contre ces jeunes écoliers, « qui devenaient, au sortir du collége, les arbitres de la fortune publique, par la vertu d'un parchemin qui leur coûtait 60 000 écus. » Le parlement entra en défiance de tels alliés, et l'union des deux Frondes ne dura guère.

Retz travailla de son mieux à cette rupture. Il n'avait pas encore le chapeau de cardinal, et Mazarin étant parti, il espérait le remplacer auprès de la reine de toutes les manières. Il avait conseillé l'emprisonnement des princes, puis contribué à leur mise en liberté. Ces variations ne l'inquiétaient pas. Voyant la reine plus irritée que jamais contre Condé, qui, lié avec le duc d'Orléans, formait un parti menaçant, il commença par protester de son attachement pour Monsieur. « Revenez à moi, dit la reine, et je me moquerai de votre Monsieur, qui est le dernier des hommes. » Je lui répondis : « Je vous jure, Madame, que s'il paraissait le moins du monde que je me fusse radouci pour M. le cardinal, je vous serais inutile auprès de Monsieur et dans le peuple. » La reine se mit en colère. Elle fut plus d'un demi-quart d'heure dans de grands mouvements, dont elle revint après assez bonnement. Je voulus prendre ce moment pour suivre le fil du discours que je lui avais commencé; elle m'interrompit en me disant : « Je ne vous blâme pas tant à l'égard de Monsieur que vous pensez; c'est un étrange seigneur. Mais je fais tout pour vous; je vous ai offert place dans le conseil, je vous offre la nomination au cardinalat; que ferez-vous pour moi? — Si Votre Altesse m'avait permis d'achever ce que j'avais tantôt commencé, elle aurait déjà vu que je ne suis pas venu ici pour recevoir des grâces, mais pour les mériter. » Le visage de la reine s'épanouit à ce mot. « Et que ferez-vous? me dit-elle fort doucement. — Votre Majesté me permet-elle ou plutôt me commande-t-elle de dire une sottise? parce que ce sera manquer au respect que je dois au sang royal. — Dites, dites! reprit la reine avec impatience. — J'obligerai M. le prince de sortir de Paris devant qu'il soit huit jours et je lui enlèverai Monsieur dès demain. » La reine, transportée de joie, me tendit la main en me disant: « Touchez là; vous êtes après-demain cardinal, et, de plus, le second de mes amis. »

Retz avait donc la moitié de ce qu'il voulait. Il se mit aussitôt à l'œuvre. Condé, soupçonnant quelque trame, était sorti de Paris et s'était retiré à Saint-Maur. Cependant, il ne cessait de venir au parlement, et c'est là que Retz se prépara à livrer une bataille qui faillit lui coûter cher. « Comme j'avais habitude avec les buvetiers, je fis couler, dès le soir, dans les buvettes quantité de gens à moi par lesquels la salle du Palais se trouvait ainsi, même sans que l'on s'en aperçût, presque investie de toutes parts. » La reine lui avait envoyé des gendarmes et des chevau-légers pour le soutenir. Le lundi 21 août, Condé arriva au Palais, également bien accompagné. « Je crois toutefois qu'il n'avait pas tant de gens que moi; mais il avait, sans comparaison, plus de personnes de qualité, comme il était naturel et juste. Je n'avais pas voulu que ceux qui étaient attachés à la cour, et qui fussent venus de bon cœur avec moi, s'y trouvassent, de peur qu'ils ne me donnassent quelque teinture, ou plutôt quelque apparence de mazarinisme. » On ne fut pas plutôt entré que la lutte s'engagea. « Comme M. le prince eut pris sa place, il dit à la compagnie qu'il ne pouvait assez s'étonner de l'état où se trouvait le Palais, qu'il paraissait plutôt un camp qu'un temple de justice; qu'il y avait des postes pris, des gens commandés, des mots de ralliement, et qu'il ne concevait pas qu'il se pût trouver dans le royaume des gens assez insolents pour prétendre de lui disputer le pavé. Il répéta deux fois cette dernière parole. Je lui fis une profonde révérence et je lui dis que je suppliais très-humblement Son Altesse de me pardonner si je lui disais que je ne croyais pas que personne dans le royaume fût assez insolent pour prétendre lui disputer le haut du pavé, mais que j'étais persuadé qu'il y en avait qui ne pouvaient et ne devaient, par leur dignité, quitter le pavé qu'au roi. M. le prince me répondit qu'il me le ferait bien quitter. Je lui répondis qu'il ne serait pas aisé. La cohue s'éleva à cet instant : les jeunes conseillers de l'un et de l'autre parti s'intéressèrent dans ce commencement de contestation, qui commençait, comme vous voyez, assez aigrement. »

Les présidents interposèrent leur autorité et prièrent le prince de respecter le temple de la justice. Condé envoya M. de la Rochefoucauld pour faire sortir ses amis. Le cardinal de Retz alla, de son côté, faire sortir les siens; mais ce ne fut pas sans péril. « Comme je sortais de la grand'chambre, dit-il, je rencontrai dans le parquet des huissiers M. de la Rochefoucauld qui rentrait. Je n'y fis point de réflexion, et j'allai dans la salle pour prier mes amis de se retirer. Je revins après le leur avoir dit, et comme je mis le pied sur la porte

du parquet, j'entendis une fort grande rumeur, dans la salle, de gens qui criaient : « Aux armes ! » Je me voulus retourner pour voir ce que c'était; mais je n'en eus pas le temps, parce que je me sentis le cou pris entre les deux battants de la porte, que M. de la Rochefoucauld avait fermée sur moi, en criant à MM. de Coligny et de Ricousse de me tuer. Le premier se contenta de ne pas le croire; le second lui dit qu'il n'en avait point reçu d'ordre de M. le prince. Montresor, qui était dans le parquet des huissiers avec un garçon de Paris, appelé Troblet, qui m'était affectionné, soutenait un peu un des battants, qui ne laissait pas de me presser extrêmement. M. de Champlastreux, qui était accouru au bruit qui se faisait dans la salle, me voyant en cette extrémité, poussa avec vigueur M. de la Rochefoucauld : il lui dit que c'était une honte et une horreur qu'un assassinat de cette nature ; il ouvrit la porte et me fit entrer. » Au même moment, Tesche, fameux séditieux du parti de Condé, cherchait le coadjuteur un poignard à la main ; ce fut d'Argenteuil qui



l'amusa, » pendant qu'il n'avait qu'à faire un demi-tour à gauche pour me donner du poignard dans les reins.»

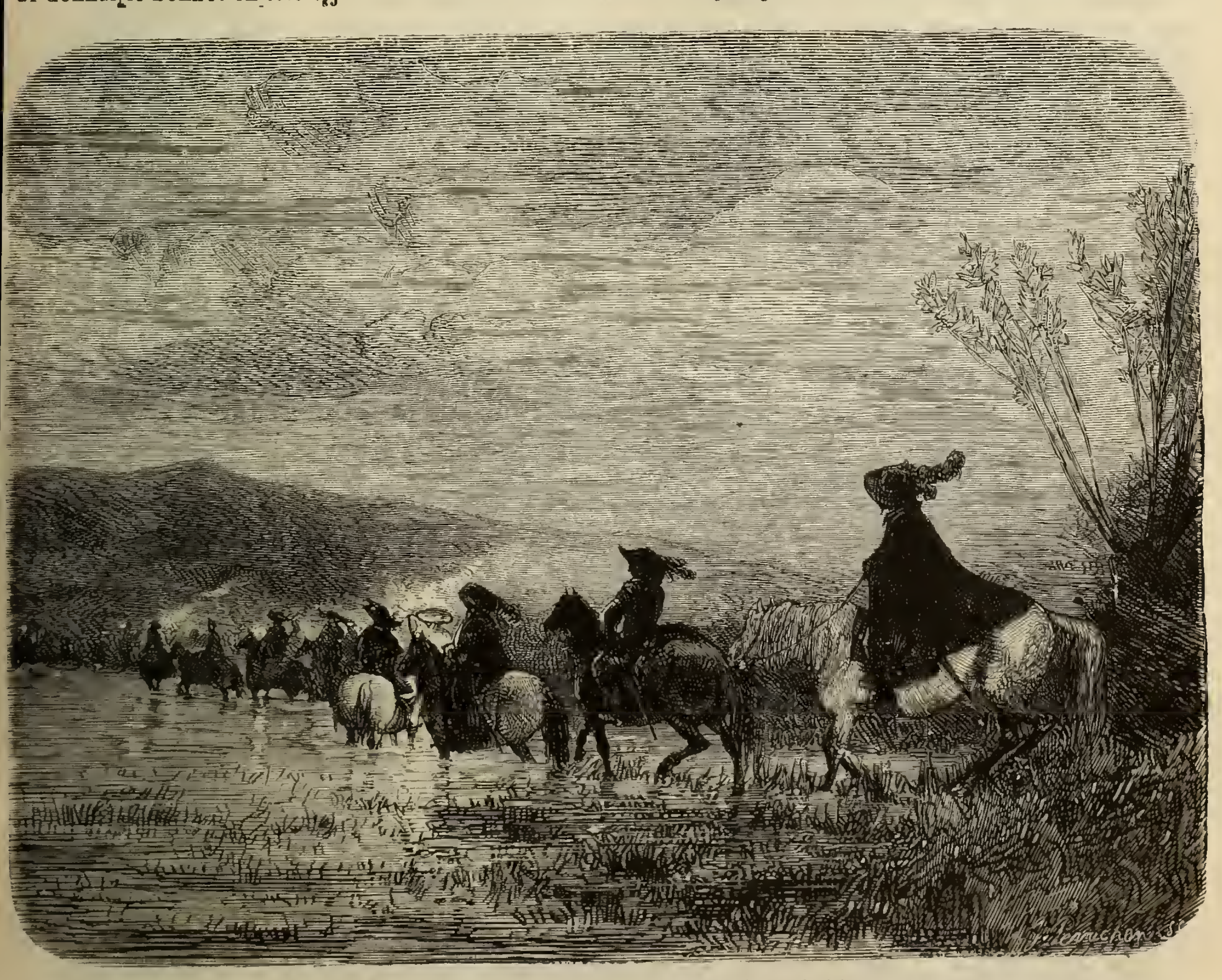
En rentrant dans la grand'chambre, Retz accusa la Rochefoucauld d'avoir voulu le faire assassiner. « Il me répondit ces propres paroles : « Traître, je me soucie peu de ce que tu deviennes. » Je lui repartis ces propres mots : « Tout beau, notre ami la Franchise (nous lui avions donné ce quolibet dans notre parti), vous êtes un poltron (je mentais, car il est assurément fort brave), et je suis prêtre : le duel nous est défendu. » M. de Brissac, qui était immédiatement au-dessus de lui, le menaça de coups de bâton ; il menaça M. de Brissac de coups d'éperons. » On intervint, on s'apaisa. « Dix heures sonnèrent ; la compagnie se leva, et ainsi finit cette matinée, qui faillit à abîmer Paris. »

Le lendemain eut lieu entre Condé et Retz une autre rencontre bien différente, et qui peint les mœurs du temps : « Comme M. le prince sortait de cette assemblée (du parlement), suivi d'une foule de ceux du peuple qui étaient à lui, je me trouvai tête pour tête devant son carrosse, assez près des Cordeliers, avec la

procession de la grande confrérie, que je conduisais. Comme elle est composée de trente ou de quarante curés de Paris et qu'elle est toujours suivie de beaucoup de peuple, j'avais cru que je n'y avais pas besoin de mon escorte ordinaire, et j'avais même affecté de n'avoir auprès de moi que cinq ou six gentilshommes. Trois ou quatre de la populace, qui suivaient M. le prince, crièrent, dès qu'ils me virent : « Au Mazarin ! » M. le prince, qui avait, ce me semble, dans son carrosse MM. de la Rochefoucauld, de Rohan et de Goncourt, en descendit aussitôt qu'il m'eut aperçu. Il fit taire ceux de sa suite qui avaient commencé à crier, il se mit à genoux pour recevoir ma bénédiction; je la lui donnai le bonnet en tête ; je l'ôtai aussitôt et lui fis une très-profonde révérence. Cette aventure est, comme vous voyez, assez plaisante. » Retz a raison : la comédie est plaisante ; mais la religion que faisait-elle dans cette comédie-là ?

§ 7. RÉVOLTE DE CONDÉ ; COMBAT DE BLÉNEAU ET DU FAUBOURG SAINT-ANTOINE ; MASSACRE A L'HOTEL DE VILLE.

Condé était mécontent de tout le monde, du parlement, de Paris, de la cour. Ses ennemis entouraient Anne d'Autriche, et les dernières scènes venaient de lui prouver qu'on n'entendait plus garder de ménagements avec lui. Le 7 septembre, le roi fut déclaré majeur dans un pompeux lit de justice, et prit possession du



Marche forcée du prince de Condé. (Page 126, col. 1.)

pouvoir en vertu de la fiction légale qui le déclarait capable de l'exercer à treize ans accomplis. Condé, prétendant qu'il ne voulait point hasarder sa tête, refusa d'assister à la cérémonie. La reine, irritée, dit le soir au cardinal de Retz : « M. le prince périra ou je périrai. » Condé se retira dans son gouvernement du Berri et chercha à attirer à lui le duc de Bouillon et Turenne. Ses amis lui disaient que son rang et son génie l'invitaient à reprendre le rôle de Henri de Guise, et qu'il y aurait plus de succès. Cependant, avant de se lancer dans la guerre civile, il hésitait. Les forces de la royauté, l'ascendant du nom du roi, les faiblesses et les trahisons des partis, la mauvaise foi des Espagnols, peut-être aussi la honte de s'allier avec ceux qu'il avait tant de fois vaincus, l'éloignaient des desseins extrêmes. Mais toute sa famille, la Rochefoucauld, le prince de Conti, et surtout Mme de Longueville, l'entraînèrent dans un dernier conseil tenu à Montrond. « Et pour dire comme les choses se passèrent, ajoute Mme de Motteville, ce fut une femme qui, dans ce conseil, opina pour la guerre et l'emporta contre le plus grand capitaine que nous ayons eu de nos jours. » Le vainqueur de Rocroy et de Lens, pour de misérables rivalités d'intérêt, allait replonger la France dans la guerre civile et l'ouvrir aux étrangers. Ce ne sera pas trop de toute l'habileté de Mazarin et du génie de Turenne pour sauver le pays, compromis d'une manière si téméraire, et nous ajouterons si criminelle.

Condé, une fois décidé à la guerre, ne regarda plus

derrière lui et retrouva la promptitude de ses résolutions. Il partit pour le midi, et, « en passant auprès de Jarnac, voulut voir la place où, près d'un siècle auparavant, le 13 mars 1569, avait trouvé la mort le premier des princes de son nom, Louis de Bourbon, au milieu d'une entreprise fort semblable à celle qu'il allait tenter. » Parti de Montrond le 16 septembre, il arriva le 22 à Bordeaux, décida le parlement à faire cause commune avec lui, souleva la Guyenne et traita avec l'Espagne. Il n'avait pour ainsi dire point d'armée : à peine quinze cents hommes de bonnes troupes, et le comte d'Harcourt, envoyé par la reine à sa poursuite, commandait près de 15000 vieux soldats. Grâce à sa rapidité, à l'éclat de son nom, il remporta pourtant une foule de petits succès et fit capituler bon nombre de villes. Mazarin, à la nouvelle de ces graves événements, était aussitôt rentré en France, ce qui avait rendu bien des alliés à Condé. La Fronde s'était unie à la reine pour l'aider à avoir raison des hauteurs du prince ; mais elle n'aimait pas davantage le ministre, et sitôt qu'elle vit revenir le cardinal, triomphant à la cour, elle se retourna du côté de la noblesse rebelle. A Paris, on mit à prix la tête du cardinal, on fit la procession de la châsse de sainte Geneviève pour obtenir du ciel son éloignement, et le duc d'Orléans prit le titre de lieutenant général du royaume.

Mazarin avait confié le commandement des troupes à Turenne, revenu alors à la cause royale, et au maréchal d'Hocquincourt. Turenne se dirigea vers la Loire, pour accabler dans le Berri les ducs de Nemours et de Beaufort, partisans de Condé. Celui-ci comprit que conquérir en Guyennne quelques bicoques n'avancerait guère ses affaires, que les grands coups se frapperaient sur la Loire, et il prit la résolution hardie d'aller rejoindre, à travers les armées ennemies, Nemours, éloigné de cent vingt lieues. Il sortit d'Agen le dimanche des Rameaux, à midi, déguisé et suivi seulement de quelques amis. « Ce qu'il y eut de plus rude dans ce voyage, fut l'extraordinaire diligence avec laquelle on marcha jour et nuit, presque toujours avec les mêmes chevaux et sans demeurer jamais deux heures en même lieu. » Gourville raconte que dans un village on ne trouva que des œufs. M. le prince se piqua de bien faire une omelette et la jeta bravement du premier coup dans le feu. Ailleurs, c'était le prince de Marsillac qui man-



Combat de la porte Saint-Antoine (1652). (Page 127, col. 1.)

quait périr dans un bourbier, et le duc de la Rochefoucauld, qui, à ce train d'enfer, était pris de la goutte. « Condé seul était infatigable, dormant et s'éveillant à volonté et toujours de bonne humeur. » Le samedi soir, on entrait à la Charité.

A peine arrivé, Condé fond sur les quartiers du maréchal d'Hocquincourt, à Bléneau, et les disperse (avril 1652). Les fuyards se sauvent à Briare, où était Turenne : il court à cheval sur une éminence, d'où il pût dominer la plaine; il observe, à la lueur des villages incendiés, les dispositions du combat, et dit : « M. le prince est arrivé : c'est lui qui commande son armée. » La cour épouvantée parlait de fuir à Bourges ; Turenne rassure les esprits, et, à force d'audace et de prudence, avec 4000 hommes contre 12 000, empêche les ennemis de poursuivre leur avantage. « Monsieur le maréchal, dit la reine en pleurant, vous avez sauvé l'État; sans vous il n'y aurait pas eu une ville qui n'eût fermé ses portes au roi. »

Pour qui serait Paris? Les princes vinrent le demander aux Parisiens eux-mêmes, qui fermèrent leurs portes aux deux partis : cependant il y avait dans la ville plus de sympathie pour les princes que pour le Mazarin, et le duc d'Orléans, qui en était le maître, entretenait ouvertement des intelligences avec Condé. Toujours fidèle à sa politique d'indécision et d'inertie, il aurait mieux aimé attendre l'issue de la guerre pour se prononcer; mais il avait une terrible fille, *la grande Mademoiselle*, pleine d'ardeur et d'ambition, qui l'entraînait malgré lui du côté des Frondeurs. « Monsieur, raconte la duchesse de Nemours, voyant que le roi tournait du côté d'Orléans et craignant qu'il ne se rendît maître de cette ville, y envoya Mademoiselle sa fille, laquelle, trouvant la porte fermée, y entra par une fenêtre, fit déclarer la ville pour son père et obligea le roi, qui y venait le lendemain, à prendre une autre route. » Ce ne sera pas la dernière fois que cette princesse, qui passait par les fenêtres, tiendra tête au roi. Laissons-lui raconter en partie la grande journée du faubourg Saint-Antoine, dont elle fut l'héroïne.

Les troupes de Condé étaient massées à Saint-Cloud et l'armée royale occupait l'île Saint-Denis, qui la rendait maîtresse de la Seine au-dessous de Paris. Le prince, menacé d'être tourné par Épinay et Argenteuil, résolut d'aller, sur la haute Seine et la Marne, occuper le poste de Charenton. Pour cela, il fallait faire le tour de la ville et prêter le flanc à l'ennemi. C'était une marche hardie et périlleuse ; mais Condé espérait, en cas d'attaque, le secours des Parisiens. Dans la nuit du 1er au 2 juillet, toutes ses troupes quittèrent Saint-Cloud, traversèrent le bois de Boulogne, descendirent le Cours et arrivèrent à la porte de la Conférence (porte Saint-Honoré). Il avait espéré qu'on le laisserait au moins traverser la ville. La porte resta fermée et il fallut longer les remparts, au risque de prêter le flanc durant plusieurs heures à l'armée royale. » Il n'y avait, dit Mlle de Montpensier, que les Tuileries entre mon logis et les fossés : on entendait distinctement les tambours et les trompettes et l'on discernait aisément les marches différentes. Je demeurai appuyée sur ma fenêtre jusqu'à deux heures après minuit à les entendre passer, avec assez de chagrin de penser tout ce qui pouvait arriver; mais, parmi cela, j'avais je ne sais quel instinct que je contribuerais à les tirer d'embarras, et même je dis le soir à Préfontaine : « Je ne « prendrai pas demain médecine, car j'ai dans la tête que « je ferai quelque trait imprévu. » Le 2 juillet, à six heures du matin, on vient réveiller Mademoiselle et lui dire que M. le prince, attaqué entre Montmartre et la Chapelle, demande du secours. Elle presse son père de monter à cheval. Gaston refuse : « Voyant que je ne pouvais rien obtenir, je le priai de se coucher, trouvant qu'il devait faire le malade. Il n'en fit rien, et mes larmes n'eurent pas pour lui plus de pouvoir que mes discours. Il ne répondait point. Ce que j'ai dit dura une heure, pendant laquelle tout ce qu'on a d'amis pouvait être tué. » A la fin, cependant, Mademoiselle obtint d'être envoyée avec pleins pouvoirs à l'hôtel de ville. Elle y courut. En route, elle rencontra Jarzé, blessé d'un coup de mousquet au bras. « Je lui dis qu'il était blessé galamment et qu'il portait son bras d'une manière fort agréable. Il me répondit qu'il se serait bien passé de cette galanterie, car, comme son coup était proche du coude, il souffrait des douleurs horribles, quoiqu'il allât comme un autre. Tous les bourgeois étaient attroupés dans les rues, qui me demandaient en passant : « Que ferons-nous? « Vous n'avez qu'à commander, nous sommes tous prêts « à suivre vos ordres. » Mademoiselle ordonna de faire prendre les armes dans tous les quartiers de Paris et d'envoyer 2000 hommes à M. le prince. Mais quand elle demanda à ces messieurs de l'hôtel de ville d'ouvrir les portes à l'armée, « tous se regardèrent.... » Le maréchal de l'Hôpital s'éleva fort contre cette demande et on se retira pour délibérer. « Et moi, cependant, je priai Dieu, appuyée sur une fenêtre qui regarde dans le Saint-Esprit. On disait une messe; je ne l'entendis pas entièrement, allant et venant pour envoyer hâter ces messieurs et leur demander une réponse. » La réponse arriva : elle fut favorable. En sortant de l'hôtel de ville, Mademoiselle trouva les bourgeois amassés dans la Grève, qui disaient mille choses contre le maréchal de l'Hôpital : « Vous souffrez ce Mazarin, lui dit un d'eux, si vous n'en êtes pas contente nous le noierons. » Bientôt après elle rencontra une longue file de blessés. « C'était M. le duc de la Rochefoucauld : il avait un coup de mousquet qui était entré par un coin de l'œil et était sorti par l'autre. A l'entrée de la rue Saint-Antoine, je trouvai Guitaut à cheval, sans chapeau, tout déboutonné, qu'un homme aidait, parce qu'il n'eût pu se soutenir sans cela ; il était pâle comme la mort. Je lui criai : *Mourras-tu?* Il me fit signe de la tête que non ; il avait pourtant un grand coup de mousquet dans le corps. Puis je vis Vallon : il n'avait qu'une contusion aux reins ; comme il est fort gras, il fallut l'aller panser promptement. Il me dit : « Eh bien, ma bonne « maîtresse, nous sommes tous perdus. » Je l'assurai que non. Il me dit : « Vous me donnez la vie dans « l'espérance d'avoir retraite pour nos troupes. » Je trouvai, à chaque pas que je fis dans la rue Saint-Antoine, des blessés, les uns à la tête, les autres au corps, aux bras, aux jambes, sur des chevaux, à pied et sur des échelles, des planches, des civières, et des corps morts.... J'entrai dans la maison la plus proche de la Bastille.... M. le prince vint m'y voir; il était dans un état pitoyable : il avait deux doigts de poussière sur le visage, ses cheveux tout mêlés, son collet et sa chemise étaient pleins de sang, quoiqu'il n'eût pas été blessé ; sa cuirasse était pleine de coups et il tenait son épée

nue à la main, ayant perdu le fourreau. Il me remercia et retourna au combat. »

Condé avait été attaqué près du faubourg Saint-Denis. Il envoya de la cavalerie pour amuser les ennemis pendant qu'il hâtait sa marche vers le faubourg Saint-Antoine. Là il fut attaqué par toute l'armée de Turenne, qui arriva en même temps que lui. Il se barricada dans la grande rue et envoya des troupes garder les autres avenues. » Les ennemis étaient plus de 12 000 hommes : M. le prince n'en avait que cinq; il leur résista cependant l'espace de sept ou huit heures, où l'on combattit horriblement; il était partout. Les ennemis ont dit qu'à moins d'être un démon il ne pouvait pas faire humainement tout ce qu'il avait fait. » Les barricades furent, en effet, prises et reprises plusieurs fois, et Condé était toujours au premier rang. » Il faisait alors une chaleur épouvantable, dit Conrard dans ses *Mémoires*, et M. le prince, qui était armé et qui agissait plus que les autres, était tellement fondu de sueur et étouffé dans ses armes, qu'il fut contraint de se faire désarmer et débotter et de se jeter tout nu sur l'herbe d'un pré, où il se tourna et se vautra comme les chevaux qui se veulent délasser; puis il se fit rhabiller et armer et retourna au combat pour l'achever.»

Pendant ce temps, Mademoiselle continuait à faire panser les blessés. Elle était heureuse. Tous les co-



Mademoiselle à la Bastille (1652). (Page 128, col. 1.)

lonels des quartiers envoyaient recevoir ses ordres : elle commandait et on obéissait. Elle alla à la Bastille, se promena longtemps sur les tours et fit charger le canon. Le soir approchait. L'armée de Condé, qui luttait depuis le matin contre des ennemis supérieurs en nombre, faiblissait; sans l'intervention de Paris, elle était perdue. Mademoiselle regardait le combat, du haut de la Bastille, avec une lunette d'approche. « Je vis, dit-elle, beaucoup de monde sur la hauteur de Charonne, et même des carrosses, ce qui me fit juger que c'était le roi, et j'ai appris depuis que je ne m'étais pas trompée. Je vis aussi toute l'armée ennemie dans le fond, vers Bagnolet; elle me parut très-forte en cavalerie. On voyait les généraux sans connaître les visages; on les reconnaissait par leur suite. Je vis le partage qu'ils firent de leur cavalerie pour nous venir couper entre le faubourg et le fossé. J'envoyai un page à toute bride en donner avis à M. le prince; il était alors au haut du clocher de l'abbaye Saint-Antoine, et, comme je lui confirmai ce qu'il voyait, il commanda de commencer la retraite. » Mademoiselle vint assister au défilé et fit distribuer du vin aux soldats, qui lui criaient : « Nous avons bu à votre santé, vous êtes notre libératrice. » Cependant

l'ennemi approchait et toutes les troupes n'étaient pas encore rentrées. Comme l'avait ordonné Mademoiselle, on tira de la Bastille deux ou trois volées de canon. Cela fit peur : le canon avait emporté un rang de cavalerie. Turenne, étonné, recula. En apprenant l'audace de *Mademoiselle*, Mazarin se contenta de dire : *Le canon a tué son mari.* L'ambition de la fille du duc d'Orléans était, en effet, d'épouser le jeune roi.

Ce combat de la porte Saint-Antoine fut suivi de scènes plus douloureuses, qui pèsent sur la mémoire des princes chefs de la Fronde et qui achevèrent de ruiner leur parti, en le rendant odieux.

Louis XIV entre dans la grand'chambre en grosses bottes et le fouet à la main (1655). (Page 130, col. 2.)

Le 4 juillet, on tint à l'hôtel de ville une assemblée générale où furent convoqués les notables bourgeois. Gaston et Condé s'y rendirent et demandèrent qu'on se déclarât complétement en leur faveur. Voyant qu'ils étaient peu écoutés, ils se retirèrent de mauvaise humeur et dirent sur la place que l'assemblée était vendue à Mazarin. Ce propos enflamma les têtes et l'on commença à tirer dans les fenêtres de l'hôtel de ville. « D'abord les députés crurent que c'était une émotion populaire causée par quelque mutin ; et, comme les premiers coups étaient tirés de bas en haut et donnaient dans le plancher, ils voulurent mettre la tête à la fenêtre pour parler au peuple et crier qu'ils travaillaient à dresser l'union avec les princes ; ils en firent même un acte en grosses lettres, signé d'eux tous, qu'ils jetèrent par la fenêtre. Mais tout cela ne servit de rien...

On reconnut alors qu'il y avait d'autres gens que du peuple, qui savaient le métier de la guerre et qui n'étaient pas seulement soldats, mais soldats choisis, et qui agissaient comme ils eussent fait à l'attaque d'une place, selon les règles de la guerre. En effet, ils furent fort surpris que les coups ne venaient plus de bas en haut, comme au commencement, mais en droite ligne et de vis-à-vis d'eux : ce qui leur fit croire qu'ils étaient perdus et qu'il y avait une conspiration faite pour cela. Plusieurs des soldats qui avaient eu la conduite de cette exécution étaient, en effet, montés dans les chambres des maisons voisines d'où ils tiraient régulièrement et de front.... La terreur était d'autant plus grande qu'outre les coups de mousquet et de fusil on apporta quantité de bois à toutes les portes de l'hôtel de ville; on les frotta de poix, d'huiles et d'autres matières combustibles et on y mit le feu. L'incendie gagna l'intérieur; le peuple, plus terrible que le feu, s'y précipita, et plus de cinquante personnes, des échevins, des magistrats, furent égorgés; le reste ne s'échappa qu'en payant de grosses rançons. » Le maréchal de l'Hôpital, auquel on en voulait principalement, parvint à se sauver avec l'aide d'un valet de chambre; le prévôt des marchands resta blotti, jusqu'à onze heures du soir, dans une cachette où il souffrit horriblement. Miron, maître des comptes, colonel de son quartier et des plus ardents Frondeurs, fut enveloppé dans ce massacre et tomba percé de coups de baïonnette et de poignard, au moment où il voulait aller chercher ses soldats pour dégager l'hôtel de ville.

Condé, après ce massacre, ne pouvait plus rester à Paris. Il sortit de la ville, le 18 octobre, et se retira en Flandre, au milieu des Espagnols. La tradition féodale avait encore assez de force pour qu'une foule de noblesse l'y suivît, entraînant avec elle toute une armée, au moins 10 000 hommes, composant les régiments des princes et de leurs amis.

§ 8. RETOUR DE MAZARIN; GUERRE CIVILE ET ÉTRANGÈRE; TRAITÉ DES PYRÉNÉES.

Cette première émigration fut, comme la seconde, fatale à ceux qui la firent. Elle accéléra le mouvement de l'opinion publique, qui revenait au roi; Mazarin, pour n'y point faire obstacle, s'était éloigné une seconde fois (9 août). Alors le parlement et les bourgeois supplièrent la reine mère de rentrer dans la capitale pacifiée (21 oct.). Dix magistrats furent destitués ou emprisonnés; le cardinal de Retz fut enfermé à Vincennes, le prince de Condé condamné à mort par contumace et Gaston exilé à Blois. Trois mois après, Mazarin revenait tout-puissant, avec l'appareil fastueux d'un souverain (fév. 1653). Ce fut la fin de la Fronde. Mais ces temps où le roi et sa mère fuyaient en désordre devant quelques brouillons et couchaient presque sur la paille à Saint-Germain, laissèrent dans l'esprit de Louis XIV une impression qui ne s'effaça jamais; ce souvenir contribua à le pousser dans les voies du gouvernement le plus absolu. En rentrant à Paris, il avait fait enregistrer d'autorité (22 oct. 1652) une déclaration portant « très-expresse défense aux gens du parlement de prendre ci-après aucune connaissance des affaires générales de l'État et de la direction des finances. » A quelque temps de là, le parlement s'étant un jour réuni de lui-même, au sujet de quelques édits, pour préparer des remontrances, le jeune roi partit de Vincennes, où il chassait, et entra dans la grand'chambre en grosses bottes, le fouet à la main : « Messieurs, dit-il, on sait les malheurs qu'ont produits vos assemblées; j'ordonne qu'on cesse celles qui sont commencées sur mes édits. Monsieur le premier président, je vous défends de souffrir des assemblées, et à pas un de vous de les demander (1655)[1].

Deux coups fort sensibles furent alors dirigés contre les parlements : une déclaration portant que les arrêts du conseil d'État seraient obligatoires pour les cours souveraines, et le rétablissement, en 1955, des intendants qui veillaient sur l'administration de la justice dans les provinces, et, au besoin, faisaient casser les arrêts par le *conseil d'en haut*.

Ainsi avorta cette tentative de révolution par l'aristocratie parlementaire. Un siècle plus tard, quand le parlement essaya d'une nouvelle lutte contre l'omnipotence de la royauté, lord Chesterfield donna la vraie mesure des forces de cette opposition, en disant à Montesquieu : « Votre parlement peut faire des barricades, mais il n'élèvera jamais des barrières. »

La guerre de la Fronde était terminée. Il restait à finir la guerre avec l'Espagne, qui avait repris, pendant ces troubles, Dunkerque, Barcelone et Casal en Italie. Condé était venu offrir aux ennemis son épée, qui leur avait été si fatale; mais il sembla perdre sa force en quittant la France. Il alla d'abord, avec l'archiduc Léopold, assiéger Arras, non loin de ces plaines de Lens, où il avait remporté sa plus belle victoire. Turenne les attaqua dans leur camp et força leurs lignes. Condé ne put qu'opérer la retraite en bon ordre (25 août 1654). « J'ai su, lui écrivait le roi d'Espagne, Philippe IV, que tout était perdu, et que vous avez tout conservé. »

Les années 1655 et 1656 ne virent que des siéges de places sur la frontière : Valenciennes, Cambrai, Rocroy, etc., et d'habiles manœuvres de Turenne et de Condé; mais ces deux généraux, avec les petites armées qu'ils avaient sous la main, ne pouvaient frapper des coups décisifs. Mazarin n'eut pas plus de scrupules royalistes que Richelieu n'avait eu de scrupules religieux. Son prédécesseur s'était allié avec les protestants contre l'Autriche, il s'allia contre l'Espagne avec Cromwell, qui avait fait tomber sur un échafaud la tête du gendre de Henri IV.

Après l'exécution de Charles Ier, le parlement d'Angleterre avait proclamé la République. Mais, Cromwell vainqueur des Irlandais qu'il soumit à un épouvantable régime sous lequel ce pays est resté près de deux siècles, et des Écossais, qu'il avait écrasés aux journées de Dunbar et de Vorcester, était rentré puissant dans Londres. Le 30 avril 1653, il avait chassé les députés et fait afficher le même jour sur les portes du parlement : *Maison à louer*. Quelques mois plus tard, il avait pris le titre de Lord protecteur, et durant cinq années il gouverna l'Angleterre avec une autorité absolue. Au dehors, il reprit le rôle d'Elisabeth, que les Stuarts avaient abandonné, celui de défenseur du parti protestant. Il força les Hollandais à reconnaître la supériorité du pavillon anglais, châtia les Barbaresques et vit son alliance mendiée par l'Espagne, sollicitée par la France, qui l'obtint (1657).

1. *Mémoire de Monglat et de Mme de Motteville.* On a peut-être ajouté le fouet pour compléter l'effet du tableau, mais le fond n'en subsiste pas moins.

C'était la politique de Henri IV que Mazarin reprenait, seulement avec moins de grandeur du côté de la France. L'Espagne n'éprouva que des revers. Tandis que les Anglais s'emparaient de la Jamaïque et brûlaient les galions de Cadix, la ville de Dunkerque, la clef des Flandres, fut assiégée par terre et par mer. Les Espagnols s'avancèrent le long des dunes qui bordent la mer pour la secourir. « Avez-vous jamais vu une bataille ? demanda Condé au jeune duc de Glocester placé près de lui. — Non, répondit le jeune prince. — Eh bien ! dans une demi-heure, vous verrez comme on en perd une. » La victoire de Turenne fut complète (14 juin 1658) : Dunkerque en fut le prix ; mais, suivant les conventions du traité, il fut remis entre les mains des Anglais.

Le cabinet de Madrid n'avait plus d'armée ; il demanda la paix. Les négociations furent conduites par les deux ministres, Mazarin et don Luis de Haro, qui se rencontrèrent dans l'île de la Conférence sur la Bidassoa, au pied des montagnes qui séparent les deux pays. Ce fut le traité *des Pyrénées*, signé le 7 novembre 1659. La France garda l'Artois, la Cerdagne et le Roussillon, que Richelieu avait conquis ; elle rendit la Lorraine au duc Charles IV, à condition qu'il démantellerait toutes ses places fortes ; et, comme il s'y refusa, son duché resta entre nos mains.

La cour d'Espagne s'était fait un point d'honneur de ne pas abandonner Condé ; et cette négociation avait longtemps entravé l'autre ; Mazarin ne céda que sur la menace faite par l'Espagne de constituer à ce prince une souveraineté indépendante en Flandre. Mais il exigea en retour l'abandon par l'Espagne de Philippeville, Avesnes, Marienbourg et du Conflans. Condé fut alors reçu en grâce et rétabli dans ses principales charges ; enfin Louis XIV épousait l'infante Marie-Thérèse, qui dut lui apporter une dote de 500 000 écus d'or, en considération de laquelle elle renonçait à toute prétention sur l'héritage de son père.

La conclusion de ce mariage était la pensée et l'espérance de Mazarin depuis quinze années. Dès 1645, il écrivait à ses plénipotentiaires du traité de Westphalie : « Si le roi très-chrétien épousait l'infante, alors nous pourrions aspirer à la succession d'Espagne, quelque renonciation qu'on fît faire à l'infante ; et ce ne serait pas une attente fort éloignée, puisqu'il n'y a que la vie du prinee, son frère, qui l'en peut exclure. » En 1659, il s'arrangea de manière que les renonciations fussent *légalement* nulles ; il en subordonna d'une façon expresse la validité au payement exact de la dot, qu'il savait que l'Espagne ne pourrait jamais payer. C'était préparer pour l'avenir un prétexte aux prétentions de la maison de Bourbon. Aucun des ministres espagnols ne se faisait illusion sur la valeur des renonciations, pas même Philippe IV, dont Mme de Motteville rapporte ces paroles : « C'est une sottise ; si le prince mourait, ma fille hériterait de droit. » Mais, par ce même traité, Mazarin abandonnait le Portugal, qui, n'ayant plus l'appui de la France, recherchera celui de l'Angleterre, alliance qui nous sera deux fois funeste, dans les guerres de Louis XIV et dans celles de Napoléon.

En même temps que le cardinal méditait la réunion de l'Espagne à la France, il avait un moment pensé à faire Louis XIV empereur à la mort de Ferdinand III (1657). Léopold Ier avait été élu ; il conclut du moins la *ligue du Rhin* (1658), par laquelle les trois électeurs ecclésiastiques, le duc de Bavière, les princes de Brunswick et de Hesse, les rois de Suède et de Danemark s'unirent à la France pour le maintien du traité de Westphalie, et se placèrent en quelque sorte sous son protectorat. La ligue du Rhin, qui fut plus tard renouvelée et étendue par Napoléon, sous le nom de confédération du Rhin, assurait à la France la prépondérance dans l'empire.

Mazarin avait aussi songé à l'Italie et deviné la route que la politique française devait y suivre. Un traité secret avait été préparé dès 1646, pour donner le royaume de Naples à un prince de Savoie et restituer à la France sa limite des Alpes. Les événements empêchèrent le cardinal de mener ce projet à bonne fin ; nous ne devons pas moins lui rendre hommage pour cette pensée patriotique qui a seulement été réalisée de nos jours. Après l'achèvement de ces grandes choses, le cardinal Mazarin pouvait dire que « si son langage n'était pas français, son cœur l'était. »

§ 9. ADMINISTRATION INTÉRIEURE DE MAZARIN.

En tout, au dedans comme au dehors, en face de l'impétueux Condé comme en présence du phlegmatique don Luis de Haro, Mazarin sut admirablement louvoyer entre les difficultés, les tourner, et, après maints heurts et chocs, atteindre sûrement au port. Mais une fois arrivé là et l'État avec lui, il ne songea qu'à jouir du repos que son adresse lui avait donné ; après le grand diplomate, il n'y eut pas le grand ministre. Son administration intérieure fut déplorable. Il négligea le commerce et l'agriculture ; il laissa dépérir notre marine ; il géra les finances de telle sorte qu'à sa mort le trésor public devait 430 millions, tandis que sa fortune particulière s'élevait à 100 millions, qui en vaudraient deux ou trois fois autant aujourd'hui, et que le surintendant Nicolas Fouquet disait au roi : « Sire, il n'y a pas d'argent dans les coffres de Votre Majesté, mais M. le cardinal vous en prêtera. » Telle fut son avidité dans les dernières années de sa vie, qu'on le vit « faire repasser par ses mains quasi tout le royaume, pour le donner pièce à pièce à ses nièces et à ses amis. » « Je suis bien aise, disait le duc de Mazarin, héritier des biens immenses du cardinal, je suis bien aise qu'on me fasse des procès sur tous les biens que j'ai eus de M. le cardinal. Je les crois tous mal acquis, et du moins, quand j'ai un arrêt en ma faveur, c'est un titre, et ma conscience est en repos. » Si Mazarin, en effet, fut sous ce rapport mauvais ministre, il fut fort bon parent. Il plaça toutes ses nièces en haut lieu. La signora Martinozzi, sa sœur aînée, vit une de ses filles princesse de Conti, l'autre duchesse souveraine de Modène. Les cinq filles de la signora Mancini, son autre sœur, arrivées d'Italie, en bien piètre équipage, furent mariées au duc de Mercœur, au comte de Soissons de la maison de Savoie, au connétable romain Colonna, au duc de Bouillon, et enfin au duc de la Meilleraye. La France paya toutes ces dots. Son neveu fut duc de Nivernais ; et si de son frère, pauvre moine perdu au fond d'un couvent d'Italie, il fit un archevêque d'Aix et un cardinal, du moins il empêcha le mariage d'une de ses nièces, Marie Mancini, avec Louis XIV qui se laissait trop emporter à ses ardeurs printanières.

Le jeune roi, élevé avec Olympe Mancini, l'avait prise en telle affection, que la cour crut longtemps qu'elle serait reine de France. Mais cette première affection ne tint pas et Olympe fut mariée au comte de Soissons. Marie Mancini, qui lui succéda dans le cœur du roi, y jeta un amour plus profond et qu'on eut beaucoup de peine à déraciner. Si l'on en croit Mme de Motteville, Marie, quand elle arriva à la cour, ne paraissait pas devoir y jouer le rôle brillant qu'elle y remplit. « Elle était grande, mais si maigre que son col et ses bras semblaient décharnés; puis elle était brune et jaune; les yeux, grands et noirs, n'ayant point encore de feu, paraissaient rudes; sa bouche était grande et plate, et, hormis ses dents, qu'elle avait



Traité des Pyrénées (7 novembre 1659). (Page 131, col. 1.)

belles, on la pouvait dire toute laide alors. » A ce moment, Louis XIV était épris des charmes d'une demoiselle d'honneur, Mlle de la Mothe d'Argencourt. Mais, averti que la belle le trahissait, il s'en sépara. Durant la campagne de Flandre qu'il fit avec Turenne, en 1658, il tomba gravement malade, et le danger qu'il courut fit éclater les sentiments qu'il avait inspirés à Marie Mancini. Le désespoir de la nièce de Mazarin lui plut : cette fille si laide avait d'ailleurs, depuis un an, bien changé; elle était devenue une fort belle personne. Son esprit, mieux développé que celui du roi, était un charme de plus. Elle lui apportait des livres, lui inspirait le goût des arts, lui parlait de ses devoirs et tâchait de lui donner un caractère plus mâle. Survint un projet de mariage de Louis avec la fille de la duchesse de Savoie. Toute la cour alla à Lyon; Marie,



Collége des Quatre-Nations.

qui paraissait devoir revenir vaincue, vit au contraire ses espérances s'accroître. On ne sait ce qu'elle dit au roi sur sa fiancée, mais Louis, un matin, entra subitement dans la chambre de la jeune duchesse, et, après cette indiscrète entrevue, ne voulut plus entendre parler d'elle. Mazarin cependant s'inquiétait de cet amour du roi.

La rupture du mariage de Savoie ne déplut point au cardinal, parce qu'il en méditait un plus avantageux, le mariage avec une infante d'Espagne. Mais l'amour du roi pour sa nièce l'inquiétait. Prêt à partir pour les conférences qui amenèrent le traité des Pyrénées, il ne voulut pas, en bon diplomate, laisser de péril derrière lui : il exigea la séparation du roi et de sa nièce. la lutte fut vive, mais la raison l'emporta. Le roi avait trop présumé de sa fermeté en promettant à Marie de surmonter tous les obstacles; aussi, au moment où elle montait éplorée en carrosse, elle lui adressa ces paroles fières et touchantes : « Vous m'aimez, vous êtes roi, et je pars !... » Les deux amants se revirent cependant quelque temps après; une correspondance des plus actives s'établit entre eux, et Mazarin fut encore obligé d'intervenir. Le roi, paraît-il, écrivait des volumes. Le cardinal, dans une lettre noble et énergique, lui en fit des reproches, lui montra la folie de cette passion et terminait par ces belles paroles : « ....était-il juste que je m'oubliasse au point d'y consentir, et que, charmé d'une proposition si éclatante et si avantageuse pour moi, je pusse, pour mon intérêt particulier et pour relever ma réputation, y donner les mains aux dépens de la vôtre?.... Au surplus, je vous proteste que rien n'est plus capable de m'empêcher de mourir de déplaisir, si je vois qu'une personne qui m'appartient de si près vous cause plus de malheurs et de préjudices en un moment que je ne vous ai rendu de services.... »

Marie Mancini épousa le connétable Colonna, union que rendirent malheureuse les regrets de l'une et la jalousie de l'autre. Marie quitta plusieurs fois le connétable, revint en France, où le roi la tint éloignée de la cour, et passa presque tout le reste de sa vie en des couvents d'Espagne, que Colonna lui donna tour à tour pour prison.

Mazarin protégea les lettres et fit une pension à des écrivains dont Ménage dressa la liste, à Descartes, qui vivait retiré en Hollande, à l'historien Mézerai, qui fut inscrit pour une somme de 4000 francs; il créa une magnifique bibliothèque (la Mazarine), qui fut ouverte plus tard au public « pour la commodité et satisfaction des gens de lettres ; » il fonda enfin le collége des Quatre-Nations, auquel il affecta par testament 800 000 écus et qu'il destina à recevoir les élèves de l'Université appartenant aux provinces espagnole, italienne, allemande et flamande, nouvellement réunies au royaume.

Le principal monument que laissa Mazarin fut le palais qu'il fit construire au coin de la rue Vivienne et de la rue Richelieu, et dont une partie est devenue la bibliothèque nationale. « Tout le monde y remarqua, dit Sauval, une certaine grandeur que le cardinal avait apportée d'Italie; et quoique ce palais consiste en plusieurs logis entassés confusément les uns sur les autres, il ne laisse néanmoins pas d'être une des merveilles de France. » Il était du moins meublé avec un luxe inouï, si nous en croyons une mazarinade : tables de lapis-lazuli, incrustées de nacre et d'or; cabinets d'ébène ornés de tableaux et d'animaux dorés ; statues de porphyre et d'albâtre ; cabinets d'écailles de tortues ; un beau et rare tableau de la Vierge, qui fait dire à tous que la piété est ici seulement en peinture; un lit d'ivoire, etc.

Mazarin, en effet, avait le goût le plus vif, sinon le meilleur, pour les arts, et son plaisir était de collectionner quantité de merveilles, ou plutôt de curiosités. Il fit venir d'Italie un grand nombre de tableaux, même des acteurs, des machinistes, qui introduisirent l'opéra en France, et il fonda, en 1655, l'Académie de peinture et de sculpture.

Il mourut le 9 mars 1661, à Vincennes, à l'âge de cinquante-neuf ans, désespéré de quitter ses belles peintures, ses statues, ses livres, les affaires, la vie, et pourtant « faisant bonne mine à la mort. »

§ 10. FAITS DIVERS ; LES MISÈRES DE LA FRONDE ; SAINT VINCENT DE PAUL ; LE BAIGNEUR ; LA FOIRE DE SAINT-GERMAIN.

Si on ne voit la Fronde que dans les mémoires de ses héros et de ses héroïnes, elle paraît une guerre moitié sérieuse, moitié bouffonne, une *guerrette*, comme dit Tallemant des Réaux, où les dentelles se mêlent aux cuirasses, les petits vers et les amours aux coups d'épée et aux batailles. Regardons-la sous un jour plus véritable et faisons le compte des résultats de ces marches de troupes pendant dix ans, des pillages, des incendies, des famines, des épidémies, et nous trouverons que si la Fronde ne fut qu'une intrigue pour les seigneurs, elle a été pour le peuple la plus douloureuse des guerres. « O la douce guerre, ô la bonne guerre pour le filou, dit un pamphlet du temps.... O la triste guerre pour le bourgeois renfermé dans sa ville comme captif ! ô la rude guerre pour le marchand rencontré dans la campagne ! ô la cruelle guerre pour les bœufs, vaches et moutons, de plus de six lieues à la ronde ! »

Les hostilités n'ont pas plutôt commencé entre le parlement et la cour qu'à Paris toutes les relations habituelles de la vie régulière sont interrompues, brisées. On a beaucoup de peine à approvisionner la ville. Il faut des postes au marché pour maintenir l'ordre dans les jours de cherté ou de pénurie, des escortes pour assurer l'arrivée des convois, des piquets pour défendre les boucheries. Dans les environs c'est bien autre chose. « Imaginez-vous, écrit Angélique Arnaud, abbesse de Port-Royal, le 7 janvier 1649, qu'on trouva avant-hier une pauvre femme veuve qui a un enfant de cinq mois qu'elle voulait tuer par faiblesse d'esprit et parce qu'elle mourait de faim, afin d'aller querir un nourrisson qui la fît vivre. Les gens de guerre se mettent dans les fermes, font battre le blé et n'en veulent pas donner un pauvre grain aux maîtres qui leur en demandent par aumône. »

A mesure qu'on s'éloigne de Paris, les maux augmentent. Un notaire de Marle en Picardie a tenu registre non des meurtres, mais seulement des déprédations exercées dans sa petite ville et les a évaluées approximativement. « Total de la dépense appréciable de Marle, de juillet 1648 à avril 1649, pendant neuf mois, 199 000 livres, » qui en vaudraient trois fois autant de nos jours. La Champagne était la proie des soldats d'Erlach, une de ces armées de la guerre de Trente ans, levées en Allemagne et composées de Suédois, de Polonais et d'Allemands, surtout de bandits

de tous les pays. Mazarin les avait soudoyées et ne les payait pas. Les Irlandais de Digby ne valaient pas mieux. Rosenworms faisait du pis qu'il pouvait, et du Plessis-Praslin rivalisait avec ces étrangers. Seul un plébéien, Fabert, se souvenait du pauvre peuple.

Les récits que les contemporains font des cruautés de ces mécréants présentent parfois des détails diaboliques : « Dans un village, ils s'emparent d'une chèvre, la coiffent du bonnet d'une vieille femme qu'ils ont tuée, la mettent dans le lit et vont chercher le curé pour lui administrer les derniers sacrements de l'Eglise catholique. Arrivé près de l'animal, le curé s'aperçoit de l'indigne comédie dans laquelle on veut lui donner un rôle, et est mis à mort avec toutes sortes de cruautés par suite de son refus. Ailleurs, on dépouille les malheureux habitants, on attache sur leur dos des chats que l'on fouette jusqu'à ce qu'ils aient mis en sang le dos de leur victime, c'était un souvenir des malandrins du moyen âge. Au bourg de la Tourelle, près de Reims, un paysan étant parvenu à s'échapper de leurs mains, se réfugie sous le toit de son porc et y reste trois jours sans rien prendre; survient une autre bande qui le découvre et l'asphyxie avec quelques bottes de paille. Pour forcer les paysans à montrer l'endroit où ils ont caché l'argent que souvent ils ne possèdent pas, on leur brûle la plante des pieds.... L'armée levée par le duc de Longueville en Normandie n'épargna pas davantage la province dans laquelle elle se recrutait et qu'elle était chargée de défendre. Le duc disait lui-même à la grand'chambre de Rouen « qu'il avait vu en Normandie beaucoup de lieux où l'ennemi n'eût point fait plus mal. » Et on sait ce qu'en ce temps-là l'ennemi se permettait.


Le duc de Longueville.

Au midi mêmes souffrances. Les ravages amènent la peste. A Marseille, à Aix c'est une fuite générale. « Dans le Bordelais on ne voit que villes brûlées, chemins couverts de morts. Au village de Camblanes l'église est brûlée avec les habitants qui y avaient cherché un refuge. A partir de 1651 la disette et la peste sont en permanence dans le Languedoc. A Agen la moitié des habitants périt, à Montauban l'épidémie emporte plus de huit mille personnes.

Dans les provinces du centre, la Bourgogne, le Nivernais, le Bourbonnais, le Berri, l'Anjou, on n'entend parler que de villages entiers détruits. Une diminution effrayante de la population s'ensuit. On ne paye plus les taxes. Le nombre des mendiants augmente tellement que Nevers, le 29 mai 1651, est obligé d'établir aux frais de la ville avec les appointements de cent sous par mois, un « *chasse-pauvres* ou *chasse-coquins* » revêtu d'une robe aux livrées de la municipalité et qui prêtait serment entre les mains des échevins, mesure renouvelée des plus mauvais jours du moyen âge, aux époques de peste.

L'armée royale est aussi funeste aux pays que les bandes des princes et les troupes espagnoles. Mazarin, qui ne peut recouvrer d'impôts, qui voit la contrebande du sel organisée partout et faite à main armée, autorise le pillage des blés pour approvisionner ses soldats. Condé fait plus : il est sans pitié pour les pays qui le soutiennent comme pour ceux qui le subissent. Il écrit à Derlach de protéger les biens de son frère : ceux des autres il ne s'en soucie pas, il les prend lui-même : il autorise la maraude d'hommes. On entendait par là faire le plus de prisonniers possible, même parmi les gens inoffensifs, pour avoir des rançons. Une de ses sommations aux villes pour leur imposer des contributions est datée de Rocroy !

« Dans la collection des gravures de la Fronde, au cabinet des estampes, collection Fontette, se trouve une vieille gravure dont l'aspect saisit profondément. Tout fait croire que c'est une image allégorique. Le dessin représente un immense désert semé d'ossements de morts, des débris de tout âge, grands et petits. Au milieu, un énorme animal efflanqué que la légende qualifie d'hyène, sa langue sanglante pend encore hors de sa gueule, de ses griffes d'acier il entr'ouvre, déchire la poitrine d'une femme morte, comme s'il voulait lui manger le cœur. Les cheveux épars, les mains crispées, les vêtements en désordre de la malheureuse annoncent une longue lutte ; mais le vainqueur est là, la patte sur ce corps que la vie semble avoir quitté pour toujours. N'est-ce pas là l'image sensible et vraie de ce pauvre pays, qu'un pamphlet de la Fronde décrit ainsi :

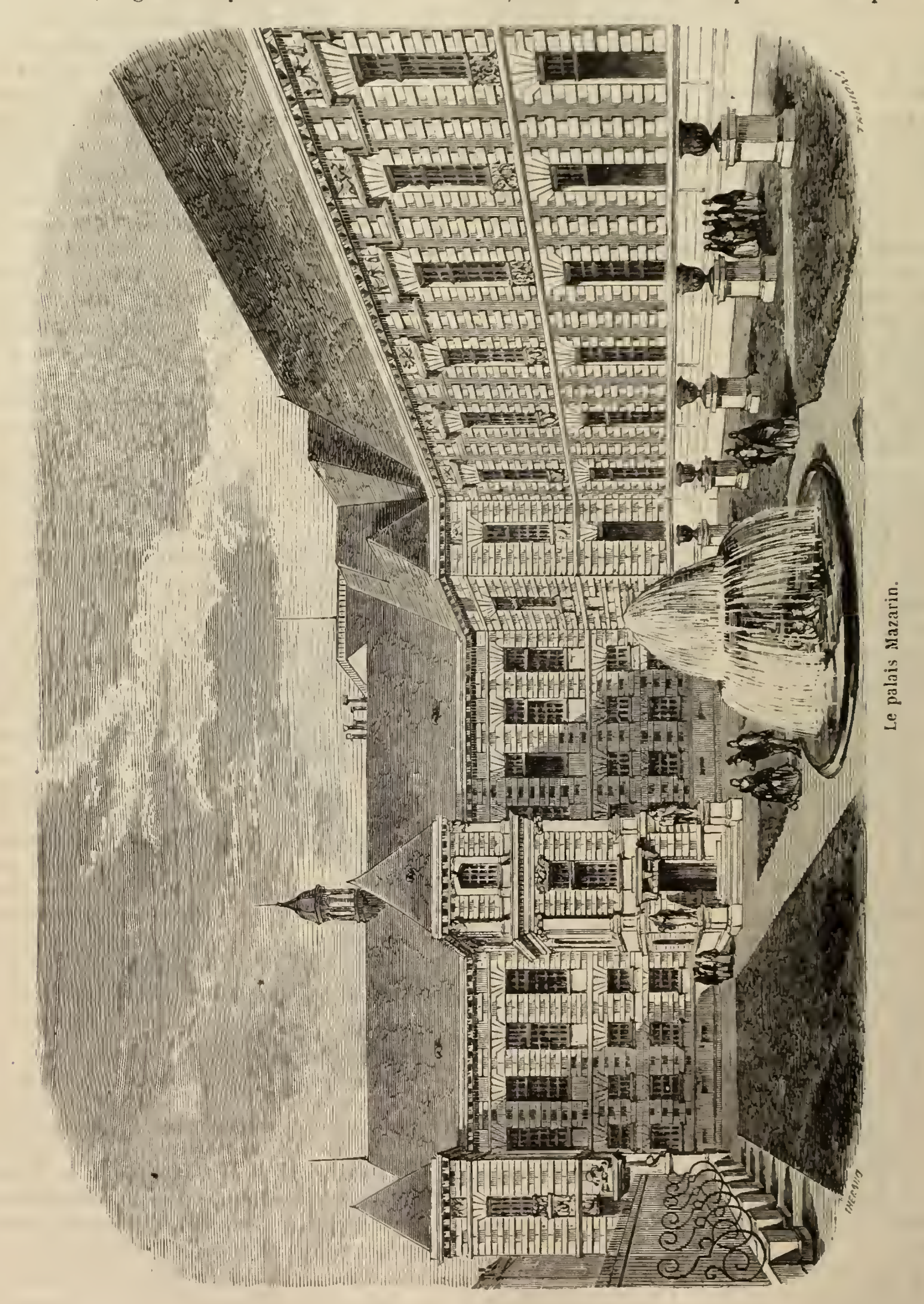
> « France, qui n'a plus rien que l'ombre de toi-même,
> Squelette décharné qui n'a plus que la peau,
> Cadavre infortuné près d'entrer au tombeau.
> . . . .
> Champs jadis si féconds changés en cimetière[1]. »

Il ne faudrait pas cependant faire la Fronde trop cruelle après l'avoir voulu faire trop insignifiante. Ces misères que nous venons de décrire ne retombent pas toutes à sa charge : elles étaient malheureusement ordinaires. Nous en retrouverons d'aussi grandes pendant les belles années de Louis XIV, et l'Allemagne voyait pis encore. C'était la faute de l'ancien régime, d'une administration dure et sans pitié pour les populations des campagnes encore assujetties aux rigueurs de la féodalité, du dédain de la noblesse pour la roture, de la licence des gens de guerre qui étaient, même pen-

1. Feillet, *De la misère au temps de la Fronde.*

dant la paix, regardés comme un fléau. La Fronde n'a fait qu'aggraver un moment des souffrances qui existaient auparavant et qui durèrent longtemps encore après elle, autant que la vieille monarchie. Mais comme les misères subies étaient en complète disproportion avec le but à atteindre, comme la France jouait son repos, sa sécurité, sa grandeur pour de misérables intrigues, on comprend la passion de l'ordre à tout prix qui, après la Fronde, jeta le royaume aux pieds de Louis XIV. Voilà ce qu'oublient trop ceux qui par haine de la royauté devenue trop forte, regrettent aujourd'hui les priviléges aristocratiques.

« Un pieux magistrat, Charles Maignart de Bernières, se constitua comme le procureur des provinces dé-



Le palais Mazarin.

solées, et à cet effet vendit sa charge de maître des requêtes. » Disciple de la maison fameuse de Port-Royal, dont nous parlerons plus loin, il trouva un soutien dans les membres de cette congrégation. Dès les premiers jours de la Fronde, les pieux solitaires et leurs amis créèrent une sorte de journal, *Les Relations*, qui répandit partout le récit des misères du peuple et fit un appel puissant et continu à la charité chrétienne. Voici une de leurs recettes qui rappelle nos soupes économiques et les fourneaux philanthropiques de « l'homme au petit manteau bleu. »

« Il faudra remplir d'eau une marmite ou chaudron contenant bord à bord, cinq seaux, dans laquelle on mettra par morceaux environ 25 livres de pain, 7 quar-



Gravure allégorique du temps de la Fronde. (Page 136, col. 2.) Collection Fontette.

terons de graisse ou de beurre, selon les jours gras ou maigres, 4 litrons de pois ou fèves avec les herbes, ou demi-boisseau de navets ou de choux, poireaux ou oignons, ou herbes potagères, et du sel pour 14 sous environ. Le tout, cuit ensemble, revenant à 4 seaux, suffira pour cent personnes, et toute cette nourriture ne reviendra qu'à 100 sous pour cent personnes ou au plus 18 deniers (1 sou 1/2) pour chacune. On peut aussi mettre dans les marmites quelques viandes comme des entrailles de bœuf, mouton ou veau, lesquelles suppléeront à la graisse, pois et navets ne coûteront pas davantage. »

La société de Port-Royal était trop étroite et avait de trop faibles ressources pour soulager efficacement un grand nombre de misères. Un homme depuis longtemps célèbre et qui est resté populaire, saint Vincent de Paul, fit beaucoup mieux et plus.

Saint Vincent de Paul est l'apôtre de la charité et la personnification la plus pure de la morale évangélique que le christianisme ait produite. Né en 1576 à Dax, département des Landes, de parents pauvres, il passa sa jeunesse à garder les troupeaux. Son père cependant, remarquant en lui d'heureuses dispositions, le mit chez les cordeliers de Dax. En 1600, Vincent de Paul, qui venait d'être ordonné prêtre, revenait par mer de Marseille où l'avait appelé une succession, lorsqu'il fut pris par des corsaires de Tunis. Il servit comme esclave en leur pays sous trois maîtres différents ; il convertit le dernier, qui était un Savoyard renégat, et qui le ramena en France. En 1611, on le retrouve curé de Clichy-la-Garenne. Il quitta cette paroisse pour entrer comme précepteur dans une puissante famille, chez Emmanuel de Gondy, général des galères, connu, ainsi que sa femme, pour sa piété. Redevenu en 1617 simple curé, il fonda à Châtillon-lez-Dombes (Ain) la première confrérie des *servantes et des gardes des pauvres*, ou *Charité de Châtillon*, institution qui servit de modèle à toutes celles qui s'établirent ensuite en France. Ces confréries toutefois éveillèrent l'attention du gouvernement, il nous est resté un projet de réquisitoire du lieutenant de Beauvais « contre l'établissement que voulait M. Vincent de Paul, sans être autorisé, d'une confrérie de charité à Beauvais. » Vincent eut le bon esprit de se mettre en règle avec les lois de son pays, et dès lors ses généreux efforts ne rencontrèrent plus d'obtacles.

« Avec son bon sens pratique, Vincent vit que les anciennes institutions monastiques, corrompues par les temps, n'avaient plus aucun crédit; que, si l'on ne voulait voir la société entière s'éloigner du sanctuaire, il fallait la faire entrer de moitié dans la religion. Aussi ce qu'il prêche, ce qu'il conseille en toute circonstance, c'est la vie active, sociale, la charité venant s'asseoir au foyer des petites gens.... C'est parmi les femmes que Vincent cherche ses premiers auxiliaires, comprenant que dans toute femme il y a la nature d'une sœur de Charité, qu'elles seules ont les qualités nécessaires à la douce mission qu'il entrevoyait dans sa pensée : patience dans la douleur, abnégation dans le devoir, dévouement d'instinct et de tempérament, délicatesse infinie du cœur. » (Feillet.)

Vincent, cédant aux instances de la famille de Gondy, avait repris ses fonctions de précepteur : il profita de sa position pour chercher, de concert avec le général des galères, à améliorer le sort des galériens. Il les visita à Paris dans leurs basses fosses infectes et humides : il obtint qu'on les transportât dans une maison de la rue Saint-Honoré, et le changement qui s'opéra au physique et au moral chez tous ces misérables fut si grand que Louis XIII nomma leur bienfaiteur aumônier général des galères (1619). Cette élévation imposait au consciencieux prêtre l'obligation de visiter les bagnes; dès 1622 il se rendit à Marseille. C'est à ce voyage que se rattache le fait si souvent cité des « fers honorables, sacrés trophées de la charité, » dont le saint se revêtit à la place d'un galérien qui lui parut plus malheureux que coupable [1].

A partir de 1625, les grandes institutions de celui qu'on a appelé l'*Intendant de la Providence* se succèdent rapidement. C'est d'abord la congrégation des *prêtres de la Mission*, destinée à former des prêtres dans les séminaires et à instruire le peuple des campagnes; puis la confrérie des *filles* ou *sœurs de la Charité* (1634); enfin, la belle œuvre des *Enfants trouvés*. Un jour, en 1638, il rencontra un mendiant qui déformait les membres d'un malheureux enfant dont il devait se servir pour exciter la compassion publique. Vincent le lui arracha des mains et le porta à la pauvre maison de *la couche*, où l'on rassemblait ces infortunés. La vue de cette chétive institution, qui n'avait pour tout personnel qu'une veuve et deux servantes; l'enquête qu'il fit faire par des dames de charité sur le sort des trois ou quatre cents enfants exposés chaque année et qui presque tous périssaient, l'engagèrent à s'occuper de ces malheureuses créatures. Grâce à son zèle, à sa chaleureuse éloquence qui remua le cœur de toutes les mères, il généralisa pour la France l'œuvre des Enfants trouvés, qui fut dotée magnifiquement. Les filles de la Charité devinrent les *tantes* de ces enfants. Vincent savait unir ainsi deux institutions et faire tourner leur alliance au profit de l'une et de l'autre et de l'humanité. Pendant la Fronde, il fut appelé à continuer et à développer l'œuvre de bienfaisance entreprise par Port-Royal. Une ordonnance lui donna même un rôle officiel : le gouvernement avouait son impuissance, et ne pouvait que prendre sous sa protection Vincent et ses missionnaires L'humble paysan des Landes est devenu, en quelque sorte, *le grand aumônier de France*, et le gouverneur de Saint-Quentin lui décerne le titre de *Père de la patrie*.

Du reste, il faut dire à l'honneur de l'Église de France au dix-septième siècle que saint Vincent y trouvait bien des complices. Tous les ordres religieux, en présence des plus terribles fléaux, affrontaient résolûment la mort. En 1650, la peste sévit dans le bas Languedoc; le mal était venu du comtat d'Avignon à Beaucaire et à Nîmes. « On établit pour les malades une sorte de lazaret, hors des murs, près des ruines de l'ancien monastère de Saint-Banzile. Les supérieurs de tous les monastères vinrent offrir au consul des religieux pour soigner et exhorter les pestiférés tant dans l'infirmerie que dans la ville; les ministres protestants firent la même chose. Les récollets ayant été choisis, Robert d'Avignon, leur gardien, assembla la communauté et invita les frères à se sacrifier; quatre se présentèrent qui, après avoir embrassé le père gardien, allèrent se renfermer dans les cabanes de Saint-

1. Ce fait a été mis en doute par M. de Boulogne, évêque de Troyes; du reste, le procès de canonisation le rapporte seulement comme une tradition.

Banzile; ils y trouvèrent la mort et furent aussitôt remplacés par des jésuites. » En 1653, c'est à Paris et autour de Paris qu'on voit, les uns à côté des autres, travaillant, mourant pour la même cause, des capucins, des récollets, des pères de la Mission, des prêtres du séminaire de Saint-Nicolas, des Picpus, des carmes déchaussés, des jacobins réformés, les noms les plus honorables du parlement, et des femmes. Médecins et chirurgiens sont là à leur poste de science et d'humanité. Les malheureux eux-mêmes viennent se faire les bienfaiteurs des pauvres : « Une pauvre femme donnant sa garde-robe et ses souliers, retournait pieds nus, est-il écrit dans une Relation. Sur ce qu'on lui dit qu'elle avait plus besoin de recevoir que de donner, elle répondit, en simplicité de cœur, qu'elle donnait son meilleur, et fit connaître qu'elle avait plus de lumières que ces riches qui ne peuvent encore concevoir l'obligation de donner leur superflu. »



VINCENT DE PAUL

Ainsi, à regarder cette société par en bas, on y voit bien des douleurs et on y entend bien des gémissements. Mais au-dessus de ces misères, que de joie et de plaisir! Dans une lettre à la reine de Pologne, la mère Angélique raconte qu'il n'y a plus en France que très-peu d'artisans, mais que les misères du pays ont profité à ceux qui restent. La mort en effet, qui emporte une partie d'une génération, laisse heureux ceux à côté de qui elle a passé. Et comme ils se dédommagent alors de leurs angoisses! Qui parle de la Fronde éveille aussitôt l'idée d'une grande facilité de mœurs, d'une grande liberté chez les femmes comme chez les hommes, du luxe et des dépenses folles dont les plus hauts personnages donnaient l'exemple. C'était le temps où le cardinal de Retz se vantait de ses relations criminelles, où le marquis de Sévigné quittait son

Foire Saint-Germain, d'après une ancienne gravure.

adorable femme pour la fameuse Ninon de Lenclos, où Fouquet trouvait peu de cruelles, où Bussy faisait à sa cousine de brutales propositions et écrivait son *Histoire amoureuse des Gaules*, où Mme de Longueville disait tout haut : « qu'elle n'aimait pas les plaisirs innocents. » A cette époque d'ailleurs où les entraves étaient multipliées quand on voulait faire le bien, rien n'était plus aisé que le mal. Quelle bonne institution que le *baigneur*, autorisé par privilége spécial du roi! Le baigneur tenait une sorte d'hôtel, de caravansérail où se trouvaient réunies toutes les commodités de la vie.

« Cette maison était pourvue d'un grand nombre de domestiques soumis, réservés, discrets, adroits. Voulait-on disparaître un instant du monde, fuir les importuns et les ennuyeux, échapper à l'œil curieux de ses gens, on allait chez le baigneur ; on s'y trouvait chez soi, on était servi, choyé ; on s'y procurait toutes les jouissances qui caractérisent le luxe ou la dépravation d'une grande ville. Le maître de l'établissement et tous ceux qui étaient sous ses ordres devinaient à vos gestes, à vos regards si vouliez garder l'incognito, et tous ceux qui vous servaient et dont vous étiez le mieux connu paraissaient ignorer jusqu'à votre nom. Votre entrée et votre séjour dans cette maison étaient pour eux comme un secret d'État. Aussi, c'était chez le baigneur que celles qui ne pouvaient échapper autrement aux yeux de leurs surveillants se rendaient déguisées, le visage masqué, seules, ou conduites par leurs amants.



Les frères récollets et autres religieux s'enferment avec les pestiférés (1650). (Page 138, col. 2.)

« Enfin de jeunes seigneurs, amis des plaisirs sans contrainte ou d'une vie peu réglée, faisaient la partie de se rendre ensemble chez le baigneur et y séjournaient quelquefois plusieurs jours, afin de se livrer plus facilement et plus secrètement à leur goût pour le jeu, le vin et la débauche. » (Walckenaer, *Mémoires sur M. de Sévigné*.)

On ne se renfermait pas toujours chez le baigneur, ni dans les salons, où le grand divertissement était la mascarade et le colin-maillard; on aimait bien aussi les promenades où l'on ne se gênait guère plus que dans les *ruelles*. Tous les jours on allait sur le Cours-la-Reine, au bout des Tuileries. Là, on se pressait dans trois allées d'arbres, on se rencontrait, on se saluait, on se parlait; les cochers criaient, les carrosses versaient et les dames montraient alors leur habileté à se relever. Là on étalait à plaisir les plumes, les rubans, les canons :

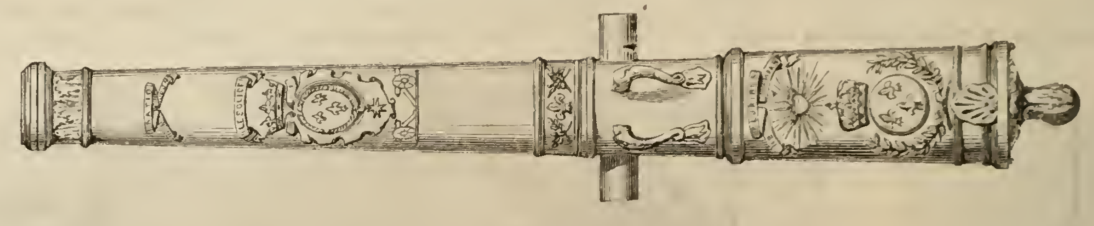
.... Et de ces grands canons où, comme en des entraves,
On met tous les matins ses deux jambes esclaves,
Et par qui nous voyons ces messieurs les galants
Marcher écarquillés ainsi que des volants. (Molière.)

Un autre lieu de réunion des Parisiens, mais qui n'était pas quotidien, c'était la foire Saint-Germain, qui durait deux mois, à partir du 3 février. Elle se tenait à la même place où l'on a construit un marché qui porte aussi le nom du saint, et dans deux halles longues de cent trente pas, larges de cent et divisées régulièrement en neuf rues.

Dans ce vaste bazar, où l'on pénétrait par sept portes principales, chaque profession avait son quartier sé-

paré. Pendant deux mois on s'y rendait en foule. Le peuple y allait le jour, la noblesse la nuit, toujours masquée et déguisée, dans des carrosses sans armoiries, sans cortége et seulement avec des grisons, c'est-à-dire avec des cochers et des laquais uniformément vêtus de gris et le visage couvert. Là, au milieu de la clarté des flambeaux, des torches et des feux allumés, on se promenait dans les plus belles rues, dans celles des Orfévres, des Merciers; on achetait des bijoux, des pierreries, des dentelles, de riches étoffes, des parfums, des tableaux, des meubles magnifiques, de grands miroirs (c'était alors un des objets rares); l'on s'écartait dans des allées sombres, obscures, favorables aux entretiens mystérieux et solitaires; ou l'on s'asseyait à ces banques, à ces loteries, et l'on profitait d'un impénétrable incognito pour se livrer à la plus ruineuse des passions. Dans cet endroit enchanté, on exploitait tous les vices comme toutes les industries au profit d'un couvent de religieux qui en étaient propriétaires. (Walckenaer.)

Voilà un autre côté de cette société où les privilégiés s'amusaient, insouciants des misères du grand nombre, et où les moines priaient pour tous, mais de tout aussi savaient bien profiter.



CHAPITRE LVII.

LE SIÈCLE DE LOUIS XIV AVANT LOUIS XIV.

§ 1. BALZAC ET VOITURE; L'HOTEL DE RAMBOUILLET.



E dix-septième siècle, qui a été baptisé du glorieux nom de Louis XIV, ne commence pas avec l'avénement de l'heureux monarque; il avait achevé plus de la moitié de son cours et déjà produit de grandes œuvres, que le jeune prince n'était pas encore en état d'exercer autour de lui la plus faible influence. Pascal, Corneille, Descartes, le Poussin, Lesueur ne lui doivent rien, et sont d'aussi grands hommes qu'aucun de ceux qui brilleront à la cour de Versailles. Il y a donc nécessité, pour être juste, de couper en deux le siècle de Louis XIV, en plaçant dans son entourage les écrivains qui y vécurent, même ceux qui n'ont eu de commun avec lui que d'être les contemporains de sa grandeur, et en rendant à eux-mêmes les hommes qui étaient d'un autre âge et qui ne relevèrent que de leur propre pensée.

On a vu qu'au seizième siècle, avant Malherbe, la langue et la société françaises manquaient encore de délicatesse. L'idiome était fort et rude, comme les esprits; les plus grandes dames ne reculaient pas devant les mots crus, et la sœur de François Ier acceptait publiquement la dédicace d'un livre de Rabelais, qu'une femme d'aujourd'hui n'oserait lire, même seule, au fond de son boudoir. La séve montait forte et abondante dans l'arbre, mais il fallait une douce influence pour faire naître les fleurs. Cette douce influence vînt des salons où le commerce des femmes lettrées adoucit la rudesse, épura le goût et polit le langage des poëtes

Occupons-nous d'abord de deux hommes qui ont aidé à cette révolution, malgré la différence de leur caractère, de leurs mœurs et de leur talent, mais qui se rapprochaient l'un de l'autre par une même préoccupation : le soin de la forme et le culte de la phrase.

Jean-Louis Guez, seigneur de Balzac, et Voiture, fils d'un marchand de vins en gros, sont demeurés les plus célèbres parmi les beaux esprits du temps. Le premier vivait retiré dans son château, près d'Angoulême; le second cherchait à Paris les moyens de s'élever, et hantait les réunions les plus choisies. Tous deux faisaient l'admiration du grand monde, l'un de près, l'autre de loin, et tous deux ont excellé dans le style épistolaire, mais avec des mérites et des défauts entièrement opposés.

Le seigneur de Balzac, dans son orgueilleuse solitude, se complaisait en lui-même, et comme il se croyait quelque chose de grand, ne nourrissait que de grandes pensées et ne daignait écrire que des choses sublimes. Il lui fallait pour respirer à son aise les hautes sphères de la vertu romaine ou de la politique des princes. Homme d'étude, il ne vise qu'à une chose : écrire noblement : « J'avoue, dit-il, que j'écris de la même manière qu'on bâtit les temples et les palais, et que je tire quelquefois les choses de loin, comme il faut faire deux mille lieues pour amener en Espagne les trésors d'Amérique. » Sa phrase est pesante et les magnificences de son langage ont beaucoup de peine à s'avancer. Il ne cause pas, il disserte, il argumente, il prêche, ou il tonne. Toujours sa pensée se produit sous une forme ingénieuse, et cet éclat fatigue. « Ce style, a dit un spirituel écrivain, a quelque chose de la monotonie solennelle des vagues qui viennent régulièrement frapper la plage, apportant pour tribut, l'une de brillantes coquilles, l'autre une algue stérile. »

Voiture n'était rien moins qu'un orateur. Autant son ami de Balzac affectait la gravité, autant lui-même affectait la légèreté. Il écrit, même quand il n'a pas de sujet, et il l'avoue avec ingénuité : « Après cette belle description que je viens de faire, il me vient de tomber dans l'esprit que vous vous imaginerez que tout cela est faux, et que ce que j'en ai dit n'était que pour trouver moyen de remplir une lettre. Quand cela serait, mademoiselle, je serais en vérité excusable. Car, pour parler franchement, on est bien souvent empêché à trouver que dire; et je ne puis comprendre que

sans quelques inventions comme cela, des personnes qui n'ont ni amour ni affaires ensemble, se puissent écrire souvent. » Voiture ne cherche donc qu'à dire des riens et à les dire joliment. Il se fait pardonner cette stérilité par la variété inépuisable de formes avec lesquelles il dit ce qu'il ne pense pas et ne sent pas. Le ton de ses lettres est celui de la conversation d'alors. Et c'est là ce qui les rend pour nous intéressantes, malgré la fadeur de ces plaisanteries, de ces jeux de mots, de ces délicatesses de langage plus de deux fois séculaires.

D'ailleurs si Voiture est plus léger dans son allure, il fut plus sérieux dans sa vie que Balzac. On peut dire du mal de ses ouvrages : on n'a dit que du bien de sa vie. Or trouver un honnête homme de plus dans notre histoire ne nous est pas indifférent. Balzac n'avait pas plus de cœur que d'idées. Lorsque son père meurt, il se contente d'écrire négligemment : « Depuis ma dernière lettre j'ai perdu mon bonhomme de père. » Il ne comprenait point les joies de la famille : « Je ne veux point, dit-il, être en peine de compter tous les jours les cheveux de celle que j'épouserai, afin qu'elle ne donne ses faveurs à personne. Je me passerai bien



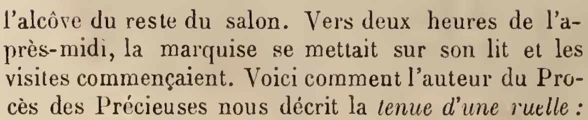
Une ruelle du temps de Louis XIV.

d'avoir des enfants qui désireront ma mort s'ils sont méchants, qui l'attendront s'ils sont sages, et qui y songeront quelquefois encore qu'ils soient les plus gens de bien du monde. » Balzac n'avait de culte que pour son esprit, et ôtait son chapeau toutes les fois que dans la conversation on parlait de lui-même. Voiture avait du courage, le cœur haut placé ; il sut forcer les grands, comme fera Voltaire plus tard, à compter avec lui, et lui-même comptait avec sa conscience. Un juge lui fait gagner dans un procès plus qu'il ne devait lui revenir ; il dédommage sa partie adverse. Un de ses amis est volé ; il lui écrit : « Ces honnêtes gens ont-ils eu la courtoisie de vous laisser un peu d'argent ? Dans l'appréhension que j'ai qu'ils aient manqué à cette civilité, je vous envoie cent pistoles et vous en garde deux fois autant en cas de besoin. »

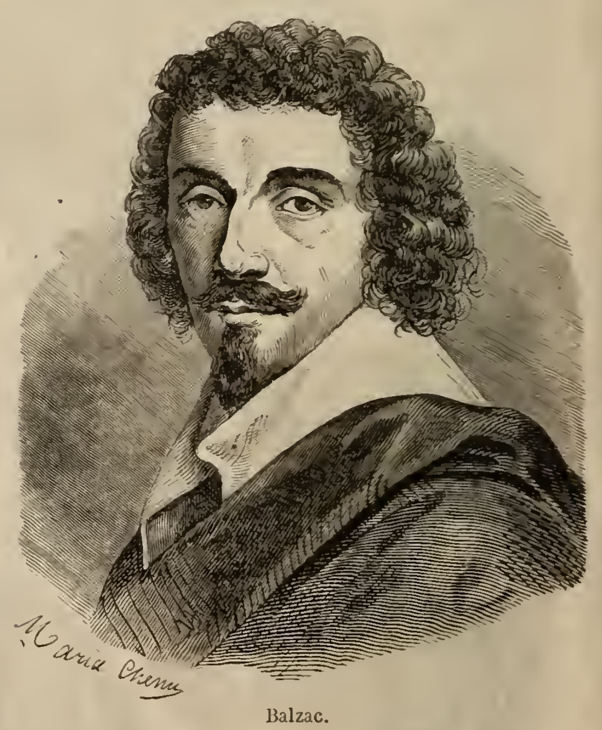
Quand il le voulait, il écrivait fort bien, témoin ce beau jugement qu'il nous a laissé de Richelieu et qui est, comme il l'a prédit, le nôtre : « Lorsque dans deux cents ans, ceux qui viendront après nous liront en notre histoire que le cardinal de Richelieu a démoli la Rochelle et abattu l'hérésie, et que, par un seul

traité comme par un coup de rets, il a pris trente ou quarante de ses villes pour une fois; lorsqu'ils apprendront que, du temps de son ministère, les Anglais ont été battus et chassés, Pignerol conquis, Cazal secouru, toute la Lorraine jointe à la couronne, la plus grande partie de l'Alsace mise sous notre pouvoir, les Espagnols défaits à Veillane et à Aveïn; et qu'ils verront que tant qu'il a présidé à nos affaires, la France n'a pas un voisin sur lequel elle n'ait gagné des places et des batailles; s'ils ont quelque goutte de sang français dans les veines et quelque amour de la gloire de leur pays, pourront-ils lire ces choses sans s'affectionner à lui? » Et plus loin: « Voyons s'il s'en est fallu de beaucoup qu'il n'ait renversé ce grand arbre de la maison d'Autriche, et s'il n'a pas ébranlé jusqu'aux racines ce tronc qui de deux branches couvre le septentrion et le couchant, et qui donne de l'ombrage au reste de la terre. » Voilà non-seulement du beau style, mais de belles pensées, un jugement parfait et un patriotisme que tout le monde alors n'avait pas.

Voiture fut le héros des salons de Paris. Celui où il régnait, l'hôtel de Rambouillet, est resté fameux. Il se distinguait entre tous par la qualité et le ton des gens qui le fréquentaient. Il était situé dans l'ancienne rue Saint-Thomas-du-Louvre, sur l'emplacement actuel de la cour Napoléon III, et tout près de l'hôtel de Longueville. Là trônait la marquise de Rambouillet, auprès de laquelle Segrais se plaignait de ne pouvoir arriver que par une enfilade de pièces, d'antichambres et de cabinets. Une chambre tendue de bleu assez sombre avait été choisie comme lieu de réunion; ce fut cette chambre qui entendit les concetti de Marini et les beaux vers de Corneille. Une alcôve très-vaste formait une petite pièce dans la grande. Le lit était placé au milieu, sur une estrade souvent entourée d'un balustre et laissant de chaque côté une large ruelle. Un paravent achevait d'isoler

Voiture.



Balzac.

l'alcôve du reste du salon. Vers deux heures de l'après-midi, la marquise se mettait sur son lit et les visites commençaient. Voici comment l'auteur du Procès des Précieuses nous décrit la *tenue d'une ruelle :*

> Dedans l'une de leurs ruelles
> Seize environ elles étaient;
> De plus toutes elles avaient,
> Au moins il ne s'en fallait guère,
> Assis sur leurs manteaux par terre,
> Paraissant fort humilié,
> Un homme chacune à leurs pieds;
> Sans ceux qui très-fort à leur aise
> Étaient assis dans une chaise
> Et faisaient peu les courtisans.
>
> . . . .
>
> La plupart encore d'entre elles,
> Soit des laides ou soit des belles,
> Tenaient avec un air badin
> Chacune une canne à la main,
> La faisant brandiller sans cesse....

C'est dans cette attitude que se discutaient les graves questions de galanterie, qui ressemblaient à celles des anciennes cours d'amour. On examinait, par exemple, « quel est le plus malheureux d'un amant jaloux, d'un amant dédaigné, d'un amant séparé de sa maîtresse ou d'un amant qui l'a perdue. » Il n'y avait là d'ailleurs que de la galanterie et point d'amour. Voiture donnant un jour la main à Mlle de Rambouillet, qui fut depuis duchesse de Montausier, voulut s'émanciper à lui baiser le bras, mais elle lui témoigna si sérieusement que sa hardiesse ne lui plaisait pas, qu'elle lui ôta l'envie de recommencer. « Ce sont, disait Ninon de Lenclos en parlant de ces femmes plus sensibles à l'esprit qu'à la passion, ce sont les jansénistes de l'amour. « Le duc de Montausier attendit sa femme « la divine Julie » dix-sept-ans. Il ne l'épousa qu'en 1645. Cinq ans auparavant, il lui avait offert un présent qui fit alors grand bruit. Le 1er janvier Julie trouva sur sa toilette, à son réveil, deux cahiers de vélin absolu-

ment pareils dont chaque feuille contenait l'image d'une des plus belles fleurs, peinte en miniature par Robert et accompagnée d'un madrigal en son honneur composé par les meilleurs poëtes. Ce fut la guirlande de Julie. Les fêtes avaient presque toutes un caractère allégorique ou mythologique. On se travestissait en Muses et en Nymphes : on jouait même aux poissons. Voiture était la carpe et le grand Condé son compère le brochet, et quand compère le brochet, ne se laissant pas arrêter par les eaux du Rhin, conduisait ses troupes au maréchal de Guébriant, la carpe lui écrivait une longue épître où elle le félicitait de « nager en grande eau. »


Chapelain.

L'hôtel de Rambouillet s'occupait encore plus de littérature que de galanterie, et c'est ce qui a fait sa renommée. C'était un tribunal où paraissaient tous les ouvrages du temps, et dont les arrêts étaient respectés.

Qui pouvait se croire plus de distinction et d'esprit que Julie d'Agennes, Charlotte de Montmorency, Mlle du Vigean, la première passion du grand Condé, Mme de Longueville, la marquise de Sablé, la duchesse de Chevreuse, la marquise de Sévigné, autour desquelles se pressaient Condé, Conti, la Rochefoucauld, Grammont, sans parler des poëtes et beaux esprits tels que Chapelain, Conrart, Pellisson, Segrais, Benserade et Corneille? Cette société rendit certains services à la langue, en proscrivant, de la conversation et des écrits, les mots bas et populaciers, mais elle lui fit tort en constituant une sorte de langue officielle pour la littérature. Que de fois le beau style n'a-t-il pas depuis ce temps tué le style vrai, naturel, simple et fort! Malherbe se vantait d'avoir dégasconné la langue. Il fut plus heureux contre les compatriotes du Béarnais, que Molière contre les soupirants de Julie. Malgré *les Précieuses ridicules*, il est resté du *précieux* dans notre esprit et dans notre langue, à l'usage du moins de certaines gens.


Benserade.

L'éclat de l'hôtel de Rambouillet s'affaiblit à partir de 1648. Des ruelles rivales se formèrent et exagérèrent encore les subtilités qu'il avait mises à la mode. Les provinces eurent leurs précieuses qui furent ridicules. Desmarets les attaqua le premier dans sa comédie des *Visionnaires*, et Molière leur donna le dernier coup dans sa mordante satire, en 1659.

§ 2. PORT-ROYAL; LES PROVINCIALES; PASCAL.

Pendant qu'auprès des Tuileries se réunissait dans un élégant salon la fleur des beaux esprits, et qu'une société choisie cherchait à donner à la société française ce cachet de distinction et de délicatesse qu'elle a toujours conservé, grandissait à six lieues de Paris, dans un vallon presque sauvage, une compagnie austère qui exerça, elle aussi, une influence considérable sur cette époque, troublée encore au milieu de ses divertissements par l'inquiétude religieuse, mêlant les disputes théologiques aux poésies galantes, expiant ses folies par l'ascétisme, et nous montrant de belles pécheresses qui s'enfermaient au couvent pour pleurer sur leurs erreurs, beaucoup par piété et crainte de la mort, un peu parce qu'elles ne pouvaient plus pécher. Cette compagnie était celle de Port-Royal, qui voulait ramener à l'austérité des mœurs une société avide de jouissances. « Ce Port-Royal, écrivait Mme de Sévigné, est une Thébaïde; c'est un paradis, c'est un désert où toute la dévotion du christianisme s'est rangée; c'est une sainteté répandue dans tout le pays à une lieue à la ronde; il y a cinq ou six solitaires qu'on ne connaît point, qui vivent comme les pénitents de saint Jean Climaque; les religieuses sont des anges sur terre.... Tout ce qui les sert, jusqu'aux charretiers, aux bergers, aux ouvriers, tout est modeste. Je vous avoue que j'ai été ravie de voir cette divine solitude dont j'avais tant ouï parler; c'est un vallon affreux tout propre à inspirer le goût de faire son salut. »

La fondation du monastère de Port-Royal remonte à 1204, mais son éclat ne date que du commencement du dix-septième siècle et de la réforme qu'y accomplit Angélique Arnaud. Celle-ci, nommée abbesse

à sept ans et demie, et devenue ensuite une vraie religieuse, attira dans sa retraite cinq de ses sœurs, ses six nièces, sa mère elle-même, qui devinrent ses filles spirituelles. Puis ce fut le tour de trois de ses oncles, de son plus jeune frère, Antoine Arnaud, *le grand Arnaud*, qui reprit les doctrines de Jansénius et de Saint-Cyran. Ces deux hommes avaient voulu revenir aux sources du christianisme; ils trouvaient l'Église trop complaisante, pleine d'abus, et, sans s'écarter du dogme, avaient conçu le projet de la régénérer : mais, comme tant d'autres réformateurs, ils tombèrent dans l'excès contraire et firent du salut le prix de l'existence la plus rigoureuse, c'est-à-dire d'une vie telle que le Créateur ne nous l'a point imposée. Leurs disciples, connus sous le nom de jansénistes, méritèrent d'être appelés les stoïciens du christianisme. Leur dogme fondamental, leur théorie désespérante de la grâce, détruisait, comme celui de Calvin (voy. t. II, p. 263), la liberté de l'homme et la bonté de Dieu, et ne tarda pas à les mettre en guerre avec les jésuites, qui loin de désespérer les âmes lâchaient la bride aux consciences, pour ne pas cesser de les dominer. Cette guerre, qui troubla pendant plus de cent années l'Église et la France, mérite notre attantion, non que nous ayons à prendre parti pour les vainqueurs ou les vaincus, mais parce qu'elle nous fera entrer dans l'esprit du temps et nous donnera l'occasion de flétrir des procédés iniques et d'honorer de grandes vertus. Racine, le plus illustre élève de Port-Royal, va nous décrire les occupations de ses savants précepteurs Arnaud, Lemaistre de Sacy, et nous exposer ce qui excita contre elle la colère des jésuites.



Arnaud.

« Ce n'était point une pénitence oisive, dit-il ; pendant que les uns prenaient connaissance du temporel de cette abbaye, et travaillaient à en rétablir les affaires, les autres ne dédaignaient pas de cultiver la terre comme de simples gens de journée.... Quelle paix ! quel silence ! quelle charité ! quel amour pour la pauvreté et la mortification !... Une des choses qui rendaient cette maison plus recommandable et qui peut-être aussi lui ont attiré plus de jalousie, c'est l'excellente éducation qu'on y donnait à la jeunesse. Il n'y eut jamais d'asile où l'innocence et la pureté fussent plus à couvert de l'air contagieux du siècle, ni d'école où les vérités du christianisme fussent plus solide[s] enseignées. » Mais cette sainteté effrayait d'autant les jésuites, qui voyaient dans les nouveaux soli[taires] des rivaux d'influence.

« Entre les jésuites et les écrivains de Port-R[oyal] il y avait, ajoute Racine, une pique de gens de le[ttres]. Les jésuites s'étaient vus longtemps en possessi[on du] premier rang dans les lettres, et on ne lisait p[oint] d'autres livres de dévotion que les leurs. Il leur [fut] donc très-sensible de se voir déposséder de ce pr[emier] rang et de cette vogue par des nouveaux venus, d[evant] lesquels il semblait, pour ainsi dire, que tout leur [crédit] et tout leur savoir se fussent évanouis... » Ils redou[taient] « que Port-Royal ne leur enlevât l'éducation de l[a jeu]nesse, c'est-à-dire ne tarît leur crédit dans sa so[urce].

Port-Royal en avait publié d[...] lents ouvrages s[ur] diverses branch[es de] l'enseignement. [On ne] l'attaqua pas s[ur ce] point ; on trouv[a plus] facile et plus s[ûr de] s'en prendre à se[s doc]trines religieuses[. Une] cabale puissant[e se] forma contre A[rnaud] pour le faire dé[clarer] hérétique. Ses [écrits] sur la grâce fure[nt dé]férés à la Sorb[onne,] et alors commenc[èrent] des discussions [sub]tiles, que nous la[isse]rions de côté si [elles] n'avaient pas d[onné] naissance à un [chef-]d'œuvre d'esprit, [de] verve, de bon sen[s, qui] vengea Port-Roya[l et] frappa les jésuite[s au] cœur, nous vou[lons] parler des *Pro[vin]ciales*.

Reportons-nous [au] temps de ces disp[utes] qui ne sont plus [de] notre âge, et qui [agi]gitaient entre des [doc]trines également [pas]sionnées. Arnaud venait d'être condamné en Sorbo[nne] pour avoir écrit qu'il n'avait pas trouvé dans le l[ivre] de Jansénius cinq propositions que Rome en a[vait] extraites, en les déclarant hérétiques, et le pu[blic] frivole des salons, éloigné de Port-Royal à ca[use] de la morale austère qu'on y exigeait, était tout [dis]posé à le regarder comme hérétique sur l'avis [des] jésuites, répandus, acceptés partout et partout [in]fluents. On croyait qu'il s'agissait des erreurs [les] plus abominables, quand parurent tout à coup, [en] 1656, de petites lettres anonymes adressées à un P[ro]vincial, qui placèrent la question sous son vrai jo[ur,] soumirent aux gens du monde le différend théo[lo]gique avec une telle vivacité d'esprit et de style, [que] les yeux s'ouvrirent, que les illusions tombèrent,

que les casuistes de la Compagnie de Jésus n'ont pu se relever du coup.

La première lettre réduisait à sa juste valeur ce grand débat :

« Nous étions bien abusés; je ne suis détrompé que d'hier ; jusque-là j'ai pensé que le sujet des disputes de Sorbonne était bien important, et d'une extrême conséquence pour la religion.... Cependant vous serez surpris quand vous apprendrez par ce récit à quoi se termine un si grand débat.

« On examine deux questions, l'une de fait et l'autre de droit. Celle de fait consiste à savoir si M. Arnaud est téméraire pour avoir dit dans sa seconde lettre : qu'il a lu exactement le livre de Jansénius, et qu'il n'y a point trouvé les propositions condamnées par le feu pape, et néanmoins que, comme il condamne ces propositions en quelque lieu qu'elles se rencontrent, il les condamne dans Jansénius si elles y sont.... » M. Arnaud a été censuré et déclaré téméraire par quatre-vingts docteurs et quarante religieux.... Mais si je ne craignais aussi d'être téméraire, je crois que je suivrais l'avis de la plupart des gens que je vois, qui, ayant cru jusqu'ici sur la foi publique que ces propositions sont dans Jansénius, commencent à se défier au contraire, par le refus bizarre qu'on fait de les montrer. De sorte que je crains que cette censure ne fasse plus de mal que de bien, et qu'elle ne donne à ceux qui en sauront l'histoire une impression tout opposée à la conclusion. Car, en vérité, le monde devient méfiant, et ne croit les choses que quand il les voit. Mais ce point-là est peu important, puisqu'il ne s'y agit point de la foi....

« Pour la question de droit, vous serez bien satisfait de voir que c'est une chose aussi importante que la première.... Nous pensions, vous et moi, qu'il était question d'examiner les plus grands principes de la grâce.... Pour savoir la chose au vrai, je vis M. R..., docteur de Navarre, qui demeure près de chez moi, qui est, comme vous le savez, des plus zélés contre les jansénistes.... Eh bien, me dit-il, il faut être théologien pour en voir le fin. La différence qui est entre nous est si subtile, qu'à peine pouvons-nous la marquer nous-mêmes; vous auriez trop de difficulté à l'entendre. Contentez-vous donc de savoir que les jansénistes vous diront bien que tous les justes ont toujours le pouvoir d'accomplir les commandements : ce n'est pas de quoi nous disputons ; mais ils ne vous diront pas que ce pouvoir soit *prochain*. C'est le point.... Est-ce que le mot est de l Écriture? Non, me dirent-ils ? vous le direz ou vous serez hérétique, et M. Arnaud aussi, car nous sommes le plus grand nombre : et s'il est besoin, nous ferons venir tant de cordeliers que nous l'emporteront.... »

Ainsi tout le monde sut bientôt que les discussions sur le pouvoir *prochain*, la grâce *suffisante* et la grâce *efficace* n'étaient que des chicanes de mots ; que ce n'étaient pas les sentiments de M. Arnaud qui étaient hérétiques, mais sa personne. « C'est une hérésie personnelle, dit spirituellement l'auteur. Il n'est pas hérétique pour ce qu'il a dit ou écrit, mais seulement pour ce qu'il est M. Arnaud. »

Les gens du monde édifiés sur ce point, l'auteur va plus loin et, profitant du voile qui le couvrait, leur dit à l'abri de son indépendance toutes leurs vérités. « On a bien délogé des gens de Sorbonne, s'écrie-t-il, mais cela ne me déloge pas de chez moi. » Il n'est ni prêtre ni docteur, il n'offre aucune prise ; il va donc en toute liberté protester énergiquement contre la morale relâchée des jésuites qui, pour gouverner le monde et le garder soumis docilement à leur influence, avaient été contraints de lui faire les plus fâcheuses concessions.

« Ayant affaire à des personnes de toutes sortes de conditions et de nations si différentes, il est nécessaire qu'ils aient des casuistes assortis à toute cette diversité.... C'est par cette conduite obligeante et accommodante, comme l'appelle le P. Petau, qu'ils tendent les bras à tout le monde. Car s'il se présente à eux quelqu'un qui soit tout résolu de rendre des biens mal acquis, ne craignez pas qu'ils l'en détournent. Ils loueront au contraire et confirmeront une si sainte résolution. Mais qu'il en vienne un autre qui veuille avoir l'absolution sans restituer, la chose sera bien difficile s'ils n'en fournissent des moyens dont ils se rendront les garants. » Voyez plutôt Escobar, permettant de ne pas jeûner si l'on ne pouvait dormir n'ayant pas soupé, ou si l'on ne pouvait changer l'ordre de ses repas. Il suffisait qu'un seul docteur eût avancé une proposition pour que cette proposition devînt *probable*, et qu'on pût la suivre sans pécher. Ces bons Pères, « qui ne voulaient rebuter qui que ce fût pour ne pas désespérer le monde, » avaient été quelquefois dupes de leur doctrine, et l'auteur des *Lettres* ne manque pas de leur rappeler l'histoire de Jean d'Alba, domestique dans un de leurs collèges, celui de Clermont, en la rue Saint-Jacques. Ce Jean d'Alba avait dérobé aux Pères quelques plats d'étain : ils le firent enfermer au Châtelet; mais devant les juges il se justifia en expliquant qu'il avait *pris* et non *volé*, et il s'appuya dans cette défense de citations empruntées aux écrits des pères jésuites, où étaient exposés les cas de conscience. Le procès fut suspendu, et l'on n'entendit plus parler de Jean d'Alba, « qui sortit et sans rendre sa vaisselle. » Comme l'intention était tout, suivant les casuistes, on n'avait qu'à diriger son intention vers un objet permis, après quoi l'on pouvait faire une chose défendue. Hurtado, recueilli par Escobar, définissait ainsi la direction d'intention : « Un bénéficier peut, sans aucun péché mortel, désirer la mort de celui qui a une pension sur son bénéfice, et un fils celle de son père, et se réjouir quand elle arrive, pourvu que ce ne soit que pour le bien qui lui en revient, et non pas par une haine personnelle. » Grâce à cette méthode, l'homicide lui-même était souvent justifié et le duel devenait légitime. « J'admirai, dit l'auteur, de voir que la piété du roi emploie sa puissance à défendre et à abolir le duel dans ses États, et que la piété des jésuites occupe leur subtilité à le permettre et à l'autoriser dans l'Église. » Ces bons Pères, si faciles, ne mettaient pas obstacle à ce qu'on frustrât ses créanciers, à ce que le juge vendît la justice. Il y avait des textes pour tous les scrupules. Gagner le paradis n'était point chose si difficile que nous le croyons communément. Certains jésuites de ce temps-là disaient : « Portez jour et nuit un chapelet au bras en forme de bracelet, ou un rosaire, ou une image de la sainte Vierge, et vous serez sauvé, fussiez-vous possédé de la vanité, de l'ambition, de l'avarice! » Ils permettaient d'entendre deux moitiés de messe, en même temps, de deux prêtres différents; afin d'aller plus vite, ils ôtaient à la confession tout ce qu'elle a de pénible, et dispen-

saient le pénitent de la pénitence. Ils déchargeaient même les hommes de l'obligation d'aimer Dieu !

Les maximes relevées dans les *Lettres provinciales* n'étaient point celles de la Compagnie tout entière, mais de certains casuistes : car cet ordre habile, comme le fait observer l'auteur, avait des casuistes de toute sorte, toujours prêts à faire entendre les paroles les plus sévères, suivant l'occasion, ou à permettre les plus grands adoucissements à la religion. Dans dix-huit Lettres, l'auteur démasque ainsi ce que Molière appellera bientôt les accommodements avec le ciel. Il mettait presque toujours en scène un des Pères, et lui faisait naïvement exposer ses coupables complaisances. Mais après la satire fine et mordante, l'indignation eut son tour ; la doctrine, une fois expliquée, fut condamnée dans les dernières Lettres avec une hauteur de raison, une chaleur, une éloquence qui n'ont jamais été surpassées : « Où en sommes-nous, mes Pères ? Sont-ce des religieux et des prêtres qui parlent de cette sorte ? Sont-ce des chrétiens ? Sont-ce des Turcs ? Sont-ce des hommes ? Sont-ce des démons ? » — « Il n'importe, leur dit-il encore, que les tables de Jésus-Christ soient pleines d'abominations, pourvu que vos églises soient pleines de monde ?... O grands vénérateurs de ce saint mystère, dont le zèle s'emploie à persécuter ceux qui l'honorent par tant de communions saintes, et à flatter ceux qui le déshonorent par tant de communions sacriléges ! Qu'il est digne de ces défenseurs d'un si pur et si adorable sacrifice de faire environner la table de Jésus-Christ de pécheurs envieillis, tout sortant de leurs infamies, et de placer au milieu d'eux un prêtre que son confesseur même envoie de ses impudicités à l'autel, pour y offrir, en la place de Jésus-Christ, cette victime toute sainte au Dieu de sainteté, et la porter de ses mains souillées en ces bouches toutes souillées ! »



Blaise Pascal.



Pascal au pont de Neuilly. (Page 150, col. 1.)

Les *Provinciales* étaient d'un jeune homme, élève de Port-Royal, Pascal, qu'on ne connaissait encore que comme géomètre, et qui venait de se révéler comme grand écrivain. Ce langage vif, net, incisif, était jusqu'alors inconnu : un chef-d'œuvre de polémique devint alors un chef-d'œuvre littéraire. Voltaire a dit, et

avec raison : « Les meilleures comédies de Molière n'ont pas plus de sel que les premières Lettres : Bossuet n'a rien de plus sublime que les dernières. »

Les jésuites ne pardonnèrent pas à Pascal le coup dont il les avait frappés; leurs efforts pour supprimer ce terrible petit livre furent impuissants; la proscription a recommencé pour lui toutes les fois qu'ils ont ressaisi le pouvoir, mais toujours il survit, et bien longtemps après la première émotion passée, on les poursuivait encore de la satire vengeresse. Ecoutez ce qu'en disait Mme de Sévigné en 1690. On causait et on dînait chez M. de Lamoignon : « Les acteurs étaient les maîtres du logis, M. de Troyes, M. de Toulon, le P. Bourdaloue (de la Compagnie de Jésus), son compagnon (le *socius*, les jésuites devant être toujours deux), Despréaux et Corbinelli. On parla des ouvrages des anciens et des modernes; Despréaux soutint les anciens, à la réserve d'un seul moderne, qui surpassait à son goût et les vieux et les nouveaux. Le compagnon de Bourdaloue, qui faisait l'entendu, et qui s'était attaché à Despréaux et à Corbinelli, lui demanda quel était donc ce livre si distingué dans son esprit? Despréaux ne voulut pas le nommer. Corbinelli lui dit : « Monsieur, je vous conjure de me le dire, afin que je le lise toute la nuit. » Despréaux lui répondit en riant : « Ah! monsieur, vous l'avez lu plus d'une fois, j'en suis assuré. » Le jésuite reprend avec un air dédaigneux, et presse Despréaux de nommer cet auteur si merveilleux. Despréaux lui dit : « Mon Père, ne me pressez point. » Le Père continue. Enfin, Despréaux le prend par le bras, et, serrant bien fort, lui dit : « Mon Père, vous le voulez; hé bien, mor-



Vue de Port-Royal, d'après une gravure du temps.

bleu! c'est Pascal! — Pascal! dit le Père, tout rouge, tout étonné; Pascal est autant beau que le faux peut l'être. — Le faux! reprit Despréaux; le faux! Sachez qu'il est aussi vrai qu'il est inimitable; on vient de le traduire en trois langues. » Le Père répond : « Il n'en est pas plus vrai. » Despréaux s'échauffe en criant comme un fou : « Quoi! mon Père, direz-vous qu'un des vôtres n'ait pas fait imprimer dans un de ses livres *qu'un chrétien n'est pas obligé d'aimer Dieu?* Osez-vous dire que cela est faux? — Monsieur, dit le Père en fureur, il faut distinguer. — Distinguer, dit Despréaux; distinguer, morbleu! distinguer si nous sommes obligés d'aimer Dieu! » Et prenant Corbinelli par le bras, s'enfuit au bout de la chambre, puis revenant et courant comme un forcené, il ne voulut jamais se rapprocher du Père. »

Ce jeune homme qui venait de flageller les jésuites n'était destiné qu'à passer sur la terre, mais en y laissant une trace immortelle. Né le 19 juin 1623, mort le 19 août 1662, il ne vécut donc que trente-neuf ans, et encore dut-il disputer ses plus belles années à la maladie et à d'atroces souffrances. Sa vie fut tout intérieure, toute morale. Il n'eut pour maître que son père et sa propre pensée. A douze ans il trouvait par la seule force de la réflexion les trente-deux premières propositions de la Géométrie d'Euclide qu'on ne voulait pas encore lui enseigner. A l'âge où les jeunes gens ont à peine achevé leurs études, il étonnait les savants par des découvertes dont nous parlerons dans un chapitre spécial. Ces travaux altérèrent sa santé naturellement faible, et à partir de 1651 son existence ne fut plus guère qu'une douleur prolongée. Les mé-

decins lui conseillèrent la distraction. Il se lança dans le monde, mais un accident qui faillit lui coûter la vie, en 1654, vint complétement changer le cours de ses idées et sa conduite. Il allait se promener du côté du pont de Neuilly, dans un carrosse à quatre chevaux, suivant l'usage du temps, quand, près du pont, les deux premiers chevaux prirent le mors aux dents et se précipitèrent dans la rivière : la secousse fit heureusement rompre les traits et la voiture resta sur le bord. Mais cet accident ébranla l'imagination de Pascal, et depuis ce jour, dit-on, il crut toujours voir un précipice ouvert à ses côtés. Il en voyait un réellement : c'était celui du doute. Son âme, dès lors tournée tout entière vers les choses religieuses, commençait à agiter les grands problèmes que nous ne pouvons résoudre. Un moment distrait de ces pensées austères par sa lutte contre les jésuites et la publication des *Provinciales*, il se replongea bientôt dans ses méditations. « S'accrochant avec ses mains sanglantes au bord du précipice qui l'épouvantait, Pascal ne voulait pas douter : il se réfugia dans la foi la plus rigoureuse, et ses terreurs religieuses le déterminèrent à entreprendre l'apologie du christianisme. La mort ne lui laissa pas le temps d'achever cet ouvrage, mais les fragments que l'on en a pu recueillir forment un livre admirable : les *Pensées*, livre de désespoir qui surpasse tout ce qui a jamais été écrit des infirmités et des douleurs humaines. Platon, Bossuet, qui ont sondé le même abîme que Pascal, ont un sentiment moins intime et moins continuel de nos misères. Ils laissent bien tomber de sombres paroles en passant, mais ces heureux génies, dans la vigueur, dans la santé de l'âme et du corps, aiment mieux fortifier l'homme que l'effrayer. Ils sont saisis de nos misères, sans doute, mais non pas comme cet autre Job, *qu'elles tiennent à la gorge*, selon son expression. Il fallait qu'un esprit si magnifique fût enchaîné à un corps de souffrance et de mort, et qu'au milieu de ces douleurs perpétuelles un dogme funèbre jetât de sinistres clartés, pour que la misère humaine eût son historien moderne et comme son nouveau chantre inspiré. Le jansénisme, qui ne nous laisse de puissance que pour le mal, lui fait prendre en horreur la nature corrompue. Il croit n'être qu'une ruine immense et un immense péché; et pour ajouter encore à cette effrayante situation, son imagination, bouleversée par un triste accident, lui montre un précipice ouvert sous ses pas. Découvrant le mal dans toutes ses sensations, dans tous ses sentiments, dans toutes ses pensées, il travaille à s'en arracher, à s'anéantir naturellement, pour ne vivre que de la vie surnaturelle de la grâce. Ses souffrances incessantes lui paraissent un heureux privilége. « Car, dit-il, la maladie est l'état naturel des chrétiens, parce qu'on est par là, comme on devrait toujours être, dans la souffrance de tous les maux, dans la privation de tous les biens..., dans l'attente continuelle de la mort. » Et comme au sein même des douleurs cette nature dépravée s'agite encore, comme il est impossible de détruire tout amour de soi, d'échapper à tout sentiment de plaisir, Pascal, pour qui le plus innocent plaisir, le plus indifférent retour sur lui-même est coupable, s'arme d'une ceinture hérissée de dards, qu'il s'enfonce dans les chairs, et sa vie tout entière n'est qu'un sanglant et perpétuel martyre. C'est dans cette guerre d'extermination contre lui même qu'il savoure la joie de se sentir mourir à chaque instant, qu'il s'enivre d'étranges voluptés, qu'il s'enthousiasme de souffrances, qu'il évoque en souverain ses misères, et, pour humilier un orgueil qu'il ne peut étouffer, les étale avec une complaisance superbe. » (Éloge de Pascal, par Bordas Dumoulin.)

§ 3. POÉSIE; CORNEILLE; DÉBUTS DE MOLIÈRE.

La France n'avait point encore eu, à proprement parler, de théâtre. Les Mystères représentés par les Confrères de la Passion, n'en pouvaient tenir lieu; et d'ailleurs, depuis les guerres de religion, on ne pouvait plus mettre sur la scène les drames de l'Ancien ou du Nouveau Testament. On se rejeta vers l'autre antiquité, celle des Grecs, et leur théâtre fut traduit en français. La tragédie, œuvre savante, naquit au fond des colléges et d'abord s'y renferma. Jodelle et Garnier s'y distinguèrent longtemps, et Henri II assista, en 1552, à la représentation de la Cléopâtre qui valut à son auteur une récompense tout antique : un bouc couronné. Cependant la foule, qui n'aimait guère les tragédies des savants, avait besoin d'amusements. Pour y satisfaire, Hardy écrivit plus de douze cents pièces, ou plutôt des farces empruntées aux Italiens et aux Espagnols. Il eut des élèves, des rivaux, et en tel nombre, qu'on a compté, pour son temps, quatre-vingt-seize poëtes dramatiques. Rien d'eux n'est resté, et le théâtre courait risque de traîner longtemps une débile enfance, si un homme de génie ne fût venu tout créer et, sans maître, donner des modèles inimitables.

Un jour de l'année 1629, débarquait du coche de Rouen un jeune avocat à la tournure commune, à la conversation pesante, qui apportait à Paris une comédie intitulée *Mélite*. Ce jeune provincial devait être le grand Corneille.

Pierre Corneille naquit à Rouen, le 6 juin 1606, d'une famille de magistrats anoblie plus tard par Louis XIII. Corneille, trop modeste, prétend qu'une passion pour Mme de Pont, qu'il avait connue toute petite fille alors qu'il étudiait chez les jésuites, le

> Fit devenir poëte aussitôt qu'amoureux.

L'amour put lui inspirer quelques vers et les fadeurs à la mode, mais si je voulais chercher la cause de ses passions poétiques, je la trouverais plutôt dans cet aveu qui nous semble naïf et qui est toute une révélation : « Je n'avais pour guide que le sens commun. » C'est le sens commun qui manquait aux prédécesseurs de Corneille; c'est le sens commun qui montra à Corneille la véritable voie; son génie fit le reste.

Sa première pièce, *Mélite*, n'était qu'un *imbroglio*, la brouillerie de quatre amants. Mais dans cette comédie on trouvait de l'unité, un commencement, une fin, de l'esprit, du sentiment, et surtout un langage net et simple. Le succès fut tel, que les comédiens se virent obligés de se séparer pour représenter la pièce à la fois au Marais et à l'Hôtel de Bourgogne. A *Mélite* succédèrent *Clitandre*, *la Veuve*, *la Galerie du Palais*. L'intrigue devenait plus serrée, le style plus naturel, la renommée de Corneille grandissait et son génie s'annonça dans *Médée*, par un trait sublime :

> .... Que vous reste-t-il contre tant d'ennemis?
> Moi !

Pensionné par Richelieu, Corneille faisait partie des

cinq auteurs qui composaient les pièces du cardinal. Malgré sa réputation, il était, dit Voltaire, « assez subordonné aux autres, qui l'emportaient sur lui par la fortune ou par la faveur. » Il faut dire aussi qu'il était le plus indocile, et qu'il n'avait pas ce que le cardinal appelait « l'esprit de suite. » Corneille tomba dans la disgrâce au moment où il donnait *le Cid* (1636).

Le succès de ce chef-d'œuvre blessa Richelieu. Le grand ministre se ligua contre *le Cid* avec les petits esprits et les poëtes éclipsés; mais le jugement populaire triompha des intrigues de la cabale comme des intrigues de l'Académie. La tragédie française était créée.

En 1639 et 1640, Corneille donna *Horace*, *Cinna*, *Polyeucte*, trois chefs-d'œuvre! En 1642, il révéla à Molière la vraie comédie par *le Menteur*, et jusqu'en 1650, il écrivit plusieurs tragédies inférieures aux précédentes, mais remplies encore de grandes beautés: *la Mort de Pompée* (1642), *Rodogune* (1644), *Nicomède* (1650).

Nous voudrions arrêter ici la vie de Corneille. Malheureusement le poëte, qui y ajouta encore trente-quatre ans, fut obligé par le besoin de produire sans cesse, et tomba de chute en chute au-dessous d'un jeune rival qui méritait la gloire, mais que les ennemis du vieux grand homme prirent plaisir à exalter à ses dépens. Accablé par des charges de famille, il fut contraint de dédier ses pièces à des financiers pour obtenir quelques gratifications; triste expédient qui ne l'empêchait pas d'aller à pied avec des souliers rapiécés, et qui sur la fin de sa carrière l'eût laissé mourir de faim, si Boileau, dont la vie est si pleine d'actes honorables, n'était parvenu à lui faire rendre la pension qu'on lui avait retirée. Quelquefois, cependant, il était récompensé par quelque ovation inattendue, consolé par l'hommage du grand Condé, qui pleurait à ses pièces, ranimé par les lettres de Mme de Sévigné, qui proclamait bien haut son admiration pour lui. Cité un jour devant le lieutenant de police pour un peu de paille tombé devant sa porte du brancard sur lequel on lui rapportait son fils blessé à la guerre (1667), il fut acquitté avec honneur. C'est bien; mais quand on lit les épîtres dédicatoires qu'il était forcé d'adresser aux favoris de la fortune, quand on sait qu'il dut tenir les registres de sa



Le Menteur[1] de P. Corneille.

1. Le bon homme partait quand ma montre sonna;
Et lui se retournant vers sa fille étonnée:
Depuis quand cette montre, et qui vous l'a donnée?
— Acaste, mon cousin, me la vient d'envoyer,
Dit-elle, *et veut ici la faire nettoyer.*
N'ayant point d'horlogers au lieu de sa demeure,
Elle a déjà sonné deux fois en un quart d'heure.
— Donnez-la-moi, dit-il, *j'en prendrai mieux le soin.*
Alors pour me la prendre elle vient en mon coin;
Je la lui donne en main; mais voyez ma disgrâce,
Avec mon pistolet le cordon s'embarrasse,
Fait marcher le déclin, le feu prend, le coup part;
Jugez de notre trouble à ce triste hasard.
Elle tombe par terre, et moi je la crus morte.
Le père épouvanté gagne aussitôt la porte;
Il appelle au secours, il crie à l'assassin;
Son fils et deux valets me coupent le chemin.
Furieux de ma perte, et combattant de rage,
Au milieu de tous trois je me faisais passage,
Quand un autre malheur de nouveau me perdit;
Mon épée en ma main en trois morceaux rompit.
Désarmé, je recule, et rentre; alors Orphise,
De sa frayeur première aucunement remise,
Sait prendre un temps si juste en son reste d'effroi,
Qu'elle pousse la porte et s'enferme avec moi.
Soudain nous entassons pour défenses nouvelles,
Bancs, tables, coffres, lits, et jusqu'aux escabelles;
Nous nous barricadons, et dans ce premier feu
Pensons faire beaucoup de différer un peu.
Comme à ce boulevart l'un et l'autre travaille,
D'une chambre voisine on perce la muraille:
Alors me voyant pris, il fallut composer.

(Acte II, scène v.)

paroisse, et recevoir plus d'un affront, on est moins tenté d'admirer cette société qui n'était polie qu'à la surface, qui laissa vieillir Corneille dans le besoin, et enterrer Molière pendant la nuit!

On a longtemps discuté et on discutera encore pour savoir lequel l'emporte de Corneille ou de Racine : question oiseuse; aimons-les tous deux.

Un point cependant est hors de doute : Corneille est demeuré plus populaire. Il le doit à la nature des sentiments héroïques qu'il s'est plu à exprimer. Ses personnages ont dix pieds de haut et sa tragédie enseigne, au lieu des molles langueurs, le sacrifice. Nous aimons ce Cid, qui préfère l'honneur à l'amour; ce vieil Horace, la personnification du patriotisme; ce Polyeucte, que la foi pousse au martyre; ce Nicomède, caractère romain, que les Romains sont tout étonnés de rencontrer en Asie. Si Camille maudit sa patrie, dont le salut lui coûte son amant, si Cléopâtre est poussée au crime par l'ambition, Émilie poursuit Auguste d'une haine toute virile, et cherche



Pierre Corneille.

à venger un père; Pauline est le modèle le plus pur de l'amour sacrifié au devoir et à l'obéissance; Cornélie donne l'exemple le plus touchant de l'amour conjugal. Don Diègue dit à Rodrigue :

> L'amour est un plaisir, l'honneur est un devoir!

Horace croit son fils en fuite; on lui demande :

> Que vouliez-vous qu'il fît contre trois?

Il répond :

> Qu'il mourût!

Auguste tend la main à Cinna, qui voulait l'assassiner :

> Soyons amis, Cinna, c'est moi qui t'en convie.

Polyeucte s'écrie :

> Si mourir pour son prince est un illustre sort,
> Quand on meurt pour son Dieu, quelle sera la mort!

Voilà de ces vers, et ils abondent dans Corneille, qui font rougir la jeunesse et rendent l'homme meilleur. « Vive donc notre vieil ami Corneille! Pardonnez-lui de méchants vers en faveur des divines et su-

blimes beautés qui nous transportent. Ce sont des traits de maître qui sont inimitables. » (Mme de Sévigné.)

Pendant que la vraie tragédie prenait possession de la scène française, la vraie comédie naissait en province. Une caravane comique représentait à Lyon, en 1653, une pièce de son chef, *l'Etourdi*, accueillie par les Lyonnais avec enthousiasme. Le jeune Poquelin, qui venait de révéler ainsi son talent, était né dans une maison de la rue de la Tonnellerie, près des Halles, en 1622. Son père, tapissier valet de chambre du roi, n'en avait voulu faire qu'un tapissier; mais l'enfant, protégé par son grand-père, obtint d'être mis au collége de Clermont, dirigé par les jésuites. Il y fut le condisciple du prince de Conti, dans lequel plus tard il trouva un appui. Poquelin eut encore une meilleure fortune : il étudia la philosophie sous Gassendi. Mais il montrait un goût tout particulier pour les spectacles, et malgré les supplications de sa famille, qui le croyait non-seulement déshonoré, mais damné, on ne put l'empêcher de se mettre à la tête d'une troupe de comédiens bour-



Molière dans la boutique du barbier de Pézenas. (Page 153, col. 1.)

geois. C'est alors qu'il changea son nom contre celui de Molière Pendant et après la Fronde, il voyagea avec sa troupe. Après le succès de *l'Etourdi*, en 1653, nous le retrouvons à Pézenas (Hérault), où l'on conserve un fauteuil qui lui servit. On raconte que durant son séjour dans cette ville, le samedi, jour de marché, il se rendait assidûment, dans l'après-dînée, chez un barbier dont la boutique, très-achalandée, était le rendez-vous des oisifs et des campagnards. Les barbiers étaient les nouvellistes du temps. Là, au fond de la boutique, assis dans un grand fauteuil de bois, Molière écoutait. Pas un trait de malice, de gaieté, de ridicule ne lui échappait : le profond observateur faisait de tout son butin. En 1654, *le Dépit amoureux* fut représenté à Montpellier. Le prince de Conti qui y tenait les états offrit à Molière de le nommer son secrétaire. Mais le poëte savait sans doute que le prince ne se gênait pas pour décharger sa mauvaise humeur à coups de pincettes sur la tête de ses serviteurs; il déclina l'honneur qui lui était offert, et se remit à voyager jusqu'en 1659. A cette époque il obtint le privilége de s'établir à Paris et donna *les Précieuses ridicules*. Tout l'hôtel de Rambouillet assista à la première représentation et ne se fâcha point; l'auteur avait eu soin de se prendre aux précieuses de pro-

vince, dans lesquelles celles de Paris n'entendaient pas se reconnaître. Le succès fut tel qu'à la seconde représentation, les comédiens doublèrent le prix des places. « Courage, Molière, cria-t-on du parterre, voilà la



Les Précieuses ridicules (scène VIII).

véritable comédie. » L'auteur le comprit, et dit lui-même à ses amis : « Je n'ai plus que faire d'étudier Plaute et Térence, ni d'éplucher les fragments de Ménandre ; je n'ai qu'à étudier le monde. » Dès lors, en

Les Précieuses ridicules (scène XII).

effet, il choisit ses sujets dans la société qu'il avait sous les yeux, et nous le retrouverons à la cour de Louis XIV critiquant les marquis devant la noblesse, et à Paris flétrissant les tartuffes devant les hypocrites.

§ 4. MÉMOIRES ET ROMANS; LE CARDINAL DE RETZ; Mlle DE SCUDÉRY.

Ce siècle a eu toutes les bonnes fortunes : il ne pouvait manquer celle de rencontrer des historiens. Il en a trouvé beaucoup, et des meilleurs; non point de ces historiens graves, roides, secs, chronologistes plutôt que narrateurs, mais de ces peintres aimables qui savent ressusciter le passé, ou faire vivre le présent. Tout le monde écrivait bien alors, et se plaisait à raconter ce qu'il avait vu. De là les mémoires, mine inépuisable de renseignements précieux, et dont quelques-uns ont mérité de fixer à jamais l'attention de la postérité : tels sont les Mémoires du fameux cardinal de Retz.

Retz, dans sa jeunesse, loin de montrer les dispositions pacifiques d'un enfant voué à l'Église, inquiéta tout le monde par sa turbulence, ses galanteries et ses duels. Cependant son père n'en voulut pas moins « attacher à l'Église l'âme peut-être la moins ecclésiastique qui fût dans l'univers. » A dix-huit ans, il écrivit l'histoire de la conjuration de Fiesque. Ce livre tomba entre les mains de Richelieu, qui pressentit ce que devait être l'auteur. « Voilà un dangereux esprit, » dit-il.

Le projet d'enlever sa cousine, Mlle de Retz, un coup d'épée reçu à la gorge dans un duel au bois de Boulogne, un voyage à Venise entrepris pour fuir la colère du cardinal, sur le protégé duquel il avait osé l'emporter en Sorbonne, un commencement d'intrigue avec la Vénitienne Vendradina, qui faillit lui coûter la vie, une querelle à Rome avec l'ambassadeur de l'Empire, tels furent ses débuts dans le monde. Jaloux de Richelieu à propos de Mme de Guémené, il complote de se délivrer du cardinal. Il recule pourtant devant un crime, et se contente de la révolte. Il se fait un des agents les plus actifs du duc de Bouillon, lors de l'échauffourée de Sedan. Il cherchait alors sa voie, et croyait la trouver dans la vie militaire.

Mais l'archevêché de Paris, qu'on offrait en perspective à son ambition, le décida à rester dans l'Église, bien qu'il eût toutes les envies du monde d'en sortir! Il devint plus sage, et voici comment il nous peint cette sagesse : « Je commençai à ménager sans affectation les chanoines et les curés, que je trouvais très-naturellement chez mon oncle. Je ne faisais pas le dévot, parce que je ne me pouvais pas assurer que je pusse durer à le contrefaire; mais j'estimais beaucoup les dévots, et à leur égard c'est un grand point de piété. J'accommodais même mes plaisirs au reste de ma pratique. Je ne me pouvais passer de galanterie, mais je la fis avec Mme de Pommereux, jeune coquette de la manière qui me convenait, parce qu'ayant toute la jeunesse non-seulement chez elle, mais à ses oreilles, les apparentes affaires des autres couvraient la mienne, qui était, ou du moins qui fut quelque temps après plus effective. Enfin ma conduite me réussit, et au point qu'en vérité je fus fort à la mode parmi les gens de ma profession, et que les dévots même disaient, après M. Vincent, qui m'avait appliqué ce mot de l'Evangile, que je n'avais pas assez de piété, mais que je n'étais pas trop éloigné du royaume de Dieu. » La récompense de cette conduite fut la coadjutorerie de Paris. Voilà Retz archevêque. Avant de prendre les ordres, il fit une retraite à Saint-Lazare, d'où il sortit avec la règle suivante : « Je pris, après six jours de réflexion, le parti de faire le mal par dessein, ce qui est sans comparaison le plus criminel devant Dieu, mais ce qui est sans doute le plus sage devant le monde; parce qu'en le faisant ainsi, l'on y met toujours des préalables qui en couvrent une partie, et parce que l'on évite par ce moyen le plus dangereux ridicule qui se puisse rencontrer en notre profession, qui est celui de mêler à contre-temps le péché dans la dévotion. » Nous avons vu Retz à l'œuvre. Sa vie, dès lors toute politique, ne fut consacrée qu'aux intrigues de toute espèce. Enfermé sur la fin de la Fronde à Vincennes, il n'en sortit qu'à la condition de se démettre de son archevêché. On ne l'en transféra pas moins au château de Nantes, d'où il parvint à s'évader. Il passa en Espagne, se rendit à Rome, voyagea en Hollande, en Angleterre, et ne revint en France qu'après la mort de Mazarin. Il vécut dès lors dans la retraite près de Commercy, sur la frontière de Lorraine, où il mourut dans le repentir en 1679. C'est là qu'il écrivit ses *Mémoires*, qui sont restés un des monuments littéraires de cette époque.

Le grand mérite des *Mémoires* du cardinal de Retz, c'est la vivacité du style, l'éclat de l'imagination. Dans cette retraite de Commercy, au milieu d'occupations religieuses, Retz s'est plu à se représenter les scènes où il avait été témoin et acteur. Il se retraça sa vie passée, et se consola de son ambition déçue en cherchant à nous donner le fil de ces intrigues auxquelles il a pris tant de part et qui l'ont perdu. On sent dans ce cœur vieilli toute la chaleur de la jeunesse. Il se revoit encore sur le Pont-Neuf, ou au Parlement, ou au Palais-Royal. Il écrit bien, parce qu'il ne dit que ce qu'il a senti et ce qu'il sent encore : car au plaisir qu'il prend à raconter ses galantes aventures, on peut croire que ce n'est pas sans des regrets amers qu'il a renoncé à toutes ces joies. Il excelle dans la narration et dans les portraits. Observateur attentif, il a saisi tous les ridicules. Il devance la Bruyère et Voltaire, et s'il lui a manqué le génie de ces deux hommes, il en a du moins très-souvent l'esprit.

Le roman, jusqu'alors négligé, prit alors de l'importance avec la Calprenède et surtout avec Mlle de Scudéry. Celle-ci ne se contenta point de chercher des fictions propres à amuser l'esprit; elle voulut peindre son temps et y réussit. Ses héros portent des noms antiques : Cyrus, Astyages, Crésus, Mandane, Thomyris; mais ils vivaient au dix-septième siècle, et leur portrait est si fidèle qu'on les peut reconnaître. Le langage de ces personnages est celui des ruelles; leurs occupations sont celles du temps : la galanterie.

Ces romans de Mlle de Scudéry sont donc presque des mémoires, et le tableau, pour être flatté, n'en est pas moins à bien des égards ressemblant; même on y trouve de loin en loin une question sérieuse. « La *Clélie*, dit M. Saint-Marc Girardin, est, quand on l'étudie de près, un livre sérieux et curieux, où toutes les questions qui tiennent à la condition des femmes dans le monde sont traitées d'une manière à la fois piquante et judicieuse. Quel est le rang que la civilisation moderne donne à la femme et que doit faire la femme pour avoir et pour garder ce rang? Voilà, en vérité, le sujet de la *Clélie*. Le roman n'est que le cadre ou que l'accessoire de ce grand sujet de controverse ; et dans cette controverse, nous trouvons tous les débats qui se sont élevés de nos jours sur la liberté des femmes. »

§ 5. LA PHILOSOPHIE ; DESCARTES ; LES SCIENCES.

La littérature est affaire d'imagination, l'imagination égare l'homme quelquefois si elle n'est pas dirigée par une faculté plus utile : la raison. Ouvrir à la raison la vraie route qu'elle doit suivre, c'est donc rendre à l'humanité le plus grand service, et ce service le dix-septième siècle le lui rendit grâce au génie de Descartes qui renouvela la philosophie.

René Descartes, seigneur du Perron, naquit à la Haye en Touraine, le 30 mars 1596. Dès l'âge de huit ans on l'appelait le philosophe. On le mit au collége de la Flèche. Son esprit s'y développa, et il prit un goût particulier pour les lettres qu'il n'oublia jamais. « Je savais, dira-t-il plus tard, que les langues sont nécessaires pour l'intelligence des livres anciens ; que la gentillesse des fables réveille l'esprit ; que les actions mémorables des histoires le relèvent, et qu'étant lues avec discrétion elles aident à former le jugement ; que la lecture de tous les bons livres est comme une conversation avec les plus honnêtes gens des siècles passés, qui en ont été les auteurs, et même une conversation étudiée en laquelle ils ne nous découvrent que les meilleures de leurs pensées; que l'éloquence a des forces et des beautés incomparables ; que la poésie a des délicatesses et des douceurs très-ravissantes. »


Mademoiselle de Scudéry.

Mais s'il « estimait fort l'éloquence et s'il était amoureux de la poésie, » il se plaisait surtout aux mathématiques « à cause de la certitude et de l'évidence de leurs raisons. Il était travaillé par une curiosité immense. Il apprit tout, mais rencontrant en tout incertitude et contradiction, il se trouva embarrassé de tant d'erreurs, qu'il lui sembla n'avoir fait autre profit, en tâchant de s'instruire, sinon qu'il avait découvert de plus en plus son ignorance.

Il résolut alors de douter provisoirement de tout et de chercher la science en lui-même et dans le grand livre du monde. Il sortit de France en 1617, visita la Hollande, la Bavière, la Souabe, l'Autriche, la Bohême, la Hongrie, En 1623, il fit le voyage d'Italie, en 1631, celui d'Angleterre. L'Espagne et le Portugal sont les seuls pays de l'Europe où Descartes n'ait pas voyagé.

Avant Descartes, la philosophie en était encore aux chicanes de mots de la scolastique. Il reprit le précepte de Socrate : connais-toi toi-même, et délaissa les formules pour étudier l'âme. Il nous fait assister lui-même à l'enfantement de ses idées. Il était en Allemagne, il avait vu tout ce qu'il voulait voir et s'ennuyait fort. Il s'enferma pendant plusieurs mois d'hiver dans une chambre, et là, sans livres, entre quatre murs, seul avec ses pensées, il arriva après de longues méditations à se dire : « Je doute de tout, comment pourrais-je m'assurer que tout, autour de moi, n'est pas illusion et mensonge? Il me faut des règles. Je ne recevrai rien comme vrai que ce qui sera *évident*. Je conduirai par ordre mes pensées, pour monter peu à peu et comme par degrés des objets les plus simples jusqu'à la connaissance des plus composés. Maintenant que je sais comment me diriger, construisons l'édifice. Quelle sera la pierre angulaire ? Je doute de tout, mais il y a une chose dont je ne peux pas douter : c'est que *je doute*. C'est évident. Donc je doute. Si je doute, je pense. Mais penser c'est exister. » « Je pris garde, dit-il, que pendant que je voulais ainsi penser que tout était faux, il fallait nécessairement que moi qui le pensais fusse quelque chose ; et remarquant que cette vérité : *Je pense, donc je suis*, était si ferme et si assurée que toutes les plus extravagantes suppositions des sceptiques n'étaient pas capables de l'ébranler, je jugeai que je pouvais la recevoir sans scrupule pour le premier principe de la philosophie que je cherchais. ». De là, en effet, Descartes part pour s'assurer de toutes les choses dont l'existence lui semblait douteuse. Il retrouve par une suite de raisonnements admirables l'existence de Dieu, d'abord, puis celle du monde, la distinction de l'âme et du corps ; enfin toutes les vérités morales. L'édifice était construit, et cette fois sur des fondements inébranlables. La philosophie n'était plus un pêle-mêle de rêveries hasardées, mais un effort de la raison partant d'un principe incontestable pour s'élever aux plus hautes connaissances. Elle entrevoyait son vrai but : expliquer l'homme, quoiqu'elle donnât trop encore à la déduction ; sa vraie méthode : l'observation et l'analyse; sa règle : l'évidence. L'homme savait dès lors qu'il pouvait trouver en lui-même sa raison d'être, que son intelligence pouvait sinon comprendre les choses surnaturelles, au moins les concevoir, et que

si la foi avait ses droits, la raison avait aussi les siens, droits sacrés qu'on lui avait jusqu'à présents refusés.

Le *discours de la méthode* qui contenait en abrégé les principes que nous venons d'exposer fut publié en 1637. C'était la première fois qu'un ouvrage de philosophie paraissait écrit en français. Ces nouveautés étaient bien hardies, aussi Descartes ne demeurait-il plus en France depuis longtemps. Dès l'année 1629, il s'était établi en Hollande où il se trouvait plus libre.

« Ici, comme tout le monde, excepté moi, est occupé au commerce, il ne tient qu'à moi de vivre inconnu à tout le monde. Je me promène tous les jours à travers un peuple immense, presque aussi tranquillement que vous pouvez le faire dans vos allées. Les hommes que je rencontre me font la même impression que si je voyais les arbres de vos forêts, ou les troupeaux de vos campagnes. Le bruit même de tous ces commerçants ne me distrait pas plus que si j'entendais le bruit d'un ruisseau. »



Gassendi.

Il ne tenait guère à revenir en France. « Je m'aperçus, dit-il dans une de ses lettres, qu'on voulait m'avoir en France, à peu près comme les grands seigneurs veulent avoir dans leur ménagerie un éléphant, ou un lion, ou quelques animaux rares. » Son titre de philosophe lui avait aliéné sa famille. On ne l'instruisit ni de la maladie ni de la mort de son père.

Si Descartes était méconnu dans son pays, les étrangers l'en récompensaient par leurs hommages. Elisabeth, princesse de Bohême, se fit son élève. En 1649, la reine de Suède, Christine, l'invita à se rendre à Stockholm, et tous les jours, même pendant l'hiver, lui demanda, le matin à cinq heures, une leçon de philosophie. Ce régime et un climat terrible tuèrent le philosophe. Il mourut en 1650. Christine voulait le faire inhumer auprès des rois; elle envoya du moins quatre personnes de marque tenir les quatre coins du cercueil. Seize ans après, on obtint l'autorisation de rapporter ses restes en France, à la condition, toutefois, que son éloge ne serait pas prononcé.



Descartes.

Nous n'avons montré dans Descartes que le philosophe, voyons le savant.

L'antiquité et le moyen âge avaient pu cultiver avec succès les sciences de raisonnement, mais l'étude du monde physique était frappée de stérilité, tant que les vraies méthodes d'expérimentation n'étaient pas trouvées. Et elles ne pouvaient l'être que le jour où on eût acquis la confiance que l'univers est gouverné par les lois immuables d'une sagesse éternelle, non par les volontés arbitraires de puissances capricieuses. Alors seulement on n'accusa plus l'esprit humain de témérité sacrilége, parce qu'il cherchait à pénétrer les secrets de la création. L'alchimie, la magie, l'astrologie, toutes ces folies du moyen âge devinrent des sciences, du moment que l'homme ne s'occupa plus de l'essence impénétrable des choses, et au lieu de s'arrêter aux phénomènes isolés, s'efforça de saisir les lois mêmes qui les produisent. Ce temps commence avec Copernic, au seizième siècle; mais ce n'est qu'au dix-septième que la révolution est accomplie et triomphe avec Képler, Bacon et Descartes.

Descartes fit faire un pas immense à l'algèbre, ce qui lui permit de résoudre, comme en se jouant, des problèmes qu'on croyait insolubles. Il trouva la véritable loi de la réfraction; il crut, avec Galilée, au mouvement de la terre autour du soleil; et, comme les erreurs même du génie sont fécondes, son chimérique système des *tourbillons*, suivant lequel le soleil et les étoiles fixes sont le centre d'autant de tourbillons de matière subtile, qui font circuler les planètes autour d'eux, a été le germe de la célèbre hypothèse newtonienne de l'attraction. Pour Descartes comme pour Newton le problème de l'univers physique est un problème de mécanique; et Descartes enseigna le premier, sinon la solution, du moins la vraie nature du problème.

Rappelons, à propos des découvertes scientifiques de Descartes, que Pascal avait, à seize ans, composé son traité *des Sections coniques*, qu'un peu plus tard, il créa le calcul des probabilités, démontra la pesanteur de l'air par sa fameuse expérience sur le Puy-de-Dôme, imagina le haquet et peut-être la presse hydraulique; enfin, mettons à côté de ces deux grands hommes Pierre Fermat (1601-

1665), conseiller au parlement de Toulouse, qui n'a rien imprimé, mais fut peut-être le plus puissant esprit mathématique de son temps. Il partagea avec Descartes la gloire d'avoir appliqué l'algèbre à la géométrie, et imagina la méthode *de maximis et de minimis* en même temps que Pascal créa le calcul des probabilités.

§ 6. LA PEINTURE; LE POUSSIN; LESUEUR.

Il n'y avait pas alors de peinture en France, et, à part Jean Cousin, il n'y en avait jamais eu. Pour la statuaire et l'architecture, la France, dans la seconde moitié du siècle précédent, avait éclipsé l'Italie. Ni Rome ni Florence n'avaient eu dans ce temps les égaux de Philibert Delorme, de Jean Goujon et de Pierre Lescot. Mais la peinture était restée bien en arrière. Heureusement le Poussin parut.

Le père du Poussin était Picard, sa mère Normande, et il est né lui-même aux Andelys, l'année où Henri IV entrait à Paris, 1594. Son père voulait faire de lui tout autre chose qu'un artiste. C'était un vieux gentilhomme que les guerres de religion avaient ruiné, et qui voyait une nouvelle ruine dans les dispositions que son fils montrait. Le hasard se mit contre la fausse sagesse du père en amenant aux Andelys un peintre de quelque valeur, Quintin Varin, qui encouragea le jeune homme à persévérer. Ce Varin s'était lié à Paris, dans son grenier, avec un poëte du nom de Durand, qui s'avisa de parler dans ses vers des choses du gouvernement. On l'arrêta, on le pendit : ce fut l'affaire d'un tour de main. En ce temps-là on allait vite pour pareille besogne. Varin n'avait pas fait de vers, mais avait sans doute été forcé d'entendre ceux de son ami. Il craignit qu'on ne l'accrochât à côté de Durand, se cacha et s'enfuit aux Andelys pour se cacher encore mieux. Voilà comment un poëte pendu a valu un grand peintre à la France. Un, je me trompe; il nous en a valu deux. Varin, au moment de sa fuite prudente, allait avoir la commande de la décoration du Luxembourg. A son défaut, Rubens fut appelé à peindre la belle suite de tableaux que nous avons encore.

Ce Paris que Varin fuyait, Poussin, excité par lui, vint le chercher. A dix-huit ans il s'enfuit de la maison paternelle pour y courir. Il n'y trouva parmi les vivants personne pour le guider, et les morts n'étaient ni aussi nombreux ni aussi accessibles qu'ils le sont aujourd'hui dans notre musée. Il subit pourtant une influence puissante. Au Louvre habitait un mathématicien qui n'était pas de l'espèce heureusement perdue, dit-on, de ce géomètre qui en face d'une belle œuvre demandait : « Qu'est-ce que cela prouve? » Ce mathématicien s'était plu à faire une collection des meilleures estampes où Marc-Antoine avait reproduit les compositions de Raphaël et de Jules Romain. Il mit ce trésor à la disposition de Poussin, qui passa de longues heures à méditer ces chefs-d'œuvre, à s'inspirer de cette peinture idéale et grandiose et à s'efforcer de la reproduire par le dessin. Raphaël n'est point coloriste; il a donc moins à perdre que les rois de la lumière à être traduit par la gravure. Il n'y passe point tout entier à coup sûr; mais il y passe de lui plus que du Titien, de Rubens et de Claude Lorrain. Raphaël deviné au travers des gravures de Marc-Antoine, voilà le seul maître que Poussin ait eu, et ce qu'il avait appris ainsi explique son désir de connaître le maître lui-même, l'opiniâtreté qu'il mit à aller à Rome, celle qu'il mit encore à y rester.

Un jeune gentilhomme du Poitou ayant rencontré Poussin, se prit d'amitié pour lui et l'hébergea, puis l'emmena dans son château. On faisait en route les plus beaux projets du monde : le jeune homme voulait décorer son manoir du haut en bas; il confiait ce travail à Poussin, et notre artiste, qui voyait s'allonger devant lui je ne sais combien de toises carrées de mur à peindre, roulait déjà dans sa tête dix sujets de haut style. Quelle chance pour un débutant! c'était tout à la fois la fortune et la gloire.

Les voyages alors étaient longs ; on finissait pourtant par arriver, et comme, cette fois, l'espérance, charmante fée des cœurs de vingt ans, chevauchait entre nos deux voyageurs, la route s'était faite gaiement.

Au manoir habitait une vieille dame taillée sur le patron antique : femme forte, active, sévère, menant à grandes guides sa maison, ses affaires et ses gens; envoyant son fils à la cour, parce qu'un gentilhomme, en prenant l'épée paternelle, devait aller d'abord l'offrir au roi; mais se gardant bien de se rendre elle-même sur ce théâtre nouveau des passions, des intrigues et des nouveautés damnables.

Elle reçut fort bien son fils, mais fort mal le peintre ; elle trouvait que ses tapisseries de Flandre, pour être un peu passées de couleur, avaient encore très-bon air, et que rien ne valait le cordouan doré, même quand il avait perdu ses dorures. Au lieu de prendre ses pinceaux Poussin eut à prendre je ne sais quel office de domesticité. Quelle chute!

Au bout de quelques semaines, le pain de la bonne dame parut trop dur à notre artiste. Il quitta ce Mécène si peu hospitalier et se remit en route sans un sou dans sa poche. Des portraits faits le long du chemin payèrent le voyage, et de tableau en tableau il arriva à Paris, la bourse tout aussi vide qu'au départ, mais, de plus, la santé ruinée.

Une année passée sous le toit paternel le remit en état de subir de nouvelles épreuves. Il retourna à Paris pour faire au plus tôt le voyage de Rome. C'était chose difficile. Mais Poussin était bien résolu, et avec cette volonté-là, on ne reste pas en chemin. La première fois il alla jusqu'à Florence. Quelle chose l'arrêta? sans doute ce maudit argent, avec lequel le génie doit compter, tout comme la sottise, et c'est encore celle-ci d'ordinaire qui s'en tire le mieux. Je dois reconnaître aussi qu'à cette époque Poussin n'était pas assez bon peintre pour vivre de sa peinture dans un pays où les artistes, s'ils n'étaient plus grands, étaient du moins nombreux.

Il revint à Paris reformer son pécule, et, en 1622, reprit la route de la ville des merveilles. Cette fois il ne put dépasser Lyon ; un créancier l'y arrêta et l'obligea à lui livrer son dernier écu. Il fallut rentrer dans ce Paris, si calomnié et qui a été secourable à tant de pauvres diables de génie.

Quand il y rentra, de certaines gens étaient en liesse : Grégoire XV venait de canoniser du même coup le fondateur et le héros de la compagnie de Jésus, Ignace de Loyola et François Xavier. Les Jésuites ne pouvaient manquer, pour célébrer la fête des nouveaux saints, de montrer cette coquetterie pieuse, cette recherche de luxe spirituel dont ils ont introduit la mode dans nos églises. Les artistes de tout genre, même les plus mon-

dains, furent mis en réquisition. Poussin eut pour sa part six tableaux à faire. Les bons Pères ne demandaient pas de l'art; la décoration leur suffisait; aussi ne donnèrent-ils au peintre que six jours pour achever ses six tableaux. Il avait acquis déjà une telle habileté de main, mise au service d'un génie vigoureux, que cette improvisation fut presque un chef-d'œuvre. On en parla beaucoup et on finit par parler un peu de l'auteur. Ce triomphe eût fait tourner une tête moins forte. Poussin en conclut que, ayant déjà la facilité du travail, il devait y joindre la sévérité de l'étude. Voilà bien un homme antique et au rebours de tous les autres.

Le succès des six tableaux valut à Poussin une amitié qui aurait pu lui être fatale, celle du cavalier Marini, le chef de l'école des concetti, du mauvais goût, de la rédondance vaine et creuse. Comment le génie clair et judicieux, simple et grand de Poussin put-il s'accommoder de l'esprit brillanté et faux de l'auteur d'*Adonis?* C'est que Marini sentait mieux la nature qu'il ne la rendait et valait mieux dans la causerie du coin du feu, où il ne s'écoutait point parler, que dans ses poëmes épiques et ses sonnets, où le convenu, le système et la mode combattaient à qui chasserait le plus vite et le plus loin la vérité.

Marini logea Poussin chez lui, l'occupa à illustrer, comme on dit aujourd'hui, son poëme d'*Adonis*, ce qui du moins exerça notre artiste aux sujets mythologiques, et, au printemps de 1624, l'emmena avec lui à Rome. Lorsqu'il le présenta au cardinal Barberini, neveu d'Urbain VIII : « Voilà, dit-il, un jeune gars qui a une ardeur de tous les diables. » Marini, pour la première fois de sa vie peut-être, avait dit crûment ce qui était.

Enfin le rêve est réalisé. Poussin est à Rome! Il a trente ans, mais pas de nom encore, pas de pain assuré, car son protecteur, Marini meurt quelques mois après et le cardinal part en légation pour l'Espagne et la France. Poussin n'avait pas mis tant d'efforts à arriver là pour s'effrayer de la solitude et du dénûment où il se trouvait. Il avait sur la tête le ciel de l'Italie. au bout d'une promenade, la campagne romaine, avec ses aspects grandioses et ce caractère sévère et triste qui allaient si bien à son âme; dans Rome même, ces ruines immortelles d'où sortent, pour monter à l'esprit de celui qui les contemple, mille pensées, comme des hauts gradins du Colisée s'échappe une nuée d'oiseaux à l'approche du voyageur matinal.

Poussin était où il voulait être et où il se trouvait si bien, malgré la misère, qu'il n'en voulut plus sortir. Il y avait trois livres qu'il ne quittait guère : Homère, Virgile et la Bible; il y en avait un quatrième qu'il ne quittait jamais, la nature, celle que Dieu a faite, celle aussi qui est sortie des mains de génies créateurs, Raphaël, Michel-Ange, et ces grands inconnus qui ont peuplé Rome de leurs chefs-d'œuvre. Voilà ses maîtres; il n'en pouvait souhaiter de meilleurs. « J'ai souvent admiré, dit Bonaventure d'Argonne, qui le connut à Rome, le soin qu'il prenait pour la perfection de son art. Je l'ai rencontré, déjà avancé en âge, qui errait parmi les débris de l'ancienne Rome, dans la campagne ou sur les bords du Tibre, dessinant ce qu'il remarquait le plus à son goût. Je l'ai vu ramasser des cailloux, de la mousse, des fleurs, qu'il voulait peindre d'après nature. Je lui demandai un jour par quelle voie il était arrivé à ce haut degré de vérité où il avait porté la peinture; il me répondit : « Je n'ai rien négligé. »

Newton disait la même chose sous une autre forme : « Comment avez-vous trouvé le système du monde? —En y pensant toujours. » Poussin pensait toujours à son art et ne négligeait rien pour atteindre le degré suprême, la beauté idéale, la vérité poétique, mais en mettant la vraisemblance et le jugement partout. « Ces parties, dit-il lui-même, sont du peintre et ne se peuvent enseigner. C'est le rameau d'or de Virgile, que nul ne peut ni trouver ni cueillir, s'il n'est conduit par le destin. »

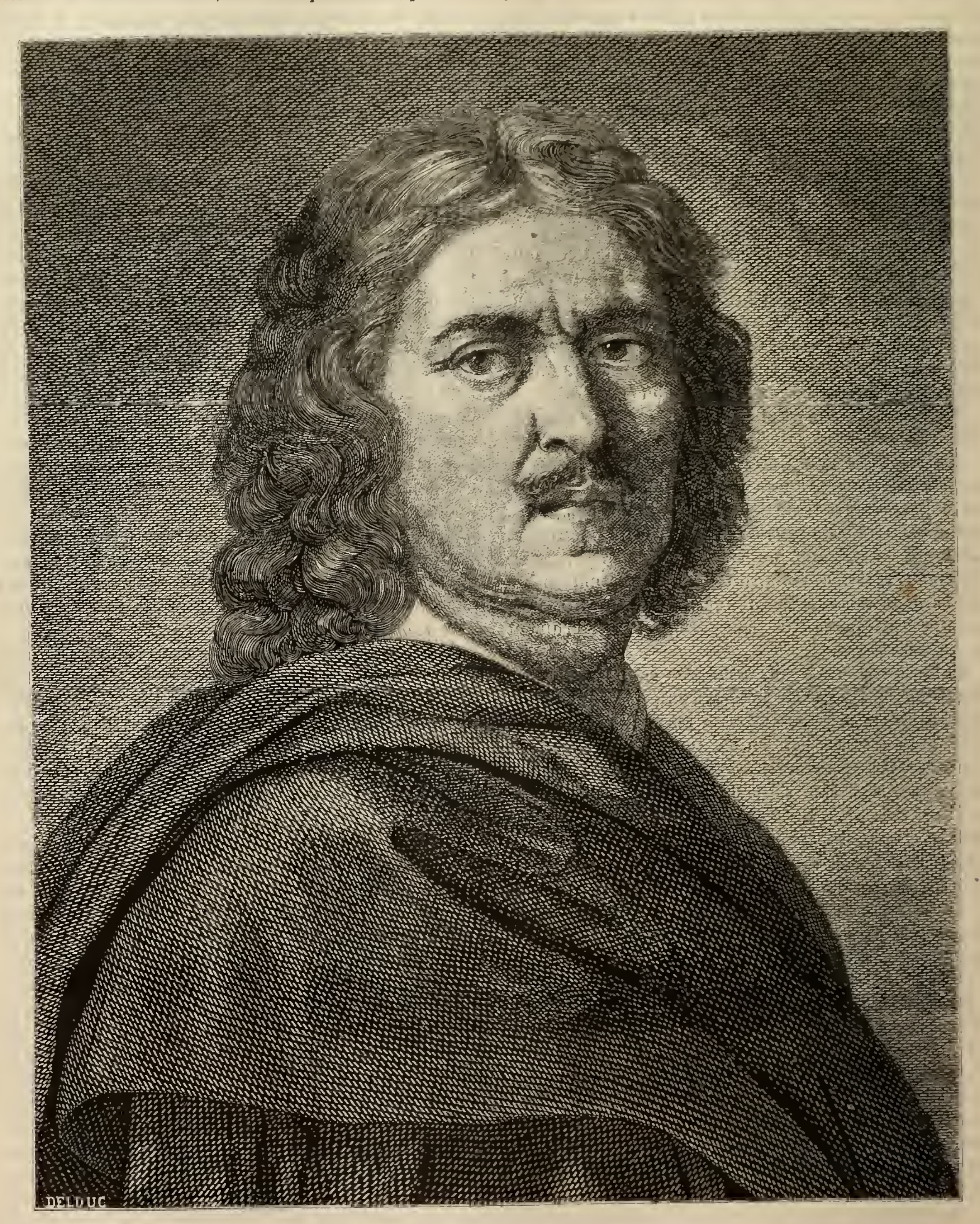
Poussin fait la part trop belle aux faveurs du destin, il a cueilli le rameau d'or sans autre guide que sa forte volonté. Il a voulu être peintre et grand peintre : il l'est devenu. Nul n'a été plus que lui fils de ses œuvres. Honorons l'artiste éminent qui a accru le trésor de jouissances élevées et pures que les beaux génies de tous les siècles ont formé pour nous; mais honorons encore l'homme, qui, à force de travail et de persévérance, a su contraindre les circonstances à plier sous lui et qui s'attira le respect de tous par la dignité de sa vie. Il méprisa la fortune, les honneurs, les avances des grands, et s'enferma avec ses nobles pensées et son art, comme il place son Diogène, au milieu de la plus splendide nature, quand il fait rejeter dédaigneusement par le philosophe une dernière inutilité. Un jour, comme il reconduisait jusqu'à la porte de sa maison le cardinal Massimi, celui-ci le plaignait de n'avoir pas de laquais qui pût faire pour lui cet office : « Et moi, lui répondit Poussin, je vous plains d'en avoir trop. »

L'œuvre du Poussin se compose de 300 tableaux, dont les meilleurs peut-être sont en Angleterre, et de près de 300 dessins. En 1640, sur l'invitation de Richelieu, il vint à Paris pour travailler à la grande galerie du Louvre. Il y resta peu de temps. C'est là qu'un jeune élève de Vouet vint solliciter ses conseils, Eustache Lesueur, qui devait bientôt presque égaler son maître.

La vie de Lesueur n'eut point ces accidents et ces aventures qui formèrent le caractère du Poussin. D'une humeur pacifique, d'un cœur facile et tendre, il ne voulut point quitter Paris pour Rome, et se contenta d'étudier les grands maîtres d'après les gravures que lui donna Poussin. La jalousie de Lebrun, son rival, que l'on a exagérée, ne put, non plus que les tracasseries de ses envieux, changer son caractère. Il laissa dire, et s'enferma silencieusement dans la composition de ses œuvres. Il travailla même avec trop de courage, et brisa son corps trop faible pour son âme. Il mourut à trente-huit ans, en 1655.

Mais cette courte vie était bien remplie : le cloître des Chartreux, décoré d'une série de vingt-quatre tableaux représentant l'histoire de saint Bruno, l'histoire de saint Martin et celle de saint Benoît, peintes pour le monastère de Marmoutiers, la magnifique toile de saint Paul prêchant à Ephèse, composée pour les orfèvres de Paris, qui, au 1er mai, donnaient un tableau à l'église Notre-Dame, une Annonciation, une Descente de croix, « qui parmi les mille et mille tableaux de tous les temps et de tous les pays, inspirés par cette sainte page de l'Ecriture, se distingue par un caractère particulier d'onction, de tendresse et d'ascétique douleur. Où trouver une émotion plus vraie, un

désespoir plus déchirant? Et cependant quelle douce pureté, surtout dans ces figures de femmes? Quel calme dans leurs draperies, quelle simplicité de moyens pour un si grand effet! » (*L. Vitet.*) Enfin, Lesueur décora l'hôtel Lambert. Cet hôtel, construit par Levau, pour le conseiller Lambert de Thorigny, vit Lebrun et Lesueur rivaliser pour l'orner des plus charmantes peintures. Lesueur l'emporta sur son rival. Il peignit le salon de l'Amour et le salon des Muses, dans lesquels Voltaire vécut quatre ans, de 1745 à 1749.



Poussin.

« Lesueur était du nombre de ces hommes dont la mort prématurée est en quelque sorte écrite au front de leur génie. Il y a dans presque toutes ses œuvres, comme dans celles de Raphaël, comme dans les accords de Mozart, je ne sais quelle teinte mélancolique qui semble un lugubre avertissement. Il avait sans doute assez vécu pour rester immortel parmi les hommes, pas assez pour avoir joui de sa gloire. Ses plus belles journées furent des demi-triomphes.... Il mourut regretté comme homme de bien, estimé comme artiste, mais à peu près au même titre que ses onze confrères d'Académie, et le jour où son génie fut enlevé aux arts, per-

sonne dans tout le royaume ne mesura la perte que venait de faire la France. » (Vitet.)

A ces grands noms il faut joindre celui d'un graveur, Callot, né à Nancy, en 1593, d'une famille noble, et qui résista à tous les efforts des siens pour le faire renoncer à sa vocation. A douze ans, il abandonna la maison paternelle et suivit une troupe de bohémiens qui le menèrent jusqu'en Italie. C'est presque l'histoire du Poussin, né, comme Callot, d'un gentillâtre qui se scandalisait de voir sa gentilhommière changée en un atelier d'artiste. Le peintre, pas plus que le poëte, n'avait encore conquis sa place dans cette société à demi féodale. Des marchands lorrains délivrèrent Callot de ses tristes compagnons et le ramenèrent à sa fa-



Lesueur.

mille. Mais il avait été touché par un rayon de ce soleil d'Italie qu'on n'oublie plus une fois qu'on l'a senti. Il s'échappa encore, revint à Florence, alla à Rome, où il travailla beaucoup et se fit remarquer. En 1620, le mal du pays le prit; il repassa les monts et fut fort bien accueilli du duc Henri de Lorraine. De tous côtés on lui demanda des dessins, des gravures. Louis XIII lui fit exécuter les grandes planches du siége de la Rochelle et de l'île de Ré. Après la prise de Nancy par les armées royales, en 1631, le roi lui commanda de perpétuer par la gravure le souvenir de cette nouvelle conquête. On prête à l'artiste une fière et patriotique réponse : « Plutôt me couper le pouce avec les dents que de faire quelque chose contre mon honneur et mon pays. » Louis XIII n'insista pas. Callot mourut en 1635. Son œuvre ne s'élève pas à moins de 1600 pièces.

C'est un grand peintre de mœurs et de scènes tumultueuses, parfois gaies, plus souvent horribles. Les foires, les supplices, les misères de la guerre, les batailles et les siéges, la Passion, les deux Tentations de

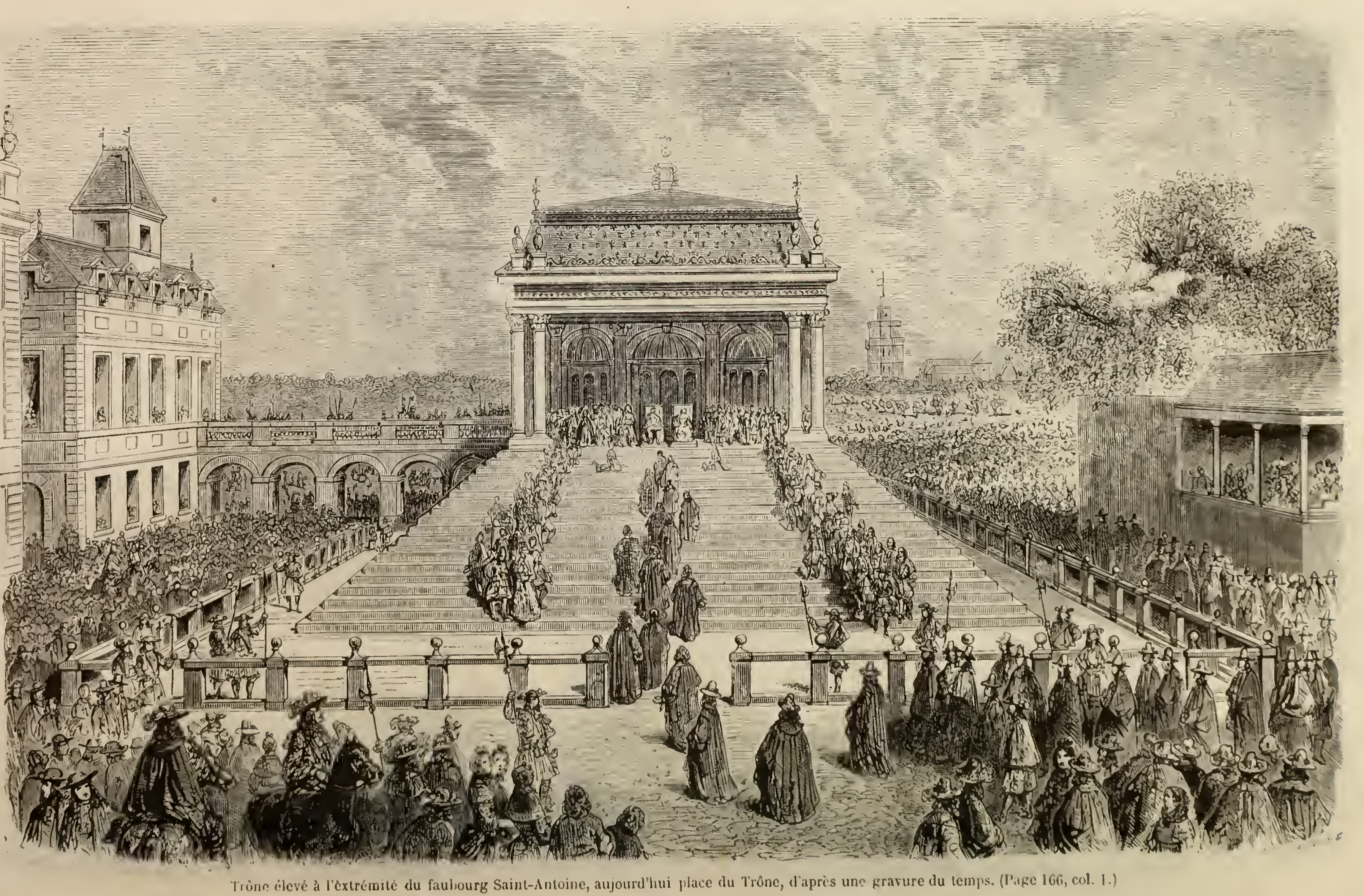
J. Callot.

saint Antoine, le Massacre des Innocents, les Gueux contrefaits, etc. Nul dans ces compositions si vastes sur une si petite échelle ne lui a été supérieur, ni pour l'abondance de la pensée, ni pour l'expression des figures, ni pour la facilité, le feu, l'esprit et la fécondité de l'exécution.

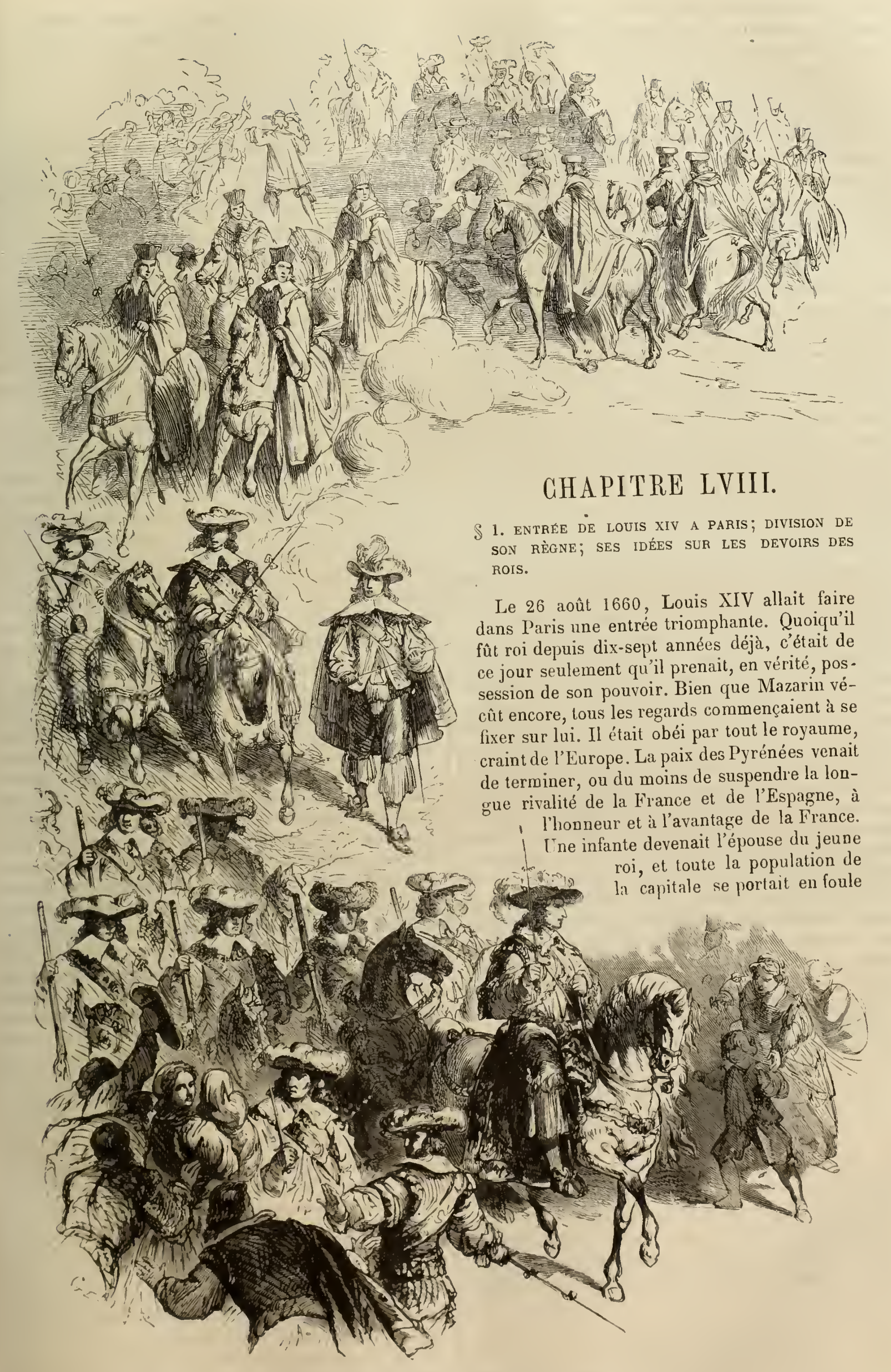


Artilleurs sous Louis XIV, d'après un manuscrit du temps.


ROYAUTE
SOTAIN.
TREIZIÈME PERIODE.



Trône élevé à l'extrémité du faubourg Saint-Antoine, aujourd'hui place du Trône, d'après une gravure du temps. (Page 166, col. 1.)



CHAPITRE LVIII.

§ 1. ENTRÉE DE LOUIS XIV A PARIS; DIVISION DE SON RÈGNE; SES IDÉES SUR LES DEVOIRS DES ROIS.

Le 26 août 1660, Louis XIV allait faire dans Paris une entrée triomphante. Quoiqu'il fût roi depuis dix-sept années déjà, c'était de ce jour seulement qu'il prenait, en vérité, possession de son pouvoir. Bien que Mazarin vécût encore, tous les regards commençaient à se fixer sur lui. Il était obéi par tout le royaume, craint de l'Europe. La paix des Pyrénées venait de terminer, ou du moins de suspendre la longue rivalité de la France et de l'Espagne, à l'honneur et à l'avantage de la France. Une infante devenait l'épouse du jeune roi, et toute la population de la capitale se portait en foule

Entrée de Louis XIV à Paris (26 août 1660.)

vers l'avenue de Vincennes, par où le couple royal arrivait. A l'extrémité du faubourg Saint-Antoine, on avait élevé un trône magnifique. Louis XIV s'y arrêta pour y recevoir l'hommage des cours souveraines et les clefs de la ville. En mémoire de cette cérémonie, la place où elle se passa garda le nom, qu'elle porte encore, de place du Trône. Après les harangues, le cortége se mit en marche : nous en laisserons raconter les splendeurs à une femme alors confondue dans la foule, et qui ne se doutait point qu'un jour le jeune roi si admiré lui donnerait à porter la moitié de sa couronne. Cette femme s'appelait alors Mme Scarron.

« .... Je fus toute yeux pendant dix ou douze heures de suite. La maison de M. le cardinal Mazarin ne fut pas ce qu'il y eut de plus laid : elle commença par soixante-douze mulets de bagages.... Les derniers avaient des couvertures de velours rouge et broderies d'or et d'agent, avec des mors d'argent et des sonnettes : tout cela d'une magnificence sur laquelle on se récria beaucoup.... Sa maison fut plus d'une heure à passer.... Celle de Monsieur vint ensuite... elle parut très-pitoyable et il y avait, dit-on, du dessein : c'était pour montrer l'excessive opulence du cardinal. Le comte d'Estrées appelait pourtant cela une fastueuse simplicité. La maison du roi fut véritablement royale.... Les différentes brigades des mousquetaires avaient différentes plumes.... Les pages de la chambre étaient vêtus de casaques de velours couleur de feu, chamarrées d'or.... Le comte de Guiche marchait seul, fort paré de pierreries qui éclataient au soleil admirablement.... Les maréchaux de France précédaient le roi, devant lequel on portait un dais de brocart.... Le roi saluait tout le monde avec une grâce et une majesté surprenantes.... Des seigneurs on ne saurait dire quel était le mieux, et si j'avais à donner le prix à quelqu'un, ce serait au cheval qui portait les sceaux.... Quant aux harangues, on dit que les plus courtes ont été les moins mauvaises. Les présidents à mortier étaient assez ridicules avec leurs mortiers sur la tête, qui de loin paraissaient de ces boîtes plates de confitures.... (*Lettres* de Mme de Maintenon.)

La phrase sur la grâce du roi n'est pas une parole de flatterie officielle. Louis XIV avait réellement une majestueuse apparence, et tous les contemporains s'extasient sur ce port noble et digne, sur cette aisance avec laquelle il représentait la royauté. La Fontaine, qui ne fut pas un flatteur, on le sait, décrivant en vers cette même cérémonie, s'écriait :

> Croyez-vous que le monde ait eu beaucoup de rois
> Ou de taille aussi belle ou de mine aussi bonne ?
> Ce n'est pas mon avis, et lorsque je le vois,
> Je crois voir la grandeur elle-même en personne !

Un autre poëte, Racine, se révéla ce même jour par des vers dont nous ne parlerions pas s'ils n'avaient attiré sur lui une première faveur royale, qui l'enchaîna à la poésie et en même temps à son puissant Mécène. C'est une ode *à la Nymphe de la Seine*, où le mauvais goût se remarque encore, mais qui ne manque point de grandeur :

> Je suis la Nymphe de la Seine :
> C'est moi dont les illustres bords
> Doivent posséder les trésors
> Qui rendaient l'Espagne si vaine.
> Ils sont des plus grands rois l'agréable séjour,
> Ils le sont des plaisirs, ils le sont de l'amour,
> Il n'est rien de si doux que l'air qu'on y respire.
> Je reçois les tribus de cent fleuves divers ;
> Mais de couler sous votre empire,
> C'est plus que de régner sur l'empire des mers.

Quel allait être ce règne ouvert sous de si riants auspices? Considérons-le dans son ensemble, avant de le regarder de plus près, et coupons par quelques divisions les cinquante-quatre ans qu'il remplit.

Charles-Quint disait que la fortune n'aime pas les vieillards. Le plus grand roi de la race des Bourbons l'éprouva comme le fondateur de la maison d'Autriche. Les longs règnes, en effet, présentent souvent deux spectacles contraires : un temps d'éclat et de prospérité, un temps de décadence et de misère, parce que bien peu de princes sont assez maîtres d'eux-mêmes pour modifier leurs idées à mesure que se modifient les besoins des peuples.

La belle période du règne de Louis XIV s'étend de 1661 à 1683, de la mort de Mazarin à la mort de Colbert, et elle est remplie par la forte génération qui s'était formée dans les années précédentes. C'est pour l'administration intérieure, Colbert; pour la guerre, Turenne, Condé, Duquesne et Louvois; pour les lettres, Molière, la Fontaine, Boileau, Racine, Bossuet, Bourdaloue et Mme de Sévigné; pour les arts, Lebrun, Claude Lorrain, Puget, Hardouin-Mansart et Perrault. Alors tout sourit au roi et lui réussit : les conquêtes durables se font, les grands travaux s'accomplissent, les beaux monuments s'élèvent.

Après 1683, Louis XIV arrive à l'âge mur, sa santé se dérange; Louvois, qui n'a plus l'utile contre-poids de Colbert, et Mme de Maintenon dominent le monarque. La joie et le bonheur sont partis comme les jeunes années. Cette couronne de gloire que le siècle de Louis XIV portait si noblement s'effeuille et tombe, les grands hommes s'en vont; une génération plus petite les remplace : Pascal est mort; Molière et le Poussin sont morts; la Fontaine et Boileau ont à peu près donné tout ce que la postérité garde d'eux. Racine se tait et n'interrompra ce silence que par un dernier chef-d'œuvre. Bossuet n'écrira plus qu'un grand ouvrage; Lebrun est en disgrâce; Turenne a été tué; Condé se meurt; Duquesne va mourir. Louis restera le dernier pour fermer son siècle sur tous les hommes illustres qui en ont été l'honneur, et descendra dans la tombe triste, vaincu, à charge à lui-même et aux autres, laissant la France sans industrie, sans commerce, épuisée et maudissant le grand règne qu'elle avait, pendant vingt-cinq ans, salué de ses enthousiastes acclamations.

En 1661, Louis XIV était arrivé à l'âge de vingt-trois ans, sans s'être encore fait connaître. Mazarin seul l'avait deviné. Il avait dit aux maréchaux de Villeroi et de Gramont : « Vous ne le connaissez pas; il se mettra en chemin un peu tard, mais il ira plus loin qu'un autre : il y a en lui de l'étoffe de quoi faire quatre rois et un honnête homme. » Cependant personne ne pensait qu'un jeune prince, livré jusqu'alors aux amusements de son âge, osât gouverner par lui-même, mais la correspondance de Mazarin atteste les constants efforts faits par le cardinal pour préparer son pupille à prendre la direction des affaires. Quand les ministres vinrent, après sa mort, demander

au roi à qui ils s'adresseraient désormais : « A moi! » leur répondit-il. Le secrétaire d'Etat de la guerre, Michel le Tellier, courut tout effaré apprendre cette nouvelle à la reine mère qui lui rit au nez : « En bonne foi, monsieur le Tellier, qu'en croyez-vous? » Cette résolution n'était pourtant que l'accomplissement de conseils vingt fois donnés par Mazarin, qui avait bien négligé l'instruction du jeune roi, mais point du tout son éducation politique. « Si une fois vous prenez le gouvernail, lui disait-il, vous ferez plus en un jour qu'un plus habile que moi en six mois, car c'est d'un autre poids ce qu'un roi fait de droit fil que ce que fait un ministre, quelque autorisé qu'il puisse être. » (Lettre de Mazarin au roi, 29 juin 1659.) Si donc il y a lieu de s'étonner de la résolution du roi, ce n'est pas qu'il l'ait prise, mais qu'il l'ait tenue. Il accepta tous les soucis de la royauté; il fut lui-même, dit la Bruyère, son premier ministre, et exigea des principaux fonctionnaires de l'État qu'ils correspondissent directement avec lui. Ainsi il écrivait au gouverneur du Canada, en 1665, que c'était à lui-même qu'il devait s'adresser et rendre compte des affaires, car ceux qui étaient en des postes de confiance comme lui « devaient pour maxime d'avoir leur principale correspondance avec Sa Majesté, la correspondance qu'ils tiennent avec les personnes de son conseil n'étant qu'une suite et une dépendance de la première. » Sa vie, malgré les plaisirs et les désordres qu'il y mêla, était réglée à ce point qu'on pouvait, dit Saint-Simon, savoir par toute l'Europe, à chaque minute du jour, ce que faisait le roi de France. Pendant trente années, il travailla régulièrement huit heures par jour. Il a rappelé dans ses *Mémoires*, avec un légitime orgueil, l'effet produit par cette déclaration, et il recommanda à son fils, en quelques paroles vraiment éloquentes, de ne pas oublier « que c'est par le travail qu'on règne : qu'il y a de l'ingratitude et de l'audace à l'égard de Dieu, de l'injustice et de la tyrannie à l'égard des hommes, de vouloir l'un sans l'autre. »

Ce qui est plus remarquable encore, c'est que ce jeune prince, qui prenait si hardiment le pouvoir, avait déjà conçu tout le plan de sa politique. Non-seulement Louis XIV a régné avec un pouvoir sans bornes, comme quelques-uns de ses prédécesseurs, mais il a établi le premier en France la théorie de la monarchie absolue. A ses yeux, la royauté est d'institution divine : les souverains sont les représentants de Dieu sur la terre, ses lieutenants, inspirés providentiellement par lui, et, à ce titre, participant en quelque sorte de sa puissance et de son infaillibilité. Et comme la royauté en se rendant absolue avait conservé le vieux principe du droit féodal que souveraineté et propriété sont même chose, Louis ne se croyait pas seulement le maître de ses sujets, il se regardait comme le propriétaire de leurs biens; doctrine monstrueuse qui nous reporte au milieu des monarchies orientales. « Les rois sont seigneurs absolus, dit-il lui-même dans ses *Mémoires*, et ont naturellement la disposition pleine et libre de tous les biens qui sont possédés aussi bien par les gens d'Église que par les séculiers, pour en user en tout temps, comme de sages économes, c'est-à-dire suivant le besoin général de leur État. Tout ce qui se trouve dans l'étendue de leurs États, de quelque nature qu'il soit, leur appartient au même titre, et les deniers qui sont en leur cassette et ceux qui demeurent entre les mains de leurs trésoriers et ceux qu'ils laissent dans le commerce de leurs peuples.... La France est une monarchie : le roi y représente la nation entière, et chaque particulier ne représente qu'un seul individu envers le roi. Par conséquent, toute puissance, toute autorité réside dans les mains du roi, et il ne peut y en avoir d'autre dans le royaume que celle qu'il établit... Soyez le maître, écoutez, consultez votre conseil, mais décidez. Dieu, qui vous a fait roi, vous donnera les lumières qui vous sont nécessaires tant que vous aurez de bonnes intentions. » Toutefois, cette autorité à laquelle il ne reconnaissait que les limites imposées par sa conscience et par la religion, ne lui semblait pas devoir rester stérile; il la voulait active et laborieuse. Il croyait que les rois ont aussi des devoirs impérieux à remplir. « Nous devons, disait-il, considérer le bien de nos sujets plus que le nôtre propre. Ce n'est que pour leurs avantages que nous devons leur donner des lois; et ce pouvoir que nous avons sur eux ne nous doit servir qu'à travailler plus effectivement à leur bonheur. Il est beau de mériter d'eux le nom de père avec celui de maître; et si l'un nous appartient par le droit de notre naissance, l'autre doit être le plus doux objet de notre ambition. » — Nos sujets, dit-il ailleurs, sont nos véritables richesses. Si Dieu me fait la grâce d'exécuter tout ce que j'ai dans l'esprit, je tâcherai de porter la félicité de mon règne jusqu'à faire en sorte, non pas à la vérité qu'il n'y ait plus personne ni pauvre ni riche (car la fortune, l'industrie et l'esprit laisseront éternellement cette distinction entre les hommes), mais au moins qu'on ne voie plus dans tout le royaume ni indigence, ni mendicité, je veux dire personne, quelque misérable qu'il puisse être, qui ne soit assuré de sa subsistance, ou par son travail ou par un secours ordinaire et réglé. » — « .... On me vit, dit-il ailleurs, toujours marcher constamment dans la même route, vouloir être informé de tout ce qui se faisait, écouter les prières et les plaintes de mes moindres sujets, savoir le nombre de mes troupes et l'état de mes places, traiter immédiatement avec les ministres étrangers, recevoir les dépêches, faire moi-même une partie des réponses, et donner à mes secrétaires la substance des autres, régler la recette et la dépense de mon Etat, me faire rendre compte à moi-même par ceux qui étaient dans les emplois importants, tenir mes affaires secrètes, distribuer les grâces par mon propre choix, conserver en moi seul toute mon autorité, et tenir ceux qui me servaient le mieux dans une modestie fort éloignée de l'élévation des premiers ministres. » (*Œuvres de Louis XIV*, édit. Dreyss.)

C'est ainsi que Louis XIV comprenait son *métier de roi;* voyons comment il régna.

§ 2. FOUQUET; SON CHATEAU DE VAUX; SA DISGRACE.

Les ministres que Mazarin lui avait laissés étaient : Pierre Séguier, garde des sceaux et chancelier, sorte de ministre inamovible, qui eut l'art, en ne prenant point d'importance politique, de se faire estimer nécessaire pendant cinquante années; Michel le Tellier, secrétaire d'Etat de la guerre; Hugues de Lionne, chargé de la marine, dont il garda le portefeuille jusqu'en 1669, et des affaires étrangères; Nicolas Fouquet, surintendant. Les deux premiers étaient des hommes distingués, le troisième un homme supérieur; pour le qua-

trième, Fouquet, il s'était fait la réputation d'un Mecène généreux, en protégeant noblement les lettres, et il compta d'illustres amis, Pellisson, la Fontaine, Mme de Sévigné, Mlle de Scudéry, qui ont plaidé sa cause devant la postérité sans la gagner. Il avait mis ou plutôt laissé les finances dans un désordre extrême, et lui-même puisait sans scrupule dans le trésor. Pour bâtir son château de Vaux et en arrondir le domaine, il avait démoli et rasé trois villages. Le Nôtre en avait dessiné les jardins, Lebrun en avait fait les peintures. Neuf millions qui en vaudraient vingt aujourd'hui y avaient été dépensés; mais aussi cette demeure d'un sujet éclipsait les résidences princières. Ni le Palais-Royal, ni le Luxembourg, ni les châteaux de Saint-Cloud et de Fontainebleau ne pouvaient, pour la grandeur des bâtiments, le nombre et la décoration



Fouquet (Nicolas).

des appartements, être comparés à Vaux. Mlle de Scudéry raconte qu'on découvrait du perron « tant de fontaines jaillissantes et tant de beaux objets se confondant par leur éloignement, que l'œil était ébloui. Devant soi c'étaient de grands parterres avec des fontaines et un rond d'eau au milieu; puis, à droite et à gauche, dans les carrés les plus rapprochés, d'autres fontaines qui par des artifices d'eau divertissaient agréablement les yeux. » Elle ajoute « que les innombrables figures des bassins jetaient de l'eau de toutes parts et faisaient un très-bel objet, sans compter que toute cette immense étendue d'eau était couverte de petites barques peintes et dorées par où l'on entrait dans le grand canal. » Voici un renseignement plus significatif. Cent ans après la fête donnée par Fouquet, le duc de Villars, alors propriétaire du château, songea à tirer parti des tuyaux

de plomb, enfouis sous terre, qui distribuaient l'eau aux différentes pièces depuis longtemps dégradées et hors de service. Il les vendit 490 000 livres, environ 1 million d'aujourd'hui !

Pour le roi, Fouquet diminuait les états de recettes et grossissait les états de dépenses, ce qui ne l'empêchait pas de pressurer encore les fermiers de l'impôt et de laisser ses commis et ses maîtresses lever sur eux des sommes considérables. « Il touchait, dit son dernier historien, M. Chéruel, une pension de 120 000 livres sur la ferme des gabelles, une autre de 140 000 sur la ferme des aides, une troisième de 40 000 sur les fermiers du convoi de Bordeaux, qui devaient en outre payer annuellement 125 000 livres à Mme du Plessi-



Château de Vaux.

Bellièvre, 10 000 à M. de Créqui, gendre de cette dame, 10 000 à Mme de Charost, fille de Fouquet. On prétendait qu'il s'était fait adjuger, sous un nom supposé, la ferme du marc d'or, ou impôt que payaient les nouveaux titulaires des offices de judicature et de finance avant d'obtenir les provisions de leurs charges, et il avait bien certainement la ferme des sucres et cires de Rouen. Il avait acheté plusieurs terres en France, entre autres Belle-Isle, sur la côte de Bretagne, qu'il fortifiait comme une place de guerre, pour s'en faire au besoin un refuge. Il étendait même ses vues et ses possessions au loin, jusque dans le nouveau monde, y achetait l'île de Sainte-Lucie, dans les Antilles, et se faisait donner le titre de vice-roi d'Amé-

rique qui lui assurait dans ces contrées la disposition des forces de la France. »

Cependant Louis avait un ministre secret, qui lui faisait remarquer tous les soirs les erreurs et les mensonges du surintendant : c'était Jean-Baptiste Colbert, né à Reims, en 1619, d'une ancienne famille de marchands et de magistrats, intendant de Mazarin, qui avait dit au roi avant de mourir : « Sire, je vous dois tout, mais je crois m'acquitter en quelque manière en vous donnant Colbert. »

La perte de Fouquet était peut-être déjà résolue quand la cour accepta la fête magnifique qu'il lui donna dans sa maison de Vaux. Le 17 août 1661, des milliers de carrosses armoriés se dirigeaient du côté de Melun vers le somptueux château, qui s'ouvrit ce jour-là à six mille invités. Le roi visita d'abord les appartements, dont on lui fit remarquer les beautés avec une aveugle ostentation. Puis vint la loterie, mode importée d'Italie. Fouquet donna pour lots des bijoux, des costumes, des armes du plus grand prix; il offrit jusqu'à des chevaux. On descendit alors dans les jardins, et, à un signal donné par le roi, les eaux jaillirent de toutes parts en gerbes qui étincelaient au soleil. Ce fut un cri d'admiration. Le dîner coûta à lui tout seul cent vingt mille livres. Six mille personnes y furent servies avec la même magnificence. Lorsqu'on fit l'inventaire des meubles de Vaux, peu de jours après, on trouva trente-six douzaines d'assiettes d'or massif et un service entier du même métal.

Les plaisirs de l'esprit qui relèvent presque seuls cette société ne manquèrent point à la fête, je dis des meilleurs. Molière y représenta la comédie des *Fâcheux* où sont mis en scène les courtisans musiciens, joueurs, chasseurs, duellistes, donneurs d'avis, etc. Plusieurs purent se reconnaître, et le roi, après la pièce, en indiqua un au poëte qu'il avait oublié. Voulez-vous voir l'Important, le voici :

J'étais sur le théâtre en humeur d'écouter
La pièce, qu'à plusieurs j'avais ouï vanter ;
Les acteurs commençaient, chacun prêtait silence ;
Lorsque d'un air bruyant et plein d'extravagance,
Un homme à grands canons est entré brusquement
En criant : « Holà ! ho ! un siége promptement ! »
Et, de son grand fracas surprenant l'assemblée,
Dans le plus bel endroit a la pièce troublée.
. . . .
Les acteurs ont voulu continuer leurs rôles,
Mais l'homme pour s'asseoir a fait nouveau fracas ;
Et traversant encor le théâtre à grands pas,
Bien que dans les côtés il dût être à son aise,
Au milieu du devant il a planté sa chaise,
Et de son large dos morguant les spectateurs
Aux trois quarts du parterre a caché les acteurs.
Un bruit s'est élevé, dont un autre eût eu honte ;
Mais lui, ferme et constant, n'en a fait aucun compte,
Et se serait tenu comme il s'était posé,
Si, pour mon infortune, il ne m'eût avisé.
« Ah ! marquis, m'a-t-il dit, prenant près de moi place,
Comment te portes-tu ? Souffre que je t'embrasse. »
Au visage, sur l'heure, un rouge m'est monté
Que l'on me vît connu d'un pareil éventé.
Je l'étais peu pourtant. . . . .
Il m'a fait à l'abord cent questions frivoles
Plus haut que les acteurs élevant ses paroles.
. . . .
« Tu n'as point vu ceci, marquis? Ah ! Dieu me damne !
Je le trouve assez drôle, et je n'y suis pas âne ;
Je sais par quelles lois un ouvrage est parfait,
Et Corneille me vient lire tout ce qu'il fait.
Là-dessus de la pièce il m'a fait un sommaire,
Scène à scène averti de ce qui s'allait faire,
Et jusques à des vers qu'il en savait par cœur,
Il me les récitait tout haut avant l'acteur.
J'avais beau m'en défendre, il a poussé sa chance,
Et s'est devers la fin levé longtemps d'avance ;
Car les gens du bel air, pour agir galamment,
Se gardent bien d'ouïr le dénoûment....

A la comédie succédèrent des divertissements de tout genre; et, à la tombée de la nuit, lorsque le roi quitta les jardins pour revenir au château, la lanterne qui en surmontait le dôme vomit des milliers de fusées et de pièces d'artifice, dernier éclat de cette journée brillante, véritable image de la fortune du surintendant, dont l'éblouissante grandeur allait disparaître aussi rapidement.

Fouquet avait voulu gagner par cette fête la faveur du roi et asseoir à jamais son crédit : il le ruina. Toute cette splendeur fut une insigne maladresse. Louis XIV non-seulement comprit que tant de richesses ne pouvaient venir d'une source légitime, mais encore il se sentit blessé par l'orgueil d'un ministre qui éclipsait la royauté. On a raconté que le portrait de Mlle de la Vallière aperçu parmi les tableaux aurait éveillé la jalousie du jeune roi, alors épris de cette demoiselle d'honneur de la reine; mais c'est rabaisser la disgrâce de Fouquet à une rivalité d'amour. Il y avait plutôt rivalité de puissance. Louis XIV fut aussi irrité d'une devise insolente qu'il lut partout : *Quò non ascendam?* (Où ne monterai-je pas?) « Ah! madame, disait-il à la reine mère avec colère, est-ce que nous ne ferons pas rendre gorge à ces gens-là? » Et il fut tenté de faire arrêter le ministre à Vaux, au milieu de la fête qu'il en recevait. Il se contint cependant; mais quelques semaines après Fouquet était à la Bastille.

On l'arrêta à Nantes, où Louis XIV l'avait emmené pour l'isoler de ses amis et le saisir plus sûrement. Le surintendant garda jusqu'à la fin l'illusion la plus complète, malgré des avis secrets. La veille de son arrestation, de Brienne vint lui demander si le roi pourrait le voir le lendemain de bonne heure. « Que dit-on au château? demanda le surintendant malade depuis quelques jours. — Que vous allez être arrêté, répondit de Brienne. — Vous êtes mal informé. C'est Colbert qui sera arrêté, et non moi. — En êtes-vous bien assuré ? — On ne peut l'être mieux, dit Fouquet. J'ai moi-même donné des ordres pour le faire conduire au château d'Angers, et c'est Pellisson qui a payé les ouvriers qui ont mis la prison hors d'état d'être insultée. — Je le souhaite, répondit de Brienne, mais on vous trompe; vos amis craignent fort pour vous. Toutes les manigances qui se font au château ne me plaisent guère, et les précautions qu'on a prises de condamner les portes de la salle, la table du roi couverte de papiers et de lettres de cachet qu'on apporte par douzaines de chez M. le Tellier, Saint-Aignan et Rose toujours en sentinelle dans le petit corridor, tout cela ne vous présage rien de bon. — C'est moi, dit Fouquet d'un air fort gai, qui ai donné au roi tous ces avis, afin de mieux couvrir notre jeu. — Dieu le veuille, mais je n'en crois rien. Que dirai-je au roi de votre part? — Que j'entrais dans mon accès quand vous êtes arrivé; mais qu'il ne sera pas long, je pense, et que cela n'empêchera pas que

je ne sois demain d'assez bonne heure à son lever. » (P. Clément.)

Le lendemain Fouquet était arrêté; Louis XIV le raconte lui-même à sa mère : « .... J'avais la plus grande impatience que cela fût achevé. Enfin ce matin, le surintendant étant venu travailler avec moi à l'accoutumée, je l'ai entretenu tantôt d'une manière, tantôt d'une autre, et fait semblant de chercher des papiers jusqu'à ce que j'aie aperçu, par la fenêtre de mon cabinet, Artagnan dans la cour du château, et alors j'ai laissé aller le surintendant qui, après avoir causé un peu au bas de l'escalier avec la Feuillade, a disparu dans le temps qu'il saluait le sieur le Tellier; de sorte que le pauvre Artagnan croyait l'avoir manqué et m'a envoyé dire par Maupertuis qu'il soupçonnait que quelqu'un lui avait dit de se sauver; mais il le rattrapa sur la place de la Grande-Eglise et l'a arrêté de ma part environ sur le midi. »

Les papiers de Fouquet furent saisis et bien des mystères dévoilés. Ceux qui firent le plus de bruit étaient renfermés dans une cassette conservée dans sa maison de Saint-Mandé. Cette cassette, dans laquelle il déposait ses papiers les plus secrets, fut portée au roi, et justifia ce vers tant de fois cité, dans lequel la Fontaine avait dit que : *Jamais surintendant ne trouva de cruelles*. « Les noms les plus illustres, les plus respectés jusqu'alors, furent compromis. Une demoiselle d'honneur de la reine figurait dans les papiers de la cassette pour une promesse à elle faite d'un cadeau de 50 000 écus. C'était le chiffre auquel les ennemis de Fouquet l'accusaient d'avoir taxé les résistances les plus rebelles. Plusieurs autres dames le remerciaient, celle-ci d'une maison qu'elle venait d'acquérir avec ses bienfaits, celle-là d'un don de 30 000 livres, ajoutant toutefois qu'elle n'avait pas de perles et qu'il mettrait le comble à ses bontés en lui en envoyant. En même temps la cassette donnait la note des présents immenses faits par Fouquet aux personnages les plus puissants de la cour. C'étaient 600 000 livres au duc de Brancas, 200 000 au duc de Richelieu, 100 000 au marquis de Créqui. » Toutefois, la malignité publique, qui cherchait des scandales, fut bien un peu déçue : on ne trouva pas tout ce qu'on s'attendait à trouver, et on ne tarda pas à fabriquer des lettres qui ont induit en erreur beaucoup d'historiens. Mais on sait maintenant à quoi s'en tenir sur la véritable cassette. Son contenu est encore assez affligeant pour la moralité de l'espèce humaine sans qu'il soit besoin de l'exagérer.

Fouquet fut accusé de dilapidations, ce qui était trop vrai, et de complot contre la sûreté de l'État, ce qui a été clairement démontré. On a trouvé dans sa maison de Saint-Mandé, derrière une glace, un mémoire destiné à ses amis et leur indiquant la marche à suivre s'il venait à être arrêté. C'était tout un plan de révolte et de guerre civile. Si les sollicitations ne réussissaient pas pour le faire relâcher, on devait mettre en état de défense Belle-Isle, Concarneau, le Havre, Calais. Les gouverneurs, ses créatures, devaient prendre les armes. Le commandant de Neufchaise, dont il avait rétabli la fortune et payé la charge de vice-amiral, trahirait le roi et trouverait moyen de paralyser l'action de la flotte. Tout était prévu, arrangé dans les moindres détails. L'exécution de ce plan était confiée aux personnes les plus sûres, et on aurait vu un grand nombre de gouverneurs « arrêter les deniers des recettes, se fortifier dans les villes, et demander l'épée au poing la liberté de celui qui les avait enrichis avec ses pillages. »

L'instruction du procès dura trois ans. Les interrogatoires de Fouquet ne commencèrent que le 14 novembre 1664. Ce long emprisonnement préventif, l'acharnement de ses ennemis, ramenèrent au surintendant l'opinion publique, et Mme de Sévigné nous a laissé dans sa correspondance la preuve de l'émotion que causait cette grande affaire. « Tout le monde s'y intéresse, écrit-elle. On ne parle d'autre chose; on raisonne, on tire des conséquences, on compte sur ses doigts, on s'attendrit, on craint, on souhaite, on hait, on admire, on est triste, on est accablé; enfin, mon pauvre monsieur, c'est une chose extraordinaire que l'état où l'on est présentement, mais c'est une chose divine que la résignation et la fermeté de notre cher malheureux.... » On n'a que faire de fouiller la procédure. Tous les interrogatoires nous sont exposés par Mme de Sévigné, qui va puiser ses renseignements aux meilleures sources et sous la plume de laquelle ces détails judiciaires deviennent charmants :

« M. Fouquet a parlé aujourd'hui deux heures entières sur les six millions; il s'est fait donner audience, il a dit des merveilles; tout le monde en était touché, chacun selon son sentiment. Pussort faisait des mines d'improbation et de négative qui scandalisaient les gens de bien. Quand M. Fouquet a eu cessé de parler, M. Pussort s'est levé impétueusement et a dit : « Dieu merci, on ne se plaindra pas qu'on ne l'ait laissé parler tout son soûl. » Que dites-vous de ces paroles? ne sont-elles pas d'un bon juge? » Un autre jour Fouquet se vengea par une allusion sanglante au rôle du chancelier Séguier pendant la Fronde. « Après que M. Fouquet eut dit que les seuls effets que l'on pouvait tirer du projet, c'était de lui avoir donné la confusion de l'entendre, » M. le chancelier lui dit : « Vous ne pouvez pas dire que ce ne soit là un crime d'État. » Il répondit : « Je confesse, monsieur, que c'est une folie et une extravagance, mais non pas un crime d'État. Je supplie ces messieurs, dit-il en se tournant vers les juges, de trouver bon que j'explique ce que c'est qu'un crime d'État; ce n'est pas qu'ils ne soient plus habiles que nous, mais j'ai eu plus de loisir qu'eux de l'examiner. Un crime d'État, c'est quand on est dans une charge principale, qu'on a le secret du prince, et que tout d'un coup on se met du côté de ses ennemis; qu'on engage toute sa famille dans les mêmes intérêts; qu'on fait ouvrir les portes des villes dont on est gouverneur à l'armée des ennemis et qu'on les ferme à son véritable maître; qu'on porte dans le parti tous les secrets de l'État. Voilà, messieurs, ce qui s'appelle un crime d'État. » M. le chancelier ne savait où se mettre, et tous les juges avaient fort envie de rire. Voilà au vrai comme la chose se passa. Vous m'avouerez qu'il n'y a rien de plus spirituel, de plus délicat et même de plus plaisant. » (Lettre de Mme de Sévigné à M. de Pomponne.)

Ces réponses, où Fouquet montrait tant de sang-froid et d'à-propos, augmentaient l'intérêt qu'on lui portait, et cet intérêt était si vif que Mme de Sévigné voulut voir un jour celui qu'elle appelait « son cher malheureux. » Elle avait repoussé ses hommages quand

la prospérité l'entourait; elle les recherchait quand tous ceux qu'il avait obligés l'abandonnaient :

« Il faut que je vous conte ce que j'ai fait. Imaginez-vous que des dames m'ont proposé d'aller dans une maison qui regarde droit dans l'Arsenal, pour voir revenir notre ami. J'étais masquée, je l'ai vu venir d'assez loin. M. d'Artagnan était auprès de lui; cinquante mousquetaires derrière à trente ou quarante pas. Il paraissait assez rêveur. Pour moi, quand je l'ai aperçu les jambes m'ont tremblé et le cœur m'a battu si fort que je n'en pouvais plus. En s'approchant de nous pour rentrer dans son trou, M. d'Artagnan l'a poussé et lui a fait remarquer que nous étions là. Il nous a donc saluées et a pris cette mine riante que vous connaissez. Je ne crois pas qu'il m'ait reconnue, mais je vous avoue que j'ai été étrangement saisie quand je l'ai vu rentrer dans cette petite porte. »

Fouquet eut une autre consolation et un autre ami. La Fontaine, qui n'oubliait point les bienfaits passés, gémissait sur les malheurs du surintendant, et ne contribuait pas peu à lui ramener l'opinion publique, indignée de la servilité des juges et de l'acharnement de Colbert. Il y a des accents vraiment éloquents dans sa pièce *aux Nymphes de Vaux :*

Nymphes qui lui devez vos plus charmants appas,
Si le long de vos bords Louis porte ses pas,
Tâchez de l'adoucir. . . . .
La plus belle victoire est de vaincre son cœur.

Mme de Sévigné à l'Arsenal, regardant passer Fouquet. (Page 172, col. 1.)

Oronte est à présent un objet de clémence :
S'il a cru les conseils d'une aveugle puissance,
Il est assez puni par son sort rigoureux,
Et c'est être innocent que d'être malheureux.

Pas toujours. Le malheur donne droit à la pitié, mais ne justifie pas du crime, et Fouquet était doublement criminel vis-à-vis du peuple et vis-à-vis du roi.

Ce procès se termina cependant. Neuf juges opinèrent pour la mort, treize autres pour le bannissement. « Tout Paris, dit Olivier d'Ormesson, rapporteur de cette affaire et favorable à Fouquet, attendait cette nouvelle avec impatience ; elle fut répandue en même temps et reçue avec une joie extrême, même parmi les plus petites gens de boutique. Ainsi M. Fouquet, qui

avait été en horreur lors de son emprisonnement, et que tout Paris eût vu exécuter avec joie incontinent son procès commencé, est devenu le sujet de la douleur et de la commisération publiques par la haine que tout le monde a dans le cœur contre le gouvernement présent. » D'Ormesson voyait lui-même les choses au travers de la haine que lui causait une disgrâce imméritée. Par un attentat contre la justice, Louis XIV, de son autorité, aggrava la peine : il commua le bannissement en prison perpétuelle. Fouquet fut enfermé dans la citadelle de Pignerol, où il resta jusqu'à sa mort, arrivée après dix-neuf ans de captivité.

La passion, qui avait tout conduit dans cette affaire, survécut au procès, et tous les juges intègres qui, n'obéissant qu'à leur conscience, n'avaient point voté pour la mort, furent disgraciés. Roquesante, conseiller au parlement de Provence, fut relégué à Quimper-Corentin; Bailly, avocat général au grand Conseil, fut exilé; Pontchartrain fut puni dans son fils, qui fut exclu de la charge de président qu'espérait lui transmettre son père. Enfin Olivier d'Ormesson, le rapporteur qui avait tant contribué à faire pencher la balance en faveur de Fouquet, fut privé de la place de conseiller d'Etat qu'on lui avait promise et condamné à une retraite prématurée. Les gouvernements ne gagnent rien à ces persécutions mesquines : elles outragent la justice et relèvent l'accusé. Si elles ne prouvent pas son innocence, elles lui donnent un faux air de victime en même temps qu'elles font prendre au pouvoir celui de persécuteur.



Colbert.

Ce grand procès eut un contre-coup : Pellisson fut condamné pour sa part a restituer 200 000 livres. Il était de ces habiles gens qui peuvent tomber, mais qui se relèvent toujours. De calviniste il devint catholique et mourut peut-être protestant; d'ami de Fouquet, il passa favori de Louis XIV, rédigea ses *Mémoires*, où il parla des « voleries » du surintendant, et fonda un prix à l'Académie pour l'éloge annuel du roi. Grâce à ses vers, à sa prose, souples comme sa conduite, il fit d'excellentes affaires : il émargeait, en 1677, pour 7500 livres, juste ce que touchait Vauban, sans compter les abbayes et prieurés. Enfin, il était à peu près ministre, tenant la caisse des conversions, et pourtant il couvrit son adresse d'assez de dignité pour que la postérité ait ou-

blié en lui l'homme d'affaires et ne se souvienne que de l'homme de lettres.

Colbert succéda à Fouquet avec le titre de contrôleur général. En 1666, Michel le Tellier laissa sa charge à son fils, le célèbre Louvois; le premier ministère de Louis XIV se trouva alors au complet.

§ 3. COLBERT; RÉORGANISATION DES FINANCES; AGRICULTURE; MARINE; INDUSTRIE; COMMERCE.

Colbert dirigea près de cinq de nos ministères actuels : la maison du roi avec les beaux-arts, les finances, l'agriculture avec le commerce, les travaux publics, et, à partir de 1669, la marine, poids écrasant sous lequel il ne succomba pas. « Jean-Baptiste Colbert, dit un contemporain, avait le visage naturellement renfrogné. Ses yeux creux, ses sourcils épais et noirs lui faisaient une mine austère et lui rendaient le premier abord sauvage et négatif; mais, dans la suite, en l'apprivoisant, on le trouvait assez facile, expéditif et d'une sûreté inébranlable. Il était persuadé que la bonne foi dans les affaires en est le fondement solide. Une application infinie et un désir insatiable d'apprendre lui tenaient lieu de science. Il fut le restaurateur des finances, qu'il trouva en fort mauvais état à son avénement au ministère. Esprit solide, mais pesant, né principalement pour le calcul, il débrouilla tous les embarras que les surintendants et les trésoriers de l'épargne avaient mis exprès dans les affaires pour y pêcher en eau trouble. » Ajoutons que ce financier austère et dur, « cet homme de marbre, » comme Gui Patin l'appelle, avait du cœur. « Il faut, écrivait-il à Louis XIV, épargner cinq sols aux choses non nécessaires et jeter les millions quand il s'agit de votre gloire. Un repas inutile de 3000 livres me fait une peine incroyable, et lorsqu'il est question de millions d'or pour l'affaire de Pologne, je vendrais tout mon bien, j'engagerais ma femme et mes enfants, et j'irais à pied toute ma vie pour y fournir. »

On raconte qu'un jour, au milieu des champs, un des amis de Colbert le surprit les larmes aux yeux et l'entendit s'écrier : « Je voudrais pouvoir rendre ce pays heureux, et que, éloigné de la cour, sans appui, sans crédit, l'herbe crût jusque dans mes cours. »

Colbert travaillait seize heures par jour. Sévère pour lui-même, il l'était pour ses commis. Été et hiver son neveu Desmarets travaillait avec lui dès sept heures du matin. Un jour, il n'arriva qu'à sept heures un quart; Colbert, sans lui parler, le mena vers la pendule. « Mon oncle, lui dit Desmarets, il y a eu hier au château un bal qui a duré fort tard, et les suisses m'ont fait attendre un quart d'heure. — Il fallait vous présenter un quart d'heure plus tôt, » répondit Colbert, et tout fut dit; mais il est probable que la leçon ne fut pas perdue.

Les finances étaient retombées dans le chaos d'où Sully les avait tirées. La dette publique était de 430 millions, les revenus dévorés deux ans à l'avance, et le trésor, sur 84 millions d'impôts annuels, en recevait à peine 32. Colbert commença par annuler ou rembourser, au taux de l'achat, 8 millions de rentes sur l'hôtel de ville, acquises à vil prix, et fit rechercher par une *chambre de justice* les malversations commises depuis vingt-cinq ans par les officiers de finances; les curés même durent presser leurs paroissiens de dénoncer les abus. On fit rendre gorge aux traitants qui avaient profité des besoins de l'État pour lui prêter à un taux usuraire; les amendes s'élevèrent à 110 millions. Plusieurs traitants furent pendus. C'étaient des mesures selon l'esprit du temps, mais non selon la bonne politique : le moyen le plus sûr, pour l'État, de n'avoir pas de contrats onéreux à subir, dans les mauvais jours, étant de tenir, dans les bons, la parole une fois donnée. Il n'y a d'usuriers que pour ceux qu'on suspecte de ne point payer leurs dettes.

Ces violences d'ailleurs inquiétèrent ceux même qui n'en pouvaient souffrir, mais qui voyaient où elles pouvaient conduire la royauté et la France. « Les prisons, dit la Fare, furent pleines de criminels et d'innocents ; il parut qu'on en voulait au bien de tout le monde. Colbert, persuadé que le roi était maître absolu de la vie et de tous les biens de ses sujets, le fit aller un jour au parlement pour en même temps le déclarer quitte et le premier créancier de tous ceux qui lui devaient. Le parlement n'eut pas la liberté d'examiner les édits : il fut dit que, désormais, il commencerait par vérifier ceux que le roi lui enverrait, et qu'après il pourrait faire ses remontrances; ce qui, dans la suite, lui fut encore retranché. On peut s'imaginer la tristesse, la crainte et l'abattement que toutes ces choses produisirent dans le public, et voilà où commença cette autorité prodigieuse du roi, inouïe jusqu'à ce siècle, qui après avoir été cause de grands biens et de grands maux, est parvenue à un tel excès, qu'elle est devenue à charge à elle-même. »

Colbert fut le véritable créateur du *budget*. Jusqu'alors on dépensait au hasard, sans consulter les recettes du trésor. Le premier, il dressa chaque année un *état de prévoyance*, divisé en deux chapitres, où les revenus et les dépenses probables étaient marqués à l'avance.

Sully et le marquis d'Effiat, sous Richelieu, avaient déjà arrêté chaque année le budget des recettes et des dépenses, mais cet usage était vite tombé en désuétude : les finances étaient, au dire de ce même marquis d'Effiat, semblables à la sèche, qui trouble l'eau pour tromper ceux qui l'épient.

Il modifia la forme et l'assiette des impôts. La *taille* ou impôt foncier était *personnelle*, c'est-à-dire payée par les roturiers et, en certaines circonstances, deux ou trois fois dans la même année. Le journalier, par exemple, qui manquait de travail dans une paroisse ne pouvait la quitter qu'à la condition de payer la taille pendant deux ans dans les deux paroisses, pendant trois s'il s'établissait dans une autre élection. Colbert eut voulu rendre la taille *réelle*, comme elle l'était dans le Midi, comme elle l'est aujourd'hui partout, c'est-à-dire payée par les biens-fonds, quels qu'en fussent les détenteurs. Elle s'élevait, en 1661, à 53 millions : il la ramena à 32. Au milieu des troubles de la Fronde, beaucoup de gens s'étaient anoblis de leur propre autorité, ou avaient acheté des titres de noblesse pour quelques écus; c'étaient autant de privilégiés ajoutés aux véritables. Dès 1662, Molière, dans *l'École des femmes*, se moquait de cette vanité qui coûtait cher au peuple. Chrysalde disait à Arnolphe, qui lui-même s'était fait appeler M. de la Souche :

> Je sais un paysan qu'on appelait Gros-Pierre,
> Qui, n'ayant pour tout bien qu'un seul quartier de terre,
> Y fit tout à l'entour faire un fossé bourbeux,
> Et de Monsieur de l'Isle en prit le nom pompeux.

Une ordonnance royale révoqua toutes les lettres de noblesse accordées depuis trente ans : Gros-Pierre fut obligé de présenter ses titres, qu'il n'avait pas ; et près de 40 000 familles, parmi les plus riches des paroisses, furent de nouveau imposées, ce qui déchargea d'autant leurs voisins.

A la taille, le contrôleur général préférait avec raison les *aides* ou impôts indirects, auxquels tous contribuaient. Il diminua le prix du sel, denrée de première nécessité pour le pauvre, mais il augmenta ou créa les taxes sur le café, le tabac, le vin, les cartes, la loterie, etc., et de 1 500 000 francs, les porta à 21 millions. Ainsi les impôts indirects, dont quelques-uns ont été si vivement attaqués de nos jours, naquirent d'une pensée de justice et d'égalité.

Il n'aimait pas les emprunts, non qu'il ne comprît l'avantage d'emprunter à bas prix pour rembourser des créances onéreuses, mais il redoutait de donner à Louis XIV cette facilité de grever l'avenir au profit du présent. Au sortir du conseil où le premier emprunt fut décidé en 1672, il reprocha amèrement à Lamoignon d'avoir approuvé cette mesure. « Connaissez-vous comme moi l'homme auquel nous avons affaire, sa passion pour la représentation, pour les grandes entreprises, pour tout genre de dépenses? Voilà donc la carrière ouverte aux emprunts, par conséquent à des dépenses et à des impôts illimités ! Vous en répondrez à la nation et à la postérité. » Un temps viendra, en effet, quand Colbert n'y sera plus, où Louis XIV empruntera à 40 pour 100. Du moins le grand ministre essaya de défendre le trésor contre les exigences des financiers en invitant les petits capitalistes à verser directement leurs fonds, sans entremetteurs dispendieux, dans une *caisse d'emprunt* qu'il établit à cet effet et où l'argent afflua. C'est ce que nous recommençons à faire.

Voici le résumé de l'administration financière de Colbert. En 1661, sur 84 millions d'impôts, le trésor avait à payer 52 millions pour rentes et gages ; il ne lui restait que 32 millions, et il en dépensait 60. Déficit 28 millions. En 1683, année de la mort de Colbert, les impôts rendaient 112 millions, malgré une réduction de 22 millions sur les tailles, les gages et les rentes n'en prenaient plus que 23 ; le revenu net du trésor était de 89 millions. Ainsi, d'une part, Colbert avait augmenté les recettes de 28 millions, diminué les rentes et gages de 29, ce qui constituait à l'État un bénéfice net annuel de 57 millions ; et, d'autre part, il avait dégrevé les roturiers de 22 millions, en diminuant d'autant la taille. Il n'y a rien à ajouter à de pareils chiffres.

Nous avons vu les misères de la France pendant la Fronde. Elles n'avaient point disparu, et dans ces premières années de Louis XIV, on vit encore d'épouvantables famines, comme en témoigne cette lettre adressée par un médecin de Blois, M. Bellay, au marquis de Sourdis : « Monseigneur, il est vrai que depuis trente-deux ans que je fais la médecine en cette province et en cette ville, je n'ai rien vu qui approche de la désolation qui y est, non-seulement à Blois, où il y a quatre mille pauvres par le reflux des paroisses voisines et par la propre misère du lieu, mais dans toute la campagne. La disette y est si grande, que les paysans manquant de pain, se jettent sur les charognes, et aussitôt qu'il meurt un cheval ou quelque autre animal, ils le mangent. Il est sûr que, dans la paroisse de Cheverny, on a trouvé un homme, sa femme et son enfant, morts sans être malades, et ce ne peut être que de faim. Je viens d'apprendre qu'on a trouvé un enfant à Cheverny qui s'était déjà mangé une main. Ce sont là des choses horribles et qui font dresser les cheveux. »

Il fallait pour prévenir ces famines relever et encourager, comme Sully, l'agriculture ; Colbert ne la sacrifia pas à l'industrie, ainsi qu'on le lui a quelquefois reproché. Il allégea les impositions qui pesaient sur elle, il exempta de la taille les familles trop nombreuses ; il interdit de nouveau la saisie des instruments de labour et des bestiaux en recouvrement des taxes dues à l'État ; il établit, ou plutôt il rétablit les haras, où l'on croisa nos chevaux avec ceux d'Afrique et de Danemark ; il fit venir des bestiaux de l'Allemagne et de la Suisse pour améliorer les nôtres, des béliers d'Angleterre pour régénérer notre race ovine. Il accorda des primes d'encouragement aux meilleurs éleveurs ; il ordonna le desséchement des marais ; enfin il publia un code des eaux et forêts (1669), qui est encore, pour la très-grande partie, en vigueur. Mais il commit la faute de respecter le préjugé populaire, qui voyait dans la liberté du commerce des grains une cause de disette, au lieu que le meilleur moyen de l'éviter, c'est de laisser les blés, comme le voudront, cent ans plus tard, Turgot et la Constituante, se répandre librement sur toute la surface du territoire. Colbert réussit à tenir le blé à bas prix pour l'ouvrier des manufactures et pour le soldat ; mais le cultivateur n'y trouvant plus son compte, cessa sur bien des points de cultiver. Les friches s'étendirent ; les disettes se multiplièrent : dès le mois de mai 1675, le gouverneur du Dauphiné lui écrivait que les habitants des campagnes n'avaient vécu tout l'hiver que de pain de glands et de racines, et qu'on les avait vus manger l'herbe des prés et l'écorce des arbres.

L'industrie, née sous François Ier et Henri IV, était restée dans l'enfance ; nous tirions presque tout de l'étranger. L'Italie nous fournissait ses broderies, ses glaces et son orfèvrerie ; l'Allemagne, sa belle faïence et ses cristaux de Bohême ; la Flandre, ses dentelles et ses tapisseries ; la Hollande, ses draps et ses toiles ; l'Angleterre, ses étoffes de laine et ses aciers. Colbert, sorti de la boutique d'un marchand de Reims, à l'enseigne du *Long-Vêtu*, voulut que la France pût se suffire à elle-même ; et, pour donner le temps à notre industrie de grandir, il la mit à l'abri d'une protection salutaire. Il ne créa pas, mais il organisa le système *protecteur*, qui nuit à une industrie développée, qui est indispensable à une industrie naissante. S'il frappa de droits considérables, à leur entrée dans le royaume, les produits similaires de l'étranger (tarif de 1667), ce n'était, à ses yeux, qu'une mesure temporaire, bonne pour mettre le royaume en état de n'avoir plus à demander aux étrangers les choses de nécessité. Il disait lui-même au roi qu'il fallait réduire les droits, à l'exportation de nos produits, et à l'importation des matières premières.

Colbert rencontra une vive opposition à l'établissement de son système. On murmura de cet arbitraire qui empêchait les citoyens de se pourvoir d'étoffes étrangères. Mais le roi soutenait énergiquement son ministre. Défense fut faite de porter autres draps que ceux

qui avaient été fabriqués en France. Un jour, la duchesse d'Uzès fit faire un habit au Dauphin avec un drap étranger sur lequel un peintre dessina des raies semblables à celles qui distinguaient les draps français (la mode était alors aux draps rayés). Louis XIV, informé de ce stratagème, fit brûler publiquement l'habit et mettre à l'amende le marchand et le peintre.

Choisy, dans ses *Mémoires*, critique fort l'administration de Colbert. « Il crut, dit-il, que le royaume de France se pourrait suffire à lui-même, oubliant sans doute que le Créateur de toutes choses n'a placé les différents biens dans les différentes parties de l'univers qu'afin de lier une société commune et d'obliger les hommes, par leurs intérêts, à se communiquer réciproquement les trésors qui se trouveraient dans chaque pays. » Cette pensée est très-vraie, et nous tendons aujourd'hui à la mettre en pratique; mais Colbert vivait dans un temps où l'application de cette maxime aurait empêché la France de jamais être en état de rivaliser avec l'Angleterre et la Hollande. Il fallait des lisières à l'industrie naissante pour la soutenir, on les serra trop, surtout à l'intérieur, où des règlements absurdes entravaient les métiers, mais nous ne serons point injuste au point de dire à Colbert, avec ce marchand de Paris : « Monseigneur, lorsque vous êtes venu au ministère, vous avez trouvé le chariot renversé d'un côté; depuis que vous y



Louis XIV fait brûler publiquement le vêtement du Dauphin. (Page 176, col. 1.)

êtes, vous ne l'avez relevé que pour le renverser de l'autre. »

Grâce aux dépenses que Colbert n'épargna pas pour acheter ou surprendre les secrets industriels des nations voisines[1], et pour attirer en France les ouvriers les plus habiles, le nombre de nos manufactures s'accrut rapidement. Il les soutint par des subventions distribuées avec intelligence, avançant une certaine somme par chaque métier battant, outre des gratifications considérables aux maîtres et aux ouvriers. Il obtint de l'Église la suppression de dix-sept fêtes qui multipliaient les chômages inutiles. Afin d'augmenter le nombre des travailleurs, il voulait, comme Richelieu, réduire celui des moines et retarder jusqu'à vingt-cinq ans l'âge où il serait permis de faire des vœux de religion. « Les moines et les religieuses, disait-il dans un mémoire au roi, non-seulement se soulagent du travail qui irait au bien commun, mais même privent le public de tous les enfants qu'ils pourraient produire pour servir aux fonctions nécessaires et utiles. Pour cet effet, il serait peut-être bon de rendre les vœux de religion un peu plus difficiles, et de reculer l'âge pour les rendre valables, même retrancher l'usage des dots et des pensions de religieuses. »

Enfin Colbert institua des conseils de prud'hommes pour faire régner la paix dans ce monde du travail. En 1669, on compta dans le royaume, pour la laine seule-

1. Ainsi le métier à bas, inventé, puis perdu par la France, fut repris aux Anglais et multiplié par les soins de Colbert.



Galère de Louis XIV.

ment 42 000 métiers, et plus de 60 000 ouvriers. Les draperies de Sedan, de Louviers, d'Abbeville et d'Elbeuf n'eurent plus de rivales en Europe; le fer-blanc, l'acier, la faïence, les cuirs maroquinés, qu'on avait toujours fait venir de loin, furent trouvés en France; on imita, en les égalant, les toiles et les serges de Hollande, le point et le velours de Gênes; les tapis de Perse et de Turquie furent dépassés à la Savonnerie, à Aubusson et à Beauvais; les riches étoffes ou la soie se mêle avec l'or et l'argent, se fabriquèrent à Tours et à Lyon; on fit à Tour-la-Ville (près de Cherbourg) et à Paris de plus belles glaces qu'à Venise; les tapisseries de Flandre le cédèrent à celles des Gobelins. Cette fameuse manufacture employa, à partir de 1662, plus de 800 ouvriers, et les meilleurs peintres dirigeaient l'ouvrage en donnant leurs propres dessins, ou en faisant travailler sur ceux des anciens maîtres d'Italie. Lebrun y régna 28 ans; après lui, Mignard. Ce fut une admirable chose que cet essor imprévu de l'industrie française; et Boileau, qui ne croyait faire que de la poésie, faisait de l'histoire, quand il rappelait, dans son épître au roi (1669) :

> Nos artisans grossiers rendus industrieux,
> Et nos voisins frustrés de ces tributs serviles
> Que payait à leur art le luxe de nos villes.

Il est à remarquer que Colbert imprima à l'industrie française le cachet qu'elle a depuis toujours gardé. Il ne s'inquiéta pas seulement de lui faire produire beaucoup, il voulut qu'elle produisit bien. Et il semble qu'il ait compris quelle place la France pourrait se faire dans l'univers industriel, en appliquant une vive intelligence et un goût délicat au travail des matières premières. C'est dans cette pensée que la manufacture des Gobelins fut organisée pour être une grande école modèle, où l'art et l'industrie se donneraient toujours la main, où par l'un, on aurait la beauté et la grâce; par l'autre, l'utilité.

Un contemporain, un Anglais, le chevalier Temple, était déjà frappé de ce double caractère de notre production. « La richesse de ce pays, dit-il dans ses curieux *Mémoires*, qui est la cause de sa puissance, résulte de la consommation prodigieuse faite par les pays qui l'environnent, des produits si nombreux et si riches de son sol et de son climat, ou du travail ingénieux de ses habitants. Au moyen de leurs vins, de leur sel, de leurs modes d'habillement et d'équipages, les Français font venir de grosses sommes dans ce fertile et noble royaume, le plus favorisé par la nature de tous ceux qui sont au monde. »

Pour faciliter les relations entre les villes et les provinces, Colbert n'eût voulu qu'une ligne de douanes, à la frontière, et il y en avait autour de chaque province. S'il ne put détruire les nombreux péages établis sur les chemins et les rivières, il les réduisit du moins, et il supprima dans douze provinces les douanes intérieures. Il encouragea, en diminuant le tarif des droits à payer (1664), l'exportation des vins et eaux-de-vie; il déclara Dunkerque, Bayonne et Marseille ports francs, et accorda à la dernière de ces villes, en 1670, une chambre d'assurances; il institua dans nos ports des entrepôts, où, en cas de réexportation, les droits acquittés étaient rendus; il favorisa le transit par la France des marchandises étrangères, qui obtinrent le passage en franchise à travers toutes les provinces; il fit réparer les grandes routes devenues impraticables, et en construisit de nouvelles. Colbert laissa malheureusement beaucoup à faire sous ce rapport. On voit dans les *Mémoires* de l'intendant de la généralité de Montauban en 1697, que les habitants du haut Quercy, du haut Rouergue et d'une grande partie des Pyrénées étaient obligés de faire des provisions de vivres pour cinq ou six mois de l'année, pendant lesquels les mauvais chemins leur fermaient toute communication avec le plat du pays. Enfin ce grand ministre projeta le canal de Bourgogne, fit décréter celui d'Orléans, qu'on ouvrit en 1692, on creusa, malgré l'opposition des Etats du Languedoc, celui des Deux-Mers, qui joignit la Méditerranée à l'Océan. Le port de Cette fut construit à une de ses extrémités (1666); Toulouse était à l'autre, et de Toulouse, la Garonne menait facilement à Bordeaux et à l'Océan. Ce travail, gigantesque pour l'époque, fut commencé en 1664 et continué sans interruption jusqu'en 1681. Huit, dix mille et parfois douze mille ouvriers y travaillèrent pendant tout ce temps. Il fut exécuté par le célèbre Riquet, d'une ancienne famille de Florence, sur les dessins d'un ingénieur français, Andréossy : il coûta environ 34 millions et employa, chaque année, dix à douze mille ouvriers. « J'entends, disait Boileau :

> J'entends déjà frémir les deux mers étonnées
> De voir leurs flots unis au pied des Pyrénées. »

Le commerce, ainsi secondé, prit un développement rapide. Pour régler cette activité nouvelle et l'éclairer, Colbert rétablit en 1665 le conseil de commerce institué par Henri IV. Louis XIV y présida régulièrement tous les quinze jours. Des conseils semblables, établis dans les provinces, durent « s'assembler tous les ans, au 20 juin, pour examiner l'état du commerce et des manufactures, » et choisir des députés qui présenteraient leurs vœux au ministre. Une ordonnance de 1671, qui ne fut malheureusement pas exécutée, prescrivit de rendre uniformes les poids et mesures dans tous les ports ; ils le devinrent du moins dans nos arsenaux.

« Les étrangers, dit un édit de 1664, s'étaient rendus maîtres de tout le commerce par mer, même de celui qui se fait de port en port au dedans du royaume. » Chaque année, 4000 bâtiments hollandais débarquaient sur nos côtes les produits de leur industrie, particulièrement leurs draps, avec les denrées des deux mondes, et enlevaient nos soieries, nos vins et nos eaux-de-vie. Colbert voulut relever la France de cette infériorité. Il écrivait, le 21 mars 1669, à Arnauld de Pomponne, ambassadeur de la Haye : « Le commerce par mer se fait en Europe par 25 000 vaisseaux environ; dans l'ordre naturel chaque nation doit en posséder sa part suivant sa puissance, sa population et l'étendue de ses côtes; mais les Hollandais en ayant 15 à 16 000, et les Français 500 à 600 au plus, le roi emploiera toutes sortes de moyens pour s'approcher un peu plus du nombre de vaisseaux que ses sujets doivent avoir. » Déjà, en 1659, le surintendant Fouquet avait établi un droit d'ancrage de 50 sous environ (6 fr.) par tonneau sur les navires étrangers, payable à l'entrée et à la sortie de nos ports : Colbert conserva ce droit, qui fut presque pour notre marine ce que le fameux Acte de navigation a été pour la marine anglaise. Il accorda aux navires nationaux des primes pour l'exportation et l'importation ; et il encouragea les constructeurs des

bâtiments pour la grande navigation par une autre prime de 4 à 6 livres par tonneau ; de sorte que notre marine marchande, à la fois protégée et stimulée, prit l'essor.

Mais les Anglais et les Hollandais avaient encore sur nous l'avantage d'une plus longue expérience, de débouchés assurés, de marchés qu'ils fréquentaient depuis un siècle, de capitaux immenses qui leur permettaient d'oser et de risquer davantage. Colbert, pour lutter avec eux, substitua les associations privilégiées aux efforts isolés des individus. Il établit cinq grandes compagnies sur le modèle des sociétés hollandaise et anglaise : celles des Indes orientales et des Indes occidentales en 1664 ; celles du Nord et du Levant en 1666, celle du Sénégal en 1673. Il leur accorda le monopole exclusif du commerce dans ces parages éloignés, avec des primes ; leur fit des avances considérables (6 millions pour la seule compagnie des Indes orientales) et, obligea les princes du sang, les seigneurs, les riches à s'y intéresser. Un jour, le chancelier Séguier invita, d'après les ordres du roi, toute la chambre de justice à prendre des actions dans la compagnie des Indes Orientales ; et comme quelques membres de la chambre y étaient peu disposés ou faisaient des observations, il les *regarda de travers*, rapporte d'Ormesson. Bien plus, un conseiller ayant signé pour mille livres seulement, « Colbert s'en moqua et dit que cela ne se faisait pas pour la considération de l'argent ; de sorte qu'il mit 3000 livres, mais avec peine. » Il y avait aussi à combattre l'orgueil de la noblesse, qui croyait se dégrader si elle s'occupait d'acheter et de vendre. Un édit de 1669 déclara que le commerce de mer ne dérogeait pas à la noblesse[1]. En même temps, nos consuls, nos ambassadeurs recevaient l'ordre, fréquemment renouvelé, de donner la plus énergique protection à notre commerce et de lui fournir tous les renseignements qui pourraient lui être utiles.



Riquet.

Colbert voulut encore rendre la vie à notre système colonial, fort négligé depuis Richelieu. Nous ne possédions que le Canada avec l'Acadie, Cayenne, l'île de Bourbon, quelques comptoirs à Madagascar et aux Indes. Colbert racheta, pour moins d'un million, la Martinique, la Guadeloupe, Sainte-Lucie, Grenade et les Grenadilles, Marie-Galande, Saint-Martin, Saint-Christophe, Saint-Barthélemy, Sainte-Croix et la Tortue

1. Il avait assuré une prime de 40 fr. par tonneau sur les marchandises exportées de France pour les colonies ou des colonies pour la France. Néanmoins ces compagnies tombèrent après la mort de Colbert. Le monopole ne put les faire vivre. Colbert reconnut lui-même cette vérité en ouvrant, mais plus tard, en 1681, le commerce d'Amérique aux particuliers.

dans les Petites-Antilles (1664) ; il plaça sous la protection de la France les flibustiers français de Saint-Domingue, qui s'étaient emparés de la partie occidentale de l'île (1664) ; il envoya de nouveaux colons à Cayenne (1617) et au Canada (1665) ; il prit Terre-Neuve pour dominer l'entrée du Saint-Laurent (1680), et commença l'occupation de la magnifique vallée du Mississipi, ou Louisiane, qui venait d'être explorée par un hardi capitaine, Robert de la Salle (1680). En Afrique, il enleva Gorée aux Hollandais, dans le Sénégal (1665), et prit possession des côtes orientales de Madagascar. En Asie, la compagnie des Indes s'établit à Surate, à Chandernagor, et plus tard à Pondichéry. Enfin, pour réserver au pavillon national tout le commerce de nos colonies, Colbert ferma leurs ports aux vaisseaux étrangers, et pour y développer les cultures, il prohiba, en 1667, l'importation en France des tabacs et des sucres du Brésil, mesure malheureuse qui eut pour effet de nous aliéner le Portugal et de le jeter dans les bras de l'Angleterre.

La marine marchande est l'école et la pépinière de la marine militaire : la première étant devenue florissante, la seconde devint redoutable. Colbert fit d'abord réparer le peu de vaisseaux que Mazarin avait laissés dans nos ports ; il en acheta en Suède et en Hollande, il attira des constructeurs et des cordiers de Hambourg, de Riga et de Dantzig, établit des chantiers à Dunkerque, au Havre et à Rochefort, qui fut bâti sur la Charente, au centre du golfe de Gascogne[1]. Henri IV avait trouvé Toulon et Richelieu Brest ; mais ils avaient montré ce qu'on pouvait y faire plutôt qu'ils n'y avaient fait de grands ports. Duquesne resta sept ans à Brest, à partir de 1665 ; et quand le fils de Colbert, Seignelay, y vint en 1672, il vit une flotte de 50 vaisseaux de ligne. Vauban l'entoura de formidables défenses. Il exécuta aussi, après la paix de Nimègue, d'immenses travaux à Toulon, qui firent de cette ville ce que la nature voulait qu'elle fût, un des plus beaux ports du monde. La nouvelle darse qu'il creusa pouvait à elle seule contenir 100 vaisseaux de ligne.

Pour recruter la ligne, Colbert créa l'*inscription maritime* ou le *système des classes*, que nous gardons encore et qui assujettit la population maritime de nos côtes, en retour de certains avantages, à fournir les re-

1. Ni le Havre ni Dunkerque ne pouvaient recevoir de vaisseaux de haut bord, la France n'avait d'autre port militaire sur l'Océan que Brest ; on chercha à en créer un autre à Brouage à Tonnay-Charente, ou à l'embouchure de la Seudre. Colbert se décida en 1664 pour Rochefort, sur la Charente, à 12 kilomètres de la mer, derrière un golfe que des îles abritent. Les travaux commencèrent en 1666, et en peu de temps une ville, un arsenal sortirent des marais.

Canal des Deux-Mers et port de Cette.

Le vaisseau *le Louis XIV.*

crues nécessaires aux équipages de nos vaisseaux, et la distribue, d'après l'âge et la position de la famille, en diverses classes qui sont successivement appelées, suivant les besoins du service. Cette institution, bonne peut-être alors, mais qui ne l'est plus aujourd'hui, fut complétée par la fondation de la caisse des invalides de la marine, qui assura une pension de retraite au marin pour ses vieux jours. Le premier recensement, celui de 1670, fit connaître 36 000 inscriptions de matelots; mais en 1683, on en compta 77 852. Les armements purent alors se multiplier. En 1661 la flotte de guerre ne se composait que de 30 bâtiments; en 1678, elle en avait 120, et cinq ans plus tard, 176. En 1692, le roi avait 131 vaisseaux, 133 frégates et 101 autres bâtiments. Des intendants, l'un à Rochefort, pour l'Océan, l'autre à Toulon, pour la Méditerranée, veillèrent à la conservation de cet immense matériel. L'administration fut séparée du commandement militaire, et chacune des deux choses en alla mieux. Le corps des gardes marines, composé de mille gentilshommes, fut institué en 1672, pour préparer de bons officiers; une école de canonniers, pour former de bons pointeurs; une école d'hydrographie, pour donner aux navires des cartes exactes; un conseil supérieur de la marine et un conseil des constructions navales pour éclairer le ministre.

Colbert avait réformé les finances, le commerce et la navigation en les enveloppant, il est vrai, d'une réglementation minutieuse qui substitua trop souvent l'initiative du gouvernement à celle des individus; il voulut aussi enrégimenter la pensée, comme les intérêts, et mettre dans la main du roi la vie morale de la France, comme il y avait mis la vie matérielle, Richelieu la vie politique. Grand admirateur du cardinal, il reprit son dessein de constituer un gouvernement de la littérature. Il créa, en 1663, l'Académie des inscriptions et belles-lettres; en 1668, celle des sciences qui donna aux recherches des savants ce qui leur avait jusqu'alors manqué, un centre et un foyer. L'Académie de musique fut organisée la même année; celle d'architecture en 1671. Une école des beaux-arts, établie à Rome (1667), reçut des élèves qui avaient remporté des prix à l'Académie de peinture de Paris, et qui durent copier sur la toile ou en marbre les chefs-d'œuvre de l'antiquité. Le cabinet des médailles et l'école des *jeunes de langue*, pour l'étude des langues orientales, furent fondés; la Bibliothèque royale augmentée de plus de 10000 volumes et d'un grand nombre de manuscrits précieux; la bibliothèque Mazarine ouverte au public; la création d'académies de provinces encouragée.

Ces belles fondations étaient pleines d'espérances pour l'avenir; pour le présent, les artistes, les gens de lettres y trouvaient déjà des récompenses : l'honneur d'être compté dans ces compagnies et le profit que rapportaient les jetons de présence. Louis leur accorda individuellement des avantages plus considérables. Corneille, Racine, Boileau, Molière, Quinault, Lulli, vingt autres reçurent des pensions; les étrangers même eurent part à ces libéralités. « Quoique le roi ne soit pas votre souverain, leur écrivait Colbert, il veut être votre bienfaiteur; il m'a commandé de vous envoyer la lettre de change ci-jointe, comme un gage de son estime. » Parmi eux on distingua le bibliothécaire du Vatican, Allacci; le comte Graziani, secrétaire d'État du duc de Modène; Vossius, historiographe des Provinces-Unies; le Danois Roëmer, le Hollandais Huygens, que Colbert appela à Paris, où il resta quinze ans, etc. Viviani, célèbre mathématicien de Florence, fit bâtir une maison, avec cette inscription en lettres d'or : *Ædes a Deo datæ*, qui faisait allusion au surnom de *Dieu-donné*, que Louis avait reçu à sa naissance. Aussi l'admiration pour Louis passait nos frontières; on prononça douze panégyriques en son honneur dans diverses villes d'Italie. Il faut dire cependant que cette admiration n'était point payée bien cher, et que le budget de la littérature ne fut jamais très-lourd. Dans l'année où les pensions atteignirent le chiffre le plus élevé, la dépense totale ne dépassa pas 100000 livres, savoir : 53000 pour les nationaux, 16000 pour les étrangers, et le reste en gratifications. En moyenne, c'était 75000 francs par an.

Colbert s'occupait des plus minces détails, et nous citerons deux faits, légers, sans doute, mais qui montreront bien son caractère âpre souvent, toujours bon au fond et toujours honnête.

Il venait de faire dessiner à nouveau le jardin des Tuileries par le Nôtre. Les travaux terminés, il dit à Charles Perrault, son premier commis à la surintendance des bâtiments :

« Allons aux Tuileries en condamner les portes; il faut conserver le jardin du roi et ne pas le laisser ruiner par le peuple qui, en moins de rien, l'aura gâté entièrement. »

C'eût été pour les Parisiens une privation des plus fâcheuses. Charles Perrault prit la défense des bourgeois et des enfants.

« Il n'y a que des fainéants qui viennent ici, » dit Colbert.

Perrault répondit qu'il y venait encore des personnes malades, qu'on y parlait d'affaires, de mariages et de toutes choses qui se traitaient plus convenablement dans un jardin que dans une église où il se faudrait, à l'avenir, donner rendez-vous. Enfin il se hasarda à faire la remarque que les jardins des rois n'étaient sans doute si spacieux, qu'afin que tous leurs enfants pussent s'y promener. A ce trait, Colbert sourit et, les jardiniers lui ayant dit que le peuple n'y faisait aucun dégât, il ne parla plus de fermer les Tuileries. (*Mémoires* de Charles Perrault, t. IV.)

Une autre fois il visitait le Jardin du roi (Jardin des plantes), où il avait fait de grandes améliorations. Il s'aperçut qu'une portion de terrain destinée aux cultures botaniques avait été plantée de vignes pour l'usage des administrateurs de l'établissement. A cette vue, sa colère éclate; il ordonne que la vigne soit arrachée à l'instant; lui-même prend une pioche et se met à l'œuvre afin qu'elle allât plus vite. L'abus était petit, mais il n'en tolérait d'aucune sorte.

Arrêtons-nous sur ce tableau. Les pillards, grands ou petits, voilà ce que Colbert poursuivait. Il voulut en délivrer la France, il mourut à la peine : il lui reste du moins la gloire de l'avoir tenté.

§ 4. LOUVOIS; RÉFORME DE L'ARMÉE.

Colbert avait organisé la paix; Louvois, « le plus grand commis et le plus grand brutal qui fut jamais, » organisa la guerre. François-Michel le Tellier, mar-

quis de Louvois, né en 1641, était entré dès l'âge de quinze ans dans les bureaux de son père, secrétaire d'Etat; et il avait été initié par un long apprentissage à la science de l'administration militaire, où il porta une activité égale à celle de Colbert. Il écrivit ou dicta un jour soixante et onze lettres, et on conserve au Dépôt de la guerre 280 volumes in-folio de minutes, dépêches, mémoires, etc., provenant de son administration. Quand Louis XIV se décida à gouverner par lui-même, Louvois devint véritablement ministre de la guerre, bien qu'il n'ait succédé à le Tellier qu'en 1666.

« Il y a dans Louvois deux personnages distincts, un administrateur et un politique; par l'ordre des temps, comme par la grandeur des services, l'administrateur tient le premier rang. Le procès peut être fait au politique, l'administrateur est hors de cause. Un ensemble de qualités le distingue, qui semble d'abord incompatible avec cette brutalité ou, pour employer le mot de Saint-Simon, cette férocité de caractère qui n'était que l'énergie d'une volonté puissante : un sens droit, un jugement sain, une vue nette de l'utile et du possible. S'imaginer un novateur turbulent, audacieux, infatué de son génie, impatient de tout conseil, c'est se faire de Louvois un portrait sans ressemblance. Il n'aimait ni les bavards, ni les importuns, ni les visionnaires, et leur faisait mauvais accueil; mais les hommes d'affaires trouvaient toujours audience. » (Camille Rousset, *Histoire de Louvois*, t. I.)



Louvois

La gloire de Louvois fut la réforme de l'armée. L'armée se ressentait encore des temps féodaux. Le soldat appartenait moins au roi qu'à son colonel. « Un régiment, une compagnie d'infanterie ou de cavalerie étaient une propriété comme une maison, comme un champ. Les colonels, les capitaines, qui avaient payé cette propriété à beaux deniers comptants, en étaient les maîtres absolus, disposaient à leur gré des charges inférieures, les donnaient ou les vendaient, selon la générosité de leur caractère ou les nécessités de leur bourse. Le roi ne fournissait que la solde, d'ailleurs presque toujours insuffisante. Aux officiers le soin de recruter eux-mêmes, d'équiper et de faire vivre les soldats, d'acheter et d'entretenir les chevaux, les habits et les armes. On pense comment les officiers s'en préoccupaient. Le



Armes de guerre sous Louis XIV.

14 février 1668, le marquis de Rochefort écrivait à Louvois : « La maladie cesse fort dans notre armée, « mais la pourriture de leur habillement et de leurs « chemises empêche les convalescents de se remettre. » Qu'importe aux officiers, ils sont à Paris où ils se cachent pour dissiper au jeu et en folles débauches l'argent destiné au soldat. Pour tirer de plus fortes sommes de l'État, on ne rougissait point d'avoir recours à un stratagème de comédie. Quand les commissaires envoyés par le roi passaient la revue, on grossissait l'effectif avec des valets d'officiers, des marchands suivant les troupes, ou des gens sans aveu qui trouvaient leur profit à cette industrie et que l'on appelait *passe-volants*. Avec un drôle quelconque, une épée et un mousquet, on improvisait un soldat; il n'y avait point de frais d'uniforme, puisque l'uniforme n'existait pas encore. D'autres fois c'étaient de vrais soldats que les capitaines se prêtaient obligeamment les uns aux autres, et qui passaient et repassaient ainsi sous les yeux des commissaires comme ces personnages qui remplissent successivement plusieurs rôles dans la même pièce. Entre l'effectif supposé d'après les contrôles et



Fondation des Invalides par Louis XIV (1670). (Page 186, col. 1.)

l'effectif réel, il y avait souvent une disproportion effrayante, et de là venait non-seulement une dilapidation regrettable, mais encore un danger sérieux en temps de guerre. Les généraux ne trouvaient, pour entrer en campagne, que la moitié des forces sur lesquelles ils comptaient. Voilà les abus scandaleux auxquels Louvois devait remédier pour créer notre armée moderne. « (Camille Rousset.)

S'il conserva le système des enrôlements volontaires, pratiqué depuis trois siècles, il en diminua les abus et les dangers par une discipline plus exacte et les règlements sévères. Il établit l'*uniforme* en ordonnant que chaque régiment fût désigné par la couleur des habits et par des marques différentes (1670). L'uniforme ne fut point imposé comme ornement, mais comme marque du métier et pour empêcher les désertions. Tout ce qui dans l'équipement était essentiel, indispensable au service, Louvois l'exigeait des officiers. S'ils tardaient à s'exécuter, le ministre faisait les fournitures pour leur compte sur les appointements saisis. Il introduisit l'usage des pontons de cuivre pour franchir les rivières; il institua les magasins de vivres et d'approvisionnements.

En campagne, les vivres suivaient les troupes pour les dispenser de maraude, parce que la maraude tue la discipline et que, sans discipline, il n'y a point d'armée. Aussi purent-elles marcher en toute saison au premier signe du roi, et elles devinrent les plus mobiles des armées européennes. Les casernes, les hôpitaux militaires, un refuge pour les vieux soldats, étaient des choses à peu près inconnues avant lui. L'hospice des Quinze-Vingts, fondé par saint Louis, n'était destiné qu'à ceux qui avaient perdu la vue à la croisade. Les soldats amputés ou infirmes étaient placés, comme *moines lais*, par les rois, dans les abbayes, chargées de les nourrir, ou pensionnés par elles. Henri III créa, en 1575, l'ordre de la Charité chrétienne, composé d'officiers et soldats invalides auxquels il donna de fort belles armoiries avec la devise : « Pour avoir bien servi, » mais pas de pain ; et en 1585, il revint à l'usage des moines lais, logés dans les abbayes. Henri IV recueillit les invalides en 1597, dans une maison de la rue de Lourcine ; mais on les renvoya en 1611. Enfin Louis XIV, « qui fit un plus grand nombre d'invalides que ses prédécesseurs, » leur bâtit, en 1670, l'hôtel qu'ils habitent encore. Il était fier et avec raison de cette grande fondation. Louvois créa le corps des ingénieurs d'où sont sortis les meilleurs élèves du grand Vauban; des écoles d'artillerie à Douai, à Metz et à Strasbourg; les compagnies de grenadiers dans l'infanterie, les régiments de hussards dans la cavalerie; enfin des compagnies de cadets, sortes d'écoles militaires pour les gentilshommes.

La cavalerie avait trop d'importance et la noblesse ne voulait servir que là. « Je déclarai, dit Louis XIV, que je ne donnerais plus d'emploi dans la cavalerie qu'à ceux qui auraient servi dans l'infanterie. » On commence ou on achève les batailles avec l'une, mais on les gagne avec l'autre. A partir de ce règne, l'infanterie française devint et est restée, excepté sous Louis XV, la première du monde. Louvois lui imposa la marche au pas et substitua aux piques, qui prévalaient encore, le fusil et la baïonnette ; mais ce n'est qu'après lui que Vauban parvint à faire du fusil à la fois une arme de jet pour frapper de loin et une arme d'escrime pour frapper de près, ce qui l'a rendu le plus redoutable instrument de destruction qui ait été mis aux mains des hommes. On connaissait depuis longtemps la baïonnette, simple lame de fer garnie d'un manche qui s'enfonçait dans le canon et qui, par conséquent, rendait le tir impossible; ce que Vauban inventa, ce fut la baïonnette à douille, qui embrasse le canon et ne gêne en rien le feu.

Louvois fit une révolution dans l'armée par l'*ordre du tableau* et par la création du service d'inspection. Il ne détruisit pas la vénalité des offices, qui s'était aussi introduite dans l'armée et qui ne s'exerçait guère qu'au profit des nobles; mais pour mériter de l'avancement, il ne suffit plus à ces nobles d'avoir des aïeux, il leur fallut avoir des services, et les grades devinrent, à partir du rang de colonel, le prix de l'ancienneté : réforme excellente alors, qui ne le serait plus aujourd'hui.

Louvois ne brisa point les barrières qui fermaient aux roturiers l'accès des hautes dignités militaires. Ceux-ci, quoi qu'ils fissent, ne pouvaient guère monter qu'au grade de lieutenant. « En 1694, un sergent de la garnison de Grave, le sergent Lafleur, du régiment de Dampierre, déjà fort connu pour un fort joli garçon, c'est-à-dire pour un brave, en style militaire, est envoyé en parti, avec vingt et un hommes de son régiment. Il se glisse vers les postes ennemis, se met en embuscade, fait des prisonniers et revient, lorsqu'il est assailli tout à coup par deux cents Hollandais sortis de Bois-le-Duc. Une masure se trouve par hasard sur le bord de la route; il s'y retranche, fait un feu nourri de mousqueterie et de grenades, tue ou blesse, en une demi-heure, trente-quatre de ses adversaires, épouvante les autres qui se retirent en désordre, et rentre dans Grave, ramenant tous ses prisonniers et tous ses hommes en bon état, sauf un mort et un blessé. Le gouverneur de la place, M. de Chamilly, bon juge en fait d'intelligence et de bravoure, le recommande chaudement à Louvois : « Tout le régiment de Dampierre, « écrit-il, dit mille biens de ce sergent-là, qui est « d'ailleurs fort honnête homme, et on ne saurait « jamais rien faire de mieux que de l'avancer. » Louvois répond aussitôt : « Le roi a fort estimé l'action du ser« gent du régiment de Dampierre, nommé Lafleur, et « Sa Majesté désire qu'il soit fait lieutenant; s'il y a « une de ces charges vacantes dans ledit régiment, « vous l'y ferez recevoir, et cependant vous lui ferez « donner cinq cents livres par gratification. » Le lieutenant Lafleur est-il devenu capitaine? peut-être, s'il a eu le moyen d'acheter une compagnie. » (Rousset.)

La noblesse, cependant, poursuivit de sa haine le ministre, qui rabaissait « les gens nés pour commander aux autres, sous prétexte qu'il est raisonnable d'apprendre à obéir avant que de commander.... qui voulait accoutumer les seigneurs à l'égalité et à rouler pêle-mêle avec tout le monde. » Louvois exigea, avec une fermeté inflexible, que chacun fît son devoir; pour s'assurer de l'exécution de ses ordres, il institua des inspecteurs généraux qui rendirent partout présentes l'autorité du roi et la sienne; et des reproches sévères attendirent les officiers négligents, comme ce colonel de bonne famille dont parle Mme de Sévigné :

« M. de Louvois dit l'autre jour tout haut à M. de Nogaret :

« Monsieur, votre compagnie est en fort mauvais « état.

« — Monsieur, je ne le savais pas.

« — Il faut le savoir, dit M. de Louvois; l'avez« vous vue?

« — Non, monsieur, dit Nogaret.

« — Il faudrait l'avoir vue, monsieur.

« — Monsieur, j'y donnerai ordre.

« — Il faudrait l'avoir donné; car enfin il faut « prendre parti, monsieur, ou se déclarer courtisan, ou « faire son devoir quand on est officier. »

D'autres fois la sévérité allait plus loin et certains chefs étaient cassés, ou même « prenaient chemin d'aller se reposer à la Bastille. » Il créa les *camps de plaisance*, innovation ruineuse quand ces rassemblements de troupes ne furent qu'un spectacle à divertir les dames de la cour et les ennuis du roi, excellente école pour les officiers et les généraux quand on s'y prépara sérieusement aux grandes manœuvres de la guerre. Ce n'est qu'après sa mort que fut institué l'ordre de Saint-Louis (1693), destiné à payer avec de l'honneur les services militaires, cette fois sans distinction de naissance, mais non sans distinction de religion : les réformés ne pouvaient l'obtenir. Par de tels soins la France put avoir sous les armes, dans la guerre de

Flandre, 125 000 hommes; pour celle de Hollande, 180 000; avant Ryswyk, 300 000; pendant la guerre de la Succession, 450 000[1].

Mais il faut dire que Louvois se mettait fort à l'aise avec la morale vulgaire et que l'opinion lui importait peu. Le vol, le faux, l'assassinat lui semblaient légitimes dès qu'ils paraissaient servir les intérêts de son maître. En 1674, il écrit au comte d'Estrades qu'il ferait bien sa cour au roi s'il pouvait enlever le plénipotentiaire de l'empereur au congrès de Cologne; il indique la route que le baron de Lisola doit suivre, ajoutant : « Même il n'y aurait pas grand inconvénient de le tuer, parce que c'est un homme fort impertinent dans ses discours. » Quand on lui parle « d'assez jolis tas de Hollandais consumés dans les flammes, de la furieuse quantité de peuple qui meurt, de millions de bestiaux noyés que les eaux charrient, » il répond : « Je vous prie de ne point vous lasser d'être méchant et de pousser les choses avec toute la vigueur imaginable. »

Il y eut un point, le seul peut-être, sur lequel le ministre de la guerre et le ministre de la marine s'entendirent : la fortification du royaume. Pour accomplir cet immense travail, ils trouvèrent celui qui est avec Colbert lui-même le plus grand homme de ce règne. Le Prestre de Vauban était un gentilhomme d'assez petite maison, né près de Saulieu, en Bourgogne (1633). Son père était mort au service, ne lui laissant que son nom. Un prieur du voisinage le recueillit et l'éleva. Quand il atteignit ses dix-sept ans, on était au milieu de la Fronde. Onze de ses frères, oncles et parents, étaient sous les armes; un matin, Vauban s'échappa, et courut rejoindre le grand Condé, qui le reçut comme cadet et bientôt le fit officier. Vauban se battait bien, il étudiait davantage. Le bon prieur lui avait donné quelques notions de géométrie; il les développa; et ces premières connaissances décidèrent de sa vocation. Passé dans l'armée royale, il servit sous le chevalier de Clerville, l'ingénieur français le plus renommé de ces temps; et à vingt-cinq ans, il dirigea les siéges de Gravelines, d'Ypres et d'Oudenarde. En 1663, sa réputation était déjà assez grande pour que Louis XIV le chargeât de fortifier Dunkerque, et ce premier ouvrage du jeune ingénieur fut un chef-d'œuvre. Deux jetées s'avançant de 2000 mètres dans la mer, et défendues par de formidables batteries, créèrent un port là où la nature n'avait mis qu'une mauvaise plage. Les eaux de l'intérieur, et celles des hautes marées ménagées avec art, donnèrent des chasses puissantes qui creusèrent incessamment le chenal, et renvoyèrent à la mer les vases qu'elle avait apportées. Dès lors, Vauban fut l'homme indispensable que tous les généraux réclamaient quand ils avaient un siége à faire. Durant la guerre, il prenait les villes; durant la paix, il les fortifiait. On a calculé qu'il travailla à 300 places anciennes, qu'il en construisit 33 nouvelles, qu'il conduisit 53 siéges, et se trouva à 140 actions de vigueur. Il fut plusieurs fois blessé; car, pour reconnaître les abords d'une place et ménager le sang des soldats, il s'exposait de manière à se faire accuser de témérité, n'eût été son courage froid et réfléchi comme l'accomplissement d'un devoir.

Placée entre deux mers, appuyée sur les Pyrénées, les Alpes et le Jura, couverte par le Rhin de Bâle à Landau, la France ne manquait de frontière naturelle qu'au nord-est, depuis le Rhin jusqu'à Dunkerque. Cette barrière que la nature ou plutôt la politique nous a refusée, Vauban nous la donna. On vient de voir ce qu'il fit de Dunkerque, d'où sortirent tant d'audacieux corsaires, que les ennemis destinèrent une flotte de 30 ou 40 bâtiments à tenir ce port constamment bloqué. Il arma Lille, Metz et Strasbourg, quand Strasbourg se fut donné à la France, de leurs redoutables citadelles. Il construisit Maubeuge sur la Sambre, répara Charlemont, sur la Meuse, et relia ces deux places à Philippeville, pour couvrir la Picardie et la vallée de l'Oise, qui descend sur Paris. Il ferma le débouché des Ardennes entre la Meuse et la Moselle par Longwy qu'il éleva en face de Luxembourg. La vallée de la Moselle est la grande route des invasions d'Allemagne en France; nous avions déjà Metz : il doubla la force de cette place en construisant Thionville, qui en fut comme l'avant-poste. Il bâtit Sarrelouis au milieu du large espace qui s'étend de la Moselle aux Vosges, pour couvrir la Lorraine, quoiqu'elle ne fût pas encore française. Bitche et Phalsbourg devinrent les principales défenses des Vosges, Landau, le boulevard de l'Alsace; et cette province, récemment conquise, fut à jamais rattachée à la France par Lichtemberh, Haguenau, Schélestadt, Huningue, Neuf-Brisach et surtout Strasbourg. Les Vosges ne se relient pas au Jura; il y a là, dans notre ligne de défense, un point faible : il y fortifia Béfort. Il ajouta de nouveaux ouvrages à Besançon, la gardienne de la frontière du Jura, et à Briançon, qui couvre l'entrée du bassin de la Durance; Mont-Dauphin fut construit presque sur la crête des Alpes. On avait fait avant lui peu de choses pour la défense des Pyrénées. Cette chaîne n'ouvre que deux passages aux armées, du côté de Bayonne et du côté de Perpignan. Vauban fit de ces deux places le centre de la défense et de l'offensive, et jeta dans les montagnes, en avant de la première, Saint-Jean-Pied-de-Port; en avant de la seconde, Mont-Louis.

Il visita plusieurs fois les côtes, et y laissa partout des traces durables de son passage. Il fit travailler à Antibes, dont le port vaste et sûr est malheureusement peu profond et d'un accès difficile. Il transforma Toulon, décidément devenu notre grand port militaire sur la Méditerranée, puisque Marseille ne pouvait plus recevoir les vaisseaux de haut bord qui avaient remplacé les galères. Il aurait voulu faire aussi de Port-Vendres, à l'entrée du golfe de Lion, un autre grand port militaire. On revient aujourd'hui à cette idée. Sur le golfe de Gascogne, il construisit le fort d'Andaye, pour battre l'embouchure de la Bidassoa, et la citadelle de Bayonne, mais il ne fit rien pour améliorer la passe dangereuse de l'Adour. L'entrée de la Gironde était gardée par la petite île du Pâté, le fort Médoc et la citadelle de Blaye, qui croisent leurs feux sur le fleuve; ces défenses suffisaient. Celles de la Charente et la fondation de Rochefort étaient dues au chevalier de Clerville; mais Vauban reconstruisit les murs de la Rochelle sur un nouveau plan, éleva la citadelle de l'île de Ré, et fortifia Brest. L'importance de Saint-Malo datait de trop loin pour que ce nid de corsaires

1. Un munitionnaire assurait le service des vivres moyennant un prix convenu avec le ministre. Le soldat ne recevait gratuitement qu'une ration de pain déterminée par le général et une livre de viande pour trois jours. Il y avait une ambulance dans le camp pour donner les premiers soins aux blessés et un hôpital dans la ville la plus voisine.



Cavalerie légère : officier, trompette, soldat, dragons.



Maison du roi : mousquetaires, gardes du corps, chevau-léger, gendarme.



Infanterie : piquier, mousquetaires. — *Gardes suisses :* piquier. — *Gardes françaises :* pertuisanier, mousquetaire, sergent.

n'eût pas été depuis longtemps couvert par des fortifications imposantes. Une des tours de son vieux château portait cette inscription que la duchesse Anne y avait fait graver : « Qui qu'en grogne, ainsi dira, c'est mon plaisir. » Et c'était le plaisir de ces hardis marins de courir sus aux Anglais dès que la guerre éclatait. Vauban avait compris la belle position de Cherbourg sur cette presqu'île du Cotentin, qui s'avance en éperon au travers de la Manche ; mais après quelques travaux, on renonça à ses plans, qui ne furent repris que sous Louis XVI. Ceux qu'il avait faits pour débarrasser le Havre du galet qui menace de combler son port, ne furent pas mieux exécutés. Dieppe, Saint-Valery-sur-Somme n'avaient pas besoin de nouveaux ouvrages ; Boulogne en reçut quelques-uns. Vauban en fit élever d'importants à Calais, mais ne put obtenir qu'on accomplit ceux qu'il avait projetés pour approfondir le port. On craignit de nuire à Dunkerque, le favori de Louis XIV, et cette fois favori de mérite.

« .... La France entière n'est plus, pour ainsi parler, disait Bossuet, qu'une seule forteresse qui montre de tous côtés un front redoutable. Couverte de toutes



Vauban.

parts, elle est capable de tenir la paix avec sûreté dans son sein, mais aussi de porter la guerre partout où il faut, et de frapper de près et de loin avec une égale force. Nos ennemis le savent bien dire, et nos alliés ont ressenti dans le plus grand éloignement combien la main de Louis était secourable. » (*Oraison funèbre de Marie-Thérèse.*)

Vauban, qui fortifiait les places, savait encore bien mieux les prendre. L'usage des boulets creux pour disperser les terres, le tir à ricochet pour démonter les pièces des assiégés, et détruire les angles des bastions, surtout l'invention des *parallèles* qu'il imagina au siége de Maëstricht, en 1673, pour relier entre elles les tranchées qui convergent vers la place, rendirent la supériorité à l'attaque sur la défense. Il avançait lentement, mais sûrement, marchant à couvert par des lignes toujours bien liées entre elles et qui se soutenaient les unes les autres, ne brusquant pas les attaques quand il pouvait s'en dispenser, ménageant le soldat qu'avant lui on prodiguait, et arrivant au but incomparablement plus vite et avec moins de danger, parce qu'il attaquait d'abord le feu de l'ennemi, et

qu'il ne laissait pas sur les remparts un seul point qui fût habitable, ni une seule pièce d'artillerie qui pût tirer. Il n'y eut plus de forteresse imprenable et il fut aisé de calculer d'avance le jour où toute ville bien attaquée serait prise. C'est encore à lui, nous l'avons dit, qu'on dut l'invention de la douille qui permit aux fantassins de tirer, tout en gardant la baïonnette au bout du fusil.

Vauban, qui fit tant de fois le tour de nos frontières de terre et de mer, regardait aux places fortes, mais aussi aux places de commerce; il multipliait les plans militaires, mais aussi ceux qui devaient servir à l'agriculture et aux travaux de la paix. Il indiquait les bassins, les canaux à creuser, les jetées, les écluses à établir; il montrait les moyens d'améliorer la navigation des fleuves et des rivières. Colbert lui-même n'eut pas à un plus haut degré que ce grand citoyen, pour qui Saint-Simon a inventé le mot de *patriote*, l'amour du bien public. Ce qu'il a fait n'est rien à côté de ce qu'il voulait faire; ses Mémoires manuscrits sont encore aujourd'hui, après un siècle et demi d'études et de travaux, remplis d'utiles renseignements.

Et cependant ce grand homme eut quelquefois à se défendre d'odieuses calomnies. En 1671 on avait fait des plaintes à Louvois sur l'administration militaire à Lille. Ces plaintes rejaillissaient naturellement sur Vauban qui dirigeait tous les travaux de la place. Lui, l'intégrité et la vertu mêmes, il écrivit de verve au ministre cette réponse éloquente : « Il est de la dernière conséquence d'approfondir cette affaire, tant à l'égard du préjudice que le roi peut en recevoir, si ces messieurs ont dit vrai, que de la justice que vous devez à ceux qui pour faire leur devoir trop exactement, sont injustement calomniés. Recevez donc, s'il vous plaît, toutes leurs plaintes, monseigneur, et les preuves qu'ils offrent de vous donner. Que si vos grandes affaires vous occupent trop, commettez-y quelque honnête homme qui examine bien toutes choses à fond, et qui vous en rende compte après.... Quant à moi, je vous supplie et je vous conjure, monseigneur, si vous avez quelque bonté pour moi, d'écouter tout ce que l'on pourra vous dire contre et d'approfondir afin d'en découvrir la vérité; et si je suis trouvé coupable, comme j'ai l'honneur de vous approcher de plus près que les autres, et que vous m'honorez d'une confidence plus particulière, j'en mérite une bien plus sévère punition. Cela veut dire que si les autres méritent le fouet, je mérite du moins la corde; j'en prononce moi-même l'arrêt, sur lequel je ne veux ni quartier ni grâce. Mais aussi si mes accusateurs ne peuvent pas prouver ou qu'ils prouvent mal, je prétends qu'on exerce sur eux la même justice que je demande pour moi. Et sur cela, monseigneur, je prendrai la liberté de vous dire que les affaires sont trop avancées pour en demeurer là, car je suis accusé par des gens dont je saurai le nom, qui ont semé de très-méchants bruits de moi, si bien qu'il est nécessaire que j'en sois justifié à toute rigueur.... Examinez donc hardiment et sévèrement, bas toute tendresse; car j'ose bien vous dire que sur le fait d'une probité très-exacte et d'une fidélité sincère je ne crains ni le roi, ni vous, ni tout le genre humain ensemble. La fortune m'a fait naître le plus pauvre gentilhomme de France; mais, en récompense, elle m'a honoré d'un cœur sincère, si exempt de toute sorte de friponnerie qu'il n'en peut même souffrir l'imagination sans horreur. »

Combien ne faudrait-il pas partout et toujours d'hommes de cette trempe!

§ 5. SÉGUIER; TRAVAUX LÉGISLATIFS; GRANDS JOURS D'AUVERGNE.

Dans un mémoire remis au roi le 15 mai 1665, Colbert avait proposé de refondre toute la législation de manière qu'il n'y eût en France qu'une même loi, un même poids, une même mesure; il demandait en outre la gratuité de la justice, l'abolition de la vénalité des charges dont le prix était évalué à 420 millions; la diminution du nombre des moines, et des encouragements pour les professions utiles. Une commission fut nommée. Elle était composée de conseillers d'État et de maîtres des requêtes, Pontchartrain, Chamillart, Voisin, d'Aligre, Boucherat, et l'oncle de Colbert, Pussort, « ce fagot d'épines toujours à la tête des plus grandes affaires du royaume. » Le travail terminé, ils le discutaient avec les membres éminents du parlement, en présence des ministres et sous la présidence du chancelier, quelquefois sous celle du roi. Six codes sont sortis de ces délibérations : le premier, en 1667, l'*Ordonnance civile* ou Code Louis, qui abolit quelques procédures iniques de cette justice du moyen âge, « vrai témoignage de l'humaine imbécillité » (Montaigne), en abrégea les lenteurs et régla la forme des registres de l'état civil dont le dépôt au greffe de chaque tribunal fut ordonné. François Ier avait institué ces registres en 1539. Ils étaient tenus par les curés des paroisses, mais souvent sans ordre et sans exactitude. L'indication précise du fait de la naissance dans les actes de baptême ne date que de cette ordonnance. Mais les protestants ne faisant point baptiser leurs enfants, la possession d'un état civil régulier resta jusqu'en 1787 le privilége exclusif des seuls catholiques. On comprend la situation déplorable où cette absence d'un état civil légal plaçait les réformés pour les successions, les mariages, etc.

En 1669 parut l'*Ordonnance des eaux et forêts*, qui subsiste dans ses principales dispositions; en 1670, l'*Ordonnance d'instruction criminelle*, que les parlements n'acceptèrent qu'après maintes lettres de cachet et d'exil : elle restreignit l'application de la torture et divers cas d'emprisonnement provisoire, fixa la compétence, afin que nul ne fût distrait de ses juges naturels, dicta des règles identiques pour tous les tribunaux, ce qui prépara l'unité du fond par l'unité de la forme, mais ne permit encore ni conseil, ni défenseur à l'accusé dans les causes capitales, conserva l'atrocité des peines antérieures, la roue, l'écartèlement, et mesura toujours mal la peine au délit; en 1673, celle du *commerce*, un vrai titre de gloire pour Colbert; en 1681, celle *de la marine et des colonies*, qui a formé le droit commun des nations de l'Europe, et leur sert aujourd'hui de droit maritime; en 1685, le *Code noir*, qui régla le sort des nègres de nos colonies[1]. Ces ordonnances sont le plus grand travail de codification qui ait été exécuté de Justinien à Napoléon. Quelques-unes

1. Ce code noir était encore bien peu chrétien dans quelques-unes de ses dispositions : « Si le mari est libre et la femme en esclavage, les enfants sont esclaves (art. 11). Si l'esclave s'enfuit, pour la première fois, on lui coupe les oreilles, et il a l'épaule marquée d'une fleur de lis; pour la seconde, un jarret coupé et l'autre épaule marquée; pour la troisième, la mort (art. 38). »

de leurs parties sont encore en vigueur : l'ordonnance sur la marine compose presque tout le second livre de notre Code de commerce.

Pour veiller à la bonne exécution des lois, des maîtres des requêtes furent plusieurs fois envoyés, comme les *enquesteurs* de saint Louis et les *missi* de Charlemagne auprès des parlements.

La petite féodalité au fond des provinces entravait encore la justice et l'autorité royales. On voulut la ramener à l'observation des lois, et pour servir d'exemple aux autres on frappa celle d'Auvergne, en chargeant une commission d'aller tenir dans cette contrée les *Grands jours*. Ces *Grands jours* étaient comme on l'a vu déjà, durant le règne de François Ier, des assises extraordinaires où des commissaires nommés par le roi jugeaient sans appel, ordonnaient des exécutions sans délai, dictaient des règlements pour le prix des denrées, les poids et les mesures, la discipline ecclésiastique, enfin pour toutes les parties de l'administration. Ces *Grands jours d'Auvergne* nous ont été racontés par un de nos meilleurs écrivains, Fléchier, alors abbé, plus tard évêque de Nîmes, qui suivit à Clermont la famille d'un juge, M. de Caumartin. Nous laisserons de côté les fleurs et les agréments parfois trop légers qu'il a mêlés à ces terribles scènes, et nous nous servirons de son récit comme d'un témoignage sincère (tous les documents confirment sa sincérité) pour nous éclairer sur l'état d'une province dans les premières années du règne effectif de Louis XIV.

Les commissaires arrivèrent à Clermont le 25 septembre 1665, et Fléchier avec eux.

« L'Auvergne, dit-il, était une province bien déréglée; l'éloignement de la justice souveraine, la faiblesse des justices subalternes, la commodité de la retraite dans les montagnes, et peut-être l'exemple ou le mauvais naturel de quelques-uns, avaient donné courage à la plupart des gentilshommes de faire les tyrans et d'opprimer les peuples, ce qui nous a paru par plus de douze mille plaintes qu'on nous a rendues et par la fuite presque générale de toute la noblesse du pays. »

On frémit quand on pense qu'au dix-septième siècle, au temps de Louis XIV, de Colbert et de Louvois, une province pouvait être livrée à la tyrannie de misérables tels que les Canillac, les Espinchal, les Montvallat, les Palais. La Mothe Canillac, qui fut arrêté et exécuté le premier, et qu'on regardait comme « le plus innocent de tous, » avait eu à se plaindre d'un gentilhomme aussi honnête que lui : il se fit justice lui-même sur la grande route en attaquant avec tous ses domestiques ce gentilhomme, qui fut blessé et perdit plusieurs de ses gens. Le comte du Palais faisant valoir ses droits de seigneur avec un peu trop d'autorité, s'était attiré une assignation par huissiers. Il tua deux des pauvres diables qui lui apportèrent l'assignation, attacha les autres sur des chevaux et les maltraita de la manière la plus indigne. M. de Montvallat n'en voulait pas à la vie mais à la bourse de ses vassaux. Il savait fort bien se servir de son droit de justice. « S'il arrivait que quelqu'un fût accusé d'assassinat, il lui promettait sûreté et justice, à condition qu'il lui ferait une obligation de telle somme; si quelque autre avait entrepris sur l'honnêteté d'une de ses sujettes, il faisait brûler les informations sur une obligation qu'on lui donnait, et vendait ainsi l'impunité à tous les coupables. » Pour permettre à ses vassaux de se marier, il exigeait souvent la moitié de la dot. M. de Veyrac tua un notaire qui avait osé verbaliser contre lui. M. le baron de Sénégas était dans sa seigneurie un vrai roi, et quel roi! « On l'accusait d'avoir fait élire des échevins, en quelques endroits de son autorité privée, et d'avoir fait en leur nom plusieurs levées et plusieurs exactions à main armée, levant des gens de pied et de cheval, et faisant payer ses concussions préférablement aux deniers royaux. On le chargeait aussi d'avoir démoli une chapelle et d'en avoir employé les matériaux aux fortifications d'une de ses maisons. » Ajoutez à cela deux ou trois assassinats, et un homme qu'il fit enfermer dans une armoire humide et qu'on en retira à demi mort. Malgré tout cela, Sénégas ne fut que banni, et « passa à fleur de corde. » Les commissaires commençaient à craindre un trop grand nombre d'exécutions. D'Espinchal, don Juan de la pire espèce, empoisonna sa femme sur de simples soupçons de jalousie, mutila son page et le laissa mourir suspendu au plafond. Il sut échapper à la justice et se dérober à tous les prévôts. Mais « entre ceux qui furent jugés dignes du dernier supplice, M. le marquis de Canillac tient le premier rang. Il y a plus de soixante ans qu'il a commencé d'être méchant et il n'a jamais cessé de l'être depuis ce temps-là. Il est chef d'une maison illustre qui se glorifie d'avoir donné deux papes à Rome et plusieurs capitaines à la France. Il a pratiqué tout ce que la tyrannie peut inventer en matière d'impositions. On levait dans ses terres la taille de Monsieur, celle de Madame, et celle de tous les enfants de la maison, que ses sujets étaient obligés de payer outre celles du roi.... Pour exécuter ses desseins plus facilement et pour empêcher les murmures, il entretenait dans des tours douze scélérats dévoués à toute sorte de crimes, qu'il appelait ses douze apôtres, qui catéchisaient avec l'épée ou le bâton ceux qui étaient rebelles à sa loi, et faisaient de terribles violences lorsqu'ils avaient reçu la cruelle mission de leur maître. Il leur avait donné des noms fort peu apostoliques, appelant l'un Sans-Fiance, l'autre Brise-Tout, et ainsi du reste.... Sur la terreur que donnaient ces noms effroyables, il imposait des sommes assez considérables sur les viandes qu'on mange ordinairement, et comme on pratiquait un peu trop d'abstinence, il tournait l'imposition sur ceux qui n'en mangeaient pas. Le plus grand revenu qu'il avait était celui de la justice : il faisait pour la moindre chose emprisonner et juger des misérables, et les obligeait de racheter leurs peines par argent. »

Les populations au milieu desquelles peuvent se rencontrer de telles mœurs devaient être dans un état bien profond d'ignorance. Fléchier nous montre en effet que cette province était encore en pleine barbarie. « Il se trouve, dit-il, dans les montagnes, des hommes qui le sont si peu qu'on n'y connaît aucune marque de raison, ou parce que vivant sans instruction ils sont abandonnés au désordre de la nature déréglée, ou parce que étant séparés de toute société et de toute politesse, ils ont des exemples de malice et de grossièreté et n'en ont aucun de douceur et de modération dans la vie. Ainsi quoiqu'il s'y passe des choses qui font horreur, on peut dire qu'ils sont simples et ignorants par malheur, et méchants par simplicité.... » D'ailleurs aujourd'hui encore, est-ce que, sur cent accusés en cour d'assises, on n'en compte pas près de quatre-vingt-quatre qui ne savent ni lire ni écrire, ou qui ne le savent qu'impar-



Dunkerque.



Les Grands-Jours d'Auvergne (1665). (Page 194, col. 1.)

faitement, ce qui est la même chose? L'ignorance, voilà le grand ennemi de la moralité!

Les Grands-Jours d'Auvergne n'eurent pas seulement des seigneurs à punir : ils durent aussi réprimer les abus de la puissance ecclésiastique. Sans parler des criminels qui souillaient la dignité de prêtre, comme ce curé de Saint-Babel qui fut pendu pour assassinat, les congrégations conservaient des droits odieux qu'on supprima. En plein dix-septième siècle, les chanoines réguliers de Saint-Augustin avaient des esclaves, et Fléchier, tout en réprouvant un pareil usage, le discute et ne condamne les chanoines qu'au nom de la théologie. Les derniers serfs de France seront aussi ceux de l'abbaye de Saint-Claude qui furent affranchis en 1781 moyennant une indemnité de 25000 écus.

Cette justice royale qui venait sauver les petits des mains des forts eut une étrange conséquence. On ne sut pas tenir la balance égale; du moins les paysans, qui avaient tant souffert, se sentant appuyés, reprirent courage et devinrent à leur tour insolents, tant il est difficile à des hommes dont la raison et la conscience sont enveloppées d'épaisses ténèbres de trouver et de garder la mesure. Insolence et servilité sont deux termes corrélatifs d'une même condition sociale. « Une dame de la campagne se plaignait que tous ses paysans avaient acheté des gants, et croyaient qu'ils n'étaient plus obligés de travailler, et que le roi ne considérait plus qu'eux dans son royaume.... Ils étaient encore persuadés que le roi n'envoyait cette compagnie que pour les faire rentrer dans leurs biens de quelque manière qu'ils les eussent vendus, et sur cela ils comptaient déjà pour leur héritage tout ce que leurs ancêtres avaient vendu, remontant jusqu'à la troisième génération.... Un paysan réclame ainsi une terre à un gentilhomme, qui lui fait observer que la terre avait été payée.... « Vous me la rendrez, » dit-il. En un autre temps, le paysan eût été plus sage et le seigneur eût été moins patient. Celui-ci se contenta de jeter par terre le chapeau du paysan; l'autre lui commanda de le ramasser ou qu'il lui en coûterait la tête. La chose en vint au point que le gentilhomme, craignant de s'emporter et se méfiant de sa patience en un moment où il fallait éviter toute sorte de reproche, lui releva son chapeau, et, lui en ayant donné quelques coups, trouva à propos de monter à cheval et de venir faire ses plaintes à M. le président. Tant le peuple se flatte ici des Grands-Jours, et tant la noblesse les craint!... »

Tout cela nous montre une société fort mal faite, éblouissante par en haut de luxe, de richesse, d'élégance et d'esprit, mais qui marchait les pieds dans la boue ou dans le sang. C'est ce que nous ne voulons plus aujourd'hui et ce dont on riait fort autrefois. On s'amusait beaucoup à ces Grands-Jours d'Auvergne. Fléchier y était très-gai, et ces juges, devant lesquels se déroulaient tant de tragédies, ne manquaient point d'aller se bien divertir après la séance. « M. le président donna la première comédie aux dames dans sa maison. M. de Chastillon donna ce soir même à souper, après la comédie, fort proprement. Il avait prié quatre dames de ce pays et plusieurs autres dames. Messieurs tant des Grands-Jours que de la province y assistèrent. On y dansa, on y vint en masque, et on s'y divertit avec beaucoup de liberté jusqu'après minuit. La fête fut plus galante que magnifique, et telle qu'un garçon et un galant homme la devait donner. » Le lendemain matin on retournait prononcer des sentences de mort; après quoi on recommençait le soir à donner le bal et la comédie. Nous sommes heureusement devenus moins impitoyables et plus sérieux. Les Grands-Jours eurent à juger 4000 causes. Il y eut 472 contumaces, dont 273 furent condamnés à la potence, 32 à la roue, 44 à avoir la tête tranchée, 28 aux galères, 3 au fouet, 96 au bannissement.



De Lionne.

§ 6. DE LIONNE; AFFAIRES ÉTRANGÈRES ET DIPLOMATIE.

Nous avons là voir encore un ministre de Louis XIV et un homme remarquable. Si Colbert et Louvois permirent au roi de faire heureusement la guerre par le rétablissement des finances, la création d'une marine et la réforme de l'armée, de Lionne, secrétaire d'État des affaires étrangères, en prépara la réussite par ses négociations. « Il avait, dit Choisy, un génie supérieur : son esprit, naturellement vif et perçant, s'était encore aiguisé dans les affaires, où le cardinal l'avait mis de bonne heure. Au reste fort désintéressé, ne regardant les biens de la fortune que comme les moyens de se donner tous les plaisirs; grand joueur, grand dissipateur, sensible à tout, ne se refusant rien, même aux dépens de sa santé; paresseux quand son plaisir ne le faisait pas agir ; infatigable et passant à travailler les jours et les nuits quand la nécessité y était (ce qui arrivait rarement); n'attendant aucun secours de ses commis, tirant tout de lui-même, écrivant de sa main ou dictant toutes les dépêches, donnant peu d'heures dans la journée aux affaires de l'État, et croyant regagner par sa vivacité le temps que ses passions lui faisaient perdre. »

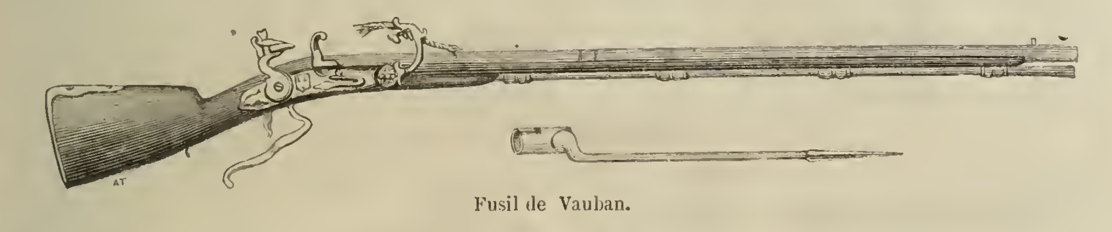
Saint-Simon, qui n'aime guère à flatter, reconnaît à de Lionne une habileté supérieure. Il faut dire aussi que le roi veilla de près sur ce service : il écrivit lui-même les premières dépêches à ses ambassadeurs; il minuta

souvent de sa main les lettres les plus importantes, et il se fit toujours lire les instructions envoyées en son nom.

Un des instruments les plus utiles à Louis XIV et son meilleur ministre des affaires étrangères était encore l'argent. Il nous a laissé lui-même la liste de ceux qu'il pensionnait. « .... Il y avait chez les Hollandais plusieurs députés auxquels je faisais payer des pensions. J'en donnais aussi de considérables à plusieurs seigneurs de Pologne pour disposer de leurs voix dans l'élection qui se méditait. J'entretenais des pensionnaires en Irlande pour y faire soulever les catholiques contre les Anglais, et j'entrais en traité avec certains transfuges d'Angleterre auxquels je promettais de fournir des sommes notables pour faire revivre les restes de la faction de Cromwell. J'avais fourni cent mille écus au roi de Danemark pour le faire entrer dans la ligue contre le roi de la Grande-Bretagne, et, depuis, je fis donner un collier de prix à la reine sa femme; j'en fis porter un autre à l'électrice de Brandebourg et fis faire un présent considérable à la reine de Suède, ne doutant pas que ces princesses, contre les intérêts généraux de leurs États, ne se sentissent honorées, en leur particulier, du soin que je prenais de rechercher leur amitié. » (*Œuvres de Louis XIV*.) On voit que Louis XIV se souvenait des pratiques de Richelieu, et que la diplomatie de ce temps en était toujours au vieil axiome du despotisme et de l'intrigue : *Divide et impera*. Louis XIV soudoyant, de son aveu, les derniers restes du parti républicain, et Louvois faisant fabriquer de fausses dépêches d'un gouvernement étranger ou ordonnant de dévaliser un ambassadeur de l'empereur avec ce post-scriptum : « Il n'y aurait pas grand inconvénient de le tuer, » me semblent, sur ce point, aussi odieux l'un que l'autre, ou plutôt j'accuse ceux qui faisaient l'opinion de ce temps et l'éducation des hommes de cet âge de n'avoir pas porté dans les esprits et répandu sur toute question la lumière morale que nous nous efforçons aujourd'hui d'y mettre, et non sans un succès dont l'avenir nous tiendra compte.

Quelques-uns des ministres de Louis XIV, surtout Colbert et Louvois, furent certainement de grands administrateurs; ils ne furent point, ils ne pouvaient pas être de grands hommes d'État. Colbert lui même ne visa à rendre la France plus riche qu'afin de rendre le roi plus puissant. Tous aussi travaillèrent à constituer cette centralisation excessive qui enveloppa le pays entier, son industrie et son commerce, les bras et la pensée, des mille liens d'une réglementation minutieuse, de manière que l'initiative des ministres fut partout substituée à l'action des individus et des communautés. Il résultera de ce système que la France vivra moins de sa vie propre que de celle de son gouvernement. Quand l'âge et la maladie glaceront cette main partout présente du pouvoir, tout déclinera. Un grand peuple sera soumis aux vicissitudes de l'existence d'un homme, aux hasards des naissances royales ou au choix malheureux de ministres insuffisants. Mais nous sommes loin encore de ces années déplorables, et cette administration, qui se fait le tuteur universel, va rendre aux peuples pendant vingt ans en sécurité, en gloire, en bien-être, ce qu'elle leur ôte en libertés générales et particulières.

Nous connaissons le roi, ses ministres et ses forces : voyons-les agir.



Fusil de Vauban.

CHAPITRE LIX.

HISTOIRE EXTÉRIEURE ET CONQUÊTES DE 1661 A 1679.

§ 1. ÉTAT DE L'EUROPE EN 1661; CHRISTINE DE SUÈDE; LA RÉVOLUTION D'ANGLETERRE.



SAINT-SIMON dit de Louis XIV : « Sa première entrée dans le monde fut heureuse en esprits distingués de toute espèce. Ses ministres, au dedans et au dehors, étaient alors les plus forts de l'Europe; ses généraux, les plus grands; leurs seconds, les meilleurs. Les mouvements dont l'État était si furieusement agité au dedans et au dehors depuis la mort de Louis XIII avaient formé une quantité d'hommes qui composaient une cour d'habiles et illustres personnages et de courtisans raffinés. »

Louis XIV, en effet, lorsqu'il commença de régner par lui-même, avait des ministres habiles, le royaume le plus uni et le mieux situé de l'Europe, une autorité qui, depuis la Fronde, ne trouvait pas devant elle le plus mince obstacle, des finances que Colbert mettait en bon ordre, une armée que Louvois organisait, sous les généraux les plus redoutables, et, derrière cette armée, une nation valeureuse de vingt millions d'âmes. Sa force était grande; ce qui l'augmentait encore, c'était la faiblesse de ses voisins. L'Espagne arrivait à cette profonde décadence vers laquelle la gigantesque ambition de Philippe II l'avait précipitée, et son souverain actuel, Philippe IV (1621-1665), avait perdu pendant quelques années la Catalogne et le royaume de Naples, pour toujours l'Artois, la Cerdagne, le Roussillon et le Portugal. L'Allemagne, divisée en cinq ou six cents États, à peu près indépendants depuis les traités de Westphalie, était le chaos même, et, par la ligue du Rhin, Louis XIV pouvait l'empêcher d'en sortir. L'Autriche, gouvernée par un prince médiocre, Léopold I[er] (1657-1705), était sans crédit dans l'Empire, et elle avait assez à faire que de se défendre contre les Turcs. L'Italie ne comptait plus depuis deux siècles.

La Suède, fatiguée de ses efforts héroïques sous le grand Gustave, avait achevé de s'épuiser, dans les

guerres aventureuses de Charles X contre les Danois, les Russes et les Polonais.

La reine Christine lui avait donné auparavant quelques années de repos et jeté sur elle l'éclat des lettres et des sciences. Disciple de Descartes, amie de Saumaise, la fille de Gustave-Adolphe aurait pu faire le bonheur de la Suède, mais elle se dégoûta de la royauté, abdiqua en faveur de Charles X, et commença une course errante à travers l'Europe, semée de mille aventures, et même tachée de sang, pour la finir à Rome dans les pratiques de la dévotion. Cette femme singulière mérite de nous arrêter un instant. Elle a laissé d'ailleurs chez nous un terrible souvenir qui fait partie de l'histoire de France. Au second voyage qu'elle fit dans notre pays, elle fut invitée à s'arrêter au château royal de Fontainebleau. Cette princesse, raconte Mme de Motteville, ne se contenta pas de montrer qu'elle se laissait aller à toutes ses fantaisies sans trop de réflexion : elle fit voir encore qu'elle avait beaucoup de cruauté. Elle fit massacrer à ses yeux et dans Fontainebleau un homme qui lui avait déplu. Un jour, elle envoya querir le P. Mathurin de la chapelle, lui donna à serrer un paquet de lettres; puis fit appeler un nommé Monaldeschi, gentilhomme qui était à elle, et l'ayant mené dans la galerie des Cerfs, proche de sa chambre, lui dit qu'il l'avait trahie et qu'il fallait qu'il en fût puni. Sur ce qu'il nia la chose, le P. Mathurin qu'elle avait envoyé querir entra, et lui ayant demandé ses lettres, elle les montra à cet homme, dont il demeura surpris. Alors il se jeta à ses pieds et lui demanda



Assassinat de Monaldeschi. (Page 196, col. 1.)

pardon. Elle lui dit qu'il était un traître et qu'il ne méritait pas de grâce, et ayant dit au père de le confesser, elle les quitta tous deux pour rentrer dans son appartement d'où elle envoya dans la galerie Sentinelli, son capitaine des gardes qui avait ordre de faire l'exécution. Il était frère d'un Sentinelli, favori de cette princesse, et Monaldeschi, à ce qu'on disait, par jalousie l'avait accusé faussement de beaucoup de crimes; mais nul n'a été bien instruit de la vérité de cette histoire. Monaldeschi refusa longtemps de se confesser, demanda pardon à son bourreau Sentinelli et le pria d'aller de sa part implorer la miséricorde de la reine. Elle se moqua du criminel, de ce qu'il avait peur de la mort, l'appela poltron et dit à son capitaine des gardes : « Allez, il faut qu'il meure; et afin de l'obliger à se confesser, blessez-le. » Sentinelli revint annoncer à ce misérable l'arrêt définitif de sa mort, et en même temps lui voulut donner quelque coups d'épée : mais il trouva qu'il était armé sous son pourpoint, si bien que l'épée ne le put blesser qu'au bras, dont il para le coup. Il en reçut encore un à la tête; et comme il se vit baigné dans son sang, alors il se confessa à ce père Mathurin qui était aussi effrayé que son pénitent. Le père, après l'avoir confessé, alla se jeter aux pieds de cette reine impitoyable qui le refusa de nouveau. Enfin Sentinelli lui passa son épée au travers de la gorge et la lui coupa à force de le chicoter.... Cette barbare princesse après une action aussi cruelle que celle-là demeura dans sa chambre à rire et à causer aussi tranquillement que si elle eût fait une chose indifférente ou fort louable.

On a cru que Monaldeschi était l'amant de la reine. Mais ce drame sanglant fut l'œuvre des Italiens qui entouraient Christine et l'effet d'une de ces rivalités plus violentes dans les petites cours que dans les grandes, parce que l'on s'y dispute avec plus d'acharnement le peu qu'il y a à prendre.

En Angleterre Cromwell n'avait pas eu d'héritier. Son fils Richard qui lui succéda comme lord protecteur en 1656 était timide, incapable et fort désireux de son repos. Au bout de quelques mois il abdiqua, et Monk, un des lieutenants de Cromwell, rappela Charles II, le fils du décapité. On le reçut à Londres et on lui rendit le pouvoir sans condition (1660); c'était une imprudence qui empêcha de finir la révolution, parce que



Le comte d'Estrades insulté dans les rues de Londres. (Page 198, col. 1.)

aucune des questions qu'elle avait soulevées n'était résolue et que ce retour au passé rendra bientôt une autre révolution nécessaire. Au moment donc où Louis XIV se disposait à gouverner par lui-même, les Anglais reprenaient cette dynastie des Stuarts, qui en opposition avec le sentiment national, devait pendant un quart de siècle neutraliser leur influence et arrêter leur fortune.

Enfin, si la Hollande était riche, puissante par la marine, elle était sans territoire et par conséquent sans force extérieure qui pût durer.

Louis XIV en regardant l'Europe, quand il se mit à gouverner lui-même, n'y vit donc rien, roi ou peuple, qui pût marcher son égal ou celui de la France; et les premiers actes de sa politique étrangère révé-

lèrent un désir de grandeur, un sentiment de sa dignité, pour tout dire, une hauteur qui étonnèrent, mais que le succès justifia.

« A Londres, le baron de Vatteville, ambassadeur d'Espagne, s'avisa de disputer le pas au comte d'Estrades, ambassadeur de France.... Un ambassadeur de Suède étant arrivé, d'Estrades envoya ses carrosses bien escortés pour l'accompagner et prendre, comme de raison, la première place. Tout marchait en ordre à l'ordinaire, lorsque l'ambassadeur d'Espagne y envoya aussi les siens, accompagnés de plus de deux mille bouchers, brasseurs ou bateliers de la ville de Londres. Les Espagnols, fiers de leur escorte, voulurent précéder les Français dans la marche, tuèrent d'abord les chevaux du comte d'Estrades et plusieurs de ses domestiques, et, triomphants, l'épée nue à la main, accompagnèrent seuls l'ambassadeur de Suède. Le roi d'Angleterre avait fait publier des défenses aux Anglais, Écossais où Irlandais de prendre parti, et le matin il avait fait monter à cheval ses gardes et envoyé quelque infanterie dans les places pour empêcher le désordre ; mais le peuple furieux et toujours animé contre les Français se joignit aux Espagnols en criant : Vive Espagne ! Le comte d'Estrades eut six de ses gens tués et trente-trois de blessés. » (Choisy.)

A cette nouvelle, le roi rappelle l'envoyé qu'il avait à Madrid, renvoie celui d'Espagne, et menace son beau-père de recommencer la guerre, si on ne lui accorde une réparation éclatante. Philippe IV cède (1662), et le comte de Fuentès déclare en son nom, à Fontainebleau, en présence de la cour et des ambassadeurs étrangers, « que les ministres espagnols ne concourront plus désormais avec ceux de France. »

A Rome, l'ambassadeur français, le duc de Créqui, avait offensé le peuple par ses dédains : les sbires pontificaux tirèrent un jour sur le carrosse de l'ambassadrice et sur les fenêtres de son palais. Louis XIV exigea satisfaction. Comme le pape temporisait, il fit saisir Avignon, et se mit en devoir de faire entrer une armée dans les États de l'Église. Il importait à Louis XIV qu'on ne crût pas en Italie ni en France « qu'il envoyait des troupes huguenotes faire la guerre au pape. » Aussi prit-il la singulière précaution de recommander à l'intendant chargé d'organiser le service des vivres, de passer des traités spéciaux pour les jours maigres et de faire distribuer ostensiblement aux troupes, ces jours-là, du poisson salé et du fromage au lieu de viande. C'était, pour l'époque, une façon sûre de dégager dans cette affaire l'élément politique et temporel de l'élément spirituel et religieux. Voyant la menace près de se traduire en fait, Alexandre VII s'humilia : il licencia la garde corse, coupable de l'attentat contre l'ambassadeur; il éleva, au milieu de Rome, une pyramide qui devait rappeler l'injure et la réparation; et son neveu, le cardinal Chigi, vint présenter des excuses à un jeune prince qui n'avait pas encore tiré l'épée (1664).

Cette querelle, comme toutes celles où Rome est en jeu, échauffa les esprits. Mais tous les bons Français applaudirent le roi, et Corneille vieillissant retrouva ses mâles accents pour faire sentir à Rome de quel rôle elle devait se contenter. Il fait ainsi parler le roi :

J'ai soutenu l'honneur de tes saintes maximes,
J'ai remis autrefois, en dépit des tyrans,
Dans leur trône sacré tes pontifes errants,
Et faisant triompher d'une égale vaillance
Ou la France dans Rome, ou Rome dans la France,
J'ai conservé tes droits et maintenu ta foi,
Et tu prends aujourd'hui les armes contre moi!

. . . .

Crois-tu donc être encore au siècle des Césars?

. . . .

Mes Français d'aujourd'hui valent les vieux Romains

. . . .

Ne te flatte plus tant sur ton divin pouvoir,
On peut mêler la force avecque le devoir :
Des monarques pieux, des princes magnanimes
Ont révéré tes lois en punissant tes crimes;
Ils ont eu le secret de partager leurs cœurs,
D'être tes ennemis et tes adorateurs,
De soutenir leur rang, et sauver leur franchise
En se vengeant de toi et non pas de l'Église;

. . . .

Ils ont su réprimer ton orgueil obstiné
Sans choquer le pouvoir que le ciel t'a donné,
Et séparer enfin, dans une juste guerre,
Les intérêts du ciel d'avec ceux de la terre.

(Élégie à l'occasion de l'attentat contre le maréchal de Créqui.)

Le Portugal défendait péniblement son indépendance contre les Espagnols ; 4000 vieux soldats et le maréchal de Schomberg affermirent par la victoire de Villaviciosa la maison de Bragance sur le trône (1665).

Les barbaresques infestaient la Méditerranée; le roi se fait le protecteur de toutes les nations assises au bord de cette mer, ou qui y naviguent. Son amiral, le duc de Beaufort, l'ancien *roi des halles*, donne la chasse aux pirates avec 15 vaisseaux, porte l'incendie dans leurs repaires d'Alger et de Tunis, et force ces barbares à respecter le nom de la France et le commerce des chrétiens (1665). Un beau dévouement honora cett guerre. Le dey d'Alger avait parmi ses captifs un officier malouin nommé Porçon de la Barbinais ; il l'envoya porter au roi des propositions de paix, lui faisant jurer de revenir, s'il échouait ; les têtes de 600 chrétiens répondaient de sa parole. Les propositions étaient inacceptables, Porçon le savait; il va à Saint-Malo, met ordre à ses affaires, puis revient à Alger, certain du sort qui l'attendait ; le dey lui fit trancher la tête. Cet homme vaut Régulus et personne ne le connaît.

Le roi venait d'essayer sa marine naissante dans les eaux de la Méditerranée; il acheta pour elle un port important sur la mer du Nord. Le nouveau roi d'Angleterre, Charles II, toujours à court d'argent lui vendit Dunkerque pour 5 millions (1662); aussitôt on y creusa des bassins, on entoura la ville de fortifications redoutables, et Dunkerque devint un objet de regret, d'envie et de terreur pour les Anglais. A la même époque, Louis XIV conclut une alliance avec les États-Généraux pour les lier d'avance à sa politique contre l'Espagne. La guerre ayant éclaté, en 1665, entre ceux-ci et les Anglais. Louis se joignit aux premiers, mais se garda bien d'engager à fond sa flotte ; il ne voulait que lui montrer de près l'habileté des premiers marins du monde et lui fournir un champ de manœuvre sérieux, quoique sans péril. Au traité de Bréda, il rendit Saint-Christophe, Antigoa et Monserrat aux Anglais, qui lui restituèrent l'Acadie, région couverte d'immenses forêts et bordée d'excellents ports que les glaces ne ferment jamais, tandis qu'elles interceptent six mois chaque année ceux du Canada (31 juillet 1667).

En 1664, les Turcs avaient envahi la Hongrie et

menaçaient Vienne. Louis envoya un contingent qui devait se joindre à l'armée allemande ou plûtôt la remplacer, si l'on en devait croire le comte de Coligny, commandant des volontaires français, qui écrivit à Louvois : « Nous allons joindre une armée qui est disparue et qui n'a plus que le nom, nous composerons tout seuls le corps des alliés. » Il n'y a donc pas à s'étonner que dans le récit du comte les Français aient pris la plus grande part à la bataille de Saint-Gothard qui sauva l'Autriche. Il représente l'armée de l'Empire comme étant dans le plus grand désordre, la plupart des soldats cherchant à fuir bien plus qu'à combattre; et cependant point d'espérance de retraite devant une armée où il y avait plus de 50 000 chevaux. « Il fallait, dit-il avec une certaine complaisance, que les Français se sacrifiassent pour le salut de tous ; aussi bien ne pouvaient-ils éviter de se trouver enveloppés dans la perte commune. » Les Français s'élancent, et les Turcs, déjà presque maîtres de la journée, s'arrêtent. Leurs masses profondes sont entamées, taillées en pièces, et jetées dans le Raab, où les cadavres d'hommes et de chevaux amoncelés forment des barrages par-dessus lesquels vainqueurs et vaincus gagnent l'autre rive. Un mot de Coligny peint l'horreur de cette scène : « C'était un cimetière flottant. » Les jours suivants les Français ne s'occupèrent qu'à retirer du Raab les cadavres pour les dépouiller. « Toute notre armée, mandait-il à le Tellier, est devenue pêcheuse, et l'on ne saurait dire les richesses qu'on a trouvées à la dépouille des noyés. » 50 étendards, 12 pièces de canon, une multitude d'armes précieuses et bizarres furent les trophées de cette victoire, qui eut un immense retentissement « Sans nous, ajoute encore Coligny, qui n'avait pas hérité de la modestie du grand chef de guerre dont il portait le nom, sans nous il n'y aurait pas un Allemand qui eût sa tête sur ses épaules présentement. »



Héroïsme de Porçon de la Barbinais (1665). (Page 198, col. 2.)

Les Allemands, contre l'habitude, furent reconnaissants, au moins pendant quelques jours, de ce service, si nous en croyons une autre lettre du général français. « Un homme qui vient de Vienne aujourd'hui m'a dit que dans la cour du palais de l'Empire, il y avait quantité de pièces de vin d'où l'on tirait de toutes les sortes pour les Français qui y veulent aller boire, et que ce régal n'est que pour ceux de notre nation. C'est la piscine probatique de notre valeur, et une marque de l'estime que l'on en fait à Vienne; et rien n'est plus vrai que les marchands et les cabaretiers, qui les rançonnaient à leur arrivée, les font boire présentement pour rien le plus souvent, et les marchands leur donnent leurs marchandises à grand prix, leur disant : « Braves « Français, il ne faut pas prendre garde à peu de chose « avec vous. » La médaille eut son revers. Quelque temps après, Coligny écrivait : « Je ne doute pas qu'on ne veuille ici que le dernier de nos hommes crève le dernier jour de la campagne. Depuis que nous avons joint l'armée, nous ne savons plus ce que c'est que du pain, et toute l'industrie humaine ne peut trouver de remède à cela; car nous sommes dans un pays désert, éloignés des villes, et dans la Hongrie, où les Allemands et leurs adhérents sont en abomination, et les Hongrois, les plus méchantes gens et les plus grands voleurs qu'il y ait au monde, et qui nous auraient fait autant de mal que les Turcs si nous avions été vaincus. Il n'y a pas ici un soldat qui ne soit un trésor à Sa Majesté; ne serait-ce pas une chose épouvantable de les voir tomber morts sur les chemins de faim et de misère tandis que nous sommes chargés d'argent. »

Louis XIV aida de même les Vénitiens à défendre Candie. De 1645 à 1669, plus de 50 000 Français, en différentes fois, y passèrent. Leur dernier chef, le duc de Beaufort, y périt. Cette assistance prêtée aux ennemis des Ottomans semblait glorieuse, mais était une déviation de la politique séculaire de la France. Louis qui s'expose ainsi à une rupture avec le vieil allié de François Ier et de Henri IV, renoncera bientôt à l'autre partie de leur politique, à l'alliance des protestants. Il reprendra le rôle de Charles-Quint et de Philippe II, celui de chef armé du catholicisme et de monarque absolu ; il prétendra comme eux, à la prépondérance en Europe, et cette ambition fera le malheur de la France, comme elle avait fait celui de l'Espagne



Mort du duc de Beaufort (1669). (Page 200, col. 1.)

§ 2. GUERRE DE FLANDRE ; DROIT DE DÉVOLUTION.

La mort du roi d'Espagne, en 1665, fut l'occasion de la première guerre de Louis XIV. Philippe IV ne laissait qu'un fils âgé de quatre ans, Charles II, qu'il avait eu d'une seconde femme. L'infante Marie-Thérèse, depuis six années reine de France, était née d'un premier mariage. Or c'était l'usage, dans les Pays-Bas, que l'héritage paternel fût donné ou *dévolu* aux enfants du premier lit à l'exclusion de ceux du second. Louis XIV réclama ces provinces au nom de sa femme. La cour d'Espagne consulta des jurisconsultes et des théologiens, quand il aurait fallu lever une armée ; elle soutint que ce droit de dévolution était une

coutume civile, qui ne pouvait être appliquée, dans l'ordre politique, à la commission des États; et que d'ailleurs l'infante, en se mariant, avait renoncé à toute prétention sur la monarchie de son père. Le ministère français répondit que les renonciations étaient nulles, par ces motifs que Marie-Thérèse était mineure lorsque son père avait exigé d'elle cette renonciation, et que la dot, condition essentielle du contrat, n'avait pas été payée; qu'enfin les Pays-Bas, étant le patrimoine héréditaire des rois d'Espagne plutôt qu'une possession de la couronne, devaient être régis, comme les domaines privés, par le droit de dévolution. La première raison avait quelque apparence de fondement; la seconde n'était pas même spécieuse : mais le roi de France comptait bien plus sur ses armes que sur ses raisons.

Les Pays-Bas n'avaient point alors de nationalité, parce que, depuis le quatorzième siècle, ils n'avaient eu que des maîtres étrangers. Ces provinces, continuation naturelle de notre territoire et de notre idiome, ne répugnaient pas à une union avec la France; cette



Le grand Condé.

guerre était donc utile et légitime autant que peut l'être une guerre d'invasion.

« L'Espagne manquait de marine, d'armée, d'argent. Le pays qui avait envoyé plus de cent vaisseaux à Lépante contre les Turcs, et qui en avait réuni plus de cent soixante-quinze en 1588 contre l'Angleterre, se vit réduit à en emprunter quelques-uns à des navigateurs génois pour son service du nouveau monde. Après avoir eu des armées formidables sur tout le continent, il ne pouvait plus entretenir un effectif de 10 000 hommes. Avec les mines du nouveau monde, il était obligé de recourir à des souscriptions pour se défendre ou pour subsister. Il n'avait plus de commerce; ses manufactures de Séville et de Ségovie étaient en grande partie tombées; l'agriculture était anéantie; la population, qui s'était élevée à vingt millions sous les Arabes, était alors descendue à six.... » Pour lui ôter tout secours du dehors, Louis XIV s'assura de la neutralité de l'Angleterre et des Provinces-Unies, décida les princes allemands de la ligue du Rhin à lui fournir des troupes, et gagna même l'empereur, sur lequel la cour de Madrid avait compté.

Ce fut une promenade militaire plutôt qu'une invasion. Le roi entra en Flandre avec 50 000 hommes et Turenne (1667) : Charleroi, Tournai, Furnes, Courtrai, que la France a perdus; Douai, Lille qu'elle a conservés, furent pris aussitôt qu'assiégés ; la dernière seule fit une résistance sérieuse qui arrêta l'armée dix-sept jours. Le comte de Bruay commandait dans la place. La politesse castillane était alors célèbre. Bruay, dès qu'il sut l'arrivée de Louis XIV devant ses murs, envoya prier le roi de ne pas trouver mauvais qu'il défendît la place jusqu'à la dernière extrémité. Il offrit de faire passer de la ville tout ce qui serait nécessaire au service de sa maison, et promettait de ne point tirer du côté que Sa Majesté désignerait pour son quartier. A quoi Louis répondit que son quartier serait dans tout le camp.

Le roi avait emmené à cette campagne toute sa cour, qui émerveillait les bons Flamands. « Tout ce que vous avez vu de la magnificence de Salomon et de la grandeur du roi de Perse, écrivait à Bussy-Rabutin le comte de Coligny, n'est pas comparable à la pompe qui accompagne le roi dans son voyage. On ne voit passer par les rues que panaches, qu'habits dorés, que chariots, que mulets superbement harnachés, que chevaux de parade, que housses brodées de fin or. » — « Tous les courtisans, les officiers et les volontaires sont partis avec des équipages somptueux, ajoutait Mme de Bouchet; on compte trente mille chevaux, seulement à ces équipages.

En trois mois la province entière fut soumise. Aux approches de l'hiver, on proposa un armistice aux Es-



Louvois fait arrêter le courrier. (Page 203, col. 1.)

pagnols : le gouverneur des Pays-Bas, Castel-Rodrigo la repoussa avec hauteur, en disant que cette suspension d'armes serait accordée par la nature et qu'il n'avait pas besoin de la recevoir comme une grâce d'un ennemi. Cet accès de fierté, qu'il aurait fallu soutenir par des forces imposantes, fut puni de la perte d'un nouveau territoire.

« On était plongé dans les divertissements à Saint-Germain, dit Voltaire, lorsqu'au cœur de l'hiver, au mois de janvier 1668, on fut étonné de voir des troupes marcher de tous côtés, aller et revenir sur les chemins de Champagne, dans les Trois-Évêchés : des trains d'artillerie; des chariots de munitions s'arrêtaient sous divers prétextes, dans la route qui mène de Champagne en Bourgogne. Cette partie de la France était remplie de mouvements dont on ignorait la cause. Les étrangers par intérêt, et les courtisans par curiosité, s'épuisaient en conjectures; l'Allemagne était alarmée : l'objet de ces préparatifs et de ces marches irrégulières était inconnu à tout le monde. Le secret dans les conspirations n'a jamais été mieux gardé qu'il le fut dans cette entreprise de Louis XIV. Enfin, le 2 février, il part de Saint-Germain avec le jeune duc d'Enghien, fils du grand Condé, et quelques courtisans : les autres officiers étaient au rendez-vous des troupes. Il va à cheval à grandes journées, et arrive à Dijon. 20 000 hommes assemblés de vingt routes différentes se trouvent le même jour en Franche-Comté, à quelques lieues de Besançon, et le grand Condé paraît à leur tête. « Besançon, Salins et Dôle capitulent; la Franche-Comté

est soumise en trois semaines; et le conseil d'Espagne écrit au gouverneur « que le roi de France aurait dû envoyer ses laquais prendre possession de ce pays, au lieu d'y aller en personne. »

Mais aussi les précautions avaient été minutieusement prises, et le prince de Condé n'avait pas craint de demander dans les derniers jours des préparatifs qu'on arrêtât la poste. Louvois rend compte lui-même à M. le Prince du moyen qu'il employa : « L'ordinaire de Dijon, qui partit hier de Paris, a été volé, par mon ordre, auprès de Villeneuve-Saint-Georges. Les paquets dont était chargé le courrier seront rapportés, la nuit de mardi à mercredi prochain, dans la boîte de la grande poste par un homme inconnu. De cette sorte les lettres de Dijon n'arriveront qu'après Votre Altesse, et le public n'en souffrira pas, puisque les lettres de change et les autres pièces originales et importantes qui pourraient être dans la malle du courrier seront conservées. Pour ce qui est du courrier de Bourgogne qui devait partir samedi, à midi au plus tard, je le ferai arrêter jusqu'au dimanche matin, et le maître du bureau adressera à Lyon le paquet pour Dijon, Besançon et Dôle, et à Dijon, le paquet pour Lyon, et par cette méprise simulée, l'on gagnera beaucoup de temps. Voilà tout ce qui m'a été possible de faire en exécution des ordres de Votre Altesse. » Cette guerre si courte et où les siéges durèrent si peu, fut marquée par un plaisant épisode. On craignait d'être retardé par le siége de Dôle, place assez forte. Le comte de Grammont, courtisan spirituel et gai jusqu'à la témérité, offrit « de prendre la ville avec des mots. » Le moyen n'était pas coûteux, on consentit. Le comte s'approche d'une porte : il répond aux menaces par des plaisanteries; les fusils s'abaissent, il plaisante encore. Cette folie si brave étonne les soldats, qui trouvent l'homme et le spectacle amusants. Pendant quatre heures, c'est un assaut de quolibets. Grammont a soif: on lui donne à boire; il récompense généreusement le messager. Bientôt on lui ouvre la porte. Il se fait conduire aux principaux bourgeois, qu'il embrasse en se nommant. « Il exalte la puissance du roi, ses vertus magnanimes et sa redoutable colère; il peint les horreurs de l'assaut et ses suites. « N'est-ce pas, s'écrie-t-il, une épou- « vantable opération que d'être passé tout vif au fil de « l'épée? Et comme Besançon se réjouira de la prise, de « la ruine de Dôle ! » Le comte s'arrête, il a touché juste; les Dôlois ont quelque courage, mais ils ont avant tout la haine de Besançon. L'idée de voir transférer à cette rivale odieuse leurs priviléges et leur parlement les émeut; ils demandent à délibérer; le lendemain ils capitulent. Le comte de Grammont avait tenu sa promesse. » (C. Rousset, *Hist. de Louvois*, t. I, p. 136.)

Cependant ces rapides succès inquiétèrent les Etats voisins, surtout la Hollande; elle conclut en cinq jours, avec l'Angleterre et la Suède, la triple alliance de la Haye, qui offrit sa médiation à la France et l'imposa à l'Espagne. Turenne, Condé et Vauban voulaient qu'on n'en tînt compte, et promettaient la conquête des Pays-Bas avant la fin de la campagne. Ils voyaient juste, car aucune des trois puissances médiatrices n'était prête pour la guerre : la Hollande n'avait pas d'armée; avec quelques écus, on eût ramené la Suède, et ce n'était pas les vaisseaux anglais qui nous eussent empêchés d'aller à Bruxelles. Louis XIV manqua cette fois d'audace. Le roi d'Espagne semblait sur le point de mourir, et il n'avait pas d'héritier. L'empereur et le roi de France venaient, dans cette prévision, de convenir entre eux du partage de la monarchie espagnole. Louis se dit qu'il était inutile de combattre pour quelques villes quand il allait avoir un empire, et il signa le traité d'Aix-la-Chapelle (2 mai 1668), qui lui reprit la Franche-Comté et ne lui laissa que ses conquêtes en Flandre. Le raisonnement eût été juste si le roi d'Espagne fût mort à ce moment; mais ce moribond mit trente-deux années à mourir, et l'occasion perdue ne se retrouva plus.

Cette paix n'était ni du goût de Turenne ni du goût de Louvois. Cependant ce dernier, au lieu de se perdre en récriminations, profita des positions que l'armée occupait dans le duché de Luxembourg, dans le Limbourg et la Gueldre, pour en retirer certains avantages qui ne nous paraîtraient plus de bonne guerre. Avant de se replier, le général (c'était le duc de Luxembourg qui devait s'illustrer plus tard par des services plus honorables), retardant la publication de la paix, se mit à rançonner la contrée et fit une récolte de cinq cent mille écus. Aussi reçut-il les plus chaleureuses félicitations de Louvois : « Quoique le roi, lui écrivit-il, soit fort persuadé que vous l'avez bien volé dans le pays d'où vous revenez, Sa Majesté a été si satisfaite de l'état que lui a envoyé M. Carlier, et de ce que vous lui avez laissé, qu'elle a trouvé bon de vous donner deux mille écus. »

§ 3. GUERRE DE HOLLANDE.

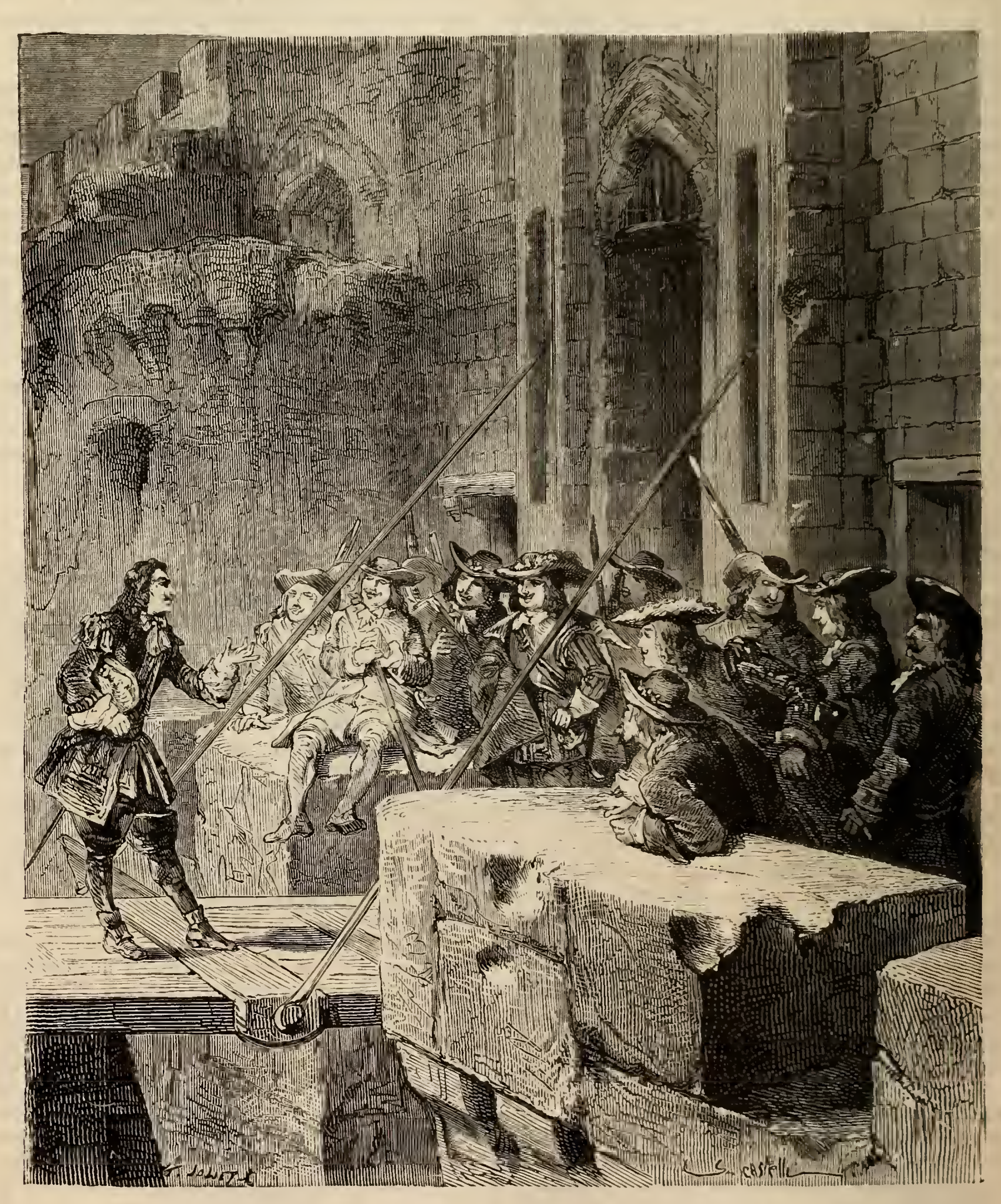
Louis ne pardonna pas aux Hollandais. Il avait été choqué de la fierté toute républicaine de leur ambassadeur, Van Beuningen, échevin d'Amsterdam, dans les conférences d'Aix-la-Chapelle : « Ne vous fiez-vous pas à la parole du roi? lui disait un jour de Lionne. — J'ignore ce que veut le roi, répondit-il; je considère ce qu'il peut. » Louis XIV se plaignait encore de l'insolence de leurs gazetiers, et surtout des médailles injurieuses qui auraient été frappées après la paix. On prétendait à la cour de France que Van Beuningen s'était fait représenter avec cette légende : *In conspectu meo stetit sol :* allusion blessante à l'emblème que Louis XIV s'était choisi : un soleil dardant ses rayons sur le globe, avec ces mots pour devise : *Nec pluribus impar*[1].

Mais si roi absolu qu'on soit, on ne met pas l'Europe en feu pour de telles misères. Ce que des historiens ont appelé une guerre de médailles, c'est-à-dire de ressentiment personnel, fut aussi une guerre de tarifs. Louis XIV n'aimait pas, sans nul doute, ces républicains orgueilleux qui devaient, disait-il, leur salut à ses ancêtres; mais Colbert détestait ces rivaux de notre commerce. On a vu ses efforts pour les chasser de nos côtes et pousser nos marchands à faire eux-mêmes leurs transports. Les Hollandais, attaqués par des tarifs, se défendirent par des surtaxes sur nos

1. Il est maintenant constaté que cette médaille n'a jamais existé. (Voy. Clément, *Histoire de Colbert*, p. 330, note 2, d'après des dépêches manuscrites.) Quant à la devise du roi, *Nec pluribus impar*, c'était un cri d'orgueil. Louvois l'explique ainsi *Seul contre tous*; mais Louis XIV, dans ses *Mémoires*, lui donne un autre sens : *Je suffirai à éclairer encore d'autres mondes*, ce qui, au fond, revient au même. Il existe un mémoire inédit de Louis XIV sur la campagne de 1672.

vins, nos eaux-de-vie et les produits de nos manufactures (1628). « C'est un pas bien hardi pour les États, écrivit aussitôt Colbert à notre ambassadeur à la Haye; vous verrez dans peu qu'ils auront tout lieu de se repentir. »

Louvois, de son côté, estimait que « le véritable moyen de parvenir à la conquête des Pays-Bas espagnols était d'abaisser les Hollandais et de les anéantir. Ainsi, pour cette fois, le ministre des finances n'était point trop contraire aux plans du ministre de la guerre, et le roi était de lui-même tout porté, par ses ressentiments, à les accepter. Guerre impolitique cependant; qui renversait tout le système d'alliance fondé par Henri IV et Richelieu sur les États protestants, qui détournait nos coups du seul adversaire que nous eussions alors intérêt à frapper, et qui nous conduisait imprudemment loin de notre frontière, au delà du Rhin inférieur, en un pays inutile à prendre, impossible à garder, tant que les Espagnols resteraient à Bruxelles.



Le comte de Grammont à Dôle (1668). (Page 203, col. 1.)

Louis s'occupa d'abord de dissoudre la triple alliance. Il ne fut pas difficile de ramener la Suède, cette ancienne amie de la France : ce fut l'affaire d'un subside annuel de 1 500 000 écus. L'Angleterre aurait hésité davantage si elle avait été consultée, mais Louis XIV ne s'adressa qu'à son roi. Charles II nourri comme toute sa famille dans les idées du pouvoir absolu, voulait gouverner sans le Parlement, et, pour

trouver l'argent dont il avait besoin, il se laissa pensionner par la France. En quatre années seulement, il reçut huit millions de livres, qui en feraient plus du double aujourd'hui[1]. Le plénipotentiaire des deux rois fut une princesse de vingt-six ans, Henriette, sœur de Charles II, et femme de Philippe d'Orléans, appelée communément *Madame*[2].

Un de ses contemporains et de ses confidents, un de ceux qui l'ont le mieux connue, nous en trace ce charmant portrait : « Elle avait l'esprit solide et délicat, du bon sens, connaissait les choses fines, l'âme grande et juste, éclairée sur tout ce qu'il faudrait dire, mais quelquefois ne le faisant pas. Elle mêlait dans toute sa conversation une douceur qu'on ne trouvait point dans toutes les autres personnes royales. Ce n'est pas qu'elle eût moins de majesté, mais elle en savait user d'une manière plus facile et plus touchante, de sorte qu'avec tant de qualités toutes divines, elle ne laissait pas d'être la plus humaine du monde. On eût dit qu'elle s'appropriait les cœurs, au lieu de les laisser en commun, et



Traité d'Aix-la-Chapelle (2 mai 1668.)

c'est ce qui a aisément donné sujet de croire qu'elle était bien aise de plaire à tout le monde et d'engager toutes sortes de personnes. Pour les traits de son visage, on n'en voit pas de si achevés; elle avait les yeux vifs sans être rudes, la bouche admirable, le nez parfait. Son teint était blanc et uni au delà de toute expression; sa taille médiocre, mais fine. On eût dit qu'aussi bien que son âme, son esprit animait tout son corps. Elle en avait jusqu'aux pieds et dansait mieux que femme du monde. Pour ce je ne sais quoi donné si souvent en pur don à tant de personnes indignes et qui descendait d'abord jusqu'au fond des cœurs, les délicats convenaient que chez les autres il était copie, qu'il n'était original qu'en Madame; enfin quiconque

1. La quittance se trouve dans les *Négociations relatives à la succession d'Espagne*, part. V, section II, par M. Mignet.

3. Il faut connaître les titres honorifiques dont on se servait au dix-septième siècle pour désigner les membres de la famille royale, les princes du sang et les personnages les plus importants de la cour. Le fils aîné du roi s'appelait *Monseigneur* ou *Dauphin*; le frère du roi, *Monsieur*; la sœur ou la belle-fille du roi, *Madame*; la fille de Monsieur, *Mademoiselle*; le chef de la maison de Condé, *Monsieur le Prince*; son fils aîné, *Monsieur le Duc*; le grand écuyer, *Monsieur le Grand*; le premier écuyer, *Monsieur le Premier*, etc.

l'approchait demeurait d'accord qu'on ne voyait rien de plus parfait qu'elle.

« On prit pour prétexte du passage de Madame en Angleterre un voyage que le roi voulut faire dans ses conquêtes nouvelles vers Dunkerque et vers Lille. La pompe et la grandeur des anciens rois d'Asie n'approchaient pas de l'éclat de ce voyage. Trente mille hommes précédèrent ou suivirent la marche du roi : les uns destinés à renforcer les garnisons des pays conquis, les autres à travailler aux fortifications, quelques-uns à aplanir les chemins.... Le roi, qui voulait gagner les cœurs de ses nouveaux sujets, répandait partout ses libéralités avec profusion ; l'or et les pierreries étaient prodigués à quiconque avait le moindre prétexte pour lui parler. La princesse Henriette s'embarqua à Calais pour voir son frère, qui s'était avancé jusqu'à Cantorbéry. Charles, séduit par son amitié pour sa sœur et par l'argent de la France, signa tout ce que Louis XIV voulait et prépara la ruine de la Hollande au milieu des plaisirs et des fêtes. » (Mignet.)

Charles II, dans le traité de Douvres (juin 1670), se déclare résolu à se réconcilier avec l'Église romaine, et Louis XIV s'engage à envoyer 6000 hommes en Angleterre, si l'abjuration du roi amène quelque trouble, et à lui fournir au préalable 2 millions de livres, ce que le cabinet de Versailles appelait *les deux millions de la catholicité.*

Madame mourut au retour de ce voyage : elle était à la fleur de l'âge et de la beauté. Nous reviendrons vers cette douce figure et sur cette mort dramatique pleurée si éloquemment par Bossuet.

A la même époque, de Lionne renouvelait les traités avec l'empereur et les princes de la ligue du Rhin, qui promirent leur neutralité ou leur coopération. Ce fut le dernier triomphe de cet habile diplomate; il mourut en 1671, et fut remplacé par Arnaud de Pomponne.

§ 4. PASSAGE DU RHIN; INVASION DE LA HOLLANDE.

Cette campagne diplomatique, qui retournait contre la Hollande la triple alliance de la Haye, était terminée en 1671. Au printemps suivant, les hostilités éclatèrent. Trente vaisseaux de 50 à 78 canons allèrent joindre la flotte anglaise, forte elle-même de soixante navires de haut bord et commandée par le duc d'York. On réunit 90 000 hommes de Sedan à Charleroi : l'évêque de Munster, l'électeur de Cologne, d'autres princes allemands en fournirent environ 20 000. Le roi conduisait en personne cette magnifique armée. Condé, Turenne, Luxembourg, Chamilly commandaient sous lui ; Vauban devait prendre les villes, Pellisson écrire les victoires. A un tel ennemi, que pouvait opposer la Hollande? Elle avait une marine formidable ; des amiraux regardés jusqu'alors comme les premiers de leur siècle, Tromp et Ruyter ; de riches colonies, un commerce immense ; mais elle avait négligé ses armées de terre, souvent dangereuses dans une république ; elle pouvait à peine compter sur 25 000 miliciens, mal équipés et sans discipline. « Leur cavalerie était composée, dit Gourville, de bourgeois qui ne sortaient jamais de leurs maisons. » Les 20 000 hommes que lui promettait l'électeur de Brandebourg, son seul allié, étaient à la fois bien loin et bien insuffisants. Des divisions intestines l'affaiblissaient encore. Le stathoudérat avait disparu quand la guerre contre les Espagnols s'était terminée : la bourgeoisie, pendant la paix, avait remplacé le parti militaire et fait revivre les formes républicaines. Il y avait donc deux partis : l'un, dirigé par Jean de Witt, grand pensionnaire ou suprême magistrat de Hollande, était tout dévoué à la cause de la vieille liberté ; l'autre voulait rétablir dans les charges de ses ancêtres le jeune prince d'Orange; et, tirant profit du danger présent, le fit nommer capitaine général à l'âge de vingt-deux ans.

Cette guerre pour laquelle on avait fait des préparations formidables effrayait bien des esprits. On se souvenait que la Hollande avait résisté un demi-siècle à toutes les forces de l'Espagne « Quelle guerre, écrit Mme de Sévigné, la plus cruelle, la plus périlleuse dont on ait jamais ouï parler, depuis le passage de Charles VIII en Italie. On l'a dit au roi, l'Yssel est défendu, et bordé de deux cents pièces de canon, de soixante mille hommes de pied, de trois grosses villes, d'une large rivière qui est encore au devant. Le comte de Guiches, qui sait le pays, nous montra l'autre jour cette carte chez Mme de Verneuil; c'est une chose étonnante. M. le Prince est fort occupé de cette grande affaire. Il lui vint l'autre jour une manière de fou assez plaisant, qui lui dit qu'il savait fort bien faire de la monnaie. « Mon ami, lui dit-il, je te remercie ; mais si tu sais une invention pour nous faire « passer l'Yssel sans être assommés, tu me feras grand « plaisir, car je n'en sais point.... » Aussi, pour une pareille campagne, Louis XIV avait-il tenu à s'entourer des hommes les plus habiles, et passait pardessus toutes les considérations d'âge, de naissance ou de dignité. Il comprenait l'importance de l'unité dans le commandement, et ordonna à tous les maréchaux qui se trouvaient à l'armée de Turenne de se soumettre au grand capitaine. Deux maréchaux, se refusant d'obéir à un plus jeune qu'eux, encoururent la disgrâce du roi; cet acte est un de ceux qui honorent le plus Louis XIV. « Le roi parla à M. de Bellefonds, et lui dit que son intention était qu'il obéît à M. de Turenne sans conséquence. Le maréchal, sans demander du temps (voilà sa faute), répondit qu'il ne serait pas digne de l'honneur que lui avait fait Sa Majesté s'il se déshonorait par une obéissance sans exemple. Le roi le pria fort bonnement de songer à ce qu'il lui répondait, ajoutant qu'il souhaitait cette preuve de son amitié, qu'il y allait de sa disgrâce. Le maréchal lui dit qu'il voyait bien qu'il perdait les bonnes grâces de Sa Majesté et sa fortune, mais qu'il s'y résolvait plutôt que de perdre son estime; qu'il ne pouvait obéir à M. de Turenne sans dégrader la dignité où il l'avait élevé. Le roi lui dit: « Monsieur le maréchal, il faut « donc se séparer. » Le maréchal lui fit une profonde révérence et partit. M. de Louvois, qui ne l'aime point, lui expédia tout aussitôt un ordre d'aller à Tours. Il a été rayé de dessus l'état de la maison du roi : il a cinquante mille écus de dettes au delà de son bien, il est abîmé, mais il est content; et l'on ne doute pas qu'il aille à la Trappe.... » Créqui fut également disgracié.

On pouvait attaquer les Provinces-Unies par deux côtés: par la Meuse ou par le Rhin. Sur la Meuse, on trouvait Maestricht, ville très-forte qui arrêterait l'armée. Turenne proposa de suivre la Meuse jusqu'auprès de Maestricht; là, de se diriger vers le Rhin et de le

longer sur la rive droite. Les Provinces-Unies seraient ainsi tournées et attaquées au cœur de leur puissance.

On suivit cet itinéraire en passant sur les terres de l'évêque de Liége, notre allié, pour ne pas violer le territoire espagnol des Pays-Bas; puis sur la rive droite du Rhin, de Wesel à Toll-Huys. « Là, des gens du pays informèrent le prince de Condé que la sécheresse de la saison avait formé un gué. L'abord était aisé : on ne voyait de l'autre côté de l'eau que 400 à 500 cavaliers et deux faibles régiments d'infanterie sans canon. L'artillerie française les foudroyait en flanc. Tandis que la maison du roi et les meilleures troupes de cavalerie passèrent, sans risque, au nombre d'environ 15 000 hommes, le prince de Condé les côtoyait dans un bateau de cuivre. A peine quelques cavaliers hollandais entrèrent dans la rivière pour faire semblant de combattre, ils s'enfuirent l'instant d'après devant la multitude qui venait à eux. Leur infanterie mit aussitôt bas les armes et demanda la vie. On ne perdit dans



Madame et Charles II. (Page 206, col. 1.)

ce passage que le comte de Nogent et quelques cavaliers qui, s'étant écartés du gué, se noyèrent, et il n'y aurait eu personne de tué dans cette journée sans l'imprudence du jeune duc de Longueville. On dit qu'ayant la tête pleine des fumées du vin, il tira un coup de pistolet sur les ennemis qui demandaient à genoux la vie, en leur criant : *Point de quartier pour cette canaille!* Il tua du coup un de leurs officiers. L'infanterie hollandaise, désespérée, reprit à l'instant ses armes et fit une décharge dont le duc de Longueville fut tué. Un capitaine de cavalerie, qui ne s'était point enfui avec les autres, court au prince de Condé qui montait alors à cheval en sortant de la rivière, et lui appuie son pistolet à la tête. Le prince, par un mouvement, détourna le coup qui lui fracassa le poignet. Condé ne reçut jamais que cette blessure. Les Français irrités firent main basse sur cette infanterie qui se mit à fuir de tous côtés. Louis XIV passa sur un pont de bateaux avec l'infanterie (12 juin 1672).

« Tel fut ce passage du Rhin; célébré alors comme

un des grands événements qui dussent occuper la mémoire des hommes. Cet air de grandeur, dont le roi relevait toutes les actions, le bonheur rapide de ses conquêtes, la splendeur de son règne, l'idolâtrie de ses courtisans, enfin le goût que le peuple, et surtout les Parisiens, ont pour l'exaspération, joint à l'ignorance de la guerre où l'on est dans l'oisiveté des grandes villes, tout cela fit regarder à Paris le passage du Rhin comme un prodige qu'on exagérait encore. L'opinion commune était que toute l'armée avait passé ce fleuve à la nage, en présence d'une armée retranchée et malgré l'artillerie d'une forteresse imprenable appelée *le Tholus*. Il était très-vrai que rien n'était plus imposant pour les ennemis que ce passage, et que s'ils avaient eu un corps de bonnes troupes à l'autre bord, l'entreprise était très-périlleuse. » (Voltaire; *Siècle de Louis XIV*.)

On connaît l'épître de Boileau au roi, dans laquelle, par une allégorie trop poétique, il montra les Naïades tremblant d'effroi et le Rhin obligé de se soumettre au dieu nouveau qui vient troubler la tranquillité de ses ondes. Quinze années plus tard, Bossuet disait encore,



dans l'*Oraison funèbre du prince de Condé :* « Laissons le passage du Rhin, le prodige de notre siècle et de la vie de Louis le Grand. » L'enthousiasme, cependant, ne fut pas si vif chez tout le monde. Mme de Sévigné, la première émotion passée, rabat beaucoup de son admiration et raconte fort bien ce passage, devenu à tort si célèbre :

« Vous devez avoir reçu des relations fort exactes ; elles vous auront fait voir que le Rhin était mal défendu : le grand miracle, c'est de l'avoir passé à la nage. M. le Prince et ses Argonautes étaient dans un bateau : les premières troupes qu'ils rencontrèrent au delà demandaient quartier, quand le malheur voulut que M. de Longueville, qui sans doute ne l'entendit pas, s'approche de leurs retranchements, et, poussé d'une bouillante ardeur, arrive à la barrière où il tue le premier qui se trouve sous sa main ; en même temps, on le perce de cinq ou six coups. M. le Duc le suit, M. le Prince suit son fils, et tous les autres suivent M. le Prince. Voilà où se fit la tuerie, qu'on aurait, comme vous voyez, très-bien évitée si l'on avait su l'envie que ces gens-là avaient de se rendre.

« Le comte de Guiche a fait une action dont le suc-

Passage du Rhin (12 juin 1672), d'après Vander-Meulen. (Page 110, col. 1.)

cès le couvre de gloire; car, si elle eût tourné autrement, il eût été criminel. Il se charge de reconnaître si la rivière est guéable; il dit qu'oui; elle ne l'est pas; des escadrons entiers passent à la nage sans se déranger; il est vrai qu'il passe le premier : cela ne s'est jamais hasardé, cela réussit; il enveloppe des escadrons et les force à se rendre. Le chevalier de Nantouillet était tombé de cheval : il va au fond de l'eau, il revient, il retourne, il revient encore; enfin il trouve la queue d'un cheval, il s'y attache : ce cheval le mène à bord, il monte sur le cheval, se trouve à la mêlée, reçoit deux coups dans son chapeau, et revient gaillard. Voilà qui est d'un sang-froid qui me fait souvenir d'Oronte, prince des Massagètes.... » Ces anecdotes, si spirituellement contées, ne sont pas, on le voit, du lyrisme.

Napoléon, dans ses *Mémoires*, ne partage pas non plus l'enthousiasme de Boileau et de Bossuet : « Le passage du Rhin est une opération militaire de quatrième ordre, puisque dans cet endroit le fleuve est guéable, appauvri par le Wahal, et qu'il n'était d'ailleurs défendu que par une poignée d'hommes. » — « J'ai vu une femme, écrit Voltaire (1er février 1752), qui a passé vingt fois le Rhin en cet endroit pour frauder la douane. » Le Toll-Huys n'était, comme son nom l'indique, qu'une maison de péage. Du reste Louis XIV, dont le devoir n'était pas de se jeter à l'eau comme un étourdi, mais de tout surveiller comme un général, afin de pourvoir à tout, a dit simplement : « J'étais présent au passage, qui fut hardi, vigoureux, plein d'éclat et glorieux pour la nation. » Voilà la vérité.

Le Rhin franchi, la Hollande fut ouverte à l'invasion. Les provinces d'Over-Ysselle, de Gueldre et d'Utrecht se soumirent sans essayer de se défendre : il n'y avait guère d'heures dans la journée où le roi ne reçût la nouvelle de quelque conquête. Un officier écrivait à Turenne : « Si vous voulez m'envoyer cinquante chevaux, je pourrai prendre avec cela deux ou trois places. » Quatre soldats furent un instant maîtres de Muyden, la clef d'Amsterdam, parce que les écluses, qui permettent de mettre sous l'eau les environs de cette capitale s'y trouvent. « L'épouvante fut si grande, dit Gourville, que les juifs d'Amsterdam me firent dire qu'ils donneraient deux millions à M. le Prince s'il voulait sauver leur quartier. » Les généraux, appelés au conseil, proposaient de marcher sans retard sur cette ville; Louvois aima mieux laisser des garnisons dans les places : l'armée s'en trouva affaiblie, ses opérations retardées et le courage des Hollandais relevé.

« La république des Provinces-Unies, déjà dépouillée de la partie septentrionale de son territoire, paraissait perdue. Le prince d'Orange avait été rappelé en toute hâte par les États généraux pour couvrir, avec sa petite armée, la province de Hollande où siégeait le gouvernement, où se conservait le dernier espoir de l'indépendance et qui tremblait à l'approche de l'invasion.... Dans le péril où se trouvait la république, on appela à sa défense les flots de l'Océan, contre lesquels on luttait avec tant de patience et d'industrie depuis plusieurs siècles, et on leur livra le riche territoire qu'on avait conquis sur eux. Les bourgeois d'Amsterdam ouvrirent les écluses de Muyden, et la mer envahit et couvrit leurs belles prairies. Ce patriotique exemple fut imité plus tard par les autres villages qui pouvaient se placer derrière ce redoutable abri. Entourées par l'inondation, elles s'élevèrent au milieu des eaux comme des îles, et les vaisseaux vinrent majestueusement se ranger autour d'Amsterdam. » (Mignet.)

La guerre maritime avait été plus favorable. Ruyter, secondé par un des frères de Witt, alla, avec soixante-douze vaisseaux et environ soixante-dix frégates, chercher la flotte anglaise, forte de quatre-vingt-trois bâtiments, en vue de la baie de Southwold, entre Harwich et Yarmouth. Le signal du combat ne fut pas plutôt donné que Ruyter se dirigea droit sur le vaisseau amiral ennemi, monté par le duc d'York.

« Voilà notre homme, dit-il à son pilote.

— Monsieur, vous allez le rencontrer, » répondit celui-ci en ôtant respectueusement son bonnet.

La lutte fut acharnée entre les deux amiraux. Le duc d'York dut transporter son pavillon sur *le Saint-Michel*, puis sur *le Londres*. Sur toute la ligne, le combat dura depuis sept heures du matin jusqu'au coucher du soleil. « Corneille de Witt, malade, mais s'élevant au-dessus des infirmités du corps par la fermeté de l'âme, se fit porter sur le tillac de Ruyter. Là, ce représentant de la souveraineté des États généraux, après avoir exhorté les matelots et les soldats à bien remplir leur devoir, s'assit sur un fauteuil comme un magistrat sur son siége, entouré de ses gardes-marines la hallebarde à la main, et il resta tout le jour sous le feu de l'ennemi. Trois de ses gardes furent tués auprès de lui, il les fit jeter à la mer, et, tout enveloppé de fumée, il demeura calme et immobile sur le pont jusqu'à la fin du combat. » (Mignet.)

Cette bataille, quoique indécise, empêcha l'invasion maritime qui, en se joignant à l'invasion territoriale, aurait rendu infaillible la perte des Provinces-Unies.

Les États, cependant, effrayés de cette guerre terrible, négocièrent. M. de Grooh fut envoyé à Louis XIV avec des pleins pouvoirs. Il offrait d'amples satisfactions et toutes les villes du Brabant. Par la possession de ces villes, la France se trouvait placée entre la Hollande et les provinces espagnoles. Les Pays Bas, enveloppés, cernés, étaient une proie désormais inévitable. Louis XIV, poussé par Louvois qui, dans cette campagne, commit de grandes fautes, écrasa les Hollandais de sa hauteur et voulut leur dicter les conditions les plus humiliantes. Ces conditions firent éclater la révolution populaire qui couvait depuis longtemps.

Le parti militaire prit le dessus et fit rétablir le stathoudérat en faveur du prince d'Orange (8 juillet). Malheureusement cette révolution fut souillée par de honteux excès. Les deux frères de Witt, accusés de vouloir livrer la Hollande à Louis XIV, furent signalés par d'odieux calomniateurs à la haine du peuple irrité de tant de misères. « L'aveugle multitude, qui avait longtemps admiré le grand pensionnaire et qui lui avait attribué avec reconnaissance la prospérité et la grandeur dont avait joui et où s'était élevée la république sous son habile administration, le détesta autant qu'elle l'avait respecté. Jugeant les intentions par les résultats, elle lui imputa tous les malheurs publics, et comme dans les moments de désastre elle a besoin de sacrifier quelqu'un, ses cruels emportements se tournèrent contre lui et contre son frère. »

Une tentative d'assassinat contre les deux frères avait déjà échoué. Leurs ennemis recoururent à d'autres moyens, et c'est ici que se montre la main des amis du prince d'Orange et du prince lui-même, sur la mémoire duquel la mort des de Witt doit peser éternelle-

ment. Ce noble Corneille de Witt, qui venait d'affronter si courageusement les boulets à la bataille de Southwold, fut accusé de conspirer contre la vie de Guillaume d'Orange et jeté dans les prisons de la Haye. Point de preuves contre lui, on a recours à la torture pour obtenir un aveu. On lui serre les pieds entre deux planches appelées *brodequins*. Corneille, irrité, menace le bourreau de le frapper. « Vous vous plaignez déjà, lui dit celui-ci, ce n'est rien encore : vous feriez mieux d'avouer. » En même temps, lui ayant attaché un poids de cinquante livres à chaque orteil avec une ficelle pleine de nœuds, il lui tourna les bras en arrière, l'enleva et l'agita d'une manière terrible. Les juges entrèrent en ce moment et lui dirent : « Confessez votre crime. » Le ruard (c'était son titre de fonction), rassemblant toutes ses forces, s'écria : « Quand on me couperait par morceaux, on ne me fera pas avouer une chose à laquelle je n'ai jamais pensé ! » On l'étendit alors sur une table, et, pendant qu'il citait ses juges devant le tribunal de Dieu, on lui serra la tête entre quatre chevilles de fer; mais cet homme, d'un invincible courage, s'éleva jusqu'au bout, par l'énergie de la volonté et le besoin de ne pas trahir son innocence, au-dessus des angoisses et des accablements de la douleur. Il récitait les vers d'Horace, où le poëte latin célèbre la fermeté d'âme du juste qui triomphe de la fureur des hommes, que n'ébranlerait pas même la chute de l'univers. Les juges, confondus par tant de fermeté et manquant de preuves, ne purent condamner Corneille de Witt : ils ne voulurent cependant pas l'absoudre, et le bannirent. Ce n'était pas l'affaire de ses ennemis, qui désiraient la mort des deux frères. Par une ruse odieuse, on attira le grand pensionnaire dans la prison, en lui disant qu'on allait délivrer son frère et qu'il vînt le chercher. « En arrivant à la prison, il la trouva gardée par deux cavaliers et deux bourgeois sous les armes. Dès que le ruard le vit entrer dans sa chambre, il s'écria : « Ah ! mon frère, que venez-vous faire ici? — Quoi ! lui dit Jean de Witt, ne m'avez-vous pas envoyé chercher? — Non, répondit le ruard. — Alors, reprit avec calme Jean de Witt, nous sommes perdus. »

Pendant que les deux frères délibéraient sur ce qui leur restait à faire, Tichelaar, le calomniateur de Corneille, ameutait le peuple. « Jean de Witt, alarmé de ce tumulte, essaya s'il serait encore temps pour lui de se retirer. Il se fit ouvrir la porte de la prison : mais les bourgeois qui la gardaient lui barrèrent le passage, et le peuple, en le voyant, cria : « Tirez sur lui ! tirez sur lui ! » La porte fut aussitôt refermée, et Jean de Witt, devenu prisonnier à son tour, retourna auprès de son frère. » Les États envoyèrent demander des troupes au camp du prince d'Orange, pour apaiser la sédition. Ces troupes ne vinrent pas, et la cavalerie qui se trouvait dans la ville ne put qu'avec beaucoup de peine contenir les furieux et les milices bourgeoises qui les soutenaient. Le procureur fiscal mit une garde auprès des deux frères, pour veiller à leur sûreté. Jean de Witt lisait la Bible à Corneille, souffrant encore de la torture qui l'avait brisé.

La foule impatiente courut chez les conseillers, pour exiger la retraite de la cavalerie. Le bruit que les matelots et les paysans marchaient sur la Haye pour la piller servit les desseins des factieux. L'ordre fut donné au comte de Tilly de se porter, avec sa troupe, aux ponts-levis de la ville. Cet ordre fut l'arrêt de mort des frères de Witt.

« Dès que la cavalerie eut quitté, vers quatre heures, sa position, les compagnies bourgeoises qu'elle avait tenues éloignées de la prison s'avancèrent, ivres de bière, d'eau-de-vie) et avides de sang.... La porte, brisée en partie, commençait à céder sous les coups de ces furieux, quand le geôlier effrayé l'ouvrit et leur livra passage. Les assassins montèrent en foule l'escalier et se précipitèrent dans la chambre des prisonniers. Le ruard, en robe de chambre, était toujours étendu sur son lit, et son frère, en manteau de velours, était assis auprès de lui, lisant la sainte Écriture. Un orfévre, nommé Verhoef, qui s'était fait remarquer depuis le matin parmi les plus emportés, courut au lit du ruard, en tira les rideaux avec violence et cria : « Traître, « prépare-toi, tu vas mourir ! » Corneille de Witt se releva, les mains jointes et dans l'attitude d'un homme priant Dieu. Au même moment, l'un de ceux qui venaient d'entrer lança contre lui un coup de crosse de fusil qui brisa les colonnes du lit et ne l'atteignit point. Son frère, ayant voulu intercéder pour lui, reçut à la tête une blessure qui le couvrit de sang. Malgré les efforts des bourgeois à la garde desquels ils étaient confiés, et qui s'étaient laissé toucher par leur malheur et leur courage, ils furent entraînés hors de la chambre. Sur le haut de l'escalier ils s'embrassèrent, et tandis que le ruard descendait lentement, appuyé sur son frère, il fut frappé avec tant de violence, qu'il roula tous les degrés jusqu'à la porte. » On voulait les traîner jusqu'à l'échafaud, mais la rage du peuple n'eut pas le temps d'attendre. Le ruard fut terrassé à la porte de la prison et la foule sanguinaire se jeta sur lui pour l'achever. Jean de Witt fut blessé également. « Dans ces moments extrêmes, il n'avait rien perdu de la fermeté de son esprit et de la constance de son âme ; blessé, meurtri, mourant, il se releva sur ses genoux, tendit les mains vers le ciel et ouvrit la bouche pour prier Dieu, quand un de ses assassins le renversa sur le dos, lui mit le pied sur la gorge et lui tira un coup de pistolet dans la tête.

Le peuple, non content de la mort des deux frères, outragea leurs cadavres. « Il les dépouilla entièrement, les traîna à travers les rues jusqu'à l'échafaud, et là, en présence d'un pasteur protestant, le sombre et violent Simon Simonides, qui assistait à ces horribles scènes et les encourageait, il les suspendit par les pieds avec des mèches de mousquet à défaut de cordes, dos à dos, la tête en bas, les mutila d'une manière révoltante et ne les abandonna qu'après avoir assouvi sur eux toute sa rage. »

La dictature militaire, confiée au prince d'Orange, donna aux affaires une face toute nouvelle. Louis XIV, ne trouvant plus rien à faire dans un pays inondé, retourna à Saint-Germain. Turenne et Luxembourg restèrent en Hollande, où ils firent une guerre de siége et de partisans. Cette guerre prit un caractère atroce. Louvois, prévoyant déjà qu'on ne pourrait garder le pays, permit d'y tout prendre et à peu près aussi d'y tout tuer. On pille, on brûle. Luxembourg, dans une de ses dépêches, écrit à l'implacable ministre : « J'envoyai, il y a trois jours, M. de Macqueline pour châtier des paysans qui avaient tiré sur un de nos partis; il ne les trouva pas assemblés, et ainsi il fut contraint de brûler seulement leur village ; et comme ce fut la nuit qu'il y arriva et que les maisons de ce pays sont fort combustibles, il est vrai que rien ne s'est sauvé de ce qui était dedans, chevaux, vaches, et, à ce qu'on dit, assez de paysans, femmes et petits enfants. » En vain

Condé représente « que le profit qu'on tire de ces exécutions ne vaut pas l'aversion cruelle qu'on s'attire; » Louvois répond qu'il est utile de faire crier les particuliers pour les amener à traiter aux conditions qu'on voudra. Mais « les Hollandais étaient endiablés à ne point faire la paix, et ils crièrent si bien, que l'Europe les entendit et s'ameuta pour les sauver. »

Pendant que Guillaume envoyait des ambassadeurs à tous les souverains, l'hiver n'arrêtait pas les hostilités. Luxembourg armait ses soldats de crampons et marchait sur la glace vers Leyde et la Haye. Il échoua, mais sa vengeance retomba sur deux bourgs, Bodegrave et Swammerdain, riches et bien peuplés, semblables à nos villes de grandeur médiocre. Luxembourg les brûla. » Cette cruauté, dit Voltaire, laissa une impression si profonde, que plus de quarante ans après j'ai vu les livres hollandais dans lesquels on apprenait à lire aux enfants retracer cette aventure et inspirer la haine contre les Français à des générations nouvelles. »

Cependant les négociations de Guillaume aboutissaient. L'électeur de Brandebourg s'avançait pour se joindre à lui. Turenne, malgré les approches de l'hiver et les ordres timides de Louvois, passa le Rhin, et par une marche hardie s'engagea à travers l'Empire jusqu'à quelques lieues de l'Elbe. Il fit reculer l'électeur, dissipa ses troupes sans combat et le força d'envoyer des ambassadeurs traiter de la paix à Saint-Germain (juin 1673). C'est une des belles campagnes de Turenne.

Mais cette expédition en Allemagne avait découvert la France. Guillaume en avait profité. N'ayant pu se



Assassinat de Jean et de Corneille de Witt. (Page 211, col. 2.)

joindre à l'électeur, il laissa Luxembourg rançonner cruellement le pays d'Utrecht, et vint investir Charleroi le 15 décembre. L'agitation fut grande en France; le roi se prépara à marcher lui-même au secours de la place; mais elle fut sauvée par son gouverneur de Montal, qui, absent le jour de l'investissement, avait traversé avec une poignée d'hommes les quartiers ennemis, et dont la présence, dit Louis XIV, fit tomber les armes des mains des Hollandais.

§ 5. GRANDE ALLIANCE DE LA HAYE; PRISE DE MAESTRICHT; SECONDE CONQUÊTE DE LA FRANCHE-COMTÉ.

L'année 1673 s'ouvrit favorablement pour la France: Charleroi débloqué, l'électeur de Brandebourg chassé, les soldats de Luxembourg se maintenaient au cœur de la Hollande. Mais le prince d'Orange ne cessait de travailler tous les rois de l'Europe et de les effrayer de l'ambition de Louis XIV. L'échec de Frédéric-Guillaume de Brandebourg ne fit qu'augmenter ses ressentiments, et la France n'eut pas plutôt signé la paix avec lui, qu'elle se trouva en face d'une coalition de l'Espagne, de l'empereur et du duc de Lorraine. Plusieurs princes de la ligne du Rhin firent défection, et cette avant-garde de la France, placée par Mazarin à l'entrée de l'Empire, se tourna contre elle. C'était la grande alliance de la Haye, la première de ces coalitions que la France allait prendre l'habitude de regarder en face (août 1673).

Mais ce grand corps germanique est toujours bien lent à se mouvoir. Pendant qu'il faisait ses préparatifs,



Siége de Maëstricht (1673), d'après Daniel Marot. (Page 214, col. 1.)

Louis investit Maëstricht, la clef du bassin inférieur de la Meuse, et Vauban la lui donna.

C'est à ce siége que Vauban imagina d'élargir les tranchées, de les réunir par des parallèles, et d'y ménager de vastes places d'armes. « La façon dont la tranchée était conduite, a dit Louis XIV, empêchait les assiégés de rien tenter, car on allait vers la place quasi en bataille, avec de grandes lignes parallèles qui étaient larges et spacieuses; de sorte que par le moyen des banquettes qu'il y avait on présentait toujours aux ennemis un fort grand front. Le gouverneur et les officiers qui étaient dedans n'avaient encore jamais rien vu de semblable.... Les ennemis, étonnés de nous voir aller à eux avec tant de troupes et une telle disposition, prirent le parti de ne rien tenter si longtemps que nous avancerions avec tant de précautions. » — « Les premiers jours de tranchée, dit le comte d'Aligny, ne coûtèrent pas beaucoup. M. de Vauban, en ce siége comme en quantité d'autres, a sauvé bien du monde par son savoir-faire. Du temps passé, c'était une boucherie que les tranchées : c'est ainsi qu'on en parlait; maintenant, il les fait d'une manière qu'on y est en sûreté comme si on était chez soi. » Quel plus bel éloge de la science de Vauban!

Pendant que la grande armée de Louis XIV prenait la clef du bassin de la Meuse, Luxembourg tenait en échec les Hollandais; Turenne arrêtait les Impériaux, et d'Estrées exerçait la marine naissante de la France en luttant dans quatre batailles contre Ruyter. « Avant cette époque, dit Voltaire, les Français ne savaient pas ranger une armée navale en bataille. Leur expérience consistait à faire battre un vaisseau contre un vaisseau, non à en faire mouvoir plusieurs de concert et à imiter sur la mer les évolutions de l'armée de terre, dont les corps séparés se soutiennent et se secourent mutuellement. » D'Estrées écrivait à Colbert : « Je voudrais avoir payé de ma vie la gloire que Ruyter vient d'acquérir. » D'Estrées méritait que Ruyter eût ainsi parlé de lui. Dans ces batailles, nous avions l'aide des Anglais et nous combattions deux contre un, bientôt ce sera seul contre deux. Cela se faisait déjà sur terre. A la fin de l'année, les Impériaux avaient réuni des forces considérables. La défection de l'évêque de Würtzbourg les amena sur le Rhin, où ils firent leur jonction avec le prince d'Orange, enlevèrent Bonn, et prirent leurs quartiers dans l'électorat de Cologne.

On eût pu encore à ce moment traiter avec les Hollandais et dissoudre la coalition avant qu'elle eût agi. Ils exigeaient la remise de Maëstricht, qui seule pouvait faire leur sécurité. « Le roi, répondit Louvois, leur donnerait plutôt Paris et Versailles. » Un autre conquérant disait aussi plus tard : « J'aimerais mieux voir les Anglais à Montmartre que de les laisser dans l'île de Malte. » Témérité d'un orgueil qui aima mieux être brisé que fléchir quand il le pouvait. Les Hollandais vinrent sous Louis XIV jusqu'à Versailles et deux fois les Cosaques ont campé sur Montmartre.

La guerre devenait européenne. Louis XIV en changea le plan avec décision. Luxembourg n'avait plus rien à faire en Hollande quand la guerre approchait des frontières de France. Aussi bien n'y avait-il plus rien à prendre. L'intendant Robert, de sinistre mémoire, avait fait peser de telles contributions sur le pays qu'il était ruiné. Dans la province d'Utrecht, Robert avait ramassé en un an 1 600 000 florins. Les troupes commençaient à dépérir. Le seul exploit qui ait eu du retentissement fut l'enlèvement d'une chaloupe prise par deux cavaliers. « Chose assez plaisante, dit le prince de Condé, de voir des cavaliers entrer à cheval dans la mer pour aller prendre un bateau et en venir à bout, quoique secouru du canon d'une frégate et de quantité d'autres chaloupes. » La reprise de Naërdem par les Hollandais donna lieu à un jugement. Le gouverneur Dupas, sous prétexte de vouloir conserver au roi les 3000 hommes qu'il commandait, rendit sa place après trois jours seulement de tranchée ouverte. Il fut condamné à finir ses jours en prison. Le conseil de guerre chargé de le juger motiva cette condamnation sur ce qu'il ne se trouvait point d'ordonnance française qui condamnât un poltron à perdre la vie[1].

La perte de cette place importante rendit notre situation difficile, et on se décida à rappeler les troupes de Hollande. Louis XIV lâcha sa proie en frémissant, mais il en saisit bien vite une autre.

Il convoitait surtout les possessions espagnoles. L'Espagne lui déclarant la guerre, il se mit en devoir de lui reprendre ce qu'il lui avait rendu à la paix d'Aix-la-Chapelle. La Franche-Comté achevait de dessiner notre frontière à l'est. Louis XIV se dirigea vers elle avec 25 000 hommes et Vauban. Cette seconde conquête fut aussi rapide que la première. Besançon ne résista que neuf jours.

« Cette ville passait alors pour une des meilleures places du monde, et la citadelle, bâtie sur un roc inaccessible, semblait n'avoir rien à craindre que la surprise et la trahison. L'élite de leurs troupes était là, le prince de Vaudemont s'était jeté avec plusieurs officiers résolus de se défendre jusqu'aux dernières extrémités. La saison semblait conspirer avec eux. Le roi ayant assiégé cette ville, le temps se rendit insupportable. La rivière du Doubs, qui passe au pied des remparts, devint extrêmement grosse et rapide, et il fit de si grandes pluies que, dans la tranchée et dans le camp, les soldats étaient dans l'eau jusqu'aux genoux. Il n'y avait point de troupes qui ne se fussent rebutées. A peine les soldats pouvaient-ils porter leurs armes. Le roi avait soin que l'argent ne leur fût pas épargné, mais ils ne demandaient que du soleil. La ville fut emportée malgré tous les obstacles, et la province fut conquise tout entière au bout de six semaines. » (Racine, *Fragments de l'Histoire de Louis XIV.*)

Elle est restée depuis ce jour à la France. Les Francs-Comtois ne furent pas d'abord très-satisfaits de tomber sous la lourde main de l'administration française. Habitués à une indépendance presque complète et à un gouvernement démocratique, ils furent longtemps avant de se faire au régime des intendants et des ordonnances. « La ville de Besançon, écrivait-on à Louvois, depuis des siècles a été un petit État purement démocratique, où la populace élit tous les ans les magistrats. Cela rend cette populace insolente, car par ce moyen elle se soumet les principaux, qui n'osent la désobliger, crainte d'être éloignés des charges publiques; d'où vient que le génie des habitants de cette ville est fort

1. Cette lacune dans la législation si singulièrement motivée a été comblée par Louis XIV lui-même en 1705, et par la loi du 18 brumaire an VII, surtout par le décret du 1er mai 1812, qui prononce l'infamie et la peine de mort contre tout commandant de ville assiégée qui capitulera avant d'avoir reçu un assaut au corps de place; encore faut-il que l'état des défenses, l'épuisement des vivres, des munitions et de la garnison ne lui permettent pas d'en soutenir un second.

propre à l'intrigue, parce que dès le berceau l'on n'y entend parler d'autre chose. » — « A Dôle, quoiqu'il y eût un parlement, le despotisme du peuple était à peu près le même. Voici un fait qui montre quel était l'esprit de cette population et de ses magistrats. Un bourgeois avait été condamné à mort par la mairie de Dôle pour avoir mangé de la viande un jour défendu. Or, en matière criminelle, quand il s'agissait d'un bourgeois, il n'y avait point d'appel. Cependant l'intendant de la province, M. Chauvelin, justement révolté de l'atrocité de ce jugement, avait saisi les pièces du procès et les avait envoyées à Louvois. Là-dessus, grande rumeur parmi le peuple et protestation du parlement, qui s'adressa solennellement au ministre pour revendiquer les priviléges de la province. Que fit Louvois? Chose triste à dire, Louvois répondit à l'intendant « que l'intention du roi était de laisser le parlement « dans la liberté de juger suivant les ordonnances du « pays. » Mais Louvois n'était pas du même avis quand il avait besoin d'argent. La ville de Besançon avait beau représenter qu'elle ne payait pas d'impôt aux rois d'Espagne, le roi de France ne reconnaissait plus, dans ce cas, les usages et coutumes du pays. » (C. Rousset.)

Les alliés avaient médité pour l'année 1674-1675 une double et formidable invasion de la France, par la Lorraine et par les Pays Bas. Turenne devait arrêter l'une, Condé l'autre. Mais l'ennemi mit tant de lenteur à entrer en opération, que la conquête de la Franche-Comté fut terminée avant qu'il eût dessiné son mouvement. Turenne put même prendre l'offensive; il passa le Rhin à Philippsbourg avec 20 000 hommes, brûla le Palatinat pour empêcher les Allemands d'y subsister, et livra une foule de petits combats à Sinzheim, à Ladenbourg (8 juillet 1674), où il montra les ressources d'une tactique inconnue avant lui. Cependant sa science militaire ne pouvait toujours suppléer au nombre. 70 000 Allemands pénétrèrent en Alsace par le pont de Strasbourg, qui viola sa neutralité.



Enlèvement d'une chaloupe par des cavaliers. (Page 214, col. 2.)

On croyait Turenne perdu, et pour lui envoyer des renforts on convoqua l'arrière-ban. Au moyen âge, tous les possesseurs de fiefs étaient tenus au service militaire. Les rois avaient de moins en moins exigé ce service depuis la création des armées permanentes; toutefois ils conservaient le droit de le réclamer, et le réclamaient dans les circonstances critiques. Mais l'arrière-ban ne pouvait plus être d'une grande utilité. Ces seigneurs, qui avaient vécu retirés au fond de leurs provinces, s'habituaient mal à la discipline des armées, et, forcés de s'équiper eux-mêmes, l'étaient fort mal. Cette dernière tentative de l'arrière-ban fut décisive. Turenne renvoya ces turbulents seigneurs qui ne savaient pas combattre. La noblesse d'Anjou fut tout entière enlevée dans ses quartiers. « Un autre jour c'était deux escadrons de la noblesse de Bourgogne qui laissaient piller sous leurs yeux, aux portes de Metz, la vaisselle d'argent du maréchal de Créqui, sans oser suivre leur commandant, qui se faisait blesser en chargeant tout seul. Ces nobles, d'ailleurs, n'étaient obligés qu'à deux mois de service, et les deux mois écoulés ils réclamaient bien haut leur congé. Ils

partaient en troupes leur temps fini, dégarnissant l'armée. On prit enfin le parti de les renvoyer tous. « La vraie, la seule noblesse était dans l'armée régulière; elle y gardait l'honneur, la bravoure et la discipline; elle y aidait Turenne à chasser l'étranger de la France par la plus heureuse des inspirations militaires. » (C. Rousset.)

Turenne n'eut pas besoin, comme on l'a dit, de demander à Versailles la liberté d'agir. Le roi savait ses plans. Il inquiéta sans relâche l'ennemi, et l'hiver survenant, repassa les Vosges, comme pour prendre ses quartiers en Lorraine. Les Impériaux, débarrassés enfin de cet inquiétant voisinage, et pensant la campagne finie, se mirent au large, et, pour mieux vivre, s'étendirent d'un bout à l'autre de l'Alsace. Le froid était vif, la neige tombait, et c'était douceur que de s'enfermer dans les bons quartiers d'hiver d'un gras pays que la guerre n'avait pas visité. Turenne était le père de ses soldats, et comme il n'y avait à craindre avec lui ni une fatigue ni un danger inutiles, il pouvait tout obtenir de leur dévouement. Tout à coup, au commencement de décembre, par un froid de dix degrés, il lève ses camps, longe toute la chaîne des Vosges par leur revers occidental, tourne leur extrémité et arrive à Belfort, après une marche de vingt jours, à travers des chemins affreux. Il tombe sur les Impériaux qui le croyaient à cinquante lieues de là : il les presse, il les culbute à Mulhouse, à Colmar, à Turkheim; il les pousse en désordre devant lui; il les rejette enfin au delà du Rhin, après leur avoir tué, blessé ou pris 40 000 hommes (janvier 1675).



Convocation de l'arrière-ban.

Cette campagne, préparée avec tant de secret, exécutée avec une hardiesse si prévoyante, terminée en moins de six semaines, excita l'enthousiasme dans la France entière. Louis XIV écrivit au maréchal : « Je désire que vous reveniez près de moi, où j'ai bien de l'impatience de vous voir pour vous témoigner de vive voix la satisfaction que me donnent les services considérables et importants que vous m'avez rendus, et la dernière victoire que vous venez de remporter sur mes ennemis. » Sur toute la route, les populations que Turenne avait sauvées des ravages d'une invasion accouraient émues d'admiration et de reconnaissance, et son retour ne fut qu'un triomphe jusqu'à Saint-Germain.

§ 6. BATAILLE DE SÉNEF, DERNIÈRE CAMPAGNE DE TURENNE ET DE CONDÉ.

Pendant que Turenne refoulait victorieusement l'invasion de l'Est, Condé arrêtait celle du Nord ; il empêchait 90 000 Espagnols et Hollandais d'entrer en Champagne. Il s'était retranché près de Charleroi, en avant de la Sambre, dans une position que le prince



Bataille de Sênef (août 1674), d'après Sébastien Leclère. (Page 218, col. 1.)

d'Orange n'osa attaquer. Condé, qui ne faisait pas volontiers longtemps la guerre défensive, suivit l'ennemi dans sa retraite et atteignit son arrière-garde à Sénef, près de Mons (août 1674). Ne voulant laisser à personne l'honneur de braver un danger, il alla seul reconnaître un bois qui pouvait cacher les ennemis, bien qu'il s'exposât ainsi à tomber au milieu d'une embuscade. La même audace présida à la direction du combat. Condé renversa l'arrière-garde ennemie, entama le corps de bataille, mais vint attaquer en désordre le reste de l'armée rangée dans un poste très-fort. Quand la nuit arriva, il avait eu trois chevaux tués sous lui, et la victoire n'était pas encore décidée. « Alors, dit un témoin oculaire, la Fare, il ordonna qu'on fît avancer des bataillons nouveaux, et qu'on allât chercher du canon pour attaquer les ennemis à la pointe du jour. Tous ceux qui entendirent cette proposition en frémirent, et il parut visiblement qu'il n'y avait plus que lui qui eût envie de se battre encore. » Le lendemain, les deux armées se séparèrent avec une perte égale de 7 à 8000 hommes.

Le prince d'Orange, afin de prouver qu'il n'avait point été battu, assiégea Oudenarde. Condé montra qu'il était le vainqueur, en le forçant d'abandonner cette entreprise ; mais Grave, le dernier reste de nos conquêtes en Hollande, ouvrit ses portes. Chamilly l'avait défendu 93 jours en causant aux assaillants une perte de 16 000 hommes.

Au printemps (juin 1675), Turenne était revenu à la tête de son armée du Rhin. Il s'engagea de nouveau dans le Palatinat. L'empereur lui opposa Montecuculli, qui avait vaincu, dix années auparavant, les Turcs à la journée de Saint-Gothard, et qui passait pour un tacticien consommé. Ils restèrent six semaines à se suivre, à s'observer, et leur réputation, qui semblait ne pouvoir plus croître, en fut augmentée. Enfin, ils allaient en venir aux mains, auprès du village de Sassbach, sur un terrain que Turenne avait choisi, où il croyait la victoire certaine, lorsque, en observant la position d'une batterie, il fut atteint par un boulet perdu (27 juillet 1675).

Nous empruntons à Mme de Sévigné le récit de cette mort si douloureuse pour la France : « Le maréchal, écrit-elle à Mme de Grignan, monta à cheval, le samedi à deux heures, après avoir mangé, et comme il avait bien des gens avec lui, il les laissa tous à trente pas de la hauteur où il voulait aller, et dit au petit d'Elbeuf: « Mon neveu, demeurez là; vous ne faites que « tourner autour de moi, vous me feriez reconnaître. » M. d'Hamilton, qui se trouva près de l'endroit où il allait, lui dit: « Monsieur, venez par ici, on tire du « côté où vous allez. — Monsieur, lui dit-il, vous « avez raison; je ne veux point du tout être tué aujour- « d'hui; cela sera le mieux du monde. » Il eut à peine tourné son cheval, qu'il aperçut Saint-Hilaire, le chapeau à la main, qui lui dit: « Monsieur, jetez les yeux « sur cette batterie que je viens de faire placer là. » M. de Turenne revint; et dans l'instant, sans être arrêté, il eut le bras et le corps fracassés du même coup qui emporta le bras et la main qui tenait le chapeau de Saint-Hilaire. Ce gentilhomme, qui le regardait toujours, ne le voit point tomber; le cheval l'emporte où il avait laissé le petit d'Elbeuf: il n'était point encore tombé, mais il était penché le nez sur l'arçon.

« Dans ce moment, le cheval s'arrête, le héros tombe entre les bras de ses gens, il ouvre deux fois deux grands yeux et la bouche, et demeure tranquille pour jamais : songez qu'il était mort, et qu'il avait une partie du cœur emportée. On crie, on pleure; M. d'Hamilton fait cesser le bruit et ôter le petit d'Elbeuf qui s'était jeté sur le corps, qui ne voulait pas le quitter et se pâmait de crier. On couvre le corps d'un manteau; on le porte dans une haie; on le garde à petit bruit; un carrosse vient, on l'emporte dans sa tente. Ce fut là où M. de Lorges, M. de Roye, et beaucoup d'autres, pensèrent mourir de douleur; mais il fallut se faire violence, et songer aux grandes affaires qu'on avait sur les bras. On lui avait fait un service militaire dans le camp, où les larmes et les cris faisaient le véritable deuil ; tous les officiers avaient pourtant des écharpes de crêpe, tous les tambours en étaient couverts: ils ne battaient qu'un coup; les piques traînantes et les mousquets renversés; mais ces cris de toute une armée ne se peuvent pas représenter sans que l'on en soit tout ému. Ses deux neveux étaient à cette pompe, dans l'état que vous pouvez penser. M. de Roye, tout blessé, s'y fit porter; car cette messe ne fut dite que quand ils eurent repassé le Rhin. Je pense que le pauvre chevalier (*de Grignan*) était bien abîmé de douleur. Quand ce corps a quitté son armée, ç'a été encore une autre désolation, et partout où il a passé, on n'entendait que des clameurs ; mais à Langres ils se sont surpassés: ils allèrent audevant de lui en habits de deuil au nombre de plus de deux cents, suivis du peuple ; tout le clergé en cérémonie; il y eut un service solennel dans la ville, et en un moment ils se cotisèrent tous pour cette dépense qui monta à 5000 francs, parce qu'ils reconduisirent le corps jusqu'à la première ville, et voulurent défrayer tout le train. Que dites-vous de ces marques naturelles d'une affection fondée sur un mérite extraordinaire? »

Tout le monde sait le mot de Saint-Hilaire, dont le bras fut emporté par le même boulet. Son fils se jetait en larmes sur lui : « Ce n'est pas moi, lui dit Saint-Hilaire, c'est ce grand homme qu'il faut pleurer. »

Sa mort fut, en effet, une calamité publique. Louis XIV, pour honorer le meilleur capitaine de son siècle, le fit enterrer à Saint-Denis, dans la sépulture des rois. Mais avec le temps, le souvenir des services de Turenne s'affaiblit, du moins à la cour. Sa renommée sembla importune. En 1710, au milieu des désastres de la guerre de la Succession, sa famille lui faisait élever un mausolée dans la chapelle de Saint-Eustache. Louis fit détruire les ornements et les armoiries, sous prétexte qu'il n'en fallait pas en pareil lieu.

Certaines gens n'attendirent même pas si longtemps pour insulter à la mémoire de Turenne. Écoutons plutôt : « On vint éveiller M. de Reims (le Tellier) vers cinq heures du matin, pour lui dire que M. de Turenne avait été tué. Il demanda si l'armée était défaite; on lui dit que non: il gronda qu'on l'eût éveillé, appela son valet de chambre *coquin*, fit retirer le rideau, et se rendormit. Adieu, mon enfant, que voulez-vous que je vous dise! » (Mme de Sévigné, 12 août 1675.)

La mort de Turenne fit perdre tout le fruit d'une savante campagne : les Français, découragés et comme saisis de terreur panique, s'enfuirent vers le Rhin ; Montecuculli pénétra en Alsace par le pont de Strasbourg. En même temps, le duc de Lorraine,

Charles IV, courut assiéger la grande ville de Trèves avec 20 000 hommes; Créqui, qui voulut la secourir, fut battu à Consarbrück; il se jeta dans la place, et, après quelques semaines d'une défense héroïque, il fut forcé de capituler par la lâcheté de la garnison (septembre (1675). Son « malheur, dit Condé, le rendra un grand général; » et Condé eut raison.

Après la mort de Turenne, le prince de Condé fut envoyé en Alsace pour arrêter les progrès de Montecuculli et ranimer la confiance des troupes. « Je voudrais, disait-il, avoir causé seulement deux heures avec l'ombre de M. de Turenne, pour prendre la suite de ses desseins, pour entrer dans ses vues, et me mettre au fait des connaissances qu'il avait de ce pays et des



Mort de Turenne (27 juillet 1675). (Page 218, col. 1.)

manières de battre Montecuculli. » (Mme de Sévigné.) Il força les Impériaux de lever les siéges de Saverne et de Haguenau, et de repasser le Rhin. Ce fut son dernier succès; il cessa de paraître à la tête des armées, et se retira à Chantilly, où il vécut jusqu'en 1686, au milieu des gens de lettres, se plaisant à leurs discussions, s'y mêlant avec esprit, avec feu, et quelquefois, dit la Fontaine, prenant la raison comme la victoire, à la gorge.

Turenne est mort, Condé se retire. Écoutez Bossuet jugeant ces deux grandes gloires militaires, le génie de la prudence et le génie de l'audace: « Ç'a été dans notre siècle un grand spectacle de voir dans le même temps, et dans les mêmes campagnes, ces deux hommes que

la voix commune de toute l'Europe égalait aux plus grands capitaines des siècles passés, tantôt à la tête de corps séparés, tantôt unis, plus encore par le concours des mêmes pensées que par les ordres que l'inférieur recevait de l'autre; tantôt opposés front à front et redoublant l'un dans l'autre l'activité et la vigilance: comme si Dieu, dont souvent, selon l'Ecriture, la sagesse se joue dans l'univers, eût voulu nous les montrer dans toutes les formes, et nous montrer ensemble tout ce qu'il peut faire des hommes! Que de campements! que de belles marches! que de hardiesse! que de précautions! que de périls! que de ressources! Vit-on jamais en deux hommes les mêmes vertus avec des caractères si divers, pour ne pas dire si contraires? L'un paraît agir par des réflexions profondes, et l'autre par de soudaines illuminations; celui ci par conséquent plus vif, mais sans que son feu eût rien de précipité; celui-là d'un air plus froid, sans jamais rien avoir de lent, plus hardi à faire qu'à parler, résolu et déterminé au dedans, lors même qu'il paraissait embarrassé au dehors. L'un, dès qu'il parut dans les armées, donne une haute idée de sa valeur et fait attendre quel-



Duquesne.

que chose d'extraordinaire, mais toutefois s'avance par ordre, et vient comme par degrés aux prodiges qui ont fini le cours de sa vie; l'autre, comme un homme inspiré, dès sa première bataille, s'égale aux maîtres les plus consommés; l'un, par de vifs et continuels efforts, emporte l'admiration du genre humain et fait taire l'envie; l'autre jette d'abord une si vive lumière qu'elle n'osait l'attaquer; l'un enfin, par la profondeur de son génie, et les incroyables ressources de son courage, s'élève au-dessus des plus grands périls et sait même profiter de toutes les infidélités de la fortune; l'autre, et par l'avantage d'une si haute naissance, et par ces grandes pensées que le ciel envoie, et par une espèce d'instinct admirable, dont les hommes ne connaissent pas le secret, semble né pour entraîner la fortune dans ses desseins, et forcer les destinées. » (Bossuet, *Oraison funèbre du prince de Condé.*)

L'histoire ne peut cependant abdiquer ses droits devant l'éloquence. Dans Condé, malgré sa gloire, ni l'homme, ni le général, ne fut aussi grand que dans Turenne. Condé eut tous les préjugés et tous les défauts de la noblesse de son temps. Turenne n'en eut

guère que les qualités. C'était plus qu'un grand général : c'était un honnête homme.

§ 6. RÉVOLTE DE MESSINE ; VICTOIRES NAVALES ; DUQUESNE ; D'ESTRÉES.

On retomba l'année suivante dans cette guerre de siéges que Louis XIV préférait. Condé et Bouchain furent pris ; Maestricht, assiégé par le prince d'Orange, fut délivré ; mais les Allemands rentrèrent dans Philipsbourg, que du Fay défendit trois mois et ne rendit que quand il manqua de poudre. Une gloire inattendue consola la France de ces faibles succès et de ce revers : ce fut la gloire maritime. La révolte de Messine allait transporter la guerre dans la Méditerranée.

Une cause légère avait fait éclater cette révolte préparée depuis longtemps, et à laquelle devait s'attendre le despotisme espagnol. « Le 6 juillet 1674, Messine célébrait la fête de la *Madona della Lettera*, une de ses plus vieilles traditions, un de ses plus glorieux priviléges. Il était de foi qu'avant son assomption, la sainte Vierge avait reçu l'hommage des députés de Messine, et leur avait donné, pour satisfaire la dévotion de leurs compatriotes, une lettre qui était, depuis plus de seize cents ans, l'objet d'une profonde vénération. Or, parmi tous les apprêts que chacun avait faits, comme d'usage, pour fêter selon ses moyens la protectrice de la cité, un tailleur très-populaire dans son quartier avait imaginé de placer, au-dessous des images de la Madone et du roi d'Espagne, superbement décorées,



Bataille d'Agosta (22 avril 1676). (Page 222, col. 1.)

une grossière ébauche où les railleurs s'avisèrent de reconnaître les traits peu flattés du gouverneur et de son principal conseiller. Aussitôt le tailleur fut enlevé par les sbires ; c'était un artisan, un homme du peuple : il n'en fallut pas davantage. Le lendemain, l'insurrection éclata, violente, implacable ; les prêtres et les moines eux-mêmes, après s'être montrés armés à l'autel, armés au confessionnal, parcouraient les rues et les places pour entraîner la foule à la défense de la patrie. Les jurats, réunis en séance permanente, déclarèrent ennemis et perturbateurs du repos public le gouverneur et ses officiers, que tenaient assiégés dans le palais les nobles, les bourgeois et le peuple. » (C. Rousset.)

Mais les habitants de Messine, étonnés bientôt de leur audace, sentirent qu'ils avaient besoin d'une protection puissante : ils demandèrent l'appui de la France. Cette révolte promettait une diversion trop favorable aux opérations militaires pour que Louis XIV, malgré sa doctrine du droit divin des rois, ne saisît pas cette occasion de porter un coup sensible à l'Espagne. Une flotte partit, commandée par le duc de Vivonne, frère de Mme de Montespan. Cette flotte parvint à protéger Messine, mais le gouvernement du duc rencontra bientôt dans cette Sicile turbulente mille embarras. Rien n'était difficile à diriger comme cette population légère, mobile, capricieuse, aux mœurs à la fois violentes et superstitieuses.

Le secrétaire du duc de Vivonne écrivait à l'abbé Huet, secrétaire de l'ambassade française à Rome :

« Nous avons ici, monsieur, un grand embarras dans le gouvernement dont je vous veux entretenir. Outre une infinité de priviléges qu'a la ville de Messine, qui lient le plus souvent les mains à ceux qui commandent pour faire la justice, il y a une immunité ecclésiastique qui met au désespoir. La ville est si fort pleine d'églises et de chapelles, que vous ne sauriez faire quatre pas sans en trouver une. Les places publiques en ont une à chaque coin; ainsi, ceux qui veulent assassiner trouvent par toute la ville un asile si proche, qu'il est impossible de pouvoir faire le châtiment d'aucun crime. Et de là vient qu'on assassine tous les jours des Français et des Messinois impunément; car le bras ecclésiastique ne se connaît point à faire aucun châtiment. L'Église est une bonne mère qui pardonne tout à ses enfants meurtriers, et elle a pris dans les bulles des papes une si grande précaution pour aller au-devant de ces punitions, qu'elle a fait des définitions exprès pour diminuer l'espèce et le nombre des crimes, de manière que de tuer ici un homme par derrière, ou étant dix contre un, ce n'est pas un assassinat, c'est un cas fortuit pardonnable. L'assassinat est seulement quand on donne de l'argent à une ou plusieurs personnes pour en aller tuer une autre, et s'il n'y a point d'argent donné, ce n'est point un assassinat. En bonne vérité, cela ne vous fait-il pas compassion? »

Cependant les Espagnols arrivaient, soutenus cette fois par les Hollandais et leur grand amiral Ruyter. Vivonne ne s'entendait guère aux choses de la mer, malgré son titre de général des galères. Mais à un homme de qualité, surtout au frère de la favorite, on ne demandait pas alors des connaissances bien profondes. D'ailleurs, il avait sous ses ordres Duquesne.

Ce grand marin, né à Dieppe en 1610, avait d'abord été armateur et corsaire; puis il s'engagea au service de la Suède, où il acquit de la réputation; revenu en France pour entrer dans la marine royale, il passa par tous les grades, devint lieutenant général, mais ne put monter plus haut, parce qu'il était protestant. Sur les côtes de Sicile il tint tête à Ruyter. Un premier combat près de l'île de Stromboli resta indécis (1676). Duquesne cependant fit reculer son adversaire. Il était à bord du *Saint-Esprit*, et l'amiral hollandais à bord de *la Concorde*. Les deux vaisseaux se rencontrèrent, et après une canonnade terrible *la Concorde* plia doucement, toujours en ordre, comme pouvait se décider à plier celui qui la commandait. La flotte hollandaise, très-maltraitée, fut remorquée par les galères espagnoles, qui ne pouvaient guère que remplir « cet office d'infirmiers. » Duquesne toutefois, unissant la prudence à la hardiesse, et ne voulant point commettre aux hasards d'un second combat sa flotte, qui avait besoin de réparations, fit le tour de la Sicile pour gagner Messine, et entra dans le détroit par le sud au lieu d'y entrer par le nord.

Les deux flottes se radoubèrent chacune de leur côté et se cherchèrent de nouveau. Elles se rencontrèrent à la hauteur de Syracuse. « Duquesne était destiné à n'avoir que de magnifiques témoins de ses exploits dans la Méditerranée. Ce fut à la vue du mont Gibel, du gigantesque Etna, couronné, comme le Lucifer du poëte, d'une éternelle et blanchâtre vapeur de soufre, qu'il fit, le 22 avril 1676, sa seconde et décisive rencontre de Ruyter.... Pendant que les deux flottes étaient en présence, on vit avec un étonnement mêlé d'admiration un vaisseau français qui passait superbement entre les deux lignes pour venir prendre sa place au corps de bataille de Duquesne. C'était *la Sirène*, que le chevalier de Béthune amenait du port d'Agosta, où les escadres d'Espagne et de Hollande n'avaient pu parvenir naguère à la brûler, et qui n'entendait pas qu'il se livrât une grande bataille sans elle....

« La mer était alors à peine plus ridée que la surface d'un bassin aux contours de marbre, ce qui devait favoriser grandement les bons canonniers. Ruyter arriva le premier, sur les deux heures de l'après-midi, avec toute sa division, et tomba sur l'escadre du duc d'Almeiras. Le choc fut terrible et soutenu de part et d'autre avec une puissance prodigieuse. Les officiers de l'avant-garde française, qui ne s'étaient pas flattés d'avoir d'abord à combattre personnellement Ruyter, se montraient d'autant plus ardents, qu'ils voyaient maintenant que cet honneur leur était acquis.... Le chef d'escadre d'Almeiras fut emporté d'un boulet de canon, alors que tout glorieux d'avoir à soutenir le feu de la division de Ruyter, il venait de désemparer quatre vaisseaux ennemis.... Duquesne s'indignait, à son corps de bataille, de ne pouvoir attirer plus près de lui les Espagnols; et trouvant que c'était trop peu de si misérables ennemis, il prit le parti, sans pour cela les négliger complétement, d'aller partager le feu d'enfer que soutenait son avant-garde contre Ruyter.... L'escadre de Ruyter avait déjà beaucoup souffert et s'éclaircissait de quart d'heure en quart d'heure; c'est à ce moment que l'amiral hollandais tomba avec son vaisseau, *la Concorde*, en travers du *Saint-Esprit*, où Duquesne avait arboré son pavillon. Jamais ces deux grands hommes, même à Stromboli, ne s'étaient rencontrés de si près pour se combattre. La lutte fut entre eux, pour ainsi dire, d'homme à homme : il fallait qu'un des deux y restât. Bientôt on vit quelque chose d'extraordinaire se passer sur *la Concorde :* son feu chancela; elle revira de bord à la faveur des nuages épais que formaient, de part et d'autre, les canonnades[1]. Ruyter, celui que les marins de Hollande appelaient leur bon père, vient de tomber frappé à mort. Cette nouvelle jeta le désordre dans la flotte hollandaise, qui se réfugia à grand'peine dans le port de Syracuse.

« Peu de temps après, le cœur de Ruyter fut envoyé aux Provinces-Unies sur une frégate légère. On dit que Duquesne ayant aperçu cette frégate, dont il ne connaissait pas la mission, lui donna la chasse et parvint à la prendre. On dit aussi que l'illustre marin français, ayant su ce qu'elle renfermait, était passé à bord de la frégate et dans la chambre tendue de noir du capitaine; qu'il s'était approché du vase d'argent qui contenait le cœur de Ruyter, et, les mains élevées vers le ciel, avait prononcé ces paroles qui ne lui font pas moins d'honneur qu'au vaincu du mont Gibel : « Voilà donc ce qui reste d'un grand homme! » (Guérin.)

Louis XIV s'honora en ordonnant qu'on rendît les honneurs militaires, dans tous nos ports, au vaisseau qui rapportait en Hollande les restes de Ruyter. Dans une dernière rencontre, en vue de Palerme, Duquesne, Vivonne et Tourville écrasèrent les flottes ennemies. La France eut pour quelque temps l'empire de la Méditerranée (1676.)

1. Guérin, *Histoire maritime de la France.*

Les Hollandais avaient, cette même année, pris Cayenne et ravagé nos établissements des Antilles. Le vice-amiral d'Estrées arma à ses frais huit bâtiments que le roi lui confia, moyennant réserve de moitié des prises, reprit Cayenne et détruisit dans le port de Tabago, où elle se croyait hors d'atteinte, une escadre ennemie de 10 vaisseaux. Ce combat de Tabago (mars 1677) fut un affreux carnage. L'espace était resserré, les canons étaient pour ainsi dire bouche à bouche. Ajoutez à cela qu'il régnait un vent brûlant tel que celui qui court les déserts d'Afrique.

« A quel vaisseau voulez-vous aller? demande le pilote à d'Estrées.

— Au plus grand et au plus fort, répondit le vice-amiral.

— A vos souhaits, monseigneur, » reprit le pilote.

Et *le Glorieux* arriva sur le contre-amiral hollandais. Il s'en rendit maître; mais tandis que les matelots, passant sur le vaisseau captif, se mettaient à crier : *Vive le roi!* un boulet rouge vint mettre le feu à ce vaisseau, tout près de la chambre aux poudres. « Alors *le Glorieux* se débattit de sa toute-puissance, pour se séparer de ce trophée funeste auquel il s'était lui-même attaché; il en était à peine à une distance de deux brasses, quand le feu se mit aux poudres de la prise, accabla les Français de toutes sortes de débris de canons et de bois enflammé, démembra tout l'arrière du *Glorieux* et le changea bientôt lui-même en un théâtre d'incendie. Un matelot alla enlever une chaloupe des Hollandais jusque sous l'éperon d'un de leurs vaisseaux, qui ne s'apercevait pas qu'il brûlait lui-même et continuait de tirer sur *le Glorieux*. Le vice-amiral, contrairement au généreux usage actuellement en vigueur dans notre marine, s'embarqua le premier avec ses officiers, non sans promettre à l'équipage de revenir à son secours. Il ne le put pas. La chaloupe fut crevée d'un coup de canon; d'Estrées, obligé de se sauver à terre, fit, par un coup d'audace, mettre bas les armes à quatre-vingts matelots hollandais; mais, pendant ce temps, *le Glorieux* avait sauté avec tous les malheureux qu'y avait laissés l'amiral. »

Un autre spectacle horrible fut donné par *le Marquis* et *le Précieux*. Le premier avait abordé et pris un des vaisseaux ennemis. Les matelots hollandais venaient d'être enfermés à fond de cale, quand le feu se déclara; ils brûlèrent avec lui. Pour *le Précieux*, il s'était échoué durant le combat, et les autres vaisseaux, tous exposés aux plus grands périls, ne voulaient point envoyer de chaloupes pour le sauver. En vain d'Estrées donna-t-il des ordres. Chacun était trop occupé du combat et de son propre danger pour obéir. Il commanda alors au capitaine Mascarani, qui avait aussi quitté son navire en n'y laissant que des blessés, d'aller brûler ce vaisseau plutôt que de le laisser tomber entre les mains des Hollandais. « Le capitaine revint à son bord, dit à tous ceux qui lui semblaient encore en état de se sauver qu'ils eussent à se jeter au plus vite à la nage; et un boute-feu à la main, il se prépara à allumer lui-même l'incendie. Mais les infortunés, qui se voyaient près d'être sacrifiés à l'honneur du pavillon, oubliant leurs tortures pour échapper à la mort, se dressèrent aussitôt autour de lui avec une rage convulsive, ceux-ci le menaçant de leurs restes de bras, ceux-là, qui n'avaient plus d'autre moyen, de leurs dents qu'un affreux délire agitait. Mascarani se vit arracher des mains son boute-feu et fut trop heureux d'échapper, en sortant du vaisseau, à cette foule de corps galvanisés, sanglants et mutilés, qui, dans leur naturel instinct de conservation, aimaient mieux tomber au pouvoir de l'ennemi que de périr dans les flammes. Il leur arriva bientôt comme ils avaient préféré. » (Guérin).

Voilà comment se faisait alors la guerre. Reconnaissons qu'elle aussi est en progrès.

De l'escadre hollandaise il ne resta que deux vaisseaux; mais l'attaque dirigée par d'Estrées sur terre échoua. Il fallut revenir devant Tabago au mois de décembre avec une flotte nouvelle. « Quand d'Estrées eut opéré sa descente sans rencontrer d'obstacles sérieux et eut dressé sa première batterie sur une éminence qui commandait un peu le fort, la troisième bombe qu'il fit tirer tomba en un lieu qui servait à la fois de magasin pour la poudre et de logement pour le gouverneur. Le vice-amiral hollandais Binken, qui se trouvait alors à table avec ses principaux officiers, sauta en même temps qu'eux, et presque aussitôt après la garnison de Tabago se rendit prisonnière de guerre. » (Guérin.)

En 1678, d'Estrées enleva encore tous les comptoirs hollandais au Sénégal. Le pavillon français régna alors sur l'Atlantique comme sur la Méditerranée.

§ 7. CAMPAGNES DE 1677; CRÉQUI ET LUXEMBOURG; BATAILLE DE CASSEL; VALENCIENNES; GAND; TRAITÉ DE NIMÈGUE.

Créqui avait succédé à Turenne en Allemagne, Luxembourg à Condé aux Pays-Bas. Le premier se fit battre à Consarbrück (11 août 1675). « Un corps de 20000 Allemands, qui assiégeait Trèves, tailla en pièces et mit en fuite sa petite armée. Il échappa à peine, lui quatrième. Il court à travers de nouveaux périls, se jeter dans Trèves qu'il aurait dû secourir avec prudence et qu'il défendit avec courage. Il voulait s'ensevelir sous les ruines de la place; la brèche était praticable : il s'obstine à tenir encore. La garnison murmure. Le capitaine Bois-Jourdain, à la tête des séditieux, va capituler sur la brèche. On n'a point vu commettre une lâcheté avec tant d'audace. Il menace le maréchal de le tuer s'il ne signe. Créqui se retire avec quelques officiers dans une église : il aima mieux être pris à discrétion que de capituler. » (Voltaire.) L'année suivante, par une suite de marches habiles qui le placèrent constamment entre l'ennemi et nos frontières, il couvrit la Lorraine et la haute Alsace contre un adversaire supérieur en nombre, le battit à Kochersberg, entre Strasbourg et Saverne (7 octo re 1677), et lui enleva Fribourg, ce qui reportait la guerre sur la rive droite du Rhin.

Voici quel portrait Saint-Simon trace de Luxembourg, qui rappelait à certains égards le vainqueur de Rocroi :

« Un grand nom qui, dans les commencements de la vie du jeune Boutteville, brillait encore de la mémoire de cette branche illustre des derniers connétables; beaucoup de valeur, une ambition que rien ne contraignit, de l'esprit, mais un esprit d'intrigue et de débauche du grand monde, lui firent surmonter le désagrément d'une figure d'abord fort rebutante; mais, ce qui ne se peut comprendre de qui ne l'a pas vu, une figure à laquelle on s'accoutumait et qui, malgré une

Prise de Cambrai (1677), d'après Vander-Meulen.



Bataille de Cassel (1677), d'après une gravure de Sébastien Leclère.

bosse médiocre par devant, mais très-grosse et fort pointue par derrière, avec tout le reste de l'accompagnement ordinaire des bossus, avec un feu, une noblesse et des grâces naturelles qui brillaient dans ses plus simples actions.... Rien de plus juste que le coup d'œil de M. de Luxembourg; rien de plus brillant, de plus avisé, de plus prévoyant que lui devant les ennemis ou un jour de bataille, avec une ardeur, un sang-froid qui lui laissait tout voir et tout prévoir au milieu du plus grand feu et du danger du succès le plus imminent, et c'était là où il était grand. Pour le reste, la paresse même. Peu de promenades sans grande nécessité; du jeu, de la conversation avec ses familiers, et tous les soirs un souper avec un très-petit nombre, presque toujours les mêmes. Alors il était inaccessible à tout, et s'il arrivait quelque chose de pressé, c'était à Puységur à y donner ordre.... » N'oublions pas que ce portrait est tracé par la main d'un ennemi.

Luxembourg vint avec le roi mettre le siége devant Valenciennes. « Il y avait dans cette place une très-forte garnison; la noblesse voisine s'y était jetée, et les habitants, pleins de leur ancienne animosité, présumaient qu'eux seuls, sans autre secours, pouvaient la défendre. Il n'y avait point de bravades qu'ils ne fissent d'abord; ils donnaient le bal sur leurs remparts; ils disaient que leur ville était le fatal écueil où la fortune des Français venait toujours échouer; et, fiers de leur avoir autrefois fait lever le siége, ils leur demandaient s'ils venaient autour de Valenciennes chercher les os de leurs pères....» (Racine.) La ville fut emportée avec une audace incroyable. A peine les premiers coups de canon avaient-ils abattu les ouvrages du dehors, que les troupes, les mousquetaires en tête, sont lancées à l'assaut.

« Les mousquetaires se rendent maîtres de la contrescarpe. Ils entrent dans un ouvrage couronné qui faisait la plus forte défense de la place et passent au fil de l'épée huit cents hommes, de deux mille qui étaient dans cet ouvrage. Le reste des ennemis, se voyant attaqué par le front et par les flancs, ne songe plus qu'à se sauver : ils se pressent, ils se poussent; une partie tombe dans le fossé, l'autre se retire de fortification en fortification. Ils étaient suivis de si près, qu'ils n'eurent pas le temps de lever les ponts qui communiquaient avec la ville, ni même de fermer les portes qui étaient dans leur chemin. Une de ces portes se trouva extrêmement basse et à demi bouchée de corps morts des ennemis. Les Français marchent sur ces corps sanglants, passent pêle-mêle avec les fuyards, et, sans s'amuser à se couvrir ni à se loger, les poursuivent jusqu'au corps de la place.

C'est là qu'ils font ce qu'on n'a jamais lu que dans les romans et dans les histoires inventées à plaisir. Ils trouvent un petit degré presque dans l'épaisseur du mur : ce degré conduisait sur le rempart; ils montent un à un, les voilà sur la muraille. A peine ils y sont, que les uns se saisissent du canon et le tournent contre la ville; les autres descendent dans la rue, s'y barricadent et rompent les portes de la ville à coups de hache. Tout cela se fit avec tant de vitesse, que les bourgeois les prirent d'abord pour des soldats de la garnison. Le roi, qui les suivait de près pour donner ses ordres à mesure qu'ils avançaient, apprit que ses troupes étaient dans Valenciennes. La première chose qu'il fit, ce fut d'envoyer défendre le pillage, qui était déjà commencé et qui cessa aussitôt. » (Racine.)

La prise de Valenciennes fut due surtout à la fougue des soldats, à la *furie française;* le gain de la bataille de Cassel revient à l'habileté de Luxembourg. L'armée était commandée par Monsieur, frère du roi. Mais le vrai général était Luxembourg, qui profita habilement d'une faute du prince d'Orange. On n'en attribua pas moins la gloire de ce succès à Monsieur, qui, il faut le dire, se battit fort bien. « Jamais, dit Voltaire, on ne vit un plus grand exemple que le courage n'est pas incompatible avec la mollesse. Ce prince, qui s'habillait souvent en femme, qui en avait les inclinations, agit en capitaine et en soldat. Le roi son frère parut jaloux de sa gloire. Il parla peu à Monsieur de sa victoire. Il n'alla pas même voir le champ de bataille, quoiqu'il fût tout auprès. Quelques serviteurs de Monsieur, plus pénétrants que les autres, lui prédirent alors qu'il ne commanderait plus d'armée, et ils ne se trompèrent pas. »

Le roi voulut éclipser cette victoire de Cassel par une entreprise hardie. Il résolut de prendre Gand et conduisit ce dessein avec une habileté, une rapidité, un succès qui lui font le plus grand honneur.

Il partit de Saint-Germain le 7 février avec la reine, Mme de Montespan et la cour. On prit la route de Lorraine, mais personne ne savait où l'on allait. Après quinze jours de mauvais repas et de méchants gîtes, à travers des chemins effondrés, on arriva à Metz à grand bruit. Tout l'Europe regarde de ce côté. La coalition dirige ses forces vers la Moselle et le Rhin. Soudain le roi laisse les dames, les carrosses et la cour, monte à cheval, fait quatorze lieues tout d'une traite, et en cinq jours arrive à l'autre bout de nos frontières, devant la forte ville de Gand, que d'Humières investit et prend au bout d'une semaine. On voit que Louis ne s'épargnait pas la fatigue pour cette guerre de siége, la seule qu'il aimât, parce qu'il la préparait avec tant de secret, l'exécutait avec tant de précision, qu'il la faisait à coup sûr. C'est ce qui autorise Bossuet à dire : Quand il marche, tout se croit également menacé; un voyage tranquille devient tout à coup une expédition redoutable à ses ennemis. Gand tombe avant qu'on pense à le munir! »

Pendant que le roi investissait et prenait Gand, la cour se dirigeait lentement sur Lille, « Villacerf, le berger de ce troupeau, le gardien de ce sérail, avait plus de peine à faire marcher une vingtaine de femmes de Cambrai à Lille, que n'en avait eu Louvois à remuer cent mille hommes de Brisach à Dunkerque. « Il « n'a pas été au possible de la reine de partir demain, « écrit-il; c'est une étrange chose, que d'avoir affaire « à des femmes; je louerai Dieu quand vous m'en « aurez délivré. Toujours quelque nouvelle difficulté. « La reine sera demain sans faute à Arras : mais, « selon toute apparence, Sa Majesté n'ira pas de là « à Lille en un jour.... » Quand on est à Lille, tandis que la reine se repose de ses fatigues, faisant tout au plus quelques tours de promenade dans le jardin de M. l'intendant, Mme de Montespan, vaillante et active, veut aller à Oudenarde; elle aurait même grande envie de pousser jusqu'à Gand, pour voir et se faire voir; mais le temps manque et Villacerf s'inquiète; il ne peut s'éloigner de la reine, et cependant il faut qu'il rende compte de tous les pas de la favorite. » (C. Rousset.) Voilà bien le règne de Louis XIV : la galanterie et la guerre, les voyages

devenant des expéditions, et la cour obligée d'accompagner le monarque partout où il se dirige. Louis XIV ne ressemble-t-il pas à un roi de l'Orient traînant son sérail à sa suite?...

Il n'en attaquait pas moins ou se défendait partout : un événement imprévu le décida à faire la paix. Les Anglais ne voyaient pas sans une sorte d'effroi les progrès de son influence sur le continent, et surtout le développement de sa marine [1]; ils murmuraient contre le roi, enchaîné à l'alliance de ce redoutable voisin, et l'opposition nationale devenait tous les jours plus vive dans le Parlement. Charles II disait tristement à l'ambassadeur français, M. de Ruvigny (6 juin 1675), que, « pressé par ses sujets, il était comme une place assiégée qui ne peut plus se défendre. » Dès 1674 il avait cessé d'agir contre les Hollandais; en 1678 il fut forcé de s'unir à eux, de consentir au mariage de sa nièce, Marie, avec le stathouder, et de se déclarer contre la France (janvier 1678).

Alors Louis XIV proposa la paix aux Provinces-Unies. Le prince d'Orange devait son élévation à la guerre; il essaya de rompre les négociations en surprenant à Saint-Denys, près de Mons, le maréchal de Luxembourg, qui se reposait sur la foi d'un armistice (11 août 1678) : il fut repoussé après un combat désespéré de six heures. « Je m'attendais bien, disait-il plus tard, à perdre du monde, mais cette perte devait être de peu de conséquence, puisque, aussi bien, la paix étant faite, il aurait fallu congédier les troupes. » Quel mépris de la vie humaine ont tous ces batailleurs! les hommes ne sont pour eux que les pièces d'un échiquier.

La Hollande, l'Angleterre, l'Espagne et l'empereur traitèrent à Nimègue, l'électeur de Brandebourg à Saint-Germain, le roi de Danemark à Fontainebleau (août 1678 à septembre 1679). Cette fois encore ce fut l'Espagne qui paya les frais de la guerre; elle abandonna la Franche-Comté, et, aux Pays-Bas, les deux dernières villes de l'Artois, Aire et Saint-Omer, avec douze autres places, Valenciennes, Cambrai, Maubeuge, Condé, Bouchain; etc., que Vauban couvrit aussitôt de fortifications pour en faire la barrière de la France. L'électeur de Brandebourg et le roi de Danemark durent restituer tout ce qu'ils avaient enlevé aux Suédois, nos alliés. Mais la France, déviant de la politique commerciale de Colbert, accorda aux Hollandais l'abolition du tarif de 1667, ce qui allait porter un rude coup à notre marine marchande et même à notre industrie.

Le traité de Nimègue marque l'apogée du règne de Louis XIV : c'est peu de temps après que les magistrats de Paris lui décernèrent le titre de Grand (1680). Ils lui avaient élevé déjà, pour cette guerre, deux arcs de triomphe, les portes Saint-Martin et Saint-Denis.



CHAPITRE LX.

LE VRAI SIÈCLE DE LOUIS XIV.

§ 1. LA COUR ET LES FÊTES; MADEMOISELLE DE LA VALLIÈRE; MADAME DE MONTESPAN.

Si Louis XIV étonnait l'Europe par ses victoires, il l'éblouissait par le faste de sa cour. Tout semblait réuni pour relever sa grandeur. Les femmes les plus belles et les plus spirituelles, les poëtes les mieux inspirés, les prédicateurs les plus éloquents, les artistes les plus habiles se mettaient à ses genoux, comme les plus fameux capitaines. Colbert trouvait de l'argent pour ses prodigalités, et un témoin oculaire, l'abbé Choisy, pouvait dire en se rappelant cette époque prospère :

« La cour était dans la joie et l'abondance; les courtisans faisaient bonne chère et jouaient gros jeu. L'argent roulait, toutes les bourses étaient ouvertes, et les notaires en faisaient trouver aux jeunes gens tant qu'ils voulaient. L'usurier était dur : mais prend-on garde aux conditions quand on est jeune et qu'on veut avoir

1. « Le plus grand obstacle à l'alliance française, écrivait Charles II dès les premières années de son règne, c'est le grand soin que l'on se donne maintenant en France pour se créer un commerce et pour être une puissance maritime imposante. Chaque pas que la France fera dans cette voie perpétuera la jalousie entre les deux nations. »

de l'argent? Ainsi ce n'étaient que festins, danses et fêtes galantes. Le comte de Saint-Aignan se distinguait entre tous les autres. Il fit dresser un théâtre dans une allée du parc de Fontainebleau: il y avait des fontaines naturelles, des perspectives, une collation par ordre. On y représenta une comédie nouvelle; et la fête enfin fut si magnifique, qu'on soupçonna qu'il n'en était que l'ordonnateur. Le roi, la reine et les dames s'y trouvèrent et en furent très-satisfaits. »

Une de ces fêtes est restée fameuse, le carrousel célébré en 1662 vis-à-vis des Tuileries, dans une vaste enceinte qui en a retenu le nom de *place du Carrousel*. « Il y eut cinq quadrilles. Le roi était à la tête des Romains; son frère, des Persans; le prince de Condé, des Turcs; le duc d'Enghien, son fils, des Indiens, le duc de Guise, des Américains. Ce duc de Guise était petit-fils du Balafré. Il était célèbre dans le monde par l'audace malheureuse avec laquelle il avait entrepris de se rendre maître de Naples. Sa prison, ses duels, ses amours romanesques, ses profusions, ses aventures, le rendaient singulier en tout. Il semblait être d'un autre siècle. On disait de lui en le voyant courir avec le grand Condé: « Voilà les héros de l'histoire et de la Fable. » (Voltaire.)

Ces magnificences étaient parfois un hommage du roi à quelque dame secrètement aimée ou déjà maîtresse déclarée. On connaît les amours de Louis XIV



Marie-Thérèse d'Autriche, femme de Louis XIV.

et l'étalage de ses adultères, que nous ne comprendrions plus aujourd'hui. Au dix-septième siècle on ne paraissait point s'en scandaliser. Louis XIV d'abord était Louis XIV, et on pardonnait beaucoup à l'homme en faveur de la grandeur du roi. Ensuite on sortait de la licence grossière du seizième siècle, et il faut savoir gré au roi même du vernis d'élégance dont il dorait ses vices. Il n'avait point les goûts quelquefois trop soldatesques de son populaire aïeul; ses amours, mêlés de romanesque, ne prêtaient pas au ridicule. Bossuet pouvait les condamner: personne ne songeait à en rire. Aucune de ses maîtresses ne le trompa et n'en aima d'autres après l'avoir aimé. « Mme de la Vallière le quitta pour se jeter dans un cloître, Mme de Montespan pour se donner à Dieu dans la retraite, et Mme de Fontanges pour mourir. »

De toutes les femmes qu'aima Louis XIV, la plus pure, malgré ses fautes, fut Mlle de la Vallière. Modeste dans ses plus grands triomphes, craintive jusque dans l'enivrement de la passion, elle est la plus douce et la plus charmante figure qui ait embelli la cour de Versailles. Elle n'était pas de ces beautés parfaites, qu'on admire souvent sans les aimer. Ce vers de la Fontaine:

> Et la grâce, plus belle encor que la beauté,

semble avoir été fait pour elle. » Elle avait le teint beau, les cheveux blonds, le sourire agréable, les yeux bleus, le regard si tendre et en même temps

si modeste, qu'il gagnait le cœur et l'estime au même moment; au reste assez peu d'esprit qu'elle ne laissait pas d'orner tous les jours par une lecture continuelle. Point d'ambition, point de vues : plus attentive à songer à ce qu'elle aimait qu'à lui plaire; toute renfermée en elle-même et dans sa passion, qui a été la seule de sa vie; préférant l'honneur à toutes choses, et s'exposant plus d'une fois à mourir, plutôt qu'à laisser soupçonner sa fragilité, l'humeur douce, libérale, timide; n'ayant jamais oublié qu'elle faisait mal, espérant toujours rentrer dans le bon chemin : sentiments chrétiens qui ont attiré sur elle tous les trésors de la miséricorde, en lui faisant passer une longue vie dans la joie solide d'une pénitence austère. J'en parle ici avec plaisir. J'ai passé mon enfance avec elle; nous avons joué ensemble plus de cent fois à colin-maillard et à cligne-musette : mais depuis qu'elle eut tâté des amours du roi, elle ne voulut plus voir ses anciens amis, ni même en entendre parler, uniquement occupée de sa passion, qui lui tenait lieu de tout. » (Choisy.)

Les commencements de la passion du roi pour Mlle de la Vallière furent timides et discrets. Le roi, qui faisait trembler l'Europe, s'exposait à courir sur les toits comme un simple page, pour gagner l'appartement de la femme qu'il aimait et qui refusa longtemps ses hommages. « Ah! s'il n'était pas le roi! » disait-elle. Elle craignait le scandale et redoutait qu'on l'accusât d'aimer le prince et non l'homme. Louis garda longtemps de grands ménagements. Il se contentait de prodiguer les fêtes et de lui faire comprendre son amour par mille allégories. C'est ainsi qu'il donna à Versailles les fêtes splendides et romanesques de 1664, qui durèrent huit jours. Le sujet, pris dans l'*Arioste,* fut le palais d'Alcine. Le roi représentait Roger. Chaque seigneur avait des pages, des écuyers, des hérauts, tous magnifiquement vêtus et portant des devises galantes. Partout des allusions à l'amour du roi, allusions dont Mlle de la Vallière, confondue dans la foule, jouissait au fond de son cœur. La cavalcade était suivie d'un char doré, représentant le char du Soleil. Les quatre Ages d'or, d'argent, d'airain et de fer, les Signes célestes, les Saisons, les Heures, suivaient à pied. Les tables furent servies par deux cents personnes qui représentaient les Saisons, les Faunes, les Sylvains, les Dryades.


Mademoiselle de la Vallière. — Madame de Montespan.

La mort de la reine mère rendit Louis XIV plus libre Il déclara Mlle de la Vallière duchesse. Elle lui avait déjà donné une fille dont la naissance fut cachée d'abord, mais qu'il reconnut plus tard. Mlle de la Vallière avait montré dans cette circonstance un courage digne d'une meilleure cause. Pour dérober sa faute, elle n'avait cessé de pa-

raître à la cour; le jour même de son accouchement, elle « veilla jusqu'à près de minuit, et comme c'était un samedi, elle avait fait *medianoche* de la même manière que tout le reste de la compagnie, et avait eu la tête découverte comme si elle avait été au bal. » La reine n'ignorait plus rien, et, bien qu'élevée dans l'attente de cette honte, elle ne lui en était pas moins douloureuse. Il lui fallait garder près d'elle, à son service, recevoir dans sa chambre, dans son carrosse, celle qui lui avait ravi le cœur de son époux. « Mlle de la Vallière, dit la duchesse de Montpensier, vint à la messe dans le carrosse de la reine; quoiqu'il fût plein, on se pressa pour lui faire place; elle dîna avec la reine, à son ordinaire, avec toutes les dames. » Une des dames du palais dit à cette occasion : « Dieu me garde d'être maîtresse du roi! Si j'étais assez malheureuse pour cela, je n'aurais jamais l'effronterie de me présenter devant la reine! » Au moment où elle disait ces paroles, Mme de Montespan était déjà la rivale de la Vallière.

« Françoise-Athénaïs de Mortemart, marquise de Montespan, était d'une surprenante beauté à laquelle elle joignait un esprit piquant, agréable, folâtre, plein de saillies, et en même temps remarquable par une fine politesse et un tour original qui lui était commun avec ses deux sœurs et avec son frère, ce qui faisait dire à la cour, comme par une espèce de proverbe : L'esprit des Mortemart. » Dame du palais de la reine, elle avait l'habitude de rester au coucher de cette princesse, et quand le roi venait, il s'accoutumait à causer avec elle. « Elle était mordante, caustique, agréable, conteuse et contrefaisait plaisamment. La reine elle-même s'en amusait, sans en avoir le moindre soupçon; car Mme de Montespan avait toujours montré de la vertu, et elle était même de ses dévotions; Mme de la Vallière ne s'en méfiait pas davantage. Elle l'attira chez elle pour amuser le roi, qui ne résista pas longtemps à sa séduction, et bientôt Mme de la Vallière vit trop bien que le cœur qui lui était cher était au moins partagé. »

Déjà elle s'était enfuie dans un couvent de Saint-Cloud; le roi, encore sous le charme, courut l'en tirer. Mais bientôt elle comprit que son règne allait finir. Elle s'enfuit de nouveau et s'enferma dans le couvent des filles de Sainte-Marie, à Chaillot; cette fois, Louis ne monta pas à cheval. « Le roi pleura fort, dit Mme de Sévigné, et envoya M. Colbert à Chaillot, la priant instamment de venir à Versailles, et qu'il pût lui parler encore. M. Colbert l'y a conduite, le roi a causé une heure avec elle et a fort pleuré. Mme de Montespan fut au-devant d'elle, les bras ouverts et les larmes aux yeux : tout cela ne se comprend point. » Et quelques jours plus tard, la marquise ajoute : « Mme de la Vallière est toute rétablie à la cour; le roi la reçut avec des larmes de joie, et Mme de Montespan avec des larmes..... devinez de quoi? L'on a eu avec l'une et l'autre des conversations tendres; tout cela est difficile à comprendre. Il faut se taire. » (1671.) L'ancienne favorite se résigna à vivre négligée à côté de sa rivale triomphante et hautaine. Elle supporta quatre ans ce supplice. Enfin, en 1674, un jour que le roi partait pour un voyage, elle se retira aux Carmélites. « Elle prit l'habit, et, au bout de l'an, elle fit profession où la reine alla.... Depuis ce temps-là, on n'a plus parlé d'elle. Elle est une fort bonne religieuse, et passe présentement pour avoir beaucoup d'esprit; la grâce fait plus que la nature, et les effets de l'une lui ont été plus avantageux que ceux de l'autre. Il est difficile que les chagrins ne fassent pas avoir des retours à Dieu. » Mlle de Montpensier, qui écrivait ces paroles malignes, eut des chagrins dont nous parlerons, mais elle n'eut pas de retours à Dieu.

Mme de Montespan triomphait; personne ne lui disputait plus le cœur du roi, du moins en ce moment. Autant Mlle de la Vallière avait dédaigné la pompe et la parure, autant Mme de Montespan les rechercha. Elle inventa les robes flottantes pour dissimuler ses grossesses. Voulons-nous voir son portrait, demandons-le à la femme qui a tout vu, Mme de Sévigné. « Je lui trouvai le dos bien plat, écrit-elle, comme disait la maréchale de la Meilleraie; mais sérieusement c'est une chose surprenante que sa beauté; sa taille n'est pas de la moitié si grosse qu'elle était, sans que son teint ni ses yeux, ni ses lèvres en soient moins bien. Elle était tout habillée de point de France, coiffée de mille boucles; les deux des tempes lui tombent fort bas sur les joues; des rubans noirs sur sa tête, des perles de la maréchale de l'Hôpital, embellies de boucles et de pendeloques de diamants de la dernière beauté, trois ou quatre poinçons, point de coiffe; en un mot, une triomphante beauté à faire admirer à tous les ambassadeurs.... » On savait son goût pour le luxe; aussi on lui faisait de superbes cadeaux.

« M. de Langlée a donné à Mme de Montespan une robe d'or sur or, rebrodé d'or, rebordé d'or, et par-dessus un or frisé, rebroché d'un or mêlé avec un certain or, qui fait la plus divine étoffe qui ait jamais été imaginée : ce sont les fées qui ont fait cet ouvrage en secret; âme vivante n'en avait connaissance. On la voulut donner aussi mystérieusement qu'elle avait été fabriquée. Le tailleur de Mme de Montespan lui apporta l'habit qu'elle lui avait ordonné, il en avait fait le corps sur des mesures ridicules : voilà des cris et des gronderies comme vous pouvez le penser; le tailleur dit en tremblant : « Madame, comme le temps presse, « voyez si cet autre habit que voilà ne pourrait point « vous accommoder, faute d'autres. » On découvrit l'habit. « Ah! la belle chose! ah! quelle étoffe! vient-elle « du ciel? Il n'y en a point de pareille sur la terre. » On essaye le corps, il est à peindre. Le roi arrive; le tailleur dit : « Madame, il est fait pour vous. » On comprend que c'est une galanterie; mais qui peut l'avoir faite? « C'est Langlée, dit le roi. — C'est Langlée assurément, dit Mme de Montespan; personne que lui ne peut avoir imaginé une telle magnificence. » C'est Langlée, c'est Langlée; tout le monde répète : C'est Langlée; les échos en demeurent d'accord, et disent : C'est Langlée; et moi, ma fille, je vous dis pour être à la mode : C'est Langlée. » (Mme de Sévigné, 6 novembre 1676.)

Tel était le siècle. Langlée, comme tout le monde, flattait la maîtresse, sachant que c'était le meilleur moyen de flatter le maître.

Mme de Montespan eut quatre enfants du roi. On les éleva d'abord dans le mystère, comme on avait élevé ceux de Mlle de la Vallière. Il fallut pour cela une femme intelligente et discrète. On choisit la veuve de Scarron, et cette veuve devait, par un de ces retours singuliers qu'explique assez l'habileté féminine, miner peu à peu le crédit de Mme de Montespan, la vaincre,

la remplacer. Mme Scarron éleva ces enfants dans une maison de Vaugirard et garda fort bien le secret. On parlait souvent devant elle des bruits qui circulaient, mais son visage ne trahissait aucune émotion. « Je me faisais saigner, dit-elle, pour m'empêcher de rougir. » Le marquis de Montespan criait, faisait des folies. On lui enjoignit de se tenir tranquille. Mais il ne pouvait s'y résoudre, et Louis XIV était obligé de faire sans cesse veiller sur lui. Le 15 juin 1678 il écrivait à Colbert : « Monsieur Colbert, il me revient que Montespan se permet des propos indiscrets. C'est un fou que vous me ferez le plaisir de suivre de près, et pour qu'il n'ait plus de prétexte de rester à Paris, voyez Norson, afin qu'il se hâte au parlement. (Il s'agissait d'un procès.) Je sais que Montespan a menacé de voir sa femme, et comme il en est capable et que les suites seraient à craindre, je me repose encore sur vous pour qu'il ne parle pas. N'oubliez pas les détails de cette affaire et surtout qu'il sorte de Paris au plus tôt. » (*Œuvres de Louis XIV*, t. V, p. 576.) Nous nous étonnons de ce rôle indigne que Louis faisait jouer à ses plus grands ministres. Personne ne s'en étonnait alors. Les plaisirs du roi étaient sacrés comme son pouvoir. C'était Mme Colbert qui avait élevé les enfants de la Vallière et les princes du sang se trouvèrent honorés de s'allier avec ces bâtards.

Tout le monde suivait l'exemple donné de si haut et chacun avait sa maîtresse à côté de sa femme, même Louvois. « Parmi plusieurs maîtresses qu'eut ce ministre, dont le caractère dur semblait si peu fait pour l'amour, on nomme, entre autres, Mme Dufresnoy, femme d'un de ses commis, pour laquelle il eut depuis le crédit de faire ériger une charge chez la reine. On la fit dame du lit : elle eut les grandes entrées. Le roi, en favorisant ainsi jusqu'aux goûts de ses ministres, voulait justifier les siens. » (Voltaire.)

Mme de Montespan n'était point d'une humeur douce et patiente. Elle ne pouvait supporter de rivale; pourtant Louis lui en donnait quelquefois. Mlle de Fontanges disputa un moment le cœur du roi à l'altière marquise.

« Cette nouvelle divinité ne brilla qu'un instant comme une fugitive apparition du plaisir. Après avoir ébloui la cour de sa jeunesse et de sa beauté, elle disparut bientôt, et tomba ainsi qu'une fleur promptement séchée (21 juin 1681). Cependant sa coiffure, détachée un jour par le vent, dans une forêt, a éternisé son nom et est devenue comme un monument futile et impérissable de son éclat passager[1]. » Mme de Montespan, s'étant aperçue des infidélités du roi, fit des scènes. « Le roi eut hier une conversation fort vive avec Mme de Montespan (écrit Mme de Maintenon, 4 mai 1679). J'étais présente. Diane en fut le sujet. J'admirai la patience du roi et l'emportement de cette glorieuse. Tout finit par ces mots terribles : « Je vous l'ai déjà dit, madame, je ne veux pas être gêné. » Mme de Montespan me demande mes conseils : je lui parle de Dieu, et elle me croit d'intelligence avec le roi; elle s'emporte contre la pauvre fille, contre le P. de la Chaise, contre M. de Noailles. Elle passe des heures entières avec M. de Louvois et Mme de Thianges. L'habitude lui a attaché le roi, je crains qu'il n'y revienne par pitié. Il avoue qu'il l'aime encore et plus qu'il ne voudrait. » Ces scènes, en se répétant, finirent par rapprocher le roi de la femme qui est restée l'exemple le plus fameux des succès de la souplesse et de l'habileté féminine.

1. Duc de Noailles, *Histoire de Mme de Maintenon.*

§ 2. LA COUR; MADAME; MADEMOISELLE; DE LAUZUN; LE PRINCE DE CONDÉ A CHANTILLY.

La cour de Louis XIV était réglée comme son royaume. On y observait la même discipline, et l'étiquette, minutieusement déterminée, établissait un ordre que nul, fût-il prince du sang, ne pouvait déranger. Louis XIV d'ailleurs, ami des nobles manières, était l'homme le plus rigide sur tout ce qui regardait la représentation et la politesse. Il se soumettait comme les autres. « Ses saluts étaient mesurés suivant la qualité des personnes, mais jamais, dit Saint-Simon, il ne passait devant la moindre coiffe, la moindre femme de chambre sans soulever son chapeau. » Pour distinguer ses principaux courtisans il avait inventé des casaques bleues, brodées d'or et d'argent. La permission de les porter était une grande grâce pour des hommes que la vanité mène. On les demandait presque comme le collier de l'ordre.

Les seigneurs qui naguère prenaient les armes contre le roi se ruinent donc maintenant pour lui plaire. Toujours placés sur son passage, courbés devant lui dès qu'il paraît, ils cherchent à recueillir un sourire, un mot bienveillant. Les plus habiles y gagnent une pension, une charge, une survivance. Les plus maladroits et les plus ridicules sont livrés comme victimes à la verve satirique de Molière :

Vous savez ce qu'il faut pour paraître marquis;
N'oubliez rien de l'air ni des habits :
Arborez un chapeau chargé de trente plumes
Sur une perruque de prix;
Que le rabat soit des plus grands volumes
Et le pourpoint des plus petits.
Mais surtout je vous recommande
Le manteau, d'un ruban sur le dos retroussé,
La galanterie en est grande;
Et parmi les marquis de la plus haute bande
C'est pour être placé.
Avec vos brillantes hardes
Et votre ajustement,
Faites tout le trajet de la salle des gardes;
Et vous peignant galamment,
Portez de tous côtés vos regards brusquement;
Et ceux que vous pourrez connaître
Ne manquez pas d'un haut ton
De les saluer par leur nom,
De quelque rang qu'ils puissent être.
Cette familiarité
Donne à quiconque en use un air de qualité.
Grattez du peigne à la porte
De la chambre du roi :
Ou si, comme je prévoi,
La presse s'y trouve trop forte,
Montrez de loin votre chapeau,
Ou montez sur quelque chose
Pour faire voir votre museau;
Et criez sans aucune pause,
D'un ton rien moins que naturel :
« Monsieur l'huissier, pour le marquis un tel! »
Jetez-vous dans la foule et tranchez du notable,
Coudoyez un chacun, point du tout de quartier,
Pressez, poussez, faites le diable
Pour vous mettre le premier;
Et, quand même l'huissier,
A vos désirs inexorable,

Vous trouverait en face un marquis repoussable,
Ne démordez point pour cela,
Tenez toujours ferme là;
A déboucher la porte il irait trop du vôtre,
Faites qu'aucun n'y puisse pénétrer[1].

Molière n'épargne guère la noblesse dans ses pièces. Le marquis devint, comme il dit dans l'*Impromptu de Versailles*, le plastron de toute comédie. Après lui Regnard créa le proverbe de *Saute Marquis*. D'Ancourt, qui fut le poëte de la vieillesse de Louis XIV, alla plus loin que ses devanciers. Les marquis de Molière sont le plus souvent ridicules, mais on ferait grâce aux gentilshommes de d'Ancourt en ne les envoyant qu'aux galères.

Moquons-nous de ces faux gentilshommes comme firent leurs contemporains, mais reconnaissons que ces ridicules étaient l'exagération d'une chose bonne en soi et que la France doit à cette étiquette, à ces cérémonies



Madame (duchesse d'Orléans).

de l'ancienne cour le ton de politesse qui la distingue et en fait encore la nation la plus élégante et la plus aimable de l'Europe.

Au premier rang, à la cour, brillaient les princes de la maison royale. Monsieur, frère du roi, était marié à la fille de Charles Ier, si célèbre par sa beauté et sa mort prématurée. « C'était ce prince, dit Saint-Simon, qui jetait dans la cour les amusements, l'âme, les plaisirs; quand il la quittait, tout semblait sans vie et sans action. A Saint-Cloud, où sa nombreuse maison se rassemblait, il y avait beaucoup de dames et force joueurs. Les plaisirs de toutes sortes de jeux, et la beauté singulière du lieu que mille calèches rendaient aisé aux plus paresseuses pour la promenade, des musiques, de la bonne chère, en faisaient une maison de délices... Du reste Monsieur, qui avec beaucoup de valeur avait gagné la bataille de Cassel, n'avait que les mauvaises qualités des femmes. Avec plus de monde que d'esprit et nulle lecture, il n'était capable de rien. Personne de si mou de corps et d'esprit, de plus faible, de plus timide, de plus trompé, de plus gouverné, ni de plus méprisé par ses favoris, et sou-

1. Remercîment au roi, 1663.



Louis XIV.

vent de plus malmené par eux.... Avec tant de défauts destitués de toutes vertus, un goût abominable que ses dons et les fortunes qu'il fit à ceux qu'il avait pris en fantaisie avaient rendu public avec le plus grand scandale.... »

C'est donc avec un tel homme que devait vivre Madame, princesse gracieuse et fort aimée du roi. Les agréments qui la faisaient rechercher excitaient la jalousie de Monsieur. Le ménage n'était pas heureux, grâce aux favoris qui semaient tant qu'ils pouvaient la division pour disposer de Monsieur tout à leur aise. « Le chevalier de Lorraine, dans le fort de la jeunesse et de ses agréments, possédait Monsieur avec empire, et le faisait sentir à Madame comme à toute la maison. » Madame ne pouvait à plus d'un titre souffrir cette domination; au comble de la faveur et de la considération auprès du roi, elle obtint enfin l'exil du chevalier de Lorraine. Monsieur jeta feu et flamme, et ne s'en irrita que plus contre sa femme; un triste événement fit bientôt croire à une vengeance.

Le 30 juin 1670, à peine revenue de ce voyage d'Angleterre qu'elle avait fait si triomphante en qualité de médiatrice, Madame mourut d'un mal inexpliqué. On cria au poison. Saint-Simon raconte sérieusement que d'Effiat, ami du chevalier de Lorraine, empoisonna le verre d'eau de chicorée que Madame devait prendre. Il prétend même que le roi fit une enquête, sut tout et cacha tout. Voltaire ne croit pas à l'empoisonnement: l'histoire n'y croit pas davantage. Mme de la Fayette but de ce verre d'eau de chicorée et ne mourut pas. Madame d'ailleurs souffrait depuis longtemps d'un abcès au foie.

Cette mort, à l'âge de vingt-six ans, d'une princesse estimée et admirée, plongea la cour dans le deuil et attrista un moment cette période de fêtes et de gloire. Bossuet se fit l'interprète de cette douleur publique dans l'oraison funèbre qu'il prononça en l'honneur de Madame :

« O nuit désastreuse ! ô nuit effroyable, où retentit tout à coup comme un éclat de tonnerre cette étonnante nouvelle : Madame se meurt, Madame est morte! Qui de nous ne se sentit frappé à ce coup, comme si quelque tragique accident avait désolé sa famille? Au premier bruit d'un mal si étrange, on accourut à Saint-Cloud de toutes parts; on trouve tout consterné, excepté le cœur de cette princesse. Partout on entend des cris; partout on voit la douleur et le désespoir, et l'image de la mort. Le roi, la reine, Monsieur, toute la cour, tout le peuple, tout est abattu, tout est désespéré; et il me semble que je vois l'accomplissement de cette parole du prophète : « Le roi pleurera, le prince sera « désolé, et les mains tomberont au peuple de douleur « et d'étonnement. »

« Mais et les princes et les peuples gémissaient en vain. En vain Monsieur, en vain le roi même tenait Madame serrée par de si étroits embrassements. La princesse leur échappait parmi des embrassements si tendres, et la mort plus puissante nous l'enlevait entre ces royales mains. Quoi donc, elle devait périr si tôt ! Dans la plupart des hommes les changements se font peu à peu, et la mort les prépare ordinairement à son dernier coup. Madame cependant a passé du matin au soir, ainsi que l'herbe des champs. Le matin elle fleurissait; avec quelles grâces ! vous le savez : le soir nous la vîmes séchée; et ces fortes expressions par lesquelles l'Écriture sainte exagère l'inconstance des choses humaines, devaient être pour cette princesse si précises et si libérales. »

Quelque temps après la mort de Madame, une autre princesse du sang devint l'objet des conversations de tous, mais cette fois de conversations gaies. Il s'agissait d'un mariage. Le 15 décembre 1670, Mme de Sévigné écrivait à M. de Coulanges l'adorable lettre que voici: « Je m'en vais vous mander la chose la plus étonnante, la plus surprenante, la plus merveilleuse, la plus miraculeuse, la plus triomphante, la plus étourdissante, la plus brillante, la plus digne d'envie ; enfin une chose dont on ne trouve qu'un exemple dans les siècles passés, encore cet exemple n'est-il pas juste; une chose que nous ne saurions croire à Paris, comment la pourrait-on croire à Lyon? une chose qui fait crier miséricorde à tout le monde, une chose enfin qui se fera dimanche, où ceux qui la verront croiront avoir la *berlue*; une chose qui se fera dimanche, et qui ne sera peut-être pas faite lundi.

« Je ne puis me résoudre à le dire ; devinez-la, je vous la donne en trois; *jetez-vous votre langue aux chiens?* Hé bien ! il faut donc vous la dire : M. de Lauzun épouse dimanche, au Louvre, devinez qui ? je vous le donne en quatre, je vous le donne en dix, je vous le donne en cent.

« Mme de Coulanges dit : Voilà qui est bien difficile à deviner ! C'est Mme de la Vallière. Point du tout, madame. C'est donc Mlle de Retz? Point du tout, vous êtes bien provinciale. Ah! vraiment, nous sommes bien bêtes, dites-vous; c'est Mlle Colbert. Encore moins. Il faut donc à la fin vous le dire : il épouse, dimanche, au Louvre, avec la permission du roi, Mlle, Mlle de.... mademoiselle, devinez le nom; il épouse mademoiselle, ma foi ! par ma foi jurée! Mademoiselle, la grande Mademoiselle, petite-fille de Henri IV, Mlle de Montpensier, Mlle d'Orléans, Mademoiselle, cousine germaine du roi; Mademoiselle, destinée au trône, Mademoiselle, le seul parti de France qui fût digne de Monsieur. Voilà un beau sujet de discourir. »

Qu'était ce duc de Lauzun qu'une si merveilleuse fortune venait chercher? « Petit homme, blondasse, bien fait dans sa taille, mais sans agrément dans le visage; plein d'ambition, de caprice, de fantaisies, jaloux de tout, jamais content de rien, sans aucun ornement ni agrément dans l'esprit, naturellemen chagrin, solitaire, sauvage; fort noble dans toutes ses façons; méchant et malin par nature, encore plus par jalousie et par ambition; toutefois bon ami quand il l'était, ce qui était rare; volontiers ennemi, même des indifférents; extrêmement brave et aussi dangereusement hardi. Courtisan également insolent, moqueur et bas jusqu'au valetage; avec cela, dangereux aux ministres; à la cour, redouté de tous, et plein de traits cruels et pleins de sel qui n'épargnaient personne. » Ajoutons qu'il était brutal. Mme de Monaco le trahissait. Il profita d'un moment où cette dame était assise sur l'herbe, avec ses amies, pour appuyer son talon dans le creux de la main qu'elle avait à terre, y fit une pirouette et s'en alla. La dame eut la force de ne point crier.

Il était colonel général des dragons. Le roi lui promit la grande maîtrise de l'artillerie, mais Louvois fit valoir contre cette faveur des raisons qui parurent

bonnes, et le roi retira sa promesse. Furieux, Lauzun brisa son épée devant lui en s'écriant qu'il ne servirait de sa vie un prince qui lui manquait si vilainement de parole. Le roi fut saisi, à ces mots, d'une violente colère et leva la canne qu'il tenait à la main. « Mais, dit Saint-Simon, il fit peut-être, dans ce moment, la plus belle action de sa vie. Il se tourne à l'instant, ouvre la fenêtre, jette sa canne dehors, dit qu'il serait fâché d'avoir frappé un homme de qualité, et sort. » Lauzun fut mis à la Bastille, mais il n'y resta pas longtemps et en revint avec la charge de capitaine des gardes.

Mademoiselle, après bien des mariages manqués, s'éprit de lui, et nous avons vu comme on en fut surpris. Elle avait quarante ans. Elle lui donnait tous ses biens. Le contrat était prêt, le jour fixé, Le roi avait consenti. Lauzun retarda le mariage de quelques jours pour avoir de belles livrées et pour obtenir que le mariage fût célébré à la messe du roi. Cela donna le temps à Monsieur et à M. le Prince de faire des représentations au roi, qui retira son consentement. « Mademoiselle jeta feu et flamme. » Elle fut, comme elle nous l'apprend elle-même, vingt-quatre heures dans les larmes, presque sans connaissance. Lauzun, malgré la fortune qui lui échappait, parut plus résigné au sacrifice. Il se rejeta dans les galanteries.

Cependant il était toujours maître de la plus grande partie des biens de Mademoiselle : les donations qu'elle lui avait faites étaient en bonne forme. La magnificence qu'il déploya au voyage militaire de 1670 lui attira des jaloux et des ennemis. On le représenta comme un homme dangereux. Il fut arrêté et, sans aucune forme de procès, conduit à Pignerol, où il demeura cinq ans soumis à la plus dure captivité, comme Fouquet. Lauzun acheta sa liberté en cédant au duc du Maine, fils de Louis XIV et de Mme de Montespan, tous les biens qu'il tenait de Mademoiselle. Il revint à Paris, gagna de grosses sommes au jeu, passa en Angleterre, aida dans leur fuite la femme et le fils de Jacques II (1688), et reçut de Louis XIV la permission de reparaître à la cour. Le roi d'Angleterre lui conféra l'ordre de la Jarretière. Mademoiselle, avec laquelle on croit qu'il était marié secrètement, s'en montrait fort jalouse. Il y avait des scènes. Lauzun dut suivre, à genoux, toute une galerie, pour implorer son pardon. Il se lassa enfin d'être battu, et à son tour battit bel et bien Mademoiselle, et cela arriva plus d'une fois, tant qu'à la fin, lassés l'un de l'autre, ils se brouillèrent et ne se revirent plus. A la mort de Mademoiselle, Lauzun porta le deuil. Il se maria ensuite avec une des filles du maréchal de Lorges et devint le beau-frère du duc de Saint-Simon, qui fut peu flatté de cette alliance et n'épargne pas, dans ses *Mémoires*, cet homme extraordinaire qui, après tant d'aventures scabreuses, « jouit le reste de sa longue vie de ses privances avec le roi, de ses distinctions à la cour, d'une grande considération, d'une abondance extrême, de la vie et du maintien d'un très-grand seigneur, et de l'agrément de tenir une des plus magnifiques maisons de la cour et de la meilleure table, soir et matin, la plus honorablement fréquentée, et à Paris de même, après la mort du roi.

Dans ce siècle de soumission absolue, les plus hauts princes courbaient la tête. Condé lui-même s'était fait courtisan, et on n'aurait jamais pu reconnaître en lui l'ancien frondeur. S'il vivait retiré à Chantilly, c'était à cause de son âge et pour y trouver un peu de repos mais il ne s'en montrait pas moins empressé auprès du roi. Quand on le priait d'écrire les mémoires de sa vie, il répondait : « Tout ce que j'ai fait n'est bon qu'à être oublié; il faut écrire l'histoire du roi, toute autre serait désormais superflue. » Une chose toutefois à laquelle il se plia difficilement, fut l'étiquette et la parure. Aussi était-ce un miracle que le prince de Condé affublé des modes du jour.... « Je ne sais rien, écrit Mme de Sévigné, de ce qui s'est passé à la noce. Cependant je vous dirai une nouvelle, la plus grande et la plus extraordinaire que vous puissiez apprendre : c'est que M. le Prince fit faire hier sa barbe, il était rasé; ce n'est point une illusion ni une de ces choses qu'on dit en l'air, c'est une vérité; toute la cour en fut témoin ; et Mme de Langeron, prenant son temps qu'il avait les pattes croisées comme le lion, lui fit mettre un justaucorps avec des boutonnières de diamants; un valet de chambre, abusant aussi de sa patience, le frisa, lui mit de la poudre, et le réduisit enfin à être l'homme de la cour de la meilleure mine et une tête qui effaçait toutes les perruques; voilà le prodige de la noce. »

Condé tint à grand honneur de recevoir le roi dans son domaine de Chantilly, quand Louis XIV partit pour la Flandre (1671). Mme de Sévigné en a fait encore le récit : « Le roi arriva le jeudi au soir; la promenade, la collation dans un lieu tapissé de jonquilles, tout cela fut à souhait. On soupa; il y eut quelques tables où le rôti manqua, à cause de plusieurs dîners à quoi l'on ne s'était point attendu; cela saisit Vatel; il dit plusieurs fois : « Je suis perdu d'honneur; voici un « affront que je ne supporterai pas. » Il dit à Gourville : « La tête me tourne, il y a douze nuits que je n'ai « dormi, aidez-moi à donner des ordres. » Gourville le soulagea en ce qu'il put. Le rôti qui avait manqué non pas à la table du roi, mais aux vingt-cinquièmes, lui revenait toujours à l'esprit. Gourville le dit à M. le Prince. M. le Prince alla jusque dans la chambre de Vatel et lui dit : « Vatel, tout va bien; rien n'était si « beau que le souper du roi. » Il répondit : « Monsei- « gneur, votre bonté m'achève : je sais que le rôti a « manqué à deux tables. — Point du tout, dit M. le « Prince; ne vous fâchez point, tout va bien. » Minuit vint, le feu d'artifice ne réussit pas : il fut couvert d'un nuage; il coûtait seize mille francs. A quatre heures du matin, Vatel s'en va partout, il trouve tout endormi; il rencontre un petit pourvoyeur qui lui apportait seulement deux charges de marée; il lui demande : « Est-ce « là tout? — Oui, monsieur. » Il ne savait pas que Vatel avait envoyé à tous les ports de mer. Vatel attend quelque temps; les autres pourvoyeurs ne vinrent point; sa tête s'échauffait, il crut qu'il n'aurait point d'autre marée; il trouva Gourville, il lui dit : « Monsieur, je ne survivrai point à cet affront-ci. » Gourville se moqua de lui. Vatel monte à sa chambre, met son épée contre la porte et se la passe à travers le cœur; mais ce ne fut qu'au troisième coup, car il s'en donna deux qui n'étaient point mortels, qu'il tomba mort. La marée cependant arrive de tous côtés; on cherche Vatel pour la distribuer, on va à sa chambre, on heurte, on enfonce la porte, on le trouve noyé dans son sang; on court à M. le Prince, qui fut au désespoir.... Cependant Gourville tâcha de réparer la perte de Vatel; elle fut réparée : on dîna très-bien, on fit collation

on soupa, on se promena, on joua, on fut à la chasse; tout était parfumé de jonquilles, tout était enchanté. »

On n'a jamais raison de se tuer, mais le pauvre Vatel avait deux fois tort. Nul, dans tout ce monde, si ce n'est Condé et Mme de Sévigné, ne fit attention à son singulier point d'honneur.

Si Condé avait pu suffire aux frais d'une fête aussi splendide, c'était grâce à l'intelligence de Gourville, son intendant et son compagnon dans les circonstances les plus critiques. Peu scrupuleux, mais fort habile et très-souple, Gourville s'entendait à régler les affaires des grands seigneurs dépensiers. On le récompensait, comme il est juste; mais il savait bien aussi s'en récompenser lui-même. Mêlé aux dilapidations de Fouquet, il avait été exilé. Condé s'aperçut vite de son absence. « Quand il voulait sortir, dit Gourville dans les intéressants *Mémoires* qu'il nous a laissés, il trouvait son antichambre pleine de créanciers. Ordinairement il s'appuyait sur deux personnes, ne pouvant marcher; et passant aussi vite qu'il lui était possible, il leur disait qu'il donnerait ordre qu'on les satisfît. Il m'a fait l'honneur de me dire, depuis, que ç'avait été une des choses du monde qui lui avaient fait le plus de plaisir lorsqu'il s'aperçut, quelque temps après que je fus en possession de ses affaires, qu'il ne voyait plus de créanciers. »

Condé poussa la flatterie envers Louis XIV jusqu'à rechercher pour son petit-fils, le duc de Bourbon, la main de Mlle de Nantes, fille du roi et de Mme de Montespan. Saint-Simon prétend que M. le Prince « ressentit une joie extrême de cette alliance, qui le rapprochait du roi. » Dans les derniers temps de sa vie, le lecteur assidu de Pétrone « tourna à la dévotion et mit Chantilly à l'unisson de Versailles. » « La nouvelle de la communion de M. le Prince, écrivait le



Mademoiselle. Le duc de Lauzun.

marquis de la Souche (1685), surprit beaucoup de monde. On assurait qu'il n'avait point fait ses Pâques depuis dix-sept ans. »

Sa mort même fut un acte de courtisan. La nouvelle duchesse de Bourbon, dont il venait de célébrer le mariage, tomba malade de la petite vérole. Malade lui-même, Condé se rendit auprès d'elle pour la soigner. Le roi y vint aussi : il y avait danger d'approcher de la duchesse. Condé lui barre le passage. « Transporté de son zèle, dit Bossuet, il oublie toute sa faiblesse, il l'avertit de tous les périls que ce grand roi ne craignait pas, l'empêche d'avancer et va tomber évanoui à quatre pas : on admire cette nouvelle manière de s'exposer pour son roi. » Condé ne survécut que quelques jours aux fatigues et aux inquiétudes que lui causa cette maladie. Le 11 décembre 1686 il expirait.

Bossuet prononça son oraison funèbre et trouva cette fois dans les qualités du grand capitaine un sujet digne de son éloquence. Jamais il ne s'éleva plus haut. Il fut d'autant plus touchant qu'il était l'ami du prince. Car ce qui jette un voile sur les défauts de cet homme qui sauva la France à Rocroi et risqua de la perdre pendant la Fronde, c'est son intelligence et son goût pour les lettres. On vit plus d'une fois le grand Condé qui pleurait aux vers du grand Corneille. Il encouragea Molière. Il aimait Boileau et Racine, et se plaisait à s'entretenir avec eux de leurs ouvrages. Lorsque dans ces conversations littéraires il soutenait une bonne cause, il parlait avec beaucoup de grâce et de douceur; mais quand il en soutenait une mauvaise, il ne fallait pas le contredire. Le feu de ses yeux étonna une fois si fort Boileau, dans une dispute de cette nature, qu'il céda par prudence et dit tout bas à son voisin : « Dorénavant je serai toujours de l'avis de M. le Prince quand il aura tort. » (*Mémoires* de Louis Racine.) Tableau charmant que nous représente dans ces allées de Chantilly, « où

les jets d'eau, dit Bossuet, ne se taisaient ni jour ni nuit, » nos plus grands poëtes discutant avec l'un de nos plus grands hommes de guerre.

§ 3. LA VILLE ; LES EMPOISONNEMENTS.

Bien que la cour, sous Louis XIV, attire tous les regards et que tout le monde n'ait d'yeux alors que pour Versailles, il est bien permis à l'historien de descendre un peu et de revenir à la ville, comme on disait alors pour désigner Paris. La bourgeoisie, je le sais, au dix-septième siècle, ne comptait guère. Saint-Simon n'en parle pas souvent, mais elle nous intéresse aujourd'hui, et nous ne devons pas la sacrifier à la noblesse.

Louis XIV, d'ailleurs, fit quelque chose pour elle. Il choisit dans ses rangs tous ses ministres. Bien qu'il n'aimât pas le séjour de Paris, qui lui rappelait les scènes turbulentes de la Fronde, il s'occupa cependant de sa capitale. Avant lui « il n'y avait ni clarté, ni sûreté, ni propreté. Il fallut pourvoir à ce nettoiement continuel des rues, à cette illumination que cinq mille fanaux forment toutes les nuits. » Nous trouverions ce système d'éclairage bien grossier : du 1er novembre au 1er mars, on plaçait à l'entrée et au milieu de chaque rue une lanterne dans laquelle brûlait une chandelle. Les réverbères ne datent que de 1745. « On pava la ville tout entière ; on construisit deux nouveaux ports, on organisa une garde continuelle, à pied et à cheval, pour la sûreté des citoyens. Le roi se chargea de tout en affectant des fonds à ces dépenses nécessaires. Il chargea, en 1667, un magistrat de veiller uniquement à la police. » Le premier lieutenant général de police fut Gabriel-Nicolas de la Reynie. Deux ans plus tard,



Un cabaret sous Louis XIV.

le corps des pompiers remplaça les capucins pour le service des incendies (1669).

« Ce fut en ce temps-là, dit encore Voltaire, qu'on inventa la commodité magnifique de ces carrosses ornés de glaces et suspendus par des ressorts ; de sorte qu'un citoyen de Paris se promenait dans cette grande ville avec plus de luxe que les triomphateurs romains n'allaient autrefois au Capitole. » Ce fut le prince de Condé, au retour de son exil, qui ramena de Bruxelles, vers 1660, un carrosse où il y avait des vitres.

« Les maisons que tous les seigneurs bâtirent ou achetèrent dans Paris, et leurs femmes qui y vécurent avec dignité, formèrent des écoles de politesse, qui retirèrent peu à peu les jeunes gens de cette vie de cabaret qui fut encore longtemps à la mode. » On entrait alors, en effet, dans un cabaret comme de nos jours on entre au café. On y rencontrait les plus honnêtes gens, Chapelle par exemple, l'ami de Molière, de Racine et de Boileau. Celui-ci lui faisait souvent à ce propos des remontrances. Un jour il le voit sortir d'un cabaret, il l'aborde et entreprend de lui démontrer le danger de la passion du vin. Chemin faisant, on gagne un autre cabaret. Chapelle invite son ami à s'asseoir pour continuer son sermon plus à l'aise. On s'assoit. Boileau s'anime ; le sermon dure si bien et le prédicateur se rafraîchit si souvent, que bientôt il n'a guère plus de raison que celui qu'il avait tenté de convertir. Chapelle avait gagné sa cause.

« Les mœurs tiennent à si peu de chose que la coutume d'aller à cheval dans Paris entretenait une disposition aux querelles fréquentes, qui cessèrent quand cet usage fut aboli. La décence, dont on fut redevable principalement aux femmes qui rassemblèrent la société chez elles, rendit les esprits plus agréables, et la lecture les rendit plus solides.... Les maisons, les spectacles, les promenades publiques, où l'on com-





mençait à se rassembler pour une vie plus douce, rendirent peu à peu l'extérieur de tous les citoyens presque semblable. »

Malheureusement la moralité ne s'élevait pas encore et la superstition ne diminuait point. La culture intellectuelle ne s'étendait qu'à un cercle d'élite, qui ne savait pas même se défendre des préjugés de la foule. On croyait encore à la magie, aux empoisonnements. Il y eut des crimes véritables qui en firent supposer un plus grand nombre. La marquise de Brinvilliers, irritée d'une intrigue amoureuse déjouée, empoisonna son père, le lieutenant civil d'Aubray, ses deux frères et sa sœur. Elle fut exécutée, et Mme de Sévigné nous raconte ainsi son supplice :

« Enfin, c'en est fait, la Brinvilliers est en l'air : son pauvre petit corps a été jeté, après l'exécution, dans un





Divers costumes fran uis XIV, par Sébastien Leclère.





fort grand feu, et ses cendres au vent; de sorte que nous la respirons, et que, par la communication des petits esprits (allusion au système de Descartes), il nous prendra quelque humeur empoisonnante dont nous serons étonnés. A six heures on l'a menée nue en chemise, la corde au cou, à Notre-Dame, faire l'amende honorable; et puis on l'a remise dans le même tombereau où je l'ai vue, jetée à reculons sur de la paille, avec une cornette basse et sa chemise, un docteur auprès d'elle, le bourreau de l'autre côté : en vérité, cela m'a fait frémir. Ceux qui ont vu l'exécution disent qu'elle est montée sur l'échafaud avec bien du courage. Pour moi, j'étais sur le pont Notre-Dame avec la bonne d'Escars; jamais il ne s'est vu tant de monde, jamais Paris n'a été si ému ni si attentif; et qu'on demande ce que bien des gens ont vu, ils n'ont vu, comme moi, qu'une cornette; mais enfin ce jour était consacré à cette tragédie. »

Comme on entendait étrangement la religion alors! La Brinvilliers allait à confesse même quand elle préméditait ses crimes. « Le lendemain, on cherchait ses os, dit encore Mme de Sévigné, parce que le peuple croyait qu'elle était sainte. » (1676.)

Nous avons déjà parlé des bruits d'empoisonnement





Divers costumes français du règne de Louis XIV, par Sébastien Leclère.

qui avaient couru à l'époque de la mort de Madame. On ne parla bientôt plus que de crimes de ce genre. Un Italien exilé répandait, dit-on, ces poisons. On érigea une chambre spéciale pour juger ces affaires. On l'appela *Chambre des poisons* ou *Chambre ardente* (1680).

Elle fut appelée à juger une cause célèbre. Sorcellerie et empoisonnement était tout un, même à cette époque où l'on faisait encore un crime d'une folie ridicule. Une femme, nommée la Voisin, quelques charlatans comme le prêtre le Sage, etc., abusaient de la crédulité des ignorants et s'en faisaient un revenu. Ils prédisaient l'avenir; ils faisaient voir le diable. Mais on les accusa de vendre aussi des poisons, de *la poudre* dite *de succession*. Ils furent arrêtés et compromirent beaucoup de hauts personnages par leurs réponses. La duchesse de Bouillon s'en tira cavalièrement. Interrogée par la Reynie, si elle avait vu le diable, elle déclara qu'elle le voyait dans ce moment, qu'il était fort laid et fort vilain et déguisé en conseiller d'État. La comtesse de Soissons aima mieux quitter la France que de paraître en justice. Le maréchal de Luxembourg, qui avait commis l'incroyable folie d'aller demander des horoscopes, fut arrêté. Il voulut se rendre lui-même à la Bastille. On le mit « dans une des horribles chambres grillées qui sont dans les tours, d'où l'on voit à peine le ciel. » Il resta prisonnier quatorze mois, tant que dura le procès de ses prétendus complices. Il n'y eut de jugement ni pour ni contre lui. Il alla quelques jours à la campagne et revint ensuite à la cour. Il devait cette prison aux bons offices de Louvois, et s'en vengea par des victoires.

La Voisin, la Vigoureux furent brûlées avec le Sage à la Grève. Mme de Sévigné, que nous ne nous lasserons point de citer parce qu'on ne se lassera point de la lire, va nous édifier encore sur cette tragédie :

« Je ne vous parlerai que de la Voisin. Le soir elle dit à ses gardes : « Quoi! nous ne ferons point *Médianoche!* » elle mangea avec eux à minuit ; elle but beaucoup de vin, elle chanta vingt chansons à boire. Le mardi elle eut la question ordinaire et extraordi-



Interrogatoire de la Voisin (1680).

naire.... Elle soupa le soir et recommença, brisée qu'elle était, à faire la débauche avec scandale.... Enfin le jeudi, qui n'était qu'hier, elle vint en carrosse de Vincennes à Paris : On la voulut faire confesser, point de nouvelles. A cinq heures on la lia ; et une torche à la main, elle parut dans le tombereau habillée de blanc : c'est une sorte d'habit pour être brûlée; elle était fort rouge et l'on voyait qu'elle repoussait le confesseur et le crucifix avec violence. Nous la vîmes passer à l'hôtel Sully, Mme de Chaulnes, Mme de Sully, et bien d'autres. A Notre-Dame, elle ne voulut jamais prononcer l'amende honorable, et à la Grève elle se défendit autant qu'elle put de sortir du tombereau : on l'en tira de force; on la mit sur le bûcher assise et liée avec du fer, on la couvrit de paille; elle jura beaucoup, et repoussa la paille cinq ou six fois : mais enfin le feu augmenta, et on la perdit de vue, et ses cendres sont en l'air présentement. Voilà la mort de Mme Voisin, célèbre par ses crimes et par son impiété. Un juge à qui mon fils disait l'autre jour que c'était une étrange chose que de la faire brûler à petit feu, lui dit : « Ah! monsieur, il y a certains petits adoucissements « à cause de la faiblesse du sexe. — Eh quoi, monsieur! on les étrangle? — Non, mais on leur jette « des bûches sur la tête; les garçons du bourreau leur « arrachent la tête avec des crocs de fer. » Vous voyez bien, ma fille, que cela n'est pas si terrible qu'on le pense : comment vous portez-vous de ce petit conte? Il m'a fait grincer les dents. »

Ces supplices qui nous font grincer les dents, comme dit Mme de Sévigné, mirent fin aux recherches et aux crimes. Mais les esprits gardèrent un penchant funeste à soupçonner les morts naturelles d'avoir été violentes. On trouve dans la correspondance de Mme de Sévigné une allusion piquante à ce penchant funeste. Le marquis de Sévigné interrompt une lettre de sa mère pour écrire à sa sœur : « Ce n'est pas M. le Sage qui prend la plume, comme vous voyez; me revoilà enfin, ma belle petite sœur, à côté de maman mignonne, que l'on ne m'accuse point encore d'avoir voulu empoisonner; et je vous assure que dans le temps qui court, ce n'est pas un petit mérite. »

§ 4. MOLIÈRE.

Un des caractères et des mérites de la littérature du dix-septième siècle est de reproduire l'image de la société. C'est donc encore étudier les mœurs qu'étudier nos grands écrivains, Molière surtout, avec lequel nous avons déjà fait connaissance.

Nous lui avons emprunté le portrait du marquis, mais il ne cherchait pas qu'au Louvre ou à Versailles ses personnages. La bourgeoisie eut son tour. M. Jourdain est resté le type de l'enrichi qui veut s'affubler d'un titre sonore et, du droit de ses écus, prendre rang dans la noblesse.

Un garçon tailleur: Mon gentilhomme, donnez, s'il vous plaît, quelque chose aux garçons pour boire.

M. Jourdain: Comment m'appelez-vous?

Le garçon tailleur: Mon gentilhomme.

M. Jourdain: Mon gentilhomme! voilà ce que c'est que de se mettre en personne de qualité. Allez-vous-en demeurer toujours habillé en bourgeois, on ne vous dira point mon gentilhomme. (*Donnant de l'argent.*) Tenez, voilà pour mon gentilhomme



Molière.

Le garçon tailleur: Monseigneur, nous vous sommes bien obligés.

M. Jourdain: Monseigneur! oh! oh! monseigneur! attendez, mon ami, monseigneur mérite quelque chose, et ce n'est pas une petite parole que monseigneur. Tenez, voilà ce que monseigneur vous donne.

Le garçon tailleur: Monseigneur, nous allons tous boire à la santé de Votre Grandeur.

M. Jourdain: Votre Grandeur! oh! oh! oh! attendez, ne vous en allez pas. A moi Votre Grandeur! (*Bas.*) Ma foi, s'il va jusqu'à l'Altesse il aura toute la bourse. Tenez, voilà pour Ma Grandeur.

Le garçon tailleur: Monseigneur, nous la remercions très-humblement de ses libéralités.

M. Jourdain: Il a bien fait, je lui allais tout donner.

L'aristocratie avait perdu son pouvoir politique, mais elle jouissait encore de privilèges considérables qui l'élevaient si haut au-dessus de la bourgeoisie, qu'il n'était pas de gros marchand qui n'ambitionnât des lettres de noblesse et ne mît toute son étude à se faire passer pour un homme de qualité. Colbert lui-même tenait moins peut-être à sa gloire qu'à sa prétendue descendance d'une noble famille d'Écosse, et on vit le grand ministre de Louis XIV aller furtivement couvrir d'un marbre menteur les restes de son bonhomme de père, mort marchand dans la ville de Reims.

Scène II (acte IV) des *Femmes savantes* de Molière.

Molière, qui regardait partout, regarda aussi dans le ménage. Il y vit quelquefois un travers, certains maris bourgeois qui prenaient dans leur maison l'autorité d'un sénateur romain, et il s'en moqua dans *l'École des femmes* et *l'École des maris*.

Mais en défendant les femmes, Molière tenait à les corriger de leurs défauts. La préciosité survivait encore, aggravée par la pédanterie. Chez de jeunes personnes ce n'était qu'un ridicule; dans une femme mariée c'était un défaut et un défaut ruineux. Le mari prend donc, dans *les Femmes savantes*, l'intérêt du ménage négligé par sa femme. Il est vrai que ce mari est un peu faible et que le bonhomme Chrysalde cède toujours; mais la raison se trouve de son côté, surtout quand il dit :

Et l'on sait tout chez moi, hors ce qu'il faut savoir :
On y sait comme vont Lune, Étoile polaire,
Vénus, Saturne et Mars, dont je n'ai point affaire ;
Et dans ce vain savoir qu'on va chercher si loin,
On ne sait comme va mon pot, dont j'ai besoin.
Mes gens à la science aspirent pour vous plaire,
Et tous ne font rien moins que ce qu'ils ont à faire ;
Raisonner est l'emploi de toute ma maison,
Et le raisonnement en bannit la raison.
L'un me brûle mon rôt en lisant quelque histoire,
L'autre rêve à des vers quand je demande à boire ;
Enfin je vois par eux votre exemple suivi,
Et j'ai des serviteurs et ne suis point servi.
. . . .

S'attaquer aux marquis, qui ne le pouvait? Le roi se mettait du côté des rieurs. Les bourgeois n'avaient point grande influence. Critiquer les femmes était sans doute plus audacieux, mais on n'avait guère à craindre que des coups de langue. Mettre sur la scène les médecins devenait plus difficile. Les médecins formaient un corps puissant, et la Faculté n'entendait pas raillerie. Aussi ils se déchaînèrent contre l'auteur de *l'Amour médecin* et du *Malade imaginaire*. On s'est demandé si les pièces de Molière contre les médecins devaient n'être considérées que comme des boutades. On sait maintenant que le poëte n'a nullement chargé ses portraits, et que ces médecins d'alors dont nous rions au théâtre faisaient bien des victimes au dix-septième siècle. Dans cette société où la forme l'emportait encore sur le fond, l'habit surtout faisait la science, et Molière disait vrai quand il écrivait cette scène:

Argan : Est-ce que je suis en âge d'étudier?

Béralde : Bon, étudier! vous êtes assez savant, et il y en a beaucoup parmi eux qui ne sont pas beaucoup plus habiles.

Argan : Mais il faut savoir bien parler latin, connaître les maladies et les remèdes qu'il y faut faire.

Béralde : En recevant la robe et le bonnet du médecin, vous apprendrez tout cela, et vous serez après plus habile que vous ne voudrez.

Argan : Quoi! l'on sait discourir sur les maladies quand on a cet habit-là?

Béralde : Oui, lorsqu'on n'a qu'à parler avec une robe et un bonnet, tout galimatias devient savant et toute sottise devient raison.

Jugez des autres par les médecins du roi. Si nous en croyons Gui Patin, une bien mauvaise langue il est vrai, Daquin, attaché à la personne du roi par la faveur de Mme de Montespan, et congédié par Mme de Maintenon, n'était qu'un pauvre cancre, race de juif, grand charlatan..., véritablement court de science, mais riche en fourberies chimiques et pharmaceutiques. » Desfougerais, autre médecin de Louis XIV, n'était guère plus honnête homme, et d'aucuns disaient qu'il prêtait au crime les ressources de son art : Guénaut passait pour avoir, à l'aide de sa panacée universelle, l'antimoine, tué sa femme, sa fille, son neveu, deux de ses gendres et un très-grand nombre de malades, parmi lesquels le cardinal Mazarin. Un jour qu'il se trouvait au milieu d'un embarras de voitures, un charretier le reconnut et s'écria : « Laissons passer M. le docteur ; c'est lui qui nous a fait la grâce de tuer le cardinal. » Valot, dit-on, causa la mort de la reine d'Angleterre en lui administrant de l'opium mal à propos. Molière, d'ailleurs, n'est pas le seul à médire des médecins. Tout le monde sait la charmante fable de la Fontaine : *Le médecin Tant pis et le médecin Tant mieux*.

On s'exposait sans doute en bafouant la Faculté. Après tout, la médecine est chose terrestre. Mais écrire *Tartuffe!* mettre en scène les faux dévots! toucher aux choses du ciel! on voit d'ici quel orage. Nous reparlerons de la difficulté qu'eut cette pièce à être représentée ; pour le moment nous la jugeons comme un service rendu à la société ; non pas malheureusement qu'elle ait corrigé beaucoup d'hypocrites, mais elle les a flétris. Partout et toujours la satire de Molière les poursuit : « En vrai poëte national, il a donné une expression immortelle à la plus vivace de nos haines. » Car Molière ne raille pas Tartuffe, il le dénonce comme dangereux, il le montre du doigt, et le châtie de son vers indigné et éloquent :

Aussi ne vois-je rien qui soit plus odieux
Que le dehors plâtré d'un zèle spécieux ;
Que ces francs charlatans, que ces dévots de place,
De qui la sacrilége et trompeuse grimace
Abuse impunément et se joue à leur gré,
De ce qu'ont les mortels de plus saint et sacré.
Ces gens qui, par une âme à l'intérêt soumise,
Font de dévotion métier et marchandise,
Et veulent acheter crédit et dignités
A prix de faux clins d'yeux et d'élans affectés;
Ces gens, dis-je, qu'on voit, d'une ardeur non commune,
Par le chemin du ciel courir à leur fortune ;
Qui brûlant et priant demandent chaque jour,
Et prêchent la retraite au milieu de la cour ;
Qui savent ajuster leur zèle avec leurs vices,
Sont prompts, vindicatifs, sans foi, pleins d'artifices,
Et pour perdre quelqu'un couvrent insolemment
De l'intérêt du ciel leur fier ressentiment ;
D'autant plus dangereux, dans leur âpre colère,
Qu'ils prennent contre nous des armes qu'on révère,
Et que leur passion, dont on leur sait bon gré,
Veut nous assassiner avec un fer sacré.

Ce portrait si énergique est aussi vrai aujourd'hui qu'au temps de Molière, et le sera toujours : car c'est la gloire du poëte de n'avoir point esquissé des figures un moment véritables et fausses le lendemain. Profond observateur, il a étudié l'humanité en elle-même : il lui a mis le costume de son époque ; mais ôtons le costume, le cœur reste.

Nous n'avons plus de précieuses comme au dix-septième siècle, mais l'afféterie, la subtilité ne sont pas mortes, que je sache. Des fâcheux! j'en rencontre tous les jours, pour mon malheur. Les égoïstes comme

Sganarelle et comme Arnolphe, les maris comme Chrysalde, qui ne peuvent avoir d'autre volonté que celle de leur femme ; les pédants comme Trissotin, les bourgeois comme M. Jourdain, les misanthropes qui, voyant tout en noir, sont injustes et dangereux, par désespoir et colère, comme d'autres le sont par naïve confiance, peut-on dire que la race en soit perdue? Et les avares et les tartuffes! Aussi Molière est de tous les poëtes du dix-septième siècle celui que nous comprenons le mieux, et on l'écoute comme s'il avait écrit hier.

L'admiration pour lui sera bien plus vive, si l'on se reporte aux embarras de toute sorte qui l'entravaient, aux occupations multiples qui prenaient son



L'AVARE
de Molière.

temps ; et l'on se demandera comment il a pu faire tant de chefs-d'œuvre lorsqu'il lui fallait diriger une troupe de comédiens, armée toujours bien indocile, jouer lui-même ses pièces, remplir sa charge de tapissier valet de chambre du roi, et surtout mettre d'accord trois femmes au milieu desquelles il vivait. Molière, si gai sur la scène, était malheureux dans son ménage. Sa première maîtresse, Mlle Béjart, femme altière, ne put lui pardonner d'avoir rompu avec elle pour s'attacher une autre actrice, Mlle de Brie ; ce fut bien pis quand elle vit sa jeune sœur, Armande Béjart, à peine âgée de dix-sept ans, devenir l'épouse légitime du poëte. Molière, mari de quarante ans, qui avait ce jour-là oublié le bon sens et la sagesse qu'il avait tant de fois enseignés aux autres, ne put faire partager son amour à la jeune Béjart. Le cœur déchiré, la santé appauvrie

par des chagrins poignants, il avait à sauver de la misère une troupe qui deux fois vivait de sa gaieté, de celle qu'il mettait dans ses ouvrages, de celle aussi qu'il savait mettre dans ses rôles. Il n'était pas seulement un grand poëte comique, il était encore un grand acteur : « Il était tout comédien depuis les pieds jusqu'à la tête. Il semblait qu'il eût plusieurs voix : tout parlait en lui; et d'un pas, d'un sourire, d'un clin d'œil, d'un remuement de tête, il faisait plus concevoir de choses que le plus grand parleur n'aurait pu en dire en une heure. »

« Il n'était ni trop gras ni trop maigre, dit également une contemporaine. Il avait la taille plus grande que petite, le port noble, la jambe belle; il marchait



Molière, dans *le Malade imaginaire.*

gravement, avait l'air très-sérieux, le nez gros, la bouche grande, les lèvres épaisses, le teint brun, les sourcils noirs et forts, et les divers mouvements qu'il leur donnait lui rendaient la physionomie entièrement comique [1]. »

1. Mignard nous a laissé le portrait de Molière.

N'oublions pas, quand nous parlons du genre de Molière, de parler aussi de son bon cœur. Un jour, près de monter en voiture, il donne une pièce d'or à un pauvre : le pauvre, voyant l'erreur, court après la voiture et veut rendre la pièce. Molière lui en remet une autre pour le récompenser de sa probité. Il secourut de sa bourse Racine, dont il encouragea les

débuts, et auquel il faut bien reprocher de n'avoir pas assez montré de reconnaissance. Il éleva le jeune Baron, dont il fit un de ses meilleurs acteurs; et ce n'était pas seulement des leçons de déclamation et de bonne tenue qu'il lui donnait. Un jour Baron vient le prévenir qu'un comédien, nommé Mondorge, implorait sa bienfaisance. Molière demande à Baron ce qu'il fallait donner. « Quatre pistoles. — Donnez-lui quatre pistoles pour moi; mais en voilà vingt autres que je lui donnerai pour vous, car je veux qu'il sache que c'est à vous qu'il a l'obligation du service que je lui rends. » Et Molière n'était pas riche. On a calculé qu'avec toutes ses pensions, tous ses bénéfices, il a gagné dans sa vie 150 000 livres. Triplez la somme pour avoir la valeur actuelle; mais songez que des dramaturges, aujourd'hui, gagnent autant avec une pièce à machines que Molière a gagné autrefois avec tous ses chefs-d'œuvre.

Il mourut, comme un général, sur son champ de bataille, le 17 février 1673. Il était malade; on voulait qu'il se reposât : « Comment voulez-vous que je fasse? répondit-il, il y a cinquante pauvres ouvriers qui n'ont que leur journée pour vivre; que feront-ils si je ne joue pas?... » et il alla jouer *le Malade imaginaire.* Il souffrait cruellement : il lui fallut faire de grands efforts pour achever son rôle; dans la cérémonie, il lui prit une convulsion qu'il essaya de déguiser par un rire forcé. La représentation s'acheva et on put le transporter chez lui, rue de Richelieu. Mais la toux augmente, un des vaisseaux de la poitrine se rompt. On appelle deux prêtres de Saint-Eustache. Ils refusent de venir! Pendant qu'on en cherche un troisième plus pénétré de ses devoirs, Molière expire « entouré des siens et de deux pauvres sœurs religieuses qui venaient quêter à Paris pendant le carême et trouvaient chaque année, chez l'auteur du *Tartuffe*, une touchante hospitalité. Il avait cinquante et un ans. L'archevêque de Paris défendit d'inhumer Molière en terre consacrée. Il fallut un ordre du roi, encore cet ordre fut-il mal exécuté. Le corps fut conduit directement, le 21 février au soir, au cimetière Saint-Joseph par deux prêtres et un cortége d'une centaine d'amis portant chacun un flambeau. Contre l'usage du temps, on ne fit entendre aucun chant funèbre. Pour apaiser la populace ameutée par les ennemis du poëte, on fut obligé de jeter plus de mille francs par les fenêtres!

La postérité a vengé Molière. Ses pièces attirent toujours le public, et quoi que fassent nos contemporains, il reste le plus moderne des auteurs. Molière, comme Villon, est un enfant de Paris qui s'en glorifie à plus juste titre, mais lui a payé bien tard sa dette de reconnaissance. Une statue a été érigée en son honneur, en 1844, au-dessus d'une fontaine située dans la rue de Richelieu, en face de la maison où il mourut et où son cercueil fut couvert de boue [1]. En 1778, l'Académie française, où il n'avait pas été reçu, fit placer dans le lieu de ses séances le buste du grand poëte avec ce vers mis au-dessous :

> Rien ne manque à sa gloire ; il manquait à la nôtre.

1. Ce monument fut élevé sur les plans de l'architecte Visconti. On n'avait d'abord voulu que construire une fontaine. M. Régnier, sociétaire du Théâtre-Français, fit songer à Molière et changer les plans.

§ 5. RACINE ET BOILEAU.

Ces deux hommes sont peut-être, avec Bossuet, les images les plus vives du dix-septième siècle. Auteurs classiques par excellence, ils ont tant aimé la pompe et l'ordre, qu'on leur a reproché ce qui fait la beauté de leurs écrits. Les trois influences qui ont contribué à donner aux grands hommes du dix-septième siècle le tour d'esprit qui les distingue, se balancent également chez Racine et Boileau, nourris tous deux de la plus pure fleur de l'antiquité, tous deux élevés dans le plus sévère christianisme, enfin protégés de Louis XIV. Racine a donné des chefs-d'œuvre d'élégance et de sentiment, Boileau les a défendus contre l'injustice de la critique. Le satirique fixait en vers immortels les préceptes de l'art d'écrire, pendant que le poëte tragique les appliquait en d'immortels exemples. Ils ont combattu tous deux pour le bon goût : ce serait une raison pour les réunir s'ils ne l'avaient pas déjà été de leur vivant par des relations communes, par leur titre d'historiographes du roi et par une amitié à jamais célèbre.

Jean Racine naquit à la Ferté-Milon le 21 décembre 1639. Son ardeur pour l'étude fut telle, à Port-Royal, qu'il annotait ses livres grecs et qu'il apprit par cœur un roman grec qu'on avait retiré plusieurs fois de ses mains. Mais son goût pour les vers effraya ses maîtres, qui voulaient le tourner du côté de la jurisprudence. Le succès de son ode à *la Nymphe de la Seine* n'arrêta pas les réprimandes ou, comme il dit, les excommunications de Port-Royal. Sa famille, qui voulait pour lui un établissement solide, l'envoya dans le Languedoc, à Uzès, pour attendre un bénéfice qu'un vieil oncle chanoine devait lui résigner. Racine, malgré sa piété, préférait la poésie aux théologiens, l'Arioste à saint Thomas. La perspective de vivre dans une ville où l'on ne parlait pas même français le dégoûta. Il revint à Paris, noua connaissance avec Molière, qui l'aida probablement de sa bourse, sûrement de ses conseils et lui indiqua le sujet de *la Thébaïde.* Une ode à *la Renommée*, montrée à Boileau, amena entre les deux amis une liaison plus durable et que la mort seule put rompre.

Boileau était presque Parisien : il était né à Crosne, petit village près de Villeneuve-Saint-Georges. Si jamais jeune homme parut voué au Palais, ce fut lui. Écoutons-le :

> Fils, frère, oncle, cousins, beau-frère de greffier,
> Pouvant charger mon bras d'une utile liasse,
> J'allais loin du Palais errer sur le Parnasse.
> La famille en pâlit et vit en frémissant
> Dans la poudre du greffe un poëte naissant :
> On vit avec horreur une muse effrénée
> Dormir chez un greffier la grasse matinée.
> Dès lors à la richesse il fallut renoncer.
> Ne pouvant l'acquérir, j'appris à m'en passer;
> Et surtout redoutant la basse servitude,
> La libre vérité fut toute mon étude.

Quand on lui représenta que s'il s'attachait à la satire il se ferait des ennemis qui ne chercheraient qu'à le décrier : « Eh bien! répondit-il, je serai honnête homme et je ne les craindrai point. » Il a tenu parole.

Boileau avait reçu de la nature un génie moins grand que Racine, mais un rare bon sens. Amoureux avant tout de l'ordre et de la régularité, il disciplina la

poésie comme Louis XIV la société ; il établit rigoureusement, dans les ouvrages d'esprit, la division des classes ; il prêcha la noblesse du langage, insista sur l'étiquette des hémistiches et sur la légitimité inviolable de la césure.... « Après avoir attaqué les mauvais poëtes avec toute l'impétuosité de son âge, il combattit à outrance le faux goût importé d'Espagne et d'Italie ; puis, laissant reposer la satire et cessant de renverser, il songea à reconstruire. Alors parut l'*Art poétique*, où il formulait et coordonnait la doctrine littéraire qu'il venait de faire prévaloir. Il entremêla ce travail de l'ingénieuse et élégante plaisanterie du *Lutrin*.... De 1674 à 1703 parurent les plus belles épîtres, celles qu'il adresse à *Seignelay*, sur le vrai; à *Racine*, sur l'utilité des ennemis ; à *Lamoignon*, sur la vie du sage à la campagne ; à *ses Vers*, sur les motifs qui ont conduit sa plume et dirigé sa vie.... Dans ses dernières années, son esprit satirique se réveilla, mais sans verve et sans grâce.... Boileau est un événement immense dans l'histoire de la littérature. Il constitua le goût national, et sut dégager et mettre en relief son caractère le plus vital, le plus permanent, le bon sens ingénieux et moqueur; il ennoblit ce vieil esprit français des Villon, des Marot, en lui apprenant le langage élégant de l'antiquité classique et toutes les bienséances de la plus spirituelle des cours : c'est le



Racine.

bourgeois de Paris dans la grande galerie de Versailles.... » (Demogeot.)

« Racine, dit M. Nisard, fut un de ces génies accomplis, de la famille des Virgile, des Raphaël, des Mozart, esprits variés, simples, harmonieux, non moins étonnants pour avoir échappé à tous les défauts que pour réunir toutes les qualités; lumières douces et pénétrantes, qui éclairent les plus ignorants comme les plus versés dans la science des choses humaines et qui n'éblouissent personne.... »

Racine excella à peindre les passions, l'amour maternel dans Andromaque, la jalousie dans Hermione, l'ambition dans Agrippine (1669), l'amour chaste dans Monime, l'amour criminel dans Phèdre. C'est le peintre idéal de la société du dix-septième siècle. Ses personnages n'ont de grec que l'habit. « J'entends les noms glorieux d'Ilion, d'Athènes, de Rome, je vois passer sous mes yeux Hermione, Agamemnon, et Titus et Thésée ; je n'en reconnais pas moins les tendres faiblesses de la cour de France ; je songe à Mancini, à Henriette, à la Vallière, je retrouve partout Louis le Grand. Non que le poëte ait recherché de froides allusions : il a vécu et pensé avec son siècle, il s'est inspiré de ce qu'il a senti lui-même et vu autour de lui.... » (Demogeot.)

Racine, bien que le plus parfait des poëtes classiques, est peut-être celui qui eut le plus à souffrir de la critique. Chaque tragédie qu'il donnait était, pour ainsi

dire, suivie d'une bataille, et Boileau combattait intrépidement au premier rang pour la défense du bon goût. Il y avait à l'hôtel de Bourgogne un banc où les auteurs se réunissaient pour juger les pièces nouvelles ; on l'appelait le *banc formidable.* Le jour de la première représentation de *Britannicus* (1669), ils se dispersèrent pour mieux dissimuler leur complot, mais il échoua : on rapporte que Boileau se distingua dans cette occasion par son zèle à servir son ami, et qu'il prenait un si grand intérêt à la pièce, que les différentes passions qu'exprimaient les acteurs se peignaient tour à tour sur son visage, d'où l'on pourrait conclure qu'il était moins insensible qu'on ne le pense généralement. D'ailleurs, « ces deux amis avaient un égal empressement à se communiquer leurs ouvrages avant que de les montrer au public, égale sévérité de critique l'un pour l'autre et égale docilité. » Les attaques dont la tragédie de *Phèdre* fut l'objet, la préférence dont le public parut d'abord honorer la pièce de Pradon dégoûtèrent Racine du théâtre (1677).

L'esprit religieux reprenait aussi de l'empire sur lui : il se croyait criminel en écrivant des tragédies profanes; on le lui avait assez dit pour qu'il pût le croire; il résolut dès lors de se renfermer exclusivement dans



Boileau.

ses devoirs de père et de chrétien : une seconde vie commença pour lui, et nous le retrouverons dans la seconde partie du règne, occupé à charmer par des pièces religieuses Louis XIV vieillissant et converti.

Par une bonne fortune assez rare, les grands écrivains de ce temps ont honoré les lettres par leur caractère. On vient de voir la bonté de Molière, voici la simplicité de Racine. Il fut le modèle des pères de famille, et du jour où il quitta le théâtre et se maria, il ne mit aucun bonheur au-dessus de celui de se trouver au milieu de ses enfants. Il revenait un jour de Versailles, lorsqu'un écuyer de M. le Duc vint lui dire qu'on l'attendait à dîner à l'hôtel de Condé. « Je n'aurai point l'honneur d'y aller, lui répondit-il ; il y a plus de huit jours que je n'ai vu ma femme et mes enfants qui se font une fête de manger avec moi une très-belle carpe ; je ne puis me dispenser de dîner avec eux. »

Boileau n'avait pas de famille, mais c'était l'homme rigide et désintéressé par excellence. Il ne retira jamais aucun profit de ses ouvrages. « On sait, dit Louis Racine, ses libéralités pour Patru, et Cassandre, et la manière dont il fit rétablir la pension du grand Corneille, en offrant le sacrifice de la sienne. » La bourse de Boileau fut ouverte à beaucoup d'autres gens de let-

tres, même à Linières, qui souvent, avec l'argent qu'il venait de recevoir, allait boire au premier cabaret et y faisait une chanson contre son bienfaiteur.

Boileau cependant, non plus que ses amis, n'était pas riche. Il vivait retiré dans sa maison d'Auteuil[1], si célèbre depuis l'épître qu'il adressa à son jardinier :

> Antoine, gouverneur de mon jardin d'Auteuil,
> Qui dirige chez moi l'if et le chèvrefeuille.

C'est là que Boileau réunissait ses amis : Racine, La



Le *Lutrin*, de Boileau.

Fontaine, Molière, Chapelle, la *petite Académie*, comme on les appelait. Mais ce n'est pas chez Boileau, c'est chez Molière, dans le même village d'Auteuil, qu'eut lieu le fameux souper dans lequel les amis s'égayèrent au point de perdre la raison. Trouvant la vie trop ennuyeuse, ils prirent la résolution de se jeter à la rivière : ils y seraient allés, si Molière, qui à cause de sa maladie ne buvait pas de vin, ne les eût arrêtés en leur proposant de remettre la chose au lendemain pour la faire avec plus de solennité. Le lendemain, comme on le pense, les amis avaient changé d'idée.

Boileau (qui le croirait ?) n'était pas dans la conversation le plus satirique, ce qui faisait dire à Mme de Sé-

1. La maison de Boileau était dans la rue nommée actuellement rue Boileau ; celle de Molière, en face de la rue François-Gérard.

vigné qu'il n'était cruel qu'en vers. Il n'était point dévot, mais comme tout le monde au dix-septième siècle il remplissait ses devoirs de religion. Un jour, se trouvant vers Pâques dans la terre d'un ami, il alla à confesse près d'un curé fort simple. Celui-ci, qui ne le connaissait pas, lui demanda avant de l'entendre quelles étaient ses occupations ordinaires : « De faire des vers, répondit Boileau. — Tant pis, dit le curé. Et quels vers? — Des satires, répliqua le pénitent. — Encore pis! reprit le confesseur. Et contre qui? — Contre ceux, dit Boileau, qui font mal les vers; contre les vices du temps, contre les ouvrages pernicieux, contre les romans, contre les opéras. — Ah! dit le curé, il n'y a donc pas de mal, et je n'ai rien plus à dire. » — Mais le bon curé ne savait pas que Boileau avait fait aussi *le Lutrin*.

Dans la correspondance de Racine et de Boileau, le caractère des deux poëtes se montre à jour et on y juge de l'amitié qui les unissait. Les lettres de Boileau sont souvent chagrines : il était d'une santé délicate, il perdit même quelque temps la voix, et dans sa vieillesse fut atteint de surdité. Mais ses chagrins ne diminuent rien de son affection. Rien de plus touchant que d'entendre ces deux hommes se confier leurs joies ou leurs peines, se consulter sur leurs travaux ou s'informer réciproquement des nouvelles qu'ils ont apprises. Modèles de simplicité, leurs lettres honorent autant leur esprit que leur cœur et ne sont pas devenues une des moins intéressantes et des moins belles parties de leurs œuvres, bien qu'elles n'aient jamais été écrites en vue de la publicité, même la plus restreinte. Racine et Boileau écrivaient toujours comme ils pensaient et comme ils sentaient : voilà le secret du charme que nous trouvons dans cette correspondance qui nous révèle de nobles caractères. Mais combien de gens de lettres pourraient soutenir cette redoutable épreuve?

§ 6. BOSSUET (1627-1704); BOURDALOUE (1632-1704).

« Bossuet est, pour ainsi dire, l'âme du siècle de Louis XIV; il règne à côté du grand roi; il règne sur le roi lui-même par la double puissance de la doctrine et du génie. Athlète infatigable, on le retrouve partout et toujours victorieux : dans la chaire, où il triomphe; près du trône, dont il forme l'héritier; à la cour, dont il renverse saintement les favorites; au théâtre, qu'il condamne et proscrit; dans les assemblées du clergé, dont il dicte les résolutions; dans son diocèse, qu'il nourrit de la parole de vie; dans les plus humbles monastères de filles, dont il élève les esprits au niveau des mystères du christianisme et qu'il édifie de pieuses méditations. Il semble que l'époque tout entière soit pénétrée par sa pensée, et que, pour bien connaître les principes du siècle, il suffise de comprendre Bossuet. » (Demogeot.)

Nourri autant que Racine et Boileau des écrivains profanes, il était plus familiarisé avec la littérature chrétienne. Homère et la Bible, voilà ses deux maîtres. Il vécut avec eux toute sa vie, s'en inspira, et finit presque par les égaler.

Né à Dijon, dans la patrie de saint Bernard (en 1627), « il fut envoyé à Paris l'année même où Richelieu y revenait de son voyage dans le Languedoc. Il fut témoin de cette rentrée lugubre du cardinal; il vit cette vaste litière rouge, entourée de hallebardiers, qui dérobait au peuple la vue de ce dur vieillard, déjà pâle des approches de la mort. Ce fut pour le jeune Bossuet une première impression bien forte du contraste des choses humaines, que tant de puissances finissant par la mort!

« L'éclat de sa thèse de philosophie, qu'il soutint en 1643, lui ouvrit les portes de l'hôtel de Rambouillet. Tallemant des Réaux, qui en recueillait toutes les anecdotes, parle d'un petit abbé qu'on y fit *prêchotter* fort tard dans la nuit. Voiture en fit un bon mot : « Jamais, « dit-il, on n'a vu prêcher si tôt ni si tard. » Cinq années après il passait sa thèse de théologie en présence du prince de Condé, qui fut tenté, dit-on, de disputer avec lui, la théologie ne lui étant pas moins familière que le latin. En 1650, Bossuet recevait le bonnet de docteur. Dans l'intervalle, il s'était exercé à la prédication. Il allait au théâtre entendre les pièces de Corneille, et s'y former à l'art de prononcer; et la grandeur dont Corneille a marqué ses personnages, les mâles beautés de sa langue, avertissaient le futur orateur de son propre génie. » (D. Nisard.)

De 1652 à 1659 des études profondes occupent sa vie. Chanoine à Metz, il ouvre des conférences avec les protestants et réussit dans plusieurs conversions. On lui attribua celle de Turenne. En 1659, Bossuet se fit pour la première fois entendre dans la chaire à Paris, et deux années après il prêcha devant Louis XIV dans la chapelle du Louvre. Le roi fut si charmé de sa parole, qu'il fit écrire à son père pour le féliciter d'avoir un tel fils. Pendant dix ans, de 1659 à 1669, Bossuet se montra dans toutes les chaires de Paris. Il n'écrivait point et n'apprenait point ses sermons à l'avance. « Il se recueillait quelques heures; puis sortant tout à coup de cette méditation plein de son sujet, et comme pressé par le flot de ses pensées, il écrivait à la hâte quelques lignes, pour se diriger dans l'improvisation et s'y contenir.... Avec ce sermon en projet, il montait en chaire et remplissait ce cadre de mouvements, d'images, de fortes peintures. » Il était plutôt pénétré de la haute mission qu'il remplissait que tourmenté du désir de plaire. « Mon discours, disait-il à ses auditeurs, dont vous vous croyez les juges, vous jugera au dernier jour; et si vous n'en sortez plus chrétiens, vous en sortirez plus coupables. » Le caractère de Bossuet, c'est la force et l'énergique vérité de ses expressions. « L'homme, disait-il, qui travaille tant à s'accroître et à multiplier ses titres, ne s'avise jamais de se mesurer à son cercueil, qui seul néanmoins le mesure au juste. » Jetés à pleines mains, de pareils traits expliquent l'impression profonde que produisait la parole de Bossuet et la longue rumeur qui, malgré la sainteté du lieu, suivait chacun de ses discours.

« Mais bientôt les circonstances lui ouvrirent une carrière où il se sentit plus à l'aise. L'oraison funèbre, en appelant l'orateur sacré près du tombeau des grands de la terre, offrit à ce superbe contempteur de la gloire humaine l'occasion *d'élever jusqu'au ciel le magnifique témoignage de notre néant*.... Les oraisons funèbres de Bossuet se déroulent aux yeux de la postérité comme les pages d'une imposante histoire. Chaque discours semble n'être qu'une partie d'un vaste ensemble, où les grands événements et les personnages illustres de l'époque apparaissent tour à tour à la lueur lugubre des solennités de la mort. Il semble que la

Providence les amène successivement, hommes et choses, aux pieds de l'orateur qui va les juger. *Marche! marche!* s'écrie la voix terrible; et aussitôt s'ébranle le sinistre cortége. D'abord, c'est la révolution d'Angleterre avec un trône qui s'écroule, et *cette épée qui frappe une tête auguste*, et ces reines dont les yeux *contenaient tant de larmes!* (1669) Puis le palais de France est troublé à son tour. « Tout à coup retentit comme un éclat de tonnerre cette étonnante nouvelle! Madame se meurt! Madame est morte (1670)! » Cependant passent rapidement dans la foule les plus grandes figures de l'histoire : Gustave, Retz, Mazarin, Cromwel. Voici la douce et pieuse épouse de Louis XIV (1683) : autour d'elle règne une sérénité triste et pure, comme dans le *Purgatoire* de Dante, après les touches énergiques de l'*Enfer*. Mais ici encore, par un magnifique contraste, on entend dans un vague lointain l'écho bruyant de la gloire militaire de son royal époux. Viennent ensuite les courtisans, égaux enfin à leurs maîtres, une princesse, Anne de Gonzague (1686), un ministre, Letellier (1686); puis, *pour mettre fin à tous ces discours*, le plus grand capitaine du siècle, l'ami de Bossuet, le prince de Condé (1687). C'est pour lui que l'orateur, prêt à descendre de cette tribune auguste, *déploie tout son grand cœur et son grand génie*. Il s'anime d'un enthousiasme guerrier pour suivre son héros aux plaines de Fribourg et de Rocroy : il raconte la guerre avec la précision d'un vieux capitaine, et semble s'enivrer un instant de l'odeur de la poudre et de la fumée de la gloire ; mais c'est pour l'immoler à son Dieu qu'il pare sa victime. C'est ici surtout qu'éclate dans toute sa sublimité le contraste des grandeurs éphémères de ce monde avec la grandeur éternelle. C'est ici que s'épanche, avec un charme pénétrant, la tendresse d'âme de Bossuet, quand à la suite des peuples en deuil, « des princes et princesses, nobles rejetons de tant de rois, lumières de la France, mais aujourd'hui obscurcies et couvertes de leurs douleurs comme d'un voile, » il s'avance lui-même « avec ces cheveux blancs qui l'avertissent de sa fin prochaine, et vient avec les restes d'une voix qui tombe » dire un dernier adieu « aux cendres de son illustre ami. » (Demogeot.)

Nommé évêque du Condom et précepteur du Dauphin, Bossuet entra, pour ainsi dire, dans une carrière nouvelle. Le grand génie dut s'abaisser aux études d'un enfant. La nécessité d'approprier tous les enseignements à l'intelligence de son élève, peu intelligent, disons-le tout de suite, profita beaucoup à Bossuet. « Il n'y a pas de plus sûr moyen de perfectionner ce qu'on sait que de l'enseigner. En cherchant les avenues des esprits dont on a le soin, on s'éclaire, on s'avertit, on s'éprouve sur son propre esprit. » Aussi les meilleurs ouvrages de Bossuet sont-ils ceux qui furent composés dans un but d'éducation, et, parmi ceux-ci, son *Discours sur l'Histoire universelle*.

Là Bossuet se montre à la fois historien, orateur, théologien, controversiste, prédicateur, philosophe. « Condé n'eût pas mieux caractérisé la valeur impétueuse des Perses, ni la savante tactique des Grecs, ni la roideur de la phalange macédonienne, ni le choc de la légion romaine; il n'eût pas mieux peint ses propres modèles, les Alexandre, les Annibal, les Scipion, les César. Colbert n'aurait pas jugé en termes plus propres et plus précis, ni vu de plus haut la sage administration des Égyptiens, la grandeur pratique de leurs arts, l'économie de leurs travaux publics. Un politique comme Richelieu n'eût pas mieux pénétré la profonde conduite du Sénat romain. » (D. Nisard.)

Mais évêque, Bossuet ramène tout à Dieu et voit partout sa main dans les destinées des hommes et des empires. L'histoire ancienne n'est plus ainsi que la préparation à l'histoire évangélique. Nous pensons aujourd'hui différemment : sans refuser à Dieu le gouvernement du monde, nous tenons à mettre dans les faits humains la liberté de l'homme pour y trouver sa reponsabilité morale.

En politique, Bossuet est l'apôtre de l'autorité ; j'aime mieux Vincent de Paul, l'apôtre de la charité. Non que l'autorité ne soit nécessaire, mais Bossuet lui sacrifie trop complétement la liberté des individus. Il exalte le gouvernement absolu ; il lui donne une origine divine, et, pour le prouver, puise ses arguments dans la Bible, dans le livre d'où les *indépendants* anglais tiraient à la même époque leurs maximes républicaines.

Qui a établi le prince? dit Bossuet. Dieu. « Dieu est le vrai roi. » — « L'autorité royale est sacrée. Dieu a établi les rois comme ses ministres. On doit leur obéir par principe de religion et de conscience. Le prince ne doit rendre compte à personne de ce qu'il ordonne. Les princes sont *des dieux*, suivant le langage de l'Écriture.... On ne doit pas examiner comment est établie la puissance du prince: c'est assez qu'on le trouve établi et régnant. La seule exception à l'obéissance, c'est quand le prince commande contre Dieu (encore la résistance doit-elle être passive). Au caractère royal est inhérente une sainteté qui ne peut être effacée par aucun crime, même chez les princes infidèles. » Ces maximes sont tirées du livre de Bossuet sur la *Politique*, qui ne parut qu'après sa mort : mais les idées qu'il y présente sont comme le fond de tous ses ouvrages. Bossuet met le trône près de l'autel : s'il osait, il le mettrait au-dessus. Il consacrait donc par l'autorité de l'Écriture les idées de Louis XIV sur ses droits; il faisait comme la théorie de la puissance que le roi exerçait et celle des sentiments que chacun alors éprouvait.

Cette royauté cependant que Bossuet élevait si haut, Louis XIV, nous l'avons vu, la mettait parfois bien bas par sa conduite. Le dieu, entretenant double et triple ménage, prouvait trop son humanité. La liberté s'était alors réfugiée dans la religion. Bossuet, tout en fermant à demi les yeux, en voyait assez pour être obligé de dire, au nom du Très-Haut, des choses que ne pouvait même murmurer un ministre. Il s'efforça de briser les liens qui unissaient Louis XIV à ses maîtresses. Il encouragea les dispositions chrétiennes de Mlle de la Vallière et prononça le sermon à sa prise d'habit. Il se mit également entre le roi et Mme de Montespan, les exhortant l'un et l'autre à rentrer dans le devoir. Les scrupules religieux devenaient plus puissants sur l'esprit de Louis XIV, à mesure que le feu de la jeunesse s'apaisait. Bossuet en profitait pour lui adresser de respectueuses mais fermes remontrances, témoin cette belle lettre :

« Sire, le jour de la Pentecôte approche où Votre Majesté a résolu de communier. Quoique je ne doute pas qu'elle ne songe sérieusement à ce qu'elle a promis à Dieu, comme elle m'a commandé de l'en faire souvenir, voici le temps où je me sens plus obligé de



Bossuet.

le faire.... Jamais, Sire, votre cœur ne sera paisiblement à Dieu, tant que cet amour violent qui vous a si longtemps séparé de lui y régnera. Cependant, Sire, c'est ce cœur que Dieu demande; votre Majesté a vu les termes dans lesquels il nous commande de le lui donner tout entier. Elle m'a promis de les lire et de les relire souvent. Je vous envoie encore, Sire, d'autres paroles de ce même Dieu, qui ne sont pas moins pressantes et que je supplie Votre Majesté de mettre avec les premières. Je les ai données à Mme de Montespan, et elles lui ont fait verser beaucoup de larmes. Je ne demande pas que vous éteigniez en un instant une flamme si violente : ce serait vous demander l'impossible. Mais, Sire, tâchez peu à peu de la diminuer,



Bourdaloue prêchant à Saint-Roch. (Page 251, col. 1.)

craignez de l'entretenir. Tournez votre cœur à Dieu. J'espère que tant d'objets, qui vont de plus en plus occuper Votre Majesté, serviront beaucoup plus à la guérir. On ne parle que de la beauté de vos troupes et de ce qu'elles sont capables d'exécuter sous un si grand conducteur. Et moi, Sire, pendant ce temps, je songe secrètement en moi-même à une guerre, bien plus importante et à une victoire bien plus difficile que Dieu vous propose.... Mes inquiétudes pour votre salut redoublent de jour en jour, parce que je vois tous les jours de plus en plus quels sont vos périls. Sire, accordez-moi une grâce : ordonnez au père de la Chaise de me mander quelque chose de l'état où vous vous trouvez. Je serai heureux si j'apprends de lui que l'é-

loignement et les occupations commencent à faire le bon effet que nous avons espéré. »

Influence salutaire, mais qui aura bientôt ses dangers, car elle amènera la révocation de l'édit de Nantes. Louis XIV s'enfoncera dans la dévotion comme il s'abandonnait à la galanterie, et l'exagération de sa piété causera plus de mal à la France que ne lui en firent les désordres de sa jeunesse. Les femmes qui régnèrent sur Louis XIV par l'amour n'eurent aucun crédit dans le gouvernement des choses publiques. La femme qui va leur succéder en s'appuyant sur la religion sera une régente véritable.

Nous sommes habitués à ne pas reconnaître de rival à Bossuet comme sermonnaire. Les contemporains lui en donnèrent un, Bourdaloue, et même le placèrent au-dessus de lui. Le grand orateur qu'on a justement nommé le dernier Père de l'Église, dédaignait l'art, les ornements, le détail. Il prêchait le dogme, saisissait les âmes par des traits de génie; mais l'impression, quoique profonde, s'effaçait. Ses sermons, n'étant point écrits, ne se répandaient pas, et dès qu'il ne parla plus on parut les oublier. « Bourdaloue (1632-1704) fit de l'éloquence évangélique un art savant et régulier; c'est l'athlète de la raison combattant pour la foi. Il se distinguait par l'ordonnance de ses preuves, le choix des développements, l'inépuisable fécondité de sa logique. » Mme de Sévigné l'admirait beaucoup : elle aimait l'effort d'esprit que demandaient de la part des auditeurs les rigoureuses déductions du prédicateur. « Il m'a souvent ôté la respiration, écrivait-elle, par l'extrême attention avec laquelle on est pendu à la force et à la justesse de ses discours, et je ne respirais que quand il lui plaisait de les finir pour en recommencer un autre de la même beauté. » Au contraire de Bossuet, Bourdaloue ne donnait rien à l'improvisation. Tous ses discours étaient médités, écrits, appris. Immobile dans sa chaire, les yeux fermés, il déroulait avec un débit monotone ces raisonnements qui produisaient tant d'impression et qui, à nous lecteurs, nous semblent également monotones. Il ne sacrifiait jamais aux grâces, ne flattant jamais personne, et quelquefois « effrayant les courtisans. » Il prêcha sur l'*impureté* devant l'amant de Mme de Montespan, « frappant comme un sourd, dit encore Mme de Sévigné, disant des vérités à bride abattue, parlant à tort et à travers contre l'adultère; sauve qui peut, il va toujours son chemin. »

§ 7. MADAME DE SÉVIGNÉ; LA ROCHEFOUCAULD.

Si Bossuet fut comme le guide du dix-septième siècle, Mme de Sévigné en fut le peintre inimitable. Molière a tracé les caractères; Mme de Sévigné a reproduit la vie même. Dans sa correspondance, comme dans un miroir magique, sont venus se refléter tous les événements heureux ou malheureux, toutes les splendeurs et toutes les petites passions, tous les portraits, des plus beaux aux plus laids. Le poëte a fait œuvre de moraliste et de satirique. La femme du monde s'est résignée au rôle de conteur, mais elle l'a rempli d'une manière si charmante que, sans perdre le ton d'une mère qui cause avec sa fille, elle a écrit la plus belle histoire de la plus belle partie du règne de Louis XIV. Nous sommes à l'aise pour l'affirmer : nous l'avons assez prouvé par nos citations. Il ne nous reste plus qu'à faire connaissance plus intime avec cette femme supérieure, si digne de parler des grandes choses du grand siècle.

Née le 5 février 1626, petite-fille de Mme de Chantal, la sainte amie de François de Sales, Marie Rabutin resta de bonne heure orpheline. Élevée dans la famille de Coulanges, elle y puisa l'esprit de conduite, l'amour de l'ordre, de la vertu, qui lui permirent de traverser sans tache un siècle corrompu et de ne point gâter les agréments de son heureuse nature par les vices du cœur. Chapelain et Ménage firent son éducation : ce dernier voulut aller plus loin, il en fut pour ses avances. Marie Rabutin de Chantal était fort belle. Mlle de Scudéry a tracé son portrait dans le roman de *Clélie* sous le nom de Clarinte. « Elle est blonde, mais de ce blond qui n'a rien de fade et qui sied si bien à la beauté.... Elle a le tour du visage beau, les yeux bleus et pleins de feu, et les joues si aimables qu'elle ne sourit jamais qu'on n'y voie ce qu'on ne saurait exprimer.... Elle danse si merveilleusement qu'elle ravit les yeux et le cœur de tous ceux qui la voient.... Clarinte aime fort à lire, et ce qu'il y a de mieux, c'est que, sans faire le bel esprit, elle entend admirablement toutes les belles choses.... Ce même enjouement qui lui sied si bien, et qui la divertit en divertissant les autres, lui sert encore à faire agréablement passer pour ses amis beaucoup de gens qui voudraient, s'ils osaient, passer pour ses amants. Enfin elle agit avec une telle conduite, que la médisance a toujours respecté sa vertu et ne l'a pas fait soupçonner de la moindre galanterie, quoiqu'elle soit la personne la plus galante du monde. Aussi dit-elle quelquefois en riant qu'elle n'a jamais été amoureuse que de sa propre gloire et qu'elle l'aime jusques à la jalousie.... Jamais nulle autre personne n'a su mieux l'art d'avoir de la grâce sans affectation, de l'enjouement sans folie, de la gloire sans orgueil, et de la vertu sans sévérité. »

En 1644, Marie Rabutin de Chantal épousa le marquis de Sévigné, qui la trahit pour Ninon de Lenclos et se fit tuer en duel pour une autre femme (1652). La jeune veuve ne tarda pas à être recherchée de nouveau. Son cousin Bussy, homme d'esprit, mais peu délicat, qui avait déjà perdu une première femme et tenté d'enlever Mme de Miramion, se mettait au premier rang des prétendants. Même du vivant du marquis, il avait offert à sa cousine, dans son style un peu libre, de la venger des infidélités de son époux, et, pour mieux arriver à ses fins, avait dévoilé toutes les intrigues de Sévigné. Éconduit, il ne se rebuta point; et bien que tenu sans cesse à distance, il n'en continua pas moins une correspondance, précieuse pour nous à plus d'un titre. Mme de Sévigné repoussa également les hommages du comte du Lude, du prince de Conti, de Fouquet, qui s'étonna de rencontrer une pareille vertu, mais elle lui conserva la plus tendre amitié dans sa disgrâce : nous avons montré avec quelle vivacité d'intérêt et d'inquiétude elle suivait le procès du surintendant. Si elle l'aima, ce fut du moins au moment où « il n'eut plus rien de séduisant que son infortune. »

L'amour qu'elle avait pour ses enfants sauva Mme de Sévigné de tous les entraînements; la mère chez elle fut plus forte que la femme. Mlle de Sévigné était d'une beauté éblouissante. Elle dansait si bien qu'elle parut, en 1663, dans le ballet royal des *Arts* avec Madame, le roi et Mlle de la Vallière. « Vous

souvient-il, écrivait Mme de Sévigné à sa fille, quand vous me faisiez rougir les yeux à force de bien danser?» Ornement de la cour et des cercles les plus brillants où elle suivait sa mère, Mlle de Sévigné fut r echer chée par les plus riches seigneurs. Elle épousa (en 1669) un Provençal de quarante ans, déjà veuf deux fois, le comte de Grignan, qui pour beauté n'avait que ses qualités morales. La marquise plaisante même souvent sur le nez des Grignan et la *touffe ébouriffée* qui avait fait donner à son gendre le surnom de *Matou*. Mais ce mariage devait arracher à Mme de Sévigné ce qu'elle aimait uniquement au monde. Le comte de Grignan fut nommé lieutenant général en Provence. C'était bien loin : il fallut y aller. La séparation fut cruelle ; elle nous a valu cette correspondance de tous les jours, qui dès lors ne va cesser de transporter Versailles et Paris au fond de la Provence.

Mme de Sévigné a mis toute sa vie dans cet amour pour sa fille et dans ce perpétuel échange de lettres. Pour bien la comprendre il faut se la représenter dans la délicieuse campagne de Livry, « à l'air doux et gracieux, où le triomphe du mois de mai » était si char-

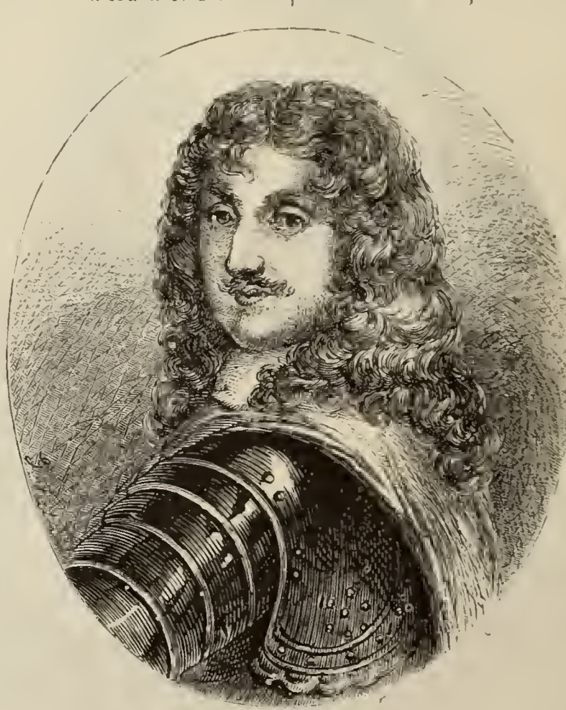


Madame de Sévigné.

mant; ou bien dans son domaine es Rochers, en Bretagne, à une lieue et demie de Vitré. Situé sur une hauteur, le château s'élevait au milieu d'une campagne mal cultivée et triste. De grands bois sombres l'entouraient. Mme de Sévigné, dont l'exquise sensibilité comprenait toutes les beautés et tous les charmes, aimait cette solitude. Elle avait donné des noms aux allées de son parc. Ici à perte de vue s'étendait l'*Infinie*; la *Solitaire* aboutissait au labyrinthe, où se trouvait le *Mail*. Au bout du Mail, une place plantée à quatre rangs portait le nom de *Cloître*. Dans ce parc magnifique, où les arbres portaient des devises, où les souvenirs se pressaient comme les arbres, Mme de Sévigné se promenait regardant son ami Pilois élaguer les vieilles branches; causant avec l'abbé de Coulanges, pendant que sa petite chienne Marphise l'égayait par ses gentillesses. Ou bien, écrit-elle » je me plante moi-même au milieu de la place, où personne ne me tient compagnie parce qu'on meurt de froid. La Mousse fait vingt tours pour s'échauffer; l'abbé va et vient pour nos affaires ; et moi je suis là fichée avec ma casaque à penser à la Provence, car cette pensée

ne me quitte jamais. » Tout à coup elle se rappelait que l'heure du courrier arrivait; elle s'enfuyait au château pour écrire à sa fille ses impressions et lui répéter mille fois qu'elle l'adorait. Quelquefois survenaient de terribles distractions, comme la révolte des Bretons en 1671. Cela lui faisait horreur, mais ne l'empêchait pas de plaisanter sur les *penderies*. Elle était sensible, mais enjouée, et parfois le plaisir de montrer son esprit lui faisait oublier qu'il est des choses qui veulent d'austères paroles et non des sourires.

On avait, heureusement, des distractions moins lugubres pour couper la monotonie » de ces pauvres Rochers. » Ce sont les différentes scènes de la vie de province. Le fils de Mme de Sévigné était officier: il avait fait l'expédition de Candie. Quand il revint aux Rochers on voulut lui faire une réception. « Vaillant avait mis plus de quinze cents hommes sous les armes, tous fort bien habillés, un ruban neuf à la cravate. Ils vont en très-bon ordre nous attendre à une lieue des Rochers. Voici un bel incident : M. l'abbé avait mandé que nous arriverions le mardi, et puis tout d'un coup il l'oublie : ces pauvres gens attendent le mardi jusqu'à dix heures du soir; et quand ils sont tous retournés chacun chez eux, bien tristes et bien confus, nous arrivons paisiblement le mercredi, sans songer qu'on eût mis une armée en campagne pour nous recevoir. » Mme de Sévigné s'amuse des modes et des noms du pays. « Pour les jupes courtes, vous aurez quelque peine à les rallonger. Cette mode vient jusques à nous; nos demoiselles de Vitré, dont l'une s'appelle de bonne foi, Mlle de Croque-Oison, et l'autre Mlle de Kerborgne, les portent au-dessus de la cheville du pied. » Puis viennent les visites, la femme du gouverneur, Mme de Chaulnes, les habitants du château de Fouesnel qu'elle appelle la *Fouesnellerie*. Tantôt ce sont les paysans qui manquent. Mme de Sévigné est obligée d'envoyer ses gens faner. « Savez-vous ce que c'est que faner? C'est retourner du foin en batifolant dans la prairie. » Tantôt ce sont des excursions dans les environs, par des chemins défoncés, des voyages à Nantes ou à Vichy, sans compter les longs séjours de Paris où l'on se ranime à la vie du monde.



Le duc de la Rochefoucauld.

Mais ce qui console Mme de Sévigné, ce qui l'aide à supporter l'absence de sa fille et lui enlève tout désir des plaisirs vulgaires, ce sont ses lectures. Les lectures frivoles donnent à l'esprit, disait-elle, « les pâles couleurs. » Aussi elle se nourrissait de l'*Histoire des Juifs* de Josèphe, de Salluste, de Tacite. Saint Augustin faisait ses plus chères délices. Elle réservait pour le soir les in-folios, « la grosse impression. » Parmi les modernes, elle goûtait surtout le Tasse, Corneille, Nicole et Pascal. Elle n'appréciait pas, chose étonnante, tout le mérite de Racine, qui, par sa grâce et son élégance, se rapprochait pourtant beaucoup de son tour d'esprit. Il est vrai que Racine, dans sa jeunesse, faisait des soupers avec le fils de Mme de Sévigné, chez l'actrice Champmeslé. La mère a peut-être gardé rancune au poëte.

Ces lectures choisies donnèrent à Mme de Sévigné cet amour du simple et du naturel qui fait la beauté de ses lettres. Elle ne prétend pas écrire, elle cause, elle « laisse trotter sa plume, la bride sur le cou. » Elle « donne avec plaisir à sa fille le dessus de tous les paniers, c'est-à-dire la fleur de son esprit, de sa tête, de ses yeux, de sa plume, de son écritoire; et puis le reste va comme il peut. » On ne se lassera jamais de lire ces lettres si fines, si délicates, tantôt éloquentes, tantôt badines, où Mme de Sévigné touche tous les tons avec une justesse merveilleuse. Nous comptons bien encore la prendre pour guide dans la suite de cette Histoire : elle ne mourut qu'en 1696. Aussi nous ne lui disons point encore adieu.

« C'était, dit Voltaire, un temps digne de l'attention des temps à venir que celui où les héros de Corneille et de Racine, les personnages de Molière, les symphonies de Lulli, toutes nouvelles pour la nation, et puisqu'il ne s'agit ici que des arts, les voix des Bossuet et des Bourdaloue se faisaient entendre à Louis XIV, à Madame, si célèbre par son goût, à un Condé, à un Turenne, à un Colbert, et à cette foule d'hommes supérieurs qui parurent en tout genre. Ce temps ne se retrouvera plus, où un duc de la Rochefoucauld, l'auteur des *Maximes*, au sortir de la conversation d'un Pascal et d'un Arnaud, allait au théâtre de Corneille. »

Nous connaissons déjà ce grand seigneur pour l'avoir vu dans la Fronde. La guerre terminée, il prit le parti, sinon le plus honnête, du moins le plus utile : il passa du côté des vainqueurs et se déclara courtisan. Pendant vingt ans il ne bougea des antichambres de Louis XIV. Son grand bonheur était d'obtenir quelques distinctions, une place d'honneur près du roi à la chapelle, et de gagner par sa servilité quelques droits qu'une plus haute naissance ou des charges importantes donnaient à d'autres.

Son esprit, comme chez tous les hommes de son époque, sauf quelques glorieuses exceptions, valait mieux que son cœur. Observateur pénétrant, la Rochefoucauld nous a laissé un livre de morale, les *Maximes*, réunion de pensées brillantes qui ont suffi pour lui donner une grande réputation. Malheureusement, même dans ce livre, l'esprit fait encore tort au

noble écrivain. L'amour de l'ingénieux l'entraîne le plus souvent au paradoxe. Il s'est trop pris pour le modèle du genre humain; et parce que ses actions ont eu presque toutes pour mobile l'amour-propre, il attribue toutes nos actions à l'égoïsme. Il a aussi laissé d'intéressants *Mémoires*, utiles pour l'histoire de la Fronde.

§ 8. INFLUENCE PERSONNELLE DE LOUIS XIV SUR LES LETTRES.

Placé entre le seizième et le dix-huitième siècle, ces deux âges révolutionnaires, le dix-septième eut, on vient de le voir, dans les lettres, un si parfait équilibre des forces de l'esprit, une puissance d'écrire si complétement égale à la puissance de penser, qu'il est resté, par excellence, le siècle littéraire de la France. Les générations qui vivent dans les jours d'orage, au milieu des discussions brûlantes, vont plus haut et plus bas, mais n'arrivent jamais à cette calme et sereine beauté que la postérité ne se lasse plus de contempler.

Quelle part revient au roi dans cette gloire de l'esprit français? Il n'y a pas au monde de pouvoir capable de faire un grand écrivain, quand la nature, l'éducation et les circonstances ne l'ont pas produit. Tout ce que le génie demande à la puissance, c'est de ne lui être pas contraire. Elle ne lui donne pas la voix, mais elle peut l'étouffer. Elle peut aussi le soutenir, l'exciter par des faveurs, mieux encore par des égards, et c'est ce que Louis a compris et fait. Lui, dont une parole, un sourire étaient regardés comme une récompense, que,



Alliance de Mars et de Minerve,
ou la gloire des armes, des sciences et des arts,
sous l'heureux règne de Louis le Grand, quatorzième du nom.
(Gravure de l'an 1675.)

même pour d'éclatants services, il comblait d'égards Racine, il se laissait battre dans une discussion littéraire par Boileau; il permettait à Mansart de lui parler à toute heure.

Au reste, les Muses reconnaissantes lui rendirent bien plus qu'elles n'avaient reçu; elles ont consacré son nom. Nous-mêmes, tout en croyant que les Mécènes ne font pas les Virgiles, nous conservons le mot consacré de *siècle de Louis XIV* pour désigner cette période de notre littérature qui s'étend des commencements de Corneille à ceux de Voltaire, parce que Louis eut pour les arts et les lettres un goût et des faveurs auxquels nous ne devons assurément aucun de nos grands écrivains, mais qui, en honorant les lettres, ont préparé leur puissance.

Louis XIV n'en était cependant pas déjà à croire que la littérature fût une force, et de son temps elle ne l'était pas; mais il la regardait comme un ornement nécessaire, comme un luxe digne d'un grand roi. Il favorisa donc les lettres, toutefois en les disciplinant, et il y eut sous lui, comme Richelieu en avait donné l'exemple, un véritable gouvernement de la littérature. Colbert en fut le ministre. On a déjà vu comment il essaya de l'organiser, en fondant ses académies, nobles asiles de l'esprit et de la science, qui devaient tracer les règles, donner le ton et, si j'ose dire, marquer la mesure. Leurs membres eurent comme des fonctions publiques dont les pensions et les jetons de présence furent le traitement. L'Académie française continua à préparer le dictionnaire de la langue, et, pour hâter son travail, Colbert détermina les heures de ses séances. Il lui fit donner « une pendule, avec ordre au

sieur Thuret, horloger, de la conduire et de l'entretenir. » En même temps, pour stimuler le zèle des académiciens, il leur accorda des jetons de présence, et depuis cette époque, dit une méchante langue, on travailla mieux et deux fois davantage (Charles Perrault, *Mémoires*, livre III). Colbert voulut maintenir l'égalité entre les académiciens et suivit ainsi la pensée du fondateur. Un grand seigneur, membre de l'Académie, s'était fait apporter un fauteuil, le ministre en envoya trente-neuf autres. C'est l'origine des quarante fauteuils. En 1666, il fonda le *Journal des Savants*, qui subsiste encore.

Des pensions furent accordées aux gens de lettres. La liste en fut dressée par Chapelain, qui s'y était porté lui-même avec cette appréciation : « le plus grand poëte français qui ait jamais été et du plus solide jugement. » Sur l'état de 1663, les sommes varient de 600 à 3000 livres. Chapelain y est inscrit pour la dernière, Racine pour la première. Il faut pourtant dire que la pension de Racine fut portée plus tard à 2000 fr. comme celle de Corneille. Molière en eut autant; Fléchier, « poëte français et latin, » 800; l'abbé de Pure, 1000; Dauvrier, « savant, » 3000, et le sieur Desmarets, « l'auteur doué de la plus belle imagination qui ait jamais été, » 1200. On voit que ces pensions n'étaient pas précisément en rapport avec le mérite.

L'Académie des inscriptions fit des devises pour les médailles et les écussons, des inscriptions pour les monuments, dont l'Académie de peinture et de sculpture arrêta la décoration. La mission de l'Académie des sciences fut déterminée par cette légende de la médaille frappée pour sa fondation : *Naturæ investigande et perficiendis artibus* (Étude de la nature, perfectionnement des arts). Les académiciens formaient les corps constitués de la littérature, des sciences et des arts. Leurs membres les plus éminents avaient, en outre, des fonctions officielles et un rang à la cour. Jules Mansart était premier architecte et surintendant des bâtiments du roi; Lebrun, son premier peintre; Lulli, son premier musicien; Racine et Boileau, ses historiographes.

On ne peut pas dire que Louis XIV ait exercé la moindre influence sur l'esprit de Mme de Sévigné; mais il est évident que l'éclat de sa cour, la grandeur de son règne, le ton de politesse et l'élégance qui régnaient à Versailles ont contribué à donner au talent de cette femme supérieure la perfection et la délicatesse qui la distinguent. Les lettres de Mme de Sévigné sont « le fruit le plus naturel, le plus spontané de cette époque brillante. » « Causer, alors, c'était une des grandes affaires de la vie; on y dépensait volontiers son esprit, son imagination, son goût, comme dans une œuvre d'art. Or on ne peut nier que Louis XIV ait été pour beaucoup dans la formation de cette société. Il créa, pour ainsi dire, le milieu où se développèrent une foule d'écrivains.

Pour Bossuet, cette action de la royauté est sensible. Si l'*aigle de Meaux* fortifie de l'autorité divine l'autorité royale, s'il en cherche l'origine dans l'Écriture sainte, c'est qu'il y est porté par ce qui se passe sous ses yeux. Il veut avoir l'explication du fait qui s'impose à lui, et il la demande à la Bible; on pourrait dire que souvent, malgré ses efforts, ce n'est point Louis XIV qu'il peint à l'image de Dieu, c'est Dieu qu'il peint à l'image de Louis XIV. Comme il vécut longtemps à la cour, où il éleva le Dauphin, il fut bien placé pour admirer cette pompe dont on voit le reflet dans ses oraisons funèbres, et put, de la bouche même de Louis, entendre les idées que le monarque professait sur son métier de roi.

Racine et Boileau vécurent presque dans l'intimité du prince. On a dit que Racine était son poëte de toutes les heures. Comme le maître, il eut son âge de galanterie et son âge de dévotion : il écrivit *Phèdre* et *Athalie*. Racine célébra le mariage du roi, le suivit dans ses campagnes, écrivit ses victoires, le charma pendant ses maladies. De son côté, Louis aimait ses vers et sa personne, applaudit à ses pièces et décida, entre autres, le succès des *Plaideurs*. Accueillie froidement à Paris, cette pièce fut hasardée à la cour. « Le roi en fut frappé, dit Louis Racine, et ne crut pas déshonorer sa gravité ni son goût par des éclats de rire si grands que la cour en fut étonnée. »

Pour Boileau, il le fit recevoir à l'Académie. Les académiciens avaient choisi la Fontaine. Quand, suivant l'usage, on demanda au roi son agrément pour cette nomination, il répondit : « Je verrai. » Une nouvelle place devint vacante, l'Académie aussitôt nomma Boileau : « Maintenant, dit Louis XIV, vous pouvez recevoir la Fontaine. » Boileau fut nommé, avec Racine, en 1677, historiographes du roi.

Les deux poëtes reçurent l'invitation de suivre le roi à la guerre. La campagne de 1677 se passa sans eux; « Sire, dit Racine au roi, nous avions commandé des habits de campagne : lorsqu'on nous les apporta, les villes que Votre Majesté assiégeait étaient prises. » La faible santé de Boileau ne lui permit que de faire une campagne, celle de Gand. Mais il s'y montra bon courtisan. Apprenant qu'un boulet de canon avait passé à sept pas du roi, il alla à lui et dit : « Je vous prie, Sire, en qualité de votre historien, de ne pas me faire finir sitôt mon histoire. » Un autre jour le roi demanda à Boileau son âge : « Sire, répondit l'homme d'esprit, je suis venu au monde un an avant Votre Majesté, pour annoncer les merveilles de son règne. » On parlait une autre fois de la différence de l'adjectif *gros*, que l'on substituait à l'adjectif *grand*. Le roi demanda l'avis de Boileau. « Je le condamne, répondit-il, parce qu'il y a bien de la différence entre Louis le Gros et Louis le Grand. »

Boileau, cependant, n'était point aussi habile courtisan que son ami. Il lui arriva plusieurs fois de parler de Scarron devant Mme de Maintenon. Racine savait mieux faire sa cour. Il lisait fort bien. On lui donna un appartement dans le château et même les entrées. Il obtint, en 1690, l'agrément d'une charge de gentilhomme ordinaire de Sa Majesté. Les deux poëtes avancèrent considérablement l'histoire du roi. Mais tout ce qu'ils écrivirent périt dans un incendie. Cette perte ne fit de tort qu'à notre curiosité, qui aime tout ce qui vient des hommes éminents. L'histoire demande d'autres qualités que la poésie, et nous doutons que les historiographes aient été des historiens.

Pour montrer quelle place Louis XIV occupait dans l'esprit et dans le cœur de ces deux hommes, et jusqu'où allait la superstition qu'il leur inspirait, citons ce fragment d'une lettre de Boileau, malade de la gorge et ayant perdu la voix : « .... Pour moi, écrit-il à Racine, je suis persuadé qu'il fait bon suivre ses ordonnances, en fait même de médecine. J'accepte l'augure qu'il m'a donné, en vous disant que la voix me reviendrait lorsque

j'y penserais le moins. D'ailleurs j'ai encore un remède à essayer, où j'ai grande espérance, qui est de me présenter à son passage dès que je serai de retour; car je crois que l'envie que j'aurai de lui témoigner ma joie et ma reconnaissance me fera trouver de la voix et peut-être même des paroles éloquentes. » Racine fit plus : frappé de la disgrâce du roi, il en mourut.

L'écrivain, cependant, qui se ressentit le plus des bienfaits de Louis XIV et qui eut le plus besoin de sa protection, ce fut Molière. Louis XIV trouvait, dans le talent de Molière, plus qu'un ornement pour sa cour : il y trouvait un instrument pour seconder ses desseins, et il n'était point fâché de voir ridiculiser ceux dont il voulait rabaisser l'importance. Dès la représentation des *Fâcheux*, au château de Vaux, il se plut à lui désigner un original qui lui avait échappé, M. de Soyancour, le grand veneur. Des calomnies odieuses furent répandues contre Molière en 1664. Louis XIV y répondit en tenant sur les fonts de baptême le premier enfant du poëte. Molière, en sa qualité de valet de chambre, mangeait à la table du contrôleur de la bouche. On lui faisait mille avanies, parce qu'il était comédien. Louis XIV, instruit de ces insultes, lui dit un matin, à l'heure de son petit lever : « On dit que vous faites maigre chère ici, Molière, et que les officiers de ma chambre ne vous trouvent pas fait pour manger avec eux. Vous avez peut-être faim ; moi-même je m'éveille avec un très-bon appétit ; mettez-vous à cette table, et qu'on me serve mon *en cas de nuit.* » Alors le roi, découpant la volaille, servit Molière et ordonna qu'on in-



« Vous me voyez, leur dit le roi, occupé à faire manger Molière. » (Page 259, col. 2.)

troduisît les entrées familières, qui se composaient des personnes les plus marquantes et le plus favorisées de la cour. « Vous me voyez, leur dit le roi, occupé à faire manger Molière, que mes officiers ne trouvent pas d'assez bonne compagnie pour eux. » Dès ce moment, Molière fut accablé d'invitations. Cette anecdote, qui se trouve dans les *Mémoires* de Mme Campan, a été contestée ; mais cet acte n'est point invraisemblable de la part du roi qui versait à boire à Scaramouche.

Molière suivit Louis XIV en Lorraine en 1662. Le roi se disposait un jour de Quatre-Temps à se mettre à table. Il invite Péréfixe, évêque de Rodez, à s'asseoir avec lui. Celui-ci refuse, alléguant qu'un jour de jeûne il ne faisait qu'une collation. Les courtisans dissimulent à peine leur rire. L'évêque parti, le roi demande la raison de cette gaieté. Alors un d'eux répond que le roi pouvait se tranquilliser sur M. de Rodez, et lui fit un détail exact de son dîner, auquel il avait assisté. A chaque mets recherché que le conteur faisait passer sur la table du prélat, le roi, avec des tons différents, s'écriait : « Le pauvre homme ! » Molière était là, il écouta, il écrivit et mit ce mot dans la scène du dîner de Tartuffe. Louis XIV, lors de la représentation de la pièce, avait oublié cette circonstance : on l'en fit souvenir, et il ne fut pas mécontent que le poëte eût si bonne mémoire.

Pour cette pièce, Molière eut grand besoin de la protection du roi. Les trois premiers actes avaient été représentés aux fêtes de 1664. Mais des clameurs

assaillirent Louis XIV. Première défense de jouer la pièce. En 1665, ces trois actes sont donnés de nouveau chez Monsieur, puis chez le prince de Condé; mais l'interdiction continue pour le grand public de Paris. En 1667, permission de jouer *Tartuffe* avec des corrections. Le parterre applaudit. Le lendemain le premier président du Parlement réitère la défense, et l'archevêque lance un mandement. Deux acteurs partent pour présenter un placet au roi, qui assiégeait Lille. Le roi ajourne l'affaire à son retour, et n'o e rien décider encore, tant la cabale est puissante. Mais le prince de Condé soutient le poëte et fait encore représenter plusieurs fois sa pièce à Chantilly. Enfin, en 1669, permission définitive. La cabale essaye alors de faire tomber la pièce ; mais celle-ci tient bon et, comme les *Provinciales*, fait encore le désespoir des faux dévots. Ils ne le pardonnèrent jamais ; on a vu qu'il fallut l'intervention du roi pour que le corps du plus grand poëte de la France ne fût pas jeté au charnier.

§ 9. LA FONTAINE.

Un écrivain cependant, et non le moins grand, échappa à cette influence et refusa d'entrer dans le chœur magnifique que Bossuet conduit. C'est Jean de la Fontaine, le léger conteur et le charmant fabuliste, dont la naïveté malicieuse contraste avec la gravité des poëtes du siècle de Louis XIV. Il mérite une place



La Fontaine.

distincte, et nous empruntons pour le peindre la plume de son dernier et spirituel historien, M. Taine.

« C'est un curieux caractère que celui de la Fontaine. On l'appelle le bonhomme. En conversation, il ne sait pas de quoi on parle autour de lui, « rêve à tout autre chose, sans pouvoir dire à quoi il rêve. » Il paraît « lourd, stupide. » Il ressemble à « un idiot, » ne sait raconter ce qu'il vient de voir, et « de sa vie n'a fait à propos une démarche pour lui-même. » Sa sincérité est naïve; il pense tout haut, montre aux gens qu'ils l'ennuient. Il est crédule jusqu'au bout, et, de son propre aveu, toujours le même « enfant à barbe grise qui fut dupe et le sera toujours. » Il ne sait ni se conduire ni se contraindre, il se laisse aller ; c'est la pure nature. Tout jeune, il avait reçu de son père un message d'où dépendait le gain d'un procès ; il sort, rencontre des amis, va avec eux à la comédie, et ne se souvient que le lendemain du message et du procès. C'est à peu près de cette façon qu'il a toujours entendu ses intérêts. A vingt-six ans, on lui donne une femme et une charge ; il se laisse faire, et tout doucement se détache de l'une et de l'autre, s'en va à Paris surveiller les eaux et forêts de la Champagne, et ne se souvient plus qu'il est marié. Sitôt que M. de Marlay se fut chargé de son fils, il cessa de s'en inquiéter. Ces sortes d'esprit ont le don d'oublier tout de suite les choses qui les ennuient. Un jour même, il salua son fils sans le reconnaître ; quelqu'un s'en étonna ; il répondit « qu'il croyait en effet avoir vu ce jeune homme quelque « part. » Il n'est pas besoin de dire qu'il fut médiocre



Le Rat dans le fromage de Hollande. (Fable de la Fontaine.)

économe; son administration se réduisit à un voyage qu'il faisait tous les ans à Château-Thierry pour vendre une pièce de terre, dont il mangeait l'argent à Paris. A Paris, il fit comme ailleurs, il se laissa vivre. D'autres prenaient soin de lui. Fouquet lui donna une pension de mille francs. Plus tard, Mme de la Sablière le recueillit, lui épargna tous les tracas de la vie, le garda vingt ans. Quand elle mourut, M. d'Hervart vint le trouver et le pria de loger chez lui : « J'y allais, » dit la Fontaine. Mot admirable de candeur et d'abandon. Il se donnait à ses amis, sentant bien qu'il ne pouvait pourvoir à lui-même. Mme d'Hervart, jeune et charmante, veilla à tout, jusqu'à ses vêtements; prit soin, sans qu'il s'en doutât, de remplacer ses habits usés ou tachés ; fut pour lui une mère, mieux encore, une maman. Ses autres amis faisaient de même. On le régentait, on le sermonnait « sur ses mœurs, sur sa dépense; » on sollicitait pour lui, on obtenait des secours du prince de Conti, du duc de Bourgogne; on l'envoyait à Château-Thierry pour le réconcilier avec sa femme. Il y allait, la trouvait hors du logis et reprenait le coche sans l'avoir vue, alléguant pour excuse qu'elle était à vêpres. »

Voilà l'homme. Voyons l'œuvre. « Les fables de la Fontaine, amusettes d'enfants, contiennent en abrégé la société du dix-septième siècle, la société française, la société humaine. » Oui, interprétons-les ainsi, mais à une condition, et cette condition je l'emprunte à M. Taine lui-même, appliquant à son système ce qu'il dit de la fable, « genre où il ne faut qu'esquisser, » « tout petit poëme, miniature d'épopée. » « Il n'y faut pas appuyer. »

Il y a cependant des ressemblances qu'on ne peut contester. « Nul animal n'est plus propre que le renard au rôle de courtisan. Il n'a pas la physionomie béate et perfide du chat. Son long museau effilé et fendu, ses yeux brillants et intelligents, indiquent tout d'abord un fripon, mais un fripon de qualité et de mérite. Il est agile et infatigable, et l'on devine, en voyant ses membres alertes et dispos, qu'il n'attendra pas chez lui la fortune. Sa fourrure est riche et sa queue magnifique. Ce sont là de beaux habits qui lui siéront bien dans une antichambre.... Le chat est l'hypocrite de religion, comme le renard est l'hypocrite de cour. Il est « velouté, marqueté, longue queue, une humble contenance, un modeste regard, et pourtant l'œil luisant.» Tout le monde reconnaît le maintien dévot de la prudente bête. Elle marche pieusement, posant avec précaution le pied sans faire bruit, les yeux demi-fermés, observant tout, sans avoir l'air de rien regarder. On dirait Tartuffe portant des reliques.... Il est propret, dédaigneux, méticuleux, et dans tous ses mouvements adroit au miracle. Pour s'en faire une idée, il faut l'avoir vu se promener d'un air aisé, sans rien remuer, sur une table encombrée de couteaux, de verres ou de bouteilles, ou le voir, dans la Fontaine, avancer la patte délicatement, écarter la cendre, retirer prestement ses doigts « un peu échaudés, » les allonger une seconde fois, tirer un marron, puis deux, puis en escroquer un troisième. Il est rare que Bertrand les croque, et Raton d'ordinaire n'est pas une dupe, mais un fripon.... L'ours est le seigneur rustre, et l'on n'a qu'à le voir tourner pour s'en convaincre. Il est bien fourré, sans doute, et en riche homme, largement et chaudement habillé. Il est muni de dents magnifiques et étouffe parfaitement son ennemi entre ses bras. Mais il pose si lourdement ses larges pieds sur le sol, il se meut si fort en bloc, il s'étage si solidement sur ses quatre jambes charnues et massives, qu'il est encore plus paysan que gentilhomme.... *Sa mine farouche* et son poil terne lui donnent l'air d'un misanthrope; il est digne de tout point de représenter le hobereau morose qui s'ennuie et vit chez soi. »

Souvent l'allusion est évidente. Le rat, retiré dans un fromage de Hollande, et qui paye en prières ceux qui viennent lui demander des secours, c'est le moine égoïste. « La Fontaine a voulu peindre tout au long ce portrait de l'hypocrite, et les grands moralistes du temps, Molière et Labruyère, se rencontrent là-dessus avec lui. Ils mettaient un siècle religieux en garde contre la religion fausse; on ne fabrique la fausse monnaie qu'à l'imitation de la bonne, et toute vertu a sa contrefaçon. La chapelle du roi se remplissait de courtisans quand il allait à la messe; un jour qu'il y vint sans être attendu, il fut étonné de la trouver vide. » La satire de la chicane est à peine déguisée. « La Fontaine sait tous les termes spéciaux, tout le détail, le voit et le fait voir, nomme les frelons demandeurs, et les abeilles leurs parties. » « On traduit la cause » devant certaine guêpe; les témoins viennent, reviennent, sont entendus; la cause est remise à huitaine et jusqu'à plus ample informé. Procès-verbal est dressé des circonstances et caractères physiques qui peuvent éclaircir le point de fait : vous croiriez que vous écoutez le résumé d'un président. Un peu plus loin vient l'avocat, le procureur, « un loup quelque peu clerc » qui s'emporte contre l'âne et demande la mort du coupable. Ailleurs, c'est le juge, et voici l'abrégé de son jugement :

> Perrin fort gravement ouvre l'huître et la gruge,
> Nos deux messieurs le regardant.
> Ce repas fait, il dit d'un ton de président :
> « Tenez, la cour vous donne à chacun une écaille,
> Sans dépens, et qu'en paix chacun chez soi s'en aille! »

Le marchand, le pédant, le médecin, ont leur tour. La Fontaine se moque aussi du curé « qui va enterrer son mort » et suppute déjà ce qu'il lui rapportera. Il daube aussi le pauvre peuple, l'esprit borné de Garo qui se trouve las d'avoir réfléchi sur le gland et la citrouille. Mais au fond de la gaieté de la Fontaine il y a de la mélancolie : « quand vient l'occasion, il trouve ces traits pénétrants et cette pitié contagieuse qui prouvent qu'un homme d'esprit est aussi un homme de cœur.

> Un pauvre bûcheron, tout couvert de ramée,
> Sous le faix du fagot aussi bien que des ans,
> Gémissant et courbé, marchait à pas pesants,
> Et tâchait de gagner sa chaumière enfumée.
> Enfin, n'en pouvant plus d'effort et de douleur,
> Il met bas son fagot; il songe à son malheur.
> Quel plaisir a-t-il eu depuis qu'il est au monde?
> En est-il un plus pauvre en la machine ronde?
> Point de pain quelquefois et jamais de repos.
> Sa femme, ses enfants, les soldats, les impôts,
> Les créanciers et la corvée....

« *Point de pain quelquefois.* Rappelez-vous que souvent les paysans sont morts de faim sous Louis XIV et que Mme de Maintenon, en 1709, mangea du pain bis.» *Sa femme, ses enfants, les soldats, les impôts, les créan-*

ciers et la corvée; la taille au roi, la dîme au curé, les redevances au seigneur, tous les fardeaux de la société n'étaient que pour lui seul. La Fontaine, sans s'en douter, fut un des frondeurs du siècle. Aussi Louis XIV, soit instinct, soit faute de jugement, ne put souffrir la Fontaine.

Le poëte rendait bien au roi l'indifférence que celui-ci manifestait pour lui. « Il a beau baisser les yeux, il voit aussi clair que personne. Il comprend ce qu'est l'égoïsme royal aussi bien que Saint-Simon lui-même. » Racine un jour s'entretenait avec la Fontaine sur la puissance absolue des rois. Le bonhomme ne voulait pas admettre que cette puissance fût indéfinie. Racine s'appuyait sur l'Écriture et citait Saül. « Mais, répliqua la Fontaine, si les rois sont maîtres de nos biens, de nos vies et de tout, il faut qu'ils aient droit de nous regarder comme des fourmis à leur égard, et je me rends si vous me faites voir que cela est autorisé par l'Écriture. — Eh quoi! dit Racine à bout de raisons, vous ne savez donc pas ce passage de l'Écriture : *Tanquam formicæ deambulabitis coram rege vestro?* » Ce passage était de son invention. La Fontaine le crut de l'Écriture : il ne dit plus rien, mais le bonhomme n'en pensa pas moins.

La Fontaine fut un Gaulois, un peu libre sur le chapitre de la morale, mais si bon que Dieu, disait sa servante, n'aurait jamais le courage de le damner. « M. de la Fontaine, dit l'abbé Poujet, son confesseur, ne pouvait s'imaginer que le livre de ses Contes fût un ouvrage si pernicieux. Il protestait que ce livre n'avait jamais fait sur lui, en l'écrivant, de mauvaises impressions, et il ne comprenait point qu'il pût être si nuisible aux personnes qui le lisaient. » « Je le crois, dit M. Taine; il l'avait fait trop naturellement pour y voir du mal. On ne trouve pas de crime en des idées qui reviennent si fréquemment et d'elles-mêmes. Il était si loin de la règle qu'il ne la voyait plus. » Quoi qu'il en soit, il a fait avec ses Fables un livre éternel et éternellement populaire. Un jour, la Fontaine essuyait les railleries de ses amis. Molière se pencha à l'oreille de son voisin et lui dit : « On se moque du bonhomme, le bonhomme vivra peut-être plus longtemps que nous. » Molière disait vrai, si nous l'exceptons toutefois.

Un autre écrivain, moins poétique, mais plus moral que la Fontaine, échappa comme lui à l'influence de Louis XIV; ce fut Nicole, écrivain de Port-Royal (1625-1695). « Ses *Essais de morale*, a dit Voltaire, ne périront pas. Le chapitre surtout des Moyens de conserver la paix dans la société est un chef-d'œuvre. » Rien de fortifiant comme la lecture de Nicole : l'impression que cause son livre est bienfaisante. C'était un des favoris de Mme de Sévigné. « Nicole, disait-elle, est de la même étoffe que Pascal. » Elle eût voulu d'un de ses traités, « faire un bouillon et l'avaler. » Combien de femmes de nos jours lisent Nicole?

§ 10. PEINTRES ET ARCHITECTES; MONUMENTS; VERSAILLES.

Tout se tient dans le développement intellectuel d'un peuple : quand le temps des grands écrivains est venu, celui des grands artistes n'est pas loin. Cette sorte de contagion morale qui gagne tous les esprits d'élite et suscite les talents supérieurs, agissait trop au dix-septième siècle, pour que les artistes manquassent au rendez-vous des savants et des poëtes. Cependant, sauf la peinture, le grand siècle des arts en France est le seizième et non le dix-septième. Il n'y a rien parmi les monuments de Louis XIV qui vaille la partie centrale du palais des Tuileries, le vieux Louvre et les châteaux du temps de François Ier et de Henri II.

A ce moment du dix-septième siècle où nous sommes arrivés, Poussin et Lesueur étaient morts, Le Brun et Mignard seuls restaient. Le Brun, né en 1619, dut au chancelier Séguier de pouvoir étudier à Rome pendant six ans. Ce fut l'artiste dont le talent, souvent théâtral, convint le mieux à Louis XIV. Ce prince, qui lui accorda des lettres de noblesse en 1662, venait souvent dans son atelier le voir travailler. Nommé premier peintre du roi, Le Brun fut chargé de décorer la grande galerie de Versailles : il y employa quatorze ans et avec le pinceau écrivit l'histoire ou plutôt l'apothéose de Louis XIV. Il fut jusqu'à la mort de Colbert l'arbitre et comme le dictateur des arts en France; rien ne se faisait que sur ses dessins et d'après son avis; on retrouve son influence, quelquefois sa main, dans tous les ouvrages de ce temps. Son dessin était mou et lourd, l'expression de ses figures plutôt exagérée que vraie; il n'avait pas l'éclatant coloris du Titien, ni le naturel et la grâce de Lesueur, ni l'élan de Rubens, ou la profondeur de pensée du Poussin. Cependant, par l'art de la composition, la hardiesse de l'exécution et sa science, c'est un peintre, et le premier parmi ceux qui se placent au second rang. Le musée du Louvre possède ses *Batailles d'Alexandre*. On lui doit la fondation de l'*École française* à Rome, où les jeunes artistes qui ont remporté au concours annuel de Paris ce qu'on appelle le grand prix de Rome, sont envoyés aux frais du gouvernement pour achever leurs études en face des chefs-d'œuvre de l'antiquité et des grands maîtres italiens. Le Brun mourut disgracié (1690). Il avait été protégé par Colbert; cela suffisait à Louvois pour chercher à le perdre : il lui fit préférer Mignard, qui n'avait pas voulu plier sous la dictature du peintre officiel.

Ce successeur de Le Brun dans la faveur royale avait le défaut contraire du peintre de la galerie de Versailles. Il remplaçait l'exagération des figures par l'affectation de la délicatesse, autre excès qui a gardé son nom : la mignardise. Né en 1610, destiné d'abord à la médecine, puis élève de Vouet, il se rendit en Italie, où il séjourna vingt-deux ans et où il fit sa réputation. Rappelé en France et chargé de peindre à fresque la coupole du Val-de-Grâce, il y représenta la reine Anne, introduite dans le paradis par sainte Anne et saint Louis. Cette fresque lui valut la place de Le Brun, qu'il ne garda que cinq ans, étant mort en 1695. Il avait décoré le château de Saint-Cloud, et le musée du Louvre possède de lui sept tableaux, qui sont presque tous des portraits, genre dans lequel il excella. Un de ses ouvrages les plus célèbres est le tableau de sainte Cécile. Il doit surtout sa réputation à l'éclat de son coloris.

Notons en passant que Mignard fut l'ami de Molière, de la Fontaine, de Racine, de Boileau, et de Mme de Sévigné. Voilà des amitiés qui valent plus pour lui dans notre estime que beaucoup de ses tableaux. C'était un bel esprit : sa peinture le prouve. C'était aussi un courtisan. Louis XIV dit un jour au peintre, qui faisait son portrait pour la dixième fois : « Vous me trouvez vieilli? — Sire, répondit-il, il est vrai que je



Le Brun. PEINTRES. Mignard.
Watteau. Philippe de Champagne. Rigaud.


A. COYSEVOX.
LOUIS GIRARDON
PIERRE PUGET
GUILLAUME COUSTOU.
NICOLAS COUSTOU.

SCULPTEURS.

vois quelques victoires de plus sur le front de Votre Majesté. »

A côté de ces maîtres que nous reléguons au second rang, mais qui brillaient alors au premier, il faut une place pour Philippe de Champagne, qui a laissé d'admirables portraits et un chef-d'œuvre, l'*Apparition de saint Gervais et de saint Protais*. Il y aurait à citer encore Jouvenet de Rouen (1647-1617), élève de le Brun (*Esther devant Assuérus, une Pêche miraculeuse*); Santerre (1651-1717), qui a peint la trop gracieuse *sainte Thérèse* de la chapelle de Versailles; de la Fosse, qui peignit le dôme des Invalides et la voûte de la chapelle de Versailles, à laquelle travaillèrent aussi les deux frères Bon Boullongne et Louis Boullongne, Lemoine, l'auteur du salon d'Hercule, Rigaud, notre premier portraitiste; et Watteau, de Valenciennes (1684-1722), qui inaugura le genre maniéré, mais avec un éclatant coloris.

Puget, comme Michel-Ange, dont il avait la fierté et l'énergie, fut à la fois peintre, architecte et sculpteur. Il naquit à Marseille en 1622, et mourut en 1694. Il sculpta longtemps des figures en bois pour la poupe et les galeries des vaisseaux de Toulon, bâtit plusieurs hôtels majestueux sur la Canebière, et remplit Gênes de ses chefs-d'œuvre. Louis XIV lui commanda le groupe de *Persée* et celui de *Milon de Crotone*. Ce dernier marbre, où la chair est vivante, pourrait rivaliser, par l'énergie de l'expression et la vérité du dessin, avec ce que l'antiquité nous a légué de plus magnifique, si l'on y retrouvait cette noblesse de formes que l'artiste ne doit jamais oublier, même lorsqu'il ne veut représenter que la force matérielle. Le puissant athlète, treize fois couronné par la Grèce entière, devait montrer sur ses traits contractés par la douleur le souvenir de tant de victoires. On sent que le grand artiste jouait avec le marbre, et comme il le dit lui-même, « nourri aux grands ouvrages, il nageait lorsqu'il travaillait, et le marbre tremblait devant lui, pour grosse que fût la pièce. » Puget avait le caractère trop indépendant pour réussir à Versailles. Il y vint, fut bien accueilli, mais reçut à peine, pour son *Milon*, la somme que le marbre lui avait coûté. Son bas-relief d'Alexandre et de Diogène est, malgré la science qu'il y montra, une preuve de l'impuissance de la statuaire à rivaliser avec la peinture. Combien sont lourds ces nuages et ces drapeaux de marbre qui flotteraient si bien dans l'air libre d'un tableau! Et où est le principal acteur de cette scène, le rayon de soleil qu'Alexandre intercepte?

Puget ne laissa pas d'élèves. Coysevox, les deux Coustou, Girardon, procèdent d'un autre système : ce sont plutôt les sculpteurs de la grâce, les maîtres du style brillant et facile sans élévation. Les Tuileries ont du premier les *Chevaux ailés* qui décorent l'entrée du côté de la place de la Concorde; *le Flûteur*, *la Flore* et *l'Hamadryade* qui sont devant le château ; de Nicolas Coustou, *la Seine*, *la Marne*, un *Berger chasseur* et *Jules César;* de Guillaume Costou, *Hippomène* et *Atalante ; les Chevaux indomptés* qu'on voit à l'entrée des Champs-Élysées sont du même artiste. Girardon a peuplé Versailles de ses ouvrages; le mausolée du cardinal de Richelieu à la Sorbonne est son chef-d'œuvre. Les estampes de Callot, Nanteuil, Audran, Edelink, ornent dans l'Europe les cabinets de ceux qui ne peuvent avoir des tableaux.

François Mansart oublia l'élégance et la grâce de la Renaissance pour un style qu'il croyait majestueux, et qui n'était que lourd. Il commença le Val-de-Grâce, bâtit le château de Maisons, près de Saint-Germain en Laye, et inventa les *mansardes*, qui coupent quelquefois heureusement la surface trop nue des combles, mais quelquefois aussi leur ôtent de la légèreté. Son neveu, Jules-Hardouin Mansart, est un génie froid, régulier, qui atteignit presque au grandiose parce que Louis XIV ne lui ménagea ni la place ni l'argent, mais qui semble manquer d'inspiration et d'élégance, si ce n'est dans sa belle coupole des Invalides. On a prétendu que, pour plaire au roi, il lui présentait des plans où il laissait des choses absurdes que Louis découvrait sans peine. Il faut douter de ces anecdotes pour l'honneur de l'art et pour celui du roi, qui avait beaucoup d'orgueil, mais aussi du bon sens, et ne se laissait pas duper par de trop grossiers artifices.

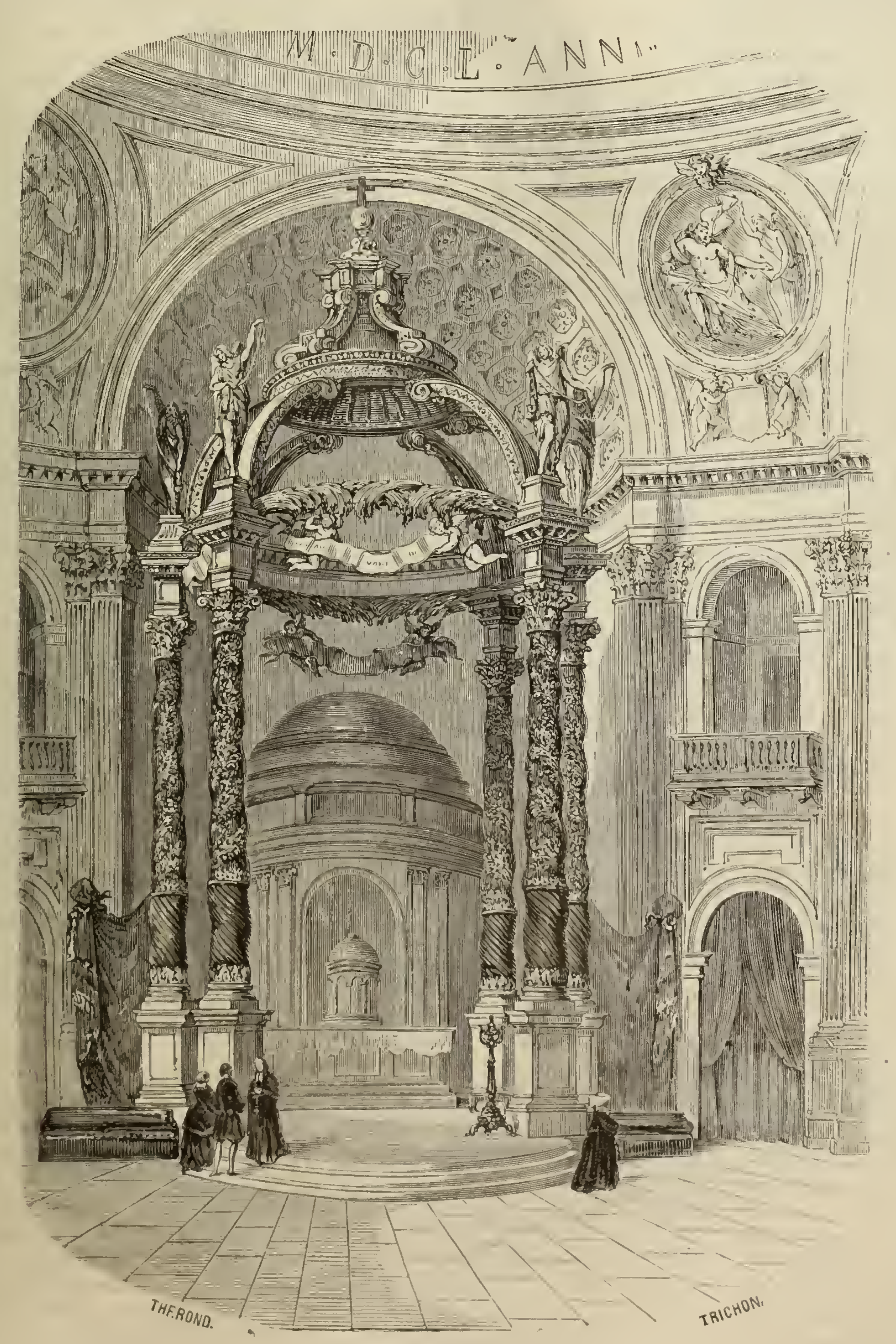
Claude Perrault (1628-1788) fut médecin, physicien, grand architecte, et eut de la réputation, malgré Boileau. Il donna l'idée de la *colonnade* du Louvre. Ce n'est pas lui, mais son frère Charles Perrault, premier commis chez Colbert, qui a écrit ces contes dont l'enfance s'amuse encore.

Il y eut sous Louis XIV une révolution dans la musique. Le Florentin Lulli, venu à treize ans à Paris, fut, avec Quinault, le vrai fondateur de l'opéra en France. Il se fit d'abord remarquer par son talent sur le violon, puis se livra à la composition, et donna en quinze ans dix-neuf grands opéras. C'est lui, en outre, qui écrivait la musique des ballets et intermèdes qu'on jouait à la cour. On lui doit la partie chantante de plusieurs des pièces de Molière, *le Bourgeois gentilhomme*, *le Malade imaginaire*. Sa musique nous paraît froide et sans caractère, même celle d'église, où il excellait. Les contemporains en jugeaient autrement. « Je ne crois point, écrivait Mme de Sévigné au sortir du service pour le chancelier Séguier, qu'il y ait une autre musique dans le ciel (6 mai 1672). »

Deux autres noms méritent encore d'être cités : l'agronome la Quintinie, qui sut unir l'utile à l'agréable, et le créateur des jardins le Nôtre (1673). Le Nôtre fit des jardins la plus belle décoration des châteaux. Saint-Simon nous a laissé sur lui quelques détails curieux et touchants : « Le Nôtre avait une probité, une exactitude, une droiture, qui le faisaient estimer et aimer de tout le monde. Jamais il ne sortit de son état ni ne se méconnut, et fut toujours parfaitement désintéressé. Il travaillait pour les particuliers comme pour le roi, et avec la même application; il ne cherchait qu'à aider la nature et à réduire le vrai beau aux moins de frais qu'il pouvait; il avait une naïveté et une vérité charmantes. Le pape pria le roi de le lui prêter pour quelques mois. En entrant dans la chambre du pape, au lieu de se mettre à genoux, il courut à lui : « Eh! bonjour, lui dit-il, mon révérend père, en lui sautant au cou, et l'embrassant, et le baisant des deux côtés. Eh! que vous avez bon visage, et que je suis aise de vous voir en si bonne santé! » Le pape, qui était Clément X, Altieri, se mit à rire de tout son cœur. Il fut ravi de cette bizarre entrée et lui fit mille amitiés.

« A son retour, le roi le mena dans ses jardins de Versailles, où il lui montra ce qu'il y avait fait durant son absence. A la colonnade il ne disait pas mot. Le roi le pressa d'en dire son avis : « Eh bien! sire, que voulez-vous que je vous dise? d'un maçon vous avez

fait un jardinier (c'était Mansart), il vous a donné un plat de son métier. » Le roi se tut et chacun sourit; il était vrai que ce morceau d'architecture, qui n'était rien moins qu'une fontaine et qui la voulait être, était fort déplacé dans un jardin. Un mois avant sa mort, le roi, qui aimait à le voir et à le faire causer, le mena dans ses jardins, et à cause de son grand âge le fit mettre dans une des chaises que des porteurs roulaient à côté de la sienne, et le Nôtre disait là : « Ah! mon pauvre père, si tu vivais et que tu pusses voir un pauvre jardinier comme moi, ton fils, se promener en chaise à côté du plus grand roi du monde, rien ne



Retable du Val-de-Grâce.

manquerait à ma joie. » Il était intendant des bâtiments et logeait aux Tuileries, dont il avait soin du jardin, qui est de lui, et du palais. »

Les principaux monuments du règne de Louis XIV sont : le Val-de-Grâce, dont le dôme, d'une coupe élégante, fut décoré à l'intérieur par Mignard d'une composition qui rappelle de loin les grandes peintures murales de l'Italie; l'Observatoire, élevé sur les dessins de l'astronome Picard et de Cl. Perrault (1666); les portes Saint-Denis et Saint-Martin, par Blondel et son élève Bullet; les Invalides, par Libéral Bruant (1674), dont l'ensemble est imposant, sauf l'église qui est un

peu étroite pour le dôme majestueux que Jules Mansart surmonta d'une flèche si hardie ; la place du *Carrousel*, entre le Louvre et les Tuileries, ainsi nommée du carrousel magnifique qui y fut donné en 1662 ; la place des Victoires et la place Vendôme, créées ou agrandies pour recevoir les statues que le maréchal de la Feuillade et l'Hôtel de ville de Paris firent ériger à Louis XIV, à l'époque du traité de Nimègue.



Lulli.

Dès le commencement du règne on avait travaillé aux Tuileries. Levau éleva, en 1664, le dôme de l'Horloge, qui complétait, en l'alourdissant, la façade de l'ouest ; l'année suivante, le jardin fut réuni au château, dont une rue le séparait, et refait sur un nouveau plan par le Nôtre : il s'étendit jusqu'aux Champs-Élysées, qu'on planta d'arbres en 1670, en même temps que les boulevards du nord, emplacement des anciens fossés de la ville. Le collége Mazarin (aujourd'hui l'Institut) avec son vilain dôme fut bâti par ce même Levau, qui fut aussi l'architecte du château de Fouquet à Vaux et de celui de l'intendant Bordier au Raincy. Ce château, à trois lieues de Paris, coûta, dit-on, 4 500 000 livres à son propriétaire. Il fut démoli au commencement de la Révolution. Son parc subsiste encore.

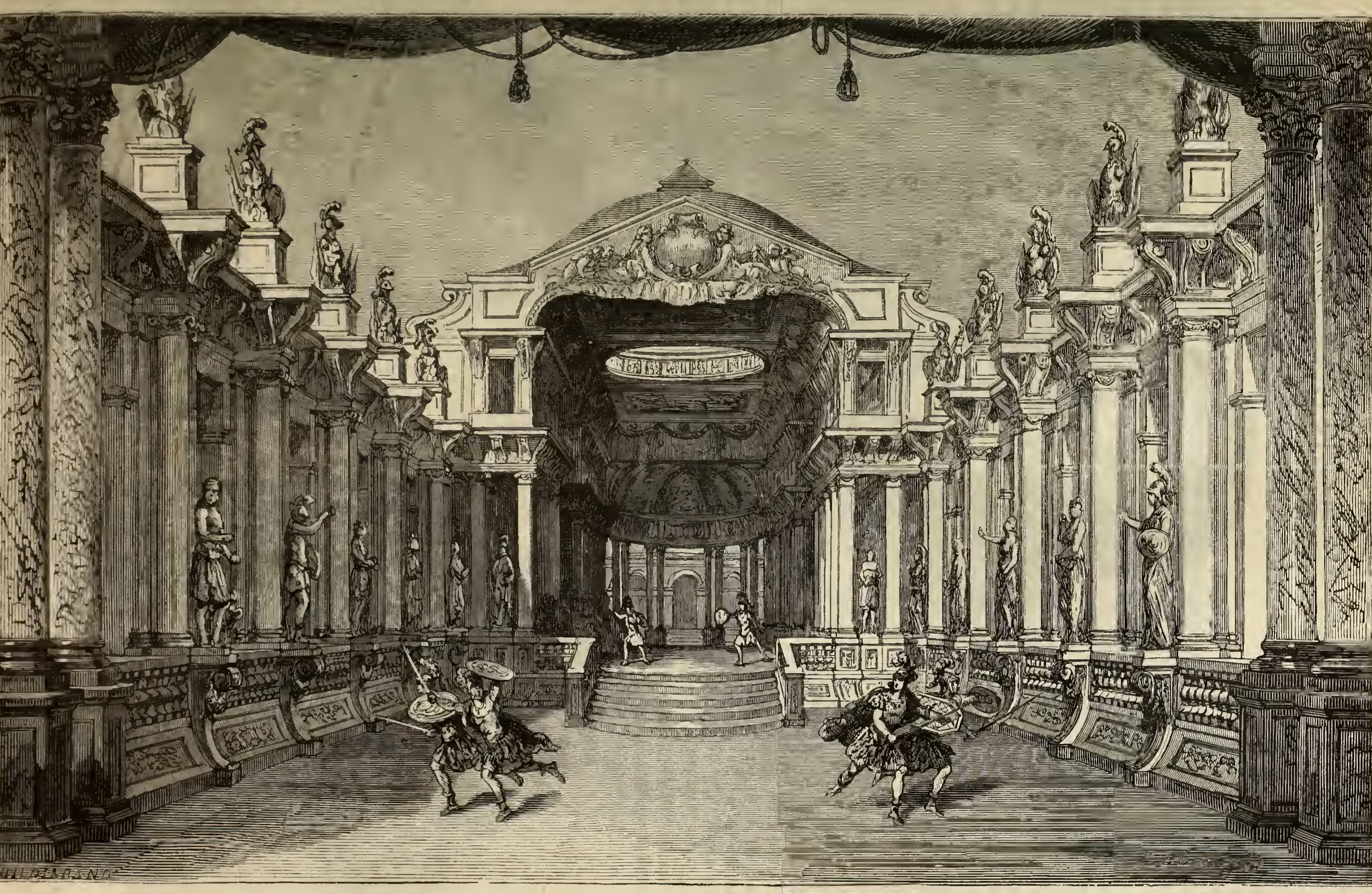
Il y avait beaucoup à faire pour le Louvre. Sous Louis XIII, Lemercier avait terminé la façade intérieure de l'ouest par la construction du dôme de l'Horloge, que décorent les huit cariatides colossales de Sarazin. Il s'agissait d'achever le chef-d'œuvre de Pierre Lescot. On avait fait venir d'Italie un architecte d'une réputation immense, le Bernin. « C'était un cavalier d'une taille un peu au-dessous de la médiocre, bonne mine, un air hardi. Son âge avancé et sa grande réputation lui donnaient encore de la confiance. Il avait l'esprit vif et brillant et un grand talent pour se faire valoir : beau parleur, tout plein de sentences, de paraboles, d'historiettes et de bons mots dont il assaisonnait la plupart de ses réponses. Fort bon sculpteur, mais médiocre architecte. » (Charles Perrault.) Le Bernin fut reçu en France avec les plus grands honneurs. Louis XIV lui prodigua l'or. L'Italien était un flatteur qui débuta par faire le buste du roi ; mais son orgueil et sa forfanterie, son dédain pour tout ce que faisaient nos architectes, indisposèrent tout le monde contre lui. Il donna des dessins qu'on accepta, mais qu'on n'exécuta point. A peine fut-il parti qu'on adopta les plans du médecin Claude Perrault. De 1666 à 1674 fut construite la célèbre *colonnade du Louvre*, qui repose malheureusement sur un soubassement trop élevé, nu et lourd. En même temps, la façade extérieure du sud, du côté de la Seine, et celle du nord, du côté de la rue actuelle de Rivoli, étaient commencées. Ces grands travaux furent d'abord poussés avec activité ; peu à peu on les ralentit. Le roi construisait alors Versailles.

Quinault.

Ce n'était point du goût de Colbert, et pour bien des raisons. Il ne cessa de représenter au roi que son séjour naturel était au Louvre, dans la reine des capitales. Un jour il lui écrivait : « Ah ! quelle pitié que le plus grand des rois et le plus vertueux.... fût mesuré à l'aune de Versailles ! Et toutefois il y a à craindre ce malheur. Pendant que Votre Majesté a dépensé de très-grandes sommes en cette maison, elle a négligé le Louvre, qui est assurément le plus superbe palais qu'il y ait au monde, et le plus digne de la grandeur de Votre Majesté. »

Louis voulait bien vivre au milieu de sa noblesse, mais non pas au milieu de son peuple, et, pour s'éloigner de l'un, pour se rapprocher de l'autre, il créa Versailles.

Louis XIII, ennuyé de son métier de roi, s'y dérobait le plus qu'il pouvait et passait des journées entières à la chasse. A force de courir de plaine en plaine et de colline en colline, il découvrit, à l'ouest de Paris, une petite butte isolée, entourée de bois de tous les côtés : « Les bois allaient d'un horizon à l'autre ; ils n'étaient guère coupés que par des marais où l'on pouvait faire la



Représentation de l'opéra de *Persée*, d'après une gravure de Daniel Marot.

chasse d'eau; du reste, aucune route roulière; tout était bien clos, bien silencieux et bien sauvage. » Sur cette butte, un moulin solitaire agitait ses grands bras et dominait le château féodal des comtes de Retz et l'église du village de Versailles, qui méritait à peine ce nom de village. Louis XIII passait souvent la nuit dans ce moulin. Cela lui plaisait de ne point revenir à Saint-Germain se remettre à la chaîne de Richelieu. Il acheta le moulin et y fit construire un petit manoir, simple résidence de chasse, et refuge contre l'ennui. Un carré parfait, terminé aux quatre angles par quatre pavillons, quelques allées dans les bois servant de jardin tel était ce château, « chétif, comme disait Bassompierre, et dont un simple gentilhomme ne voudrait prendre vanité. »



Mansart.

Louis XIII prit ce séjour en affection, mais bientôt il ne s'y trouva plus assez seul : le château féodal des comtes de Retz le gênait; il l'acheta et le rasa.

Mais l'église resta avec le prieuré de Saint-Julien, première maison construite dans ce lieu sauvage. Les priviléges de Saint-Julien furent même respectés jusqu'à Louis XIV, qui ne les aimait que pour lui. L'église, d'ailleurs, et le prieuré étaient dans la vallée, les maisons se cachaient sous les arbres, tandis que le nouveau château royal s'élevait sur l'éminence, complétement isolé et dominant tout. Pourtant point de vue, point de grandes lignes à l'horizon, point d'aperçu de Paris. On pouvait se croire tout à fait séparé du monde, et la rencontre de quelques paysans, le son lointain de l'*Angelus* rappelaient seuls à Louis XIII que cette solitude renfermait encore des hommes.

C'est dans ce petit château de briques que s'acheva le dernier acte de la Journée des Dupes, où Richelieu, à force de s'humilier, se fit relever et se redressa plus fort et plus terrible.

Louis XIV, qui eut pour les arts et la vraie beauté un goût médiocre, s'attacha comme son père à ce site sans perspective et sans grandeur, « à ce favori sans mérite, » comme disait spirituellement le maréchal de Créqui. Il ne lui déplaisait pas, d'ailleurs, que la nature fît peu pour lui; cela



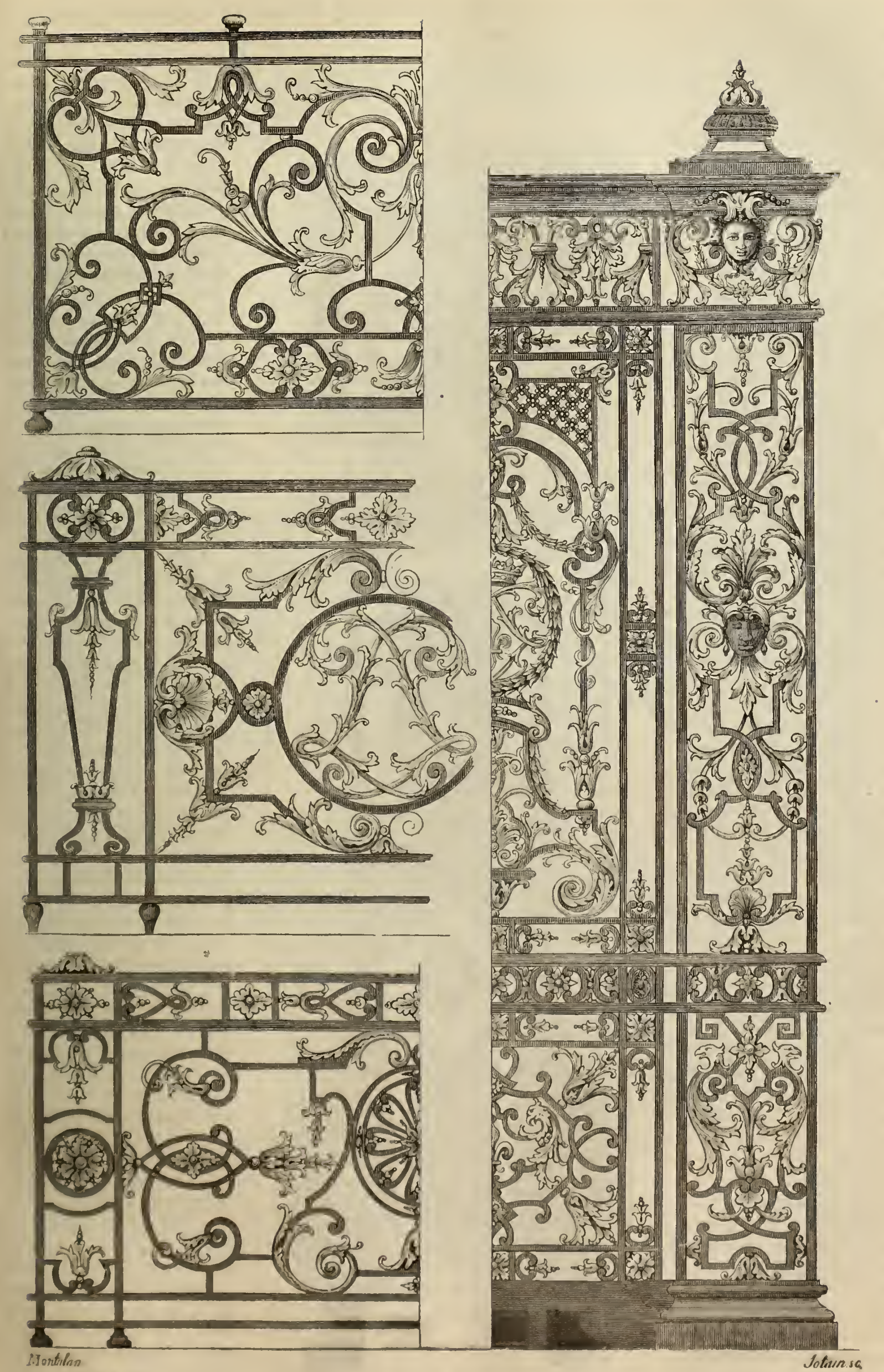
Le Nôtre.



Claude Perrault.

lui permettait de faire beaucoup sans elle; il croyait que son œuvre en paraîtrait plus grande.

Les travaux, entrepris dès 1661, furent confiés en 1670 à Jules Mansart, et continués sans interruption jusqu'à la fin du règne. Le Nôtre, le Brun et ses élèves, surtout Girardon, continuèrent à embellir cette royale demeure, trop vantée. Versailles a coûté 250 millions de notre monnaie, et il n'a pas coûté que de l'or, mais aussi bien des existences. « Le roi veut aller à Versailles, écrit Mme de Sévigné en 1671, mais il semble



Spécimens de serrurerie exécutée sous Louis XIV.

que Dieu ne le veuille pas, par l'impossibilité de faire que les bâtiments puissent le recevoir, et par la mortalité prodigieuse des ouvriers, dont on emporte toutes les nuits, comme de l'Hôtel-Dieu, des chariots pleins de morts : on cache cette triste marche pour ne pas effrayer les ateliers, et ne pas décrier l'air de ce favori sans mérite. »

L'eau manquait à Versailles : Louis XIV créa à grands frais la machine de Marly, due au génie du mécanicien liégeois Rennequin Sualem, et achevée en huit ans (1675-1683). Elle sembla insuffisante, et le roi songea à détourner la rivière de l'Eure, pour l'amener à Versailles par-dessus les vallons et les collines. C'était une entreprise gigantesque, qui nous reporte au temps des fastueuses et inutiles constructions des pharaons. Dangeau écrivit le 8 juin 1665 : « M. de Louvois revint hier de la rivière de l'Eure où il était allé voir les travaux. Il y aura près de 1600 arcades aux aqueducs que l'on fait, desquelles il y en aura quelques-unes plus hautes deux fois que les tours de Notre-Dame. Outre ces 1600 arcades-là, il y en aura beaucoup de petites que l'on ne compte point. » 10000 soldats furent occupés pendant quelques années à ces travaux; mais les miasmes pestilentiels, et surtout les guerres qui suivirent, forcèrent de les suspendre, et il n'en est resté que d'immenses et inutiles débris.

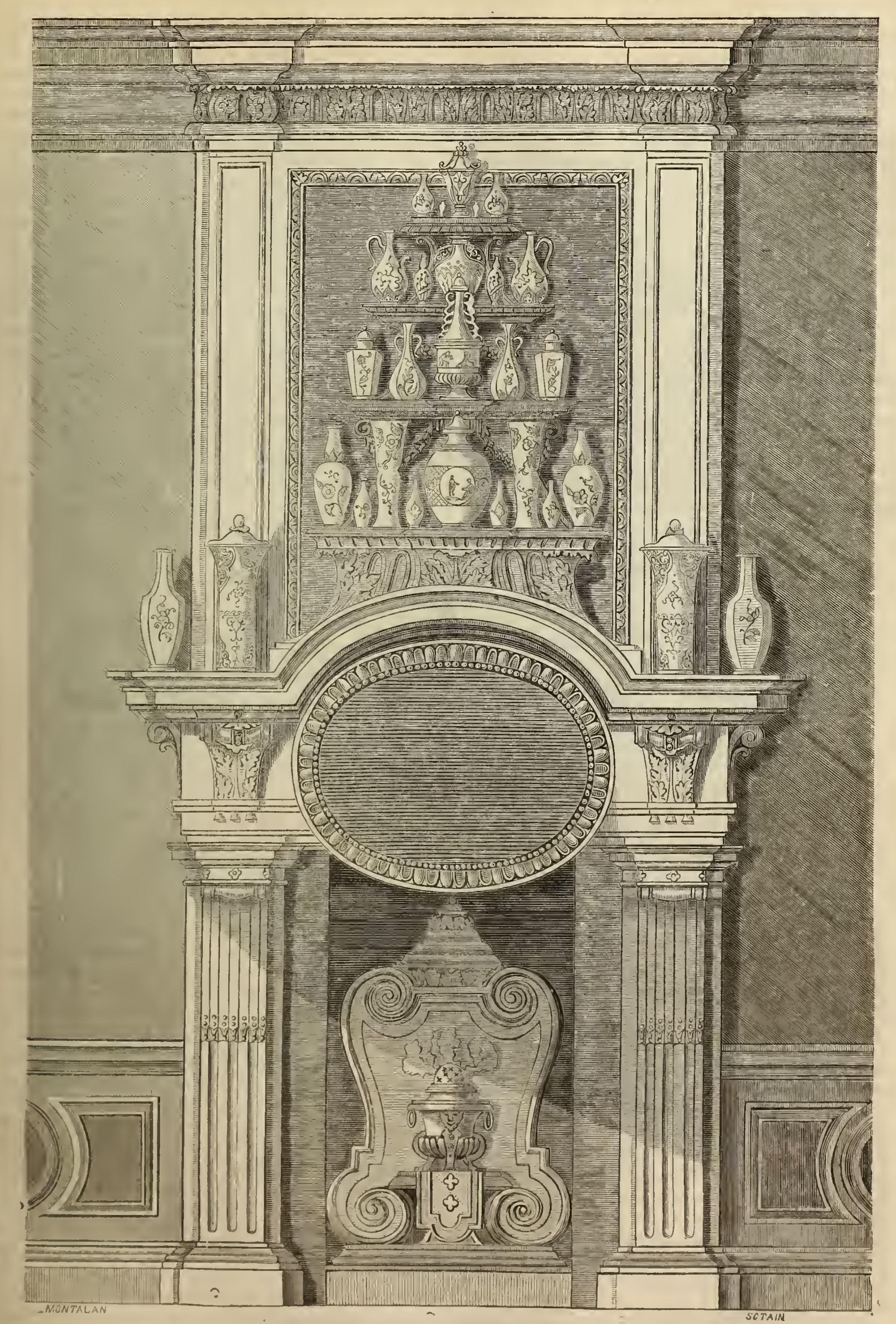
Versailles est vaste, mais n'est pas grand, il n'a pas du moins l'imposante grandeur des belles créations de l'art. La partie la plus monumentale en est peut-être la cour d'entrée avec le petit château de briques rouges de Louis XIII, et, du côté de la pièce d'eau des Suisses, le double escalier aux cent marches. Sur le jardin se déroule une façade immense, régulière, où un corps de bâtiment seul en saillie semble dire : « Là habite le maître. »



Horloge du siècle de Louis XIV.

Autour de lui loge une nombreuse noblesse qu'il tient enchaînée à ses pas ; il ne peut faire une promenade dans ses jardins, aller à sa chapelle ou à son conseil sans passer à travers une double haie d'habits dorés, sans avoir des saluts à adresser, des sourires et des faveurs à répandre. Les salles de réception, comme nous dirions, occupent presque tout le château; les appartements privés du roi tenaient peu de place : c'étaient sa chambre, le cabinet du conseil, la salle de l'Œil-de-Bœuf, la grande antichambre qui reçut bien des confidences, tout le reste était à sa cour. De là ces galeries, ces salles, ces antichambres infinies qui seraient vides aujourd'hui si on n'avait heureusement songé à les peupler des gloires de la France.

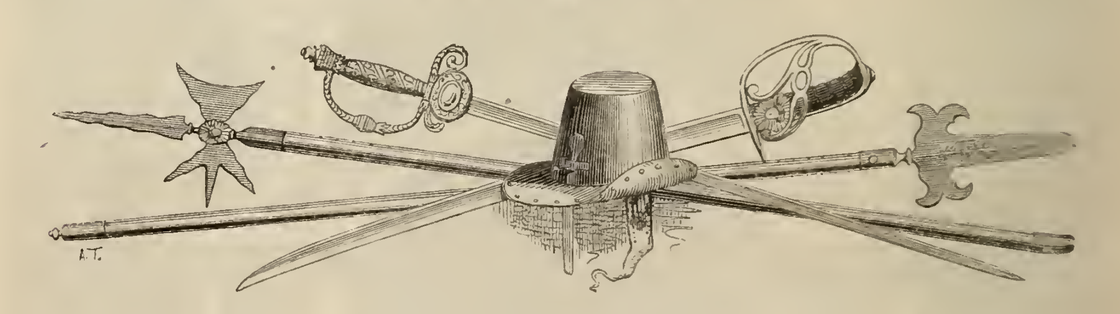
Le Brun a rempli ce palais de peintures qui sont autant de flatteries. On n'y voit nulle part la France, mais partout le roi. La mythologie n'y est qu'une allégorie magnifique dont Louis est la réalité. Partout l'apothéose du roi et de ses amours. Dans la salle de Vénus, Titus et Bérénice, le sujet de la pièce de Racine, Antoine et Cléopâtre, Jason et Médée, Thésée et Ariane. Plus loin Nabuchodonosor faisant élever les jardins de Babylone, Auguste donnant aux Romains le plaisir des courses de chars. Dans le salon de Mars, César, Constantin, Cyrus représentent Louis XIV commandant ses armées. Dans la salle de Mercure, le dieu est figuré protégeant les sciences et les arts, mais ce dieu, et ce n'est sans doute pas une distraction de l'artiste, Philippe de Champagne, ressemble trait pour trait au roi. Louis XIV, enfin, dans la tunique flottante d'Apollon, s'envole au ciel comme au seul séjour digne de sa puissance. Dans la grande galerie, le salon de la Guerre et celui de la Paix, l'apothéose n'est plus même déguisée sous la mythologie. Les nations vaincues, l'Allemagne, la Hol-



Cheminée style Louis XIV, d'après Daniel Marot.

lande, l'Espagne, Rome elle-même s'agenouillent devant le roi, et ces peintures insultantes décorent la porte de la galerie par laquelle les ambassadeurs sont introduits près du monarque.

Ne nous étonnons plus de cet amour de Louis XIV pour Versailles : il y a tout créé, et tout ce qu'il y voit ne lui rappelle que souvenirs glorieux ou tendres; il se contemple partout lui-même. Du Louvre il aurait la vue fâcheuse des tours de Notre-Dame; de Saint-Germain il apercevrait le clocher sinistre de Saint-Denis, terme nécessaire de toutes les magnificences royales. A Versailles il ne voit rien que lui-même. Regarde-t-il du côté du jardin? C'est un horizon étendu, mais triste et froid, d'une régularité de lignes monotone. Des allées droites, avec de pauvres grands arbres si bien taillés que pas une branche, pas une feuille ne dépasse l'autre, et que des buis, des ifs, forment des dessins géométriques. Partout la séve comprimée, l'élan contenu, la règle et l'uniformité, l'image, en un mot, de cette cour où tout était de convention; où les caractères s'effacent sous le masque de l'étiquette, comme la physionomie sous l'ambitieuse chevelure d'emprunt dont toutes les têtes se couvrent; où les courtisans sont tout alignés dans les antichambres, comme les plantes dans l'orangerie et les bosquets. Regarde-t-il sur la cour d'entrée? Sa vue se perd en des avenues immenses qui se dirigent vers tous les points de l'horizon et rayonnent du château. Ces avenues, ce sont les routes de ses armées qui s'en vont à toutes les frontières : par là arrivent tous les courriers de l'Europe, par là ses ordres vont remuer des millions d'hommes. Lui, au centre, il tient dans sa main puissante les fils divers qui font marcher la plus belle partie de l'univers. Il commande et l'on tremble; il sourit et on le bénit. Il le sait, et orgueilleux de sentir que tout se résume en lui, il va s'enivrer de sa grandeur. Isolé dans sa demeure superbe où partout il respire l'encens qui fume pour lui, il ne s'apercevra point des maux qu'il causera; mettant le gouvernement et l'administration dans son cabinet, il perdra la connaissance pratique des besoins du royaume, il immolera tout à ses idées, à ses superstitions, à ses ambitions, jusqu'au jour où des coureurs ennemis enlevant ses carrosses aux portes de Sèvres, et où le pain manquant à sa table royale dissiperont pour un moment ses égoïstes illusions.



CHAPITRE LXI.

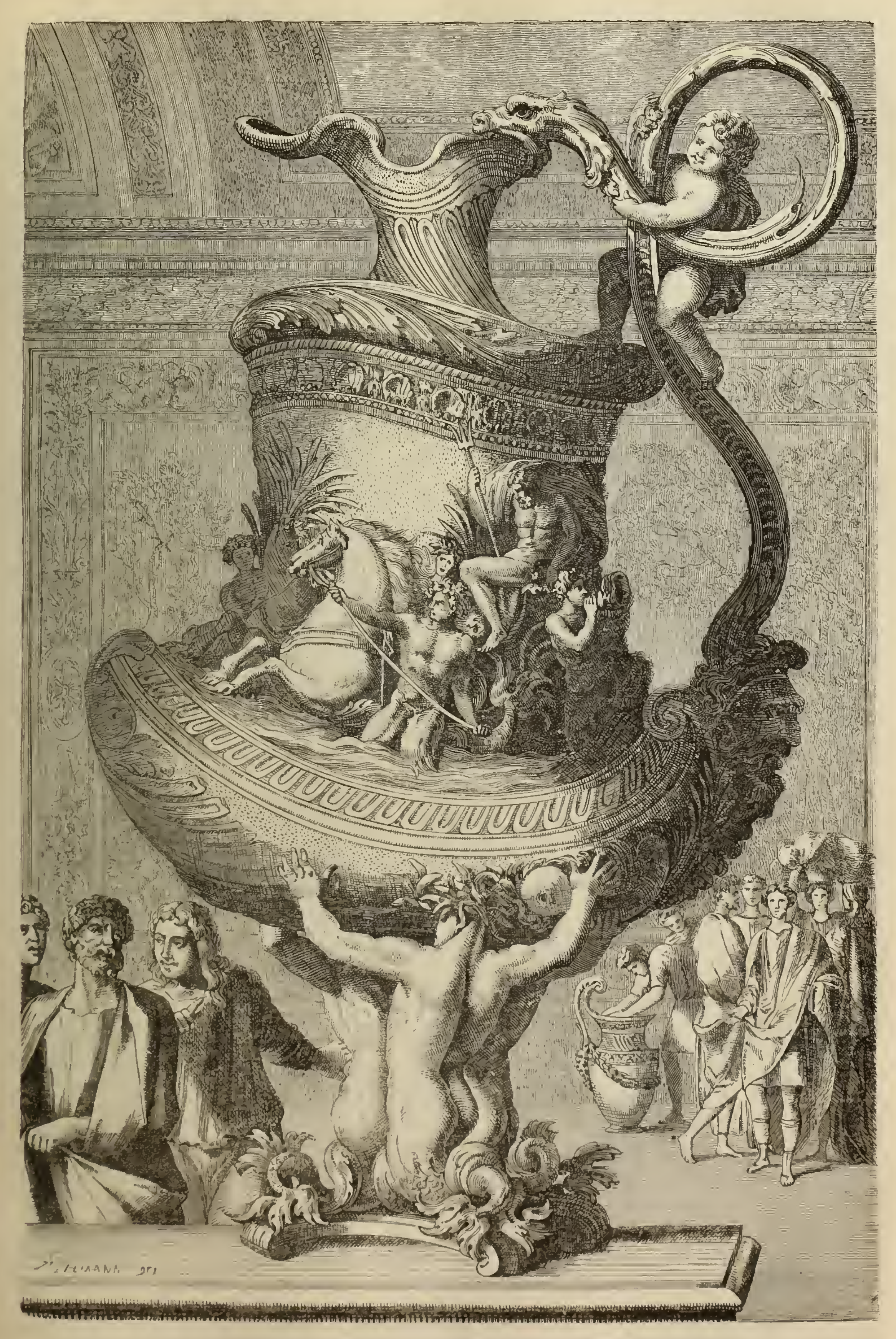
ABUS, PREMIERS SIGNES DE DÉCADENCE (1678-1685).

§ 1. CHAMBRES DE RÉUNION; STRASBOURG; VIENNE ET SOBIESKI.



APRÈS le traité de Nimègue les nations avaient licencié leurs troupes; Louis garda les siennes et fit de la paix un temps de conquêtes. Les derniers traités lui avaient livré un certain nombre de villes et de cantons, *avec eurs dépendances*. Pour rechercher quelles étaient ces dépendances, il établit à Tournay, à Metz, à Brisach et à Besançon des chambres dites *de réunion*, parce qu'elles furent chargées de réunir à la France les terres qu'on prétendait démembrées des villes de Flandre, des Trois-Évêchés, de l'Alsace et de la Franche-Comté. Des princes allemands, l'électeur palatin, le roi d'Espagne, durent comparaître, par procureurs, pour justifier de leurs titres; et des arrêts, soutenus par la force, donnèrent à Louis XIV vingt villes importantes, Sarrebruck, Deux-Ponts, Luxembourg, Montbéliard, Strasbourg.

Strasbourg, place des plus importantes pour le passage du Rhin, se prétendait ville libre et neutre. Neutralité dérisoire : Strasbourg ouvrait et fermait tour à tour son pont aux armées allemandes et françaises, suivant que l'une montrait plus de fusils que l'autre, ou donnait plus d'écus. Louis XIV crut bon de mettre définitivement la main sur cette porte ni ouverte ni fermée et d'en prendre la clef pour lui seul. On travailla les principaux de la ville. On gagna les magistrats. Le parti français fit peu à peu taire le parti allemand et tout se prépara en silence pour le coup de main qu'on méditait. Un jour Louvois fait appeler un jeune seigneur de la cour de Versailles, lui demande s'il ne veut pas rendre au roi un service signalé. Il ne s'agissait au reste que de courir en poste à Bâle, de manière à y arriver à un certain jour; de s'établir à six heures du matin sur le pont; d'y rester jusqu'à midi, en notant soigneusement tout ce qu'il y verrait, et de revenir à toute bride. Le courtisan, joyeux de cette marque de confiance, court, vole, arrive et s'installe au poste indiqué, attendant quelque apparition étrange ou formidable : une flottille qui descend le fleuve, une armée qui franchit le pont ou quelque ambassadeur qui entre dans la ville et dont il fallait bien observer le visage. Mais tout se passe comme à l'ordinaire et il écrit sur son calepin : « A six heures, deux paysans ivres; à sept une vieille femme et un âne; à huit un cheval boiteux; à neuf des charretiers qui jurent, des femmes qui crient, des



Fac-simile d'une gravure de Lepautre.



La Salpêtrière, donnée par Louis XIV à l'hôpital général lors de son établissement, pour être destinée aux enfants et aux femmes.

enfants qui pleurent; à dix une sorte de baladin habillé mi-partie de jaune et de rouge qui crache dans le fleuve et fait des ronds dans l'eau; à onze la foule affairée; à midi comme à onze. » Sa faction était finie. Pour un homme qui avait cru qu'on allait lui faire sauver la France, la déception était cruelle. Cependant il obéit jusqu'au bout et, comme il en avait l'ordre, revient à fond de train. Le ministre le reçoit dès qu'il a fait passer son nom, le presse de questions, lit ses notes, et avant d'être arrivé au bout lui saute au cou, l'embrasse et à son tour se jette dans une voiture qui l'emporte de toute la vitesse des chevaux. L'homme jaune et rouge était le signal convenu avec le général Monclar que tout était préparé pour un des grands



Entrée de Louis XIV à Strasbourg (23 octobre 1681).

événements du règne de Louis XIV, et Louvois courait prendre possession de Strasbourg, où Louis XIV fit son entrée le 23 octobre 1681.

Demeuré libre, Strasbourg serait aujourd'hui une petite ville de la confédération germanique; et c'est une grande cité, l'orgueil et la force de la France, qui présente à l'Allemagne bien des bons côtés du caractère français: le patriotisme, l'esprit militaire, le goût des choses de l'intelligence. Aussi ne lui reste-t-il aucun regret de n'avoir pas comme Brême et Lubech un quart de voix à porter dans le conseil de muets et de fantômes qui siégent à la diète de Francfort.

En Italie, Louis XIV acheta Casal dans le Montferrat, au duc de Mantoue, pour dominer dans le nord de

la Péninsule et le Piémont, qu'il tenait déjà par Pignerol (1681).

De tels empiétements n'avaient été possibles que grâce à l'état profondément troublé de l'Europe. L'Allemagne, menacée dans son existence, songeait bien plus à se défendre contre un redoutable ennemi, les Turcs, qu'à revendiquer quelques domaines usurpés, quelques places surprises. La maison d'Autriche se débattait à grand'peine contre l'insurrection hongroise. Les Magyars, excités en secret par la France, avaient pris pour chef l'héroïque Tékély et inscrit sur leurs étendards cette patriotique devise : *Pro aris et focis; Pour nos autels et nos foyers.* Ils cherchaient à écarter de leurs têtes le joug odieux que l'empereur Léopold, contrairement au pacte juré par ses pères avec les Hongrois, voulait faire peser sur eux, comme sur ses sujets d'Autriche. En 1683, Tékély à bout de force appela à son aide un redoutable auxiliaire, et la vallée du Danube se vit de nouveau inondée par un de ces flots de barbares qui l'avaient ravagée tant de fois.

Une armée musulmane de plus de deux cent mille hommes vint mettre le siége devant Vienne. L'empereur s'enfuit de sa capitale et implora l'assistance de tous les princes allemands. Louis XIV avait compté qu'on implorerait la sienne. Ses intrigues et son argent avaient contribué à cette invasion, mais le roi de France n'entendait pas renouer les traditions vraiment françaises de l'alliance musulmane : il voulait se rendre nécessaire. Dix-neuf ans auparavant il avait contribué à la défaite des Turcs à Saint-Gothard : son orgueil et son zèle chrétien auraient été flattés s'il eût encore une fois humilié l'empereur, en le sauvant. Il avait plusieurs fois tenté de saisir la couronne impériale et il ne désespérait point alors de faire élire son fils *roi* des Romains. Quatre camps furent échelonnés le long du Rhin, prêts à lancer quatre armées au premier signe de Léopold. L'empereur se garda bien de se jeter aux pieds d'un allié si puissant : il aima mieux se servir de la vaillante épée d'un héros polonais, le roi Jean Sobieski, plus facile à tromper et envers lequel la reconnaissance serait plus légère et l'ingratitude moins dangereuse. Quelques volontaires français vinrent seuls servir dans l'armée impériale.

C'était le 14 juillet que le grand vizir Kara-Mustapha avait paru devant Vienne; deux mois après il y était encore. Sobieski l'attaqua le 12 septembre. A cinq heures de l'après-midi rien n'était décidé. Le vizir s'en inquiétait peu. « Assis près de son cheval caparaçonné d'or, il aspirait tranquillement le frais du soir, et, abrité par une tente cramoisie contre les feux du soleil couchant, il prenait paisiblement le café avec ses deux fils. » Un coup de canon parti grâce aux gants et à la perruque d'un officier français, qui suppléa par là aux bourres épuisées, trouble cette sérénité : il vient de la hauteur qui domine la tente vizirale. Presque aussitôt des Français commandés par le comte de Maligny apparaissent dans la redoute qui défendait les quartiers musulmans et l'emportent. Sobieski, remarquable à son aigrette blanche, à son arc, à son carquois d'or, à sa lance royale, et à son bouclier homérique, force de son côté les lignes, dans le même temps que ses hussards descendent et remontent au galop un ravin où l'infanterie aurait hésité, et coupent en deux le corps de bataille de Mustapha. Celui-ci demande conseil à son interprète : « Le ciel se couvre, répond-il, voyez si Dieu n'est pas contre nous. » Mustapha n'en demande pas davantage et s'enfuit plus effrayé que ses soldats qui se répètent le nom de Sobieski : « Par Allah! il est avec eux! » L'étendard du prophète oublié par le vizir fut envoyé au pape. Le roi de Pologne, maître du camp et des richesses de Mustapha, défendit le pillage, maintint la discipline dans ses troupes, de peur d'une surprise, et au lieu de s'étendre sur les tapis somptueux du vizir, alla s'endormir au pied d'un arbre.

L'empereur, délivré sans avoir même paru sur le champ de bataille, rassembla son conseil pour décider avec quel cérémonial il recevrait Sobieski, simple roi et roi électif. « A bras ouverts, il a sauvé l'empire! » s'écria le duc de Lorraine. On ne le comprit même pas. L'entrevue eut lieu à cheval, en rase campagne. Léopold, avec un ton froid et hautain, repéta ou plutôt articula à peine quelques paroles de gratitude soufflées par le duc de Lorraine. « Mon frère, répondit Sobieski, je suis bien aise de vous avoir rendu ce petit service; » puis, présentant le prince royal Jacques, il ajouta : « Voilà mon fils, je l'élève pour le service de la chrétienté. » Léopold demeura toujours immobile et muet. Moins d'un siècle après, en 1773, un de ses successeurs, Joseph II, répondait pour lui : il aidait le roi de Prusse et Catherine II à couper en trois morceaux la patrie de Sobieski.

§ 2. ALGER; GÊNES; ROME; SIAM.

Si, à ce grand événement de la délivrance de Vienne qui marque le commencement de la décadence ottomane, la France ne fut représentée que par quelques volontaires intrépides, sur d'autres points elle porta elle-même son drapeau. Les Barbaresques, à la faveur des discordes européennes, avaient recommencé leurs pirateries. Le vieux Duquesne fut envoyé contre eux. Un marin obscur, Bernard Renaud, venait d'inventer un terrible engin de destruction pour les places maritimes. Depuis longtemps les bombes étaient en usage : on en faisait remonter l'invention à 1588. L'invention des mortiers était aussi très-ancienne; mais on ne croyait pas que ces engins pussent servir sur les vaisseaux. Le mouvement de la mer paraissait un obstacle. Bernard Renaud, nommé plus ordinairement le Petit-Renaud, offrit de faire construire de petits bâtiments forts de bois, sans ponts, ayant un fond plat pour pouvoir approcher de terre. D'abord on se moqua de l'inventeur : c'est l'usage, mais Duquesne prit son parti et obtint qu'on lui laissât construire suivant ses plans cinq bâtiments qu'il lui amena devant Alger. Les *galiotes* firent merveille. C'était pendant la nuit, la côte paraissait tout embrasée. Les Algériens tirèrent plus de douze cents coups de canon sans réussir à couler ces bateaux plats. Ils entreprirent de les enlever, l'artillerie des vaisseaux les écarta. Les mauvais temps sauvèrent Alger ou plutôt retardèrent sa ruine (1682).

Au mois de juin de l'année suivante, Duquesne revint avec une flotte plus considérable et sept galiotes. Les magasins, les mosquées, le palais du dey furent renversés. Le dey Baba-Hassan, menacé de mort par le peuple s'il ne traitait point, fut égorgé parce qu'il

traitait; on le remplaça par le dey Mezo-Morto. Le bombardement continua. Furieux de l'impuissance de leur artillerie mal dirigée et mal servie, les Algériens attachèrent des captifs français à la bouche de leurs canons. Le P. Levacher qui s'était employé à ramener la paix et qui avait eu la confiance de revenir dans la ville, fut une des premières victimes. Sur son refus de changer de religion, on le mit dans un des plus gros canons de la place et on le tira en guise de boulet. Un Français nommé Choiseul échappa, comme par miracle, à cette mort affreuse : on allait mettre le feu au canon auquel il était attaché. Un corsaire algérien, qu'il avait pris autrefois, et dont il avait adouci la captivité, le reconnaît et court demander sa grâce. Il est repoussé; alors il se jette au cou de son ami, le tient embrassé et crie au canonnier : « Tire! je mourrai du moins avec lui! » Le dey, témoin de ce touchant spectacle, fit grâce à Choiseul.

Cependant la ville n'était plus qu'un amas de débris et de ruines. Le dey lui-même, blessé, allait capituler, quand l'auxiliaire des pirates, le mauvais temps, força Duquesne à se retirer. D'ailleurs les munitions commençaient à lui manquer. Toutefois, pour montrer aux Algériens qu'il comptait revenir, il laissa Tourville en croisière devant le port. Alger bloqué, et comprenant qu'il n'aurait pas de merci, implora la paix. Elle fut signée le 25 avril 1684.

« Parmi les esclaves délivrés se trouvaient un grand nombre d'Anglais, qui étant déjà sur nos vaisseaux soutenaient que c'était en considération du roi d'Angleterre qu'ils étaient mis en liberté. Alors le capitaine français fit appeler les Algériens, et remettant les Anglais à terre : « Ces gens-ci, dit-il, prétendent n'être délivrés qu'au nom de leur roi; le mien ne prend pas la liberté de leur offrir sa protection, je vous les remets; c'est à vous de montrer ce que vous devez au roi d'Angleterre. » Les Anglais furent tous remis aux fers. » (Voltaire.)



Bombardement de Gênes par Duquesne (1683).

Tunis et Tripoli, autres nids de corsaires, éprouvèrent le même sort qu'Alger; la Méditerranée fut encore pour quelque temps purgée de pirates. Mais les embarras que Louis XIV se suscita de tous côtés l'empêchèrent de continuer cette police active.

Une ville chrétienne fut traitée comme ces repaires de pirates. Les Génois avaient vendu des armes et de la poudre aux Algériens, et ils construisaient dans leurs chantiers quatre vaisseaux de guerre pour l'Espagne, qui n'en avait plus. Louis XIV leur défendit d'armer ces galères; sur leur refus, Duquesne et Seignelay lancèrent en quelques jours 14 000 bombes qui renversèrent une partie des somptueux palais de *Gênes la Superbe* (1684). Il fallut que le doge vînt à Versailles demander pardon au roi, malgré une loi ancienne qui ordonnait au premier magistrat de la république de ne jamais s'absenter de la ville impériale. Lascaro vint, avec quatre sénateurs, présenter la soumission exigée. Louis XIV le reçut avec un pompeux cérémonial. Seignelay dictait les paroles du doge. Le roi n'en traita pas moins Lascaro avec la politesse exquise dont il se faisait une loi. Les ministres, Louvois, Croissy et

Seignelay lui firent sentir plus de fierté. Aussi le doge disait : « Le roi ôte à nos cœurs la liberté, par la manière dont il nous reçoit ; mais ses ministres nous la rendent. »

On sait que le marquis de Seignelay demandant à Lascaro ce qu'il trouvait de plus curieux à Versailles : *C'est de m'y voir*, répondit le doge.

Le pape lui-même fut tout à la fois blessé comme pontife et humilié comme prince.

Louis XIV se conduisait avec le clergé comme avec la noblesse : en l'honorant, il veillait à ne lui laisser prendre aucun pouvoir. Les grands seigneurs, à peu d'exceptions près, furent écartés de l'Église, comme ils l'étaient de l'administration. Aussi l'aristocratique Saint-Simon reproche-t-il à Louis XIV « d'avoir perdu l'épiscopat, en le remplissant de cuistres de séminaires et de leurs élèves, sans science, sans naissance, dont l'obscurité et la grossièreté faisaient tout le mérite : » reproche étrange dans la bouche d'un homme qui avait vécu avec les Bossuet, les Fénelon, les Fléchier et les Massillon, l'éternel honneur de l'Église de France.

Le clergé fut donc, sous Louis XIV, une force de plus pour la royauté. Dans l'affaire de la *régale*, les évêques soutinrent même le roi contre Rome. On appelait ainsi le droit qu'avaient les rois de percevoir les revenus de certains bénéfices, évêchés et archevêchés, pendant la vacance du siége. En 1673, un édit déclara tous les siéges de France soumis à la régale. Deux évêques, ceux d'Aleth et de Pamiers, refusèrent d'o-



Le doge de Gênes à Versailles (1684). (Page 280, col. 1.)

béir et furent approuvés par le pape Innocent XI, qui lança des brefs d'une violence extrême. C'était un pontife vertueux mais opiniâtre. Louis XIV, pour terminer le différend, convoqua une assemblée du clergé français qui adopta, en 1682, sous l'inspiration de Bossuet, les quatre fameuses propositions dont voici la substance :

1. Dieu n'a donné à saint Pierre et à ses successeurs aucune puissance ni directe ni indirecte sur les choses temporelles.

2. L'Église gallicane approuve les décrets adoptés par le concile de Constance, dans les sessions IV et V, lesquelles déclarent les conciles œcuméniques supérieurs au pape dans le spirituel.

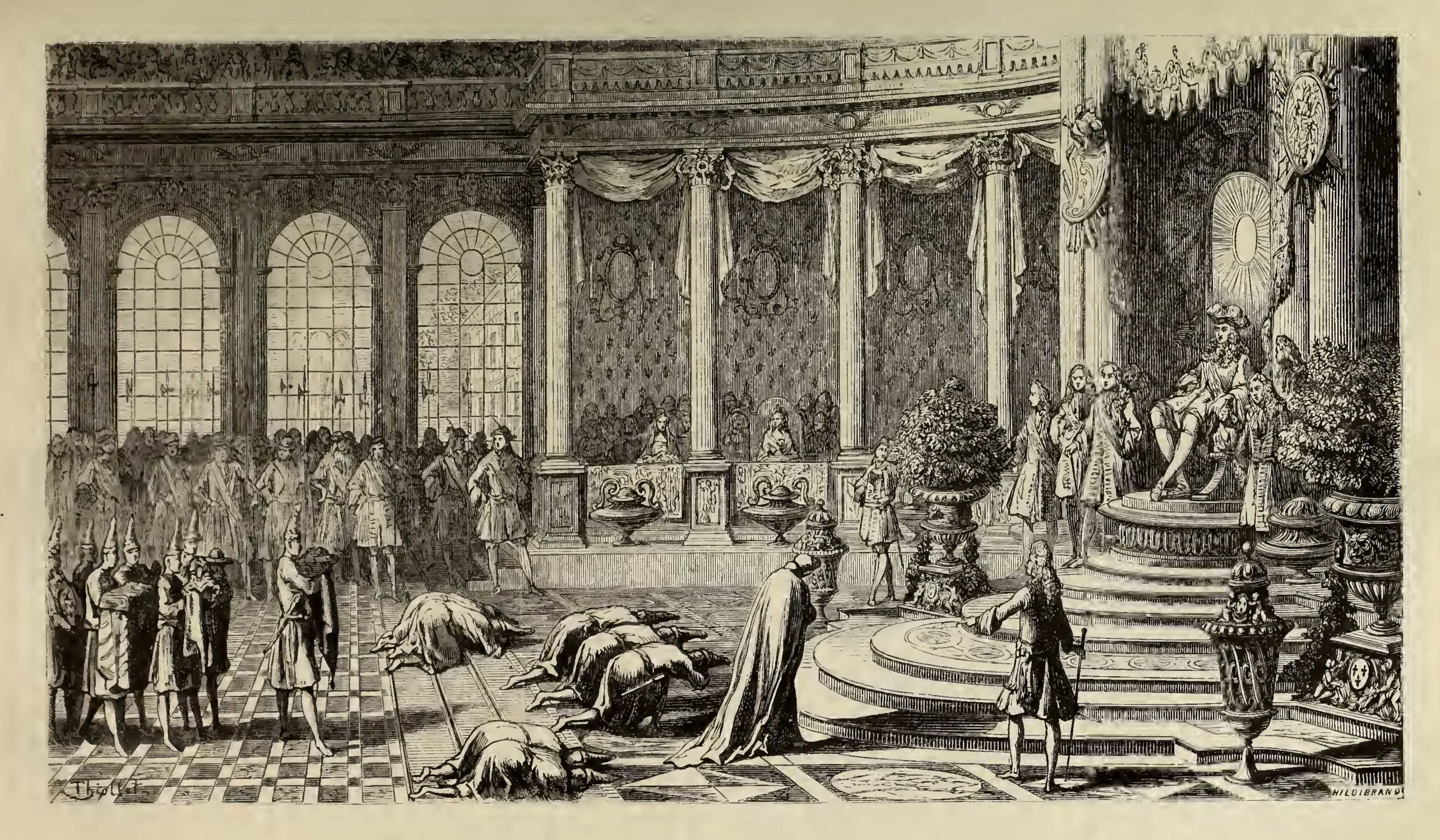
3. Les règles, les usages reçus dans le royaume et dans l'Église gallicane doivent demeurer inébranlables.

4. Les décisions du pape, en matière de doctrine, ne sont irréformables qu'après que l'Église les a acceptées.

Un édit du roi rendit cette déclaration perpétuelle et la proclama loi fondamentale du royaume. Les tribunaux et les facultés de théologie enregistrèrent ces quatre propositions ; et il fut défendu de rien enseigner de contraire. Innocent XI n'osa ni approuver ni casser ces résolutions.

A quelque temps de là survint un incident qui porta l'irritation au comble. Les ambassadeurs catholiques à Rome avaient étendu le droit d'asile et de franchise affecté de tout temps, et avec raison, à leur hôtel, jusqu'au quartier même qu'ils habitaient. Innocent XI voulut détruire cet abus, qui faisait d'une moitié de la ville un repaire pour les criminels. Il obtint sans peine

FAC-SIMILE D'UNE ESTAMPE DE SÉBASTIEN LECLÈRE.



Les ambassadeurs siamois reçus par le roi dans la grande salle de Versailles (1684).

(Page 282, col 1.)

le consentement des autres rois, mais Louis XIV, déjà irrité contre le pontife à l'égard de la régale, répondit avec hauteur « qu'il ne s'était jamais réglé sur l'exemple d'autrui, et que c'était à lui de servir d'exemple. » Il envoya le marquis de Lavardin, avec 800 gentilshommes armés, pour se maintenir dans la possession d'un privilége injuste ; le pape excommunia l'ambassadeur; le roi fit saisir Avignon (1687). Cette affaire s'arrangea sous le successeur d'Innocent XI ; mais ce pontife en conçut un dépit profond qui ne fut pas sans influence sur la guerre de 1688.

Cette puissance de Louis voulait se faire respecter même par delà les mers. Le pavillon français flottait partout. Déjà avant la guerre de Hollande, l'envoyé d'un chef de la côte de Guinée était venu à Paris. Deux ambassadeurs d'un pays moins lointain mais aussi inconnu alors, deux Russes, avaient paru devant Louis XIV en 1668 et en 1681. En 1684 une députation bien plus extraordinaire émerveilla Versailles. Un aventurier grec nommé Phaulkon était devenu le ministre du roi de Siam, le prince le plus puissant de la presqu'île de l'Indo-Chine. Il décida son maître à solliciter l'amitié du roi de France. On parla à Louis XIV de ce prince comme d'un protecteur des chrétiens, déjà presque chrétien lui-même. Le zèle convertisseur s'enflamma. Des missionnaires voulurent partir; et on envoya un ambassadeur, le chevalier de Chaumont. A notre, retour, dit Choisy, qui avait suivi l'ambassadeur, « ou nous regardait comme des ours. Le roi me fit beaucoup de questions; il m'en fit entre autres une dont on parla fort. Il me demanda comment on disait *manger* en siamois, je lui dis qu'on disait *kin*. Un quart d'heure après, il me demanda comment on disait boire ; je lui répondis *kin*. « Je « vous y prends, dit-il, vous m'avez dit tantôt que kin « signifie manger. — Il est vrai, sire, lui repartis-je « sans hésiter; mais c'est qu'en siamois *kin* signifie « avaler; et pour dire manger on dit kin-kaou avaler « du riz, pour dire boire kin-nam avaler de l'eau. — Au moins, dit le roi en riant, il s'en tire avec « esprit. » Je disais vrai, et l'esprit n'a point aidé en cette occasion.

« Un mois après mon retour à Paris, les ambassadeurs du roi de Siam y arrivèrent. Le roi les fit défrayer partout et leur donna audience dans la grande galerie de Versailles. On y avait élevé un trône magnifique. Ils firent une fort belle harangue que l'abbé de Lyonne, missionnaire, expliqua en français. Ils marquèrent au roi des respects qui allèrent presque jusques à l'adoration ; en s'en retournant ils ne voulurent jamais tourner le dos et allèrent à reculons chercher les présents qu'ils avaient apportés dans le salon au bout de la galerie. M. de Louvois qui n'estimait pas beaucoup les choses où il n'avait point de part, les méprisait extrêmement. « Monsieur l'abbé, « me dit-il, en passant, tout ce que vous avez apporté « là vaut-il bien quinze cents pistoles? — Je n'en sais « rien, monsieur, lui répondis-je le plus haut que je « pus, mais je sais fort bien qu'il y a pour plus de « vingt mille écus d'or pesants, sans compter les façons, « et je ne dis rien des cabinets du Japon, des para- « vents, des porcelaines. » Il fit en me regardant un sourire dédaigneux et passa. Quelqu'un apparemment conta au roi cette conversation. Il me fit demander si ce que j'avais dit à M. de Louvois était vrai. Je lui en donnai la preuve et un mémoire exact du poids de chaque vase d'or. »

La France a de nos jours renouvelé ces relations avec l'extrême Orient. Des ambassadeurs siamois sont venus en 1861 au palais de Fontainebleau; et ce qui vaut mieux, nos armes ont conquis, à côté de ce pays un vaste territoire des plus fertiles, très-heureusement situé entre l'Indoustan et la Chine, et qui pourra devenir pour nous, si nous le fécondons par l'émigration, ce qu'est l'Inde pour les Anglais.

§ 3. MORT DE COLBERT (1683) ; Mme DE MAINTENON; MALADIE DU ROI.

Ces conquêtes faites en pleine paix, ces violences, cet orgueil, réveillèrent les craintes de l'Europe. On accusa la France d'avoir renversé la domination autrichienne pour mettre la sienne à la place et peser comme elle sur le continent. Dès 1681, l'empire, l'empereur Léopold, l'Espagne, la Hollande, même la Suède, conclurent, par les soins de Guillaume d'Orange, une alliance secrète pour le maintien de la paix de Nimègue. Personne n'osa porter le premier coup, et la diète de Ratisbonne (août 1684), stipula une trêve de vingt ans qui laissa au roi Luxembourg, Landau Strasbourg, Kehl et les autres villes réunies avant le 1er août 1681. Son ambition ne s'arrêtant pas, ils se rapprochèrent davantage et signèrent la ligue d'Augsbourg (9 juillet 1686); la Savoie y accéda l'année suivante, l'Angleterre en 1689.

Quelle était dans ce moment critique la situation de la France? Une sorte de fatigue commençait à se faire sentir dans cette société, si brillante encore et si prospère en apparence. Les dépenses excessives de la guerre précédente, le maintien coûteux d'une armée de 150 000 hommes en temps de paix, les constructions fastueuses, comme celles de Versailles, de Trianon, de Marly, du Louvre et des Tuileries, ou utiles comme celles des ports, des places fortes, de l'hôtel des Invalides, avaient détruit l'équilibre des finances, forcé d'accroître les impôts, porté un premier coup à l'agriculture et au commerce. Les épouvantables misères de 1662 reparaissaient. L'année qui suivit la paix, Colbert disait au roi que toutes les lettres venues des provinces parlaient de très-grandes souffrances du peuple. Il s'écriait : « Encore un coup de canon et nous courons à l'abîme. » Nous retrouvons dans la correspondance de Mme de Sévigné des traces de ces souffrances populaires. Elle écrit à sa fille le 15 juin 1680 : « Je mandais l'autre jour à Mme de Vins que je lui donnais à deviner quelle sorte de vertu je mettais ici le plus souvent en pratique, et je lui disais que c'était la libéralité. Il est vrai que j'ai donné d'assez grosses sommes depuis mon arrivée: un matin 800 francs, l'autre 1000 francs; l'autre 5000 francs, un autre jour 300 écus : il semble que ce soit pour rire, ce n'est que trop une vérité. Je trouve des métayers et des meuniers qui me doivent toutes ces sommes, et qui n'ont pas un unique sou pour les payer! Que fait-on? il faut bien leur donner. »

Mais Louis XIV faisait volontiers la théorie de sa pratique et aimait à ériger ses habitudes en principe de gouvernement. Pour justifier les impôts illimités, il se fera bientôt donner, par la Sorbonne, une consultation doctrinale qui le déclarera maître absolu de

la vie et des biens de ses sujets ; pour mettre sa conscience en repos, au sujet de ses monstrueuses prodigalités, il répondait à Mme de Maintenon, qui lui demandait de l'argent au nom des pauvres : « Un roi fait l'aumône en dépensant beaucoup. » Mot précieux et terrible, dit Say, qui montre comment la ruine peut être formulée en principe.

Colbert était donc fort mal venu à prêcher l'économie. On continua à élargir le gouffre du déficit, et il s'épuisa à trouver des ressources pour le combler : il fut obligé, lui aussi, de vendre des charges, de créer des rentes à un taux onéreux, d'augmenter la taille. Il gémissait de ramener les finances à l'état d'où il les avait tirées et de voir depuis la concession faite aux Hollandais, à la paix de Nimègue, la concurrence étrangère écraser de nouveau le commerce maritime et l'industrie nationale. Il succomba à la peine. Il mourut en 1683, à soixante-quatre ans, usé par l'excès du travail, et tué peut-être par d'injustes reproches du roi. Louvois surveillait avec une attention extrême les dépenses même les plus minimes de son département. Ayant cru découvrir qu'en sa qualité de surintendant des bâtiments, Colbert avait passé quelques marchés onéreux au Trésor, notamment pour la grille qui ferme la grande cour du château de Versailles, il en donna avis au roi. A quelque temps de là Colbert rendit compte de cette dépense à Louis XIV qui reçut fort mal ses explications. Après plusieurs choses désagréables, le roi lui dit : « Il y a là de la friponnerie. — Sire, répondit Colbert, je me flatte au moins que ce mot-là ne s'étend pas jusqu'à moi. — Non, dit le roi, mais il fallait y avoir plus d'attention. » Et il ajouta : « Si vous voulez savoir ce que c'est que l'économie, allez en Flandre, vous verrez combien les fortifications des places conquises ont peu coûté. »

Ce fut un coup de foudre pour Colbert. Il tomba presque aussitôt malade et ne se releva plus. « Si j'avais fait pour Dieu ce que j'ai fait pour cet homme, disait-il avec amertume, je serais sauvé dix fois, et je ne sais ce que je vais devenir. » Il refusa de lire une dernière lettre que le roi lui adressait. Comme plusieurs de nos grands ministres, Colbert était impopulaire. Le peuple maudissait celui qui rédigeait les édits bursaux, non celui qui les dictait ; et en voyant Colbert amasser, au bout de vingt-deux années de charge, dix millions de fortune, on accusait sa probité au lieu de voir son économie. Il fallut enterrer la nuit, à la dérobée, avec une escorte, un des bienfaiteurs de la France, pour que la multitude furieuse n'insultât pas à ses funérailles (1683).

Après lui son ministère fut divisé : le marquis de Seignelay, son fils, eut la marine, les finances furent confiées à le Pelletier.

Le Tellier disait du dernier : « Il est comme de la cire molle, capable de prendre telle empreinte qu'il plaira à Sa Majesté de lui donner, et ainsi elle en pourra faire un habile financier. » Le roi se complaisait déjà dans cette erreur que ses ministres n'étaient que les instruments de ses desseins. Dans quelques années, il dira en accordant à Barbezieux la surveillance de la charge de son père, malgré sa jeunesse : « J'ai formé votre père, je vous formerai bien aussi. »

Le Pelletier commença par chasser le neveu de Colbert, Desmarets. Il le manda dans son cabinet, et au milieu de tous les financiers lui dit à haute voix : « Monsieur Desmarets, je suis fâché de la commission dont je suis chargé pour vous ; le roi m'a commandé de vous dire que vous êtes un fripon, que M. Colbert l'en a averti. » Desmarets, voulant ouvrir la bouche, le Pelletier la lui ferma par un « Allez-vous-en, monsieur, je n'ai rien autre chose à vous dire. » Ce qui n'empêchera pas Louis XIV dans les mauvais jours de recourir à Desmarets.

Homme droit et honnête, mais redevable de son élévation au chancelier le Tellier, le nouveau contrôleur général dut subir la direction de Louvois, qui le poussa aux emprunts et aux créations d'offices pour subvenir à des dépenses ruineuses. Il s'appliqua d'abord à suivre les errements de Colbert ; « mais les principes, dit Forbonnais, ne font pas toujours le même effet dans les mains différentes qui les manient. » D'ailleurs, Colbert lui-même n'aurait pu suffire aux dépenses dans lesquelles le roi se trouvait entraîné. Dès l'année 1689 la pénurie fut telle, que Louis XIV dut envoyer à la Monnaie les chefs-d'œuvre en argent ciselé qui décoraient Versailles.

Si la France était fatiguée et malade, son roi l'était aussi. Il en avait fini avec les galanteries, et sa vie devenait plus intérieure ; ce ne fut pas un avantage pour le royaume, car Louis XIV ne vit presque plus rien par lui-même. Le règne de Mme de Montespan était terminé : celui de Mme de Maintenon commençait, « de cette fée incroyable, dit le haineux Saint-Simon, qui gouverna sans lacune, sans obstacle, sans nuage le plus léger plus de trente ans entiers. » Étudions de près cette femme si diversement jugée, et que l'on a chargée de tous les malheurs des dernières années de Louis XIV.

Fille de Constant d'Aubigné, un des seigneurs les plus turbulents et les plus débauchés du temps de Louis XIII, née dans une prison de Niort où son père s'était fait enfermer, promenée toute jeune de France à la Martinique, de la Martinique en France, elle fut cependant l'objet des plus vives sollicitudes et des soins les plus intelligents de la part de sa mère qui trouvait en elle sa seule consolation. C'est dans Plutarque qu'elle apprit à lire. Confiée ensuite à sa tante Mme de Villette, elle fut élevée dans la religion protestante. Une de ses parentes, catholique zélée, Mme de Neuillant l'arracha à Mme de Villette et voulut la ramener au catholicisme. Pour dompter son opiniâtreté on l'accabla d'humiliations. Tous les matins, un chapeau de paille sur la tête, au bras un panier contenant une grossière nourriture, un loup sur son visage pour défendre son teint contre le soleil, à la main une longue gaule, elle s'en allait gouverner une troupe de dindons. « Je commandais dans la basse-cour, a-t-elle dit depuis, et c'est par là que mon règne a commencé. » Sa mère qui ne l'avait ainsi abandonnée que dans l'intérêt de son âme, essaya d'un autre moyen pour la convertir et l'enferma dans un couvent des Ursulines. « Je tombai heureusement, racontait plus tard Mme de Maintenon, entre les mains d'une maîtresse pleine d'esprit et de raison, qui me gagna par sa politesse et sa bonté ; elle me laissait libre dans l'exercice de ma religion, ne me forçait point d'aller à la messe, et me proposait elle-même à manger de la viande les vendredis et les samedis ; mais en même temps elle me faisait instruire à fond de la religion catholique et elle le fit avec tant de soins, me gouverna

avec tant de douceur, qu'au bout de quelque temps je fis mon abjuration en pleine liberté. » Au sortir de ce couvent, Mlle d'Aubigné à peine âgée de dix-sept ans perdit sa mère. Restée sous la tutelle ou plutôt sous le joug de Mme de Neuillant, n'ayant pour dot que sa beauté, elle fut heureuse de trouver un mari qui s'en contenta. Scarron, son voisin, épris de ses charmes, la demanda et l'obtint. « J'ai mieux aimé l'épouser qu'un couvent, » disait plus tard Mme de Maintenon.

Scarron était depuis 1638 perclus de toutes ses membres. Voulons-nous voir son portrait ; il l'a tracé lui-même dans une de ses préfaces pour rectifier une caricature qui le représentait dans une jatte de bois avec une corde, levant ou baissant son chapeau pour saluer les gens. « J'ai, dit-il, trente ans passés ; j'ai la taille bien



Madame de Maintenon.

faite quoique petite, mais ma maladie l'a raccourcie d'un bon pied. Ma tête est un peu grosse pour ma taille; mes jambes et mes cuisses ont fait premièrement un angle obtus, et puis un angle égal, et enfin un angle aigu ; mes cuisses et mon corps en font un autre, et ma tête se penchant sur mon estomac, je ne ressemble pas mal à un *Z*. J'ai les bras raccourcis aussi bien que les jambes, et les doigts aussi bien que les bras; enfin je suis un raccourci de la misère humaine. » Scarron avait à peine perdu sa santé qu'il perdit sa fortune. Cela l'engagea à tirer parti du seul bien qu'on ne perd pas : son esprit. Il conservait, même dans ses souffrances, un fonds de gaieté qui faisait dire à Balzac : « Qu'à le voir rire on penserait que le mal ne le pique pas, mais le chatouille. » Son genre d'écrire fut vite trouvé : le burlesque. Dans sa guerre des géants, il travestit l'Olympe en famille bourgeoise. Puis il composa une parodie de l'*Énéide*

qui parut des plus spirituelles aux lettrés du temps, mais qui nous semble à nous un tissu de grossièretés, un *Roman comique* qui ne se lit guère et quelques comédies médiocres. Mais il avait bon cœur, un aimable caractère, une conversation qui valait mieux que ses livres, aussi la meilleure société se réunissait chez lui : Ménage, Pélisson, Scudéry, Benserade, Sarrazin, des grands seigneurs comme les trois Villarceaux, le maréchal d'Albret. Il se faisait porter chez la duchesse de Lesdiguières, chez Mlle de Hautefort, et Mme de Sévigné venait le voir. Il finit par obtenir de l'évêque du Mans un petit bénéfice, qui ne l'engageait à rien et lui rapportait quelque chose. Avec une pension de cinq cents écus et les revenus de son *marquisat de Quinet*, comme il appelait la boutique de son libraire, il pouvait à peu près vivre. Scarron était le poëte-né de la Fronde, cette guerre bouffonne. Sa maison fut un des principaux centres où se réunissaient les frondeurs. Le retour du roi en 1652 dispersa ses amis. Mais après avoir crié : «Vivent les princes, » il cria : «Vive le roi, » et son salon se remplit d'un autre monde. Sa maison devint même plus attrayante depuis que les honneurs en furent faits, avec une grâce charmante par sa jeune épouse, Mlle d'Aubigné.

Mme Scarron était entre toutes les femmes de son temps une des plus belles. «Une figure ovale, des cheveux châtains, un teint d'une grande blancheur et même un peu pâle, des sourcils noirs avec de longs cils, des yeux bruns et presque noirs, à la fois brillants et doux, des traits réguliers et fins, une physionomie gracieuse et intelligente, un port de tête élégant et noble et de très-belles épaules en faisaient une personne d'une rare distinction et d'une beauté toute particulière; c'est ainsi que la représentent l'émail de Petitot conservé au Louvre et le portrait que Scarron fit faire d'elle par Mignard en 1659. » (Noailles.) Elle remplit avec le plus grand dévouement, tous les témoignages s'accordent sur ce point, les devoirs que lui imposait son hymen, si bizarre qu'il fût. Recherchée et aimée de tout le monde, elle comptait une foule d'adorateurs, mais sut les éconduire. La mort de Scarron la rejeta dans l'abandon et la misère. Elle épousa alors le couvent, mais à demi, s'en s'y engager tout à fait; elle se retira dans la maison des Hospitalières près de la place Royale. L'année suivante, la pension de son mari ayant été rétablie en sa faveur elle reparut dans le monde. Habituée du salon de la maréchale d'Albret elle y connut Mme de Montespan, qui lui fit rendre sa pension supprimée une seconde fois et l'empêcha de partir en Portugal, ignorant qu'elle retenait une rivale. A ce moment Mme Scarron prenait du goût pour la dévotion : elle avait choisi pour directeur un ancien capitaine de cavalerie qui, devenu prêtre, avait introduit dans sa religion la rigidité militaire et conduisait cette jeune veuve dans les pratiques les plus étroites.



Mariage de Louis XIV et de Mme de Maintenon (janvier 1685). (Page 286, col. 2.)

Elle était ainsi en train d'oublier le monde, cachée dans un petit logement de la rue des Tournelles, quand la fortune vint la chercher. On la choisit pour élever les enfants de Mme de Montespan[1] (1670). «Mme Scarron, cette jeune et belle veuve, dit Mme de Caylus,

1. Mme de Montespan eut sept enfants du roi : une fille, née en 1669, qui mourut à trois ans; le duc du Maine, né en 1670, marié à Mlle de Charolais en 1692, mort en 1736; le comte du Vexin (1672-1683); Mlle de Nantes, née en 1673, mariée au duc de Bourbon, morte en 1743; Mlle de Tours (1674-1681); Mlle de Blois, née en 1677, mariée au duc d'Orléans, régent, morte en 1749; le duc de Toulouse, né en 1678, marié à Mlle de Noailles, mort en 1737.

imposait à Louis XIV par son maintien froid et réservé, et par sa réputation d'esprit supérieur et de dévotion rigide. Dans les premiers temps il n'en parlait jamais à Mme de Montespan qu'en l'appelant par dénigrement ; « Votre bel esprit. » Mais il ne tarda pas à changer d'opinion. Comme il aimait beaucoup ses enfants, il allait quelquefois les voir en secret dans la rue de Vaugirard, et ses préventions contre la gouvernante s'effacèrent quand il la vit de près. » Il fut d'abord touché de ses soins plus tendres et même plus maternels que ceux de Mme de Montespan, et lui montra des égards dont la favorite s'irrita. Louis finit par estimer davantage la femme qui soignait ses enfants et ne parlait que de Dieu à la femme insouciante et altière qui s'amusait à atteler des souris à un carrosse de filigrane et le fatiguait de ses caprices impérieux. Mme Scarron aimait beaucoup le jeune duc du Maine, que Louis XIV affectionnait particulièrement. Un jour qu'il jouait avec lui, il lui dit qu'il était bien raisonnable. « Il faut bien que je le sois, répondit l'enfant, j'ai une dame auprès de moi qui est la raison même. — Allez lui dire, reprit le roi, que vous lui donnerez ce soir cent mille francs pour vos dragées. » Mme Scarron, en femme d'ordre qu'elle était, trouva bien vite l'emploi de cet argent. Elle acheta la terre de Maintenon, à dix lieues de Versailles. « Maintenon, écrivait-elle, est un gros château, au bout d'un grand bourg, une situation selon mon goût, des prairies tout autour, et la rivière qui passe par les fossés. » Le roi aussitôt après donna à la veuve de Scarron le titre de marquise de Maintenon.

En 1675, cédant à l'éloquence de Bourdaloue et de Bossuet, Louis XIV avait renvoyé Mme de Montespan : « Mon père, vous devez être content de moi, dit-il triomphant à Bourdaloue, Mme de Montespan est à Clagny. — Oui, sire, répondit Bourdaloue, mais Dieu serait plus satisfait si Clagny était à soixante et dix lieues de Versailles. » Mme de Maintenon avait aidé à cette rupture qui ne fut pas longue, comme l'avait bien prévu le fin jésuite. La porte de Versailles fut rouverte à moitié d'abord, puis toute grande. Le jubilé était passé et les dévotions finies. Chose étrange que l'indulgence des confesseurs de Louis XIV. Elle étonnait même Mme de Maintenon : « Pourquoi, dit-elle en parlant du P. de la Chaise, se contente-t-il d'une demi-conversion, pourquoi n'interdit-il pas absolument au roi l'usage des sacrements? Vous voyez bien qu'il y a du vrai dans les petites lettres (les *Provinciales*). Le P. de la Chaise, est un honnête homme, mais l'air de la cour gâte la vertu la plus pure, et adoucit la plus sévère. » Mme de Montespan eut encore à partir de cette époque deux enfants. Mais le coup était porté; sa faveur déclina tandis que celle de la marquise grandissait chaque jour. La veuve de Scarron laissa encore Mlle de Fontanges amuser le roi, mais, cet astre disparu, (1680) elle sentit que l'heure de sa victoire approchait.

« Je ne sais, écrit Mme de Sévigné, auquel des courtisans la langue a fourché le premier; ils appellent tout bas Mme de Maintenon, Mme de *Maintenant*, et cette dame de Maintenon ou de Maintenant, passe tous les soirs, depuis huit heures jusqu'à dix avec Sa Majesté. M. de Chamaraude la mène et la ramène à la face de l'univers. »

La reine mourut en 1683. Le roi devenait libre. Dès ce moment il fut assidu auprès de Mme de Maintenon qui cependant refusait les honneurs, les titres, et n'entretenait le roi que de l'amour de Dieu. Elle ne voulait point de la place vacante de maîtresse, elle ne pouvait espérer celle de reine. Son bon sens la détournait de toute ambition insensée. Pourvu qu'elle gouvernât, peu lui importait le rang. Sa résistance augmentait le désir de Louis XIV de se l'attacher : « Je le renvoie, disait-elle, toujours rebuté, jamais désespéré. » Enfin, une nuit du mois de janvier 1685 (la date précise est inconnue), un petit oratoire du château de Versailles fut témoin d'une cérémonie mystérieuse dont on ne parla jamais qu'à demi-voix. Le grand roi épousait la veuve du cul-de-jatte Scarron.

A cette époque, le roi âgé de quarante-sept ans commençait à vieillir d'esprit et de corps. Il avait besoin d'une femme douce et dévouée, habituée à consoler les malades et à distraire la souffrance.

Louis XIV qu'on se représente le plus souvent dans la majesté du souverain, du conquérant, du législateur, recevant à ses pieds au milieu des magnificences de Versailles, les adorations d'une cour flatteuse et les hommages de nations tremblantes; qu'on se figure perpétuellement jeune à cause de ses longues galanteries, qu'on revêt dans sa pensée de beauté, de sérénité et de grandeur, fut peut-être l'homme le plus averti par la nature de sa fragilité et pas un de nous ne voudrait changer sa pauvre humanité contre la divinité du Roi-Soleil. Sa vie ne fut qu'un effort de la médecine ou plutôt de sa bonne constitution assez solide pour résister aux orages que soulevaient ses passions.

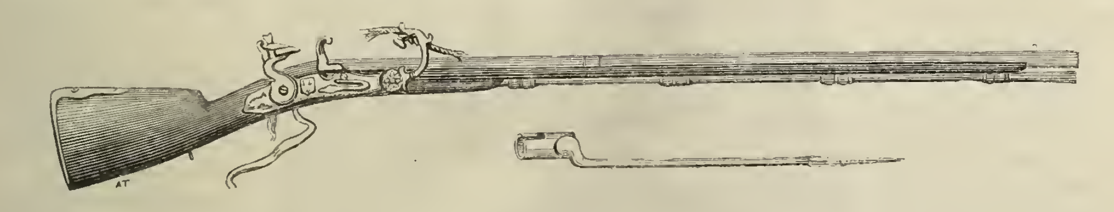
En 1655, à dix-sept ans, Louis XIV était déjà atteint de la petite vérole, avec gangrène aux orteils, de dartres, de fréquents maux de tête. Puis ce sont des vertiges et des vapeurs qui commencent vers 1672 et font le tourment du roi jusqu'à la fin de sa vie; des rhumatismes, des ophthalmies, une goutte quasi permanente, la gravelle, des indigestions presque quotidiennes. Le roi fut saigné trente-huit fois; de 1647 à 1715 il a pris quinze cents à deux mille médecines, il a été travaillé par le fer et par le feu, a expérimenté tous les cordiaux, toutes les diversités d'emplâtres.

Il était despote pour son corps comme pour ses sujets : il fallait que pour lui la nature se pliât à ses caprices ou à ses goûts. Et, comme on ne la violente pas impunément, tout roi qu'on est, elle se vengeait. Le roi mangeant beaucoup, avait besoin de beaucoup d'air; il s'exposait au froid, au vent, à la neige, et y gagnait des rhumatismes et des fièvres. Il chargeait son estomac de « quantités prodigieuses » d'aliments. L'estomac se révoltait. Les médecins ne pouvaient lutter contre cette « voracité » que défendaient les courtisans. Quand le roi consentait à se retenir sur son appétit et à suivre un régime « qui aurait été beaucoup trop nourrissant pour un autre » on entendait aussitôt le « murmure impertinent des courtisans goulus qui, pour faire leur cour mal à propos et décidant de tout par ignorance et témérité[1], » ne manquaient pas de trouver ce régime épuisant. Or le menu de ces petits repas que les courtisans trouvaient insuffisants consistait en croûtes, potage aux pigeons, trois poulets rôtis, et ce n'était pas seulement pour l'orne-

1. *Journal de la santé de Louis XIV.*

ment qu'on servait sur la table trois poulets, le roi en mangeait quatre ailes, les blancs et les cuisses.

Depuis 1682 il ne se passe presque pas une année sans que le journal de *la Santé* ne fasse mention, quelquefois à diverses reprises, d'une forte attaque de goutte ou de rhumatisme. Depuis 1685 les étourdissements et les vertiges sont tels que, tout couché qu'était le roi, le lit lui paraissait tourner. En 1686 survient un accident grave : une fistule « dans le dernier des intestins. » « L'art de la chirurgie, dit Voltaire, n'était pas encore familiarisé avec cette maladie. Le cardinal de Richelieu en était mort faute d'avoir été bien traité. Les églises furent remplies d'un peuple innombrable, qui demandait la guérison de son roi, les larmes aux yeux. Ce mouvement d'un attendrissement général fut presque semblable à ce que nous avons vu lorsque son successeur fut en danger de mort à Metz en 1744. Ces deux époques apprendront à jamais aux rois ce qu'ils doivent à une nation qui sait aimer ainsi. » L'opération fut difficile et douloureuse. Le chirurgien Félix fit preuve de beaucoup d'habileté et le roi d'un grand courage. Le jour même, Louis XIV fit travailler les ministres auprès de son lit et le lendemain il donna audience aux divers ambassadeurs des cours de l'Europe. Quand le roi, rétabli, alla à Notre-Dame rendre grâces au ciel de sa guérison, il fut accueilli par le peuple avec enthousiasme. Il avait cependant déjà commis la plus grande faute de son règne : la révocation de l'édit de Nantes!



CHAPITRE LXII.

TRIOMPHE DU CATHOLICISME EN FRANCE, DU PROTESTANTISME EN ANGLETERRE (1685-1688.)

§ 1. SITUATION DES PROTESTANTS EN FRANCE ; CONVERSIONS ET DRAGONNADES.

La prise de la Rochelle en 1628 et l'édit de grâce de 1629 avaient été pour les protestants l'inauguration d'une nouvelle ère. « Privés de leurs places de sûreté et de leur organisation politique, exclus peu à peu des emplois de la cour et de presque toutes les charges civiles, ils se trouvèrent dans l'heureuse impuissance de s'appauvrir par le luxe et par l'oisiveté. Les vastes plaines qu'ils possédaient dans le Béarn et dans les provinces de l'Ouest se couvrirent de riches moissons. Le Languedoc, si longtemps dévasté par les guerres civiles, se releva de ses ruines. Les sommets les plus élevés des Cévennes, l'Aigoal et l'Esperou étaient couverts de forêts et de pâturages où paissaient de nombreux troupeaux. Le diocèse d'Uzès donnait du blé en quantité, des huiles et des vins exquis. Dans le diocèse de Nîmes, le vallon de Vaunage était renommé pour la richesse de sa végétation. Les protestants, qui y possédaient plus de soixante temples, l'appelaient la petite Canaan.

« La bourgeoisie protestante des villes se livrait avec la plus grande activité à l'industrie et au commerce. Dans les deux gouvernements de Brouage et d'Oléron, une douzaine de familles protestantes possédaient le monopole du commerce de sel et de vin. A Sancerre, par leur travail persévérant et l'esprit d'ordre qui les anime, les protestants deviennent, de l'aveu de l'intendant, supérieurs aux catholiques en nombre, en richesse et en considération[1]. Le trafic important que Metz entretient avec l'Allemagne appartient presque entièrement aux protestants. Aussi le gouverneur recommande-t-il plus tard, quoique vainement, aux ministres de Louis XIV d'user à leur égard d'une attention toute particulière, de beaucoup de douceur et de patience, attendu, disait-il, qu'ils ont le commerce en dépôt et sont les plus riches du peuple. Perdus pour ainsi dire au milieu d'un peuple qui les observait avec défiance, sans cesse en butte à la calomnie, soumis à des lois sévères qui leur commandaient impérieusement une perpétuelle attention sur eux-mêmes, ils forçaient l'estime publique par l'austérité de leurs mœurs et par leur irréprochable loyauté.

« Leur propre industrie était encore augmentée et perfectionnée par la connaissance qu'ils avaient de l'industrie étrangère. La plupart, dans leur jeunesse, visitaient les pays protestants, la Suisse française, la Hollande, l'Angleterre. Il faut ajouter que l'année économique des protestants était de 310 jours, parce qu'ils ne consacraient au repos que 50 dimanches et quelques fêtes solennelles, tandis que l'année de travail des catholiques n'était que de 260 jours parce qu'ils en consacraient plus de 105 au repos. On comptait à Reims, à Réthel, à Mézières de nombreux métiers. Sézanne avait une magnifique manufacture de gros draps et de serges drapées. La célèbre manufacture de draps d'Abbeville fut fondée en 1665 par les Van-Robais. Celles d'Elbeuf et de Louviers durent également leur origine et leurs progrès à des familles protestantes, qui les établirent en 1669. Le haut Gévaudan, contrée montagneuse, stérile et presque entièrement habitée par les réformés, trouva une ressource inattendue et précieuse dans les manufactures de cadis et de serges. On désignait sous ce nom des étoffes légères dont l'extrême bon marché assurait le début. Tous les paysans en avaient des métiers chez

1 *Mémoires sur la généralité de Bourges*, par M. de Seraucourt. Manuscrits de la Bibliothèque impériale.

eux, et y consacraient tout le temps qu'ils ne donnaient pas à la culture de leurs terres. Les enfants y filaient à l'âge de quatre ans, et toute une famille se trouvait ainsi occupée. Les chapeaux fins de Caudebec trouvaient un immense débit en Angleterre et en Allemagne. Ils étaient fabriqués exclusivement par des ouvriers protestants. Les belles manufactures des papiers d'Auvergne et d'Angoumois étaient également entre leurs mains. En Normandie ils fabriquaient des toiles à Vire, à Falaise, à Argentan, et leurs coreligionnaires de Caen les achetaient en gros pour les revendre aux Anglais. Dans le Maine, les toiles fines de Laval occupaient jusqu'à 20 000 ouvriers.



Madame Dacier.

« Dans les carrières libérales, on rencontrait encore les réformés dont un grand nombre ont acquis de la gloire, ou tout au moins de la renommée : Henri Basnage, le savant commentateur de la coutume de Normandie; Conratr, un des fondateurs de l'Académie française; Mme Dacier, qui a traduit Homère; Gui Patin, homme de lettres, philosophe et médecin ; le comte de Gassion, qui passait pour avoir conseillé la manœuvre à laquelle le grand Condé dut l'heureuse issue de la bataille de Rocroy; le maréchal de Guébriant, le conquérant de l'Alsace ; le maréchal de Rantzau, si dévoué, si brave, qui reçut soixante blessures, perdit un bras, une jambe et un œil, et « ne conserva « d'entier que le cœur ; » enfin Turenne avait été longtemps zélé protestant. Schomberg l'était encore et ne voulait pas abjurer, ainsi que Duquesne, dont les musulmans ne pouvaient soutenir la vue, et qu'ils appelaient *le vieux capitaine français qui avait épousé la mer, et que l'ange de la mort avait oublié....* » (Weiss).



Guy-Patin.

Les protestants n'avaient pas remué durant les troubles de la Fronde. « Le petit troupeau broute de mauvaises herbes, disait Mazarin, mais il ne s'écarte pas. » Les protestants du Midi avaient même combattu le prince de Condé qui les appelait aux armes, et mérité cet éloge que le comte d'Harcourt adressa aux députés de Montauban : « La couronne chancelait sur la tête du roi, et vous l'avez affermie. » Aussi Mazarin protégea les protestants; et ils avaient, en 1652, fait renouveler solennellement par Louis XIV l'engagement de ne pas attenter à leur liberté de conscience. Cependant, il fut débordé dans les derniers jours de son ministère et il commença contre eux des mesures vexatoires qui, après lui s'accrurent, mais ne se changèrent qu'au bout de vingt ans en persécution. Louis les haïssait comme hérétiques et comme suspects d'aimer peu le pouvoir absolu des rois. L'unité religieuse lui semblait aussi nécessaire que l'unité politique. « Dès 1661, dit-il, dans ses *Mémoires*, je formai le plan de toute ma conduite envers mes sujets de la religion prétendue réformée. Je crus que le meilleur moyen pour les réduire peu à peu était, en premier lieu, de ne les presser par aucune rigueur nouvelle, de faire observer ce qu'ils avaient obtenu de mes prédécesseurs, mais de ne leur rien accorder au delà et d'en renfermer même l'exécution dans les plus étroites bornes que la justice et la bienséance le pouvaient permettre. Quant aux grâces qui dépendaient de moi seul, je résolus de ne leur en faire aucune, pour les obliger par là à considérer de temps en temps, d'eux-mêmes et sans violence, si c'était avec quelque bonne raison qu'ils se privaient volontairement des avantages qui pouvaient leur être communs avec mes autres sujets. » Cependant le roi dès 1665, songeait à s'écarter de cette politique peu généreuse mais modérée, et formait déjà le projet de révoquer l'édit de Nantes. En 1664, il faisait dire par son ambassadeur à Vienne au confesseur de l'empereur « qu'il n'avait d'autre application que d'extirper l'hérésie, et que si Dieu par sa grâce continuait le bonheur de son règne, on verrait dans peu d'années qu'elle s'éteindrait en France. »

Colbert, plus soucieux des intérêts de la France, protégeait les protestants, comme des sujets utiles et



Les dragonnades. (Page 291, col. 1)

industrieux. Plus d'une fois dans le conseil, il prit leur défense contre l'impitoyable Louvois. Il en employa un grand nombre dans les arts, dans les manufactures, dans la marine. Il voulait si peu qu'on chassât les protestants, qu'il en fit venir de Hollande pour soutenir nos manufactures naissantes. Il écrivit à l'évêque d'Amiens de faire cesser certaines tracasseries religieuses dont s'était plaint Van Robais, le grand manufacturier d'Abbeville. Il avait même proposé à Louis XIV, en 1662, pour historiographe, le réformé Perrot d'Ablancourt.

Après le traité de Nimègue, les diverses influences qui se disputèrent Louis XIV vieillissant firent entrer le gouvernement dans la voie des rigueurs. Mme de Maintenon écrivait en 1681 : « Le roi commence à penser sérieusement à son salut et à celui de ses sujets ; si Dieu nous le conserve, il n'y aura plus qu'une religion dans son royaume. C'est le sentiment de M. de Louvois, et je le crois là-dessus plus volontiers que M. Colbert, qui ne pense qu'à ses finances et presque jamais à la religion. »

Il ne faut pas cependant rendre Mme de Maintenon responsable, comme on l'a fait longtemps, de la révocation de l'édit de Nantes. Ce serait lui attribuer une trop grande influence que de le croire, et amoindrir cet acte qui malheureusement ne fut que trop mûrement réfléchi, et qui doit peser sur le siècle entier. Mme de Maintenon qui encouragea le *convertisseur*, suivit, mais n'entraîna pas. Voici les sages conseils que, vers 1672, elle donnait encore à son frère :

« On m'a porté sur votre compte des plaintes qui ne vous font pas honneur. Vous maltraitez les huguenots ; vous en cherchez les moyens, vous en faites naître les occasions; cela n'est pas d'homme de qualité. Ayez pitié de gens plus malheureux que coupables. Ils sont dans des erreurs où nous avons été nous-mêmes, et dont la violence ne nous aurait jamais tirés. Henri IV a professé la même religion, et plusieurs grands princes. Ne les inquiétez donc point. Il faut attirer les hommes par la douceur et la charité. Jésus-Christ nous en a donné l'exemple, et telle est l'intention du roi. C'est à vous à contenir tout le monde dans l'obéissance. C'est aux évêques et aux curés à faire des conversions par la doctrine et par l'exemple. Ni Dieu ni le roi ne vous ont donné charge d'âmes. Sanctifiez la vôtre, et soyez sévère pour vous seul. » Mme de Maintenon paraissait même d'abord trop peu zélée, et s'attira des reproches de Louis XIV. Le député général des protestants la compromit en se couvrant de son nom. « Ruvigny, écrit-elle fort contrariée, a dit au roi que j'étais née calviniste, et que je l'avais été jusqu'à mon entrée à la cour.... Ceci m'engage à approuver des choses fort contraires à mes sentiments. »

La force qui entraîna Louis XIV ce fut l'Église, qui se plaignait sans cesse qu'on laissât vivre à ses côtés une ennemie. On sait que tous les cinq ans le clergé s'assemblait pour offrir au roi sa part contributive aux charges de l'État. Or, quand on demande de l'argent au clergé, il faut lui rendre quelque chose en retour. Les assemblées arrivaient toujours avec les actes d'accusation les plus violents contre les réformés. En 1660, l'assemblée refuse de l'argent jusqu'à ce que satisfaction soit donnée à ses griefs. Une lutte s'engage. La royauté finit par céder aux dépens des hérétiques. En 1665, l'assemblée formule ses désirs article par article. Ils ressemblent presque mot pour mot à ce qu'ordonnera plus tard Louis XIV. En 1670 nouvelle insistance, les articles déjà rejetés sont représentés, ils le seront jusqu'à ce qu'ils soient adoptés. En 1675, les demandes sont plus impérieuses, la révocation de l'édit de Nantes est dictée pour ainsi dire, et Louis XIV n'a qu'à exécuter ce qui lui est prescrit.

Ce fut pièce par pièce qu'on détruisit l'œuvre de Henri IV. Dès 1662, on avait interdit les synodes nationaux, en 1654, refusé des lettres de maîtrise à quiconque ne serait pas catholique. En 1670, on supprima les chambres mi-parties des parlements de Toulouse, de Grenoble, de Bordeaux, et les libertés que Richelieu et Mazarin avaient laissées aux réformés ; on leur interdit successivement d'être officiers de finances, notaires, procureurs, juges, avocats, experts, imprimeurs, libraires, médecins, chirurgiens, même apothicaires. On défendit aux catholiques, sous peine des galères à vie, d'embrasser le calvinisme. On jeta le trouble dans les familles en déclarant que les enfants des réformés pouvaient renoncer à leur religion, dès l'âge de sept ans, « âge auquel, disait l'édit, ils sont capables de raison et de choix dans une matière aussi importante que celle de leur salut. » A l'appui de cette déclaration, beaucoup d'enfants furent arrachés à leurs familles : c'est pour les jeunes filles nobles, ainsi converties, que le couvent de Saint-Cyr fut fondé.

On multiplia les missions dans les provinces : on acheta les consciences à prix d'argent, et Pellisson, ancien protestant, comme la nouvelle favorite, eut la direction d'une caisse spéciale créée en 1677 pour payer ces abjurations.

Ce fut une véritable entreprise : on dressa des règlements pour les agents qu'on employait. Les évêques recevaient les fonds et renvoyaient les livres avec les prix de conversion. Une conversion était taxée à 6 livres. On mettait sous les yeux du roi les quittances et les obligations. Bientôt on ne parla plus que des miracles accomplis par cette caisse : « M. Pellisson fait des progrès, écrivait Mme de Maintenon (13 novembre 1683). M. Bossuet est plus savant, mais lui est plus persuasif. On n'aurait jamais osé espérer que toutes ces conversions fussent si aisées. »

Sûrs de plaire au roi en lui envoyant des listes nombreuses, les évêques ne reculèrent presque devant aucun moyen pour obtenir des conversions. Ils les achetaient surtout dans les dernières classes des calvinistes. Souvent des fripons escamotaient le prix de leur marché et retournaient au prêche. D'autres, plus ignorants, après avoir obtenu un faible secours déguisé sous le nom de charité, et tracé une croix au bas d'une quittance, ne croyaient pas avoir abjuré, et s'exposaient, sans le savoir, aux peines terribles dont la loi frappait les relaps. Ce fut une mode de travailler aux conversions. La froide Mme de Maintenon se livra à cette œuvre avec une sorte d'emportement. « Mme d'Aubigné, écrit-elle à son frère, devrait bien convertir quelqu'un de nos jeunes parents. » Elle mande à un autre : « On ne voit que moi conduisant quelque huguenot dans les églises. » Elle dit à un troisième : « Convertissez-vous comme tant d'autres; convertissez-vous avec Dieu seul ; convertissez-vous comme il vous plaira ; mais enfin convertissez-vous. »

Louvois recourut à des moyens plus persuasifs encore. Il « imagina d'y mêler du militaire ; » il logea

des gens de guerre chez les calvinistes. Ces *missionnaires bottés* commirent les plus grands excès, en s'étudiant toutefois à trouver des tourments qui fussent douloureux sans être mortels. Comme les dragons se distinguèrent tous par leurs violences, on appela cette exécution les *dragonnades*.

Ce fut le Poitou qui vit le premier essai de ce terrible moyen de conversion. Louvois écrit à l'intendant Marillac : « Je vous envoie un régiment de cavalerie. Sa Majesté trouve bon que le plus grand nombre des cavaliers et officiers soient logés chez les protestants, mais elle n'estime pas qu'il faille les y loger tous. Si suivant une répartition juste, les religionnaires en devaient porter dix, vous pouvez leur en faire donner vingt. » Les soldats entraient dans les maisons l'épée haute : ils se conduisaient comme en pays conquis, et tout leur était permis, excepté le meurtre et le viol. Un grand nombre de protestants se sauvèrent et vendirent leurs biens à vil prix. Aussi les catholiques songèrent-ils à tirer parti des circonstances et la persécution devint aussi une spéculation. Mme de Maintenon écrivait à son frère qui allait recevoir un pot-de-vin de 118 000 fr. sur une réadjudication des fermes : « Je vous prie, employez utilement l'argent que vous allez avoir. Les terres en Poitou se donnent pour rien ; la désolation des huguenots en fera encore vendre. Vous pouvez aisément vous établir grandement en Poitou. » Nous avons vu que la Saint-Barthélemy avait été déjà pour quelques-uns ce que nos habiles appellent un coup de Bourse.

L'intendant du Béarn, Foucault, ne demanda pas de troupes, mais employa celles que l'on avait placées en observation sur la frontière des Pyrénées. « M. de Louvois, écrit-il dans son journal, m'ayant envoyé des ordres en blanc, il s'est converti six cents personnes dans cinq villes ou bourgs, sur le simple avis que les compagnies étaient en marche. » Foucault faisait capituler des villes à heure dite, montre en main. « La ville d'Orthez a été la dernière à se convertir. J'ai envoyé des gens de guerre qui les ont réduits. Ils m'avaient demandé quinze jours pour se faire instruire, mais c'était pour attendre le retour d'un courrier qu'ils avaient envoyé à la cour. Ce terme expiré, ils me demandèrent encore huit jours pour donner le temps à leur courrier d'arriver. Je leur refusai, et de quatre mille religionnaires qu'il y avait à Orthez, il s'en convertit deux mille avant l'arrivée des troupes, en sorte que pendant le séjour que j'y fis avec des missionnaires, ils se convertirent tous à la réserve de vingt familles opiniâtres. »

Le Languedoc, la Guyenne, l'Angoumois, la Saintonge reçurent tour à tour des soldats, et on fit sentir les dernières rigueurs à ceux qui, selon l'expression de Louvois, « aspiraient à la sotte gloire d'être les derniers à professer une religion qui déplaisait à Sa Majesté. » A Montauban, l'évêque Nesmond attire à un rendez-vous, je devrais dire à une embuscade, les barons de Mauzac, de Vicoze, de Montbeton. Des laquais se jettent sur eux, les contraignent à se mettre à genoux. L'évêque fait sur eux le signe de la croix pendant qu'ils se débattent et leur conversion est censée accomplie. Un vieillard de Nîmes, M. de Lacassagne, après avoir été privé de sommeil pendant plusieurs jours, succombe à ce traitement et rentre dans le sein de l'Église catholique : « Vous voilà présentement en repos ! lui dit l'évêque Séguier : — Hélas ! monseigneur, répondit l'infortuné, je n'attends de repos que dans le ciel, et Dieu veuille que ce que je viens de faire ne m'en ferme par les portes ? » A Bordeaux on emprisonnait les protestants dans le Château Trompette. Dans quelques-uns de ces cachots, appelés *Chausses d'Hypocras*, les victimes ne pouvaient se tenir debout, ni s'asseoir, ni se coucher. « On les y descendait avec des cordes et on les remontait chaque jour pour leur donner le fouet, le bâton et l'estrapade. »

Les nouvelles des conversions ainsi arrachées arrivaient par milliers à la cour. Louvois écrivait à son père, le chancelier Le Tellier : « Il s'est fait 60 000 conversions dans la généralité de Bordeaux, et 20 000 dans celle de Montauban ! La rapidité dont cela va est telle qu'il ne restera pas 10 000 religionnaires dans toute la généralité de Bordeaux où il y en avait 150 000 le 15 du mois passé. » On ne se faisait pas illusion sur la valeur morale de cette étrange propagande. « Je crois bien, écrivait Mme de Maintenon, que toutes ces conversions ne sont pas sincères. Mais Dieu se sert de toutes voies pour ramener à lui les hérétiques ; leurs enfants seront du moins catholiques, si leurs pères sont hypocrites. » Le roi se laissa persuader bientôt qu'il n'y avait plus qu'un « coup de pouce » à donner et que l'hérésie tomberait complétement. « Tout est fait, tout est quasi fait, » lui disait-on. Il le crut et manqua à la parole royale de Henri IV : il déchira l'édit de Nantes.

§ 2. RÉVOCATION DE L'ÉDIT DE NANTES (1685).

L'édit qui révoquait celui de Nantes parut le 22 octobre 1685. On supprima tous les priviléges accordés aux protestants par Henri IV et Louis XIII, on leur interdit l'exercice public de leur culte, excepté en Alsace ; on ordonna aux ministres de quitter le royaume dans les quinze jours, et on défendit aux autres de les suivre, sous peine de galères et de la confiscation des biens.

Une dernière série d'ordonnances aggrava les rigueurs de l'édit de révocation. Défense fut faite aux catholiques d'employer des domestiques protestants, aux protestants de se servir de domestiques catholiques. Les galères, le fouet, la fleur de lis punissaient les contraventions. On jeta même en prison les domestiques protestants d'un riche Anglais qui vivait retiré en Saintonge. Les réformés émigrèrent de tous côtés : on défendit l'émigration. Ceux que l'on arrêtait dans leur fuite étaient envoyés aux galères. « Les galériens, dit l'amiral Baudin, préfet maritime à Toulon en 1846 et qui a étudié de près les misères des bagnes anciens et modernes, les galériens étaient enchaînés deux à deux sur les bancs des galères et ils y étaient employés à faire mouvoir de longues et lourdes rames.... Dans l'axe de chaque galère et au milieu de l'espace occupé par les bancs des rameurs, régnait une espèce de galerie appelée la *coursive*, sur laquelle se promenaient continuellement les surveillants appelés *comes*, armés chacun d'un nerf de bœuf dont ils frappaient les épaules des malheureux qui, à leur gré, ne ramaient pas avec assez de force. Les galériens passaient leur vie sur leurs bancs, ils y mangeaient et ils y dormaient, sans pouvoir changer de place, plus que ne leur permettait la longueur de leur chaîne, et n'ayant d'autre abri contre la pluie, ou les ardeurs du soleil, ou le



Révocation de l'édit de Nantes (22 octobre 1685). Persécutions.

froid de la nuit qu'une voile appelée *taud*, qu'on étendait au-dessus de leur banc quand la galère n'était pas en marche et que le vent n'était pas trop violent. » Deux hommes fort considérés, David de Caumont et Louis de Marolles, furent envoyés aux galères. Le premier avait soixante-quinze ans. Le second supporta avec une constance inébranlable tous les maux de la captivité : « Je vis à présent tout seul, écrivait-il à sa femme, on m'apporte à manger du dehors, viande et pain, moyennant neuf sous par jour. Si tu me voyais avec mes beaux habits de forçat, tu serais ravie. J'ai une belle chemisette rouge, faite tout de même que



Fermeture des prêches.

les sarraux des charretiers des Ardennes. J'ai de plus un beau bonnet rouge, deux hauts de chausses et deux chemises à toile grosse comme le doigt et des bas de drap. Le fer que je porte au pied, quoiqu'il ne pèse pas trois livres, m'a beaucoup plus incommodé dans les commencements que celui que tu m'as vu au cou à la Tournelle. » Ce malheureux mourut en 1692 à l'hôpital des forçats de Marseille et fut enterré au cimetière des Turcs.

On arriva à des conséquences monstrueuses : les réformés n'eurent plus d'*état civil ;* leurs mariages, si, à l'aide d'une fraude ou d'un mensonge, ils ne les

avaient pas fait consacrer par l'Église catholique, furent regardés comme nuls, leurs enfants comme bâtards. On enleva même les enfants à leur famille « pour suppléer au défaut de leurs parents encore malheureusement engagés dans l'hérésie, et qui ne pourraient faire qu'un mauvais usage de l'autorité que la nature leur donne pour l'éducation de leurs enfants. » Les biens de quiconque était constaté hérétique furent confisqués; une part était assurée au dénonciateur. Ils ne souffrirent pas seulement dans leurs biens et dans leur conscience ; un grand nombre de ministres furent envoyés au supplice, et pour que l'assistance ne pût entendre leurs dernières exhortations, des tambours, placés au pied de l'échafaud, étouffaient le bruit de leurs paroles. Étrange rapprochement avec l'agonie du petit-fils de Louis XIV!

Il faut pourtant dire que cette mesure désastreuse et coupable fut accueillie avec reconnaissance par une grande partie de la nation.

L'édit de Nantes avait proclamé une tolérance qui n'était encore dans les mœurs d'aucun peuple. En Angleterre, en Hollande, en Allemagne, la réforme était aussi intolérante que le catholicisme. Personne n'admettait encore que chacun fût libre de prier Dieu comme il l'entendait. La révocation ne fut donc pas un accident, un coup de tête, comme on l'a cru longtemps. Cela ne la justifie point, mais l'explique. Ce n'est pas Louis XIV ou Mme de Maintenon, qu'il faut accuser, c'est le siècle, l'ignorance et la superstition, c'est l'esprit du moyen âge qui vivait encore. Beaucoup pensaient ce que disait l'auteur d'un écrit composé en 1667 : « Il n'y a pas lieu de douter que, par les principes du christianisme et par les maximes de la politique, il ne soit nécessaire de réunir tous les sujets du roi sous une même croyance. Il reste aux protestants le souvenir de leur audace et de leur religion passée. Ils regardent les villes qu'ils avaient envahies, et dont il a fallu les chasser par la force des armes, comme si elles étaient leur propre héritage, qu'on eût injustement arraché de leurs mains. Ils ont dans le cœur la même haine qu'ils avaient contre l'ordre et contre toute sorte de discipline, et leur esprit est toujours porté à la révolte, à la confusion et à l'anarchie. Enfin Sa Majesté a lieu de penser qu'il y aura plus de cent mille hommes de ces ennemis au cœur de son État tant qu'il y aura des huguenots en France, lesquels, peut-être, n'attendent qu'une occasion pour se relever[1]. »

Vauban, Saint-Simon, Catinat, quelques rares esprits, comprirent seuls l'étendue du mal qu'on venait de faire au pays. Bossuet célébra cette mesure désastreuse dans un langage pompeux qui ne nous paraît plus que déclamatoire. Massillon porta aux nues la grande victoire sur l'hérésie. Racine, la Bruyère, même la Fontaine, même Mlle de Scudéry, la douce Mme Deshoulières et un persécuté, le grand Arnauld, même Bussy, l'auteur de l'*Histoire amoureuse des Gaules*, louèrent cet acte avec une pieuse émotion. Le grand Arnauld disait que l'on avait employé des moyens un peu violents, mais nullement injustes. Mme de Sévigné, toujours si vive, sans être toujours très tendre, au moins pour ceux qui ne sont pas les siens, écrivait, le 28 octobre 1685 : « Les dragons ont été très-bons missionnaires; » et, dans une autre lettre: « Vous aurez vu sans doute l'édit par lequel le roi révoque celui de Nantes. Rien n'est si beau que ce qu'il contient; jamais aucun roi n'a fait ni ne fera rien de plus mémorable. » Le vieux chancelier Le Tellier, alors mourant, se ranima en signant l'édit pour s'écrier : *Nunc dimittis servum tuum, Domine, quia viderunt oculi mei salutare tuum !* « *Renvoyez maintenant, Seigneur, votre serviteur, puisque mes yeux ont vu votre salut.* » Il ne comprenait pas qu'il signait un des grands malheurs de la France.

Les artistes ne demeurèrent pas en reste avec les prédicateurs et les poëtes. « On voit encore peintes dans un des salons de Versailles des figures hideuses qui semblent fuir à la vue du calice. Ce sont les sectes vaincues par l'Église catholique. Le prévôt et les échevins de Paris élevèrent à l'hôtel de ville une statue d'airain consacrée au roi destructeur de l'hérésie. Les bas-reliefs dessinaient une affreuse chauve-souris aux larges ailes enveloppant les œuvres de Jean Huss et de Calvin. Cette statue qui remplaça celle de Louis XIV foulant aux pieds la Fronde fut fondue en 1792 et transformée en canons qui tonnèrent à Valmy. » Chose curieuse ! la ville où la révocation de l'édit de Nantes aurait dû causer les plus vifs transports d'enthousiasme, Rome accueillit froidement cette mesure. Pour ne pas paraître moins catholique qu'à Paris, on chanta un *Te Deum*, mais le pape, irrité contre Louis XIV à cause de la *régale*, ne manifesta point autrement sa joie, comme le prouvent une lettre de Christine de Suède et le livre du ministre Claude, *les Plaintes des Protestants*, qui en remercia publiquement le pontife. « Qui aurait jamais dit, écrivait Bayle à ce propos, qu'un jour les réformés complimenteraient le pape publiquement? » Deux cent cinquante ou trois cent mille réformés, au plus bas chiffre, passèrent la frontière dans les dernières années du dix-septième siècle, malgré la police de Louis XIV, et portèrent à l'étranger nos arts, les secrets de nos manufactures et la haine de la France. Des 400 tanneries qui envahissaient naguère la Touraine, il n'en restait plus que 54 en 1698. Ses 8000 métiers d'étoffes de soie étaient réduits à 1200, ses 700 moulins à 70, ses 40 000 ouvriers à 4000. Des 18 000 métiers de Lyon il en restait à peine 4000 en 1671. L'émigration, malgré la surveillance la plus sévère, continua jusqu'à la mort du roi. Le nombre des habitants de Rouen descendit de 100 000 à 60 000. « L'émigration des maîtres, que leurs plus habiles ouvriers s'empressaient de suivre, ruina les diverses branches de commerce et d'industrie qui florissaient naguère à Rouen, à Elbeuf, à Louviers, à Pont-Audemer, à Caen. Plus de 26 000 habitations étaient désertes, et d'après les calculs de l'historien le plus accrédité de la Normandie, M. Floquet, il n'y eut pas moins de 184 000 religionnaires qui profitèrent du voisinage de la mer et de leurs relations avec l'Angleterre et la Hollande pour abandonner leur patrie. » En Bourgogne, un tiers environ de la population protestante quitta la France. La Champagne fut pour longtemps appauvrie. Un faubourg de Londres se peupla de nos ouvriers. En voulant empêcher l'émigration, on entrava le commerce. Les négociants qui sortaient du royaume devaient fournir des cautions de retour. Des régiments entiers de calvinistes furent formés en Hollande, en Angleterre, en Allemagne : 9000 matelots,

1. *Traité de la politique de la France*, 1667, retrouvé par M. Quicherat.

12 000 soldats, 600 officiers passèrent à l'étranger; ceux qui restèrent dans le royaume n'attendirent que l'occasion de briser le joug inique qui pesait sur eux, fût-ce au prix d'une guerre civile. Le maréchal Schomberg s'expatria. Huygens, Papin, des peintres, des sculpteurs furent expulsés de l'Académie et de la France. Duquesne, chargé de tant de gloire et de quatre-vingts annés, fut pressé par le roi lui-même d'abjurer : « J'ai rendu pendant soixante ans à César, dit l'héroïque vieillard, ce que je devais à César ; permettez donc que je rende à Dieu ce que je dois à Dieu. » Il lui fut permis de mourir en France.

Louis XIV eut pourtant quelques scrupules. Peu de mois après l'édit de révocation, il en sentit les périls. Tandis que la plupart des fonctionnaires poussaient aux rigueurs extrêmes le roi, Seignelay, plus tard Pontchartrain, cherchèrent à atténuer quelques-uns des plus fâcheux résultats par des mesures non déclarées mais persévérantes. Une ordonnance du 12 mars 1689 permit aux protestants émigrés de toucher la moitié de leurs revenus en France s'ils quittaient l'Angleterre et la Hollande pour s'établir en Danemark et à Hambourg. Toutefois, la politique générale resta la même. Quand la France essaya de coloniser la Louisiane, les réfugiés établis au milieu des colons anglais, qui les avaient parfaitement accueillis, sollicitèrent de Louis XIV la permission de s'y fixer. « Le roi, répondit Pontchartrain, n'a pas expulsé les protestants de son royaume pour en faire une république en Amérique.» La même demande adressée au régent reçut la même réponse, et la Louisiane, faute d'habitants, resta dans nos mains une possession stérile.

Ces violences réussirent-elles? Il y avait, avant la révocation de l'édit de Nantes, un million de calvinistes en France, il y en a aujourd'hui de quinze à dix-huit cent mille. Et qui pourrait dire ce que cette grande persécution qui, une fois commencée, ne s'arrêta plus, valut d'adeptes à la philosophie sceptique du dix-huitième siècle? Pour le moment elle causa l'explosion contre la France d'une guerre terrible qui inaugura la période des revers.

§ 3. RÉVOLUTION DE 1688 EN ANGLETERRE.

La réponse des puissances protestantes à la révocation de l'édit de Nantes fut la révolution d'Angleterre, qui précipita du trône le catholique Jacques II et y fit monter le calviniste Guillaume III.

Louis avait compris qu'il n'aurait rien à craindre de l'inimitié de l'Europe, tant qu'il conserverait l'alliance de l'Angleterre. Là, en effet, était le secret de sa force, parce qu'il n'était plus, dans ce cas, obligé de la diviser, d'en porter moitié sur l'Océan et moitié sur le continent. Aussi n'avait-il rien épargné pour s'attacher Charles II, que nous avons vu rappelé à Londres en 1660, après la mort de Cromwell.

Ce prince n'avait rapporté de l'exil aucune expérience. Il se rapprocha bientôt des catholiques, songea à rendre son pouvoir absolu et vendit pour satisfaire ses plaisirs, l'honneur et les intérêts de l'Angleterre. Louis XIV lui fit jusqu'à sa mort une pension de deux millions; et en même temps, pour le mieux tenir à discrétion, les ambassadeurs de France encouragèrent par leurs subsides l'opposition du parlement contre les Stuarts. C'était bien un peu machiavélique, mais ce n'était vraiment pas acheter trop cher le moyen de neutraliser le mauvais vouloir des protestants anglais. Louis entraîna ainsi dans sa guerre contre la Hollande Charles II, que son peuple suivit un moment dans l'espoir d'hériter du commerce batave.

A la fin, l'Angleterre s'indigna d'un pareil marché, qui menaçait du même coup sa religion et ses libertés. L'opposition, faible d'abord, grandit, et les anciens pensionnaires de Louis allèrent plus loin qu'il ne l'eût souhaité. En 1674, les *whigs*, c'est-à-dire ceux qui défendaient contre les *torys* l'Église anglicane et les prérogatives parlementaires, devinrent assez forts pour forcer Charles II à conclure la paix avec la Hollande. L'année précédente, ils l'avaient obligé à sanctionner le bill du *test* (épreuve), par lequel tout fonctionnaire devrait prêter le serment qu'il ne croyait point à la *transsubstantiation*, ce qui interdisait les emplois publics aux catholiques. En 1678, on leur ferma la chambre des Communes et celle des Lords, exclusion qui n'a été retirée qu'en 1829, et sur la dénonciation d'un intrigant de bas étage, huit jésuites furent pendus, le vénérable vicomte de Strafford décapité.

Le roi, battu sur la question religieuse, le fut en même temps sur la question politique. L'Angleterre s'apprêta à prendre parti pour la Hollande. C'est pour prévenir cette diversion que Louis XIV signa la paix de Nimègue.

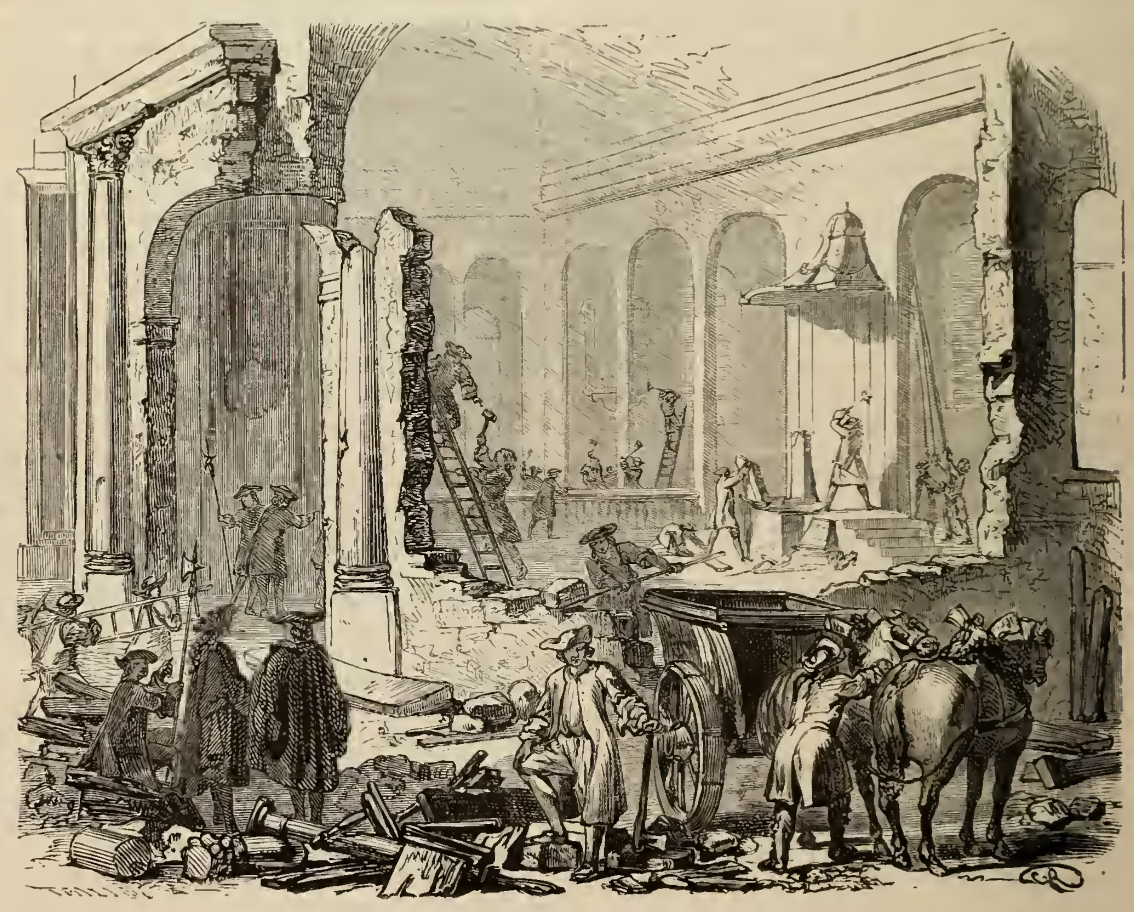
Charles cassa ce parlement devenu si hostile ; les élections en donnèrent un autre plus animé encore contre la cour et dont un des premiers actes fut le vote du bill d'*habeas-corpus* (1679), en vertu duquel aucun juge ne peut refuser, à quelque prisonnier que ce soit, dans les vingt-quatre premières heures de son arrestation, l'ordre d'*habeas-corpus* qui oblige le geôlier à le produire devant la cour que cet ordre désigne, et où doit être vérifiée la cause de son emprisonnement ; si la cour le fait élargir, on ne peut le mettre en prison pour le même sujet. Des insurrections malheureuses, des complots arrêtèrent ce grand travail d'institutions libérales, et lorsque Charles II mourut, en 1685, son frère, le catholique duc d'York, âgé de cinquante-deux ans, fut proclamé sans opposition, malgré le bill des Communes qui l'avait exclu de la couronne.

Élevé comme toute la famille des Stuarts dans les idées du pouvoir absolu, Jacques II resserra l'alliance qu'avait eue son frère avec Louis XIV. Il voulut faire deux choses également odieuses à l'Angleterre, rétablir le catholicisme et renverser les libertés publiques. Son frère l'avait tenté, mais sourdement ; lui l'entreprit tout haut et sans réserve, car il avait plus de zèle et d'obstination que d'habileté, et l'apparente résignation de l'Angleterre lui faisait illusion. On le vit dès son avénement proroger indéfiniment les Communes, gouverner sans contrôle et braver les plus vifs sentiments du peuple, en se rendant à la messe avec toute la pompe qui accompagnait Louis XIV allant entendre l'office dans son palais de Versailles. Les exilés crurent que le gouvernement de Jacques II était déjà trop détesté pour qu'il ne tombât au premier choc. Argyle débarqua en Écosse, et Monmouth en Angleterre. Ils périrent tous deux. Jacques fit frapper, pour célébrer sa victoire, des médailles portant d'un côté deux têtes séparées du corps, de l'autre côté deux troncs sans tête. Une des victimes était cependant son neveu. Un tel roi trouva aisément de dignes ministres : deux sont

restés célèbres dans l'exécration de l'Angleterre, le colonel Kirke et le chef de justice Jeffries. Ce dernier écrivait au ministre Sunderland : « J'ai commencé aujourd'hui ma besogne avec les rebelles, et j'en ai dépêché 98; » ceux qu'il ne pendait pas, il les faisait vendre aux colonies comme esclaves. Jacques, pour récompenser tant de zèle, fit de ce boucher un grand chancelier d'Angleterre.

Une partie de l'aristocratie et le clergé anglais auraient pardonné aux Stuarts leur despotisme, car ces deux classes se souvenaient de ce qu'elles avaient souffert dans la révolution de 1648 ; mais elles ne pouvaient tolérer les tendances ouvertement catholiques de Jacques II. Pour le clergé anglais, si richement doté par la réforme, le rétablissement du culte romain était la ruine ; l'aristocratie de son côté craignait de perdre les immenses domaines qu'elle avait acquis à la suppression des couvents ; beaucoup de ses membres voulaient d'ailleurs la pratique sincère du gouvernement constitutionnel, favorable à leur influence, favorable aussi aux grands intérêts du pays.

Pour lutter victorieusement contre d'aussi puissants intérêts il aurait fallu un prince extrêmement habile. Jacques II, qui s'était distingué dans sa jeunesse comme amiral, semblait avoir perdu toutes ses qualités. Faible et entêté comme un mulet, disait son frère, il marchait à son but avec un tel aveuglement, que selon un cardinal « il fallait l'excommunier, parce qu'il allait ruiner le peu de catholicisme qui restait en Angleterre. » On le voyait dans un pays protestant s'entourer de moines, donner place dans le conseil au jésuite Péters, dispenser les catholiques du serment du *test*, se faire présenter des adresses avec la formule de l'absolutisme *a Deo rex, a rege lex*, enfin envoyer en Italie une ambassade solennelle pour réconcilier l'Angleterre avec l'Église romaine. Les évêques anglicans réclament, il les fait mettre en prison. Le primat du royaume, l'archevêque de Cantorbéry, est lui-même enfermé à la Tour, avec six de ses suffragants.



Destruction du temple de Charenton, après la révocation de l'édit de Nantes (1685).

Ces violences rendaient une révolution inévitable. « .... Puritains ou anglicans, républicains ou monarchistes, tous s'unirent contre l'ennemi commun. De cette union sortit radieuse et pleine d'avenir la célèbre révolution de 1688. Il avait fallu bien des larmes, bien du sang et surtout bien des années pour arriver à cette immense résultat... L'histoire d'Angleterre dit hautement aux rois : « *Marchez à la tête des idées de votre siècle, ces idées vous suivent et vous soutiennent; marchez à leur suite, elles vous entraînent; marchez contre elles, elles vous renversent.* » (*Œuvres de Napoléon III*, t. I.)

Depuis longtemps Guillaume d'Orange était lié avec les chefs du parti whig. Gendre de Jacques II, il était son héritier et pouvait attendre. Mais le roi se remaria et en 1688 eut un fils qui effaçait les droits de la femme de Guillaume d'Orange. Alors ce prince n'hésite plus : il accepte les offres de l'aristocratie anglaise, et se prépare à renverser son beau-père avec les forces de la Hollande. Louis XIV avertit en vain Jacques II des dangers qu'il court et lui offre une assistance qui est

refusée presque avec hauteur. Louis commet lui-même une faute grave : la cause de Jacques étant la sienne, puisque c'était celle du pouvoir absolu des rois, il eût dû le secourir malgré lui ; il le fit, mais à moitié; il envoya une armée sur le Rhin, ce qui souleva l'Allemagne, au lieu de l'envoyer sur la Meuse, ce qui eût intimidé les Provinces-Unies et peut-être retenu Guillaume. A cette nouvelle, les fonds montèrent de 10 pour 100 en Hollande et Guillaume partit.

Sa flotte portait 15 000 hommes, et ses drapeaux la devise : *Pro religione et libertate.* Il se fit précéder d'un manifeste où il déclarait « qu'appelé par les seigneurs et les Communes d'Angleterre, il avait acquiescé à leurs vœux, parce que, comme héritier de la couronne,



Révolution de 1688 à Londres. — Églises catholiques brûlées par les protestants. (Page 297, col. 2.)

il était intéressé à la conservation des lois et de la religion du pays. » Il marcha sur la capitale sans rencontrer de résistance; tout le monde abandonnait Jacques : son premier ministre, Sunderland, son favori Marlborough, même sa seconde fille, Anne de Danemark. Il ne tenta pas de résister et s'enfuit sous un déguisement. Alors une longue procession parcourut les rues de Londres, armée de bâtons, de sabres, de lances, à l'extrémité desquels chacun avait fixé une orange. Des rubans de cette couleur, qui était déjà celle du parti protestant, flottaient sur toutes les têtes. Bientôt retentit le cri terrible de : « *No popery!* A bas le papisme ! » Toutes les chapelles catholiques et même quelques maisons furent démolies. Les bancs, les

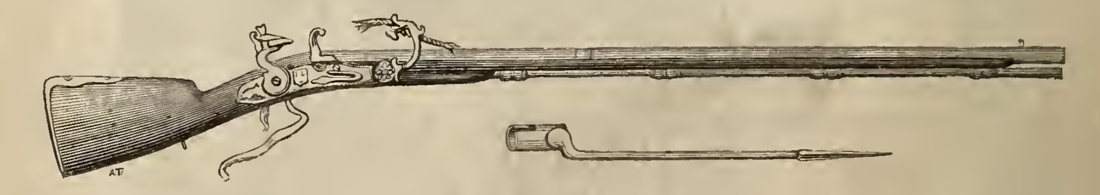
chaises, les confessionnaux, les bréviaires furent amoncelés en un tas et brûlés; mais pas un catholique ne perdit la vie, pas même Jeffries.

Cependant, au moment où la galiotte qui emportait Jacques allait mettre à la voile, elle avait été abordée par cinquante ou soixante matelots qui recherchaient des prêtres catholiques. Le roi, pris par eux pour un jésuite déguisé, fut d'abord assez rudement traité; mais quelques gentilshommes du comté de Kent qui le reconnurent le firent relâcher; il en profita pour rentrer dans Londres (16 décembre). Le lendemain les soldats hollandais arrivaient : il fallut partir, cette fois, pour toujours. Il se réfugia en France, où Louis XIV lui donna une généreuse hospitalité (1688).

Le parlement déclara le trône vacant et déféra la royauté au prince d'Orange et à sa femme, la princesse Marie, après eux à la princesse Anne, excluant à jamais les autres descendants de Jacques II. Le stathouder de Hollande était roi. Mais avant de s'asseoir sur le trône, Guillaume III dut signer la fameuse *déclaration des droits* (février 1689).

Cette nouvelle charte, qui substituait la royauté consentie à la royauté du droit divin, contenait à peu près toutes les libertés et garanties que les Anglais réclamaient depuis des siècles : la convocation périodique des parlements, le vote de l'impôt, la loi faite par le concours du roi et des chambres, le jury, le droit de pétition, etc. Elle a fondé, chez nos voisins, le gouvernement *constitutionnel* ou *parlementaire*, avec tous les tempéraments et la sagesse pratique qui en ont assuré la durée.

Un droit nouveau, celui des peuples, se levait donc, dans la société moderne, en face du droit absolu des rois, qui depuis deux siècles la régissait, et qui venait de trouver dans Louis XIV sa plus glorieuse personnification. Il n'y a pas à s'étonner de la lutte acharnée qui éclata entre la France et l'Angleterre. Ce sont plus que deux intérêts contraires, ce sont deux droits politiques différents qui sont aux prises. En outre, au seizième siècle, la France avait pris en main la défense du protestantisme et des libertés générales de l'Europe; au dix-septième, elle menaçait la conscience des peuples et l'indépendance des États. Le rôle que nous abandonnions et qui avait fait notre grandeur, l'Angleterre allait s'en saisir : elle se fera le centre de toutes les coalitions contre la maison de Bourbon, comme la France avait été le centre de la résistance à la maison d'Autriche.



CHAPITRE LXIII.

GUERRE DE LA LIGUE D'AUGSBOURG (1688-1697).

§ 1. TENTATIVES POUR RÉTABLIR JACQUES II; BATAILLES DE LA BOYNE ET DE BEACHY-HEAD (1690); DÉSASTRE DE LA HOUGUE (1692).

La guerre était déjà commencée sur le continent lorsque cette révolution éclata au delà du détroit. Il s'agissait d'une mitre, mais d'une mitre que recouvrait le bonnet d'électeur. Le roi de France portait comme candidat au trône archiépiscopal de Cologne le cardinal Furstemberg qui lui avait ouvert les portes de Strasbourg; excellent homme, « de médiocre taille, dit Saint-Simon, grosset, mais bien pris, avec le plus beau visage du monde. En pensions du roi ou en bénéfices, il jouissait de plus de 700 000 livres de rentes et il mourait exactement de faim. » Il fut élu par la majorité du chapitre; mais le pape Innocent XI, toujours irrité contre Louis XIV, nomma de son autorité le candidat des princes allemands, Clément de Bavière, qui n'avait ni l'âge ni les conditions requises. C'était mettre le feu aux poudres. Aussi a-t-on dit spirituellement de cette guerre que pour l'empêcher : « il eût fallu que le pape se fît catholique et le roi d'Angleterre protestant. » Tandis que Louis XIV, pour soutenir son candidat, fait assiéger Philippsbourg, croyant sans doute, comme dit Mme de Sévigné, « le vent trop bon catholique pour permettre à Guillaume d'Orange de mettre à la voile, » celui-ci s'embarque, arrive et prend la place de Jacques II; il met les forces de son nouveau royaume au service de la ligue d'Augsbourg et devient le chef puissant, passionné et intelligent de la coalition formidable que l'Europe avait formée contre nous.

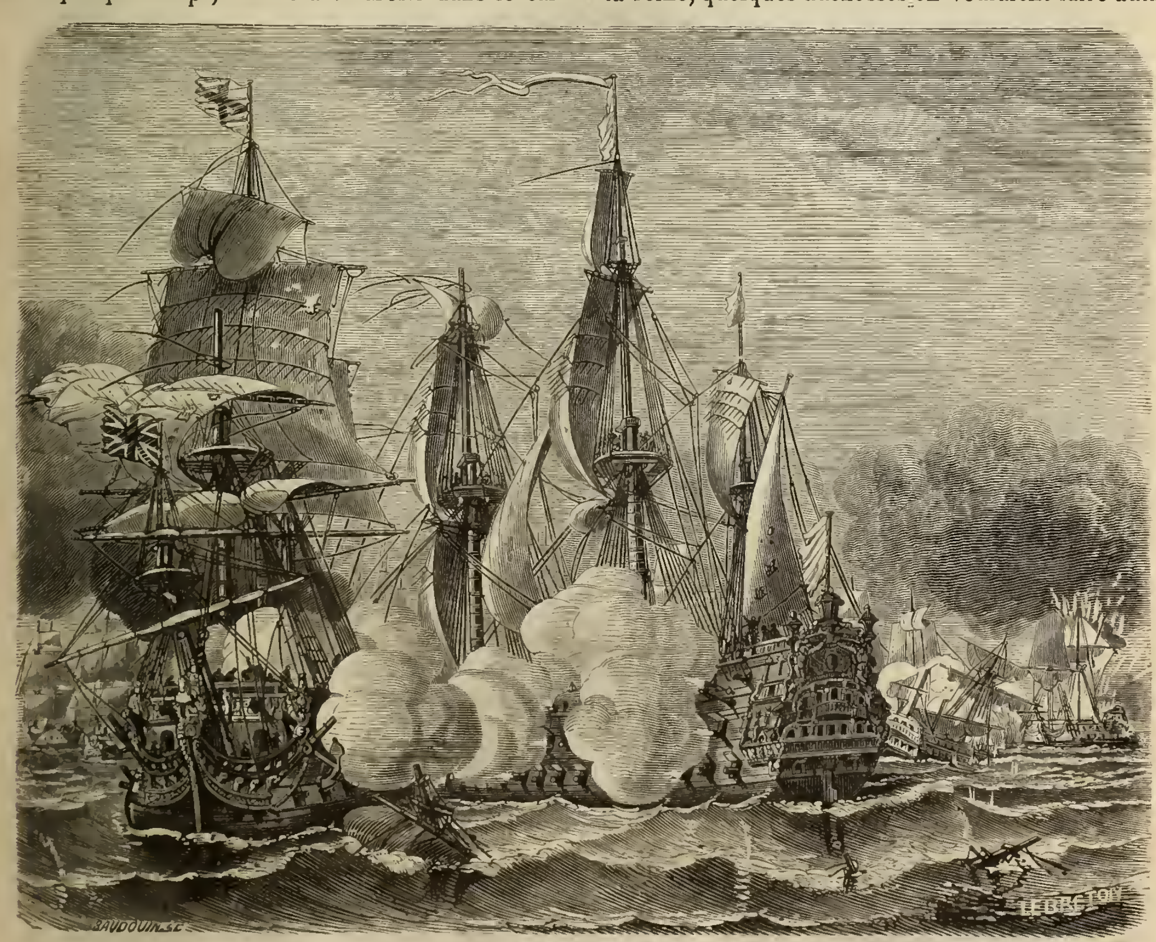
Louis XIV comprit sa faute, mais ne désespéra pas de la réparer. Il pouvait opposer aux troupes et aux flottes de la coalition 350 000 soldats et 264 vaisseaux ou frégates. Turenne, Condé et Duquesne étaient morts; mais il trouva pour les remplacer d'habiles capitaines, Luxembourg, Catinat, Boufflers, de Lorges, Tourville. C'était comme la première réserve de la France dans ces guerres terribles qui ont dévoré tant de généraux et tant d'armées.

Le roi résolut de renverser Guillaume d'Orange du trône où il aurait dû l'empêcher de monter : par là on finissait la guerre d'un seul coup. L'Espagne et la Savoie étaient les deux États les plus faibles de la ligue : on les attaqua. Sur le Rhin, dont nos troupes occupaient toute la rive gauche jusque près de Coblentz, on garda la défensive. Louis pensait bien que les Turcs, dont nous venions de rompre les négociations avec l'empereur, donneraient assez d'occupation à ce prince sur le bas Danube, pour que nous n'eussions

pas à craindre qu'il portât de grandes forces sur le Rhin. Tous les regards se dirigèrent donc d'abord vers la Manche.

Jacques II venait d'arriver à Saint-Germain, où il avait été reçu avec cette délicatesse d'égards qu'il pouvait attendre d'un hôte si magnifique dans ses libéralités, si pénétré des drois et de l'origine divine de la royauté.

« La belle âme du roi se plaît à jouer ce grand rôle, écrit Mme de Sévigné. Il fut au-devant de la reine avec toute sa maison et cent carrosses à six chevaux. Quand il aperçut le carrosse du prince de Galles, il descendit et l'embrassa tendrement, puis il courut au-devant de la reine qui était descendue ; il la salua, lui parla quelque temps, la mit à sa droite dans le carrosse et la mena à Saint-Germain, où elle se trouva toute servie, comme la reine, de toutes sortes de hardes parmi lesquelles était une cassette très-riche, avec six mille louis d'or. Le lendemain, le roi d'Angleterre arriva et se baissa fort, comme s'il eût voulu embrasser ses genoux ; le roi l'en empêcha et l'embrassa à trois ou quatre reprises fort cordialement. « Voici votre maison, lui dit-il ; quand j'y viendrai, vous m'en ferez les honneurs, et je vous les ferai quand vous viendrez à Versailles. » Louis XIV voulut que les princes du sang se conduisissent à l'égard du roi et de la reine d'Angleterre comme avec lui-même. « Celles de nos dames, dit Mme de Sévigné, qui voulaient faire les princesses n'avaient point baisé la robe de la reine, quelques duchesses en voulaient faire autant;



Combat de Bantry (1690). (Page 302, col. 2.)

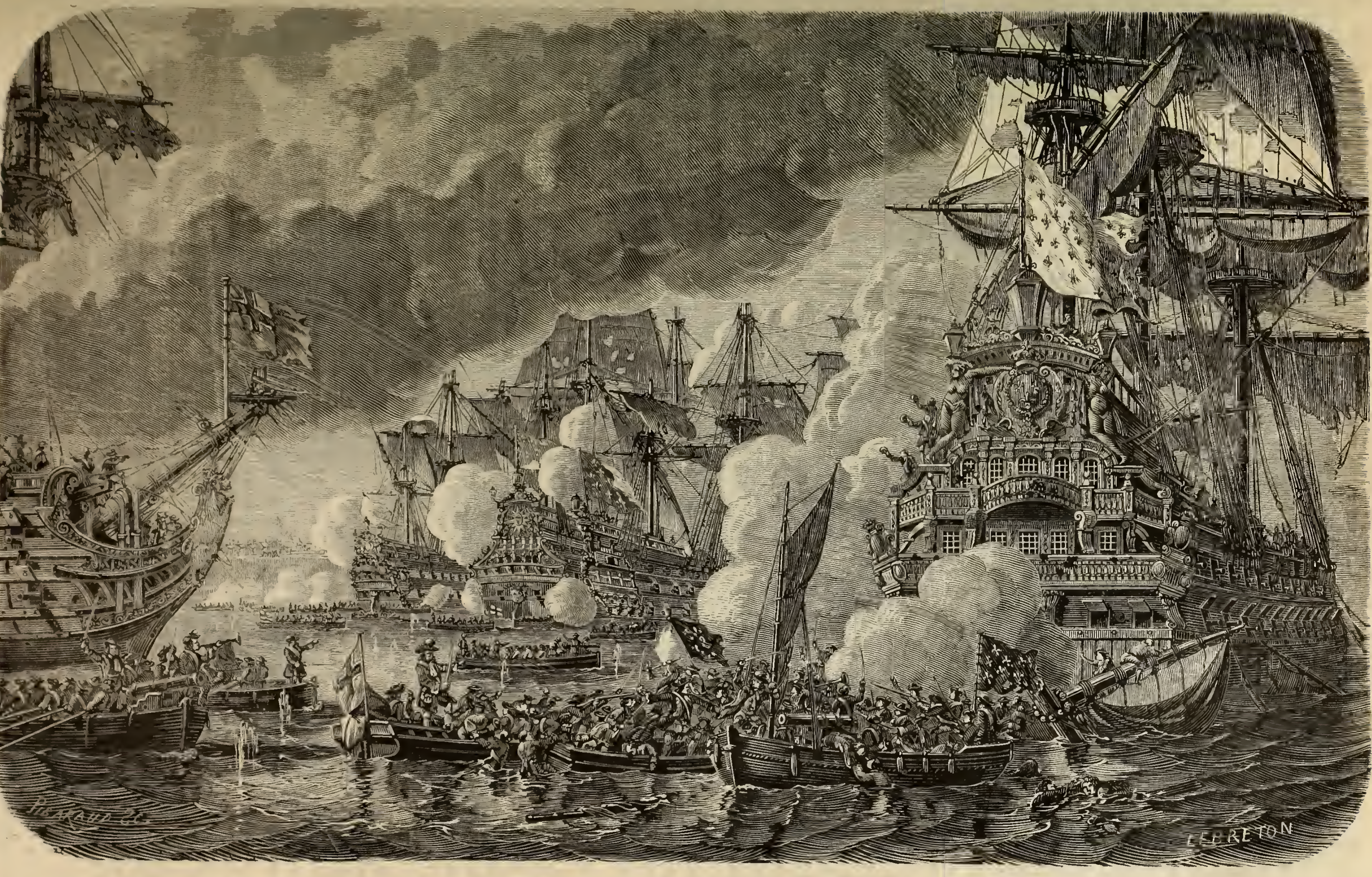
le roi l'a trouvé fort mauvais ; on lui baise les pieds présentement. »

La reine d'Angleterre soutenait très-bien son malheur; Louis XIV disait : « Voilà comme il faut que soit une reine, et de corps et d'esprit, tenant sa cour avec dignité. » Mais Jacques parut bien petit et bien ridicule. « Il ne voyait guère que des jésuites. Il alla descendre chez eux à Paris, dans la rue Saint-Antoine. Il leur dit qu'il était jésuite lui-même; et ce qui est le plus singulier, c'est que la chose était vraie. Il s'était fait associer à cet ordre, avec de certaines cérémonies, par quatre jésuites anglais, étant encore duc d'York. Cette pusillanimité dans un prince, jointe à la manière dont il avait perdu la couronne, l'avilit au point que les courtisans s'égayaient tous les jours à faire des chansons sur lui. Chassé d'Angleterre, on s'en moquait en France. On ne lui savait nul gré d'être catholique. L'archevêque de Reims, frère de Louvois, dit tout haut à Saint-Germain dans son antichambre : « Voilà un bon homme qui a quitté trois royaumes pour une messe. » Il ne recevait de Rome que des indulgences et des pasquinades. Enfin, dans toute cette révolution, sa religion lui rendit si peu de service, que lorsque le prince d'Orange, le chef du calvinisme, avait mis à la voile pour aller détrôner le roi, son beau-père, le ministre du roi catholique à la Haye avait fait dire des messes pour l'heureux succès de ce voyage. » (Voltaire.)

Louis traita toujours en roi ce prince si peu digne de l'être, et quand Jacques partit pour reconquérir son



Tourville.



Combat de la Hougue (29 mai 1692). (Page 302, col. 2.)

royaume, il lui donna ses propres armes. « Nos héros de romans ne faisaient rien de plus galant. Que ne fera point ce roi brave et valeureux, avec ces armes toujours victorieuses? Le voilà donc avec le casque et la cuirasse de Renaud, d'Amadis, et de tous nos paladins les plus célèbres, je n'ai pas voulu dire d'Hector, car il était malheureux. » (Mme de Sévigné.)

Une escadre de 13 grands vaisseaux transporta Jacques II en Irlande, dans cette île catholique comme lui, et toujours frémissante sous le joug de l'Angleterre (mai 1689). Des convois de troupes, d'armes, de munitions partirent du Havre, de Brest, de Rochefort, protégés par Château-Renaud, d'Estrées et Tourville. Les Anglais et les Hollandais essayèrent de leur fermer le passage; Château-Renaud battit d'abord une de leurs escadres dans la baie de Bantry; Tourville, avec 78 voiles, attaqua leur flotte sur les côtes de Sussex, à la hauteur de Beachy-Head : 16 vaisseaux ennemis furent coulés ou incendiés à la côte; le reste se réfugia à l'embouchure de la Tamise ou entre les bancs de la Hollande (1690). Cette brillante victoire due à l'habileté des manœuvres de l'amiral français, et qui aurait mérité de rester populaire en France, livra, pour quelque temps, à Louis XIV l'empire de l'océan. Londres était consterné, l'amiral anglais fut jeté à la Tour. On s'attendait à chaque instant à voir Tourville entrer dans la Tamise, et il l'aurait fait, s'il avait eu des pilotes capables de l'y guider.

Malheureusement, Jacques II ne sut pas le seconder. Un jour il sortait de Dublin, emmenait l'armée dans des pays affreux, à travers des torrents, puis revenait tout d'un coup dans sa capitale; et le lendemain, sur le moindre avis, se remettait en route. Il se laissa arrêter plus de trois mois par une bicoque perdue au fond d'une contrée sauvage, Londonderry. Cette petite ville presque sans murailles, sans garnison et sans pain, était défendue par un prêtre presbytérien, qui menait tour à tour la milice bourgeoise au prêche ou au combat, et contraignit le roi de lever le siége.

Ces lenteurs donnèrent à Guillaume III le temps d'arriver; il rencontra son adversaire le 11 juillet 1690 sur les bords de la Boyne, au nord de Dublin. L'action ne mérita point même le nom de bataille. Les Irlandais s'enfuirent dès qu'ils virent les Anglais se jeter résolûment dans la rivière et venir à eux. Les Français seuls opposèrent de la résistance.

Un de nos officiers, la Hoguette, écrivant à la hâte à Louvois, s'exprime ainsi : « Je vous dirai seulement, monsieur, que nous n'avons pas été battus, mais que les ennemis ont chassé devant eux les troupes irlandaises comme des moutons sans avoir essuyé un seul coup de mousquet. » Un autre, Desgrigny, ajoute : « Il y a eu tel régiment tout entier qui a laissé ses habits, ses armes et ses drapeaux sur le champ de bataille, et a gagné les montagnes avec ses officiers. » Jacques, au lieu de rallier les siens, avait été le premier à s'enfuir. C'est à cette bataille qu'on vit les premières conséquences de la révocation de l'édit de Nantes. Des Français combattirent contre des Français sur les bords de la Boyne. Ce furent les régiments des réfugiés protestants commandés par le maréchal de Schomberg qui contribuèrent le plus à la déroute : « Voilà vos persécuteurs, » criait le maréchal à ses soldats, en leur montrant une poignée de Français que commandait le duc de Lauzun. Il tomba mortellement blessé. Désormais, sur tous les champs de bataille, les armes de Louis XIV rencontreront de ces régiments protestants, modèles et soutiens des régiments ennemis, luttant avec l'ardeur et l'obstination qu'inspirent la haine et la vengeance, et arrachant quelquefois la victoire à nos troupes. Jacques II revint en France, où il raconta à qui voulut l'entendre, comment la fortune lui avait été contraire sur les bords de la Boyne.

Louis XIV ne se fiant plus qu'à lui-même, prépara alors une descente en Angleterre. 20 000 hommes furent rassemblés entre Cherbourg et la Hougue; 300 navires de transport furent tenus prêts à Brest : Tourville devait les escorter avec 44 vaisseaux qu'il commandait et 30 autres que d'Estrées lui amenait de Toulon. Mais le vent changea, la flotte de la Méditerranée ne put arriver à temps. Louis XIV, habitué à forcer la victoire, et comptant d'ailleurs sur la défection d'une partie des capitaines ennemis, ordonna à son amiral d'aller chercher les Anglais et les Hollandais, forts de 99 voiles. Ce fut la bataille de la *Hougue* (29 mai 1692).

Nous en empruntons le récit à un historien anglais : « Il devint bientôt évident que les Anglais étaient tous décidés à faire leur devoir. Russel avait visité tous les vaisseaux et exhorté tous les équipages. « Si vos officiers n'y vont pas de franc jeu, leur avait-il dit, jetez-les par-dessus le bord, et moi tout le premier. » Il n'y eut aucune défection. La bataille dura jusqu'à quatre heures de l'après-midi. A plus de six lieues de distance le bruit des canons fut entendu par l'armée campée sur la côte de Normandie. Pendant la première partie du jour le vent resta favorable aux Français, ils avaient affaire à une moitié seulement de la flotte alliée; contre cette moitié ils soutinrent le combat avec leur courage ordinaire et se montrèrent meilleurs marins encore que d'habitude. Cependant le vent avait tourné et s'était déclaré pour les alliés; ils purent alors profiter de leurs forces supérieures, et hâtèrent la retraite des Français qui devint une véritable fuite. Tourville défendit son vaisseau en désespéré. Ce vaisseau passait pour le plus beau du monde, et par allusion à l'emblème favori de Louis XIV, on l'appelait *le Soleil royal*. On prétendait parmi les matelots anglais qu'il était orné d'une image du grand monarque, représenté comme à la place des Victoires de Paris, avec les nations vaincues à ses pieds. Ce brave bâtiment, entouré d'ennemis, semblait une haute forteresse au milieu des flots, vomissant de tous côtés la mort par ses cent quatre sabords. Il était si formidablement armé, que toutes les tentatives d'abordage échouèrent. Longtemps après le coucher du soleil, il se débarrassa de tous ses assaillants et gagna la côte de Normandie. Le sang coulait de tous ses dalots; il avait tant souffert, que Tourville transféra à la hâte son pavillon à bord d'un autre vaisseau de quatre-vingt-dix canons, nommé *l'Ambitieux*. » (Macaulay.)

Les Anglo-Hollandais, malgré leur nombre, furent plus maltraités que nous. Mais il n'était pas possible de renouveler le lendemain cette héroïque témérité. Tourville aurait fait du moins une glorieuse retraite s'il avait eu un port derrière lui. Dans la Manche, la nature s'est montrée avare de bons ports pour la France, tandis que de l'autre côté, elle a été prodigue envers l'Angleterre. Si la digue de Cherbourg, actuel-

lement terminée, eût été construite, un grand désastre aurait été évité !

Tourville fit le signal de se retirer sur Brest et Saint-Malo ; sept de ses vaisseaux gagnèrent le premier port, le reste de la flotte s'engagea dans le canal que forment à l'ouest de la côte du Cotentin les bas fonds du large ; 22 franchirent le raz Blanchard et entrèrent à Saint-Malo ; mais la marée venant à manquer, les autres furent empêchés de les suivre, et 3 s'arrêtèrent à Cherbourg, où les capitaines, ne pouvant les défendre, les brûlèrent, 12 se réfugièrent dans la rade de la Hougue qui n'était pas mieux préparée pour offrir un abri. Tourville retira les canons, les munitions, les agrès, et à l'approche des Anglais fit mettre le feu aux coques de ces navires. L'ennemi ne put se vanter d'en avoir pris un seul.

La défaite dite de la Hougue fut le premier coup porté à la marine militaire de la France : mais il n'est pas vrai, comme on l'a dit souvent, que le désastre de la Hougue en ait été le tombeau ; car l'année suivante on put opposer aux Anglais et aux Hollandais des flottes égales, sinon supérieures. Toutefois le rétablissement des Stuarts en Angleterre devenait impossible , et la partie la plus importante du plan conçu par Louis XIV avait échoué.

§ 2. GUERRE DÉFENSIVE SUR LE RHIN, OFFENSIVE EN SAVOIE ET AUX PAYS-BAS (1689-1692).

Dès 1688, le Dauphin, alors âgé de vingt-sept ans, était entré en Allemagne avec 80 000 hommes et le maréchal de Duras pour le guider. Le roi lui avait dit avant le départ : « Mon fils, en vous envoyant commander mes armées, je vous donne les occasions de faire connaître votre mérite : allez le montrer à toute l'Europe, afin que quand je viendrai à mourir, on ne s'aperçoive pas que le roi est mort. » Philippsbourg, Manheim, Worms, Oberwesel avaient été pris en quelques semaines, et tout le Palatinat était entre nos mains. Le dessein du ministre français n'était pas de le garder.

« L'homme d'État au cœur de fer, dit encore Macaulay, soumit son plan à Louis, avec beaucoup de ménagements sans doute, et quelques déguisements, et Louis, dans une heure funeste à sa gloire, donna son assentiment. Duras reçut l'ordre de changer en désert une des plus belles régions de l'Europe. Quinze années auparavant, Turenne avait déjà ravagé une partie de ce beau pays. Mais les ravages exercés par Turenne, bien qu'ils aient imprimé une tache à sa mémoire, n'étaient qu'un jeu en comparaison des horreurs de la seconde dévastation. Le commandant français annonça à près d'un demi-million d'êtres humains qu'il leur accordait trois jours de grâce, et que dans ce délai ils avaient à déguerpir. Bientôt les routes et champs, alors couverts d'une neige épaisse, furent noircis par d'innombrables multitudes d'hommes, de femmes et d'enfants fuyant loin de leurs toits condamnés. Beaucoup moururent de froid et de faim ; mais il en survécut assez pour remplir les rues de toutes les villes de l'Europe de mendiants décharnés et en haillons, qui avaient été autrefois des fermiers ou des marchands heureux. L'œuvre de destruction commença, les flammes s'élevèrent de tous les marchés, de tous les hameaux , de toutes les églises, de toutes les maisons de campagne, dans les provinces vouées à la dévastation. Les champs où l'on avait semé du blé furent labourés. On abattit les arbres des vergers. On ne respecta ni les palais, ni les temples, ni les monastères, ni les hôpitaux, ni les œuvres de l'art, ni les tombes des hommes illustres. Le célèbre château de l'électeur palatin fut réduit en cendres, l'hôpital voisin saccagé, les approvisionnements mêmes de la pharmacie, les lits sur lesquels étaient couchés les malades, détruits complétement. On jeta dans le Rhin les pierres dont Manheim avait été bâtie. La magnifique cathédrale de Spire périt, et avec elle les sépulcres en marbre de huit Césars. » (Macaulay.)



Catinat.

Louis XIV eut regret bientôt de ces horribles exécutions. Aussi, lorsque Louvois lui proposa encore de brûler Trèves, il s'y refusa, Le ministre vint dire quelques jours après qu'il avait donné de lui-même les ordres qu'un scrupule mal entendu avait différés. « Le roi, dit Saint-Simon, fut à l'instant et contre son naturel, si transporté de colère, qu'il se jeta sur les pincettes de la cheminée et allait en charger Louvois, sans Mme de Maintenon qui se jeta entre eux deux en s'écriant : « Ah ! sire, qu'allez-vous faire ? » Louvois cependant gagnait la porte. Le roi cria après lui pour le

rappeler, et lui dit, les yeux étincelants : « Dépêchez un courrier tout à cette heure avec un contre-ordre, et qu'il arrive à temps, et sachez que votre tête en répond si on brûle une seule maison. »

Louvois commençait à peser à Louis XIV, et le ministre impitoyable et hautain voyait approcher une disgrâce, lorsqu'une attaque d'apoplexie l'emporta (juillet 1691).

Le roi ne cacha point la joie qu'il en eut. « Il soupait à Marly; le comte de Marsan parlait des grandes choses que le roi avait faites au siége de Mons. « Il « est vrai, dit le roi, que cette année-là me fut heu« reuse. Je fus défait de trois hommes, parmi lesquels « Louvois, que je ne pouvais plus souffrir. » Madame, qui est vive, lui dit : « Hé, mais, monsieur, que ne « vous en défaisiez-vous ? » Sa Majesté baissa les yeux et regarda son assiette. » (Choisy.)

Mme de Sévigné fit à Louvois une meilleure oraison funèbre : « Le voilà donc mort, ce grand ministre, cet homme si considérable qui tenait une si grande place, dont le *moi*, comme dit M. Nicole, était si étendu, qu'il était le centre de tout. Que de choses! que d'affaires! que de desseins ! que de projets ! que de secrets ! que



Le maréchal de Luxembourg.

d'intérêts à démêler ! que de guerres commencées! que d'intrigues ! que de beaux coups d'échecs à faire et à conduire! Ah! mon Dieu ! donnez-moi un peu de temps, je voudrais bien donner un échec au duc de Savoie, un mat au prince d'Orange. Non! non! vous n'aurez pas un seul moment. » On croirait entendre Bossuet.

Louvois fut remplacé par son fils, Barbezieux, qui, avec beaucoup plus de défauts, n'avait aucune de ses qualités.

L'incendie du Palatinat avait amené les résultats qu'on avait en vue. Les Allemands se trouvant comme dans un désert, ne purent y subsister, et ils ne surent pas pénétrer en Alsace que défendait le duc de Lorges, neveu du grand Turenne. La guerre resta donc défensive sur le Rhin comme on l'avait voulu : les grands coups furent portés ailleurs.

Catinat commandait alors en Italie. Ce général, sans naissance, ne s'élevait qu'à force de mérite. Comme Vauban, dont il était l'ami, il joignait les vertus civiques aux qualités militaires. « Il eût été bon ministre, bon chancelier, comme bon général. Il avait commencé par être avocat et avait quitté cette profession à vingt-trois ans

pour avoir perdu une cause qui était juste. Il prit le parti des armes et fut d'abord enseigne aux gardes françaises. En 1667, il fit aux yeux du roi une action qui demandait de la tête et du courage. Le roi le remarqua, ce fut le commencement de sa fortune. Par sa tactique sage et méthodique, il rappelait, mais de loin, Turenne.

Il avait en tête le duc de Savoie, Victor-Amédée. Pour amener son adversaire à une action décisive, avant l'arrivée des troupes allemandes, il dévasta les campagnes du Piémont, fit couper les arbres, arracher les vignes, brûler les villages. Victor-Amédée ne sut pas se contenir devant ces ravages, et livra la bataille de *Staffarde* près de Saluces (18 août 1690); il perdit 4000 hommes, tandis que les Français eurent à peine



Bataille de Steinkerque (3 août 1692). (Page 306, col. 2.)

500 morts. La Savoie, Nice et la plus grande partie du Piémont se trouvèrent en notre pouvoir. Mais un parent du duc, le prince Eugène, dont Louis XIV avait refusé les services et qui était allé les offrir à l'Autriche, arriva avec de puissants renforts. Il fallut rentrer en France; les Piémontais nous suivirent; le Dauphiné souffrit de cruelles représailles de l'incendie du Palatinat et des ravages du Piémont (1692). Catinat, cependant, repassa les monts; un second combat s'engagea, vers la Marsaille, à quelques lieues de Staffarde (4 octobre 1693) et fut pour Victor-Amédée aussi malheureux que le premier; il ne lui restait plus guère que Turin. Catinat l'eût pris, si le ministère n'eût diminué ses troupes; tout ce qu'il put faire fut de garder ses conquêtes.

Dans les Pays-Bas également, la guerre nous avait été favorable. Dès 1690, au moment où Tourville, vainqueur à *Beachy-Head*, menaçait l'Angleterre, Luxembourg effrayait l'ennemi par une série de brillants succès. Il était fils posthume de ce Bouteville que Richelieu avait fait décapiter. Il avait servi d'abord sous le grand Condé, auquel il ressemblait par l'audace et la justesse du coup d'œil, et qu'il suivit devant Lérida, à Lens et dans la Fronde. Fait prisonnier au combat de Réthel, il fut enfermé à Vincennes et n'en sortit que quand Mazarin ouvrit à Condé les portes de sa prison. Il se retira avec le prince chez les Espagnols et défendit Cambrai contre Turenne. Rentré en France en 1656, il épousa l'héritière de la maison de Luxembourg, dont il prit le nom et les armes. Il fit la guerre de Flandre et celle de Hollande, où il se signala par une retraite fort admirée, d'Utrecht à Charleroy, du 15 novembre au 6 décembre 1673, sans éprouver aucune perte. Il n'obtint le bâton qu'en 1675, et succéda alors à Condé dans le commandement de l'armée des Pays-Bas. Il prit Valenciennes et gagna pour le compte du duc d'Orléans la victoire de Cassel (1677). Mais vers ce temps Luxembourg, qui avait plus les qualités d'un héros et d'un sage, se brouilla avec Louvois, qui le perdit dans l'esprit du roi, l'impliqua même dans un procès de sorcellerie et d'empoisonnement, et, comme nous l'avons dit, le fit jeter dans un cachot de six pas et demi de long. Luxembourg resta dix ans en disgrâce; ce ne fut qu'en 1690 que le roi le renvoya en Flandre en lui disant : « Je vous promets que j'aurai soin que Louvois aille droit. »

En 1690, Luxembourg se trouva près de Fleurus en présence du prince de Waldeck. Par une habile et hardie manœuvre, il porta sa droite au delà du ruisseau qui couvrait l'armée ennemie. Le prince, soudainement pris en flanc et tourné, fit un mouvement en arrière; Luxembourg en profita pour l'aborder vivement au milieu du désordre de cette marche, lui tua 6000 hommes, lui enleva 100 drapeaux, son canon, ses bagages, et 8000 prisonniers. C'est notre première victoire de *Fleurus* (1er juillet 1690). Maître de la campagne, il investit Mons, capitale du Hainaut. Louis XIV assista au siége. Guillaume, débarrassé de Jacques II, accourut avec 80 000 hommes, mais ne put empêcher la capitulation de la ville, après neuf jours de tranchée (avril 1691). L'année suivante, Luxembourg assiégea Namur, la plus forte place des Pays-Bas, et la prit encore sous les yeux de Louis XIV et de l'armée ennemie (juin 1692). Ce siége fut un des plus grands du siècle. Vauban le conduisit, et cette opération est regardée comme un modèle. Le rival de Vauban, Cohorn, défendait la place, dont il avait élevé une partie des fortifications. Saint-Simon, qui loue si rarement Louis XIV, dit dans ses Mémoires: « Il est certain que, sans la présence du roi, dont la vigilance était l'âme du siége, et qui, sans l'exiger, faisait faire l'impossible, on n'en serait jamais venu à bout. Les fatigues de corps et d'esprit que le roi essuya en ce siége lui causèrent la plus douloureuse goutte qu'il eût encore ressentie. » La prise de Namur excita en France un grand enthousiasme. Boileau essaya de le rendre, mais ce sentiment-là n'était pas dans les notes de son talent : sou ode fut malheureuse.

Guillaume, toujours vaincu, ne se lassait jamais : le 3 août 1692, il surprit Luxembourg à *Steinkerque*, dans le Hainaut. « Un espion, que le général français avait auprès du roi Guillaume est découvert. On le force, avant de le faire mourir, d'écrire un faux avis au maréchal. Sur ce faux avis, Luxembourg prend avec raison des mesures qui le devaient faire battre. Son armée endormie est attaquée à la pointe du jour : une brigade est déjà mise en fuite, et le général le sait à peine. Sans un excès de diligence et de bravoure, tout était perdu. Luxembourg était malade, le danger lui rendit ses forces; il fallait des prodiges pour ne pas être vaincu, et il en fit. Changer de terrain, donner un champ de bataille à son armée qui n'en avait point, et rétablir la droite tout en désordre, rallier trois fois ses troupes, fut l'ouvrage de près de deux heures. Il avait dans son armée Philippe d'Orléans, alors duc de Chartres, depuis régent du royaume, qui n'avait pas alors quinze ans. Il ne pouvait être utile pour un coup décisif; mais c'était beaucoup pour animer les soldats, qu'un petit-fils de France encore enfant, chargeant avec la maison du roi, blessé dans le combat, et revenant à la charge malgré sa blessure. Un petit-fils et un petit-neveu du grand Condé, Louis de Bourbon et le prince de Conti, et un petit-fils de Henri IV, le duc de Vendôme, y servaient aussi. Appelés par la voix publique au commandement des armées, ils désiraient passionnément cette gloire; mais ils n'y parvinrent jamais, parce que Louis qui connaissait leur ambition comme leur mérite, se souvenait toujours que le prince de Condé lui avait fait la guerre. »

Tous ces princes chargèrent à la tête de la maison du roi. Boufflers arriva à temps pour les soutenir et acheva la victoire. Guillaume perdit 7000 hommes. Cette bataille gagnée valut aux jeunes princes un véritable triomphe. « M. le Duc, le prince de Conti, le duc de Vendôme et leurs amis trouvaient, en s'en retournant, les chemins bordés de peuple. Les acclamations et la joie allaient jusqu'à la démence. Les hommes portaient alors des cravates de dentelle, qu'on arrangeait avec assez de peine et de temps. Les princes s'étant habillés avec précipitation pour le combat, avaient passé négligemment ces cravates autour du cou : les femmes portèrent des ornements faits sur ce modèle, on les appela des steinkerques. » (*Siècle de Louis XIV.*)

L'année suivante, Louis XIV eut une belle occasion de conquérir peut-être les Pays-Bas et la paix. Guillaume s'aventura près de Louvain avec 50 000 hommes seulement. Louis était dans le voisinage avec plus de 100 000; toute l'armée comptait qu'un grand coup allait être frappé. Guillaume écrivait lui-même qu'un miracle seul pouvait le sauver.

Ce miracle se fit. Louis XIV déclara tout d'un coup qu'il n'entendait point livrer bataille, qu'il envoyait une de ses armées en Allemagne et qu'il s'en retournait à Versailles. « Luxembourg au désespoir de voir échapper une si glorieuse et si facile campagne, se mit à deux genoux devant le roi et ne put rien obtenir. Mme de Maintenon avait en vain tâché d'empêcher ce voyage; elle craignait les absences; une si heureuse ouverture de campagne y aurait retenu le roi longtemps pour en cueillir par lui-même les lauriers; ses larmes à leur séparation, ses lettres après le départ furent plus puissantes et l'emportèrent sur les plus pressantes raisons d'Etat, de guerre et de gloire. L'effet de cette retraite fut incroyable jusque parmi les soldats et même parmi le peuple. Les officiers généraux

ne s'en pouvaient taire entre eux, et les officiers particuliers en parlaient tout haut avec une licence qui ne put être contenue. Les ennemis n'en purent ni n'en voulurent contenir leur surprise et leur joie. Tout ce qui revenait des ennemis n'était guère plus scandaleux que ce qui se disait dans les armées, dans les villes, à la cour même par des courtisans, ordinairement si aises de se retrouver à Versailles, mais qui se faisaient honneur d'être honteux. » (Saint-Simon.)

De ce jour, Louis XIV ne reparut plus aux armées. Sa réputation en souffrit beaucoup à l'étranger; de mordantes satires paraphrasèrent les vers fameux de Boileau :

> Louis les animant du feu de son courage,
> Se plaint de sa grandeur qui l'attache au rivage.

Ce n'était pourtant pas le courage personnel qui lui manquait. Sa tenue au camp était convenable : point d'élan, point non plus de timidité : il s'exposait suffisamment. Au siége de Namur, si j'en crois Dangeau, des hommes furent blessés derrière lui.

§ 3. BATAILLE DE NEERWINDEN (1693); GUERRE MARITIME; PAIX DE RYSWICK (1697).

Les victoires de Fleurus et de Steinkerque avaient livré à Luxembourg le Hainaut et la province de Namur : il pénétra dans le Brabant méridional; mais il rencontra encore devant lui Guillaume III, fortement retranché au village de Neerwinden, entre Liége et Louvain (29 juillet 1693). « Les ennemis occupaient toutes les hauteurs, un village à droite et un autre village à gauche, dans lesquels ils s'étaient bien retranchés. Ils avaient fait aussi un long retranchement



Louis XIV à l'armée.

jusqu'auprès d'un grand ravin à la droite. » Peu de journées furent plus meurtrières; Neerwinden, dont le curé réfugié dans le clocher vit « tout ce grand et long spectacle, fut emporté à deux reprises par l'infanterie, qui, pour la première fois, chargea résolûment à la baïonnette, exemple que des régiments de Catinat suivirent deux mois après, à la Marsaille. Pendant quatre heures, notre cavalerie resta sous le feu plongeant de 80 pièces de canon, et Guillaume, ne la voyant remuer que pour serrer les rangs à mesure que les files étaient emportées, s'écria d'admiration et de dépit : « O l'insolente nation ! » Le comte de Salm, blessé et pris, mais comblé de soins, disait mieux : « Quelle nation êtes-vous ? Il n'y a point d'ennemis plus à craindre dans une bataille, ni de plus généreux amis après la victoire. »

Il resta sur le champ de bataille de Neerwinden environ 20 000 morts, dont 12 000 du côté des alliés. On pouvait peut-être, après ce succès, marcher sur Bruxelles et dicter la paix, on se contenta d'assiéger et de prendre Charleroy; il est vrai que là nous tenions l'importante ligne de la Sambre, d'où une armée française domine les Pays-Bas et rend fort dangereuse toute tentative faite par l'ennemi contre la Flandre ou l'Artois.

Cette victoire fut le dernier triomphe de Luxembourg, le *tapissier de Notre-Dame*, comme l'appelait le prince de Conti, à cause des nombreux drapeaux dont il avait décoré cette métropole. La campagne suivante ne fut marquée par aucun incident, et il mourut au mois de janvier 1695. Son successeur, le duc de Villeroy, ne sut rien faire de considérable, avec une armée de plus de 80 000 hommes; il n'empêcha même pas le prince d'Orange de reprendre Namur, admirablement défendu par Boufflers, qui ne capitula qu'à la dernière extrémité et sortit avec les honneurs de la guerre (août 1695).

« Villeroy avait voulu livrer bataille, mais il avait

avec lui le duc du Maine, un des fils de Louis XIV et de Mme de Montespan, et qui recevant l'ordre d'attaquer avait voulu d'abord reconnaître, puis se confesser, après mettre son aile en ordre qui y était depuis longtemps et qui petillait d'entrer en action. Pendant tous ces délais, l'occasion favorable échappa. Toute l'armée était indignée. Les étrangers raillèrent M. du Maine. Louis XIV, à qui on cachait la lâcheté de ce fils qu'il affectionnait, finit par tout savoir, et cette nouvelle lui fit commettre une des rares violences personnelles de sa vie. Un valet en fut la victime. Il desservait et mit un biscuit dans sa poche. Le roi qui l'avait vu, « dans l'instant oublie toute sa dignité et sa canne à la main qu'on venait de lui rendre avec son chapeau, court sur



Bataille de Neerwinden (29 juillet 1693). (Page 307, col. 2.)

ce valet qui ne s'attendait à rien moins, le frappe, l'injurie et lui casse sa canne sur le corps; à la vérité, elle était de roseau et ne résista guère.... Une heure après, le roi rencontra le père de la Chaise : « Mon « père, lui dit-il fort haut, j'ai bien battu un coquin et « lui ai cassé ma canne sur le dos; mais je ne crois « pas avoir offensé Dieu. » Tout ce qui était là de spectateurs tremblaient encore de ce qu'ils avaient vu et entendu; la frayeur redoubla à cette reprise; les plus familiers bourdonnèrent contre ce valet, et le pauvre père fit semblant d'approuver entre ses dents pour ne pas irriter davantage et devant tout le monde. » (Saint-Simon.)

La France cependant répara l'échec de Namur par la prise de Barcelone, après un siége mémorable.

Tourville avait vengé, en 1693, le désastre de la Hougue par une victoire dans la baie de Lagos, près du cap Saint-Vincent. Les années suivantes, les grands armements furent suspendus parce que Seignelay était mort; mais des corsaires dont le nom est resté populaire, Jean Bart, Duguay-Trouin, Pointis, Nesmond, désolèrent le commerce des Anglais et des Hollandais.

Les seuls corsaires de Dunkerque vendirent dans cette guerre pour plus de 22 millions de livres de prises faites sur les Anglais et les Hollandais, et dans la suivante pour 30 millions. C'est plus de 100 millions de francs d'aujourd'hui que la ville gagna, mais c'est le double ou le triple que l'ennemi perdit.

Les alliés, pour se venger, tentèrent des débarquements sur nos côtes. Ils lancèrent contre Saint-Malo une machine infernale qui aurait détruit la ville si le vent ne l'eût détournée. C'était un bâtiment dont le premier pont était rempli de 20 milliers de poudre, dont le second contenait six cents bombes et le troisième cinquante barils de toutes pièces d'artifices. Une longue mèche devait mettre le feu. Le bâtiment fut lancé, mais la mer était mauvaise, et la machine alla éclater sur un rocher. La terre en fut ébranlée à plusieurs lieues de distance. La ville trembla, mais elle fut sauvée. Le Havre, Dieppe, Calais, Dunkerque furent aussi bombardés. Vaines et ruineuses menaces qui n'aboutirent « qu'à casser des vitres avec des guinées. » Dieppe seule en souffrit. En Amérique,



Victoire de Lagos, près du cap Saint-Vincent, par Tourville (1693). (Page 307, col. 1.)

lo comto de Fontenac défendit bravement le Canada en prenant de tous les côtés l'offensive, quoique la province n'eût que onzo à douze mille habitants, et que les colonies anglaises en eussent dix fois davantage. La baie d'Hudson et l'île de Terre-Neuve furent conquises

Cependant la guerre languissait; tout le monde était si épuisé qu'on avait peine à nourrir les armées. Une tentative d'assassinat contre Guillaume qui devait être suivie d'une invasion française, ayant échoué, Louis proposa la paix. Charles II était près de mourir, cette fois pour tout de bon; il ne laissait pas d'enfant et la succession d'Espagne allait enfin s'ouvrir. Il importait au roi de dissoudre la coalition européenne avant ce grand événement. Il montra une modération inaccoutumée; il détacha d'abord de la ligue le duc de Savoie (1696), lui rendit toutes ses villes, même Pignerol, et lui proposa le mariage de sa fille avec le jeune duc de Bourgogne, fils du grand dauphin. La défection de Victor-Amédée décida les autres princes, et la paix fut signée à Ryswik, près de la Haye



Traité de Ryswick (octobre 1697). (Page 310, col. 2.)

(octobre 1697). Louis XIV reconnut Guillaume III pour souverain légitime d'Angleterre et d'Irlande. Il rendit ses nouvelles conquêtes, dans les Pays-Bas, dans l'Empire et en Espagne, à l'exception de Strasbourg, de Landau, de Longwy et de Sarrelouis, qu'il avait fait bâtir en 1680 pour défendre la vallée de la Sarre. Il permit aux Hollandais de tenir garnison dans les places les plus importantes de la Flandre, que les Espagnols ne semblaient pas capables de défendre contre lui. Il restitua la Lorraine, que la France occupait militairement depuis soixante années. Le tarif de 1667, si onéreux pour les Hollandais, avait été aboli au traité de Nimègue; le droit de cinquante sous par tonneau le fut en 1697; de sorte qu'après avoir été ruiné par les impôts durant la guerre, le pays l'était par les traités quand venait la paix; c'était le complet abandon de la politique commerciale de Colbert. Ces concessions, dont quelques-unes coûtèrent beaucoup à l'orgueil du grand roi, furent vivement blâmées mais Louis espérait réparer la perte de quelques villes

par l'acquisition d'un empire. En Amérique, le traité lui laissait toute la baie d'Hudson et la moitié de Terre-Neuve.

§ 4. MARLY; SAINT-CYR.

Le roi, las de tant de guerres et parfois de sa grandeur, commençait à désirer le repos. Versailles le dérobait à son peuple, il voulut pouvoir se dérober aussi à sa noblesse, et il chercha une seconde retraite. Dans un gai vallon près de Saint-Germain, Marly s'éleva, simple maison de campagne d'abord, puis prenant peu à peu l'empreinte de la majesté royale comme tout ce que construisait Louis XIV. Huit pavillons isolés, reliés par des berceaux de verdure formaient une avenue spacieuse et fleurie au pavillon du monarque, bâti sur une éminence. La grâce s'y mêlait au faste. Louis venait presque chaque semaine y oublier ses soucis. Il y retrouvait encore l'image de sa puissance, puisqu'il y avait tout créé comme à Versailles; mais il ne souffrait pas qu'on y vînt lui parler d'affaires. Il n'y admettait ni ambassadeur, ni étranger. Sa suite peu nombreuse et choisie, était logée dans les huit petits pavillons, richement meublés et pourvus de tout ce qui peut rendre la vie commode et agréable. Une familiarité relative régnait entre les hôtes de Marly. Le plaisir était la loi que le souverain imposait à ceux qu'il honorait d'une invitation, loi quelquefois bien lourde, car il fallait s'amuser là, comme ailleurs il fallait obéir. Saint-Simon raconte que sa femme dut danser plusieurs fois les yeux tout rouges au lendemain d'un deuil de famille. Un carnaval fut tellement animé que tout le monde salua avec reconnaissance le mercredi des cendres comme un jour de délivrance. Le lendemain même de la mort de son frère, le roi exigea que les plaisirs continuassent et ordonna aux princesses de tarir leurs larmes. Néanmoins, malgré cette servitude, être ou n'être pas de Marly causait une joie ou un désespoir chez les grands seigneurs. On sait la flatterie indigne de l'abbé de Polignac, que le roi traînait en vêtement léger dans les jardins malgré la pluie : « Sire, disait-il, la pluie de Marly ne mouille point. »

Une autre retraite, plus inaccessible encore, et particulière à Mme de Maintenon, c'était Saint-Cyr, un couvent de jeunes filles situé derrière le parc de Versailles. Contente du pouvoir, Mme de Maintenon tenait peu à l'éclat, et Versailles lui pesait. Elle y suivait le roi ainsi qu'à Marly, mais dans la crainte que le roi ne lui échappât. Jouissait-elle de quelques instants de liberté, son plaisir était d'aller s'enfermer dans le couvent de Saint-Cyr, son Versailles et son Marly, sa création.

Mme de Brinon avait eu l'idée de réunir quelques demoiselles nobles, mais pauvres, et de veiller à leur éducation. Mme de Maintenon l'avait encouragée et aidée. Elle conduisit le roi à Noisy, où prospérait l'établissement. Louis XIV, frappé des services que cette institution pourrait rendre aux familles nobles, décida que la maison serait agrandie et dotée. Mme de Maintenon se mit à la tête de l'œuvre : elle obtint qu'on achetât derrière Versailles des terrains considérables dans le vallon marécageux de Saint-Cyr. Le marquis de Brisson vendit volontiers le petit château qu'il y possédait, et le couvent de Saint-Cyr fut bientôt en état de recevoir une nombreuse colonie (1686). Le roi corrigea lui-même les constitutions préparées par Mme de Maintenon.

N'étaient reçues dans cette maison royale que les jeunes filles dont les parents prouvaient leur noblesse et leur pauvreté. La pauvreté se prouvait facilement, même dans les familles les plus riches, puisque le droit d'aînesse empêchait l'égal partage des biens. Les filles cadettes au lieu d'épouser le couvent entrèrent à Saint-Cyr qui n'avait d'un couvent que l'extérieur et la discipline. On en sortait avec une dot de 3000 livres. On y recevait une éducation où la religion dominait sans doute, mais où les arts et les lettres avaient leur part. Les dames professes ne faisaient pas même de vœux perpétuels.

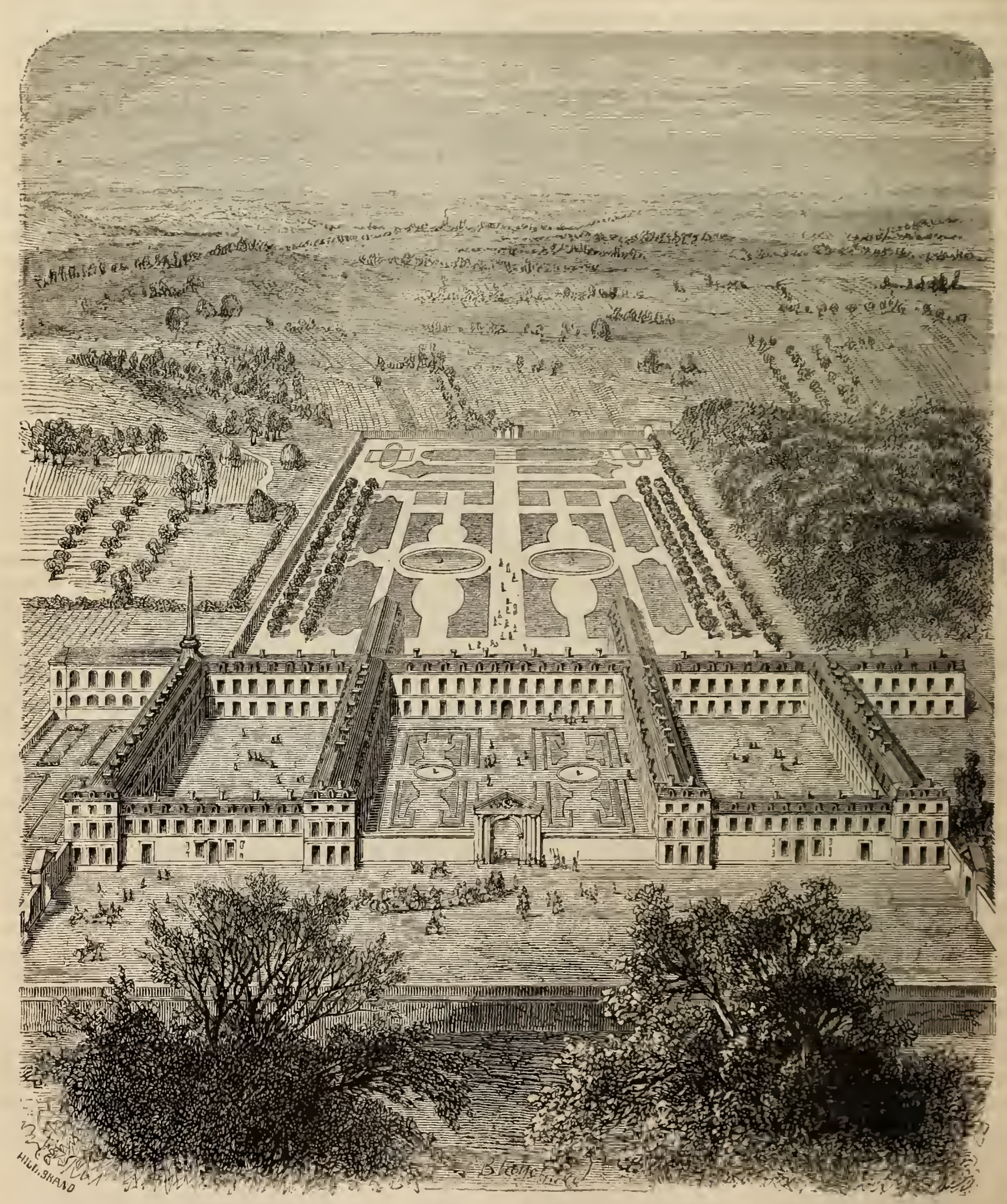
Mme de Maintenon occupait à Saint-Cyr un appartement de quatre petites pièces au rez-de-chaussée; dans la première une bibliothèque, la seconde meublée pour salon, la troisième contenant un lit, la quatrième formant cabinet : tel était le modeste logement de la femme qui passait pour la reine de France. Sur la terrasse, quatre grands vases de pierre portaient des flammes de pierre qui ne s'élevaient point droit au ciel, mais étaient toutes couchées dans le même sens, comme si un vent violent les eût emportées sur Versailles, digne symbole du froid amour qui s'échappait de ce cœur glacé, et voulait faire croire aux emportements passionnés d'une âme qui ne sut toute sa vie que calculer.

Quand Mme de Maintenon résidait dans cette retraite paisible, Louis XIV venait souvent l'y voir, et il nous reste à ce sujet quelques billets écrits par lui qui montrent ses habitudes. « Je crois que je pourrai aller à complies à Saint-Cyr, si vous l'approuvez, et revenir avec vous en nous promenant. En cas que vous approuviez ma pensée, vous ferez trouver quelques dames pour revenir avec nous, et me manderez, en réponse de ce billet, votre volonté pour que je m'y conforme. » (2 juillet 1698.) — « J'ai changé de résolution pour ma journée : le beau temps qu'il fait m'empêche d'aller à Saint-Germain; je remettrai ce voyage à demain, et pour aujourd'hui je dînerai au petit couvert; j'irai à la chasse et je me rendrai à la porte de Saint-Cyr, du côté du parc, où je ferai traîner mon grand carrosse. J'espère que vous m'y viendrez trouver avec telle compagnie qu'il vous plaira. Nous nous promènerons ensemble dans le parc; et nous n'irons point à Trianon. En revenant demain de Saint-Germain, j'irai à Saint-Cyr, au salut, en habit décent, et nous reviendrons ensemble. C'est là ce que je crois le mieux. Si vous voulez venir à la porte du jardin, ce soir, ou que mon carrosse aille vous prendre dans la cour de Saint-Cyr, ordonnez et me le mandez. » (1703.)

Mme de Maintenon avait introduit dans la maison le goût de la poésie. Elle faisait jouer par les jeunes filles des scènes de tragédie ou des comédies. Mais il lui manquait des pièces bonnes à être apprises tout entières par des jeunes filles. Elle en demanda à Racine, qui depuis douze ans n'écrivait plus pour le théâtre. Un tel désir était un ordre; la piété du but ôta au chrétien tout scrupule : il chercha dans la Bible et trouva le sujet d'Esther. La représentation eut lieu à la cour, devant un auditoire choisi par le roi lui-même. Les demoiselles de Saint-Cyr jouaient les rôles. Ce fut un événement : laissons-le raconter à Mme de Sévigné, d'ordinaire peu indulgente pour Racine, mais qui, cette fois, l'applaudit parce que sans doute il avait été l'occasion d'une distinction dont sa fierté se réjouit.

« Je ne puis vous dire l'excès de l'agrément de cette pièce : c'est un rapport de la musique, des vers, des

chants, des personnes, si parfait et si complet qu'on n'y souhaite rien; les filles qui font des rois et des personnages sont faites exprès. Cette fidélité de l'histoire sainte donne du respect; tous les chants convenables aux paroles, qui sont tirées des Psaumes et mises dans le sujet, sont d'une beauté qu'on ne soutient pas sans larmes. Le roi vint vers nos places, et après avoir tourné, il s'adressa à moi et me dit : « Madame, je suis assuré que vous avez été contente. » Moi, sans m'étonner, je répondis : « Sire, je suis charmée, ce que je sens est au-dessous des paroles. » Le roi me dit : « Racine a bien de l'esprit. » Je lui dis : « Sire, il en a beaucoup; mais en vérité ces jeunes personnes en ont beaucoup aussi : elles entrent dans le sujet



Saint-Cyr, d'après une ancienne gravure.

comme si elles n'avaient jamais fait autre chose. — Ah! pour cela, reprit-il, il est vrai. » Et puis Sa Majesté s'en alla, et me laissa l'objet de l'envie. Comme il n'y avait quasi que moi de nouvelle venue, le roi eut quelque plaisir de voir mes sincères admirations sans bruit et sans éclat. M. le prince et Mme la princesse vinrent me dire un mot : Mme de Maintenon un éclair; elle s'en allait avec le roi. Je répondis à tout, car j'étais en fortune. » (1689.)

Si cette pièce charmait tant la cour, c'est qu'on se plaisait à y chercher des allusions. La disgrâce de Vasthi rappelait la chute de Mme de Montespan. Aman, l'orgueilleux Aman, c'était Louvois mort disgracié.

Les plus habiles courtisans devaient faire entendre un murmure flatteur lorsqu'Assuérus dit à Esther :

> Oui, vos moindres discours ont des grâces secrètes,
> Une noble pudeur à tout ce que vous faites
> Donne un prix que n'ont point ni la pourpre ni l'or.
> . . . .
> Je ne trouve qu'en vous je ne sais quelle grâce
> Qui me charme toujours et jamais ne me lasse.

C'était par cette douceur que Mme de Maintenon avait séduit Louis XIV. Sa beauté n'était plus, si elle avait jamais été, celle de la jeune Esther, mais sa grâce ne s'était point flétrie et la marquise devait savoir bon gré à Racine de le lui avoir dit poétiquement.

On s'aperçoit donc que Louis vieillit : il est sous l'empire d'une femme. La marquise assiste aux conseils : elle tourne son rouet devant les ministres et lorsqu'une difficulté arrête les hommes d'État, Louis consulte la fileuse. Ne pouvant lui donner le nom de Majesté, il l'appelle Votre *Solidité*, Votre *Raison*. L'esprit de dévotion étroite domine la politique : il a amené la révocation de l'édit de Nantes : il a précipité la France dans la guerre de la ligue d'Augsbourg ; et lorsque la succession d'Espagne, attendue depuis si longtemps, s'ouvre enfin, Louis se trouve affaibli comme son royaume ; son esprit s'est rétréci sans que son ambition se soit restreinte, ses ressources ont diminué lorsque ses embarras se multiplient, et nous allons assister à une lutte dans laquelle la France manquera de périr.

Madame de Maintenon assistant au conseil.

CHAPITRE LXIV.

GUERRE DE LA SUCCESSION D'ESPAGNE (1701-1713).

§ 1. TRAITÉS DE PARTAGE ; TESTAMENT DE CHARLES II ; GRANDE LIGUE DE LA HAYE (1700-1701).



OUIS XIV avait raison de vouloir terminer à son profit la rivalité de la France et de la maison d'Autriche. Le malheur, c'est qu'il n'ait pas gardé ses forces au lieu de les user dans la guerre de la ligne d'Augsbourg. L'Espagne ne pouvait, sans danger pour nous, revenir à un prince autrichien, et puisqu'il lui fallait un souverain étranger, mieux valait que ce souverain fût Français.

« Le mouvement de retraite de l'Espagne avait commencé sous Charles-Quint lui-même. Il continua sous Philippe II. L'évacuation de l'Allemagne fut suivie de celle de la Hollande. Philippe II ruina sa marine en combattant l'Angleterre, ses finances en voulant dompter la révolte des Pays-Bas, et en excitant la guerre civile en France. Philippe III, gouverné par le duc de Lerme, acheva la ruine intérieure de l'Espagne par l'expulsion des Maures. Sous Philippe IV, ou plutôt sous le règne d'Olivarès, l'Espagne perdit la seule chose qui lui restait : son armée à Rocroy, à Lens, aux Dunes. La Hollande lui enleva le nord du

Brabant, de la Flandre et du Limbourg, avec une partie de l'Inde portugaise. La France lui prit l'Artois, le Roussillon ainsi que la partie la plus méridionale de la Flandre et du Hainaut. L'Angleterre s'empara sur elle de Dunkerque et de la Jamaïque. La monarchie elle-même tomba en pièces : les dix provinces des Pays-Bas voulaient s'ériger en république en 1653; le Portugal se détacha en 1640 de l'Espagne pour ne plus s'y réunir ; le royaume de Naples se révolta en 1647 ; et la Catalogne demeura en état d'insurrection jusqu'à la paix des Pyrénées.

« L'Espagne ne semblait pas pouvoir descendre plus bas; mais son état fut plus déplorable encore sous Charles II que sous Philippe III. Elle manqua de marine, d'armées, d'argent. Le pays qui avait envoyé plus de cent vaisseaux à Lépante contre les Turcs, et qui en avait réuni cent soixante-quinze, en 1588, contre l'Angleterre, se vit réduit à en emprunter quelques-uns à des navigateurs génois, pour son service du nouveau monde. Après avoir eu des armées formidables sur tout le continent, il ne pouvait plus entretenir un effectif de vingt mille hommes. Avec les mines du nouveau monde, il était obligé de recourir à des souscriptions pour se défendre ou pour subsister. Il n'avait plus de commerce ; ses manufactures de Séville et de Ségovie étaient en grande partie tombées. Cent soixante mille étrangers s'étaient emparés de toutes les affaires. Ils affermaient les seigneuries, les évêchés, les revenus des emplois ; ils recevaient soixante-dix-sept millions de quatre-vingt-cinq qui venaient annuellement d'Amérique, et y envoyaient cinquante millions des cinquante-quatre de denrées et de marchandises qui lui étaient nécessaires. L'agriculture était anéantie par la mainmorte des terres du clergé, par les majorats des biens de la noblesse, par les dévastations des troupeaux (*la mesta*) et par l'indolence nationale. La population, qui s'était élevée à vingt millions sous les Arabes, et qui depuis est montée à quatorze, était alors descendue à six.

« L'intelligence humaine était comprimée par l'inquisition ; et l'Espagne, qui avait eu dans Cervantès le plus original des génies, dans Lopez de Véga et Caldéron les plus féconds des auteurs dramatiques, qui avait produit quelques historiens et beaucoup de casuistes, l'Espagne n'avait pris aucune part au mouvement continu de l'esprit européen. Elle n'avait eu ni philosophes, ni savants, ni publicistes, et n'avait payé son contingent ni en grandes idées, ni en grands hommes.

« La mort avait pénétré partout; dans la nation, par la ruine de ses libertés; dans le gouvernement, par la destruction de sa marine, de ses armées, de ses finances ; dans la propriété, par la cessation du travail, les substitutions et la mainmorte ; dans la population, par l'inaction et la pauvreté. Elle atteignit aussi la dynastie par l'impuissance. Ce qui finit les nations perd les rois ; les princes qui éteignent un pays travaillent donc à l'épuisement de leur race. Jamais la décadence d'une famille n'a été plus marquée qu'en Espagne. A mesure que l'action diminue pour la royauté, les facultés royales s'amoindrissent. Charles-Quint avait été général et roi; Philippe II n'avait été que roi, Philippe III et Philippe IV n'avaient pas même été rois. Charles II ne fut pas même homme, Sorti infirme d'un sang appauvri et d'une race dégénérée, ne pouvant point se passer du sein de sa nourrice, ni marcher, ni parler avant l'âge de cinq ans, non-seulement il ne sut pas régner, mais il ne put même se reproduire. La dynastie passa de l'incapacité à l'impuissance, et il ne resta plus à l'Espagne que sa loi de succession pour la tirer de son anéantissement. Il fallait que le continent vînt de nouveau à son aide et que l'esprit européen, s'y introduisant à la suite d'une dynastie nouvelle, l'animât et la fit sortir de l'immobilité péninsulaire où elle était retombée. C'est de la France que vinrent sa dynastie et sa régénération. » (Mignet.)

Charles II languit encore trois années après la paix de Ryswick. Il mourut enfin (novembre 1700). Mais de son vivant même, des négociations s'étaient engagées sur le partage de sa succession. Les deux maisons de France et d'Autriche, alliées depuis un siècle par des mariages à celle d'Espagne, y prétendaient l'une et l'autre. Louis XIV et l'empereur Léopold, tous deux fils d'une infante d'Espagne, avaient tous deux aussi épousé une infante. Mais Anne d'Autriche et Marie-Thérèse, entrées dans la maison de France, étaient les aînées de Marie-Anne et de Marguerite-Thérèse, entrées dans la maison d'Autriche. Les fils et les petits-fils de Louis XIV avaient donc des droits supérieurs à ceux de Léopold, fils de Marie-Anne, et à ceux du prince électoral de Bavière, petit-fils de Marguerite-Thérèse. Léopold objectait la renonciation de Marie-Thérèse. Mais les Cortès espagnoles n'avaient point été appelées à la sanctionner; elle était nulle à un autre point de vue, la dot de l'infante n'ayant pas été payée et Mazarin ayant eu bien soin de subordonner la renonciation au payement de la dot.

Que Louis XIV ou Léopold régnât à Madrid, les puissances maritimes n'en voyaient pas moins l'équilibre de l'Europe détruit. Alors Guillaume III proposa au cabinet de Versailles de partager à l'avance cette succession, qui n'était pas encore ouverte. Il y eut deux traités signés à la Haye. Le premier (1698) assignait la monarchie espagnole à un prince de Bavière, le Milanais à l'archiduc Charles, second fils de l'Empereur; les Deux-Siciles, quelques ports toscans et le Guipuscoa au grand Dauphin. C'étaient pour nous des avantages dérisoires ou dangereux. La maison royale y gagnait une couronne, mais la France eût été certainement entraînée, après cette acquisition, à courir encore les aventures au delà des Alpes. Un second traité, après la mort du prince électoral de Bavière, donna l'Espagne à l'archiduc, et n'augmenta la part de la France que de la Lorraine, province qui, au premier coup de canon, était en notre pouvoir (1700). Ce n'était pas une compensation au danger de voir un Autrichien régner à Bruxelles et à Madrid.

Ce qui eût rendu ces avantages moins dérisoires, c'eût été le succès des négociations entreprises à la suite de ces traités. Louis XIV demandait au duc de Lorraine d'échanger son duché contre le Milanais, et au duc de Savoie, la Savoie et le Piémont contre les Deux-Siciles. Guillaume III consentait à ce que le Dauphin eût la Savoie et la Sicile ; le duc de Savoie le Piémont et Milan ; le duc de Lorraine, le royaume de Naples.

Ces traités, mauvais pour la France, furent heureusement inutiles. Le roi moribond avait été profondément irrité de ce démembrement de la monarchie, proposé de son vivant et sans le consulter. Pour main-

tenir l'intégrité de ses États, il fallut tout donner à la France ou à l'Autriche. L'Autriche fut mal servie par son ambassadeur à Madrid ; la France le fut bien par le marquis d'Harcourt, son ministre près de Charles II; et ce prince appela au trône, par son dernier testament, Philippe, duc d'Anjou, deuxième fils du Dauphin; à son défaut ou sur son refus, le duc de Berry, son frère ; en dernier lieu, l'archiduc Charles (2 novembre 1700). Vingt-huit jours après il mourut: il avait espéré sauver l'intégrité de la monarchie en intéressant Louis XIV à la défendre.

Louis XIV devait-il accepter le testament, ou s'en tenir au dernier traité de la Haye? Un conseil extraordinaire fut assemblé; quatre personnes seulement y assistèrent avec le roi: le Dauphin, le duc de Beauvilliers, gouverneur des enfants de France, le chancelier de Pontchartrain et le marquis de Torcy, ministre des affaires étrangères. Celui-ci était un neveu du grand Colbert, fort habile et honnête; il reste de lui un mot qui mérite d'être cité à sa louange, mais non à celle de ses contemporains: « Le meilleur moyen de tromper les cours, c'est de dire toujours la vérité. » Les avis furent partagés ; mais Torcy fit remarquer avec raison que le refus de la France ferait passer cette succession à l'Autriche, que le dernier traité ne nous assurait que des avantages illusoires ou sans importance, que d'ailleurs l'empereur ne l'accepterait pas, et qu'on aurait la guerre, quelque décision qu'on



« Messieurs, voilà le roi d'Espagne. » (16 novembre 1700). (Page 315, col. 1.)

prît. « Mieux vaut la faire, ajouta-t-il, pour le tout que pour une partie. » Louis XIV demeura silencieux, et pendant trois jours on ignora sa résolution. Il l'annonça enfin en ces termes au duc d'Anjou : « Monsieur, le roi d'Espagne vous a fait roi. Les grands vous demandent, les peuples vous souhaitent, et moi j'y consens; songez seulement que vous êtes prince de France[1]. » Il le présenta ensuite à sa cour en disant: « Messieurs, voilà le roi d'Espagne. » (16 novembre 1700.) Quelques semaines après, Philippe V partait pour Madrid. « Ainsi, dit Saint-Simon, le dix-huitième siècle s'ouvrait, pour la maison de France, par un comble de gloire et de prospérité inouïes. »

Alors, comme aujourd'hui, la France avait deux grands intérêts. Le premier, c'est que l'Espagne lui soit amie, afin qu'assurée de la paix sur sa frontière du sud, elle soit libre de porter au besoin, toutes ses forces au nord-est, où elle est plus vulnérable. Le second, c'est que la frontière du nord-est s'éloigne de Paris et que les Pays-Bas soient au moins dans notre alliance. Le premier point semblait gagné par l'avénement d'un Bourbon au trône de Charles-Quint, puisque les Espagnols l'accueillaient avec enthousiasme et que les autres États le reconnaissaient. L'empereur protestait et armait ; mais seul il ne pouvait rien.

Le second but était plus difficile à atteindre, car ni

1. Quand au mot: il n'y a plus de Pyrénées, en voici l'histoire. L'ambassadeur d'Espagne dit ces paroles, rapportées par Dangeau : « Le voyage devient aisé, et présentement les Pyrénées sont fondues, » que le *Mercure* du lendemain traduisit en ceux-ci : « Quelle joie! il n'y a plus de Pyrénées, elles sont abîmées et nous ne sommes plus qu'un. »

l'Angleterre ni la Hollande ne voulaient voir les Français aux bouches de l'Escaut. Pour y arriver, il fallait beaucoup de ménagements et de prudence. Le roi, malheureusement, démasqua trop vite ses desseins et brava l'Europe comme à plaisir. Malgré les clauses formelles du testament de Charles II, il n'exigea pas que Philippe V renonçât au trône de France; et par des lettres patentes données en décembre 1700, il lui conserva son nom d'hérédité, entre le duc de Bourgogne et le duc de Berry: c'était rendre possible la réunion des deux monarchies, et montrer au monde effrayé la France et l'Espagne gouvernée un jour par le même roi, ce qui n'eût été bon ni pour l'une ni pour l'autre, et moins encore pour l'Europe. Un peu plus tard il chasse les Hollandais des places qu'ils occupaient dans les Pays-Bas, en vertu du traité de Ryswick, et les y remplaça par des garnisons françaises. Enfin, à la mort de Jacques II, il continua au prince de Galles, son fils, le titre de roi d'Angleterre, d'Écosse et d'Irlande, malgré les avis de tous ses ministres. Cette insulte faite au peuple anglais et à Guillaume III rendit la guerre inévitable. Guillaume assistait à un grand dîner en Hollande quand on vint lui apprendre la reconnaissance de Charles III. Il ne répondit rien, enfonça son chapeau sur ses yeux pour cacher sa colère et ne parla plus; mais il donna immédiatement l'ordre de renvoyer de Londres l'ambassadeur français.

Une troisième coalition se forma : ce fut la *grande ligue* de la Haye (septembre 1701), où entrèrent l'Angleterre, la Hollande, l'Autriche, l'Empire, et un peu plus tard le Portugal, devenu l'ennemi de la France, depuis qu'un prince français était roi d'Espagne, depuis aussi que nos ports avaient été fermés à ses produits. Il ne resta d'autres alliés à Louis XIV, dans toute l'Europe, que l'Electeur de Bavière, à qui les Pays-Bas étaient secrètement promis, et les ducs de Modène et de Savoie, qui changeront bientôt de parti. L'Espagne était avec nous, mais n'avait ni soldats, ni argent, ni vaisseaux ; « c'était un corps sans âme, dit Torcy, que la France devait alimenter et soutenir à dépens. »



Le duc d'Anjou prenant congé de son grand-père. (Page 315, col. 1.)

Guillaume III vit à peine commencer cette guerre. Usé avant l'âge par les travaux et les affaires, il fit une chute qui précipita sa fin, et mourut le 19 mars 1702. Mais sa politique lui survécut, parce qu'elle était nationale. Sous sa belle-sœur Anne Stuart, protestante, quoique fille de Jacques II, l'Angleterre continua à défendre ses libertés politiques et religieuses menacées par le roi que Louis XIV voulait lui imposer, et sa fortune commerciale menacée par l'empire de la maison de Bourbon sur tant d'États et sur tant de mers.

Trois hommes que leur haine contre la France a rendus célèbres, Heinsius, Marlborough et le prince Eugène, remplacèrent par leur étroite union le chef que la ligue venait de perdre.

Churchill, duc de Marlborough, avait reçu bien peu

d'éducation. « Il était, dit lord Chesterfield, remarquablement ignorant, n'ayant jamais su bien écrire ni même lire correctement en anglais. » Mais il se distingua aux siéges de Nimègue et de Maëstricht, et apprit, en voyant faire Turenne, l'art de vaincre. Son mariage avec Sarah Jennings, favorite de la princesse Anne, seconde fille du duc d'York, lui fraya le chemin des honneurs. Le duc d'York, devenu roi sous le nom de Jacques II, s'attacha Churchill, le nomma baron, l'envoya réprimer la révolte du duc de Montmouth et l'éleva au grade de major général, ce qui n'empêcha pas Churchill d'être un des premiers à se tourner contre son bienfaiteur. Sa trahison lui valut les titres de lieutenant général et de comte de Marl-



Bataille dans Crémone (1702). (Page 319, col. 1.)

borough. Il guerroya en Irlande contre les Jacobites, en Flandre contre les Français, et s'attachait les soldats par ses attentions pour leur bien-être. Mais le cœur chez lui ne répondait pas à l'esprit. Il est demeuré le type de la corruption et de la cupidité. L'avénement de la reine Anne venait de faire de lui un des plus importants personnages de l'Angleterre. Il dirigeait la reine par sa femme, le Parlement par ses amis, le ministère par son gendre Sunderland, secrétaire d'État de la guerre, et par le grand trésorier Godolphin, beau-père d'une de ses filles.

Le prince Eugène, né en France, vers 1663, d'un comte de Soissons et d'une nièce de Mazarin, cette Olympe Mancini que Louis XIV avait un moment dis

tinguée, appartenait à la maison de Savoie. Destiné à la carrière ecclésiastique, il préféra le métier des armes; et, à dix-neuf ans, demanda un régiment à Louis XIV, qui refusa de faire un colonel de *l'abbé de Savoie.* « Ne trouvez-vous pas que j'aie fait là une grande perte? » dit Louis XIV en apprenant que l'abbé de Savoie le quittait. L'Autriche l'accueillit mieux et l'envoya combattre en Italie contre Catinat. Après la paix de Ryswik, il fit tête aux Turcs, qui avaient envahi la Hongrie, et remporta sur eux, à Zenta, une victoire signalée qui le replaça, dans l'opinion des contemporains, à côté du sauveur de Vienne, l'illustre Sobieski (1697). Nommé alors président du conseil de guerre, préparant comme ministre les expéditions qu'il devait faire comme général, il eut une influence décisive sur les événements qui vont suivre. Par sa bonne entente avec Marlborough, il allait donner à la coalition européenne ce qui lui avait toujours manqué, l'union.

Le lien entre Marlborough et Eugène, entre l'Angleterre et l'Autriche, c'était Heinsius, le grand pensionnaire de Hollande, qui portait à Louis XIV une haine implacable. Républicain austère, il ne voulait aucun faste dans sa maison. « Son domestique, dit Torcy, composé d'un secrétaire, d'un cocher, d'un laquais, n'indiquait pas le crédit d'un premier ministre. » Voilà les trois hommes qui vont diriger avec un redoutable accord l'Europe contre la France.

Pour triompher de tels adversaires, il eût fallu à la France les grands hommes de la génération précédente. Mais Louis les avait usés, et il n'en était pas né dans l'atmosphère alourdie de Versailles qui pussent les remplacer. Ainsi qu'une terre qui a trop produit, la France commençait à s'épuiser, les soldats allaient lui manquer, comme les généraux et les ministres. L'incapable Chamillard succombait sous le double fardeau des finances et de la guerre, que s'étaient partagées Colbert et Louvois. « C'était un grand homme (Saint-Simon veut dire ici un homme grand), qui marchait en dandinant, et dont la physionomie ouverte ne disait mot que de la douceur et de la bonté et tenait parfaitement parole. Conseiller au Parlement, il était sage, appliqué, peu éclairé, et il aima toujours la bonne compagnie. Il aimait le jeu, et jouait bien. Cela l'initia un peu hors de sa robe ; mais sa fortune fut d'exceller au billard. Mis dans la partie du roi, il était le plus fort. Sa capacité était nulle. Le rare est que le grand ressort de la tendre affection du roi pour lui était cette incapacité même. Il l'avouait au roi à chaque pas, et le roi se complaisait à le diriger et à l'instruire. » (Saint-Simon.)

Louis, en effet, montrait encore beaucoup d'activité, arrêtait les plans, et en réglait l'exécution du fond de son cabinet. Mais ce fut un autre mal. Dans cette vie retirée il ne connaissait plus si bien les hommes et les choses. « Les généraux, dit Voltaire, furent gênés par des ordres précis, comme des ambassadeurs qui ne devaient pas s'écarter de leurs instructions. Si le général voulait faire quelque grande entreprise, il fallait qu'il en demandât la permission par un courrier, qui trouvait à son retour, ou l'occasion manquée, ou le général battu. » Cependant quelques-uns des chefs que la France avait encore, Villars, Catinat, Boufflers, Vendôme, méritaient plus de confiance et plus de liberté. Il est vrai que les Villeroi, les Tallard, les Marsin, les la Feuillade avaient besoin de conseils et de guides ; mais ce ne fut pas en tenant ces généraux à la lisière qu'on les empêcha d'infliger à nos armes d'irréparables désastres.

§ 2. FRIEDLINGEN (1702); SPIRE HOCHSTED (1703); LES CAMISARDS.

Dans la pensée de Louis XIV, la guerre devait être défensive sur tous les points, excepté en Allemagne, où l'électeur de Bavière appelait les Français. Boufflers fut envoyé aux Pays-Bas pour tenir tête à Marlborough, qui commandait l'armée anglo-batave; Catinat en Italie, pour fermer l'entrée du Milanais au prince Eugène et aux impériaux; Villars en Allemagne, pour se joindre à l'électeur et marcher sur Vienne.

Pendant trois années (1701 à 1704) les succès se balancèrent. Au Pays-Bas, Marlborough força, en 1702, le passage de la frontière, malgré Boufflers, qui, ayant affaire à deux armées, ne sut pas manœuvrer entre elles et abandonna sans combat les places de la Meuse jusqu'à Namur; du moins il sauva Anvers l'année suivante par sa victoire d'*Eckeren* sur les Hollandais.

En Italie, le prince Eugène trompa de même Catinat qui, avec des forces supérieures, mais mal obéi, trahi peut-être par quelques officiers espagnols, ne l'empêcha pas de déboucher du Tyrol. Eugène menaça toute la ligne de l'Adige et franchit ce fleuve sans résistance à Castelbado, dans la plaine, tandis que Catinat l'attendait à Rivoli, dans les montagnes. Il força, au combat de *Carpi* (9 juillet), le passage du canal Blanc, où Catinat eût pu encore l'arrêter, et le maréchal, troublé par des manœuvres aussi hardies que savantes, se retira derrière le Mincio, plus loin encore derrière l'Oglio, ce qui ouvrait le Milanais aux ennemis. La cour le destitua et donna son armée à Villeroi.

Catinat, était, nous l'avons dit, la valeur et l'intégrité mêmes. Après Sénef, où il avait été grièvement blessé, Condé lui avait écrit : « Personne ne prend plus que moi d'intérêt à votre blessure; il y a si peu de gens comme vous, qu'on perd trop quand on les perd. » Ce n'avait été qu'après la victoire de la Marsaille qu'il avait obtenu le bâton de maréchal. Au retour le roi, après l'avoir entretenu longuement, avait fini par lui dire: « C'est assez parler de mes affaires; comment vont les vôtres ? — Fort bien, Sire, grâce aux bontés de Votre Majesté. — Voilà, avait repris le roi en se tournant vers les courtisans, le seul homme de mon royaume qui m'ait tenu un pareil langage. »

Catinat, calme, réfléchi et l'ami de ses soldats, avait reçu d'eux le surnom de *père la Pensée.* Sa réputation militaire a peut-être été surfaite, la bonté de son caractère ne l'a point été. Il consentit, après avoir perdu son commandement, à servir sous les ordres de Villeroi et écrivit à ses amis : « Je me mettrai jusqu'au cou pour l'aider » Mme de Maintenon contribua à sa disgrâce. « Il ne servira plus, disait-elle; le roi n'aime pas à confier le soin de ses affaires à ceux qui n'aiment pas Dieu. » Catinat, en effet, n'aimait pas Dieu comme on l'aimait à Versailles. Il mourut dans une très-modeste retraite à Saint-Gratien, aux portes de Paris.

Villeroi, protégé de Mme de Maintenon, était un bon courtisan, mais un détestable général. « La surprise fut donc complète, et quoique ce choix fût peu approuvé, le génie courtisan se déborda en compliments et en louanges. Mais un mot du maréchal de Duras lui sonna mal aux oreilles. Celui-ci, en plein

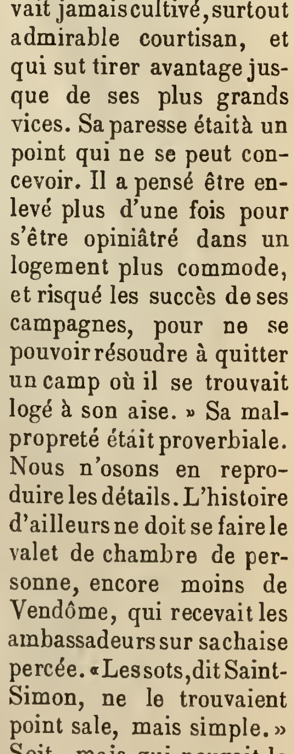
souper, devant le roi, après avoir écouté « le bourdon des applaudissements, » se tourne brusquement au maréchal de Villeroi et lui prenant le bras : « Monsieur « le maréchal, lui dit-il tout haut, tout le monde vous « fait des compliments d'aller en Italie, moi j'attends à « votre retour à vous faire les miens. » Le roi ne sourcilla pas. » (Saint-Simon.)

Dès son arrivée, le maréchal voulut prendre l'offensive. Catinat, faisait des objections : « Je n'ai pas qualité d'être circonspect, » répondit Villeroi. Cette impertinence fut bien vite punie. Il repassa l'Oglio, espérant surprendre à Chiari les Impériaux que le duc de Savoie avertissait de tous nos mouvements. Surpris lui-même, il fut battu (septembre 1701). Cependant l'ennemi ne pouvait s'avancer plus loin tant qu'il n'aurait pas la forte ville de Mantoue. Villeroi laissa le comte de Tessé y faire une très-belle défense, et prit ses quartiers d'hiver dans Crémone. Un jour qu'il y dormait en pleine sécurité, il est réveillé par des décharges précipitées ; il se lève à la hâte, sort de son logis et tombe dans un escadron d'Autrichiens qui le fait prisonnier. C'était Eugène qui, au cœur de l'hiver, avait tenté un coup de main sur Crémone. Mais, comme dirent les chansons, l'armée eut du bonheur, elle perdit son général et conserva la ville. Le zèle matinal d'un colonel empêcha l'ennemi de réussir.


Villeroi.

« Le chevalier d'Entragues devait faire ce jour-là, dans la ville, une revue du régiment des vaisseaux dont il était colonel ; et déjà les soldats s'assemblaient à quatre heures du matin, à une extrémité de la ville, précisément dans le temps que le prince Eugène entrait par l'autre. D'Entragues commence à courir les rues avec ses soldats. Il résiste aux Allemands qu'il rencontre. Il donne le temps au reste de la garnison d'accourir. Les officiers, les soldats, pêle-mêle, les uns mal armés, les autres presque nus, sans commandement, sans ordre, remplissent les rues, les places publiques. On combat en confusion, on se retranche de rue en rue, de place en place. Deux régiments irlandais, qui faisaient partie de la garnison, arrêtent les efforts des Impériaux. Jamais ville n'avait été surprise avec plus de sagesse ni défendue avec tant de valeur. La garnison était d'environ cinq mille hommes. Le prince Eugène n'en avait pas encore introduit plus de quatre mille. Un gros détachement de son armée devait arriver par le pont du Pô : les mesures étaient bien prises. Un autre hasard les dérangea toutes. Ce pont du Pô, mal gardé par environ cent soldats français, devait d'abord être saisi par les cuirassiers allemands, qui, dans l'instant que le prince Eugène entra dans la ville, furent commandés pour aller s'en emparer. Il fallait pour cet effet, qu'étant entrés par la porte du midi, ils sortissent sur-le-champ de Crémone du côté du nord, par la porte du Pô, et qu'ils courussent au pont. Ils y allaient ; le guide qui les conduisait est tué d'un coup de fusil tiré d'une fenêtre ; les cuirassiers prennent une rue pour une autre ; ils allongent leur chemin. Dans ce petit intervalle de temps, les Irlandais se jettent à la porte du Pô ; ils combattent et repoussent les cuirassiers : le marquis de Praslin profite du moment, il fait couper le pont ; alors le secours que le prince Eugène attendait ne peut arriver, et la ville est sauvée (*Siècle de Louis XIV*). »

On envoya en Italie pour remplacer Villeroi, le duc de Vendôme. C'était un singulier général que ce petit-fils de Henri IV, qui ne se levait souvent qu'à quatre heures de l'après-midi. « Il était d'une taille ordinaire, un peu gros, mais vigoureux, fort et alerte ; beaucoup d'esprit naturel qu'il n'avait jamais cultivé, surtout admirable courtisan, et qui sut tirer avantage jusque de ses plus grands vices. Sa paresse était à un point qui ne se peut concevoir. Il a pensé être enlevé plus d'une fois pour s'être opiniâtré dans un logement plus commode, et risqué les succès de ses campagnes, pour ne se pouvoir résoudre à quitter un camp où il se trouvait logé à son aise. » Sa malpropreté était proverbiale. Nous n'osons en reproduire les détails. L'histoire d'ailleurs ne doit se faire le valet de chambre de personne, encore moins de Vendôme, qui recevait les ambassadeurs sur sa chaise percée. « Les sots, dit Saint-Simon, ne le trouvaient point sale, mais simple. » Soit, mais qui pouvait le trouver simple dans ses débauches et dans ses vices ? Vendôme fut quelquefois grand général, mais il fut toujours un des personnages les plus immoraux d'une époque peu morale. Sur le champ de bataille, il retrouvait ce coup d'œil, cette vivacité, ce feu qui rappelaient Luxembourg et Condé : souvent surpris, jamais battu, il fit pendant deux années une guerre heureuse contre les Impériaux : il les força d'abord de se replier derrière le Mincio, ce qui délivra Mantoue ; puis, par une marche rapide, il alla enlever sur la rive droite du Pô, leurs magasins à *Luzzara* (1702).



Il put alors s'approcher du Tyrol. Mais à ce moment les sourdes trahisons du duc de Savoie se changèrent en une défection ouverte, les Bourbons ayant refusé, bien mal à propos, de lui céder le Milanais en échange de la Savoie (1703). Il fallut que Vendôme se tournât contre lui pour assurer ses communications avec la France. Il s'empara de la plus grande partie du Piémont, il menaça Turin ; mais il ne menaçait plus l'Autriche·

Même succès en Allemagne. Catinat, appelé sur le Rhin, n'y avait pas rétabli sa réputation compromise en Italie. Il avait laissé le prince de Bade passer le fleuve, prendre Landau, qui avait supporté quatre-vingt-quatre jours de tranchée ouverte, Weissembourg et Haguenau. Une diversion de l'électeur de Bavière rappela les Impériaux en Allemagne. Catinat, pressé de les y suivre, ne l'osa; mais un de ses lieutenants, Villars le fit.

Villars, né à Moulins en 1653, montra dès sa jeunesse une bravoure folle. A Maëstricht il repoussait une charge à la tête de quelques gendarmes : « Qui donc commande ces gendarmes? » demanda Louis XIV; « C'est Villars. » lui répondit-on. «Il me semble, reprit



Vendôme.

le roi, dès qu'on tire en quelque endroit, que ce petit garçon sorte de terre pour s'y trouver. » A Sénef, on aperçoit un grand mouvement dans l'armée ennemie. « Ils fuient, » crie l'état-major de Condé. « Non, dit Villars, ils changent de front. — Jeune homme, reprend le prince, qui vous en a tant appris ? vous avez raison. Au siége de Kehl (1678), il monte à l'assaut couvert d'un habit étincelant de broderies d'or. Ambassadeur à Munich, il n'avait pas quitté l'Allemagne quand éclata la guerre de la ligue d'Augsbourg. Il s'échappa, traversa la Suisse au galop, tomba dans le fossé de Bâle, qui ne voulait pas lui ouvrir ses portes, et arriva tout meurtri à Paris, où il demanda à Louis XIV la permission d'aller en Flandre se faire



VILLARS.

casser la tête ou gagner un commandement. Ce commandement, il ne l'obtint que pendant la guerre de la succession.

Il attaqua le prince de Bade dans la forêt Noire, près de *Friedlingen*, et gagna son bâton de maréchal sur le champ de bataille (octobre 1702). « J'ai entendu dire plus d'une fois au maréchal de Villars que, la bataille étant gagnée, comme il marchait à la tête de son infanterie, une voix cria : « Nous sommes coupés! » A ce mot, tous ses régiments s'enfuirent. Il court à eux et leur crie : « Allons, mes amis, la victoire est à nous! « Vive le roi! » Les soldats répondent : « Vive le roi! » en tremblant et recommencent à fuir. La plus grande peine qu'eut le général, ce fut de rallier les vainqueurs. » (Voltaire.)

L'an d'après il repoussa le prince de Bade sur les lignes de Stolhoffen, laissa Tallard pour l'y surveiller et alla, par des marches savantes, rejoindre l'électeur de Bavière, qui venait de son côté de battre les Autrichiens (mai 1703). Le chemin de Vienne était ouvert; Villars voulait y courir et donner la main aux Hongrois révoltés : le prince Eugène avoua plus tard que si l'armée eût marché en avant, la paix était faite, et glorieusement pour la France. Mais l'électeur, prince fantasque, irrésolu, plus occupé de ses plaisirs que de ses affaires, tentait et abandonnait tour à tour les plus grandes choses pour les motifs les plus frivoles : il cédait tour à tour à sa femme dévouée à l'Autriche, à ses favoris, à ses maîtresses, qui le poussaient suivant leur intérêt. Il avait d'énormes dettes de jeu envers son général et ses ministres, et ceux-ci désiraient prolonger la lutte, dans l'espoir de se faire payer sur les contributions. On rejeta donc le plan de Villars, qui terminait la guerre d'un seul coup. On adopta une autre manœuvre, tentée plus tard par Moreau et Bonaparte. Les Franco-Bavarois entrèrent dans Inspruck et s'avancèrent dans le Tyrol, pendant que Vendôme bombardait Trente. Les deux armées allaient se tendre la main par-dessus les Alpes.

La défection du duc de Savoie arrêta Vendôme; le Tyrol se souleva, et deux armées impériales menaçant Munich forcèrent l'électeur et Villars à abandonner Inspruck. Les Franco-Bavarois allaient être enveloppés par le prince de Bade et le comte de Styrum. « Il faut les prévenir, dit Villars, et tomber d'abord sur Styrum. » L'électeur temporisait, voulait conférer avec ses généraux et ses ministres : « C'est moi qui suis votre ministre et votre général, lui répliquait Villars. Si Votre Altesse ne veut pas saisir l'occasion avec ses Bavarois, je vais combattre avec les Français. » Et aussitôt il donna ordre pour l'attaque. L'électeur fut obligé de combattre malgré lui. C'était dans les plaines d'*Hochstedt*, auprès de Donauwerth. La victoire fut complète et peu meurtrière pour les vainqueurs. Le réseau des armées ennemies était rompu. Le chemin de Vienne était encore ouvert, mais Villars, contrarié sans cesse dans ses plans, et voyant se perdre les fruits de sa victoire, demanda son rappel.

Deux mois plus tard, les Impériaux éprouvaient encore auprès de *Spire* une sanglante défaite qui rendit Landau à la France. Le vainqueur était Tallard. Il écrivit au roi : « Sire, votre armée a pris plus d'étendards et de drapeaux qu'elle n'a perdu de simples soldats. » Ce fut l'action de toute la guerre où la baïonnette fit le plus de carnage.

Cette victoire fut le terme des succès de la France, obligée en même temps de soutenir une guerre acharnée au dehors et d'étouffer au dedans une révolte dangereuse, celle des protestants des Cévennes, les *camisards*. Sous le coup de la persécution, les protestants avaient retrouvé l'exaltation et le sombre fanatisme que la persécution donne toujours. Une nuit d'été, le 24 juillet 1702, deux cents hommes couverts de chemises blanches (d'où leur nom de *camisards*) fondent sur le bourg de Pont-de-Monvert, égorgent l'abbé du Chayle, archiprêtre des Cévennes, et commettent les plus grands excès. A ce signal, les prétendus convertis jettent le masque et toute la montagne se trouve peuplée de protestants. L'intendant du Languedoc, Baville, combattit ce mouvement avec une cruauté qui ne fit qu'accroître le nombre et l'audace des camisards : l'ordre se mit dans les bandes; un général les commandait. Ce général était un garçon boulanger de Ribaute, près d'Anduze (Gard), à peine âgé de vingt ans, d'une figure douce et gracieuse, mais fort malgré sa petite taille, et dont les larges épaules, le cou puissant contrastaient avec la délicatesse d'un visage imberbe. Il se nommait Jean Cavalier. Chaque jour, lorsqu'il revenait de l'école catholique où la loi le forçait d'aller, le jeune homme recevait de sa mère l'instruction protestante. Obligé de se cacher, il se réfugia à Genève. Là il apprend l'arrestation de son père et de sa mère comme complices de sa fuite; il accourt en France, retrouve ses parents libres, mais enchaînés par une promesse de suivre les pratiques catholiques. Il les convertit à son exaltation, et, à la nouvelle du massacre de Pont-de-Monvert, prend les armes. Sa bravoure le porte bientôt au premier rang. Ses exploits relèvent le courage des réformés, et alors commence une guerre de partisans, favorisée par la nature accidentée du pays, et où s'engloutirent bon nombre de régiments qui eussent été mieux employés sur le Rhin.

Le pape Clément IX, sur les instances de Louis XIV, renouvela contre les camisards la prédication d'une croisade (bulle du 1er mai 1703). Égarés par la terreur, ils acceptèrent les secours de l'Angleterre et de la Savoie, qui s'empressèrent de nourrir la guerre civile au cœur de la France. On envoya dans les Cévennes un maréchal, Montrevel, qui, digne compagnon de l'intendant Baville, essaya de dompter la révolte par la terreur. Montrevel surprend un jour des protestants assemblés dans un moulin près de Nîmes et occupés à prier : les soldats cernent le moulin, y mettent le feu, et rejettent dans les flammes, avec leurs baïonnettes, les malheureux qui voulaient s'échapper. Les camisards ne faisaient pas davantage grâce aux soldats. La lutte prit un caractère atroce. Jamais aucun parti ne revit ses prisonniers.

Villars, envoyé dans les Cévennes à son retour d'Allemagne, prit à cœur de ramener ces hommes exaspérés. « Ce sont, disait-il, des Français, très-braves et très-forts, trois qualités à considérer. » Il usa de rigueur contre ceux qui s'obstinèrent à combattre, d'indulgence pour ceux qui se fièrent à sa parole. Il gagna Cavalier, et une campagne rétablit à peu près la paix dans ces provinces. Mais cent mille personnes avaient péri dans cette horrible guerre, et pendant ce temps Marsin perdait l'Allemagne.

§ 3. BLENHEIM (1704); RAMILLIES ET TURIN (1706); PERTE DE L'ALLEMAGNE, DE L'ITALIE, DE L'ESPAGNE.

Les ennemis avaient détaché de notre alliance le duc de Savoie et le roi de Portugal. Ils vont maintenant essayer d'écraser notre dernier allié l'électeur de Bavière. Ce prince, aidé de Marsin, venait de prendre Passau et menaçait Vienne (janvier 1704); Marlborough et Eugène conçoivent un plan habile et hardi pour sauver l'Autriche et nous chasser de la vallée du Danube.

L'un quitte l'Italie, où le duc de Savoie occupe Vendôme: l'autre accourt de Flandre, où Villeroi ne sait pas le retenir, et ils se réunissent en Bavière. Tallard et Marsin avaient rejoint l'électeur. Les deux maréchaux avaient 56 000 combattants contre 50 000. Ils crurent que l'ennemi reculait et l'allèrent chercher sur la rive gauche du Danube; ils le rencontrèrent près de Hochsted, illustré l'année précédente par la victoire de Villars. Leurs dispositions furent inhabiles. Ils formèrent de leurs troupes comme deux armées distinctes. Marlborough perça aisément entre elles, accula au fleuve l'aile droite occupée du centre et prit Tallard. Marsin oublia dans le village de Blenheim un corps tout entier qui n'avait point combattu. C'étaient les plus anciennes troupes. « L'officier général qui devait les commander, le marquis de Clérambault, courut pour demander les ordres au maréchal de Tallard; il appprend qu'il est pris: il ne voit que des fuyards; il fuit avec eux, et va se noyer dans le Danube. Cependant les officiers tentent une sortie, mais



Jean Cavalier et les camisards. (Page 322, col. 2.)

il faut rentrer dans la place. Un de ces officiers revient à cheval avec milord Orkney. « Est-ce un Anglais pri-« sonnier que vous nous amenez! lui dirent les officiers « l'entourant. — Non, messieurs, je suis prisonnier « moi-même, et je viens vous dire qu'il n'y a d'autre « parti pour vous que de vous rendre prisonniers de « guerre. Voilà le comte d'Orkney qui vous offre la « capitulation. » Toutes ces vieilles bandes frémirent; Navarre déchira et enterra ses drapeaux; mais enfin il fallut plier sous la nécessité, et cette armée se rendit sans combattre. » (Voltaire).

Ce désastre nous coûtait 12 000 morts ou blessés, 14 000 prisonniers, tout le canon, presque tous les étendards, et près de 100 lieues de pays. En moins d'un mois, la Bavière fut soumise: l'électeur, qui s'était flatté d'entrer dans Vienne, s'enfuit à Bruxelles, et les Impériaux reparurent sur le Rhin. Il fallut rappeler Villars pour sauver l'Alsace. Le maréchal, qui ne regarda jamais la modestie comme une vertu nécessaire, dit au roi: « Servez-vous de moi, car je suis le seul général de l'Europe dont le bonheur à la guerre n'ait jamais été altéré. Dieu me conserve cette fortune pour le service de Votre Majesté! »

L'empire était délivré; Eugène et Marlborough se séparèrent, pour retourner l'un en Italie, l'autre dans les Pays-Bas. Le plan de la coalition européenne se développait avec une suite admirable, sous la direction de ces deux grands généraux. Ils voulaient conquérir toutes les provinces extérieures de la monarchie espagnole avant d'attaquer la France elle-même.

Marlborough fut facilement vainqueur : il avait encore à combattre l'incapable Villeroi. Il pénétra jusqu'au cœur du Brabant, et arriva près de la Méhaigne, où le maréchal avait campé son armée. Villeroi avait son centre à Ramillies, village devenu tristement fameux, et tout près d'un autre plus fameux encore, Waterloo. Il eût pu éviter la bataille ; mais il avait à cœur de rétablir sa réputation, et il prit toutes les dispositions nécessaires pour se faire battre. Il plaça des recrues mal exercées au centre, il laissa les bagages entre les lignes de son armée ; il posta sa gauche derrière un marais, comme s'il eût voulu l'empêcher d'aller à l'ennemi. Marlborough eut vite reconnu ces fautes. Les Français ne pouvaient venir attaquer sa droite : il la dégarnit et fond sur Ramillies avec un nombre supérieur. Gassion, lieutenant général, qui voit ce mouvement, crie au maréchal : « Vous êtes perdu, si vous ne changez votre ordre de bataille. Dégarnissez votre gauche, faites rapprocher vos lignes davantage. Si vous tardez un moment, il n'y a plus de ressource ! » Villeroi n'en fit rien. La maison du roi enfoncée à notre droite découvrit le centre, qui, pris de flanc et à revers, se mit à la débandade (mai 1706). Quand Villeroi reparut à la cour, Louis se contenta de lui dire : *Monsieur le maréchal, on n'est plus heureux à notre âge.*

Saint-Simon, si bien instruit de toutes les particularités de la cour, raconte autrement le retour du maréchal. Aussitôt après la bataille, Louis XIV avait écrit au duc de Villeroi et lui avait demandé comme à un ami de donner lui-même sa démission. Le maréchal répondit avec hauteur, et quand il revint fut froidement accueilli. « Il arriva à Versailles le vendredi 6 août, et vit le roi chez Mme de Maintenon : cela fut court et sec.... Ce n'était plus le temps où le langage, les grands airs et les secouements de perruque passaient pour des raisons : la faveur qui soutenait ce vide était passée. »



Bataille de Turin (1706). — Marsin blessé mortellement. (Page 325, col. 1.)

La plus grande partie des Pays-Bas fut le prix de cette victoire, qui nous coûtait 5000 morts ou blessés et 15 000 prisonniers. Marlborough entra à Anvers, à Bruxelles, à Ostende, et Louis XIV fut obligé, pour arrêter ses progrès, de rappeler le duc de Vendôme d'Italie, où, après avoir rejeté les Impériaux derrière l'Adige par les victoires de Cassano sur l'Adda (août 1705), et de Calcinato, près de la Chiese (avril 1706), il couvrait le siége de Turin, que dirigeait le duc de la Feuillade. Celui-ci était un second Villeroi : il n'avait d'autre mérite que d'être gendre de Chamillard. Turin pris, l'Italie était à la maison de Bourbon. Vauban, chargé d'années et de gloire, offrit d'aller au siége sans commandement, en mettant son bâton de maréchal derrière la porte. » — « J'espère prendre Turin à la Cohorn, » répondit la Feuillade. Cela valait l'impertinence de Villeroi et eut les mêmes suites. Pendant que Vendôme court en Flandre, Eugène, délivré de son redoutable adversaire, forme le projet hardi d'aller secourir Turin en remontant la rive droite du Pô. Il fallait qu'il traversât quinze rivières, qu'il battît ou évitât l'armée d'observation, qu'il vain-

quît l'armée de siége, et tout cela avec des troupes fatiguées et inférieures en nombre. S'il y avait eu un homme de tête dans le camp français, Eugène était perdu. Mais c'était Marsin, le vaincu d'Hochstedt, qu'on avait chargé du commandement de l'armée d'Italie. Déjà Vendôme, à la veille de son départ, avait souffert par négligence que le général autrichien passât l'Adige et le Pô; Marsin, par incapacité, lui laisse franchir la Parma, la Trebbia, la Bormida, le Tanaro, sans essayer de l'arrêter, et va se joindre à la Feuillade (septembre 1706). Leurs lignes devant Turin étaient trop étendues. Le duc d'Orléans, qu'on avait envoyé à l'armée, mais sans aucun pouvoir, donna l'excellent conseil de marcher au-devant de



Siége de Toulon (août 1707) (Page 325, col. 2.)

l'armée d'Eugène et de livrer bataille en rase campagne. On ne l'écouta pas. On attendit l'ennemi dans les lignes. Celles-ci, qui offraient un développement de cinq lieues, furent forcées, Marsin blessé mortellement, le Piémont délivré, le Milanais perdu, et par contre-coup, l'année suivante, le royaume de Naples.

Le prince Eugène et le duc de Savoie, étonnés des suites d'une victoire qui les amenait aux portes de la France, ne purent résister à la tentation d'y entrer. Ils envahirent la Provence par le col de Tende, et assiégèrent Toulon, soutenus par une flotte anglaise, qui était maîtresse de la mer. La ville se défendit bien; Eugène perdit 10 000 hommes dans l'attaque et dans la retraite (août 1707). Charles-Quint y avait déjà

perdu deux armées. Toute entreprise sur cette frontière a toujours été et doit être, par la nature des lieux, fatale à ceux qui la font. Victor-Amédée l'éprouva encore l'année suivante : il entra dans le Dauphiné, qui lui convenait fort pour arrondir la Savoie, et fut contraint d'en sortir assez vite.

L'Espagne ne perdait pas seulement ses possessions éloignées, elle semblait se perdre elle-même. En 1703, les Anglais avaient entraîné le Portugal dans la coalition, et fait de ce pays, par le traité que négocia sir Méthuen, comme une de leurs provinces. En 1704, l'année même de la défaite d'Hochstedt, ils s'étaient emparés, par un coup de main, de l'imprenable Gibraltar, ce qui leur a donné la domination de la Méditerranée, où jadis on connaissait à peine leur pavillon. L'archiduc Charles avait pris, l'année suivante, Barcelone; en 1706 il entra dans Madrid, et la brillante victoire du maréchal de Berwick à Almanza fut inutile. On proposa un instant, dans les conseils de Louis XIV, de renoncer à l'Espagne et d'envoyer Philippe V régner en Amérique.

Le pape Clément XI écrivit à l'archiduc : *A notre très-cher fils, roi des Espagnes.*

§ 4. OUDENARDE ; PERTE DES PAYS-BAS (1708); BOUFFLERS AU SIÉGE DE LILLE; MALPLAQUET (1709) ; DENAIN (1712).

L'année 1707 s'ouvrait donc sous de tristes auspices. Nos troupes sur tous les points étaient ramenées en deçà de nos frontières. Philippe V n'avait plus d'États. L'Espagne avait eu devant Barcelone sa journée d'Hochstedt, comme l'Italie devant Turin et les Pays-Bas à Ramillies. Nous étonnerons-nous de ces défaites successives d'armées jusque-là victorieuses, quand nous verrons avec quelle légèreté on conduisait une guerre aussi grave.

« Le luxe de la cour et de la ville était passé avec tant d'excès dans les armées, qu'on y portait toutes les délicatesses inconnues autrefois dans les lieux du plus grand repos. Il ne se parlait plus que de haltes chaudes dans les marches et dans les détachements, et les repas qu'on portait à la tranchée pendant les siéges étaient non-seulement abondants dans tous leurs services, mais les fruits et les glaces qu'on y servait avaient l'air des fêtes, avec une profusion de toutes sortes de liqueurs. La dépense ruinait les officiers, qui, les uns pour les autres, s'efforçaient à l'envi de paraître magnifiques ; et les choses à porter et à faire quadruplaient leurs domestiques et les équipages de l'armée, qui l'affamaient souvent. A la fin, le roi fit un règlement qui défendit aux lieutenants généraux d'avoir plus de quarante chevaux d'équipage, aux maréchaux de camp plus de trente, aux brigadiers plus de vingt-cinq et aux colonels plus de vingt. » (Saint-Simon.)

Cependant Villars tenait parole. Il avait, en 1705, sur le Rhin, arrêté Marlborough et couvert la Lorraine. L'année suivante, il avait débloqué le Fort-Louis, et, en 1707, forcé les lignes de Stolhoffen, qui s'étendant de Philippsbourg à la forêt Noire, étaient regardées comme le rempart de l'Allemagne. De là il avait pu inonder de partisans la Franconie et le Wurtemberg, y lever des contributions et empêcher Marlborough d'avancer trop vite en Flandre. Ainsi la coalition, victorieuse aux deux extrémités de l'immense ligne des opérations, en Espagne, en Italie et aux Pays-Bas, était battue au centre, sur le Rhin, et convaincue d'impuissance, au sud, dans ses efforts pour envahir la France par la vallée du Rhône. Elle espéra mieux réussir au nord et y porta toutes ses forces.

En ce temps-là, Charles XII était en Saxe à la tête d'une armée jusqu'alors invincible. Villars proposa d'aller le rejoindre à travers l'empire, et Louis XIV le sollicita, en invoquant l'amitié séculaire de la France et de la Suède, de jouer le rôle de Gustave-Adolphe et de prendre la coalition à revers. Marlborough accourut auprès du héros suédois. L'Allemagne était dans une cruelle anxiété, le monde dans l'attente : l'orage alla fondre sur la Russie et s'y perdre.

Selon le plan convenu, le prince Eugène rejoignit Marlborough en Flandre. La campagne semblait devoir être décisive. Les alliés avaient 80 000 hommes; la France, que l'Europe croyait épuisée, en fournit 100000. Louis XIV les donna à son petit-fils, le duc de Bourgogne, à qui Vendôme servait de lieutenant. Il eût fallu le placer seul à la tête des troupes. La division du commandement amena un nouveau désastre; l'armée fut mise en déroute à Oudenarde, au passage de l'Escaut (11 juillet 1708). Ce ne fut pas une grande bataille, mais une grosse affaire d'avant-poste, qui nous coûta à peine 1500 hommes. Beaucoup de corps ne furent point engagés, et le soir rien n'était perdu. Aussi Vendôme proposait de recommencer le lendemain; le duc de Bourgogne et ses conseillers s'y refusèrent. « Il faut donc se retirer, s'écria Vendôme avec rage, puisque vous le voulez tous. Aussi bien, ajouta-t-il en regardant le petit-fils de Louis XIV, il y a longtemps, Monseigneur, que vous en avez envie. » La retraite fut désastreuse comme celle de Turin. Les régiments allaient à l'aventure, sans ordre, sans chef; l'ennemi survint, qui tua ou prit plus de 10000 hommes. Gand, Bruges se rendirent et Lille fut attaquée.

Lille n'est point une vieille cité, car elle ne compte pas encore mille ans d'existence. Bâtie sur les bords de la Deule, dans un terrain bas et humide, elle s'est fait un profit et une défense de ces eaux qui semblaient n'être pour elle qu'une menace et un péril. Louis XIV l'avait prise, en 1667, après neuf jours de tranchée ouverte. C'était une de ses premières et sa plus précieuse conquête.

Boufflers était gouverneur de la Flandre; mais depuis sa victoire d'Eckeren, en 1702, on le laissait sans commandement. Il restait donc à Versailles, inutile à l'État et profondément affligé de ses revers, car « il était, dit Saint-Simon, pétri d'honneur, de valeur, de probité et d'amour pour la patrie. » En apprenant les immenses préparatifs faits par les alliés, il se douta bien que leur but était Lille; il le dit : on ne le voulut point croire; et quand, sans en rien dire à personne, il eut fait tous ses préparatifs et demandé au roi la permission de se jeter dans la place, il fut loué, mais éconduit. Il n'était point d'usage qu'un maréchal de France allât faire l'office d'un gouverneur de ville. Boufflers sauta à pieds joints par-dessus sa dignité, comme nous avons vu Vauban dire au roi, qui lui objectait qu'un maréchal ne pouvait servir sous un lieutenant général : « Sire, je laisserai mon bâton à la porte. » Boufflers insista pour partir, et obtint enfin la permission d'essayer d'arrêter cette invasion formidable.

On n'avait pas d'argent à lui donner; il trouva à

Paris cent mille écus sur son bien et emprunta en Flandre pour plus d'un million.

La garnison n'était que le tiers ou le quart de l'armée assiégeante ; elle comptait peu de vieux soldats, et beaucoup de gens qui de leur vie n'avaient touché un fusil; elle manquait de poudre et n'avait pas assez de vivres ; enfin l'investissement de la place était si complet, que pour porter à Boufflers un avis du duc de Bourgogne, un brave soldat, le capitaine Dubois, fut obligé de traverser sept canaux à la nage, presque toujours entre deux eaux, de peur d'être aperçu des sentinelles, et pénétra dans Lille par la Deule. Les



Le maréchal de Boufflers au siége de Lille.

moyens d'attaque étaient donc formidales; les moyens de résistance, sauf la bonne disposition des feux de la place, ne l'étaient point; mais l'énergie morale fut très-grande, et c'est cette force-là qui fait vaincre ou tomber avec un renom immortel. Malgré ses soixante-deux ans et un corps usé par les fatigues, Boufflers couchait tout habillé aux attaques; il ne se mit pas trois fois dans son lit depuis l'ouverture de la tranchée jusqu'à la reddition de la place. Il fut plusieurs fois blessé, et s'en cachait le plus qu'il pouvait; mais un jour, atteint à la tête, il fut renversé et porté malgré lui dans sa maison. « On le voulut saigner, dit Saint-

Simon; il s'y opposa, de peur que cela lui ôtât des forces, et voulut sortir. Sa maison fut investie; il fut menacé par les cris des soldats qu'ils quitteraient leurs postes s'ils le revoyaient de vingt-quatre heures, et il les passa comme assiégé chez lui. »

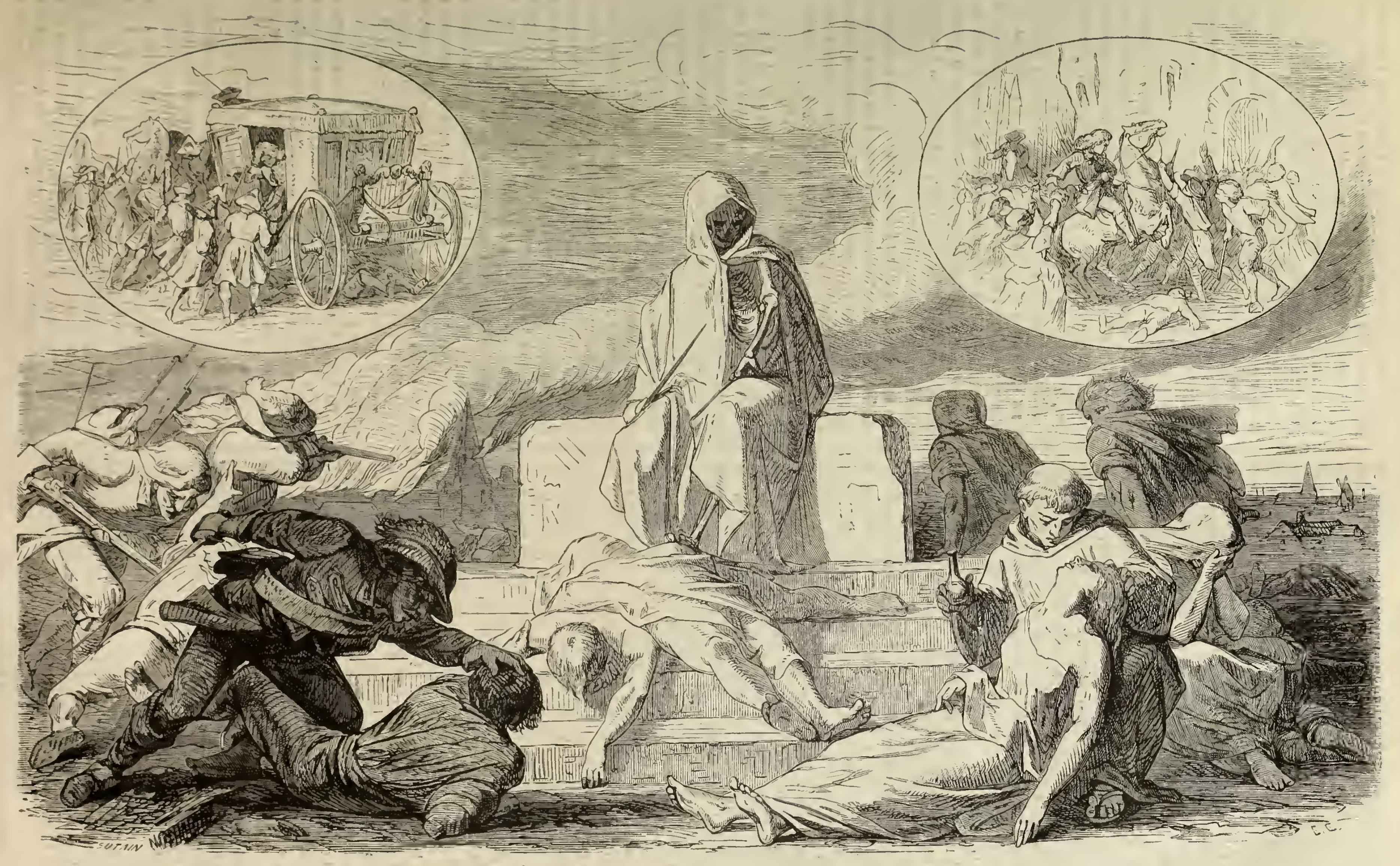
Dans une sortie les assiégés prirent un général ennemi, le comte de Bétendorf. Ce fut un des épisodes dont on causa le plus dans la ville. De part et d'autre on avait un moment suspendu le feu, et bon nombre de bourgeois étaient montés sur le rempart. Le comte de



Siége de Lille (1708).

Bétendorf s'avança avec son neveu à l'extrême ligne des travaux d'attaque, et, la lunette en main, lui expliquait le système des fortifications de la place, les moyens de la prendre, les ruses à employer. Cinq ou six paysans vêtus de toile grise les suivaient à distance, prenant respectueusement leur part de la leçon. Le comte, qui se voit écouté, s'anime davantage, mais tout à coup les six paysans, qui étaient des soldats déguisés, sautent sur le maître et l'élève, les désarment, les garrottent et les emportent dans la ville au bruit des acclamations moqueuses des bourgeois.

Deux assauts furent repoussés avec de grandes pertes par les assiégeants. Le prince Eugène y fut lui-même blessé d'une balle au-dessus de l'œil. Le maréchal faisait arme de tout et ne dédaignait pas les moyens qui ne sont plus marqués dans les livres, mais que la ferme volonté d'épuiser jusqu'à la dernière ressource fait trouver. On vit reparaître sur les murs de Lille, à côté des mortiers et des canons, tout le vieil appareil de défense des siéges du moyen âge. Il fit abattre les gros arbres des remparts et de l'esplanade : voulant les hérisser de pointes acérées, il publia dans la ville qu'il avait besoin de fer, et les bourgeois se mirent aussitôt à arracher tous les barreaux de leurs fenêtres, toutes les grilles de leurs maisons; à la place du mur abattu, l'ennemi vit se dresser de formidables palissades. En arrière, Boufflers tenait en réserve de gros troncs d'arbres également garnis de pointes de fer, pour les rouler sur les assaillants; de distance en distance il disposa d'immenses chaudières remplies d'huile bouillante; des artifices de toutes les espèces connues étaient préparés; on en imagina de nouveaux. Ainsi un bourgeois fabriqua une sorte de toile goudronnée



L'année 1709. (Page 330, col. 2.)

et soufrée, qui, lancée dans une botte de fer-blanc, se déroulait d'elle-même, prenait feu et tombait comme une natte enflammée sur les travailleurs. Enfin, au pied de la brèche la plus menacée, il fit jeter une énorme quantité de fagots goudronnés, et prépara tout ce qu'il fallait pour alimenter pendant deux mois ce brasier, qui rendait l'approche de la brèche impossible. La tranchée était ouverte depuis quarante jours et l'ennemi n'était maître encore d'aucun ouvrage. Cependant des assauts répétés épuisèrent la garnison : une brèche considérable fut ouverte dans les remparts. Alors le maréchal, pour ne point exposer la ville à une prise d'assaut, demanda à capituler le 22 octobre.

Pour lui, il se retira dans la citadelle, et, « dit le prince Eugène[1], j'entrai dans la ville avec Marlborough, le roi de Pologne, le landgrave de Hesse, etc. Nous allâmes le matin à l'église et le soir à la comédie; et toutes les affaires de la capitulation étant finies le 29 octobre, je fis ouvrir la tranchée le même jour devant la citadelle.

J'écrivis au brave Boufflers : « L'armée française s'est retirée, monsieur le maréchal, vers Tournay; l'électeur de Bavière vers Namur, les princes vers leur cour. Ménagez votre personne et votre brave garnison. Je signerai encore tout ce que vous voudrez. » Il me répondit : « Rien ne presse encore; permettez-moi de me défendre le plus longtemps que je pourrai. Il me reste assez d'ouvrage pour mériter encore plus l'estime de l'homme que je respecte le plus. » Je fis donner l'assaut au second chemin couvert. Le roi de France s'en douta apparemment, car il écrivit au maréchal de se rendre. Malgré la répugnance que celui-ci y avait, il était prêt à le faire, lorsque dans un billet que le duc de Bourgogne avait ajouté à la lettre du roi, il lut : « J'ai su d'un certain endroit que l'on veut vous faire prisonnier de guerre. » Je ne sais où il avait trouvé cela; mais ce prince, estimable à la paix, ne pouvait jamais que dire et faire des sottises à la guerre. Ce billet cependant fit quelque sensation pour un moment. Généraux et soldats jurèrent de périr tous plutôt sur la brèche. Boufflers en pleura de joie, et prêt à prendre ce parti, il se souvint de mon billet, qui valait mieux que celui du duc de Bourgogne; après quatre mois de tranchée ouverte devant la ville et la citadelle, il m'envoya, le 8 décembre tous les articles qu'il voulait que je signasse : ce que je fis sans aucune restriction. J'allai bien vite, avec le prince d'Orange, lui rendre visite et véritablement hommage à son mérite. Je l'embrassai bien cordialement et acceptai un souper, « à condition, lui dis-je, que ce serait un souper de citadelle affamée, pour voir ce que vous comptiez manger sans l'ordre exprès du roi. » On nous servit un rôti de chair de cheval. Les gourmands de ma suite ne prirent point goût à cette plaisanterie, mais furent bientôt consolés en voyant arriver des provisions de la ville, qui nous firent faire une excellente chère. »

Lille était perdue, mais la France avait gagné une année.

Boufflers n'est certainement ni un grand homme ni un grand général; mais il mérite l'épithète que le duc de Saint-Simon créa pour Vauban, celle de patriote, et il faut le ranger parmi les plus utiles serviteurs du pays. Tout le monde ne peut être Vauban ou Turenne; la volonté n'y suffirait pas : mais rien n'empêche qu'il y ait beaucoup de citoyens pareils à celui que nous honorons ici; comme lui, modestes, énergiques, et, jusqu'au dernier jour, jusque dans la plus haute fortune, dévoués sans calcul, sans restrictions. Pour cela, il n'est pas besoin de génie, mais de cœur. Si l'un est un don que la nature n'accorde qu'à ses privilégiés, on peut toujours se donner l'autre, en élevant ses sentiments et son âme au niveau de tous ses devoirs, et même au delà.

L'année 1709 fut des plus désastreuses pour la France. Nos frontières dégarnies ouvraient le pays aux ennemis. Un parti de Hollandais courut jusqu'auprès de Versailles et enleva sur le pont de Sèvres le premier écuyer du roi qu'ils prirent pour le Dauphin.

L'hiver avait été terrible. « La gelée dura près de deux mois avec la même force, toutes les rivières furent prises jusqu'à leur embouchure, les bords de la mer portaient des charrettes. Un faux dégel fondit les neiges et fut suivi d'une gelée aussi forte que la précédente. Les élixirs les plus forts, les liqueurs les plus spiritueuses cassèrent leurs bouteilles dans les armoires des chambres à feu et environnées de tuyaux de cheminée. Les arbres fruitiers périrent, il ne resta plus ni noyers, ni oliviers, ni pommiers, ni vignes; les jardins périrent, et tous les grains dans la terre. Chacun resserra son vieux grain. Le pain enchérit à proportion du désespoir de la récolte.

« Il se publia des édits sur les blés ; on fit des recherches, des amas ; on envoya des commissaires par les provinces trois mois après les avoir annoncés, et toute cette conduite acheva de porter au comble l'indigence et la cherté dans le temps qu'il était évident, par les supputations, qu'il y avait pour deux années de blés en France pour la nourrir tout entière, indépendamment d'aucune moisson. Beaucoup de gens crurent donc que messieurs des finances avaient saisi cette occasion de s'emparer des blés par des émissaires répandus dans les marchés du royaume, pour le vendre ensuite au prix qu'ils y voudraient mettre, au profit du roi sans oublier le leur. Une quantité considérable de bateaux de blés que le roi avait achetés se gâtèrent sur la Loire. Le prix du blé était égal dans tout le royaume. Dans tous les marchés, le blé qui ne se trouvait pas vendu au prix fixé, à l'heure marquée pour finir le marché, se remportait forcément, et ceux à qui la pitié le faisait donner à un moindre prix étaient punis avec cruauté. » (Saint-Simon).

La liberté commerciale, inaugurée de nos jours, a rendu, Dieu merci, le retour de ces malheurs et de ces exactions impossible. A la première nouvelle d'une mauvaise récolte, le blé étranger affluerait sur nos marchés et l'abondance défierait les accapareurs, si cette race maudite n'était pas à jamais éteinte.

« Les payements les plus inviolables, continue Saint-Simon, qui, cette fois, parle un peu du peuple, commencèrent à s'altérer. Ceux de la douane, ceux des diverses classes d'emprunts, les rentes de l'hôtel de ville, en tout temps si sacrées, tout fut suspendu. En même temps les impôts haussés, multipliés, exigés avec les plus extrêmes rigueurs, achevèrent de dévaster la France. Quoique la plupart des bestiaux eussent péri faute de nourriture, et par la misère de ceux qui en avaient dans les campagnes, on mit dessus un nouveau

1. *Vie du prince Eugène* par le prince de Ligne.

monopole. Grand nombre de gens qui, les années précédentes soulageaient les pauvres, se trouvèrent réduits à subsister à grand'peine, et beaucoup de ceux-là à recevoir l'aumône en secret. Il ne se peut dire combien d'autres briguèrent les hôpitaux, naguère la honte et le supplice des pauvres, combien d'hôpitaux ruinés réunissant leurs pauvres à la charge publique, c'est-à-dire alors à mourir exactement de faim, et combien d'honnêtes familles expirantes dans les greniers. On vit les laquais du roi mendier aux portes de Versailles, et Mme de Maintenon manger du pain d'avoine.

« Il ne se peut dire aussi combien tant de misère échauffa le zèle et la charité, ni combien immenses furent les aumônes. Mais les besoins croissant à chaque instant, une charité indiscrète et tyrannique imagina des taxes et un impôt pour les pauvres. Elles s'étendirent avec si peu de mesure, en sus de tant d'autres, que ce surcroît mit une infinité de gens plus qu'à l'étroit, au delà duquel ils étaient déjà, en dépitèrent un grand nombre, dont elles tarirent les aumônes volontaires, en sorte qu'outre l'emploi de ces taxes peut-être mal gérées, les pauvres en furent beaucoup moins soulagés. Ce qui a été depuis de plus étrange, c'est que ces taxes en faveur des pauvres, un peu modérées mais perpétuées, le roi se les est appropriées, en sorte que les gens des finances les touchent publiquement aujourd'hui comme des revenus du roi, jusqu'avec la franchise de ne lui avoir pas fait changer de nom. »

« Il y eut des désordres dans les marchés de Paris. Argenson, lieutenant de police, courut même fortune à Saint-Roch, où il était accouru sur une grande émeute de la populace, fort grossie et fort insolente, à l'occasion d'un pauvre qui était tombé et avait été foulé aux pieds. » Des billets menaçants parvinrent jusqu'au roi. « Ce qui le piqua davantage fut l'inondation des placards, les plus hardis et les plus sans mesure contre sa personne, sa conduite et son gouvernement, qui longtemps durant furent trouvés affichés aux portes de Paris, aux églises, aux places publiques, surtout à ses statues. » (Saint-Simon.)

Des courtisans offrirent de porter leur vaisselle à la Monnaie. On les prit au mot. Force fut aux grands seigneurs de suivre l'exemple. « Le roi agita de se mettre à la faïence; il envoya sa vaisselle d'or à la Monnaie, et M. le duc d'Orléans le peu qu'il en avait. Le roi et la famille royale se servirent de vaisselle de vermeil et d'argent, les princes et les princessses du sang, de faïence. » Les inondations de la Loire qui survinrent ensuite ajoutèrent un nouveau désastre aux malheurs sous lesquels se courbait la France.

Louis XIV s'humilia et demanda la paix. Torcy partit incognito pour aller fléchir Heinsius. Mais les *triumvirs* ne trouvaient pas le roi assez abaissé. Ils exigèrent qu'il rendît Strasbourg, qu'il renonçât à la souveraineté de l'Alsace, qu'il chassât lui-même son petit-fils de l'Espagne (mai 1709). « Puisqu'il faut faire la guerre, répondit-il, j'aime mieux la faire à mes ennemis qu'à mes enfants; » et il écrivit aux gouverneurs, aux évêques, aux communes, une lettre où il les faisait juges entre ses ennemis et lui.

Ce noble appel au patriotisme remua toute la France; ceux qui manquaient de pain se firent soldats, et on eut encore une armée aussi forte que celle des coalisés. Villars en reçut le commandement. Desmarets trouva de l'argent « en faisant de fortes saignées aux gens de finance. » Saint-Malo, que la guerre enrichissait, prêta 30 millions.

Il est intéressant de voir combien l'administration militaire, cette grande machine montée par Louis XIV, était imparfaite encore, et par quelles horribles souffrances les soldats devaient passer avant d'arriver sur le champ de bataille. La guerre elle-même est en progrès. Pour nous, du moins, elle n'est meurtrière que les jours de combat; elle l'était autrefois chaque jour de campagne. Alors les habits, les armes, les vivres manquaient souvent. Pendant toute l'année 1709 l'armée vécut au jour le jour. Voici quelques extraits des lettres de Villars au ministre de la guerre : « Les officiers subalternes ont vendu jusqu'à leur dernière chemise pour vivre.... A Tournay, des soldats ont vendu leur justaucorps et leurs armes pour avoir du pain.... Tous les officiers de la garnison de Saint-Venant m'ont demandé en grâce de leur faire donner du pain, et cela avec modestie, disant : « Nous vous demandons du pain, parce qu'il en faut pour vivre : du reste, nous nous passerons d'habits et de chemises. » Un orage, une sécheresse me font trembler, parce que je suis obligé de faire moudre la nuit pour le lendemain matin, le matin pour l'après-midi, et cuire tout de suite. Or, trop d'eau noierait les moulins, trop peu les ralentirait. » — « Imaginez-vous, écrivait-il à Chamillard, l'horreur de voir une armée manquer de pain! Il n'a été délivré aujourd'hui que le soir, et encore fort tard. Dans ces occasions, je passe dans les rangs, je caresse le soldat, je lui parle de manière à lui faire prendre patience. « M. le maréchal a raison, disent-ils; il faut souffrir quelquefois. » Ou bien riant au milieu de leurs misères, ils disaient à Villars, lorsqu'il n'avait pu leur donner que le quart de ration : *Panem nostrum quotidianum da nobis hodie.* Quelquefois même ce quart de ration manquait. « Quand M. d'Artagnan a marché, écrit-il le 27 juillet, il a fallu que les brigades qui ne marchaient pas jeûnassent. Je fais ici la plus surprenante campagne qui ait été faite; c'est un miracle que nos subsistances, et une merveille que la vertu et la fermeté du soldat à souffrir la faim. On s'accoutume à tout. Je crois cependant que l'habitude de ne pas manger n'est pas bien facile à prendre. »

Villars, désespéré d'être ainsi retenu dans l'inaction, court à Versailles afin d'obtenir qu'on fasse quelques magasins qui, le rassurant sur ses vivres pour plusieurs jours, lui permettent de marcher et de tenter quelque opération. « Je mets ma confiance en Dieu et en vous, lui dit le roi en l'embrassant, et ne puis rien vous ordonner, puisque je ne puis vous donner aucun secours. »

Il demanda que le roi fît au moins partir pour l'armée quelques-uns de ses proches dont la présence animerait le soldat. « Les armées ennemies, écrivait-il le 10 juin, sont remplies de princes qui se font tuer de tout leur cœur. On y voit pour volontaires deux princes destinés à porter la couronne et trente princes officiers généraux ou subalternes.... J'eus beau remontrer, il ne me vint personne. » C'était en effet un principe arrêté de politique dans l'esprit de Louis XIV de tenir tous les siens hors des commandements. Il craignait qu'ils n'y gagnassent de la gloire et une importance qu'il ne voulait pas leur donner.

Les princes ne vinrent pas, mais un vieux général

chargé d'ans et d'honneurs, le maréchal de Boufflers, s'offrit à servir sous Villars, bien qu'il fût son ancien. « Je recevrai vos ordres, lui dit l'héroïque défenseur de Lille, et aucun de vos aides de camp ne les exécutera avec plus d'empressement ni de plaisir que moi. » La rivalité des généraux a tant de fois, en ce temps-là et depuis, tout compromis ou perdu, qu'il faut tenir compte encore à Boufflers de ce dévouement à la chose publique plus difficile et plus rare que celui qu'il avait pratiqué à Lille.

Cependant le trésor royal envoya quelque argent, *étoile de gaieté*, comme l'appelait un officier de Villars. « On força tout; on fit moudre jour et nuit, et on espéra d'avoir à la fin du mois assez de pain pour



Fénelon soignant les blessés après la bataille de Malplaquet (1709.)

donner une bataille : » Voyez-vous tout ce qu'il y a de misères, de souffrances et de courage sous ces mots : « On espéra avoir assez de pain pour donner une bataille ! » — « Mais, dit Villars, il semblait que l'extrémité où nous étions réduits enflammât le cœur des troupes; je ne les ai jamais trouvées si animées. » Quand elles joignirent l'ennemi à Malplaquet, on venait de distribuer aux soldats le pain dont ils manquaient depuis la veille; ils le jetèrent pour courir plus vite au combat.

Tant d'héroïsme devait avoir sa récompense. Une grave blessure qui jeta Villars par terre, empêcha probablement que la bataille de Malplaquet ne fût pour nous une victoire. La retraite du moins se fit

dans le plus bel ordre, et l'ennemi acheta, au prix de pertes énormes, l'honneur de rester maître du champ de bataille. « Si Dieu nous fait la grâce de perdre encore une pareille bataille, écrivait Villars de son lit de douleur, Votre Majesté peut compter que ses ennemis sont détruits. »

Cette glorieuse défaite annonçait le terme de nos revers. L'année suivante, les alliés essuyèrent un véritable désastre. Louis XIV envoya en Espagne le duc de Vendôme, disgracié depuis la fameuse campagne d'Oudenarde. Son nom seul valait une armée. Une foule de volontaires vinrent se ranger sous ses ordres; et Philippe V se mit à la tête de ses troupes. La nation espagnole se réveilla comme la France à la voix de



Bataille de la Villaviciosa (9 décembre 1710.) (Page 333, col. 1.)

Louis XIV. Les habitants des montagnes commencèrent cette guerre de *guerrillas* qui, sur le sol découpé de l'Espagne, a toujours été fatale aux étrangers; enfin le général de l'archiduc, le comte Stahrenberg, fut complétement vaincu à Villaviciosa (9 décembre 1710). On raconte qu'après la bataille, le duc de Vendôme dit à Philippe V, accablé de fatigue : « Je vais vous faire donner le plus beau lit sur lequel jamais un roi ait couché, » et il fit réunir en un monceau les étendards et les drapeaux ennemis. Cette victoire sauvait la couronne de Philippe V, et par contre-coup le Canada, alors menacé par une expédition formidable qui attendait pour agir l'armée et la flotte anglaises, que le succès de Vendôme retint sur les côtes d'Espagne.

Cette vigueur inattendue de deux peuples qu'on croyait près de succomber étonna les alliés : la lassitude aussi les gagnait, surtout l'Angleterre, dont les subsides alimentaient la coalition et qui avait grevé sa dette publique de 60 millions de livres sterling. Une intrigue de cour précipita le dénoûment que l'opinion publique, souveraine en un pays libre, préparait déjà, et que la reine elle-même souhaitait. La duchesse de Marlborough fatiguait la reine Anne de ses hauteurs; tombée en disgrâce, elle y entraîna les amis, les parents de son époux, et quelque temps après le duc lui-même. Le vicomte de Bolingbroke et le comte d'Oxford formèrent un nouveau ministère, et la majorité qu'ils obtinrent dans la Chambre des communes récemment renouvelée prouva que la nation elle-même acceptait le changement qui allait s'opérer dans la politique extérieure de l'Angleterre.

Marlborough et les whigs ses amis devaient leur influence à la guerre; les torys, nouveaux conseillers de la couronne, cherchèrent à fonder leur crédit sur la paix. Au mois de janvier 1711, un prêtre inconnu, l'abbé Gauthier, lié avec lord Bolingbroke, se rendit chez le marquis de Torcy, et lui dit sans préambule : « Voulez-vous la paix, monsieur? Je viens vous apporter les moyens de la faire. » — « C'était, dit Torcy, demander à un mourant s'il voulait guérir. » Des négociations secrètes commencèrent; un événement imprévu permit de les rendre publiques. L'empereur Joseph Ier, qui avait succédé à Léopold en 1705, mourut le 17 avril 1711, sans laisser d'autre héritier que son frère l'archiduc Charles. L'Angleterre, qui avait combattu pour séparer l'Espagne de la France, n'entendait pas continuer la guerre pour unir l'Espagne à l'Autriche et reconstituer de ses mains la puissance de Charles-Quint. Une suspension d'armes fut aussitôt convenue, et les préliminaires de la paix furent signés à Londres, le 8 octobre 1711. Cet exemple entraîna les alliés; un congrès s'ouvrit à Utrecht, le 29 janvier 1712. L'empereur et l'empire refusèrent d'y prendre part; mais les forces étaient redevenues égales, et une seule campagne suffit à prouver que l'Allemagne ne pouvait se passer de l'Europe pour abattre la France.

Malgré beaucoup d'efforts, l'armée était encore dans la plus profonde détresse, Fénelon, qui était sur cette frontière, dans son archevêché de Cambrai, et qui avait fait de son palais épiscopal une ambulance, écrit : « On n'a guère que du pain d'avoine : les blessés manquent de bouillon, de linge et de médicaments, et les prisonniers qui sont en Hollande y meurent de faim, faute de payement de la part du roi. » Au lieu d'argent, le gouvernement donnait aux officiers des billets de subsistance qui perdaient 80 pour 100. Villars ne réussissait à faire supporter la misère qu'en affectant la confiance et en rappelant dans l'armée la gaieté « qui, disait-il, est l'âme de la nation. » Nos zouaves ouvrent des spectacles, Villars donnait des bals jusque sous le feu de l'ennemi.

Avant de partir pour la campagne de 1712, il eut à Marly une conférence avec Louis XIV. Ce fut une scène mémorable. Le vieux roi, qui venait de perdre le Dauphin et le duc de Bourgogne, brisé par le malheur, oublia un moment ce calme imperturbable qu'il gardait dans les salons de Versailles comme s'il eût été au-dessus des afflictions humaines. Il laissa échapper des larmes et lui dit : « Vous voyez, mon état, monsieur le maréchal. Il y a peu d'exemples de ce qui m'arrive, et que l'on perde dans la même semaine trois de ses enfants. Mais suspendons mes douleurs sur les malheurs domestiques, et voyons ce qui peut se faire pour prévenir ceux du royaume. La confiance que j'ai en vous est bien marquée, puisque je vous remets les forces et le salut de l'État. Je connais votre zèle et la valeur de mes troupes, mais enfin la fortune peut vous être contraire. Si ce malheur arrivait, quel serait votre sentiment sur le parti que j'aurais à prendre? » Et Villars hésitant à répondre, le roi continua : « Les courtisans veulent que je me retire à Blois, mais je ne consentirai jamais à laisser approcher l'ennemi de ma capitale. J'irai à Péronne ou à Saint-Quentin y ramasser tout ce que j'aurai de troupes, faire un dernier effort avec vous et périr ensemble ou sauver l'État. » Quelles qu'aient été les fautes et l'orgueil de Louis XIV, il sera beaucoup pardonné au prince qui eut cette noble confiance dans son peuple et ce culte de l'honneur national.

La situation était critique. Le prince Eugène était entre l'Escaut et la Sambre, avec cent mille hommes. Il assiégeait Landrecies sur la haute Sambre, comptant s'en faire une barrière contre Maubeuge et Charleroy, et il appelait très-justement ses lignes le *chemin de Paris*, car Landrecies tombé, il ne voyait plus de place forte entre Paris et son armée. Déjà des détachements ennemis ravageaient la Champagne; Reims avait été insulté; l'alarme était dans le royaume.

Mais les constants succès des alliés dans les dernières campagnes avaient inspiré au prince Eugène une confiance qui lui fit commettre une imprudence grave. Tous ses approvisionnements lui arrivaient de la mer par l'Escaut; comme nous tenions encore Valenciennes et Condé, qui barrent ce fleuve, Eugène avait été contraint d'établir ses magasins sur un des affluents, à Marchiennes, sur la Scarpe. De Marchiennes à Landrecies, il y a au moins quinze lieues. Il relia ces deux points par un corps qu'il établit à *Denain*, sur l'Escaut, dans un camp retranché et en se portant lui-même derrière la Seille, à proximité de Landrecies, afin d'en couvrir le siége.

Ces lignes si étendues, ces forces si divisées offraient une belle occasion à un général aussi actif que Villars. On lui a contesté la gloire d'avoir conçu le plan qui amena la victoire de *Denain*. Ce furent, dit-on, un curé et un conseiller au parlement de Flandre qui, se promenant le long des lignes, remarquèrent les premiers qu'on pouvait les couper. Le conseiller donna cet avis à l'intendant de la province, l'intendant le fit passer au maréchal de Montesquiou et celui-ci à Villars. Voilà des gens de robe fort experts en fait de guerre, et il est bien heureux pour la France que ce brave curé se soit trouvé là. Mais à en croire certaines gens, ce n'est pas non plus Bonaparte qui a vaincu à Marengo.

Villars donna le change au prince Eugène et lui fit croire qu'on en voulait à sa circonvallation pour qu'il y portât ses principales forces, tandis que les nôtres couraient à Denain. Afin de mieux tromper l'ennemi, Villars trompa son armée en la faisant appuyer bruyamment sur sa droite vers la Sambre, et il y réussit si bien que plusieurs officiers généraux lui

firent de vives représentations sur le danger d'une pareille attaque. Mais la nuit venue, pendant que les hussards bordent la Seille pour que ni déserteur ni espion ne puisse passer à l'ennemi, trente bataillons font un à-gauche et courent à l'Escaut avec des pontons. On passe le fleuve ; un marais qui se trouve de l'autre côté est franchi par les soldats qui ont de l'eau et de la boue jusqu'à la ceinture. On touche aux ouvrages de l'ennemi, au fameux chemin de Paris. Les redoutes qui le défandent sont rapidement enlevées; Villars déploie son infanterie dans les lignes mêmes, entre Denain et Marchiennes, et la nombreuse garnison de Valenciennes, avertie d'avance, sort et prend l'ennemi à revers.

Le prince Eugène accourt, mais de sa personne seulement à Denain ; il exhorte le duc d'Albemarle, qui y commande, à tenir ferme, en lui promettant de prompts secours, et, pour en accélérer la venue, il se porte sur une hauteur d'où il aperçoit déjà ses têtes de colonnes qui approchent. Mais Villars ne leur donne pas le temps d'arriver. Il marche sur le camp retranché de Denain. On lui demande des fascines pour combler les fossés. « Nos fascines, répond-il, seront les corps des premiers de nos gens qui tomberont. » Et il se précipite avec eux sur le retranchement. Tout est emporté en un instant. Le duc d'Albemarle, sept généraux, soixante drapeaux sont au pouvoir des vainqueurs ; les fuyards veulent s'échapper par les ponts de l'Escaut, les ponts se rompent et les restes



Bataille de Denain (24 juillet 1712.) (Page 335.)

de vingt-quatre bataillons sont tués ou pris. Le prince Eugène voit le désastre et ne peut rien pour l'empêcher. Dès qu'il a quelques régiments sous la main il les lance sur l'Escaut. Mais toute l'armée française borde le fleuve, et il fait hacher inutilement son infanterie (24 juillet).

Villars pousse sa victoire. Tous les postes le long de la Scarpe sont enlevés. Marchiennes, qu'il avait fait investir dans le temps même qu'il attaquait Denain, ouvre ses portes le 30 et lui livre cent canons, six mille prisonniers, d'immenses magasins. Eugène à son tour est dans la pénurie; il ne peut continuer le siége de Landrecies. Villars, qui a ressaisi l'ascendant moral, ne craint pas de dégarnir ses places fortes. Il appelle à lui leurs garnisons, se fait ainsi une armée active supérieure en nombre à celle des ennemis et prend partout l'offensive. Douai, Bouchain, le fort de Scarpe, le Quesnoy qui renfermait un matériel immense, cent quarante mortiers, cent seize canons de gros calibre et une quantité de pièces de campagne sont repris : les frontières de la France comme la gloire du roi sont en sûreté.

Telle est cette courte et magnifique campagne de 1712, où tout, plan, exécution sont admirables, et qui, par la rapidité des coups frappés, par l'importance des résultats, mérite d'être placée à côté des plus belles de notre histoire militaire. La France, en effet, fut bien réellement sauvée à Denain, au moins

d'un démembrement, car de ce coup la coalition fut brisée et une paix encore honorable fut conquise. Or, les victoires qui sauvent un pays valent mieux que celles qui ne font qu'accroître sa gloire ou sa puissance. Les premières sont au profit de tous, les secondes ne sont souvent qu'au profit d'un seul. Villars n'a cependant pas la popularité qui lui est due. Il a eu le tort de vivre quatre-vingt-deux ans. C'est un grand point que de mourir à propos. Que de gens qui ne doivent qu'à cela leur renommée !

La nécessité de porter toutes nos forces sur terre pour faire face à l'Europe avait fait négliger la marine. L'Angleterre en profita et prit, sans effort, possession de l'empire des mers, que la France abandonnait, et que la Hollande ne pouvait plus retenir. On avait livré, en 1702, le combat de Vigo. Château-



Suite de la victoire de Denain.

Renaud avait fait entrer dans ce port la flotte des Indes; mais les Anglo-Hollandais survinrent, s'emparèrent des forts qui n'étaient point gardés et prirent vingt-neuf vaisseaux; Château-Renaud lui-même en brûla vingt-sept. Mais la cargaison fut sauvée. Elle avait été transportée dans l'intérieur des terres, et nous n'en parlerions pas si elle n'avait donné lieu à une piquante découverte. « On trouva huit grandes caisses de chocolat, dont le dessus était : *chocolat pour le très-révérend procureur général de la Compagnie de Jésus.* Ces caisses pensèrent rompre les reins aux gens qui les déchargèrent et qui s'y mirent au double de ce qu'il fallait à les transporter à proportion de leur grandeur. Toutes les caisses arrivées dans les magasins de Cadix, ceux qui les régissaient en ouvrirent une entre eux et n'y trouvèrent

que de grandes et grosses billes de chocolat, arrangées les unes sur les autres. Ils en prirent une dont la pesanteur les surprit, la rompirent; elle résista, mais le chocolat s'éclata et une bille d'or parut. Toutes ces caisses étaient remplies de billes semblables, revêtues d'un doigt de chocolat. On fit avertir les jésuites, mais en vain. Ces fins politiques se gardèrent bien de réclamer un chocolat si précieux : ils aimèrent mieux le perdre que de l'avouer. L'or fut pour le roi, et le chocolat pour ceux qui avaient découvert la galanterie. » (Saint-Simon.)

La dernière bataille navale livrée sous Louis XIV fut celle de Velez-Malaga, où le comte de Toulouse, avec quarante-neuf vaisseaux contre cinquante-cinq, eût gagné une brillante victoire si, au lieu de rentrer à Toulon après dix heures de combat, il eût recommencé l'action contre la flotte anglo-batave, toute désemparée, et à qui les munitions manquaient. Depuis, il n'y eut que des rencontres d'escadres, et bientôt même que la guerre de course. Nos colonies, laissées sans défense, furent dévastées ou conquises.

Cependant, quelques-uns de nos corsaires et de nos



Duguay-Trouin.

capitaines se firent encore un nom glorieux. Tourville, qui avait été avec Duquesne le plus grand homme de mer du règne de Louis XIV, était mort en 1701.

Anne-Hilarion de Cotentin, comte de Tourville, naquit à Tourville en 1642. Son père était premier gentilhomme de la chambre de Louis XIII. A quatorze ans, il fut reçu chevalier de Malte. Il s'embarqua à dix-huit ans sur une frégate de Marseille, qui à peine sortie du port, rencontra deux corsaires algériens. Ceux-ci sautèrent à l'abordage, mais furent si rudement reçus qu'ils se hâtèrent de quitter la partie, Tourville montra dès cette première affaire une rare bravoure. « Que ferai-je de cet Adonis? » avait dit son capitaine, obligé de le recevoir à bord. Il avait en effet des cheveux blonds, des traits fins et délicats, qui eussent fait merveille à Versailles. L'Adonis avait été blessé trois fois dans ce combat, à la tête de l'équipage. Il fit pendant six années la chasse aux corsaires et en purgea l'Archipel. Il fut de l'expédition de Candie en 1669, servit avec une rare distinction, sous d'Estrées, à Southwold (1672), et sous Duquesne, à la bataille d'Agosta (1676); il commanda l'avant-garde de Vi-

vonne à celle de Palerme (1677). Il dirigea ensuite avec Duquesne le bombardement d'Alger, de Tripoli et de Gênes. Nommé, en 1689, vice-amiral du Levant, il se réunit au comte de Château-Renaud, et, avec soixante-douze vaisseaux, battit une flotte de cent douze navires anglais et hollandais, à la hauteur du cap Beachy-Head, en vue de l'île de Whigt (10 juillet 1689). La terreur fut un moment jusque dans Lon-



Jean Bart.



Forbin

dres, et les Français, maîtres de la mer, descendirent à Tingmouth, où ils brûlèrent douze vaisseaux anglais. La campagne de 1691, dite du *Large*, fut le chef-d'œuvre de Tourville, comme tactique navale. On a vu à la page 302 le récit de la victorieuse défaite de la Hougue, qui lui valut le bâton de maréchal. En



Pointis.



Cassart.

1693, dans la baie de Lagos, il prit vingt-sept bâtiments de guerre ou de commerce, en brûla soixante, et fit éprouver aux alliés une perte de 26 millions. Ce fut la dernière grande action de mer à laquelle il assista. Il avait pris part à l'organisation des *classes*, et composé les signaux dont les flottes de France se servirent pendant plus de soixante ans.

Jean Bart, devenu, dans la dernière guerre, la ter-

reur du commerce de l'Angleterre et de ses alliés, ne lui avait survécu qu'une année.

Jean Bart, né en 1651, était fils, non d'un pêcheur, mais d'un armateur de Dunkerque. La guerre changea l'armateur en corsaire, et le commerce anglais et hollandais eut singulièrement à souffrir, dans la mer du Nord, de ses courses hardies, qui ont fait de lui le marin le plus populaire de la France. Nul ne connaissait comme lui les passes, les courants, l'heure des marées, et les plus braves égalaient à peine son courage. Le bruit de ses exploits étant venu jusqu'à Seignelay, il se hâta d'appeler un tel homme dans la marine militaire. En 1689, Jean Bart et Forbin furent faits prisonniers, après un combat inégal contre deux vaisseaux anglais ; mais ils s'échappèrent de prison, franchirent la Manche sur une barque et recommencèrent aussitôt leurs courses. En 1691, Louis XIV voulut voir à Versailles le brave capitaine dont tout le monde parlait, et lui annoncer lui-même qu'il le faisait chef d'escadre. « Sire, vous avez bien fait, » répondit le marin. Les courtisans rirent aux éclats de cette naïveté. Les ennemis n'en rirent pas. On armait pour Jean Bart sept frégates dans Dunkerque. Quarante vaisseaux vinrent bloquer le port : Jean Bart passa au travers de la ligne de blocus, et, courant toute la mer du Nord, enleva les convois, prit les navires qui leur servaient d'escorte et fit une descente sur les côtes d'Écosse. Dans cette campagne, il brûla plus de quatre-vingts navires ennemis et rentra à Dunkerque avec quinze cent mille francs de prises. En 1692, il dispersa la flotte hollandaise de la Baltique, et l'année suivante aida Tourville à la journée de Lagos. En 1694, on manquait de blé, il fit entrer un convoi de grains à Dunkerque et dégagea un autre convoi, en-



Jean Bart attaque la flotte hollandaise (1694).

levé par les Hollandais, dont il prit à l'abordage le vaisseau amiral. Il montra encore en 1696 ce que la France peut faire avec la guerre de course. Une pleurésie l'enleva à cinquante ans, en 1702, au moment où il eût été le plus nécessaire à la France. Les Anglais se souvenaient de lui quand ils demandèrent la destruction de Dunkerque.

Si Tourville n'eut pas de successeur, Jean Bart trouva des émules, d'abord Forbin, qui avait été longtemps le compagnon de sa vie aventureuse ; le Béarnais Ducasse, gouverneur de Saint-Domingue ; Pointis, qui enleva Carthagène en Amérique et y fit un immense butin ; Cassart qui, tombé un jour avec un seul bâtiment au milieu de quinze navires ennemis, se bat douze heures, coule un vaisseau anglais, en démonte deux, puis s'échappe. « Je donnerais toutes les actions de ma vie, disait un de nos plus braves chefs d'escadre, pour une seule des siennes. »

C'était Duguay-Trouin qui parlait ainsi. Il était fils d'un armateur de Saint-Malo, né en 1673, et fit ses premières armes sur des vaisseaux de sa famille. A dix-huit ans, on lui confia un navire de quatorze canons. Depuis ce jour il marqua chaque année par des courses plus hardies, par des prises plus nombreuses ; mais le temps de la grande guerre était passé quand Duguay-Trouin fut appelé dans la marine militaire ; son brevet de capitaine est de 1706. Alors il n'y avait plus que des combats individuels à soutenir, des convois à enlever, les côtes ennemies à désoler. Duguay-Trouin fit cette guerre comme Jean Bart l'avait faite dix ans auparavant. Il eût pu remplir un rôle plus important. Il en donna la preuve dans son expédition contre Rio de Janeiro, où la vigueur de l'exécution répondit à la hardiesse du plan (6 octobre 1711). Cette place, qui semblait imprenable, fut enlevée après onze jours d'attaque. Soixante navires marchands, trois

vaisseaux de guerre, deux frégates et une immense quantité de marchandises furent pris ou brûlés. La ville souffrit un dommage de plus de 25 millions.

Malheureusement les exploits de ces braves marins n'eurent aucune influence dans une guerre où il ne s'agissait pas d'enlever à l'ennemi de riches rançons, mais de sauver nos provinces.

§ 5. TRAITÉS D'UTRECHT, DE RASTADT ET DE BADE; DERNIÈRES ANNÉES DU ROI.

La victoire de Denain avait rendu la paix possible. Il y eut trois traités :

Celui d'Utrecht (11 avril 1713), entre la France, l'Espagne, l'Angleterre, la Hollande, la Savoie et le Portugal ;



Traités d'Utrecht (11 avril 1713), de Rastadt (7 mars 1714), de Bade (7 juin 1714)

Celui de Rastadt (7 mars 1714), entre la France et l'empereur ;

Celui de Bade (7 juin 1714), entre la France et l'Empire.

Le traité de Rastadt fut retardé d'une année par l'obstination de l'empereur Charles VI, qui continua la guerre malgré l'abandon de ses alliés. Villars, envoyé sur le Rhin, où il se trouva en face d'Eugène, déconcerta encore les Impériaux par l'impétuosité de ses attaques. Il reprit Landau, escalada avec ses grenadiers, que son courage électrisait, la montagne de Roskhof, dont les lignes formidables couvraient Fribourg, et emporta cette ville. Ces succès obligèrent l'empereur à donner enfin aux peuples le repos que, depuis longtemps, ils ne connaissaient plus.

Par ces traités, Louis XIV conservait les premières

acquisitions de son règne : l'Alsace, l'Artois, le Roussillon, que la France devait à Richelieu et à Mazarin; la Flandre, où Lille lui était rendue, la Franche-Comté, Strasbourg, Sarrelouis, Landau, et aux colonies, les Antilles, Cayenne, Bourbon et le Sénégal; il acquérait la vallée de Barcelonnette, mais il abandonnait au duc de Savoie Exilles, Fénestrelle et Château-Dauphin, à l'Angleterre Terre-Neuve, c'est-à-dire la grande pêche, la baie d'Hudson, ou le grand commerce de pelleteries, l'Acadie qui, avec ses ports abordables en toute saison, est l'avant-poste du Canada, où nous allions être bloqués; il faisait démolir et combler le port de Dunkerque; il reconnaissait l'électeur protestant de Hanovre, George Ier, comme héritier présomptif de la reine Anne; il s'engageait à renvoyer de France le prétendant Jacques III, à ouvrir les prisons à ceux de ses sujets qui y étaient retenus pour cause de religion, et à ne se faire donner par l'Espagne aucun privilége commercial exclusif, tandis qu'il accordait lui-même à l'Angleterre pour son négoce des avantages considérables, et lui cédait le monopole de la traite des nègres à la côte d'Afrique pour approvisionner d'esclaves les colonies espagnoles : commerce immense et très-lucratif, un noir étant vendu à la Havane trois ou quatre fois son prix d'achat.



Le duc de Bourgogne.

Philippe V gardait l'Espagne et ses immenses colonies; mais il renonçait, pour lui et ses enfants, à la couronne de France; il cédait aux Anglais Gibraltar, forteresse imprenable, et Minorque, qui a un des meilleurs ports de la Méditerranée (Port-Mahon); au duc de Savoie, la Sicile; à l'Empereur, les Pays-Bas, le Milanais, le royaume de Naples et la Sardaigne.



La duchesse de Bourgogne.

Le duc de Bavière, allié malheureux de Louis XIV, était rétabli dans ses États. L'électorat de Brandebourg, agrandi de la Gueldre, devenait le royaume de Prusse. Le titre de roi était aussi donné au chef de la maison de Savoie, qui le convoitait depuis un siècle. Enfin, les Hollandais obtenaient le droit de mettre garnison dans les plus importantes places des Pays-Bas autrichiens, pour s'en servir comme d'une *barrière* contre la France, et, jusqu'en 1787, ils se firent donner annuellement douze cent cinquante mille florins par les Flamands, pour être les maîtres chez eux.

Ces conditions étaient honorables, si l'on se rappelle les propositions humiliantes des *triumvirs* à la Haye, et surtout leurs espérances. La France, on peut le dire, s'était sauvée elle-même par sa persévérance, sa forte unité, l'énergie de son roi; et c'était elle qui avait remporté la dernière victoire : elle sortait de cette terrible lutte, affaiblie mais non humiliée, et avec les honneurs de la guerre.

Deux puissances avaient surtout gagné à cette guerre : l'Autriche, de magnifiques domaines en Italie et aux Pays-Bas; l'Angleterre, l'empire des mers, qu'elle avait saisi. En outre, l'une avait recouvré la Hongrie, qui lui était plus nécessaire que l'Italie; l'autre restait à Port-Mahon, d'où elle pouvait tenir Toulon en échec, et à Gibraltar, d'où elle menaçait l'Espagne et gardait l'entrée de la Méditerranée. Mais les Espagnols, en quittant les Pays-Bas, cessaient aussi d'avoir contre nous une cause permanente de guerre, et, après avoir été durant deux siècles nos ennemis, pouvaient maintenant devenir à jamais nos alliés.

Les dernières années de Louis XIV furent aussi tristes que les premières avaient été brillantes. Aux malheurs nationaux vinrent se joindre de cruelles afflictions domestiques. Jamais roi peut-être n'eut une postérité aussi nombreuse que Louis XIV. Jamais héritage ne parut plus consolidé dans une famille. Monseigneur, dauphin de France, avait lui-même deux fils, le duc de Bourgogne et le duc de Berry, tous deux mariés. Le duc de Bourgogne, l'aîné, avait deux en-

fants, et la succession était assurée jusqu'à la troisième génération. Il s'en fallut de peu pourtant que le grand roi ne mourût sans laisser d'héritier légitime. Le 14 avril 1711 le dauphin expirait. Louis XIV aimait son fils, mais ce prince sans caractère, paresseux et insouciant, ne méritait et n'obtint les regrets de personne. Fils du roi de France, père du roi d'Espagne, Monseigneur ne fut jamais roi. Les détails peu édifiants que les mémoires ont laissés sur sa vie privée, son peu d'intelligence, son amour de la table et des plaisirs ne permettent guère de penser qu'il eût relevé la monarchie. On lui avait pourtant donné Bossuet pour précepteur!

Le trône revenait donc à l'élève de Fénelon, le duc de Bourgogne. On s'en aperçut bien dès que des nouvelles alarmantes sur la santé de Monseigneur arrivèrent à Versailles. « Mgr le duc et Mme la duchesse de Bourgogne y tenaient ouvertement la cour, et cette cour ressemblait à la première pointe de l'aurore. Tout Paris y abondait, et comme la discrétion et la précaution ne furent jamais françaises, tout Meudon y venait et on en croyait les gens sur leur parole de n'être pas entrés chez Monseigneur ce jour-là. Lever et coucher, dîner et souper avec les dames, conversations publiques après le repas, promenades étaient les heures de faire sa cour, et les appartements ne pouvaient contenir la foule. » (Saint-Simon.)

L'âme de cette jeune cour et de Versailles tout entier était la duchesse de Bourgogne, Adélaïde de Savoie. Sans beauté elle avait « le sourire le plus expressif, une marche de déesse sur les nuées. Les grâces naissaient d'elles-mêmes sous ses pas, de toutes ses manières et de ses discours les plus communs. Sa gaieté jeune, vive, active, animait tout, et sa légèreté de nymphe la portait partout comme un tourbillon qui remplit plusieurs lieux à la fois et qui y donne le mouvement et la vie. » Il y avait quelques ombres au tableau, l'amour de la dissipation allait quelquefois trop loin, mais alors on ne regardait pas cela comme un défaut. « Je voudrais mourir avant M. le duc de Bourgogne, disait-elle un jour, mais voir pourtant ici ce qui s'y passerait; je suis sûre qu'il épouserait une sœur grise ou une tourière des filles de Sainte-Marie. » C'est que son mari, qui l'idolâtrait, formait avec elle un parfait contraste. Modéré, patient, modeste, pénitent, occupé de ses devoirs de toute sorte, « mettant toute sa force et sa consolation dans la prière et ses préservatifs en de pieuses lectures, il était par sa dévotion la censure vivante de la cour de son grand-père et de la « régu« larité d'écorce » de Louis XIV. » La nature l'avait pourtant créé bien terrible dans ses emportements. Dans sa jeunesse, dur et colère, impétueux avec fureur, opiniâtre et passionné, porté à la cruauté, il ajoutait à toutes ses violences un orgueil démesuré. « De la hauteur des cieux il ne regardait les hommes que comme des atomes avec qui il n'avait aucune ressemblance, quels qu'ils fussent. A peine ses frères lui paraissaient-ils intermédiaires entre le genre humain et lui, quoiqu'on eût toujours affecté de les élever dans une égalité parfaite. « L'éducation changea complétement ce caractère. La haute raison et la patience de Fénelon, des ducs de Beauvilliers et de Chevreuse accomplirent ce miracle qui fut même trop grand. De l'excès de l'emportement on arriva à un excès de timidité. On appesantit trop longtemps le joug sur cette nature rebelle : les ressorts se détendirent, elle ne put désormais se redresser.

Sur ce prince, cependant, reposaient les espérances de tout ce qu'il y avait de plus honnête en France. Imbu des idées politiques de son précepteur, des principes de justice et de modération, habitué à la bonté, bien instruit de ses devoirs, il semblait promettre un roi intègre, économe, pacifique, dévoué au soulagement de ses peuples, disposé à consulter, à écouter les conseils des ministres, des cours souveraines, les plaintes du peuple. Tout le parti qui se sentait humilié par l'écrasante personnalité de Louis XIV, qui comprenait tous les dangers de l'arbitraire et de l'inflexibilité, s'attendait à régner bientôt : on entrevoyait un adoucissement aux malheurs de la France, quand une catastrophe vint rejeter l'avenir dans l'incertitude et détruire toutes les espérances.

Le 5 février 1712, la duchesse de Bourgogne fut atteinte d'une fièvre maligne. Le 11 elle reçut les derniers sacrements pour lesquels elle ne voulut point de son confesseur jésuite. Le 12 au soir, elle expira. La même maladie gagna le dauphin, qui dans les premiers jours n'avait pas voulu quitter sa femme. Il mourut lui-même le 18. On peut juger de la consternation générale, de la douleur du roi à ces coups répétés et précipités de la mort qui semblait vouloir détruire la famille royale, à un moment où le royaume lui-même paraissait près de sa ruine. « C'est un châtiment, disait Saint-Simon, se faisant l'interprète du deuil public. Dieu nous a montré un prince que nous ne méritons pas. » « Vous venez d'enterrer la France ! » s'écriait-il encore en embrassant le duc de Beauvillers, en l'embrassant après le convoi du jeune couple.

Cette douleur fut si vive et si sincère que l'ébranlement en a gagné la postérité. Mais nous sommes assez loin de ces événements pour les regarder d'un œil plus calme. Si l'histoire doit un regret à ces jeunes époux enlevés avant le temps, animés des meilleurs sentiments et possédant des vertus réelles, elle ne peut croire que le duc de Bourgogne eût relevé la vieille monarchie. On le faisait regarder plus en arrière qu'en avant. Ce n'est pas le moyen de bien voir et surtout de bien marcher.

Cette mort que quelques-uns estimaient si funeste, ne parut pas naturelle à ceux dont elle ruinait d'avance tout l'édifice. Les progrès rapides du mal, les taches livides qu'on avait reconnues sur le corps des deux époux, la corruption du sang découverte à l'autopsie, donnèrent cours aux bruits les plus sinistres. On cria au poison en désignant comme le meurtrier, le duc d'Orléans, neveu du roi, qui paraissait le plus intéressé à l'extinction de la branche aînée. Le peuple l'insulta; les courtisans se détournèrent de lui avec tant d'affectation qu'il alla demander au roi la Bastille et des juges. Louis XIV, bien que son âme se fût ouverte aux soupçons ne voulut point d'un scandale qui n'eût rien éclairci mais qui eût déshonoré la famille.

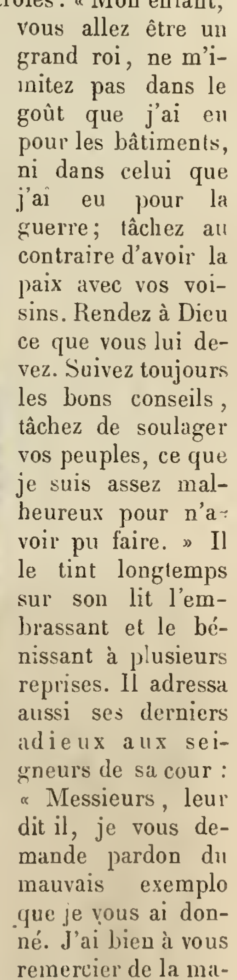
Le 8 mars la mort enleva le troisième dauphin, le duc de Bretagne, fils aîné du duc de Bourgogne. En 1714 elle prenait encore le duc de Berry, frère de ce prince et le grand roi, qui s'était vu entouré de rejetons si nombreux n'avait plus pour recevoir son pesant héritage, qu'un enfant de 5 ans, le duc d'Anjou, son arrière-petit-fils. Il avait survécu à son siècle, à la génération de grands hommes qui avaient illustré

son règne, et voilà qu'il avait encore la cruelle douleur de survivre à presque tous les siens.

Ces morts arrivées coup sur coup le décidèrent à prendre une mesure qui était un nouvel attentat à la moralité publique; ses fils légitimés, le duc du Maine et le comte de Toulouse, nés de la marquise de Montespan, furent déclarés héritiers de la couronne à défaut de prince du sang. « La cour éclata en murmures sourds bien plus qu'on aurait cru. Paris se déchaîna et les provinces; le parlement, chacun à part, ne se contraignit pas. M. du Maine n'eut garde de se vanter de l'air triste, morne, confondu, qui accompagnait tous les compliments dont une cour esclave lui portait un hommage forcé et qui n'en cachait pas la violence. Mme du Maine triompha à Sceaux de la douleur publique. Elle redoubla de fêtes et de plaisirs, prit pour bons les compliments les plus secs et les plus courts. Les bâtardeaux déifiés ne parurent que quelques moments à Marly. M. du Maine crut nécessaire cet air de modestie pour le public. Il n'eut pas tort. » Louis XIV, malgré ce mécontentement, les appela, par son testament, à faire partie du conseil de régence dont le duc d'Orléans, son neveu, eut la présidence sans autorité réelle; le duc du Maine obtint en outre la tutelle avec la surintendance de l'éducation du jeune roi, dont le maréchal de Villeroy fut nommé gouverneur.



Le duc du Maine.



« Voilà, s'écrie Saint-Simon, le dernier abîme où les conduisirent la superbe et la faiblesse, une femme plus qu'obscure et des doubles adultérins, à qui il s'abandonna, dont il fit ses tyrans après l'avoir été pour eux et pour tant d'autres, et un détestable confesseur du caractère du P. le Tellier. Tel fut le repentir, la pénitence, la réparation publique d'un double adultère, si criant, si long, si scandaleux à la face de toute l'Europe, et les derniers sentiments d'une âme si hautement pécheresse, prête à paraître devant Dieu, et de plus chargé d'un règne de cinquante-six ans, dont l'orgueil, le luxe, les bâtiments, les profusions en tous genres et les guerres continuelles avaient répandu tant de sang, consumé tant de milliards au dedans et au dehors, mis sans cesse le feu par toute l'Europe, confondu et anéanti tous les ordres, les règles, les lois les plus anciennes et les plus sacrées de l'État, réduit le royaume à une misère irrémédiable.

Les derniers moments furent tristes mais non sans grandeur. Les revers ne l'avaient point brisé, l'approche de l'heure suprême ne l'abattit pas. Il s'étonnait lui-même qu'il ne fût pas plus difficile de mourir. Tant qu'il conserva sa connaissance « tout se passa avec cette décence extérieure, cette gravité, cette majesté, qui avaient accompagné toutes les actions de sa vie, il y surnagea un naturel, un air de vérité et de simplicité qui bannit jusqu'aux plus légers soupçons de représentation et de comédie. »

Le 26 août 1715 il était déjà trop faible, la veille, jour de la Saint-Louis, il avait communié. Il se fit amener le dauphin et lui dit ces paroles : « Mon enfant, vous allez être un grand roi, ne m'imitez pas dans le goût que j'ai eu pour les bâtiments, ni dans celui que j'ai eu pour la guerre; tâchez au contraire d'avoir la paix avec vos voisins. Rendez à Dieu ce que vous lui devez. Suivez toujours les bons conseils, tâchez de soulager vos peuples, ce que je suis assez malheureux pour n'avoir pu faire. » Il le tint longtemps sur son lit l'embrassant et le bénissant à plusieurs reprises. Il adressa aussi ses derniers adieux aux seigneurs de sa cour : « Messieurs, leur dit il, je vous demande pardon du mauvais exemple que je vous ai donné. J'ai bien à vous remercier de la manière dont vous m'avez servi et de l'attachement et de la fidélité que vous m'avez toujours marqués. Je suis bien fâché de n'avoir pas fait pour vous ce que j'aurais bien voulu faire. Les mauvais temps en sont cause. Je vous demande pour mon petit-fils la même application et la même fidélité que vous avez eues pour moi. C'est un enfant qui pourra essuyer bien des traverses. Que votre exemple en soit un pour tous mes autres sujets. Adieu, messieurs, je compte que vous vous souviendrez quelquefois de moi. »

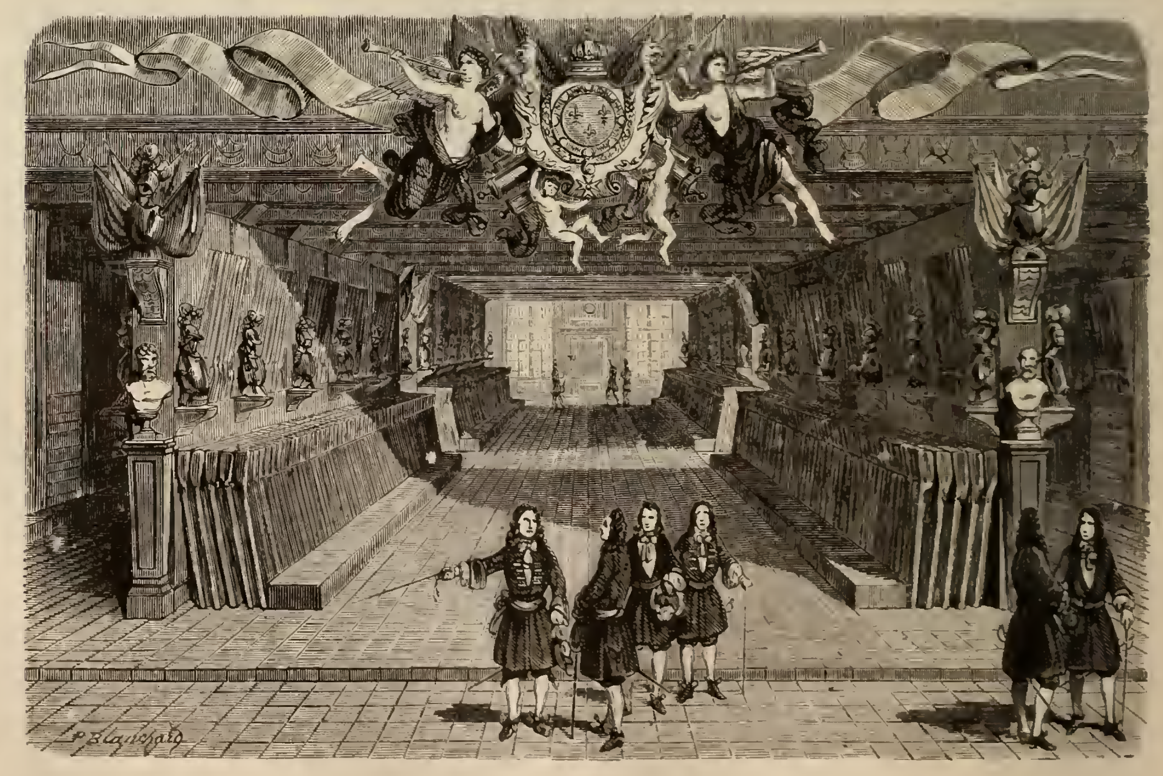
Les médecins désespéraient : un paysan proposa un élixir. On le laissa entrer. « Fagon voulut dire quelque chose; ce manant, qui se nommait le Brun, le malmena fort brutalement. Fagon, qui avait accoutumé de malmener les autres et d'en être respecté jus-

qu'au tremblement, demeura tout abasourdi. On donna donc au roi dix gouttes de cet élixir. Quelque temps après il se trouva plus fort; mais le pouls étant retombé et devenu mauvais, on lui en présente une autre prise : « A la vie ou à la mort, » dit-il en buvant le verre. La vie parut revenir. A cette nouvelle la foule, qui depuis huit jours courait au soleil levant, vida les salons du duc d'Orléans. Mais l'amélioration ne se maintint pas, les courtisans reparurent. Quand le 1[er] septembre le grand roi rendit le dernier soupir, il était presque seul. Ainsi était-il arrivé pour Monsieur, frère de Louis XIV, qui en 1701, agonisa seul sur un canapé; en 1712, pour Monseigneur. « Le roi n'eut pas plutôt quitté Meudon, raconte Saint-Simon, que tout le monde s'entassa comme il le put dans les carrosses et s'enfuit. Louis vit aussi le désert se faire autour de lui : même Mme de Maintenon, qui se retira à Saint-Cyr; même le P. le Tellier qui abandonna son pénitent, naguère le puissant monarque qu'il était parvenu à affilier à son ordre.



Le comte de Toulouse.

Au moment où Louis XIV mourait, Voltaire avait vingt-trois ans. Il vit conduire sans pompe et avec une gaieté sinistre le grand roi à sa dernière demeure. « J'ai vu, dit-il, de petites tentes dressées sur le chemin de Saint-Denis. On y buvait, on y chantait, on riait. Les sentiments des citoyens de Paris avaient passé jusqu'à la populace. Le jésuite le Tellier était la principale cause de cette joie universelle. J'entendis plusieurs spectateurs dire qu'il fallait mettre le feu aux maisons des jésuites avec les flambeaux qui éclairaient la pompe funèbre. » Le témoin de cette scène singulière ne se doutait pas alors que c'était son règne qui allait se substituer à celui du prince, dont il a, tout à la fois, sapé le système et écrit l'histoire. Le dix-septième siècle descendait dans la tombe avec Louis XIV, le dix-huitième s'élançait vers l'avenir avec Voltaire. C'est le moment de nous arrêter entre les deux et de préciser ce que l'époque et le souverain disparus avaient fait pour la France et pour la civilisation.



L'arsenal.



Enterrement de Louis XIV, d'après une gravure du temps. (Page 344, col. 2.)

CHAPITRE LXV.

GOUVERNEMENT DE LOUIS XIV.

§ 1. SUPPRESSION DES ÉTATS GÉNÉRAUX; SOUMISSION DU PARLEMENT, DE LA NOBLESSE ET DU CLERGÉ.

Si l'administration du royaume fut l'œuvre des ministres de Louis XIV, autant que la sienne propre, une chose lui appartient tout entière : c'est la direction générale qu'il donna au gouvernement et à la société; c'est la manière énergique et habile dont il sut dominer tous les pouvoirs, les annuler ou les faire servir à sa grandeur; c'est enfin cet art de régner qu'aucun prince, au jugement de Saint-Simon, ne posséda à un plus haut point. On a déjà vu (page 167) ses idées sur les droits des souverains; il les avait résumées dans cette parole qu'il prononça, dit-on, jeune encore, au sortir de la Fronde : *l'État, c'est moi!* Si le mot n'est pas authentique, la pensée qui l'aurait dicté l'est bien certainement. Louis XIV aurait fait écrire dans un cours de droit public pour l'instruction du duc de Bourgogne : « La nation ne fait pas corps en France, et réside tout entière dans la personne du roi. »

Il le croyait, tout le monde le crut avec lui, et l'Église l'enseigna : Bossuet fonda le droit divin de la monarchie sur les maximes tirées de l'Écriture sainte : « O rois, vous êtes dieux, » s'écrie le grand évêque dans le même temps où Le Brun remplissait Versailles de l'apothéose de Louis. Tant qu'il vécut, il n'y eut, dans toute la France, qu'une volonté sans contrôle et sans limites, la sienne. « Dans l'État où vous devez régner après moi, dit-il à son fils, vous ne trouverez point d'autorité qui ne se fasse honneur de tenir de vous son origine et son caractère. » Comme il arrive souvent, il faisait intervenir Dieu même en sa faveur : « La volonté de Dieu, disait-il, est que quiconque est né sujet obéisse sans discernement. »

Les états généraux eussent rappelé d'autres droits : il ne les convoqua jamais; il punit ceux qui en parlèrent. Mézerai perdit sa pension pour avoir montré la part que la nation avait eue à diverses époques dans l'établissement des impôts et le gouvernement du pays. Lorsqu'au traité d'Utrecht les alliés, se défiant encore de son ambition, demandèrent que les conditions de la paix fussent ratifiées par une assemblée nationale, il s'y refusa avec hauteur, et déclara qu'il regardait cette condition comme une insulte à la majesté du trône. Cependant, aux jours de détresse, il songea à les réunir, et nous avons la minute du discours qu'il avait préparé, mais il ne put se résoudre à subir cette humiliation.

La plupart des provinces avaient des états particuliers; il les supprima en Normandie, Maine, Anjou, Touraine, Orléanais, Bourbonnais, Nivernais, Marche, Berry, Aunis et Saintonge, Angoumois, Auvergne, Quercy, Périgord et Rouergue. Ceux qui furent conservés, comme en Languedoc, Bourgogne, Provence, Bretagne, etc., ne se réunirent plus que pour exécuter les ordres qu'ils recevaient des ministres. « Les états ne doivent pas être longs; il n'y a qu'à demander ce que veut le roi; on ne dit pas un mot : voilà qui est fait. Pour le gouverneur, il trouve, je ne sais comment, plus de quarante mille écus qui lui reviennent. Une infinité de présents, de pensions, des réparations de chemins et de villes, quinze ou vingt grandes tables, un jeu continuel, des bals éternels, des comédies trois fois la semaine, une grande *braverie* (parade), voilà les états. J'oublie trois ou quatre cents pipes de vin qu'on y boit; mais si je ne comptais pas ce petit article, les autres ne l'oublient pas, et c'est le premier. » (Mme de Sévigné, 5 avril 1671.)

Ce qui restait de libertés municipales fut supprimé, comme les libertés provinciales; le roi, battant monnaie avec de vieux droits chers aux villes, érigea les mairies en offices héréditaires et les vendit au plus offrant. Un édit de 1683 plaça les villes pour leur gestion financière sous la tutelle des intendants. Leurs finances n'en allèrent pas mieux. On vit des communautés rendues responsables du payement de la taille, comme les curiales l'étaient sous les empereurs romains. L'ancienne fiscalité avait ruiné les magistrats municipaux; la nouvelle les tenait pour exempts, mais ruinait les communes.

Un mot résume toute cette politique; il est malheureusement de Colbert. Il écrivait au comte de Frontenac, gouverneur du Canada, le 13 juin 1672 : « Nos rois ont estimé du bien de leur service depuis longtemps de ne point assembler les états de leur royaume, pour peut-être anéantir insensiblement cette forme ancienne. » Et il l'engageait à supprimer le syndic de Québec, qui présentait des requêtes au nom de tous les habitants, « étant bon que chacun parle pour soi et que personne ne parle pour tous. »

La vie municipale fut donc comme suspendue dans le pays ainsi que l'était depuis longtemps la vie politique : situation fâcheuse, car l'éducation pratique des affaires manqua à la France, et le jour où elle sera forcée de reprendre le gouvernement d'elle-même des mains défaillantes de la royauté absolue, elle trouvera bien, pour la guider, de hardis et puissants logiciens, mais non de ces hommes expérimentés qui savent rattacher l'avenir au passé par de justes tempéraments. La liberté politique, pour être stable, a besoin de s'élever sur la forte base des libertés municipales. C'est ainsi qu'elle a grandi en Angleterre et qu'elle s'y maintient.

La royauté avait mis cinq siècles à miner le grand corps de l'aristocratie féodale, et pour mieux y réussir avait formé de ses propres mains un autre corps, celui de l'ordre judiciaire. Au seizième siècle, on appelait les parlements « les fortes et puissantes colonnes sur lesquelles était appuyée la monarchie. » Mais au dix-septième, la nouvelle royauté ne voulait d'autre appui que son droit absolu. Cependant, grâce à la vénalité des charges qui laissait les mêmes fonctions dans les mêmes mains, grâce à la dignité de la vie des magis-

trats, au rôle politique qu'ils avaient joué en plusieurs circonstances, à l'esprit de corps qui s'était bien vite établi au sein des grandes compagnies judiciaires, il s'était élevé à côté de la noblesse d'épée une noblesse de robe qui paraissait aussi gênante que l'autre, parce qu'elle avait déjà des souvenirs et des regrets. Elle n'était point toujours maniable. Sans rompre en visière au pouvoir, elle lui résistait à l'aide de ses longues procédures, formes vénérables par leur ancienneté même qui arrêtaient de leurs faibles liens la volonté royale, comme le lion de la fable l'était par les mille lacs d'un filet invisible ; même elle déjouait les attaques par cette force d'inertie propre aux assemblées de vieillards et qu'il était si difficile de briser en un temps où la tradition faisait le droit. L'esprit d'opposition, mort partout, s'était réfugié là : opposition politique à peine sensible dans le parlement de Paris, opposition provinciale dans les autres, dans tous opposition religieuse sous la forme du jansénisme. On a vu que Louis XIV ne s'y trompa pas : on se rappelle ses dures paroles de 1655. Une des pensées qu'il poursuivit avec le plus de persévérance fut de transformer les parlements en simples cours d'appel; il les soumit à son conseil d'État, même celui de Paris, qui avait donné la régence à son aïeule et à sa mère, et qui avait fait la Fronde. Par un édit de 1667, il lui prescrivit d'enregistrer les ordonnances *dans la huitaine*, et il ne souffrit aucune remontrance. L'année suivante, il fit arracher des registres de la compagnie toutes les délibérations qu'elle avait prises durant la guerre civile, pour effacer jusqu'au souvenir de ses anciennes prétentions. Enfin, il changea son titre de cour souveraine en celui de cour supérieure, comme si le premier eût été une usurpation sur la souveraineté royale (1665).

Les magistrats, réduits à rendre des arrêts, étaient encore obligés de rendre des services. Nous avons dit que d'Ormesson tomba en disgrâce pour avoir résisté aux désirs de la cour dans le procès de Fouquet, et un juge ayant refusé de condamner à mort un ancien frondeur, Fargues, qui avait eu des lettres spéciales d'abolition, fut remplacé par un autre plus complaisant qui envoya Fargues à la potence.

Il semblait plus difficile de réduire les nobles. Le cardinal de Richelieu avait démoli leurs forteresses et fait tomber la tête des plus remuants. Mazarin les avait achetés ou vaincus par la ruse. Louis XIV s'en rendit maître en les attirant auprès de lui par des fêtes, en les arrachant à leurs domaines, où ils se souvenaient trop de leurs aïeux et se sentaient libres encore, pour remplir ses antichambres et sa domesticité des descendants de ceux qui avaient fait trembler ses pères, et former à la royauté cet éblouissant cortége dont le représentant de Dieu sur la terre voulait être toujours environné. Les gouverneurs de province, dépouillés de toute autorité au profit des *intendants*, « ne pouvaient plus faire les rois. » Ils n'avaient plus le maniement des deniers, pas même le commandement des troupes, et ils n'étaient nommés que pour trois ans, sauf à obtenir, par leur assiduité à Versailles, une prolongation de ce vain honneur. Cet honneur était si vain, qu'on le donna à un frère du maréchal de Créquy, homme des plus bornés. Canaples, c'était son nom, succéda dans le gouvernement de Lyon à un archevêque. On le voyait aller par les rues, répandant des bénédictions à droite et à gauche, et ne voulant entendre aucune observation, parce qu'il avait vu, disait-il, son prédécesseur agir ainsi. Ceux des nobles qui s'obstinèrent à rester dans leurs manoirs y reçurent plus d'une fois la redoutable visite des gens du roi. Louis encourageait lui-même la sévérité des magistrats. « Il faut achever de bannir l'oppression et la violence des provinces de votre ressort, écrivait-il au président des *Grands-Jours*. Vous avez trop bien commencé pour n'en pas venir à bout: » et il fit frapper une médaille représentant un esclave qui se relève, protégé par le glaive royal, avec cette devise expressive : *Salus provinciarum, repressa potentiorum audacia.* Mais pour les nobles qui vivaient à sa cour, même pour ceux qui ne lui inspiraient qu'une médiocre estime, il les honora constamment par des marques extérieures de considération, afin que lui-même, le premier d'entre eux, en parût plus grand aux yeux de la foule.

Saint-Simon nous conte que le roi cassa un jour sa canne sur le dos d'un valet qui avait dérobé un biscuit, et que, insulté par le duc de Lauzun, il jeta sa canne par la fenêtre, pour ne pas *frapper un homme de qualité.* « C'est peut-être, ajoute gravement l'historien, la plus belle action de sa vie. » Un roturier ne pouvait se battre en duel avec un gentilhomme, mais le bourgeois offensé chargeait parfois un gentilhomme de venger son injure. Le roi publia un édit où il décréta « que les gens de naissance *ignoble* assez insolents pour appeler des gentilshommes ou inviter contre ceux qu'ils auraient appelés d'autres gentilshommes, seraient, en cas de graves blessures ou de mort, pendus et étranglés, et leurs biens confisqués. »

Si les nobles avaient des titres, des honneurs, ils n'eurent dans l'État aucune influence politique. Louis XIV n'oublia pas que le vainqueur de Rocroy avait peut-être songé à fonder une nouvelle race royale, et il employa le moins qu'il put les princes du sang, même son frère, de peur qu'ils ne trouvassent l'occasion de se distinguer. « Les fils de France, écrit-il dans ses conseils au dauphin, ne doivent jamais, pour la sûreté de l'État, avoir d'autre retraite que la cour et le cœur de leur aîné. » (*Mémoires de Louis XIV*, t. I, année 1666.) Il se complut à nourrir en eux des goûts frivoles, qui, pour plusieurs, devinrent rapidement des goûts honteux. Son frère eût pu être un prince tout comme un autre; son neveu avait peut-être l'étoffe d'un homme supérieur, et le prince de Conti était certainement très-brave et très-capable. Ils furent réduits à laisser s'éteindre dans l'obscurité ou la débauche des talents dont le pays eût profité. « Il me semble, disait-il, qu'on m'ôte de ma gloire, lorsque, sans moi, on en peut avoir. » Dans ses conseils il n'admit, depuis la mort de Mazarin, qu'un seul homme de vieille noblesse, le duc de Beauvilliers, gouverneur des enfants de France; et il choisit tous ses ministres parmi les personnages de condition médiocre, afin de pouvoir, suivant l'énergique expression de Saint-Simon, les « replonger dans la profondeur du néant d'où cette place les avait tirés. » Il ne réserva aux seigneurs que le champ le plus restreint de la carrière militaire, encore eut-il soin de les discipliner par la rude main de Louvois et l'*ordre* inflexible du *tableau*, de leur ôter ou d'annuler les grandes charges que Richelieu avait laissées debout : celle de colonel général d'infanterie fut supprimée en 1662 à la mort du duc d'Épernon ; le colonel général de la cavalerie était neveu de Tu-

renne; il garda son titre, « mais on le nourrit de couleuvres » ; il en fut ainsi de l'amiral de France et du capitaine général des galères : les officiers de mer cessèrent d'être à leur nomination. Même pour les questions d'honneur et de dignité, que naguère ils vidaient si vite l'épée à la main, il soumit jusqu'aux ducs et pairs au conseil de ses maréchaux, ce qui, du reste, était un bien et l'application d'un édit de Henri IV. La noblesse de France n'avait donc pas su comme celle d'Angleterre devenir une classe politique : elle n'était qu'une caste militaire.

Elle cherchait sa consolation dans sa gloire passée, dans la poussière de ses parchemins, l'étalage de ses armoiries, la rédaction des généalogies. Saint-Simon ne peut espérer d'entrer au conseil : il emploie son temps à des querelles de préséances, qui deviennent pour lui plus que les affaires d'État, et le conduisent à de longs procès. De bonne heure instruit des titres de sa famille, étudiant ceux de toutes les autres maisons, son unique occupation dans une cérémonie est de garder le rang que lui assure la date de son duché-pairie. Il faut dans ses *Mémoires* sauter des chapitres entiers où il ne parle que de carrosses, de manteaux, et des plus mesquins priviléges. Le monde lui paraît renversé si un ministre, élevé par son mérite, obtient une distinction égale à celle d'un grand seigneur, et la perte d'une bataille le préoccupe bien moins que la perte d'un tabouret pour un membre de sa famille. Aussi, en voyant



Fléchier.

son extrême susceptibilité, s'étonne-t-on qu'il nous ait lui-même laissé tant de portraits d'hommes infatués de leur rang. Parle-t-il de Dangeau, qui pour avoir épousé une nièce du cardinal de Furstemberg se crut électeur palatin : « C'était le meilleur homme du monde, à qui la tête avait tourné d'être seigneur, cela l'avait chamarré de ridicules. Sa fadeur naturelle entée sur la bassesse du courtisan et recrépie de l'orgueil du seigneur postiche, fit un composé que combla la grande maîtrise de l'ordre de Saint-Lazare, dont il tira tout le parti qu'il put, et se fit le singe du roi, dans les promotions qu'il fit de cet ordre où tout le monde accourait pour rire avec scandale, tandis qu'il s'en croyait admiré. » Daugeau, il est vrai, avait le tort d'être sorti d'une famille de petits gentilshommes de Beauce. Clermont-Tonnerre, du moins, était de grande maison et de plus ancien ami de son père, enfin évêque; voyez pourtant comme il le traite : « Il faisait, dit-il, mettre ses armes jusqu'aux plafonds et aux planchers ; des manteaux de comte et pair dans tous les lambris, sans chapeau d'évêque; des clefs partout qui sont des armes, jusque sur le tabernacle de sa chapelle; ses armes sur sa cheminée, en tableau avec tout ce qui se peut imaginer d'ornements, tiares, armures, chapeaux, etc., et toutes les marques des officiers de la couronne ; dans sa galerie, une carte que j'aurais prise pour un concile, sans deux religieuses aux deux bouts : c'étaient les premiers et les successeurs de sa maison ; et deux autres grandes cartes

généalogiques avec ce titre de *Descente de la très-auguste maison de Clermont-Tonnerre des empereurs d'Orient*, et à l'autre *des empereurs d'Occident.* » L'original, il est vrai, prêtait à la caricature. A l'orgueil nobiliaire cet évêque joignait des prétentions d'écrivain. Le roi, qui s'en amusait, voulut qu'il fût de l'Académie. On l'y nomma. L'abbé de Caumartin, chargé de le recevoir, composa un discours, adroite satire de la pompe et de l'emphase de l'évêque qui en fut charmé, « et même y ajouta de sa main quelques traits de sa propre louange. » On pense quel fut le succès de cette raillerie sanglante dont tout le monde s'aperçut excepté l'innocente victime. La noblesse avait jadis fait la guerre civile ou des complots, maintenant elle ne fait plus que de l'étiquette; au siècle suivant elle descendra plus bas, la royauté y aidant, en lui donnant l'exemple, surtout en la tenant loin des affaires sérieuses.

Louis XIV aimait mieux, suivant en cela les vieilles traditions de la monarchie, se servir de la classe moyenne, plus instruite et d'ailleurs plus dévouée, parce qu'elle ne sentait pas encore les inconvénients du pouvoir absolu et qu'elle sentait depuis des siècles



Fénelon

ceux du régime féodal. Il lui livra toutes les fonctions financières, politiques et judiciaires; il l'établit pacifiquement dans l'administration du royaume, alors que toute la vie du pays s'était retirée dans les conseils du roi et dans le cabinet des intendants; il la poussa avec énergie vers l'industrie et le commerce, deux forces des temps nouveaux; et par les égards qu'il eut pour ces petites gens, qui s'appelaient Boileau, Racine, Molière, il hâta lui-même l'avénement du régime social où les droits de l'esprit furent substitués à ceux de la naissance. Il prépara donc, bien à son insu, par son gouvernement, la France démocratique de la Révolution, comme par ses nombreuses armées, il prépara la France militaire de l'Empire. Cependant il ne faudrait pas voir en Louis XIV une espèce de roi bourgeois, un *roi des maltôtiers*, comme dit dédaigneusement Saint-Simon.

Sa politique, la haute idée qu'il avait de sa personne, le cérémonial rigoureux qui faisait de lui une sorte de divinité redoutable et inaccessible, ces carrousels, ces fêtes si brillantes, tout cela ne rappelle guère à notre esprit l'image plus modeste des monarchies constitutionnelles. Il y a plus, ces hommes de rien, dont Louis

faisait ses conseillers, ses ambassadeurs ou ses secrétaires d'État, quittaient leur route avant d'entrer à la cour. « Peu à peu, dit Saint-Simon avec dépit, les ministres s'étaient mis au niveau de tout le monde. Ils avaient pris l'habit et toutes les manières des gens de qualité. » Ils devenaient en effet M. le marquis de Louvois, M. le comte de Pontchartrain, M. le marquis de Torcy. En travaillant avec des bourgeois, le petit-fils de Henri IV voulait toujours rester le roi des gentilshommes.

D'ailleurs son orgueil était extrême. « Si le roi n'avait eu peur du diable, dit Saint-Simon, il se serait fait adorer. » Et les adorateurs étaient tout prêts, témoin le duc de la Feuillade, qui, inaugurant la statue de la place des Victoires, en fit le tour trois fois à la tête du régiment des gardes et répéta « les prosternations que les païens faisaient autrefois devant les statues de leurs empereurs. » Pour l'*étiquette*, voici ce que dit Louis XIV lui-même dans ses *Mémoires :* « Ceux-là s'abusent lourdement qui s'imaginent que ce ne soient là que des affaires de cérémonie. Les peuples sur qui nous régnons ne pouvant pas pénétrer le fond des choses, règlent d'ordinaire leurs jugements sur ce qu'ils voient au dehors, et c'est le plus souvent sur les séances et sur les rangs qu'ils mesurent leur respect et leur obéissance. Comme il est important au public de n'être gouverné que par un seul, il lui est important aussi que celui qui fait cette fonction soit élevé de telle sorte au-dessus des autres qu'il n'y ait personne qu'il puisse ni confondre ni comparer avec lui; et l'on ne peut, sans faire tort à tout le corps de l'État, ôter à son chef les moindres marques de supériorité qui le distinguent des autres membres. » L'étiquette devint la vraie constitution de l'État. On peut voir, à ce sujet, dans les *Mémoires* de Saint-Simon des détails bien curieux et bien tristes. Ce formalisme abaissait les caractères et les intelligences, en condamnant les esprits les mieux trempés à considérer de vaines puérilités comme la grande occupation de leur existence. Saint-Simon lui-même en fournit la preuve. Avec ce qu'il a dépensé d'activité, de passion, de génie et de persévérance à ces misères, il y aurait eu de quoi faire un homme supérieur et dix citoyens utiles à l'État.

Le clergé ne fut guère plus libre que la noblesse. « Il n'était permis à aucun évêque ni à aucun ecclésiastique d'écrire à qui que ce fût de la cour de Rome, ni d'en recevoir de lettre sans la permission expresse du roi sur chaque chose et sans que le secrétaire d'État des affaires étrangères ne les vît et en pût répondre. Autrement c'était un crime et ces lettres mêmes étaient infiniment rares parce qu'elles se permettaient fort difficilement et qu'elles laissaient toujours ombrage et démérite, tellement qu'elles étaient tombées tout à fait hors d'usage. » (Saint-Simon.)

L'Église de France comptait des Fléchier, des Bossuet, des Fénelon, des Noailles, mais aussi elle comptait des prêtres indignes tels que Harlay de Champvallon, qui déshonorait le siége de Paris par la licence de ses mœurs, le Tellier de Reims, prélat fastueux, arrogant, et aussi peu soucieux de sa dignité qu'il en était fier. Saint-Simon parle d'un évêque de Noyon qui dut ce siége à une ressemblance de nom avec le nom de famille de Mme de Maintenon. Un abbé de Beaune, Vatteville, avait plusieurs fois mérité la corde. Moine échappé de son couvent, il avait tué son prieur, puis un voyageur qui voulait, en payant, partager son dîner, et s'étant fait Turc, pour échapper aux galères, avait vendu les secrets des Turcs aux chrétiens pour une absolution du pape. Il aida Louis XIV à conquérir la Franche-Comté, et reçut l'archevêché de Besançon, qu'il eût gardé si le pape ne se fût effrayé du scandale. Vatteville se contenta de l'abbaye de Beaune, où il vécut en grand seigneur et redouté des intendants!

Louis XIV continua jusqu'en 1687 de conférer à des gentilshommes laïques des bénéfices et des pensions sur les évêchés et sur les abbayes. « Ce procédé dura tant que ses confesseurs ne purent convertir les affaires d'État en cas de conscience. On revint tout à fait alors à la marche ordinaire de la collation des bénéfices. Chaque grande famille élut dans son sein un ou plusieurs sujets, à qui un peu de cheveux coupés au sommet de la tête donna la faculté de les posséder. Louis XIV observa fidèlement cette distribution politique, même quand sa dévotion eut confié à un simple moine ce qu'on appelait le ministère de la feuille. Les évêques plébéiens devinrent aussi rares que les officiers de fortune, et furent considérés à peu près du même œil dans leur corporation. » (Lemontey.)

Le clergé ne se plaignait pas, parce que s'il pliait devant Louis XIV, il régnait sur ses sujets. Louis mettait son pouvoir et parfois ses dragons au service de l'autorité ecclésiastique. L'union des deux puissances était intime. Le roi commandait le jeûne à la cour et sa police surveillait l'observation du carême à Paris. Il proscrivait les protestants et détruisait non-seulement l'hérésie, mais tout ce qui sentait même de loin l'hérésie. Le jansénisme déjà vaincu fut anéanti. En 1709 la fameuse abbaye de Port-Royal des Champs fut renversée. Les malfaiteurs frappés par la loi reposent du moins dans le dernier asile. Les corps de solitaires inoffensifs furent déterrés et on vit des chiens s'en disputer les débris. Quatre-vingts ans plus tard, c'était la tombe de Louis qui était violée et les restes des rois qu'on traînait sur le pavé des rues.

Ces violences qui chargent l'avenir de tant d'expiations malheureuses, semblent d'abord réussir. Louis put croire le jansénisme anéanti avec les murs de Port-Royal. Cependant à peu de temps de là un livre du P. Quesnel, prêtre de l'Oratoire, ranima les troubles et les morts ressuscitèrent. Cent une de ses propositions furent condamnées à Rome par la bulle *Unigenitus* (1712), que le roi imposa à tout le clergé de France, persécuté, cette fois, lui-même parce qu'il n'était pas de l'avis du P. le Tellier et des prélats qui entouraient le roi. Les opposants furent punis de la disgrâce, de la prison ou de l'exil.

Le quiétisme avait fait moins de victimes, mais il avait causé la disgrâce d'un homme célèbre, de Fénelon, précepteur du duc de Bourgogne et archevêque de Cambrai Le quiétisme était une vieille doctrine rajeunie et répandue par une femme, Mme Guyon : « Il faut, disait-elle, aimer Dieu pour lui-même, d'un amour pur et désintéressé qui ne soit inspiré ni par l'espérance des béatitudes célestes, ni par la crainte des châtiments. » Fénelon, par la nature mystique de son esprit, était disposé à accueillir ces idées vagues et ces sentiments nuageux. Il sembla les défendre. Bossuet, esprit logique et pratique, ne pouvait les comprendre, et il s'engagea entre les deux prélats une lutte dans laquelle Bossuet montra trop d'âpreté et dont Fénelon sortit vaincu mais glorieux. Son livre, les *Maximes des saints*, fut con-

damné par le pape; il allait monter en chaire, quand arriva le bref qui proscrivait ses doctrines; il laissa le sermon qu'il avait préparé et prêcha sur l'obéissance qu'on doit à l'Église, en termes si touchants et si forts, que sa défaite fut plus admirée que la victoire de Bossuet.

Deux institutions aidèrent le roi à accomplir son travail d'omnipotence monarchique, la police et l'armée. On l'a vu (p. 237) charger en 1667 un magistrat de veiller à la police de Paris. Cette administration nouvelle se montra bien longtemps impuissante à protéger efficacement les citoyens, mais elle fut dès l'origine suffisamment bien organisée pour surprendre les mécontents. Elle surveillait les écrits; elle arrêtait à la poste et lisait, dans ce qu'on appela plus tard le *cabinet noir*, les correspondances suspectes; et, pour débarrasser le gouvernement des formes trop lentes de la justice, elle multipliait les *lettres de cachet* qui ôtèrent toute garantie à la liberté individuelle des citoyens. On appelait de ce nom une lettre écrite par ordre du roi contre-signée par un secrétaire d'État et scellée du cachet royal, en vertu de laquelle la police enlevait un citoyen et le transportait dans une maison de force, où il était retenu sans jugement, souvent même sans qu'on pût le voir ou lui écrire, tant qu'un ordre contraire n'était pas donné. On peut lire dans Saint-Simon l'histoire de ce pauvre prisonnier de la Bastille qui avait été arrêté le même jour qu'il arrivait à Paris de l'Italie, son pays natal. Il resta enfermé pendant trente-cinq ans, sans savoir pourquoi, sans qu'on l'eût interrogé. Quand le régent, après la mort du roi, eut ouvert les portes de la Bastille, le prisonnier demanda tristement ce qu'on prétendait qu'il pût faire de sa li-



Caricature du temps sur la bulle *Unigenitus*. — Pendant que les pasteurs sont en débat, les loups emportent les brebis.

berté. « Il dit qu'il n'avait pas un sou, qu'il ne connaissait qui que ce fût à Paris, pas même une seule rue, personne en France; que ses parents d'Italie étaient apparemment morts depuis qu'il en était parti, que ses biens apparemment aussi avaient été partagés, qu'il ne savait que devenir. Il demanda de rester à la Bastille le reste de ses jours, avec la nourriture et le logement »

La police fut donc chargée de surveiller les personnes et les opinions, comme l'œil toujours ouvert, toujours défiant de la royauté. En 1694, un imprimeur et un relieur furent pendus pour un libelle, par sentence de la Reynie. Plusieurs personnes, pour la même affaire, furent mises à la question ou moururent à la Bastille. L'auteur d'un pamphlet contre l'archevêque de Reims fut enfermé dans une cage de fer au Mont-Saint-Michel.

Nous avons parlé de l'armée et de son rôle au dehors; elle en avait un autre au dedans, elle brisait toutes les résistances que rencontrait la volonté du souverain. On a vu que, pendant la guerre de la succession d'Espagne, elle dépassa le chiffre de 450 000 hommes. C'est donc de ce règne que datent les grandes armées permanentes, écoles de discipline, de loyauté et d'honneur, mais aussi charge bien lourde pour les finances du pays. Cette nombreuse armée, qui fit longtemps triompher Louis XIV de ses ennemis, devint à l'intérieur, dit Lemontey, « un instrument souple, prompt et docile, qu'il appliqua sans trop de réserve à toutes les branches de l'administration. Ainsi, les troupes allèrent dans les provinces protéger l'extension progressive de l'autorité des *intendants;* dans les temps ou dans les lieux difficiles, elles hâtèrent par la terreur la levée des impôts; enfin on leur confia jusqu'à l'emploi assez extraordinaire de ramener la conscience des dissidents à l'unité de la foi. »

Est-ce à dire que le despotisme de Louis XIV ne rencontra de résistance que dans certaines consciences, et que l'opposition n'osa se produire que couverte d'un masque religieux? La situation intérieure ne fut pas toujours aussi calme qu'on le pense. Il y eut des complots et des émeutes. En 1669, un an après le traité d'Aix-la-Chapelle, un protestant, Roux de Marcilly, accusé de projets criminels contre le roi, fut exécuté. En 1674, il y eut des menées du comte de Sardan dans la Guienne, le Languedoc, le Dauphiné et la Provence. En même temps, une conspiration plus grave se tramait, celle du chevalier de Rohan. Jeune et bien fait, le chevalier de Rohan dissipait dans les plaisirs la fortune de la famille illustre des Guéméné. Élevé avec le roi, il en avait reçu de nombreuses faveurs et la charge de grand veneur. Un jour il perd au jeu et paye à Louis XIV sept ou huit cents louis d'or : il veut compléter la somme avec deux cents pistoles d'Espagne. Le roi les refuse. « Puisque Votre Majesté ne les veut pas, s'écrie Rohan, elles ne sont bonnes à rien ! » Et il les jeta par la fenêtre. Louis XIV s'offensa de ce procédé; Rohan demanda plusieurs charges qu'il ne put obtenir, fit le mécontent, et enfin songea à payer ses dettes et à se venger du roi en préparant une révolution. La Normandie frémissait. Un impôt des plus lourds pesait sur elle, l'impôt du *Tiers et Danger* sur les bois. On devait donner le tiers du prix de la vente, et comme on ne pouvait faire de vente sans autorisation



Caricature du temps sur la bulle *Unigenitus*. — Les constitutionnaires comblés de biens, de bénéfices et de crédit.

royale, il fallait acheter cette autorisation en donnant encore le dixième, qu'on appelait spécialement *Danger*. L'impôt se payait difficilement. Un esprit turbulent et ambitieux, la Tréaumont, fomentait l'agitation. Rohan se mit d'accord avec lui. Un vieux maître d'école hollandais, de soixante-quatorze ans, Van Den Euden, savant pour le temps, puisqu'il enseignait aussi bien la philosophie que la poésie, la médecine que le droit canon, l'hébreu que le latin, leur servit d'intermédiaire et de messager pour nouer des relations avec Monterey, gouverneur des Pays-Bas. Plusieurs gentilshommes furent affiliés à la conspiration. Quillebœuf, à l'embouchure de la Seine, serait ouvert aux ennemis, la famille royale enlevée, les états généraux convoqués; des idées de république s'agitaient même chez les conjurés. La trame découverte, Rohan fut arrêté et condamné à mort, avec une dame de Villars et un jeune gentilhomme, Préaux, qui avaient reçu ses confidences. Ils furent décapités tous trois sur la place qui s'étendait devant la Bastille. Van Den Euden, en sa qualité de roturier, fut pendu, non sans avoir été, malgré ses aveux, soumis à l'horrible torture de la question ordinaire et extraordinaire (27 novembre 1674). La Tréaumont s'était fait tuer en se défendant contre les gardes qui venaient l'arrêter. Pour obtenir la grâce de Rohan on avait fait représenter devant le roi la tragédie de *Cinna*. Il resta inflexible.

Il y eut même des résistances que le public ne connut

pas, puisqu'il y eut des répressions mystérieuses, dont l'histoire de l'Homme au masque de fer est restée le plus célèbre exemple. Cet emprisonnement d'un homme, sans cesse masqué, gardé pendant près de quarante ans à vue, ne fut révélé que vers le milieu du dix-huitième siècle et au moment où tout moyen de connaître le nom de la victime était perdu. Le respect dont on entourait le prisonnier, les égards qu'on lui témoignait ont fait naître une foule de conjectures, celle entre autres que cet homme était quelque fils illégitime d'Anne d'Autriche, ou un frère jumeau de Louis XIV, un rival par conséquent qui aurait pu devenir redoutable; mais ne craignons pas de dire que *l'homme au masque de fer*, excellent héros



L'homme au masque de fer. (Page 353, col. 1.)

de roman, est resté et restera sans doute une énigme pour l'histoire.

Nous ne connaissons malheureusement que trop bien certaines émeutes qu'on ne s'attendrait pas à trouver sous le règne du grand roi et dans les années que les littérateurs nous présentent comme si prospères, éblouis qu'ils sont par l'éclat que tant de chefs-d'œuvre projettent encore sur cette époque. Celle de Bretagne est restée célèbre, grâce aux lettres de Mme de Sévigné. « On a fait une taxe de cent mille écus sur les bourgeois, et si on ne trouve pas cette somme dans vingt-quatre heures, elle sera doublée.... On a chassé et banni toute une grande rue et défendu de les recueillir sous peine de la vie; de sorte qu'on

voyait tous ces misérables, femmes accouchées, vieillards, enfants, errer et pleurer, sans nourriture et sans avoir de quoi se coucher. Avant-hier, on roua un violon qui avait commencé la danse et la pillerie de papier timbré.... On a pris soixante bourgeois, on commence demain à pendre.... » (30 octobre 1675.)

Il y eut à Bordeaux, la même année, une sédition plus grave. Un nouvel impôt venait d'être mis sur les pots d'étain et le papier timbré; le peuple refusa de le payer. On assaillit à coups de pierres les gabeleurs et tous ceux qui refusaient de crier : « Vive le roi sans gabelle! » Les commis s'étaient réfugiés à l'hôtel de ville, le peuple voulut les y prendre, et malgré les décharges de mousqueterie qui accueillirent les assaillants, eût forcé les portes, si l'on n'avait profité de la nuit pour faire évader les gabeleurs. Le parlement rendit un arrêt fulminant contre les mutins, mais le conseiller chargé de le lire au peuple fut tué d'un coup de fusil. Les principaux habitants et un grand nombre de dames se réfugièrent au Château-Trompette. Cependant la noblesse accourut auprès du maréchal d'Albret en assez grand nombre pour relever le cœur de la bourgeoisie et intimider les rebelles. On les cerna dans un cimetière. A la vue du maréchal ils se précipitèrent à genoux en lui demandant grâce et la suppression des impôts pour lesquels ils avaient pris les armes. On promit d'en référer au roi. En attendant sa réponse, on brûla vifs trois insurgés, dix autres, dont une femme, furent décapités, puis on fit entrer dans la ville dix-huit régiments auxquels on permit tout.

Dans les dernières années du règne, les souffrances furent cruelles et les désordres se multiplièrent. En 1707, on inventa les charges de courtiers de vin, de contrôleurs aux empilements des bois, de barbiers-perruquiers, de contrôleurs-visiteurs de beurre frais, d'essayeurs de beurre salé, toutes charges que le ministre vendait fort cher et dont le peuple payait la dépense, par les bénéfices réservés aux titulaires sur les choses vendues, contrôlées ou fabriquées. Passs pour un impôt sur le beurre, mais un impôt sur les baptêmes et les mariages! Cela se vit pourtant. Qu'arriva-t-il? « Les pauvres et beaucoup de petites gens baptisaient eux-mêmes leurs enfants et se mariaient sous la cheminée. » A Cahors, deux bataillons ne purent réprimer une sédition. En Périgord, au centre de la France, dans les provinces les plus affectionnées, les paysans se soulevèrent.

C'est alors que Louis XIV, ne pouvant obtenir d'argent de ses sujets, se résigna à en demander au juif Samuel Bernard, qu'il s'efforça de séduire en le promenant lui-même dans tout Versailles et en le comblant de familiarités dont ne pouvaient trop s'étonner les rigoureux amis de l'étiquette. C'est alors que le grand roi fut obligé de promettre trente-deux millions pour en recevoir huit, c'est-à-dire d'emprunter comme un fils prodigue à 400 pour 100.

§ 2. LA COUR; UNE JOURNÉE DE LOUIS XIV ET DE Mme DE MAINTENON.

Malgré ces agitations de quelques membres endoloris, l'État tout entier se courbait docilement sous la main de Louis XIV. Toutes les autorités qui existaient en France, toutes les conditions, parlements, noblesse, bourgeoisie, clergé et dissidents étaient réduits et dominés. Sous cette pression du pouvoir les caractères s'abaissent. Vauban, Catinat, Fénelon résistaient à la contagion. Saint-Simon, qui s'en faisait dans le secret le juge inexorable, en restait dans le public le témoin muet et soumis. Condé lui-même, malgré son rang, ses services et sa fougue, s'était fait courtisan. Turenne seul « s'était maintenu en état de faire entendre au roi bien des vérités que les autres n'osaient dire, étant rampants misérablement. »

L'asservissement général ne se montrait nulle part autant qu'à la cour, où Louis imposait à la haute noblesse une captivité dorée. Versailles avait été construit dans ce dessein, et la France entière y tenait, sous l'œil et sous la main du roi. Qui ne vivait point dans ce centre lumineux où Louis était le soleil, n'était pas compté, ou l'était parmi les mécontents et les sots : les uns que nulle grâce n'atteignit jamais : « C'est un homme que je ne vois point, » répondait le roi quand on lui demandait une faveur pour un d'eux; les autres que poursuivaient les sarcasmes sur leurs façons provinciales (la comtesse d'Escarbagnas, M. de Pourceaugnac, etc.). Trois conditions furent mises à la faveur du prince : demander et obtenir à Versailles un de ces logements, dans la plupart desquels un laquais se fût trouvé mal à l'aise, quoique Saint-Simon ait été au désespoir de perdre le sien; suivre partout la cour, même malade, même mourant, et tout approuver.

« Le roi, dit Saint-Simon, était un homme uniquement personnel. Dans les temps les plus vifs de sa vie pour ses maîtresses, leurs incommodités les plus opposées au voyage et au grand habit de cour ne pouvaient les dispenser de paraître. » Les princesses du sang n'étaient pas plus ménagées. La duchesse de Berry, obligée de faire le voyage de Fontainebleau, malgré un état de grossesse avancé, se blessa et fit une fausse couche : « Maintenant je ne serai plus gêné, » dit tout haut le roi. Dans les carrosses il y avait toujours beaucoup de viandes et de pâtisseries. Il s'amusait à voir les dames manger, et manger à crever : c'est Saint-Simon qui parle, bien entendu! Si l'on refusait, on faisait la mignonne, la délicate, on voulait être du bel air; cela n'empêchait pas que les mêmes dames qui soupaient avec d'autres, à sa table, le même jour, ne fussent obligées d'y faire aussi bonne contenance que si elles n'avaient rien mangé de la journée. Le roi aimait l'air et voulait que toutes les glaces fussent baissées; il aurait trouvé fort mauvais que quelque dame eût tiré le rideau contre le soleil, le vent, le froid ou la poussière que faisaient les détachements de sa maison, les gardes du corps devant et derrière le carrosse, et des écuyers aux portières. Il lui arriva d'aller chez Mme de Maintenon pendant que, dans son lit, elle suait la fièvre à grosses gouttes : il n'en faisait pas moins ouvrir les fenêtres. S'il devait y avoir musique, la fièvre, le mal de tête n'empêchaient rien, et cent bougies dans les yeux.

Pendant quarante années le duc de la Rochefoucauld ne découcha pas vingt fois du palais; mais jusqu'à sa dernière heure, il eut l'oreille du maître. Le marquis de Dangeau resta cinquante ans auprès du roi, toujours dans la même faveur; quel est le secret de cette longue et persistante fortune? Mme de Maintenon le dit : « M. Dangeau, qui ne veut rien blâmer, »

et par conséquent qui applaudit à tout. Voilà la route des grâces et des honneurs. Henri IV renvoyait ses nobles à leurs maisons des champs, son petit-fils les retenait dans ses antichambres. Plus donc de grande existence seigneuriale, plus de vie de famille, plus de rapport, plus de communion avec le pays; mais une existence factice où certaines qualités de l'esprit se développent, où se perdent la vraie dignité et toutes les vertus qui y tiennent.

Louis XIV pour enchaîner sa noblesse était, lui aussi, obligé de s'enchaîner à elle. Aucun de ses actes ne pouvait échapper à la foule des courtisans, témoins souvent des orages domestiques de la famille royale, témoins de la grandeur et de la chute des maîtresses, raisonnant sur tous les mystères intérieurs, entendant même parfois de l'antichambre les emportements du maître dans son cabinet. La vie intime de Louis XIV appartient donc à l'histoire, puisqu'elle se passa en public. Voilà pourquoi nous en avons donné tant de détails, et l'on nous saura gré peut-être de montrer encore comment le grand roi employait sa journée.

A huit heures du matin on l'éveillait. Les seigneurs qui jouissaient des grandes entrées étaient admis dans la chambre; ceux qui voulaient lui parler choisissaient ce moment. On se retirait pendant qu'il lisait l'office du Saint-Esprit. « Quand il appelait, on revenait; arrivaient alors les secondes entrées, puis ce qu'il y avait là de distingué, puis tout le monde qui trouvait le roi se chaussant; car il se faisait presque tout lui-même, avec adresse et grâce. On lui voyait faire la barbe de deux jours l'un, et il avait une petite perruque courte, sans jamais en aucun temps, même au lit, les jours de médecine, paraître autrement en public. Il allait prier Dieu à la ruelle de son lit, passait dans son cabinet, et donnait l'ordre à chacun pour la journée. Ainsi on savait, à un quart d'heure près, tout ce que le roi devait faire. Ensuite c'était la messe où l'on entendait toujours de la musique.

Si Louis XIV ne connaissait guère la règle pour ses mœurs, il l'observait beaucoup pour les exercices religieux.

« Le roi, dit Saint-Simon, n'a de sa vie manqué à la messe qu'une fois, à l'armée, un jour de grande marche. Il manquait peu de sermons, l'avent et le carême, et aucune des dévotions de la semaine sainte, des grandes fêtes, ni les deux processions du saint sacrement. Il manquait rarement le salut le dimanche, s'y trouvait souvent les jeudis et toujours pendant toute l'octave du saint sacrement. Il communiait en collier de l'ordre, rabat et manteau, cinq fois de l'année, aux grandes fêtes. A la messe, il disait son chapelet, toujours à genoux, excepté à l'évangile. » En allant, comme en revenant, lui parlait qui voulait, après l'avoir dit au capitaine des gardes « si ce n'était gens distingués. » De la messe, le roi passait au conseil. La matinée, consacrée tout entière aux devoirs, était finie.

A une heure, le dîner. On distinguait le dîner du souper en ce que le roi au premier mangeait seul. Les courtisans le regardaient tous debout. Le roi ne faisait pas même asseoir son fils ou ses petits-fils. Quelquefois il priait son frère, Monsieur, de manger avec lui, et cela n'empêchait pas Monsieur de remplir sa charge, c'est-à-dire d'offrir la serviette. Le dîner était plus ou moins abondant, suivant que Sa Majesté avait ordonné le matin petit couvert ou très-petit couvert. Mais ce dernier, rassurons-nous, « était toujours de beaucoup de plats et de trois services sans le fruit. » Au sortir de table le roi rentrait dans son cabinet. On pouvait encore lui parler dans le trajet, et si la chose méritait son attention, il faisait entrer le solliciteur et lui donnait audience dans l'embrasure de la fenêtre. L'heure qui suivait le dîner était « celle des bâtards et des valets intérieurs, » ajoutons aussi celle des chiens couchants auxquels le roi donnait à manger de sa propre main.

L'après-dînée était consacrée à la promenade. Peu sensible au froid et au chaud, même à la pluie, le roi sortait toujours, excepté par des temps extrêmes. Ces sorties n'avaient que trois objets : courir le cerf, tirer dans les parcs, voir travailler aux jardins ou aux bâtiments. « Homme en France ne tirait si juste, si adroitement ni de si bonne grâce. » Au retour, les « bâtards et les valets intérieurs » avaient encore leurs moments d'intimité, puis venait l'heure de passer chez Mme de Maintenon où personne ne le suivait. En chemain, lui parlait encore qui voulait.

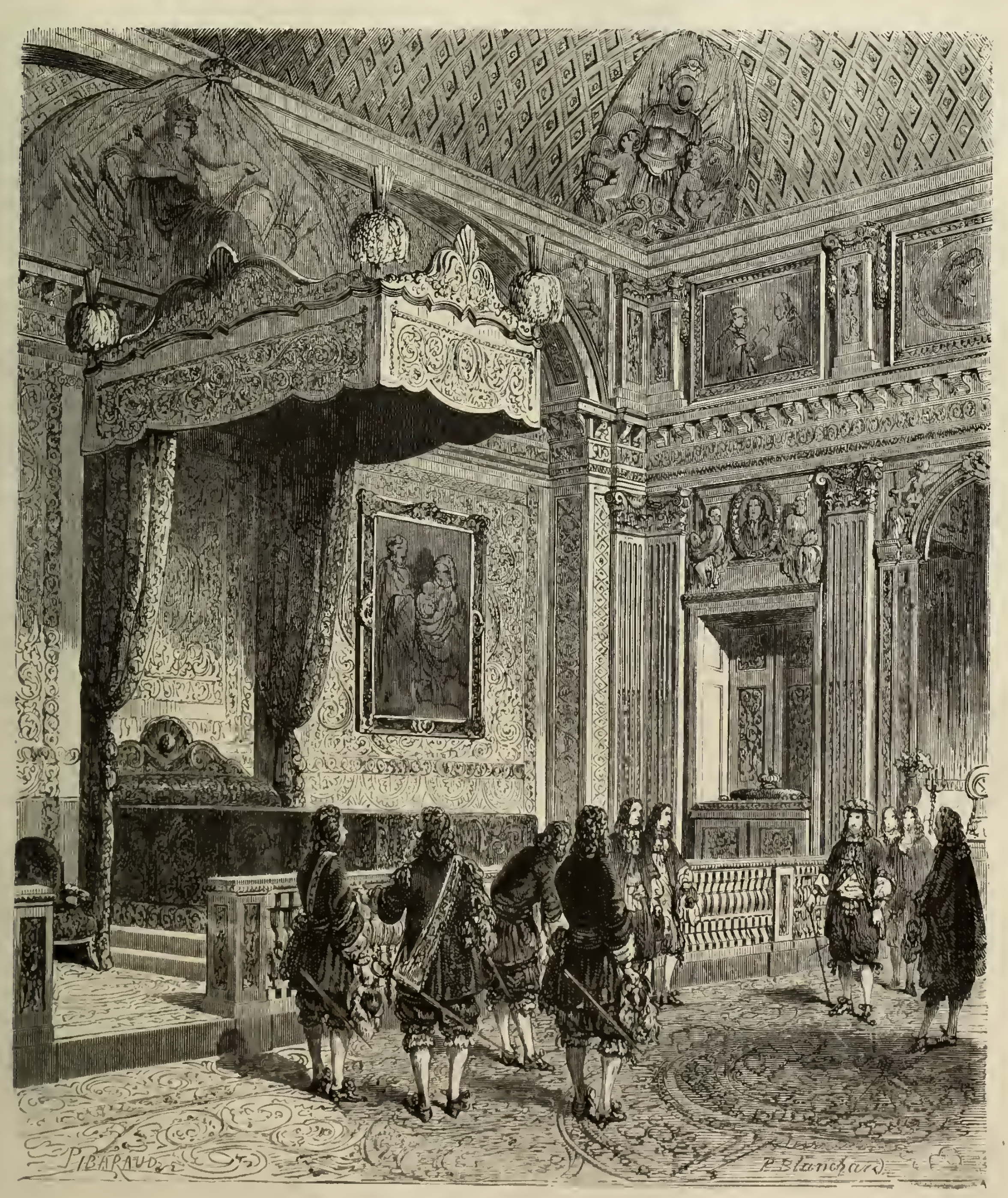
Il sortait de chez Mme de Maintenon à dix heures du soir pour le souper. Le souper était le moment le plus solennel de la journée. Louis y mangeait avec sa famille; une foule de courtisans et de dames circulaient autour de la table somptueusement servie. Le souper, toujours au grand couvert, comprenait « beaucoup de viandes et de potages, variété de différentes choses qu'on y mêlait, salades de concombres, de laitues, de petites herbes, assaisonnées de poivre et de très-fort vinaigre. » Louis XIV était roi à table comme ailleurs : il mangeait extrêmement, « presque sans pain et sans presque mâcher. La surveille des voyages de Marly, assister au souper, c'était, pour une dame, se présenter au choix du roi et à l'inscription sur la liste des élus. Les hommes demandaient le même jour le matin, en disant au roi seulement : « Sire, Marly! » Après le souper le roi se tenait quelques moments debout, le dos tourné au balustre du pied de son lit, environné de toute la cour, puis avec des révérences aux dames passait dans son cabinet où il s'entretenait avec sa famille. Une heure après, le roi allait faire manger ses chiens, puis donnait le bonsoir, passait dans sa chambre, à la ruelle de son lit où il faisait sa prière comme le matin, et se déshabillait. Alors commençait le petit coucher où restaient les grandes et secondes entrées. On ne sortait que lorsque le roi se mettait au lit, esclave jusqu'à la dernière heure. Nous n'avons point insisté sur les détails d'étiquette, on les trouvera dans les *Mémoires* de Saint-Simon, qui les expose en homme sachant sa cour et explique longuement cette discipline d'une foule chamarrée qui accomplit toutes les évolutions avec une précision militaire, s'ouvre devant le maître, le suit avec un bourdonnement flatteur, ou s'écoule en silence.

Mme de Maintenon avait, elle aussi, sa journée bien employée, moins cérémonieuse que celle du roi, mais plus pénible. On y voit que dans les dernières années Louis XIV représente, mais que la marquise gouverne.

« Il faut, écrit-elle, que je prenne pour mes prières et pour entendre la messe le temps où tout le monde dort encore; M. Maréchal, chirurgien du roi, entre à sept heures et demie; puis M. Fagon, qui est suivi de M. Bloin, gouverneur de Versailles, ou de

Le château de Versailles sous Louis XIV.

quelque autre qui envoie savoir de mes nouvelles; ensuite, M. de Chamillard ou quelque autre ministre; Mgr l'archevêque; un général d'armée qui va partir, et une quantité d'autres qui viennent à la file et qui ne sortent que quand ils sont relevés par quelqu'un au-dessus d'eux. Quand le roi vient, il faut qu'ils s'en aillent tous; il demeure avec moi jusqu'à ce qu'il aille à la messe. Remarquez que je suis encore en coiffure de nuit; car si je m'étais habillée, je n'aurais pas eu le temps de faire mes prières. Ma chambre est pour ainsi dire comme une église, où l'on fait des processions, des allées et des venues perpétuelles. Le roi revient après la messe, ensuite Mme la duchesse de Bourgogne avec ses dames; ils demeurent là pendant que je



Chambre de Louis XIV à Versailles.

dîne. Tout le cercle est autour de moi, et je ne puis demander à boire; je leur dis quelquefois en me détournant : « C'est bien de l'honneur, mais je voudrais bien un valet. » Sur cela tous s'empressent à vouloir me servir, ce qui m'est une autre sorte d'embarras et d'importunité.

« Enfin ils s'en vont tous dîner. Je serais libre pendant tout ce temps-là si Mgr le Dauphin ne le prenait ordinairement pour me venir voir, car il dîne souvent plus tôt pour aller à la chasse. Il est fort difficile à entretenir, disant fort peu de chose, il faut nécessairement que je fournisse à la conversation, et paye, comme l'on dit, de ma personne. Aussitôt après le dîner du roi, il revient dans ma chambre avec toute

la famille royale, princes et princesses, et s'y amuse une demi-heure; puis il sort tout seul, et tout le reste demeure, et il faut que je continue encore cette conversation pendant que j'ai la tête pleine de chagrins sur tout ce qui se passe à l'armée, où mille gens périssent, tantôt dans un siége de ville, tantôt dans une bataille, et quantité de méchantes nouvelles qui arrivent tous les jours sur cela et sur mille autres choses, qui me mettent sur le cœur un poids qui me pèse infiniment et qu'il faut que je cache sous un air gai et riant. Quand cette assemblée se sépare, quelques dames ont toujours à me parler en particulier et me prennent dans ma petite chambre pour me conter leurs chagrins, et il faut que je les serve et parle pour elles au roi.

« Quand le roi est revenu de la chasse, il revient chez moi, on ferme la porte et personne n'entre plus. Il faut alors partager ses chagrins, les peines secrètes qui ne sont pas en petit nombre. Il vient quelque ministre qui apporte souvent de mauvaises nouvelles. Le roi travaille; et, si l'on ne veut pas de moi dans le conseil, ce qui est rare, je me retire un peu plus loin et je place là ordinairement le temps de mes prières, de peur de n'en pas trouver d'autre. Je soupe pendant que le roi travaille encore. Je suis contrainte, comme vous voyez, depuis six heures du matin, et bien lasse; le roi s'en aperçoit et me dit quelquefois: « Vous n'en pouvez « plus, n'est-ce pas? couchez-vous. » Je le fais donc; mes femmes viennent, mais je sens qu'elles gênent le roi, qui se contraint pour ne pas parler devant elles; ou bien encore il y a quelque ministre et il a peur que l'on n'entende, de sorte que je me dépêche souvent jusqu'à me trouver mal. Enfin me voilà dans mon lit; je renvoie mes femmes; le roi s'approche et demeure à mon chevet jusqu'à ce qu'il aille souper, et un quart d'heure avant le souper, M. le Dauphin et M. et Mme la duchesse de Bourgogne viennent encore chez moi. A dix heures, dix heures et un quart, tout le monde sort. Alors je suis seule. » Voilà bien l'expiation de la grandeur. On le sait. Combien pourtant se refuseraient à porter le poids de cet immense ennui?

§ 3. LA RÉGENCE AVANT LE RÉGENT.

Voilà un titre qui, malgré les apparences, n'est que vérité. Peut-être nous reprochera-t-on de montrer ces vilains côtés du grand règne. Mais, nous qui venons d'applaudir à Tartuffe, pourquoi, à notre tour, donnerions-nous à l'histoire un masque d'hypocrisie. On ne fait pas l'éducation des hommes avec de lâches réticences, et l'histoire cessera d'être la plus grande école de politique et de morale le jour où elle cessera d'être la vérité.

La duchesse de Bourgogne, à qui sa gaieté et son esprit faisaient pardonner bien des libertés, étant un jour chez Mme de Maintenon, où l'on causait de la famille d'Angleterre, se mit tout à coup à dire: « Ma tante (c'est ainsi qu'elle l'appelait), il faut convenir qu'en Angleterre les reines gouvernent mieux que les rois, et savez-vous bien pourquoi, ma tante? » La marquise ne put répondre. « Eh bien! reprit la duchesse, toujours courant et gambadant, c'est que sous les rois ce sont les femmes qui gouvernent, et ce sont les hommes sous les reines. » Louis XIV se mit à rire et trouva que la duchesse avait raison.

Elle avait trop raison. Le roi le plus jaloux de son pouvoir qui ait existé était enlacé dans les filets d'une femme rusée, cachant son jeu et gouvernant d'autant plus sûrement que, retranchée derrière sa modestie, elle se défendait de l'apparence même du pouvoir. La cour ne voyait presque point Mme de Maintenon. Enveloppée dans ses coiffes, celle-ci passait au plus vite au milieu des courtisans inclinés et se faisait dispenser de presque toutes les cérémonies, ou bien, si le roi la forçait de paraître, elle s'éclipsait et cédait le pas à tout le monde. Saint-Simon donne de longs détails sur les artifices avec lesquels Mme de Maintenon et le P. le Pelletier amenaient Louis XIV à faire leurs volontés en croyant dicter les siennes. Elle avait conservé une vieille servante qu'elle s'était attachée au temps de sa misère. Nanon imitait en tout sa maîtresse pour la coiffure, l'habillement, le précieux, le langage, les dévotions. « C'était une demi-fée à qui les princesses se trouvaient heureuses de parler, et à qui les ministres faisaient la révérence bien bas. » Comme elle était toute-puissante auprès de Mme de Maintenon, Nanon se trouvait être un personnage dans l'État. Il fallait choisir une dame d'honneur pour la duchesse de Bourgogne. Monsieur vint à parler de la duchesse de Lude: « Bon, dit le roi, voilà le meilleur choix du monde pour apprendre à la princesse à bien mettre du rouge et des mouches! » Le lendemain, Monsieur apprenait cette nomination. La duchesse avait pris le bon chemin: elle s'était adressée à Nanon, et 20 000 écus avaient fait la chose.

La Régence commencée avant le temps dans le gouvernement l'était aussi dans les mœurs. La société du dix-septième siècle, nous avons déjà eu l'occasion de le dire, n'était belle qu'à la surface. A ces fêtes splendides de Versailles je vois bien briller au milieu de toutes les merveilles des arts, l'esprit, l'élégance, les grandes manières; mais les trop nombreuses erreurs du prince sont à peine couvertes d'un voile transparent. Les premiers personnages de l'État, de graves magistrats, des prélats illustres n'osaient pas même protester par leur silence et par leur retraite contre le scandale de liaisons doublement adultères. Les leçons de scandale qui tombaient du trône ne furent pas perdues, et les efforts de Louis XIV pour les réparer par une régularité trop affectée dans ses dernières années ne firent qu'aggraver le mal en l'obligeant à se dissimuler sous l'hypocrisie.

Le roi commandait la dévotion, comme ses généraux commandaient l'exercice. Il voulait que le Dauphin n'eût pas d'autre confesseur que le sien même; il lui ordonnait de communier en même temps que lui, cinq fois l'année; tous ceux qui semblaient vouloir se dérober à l'accomplissement de leurs devoirs religieux ne devaient compter sur aucune grâce. Qu'arriva-t-il? Les princes et les princesses obéissaient; mais de retour à Saint-Cloud, Monsieur se divertissait avec ses indignes favoris. Monseigneur, à Meudon, se reposait dans les bras de la Choin, « une grosse fille écrasée, brune, laide, camarde. » Le roi voulut que Monseigneur renvoyât la Choin; elle partit, mais pour revenir bientôt; logée sous les combles de Meudon, peu à peu elle descendit, et toute la famille royale la courtisa. Le Dauphin ne connaissait pas de plus grand péché que de manger de la viande un jour maigre. Il faisait jeûner ses maîtresses, disant: « Je veux bien faire un péché, mais pas deux. » Le duc d'Orléans, fils de Monsieur,

le futur régent, emportait Rabelais aux trois messes de minuit de la fête de Noël, et le lisait en guise de prières. Puis, ne pouvant croire à Dieu, comme on voulait l'y contraindre, il allait dans les carrières de Vanves faire des invocations, ou se faisait montrer dans un verre d'eau le diable, auquel il voulait croire. Quand l'ennui lui pesait trop, il organisait à Paris des parties de débauche, préludes des soupers de la Régence. La duchesse du Maine, grâce à la faveur de son mari, le plus chéri des bâtards, secouait le joug du roi et ne se contraignait ni sur les fêtes, ni sur les bals, ni sur les comédies, si bien qu'elle se mit à jouer elle-même en plein public et en habit de comédienne, à Clagny, maison que lui avait cédée Mme de Montespan. A Sceaux, c'était bien autre chose, Mme du Maine y passait toutes les nuits en divertissements : les nuits blanches de Sceaux devinrent proverbiales. On fit même, dans une fête à ce château, paraître une personne, représentant la Nuit, enveloppée de ses crêpes, qui remercia la princesse de lui donner la préférence sur le jour. Mme la duchesse de Berry se moquait de son mari, assez simple, disait-elle, pour prendre la religion au sérieux. C'était un bonhomme que ce duc de Berry, les dames d'honneur le tutoyaient : « Berry, va me chercher mon ouvrage, approche la table, apporte-moi les ciseaux. » Cependant il ne fallait pas lasser sa patience, car alors il était brutal. Mme la duchesse de Berry le lassa plus d'une fois par ses galanteries, et s'attira un coup de pied. Cela ne l'empêcha pas de continuer et de vouloir se faire enlever en plein Versailles par un gentilhomme. Elle était déjà renommée pour ses débauches et s'enivrait presque tous les soirs.

Les princesses, ses belles-sœurs ou ses cousines, sans aller si loin, ne marchaient guère dans la route où Louis XIV, devenu vieillard, aurait voulu entraîner tout le monde après lui, comme il les entraînait au temps de sa jeunesse, dans ses carrousels et ses fêtes. Le duc de Bourgogne, par sa dévotion, faisait le désespoir de sa femme, qui cherchait en vain à réveiller en lui des passions tuées par Fénelon. Elle faisait payer ses dettes par le roi, qui n'osait la gronder tant elle l'amusait. La princesse de Conti et Mme la Duchesse se reprochaient l'une à l'autre leurs galanteries et leur ivrognerie, en se donnant les noms de « sac à vin et sac à guenilles. » Les duchesses de Chartres et de Bourbon furent un soir, à Marly, surprises fumant dans les pipes qu'elles avaient envoyé cherché au corps de garde suisse. Le roi même s'oubliait quelquefois. En 1701, il apprit à Marly la mort de Barbezieux, qui lui était devenu à charge. On célébrait la fête des Rois. « Il ne se contenta pas, dit Saint-Simon, de crier : la reine boit; mais, comme en franc cabaret, il frappa et fit frapper chacun de sa cuiller et de sa fourchette sur son assiette, ce qui causa un charivari fort étrange et qui à reprises dura tout le souper. Les pleureuses y firent plus de bruit que les autres, et de plus longs éclats de rire, et les plus proches et les meilleures amies en firent encore davantage. » Un jour il exhortait la petite princesse de Conti, âgée de dix ans, à persévérer dans la piété : « On se moque de moi, répondit elle, quand je vais à confesse. » C'était en 1703. Ainsi douze ans avant la mort du roi, on se moquait de ses pieuses injonctions, « on rompait la glace, les mœurs devenaient plus fortes que les lois, et la corruption s'attaquait aux mœurs d'une enfant. » Si la famille royale donnait des exemples comme ceux que nous avons cités, quelles pouvaient être les mœurs de la société ? Au jeu on perdait et on gagnait des sommes folles. Quelquefois il se trouvait un d'Antin qui prenait dans le chapeau de Monseigneur l'argent que celui-ci gagnait et le mettait impudemment dans sa poche. La duchesse de la Ferté réunissait chez elle ses fournisseurs, bouchers, boulangers, etc., les mettait autour d'une grande table, et jouait avec eux une espèce de lansquenet. « Elle me disait à l'oreille : « Je « les triche, mais c'est qu'ils me volent. » (*Mémoires* de Mme de Staal.) Une abbesse de Maubuisson, Louise Hollandine, dont les lettres sont pleines d'agrément, écrivait : « En ce pays-ci, depuis que les femmes prennent du tabac et boivent des liqueurs fortes et le vin assez pur, elles sont fort roides. Mme de Nemours, qui avait gardé les anciennes mœurs, disait : « Autre- « fois, on était heureuse quand son cocher n'était point « ivrogne ; à l'heure qu'il est, on est trop heureuse « quand on a une belle-fille qui ne l'est pas. » Vous savez qu'elle a toujours pensé et parlé fort librement. On dit qu'elle a marqué dans son testament que son expérience lui a appris qu'on ne fait que mentir dans les oraisons funèbres ; c'est pourquoi elle défend qu'on lui en fasse. » Cette lettre est de 1707. Ninon, la fameuse courtisane, passait alors pour une femme rangée. « Tout s'accomplissait chez elle avec un respect et une décence extérieure que les plus hautes princesses soutiennent rarement. Elle eut pour amis tout ce qu'il y avait de plus trayé et de plus élevé à la cour, tellement qu'il devint à la mode d'être reçu chez elle. Ninon avait été amie intime de Mme de Maintenon tout le temps que celle-ci demeura à Paris. Mme de Maintenon n'aimait pas qu'on lui parlât d'elle, mais elle n'osait la désavouer. Elle lui a écrit de temps en temps jusqu'à sa mort avec amitié. » (Saint-Simon.)

A vrai dire on ne s'étonne pas que ce salon d'une courtisane ait été à la mode, quand on sait quelle vie on menait au Temple chez le duc et le prieur de Vendôme. Le prieur resta pendant trente ans fidèle à la bonne habitude de se faire porter tous les soirs dans son lit sans connaissance. La devise des convives de l'hôtel était celle de l'abbaye de Thémèle : « Fais ce que voudras. » Là se réunissaient dans les débauches honteuses, la Fare, Chaulieu, Campistron, et le vainqueur de Luzzara et de Villaviciosa. Vendôme s'habillait en femme, passait des journées entières à jouer aux cartes, ou se promenait sans nul souci, la perruque de travers, barbouillé de tabac, avec une chemise sale et entr'ouverte. Avec lui, dans son lit, couchaient des chiens et des chiennes. C'était du reste un goût général. La princesse des Ursins parut un soir au bal Marly, un petit épagneul sur le bras, qui eut l'insigne honneur d'être caressé du roi. Vendôme dans son magnifique château d'Anet prenait et laissait aux autres la plus grande liberté. « Au bruit des rires et des verres, les murs de la demeure de Henri II, discrets témoins de tant de choses, entendaient les propos malins, les spirituelles railleries du duc, mais aussi les sales images, les ignobles paroles, les ordures de la langue de Rabelais. Rien n'était épargné; le gouvernement, l'armée, la cour, les princes, Mme de Maintenon, le roi lui-même. » (E. Morel, *Quinze ans du règne de Louis XIV*.)



La régence avant le régent. (Page 258, col. 1.)



Jardin de Versailles. — Le Bassin de Neptune.

« La jeunesse meurt d'ennui, » disait Mme de Maintenon. Sans doute elle meurt d'ennui à Versailles, et sous son regard, la cour « sue l'hypocrisie; » mais hors de l'œil du maître, les vraies mœurs se montrent. La rigidité officielle rend les débauches plus secrètes, l'air dévot pare l'impiété, et les passions fermentent, excitées par la contrainte; tout à l'heure elles vont éclater en une immense orgie sous la véritable Régence.

§ 4. NAISSANCE D'UN ESPRIT NOUVEAU ; LITTÉRATURE ; ÉCONOMIE POLITIQUE; PHILOSOPHIE ; SCIENCE.

Les dernières années de Louis XIV annonçaient bien, par la secrète licence des mœurs, qu'une société finissait; mais, par la liberté de l'esprit qui tente des voies nouvelles, en poésie avec moins de succès, en politique avec plus de sagacité, en philosophie avec plus d'audace, s'annonçait aussi une société nouvelle. Curieux spectacle que cet esprit d'un siècle novateur, naissant en face des représentants les plus illustres de l'esprit contraire, conquérant par la lutte son droit de vivre, triomphant enfin lorsque la main puissante qui cherchait à l'étouffer est écartée par la mort. Dans chaque genre les deux camps se distinguent aisément : ici ceux qui se modèlent sur le passé; là ceux qui s'élancent vers l'avenir. Quelquefois cependant (et c'est le caractère propre aux époques de transition), de nobles écrivains se rencontrent qui sentent les deux esprits s'agiter en eux et se combattre. Les yeux et l'âme encore éblouis de la raison admirable qui inspirait les



Regnard.

Molière et les Racine, les Bourdaloue et les Bossuet, ils ne pouvaient se défendre contre le charme d'une nouveauté séduisante. Essayons de suivre ces changements de l'esprit français, qui ne furent pas toujours heureux, mais que nous ne prendrons pas, comme quelques critiques absolus et étroits, pour une décadence, parce que si l'art y perd, la vérité et la justice y gagnent.

La poésie se reposait. On n'osait lutter avec Molière et Racine. Cependant Molière eut un héritier, moins profond mais presque aussi gai, c'est « l'aventureux, le spirituel, le joyeux Regnard. » Regnard a attaqué une passion de son temps et de tous les temps : le jeu. Cette passion, dans les dernières années de Louis XIV, était devenue un véritable fléau qui causait la ruine de nombreuses familles. Les rangs, si bien distingués dans la société, venaient se confondre au tripot dans une honteuse égalité.

> Le jeu rassemble tout; il unit à la fois
> Le turbulent marquis, le paisible bourgeois.
> La femme du banquier, dorée et triomphante,
> Coupe orgueilleusement la duchesse indigente
> Là, sans distinction, on voit aller de pair
> Le laquais d'un commis avec un duc et pair;
> Et quoi qu'un sort jaloux nous ait fait d'injustices,
> De sa naissance ainsi l'on venge les caprices.

Avec *le Joueur* on cite de Regnard *le Légataire* et *les Ménechmes*, » qui peuvent paraître sans honte après *le Misanthrope.* »

Presque en même temps un autre disciple du dix-septième siècle, Lesage qui ne fut pas poëte, mais qui eut toute l'imagination d'un poëte, reprenait un

type déjà dessiné par Molière, mais dans une autre intention, celui de la sottise enrichie, *Turcaret* (1709). Il y avait là plus qu'une œuvre de bonne littérature, une œuvre de courage. Lesage attaquait en face les traitants redevenus puissants, grâce aux misères de la France. Le peuple se vengeait d'eux alors en riant à la comédie ; plus tard il se vengera par des cruautés. Quelques années avant *Turcaret*, Lesage avait publié *le Diable boiteux* (1707), charmante plaisanterie qui ne mérite cependant pas tous les éloges que lui donne Walter Scott : « Il n'existe aucun livre au monde, dit-il, qui contienne tant de vues profondes sur le caractère de l'homme, et tracées dans un style aussi précis que *le Diable boiteux*. Chaque page, chaque



Le Joueur (acte I, scène I), comédie de Regnard.

ligne porte la marque d'un tact si infaillible, d'une analyse si exacte des faiblesses humaines, que nous nous imaginerions volontiers entendre une intelligence supérieure lisant dans nos cœurs, pénétrant nos secrets motifs, et prenant un malin plaisir à déchirer le voile que nous nous forçons d'étendre sur nos actions. » En 1715 Lesage donna son grand roman de *Gil-Blas*, épopée si gaie, où, sous des costumes espagnols, s'agitent une société si française et des passions si humaines.

Jean-Baptiste Rousseau voulut relever la poésie en la portant au-dessus de la terre, et se rendre l'interprète des magnifiques images des Psaumes. Mais la poésie lyrique demande de l'âme, et Rousseau n'en avait point. Il s'extasiait à froid et s'excitait en vain à traduire ce qu'il ne sentait pas, à redire des

échos qui ne pouvaient aller jusqu'à son cœur au travers du cynisme de sa conduite. Ce n'était pas, en effet, dans les lieux que fréquentait l'auteur qu'il pouvait s'habituer aux grandes pensées et aux célestes images. Aussi est-il resté moins un poëte qu'un artisan de paroles, versificateur harmonieux qui disposait habilement les strophes lyriques et savait assez bien la langue pure de Racine.

Dans les vers de Chaulieu, de la Fare, de Mme Deshoulières, la poésie trouve la forme légère, piquante, ironique que perfectionnera Voltaire. Quelques-uns de ces vers assaisonnaient les fameux soupers du Temple, et l'on peut regarder les hôtes de Vendôme comme les précurseurs de ces poetes nombreux du dix-huitième siècle, auxquels on permettra toute licence, à la seule condition de l'orner avec esprit.

On donnait à cette société le nom d'esprits forts, qu'elle ne répudiait pas. Les esprits forts comptaient beaucoup d'hommes distingués, parmi lesquels Fontenelle, novateur sous Louis XIV, conservateur sous Louis XV, Fontenelle, qui partagea également sa vie centenaire entre les deux siècles (1657-1757), écrivit les *Dialogues des morts*, où il se jouait de toutes les grandeurs de ce monde avec une légèreté sceptique;



Lesage.

l'histoire *des Oracles*, où il combattait la superstition, et l'allégorie de *Mero et Egenu*, satire de l Église romaine qui ne put être publiée qu'en Hollande. Fontenelle est timide parce que la hardiesse du cœur ne répond pas à celle de l'intelligence. Il n'a point un de ces génies francs que l'on combat mais qui subjuguent. Il désire plutôt montrer son esprit que soutenir une thèse. Il lui manquait ce que nous demandons à tout homme, le cœur. « Il avouait qu'il n'avait jamais eu sérieusement le désir d'aimer ni d'être aimé. Quelles pouvaient être l'ardeur, la puissance de l'écrivain qui disait : « Si j'avais la main pleine de vérités, je me garderais bien de l'ouvrir. » Par bonheur pour sa réputation, il fut quarante-trois ans secrétaire de l'Académie des sciences. L'obligation de rendre compte des travaux de la docte assemblée donna un objet positif à cet esprit ingénieux et facile. C'est la gloire de Fontenelle d'avoir prêté aux sciences les plus diverses, dans sa belle *Histoire de l'Académie*, une expression toujours pleine de clarté, d'élégance et d'intérêt. Ainsi se manifestait déjà, et sous la plume d'un homme seul, une première tentative de cet esprit encyclopédique qui anima le dix-huitième siècle. Son intelligence, comme un miroir délicat, recevait toutes les images étrangères et les répétait plus distinctes et plus vives (Demogeot). »

Les *esprits forts*, race nouvelle qu'on n'avait guère

connue auparavant dans la catholicité, se montraient, même avant que le dix-huitième siècle eût commencé dans le temps, et paraissaient déjà assez dangereux pour qu'un de nos grands maîtres dans l'art d'écrire, un ingénieux observateur des ridicules, tenté souvent d'émettre des idées hardies, mais retenu par ses croyances, crût bon de les flageller: « Les esprits forts savent-ils qu'on les appelle ainsi par ironie? Quelle plus grande faiblesse que d'être incertain quel est le principe de son être, de sa vie, de ses sens, de ses connaissances, et quelle en doit être la fin.... L'athéisme n'est point. Les grands qui en sont le plus soupçonnés sont trop paresseux pour décider en leur esprit que Dieu n'est pas: leur indolence va jusqu'à



Turcaret (acte IV, scène VIII), comédie de Lesage.

les rendre froids et indifférents sur cet article si capital, comme sur la nature de leur âme, et sur les conséquences d'une vraie religion; ils ne nient ces choses ni ne les accordent; ils n'y pensent point. »

L'homme qui écrivait ces lignes, c'était la Bruyère, « cet auteur charmant qu'on ne se fatigue pas de relire. Quel riche tableau que son livre des *Caractères!* Ses personnages sont une foule affairée qui court, qui se remue toute chamarrée de prétentions, d'originalités, de ridicules: vous croiriez être dans la grande galerie de Versailles et voir défiler devant vous, ducs, marquis, financiers, bourgeois, gentilshommes, pédants, prélats de cour. »

La Bruyère n'est pas un philosophe, il ne creuse

pas assez profondément. Mais il a des échappées qui dénotent un grand amour de la justice : « Dire que le prince est maître absolu de tous les biens de ses sujets, sans égards, sans compte, ni discussion : c'est le langage de la flatterie, c'est l'opinion d'un favori qui se dédira à l'agonie.... Le faste et le luxe dans un souverain, c'est le berger habillé d'or et de pierreries, la houlette d'or en ses mains ; son chien a un collier d'or, il est attaché à une lesse d'or et de soie : que sert tant d'or à son troupeau, ou contre les loups?... Le peuple manque d'esprit, les grands manquent de cœur, décidément je me fais peuple. » C'était un sujet dévoué de Louis XIV qui parlait ainsi. Nous verrons ailleurs comme il sentait la misère du paysan.

Les idées justes sont si puissantes qu'elles se font jour souvent dans le milieu qui semble leur être le plus contraire. Molière avait lancé plus d'une parole qui devait mal sonner aux oreilles des grands seigneurs. Dans le *Festin de Pierre*, don Louis dit à don Juan : « La vertu est le premier titre de noblesse; je regarde bien moins au nom qu'on signe qu'aux actions qu'on fait, et je ferai plus d'état du fils d'un crocheteur qui serait honnête homme, que du fils d'un monarque qui vivrait comme vous.... Qu'avez-vous donc fait dans le monde pour être gentilhomme? » Figaro répondra un siècle plus tard : « Vous vous êtes donné la peine de naître. »

Madame Deshoulières.

Vauban, qui souffrait de toutes les douleurs du pays, fit des plans aussi pour les soulager : il demanda le rétablissement de l'édit de Nantes et le retour à la tolérance religieuse; il proposa de remplacer tous les impôts par un impôt unique, la *dîme royale*, que tous, nobles et prêtres, payeraient comme les roturiers. Il créait ainsi une science nouvelle et une école qui se développeront au siècle suivant, la science de l'économie politique et l'école des économistes. Quand il présenta, en 1707, son livre au roi, Louis, oubliant les immenses services du maréchal, fit condamner l'ouvrage au pilori. Les vœux patriotiques d'un grand citoyen étaient reçus comme les idées perverses d'un rêveur sacrilége. Six semaines après Vauban mourut.



Chaulieu.



La Fare.

Le roi l'avait appelé d'un nom qui doit lui servir aujourd'hui de titre d'honneur : « Un insensé pour l'amour du public. » Racine fut également disgracié pour un mémoire qu'il avait rédigé sur les misères du peuple.

Louis XIV eut à préserver même sa famille du souffle des idées nouvelles. Un évêque, Fénelon, choisi pour précepteur du duc de Bourgogne, s'efforçait d'inculquer à ce jeune prince des théories politiques qu'on

ne connaissait point à Versailles. Déjà, en 1694, il avait écrit au roi une lettre anonyme où il lui rappelait avec sévérité ses devoirs, et lui exposait dans un langage touchant les malheurs de ses sujets. Il s'efforçait d'inspirer à son élève l'horreur du despotisme oriental, vantant, dans ses *Dialogues des morts*, l'autorité des lois, dont les princes ne sont que les gardiens; sous des noms antiques et à l'abri d'exemples grecs, il flétrissait l'égoïsme et l'esprit de conquête; enfin il formula comme un nouveau système dans son roman de *Télémaque*. Prenant le cadre, les héros et les détails de description à Homère, et remplissant ce cadre avec ses idées politiques et ses sentiments chrétiens, il fit une œuvre originale, hardie. L'époque y chercha des allusions: elle vit dans le faste et l'arrogance de Sésostris et d'Idoménée l'image de Louis XIV; dans Tyr, la Hollande; dans Protésilas, Louvois. Parmi d'excellentes vues, il s'en trouvait bien de chimériques, et nous ne pouvons regretter que le duc de Bourgogne n'ait pas eu l'occasion de transformer la France en république de Salente, d'immobiliser chacun dans sa sphère, et de détruire l'industrie en défendant le luxe. Aussi le *Télémaque* ne nous intéresse-t-il aujourd'hui que comme une œuvre littéraire, bien qu'alors on le considérât comme un pamphlet. Fénelon, qui semble vouloir sortir du dix-septième siècle en est, à bien des égards, un des disciples les plus purs. Il ne respire que l'antiquité, il aime surtout la Grèce et emprunte aux plus brillants génies de ce divin pays la grâce et le goût exquis qui donnent tant de charme à



La Bruyère.

ses écrits. « Fénelon a créé pour son usage une prose élégante et simple, qui flotte à longs plis autour de sa pensée et l'enveloppe d'images et d'harmonie. » Poète même dans la philosophie, il a composé comme une épopée de la nature dans son traité de l'*Existence de Dieu*. Dans ses *Dialogues sur l'éloquence*, il a donné les vraies règles de la prédication, qui sont de s'inspirer de sa foi et de ne point chercher de phrases brillantes. Lui-même avait donné l'exemple avant de formuler des préceptes: on n'a gardé qu'un petit nombre de ses sermons, mais celui qu'il prononça au départ de pauvres missionnaires pour les contrées lointaines est resté comme un modèle d'éloquence chrétienne. Fénelon, dans ses derniers jours, partagea son temps entre les soins de son diocèse, le soulagement des blessés que lui envoyait la guerre voisine de sa ville épiscopale, et trouvait encore le temps de donner dans sa *Lettre sur les occupations de l'Académie française*, des conseils de critique pleins de sagesse qui n'ont pas vieilli et que les auteurs ampoulés devront toujours relire.

Un autre évêque, Massillon, se révéla comme prédicateur dans les dernières années de Louis XIV. On sent aussi l'esprit nouveau qui s'agite en lui. Dans sa bouche, l'éloquence de la chaire devient surtout philosophique. Que nous sommes bien loin de ces sermons où Bossuet faisait parler dans leur puissante majesté l'Écriture sainte et les Pères de l'Église: Massillon est moins un apôtre qu'un moraliste. « Je le crois bien, son temps l'y oblige; il sent la société échapper à la religion: ce n'est pas en lui déroulant

les profonds mystères, les dogmes sévères, qu'il la ramènera. Il se voit contraint de lui rappeler les devoirs de pure morale, les vérités premières, de s'adresser à sa conscience, puisqu'il doute de sa foi, de la prendre par des arguments humains, de frapper à la porte de la raison, puisque le cœur ne répond plus. » (Demogeot.)

Nous ne devrions point parler ici de Saint-Simon : il n'existait pas pour son siècle, et il n'exerça d'influence que dans le cercle très-étroit où il daigna mouvoir sa seigneurie. Ses fameux *Mémoires* n'ont été publiés en entier que de nos jours, en 1829. Toutefois ils ont jeté une lumière si grande sur le siècle de Louis XIV, et nous leur avons emprunté tant de détails, que nous ne pouvons l'oublier à côté des écri-



Le livre de *la Dîme royale*, de Vauban, est mis au Pilori. (Page 366, col. 1.)

vains qui ne comptaient point ce duc et pair pour un des leurs, bien loin de se douter de la puissance de style avec laquelle il peignait son époque. D'ailleurs, comme il réunissait la plupart des préjugés de l'âge qui finissait à certaines aspirations de l'âge qui commence, personne mieux que lui peut-être ne représente le contraste qui existe entre le dix-septième siècle et le dix-huitième. Entiché de sa noblesse, ne rêvant que pompe, cérémonies, préséances, il aimait la grandeur dont Louis XIV relevait la royauté; il ne contestait pas les principes du roi, il ne blâmait que son arrogance, sa défiance à l'égard de la noblesse, ses alliances avec la bourgeoisie dans laquelle il prenait ses ministres. Né vingt ans plus tôt, gratifié d'une



La Samaritaine, d'après une ancienne gravure. — Monument reconstruit en 1712, sur le Pont-Neuf, pour l'élévation et la distribution des eaux dans Paris.

charge honorable, admis dans les conseils de Louis XIV, il aurait été un de ses partisans les plus ardents. Mais il n'arriva à la jeunesse qu'au déclin du grand règne, il ne parut dans les armées que pour assister aux revers, et essuyer lui-même, prétend-il, une injustice. Alors il quitta le service et ne bougea plus de Versailles, épiant tout, écoutant tout, observant les visages et cherchant à y démêler les intérêts et les opinions.

Saint-Simon tient au dix-septième siècle par son honnêteté, son amour de la religion : il se lie avec ce que la cour compte de plus vertueux, les ducs de Chevreuse et de Beauvilliers; il va souvent à la Trappe. Mais il fut dès l'enfance familier avec le duc d'Orléans, le futur régent. « Là encore toutefois la marque de l'honnêteté se fait sentir; c'est par les bons côtés du prince, par ses parties louables, intègres et tant calomniées, que Saint-Simon lui demeura attaché inviolablement; c'est à cette noble moitié de sa nature qu'il fera énergiquement appel dans les situations critiques, déplorables, où il le verra tomber; et, dans ce perpétuel contact avec le plus généreux et le

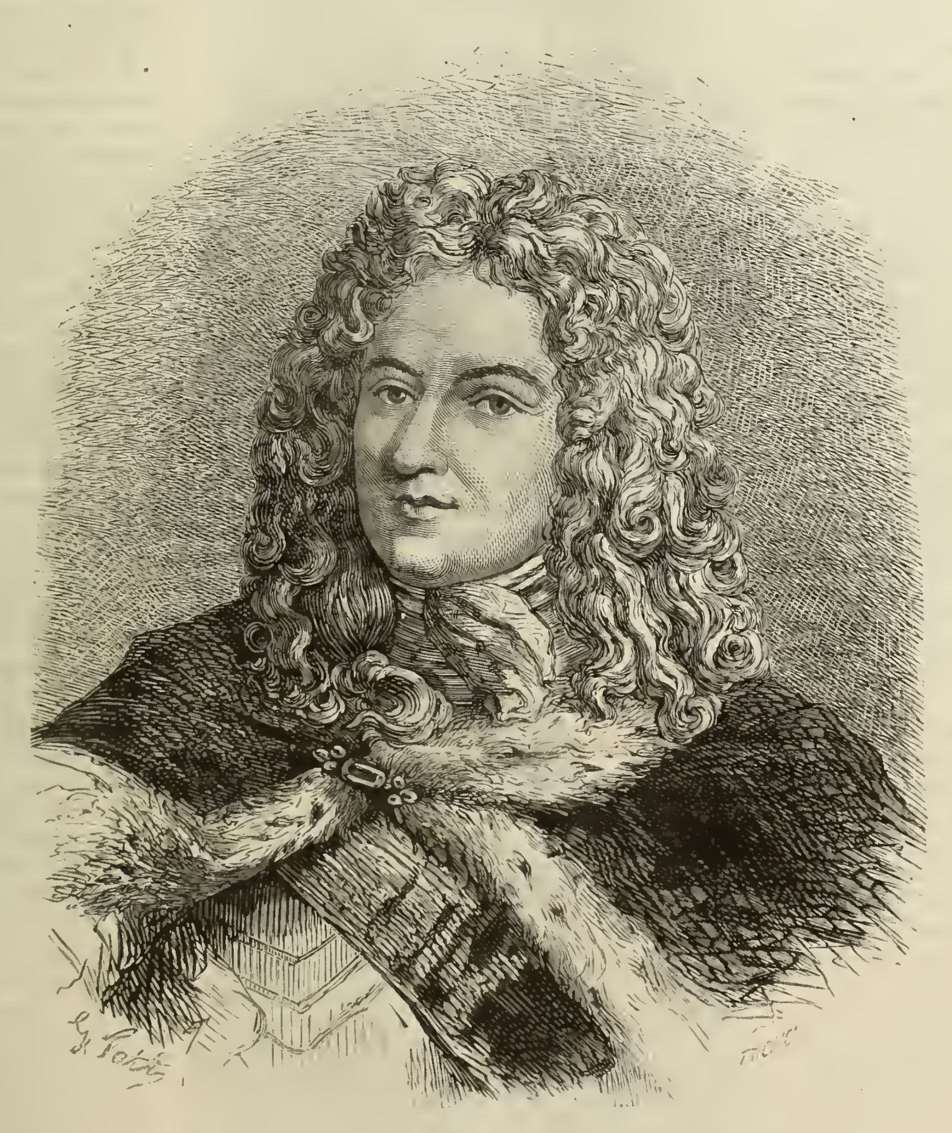


Massillon.

plus spirituel des débauchés, il se préservera de toute souillure. Mais Saint-Simon n'était point un courtisan docile. Mme de Maintenon l'appelait « glorieux, frondeur, plein de vues. » Ce caractère indépendant le rendait impossible dans le cadre d'alors. « On le faisait passer, par sa liberté de parole et sa hauteur, pour un homme d'esprit plus à craindre qu'à employer, et dangereux. Il avait beau se surveiller, il avait des silences expressifs et éloquents, ou des énergies d'expression qui emportaient la pièce; il lui échappait d'abondance de cœur des raisonnements et des blâmes. Quand on le lit aujourd'hui, on n'a pas de peine à se figurer ce qu'il devait paraître alors. Une telle nature de *grand écrivain posthume* ne laissait pas de transpirer de son vivant; elle s'échappait par éclats; il avait ses détentes, et l'on conçoit très-bien que Louis XIV, à qui il se plaignait un jour des mauvais traitements de ses ennemis, lui ait répondu : « Mais aussi, monsieur, c'est que vous parlez et que vous blâmez, voilà ce qui fait qu'on parle contre vous. » Et un autre jour : « Mais il faut tenir votre langue. » Saint-Simon ne se contentait pas de blâmer, il espérait. Il était jeune, le roi était vieux; Louis XIV vivant, il n'y avait rien à faire; mais après lui, le champ était ouvert et prêtait aux

perspectives. Saint-Simon s'appliquait donc en secret à reformer l'État ; il avait tout écrit, ses plans, ses voies, ses moyens, ses combinaisons de conseils substitués à la toute-puissance des secrétaires d'État ; il avait, lui aussi, son royaume de Salente tout prêt, et sa république de Platon en portefeuille, avec cela de particulier qu'en homme précis, il avait déjà écrit les noms des gens qu'il croyait bons à mettre en place, les appointements, la dépense, en un mot la chose minutée et supposée faite ; et un jour que le duc de Chevreuse venait le voir pour gémir avec lui des maux de l'État et discourir des remèdes possibles, il n'eut d'autre réponse à faire qu'à ouvrir son armoire et à lui montrer ses cahiers tout dressés. » (Sainte-Beuve).

Cette constitution rédigée par Saint-Simon, réformait quelques abus sans aller au fond des choses, et ne favorisait que les grands seigneurs : c'était un mouvement en arrière et non pas en avant. Il participa au gouvernement de la régence, en grondant toujours, quitta les affaires vers 1723 et dès lors tourna le dos au nouveau siècle pour vivre avec ses souvenirs.



Saint-Simon.

§ 5. PHILOSOPHIE ET RELIGION ; SCIENCES.

Saint-Simon et Fénelon sont des novateurs chimériques ; Vauban ne songe qu'à réprimer de criants abus, et ne pose de principes qu'en finances. La Bruyère signale des défauts plutôt qu'il n'indique des remèdes. Ce n'est pas en politique encore que les hardiesses sont dangereuses. Les réflexions n'ont pas mûri, l'expérience de la vieille monarchie n'est pas achevée.

Un symptôme plus grave que ces timides tentatives, c'est l'ébranlement des croyances dont nous avons vu des preuves dans l'apparition des *libertins*, des *esprits forts*. D'où vient ce vent qui renverse ainsi les vieilles idées ! Il souffle depuis le jour où la Renaissance a ouvert de nouveaux horizons, depuis que Luther, Zwingle et Calvin, sans le vouloir, ont affranchi l'esprit humain en proclamant le droit de chacun à examiner ce qu'on propose à sa foi ; depuis que Descartes a osé faire table rase dans son esprit et, par suite, dans celui des autres. Pendant plus d'un siècle, les hommes se sont égorgés avant de se reconnaître le droit de prier Dieu comme ils l'entendent, et bien des âmes ont reculé devant tant

de sang répandu au nom du ciel. La révocation de l'édit de Nantes et le scandale des conversions forcées en ont blessé d'autres ; la dévotion tout extérieure de Louis XIV et de sa cour, les querelles mesquines du jansénisme, du quiétisme, de la bulle *Unigenitus*, ont troublé des consciences, fait naître des doutes sur une religion dont elles détruisaient le prestige parce qu'elles en faussaient l'esprit, et alors le champ s'est trouvé tout préparé pour recevoir les semences de scepticisme et d'indifférence qu'y jetèrent les Bayle, les Locke et les Spinosa.

Bayle.

De ces philosophes, un seul est Français, Bayle. Né en 1647, à Carlat, d'un ministre protestant, il commença, dès sa jeunesse, à passer de l'une à l'autre religion, et finit par ne croire à aucune. Établi en Hollande, il professa que la conscience seule suffisait à l'homme pour le conduire. La mort de son frère, victime des rigueurs qui suivirent la révocation de l'édit de Nantes, lui inspira des écrits où il prêchait la tolérance, que ne comprenaient pas plus le protestantisme triomphant en Angleterre et en Hollande, que le catholicisme victorieux en France. Bayle fut destitué, et dès lors enfouit sa vie dans l'étude et l'élaboration du fameux *Dictionnaire historique et critique* (1694), arsenal du doute, mélange de vérités et d'erreurs, à la rédaction duquel ont présidé l'incertitude et l'ironie, mais qui étonne par l'immense érudition de l'auteur.



Saint-Évremond.

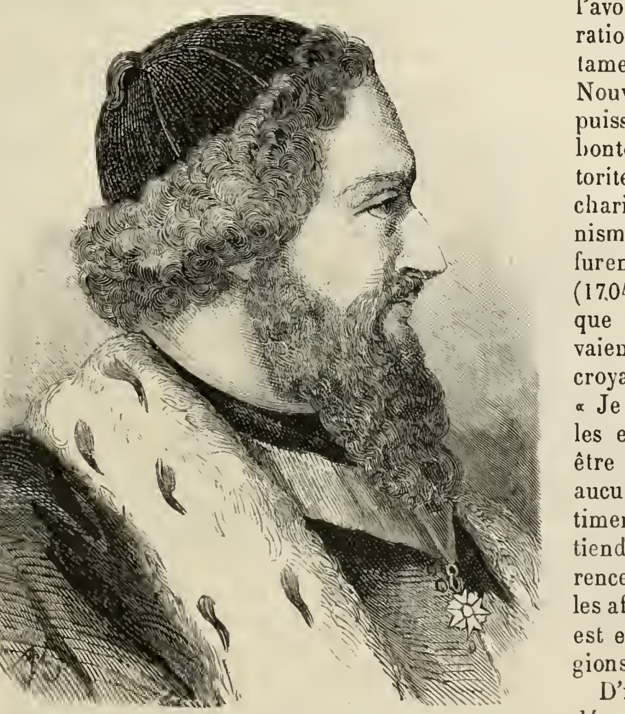
Un autre Français, moins savant, et exilé en Angleterre, n'avait point de doctrine bien abstraite; mais enseignait une philosophie pratique qui plaisait à beaucoup de gens et trouve encore des partisans de nos jours. Saint-Évremond, homme du monde avant tout, observateur ingénieux, causeur agréable et spirituel, faisait les délices de la société du dix-septième siècle, qui lisait en secret, ses feuilles manuscrites. On se les distribuait sous le manteau, et le plaisir de goûter à un fruit défendu ajoutait au charme de cette parole insidieuse et séduisante qui glissait des maximes aussi pernicieuses que celle-ci : « Nous avons plus d'intérêt à jouir du monde qu'à le connaître. »

Saint-Évremond était bien timide, si on le compare à ses deux grands contemporains l'Anglais Locke et le juif Spinosa : celui-ci est le père du panthéisme moderne; celui-là enseigna, avant Rousseau, le dogme de la souveraineté nationale et, en philosophie, prépara l'avénement de l'école sensualiste du dix-huitième siècle.

Malebranche, comme Spinosa, était disciple de Descartes, mais resta dans l'orthodoxie. Il est prêtre, il croit, cela ne l'empêche pas de rechercher la vérité en s'aidant de ses propres lumières. Seulement il la cherche trop haut. « Malebranche, c'est Descartes qui s'égare ayant trouvé des ailes divines et perdu tout commerce avec la terre. »

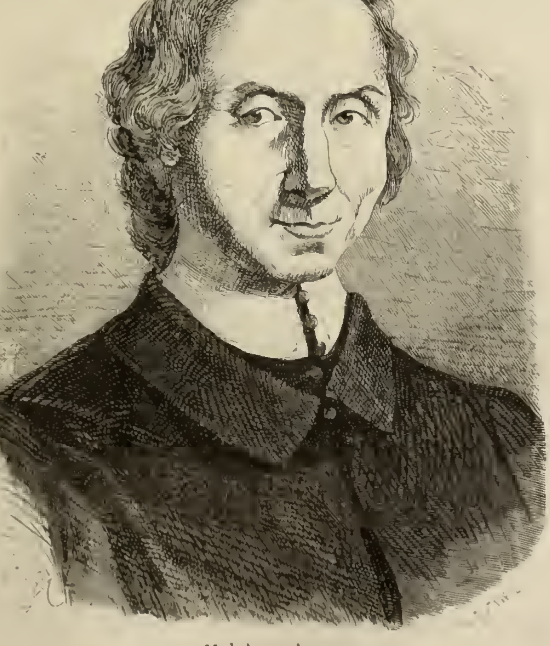
Le dix-septième siècle ne laissait pourtant pas se produire tant de nouveautés sans lutter, et le représentant le plus auguste de son esprit, Bossuet, se tenait sans cesse, dans les dernières années, sur la brèche, pour défendre la foi et l'autorité. Il combattit Malebranche comme il avait combattu Fénelon, mais avec moins de succès, l'oratorien ne se laissant arrêter ni par menaces, ni par condamnations en cour de Rome, et ne craignant pas de récuser l'autorité du saint-office, dont les décisions, d'ailleurs, n'avaient pas force de loi dans l'Église de France, en un siècle beaucoup plus pieux que le nôtre, mais beaucoup moins ultramontain. L'abbé Dupin, dans une *Histoire générale de la théologie chrétienne* (1686-1691), critique les Pères de l'Église et discute leurs opinions avec indépendance ; Bossuet oblige l'auteur à se rétracter et l'archevêque de Paris, Harlay, à condamner l'ouvrage. Richard Simon veut éclaircir les origines de l'ancien Testament et le commenter ; Bossuet fait supprimer le livre. Richard veut traduire les Saintes Écritures, sans se laisser détourner de ses principes de critique et de linguistique par l'autorité traditionnelle des théologiens ; Bossuet pro-

voque encore une condamnation du *téméraire* traducteur, qui, découragé, brûle tous ses papiers et meurt de chagrin (1712), nous privant d'un travail qui aurait peut-être fondé en France ce qui n'y existe pas encore aujourd'hui, l'exégèse ou interprétation scientifique des Écritures. Les réformés chassés de France, attaquaient le catholicisme. Bossuet ne pouvait plus leur répondre par des mesures de police; il lança contre eux un de ses plus beaux ouvrages, l'*Histoire des variations des Églises protestantes*. Leibnitz désirait ardemment réconcilier le protestantisme et le catholicisme. Bossuet opposa la rigidité inflexible de l'orthodoxie. Mais l'évêque de Meaux ne voulut pas faire à Spinosa l'honneur de descendre avec lui dans l'arène; il ne le croyait peut-être pas aussi dangereux que ces âmes honnêtes comme celle de Fénelon qui ne s'écartaient que d'une ligne de la voie tracée : de sorte que là où il aurait dû se montrer le plus opiniâtre au combat, il s'est tu, usant ses forces contre des erreurs moins funestes, défendant à outrance l'orthodoxie quand on attaquait la foi même; bataillant pour l'interprétation de la Bible, quand on rejetait la Bible; soutenant saint Augustin, quand on niait Jésus-Christ; prouvant la légitimité des décisions du concile de Trente, quand on anéantissait l'idée de Dieu.



Tournefort.

Toujours sur la brèche, mais aux ouvrages avancés alors que l'ennemi menaçait déjà le corps de la place, Bossuet prit à ces luttes continuelles ce caractère âpre qui le rend moins sympathique que Fénelon. Dans ces discussions il lui échappa plus d'une parole qu'il eut à regretter, il avança plus d'une proposition que, revenu au calme, il dut condamner. Aussi aimons-nous à croire qu'il ne soutint pas toujours cette maxime, tirée de son cinquième avertissement aux protestants : « Condamner l'esclavage, ce serait entrer dans les sentiments de ceux qui trouvent toute guerre injuste; ce serait non-seulement condamner le droit des gens, où la servitude est admise, comme il paraît par toutes les lois, mais ce serait condamner le Saint-Esprit qui ordonne aux esclaves, par la bouche de saint Paul, de demeurer dans leur état, et n'oblige point leur maître à les affranchir. » Bossuet, nous l'avons dit, puise son inspiration dans l'Ancien Testament plus que dans le Nouveau ; il loue plutôt la puissance de Dieu que sa bonté ; il prêche mieux l'autorité que la charité; et la charité, c'est tout le christianisme. Ses derniers jours furent tristes. En mourant (1704, 12 avril), il sentait que tous ses combats n'avaient pu raffermir les croyances qui s'ébranlaient. « Je prévois, disait-il, que les esprits forts pourront être décrédités, non pour aucune horreur de leurs sentiments, mais parce qu'on tiendra tout dans l'indifférence, hors les plaisirs et les affaires. » L'indifférence est en effet pour les religions le pire des ennemis.



Malebranche.

D'infatigables savants, dévoués à toutes les idées du dix-septième siècle, préparaient aussi, sans le vouloir, le monde nouveau. Ils continuaient à nous révéler l'antiquité, ou essayaient de débrouiller le chaos de nos origines. Leur influence, pour être moins éclatante, n'en est pas moins grande sur les idées, car le passé mieux compris éclaire le présent; enfin c'était tout un ordre de vérités qu'ils poursuivaient; celles de l'histoire, et leurs travaux nous guident encore. Les plus grands de ces savants hommes furent Casaubon, Scaliger, Saumaise, du Cange, Montfaucon, Laurière, Baluze et plusieurs bénédictins de Saint-Maur.

La philosophie du droit se fondait. Domat, originaire d'Auvergne, remonta aux principes les plus élevés; il débrouilla, à l'aide des idées morales et par un jugement sûr des conditions de la société, le chaos de nos lois. Les *Lois civiles dans leur ordre naturel* parurent en 1694, monument magnifique qui coûta à son auteur une vie de travail. « Travaillons! disait-il, nous nous reposerons dans le paradis! » L'impulsion était donnée : on publiait de nouvelles éditions élucidées de la *Coutume de Paris*, le *Glossaire du droit*

français. En étudiant les lois, on sentira bientôt tous leurs défauts, et dans quelque temps on pensera à quelque chose de mieux que d'y mettre de l'ordre, à y mettre de la justice.

Un des signes que le dix-huitième siècle est déjà né, c'est le point auquel sont arrivées les sciences, qui vont prendre tout à l'heure un essor si hardi. L'antiquité et le moyen âge avaient pu cultiver avec succès les sciences de raisonnement, mais l'étude du monde physique était frappée de stérilité, tant que les vraies méthodes d'expérimentation n'étaient pas trouvées. Et elles ne pouvaient l'être qu'après que l'esprit humain affranchi eut acquis la confiance que l'univers est gouverné par les lois immuables d'une sagesse éternelle, et non par les volontés arbitraires de puissances capricieuses. Alors seulement on n'accusa plus l'esprit humain de témérité sacrilége, parce qu'il cherchait à pénétrer les secrets de la création. L'alchimie, la magie, l'astrologie, toutes ces folies du moyen âge devinrent des sciences, du moment que l'homme, ne s'arrêtant plus aux phénomènes isolés, s'efforça de saisir les lois mêmes qui les produisent, et crut à la permanence immuable de ces lois, sans plus craindre qu'une puissance mytérieuse vînt jamais les changer. Ce temps commence avec Copernic, au seizième siècle ; mais ce n'est qu'au dix-septième que la révolution est accomplie et triomphe avec Bacon et Galilée : le premier qui en a proclamé la nécessité ; le second qui, par ses découvertes, en demontra les bienfaits.

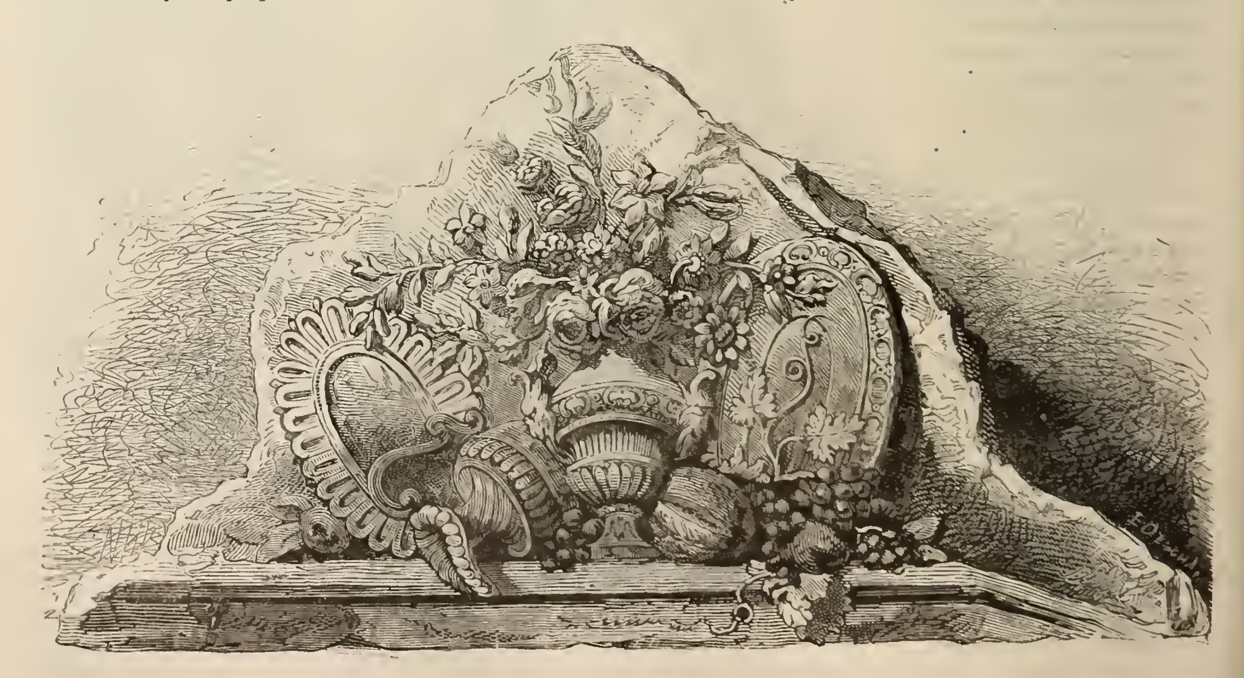
La méthode nouvelle n'ose point d'abord s'étendre à tout le champ de nos connaissances. Elle féconde surtout et agrandit les sciences auparavant cultivées, les mathématiques et l'astronomie, excellente et forte éducation de l'esprit scientifique qui éclatera, vers la fin du siècle suivant et au dix-neuvième, en tant de merveilles.

L'Anglais Newton découvrait alors la célèbre loi de l'attraction, qui explique le mouvement des astres. On ne le comprenait pas encore bien, et l'Académie des sciences de Paris condamna l'attraction, dans laquelle elle croyait reconnaître les *qualités occultes*, les superstitions de la vieille physique; mais encore quelques années, et le système de Newton, mieux expliqué à la France, y excitera un véritable enthousiasme.

La physique prenait l'essor avec l'abbé Mariotte et Denis Papin qui, né à Blois en 1647, créa ou perfectionna plusieurs machines, et pensa le premier à employer la vapeur d'eau condensée comme force motrice. Il fit, en Allemagne, sur la Fulda, des expériences avec un *bateau à vapeur* qui remontait le courant et que de stupides mariniers brisèrent. Il mourut à Londres dans la misère (1710) et la pratique de la machine à vapeur fut retardée d'un siècle.

La géographie fut réformée par Nicolas Sanson (1600-1667) et par Guillaume Delisle (1675-1726), dont les cartes sont encore estimées aujourd'hui. Tournefort (1656-1706) restaura la botanique et enrichit le jardin du Roi de plantes nouvelles, qu'il était allé recueillir dans un voyage au Levant. L'imprimerie royale égala les éditions de la Hollande, par la correction et le luxe ; enfin la chirurgie continua les traditions d'Ambroise Paré. On venait de toutes les parties du monde à Paris consulter les Félix et les Maréchal.

Ainsi Copernic et Galilée ont déjà révélé le mouvement de la terre, Kepler et Newton celui des astres; Papin vient de trouver la vapeur. L'homme commence à comprendre les mystères qui l'entourent : il ose lever ses regards au-dessus du sol, non plus avec de vaines imaginations qui égarent, mais armé de la science qui le conduit sûrement. Son esprit va s'étendre, ses idées s'agrandir : il marchera vers la plus grande jouissance qui lui soit réservée ici-bas, la conquête et la possession de la vérité, tout en trouvant pour ceux à qui la vérité ne suffit pas, dans l'application des forces de la nature, le moyen de rendre leur vie moins misérable.



Dessus de porte du château de Bercy (style Louis XIV).

QUATORZIÈME PÉRIODE.

DÉVELOPPEMENT DES ABUS DE LA MONARCHIE ABSOLUE; PROGRÈS DE L'OPINION PUBLIQUE.

CHAPITRE LXVI.

MINORITÉ DE LOUIS XV ET RÉGENCE DU DUC D'ORLÉANS (1715-1723).

§ 1. LE TESTAMENT DE LOUIS XIV ; LE RÉGENT ET DUBOIS ; L'ALLIANCE ANGLAISE.



Le peuple avait par des démonstrations inconvenantes manifesté la joie que lui causait la mort du grand roi. On croyait la monarchie absolue et l'oppression ensevelies avec lui. La perspective d'une régence souriait loin d'effrayer. Les régences ne furent jamais terribles en France, et on connaissait assez le caractère des princes d'alors pour n'avoir pas à craindre de bien grandes rigueurs. Eux-mêmes avaient souffert du despotisme : dans la joie de recouvrer leur liberté, ils ne chercheraient pas à restreindre la liberté des autres. La longue contrainte qu'on avait fait peser sur la jeunesse amena un incroyable déchaînement des passions, et l'époque qui va commencer sera si frivole et si dissolue, elle mêlera tellement les plaisirs aux affaires, les folies aux plus graves entreprises, elle étalera avec un tel scandale ses vices et son insouciance, qu'elle restera à jamais fameuse entre toutes les minorités, et que son nom, *la Régence*, deviendra désormais une flétrissure.

Le nouveau roi avait cinq ans. Qui allait gouverner? Louis XIV avait bien fait un testament, mais sans s'abuser sur sa valeur. « Dès que je serai mort, on n'en fera ni plus ni moins. Je sais trop bien ce qu'est devenu le testament du roi mon père ! »

Comme à la mort de Henri IV et de Louis XIII, il y eut un instant de réaction féodale : mais nous pouvons mesurer la décadence de la noblesse à l'affaiblissement successif de ses efforts. Sous Marie de Médicis elle peut encore faire la guerre civile, sous Anne d'Autriche elle fait la Fronde ; après Louis XIV elle ne fit que des Mémoires. Le plus fier, le plus infatué de tous ces nobles, le duc de Saint-Simon, voulait que le premier prince du sang, Philippe d'Orléans, à qui le testament ne laissait qu'une ombre de pouvoir, demandât la régence aux ducs et pairs, comme héritiers et représentants des anciens grands vassaux. Philippe d'Orléans repoussa le fragile appui qu'on lui offrait ; il convoqua

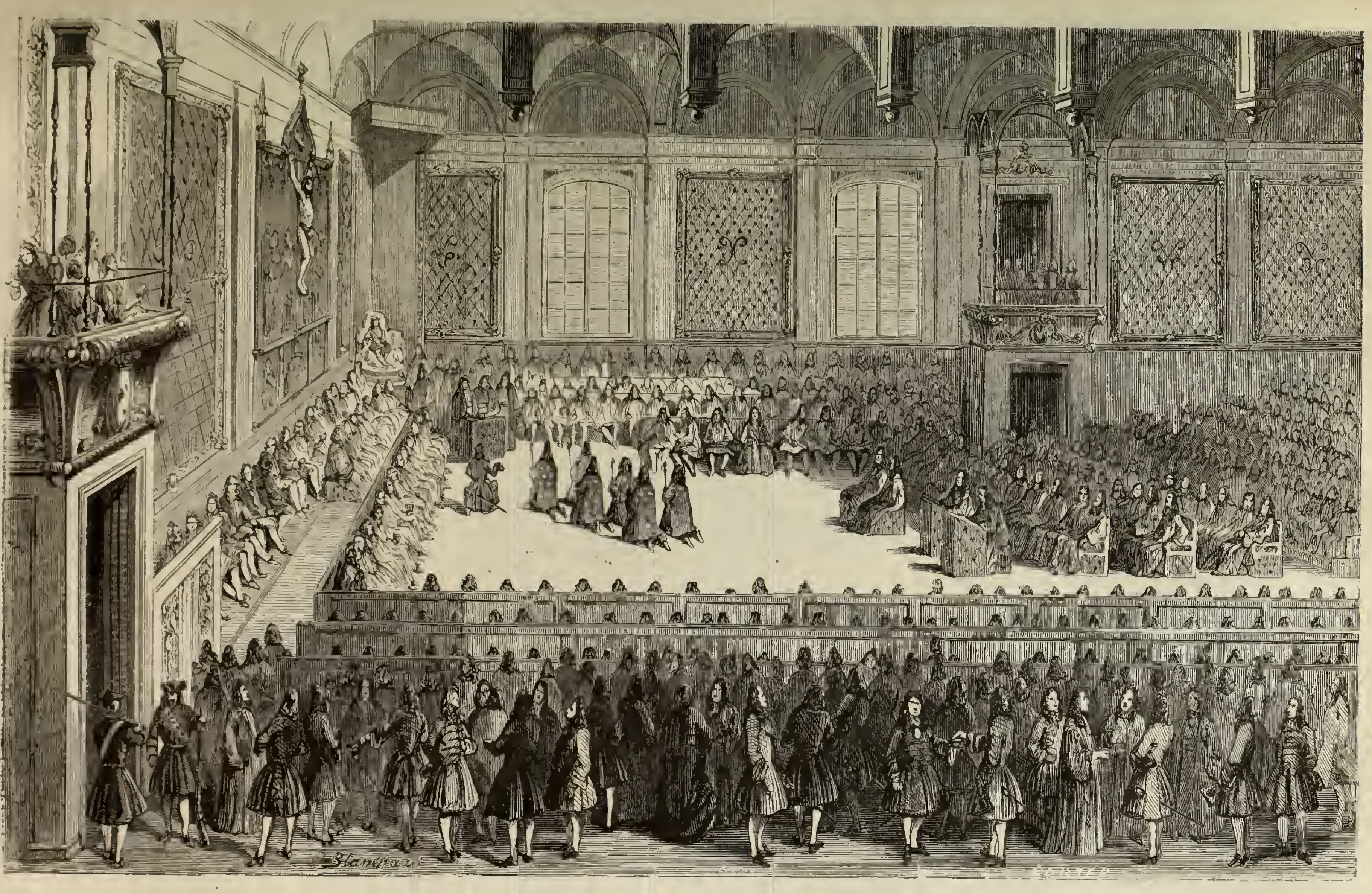
le parlement pour briser ce despotisme posthume. Dans l'assemblée solennelle qui se tint, il feignit d'avoir recueilli de la bouche du roi mourant ces paroles : « Je vous recommande le Dauphin; servez-le aussi fidèlement que vous m'avez servi, et travaillez à lui conserver son royaume; s'il vient à manquer, vous serez le maître et la couronne vous appartient.... J'ai fait les dispositions que j'ai crues les plus sages; mais comme on ne saurait tout prévoir, s'il y a quelque chose qui ne soit pas bien, on le changera. » Le duc, empruntant une phrase du Télémaque, ajoutait « qu'il réclamait une entière liberté pour le bien, et consentait à être lié pour le mal. » La régence, avec le droit de composer son conseil de régence comme il l'entendrait, lui fut décernée; le commandement de la maison du roi fut même enlevé au duc du Maine, qui ne céda cette importante prérogative qu'après une altercation violente, où les deux princes parurent peu dignement. On fut obligé de les faire passer dans une salle particulière, afin qu'ils pussent continuer plus à l'aise l'échange de leurs injures. L'ambassadeur d'Angleterre assistait à la séance en signe des bonnes relations qui existaient déjà entre Georges Ier et le régent. Dix jours après, le 12 septembre, on tint un lit de justice pour donner plus d'autorité aux décisions arrêtées à cette séance à laquelle la précipitation et la violence avaient



Philippe d'Orléans, régent de France.

donné un caractère indécent. Le jeune roi parut porté par un gentilhomme : une femme en même temps veillait sur sa faiblesse, triste emblème de ce que devait être le nouveau règne. « Monsieur le chancelier vous dira ma volonté, » balbutia l'enfant, et le parlement enregistra avec joie une déclaration dont il était l'auteur puisque c'était à lui que le duc d'Orléans avait demandé la régence.

Qu'était-ce que le duc d'Orléans qui prenait ainsi en main les destinées de la France? Suspect à Louis XIV, abhorré du peuple dont la fureur le menaça plus d'une fois, accusé d'empoisonnement, le duc d'Orléans ne méritait ni ces soupçons, ni cette haine, ni ces accusations. Ses mœurs cyniques, son irréligion qui n'était point la libre recherche d'un ferme esprit voulant s'élever à une croyance supérieure, mais la scandaleuse licence d'un cœur faible et corrompu, ne pouvaient guère lui ramener l'estime. Il avait du courage, était doux, familier et noble en même temps, jugeait les hommes comme les choses avec un coup d'œil rapide, et aimait les arts : il cultivait la musique, composa même un opéra, maniait agréablement le pinceau, se plaisait enfin à l'étude des sciences véritables et occultes. Nous l'avons vu évoquant le diable. Lorsqu'il distribua aux seigneurs les places dans les conseils, il se réserva le soin de l'Académie des sciences : « Je compte même,



Lit de justice tenu par Louis XV, enfant, le 12 septembre 1715, d'après une gravure du temps.

dit-il, demander au roi à sa majorité d'être toujours secrétaire de l'Académie. » — « Son défaut, dit la princesse Palatine sa mère, est d'être trop bon, de n'être pas assez réservé et de croire des gens qui ont moins d'esprit que lui. Son autre défaut est d'avoir, contre l'inclination ordinaire des Français (le compliment est bon à noter) de trop grandes faiblesses pour les femmes, ce qui lui attire des querelles dans son ménage. » — « Un des malheurs de ce prince, dit Saint-Simon, était d'être incapable de suite dans rien, jusqu'à ne pouvoir comprendre qu'on en pût avoir. Une espèce d'insensibilité le rendait sans fiel dans les plus mortelles offenses et les plus dangereuses. Il était timide à l'excès. On n'obtenait rien de lui, ni grâce, ni justice, qu'en l'arrachant par crainte, dont il était infiniment susceptible, ou par une extrême importunité. De là tant de manquements de parole? On ne le croyait plus lors même qu'il parlait de la meilleure foi. » Extrêmement défiant, il regardait la probité comme une fausse parure. « Sur la religion, dit encore Saint-Simon, je ne puis savoir que ce qu'il n'était pas sans pouvoir dire ce qu'il était. Mais je ne puis ignorer son extrême malaise sur ce grand point, et n'être pas persuadé qu'il ne se fût jeté de lui-même entre les mains de tous les prêtres et de tous les capucins de la ville, qu'il faisait trophée de tant mépriser, s'il était tombé dans une maladie périlleuse qui lui en aurait donné le temps. Son grand faible en ce genre était de se piquer d'impiété et d'y vouloir surpasser les plus hardis. Il était né ennuyé, et il était si accoutumé à vivre hors de lui-même qu'il lui était insupportable d'y rentrer. » Né ennuyé, non; l'ennui ne naît pas avec l'homme, c'est l'homme qui crée l'ennui, punition ordinaire de l'indécision et de la mollesse. Le duc d'Orléans put avoir de l'esprit : il n'eut jamais d'âme et fort peu de conscience; il lui fallait pour vivre le mouvement des affaires ou le bruit de la débauche, parce qu'en lui il ne trouvait que le vide et qu'il avait honte de se regarder.

Pour récompenser les services de ses deux alliés, le duc d'Orléans appela la haute noblesse aux affaires, d'où Louis XIV l'avait tenue éloignée, en remplaçant les ministères par six conseils dont elle eut presque toutes les places, et reconnut au parlement le droit de remontrances. Ces six conseils partageaient pour ainsi dire les affaires entre soixante-dix ministres. C'était un détestable système. Aussi deux ans ne s'étaient pas écoulés que les ministres étaient rétablis, le parlement de nouveau condamné au silence et même, en 1720, exilé tout entier à Pontoise pour son opposition aux tentatives de Law. Ce n'était, en effet, ni la noblesse, ni le parlement qui devaient hériter de la monarchie absolue.

Le régent garda tout le pouvoir qu'avait eu Louis XIV : redoutable héritage ! car voici ce que coûtait sa gloire : plus de 2 milliards 400 millions de dette publique, avec un encaisse de 800 000 livres ; une rareté excessive de numéraire; le commerce paralysé ; la noblesse accablée de dettes , dont les moins onéreuses avaient été contractées à l'intérêt de 15 ou 20 pour 100; les magistrats, les rentiers depuis longtemps privés du revenu que leur devait l'État ; les paysans, en certaines provinces, manquant de tout, même de paille pour se coucher; ceux des frontières passant à l'étranger; beaucoup de parties du territoire incultes et désertes. On rendit vingt-cinq mille soldats à l'agriculture. On rassembla ce qu'on put trouver d'argent et on paya les garnisons qui depuis longtemps ne connaissaient plus la solde. La joie fut si vive qu'on fit des estampes qui ne représentaient que des sacs d'écus.

La France n'avait point eu de plus formidable ennemie que l'Angleterre. Quelques avantages que celle-ci eût recueillis du traité d'Utrecht, les whigs trouvaient qu'on y avait encore trop épargné la France et redemandaient la guerre. De ce côté donc un danger national, au fond peu à craindre, parce que l'Europe était pour le moment lasse de guerre, et que la dynastie de Hanovre, assise depuis quelques mois sur le trône d'Angleterre, devait s'y affermir avant de songer aux entreprises du dehors. Du côté de l'Espagne venait, pour le régent, un danger personnel : Philippe V, qui l'accusait d'intentions criminelles contre Louis XV, revendiquait la régence et se proposait de revendiquer la couronne, au mépris de ses renonciations antérieures, si le jeune roi mourait. S'allier contre l'Espagne avec l'Angleterre, gardienne jalouse des renonciations de Philippe V au trône de France, et écarter une apparence de danger national par une alliance qui le fortifierait contre le danger personnel, telle fut la politique du régent, utile à lui-même, pouvant l'être à la France, selon qu'elle serait pratiquée, mais qui le fut alors de manière à nous devenir fatale.

Cette négociation fut conduite par Dubois avec une habileté qui tient moins du diplomate que du comédien. Sachant que Stanhope va traverser la Hollande, Dubois y court sous prétexte d'acheter des livres rares et des tableaux. Dans une première entrevue, il commence la conversation en exprimant toute sa joie d'avoir retrouvé les *Sacrements* du Poussin, que des marchands juifs avaient achetés à Paris. Dubois tient en main le catalogue d'une riche bibliothèque qui va se vendre à Leyde; il prie lord Stanhope d'y jeter les yeux et, à propos d'une correspondance secrète du roi Guillaume, annoncée dans ce catalogue, il avoue au ministre de George Ier sa surprise et sa douleur de ce que, depuis trois mois, sa dernière dépêche est restée sans réponse. Tirant alors de son portefeuille une lettre du duc d'Orléans, Dubois en lit quelques phrases très-flatteuses pour lord Stanhope. Le ministre répond avec l'accent d'une vive reconnaissance : à son tour le confident du régent jette le masque du bibliophile et de l'amateur de tableaux pour remplir son rôle véritable, celui de diplomate. Une seconde entrevue a lieu la nuit dans l'auberge de Dubois, qui est trouvé par Stanhope courbé sur des in-folios poudreux. La conversation reprend. Stanhope veut bien entendre à l'alliance, mais il fait des objections et parle des embarras de la Régence. « Ah! milord, répond Dubois, vous ne connaissez pas la force d'un gouvernement qui fait banqueroute quand il veut. Vous parlez de mécontents, mais savez-vous qu'il n'en est aucun qui, au premier coup de tambour, ne se crût déshonoré si nous ne lui permettions pas de se faire tuer pour nous. » Stanhope, dans cet entretien, fit une réflexion profonde qui pourrait paraître d'hier ou d'aujourd'hui : « La France et l'Angleterre, dit-il, unies ensemble, n'auraient rien à craindre de toutes les autres puissances; elles pourraient maintenir la tranquillité de l'Europe et même lui dicter la loi. »

Si l'on veut, en effet, considérer l'ensemble des rapports de la France et de l'Angleterre, on verra combien

la haine de ce pays nous a été funeste et son alliance ou seulement sa neutralité utile. Les misères de la France au quatorzième et au quinzième siècle, les périls de François Iᵉʳ et de Henri II, les revers de Louis XIV après 1688, et de Louis XV dans la guerre de Sept ans, les malheurs de la république, la chute de l'empire, nous viennent de l'inimitié des Anglais toujours si habiles à ameuter contre nous l'Europe entière. Ce peuple au contraire gagné à notre alliance ou retenu dans la neutralité, nous avons le règne utile de Louis XI, glorieux de Henri IV. La France reste libre d'abaisser la maison d'Autriche et s'agrandit de belles provinces : Artois, Alsace et Roussillon, quand la politique du roi anglais Charles Iᵉʳ lui interdit toute action sur le continent; Flandre et Franche-Comté, quand Charles II est le pensionnaire de Louis XIV; Lorraine, quand Fleury est le meilleur ami de Walpole; Savoie et Nice, quand nos alliés de Crimée n'osent pas se faire les adversaires des vainqueurs de Solférino. D'où cette leçon que nous donne toute notre histoire, qu'il nous faut éviter d'avoir l'Angleterre pour ennemie, tant que nous n'aurons pas la certitude qu'une guerre avec elle restera un duel entre elle et nous; en d'autres termes, tant que nous n'aurons pas formé sur le continent un solide faisceau d'alliances qui nous garantissent la paix sur le Rhin, pendant toute la durée de la guerre dans la Manche. Encore cette amitié anglaise doit-elle être dignement portée, sans faiblesse ni lâches complaisances. Or ce ne fut point ce qui eut lieu après le traité de la triple alliance signé à la Haye, le 4 janvier 1717, entre la France, l'Angleterre et la Hollande. L'Angleterre en tirait tous les fruits et restait victorieuse dans cette bataille diplomatique.


Le cardinal Dubois.

Par la triple alliance, en effet, le régent s'engagea à renvoyer au delà des Alpes le prétendant Stuart, à démolir les nouveaux ouvrages de Mardick, que Louis XIV destinait à remplacer Dunkerque, comme port de guerre, et à achever de combler le port de Jean Bart, opération que les commissaires anglais et hollandais étaient autorisés à venir surveiller. Le commerce, la navigation même dans la mer du Sud étaient interdits aux Français. La succession protestante était reconnue pour l'Angleterre qui, de son côté, reconnaissait la succession au trône de France telle que le traité d'Utrecht l'avait établie, c'est-à-dire à l'exclusion de Philippe V; comme conclusion, alliance défensive entre les deux pays.

Ce traité nous faisait donc courber la tête jusqu'à terre: de plus, il nous menait à une guerre avec l'Espagne. Ce pays était alors gouverné par un ministre italien, Albéroni, que la reine Élisabeth avait amené de Parme et qui entreprit de relever au dedans les finances, l'agriculture et la marine de l'Espagne; au dehors, de reprendre les anciens domaines que le traité d'Utrecht lui avait enlevés. Pour mieux y parvenir, il résolut de mettre l'Europe en feu. Déjà l'empereur avait fort à faire avec les Turcs, ce qui l'empêcherait d'agir avec vigueur en Italie. Albéroni se promit d'occuper l'Angleterre, en jetant sur elle le roi de Suède, Charles XII, qui renverserait la dynastie de Hanovre au profit des Stuarts; en France, un complot opérerait la même restauration au profit de Philippe V. Tous les ennemis du régent furent sondés, réunis. L'ambassadeur espagnol Cellamare se fit l'agent de ces coupables menées; la duchesse du Maine, qui avait toute l'activité que son mari n'avait pas et qui tenait à Sceaux une cour rivale de celle du Palais-Royal, en était l'âme. La noblesse de Bretagne, blessée dans certains priviléges y était presque toute affiliée: mais le complot fut découvert et le duc de Cellamare arrêté, ainsi que le duc et la duchesse du Maine. Celle-ci, qui portait la violence jusqu'à battre son mari qu'en outre elle trompait, « manqua d'étouffer de colère, » quand elle vit ses ambitieux projets avortés. Elle finit par demander pardon comme un enfant. Le régent fit le plus grand bruit possible de cette équipée, afin de couvrir d'une apparence de représailles la guerre presque fratricide qu'il allait entamer.

Un nouveau traité réunit en 1718 la France, l'Angleterre, la Hollande et l'Autriche. Ce traité était encore l'œuvre de Dubois, qui alla le négocier à Londres en emportant la vaisselle de Louis XIV, pour ses festins de gala, de riches étoffes de Lyon pour les femmes, un répertoire de contes licencieux pour le roi George et un poëte comique, Destouches, pour décorer de beau style les dépêches.

Habituée sous Louis XIV à combattre seule contre tous, la France se trouva placée à la tête d'une coalition contre l'Espagne. Les Anglais, commençant un système qu'ils n'ont que trop pratiqué dans ce siècle, attaquèrent la flotte espagnole, sans déclaration de guerre, sur les côtes de Sicile, et la battirent (août 1718). Une autre flotte, qui voulait porter le prétendant en Écosse, fut détruite par la tempête, et les Anglais prirent le port de Vigo en Galice, tandis que Berwick, précédé d'un manifeste que Fontenelle avait rédigé, pénétrait en Espagne avec l'armée française et s'emparait de Fontarabie, de Saint-Sébastien et du port du Passage, où le commissaire anglais se hâta de brûler six magnifiques vaisseaux trouvés sur les chantiers (juin 1719). Ainsi nos soldats marchaient contre

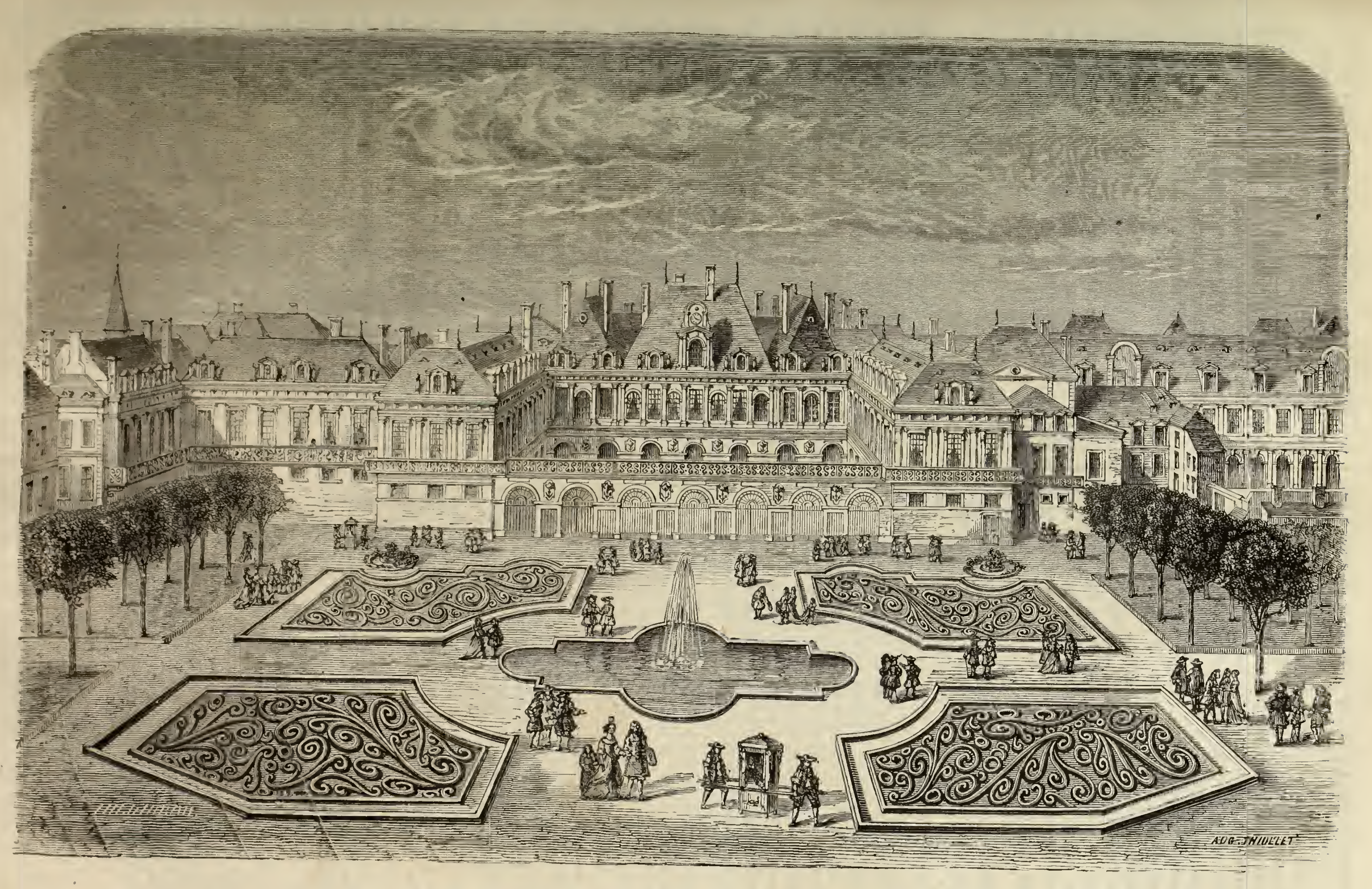
ce même Philippe V qu'ils avaient au prix de tant de sang assis sur le trône de Charles-Quint, et dont les drapeaux portaient les trois fleurs de lis de France. Albéroni tomba devant tant de revers, et l'Espagne souscrivit aux conditions que la quadruple alliance voulut lui faire. Le duc de Savoie fut contraint d'accepter la Sardaigne en échange de la Sicile, qui resta à l'empereur avec le Milanais. Mais on accorda à l'aîné des enfants de la seconde reine d'Espagne l'expectative des duchés de Parme, de Plaisance et de Toscane (janvier 1720). Cette guerre avait donc affermi la domination de l'Autriche sur l'Italie, celle de l'Angleterre sur l'Océan. Pour nous, nous y avions dépensé 82 millions sans profit et sans gloire; et quand nous voulûmes, au



Les troupes payées, d'après une gravure du temps. (Page 378, col. 2.)

traité de Nystadt (1721), faire obtenir des conditions moins dures aux Suédois, nos plus vieux alliés, les Anglais nous abandonnèrent.

Qui donc servait si bien nos ennemis? Le conseiller auquel le régent se livrait entièrement, l'abbé Dubois, qu'il faut examiner de plus près. Fils d'un apothicaire de Brives-la-Gaillarde, il avait fait ses études comme boursier dans un collége de Paris, puis avait rempli les fonctions de précepteur dans plusieurs familles. Un curé de Saint-Eustache se l'attacha: « Ce curé, content de ce valet pour qui il ne pouvait rien faire, le donna à Saint-Laurent, précepteur du duc de Chartres, plus tard duc d'Orléans, dans l'espérance qu'il pourrait mieux pour lui. Saint-Laurent s'en ac-



Le Palais-Royal sous Louis XV, d'après une ancienne gravure.

commoda et peu à peu s'en servit pour l'écritoire d'étude de M. le duc de Chartres; de là, voulant s'en servir à mieux, il lui fit prendre le petit collet pour le décrasser, et de cette sorte l'introduisit à l'étude du prince pour lui aider à préparer ses leçons, à écrire ses thèmes, à le soulager lui-même, à chercher les mots dans le dictionnaire. Je l'ai vu mille fois dans ces commencements, lorsque j'allais jouer avec M. de Chartres. Dans la suite, Saint-Laurent devenant infirme, Dubois faisait la leçon, la faisait fort bien, et néanmoins plaisait au jeune prince.

« Cependant Saint-Laurent mourut très-brusquement, et Dubois, par intérim, continua à faire la leçon; mais depuis qu'il fut devenu presque abbé, il avait trouvé moyen de faire sa cour au chevalier de Lorraine et au marquis d'Effiat qui avaient beaucoup de crédit sur le maître. De faire Dubois précepteur, cela ne pouvait se proposer de plein saut; mais ses protecteurs, auxquels il eut recours, éloignèrent ce choix, puis se servirent des progrès du jeune prince pour ne le point changer de main et laisser faire Dubois; enfin ils le bombardèrent précepteur. » (Saint-Simon.) Dubois ne recula devant aucun moyen de captiver la faveur de son élève. Il gagna même les bonnes grâces de Louis XIV en travaillant activement au mariage du jeune duc avec une fille de Mme de Montespan. Quand le duc devint régent, il eut besoin, pour soulager sa paresse, d'un homme aussi actif. Dubois avait alors soixante ans, mais l'ambition donnait une ardeur juvénile à ce corps usé par l'âge et la débauche. »

« C'était, dit encore Saint-Simon, un petit homme maigre, effilé, à mine de fouine. Tous les vices, la perfidie, l'avarice, la débauche, l'ambition, la basse flatterie, combattaient en lui à qui demeurerait le maître.... Il mentait jusqu'à nier effrontément étant pris sur le fait. Il s'était accoutumé à un bégayement factice pour se donner le temps de pénétrer les autres.... Une fumée de fausseté lui sortait par tous les pores. » Ajoutez une intelligence souple et active, avec une extrême malice, mais aussi une grande puissance de travail, et vous aurez le portrait de l'ancien précepteur du duc d'Orléans, qui avait communiqué à son cher élève, la cour de Saint-Cloud y aidant, tout ce que la nature généreuse de celui-ci pouvait comporter de vices.

Le régent avait récompensé Dubois pour ses négociations de la Haye, en lui donnant, sur les instances du roi de la Grande-Bretagne, le ministère des affaires étrangères; aussi Dubois écrivait-il à lord Stanhope: « Je vous dois jusqu'à la place que j'occupe, dont je souhaite avec passion de faire usage selon votre cœur, c'est-à-dire pour le service de Sa Majesté Britannique, dont les intérêts me seront toujours sacrés. » Cette fois il disait vrai, car l'Angleterre, assure-t-on, le payait assez cher pour qu'il la servît bien: 50 000 écus par an, ou même un million, suivant Saint-Simon. On a nié le fait, mais il passait pour constant dans la diplomatie contemporaine. Le marquis d'Argenson, un des successeurs de Dubois aux affaires étrangères, dit dans ses Mémoires que la pension était de 100 000 écus, qu'elle passa après Dubois à Mme de Prie, puis à M. de Marsille, et ne cessa qu'à l'avénement de Chauvelin au ministère.

Il eut mieux quelque temps après: « Monseigneur, dit-il un matin au régent, j'ai rêvé que vous m'aviez fait archevêque de Cambray. — Toi, archevêque! » s'écria le régent, et il lui jeta quelques dures vérités; puis il céda, selon sa coutume, finissant toujours par rire de l'impudence de cet homme qu'il méprisait. Il est triste d'avoir à ajouter que Massillon et un autre évêque rendirent témoignage des bonnes mœurs du postulant. L'archevêque de Paris, cardinal de Noailles, ne voulut point participer à ce scandale. Celui de Rouen fut plus complaisant. Un matin, Dubois partit pour Pontoise, qui relevait du siége de Rouen, et là Tressan, évêque de Nantes, premier aumônier du duc d'Orléans, donna dans la messe basse le sous-diaconat, le diaconat et la prêtrise à l'abbé Dubois, qui profana par sa présence le siége tout récemment consacré par les vertus de Fénelon. Un peu plus tard enfin il devint cardinal, en dépensant 8 millions, et, en 1723, l'assemblée du clergé de France l'élut son président.

§ 2. LE CZAR PIERRE LE GRAND A PARIS (1717); LAW (1716-1720).

Au milieu de ces petitesses et de cette corruption parut à la cour de France une figure gigantesque, et que semblait grandir encore son aspect à demi barbare: c'était Pierre le Grand, le créateur de la Russie.

Cette puissance nouvelle va jouer un rôle si considérable dans le monde moderne que nous ne pouvons pas ne point nous arrêter un moment à marquer sa rapide et menaçante grandeur.

Vers la fin du dix-septième siècle, les Russes, relégués aux confins de l'Europe et de la civilisation, semblaient encore à peine des hommes, aux rares marchands anglais ou hollandais qui trafiquaient dans leur pays. Mais la servile abjection du paysan devant les nobles, celle des nobles devant le czar, mettaient aux mains de celui-ci un instrument redoutable: le despotisme. Dès le temps de Colbert, le savant Huet, évêque d'Avranches, disait: « S'il s'élevait quelque jour parmi eux un prince qui façonnât leur esprit féroce et leurs mœurs âpres et insociables, et qui se servît utilement de leur multitude, cette nation deviendrait formidable à ses voisins. » Pierre le Grand accomplit la prédiction de l'évêque.

En 1689, à l'âge de 17 ans, il fait une révolution de palais: il confine dans un couvent sa sœur aînée, Sophie, princesse ambitieuse qui avait toute l'autorité, et décide son frère, pauvre infirme, à peu près aveugle et muet, à se démettre du pouvoir. Le Génevois Lefort, son conseiller, lui vantait sans cesse les arts de l'Europe et l'autorité de ses rois, l'organisation de leurs armées et la puissance de leur marine. Pierre veut avoir, lui aussi, une flotte, une armée; et, dans l'impatience d'essayer ses forces naissantes, il déclare, en 1695, la guerre à la Turquie. Elle ne fut point brillante, bien qu'il eût pris Azof (1696). Il sentit que, pour réussir dans ses projets, il fallait qu'il s'initiât lui-même aux secrets de la civilisation européenne; et il alla visiter les nations policées de l'Occident. En 1697, il quitte Moscou et se rend en Hollande, à Saardam; là, pendant plusieurs mois, sous le nom de Pierre Michaëloff, et généralement appelé par ses compagnons Peterbaas (maître Pierre), travaillant comme un simple ouvrier du chantier, il apprend l'art de construire un vaisseau, de le lancer, de le gréer, de le gouverner, et il envoie dans ses États une colonie d'artisans, de marins, d'ingénieurs, d'ouvriers de toute espèce. Il va ensuite

étudier l'Angleterre et son industrie, l'Allemagne et son organisation militaire. A Vienne, il apprend une révolte des strélitz, corps redoutable qui rappelait les prétoriens de Rome et les janissaires de Turquie. Il avait déjà failli être leur victime en 1682. Cette fois, c'était la princesse Sophie qui les soulevait du fond de son cloître pour ressaisir le pouvoir. Pierre accourt, fait pendre ou rouer 2000 des mutins, en fait décapiter 5000 autres, et, armé d'une hache, remplit lui-même l'office de bourreau. Pendant plus d'un mois, il tua ainsi de sa main, et chaque jour davantage (1698). Plus tard il se faisait amener encore, durant ses orgies, des strélitz tirés de prison, et montrait son adresse en abattant des têtes. Cette milice séditieuse fut abolie sans résistance. Une révolte d'anciens strélitz, à Astrakan, en 1705, et une autre des cosaques du Don, à Azof, furent vite réprimées. Le czar fit aux cosaques le même honneur qu'aux strélitz : 84 de leurs chefs, envoyés à Moscou, périrent de sa main.

Lefort meurt en 1699, le czar continue les réformes. Il organise des régiments sur le modèle de ceux qu'il a vus en Allemagne : exercices réguliers, vestes courtes et uniformes. Il astreint les fils des boyards à servir comme soldats ou matelots avant d'être officiers. Il fait traduire des livres étrangers, fonde des écoles, des hôpitaux, creuse un canal entre le Don et le Volga, et, montrant à ses ministres, à ses généraux les pays successivement illustrés par les arts et la gloire, leur dit : « Notre tour est venu, si vous voulez seconder mes desseins et joindre l'étude à l'obéissance. »

Il n'avait pas seulement à faire des réformes, mais aussi des conquêtes. La Russie séparée par la Turquie de la mer Noire, par la Suède du golfe de Finlande, restait une puissance asiatique. Pour faire d'elle un État européen il fallait atteindre ces deux mers. Charles XII vainqueur à Narva (1700), des soldats de Pierre I[er], usa ses forces à établir en Pologne un roi qui lui fût dévoué, puis alla perdre dans les steppes de l'Ukraine, à Pultava (1709), son armée avec la suprématie que, depuis Gustave-Adolphe, la Suède exerçait dans le nord de l'Europe. Réfugié en Turquie, il provoqua une rupture entre le sultan et les Russes; mais le grand-vizir laissa échapper le czar, qu'il avait enveloppé, et le roi de Suède, après la folle équipée de Bender, regagna ses États en traversant incognito et sans débrider l'Allemagne entière. Cet aventurier héroïque recommença ses témérités et alla se faire tuer en Norvége devant Frédérikshall. Ses folies coûtèrent cher à la Suède : le traité de Nystadt, en 1721, la dépouilla de presque toutes ses provinces extérieures. Elle céda à la Russie les pays que baignent le golfe de Riga et celui de Finlande, c'est-à-dire la Livonie, l'Esthonie, l'Ingrie, une partie de la Carélie et de la Finlande. La Russie avait enfin un jour sur la Baltique et sur l'Europe occidentale. Dès l'année 1703, Pierre avait jeté dans les marais de la Néva les fondements d'une nouvelle capitale, Pétersbourg.

Il avait déjà accompli la meilleure partie de son œuvre lorsqu'il vint à Paris pour étudier de près notre civilisation et nous offrir son alliance (1717). On lui rendit les plus grands honneurs, mais on ne comprit point ce génie brut et colossal. Les carrosses l'incommodaient; il s'en fabriqua un lui-même : ayant rencontré, sous une remise, la caisse vermoulue d'une espèce de phaéton, il la fit lier avec des cordes sur deux longues solives et en chargea les chevaux en forme de litière. Aussi certains courtisans le regardaient-ils comme un extravagant né pour être contre-maître d'un vaisseau hollandais.

La cour de France corrompue, mais raffinée, ne revenait pas de la surprise que lui causait la petite cour du czar, fort grossière et « du trône à l'écurie » fort sujette à la colère. « Toute la maison du czar, dit Dulybois, s'est enivrée pour célébrer les Pâques. » Les Russes se grisaient avec des liqueurs fortes; le régent, plus civilisé, avec du Tokay. On différait sur les moyens; le résultat était le même. « Le chapelain, raconte de Nesle, exigeait pour ses prières une fourniture énorme de bougies, qu'il revendait impunément dans la ville. » Nos courtisans, plus délicats, ne spéculaient pas d'habitude sur choses d'aussi bas aloi, mais ils s'entendaient à merveille à tirer des millions du débonnaire régent. Pierre I[er] ne pouvait, on le pense bien, se plier à toutes les règles de l'étiquette. Quand on lui présenta le jeune roi, il l'enleva de terre et l'embrassa sur les deux joues, à la grande stupéfaction de beaucoup de seigneurs. Il lui fallut de la bière à l'Opéra; ce fut le régent qui lui offrit le verre et la serviette. Il fut curieux de voir Mme de Maintenon, à Saint-Cyr. Celle-ci qui avait craint cette visite, s'était mise au lit, ses rideaux fermés. Le czar n'en entra pas moins dans la chambre, ouvrit les rideaux des fenêtres, puis ceux du lit, regarda bien la vieille marquise, ne dit mot et partit sans lui faire aucune sorte de révérence.

On sait avec quelle avidité il voulut tout voir. Aux Invalides, il goûta la soupe des soldats, but à leur santé, leur frappant sur l'épaule et les appelant camarades. A la Sorbonne on lui montra la statue de Richelieu sculptée par Girardon; il saisit ce marbre dans ses bras : « Grand homme, s'écria-t-il, je t'aurais donné la moitié de mes États pour apprendre de toi à gouverner l'autre. »

Ainsi tout ce qu'il trouva à admirer ici, ce fut le passé; le reste lui sembla si pauvre qu'il annonça la décadence et la ruine prochaine du peuple français. Il ne l'avait vu qu'à la surface, et le jugeait d'après la cour. Mais pour celle-ci il avait prédit juste, noblesse et royauté se mouraient. Le voyage du czar n'eut pour le moment aucun résultat diplomatique, mais à partir de ce jour la Russie ne fut plus pour nous comme une terre inconnue.

Une dette de 2 milliards 400 millions, dont un tiers presque immédiatement exigible; un revenu brut, en 1715, de 165 millions, levés par cent mille collecteurs ou agents qui ne laissaient arriver au trésor qu'un revenu net de 69 millions pour une dépense de 147 ; par conséquent un déficit de 78 millons; en outre la meilleure partie des recettes de l'année suivante déjà dépensée, telle était la situation des finances à la mort de Louis XIV. Pour y porter remède, quelques-uns conseillaient la banqueroute, alléguant que les gouvernements qui se succèdent ne sont point solidaires ; de ce nombre était Saint-Simon ; mais il proposait de la faire décréter par les états généraux, ne les trouvant bons qu'à cela.

Le duc de Noailles, président du conseil des finances, créa d'abord quelques ressources par une refonte de monnaies; ensuite il entreprit, d'une part, de diminuer la dette par une réduction de rentes, par une recherche exacte des fraudes et des doubles emplois ; de l'autre,

de ramener les dépenses à un taux plus en harmonie avec celui de la recette. Les frères Pâris, financiers distingués et probes, furent chargés d'opérer le *visa* qui réduisit de beaucoup les billets d'État en circulation. On les fit soutenir par une chambre de justice, afin de triompher de la résistance des traitants; un système de terreur et de dénonciation fut organisé contre ceux-ci; plusieurs furent ruinés, condamnés au pilori ou même exécutés; d'autres se tuèrent. On enflamma la haine du peuple par des chansons barbares et des estampes que n'auraient pas désavouées les forcenés de 1793. Une d'elles, intitulée : l'*Opéra d'Enfer*, représentait un pressoir sur lequel s'asseyaient la Justice et la Mort; au-dessous, des corps humains laissaient ruisseler de l'or de leurs membres écrasés : c'étaient des financiers. Pour aller plus vite on forma une commission de six membres qui taxèrent arbitrairement les grosses fortunes : 4470 noms furent inscrits sur les listes. Mais le plus grand nombre de ces nouveaux proscrits trouva le moyen d'échapper en achetant à prix d'argent la protection des roués du régent, celle des princes, des femmes influentes et des membres mêmes de la chambre de justice. La noblesse s'en mêla pour saigner les gens de finance. Un richard, Dunoyer, se plaça sous la protection des Biron, qui le réduisirent à mourir sur un fumier. « Madame de Biron en riait comme d'une fine souplesse et comptait lui avoir fait encore trop d'honneur. Quand le peuple vit que l'argent changeait seulement de mains, il protesta contre les rigueurs et il fallut supprimer la chambre de justice,



Le czar Pierre le Grand et Louis XV. (Page 383, col. 2.)

qui commettait quelques cruautés et beaucoup d'injustices.

On avait espéré 220 millions de cette opération ; elle en rendit 70, dont 15 à peine arrivèrent en numéraire au trésor. Malgré ces exécutions et quelques utiles mesures, le déficit de 1716 fut encore de 97 millions. Le remède n'était donc point trouvé. Alors se présenta un homme qui prétendit le tenir.

Fils d'un orfévre et initié dès le jeune âge aux opérations de banque, en outre fort habitué aux combinaisons du jeu, où il avait fait sa fortune, doué enfin d'esprit et d'une grande facilité de parole, l'Écossais Law rêva de créer une puissance nouvelle, *le crédit*, en se fondant sur ce principe qui n'est vrai qu'à moitié : que l'abondance du numéraire fait la prospérité du commerce et de l'industrie, d'où il tirait cette conséquence tout à fait fausse qu'il est avantageux de substituer au numéraire-métal, qui ne peut se créer indéfiniment, le numéraire-papier ou papier-monnaie, qui est susceptible d'une multiplication indéfinie.

Le duc de Noailles s'opposa à ce que l'expérience fût faite d'abord sur les finances de l'État, et Law dut se borner à fonder une banque particulière (mai 1716) au capital de 6 millions, représentés par 1200 actions de 5000 livres chacune, payables un quart en espèces et trois quarts en billets d'État. La banque escompta à 6 pour 100 par an, et bientôt même à 4, les effets de commerce qui ne trouvaient preneurs auparavant qu'en payant un droit usuraire de 2 et demi par mois, et elle émit elle-même des billets qu'elle payait à vue, en espèces invariables de poids et de titre. Dès lors tout le monde y courut et se disputa son papier, qui facilitait

singulièrement les transactions commerciales. L'activité reprit dans les affaires, et l'État mit le comble à la réputation de solvabilité de la banque, par l'ordre donné aux comptables royaux de recevoir ses effets comme argent en payement des droits et impôts (avril 1717). Le 4 décembre 1718 elle fut érigée en banque royale.

Le succès de Law amena la chute de Noailles qui l'avait combattu et d'un homme de bien qui honorait la magistrature française : le chancelier d'Aguesseau. Savant, modeste, d'une religion sincère et éclairée, avec de rares talents et une véritable éloquence, il avait obtenu les sceaux à quarante-six ans sans les avoir recherchés et les abandonna sans regret pour se retirer dans son château de Fresnes où entrèrent avec lui, dans le diocèse de Meaux, la gravité, le culte du devoir, la noblesse des sentiments, l'étude des lettres, « en un mot les éléments de dignité, de vertu, de décence qui, répandus partout, auraient défié non pas les réformes qui sont dans la nature des choses, mais les révolutions implacables. Aussi ne faut-il pas confondre cette noble maison avec le Fresnes des ducs de Nevers, près de Sceaux, où l'on pouvait voir, au milieu de toutes les licences, le progrès de cette langueur maladive qui gagnait la société française et la livrait corrompue de plaisir aux attaques de la raison et aux révoltes populaires. » (Oscar de Vallée.)

Law allait contribuer lui-même, en faisant circuler l'or, à cette fièvre de plaisir qui saisissait la société. Il avait, après sa banque, créé une compagnie qui



– L'*Opéra d'Enfer*, estampe du temps contre les financiers. (Page 384, col. 1.)

obtint le privilége exclusif du commerce de la vallée du Mississipi. Son premier succès fit croire au second. On se promit des merveilles de l'exploitation de la Louisiane. Un vieux militaire nommé Lamothe-Cadillac, autrefois employé dans la Louisiane, eut l'imprudence de dire que les merveilles qu'on débitait sur ce pays étaient autant de fables. La naïveté de ce bonhomme pouvait devenir gênante. On s'assura de sa discrétion en l'envoyant à la Bastille. La *Compagnie d'Occident* émit des actions pour une vaste entreprise de culture et de colonisation sur les bords du *Père des Eaux*. « On décora de la noblesse le neveu de Cavelier de la Salle, qui avait découvert le Mississipi. On embarqua pompeusement des ouvriers pour aller recueillir les trésors de ce monde nouveau. Des estampes répandues parmi le peuple firent envier le bonheur de ces colons, qu'un burin lascif représentait partout jouissant de plaisirs sans obstacle et de richesses sans travail, au milieu des nudités de l'âge d'or, des présents d'une terre vierge et des licences de la vie sauvage. On calculait avec bonhomie la quantité de soie que devait mettre dans le commerce l'industrie de 10 000 femmes de la nation des Natchez ; et la Compagnie, sur la foi d'un visionnaire, dépensait de fortes sommes à la recherche d'un rocher d'émeraude dans la rivière des Akanças. » (Lemontey.) Bientôt même la Compagnie, absorbant celles du Sénégal et des Indes orientales, prend le titre général de *Compagnie des Indes*, et ouvre toutes les parties du globe comme perspectives aux spéculateurs. Telles furent les folles espérances pla-

cées sur cette entreprise, que des actions de 500 livres furent achetées dix, vingt, trente et quarante fois leur valeur. « Dès qu'une distribution nouvelle commençait, l'hôtel de la Compagnie, regorgeant d'une foule acharnée, eût vainement essayé de fermer ses portes. On voyait ces âpres solliciteurs, étroitement serrés, s'observer entre eux d'un œil farouche et gémir sans plier sous le poids de l'or et des portefeuilles. Leur phalange s'avançait durant plusieurs jours et plusieurs nuits vers le bureau d'échange comme une colonne compacte que ni le sommeil, ni la faim, ni la soif ne pouvait en démolir. » (Lemontey.)

Law avait promis au régent que son *système* éteindrait la dette publique ; pour tenir parole, il établit que les actions de la Compagnie, si vivement recherchées, ne pourraient s'acheter qu'un quart en espèces et trois quarts en billets d'État. Dès lors le billet d'État, qui perdait naguère 70 à 80 pour 100, reprenait faveur par le besoin qu'on en avait pour se procurer des actions, et l'État payait ses dettes avec un papier qu'il pouvait multiplier à son gré sans alarmer le crédit public. Cette guerre du papier et du métal une fois engagée, le gouvernement soutint le papier par tous les moyens et frappa à coups redoublés sur son rival afin de le discréditer : tel fut l'objet des altérations réitérées que l'on fit subir à la monnaie par l'élévation et la diminution alternatives de sa valeur.

Ce fut le moment le plus brillant du système. Les actions montèrent, en octobre 1719, jusqu'à 20000 francs. Law était adoré comme un dieu et poursuivi comme le dispensateur de trésors inépuisables. Assiégé chez lui de suppliants, il voyait forcer sa porte, entrer du jardin par ses fenêtres, tomber dans son cabinet par la cheminée. « Une duchesse lui a baisé la main devant tout le monde, dit la Palatine : que lui feront les autres dames ? » La princesse de Léon se battit avec les commis du financier pour obtenir des actions. Une autre fit verser son carrosse devant l'hôtel de Law pour l'attirer dehors et lui parler.

On accourait à Paris de toutes les parties de l'Europe. « On a remarqué, dit la princesse Palatine, que depuis un mois il y a dans cette capitale 250000 âmes de plus qu'à l'ordinaire. Il a fallu faire des logements dans les greniers, les carrosses roulent en si grand nombre que les rues sont embarrassées et que beaucoup de monde court du danger. » La rue Quincampoix, devenue le siége de la banque royale, regorgea d'une foule qui s'y étouffait. « Les dernières exactions de Louis XIV y avaient déjà naturalisé l'usure et l'agiotage ; on l'appela simplement la rue, comme le monde subjugué appela Rome la ville. Les deux extrémités furent garnies d'un corps de garde et d'une grille, dont le son d'une cloche annonçait l'ouverture à six heures du matin et la clôture à neuf heures du soir.

« Les personnes distinguées des deux sexes entraient par la rue aux Ours et le vulgaire par la rue Aubry-le-Boucher. Mais dès que la barrière était franchie, la plus fraternelle égalité reprenait ses droits. La possession du moindre réduit dans cette enceinte privilégiée passait pour le comble du bonheur, et la cupidité les avait multipliés avec une étonnante industrie. Chaque parcelle d'habitation se changeait en petits comptoirs ; on en trouvait des labyrinthes jusque dans les caves, à la lueur de lampes infectes, tandis que d'autres banquiers, pareils aux oiseaux de proie, avaient attaché leurs guérites sur les toits. Une maison ainsi distribuée constituait une ruche d'agioteurs animée dans toutes ses parties par un mouvement perpétuel ; celle dont le revenu ordinaire était de 600 livres en rapportait alors 100 000. La précipitation était si grande qu'un abbé livra impunément, pour des actions de la Compagnie, des billets d'enterrement, et dans cette burlesque substitution les applaudissements se partagèrent entre l'effronterie du vol et la malice de l'épigramme. » (Lemontey.) Des gains énormes se faisaient en un instant. Tel était valet le matin qui, le soir, se trouva maître. Un de ces parvenus, quand on lui amena son carrosse, par reste d'habitude monta derrière. Les duchesses rencontraient à l'Opéra leurs cuisinières parées d'étoffes superbes et de diamants. Un peaussier de Montélimart se retira avec 70 millions, le domestique d'un banquier avec 50, un Savoyard avec 40. Un petit bossu gagna 150 000 livres à prêter son dos en guise de pupitre. Le duc de Bourbon et sa mère gagnèrent 60 millions. Cet arrière-petit-fils du grand Condé montrait un jour à un de ses favoris la magique opulence de son portefeuille : « Monseigneur, lui dit le courtisan, ce jour-là bien inspiré, deux actions de votre aïeul valent mieux que toutes celles-là. » Encore disait-il trop d'une. Le régent gagnait aussi, et tant qu'il voulait, mais pour ses courtisans, car il ne savait rien garder. La moralité publique tomba bien bas sous le coup de ces changements soudains de fortune et de ces gains illégitimes. Un comte de Horn assassina un courtier pour lui voler ses actions.

Cependant la banque atteignait son but ; elle prêtait à l'État 1 600 millions de papier-monnaie, avec lesquels il remboursait ses créanciers, et qui revenaient ensuite à la banque en échange des actions de la Compagnie. Il fallait bien pourtant que la perte se retrouvât quelque part. Elle tomba sur ceux qui ne surent pas, comme les gens avisés de Genève et de Hollande, sortir à temps du système. En vain Law voulut modérer l'émission du papier, il ne le pouvait plus ; pour soutenir le mouvement prodigieux des affaires et satisfaire tant d'appétits insatiables, il fallait créer, et créer encore des valeurs fiduciaires : elles dépassèrent 3 milliards, alors que le numéraire de France n'allait pas au delà de 700 millions. Cette disproportion préparait une catastrophe. Rien ne tenait que par la confiance du public, et cette confiance ne pouvait longtemps durer. Pour sauver la *Compagnie*, c'est-à-dire la partie aventureuse du système, Law la réunit à la banque, c'est-à-dire à la partie sérieuse et utile. Ce fut la perte de l'une et de l'autre. Dès la fin de 1719, quelques-uns se refroidissent ; les plus prudents commencent à *réaliser* et se présentent à la banque pour avoir des espèces. Cet exemple gagne et alarme ; les *réalisateurs* se multiplient ; ils vendent leurs actions au plus haut cours, et, avec les billets, achètent de l'or, de l'argent, des diamants, des terres, ou, comme ce duc de la Force, infâme accapareur à qui l'on fit plus tard son procès, des suifs, des graisses, des savons, des épiceries. Les actions cessent de monter, oscillent, puis baissent rapidement. Tout le monde prévoit le désastre et demande de l'argent. Law, devenu contrôleur général, lutte en désespéré contre les

réalisateurs; les payements en espèces sont interdits; elles ne seront reçues désormais que pour les petites transactions et comme appoints; défense d'avoir chez soi de l'or ou de l'argent; poursuites, visites domiciliaires, dénonciations; un fils dénonça son père. On avait créé jusqu'à des billets de 10 livres pour mieux soutenir la concurrence contre le métal; on ouvrit les bureaux de change pour ces seuls billets, qui étaient surtout dans les mains du peuple : il y eut une telle presse que trois personnes périrent étouffées, et la foule irritée porta les trois cadavres sous les fenêtres du régent. Law faillit être mis en pièces. Le parlement, encouragé par l'agitation populaire, résista; on l'exila à Pontoise (20 juillet 1720).

La France marchait à une catastrophe. La rue Quincampoix venait d'être fermée: les agioteurs transportèrent leur camp sur la place Vendôme, couverte de tentes où on étalait des bijoux, des étoffes précieuses. « Jour et nuit des bandes de musiciens, de courtisanes et de bateleurs entretenaient la joie. Des femmes de la cour jouaient au quadrille sous les tentes, et cependant le système était en pleine décadence et la fortune de la France expirait dans ce bazar voluptueux. Le prince de Carignan obtint que le marché de la place Vendôme serait transporté dans son jardin de l'hôtel de Soissons, où il fit construire plus de 600 baraques qui lui rapportaient 300000 livres par mois. Elles étaient alignées, élégantes et ombragées par les arbres, ce qui donnait à leur réunion l'aspect d'une ville indienne où l'on circulait par des rues pavées, et où les grands mouvements se réglaient au son de la trompette au lieu de la cloche monacale de la rue Quincampoix. C'est là que le papier perdit la qualité de monnaie, et que, dès le mois de septembre, on acheta pour un marc d'or 18000 livres de billets, ou neuf actions qui, dix mois auparavant, se fussent vendues 160000 livres en argent. » (Lemontey.)

Par un revirement soudain, l'État, qui naguère proscrivait le métal, déclara qu'il ne recevrait plus de payements en papier: c'était déclarer la mort du système. Law s'échappa de France, poursuivi par les malédictions publiques; il y était venu avec 1600000 francs; il n'emporta que quelques louis (décemb. 1720). Restait à liquider. Les frères Pâris-Duverney conduisirent l'opération par laquelle l'État se reconnut débiteur de 1 milliard 700 millions au profit des créanciers de la Compagnie. La dette publique se trouva augmentée de près de 13 millions de rentes annuelles.

Telle est l'histoire de ce fameux *système*. Il montra la puissance du crédit; il donna à l'industrie, au commerce maritime une énergique impulsion; il délivra l'agriculture de l'impôt du dixième sur les biens-fonds et de l'arriéré dû sur les tailles, le pays d'une foule d'immunités onéreuses. Law avait repris l'idée de Vauban, l'unité d'impôt; il fit supprimer un grand nombre de charges inutiles. L'arrêté des 15 et 19 septembre 1719, pour la suppression des offices créés sur les ports, halles, quais, etc., fit baisser de 3 à 4 pour 100 le prix des bois, charbons, grains, viandes, boissons, etc. On lui doit aussi l'établissement de l'instruction gratuite dans l'Université de Paris, nouveauté que l'Université célébra par une procession où elle fit reparaître tous ses costumes du moyen âge dont s'égayèrent beaucoup les seigneurs et les dames. Enfin, si Law fit des ruines douloureuses, comme celle de la veuve de Racine, dont le patrimoine, gagné par des vers immortels, passa à quelques habiles de la rue Quincampoix, il améliora la fortune publique par une réduction de 20 millions sur l'impôt, par une répartition plus favorable pour les classes inférieures et par le rachat de plusieurs branches aliénées du revenu public. En résumé, malgré la catastrophe finale, l'État se trouva dans une position financière à peu près égale à celle où il était auparavant.

Mais, en bouleversant les conditions et les fortunes, il accéléra aussi l'ébranlement déjà commencé des mœurs et des idées. Cette cour d'aspect solennel et grave autour de Louis XIV s'était dispersée. Elle ne pouvait renaître sous un roi mineur qui n'avait pas la distribution des grâces, avec un régent qui voulait bien prendre quelques instants sur ses plaisirs pour les donner aux affaires, mais qui n'entendait pas en sacrifier un seul à l'étiquette et à la représentation. A son exemple chacun rejetait toute retenue, toute gêne, dans les grandes comme dans les petites choses. Cela se vit jusque dans la mode. Le sévère et le majestueux furent bannis pour le piquant et le joli. Le pinceau froidement noble de Le Brun ne déroula plus sur les vastes murailles des palais d'immenses scènes héroïques; mais Boucher égaya les trumeaux d'élégants boudoirs par de riantes et fades bergeries, baignées de rose et de bleu de ciel.

Si les arts déclinent, les mœurs s'en vont; et le cynisme de la conduite, comme celui de la pensée, s'affiche tout haut. Le régent lui-même en donne l'exemple. Il se permet tout; il n'interdit rien et brise lui-même les vieilles idoles : « Qu'importe à l'État, dit-il, que ce soit moi ou mon laquais qui soit en carrosse. » Et quand on voit sa vie on est bien près de trouver qu'il avait raison.

Tout le monde connaît les soupers du régent. « Ils se passaient toujours, dit Saint-Simon, en compagnie fort étrange: ses maîtresses, quelquefois une fille de l'Opéra, souvent Mme la duchesse de Berry, et une douzaine d'hommes que, sans façon, il ne nommait jamais autrement que *ses roués*. — La chère exquise s'apprêtait dans des endroits faits exprès, de plain-pied, dont tous les ustensiles étaient d'argent: eux-mêmes mettaient souvent la main à l'œuvre avec les cuisiniers. C'était en ces séances où chacun était repassé, les ministres et les familiers avec une liberté qui était licence effrénée. Les galanteries passées et présentes de la cour et de la ville sans ménagements, les vieux contes, les disputes, les plaisanteries, les ridicules, rien ni personne n'y était épargné. M. le duc d'Orléans y tenait son coin, comme les autres, mais il est vrai que très-rarement tous les propos lui faisaient-ils la moindre impression. On buvait d'autant, on s'échauffait, on disait des ordures à gorge déployée et des impiétés à qui mieux mieux, et quand on avait fait bien du bruit, et qu'on était bien ivre, on s'allait coucher et on recommençait le lendemain. Du moment que l'heure venait de l'arrivée des soupeurs, tout était tellement barricadé au dehors, que quelque affaire qu'il eût pu survenir, il était inutile de tâcher de percer jusqu'au régent. Je ne dis pas seulement des affaires inopinées des particuliers, mais de celles qui auraient le plus dangereusement intéressé l'État ou sa personne, et cette clôture durait jusqu'au lendemain matin. »

La duchesse Palatine nous en apprendra plus encore



Arrivée des colons au Mississipi, estampe du temps. (Page 385, col. 1.)



La rue Quincampoix devenue le siége de la banque de Law, estampe du temps. (Page 386, col. 1.)

sur le régent, et ce n'est pas un des caractères les moins frappants de ce siècle que de voir une mère donnant de tels détails sur son fils dans un langage dont nous sommes obligés de voiler les nudités : « Mon fils n'est pas difficile; pourvu que ses maîtresses soient de bonne humeur, bien effrontées, qu'elles mangent et boivent bien, il s'inquiète peu de leur figure. Une dame jeune et jolie vint voir mon fils dans son cabinet. Il lui fit présent d'un diamant de deux mille louis et d'une boîte de deux cents. La femme avait un mari jaloux; mais elle était si effrontée qu'elle vint le trouver et lui dit que des gens qui avaient besoin d'argent lui offraient ces bijoux pour une bagatelle; elle pria donc son mari de ne pas laisser échapper cette occasion. Le mari crédule donna à la femme tout l'argent qu'elle demandait. Elle lui en fit ses remercîments, mit la boîte dans son sac et le diamant au doigt, et se rendit ensuite dans une grande société. On lui demanda d'où elle avait la bague et la boîte. Elle répondit : « C'est M. de Parabère (nom de son mari) qui me les a données. » Celui-ci, qui se trouvait présent, ajouta : « Oui, c'est moi qui les lui ai données. Peut-on faire moins quand on a une femme de qualité qui n'aime uniquement que son mari? » Cela fit rire ; car les autres personnes n'étaient pas si simples que le mari et elles savaient bien d'où provenaient ces cadeaux. Si mon fils a une sultane reine, c'est cette Mme de Parabère. Mon fils dit qu'il tient à elle parce qu'elle ne pense à autre chose qu'à s'amuser et ne se mêle de rien. Cela serait bon si elle n'était pas si ivrogne et si elle ne faisait pas tant boire et manger mon fils qu'elle conduit la nuit à Asnières où elle a une ferme; c'est là qu'il soupe quelquefois avec elle et tous les paysans.... Il prétend que l'amour ne se trouve que dans les romans et n'existe pas réellement. Il s'est



Établissement de l'instruction gratuite dans l'Université de Paris. (Page 387, col. 1.)

brouillé avec la Séry, parce que celle-là voulait, disait-il, qu'il l'aimât comme un berger. »

La duchesse de Berry, qui n'avait pas attendu la minorité de Louis XV pour donner cours à ses débordements, fit fermer le jardin du Luxembourg pour y passer en toute liberté les nuits d'été. Son orgueil égalait sa corruption et dégénérait en folie. Elle marcha dans Paris avec des timbales sonnantes. A la comédie elle voulut un dais dans sa loge et se fit haranguer par les comédiens.

La raillerie se mêlait à la licence. Le fameux duc de Richelieu fit peindre ses maîtresses sous toutes sortes d'habits monastiques : Mlle de Charolais en récollette, les maréchales de Villars et d'Estrées en capucines.

« Paris, dit encore Saint-Simon, était devenu l'égout des voluptés de toute l'Europe. Outre tout un peuple de bâtards français, Paris a ramassé les maîtresses des rois d'Angleterre et de Sardaigne, deux de l'électeur de Bavière, et les nombreux bâtards d'Angleterre, de Bavière, de Savoie, de Danemark, de Saxe, et jusqu'à ceux de Lorraine, qui tous y ont fait de riches, de grandes et de rapides fortunes, y ont entassé des ordres, des grades plus que prématurés, une infinité de grâces et de distinctions; enfin jusqu'aux plus infâmes fruits des plus monstrueux incestes d'un petit duc de Montbéliard, déclarés solennellement tels par le conseil aulique de Vienne, rejetés comme tels par tout l'Empire, qui ont trouvé ici un appui. »

Les esprits allaient, comme les mœurs, à l'aventure et se donnaient libre carrière. Il n'y avait naguère qu'un salon en France, celui du roi; mille maintenant se sont ouverts à une société qui, n'ayant plus pour occuper sa vie les préoccupations religieuses, car Bossuet et Fénelon sont morts; ni la guerre, puisqu'on parle de paix perpétuelle ; ni les graves futilités de l'étiquette, puisque Versailles est désert, demande du mouvement et du plaisir à ceux qui donnent tout cela, aux beaux esprits, aux gens de lettres, en laissant les coudées franches, même aux plus aventureux. — L'*Œdipe* de Voltaire et les *Lettres persanes* de Montes-

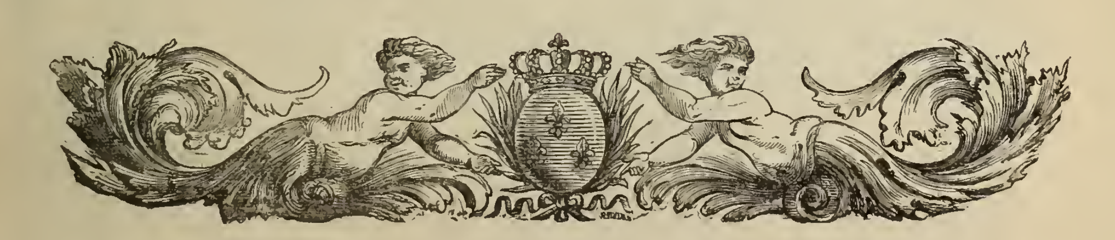
quieu qui commencent le feu contre l'ancien régime, sont l'un de 1718, les autres de 1721, et il y avait trente-six ans à peine que la Bruyère se plaignait de ce que, né chrétien et Français, les grands sujets lui fussent interdits.

Durant ces saturnales de la cour, un terrible fléau avait désolé la Provence. Il fut apporté par un navire français venu de Syrie et entré à Marseille le 25 mai 1720. Au bout de quelques jours la peste se déclara avec une violence extrême. La peur aggrava encore le mal : les paysans n'osèrent plus apporter de vivres et l'émigration étendit la contagion. Il fallut tracer une limite avec défense sous peine de mort de la franchir.

Les symptômes du mal furent des plus variés et la maladie présenta des contradictions qui embarrassèrent la science. Tandis que les deux tiers des malades étaient foudroyés, l'autre tiers n'était qu'effleuré. Marseille bientôt présenta le spectacle le plus affreux. Les hôpitaux ne suffirent plus et les pestiférés erraient et succombaient dans les rues. Comme on craignait même d'approcher des cadavres, on employa les forçats pour débarrasser les maisons et les places. Encore fallait-il les conduire avec l'épée ou les payer très-cher. On laissa deux mille corps pourrir pendant trois semaines sur l'esplanade de la Tourette, après quoi il fallut faire traîner dans de vieilles caves des fortifications ces cadavres infects par cent galériens baignés de vinaigre. L'égoïsme rompait tous les liens de la nature, du devoir, de l'amitié. Mais d'admirables dévouements se manifestèrent. L'évêque Belzunce prodigua mille fois sa vie auprès des malades. Le chevalier Roze, les deux échevins Estelle et Moustier maintinrent autant qu'ils purent l'ordre dans un pareil désastre. Les médecins de Montpellier vinrent étudier et combattre le fléau. Un jeune matelot de Toulon s'érigea en chirurgien. Une Allemande montra une grande habileté chirurgicale dans les hôpitaux et parcourait les réduits les plus infects.

La ville d'Aix fut attaquée au mois d'août, malgré les efforts de l'archevêque et des magistrats. Le père de Vauvenargues y était alors premier consul; il resta à son poste, s'y conduisit bien et eut en récompense sa seigneurie érigée en marquisat. Voilà un marquis qui fait passer sur bien d'autres. Le vol et la contrebande introduisirent le fléau à Toulon et on dut reculer le cordon sanitaire. La peste ne disparut qu'au bout de plusieurs mois, après avoir enlevé 85 000 personnes.

Toute la France s'émut. Le régent fit parvenir des secours abondants ; la charité déploya un zèle admirable. Et comme le dévouement aussi est contagieux, les fermiers généraux donnèrent trois millions pour nourrir cette malheureuse province durant la disette qui succéda à l'épidémie.



CHAPITRE LXVII.

SUITE DU RÈGNE DE LOUIS XV.

§ 1. MINISTÈRE DU DUC DE BOURBON (1723-1726).



Le 13 février 1723, Louis XV fut déclaré majeur; il avait treize ans accomplis. Cette déclaration mettait un terme à la régence du duc d'Orléans. Mais le roi devait rester longtemps encore en tutelle ; le duc, pour conserver le pouvoir après sa régence, avait auparavant donné à Dubois le titre de premier ministre, qu'il prit pour lui-même à la mort de ce triste personnage, et qu'il ne garda que quatre mois. Il mourut le 2 décembre 1723, d'une attaque d'apoplexie que tout le monde et lui-même voyaient venir, qu'il pouvait mais qu'il ne voulut pas retarder, en changeant les habitudes meurtrières d'une vie de débauches[1]. La France avait été huit années entre ses mains; ce temps avait suffi pour que la révolution morale préparée dans les dernières années de Louis XIV éclatât. Il eût fallu, pour en conjurer les conséquences politiques et sociales, un grand règne, et le prince qui va régner donnera l'exemple de tous les scandales, développera tous les abus et humiliera la France devant l'étranger.

Le duc de Bourbon, devenu premier ministre à la mort de l'ancien régent, montra une grande rigueur contre les protestants et contre les jansénistes. Il renouvela, il aggrava même les sévérités de Louis XIV. Non-seulement les réformés furent obligés de se convertir, mais ceux qui simulaient une conversion étaient condamnés à mort comme relaps ; le mourant, qui se déclarait protestant et revenait à la santé, était banni, avec confiscation des biens. Enfin on renouvela la déclaration du 8 mars 1715 portant, contre tous ceux qui mouraient après refus des sacrements, que leur cadavre serait jeté à la voirie et leurs biens confisqués. L'émigration commença, comme après la révocation de l'édit de Nantes; le sénat de Stockholm offrit la Suède pour asile aux fugitifs; et le gouvernement fut

1. Une institution importante appartient au régent, la création de l'administration des ponts et chaussées en 1722. Il voulait, pour relever l'agriculture et le commerce ruinés dans les dernières années de Louis XIV, couvrir tout le royaume d'un réseau de routes d'une étendue de 12 000 lieues

La peste de Marseille (1720), estampe du temps. (Page 391, col. 1.)

contraint, par le cri public, d'adoucir lui-même ses rigueurs.

Cependant le duc de Bourbon, à la même époque, joignait ses réclamations à celles des autres puissances auprès de la diète polonaise, à l'occasion des violences exercées à Thorn contre les protestants. Ceux-ci avaient saccagé le collége des jésuites, mais des représailles sanglantes et le scandale avec lequel les jésuites étalèrent leur triomphe avaient indigné l'Europe. Le persécuteur des protestants français fut forcé par l'opinion d'intervenir en faveur des protestants allemands.

Ce prince avait des mœurs à peine meilleures que



Louis XV.

son prédécesseur ; encore le duc d'Orléans ne laissait-il prendre à ses maîtresses aucune influence sur les affaires, tandis que la marquise de Prie fut toute-puissante sur le duc de Bourbon. « Avec de la beauté, l'air et la taille d'une nymphe, avec beaucoup d'esprit, c'était un prodige de l'excès des plus funestes passions : ambition, avarice, haine, vengeance, domination sans ménagement, sans mesure, et depuis que M. le duc fut le maître, sans vouloir souffrir la moindre contradiction, ce qui rendit son règne un règne de sang et de confusion. » (Saint-Simon.) Le ministère anglais lui continua la pension qu'il faisait à Dubois ; le duc retenait donc la France dans l'alliance de l'Angleterre. Il scella cette amitié par une nouvelle et insultante

rupture avec l'Espagne. Le régent, vers la fin de sa vie, s'était rapproché du cabinet de Madrid et avait demandé pour Louis XV la main d'une infante. La jeune princesse, âgée de quatre ans, fut amenée à Paris pour être élevée au milieu de la cour où elle devait régner. Un tel mariage ménagé par un rival, et qui, ne devant s'accomplir que bien tard, laissait le trône sans héritier, ne convenait point au premier ministre. Un accident qui ferait arriver la couronne au nouveau duc d'Orléans, premier prince du sang, ruinerait le crédit de la maison de Bourbon. Aussi le duc se montra-t-il très-alarmé d'une maladie que fit le jeune roi. « Que deviendrais-je? s'écriait-il. S'il guérit, on ne m'y reprendra pas : il faut le marier. »

A peine Louis XV fut-il rétabli que, sans tenir compte du mécontentement de l'Espagne, ni des propositions de la czarine Catherine Ire, qui offrait sa fille et l'utile alliance de la Russie, le duc voulut donner au roi une épouse qui lui dût tout et n'eût pas d'appui au dehors. La marquise de Prie songea d'abord à une sœur même du duc de Bourbon ; mais la hauteur avec laquelle cette princesse la reçut, lui fit craindre pour son pouvoir. Alors vivait à Wissembourg, de quelque argent que lui faisait la France, un noble Polonais, Stanislas Leczinski, dépouillé de la couronne que Charles XII lui avait jadis donnée. Un jour il entre tout ému dans la chambre où étaient réunies sa femme et sa fille : « Mettons-nous à genoux, s'écrie-t-il, et remercions Dieu! — Seriez-vous rappelé au trône de Pologne? dit sa fille. — C'est bien mieux, vous êtes reine de France. » C'est en effet sur la pieuse et douce Marie Leczinska que le premier ministre avait jeté les yeux, quoiqu'elle fût de sept ans plus âgée que le roi, bien pauvre, sans beauté et déjà sans jeunesse. Le jour de son mariage, elle distribua toute sa corbeille aux dames du palais : « Voilà, dit-elle, la première fois de ma vie que j'ai pu faire des présents. » L'infante d'Espagne fut renvoyée à son père ; c'était, depuis dix ans, la seconde répudiation de la politique de Louis XIV.

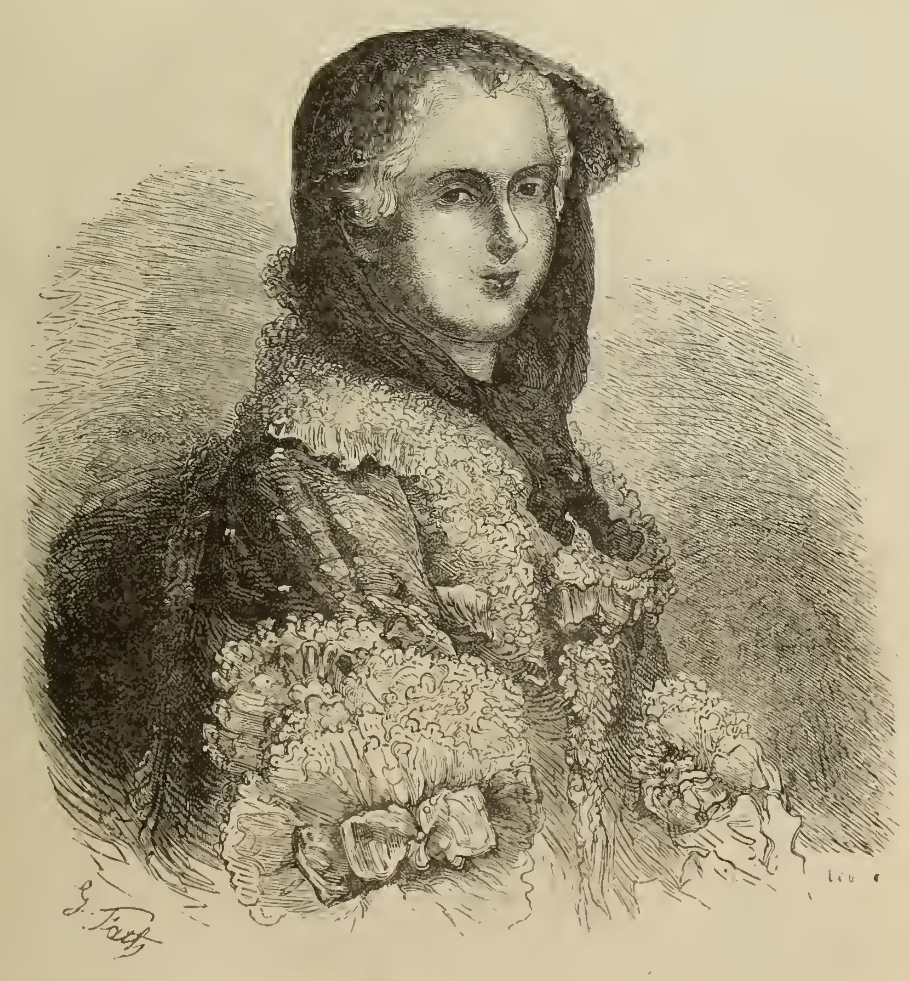


Stanislas Leczinski, roi de Pologne.

Philippe V, indigné de cette insulte, s'empressa de conclure avec l'Autriche le traité de Vienne (1725). Charles VI avait fondé à Ostende, pour le commerce des Indes, une compagnie rivale des compagnies anglaise et hollandaise. Le roi d'Espagne accorda aux négociants autrichiens des priviléges étendus dans tous les ports de ses domaines. L'empereur avait promulgué une pragmatique sanction par laquelle il assurait la succession à ses filles, contrairement aux coutumes des pays autrichiens ; Philippe V garantit cet acte. En retour, l'empereur s'engageait à aider l'Espagne à reprendre Gibraltar et Port-Mahon, il renouvelait les

promesses faites en 1720 au sujet des duchés de Parme et de Toscane, pour l'époque présumée de l'extinction des maisons de Médicis et de Farnèse, et même il promettait deux archiduchesses aux deux infants, ce qui eût rétabli l'union de l'Espagne et de l'Autriche, que Louis XIV avait brisée par tant d'efforts. Voilà ce qu'avait fait le duc de Bourbon. Il s'empressa du moins d'opposer à cette ligue une contre-ligue de la France, de l'Angleterre et de la Prusse ; mais un autre ministre eut à suivre cette affaire.

Fleury prit la place du duc de Bourbon. Ce prudent ambitieux s'était frayé sans bruit et sans précipitation le chemin du pouvoir. On lui avait refusé bien longtemps un évêché. « Il ne bougeait, dit Saint-Simon, de chez M. de Croissy, M. de Pomponne, M. de Torcy ; il était sans conséquence, et suppléait souvent aux sonnettes avant qu'on en eût l'invention. » Il était évêque de Fréjus quand Louis XIV le nomma précepteur de son petit-fils. Vieillard aimable et spirituel, il gagna toute la confiance de son élève et il eût pu être premier ministre à la mort du régent; mais il ne voulut pas, trouvant que « de M. le duc d'Orléans à un particulier la chute était trop grande. » Le duc de Bourbon lui parut propre, par sa nullité politique, à servir de transition. Il ne négligeait rien d'ailleurs pour se rendre cher et indispensable au roi. Le duc fut jaloux et essaya d'habituer le prince à se passer de lui. Un jour Fleury attendit longtemps dans le cabinet de Louis XV,



Marie Leczinska.

qui ne vint pas ; aussitôt il quitte la cour, se retire à Issy, dans la maison de la congrégation de Saint-Sulpice, et le roi, au retour de la chasse, reçoit une lettre pleine de larmes qui lui annonce la retraite de son ancien précepteur et sa résolution de vivre désormais dans l'obscurité. Louis en fut désespéré. « Eh ! sire, lui dit le duc de Mortemart, n'êtes-vous pas le maître? Faites dire à M. le duc d'envoyer chercher à l'instant M. de Fréjus; et vous allez le revoir. » Fleury revint plus puissant qu'il ne l'avait jamais été. Le duc au contraire se discréditait. On trouva fort mauvais le rétablissement du *droit de joyeux avénement* et de la *ceinture de la reine*, vieilleries fiscales jusque-là négligées. Tous ceux qui tenaient un office du roi devaient payer l'une; l'autre était une taxe imposée sur les corps de métiers. Aussi l'on chantait :

> Pour la ceinture de la reine,
> Peuples, mettez-vous à la gêne,
> Et tâchez à l'allonger,
> Le prince Borne vous en prie,
> Car il voudrait ménager
> Une ou deux aunes pour la de Prie.

Un projet mal conçu et cruellement exécuté pour la destruction de la mendicité, et la défense de construire dans les faubourgs de Paris, de peur de la peste qui était bien plus à craindre dans les rues étroites et sales de l'intérieur de la ville, firent murmurer. On mur-

mura même contre la création d'une milice tirée au sort parmi les hommes des paroisses et surtout contre un impôt du cinquantième levé en nature sur tous les fruits de la terre et en argent sur les autres revenus. Cet impôt était l'application partielle de la *dîme royale* de Vauban. Cette fois ce n'était plus le peuple seulement, mais les privilégiés qui étaient menacés. Ils jetèrent de si hauts cris que le ministère tomba. Un jour, le roi, partant pour Rambouillet, dit au duc d'un air gracieux : « Mon cousin, ne me faites pas attendre pour souper. » Et le même soir à sept heures, un lieutenant des gardes du corps emmenait à Chantilly ce même M. le duc. Cette disgrâce tua Mme de Prie et rejaillit sur la reine, à qui le roi écrivit durement : « Je vous prie, madame, et, s'il le faut, je vous ordonne de faire tout ce que l'évêque de Fréjus vous dira de ma part, comme si c'était moi-même. LOUIS. » (11 juin 1726.) Il fallut l'intervention de la police pour empêcher le peuple de Paris de faire des feux de joie.



Le cardinal Fleury.

§ 2. MINISTÈRE DE FLEURY (1726-1743); LES CONVULSIONNAIRES; GUERRE DE LA SUCCESSION DE POLOGNE (1733).

Ainsi s'éleva le septuagénaire évêque de Fréjus, qui devint peu de temps après cardinal. Il refusa le titre de premier ministre, trop sonore, ne prit que celui de ministre d'État, et poussa le roi à déclarer « qu'il voulait gouverner par lui-même et suivre en toutes choses, autant que possible, l'exemple de son bisaïeul. » Belle déclaration, mais mensongère. Quoiqu'il fût, en effet, en âge de gouverner, Louis XV se contentait de montrer au conseil sa belle et impassible figure, que rien n'anima jamais. Hors de là, lorsqu'il n'était ni au jeu ni à la chasse, il faisait de la tapisserie, tournait des tabatières en bois, ou bien lisait soit la correspondance secrète qu'il entretenait avec ses ambassadeurs à l'insu de ses ministres, soit les anecdotes scandaleuses que le lieutenant de police lui envoyait régulièrement chaque jour. C'étaient là ses passe-temps ; plus tard il en eut d'autres et de pires. Il manifestait d'ailleurs la plus grande insouciance et une insensibilité qui ne pouvaient être d'heureux augure. « Il avait une biche blanche qu'il avait nourrie et élevée, laquelle ne mangeait jamais que de sa main et qui aimait fort le roi : il la fit



Les convulsionnaires, d'après une gravure du temps. (Page 398, col. 2.)

mener à la Muette, la tira et la blessa. La biche accourut sur le roi et le caressa; lui, la fit remettre au loin, la tira une seconde fois et la tua. On a trouvé cela bien dur. » (*Journal* de Barbier.)

Fleury faisait seul la besogne du gouvernement. « Jamais roi de France, non pas même Louis XIV, n'a régné d'une manière si absolue, si sûre, si éloignée de toute contradiction et n'a embrassé si pleinement et si despotiquement toutes les différentes parties de l'État. Le feu roi éprouva souvent des embarras par la guerre domestique de ses ministres et quelquefois par les représentations de ses généraux d'armée et de quelques grands distingués de sa cour. Fleury ne les consultait jamais et ne hasardait aucun débat. Il ne les faisait venir que pour recevoir et exécuter ses ordres sans la plus légère réplique, ou lui en rendre simplement compte sans s'échapper une ligne au delà. » (Saint-Simon.) Mais Fleury exerçait cette puissance modestement et sans bruit. Devenu le premier personnage de l'État, il semblait n'être encore que l'abbé de Fleury; « sa place, dit Voltaire, ne changea rien dans ses mœurs. On fut étonné que le premier ministre fût le plus aimable et le plus désintéressé des courtisans. Il laissa tranquillement la France réparer ses pertes et s'enrichir par un commerce immense, sans faire aucune innovation, traitant l'État comme un corps puissant et robuste qui se rétablit de lui-même. » D'Argenson l'entendit souvent parler de Richelieu avec dédain, de Mazarin avec admiration. Il aimait, comme celui-ci, à tourner les difficultés plutôt qu'à les heurter de front, et s'il n'eut pas sa dextérité et ses grandes vues, il n'eut pas non plus son avidité. A sa mort, sa succession se trouva être à peine celle d'un médiocre bourgeois.

On était si las des casse-cou financiers et politiques, que ce ministère sénile, ce gouvernement qui gouverna le moins possible, et érigea l'abstention en système, fut presque populaire et dura dix-sept ans. Fleury se proposa pour objet la paix et l'économie, deux belles choses, pourvu que l'une soit honorable et que l'autre ne soit pas sordide. Il se fit bénir par l'abolition du cinquantième, par la diminution des tailles, par des remises sur les contributions arriérées et par quelques autres mesures que l'habile financier Orry lui conseilla. Orry était un honnête homme. On se plaignait à la cour de ses manières brusques : « Comment voulez-vous, disait-il, que je ne montre pas d'humeur? Sur vingt personnes qui me font des demandes, il y en a dix-neuf qui me prennent pour une bête ou pour un fripon. » Le cardinal releva le crédit public, rétablit pour un moment l'équilibre entre les recettes et les dépenses, construisit des routes, malheureusement à l'aide de la corvée, et rebâtit Sainte-Menehould détruite depuis sept ans par un incendie. Mais, tout en voulant fermement l'économie, il ne sut pas arrêter le gaspillage des traitants; il abandonna l'industrie et le commerce à eux-mêmes, ce qui eût été bien s'ils avaient été libres, et il laissa tomber en ruines notre marine, dont il réduisit le budget à 9 millions pour les traitements, et à 500000 livres pour le matériel. Aussi, lorsqu'il fallut faire la guerre, au milieu de laquelle son ministère commença et finit, il la fit à demi, c'est-à-dire mal.

Comme son prédécesseur, Fleury oublia la tolérance que deux cardinaux, deux grands ministres, Richelieu et Mazarin, avaient pratiquée. Il remit en vigueur la bulle *Unigenitus;* il fit emprisonner plusieurs ecclésiastiques, même un évêque qui refusa de la signer, destitua les professeurs jansénistes de la Sorbonne, comme Rollin l'avait été naguère, renvoya le principal et les ecclésiastiques qui dirigeaient le collége de Sainte-Barbe, et cassa une protestation du parlement; puis, ce corps persistant, il exila 40 de ses membres, et bientôt après les rappela, par la crainte de quelque trouble (1730), de sorte que le parlement, enhardi, laissa de nouveau entrer l'esprit d'opposition dans le sanctuaire des lois. Ces violences mêlées de faiblesses poussèrent les jansénistes à essayer d'un autre moyen. Un d'eux, le diacre Pâris, de la paroisse de Saint-Médard, à Paris, personnage austère et ascétique, mourut en 1727, en odeur de sainteté, au dire de ses partisans. On publia bientôt qu'il faisait des miracles, et il y eut alors une de ces épidémies morales qu'on voit naître à de certaines époques, et qui sont plus contagieuses que les épidémies ordinaires. « On a dans ce petit charnier de Saint-Médard de la boue par-dessus le soulier, on y est mouillé quand il pleut; ce quartier fort mauvais est fort éloigné de la ville; cependant il y a du monde depuis cinq heures du matin jusqu'à cinq heures du soir et très-souvent des personnes de considération. » Il se passa en effet des choses étranges au cimetière Saint-Médard : les personnes qui s'étendaient sur le tombeau du diacre, éprouvaient, l'imagination y aidant, des *convulsions* ou secousses nerveuses, quelquefois nuisibles, quelquefois salutaires. Il y eut des scènes extravagantes et scandaleuses. Le gouvernement eut la sagesse de ne point intervenir. Le ridicule fit justice de cette folie qui dura cinq ans. Lorsque la police ferma, enfin, le cimetière, en 1732, un plaisant écrivit sur le mur :

> De par le roi défense à Dieu
> De faire miracle en ce lieu.

La folie pour être moins publique n'en continua pas moins pendant plusieurs années. Une caisse secrète encourageait le zèle des convulsionnaires. La fille d'un cordonnier recevait 600 livres par an, le garçon 400. Cette religion nouvelle eut ses sectes. La principale fut celle des *Élisiens*. Un homme de Montpellier, appelé frère Augustin, prétendit avoir vu le prophète Élie qui lui avait annoncé que sa mission était de mourir pour les hommes comme l'Agneau sans tache. « Dans les assemblées, après avoir prêché, frère Augustin se couchait sur une table dans la posture attribuée à l'Agneau sans tache et il se faisait adorer comme tel, on chantait des hymnes, on faisait des oraisons, et on lui rendait les honneurs dus à ce titre. On dit qu'il y a plus de cinq mille personnes engagées dans toutes ces cabales, et l'argent ne leur manque pas; cela en fait vivre un grand nombre et fait tort à bien des successions. On m'a raconté que vingt personnes, hommes et femmes, étaient assemblées dans une maison, un soir. On avait garni le seuil de la porte de la chambre de la dépouille d'une oie; ils avaient tous une petite croix sur le front du sang de l'animal; ils ont fait rôtir l'oie sur les charbons, ils l'ont mangée avec du pain et de l'eau, ils étaient ceints d'une ceinture de cuir; et la nuit ils ont été en procession à l'endroit où était autrefois Port-Royal des Champs. Je connais un libraire de mes voisins, qui était autrefois un homme d'esprit; il est tel-

lement engagé de bonne foi dans ces mystères qu'il est décharné comme un squelette ; il dit à sa femme sérieusement que s'il était arrêté, il la prie de ne faire aucune démarche pour lui, et que, si par hasard il était pendu, il la supplie de boire et de manger à son ordinaire sans s'affliger. Sa femme, qui est aussi de plus de moitié convertie, s'attend tranquillement à tous ces événements. En attendant, je crois que la sainte clique les fait un peu vivre. » (Barbier.) Ces superstitions, en plein dix-huitième siècle, nous étonnent; mais nous n'avons plus le droit de crier bien fort contre les miracles du diacre Pâris, depuis que l'épidémie des tables tournantes nous a fait monter la rougeur au front. Combien de temps faut-il donc encore pour que la science fasse justice de ces recherches insensées du surnaturel; et quand y aura-t-il assez de lumière dans les âmes et d'honnêteté dans les cœurs pour honorer Dieu comme il veut l'être, non par des folies qui l'offensent, mais par le développement en nous de toute la force intelligente et morale qu'il nous a donnée?

Le duc de Bourbon avait légué à son successeur une querelle avec l'Espagne alors alliée de l'Autriche, ce qui obligeait la France à persévérer dans l'alliance anglaise. Robert Walpole, principal conseiller de Georges II, avait besoin de la paix pour se maintenir au pouvoir; il la voulait par politique, Fleury par caractère; tous deux s'entendirent aisément et se firent de mutuels sacrifices, parce qu'ils comptaient l'un sur l'autre. Fleury négligea la marine pour ne pas faire ombrage au peuple anglais; et Walpole, confiant dans la modération de la France, ne s'inquiéta point de nos armements sur terre, ni même de quelques victoires. La guerre entre les deux ligues n'avait eu encore d'autre effet qu'une vaine tentative des Espagnols sur Gibraltar, en 1727. Fleury l'arrêta dès cette même année par les *préliminaires* de Paris. L'année suivante, au congrès de Soissons, l'Espagne et l'Autriche se brouillèrent. Afin de rendre cette rupture définitive, la France et l'Angleterre se hâtèrent de garantir les duchés italiens à l'Espagne (traité de Séville 1720.) Deux ans après, à la mort du dernier duc de Parme et Plaisance, l'infant don Carlos fut mis en possession de ce domaine. L'empereur le réclama inutilement; il ne retira son opposition que quand les puissances eurent accepté sa *Pragmatique*. A la fin de ces laborieuses négociations, la bonne intelligence se trouva rétablie entre les cours de Madrid et de Versailles, et un Bourbon avait en Italie un duché; il y aura bientôt un royaume.

La mort d'Auguste II, électeur de Saxe et roi de Pologne, vint troubler cette paix que la noblesse de France supportait d'ailleurs impatiemment. Sa succession fut réclamée par Stanislas Leczinski, le candidat national des Polonais, et par Auguste de Saxe, le candidat des Russes et des Autrichiens.

Les Etats voisins commençaient à se disputer ce malheureux pays. La noblesse polonaise, uniquement préoccupée du soin d'affaiblir la puissance royale qu'elle aurait dû fortifier, ouvrait un champ libre aux intrigues étrangères. La Russie était déjà intervenue, sous Auguste II, dans les querelles sanglantes des troupes polonaises et des régiments saxons : elle convoitait en ce moment la Courlande et envoya le général Lascy avec un corps moscovite pour appuyer la candidature d'Auguste III. Il proclamait qu'il venait assurer le maintien des franchises polonaises. Ce fut désormais le prétexte que mirent en avant les spoliateurs. L'idée du partage était née depuis plus d'un siècle en Prusse, que la Pologne séparait en deux tronçons, et elle avait aisément gagné la Russie.

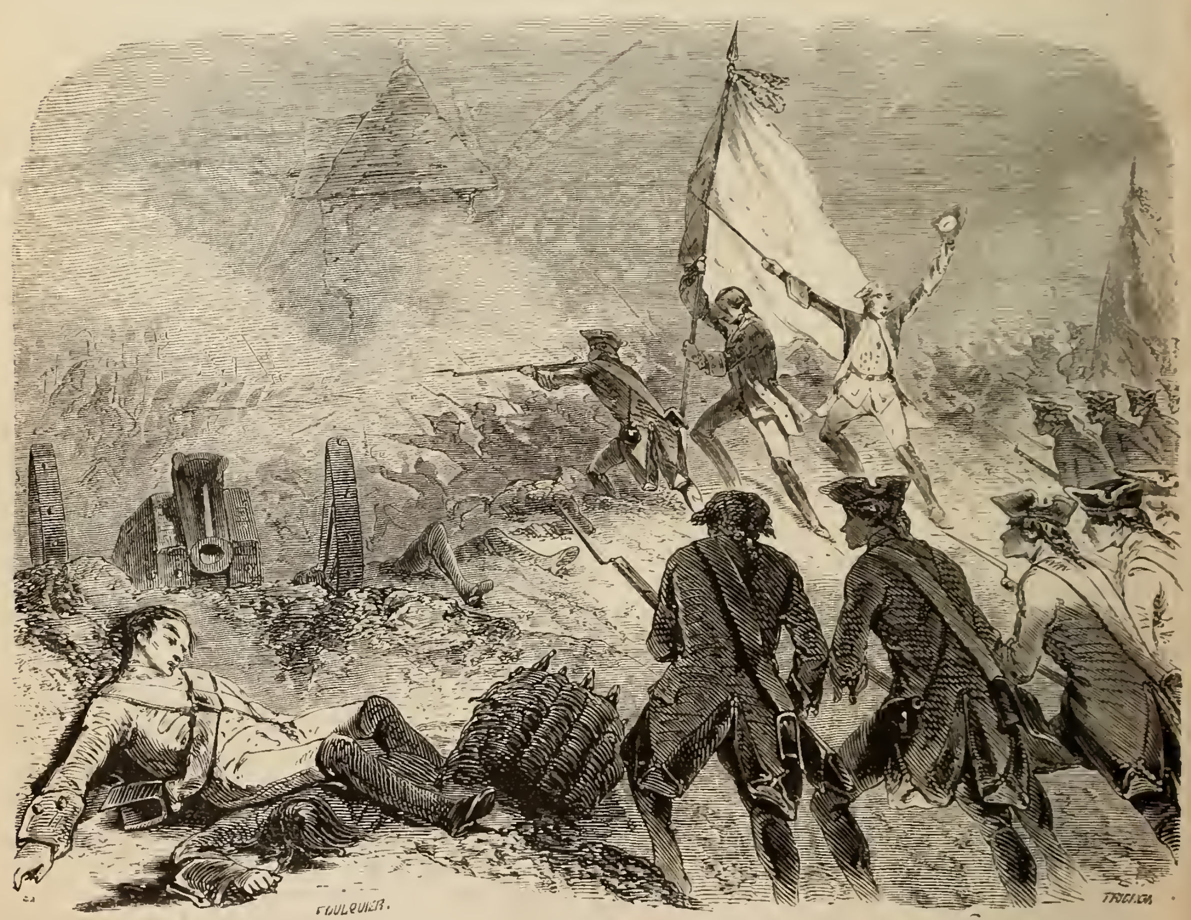
Fleury soumettait la France au même régime qu'un homme de cet âge impose à sa santé. Tout mouvement, de quelque part qu'il vînt, de quelque côté qu'il allât, l'effrayait. Quand il sut le beau-père de Louis XV élu roi, il s'épouvanta. Il eût bien voulu ne rien faire; l'opinion publique lui força la main. Il se décida à la guerre, comptant ne s'y engager qu'à demi, ce qui n'empêche jamais d'être contraint à y entrer tout à fait. Il prépara à Brest une petite escadre et y embarqua 1500 soldats. Voilà l'effort qu'il faisait faire à la France pour délivrer Dantzig, Stanislas, et maintenir notre influence en Pologne.

Lorsque le commandant de l'escadre arriva, le 10 mai, en vue de Dantzig, que les Russes pressaient depuis quatre mois, il trouva la Vistule barrée, les communications de la ville avec la mer interceptées, les lignes de l'ennemi inexpugnables. Il ramena ses 1500 hommes à Copenhague, et personne ne s'étonna d'une pareille résolution.

Notre ministre en Danemark était alors un colonel breton, le comte de Plélo. Il s'indigne de la politique pusillanime du cardinal; il prévoit ce que ce lâche abandon coûtera à l'influence française dans tout le Nord : « Il faut mettre du sang sur cette honte, s'écrie-t-il, pour la cacher. » On lui objecte que 1500 hommes ne peuvent en attaquer 30 000 soigneusement retranchés; il ne discute pas la possibilité du succès, le drapeau français est allé en vue de Dantzig sans qu'on ait brûlé de la poudre, il faut qu'il y retourne; et il s'offre à l'y porter lui-même. Il annonce au ministre Chauvelin ce sacrifice nécessaire : « Je sais bien que je n'en reviendrai pas, lui écrit-il, je vous recommande ma femme et mes enfants. » Le commandant des troupes de débarquement, le comte de Lapeyrouse, brave officier, qui s'était fort distingué dans la guerre de la succession d'Espagne, l'accompagne. Ils arrivent à l'embouchure de la Vistule, débarquent avec leurs 1500 hommes et quelques autres Français de Copenhague qui veulent partager cette héroïque folie, et, le 27 mai 1734, marchent aux lignes russes, en donnant avis aux assiégés d'essayer une sortie pour leur tendre la main à travers le camp ennemi. Les Russes, étonnés de cette attaque audacieuse, dirigent presque toutes leurs forces contre cette poignée de braves; mais rien ne les arrête, ni les retranchements, ni le feu épouvantable qui les enveloppe; plusieurs quartiers sont forcés; Plélo est au milieu du camp ennemi; encore quelques efforts et il va rejoindre les assiégés qui, de leur côté, attaquent; mais il tombe criblé de balles. Les siens, privés de leur héroïque chef, hésitent un moment; l'ennemi se rallie, revient sur eux en masses profondes, impénétrables; Lapeyrouse recule sans se laisser entamer et vient s'appuyer au fort de Wechsel-Mund, que les Polonais tenaient encore; il s'y défend jusqu'au 21 juin, à la fois contre l'armée de terre et contre la flotte russe qui l'attaque par mer. Ils n'étaient plus que 200 hommes valides : l'ennemi cependant ne put les prendre, et ils ne capitulèrent qu'aux conditions les plus honorables.

Le beau-père de Louis XV fut réduit à fuir déguisé en paysan ; il erra au milieu des marais et n'échappa qu'après avoir couru bien des périls. La France venait de perdre l'occasion de tirer peut-être la Pologne de l'abîme où elle se précipitait.

Il fallait faire quelque chose pour effacer cette honte. L'opinion poussait Fleury à essayer une revanche de ces traités d'Utrecht qui avaient mis la France si bas, l'Angleterre et l'Autriche si haut. Il conclut avec l'Espagne et la Savoie le traité de Turin, qui promettait au roi de Sardaigne le Milanais, et aux Bourbons d'Espagne le royaume de Naples pour l'infant don Carlos. En s'interdisant toute attaque contre les Pays-Bas (convention de la Haye, 24 nov. 1733), il obtint la neutralité de l'Angleterre et de la Hollande. Alors il envoya deux armées, l'une sur le Rhin, l'autre en Italie, commandées par les vieux maréchaux de Berwick et de Villars, celui-ci encore bouillant comme un jeune homme, malgré ses quatre-vingt-deux ans. Le premier enleva Kehl, en face de Strasbourg, malgré le prince Eugène, assiégea Philippsbourg et eut la tête emportée par un boulet. « J'avais toujours bien dit, s'écria Villars, que cet homme-là était né plus heureux que moi. » Cette guerre d'Italie mérite plus d'attention qu'on ne lui en a donné jusqu'à ce jour. Elle offre la plus grande analogie avec celle de 1859. Le plan était aussi d'expulser les Autrichiens de la Péninsule, de donner le Milanais et Mantoue au roi de Sardaigne qui nous céderait la Savoie, de créer enfin une confédération italienne



Plélo et quinze cents Français attaquent trente mille Russes sous les murs de Dantzig (27 mai 1734). (Page 399, col. 2.)

La guerre fut heureuse. Villars enleva Milan, Pavie, Lodi, et parlait de courir au Mincio pour empêcher l'armée autrichienne de descendre du Tyrol. Le roi de Sardaigne, qui se défiait de l'Espagne, ne voulut point adopter cette conception hardie et ne s'occupa qu'à prendre possession au plus tôt des villes milanaises. L'armée se fatigua aux siéges des places de Novare, de Pizzigheffone et de Crémone, au lieu de frapper les grands coups qui terminèrent si promptement la guerre de 1859. Au printemps de 1734, survint une armée autrichienne, qui évita le Milanais, franchit le Pô et s'avança vers le duché de Parme pour tourner l'armée franco-piémontaise et la séparer des Espagnols. Villars essaya en vain de l'arrêter. La fougue même de cet octogénaire l'entraîna un jour trop loin. Faisant avec le roi Charles-Emmanuel une reconnaissance, il tomba dans un parti ennemi. Les gardes du corps du roi prirent la fuite, mais les 90 grenadiers de Villars tinrent bon. On conseillait au roi de faire comme ses gardes : « Ce n'est pas ainsi, lui cria Villars, qu'il faut se tirer de ce pas ! » et mettant l'épée à la main, il chargea l'ennemi qui se dispersa. Charles-Emmanuel le félicitait : « Sire, répondit-il, ce sont les dernières étincelles de ma vie. » Il mourut à Turin dans sa quatre-vingt-troisième année (1734). Les maréchaux de Coigny et de Broglie gagnèrent après sa mort, en juin et en septembre, les victoires de *Parme* et de *Guastalla*, qui leur livrèrent le Milanais : tandis que le comte de Montemar remportait celle de *Bitonto*, qui installa un infant d'Es-

pagne sur le trône de Naples et de Sicile (mai). C'était un beau réveil de la France ; mais la timidité du cardinal empêcha de recueillir le fruit de ses succès.

L'Angleterre et la Hollande offraient leur médiation à l'Autriche ; elle les accusa presque de trahison pour ne l'avoir pas suivie sur les champs de bataille et traita directement avec la France. On pouvait, comme le voulait le garde des sceaux Chauvelin, la meilleure tête du conseil, exiger de l'empereur une complète renonciation à l'Italie, qui eût enfin trouvé son indépendance ; mais l'indépendance des peuples ne passionnait point alors les souverains ; encore moins les ministres économes comme Fleury, qui trouvait que la justice et les intérêts de la France coûtaient trop cher à défendre ;



Modes sous Louis XV : les paniers, d'après une gravure de l'époque.

on se borna à faire renoncer l'empereur au royaume des Deux-Siciles ; encore prit-on soin de le dédommager par la cession de Parme et de Plaisance pour lui-même, par celle de la Toscane donnée à son gendre en échange de la Lorraine. Le roi de Sardaigne n'eut que deux provinces milanaises, Novare et Tortone. Quant à la clause supplémentaire qui assigna à Stanislas, comme dédommagement du trône de Pologne, la Lorraine et le Barrois, pour revenir après sa mort à la France, c'est à Chauvelin qu'elle est due. L'acquisition était précieuse, mais depuis longtemps inévitable. Ces conditions formèrent le traité de Vienne (1735-1738). Ce fut la plus belle époque du ministère de Fleury. « Depuis la paix de Vienne, dit le grand

Frédéric, la France fut l'arbitre de l'Europe. Ses armées avaient triomphé en Italie comme en Allemagne. Son ministre à Constantinople, le comte de Villeneuve, avait conclu la paix de Belgrade, le dernier traité glorieux que la Turquie ait signé et qui lui donnait la Servie, une partie de la Valachie et Belgrade que l'Empereur céda. » A ce moment l'Autriche reculait partout, en Italie comme sur le Danube. La Russie même s'engageait, comme au traité de Paris, en 1856, à n'avoir ni flotte ni navire d'aucune espèce sur la mer d'Azov et la mer Noire. La France, dans cette guerre, avait acquis encore quelque gloire, et son gouvernement avait paru comme le médiateur de l'Europe, affaiblissant l'Autriche, empêchant la Russie de grandir et retenant la Turquie sur le bord de l'abîme.

§ 3. GUERRE POUR LA SUCCESSION D'AUTRICHE (1740-1748); LA PRUSSE ; FRÉDÉRIC II.

En 1740, l'empereur Charles VI mourut. Ce prince, dans le but d'assurer son héritage à sa fille, Marie-Thérèse, n'avait reculé devant aucun sacrifice. Il avait supprimé la compagnie d'Ostende pour complaire aux puissances maritimes, cédé la Lorraine pour gagner la France, Naples et la Sicile pour gagner l'Espagne. Il avait obtenu de tous les Etats une reconnaissance solennelle de sa *Pragmatique*, et il laissait à Marie-Thérèse une ample collection de parchemins. « Mieux eût valu, dit Frédéric II, une armée de 20 000 hommes. » A peine eut-il expiré, que cinq prétendants se présentèrent. L'électeur de Bavière, descendant d'une fille de Ferdinand Ier; le roi d'Espagne, descendant par les femmes de Charles-Quint ; l'électeur de Saxe, gendre de l'empereur Joseph Ier, demandaient la totalité de l'héritage par le droit du sang ; le roi de Sardaigne voulait le duché de Milan ; le roi de Prusse, Frédéric II, quatre duchés de Silésie ; les Montmorency, le duché de Luxembourg. Tout le monde accourait à la curée. Mais le plus dangereux de ces prétendants était le roi de Prusse, Frédéric II.

Nouvelle venue parmi les puissances, la Prusse n'en avait que plus d'ambition. Rien de plus humble que son origine. En 1417, la famille de Hohenzollern acheta de l'empereur Sigismond le margraviat de Brandebourg, auquel était attachée une des sept voix électorales; elle y réunit, en 1618, le duché de Prusse, ancienne possession de l'ordre teutonique, et l'année suivante le duché de Clèves avec les comtés de Mark, près du Rhin, et de Ravensberg dans la Westphalie.

Ces domaines nombreux, mais épars du Niémen à la Meuse, formaient trois groupes distincts. Il était de toute nécessité de travailler à les réunir, car leur maître ne pouvait passer de l'un à l'autre sans en demander la permission à ses voisins. Le grand électeur, en 1648, au traité de Westphalie, gagna Magdebourg sur l'Elbe, Halberstadt et Minden sur le Weser, qui le rapprochaient de ses possessions des bords du Rhin, et Cammin à l'embouchure de l'Oder, avec toute la Poméranie ultérieure le long de la Baltique, depuis l'Oder jusqu'au golfe de Dantzig, ce qui le mena vers la Prusse ducale. Il avait une armée considérable ; il s'en servit dans une guerre entre la Suède et la Pologne, trahit à propos les deux partis, et, par le traité de Weslau (1657), affranchit la Prusse ducale de la suprématie polonaise. Ses États étaient mal peuplés et pauvres ; il y attira des colons de Hollande et de Frise, et reçut à Berlin les réformés que chassait Louis XIV. En 1701, l'électeur Frédéric III donna 6 millions à l'empereur pour que l'Autriche le laissât s'intituler roi de Prusse, et il se couronna de ses propres mains à Kœnigsberg. Ainsi c'était un duché souverain, un petit pays étranger à l'Allemagne qui devenait un royaume ; l'électorat de Brandebourg et les autres domaines allemands restaient dans la dépendance de l'empire. Ce titre accordé pour une province pauvre et lointaine n'avait semblé d'aucune conséquence aux ministres autrichiens, embarrassés dans une guerre contre les Turcs et près d'entrer dans celle de la succession d'Espagne.

Frédéric venait d'être reconnu par toute l'Europe au traité d'Utrecht (1713), lorsqu'il mourut. Son fils, Frédéric-Guillaume Ier, régularisa et accrut les éléments de force du jeune royaume. Le *roi-sergent*, comme George II d'Angleterre l'appelait, fut l'ennemi du faste. Au lieu d'encourager les savants, il confisqua les fonds de la bibliothèque au profit de l'armée, n'eut ni cour ni ministres, et fit de Berlin une manufacture et une caserne. Il recherchait comme soldats les hommes de six pieds, les achetait jusqu'à 2000 écus chacun, et menait l'État comme un régiment. Ses héros étaient Pierre le Grand, Charles XII et le vieux prince d'Anhalt-Dessau, le créateur de l'infanterie prussienne, qu'il commanda quarante ans. Il fit de ses sujets des soldats soumis, des calvinistes bigots, des travailleurs infatigables ; lui-même allait frapper dans la rue les gens oisifs. « Sous notre père, dit Frédéric II, personne dans les États prussiens n'eut plus de trois aunes de drap dans ses habits et moins de deux aunes d'épée à son côté. » Avec de telles idées, comment approuver son fils, qui apprenait à jouer de la flûte et lisait les auteurs français ? Aussi le prince royal eut-il une jeunesse malheureuse. Il voulut sortir de cet esclavage et forma un complot pour s'échapper ; mais il vit exécuter son ami Kat, fut lui-même condamné à mort et resta quelque temps en prison.

Voilà le dur apprentissage par lequel Frédéric II passa avant de monter sur le trône en 1740. Dans la guerre de la succession de Pologne, il avait combattu sous le vieil Eugène et vu de près la faiblesse de l'Autriche. Son ambition éveillée n'attendit pas longtemps pour se satisfaire. L'occasion était propice, Marie-Thérèse se trouvant menacée de toutes parts; il n'hésita pas à mettre la main sur la Silésie, belle province qui doublerait la population de ses États, lui donnerait tout le bassin de l'Oder et un pays riche, fertile, abondant en mines et en forêts (avril 1741).

En commençant cette campagne, Frédéric avait dit à l'ambassadeur de France : « Je vais jouer votre jeu ; si les as me viennent, nous gagnerons. » Un petit-fils de Fouquet, le comte de Belle-Isle, homme à projets hardis et aventureux, proposa, dans le conseil, l'alliance de la Prusse et un plan qui réduisait Marie-Thérèse à la Hongrie, à la basse Autriche, à la Belgique, et partageait le reste entre les prétendants : l'électeur de Bavière serait empereur. La France ne prenait rien pour elle. C'était trop de générosité, mais les grands sentiments, en politique étrangère, étaient fort en honneur à la cour de Louis XV. On voulait faire le magnanime pour avoir à agir le moins possible. On disait qu'abaisser l'Autriche c'était élever la

France, et qu'en partageant l'Allemagne orientale en quatre maisons dominantes, Prusse, Autriche, Saxe et Bavière, on se délivrait sûrement de tout souci sur le Rhin. Malgré Fleury, ce plan fut adopté, et le traité de Nymphenbourg conclu sur ces bases (18 mai 1741).

La France, au lieu d'agir résolûment avec toutes ses forces, comme il faut le faire quand on tire l'épée, ne mit en mouvement qu'une armée de 40 000 hommes; et au lieu de la porter du côté des Pays-Bas, où ses destinées l'appelaient, renouvelant en Allemagne les fautes commises tant de fois en Italie, elle envoya cette armée jusqu'au fond de la Bavière. Il est juste de dire que les puissances maritimes avaient mis à leur neutralité la même condition que dans la guerre précédente, à savoir, que nous ne ferions pas entrer un soldat en Belgique.

Maître de Lintz, la principale barrière de l'Autriche sur le haut Danube, l'électeur eût pu s'emparer de Vienne, il préféra conquérir la Bohême. Prague fut prise par un de ces officiers de fortune qui, à force de courage, parvenaient à se faire jour, Chevert, né à Verdun de parents pauvres, et qui entra au service comme simple soldat. A l'escalade de Prague, il était lieutenant-colonel et conduisit l'attaque. Au moment où l'on allait poser la première échelle, le dialogue suivant s'engagea avec les sergents de son détachement: « Mes amis, leur dit-il, vous êtes tous braves, mais il me faut ici un brave à trois poils. Le voilà, ajouta-t-il en s'adressant à un d'eux, le sergent Pascal. Tu vas monter le premier. — Oui, mon colonel. — La sentinelle criera: « Qui va là? » Ne réponds rien. — Oui, mon colonel. — Elle tirera sur toi et te manquera. — Oui, mon colonel. — Tu la tueras. — Oui, mon colonel. — Et je suis là pour te soutenir. » Le sergent monte: on tire, il est manqué; la sentinelle tombe. Chevert le suit, et la ville est prise. Les soldats de la monarchie avaient déjà les qualités que montrèrent ceux de la République et de l'Empire.

Mais pendant que les Français s'arrêtent en Bohême, Marie-Thérèse court à Presbourg implorer l'assistance des Hongrois. « Là, en présence d'une innombrable multitude, elle posa sur son front la couronne et revêtit la robe de saint Étienne. Quand cette belle jeune mère, encore affaiblie par ses couches, gravit à cheval, selon la coutume de ses pères, le mont du Défi; quand elle tira de son fourreau l'épée de ses aïeux; quand elle l'agita vers le nord et le midi, l'orient et l'occident; quand, ses joues pâles colorées d'une sublime rougeur, elle défia le monde entier de venir lui disputer ses droits et ceux de son fils, tous les assistants versèrent des larmes abondantes. Elle siégea à la première séance de la diète en grand deuil (c'était celui de son père), et dans un noble et pathétique discours elle supplia le peuple de soutenir sa juste cause. Les magnats et les députés ne purent résister à ce touchant appel: ils se levèrent, tirèrent à demi leurs sabres et lui jurèrent à l'envi de lui sacrifier leur vie et leur fortune. Jusqu'à ce moment sa fermeté ne s'était pas démentie, mais elle retomba comme évanouie sur son trône et se mit à fondre en larmes. Peu de jours après, elle reparut devant les États, et leur présenta son jeune enfant. L'enthousiasme des Hongrois fut à son comble. De toutes les bouches s'échappa ce cri de guerre qui retentit bientôt dans l'Europe entière: Mourons pour *notre roi* Marie-Thérèse. » (Macaulay, *Frédéric II.*) La Hongrie allait sauver l'Autriche, qui ne s'est pas mieux souvenue de ce service que de celui de Sobieski.

Tandis que l'électeur se faisait couronner empereur à Francfort, les Autrichiens entraient à Munich (janv. 1742). Frédéric II menaça, il est vrai, la Moravie et battit encore les Autrichiens à Czaslau en Bohême (17 mai); mais Marie-Thérèse sut faire à propos un sacrifice: elle lui laissa la Silésie. A cette condition, Frédéric II oublia la parole qu'il avait donnée à la France; nous avions d'ailleurs manqué nous-mêmes les premiers à nos engagements, en refusant de combiner nos mouvements avec ceux des troupes prussiennes.

Cette défection en entraîna d'autres. L'électeur de Saxe se retira de la guerre; le roi de Sardaigne y entra, mais pour le compte de l'Autriche qui lui faisait de belles promesses et dont il s'effrayait moins maintenant que de la maison de Bourbon, maîtresse de la Sicile, de Naples, et qui comptait l'être bientôt de Parme, de Plaisance, même du Milanais.

L'Angleterre venait de renverser du ministère le pacifique Walpole, qui avait érigé la corruption en système, et que l'on a appelé le maquignon des consciences, parce qu'il se vantait de savoir le tarif de chaque homme. La chute de Walpole (1742) avait amené déjà la guerre contre l'Espagne, qui refusait d'ouvrir ses colonies. L'Angleterre avait obtenu des Espagnols, au traité d'Utrecht, le droit d'envoyer en Amérique un vaisseau de 500 tonneaux chargé de marchandises anglaises. A la faveur de cette concession, les Anglais organisèrent, avec les colonies espagnoles, une vaste contrebande. A mesure que le *vaisseau de permission* se vidait, une foule de petits navires venaient remplacer les marchandises vendues. Le vaisseau toléré n'était plus qu'un entrepôt inépuisable. La cour de Madrid protesta. Une scène dramatique, ménagée avec art, dans la Chambre des communes, entraîna un vote belliqueux et le renversement de Walpole. Ce fut l'origine du conflit, et cette guerre particulière vint se fondre dans la guerre générale. Le commerce de la France prenait aussi un prodigieux essor. L'Angleterre, qui voulait pour elle seule la domination des mers, commença contre nous les hostilités. Elle promit à Marie-Thérèse un subside de 12 millions, et courut sus partout à nos navires.

La France n'avait pris les armes qu'au profit d'autrui, et tout le poids de la lutte allait retomber sur elle seule. Notre armée de Bohême fut coupée de la Bavière par la rentrée des Autrichiens dans Lintz et Budweiss; ils l'assiégèrent même dans Prague, où du moins elle se défendit bien. Fleury, qui naguère croyait la guerre finie et déjà désarmait, troublé de ces revers, écrivit au comte de Kœnigsegg, général autrichien, une lettre confidentielle et des plus humbles; Kœnigsegg la publia. Le vieillard s'en plaignit dans une seconde lettre et déclara au comte qu'*il ne lui écrirait plus ce qu'il pensait*. Celle-ci fut encore rendue publique. Fleury, deux fois joué à la face de l'Europe, mit le comble à cette risée en désavouant ses propres lettres. Il entravait tout par sa timidité. Maillebois, fils du contrôleur Desmaret, opérait dans la Franconie, mais il avait ordre d'éviter une action décisive, car on comptait toujours que l'Autriche allait pour sûr nous offrir le Luxembourg et une partie du Brabant, comme elle avait donné la Silésie au roi de Prusse. Maillebois ne put

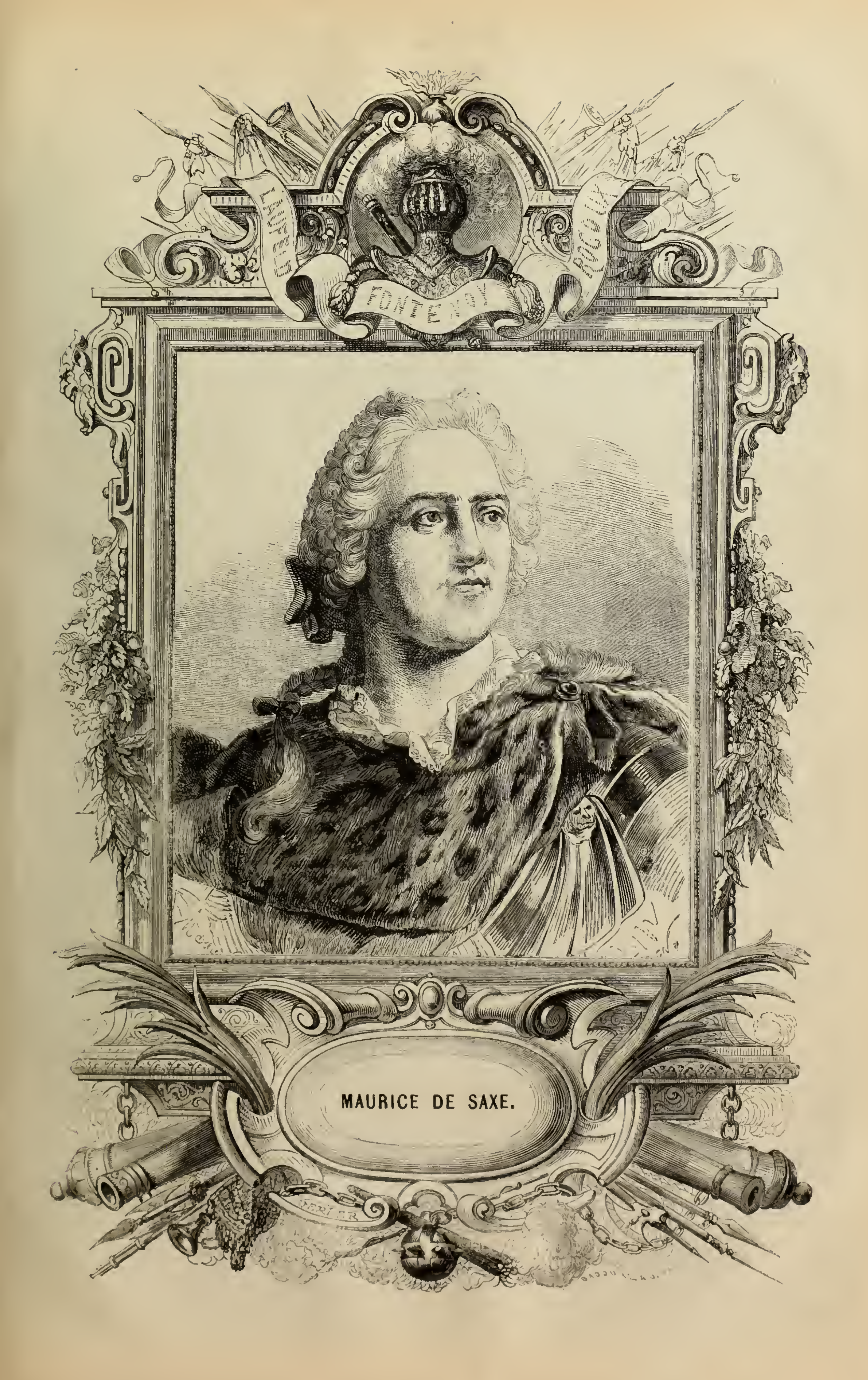
faire autre chose pour la délivrance de Prague que de s'emparer d'Égra. C'était du moins une ligne de retraite qu'il ouvrait à Belle-Isle pour rentrer dans la vallée du Mein. Belle-Isle, en effet, sortit de Prague, avec 14 000 hommes, et fit une glorieuse mais pénible retraite. On sortit en ordre : les otages, les bagages et provisions au milieu. Le maréchal vint le dernier dans un carrosse où se trouvait la comtesse de Bavière, encore affaiblie par ses couches. Pendant sept jours de marche, la colonne eut à souffrir les rigueurs de la saison la plus affreuse. La halte se faisait la nuit au milieu des champs. Pour mettre le carrosse de la princesse à l'abri, on élevait un mur de neige du côté d'où soufflait le vent glacé du nord. Un jour le pain man-



Bataille de Fontenoy (11 mai 1745). (Page 406. col. 2.)

qua tout à fait sans que personne songeât à murmurer. Enfin on arriva à Égra, mais là il y eut quatre cents hommes à qui l'on dut couper, à l'un les doigts, à l'autre le poignet, à celui-ci le pied, à celui-là la jambe, roidis par le froid. Le noble et infortuné Vauvenargues, qui prit part à cette retraite, y ruina sa santé. Dans la ville, autre héroïsme. Chevert y était resté avec les blessés et les malades. On le somma de se rendre à discrétion : « Dites à votre général que, s'il ne m'accorde pas les honneurs de la guerre, je mets le feu aux quatre coins de Prague et je m'ensevelis sous ses ruines. » Les Autrichiens furent obligés de consentir aux conditions qu'il exigea (janvier 1743).

Quelques jours après, Fleury mourut à quatre-vingt-neuf ans ; il avait voulu la paix à tout prix et il laissai la France avec une grande guerre sur les bras.



MAURICE DE SAXE.

§ 4. BATAILLES DE DETTINGEN (1743), DE FONTENOY (1745), DE RAUCOUX ET DE LAWFELD.

L'Angleterre étant entrée en lice, 50 000 Anglo-Allemands arrivèrent dans la vallée du Mein; le maréchal de Noailles parvint à les cerner: les Anglais se trouvèrent pris entre Dettingen et Aschaffenbourg, ayant d'un côté la rivière, de l'autre les montagnes, dans les deux villages les Français; mais la folle impétuosité du duc de Grammont compromit ces habiles combinaisons, et ce ne fut qu'une sanglante affaire au lieu d'une victoire. De Broglie, qui commandait sur le Danube, ayant reculé jusqu'au Rhin devant les Autrichiens, Noailles dut suivre ce mouvement de retraite (1743). Pour relever les affaires, on crut nécessaire de remettre le roi à la tête des armées. La duchesse de Châteauroux, femme énergique et ambitieuse, avait succédé comme favorite à sa sœur, la douce et modeste comtesse de Mailly, qui venait de se retirer dans un couvent. La duchesse, voulant faire plus que de tenir compagnie à Louis XV dans ses longs et scandaleux soupers, essaya de le tirer de son indigne torpeur. Louis XV vint donc, en 1744, se montrer aux troupes. On avait changé le plan général de la guerre. Au lieu de combattre au fond de l'Allemagne, on s'était décidé à frapper des coups plus à notre portée. Le roi entra dans les Pays-Bas et vit le maréchal de Saxe y prendre plusieurs villes. Sur la nouvelle que les Autrichiens menaçaient l'Alsace, il y courut, emmenant avec lui Noailles et 50 000 hommes.

Une maladie fort grave l'arrêta à Metz. La mort, en s'approchant, lui inspira une bonne pensée, qui malheureusement ne tint guère, et une belle parole. Il renvoya la duchesse de Châteauroux pour se réconcilier avec la reine, et fit écrire au maréchal de Noailles: « Souvenez-vous que pendant qu'on portait Louis XIII au tombeau, le prince de Condé gagnait une bataille. » La France paya de sa reconnaissance cet effort de son roi. Tout le royaume fit éclater sa douleur. « S'il succombe, disait-on, c'est pour avoir marché à notre secours! Il meurt au moment où il allait devenir un grand roi. » Un soir le bruit courut à Paris qu'il n'était plus : aussitôt la foule affligée se répandit dans les rues, dans les églises, avec des pleurs et des gémissements. Quand on sut qu'il vivait, il y eut chaque jour un concours de peuple au-devant des courriers, et ceux dont les nouvelles étaient bonnes étaient portés en triomphe. Lorsqu'on apprit enfin son rétablissement, les églises retentirent d'actions de grâces pour remercier Dieu de l'avoir conservé (1774). Chaque confrérie d'artisans fit chanter son *Te Deum*. Les feux d'artifice se succédèrent pendant plusieurs semaines. Nantes commanda au célèbre sculpteur Lemoine la statue de Louis XV. Un poëte des halles, Vadé, surnomma Louis le *Bien-Aimé*. On applaudit et le surnom resta. Que la tâche était facile à cette royauté déjà si populaire!

Cependant le roi de Prusse, effrayé des progrès de l'Autriche et de son alliance avec la Russie, reprit les armes et pénétra en Bohême où il s'empara de Prague. Cette diversion dégagea la ligne du Rhin. L'empereur Charles VII rentra dans son électorat, mais pour y mourir. Son fils traita avec Marie-Thérèse. La reine de Hongrie lui restitua ce qu'elle occupait encore de la Bavière, et Maximilien renonça à toute prétention sur la succession d'Autriche (traité de Fuessen, 1745).

La guerre n'avait plus d'objet pour nous; mais comme les ennemis refusaient de traiter, il fallut conquérir la paix. La France l'alla chercher aux Pays-Bas. Le maréchal de Saxe commandait notre armée. Maurice, fils naturel du roi de Pologne, s'était formé sous le prince Eugène et avait pris du service en France dès l'année 1720. Élu duc de Courlande, il fut empêché par l'inimitié des Russes de prendre possession de son duché; il revint dans sa patrie d'adoption, se signala dans la guerre pour la succession de Pologne, et obtint le bâton de maréchal en 1743, après la prise de Prague et la défense de l'Alsace. L'année suivante il tint en échec dans la Flandre des ennemis trois fois plus nombreux que ses troupes, et en 1745 y commanda la grande armée que Louis XV accompagna. Le maréchal souffrait alors cruellement d'une hydropisie. Voltaire lui témoignant des inquiétudes sur sa santé : « Il ne s'agit pas de vivre, lui dit-il, mais de partir. » Tout mourant qu'il était, il se mit à la tête des troupes et investit Tournai. Pour ne la point laisser prendre, 55 000 Anglo-Hollandais, sous la conduite du duc de Cumberland, s'approchèrent de la place. Le maréchal se décida à livrer une bataille défensive. Il prit une forte position à sept kilomètres sud-est de Tournai, la droite à Anthouin, le centre à *Fontenoy*, la gauche au bois de Barry. Les deux villages et le bois étaient garnis de 100 pièces de canon. Le feu commença à six heures du matin (11 mai 1745). Les Anglais assaillirent trois fois Fontenoy, et les Hollandais se présentèrent à deux reprises devant Anthouin. Les derniers furent si vigoureusement repoussés qu'ils ne reparurent plus.

L'attaque était manquée sur ces deux points; alors le duc de Cumberland massa son infanterie en une seule colonne pour percer le centre de la ligne française. Ils marchaient précédés de 6 pièces d'artillerie et en ayant 6 autres au milieu d'eux. Arrivés à 50 pas de notre ligne, les officiers anglais saluèrent en ôtant leurs chapeaux. Les officiers des gardes leur rendirent ce salut. Alors milord Hay cria : « Messieurs des gardes françaises, tirez. » Le comte d'Auteroche répondit à haute voix: « Messieurs, nous ne tirons jamais les premiers; tirez vous-mêmes. » Les Anglais firent un feu roulant qui coucha par terre 23 officiers et 380 soldats. Le premier rang ainsi renversé, le désordre se mit dans les autres. Les Anglais avançaient à pas lents, comme faisant l'exercice. On voyait les majors appuyer leurs cannes sur les fusils des soldats pour les faire tirer bas et droit. Ils débordèrent Fontenoy et la redoute du bois. Dix régiments se lancèrent successivement contre cette colonne longue, épaisse, inébranlable par sa masse et par son courage. Ils furent repoussés, parce qu'aucune attaque ne se fit avec concert. La bataille semblait compromise; le maréchal, traîné dans une petite carriole d'osier, parce qu'il ne pouvait se tenir à cheval, tout en se disposant à un dernier et vigoureux effort, prenait des précautions pour la retraite, car il avait à garder le roi et le dauphin. Cependant la colonne anglaise, étonnée de se trouver au milieu des Français sans avoir de cavalerie, sans être soutenue par les Hollandais, s'était arrêtée, immobile, incertaine, mais fière; elle paraissait maîtresse du champ de bataille. Richelieu ouvrit l'avis de

foudroyer cette masse avec du canon. Quelques pièces sont mises en batterie, le maréchal de Saxe ordonne en même temps une attaque générale sur les flancs. La colonne, enveloppée par une habile manœuvre, plie sous le choc et sous une pluie de fer et de mitraille. Elle s'ouvre, elle s'ébranle; dès ce moment sa force est brisée. Les débris se précipitent en fuyant vers leur réserve. Les alliés avaient perdu 12 000 à 14 000 hommes, les Français plus de 7000. C'était un grand succès. Elle eut des suites considérables. Tournai, Gand, le dépôt général des ennemis, Oudenarde, Bruges, Dendermonde, Ostende capitulèrent. Au commencement de l'année suivante les Français entrèrent à Bruxelles.

Le roi de Prusse, vainqueur dans le même temps à Friedberg en Silésie, écrivait à Louis XV : « Je viens d'acquitter la lettre de change que Votre Majesté a tirée sur moi à Fontenoy. » La victoire de Kesseldorf lui ouvrit ensuite la Saxe et Dresde; il y signa avec Marie-Thérèse un nouveau traité, qui lui confirma la cession de la Silésie. Cette défection ne nous laissait plus un allié en Allemagne; la défaite du prétendant Charles Stuart qui, après avoir pénétré jusqu'à trente lieues de Londres, fut vaincu à Culloden (1746), empêcha une révolution qui eût paralysé pour longtemps l'Angleterre. Marie-Thérèse et George II, libres de toute inquiétude, l'une à l'égard de la Prusse, l'autre de la part des Jacobites, imprimèrent une nouvelle activité aux hostilités, dont la France eut désormais tout le poids à supporter.

Marie-Thérèse chercha à se dédommager en Italie de ce qu'elle avait perdu en Allemagne et de ce qu'elle pouvait perdre encore aux Pays-Bas. L'armée franco-espagnole, après une tentative inutile sur la Savoie, s'était assuré le comté de Nice par la victoire de Coni (1744), et l'Apennin piémontais par l'alliance des Génois et du duc de Modène. La bataille de Bassignano lui donna le Milanais (1745). Mais l'Espagne par ses lenteurs fit avorter un traité avec le roi de Sardaigne qui assurait à ce prince une partie du Milanais : l'impératrice porta en Italie des forces supérieures, Lichtenstein y réunit 45 000 Autrichiens auxquels Maillebois n'avait à opposer que 28 000 hommes. La journée de Plaisance (1746) et la défection de l'Espagne donnèrent aux Impériaux tout le nord de la Péninsule. De son côté, l'Angleterre qui, en 1745, avait bombardé la côte de Ligurie et Gênes elle-même, en 1746, essaya de s'emparer de Lorient et seconda une invasion des Austro-Sardes en Provence. Les alliés assiégèrent Antibes et leurs postes coururent jusqu'en vue de Toulon. Mais cette invasion eut le sort de toutes les autres. Les mesures énergiques du maréchal de Belle-Isle et le soulèvement de Gênes contre les Autrichiens décidèrent la retraite.

Au midi, la France ne faisait donc que défendre sa frontière, et le beau plan qu'avait formé le ministre d'Argenson pour chasser les étrangers de l'Italie et réunir tous les États de la Péninsule en une confédération italienne était manqué, au grand détriment de l'Italie elle-même et de la paix du monde. Cette confédération avait remplacé en Italie la prépondérance de l'Autriche par celle de la maison de Bourbon. Voilà pourquoi le Piémont refusa d'aider à la faire réussir. Cependant, d'Argenson écrivait dans le projet de préliminaire porté à Turin par M. de Champeaux, en 1746, que la condition de cette ligue serait qu'aucune armée étrangère n'entrerait en Italie, qu'aucun prince étranger n'y pourrait rien posséder. Dans les instructions écrites à Versailles, le 19 février 1746, pour le comte de Maillebois, notre ambassadeur à Turin, il était dit : « L'Italie sera ainsi délivrée du joug allemand et du despotisme autrichien, et son repos, sa sécurité, solidement établis. » On voit que la politique actuelle de la France n'est pas une nouveauté sortie de circonstances fortuites, mais une tradition de notre diplomatie.

Cependant, au nord, la France avait d'éclatants succès. La bataille de *Raucoux*, gagnée par le maréchal de Saxe, y signala l'année 1746. Louis ne demandait rien autre chose, après chaque victoire, que la paix, « ne voulant pas, disait-il, traiter en marchand, mais en roi. » On refusait de croire à ce désintéressement inusité, et la Hollande, effrayée de voir les Français à ses portes, rétablit, comme en 1672, le stathoudérat, sacrifiant sa liberté pour sauver son indépendance. Entraînée aussi par l'Angleterre, qui nous cherchait partout des ennemis, la czarine Élisabeth (1747) conclut un traité de subsides et mit à la disposition des ennemis de la France 50 vaisseaux russes et 37 000 hommes qui s'acheminèrent vers le Rhin. La France, seule contre tous, avança encore au Pays-Bas, la paix dans une main, l'épée dans l'autre. Le maréchal de Saxe gagna la bataille de *Lawfeld* (1747) et le comte de Lowendal prit l'imprenable Berg-op-Zoom. La Hollande était envahie. Maurice de Saxe fit, par d'habiles manœuvres, en 1748, l'investissement de Maëstricht.

La déclaration de guerre de la France à l'Angleterre n'avait été faite qu'en 1744, après la brillante bataille navale de Toulon, qui fut indécise comme tant d'autres actions de mer. Mais on ne soutint pas ce beau commencement. Brest, Toulon furent bloqués par les Anglais, Antibes bombardé, et Lorient ne leur échappa que par une terreur panique qui les fit mourir vers leurs vaisseaux, au lieu d'entrer dans la ville mal défendue. Nous ne pouvions pas avec 35 vaisseaux de ligne lutter contre 110. Nos chefs d'escadre firent du moins honorer leur défaite par un courage héroïque. Le 3 mai 1747, à la hauteur du cap Finistère, le marquis de la Jonquière, pour sauver un convoi destiné au Canada, fit tête avec 6 navires à 17. Il fut pris après la plus glorieuse résistance. « Je n'ai jamais vu pareil courage, » écrivait un des vainqueurs. Il nous restait sur l'Atlantique 7 vaisseaux : on les donna à M. de l'Estanduère pour convoyer une flotte marchande de 250 voiles. Il rencontra, près de Belle-Isle, l'amiral Hawke avec 14 navires, et pour sauver son convoi livra bataille. Elle fut acharnée. Deux navires, *le Tonnant* et *l'Intrépide*, traversèrent la flotte victorieuse et rentrèrent à Brest, monceaux flottants de ruines sanglantes. L'amiral anglais passa devant une cour martiale pour les avoir laissé échapper. « Dans cette guerre, dit un historien anglais, l'Angleterre n'a dû ses victoires qu'au nombre de ses vaisseaux. » En Amérique, ils nous enlevèrent (1745) Louisbourg et l'île importante de Cap-Breton, qui aurait pu remplacer, au débouché du golfe Saint-Laurent, l'Acadie, perdue en 1713. Aux Indes, la France avait deux hommes éminents : la Bourdonnais et Dupleix; s'ils avaient pu s'entendre et s'ils avaient été

soutenus, ils nous auraient donné l'Indoustan. Le premier avait tout créé à Bourbon et à l'Ile-de-France, dont il était gouverneur pour la Compagnie des Indes : les cultures, les arsenaux, les fortifications. Ingénieur, général, marin, rien ne l'arrêtait; et de l'Ile-de-France, devenue, avec son excellent port, la clef de l'océan Indien, il courut cette mer et en chassa les Anglais. Dupleix, autre homme de génie, voulait les chasser du continent. Il rêvait de grands projets. Il voulait que la Compagnie, dont il administrait tous les comptoirs dans l'Indoustan, n'agrandît pas seulement son commerce, mais son territoire. Pour réussir, ces deux hommes eussent dû agir de concert. A la prise de Madras ils se brouillèrent mortellement, et la Bourdonnais, rappelé en France, fut à son retour enfermé à la Bastille, sur des accusations parties de l'Inde. Il y resta trois ans et demi et y contracta les germes d'une maladie mortelle. Dupleix racheta cette mauvaise action par la belle défense qu'il fit, en 1748, dans Pondichéry; il sauva cette ville et fit éprouver aux Anglais un échec qui retentit jusqu'en Europe. La paix, était donc, pour nous, inopportune dans l'Inde comme elle l'était aux Pays-Bas; mais notre marine était réduite à deux vaisseaux; notre dette accrue de 1200 millions, et le roi, incapable de se faire plus longtemps violence, demandait qu'on le laissât à ses plaisirs. L'Angleterre, qui redoutait de voir la France s'établir à demeure aux bouches de l'Escaut, se décida enfin à traiter.

La Bourdonnais.

§ 5. TRAITÉ D'AIX-LA-CHAPELLE (1748); PROSPÉRITÉ COMMERCIALE; LES INDES; MADAME DE POMPADOUR.

La paix d'Aix-la-Chapelle (avril 1748) stipula que les conquêtes seraient restituées de part et d'autre. L'Angleterre recouvra pour quatre années l'*asiento* (droit d'importer des nègres) *et le vaisseau de permission* dans les colonies espagnoles; l'Autriche céda Parme et Plaisance à l'infant don Philippe, la Silésie au roi de Prusse, et plusieurs places du Milanais au roi de Sardaigne. La France rendit Madras et rentra en possession de l'Ile Royale (Cap-Breton); mais elle ne garda rien aux Pays-Bas, qu'elle occupait presque tout entiers, et se laissa imposer la condition de ne fortifier Dunkerque que du côté de la terre. Des commissaires anglais, payés par nous, s'assurèrent que cette condition était exécutée; et quand le roi Georges exigea l'expulsion de France du prétendant, ce fut à l'Opéra qu'on l'arrêta, comme si l'on tenait à montrer que les ministres anglais faisaient la police dans Paris même. Le maréchal de Saxe, qui pouvait attendre mieux de ses victoires, ne survécut guère à ce traité. Il mourut à l'âge de cinquante-quatre ans.

Les huit années qui suivirent cette paix furent la plus belle époque du commerce français au dix-huitième siècle. Lorient qui, en 1726, n'était qu'une bourgade, avait reçu, en 1736, pour 18 millions de marchandises. Si la Bourdonnais n'était plus à l'Ile-de-France, son souvenir, ses leçons y vivaient encore : Bourbon devenait une grande colonie agricole, et Dupleix cherchait à élever dans l'Inde un vaste empire colonial.



Dupleix.

« L'empire des Mongols a été longtemps un des plus vastes et des plus opulents que le monde ait vus grandir et durer. La splendeur, l'élégance des monuments élevés par les souverains de l'Indoustan étonnaient jusqu'aux voyageurs à qui les magnificences de Saint-Pierre de Rome n'étaient point inconnues. Les cortéges innombrables, les somptueux décors qui entouraient le trône de Delhi, éblouissaient jusqu'aux regards familiarisés avec les pompes de Versailles. Quelques-uns de ces importants vice-rois, qui exerçaient leurs pouvoirs comme délégués du grand Mogol, comptaient autant de sujets que le roi de France, autant que l'empereur d'Allemagne. Et les délégués mêmes de ces délégués auraient pu lutter, quant à l'étendue du territoire et aux chiffre des impôts, avec le grand-duc de Toscane ou l'électeur de Saxe. » La période la plus

florissante de cet empire fut le règne d'Aureng-Zeb. Après sa mort, arrivée en 1707, le mouvement de dissolution s'accéléra d'une manière effrayante. « Une série de princes, monarques seulement de nom, plongés dans l'indolence et la débauche, usaient paresseusement leur vie dans le fond d'un palais soigneusement clos, mâchant le bangh narcotique, hébétés par les caresses des courtisans, distraits par les jeux de leurs bouffons. Une série d'invasions venait s'abattre sur la proie facile qu'offrait aux féroces montagnards du Kaboul la richesse mal gardée de l'Indoustan. » Parmi les peuples envahisseurs les plus redoutables étaient les Mahrattes, qui finirent par subjuguer plusieurs royaumes et des plus fertiles. « Partout on entendait



Madame de Pompadour.

leurs timbaliers ; le paysan, jetant un sac de riz sur ses épaules et cachant dans les plis de sa ceinture ses pauvres économies, s'enfuyait avec sa femme et ses enfants, dans les montagnes ou dans les jungles, rassuré qu'il était, comparativement, quand il vivait parmi les hyènes et les tigres. Comment finirait cette anarchie ? » L'étranger devait se charger de recueillir cet empire immense qui ne pouvait plus se tenir debout.

« Un Français, le premier, devina qu'il était possible de fonder une domination européenne sur les ruines de la domination mongole ; ce fut Dupleix. Son intelligence active, vaste, remuante, novatrice, avait déjà formé ce plan à une époque où les plus habiles agents de la compagnie anglaise ne s'occupaient encore que d'échange et de négoce. « Il s'immisça dans les querelles des nababs et se rendit l'arbitre nécessaire

entre les jalousies des prétendants. Il aida Mirzapha-Jung à se saisir de la vice-royauté du Dekan. Pour récompense, il obtint le gouvernement du littoral indien depuis la rivière Kristna jusqu'au cap Comorin, avec 7000 cavaliers. Une grande partie des trésors accumulés par les anciens vice-rois du Dekan passèrent dans les coffres du gouverneur français. Il avait autorité sur plus de 30 millions d'hommes. Malheureusement, nous ne sûmes pas soutenir de si heureux commencements, et cet empire colonial allait bientôt passer entre les mains des Anglais.

Aux Antilles, la Guadeloupe, la Martinique, surtout Saint-Domingue, arrivaient à une prospérité qui rejaillissait sur les villes marchandes de la métropole : sur Nantes, sur Bordeaux, qui se rappellent encore avec regret ces jours de richesse; sur Marseille, qui avait de plus pour elle le commerce du Levant, dans la Méditerranée, où nulle alors ne lui faisait concurrence. En 1720, on avait importé un pied de café élevé en serre chaude au Jardin des Plantes. La riche culture du café aux Antilles date de là. Bientôt notre sucre et notre café chassèrent du marché européen les produits similaires des colonies anglaises; et la Louisiane, si longtemps languissante, trouvait, dans la liberté du commerce qui lui avait été rendue en 1731, une fortune que le monopole ne lui avait pu donner.

La dernière guerre maritime n'avait fait que suspendre ce mouvement; dès qu'elle cessa, il reprit son cours avec une énergie que le gouvernement lui-même seconda ; car, malgré l'inertie de Louis XV et la misérable influence de Mme de Pompadour, la force croissante de l'opinion publique imposait au gouvernement certains hommes et certaines directions. C'est ainsi que le marquis d'Argenson avait été appelé, en 1745, au ministère des affaires étrangères, et que celui de la marine fut donné à Rouillé et à de Machault, qui firent de louables efforts pour rétablir la flotte. En 1754, on compta dans les ports 60 vaisseaux, 31 frégates et 21 autres bâtiments. L'Angleterre, avec ses 243 bâtiments de guerre, dont 131 vaisseaux de ligne, eût pu ne pas être jalouse de cette marine, imposante encore par le chiffre des bâtiments, mais à qui tout manquait. Elle s'effraya néanmoins de cette renaissance de notre puissance navale, surtout des progrès de notre commerce, à qui le doublement du droit de 50 sous par tonneau, décrété par Machault en 1749, donnait une énergique impulsion, et elle trouvera aisément une cause de rupture.

Louis XV s'endormait au sein des délices de la paix sans s'occuper de ces nuages, qu'un œil sagace aurait aperçus. Il était alors, pour parler le langage du temps, dans les chaînes de Mme de Pompadour, qui n'était point la première et qui ne devait pas être non plus la dernière de ses maîtresses. On l'avait vu, pour ses débuts, successivement épris de trois sœurs, filles de Mme de Nesle, tant l'habitude et une sorte de routine le dominaient encore jusque dans l'inconstance. A la mort du cardinal Fleury, le roi se sentant plus libre, afficha davantage ses relations avec la duchesse de Châteauroux. « Cette maîtresse avait du cœur. Elle tourmenta ce roi qui semblait l'être à regret, en lui parlant des affaires d'État, de ses intérêts, de sa gloire. « Vous me tuez, lui répétait-il sans cesse. — Tant « mieux, lui répondait-elle, il faut qu'un roi ressus- « cite. » Elle le ressuscita en effet, et réussit pendant quelque temps à faire de Louis XV un prince sensible à l'honneur, et qui n'était pas reconnaissable. »

La duchesse de Châteauroux mourut l'année même de la maladie du roi à Metz, du chagrin que lui causa sa disgrâce. Le roi allait la rappeler ; il s'en consola vite avec Mme Lenormant d'Étioles.

« Jeanne-Antoinette Poisson, née à Paris le 29 décembre 1721, sortait de cette riche bourgeoisie et de ce monde de finances qui s'était si fort poussé dans les dernières années de Louis XIV. Fille d'une mère galante qu'entretenait un fermier général, mariée comme provisoirement au neveu de ce dernier, il sembla de bonne heure que toute la famille, en la voyant si séduisante et si délicieuse, la destinât à mieux, et qu'on n'attendît plus que l'occasion et le moment. « C'est un morceau de roi.... » disait-on de toute part autour d'elle, et la jeune femme avait fini par croire à cette destinée de maîtresse du roi comme à son étoile. Elle se mit à aimer Louis XV. Quand le roi allait chasser dans la forêt de Senard, non loin d'Étioles, elle se rencontrait comme par hasard devant lui dans une jolie calèche. Le roi la remarquait, lui envoyait galamment de son gibier. Telles furent les premières relations de Louis XV et de Mme Lenormant, qui ne réussit à se faire déclarer maîtresse que grâce à une intrigue bien montée. M. Lenormant fut séparé judiciairement de sa femme et envoyé en province avec une haute inspection dans les fermes générales. La petite bourgeoise fut anoblie, créée marquise de Pompadour, et le roi lui acheta en outre le marquisat de Crécy, qui rapportait 25 000 livres de revenu.

« Mme de Pompadour aimait les arts et les choses de l'esprit comme pas une des maîtresses de qualité n'eût su le faire. Arrivée à ce poste éminent et peu honorable, beaucoup moins honorable qu'elle ne le croyait, elle ne s'y considéra d'abord que comme destinée à aider, à appeler à elle et à encourager le mérite en souffrance et les gens de valeur en tout genre. Sa seule gloire est là, son meilleur titre sinon son excuse. Elle fit tout pour produire Voltaire et pour le faire agréer de Louis XV, que le pétulant poëte repoussait si fort par la vivacité et la familiarité même de ses louanges. Elle crut trouver en Crébillon un génie et l'honora. Elle favorisa Gresset, elle protégea Marmontel, elle accueillait Duclos ; elle admirait Montesquieu et le lui témoigna hautement. »

« Tous les maîtres de l'École française d'alors firent le portrait de Mme de Pompadour : on a celui de Drouais, que Grimm préférait à tous; mais le plus admirable est certainement le pastel de la Tour, que possède le Musée. C'est là qu'il faut aller voir la marquise. Elle est représentée assise dans un fauteuil tenant en main un cahier de musique, le bras gauche appuyé sur une table de marbre où sont posés une sphère et divers volumes. Le plus gros de ces volumes, qui touche à la sphère, est le tome IV de l'*Encyclopédie;* à côté se trouvent rangés un volume de l'*Esprit des lois*, la *Henriade* et le *Pastor Fido*, témoignage des goûts à la fois sérieux et tendres de la reine de ces lieux. Sur la table encore, au pied de la sphère, se voit un volume bien renversé qui porte inscrit au dos : *Pierres gravées;* c'est son œuvre. Il existe d'elle au cabinet des Estampes un recueil intitulé l'*Œuvre de Mme de Pompadour*, composé de soixante estampes ou gravures à l'eau-forte. La manufacture de Sèvres

lui doit beaucoup; elle la protégea activement. Sous l'influence prochaine de Versailles, Sèvres eut bientôt des merveilles originales à opposer à celles du vieux Saxe et du Japon. Nulle part le genre dit *Pompadour* ne brille avec plus de délicatesse et de fantaisie, et plus à sa place que dans les services de porcelaine de cette date. Tandis que M. de Marigni, son frère, appelait de Lyon Soufflot, pour le charger de la construction de Sainte-Geneviève (Panthéon), elle s'intéressait vivement et contribuait pour sa part à l'établissement de l'École militaire. » (Sainte-Beuve, *Causeries du lundi.*) Pourquoi Mme de Pompadour fit-elle autre chose que de la peinture et de la musique? On sait que c'est à elle que nous devons la ronde populaire, composée pour désennuyer Louis XV :

Nous n'irons plus au bois,
Les lauriers sont coupés,
Les belles que voilà iront les ramasser.

La marquise eut le tort de vouloir gouverner la France. Même quand l'amour du roi pour elle fut éteint, elle conserva sur son esprit une telle influence, qu'il se déchargea volontiers sur son intelligence et son activité du soin des affaires. Les ministres vinrent toujours soumettre à la marquise ce qui devait se traiter au conseil. La marquise en instruisait le roi et préparait son opinion. Nous allons la voir tout à l'heure contribuer par son amour-propre à jeter la France dans la malheureuse guerre de Sept ans. En attendant, elle faisait une large brèche à nos finances, car avec le goût des arts et l'amour du luxe que nous venons de lui voir, Mme de Pompadour coûtait cher au pays.

Nous avons le livre des dépenses de la marquise, mais il est loin de tout dire. Il porte que pour son château de Bellevue elle dépensa en six ans 2 983 047 francs, qu'elle possédait pour 1 787 000 livres de diamants, 687 000 livres de vaisselle, 394 000 livres de bijoux et bagatelles. Les voyages du roi, les comédies-opéras et fêtes lui coûtèrent 4 005 900 livres. Elle dépensa pour sa bouche, pendant les dix-neuf années de son règne (c'est l'expression dont elle se sert), 3 504 000 livres. Enfin, on ne peut évaluer au juste ce que lui coûtèrent ses tableaux et sa collection de pierres gravées, estimée environ 400 000 livres.

Quand on veut faire la paix à tout prix, on la fait mal. Or, Mme de Pompadour avait dit aux plénipotentiaires envoyés en 1748 à Aix-la-Chapelle: « Souvenez-vous de ne pas revenir sans la paix ; le roi la veut. » De là il était résulté qu'on avait rendu ce qu'on eût pu garder, et qu'on n'avait pas pris soin de vider tous les différends. La France avait, en Amérique, deux magnifiques possessions: le Canada et la Louisiane, c'est-à-dire le Saint-Laurent et le Mississipi, les deux plus grands fleuves de l'Amérique du Nord, qu'elle tenait ainsi par les deux bouts. Mais on n'avait point déterminé les limites de l'Acadie, ni décidé si l'Ohio appartenait à la Louisiane (France) ou à la Virginie (Angleterre). Enfin les deux pays revendiquaient Tabago, la plus orientale des Antilles. On nomma des commissaires pour résoudre ces questions. Ils ne purent s'entendre, et les colons, mêlant les Indiens à leurs querelles, commencèrent les hostilités. Washington, alors bien jeune, se distingua dans ces rencontres, mais d'abord d'une manière malheureuse. Le détachement qu'il commandait surprit et tua, avec toute son escorte, un officier français, Jumonville, qui portait aux Anglais une sommation d'évacuer la vallée de l'Ohio et de se retirer derrière les Alleghanys. Dix des soldats de Jumonville furent tués, vingt-deux pris, un seul s'échappa. Cet événement eut un grand retentissement en Europe. Le gouvernement français le qualifia d'assassinat, et Thomas fit un poëme intitulé *Jumonville*. Les biographes de Washington l'ont mal disculpé. Il faut dire qu'il n'avait que vingt-deux ans et ne connaissait pas la mission de Jumonville. Ce fut le premier sang versé dans cette guerre (28 mai 1754). En 1755, sans déclaration de guerre, l'amiral anglais Boscawen captura deux vaisseaux de ligne français ; le ministère protesta, mais resta six mois sans joindre les actes aux paroles ; pendant ces six mois, les Anglais nous enlevèrent plus de 300 navires marchands, chargés d'une cargaison de 30 millions de livres et montés par 10 000 matelots qu'ils enrôlèrent pour la plupart dans leurs équipages. Il fallut bien pourtant reconnaître que c'était là la guerre et s'y résigner.

L'intérêt de la France était de conserver à cette guerre son caractère exclusivement maritime, et de garder toutes ses forces réunies pour son duel avec l'Angleterre ; mais ce n'était pas le compte de cette puissance. Le ministre anglais, grâce à son or, déchaîna de nouveau la guerre continentale. Il offrit des subsides à qui voudrait être notre ennemi. La Prusse en accepta, se sentant menacée de quelque péril par un rapprochement inattendu de l'Autriche et de la France. Marie-Thérèse, en effet, qui ne pouvait retenir ses larmes à la vue d'un Silésien, avait contre la Prusse une implacable rancune, et elle avait fait proposer au cabinet de Versailles une alliance sur ces bases: restitution de la Silésie à l'Autriche, cession des Pays-Bas à un Bourbon de la branche d'Espagne, de Mons et de Luxembourg à la France. Un billet amical de Marie-Thérèse à Mme de Pompadour, où la fière impératrice se disait « la bien bonne amie » de cette parvenue, décida le renversement de la politique deux fois séculaire de la France. Le traité de Versailles (1757), tout à l'avantage de l'Autriche, car la promesse des Pays-Bas fut retirée, réunit les deux puissances dont la rivalité avait fait couler tant de sang. La czarine Élisabeth, blessée des épigrammes de Frédéric II, la Suède, qui regrettait la Poméranie, la Saxe, qui voulait s'agrandir, y accédèrent. Ainsi l'Autriche devenait l'amie de la France, l'ennemie de l'Angleterre, sa vieille alliée, et nous allions attaquer la Prusse, qui combattait naguère avec nous. C'était tout le système des alliances européennes qui était changé.

§ 6. GUERRE DE SEPT ANS (1756-1763) ; CAPITULATION DES ANGLAIS A CLOSTERSEVEN ; DÉFAITE DES FRANÇAIS A ROSBACH (1757).

La France, forcée encore de combattre des deux mains, frappa d'abord un coup vigoureux. A l'attentat de l'amiral Boscawen, elle répondit en lançant sur Minorque, alors aux Anglais, une escadre commandée par la Galissonnière, qui battit la flotte anglaise de Byng, et une armée qui, sous le maréchal de Richelieu, enleva la forteresse réputée imprenable de Port-Mahon ; ce fut un des beaux faits d'armes de ce siècle. L'Angleterre se vengea de cette défaite, comme autre-

fois Carthage; le malheureux Byng fut condamné à mort et fusillé à son bord. Le vainqueur au moins eut-il une ovation? Non: Louis XV lui demanda simplement à son retour: « Hé, vous voilà, monsieur le maréchal de Richelieu, comment avez-vous trouvé les figues de Minorque? on les dit fort bonnes. » Et le duc de Richelieu rentra dans la foule des courtisans, obligé, pour conserver les bonnes grâces de son maître, de pourvoir à ses plaisirs.

Sur le continent, la guerre commença par une irruption en Saxe du roi de Prusse, qui, comme toujours, prévint ses ennemis. Il enveloppa les Saxons dans leur camp de Pirna. Les Autrichiens s'approchant pour les dégager, il courut à leur rencontre en Bohême, les



Prise de Port-Mahon (1756). (Page 411, col. 2.)

battit à Lowositz, puis revint prendre toute l'armée saxonne, qu'il incorpora dans ses troupes. La France déclara ensuite les traités de Westphalie violés et fit entrer deux armées en campagne: le maréchal d'Estrées en Westphalie, Soubise vers le Mein. Attaqué par tous ses voisins, sans autre appui que l'Angleterre, Frédéric n'aurait pu, malgré son génie, se défendre contre cette coalition formidable, si les alliés eussent mis quelque concert dans leurs opérations. Mais il fut servi d'ailleurs par l'ineptie ou la légèreté des généraux français, Soubise et Richelieu, et par la lenteur de Daun, le généralissime autrichien. De la Saxe qu'il avait tout d'abord et hardiment occupée, il rentra en Bohême et gagna la sanglante bataille de Dresde



Mort du capitaine d'Assas et du sergent Dubois (15 octobre 1760). (Page 415, col. 1.)

(1757). Vaincu à son tour près de cette ville, à Kollin, par Daun (1757), il fut forcé dans la retraite de diviser ses forces, ce qui l'exposa à de nouveaux revers. En même temps, à l'est, les Russes lui prenaient Memel et battaient un de ses lieutenants à Zœgerndorf, mais sans savoir tirer parti de leurs succès; à l'ouest, d'Estrées gagnait, sur les Anglais, la bataille de *Hastembeck*, qui nous livrait le Hanovre, et une autre armée française marchait rapidement sur Magdebourg et la Saxe. Ainsi le cercle d'ennemis dont Frédéric était enveloppé se resserrait chaque jour sur lui (1757). Il demanda la paix. On le croyait aux abois : on la lui refusa : il se décida alors, s'il le fallait, « à mourir en roi, » comme il l'écrivit à Voltaire. L'incapacité de ses adversaires le dispensa de tenir parole.

Richelieu, qui succéda à d'Estrées dans le commandement de l'armée du Hanovre, enferma le duc de Cumberland dans une impasse, au milieu d'un pays marécageux ; mais, au lieu de le faire prisonnier, il lui accorda la capitulation de Closterseven, que le gouvernement anglais, dirigé par le fameux William Pitt, désavoua. Richelieu avait commis la faute de ne point dissoudre cette armée qui se retrouva tout entière, quand elle reprit les armes, et le résultat de deux campagnes heureuses fut perdu. Il en commit une autre lorsqu'il donna à ses officiers et à ses soldats l'exemple d'une scandaleuse avidité. De retour à Paris, il se fit bâtir, du fruit de ses déprédations, un élégant pavillon, que le public nomma satiriquement *pavillon de Hanovre*. Les soldats, dont il autorisait le pillage, l'appelaient *le bon père la Maraude*. La discipline était ainsi ébranlée, au moment même où on arrivait en présence de ces armées prussiennes, les mieux disciplinées de l'Europe.

C'était à Soubise, le favori de Mme de Pompadour, qu'était échu le rôle difficile de leur tenir tête. Il s'était réuni à l'*armée d'exécution* que l'Empire avait levée pour soutenir Marie-Thérèse, et marchait sur la Saxe. Frédéric II accourut de la Silésie sur la Saale ; il n'avait que 20 000 hommes contre 50 000. Il s'établit non loin des champs fameux d'Iéna et d'Awerstaedt, au village de *Rosbach*, sur des hauteurs, cachant sa cavalerie dans un repli du terrain, et une artillerie formidable derrière les tentes de son camp. Les alliés s'avancèrent témérairement sans ordre, au bruit des fanfares, trompés par les apparentes hésitations du roi, et le croyant prêt à fuir. Tout à coup l'artillerie prussienne se démasque et tonne, la cavalerie se précipite sur le flanc droit de Soubise que ce général ne croyait point menacé ; l'infanterie la suit; les Franco-Allemands sont dispersés en quelques instants. Les Prussiens ne tuèrent que 3000 hommes, car on se battit peu ; mais ils firent 7000 prisonniers, enlevèrent 63 pièces de canon et ne perdirent que 400 soldats. Soubise manda à Louis XV : « J'écris à Votre Majesté dans l'excès de mon désespoir. La déroute de votre armée est totale ; je ne puis vous dire combien de vos officiers ont été tués, pris ou perdus. » Mais le juge le plus à redouter alors, ce n'était pas le roi, c'était le public, de qui tout commençait à relever, et qui punissait de ses satires mordantes l'impéritie des généraux et les fautes des ministres. Des chansons coururent.

Soubise dit, la lanterne à la main :
J'ai beau chercher où diable est mon armée :
Elle était là pourtant hier matin.
Me l'a-t-on prise, ou l'aurais-je égarée?
Ah! je perds tout, je suis un étourdi, etc.

« Au point de vue purement militaire, dit Macaulay, la victoire de Frédéric à Rosbach n'était point très-glorieuse, car elle était gagnée sur un général incapable et des troupes désorganisées. Elle produisit toutefois un effet moral immense. Jusqu'à ce jour Frédéric n'avait battu que des armées composées de populations germaniques; l'Allemagne tout entière ne pouvait donc pas se réjouir et se glorifier de pareils succès. Mais la victoire de Rosbach était une victoire nationale, car à Rosbach une armée de soldats allemands commandés par un prince allemand, avait, sans le secours d'aucun allié, défait complétement une armée étrangère. Depuis la dissolution de l'empire de Charlemagne, la race teutonique n'avait pas remporté une pareille victoire sur la race franke. Aussi la nouvelle de la bataille de Rosbach excita un enthousiasme difficile à décrire parmi cette immense population qui parle les divers dialectes de l'antique langue d'Arminius et qui s'étend des Alpes à la Baltique et des frontières de la Courlande à celles de la Lorraine ; » *de l'Alsace*, a sans doute voulu dire l'historien à qui nous empruntons ces lignes, et qui en bon Anglais agrandit l'Allemagne pour diminuer la France.

§ 7. DÉFAITE DE CREVELT (1758); MINDEN (1759); REVERS DE LA FRANCE SUR MER.

Frédéric laissant fuir Soubise se retourne contre les Autrichiens, les chasse de la Saxe où ils étaient rentrés, et les suit en Silésie, qu'il leur reprend à la journée de Lissa, où il renouvelle la manœuvre de Rosbach, menaçant une aile, écrasant l'autre (1757). Pitt, plus tard lord Chatam, devenait en ce moment premier ministre et déterminait l'Angleterre à de plus grands efforts en faveur de son allié. Le roi, en échange de nombreux subsides que Pitt lui fit voter, envoya un de ses lieutenants, Ferdinand de Brunswick, prendre le commandement de l'armée hanovrienne, qui, violant sa parole, rentra en campagne. Devant cet habile général, les Français reculèrent, repassant le Weser, l'Ems, le Rhin, après quoi ils furent encore battus à *Crevelt* (1758). Le général qui dirigeait cette retraite peu glorieuse était le comte de Clermont, de la famille de Condé, abbé de Saint-Germain des Prés. Ce titre faisait pleuvoir sur lui les railleries. Frédéric l'appelait le général des bénédictins. A Paris on chanta :

Moitié plumet, moitié rabat,
Aussi propre à l'un comme à l'autre,
Clermont se bat comme un apôtre,
Il sert son Dieu comme il se bat.

La leçon de Rosbach n'avait point profité. Le comte de Clermont était à table lorsque l'attaque commença; il ne voulut point se déranger. » Les lettres des officiers, dit Barbier, sont remplies de ces détails jusqu'à écrire que les choses auraient mieux été si nous n'avions pas tant bu. »

Napoléon a dit de ces courtisans placés par un caprice de Mme de Pompadour à la tête de nos armées, que tous, généraux en chef, généraux particuliers, étaient de la plus parfaite incapacité. A quoi il faut ajouter que les querelles de cour se continuaient au camp, et que plusieurs ont pu, non sans apparence de

vérité, être accusés d'avoir, pour ruiner un rival, fait manquer des plans et perdre des batailles. Ce n'étaient pas seulement de très-mauvais tacticiens, mais de détestables administrateurs. Les armées, fort mal composées, étaient encore plus mal tenues. Quand le comte de Clermont succéda à Richelieu, il dut casser 80 officiers. On vit une fois, à l'armée de Soubise, 12 000 chariots de marchands et de vivandiers, le jour de la bataille, 6000 maraudeurs étaient hors des rangs. Le mal n'était pas que là. Depuis que les femmes gouvernaient, l'administration supérieure était livrée aux caprices les plus désordonnés. De 1755 à 1763, vingt-cinq ministres furent appelés ou renvoyés « dégringolant, l'un après l'autre, écrit Volaire (3 décembre 1759), comme les personnages de la lanterne magique. » Les plans changeaient comme les hommes, ou plutôt rien ne se faisait et tout allait à l'aventure.

Cependant, après les honteuses défaites de Rosbach et de Crevelt, si l'on ne changea pas les généraux, on leur donna des forces tellement supérieures à celles de l'ennemi, que ce même Soubise, ce même comte de Clermont, le duc de Broglie, le maréchal de Contades, balancèrent à peu près la fortune les années suivantes avec les Prussiens, les Hessois et les Hanovriens.

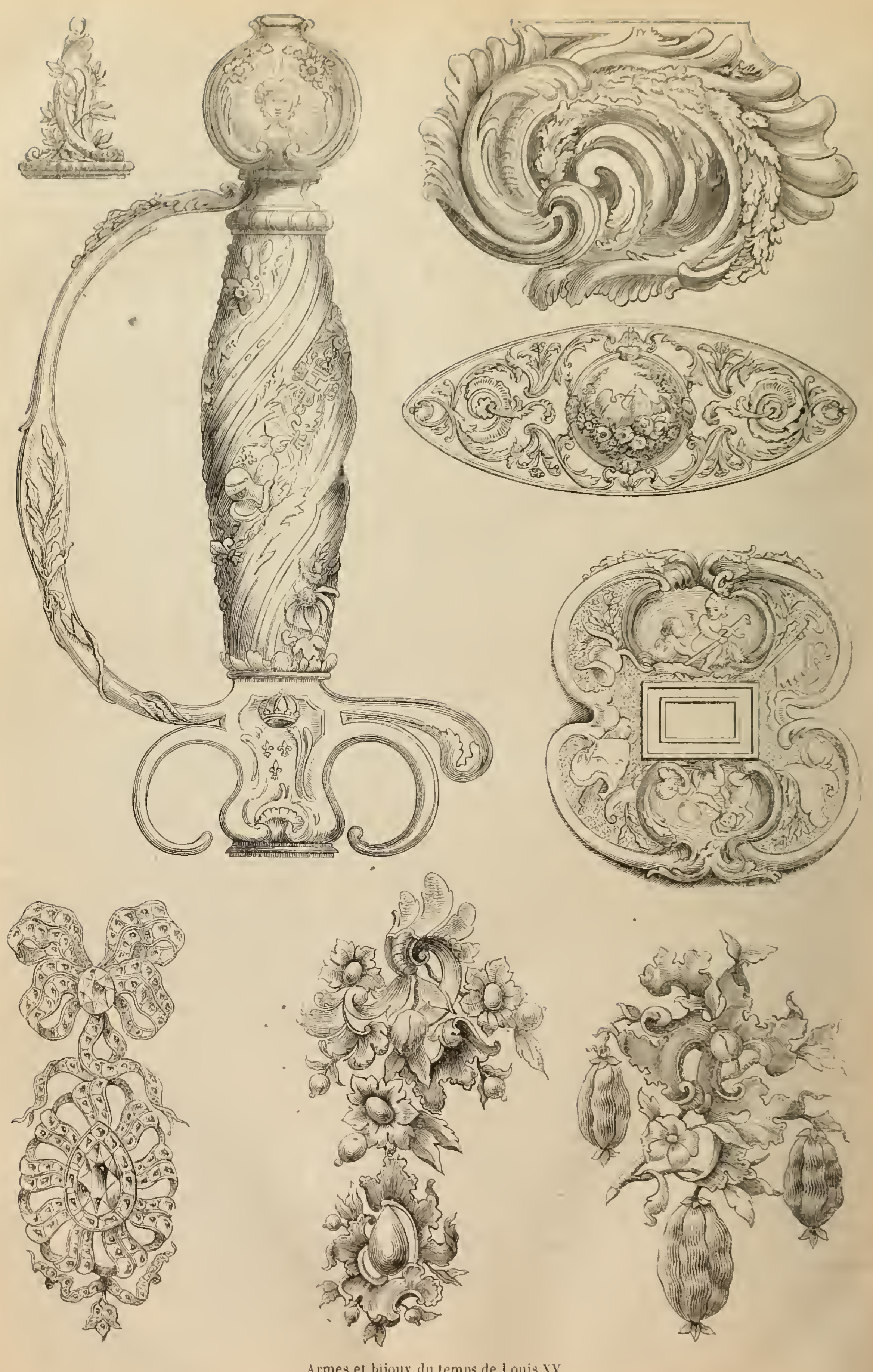
Soubise était sur le Mein pendant la retraite du comte de Clermont; en menaçant la Hesse, où de Broglie remporta, à Sondershausen, près de Cassel, un léger avantage, il fit reculer le duc Ferdinand et battit une partie de ses troupes à Lutzelberg (1758). L'année suivante, de Broglie eut un autre et plus important succès à Bergen sur la Nidda; mais, placé sous les ordres de Contades, il le servit mal, et la rivalité des deux généraux amena un nouveau désastre à *Minden* (août 1759). Contades en porta la peine, il fut destitué; de Broglie eut son commandement avec plus de 10 000 hommes. Il ne sut point les employer et se contenta de l'occupation de quelques villes, Cassel, Minden, et d'une rencontre heureuse que le comte de Saint-Germain eut à *Corbach* (1760) avec les Prussiens. Un détachement qu'il envoya sur le Rhin réussit mieux encore : 20 000 Prussiens venaient de s'emparer de Clèves; de Castries les battit à *Clostercamp*.

C'est là que se dévoua le chevalier d'Assas, auquel il faut associer le sergent Dubois, dont on a injustement oublié le nom. Nous restituons le fait dans toute sa vérité, d'après les Mémoires de Grimm, de Rochambeau et les souvenirs de Lombard de Langres, ancien ambassadeur français en Hollande. L'action était engagée. Il était nuit et faisait du brouillard. D'Assas, capitaine de chasseurs, était placé à l'extrémité de la ligne française. Un officier cria que les chasseurs tiraient sur leurs propres camarades; le sergent Dubois, placé suivant l'usage, en serre-file, à l'extrémité du front de bataille, s'avança le premier à la découverte. Le capitaine d'Assas le suivit à quelque distance. Dubois se trouva tout à coup au milieu des Anglais qui le menacèrent s'il poussait un cri. Il répondit à cette menace en criant de toutes ses forces : *A nous, Auvergne, ce sont les ennemis!* Et il tomba mort sur-le-champ percé de coups de baïonnettes. A son cri, d'Assas, sans s'occuper de sa propre position, qui le mettait entre deux feux, cria à son tour, avec non moins d'héroïsme : *Tirez, chasseurs, ce sont les ennemis!* Et il tomba blessé mortellement par les balles de ses propres soldats. On ramassa d'Assas sur le champ de bataille, et avant d'expirer, pendant qu'on le transportait au camp, il eut encore la force de dire à ceux qui louaient son dévouement : « Enfants, ce n'est pas moi qui ai crié, c'est Dubois. » Au lieu d'un héros, nous en trouvons deux.

Ainsi, dans l'ouest de l'Allemagne, la guerre n'avait d'autre résultat que la dévastation du pays où nos armées prenaient toujours leurs quartiers d'hiver. Au sud et à l'est, Frédéric lui même tenait tête aux Russes, qui lui enlevèrent Kœnigsberg, mais qu'il battit à Zorndorff, près de Custrin (1758), et aux Autrichiens qui, à Hochkirchen, en Lusace, lui tuèrent 10 000 hommes. Les Russes se vengèrent l'année suivante (1759), à Zullibhau et à Kunnersdorff, où 20 000 hommes restèrent de chaque côté sur le champ de bataille. Frédéric se fût trouvé dans une position critique si ses adversaires avaient su profiter de leur victoire. Le brillant succès du prince Ferdinand à Minden (août 1760), sur le maréchal de Contades, releva ses espérances. Il saisit ce retour de fortune pour demander la paix; ses ennemis, ne voyant dans cette démarche qu'un signe de détresse, la lui refusèrent encore (1760). Il les détrompa, battit Landon à Liegnitz, délivra sa capitale surprise par les Russes et les Autrichiens, força Daun dans une position formidable près de Torgau, et resta maître des deux tiers de la Saxe, tandis que ses lieutenants faisaient échouer au nord et à l'ouest les projets des Suédois et des Français.

Mais « ces travaux d'Hercule » avaient épuisé les forces du roi et de son peuple. Il se tint, durant toute la campagne de 1761, sur la défensive. Elle lui réussit mal; si de Broglie fut battu à Willinghausen, parce qu'il comptait sur Soubise qui ne le secourut pas, Frédéric II perdit Schweidnitz et Dresde, et fut privé des subsides de l'Angleterre. Heureusement la czarine Élisabeth mourut au commencement de 1762, et Pierre III déclara aussitôt la neutralité de la Russie; la Suède se retira en même temps de la lutte. Tranquille à l'est et au nord, Frédéric agit avec vigueur dans la Silésie qu'il recouvra, et en Saxe, où le prince Henri gagna la bataille de Freyberg. La France, d'ailleurs, allait suivre l'exemple de la Russie.

Si nous avions soutenu la guerre sur le continent sans trop de désavantage, mais aussi sans beaucoup d'honneur, puisque nous combattions à trois contre un, France, Autriche, Russie, contre le seul Frédéric II, sur mer nous étions aux prises avec un ennemi dont l'écrasante supériorité ne laissait à nos marins que l'espérance de quelques succès isolés. La victoire navale gagnée par la Galissonnière, en 1756, ne se renouvela plus; cependant l'honneur du pavillon fut brillamment soutenu dans nombre de rencontres partielles; ainsi, en cette même année, dans les parages de Rochefort, deux frégates françaises attaquèrent une frégate et un vaisseau anglais et les mirent hors de combat. L'un des capitaines français, Maureville, ayant un bras emporté, criait de l'entre-pont à ses marins : « Courage, mes amis, grand feu! je défends d'amener. » Il y eut beaucoup d'exploits semblables. Mais, tandis que l'Angleterre prodiguait toute sa sollicitude à sa marine, le gouvernement français laissait nos colonies manquer de navires, de soldats, d'argent; et de malheureuses divisions énervaient la discipline : les officiers gentilshommes, appelés officiers rouges, pleins de dédain pour les officiers bleus ou



Armes et bijoux du temps de Louis XV.



Arquebuserie sous Louis XV.

roturiers, qu'on laissait en temps de paix dans les garnisons, refusaient de leur obéir. De là des tiraillements, de la défiance, et pour résultat un mauvais service. Les Anglais bloquaient nos ports, et il n'en sortait pas un bâtiment qui ne tombât entre leurs mains: 37 vaisseaux de ligne, 56 frégates furent ainsi pris, brûlés, ou périrent sur les écueils. Des descentes opérées par les Anglais sur les côtes de Normandie et de Bretagne, à Cherbourg et à Saint-Malo, n'eurent pas de conséquences durables, mais montraient que notre territoire pouvait être impunément violé, depuis que notre flotte n'en protégeait plus les rivages. Dans une de ces tentatives sur Saint-Malo, l'ennemi perdit pourtant, à Saint-Cart, 5000 hommes, que le duc d'Aiguillon et la noblesse de Bretagne, accourue en masse, lui tuèrent ou lui prirent (1758). Mais l'année suivante, l'amiral la Clue, qui n'avait que 7 vaisseaux contre 14, fut battu au cap Sainte-Marie, et l'impéritie de Conflans amena la destruction de la flotte de Brest. En 1763, les Anglais s'emparèrent de Belle-Isle: ils eurent alors dans le golfe de Gascogne, en vue de Nantes, entre Brest et Rochefort, l'avantageuse position que Jersey leur donnait de l'autre côté de la Bretagne, en vue de Saint-Malo, entre Cherbourg et Brest. Tout notre littoral de l'Océan, depuis Dunkerque jusqu'à Bayonne, se trouva comme assiégé.

§ 8. REVERS AUX COLONIES; LES FRANÇAIS AU CANADA; MONTCALM.

Dupleix avait été rappelé en 1754: si la France lui eût envoyé de l'argent et de bons soldats au lieu de ne lui expédier, comme il s'en plaignait, que *la plus vile canaille*, l'Inde serait peut-être à nous et non aux Anglais; il mourut à Paris dans la misère en 1763. Un Irlandais au service de la France le remplaça. Le comte Lally-Tollendal avait un courage indomptable et de l'entêtement, mais point d'idées politiques. Pour chasser les Anglais, il ne ménagea point les Indiens, attela sans vergogne à ses canons les brahmanes et les parias, et bouleversa une pagode pour y trouver de prétendus trésors; il ne put empêcher les Anglais, commandés par l'habile lord Clive, de reprendre l'avantage. Pourtant il faillit ressaisir Madras: la brèche était ouverte, déjà il était maître de la *Ville-Noire*, il commande l'assaut de la ville blanche; ses soldats refusent de marcher, parce qu'on ne les a pas payés. A son tour, il est assiégé dans Pondichéry, où, avec 700 hommes, il se défend neuf mois contre 22000. Les Anglais, maîtres enfin de la ville, en chassèrent les habitants et la rasèrent: ce fut le coup de mort pour la domination française dans l'Inde. Elle ne s'y est pas relevée.

Elle tombait également par delà l'océan Atlantique où nous perdions une grande colonie: le Canada.

On croit avoir tout dit lorsqu'on a répété ce mot devenu un axiome: la race française n'a pas le génie colonisateur. On oublie, quand on se paye de cette phrase banale, que la France a eu à deux moments l'empire colonial de l'Angleterre entre les mains; qu'au dix-septième siècle elle a tenu l'Amérique, au dix-huitième les Indes, et que, si elle ne les a pas gardées, ce n'est point faute de ce génie colonisateur dont on fait le privilége exclusif de nos voisins, ni parce que le sort des armes nous a été contraire, autre formule bien commode, mais par cet enchaînement de fautes volontaires que le malheur suit toujours.

Le pays que les Anglais appellent la Nouvelle-Bretagne a porté pendant deux siècles le nom de Nouvelle-France. Encore aujourd'hui on retrouve à Québec et à Montréal, dans les rues et dans les campagnes, avec son costume et sa langue, sa religion et ses usages, ses seigneurs et ses vassaux, le siècle de Louis XIV en personne. Ce n'est pas précisément celui de Versailles et de l'Œil-de-Bœuf, ruisselant de dentelles, éblouissant d'or, s'avançant, majestueux et digne, monté sur ses talons rouges et le chef couvert, pour se grandir encore, de son immense et solennelle perruque. Non, c'est le dix-septième siècle de la basse Normandie et du Poitou, avec son allure un peu lourde et son accent traînard, ses hauts-de-chausses de futaine, retenus par une ceinture rouge, et son chapeau à larges bords, ou mieux encore, le bonnet bleu surmontant une queue magnifique, dernier reste de cette puissante végétation dont on aimait à orner sa tête dans les salons de Versailles; mais aussi avec un poignet de fer, un cœur brave, mille qualités solides: franchise, politesse et prévenances envers l'étranger, comme au temps où il y avait encore de l'hospitalité; enfin, ce qui à nos yeux ne doit rien gâter, la douce souvenance de la vieille terre qui a nourri les aïeux.

Ces braves gens descendent pour la plupart d'un vieux régiment de Turenne, héros de la guerre de Trente ans, qui, après avoir glorieusement promené notre drapeau à travers toute l'Allemagne, reçut de Colbert, en récompense de ses services, des terres aux bords du Saint-Laurent. C'était une bonne pensée du grand ministre de Louis XIV, de mettre un soc de charrue en des mains qui avaient si bien porté le mousquet et qui pouvaient le porter encore. Rome n'en agissait pas autrement; et si elle a dû la formation de son empire à ses légions, elle en a dû le maintien à ses colons militaires. Malheureusement les nôtres furent trop peu nombreux, trop délaissés, après Colbert, de la mère patrie, et entourés de trop d'ennemis pour vaincre; du moins honorèrent-ils leur défaite en luttant, pendant un siècle, contre des forces écrasantes.

Portant au milieu du nouveau monde leur esprit militaire et leur goût d'aventures (ce fut, hélas! ce qui les perdit), ils dédaignèrent la culture du sol pour la chasse; chasse héroïque et dangereuse, au fond des bois, sur les lacs glacés, contre l'ours ou le bison, contre l'élan qui a la taille du cheval; et ils s'habituèrent si bien à cette vie de privations et de périls, mais non sans grandeur ni sans poésie, que beaucoup n'en voulurent point d'autre. On en vit quitter pour toujours les établissements de la colonie et rester avec les Indiens, que leur gaieté, leur adresse et leur bravoure subjuguaient. Un baron de Saint-Castin s'établit au milieu des Abénaquis, épousa une femme de leur tribu, et devint un grand chef indien redouté des gouverneurs anglais.

La vie de la colonie fut, comme celle de ses habitants, pleine d'audace et d'aventures. D'abord nos Canadiens, à peine établis de Québec à Montréal, se lancent à travers tout le continent américain pour le reconnaître et en prendre possession, en dépit des obstacles du climat et du sol, en dépit de la haine des Anglo-Américains et des embûches des nations indiennes. Au nord, ils vont par terre jusqu'à la baie d'Hudson; à l'ouest jusque vers les montagnes Rocheuses, et au sud ils découvrent l'immense vallée du

Mississipi. Un d'eux, Robert de la Salle, entendant les Indiens parler d'un grand fleuve qui coule vers le sud, se décide à le chercher et à le descendre jusqu'à son embouchure, sans se laisser arrêter par les récits effrayants que faisaient les indigènes sur les périls d'une pareille navigation, sur les monstres innombrables que le *Père des eaux* renfermait dans son sein ; sur la cruauté des peuplades sauvages qui en habitaient les bords; sur les miasmes mortels qui s'élevaient de ces terres tour à tour inondées par le fleuve et brûlées du soleil, où grouille encore dans un hideux pêle-mêle, au milieu de la décomposition incessante des végétaux, toute la race des animaux immondes et redoutables. Avec un courage supérieur à celui qui jette un soldat sur des remparts croulants ou sur des canons ennemis, la Salle, bravant la dent des alligators et le scalpel des Indiens, descendit le Mississipi sur une barque qu'il avait construite lui-même, et le 9 avril 1682, atteignit le point où trente-cinq ans plus tard s'éleva la Nouvelle-Orléans.

La France se trouva alors maîtresse de la plus grande partie de l'Amérique du Nord, depuis la baie d'Hudson jusqu'au golfe du Mexique, depuis les Alléghanys jusqu'aux montagnes Rocheuses. C'étaient trois cent mille lieues carrées de pays, quelque chose comme trois fois l'étendue de la France, avec deux issues sur deux mers, le Saint-Laurent dans l'Atlantique, le Mississipi dans le golfe du Mexique. Voilà ce que nos Français du Canada nous avaient donné, le plus magnifique empire colonial, et ce que le gouvernement métropolitain par ses fautes ne sut pas conserver.

Henri IV avait bien compris l'importance du Canada. Guidé par ses grandes vues de tolérance, il avait permis aux calvinistes de s'y fixer. Sa mort arrêta l'exécution de ses projets et ne fut pas moins funeste à la nouvelle France qu'à l'ancienne. Richelieu, son vrai successeur, se départit malheureusement de ses plans pour le Canada; il concéda la Nouvelle-France à une compagnie de commerce dite des Cent Associés, sous la seule condition de foi et hommage. Cette compagnie, ne voyant que l'intérêt du moment, attendit que le Canada lui remboursât au plus vite ses avances. Elle ne demanda aux colons que de courir pour elle les bois, afin de lui livrer les riches fourrures qu'elle plaçait bien vite et à grands profits sur tous les marchés de l'Europe. Les colons ne prirent pas racine sur le sol.

Les femmes aussi manquaient: le premier mariage au Canada fut célébré en 1617. L'Angleterre, plus soucieuse de développer la vie de famille dans ses possessions transatlantiques, y envoyait les cargaisons nécessaires. En 1613, dans la Virginie, on vendait une femme pour 100 ou 150 livres de tabac.

Richelieu crut hâter la prospérité du Canada en y introduisant ce qui l'aurait détruite si elle eût existé: le système féodal, francs alleux et fiefs, seigneurs et vassaux, avec le cortége ordinaire de priviléges pour les uns, de charges pour les autres, les droits de quint et de relief, la foi et hommage, l'aveu et le dénombrement, la haute, la moyenne et la basse justice, les banalités, le droit de retrait. Richelieu constitua quatorze de ces seigneuries ayant de deux à dix lieues carrées; en 1660, il y en avait vingt-neuf; en 1763, les Anglais en trouvèrent deux cent dix.

Pourquoi nos paysans seraient-ils allés chercher par delà les mers, à travers mille périls, une terre qui ne leur était pas meilleure que la vieille terre de France, celle du moins où dormaient leurs pères, où leurs enfants étaient nés, et où ils ne trouvaient pas l'Iroquois toujours rôdant autour de leurs sillons pour scalper des têtes?

Richelieu établit en outre le principe funeste que les hugenots ne seraient point admis au Canada, afin de réserver la conversion des indigènes aux missionnaires catholiques, et par crainte des protestants anglais qui se fixaient à l'est des Alléghanys; car à cette heure même où Richelieu interdisait le Canada aux protestants français, les non-conformistes politiques et religieux, émigrés de la Grande-Bretagne, fondaient les États-Unis d'Amérique!

Il est inutile de dire que ce principe fatal fut sévèrement maintenu par Louis XIV. Quand la France essaya de coloniser la Louisiane, quatre cents familles protestantes réfugiées dans la Caroline, c'est-à-dire la population de toute une cité, des hommes habitués au climat, riches d'expérience et de courage, sollicitèrent la permission de s'établir au bord du Mississipi, à la seule condition d'y conserver la liberté de conscience. Nous n'avions alors dans la Louisiane que vingt-huit familles. Le ministre Pontchartrain n'en répondit pas moins: « Le roi n'a pas expulsé les protestants de son royaume pour en faire une république dans l'Amérique. » La même demande faite au régent reçut la même réponse.

Autre circonstance à la fois honorable et fâcheuse. Les Anglo-Américains exterminaient les indigènes; la France ne songeait qu'à les convertir. Les jésuites envoyèrent au Canada des missionnaires, dont le dévouement, à la fois héroïque et humble au milieu de ces peuplades homicides, arrache un cri d'admiration à l'historien protestant des colonies anglaises. « L'histoire des travaux des missionnaires, dit Bancroft, se rattache à l'origine de toutes les villes célèbres de l'Amérique française. Pas un cap n'a été doublé, pas une rivière n'a été découverte sans qu'un jésuite en ait montré le chemin. Grâce à eux, de solides alliances furent conclues entre les colons et les sauvages; c'est l'appui dévoué de ces peuplades qui permit à la colonie de résister si longtemps à l'Angleterre. »

Mais, héroïques et sublimes au milieu des forêts et des sauvages, les jésuites montraient dans les cités leur esprit habituel de domination. A Québec, leur influence était sans rivale. Ils faisaient et défaisaient les gouverneurs. Sans Colbert et sa main si ferme, le Canada fût devenu un autre Paraguay. L'intérêt religieux, primant à leurs yeux tous les autres, ceux-ci étaient subordonnés à celui-là, et la colonie, tenue par eux en lisière, n'avançait guère dans les voies de la terre. En 1720, après Colbert, après un siècle et demi d'occupation, elle avait seulement six mille quatre cent vingt-deux familles, mais elle avait quatre cent soixante-deux prêtres missionnaires ou religieux, un pour treize familles, levant la dîme « de tout ce qui naît par le travail des hommes et de ce que la terre produit d'elle-même; » prêchant beaucoup, mais n'instruisant guère, si l'on en juge par ce fait que la première imprimerie ne fut introduite dans la province qu'en 1764, c'est-à-dire cent cinquante-six ans après la fondation de Québec, et sous la domination anglaise. Il n'en allait pas ainsi parmi les Anglo-Américains. Une loi du Massachussets déclarait l'édu-

cation du peuple obligatoire et en faisait une charge commune. Dès 1638, ils possédaient une imprimerie, une école publique pour chaque réunion de cinquante feux et un collége pour les hautes études; le premier ouvrage qu'ils imprimèrent avait pour titre l'*Appel de l'homme libre*.

Le commerce même était soumis à un monopole funeste. Pour suppléer à la modicité des traitements, le ministre accordait aux employés du gouvernement des congés de traite qui faisaient de ces fonctionnaires des spéculateurs privilégiés contre lesquels il était impossible que le simple marchand luttât longtemps. Mais ces fonctionnaires ne se contentèrent pas des profits qu'on leur permettait. Ils formèrent une société occulte qui spécula à la fois sur le commerce et sur le roi, le grand consommateur du pays. Connaissant d'avance comme employés les besoins de l'administration, ils achetaient en masse et sans concurrence, puisque le commerce n'avait point reçu d'avis, les marchandises nécessaires, à 15 ou 20 pour cent au-dessous



Mort du général Wolf (1759). (Page 423, col. 2.)

du cours; après cet accaparement, qui faisait monter les prix, ils revendaient au roi pour les troupes, pour les forts, pour les navires, à 25, 50 et quelquefois 150 pour 100 de profit: chose facile, puisqu'ils étaient à la fois vendeurs pour leur compte et acheteurs pour le compte de l'Etat. Tout le monde officiel faisait le négoce: les militaires dans leurs forts, les moines dans leurs couvents, le gouverneur et l'intendant dans leurs hôtels. Une seule opération rapporta au marquis de Vaudreuil 300 000 livres. Le couvent de Saint-Sulpice, à Montréal, avait constamment un vaisseau à la mer, et on voit l'intendant se plaindre à diverses reprises que les jésuites font la contrebande.

Dans les derniers temps, l'administration fut aux mains d'un fripon, l'intendant Bigot, qui volait effrontément au milieu de la misère publique et perdait au jeu 200 000 livres, tandis que nos colons, nos soldats manquaient de pain. On le savait à Paris; le ministre lui écrivait qu'il était un voleur et le conservait en place. Bigot ne fut puni qu'après le traité qui nous ôta

le Canada. Il n'était ni le seul ni le plus coupable. Nous avons la preuve que Louis XV s'était résigné à la perte du Canada bien longtemps avant que les Anglais en fissent la conquête. En 1734, M. de Beauharnais représentait que Québec était la clef du pays; que cette ville prise, le pays le serait, comme il arriva en effet vingt-six ans plus tard; qu'en conséquence il fallait la fortifier. « On ne pourra pas la fortifier assez, répondit le roi, pour la rendre imprenable, il est donc inutile d'en rien faire, » et il n'envoya pas un écu. Un autre gouverneur demandait des soldats; le ministre lui écrit : « Si nous vous donnions un régiment, vous ne pourriez pas le nourrir : d'ailleurs l'Angleterre en ferait passer deux : il y aurait toujours la même disproportion. » Les Canadiens ainsi abandonnés eurent à combattre, le jour de la lutte suprême, un contre six : le cœur ne leur faillit pas.

Que l'été arrive, de grosses armées, de grandes flottes les menaceront par terre et par mer ; mais ils n'attendent pas l'été. L'ouragan souriait au pirate Northman ; emporté par la tempête, il chantait : « L'orage nous mène où nous voulons aller. » L'hiver aussi, et un rude hiver, souriait à nos Canadiens ; quand la neige couvre la terre, quand la glace arrête les fleuves et que la vie est partout suspendue, les voilà qui partent, un fusil sur l'épaule, la hache de bataille et un poignard à la ceinture, la raquette aux pieds pour courir sur la surface des neiges, sans beaucoup de bagages, car la disette est toujours à Québec; et pour faire des balles ils ont fondu le plomb de leurs maisons et les poids de tous les marchands de la ville. Ils font cent lieues, deux cents lieues par un froid de 25 degrés, trompent les plus habiles des sauvages qui les épient, car ils savent toutes les ruses, et tombent au milieu des établissements anglais, qui comptaient sur l'éloignement, sur leurs palissades, sur leur nombre pour se croire en sûreté. Ils y sèment l'incendie, la mort, et pendant que les lourdes populations saxonnes s'appellent et s'assemblent, un autre village est saccagé, un autre fort est en feu. L'attaque est si rapide, si imprévue, que l'Anglais arrive toujours trop tard pour parer les coups : pendant qu'il porte la main sur une blessure, il en reçoit une autre; quand il est prêt enfin, ayant ramassé ses forces et ses armes, l'ennemi a disparu, laissant derrière lui des ruines sanglantes et la terreur. L'Anglais alors rebâtit ses maisons brûlées, replante ses palissades, exhausse ses murs, construit de nouveaux forts. L'été se passe à ces travaux, et l'attaque en masse contre le repaire de ces bandes hardies est ajournée.

Ils vont ainsi au nord comme au midi. Un jour ils partent 80 pour la conquête de la baie d'Hudson. Ils marchent pendant trois mois, en plein hiver, sous le pôle, à travers des régions inconnues, et ils emportent des forts défendus par quatre bastions et 43 pièces en batterie. Une autre fois, c'est de la grande île de Terre-Neuve qu'ils veulent chasser les Anglais. Il y a là des forts, des canons, des vaisseaux amoncelés. Ils ne sont que 125, mais ils ont d'Yberville avec eux, d'Yberville qui mène une chasse à l'ours ou à l'homme mieux que le chef indien le plus renommé, et qui passe dans la marine de France pour le plus habile manœuvrier de tous nos capitaines. En deux mois, ils enlèvent tous les forts, ils tuent 200 hommes et ils en prennent 700.

Mais deux escadres arrivent : une de France, l'autre d'Angleterre. D'Yberville prend le commandement de la première, et malgré la saison trop avancée, s'enfonce dans ces mers orageuses sur lesquelles pèse déjà une atmosphère épaisse et sombre que déchire rarement un rayon de soleil, et où s'entendent incessamment le bruit des montagnes de glace qui se heurtent et se brisent ou les hurlements lugubres de la tempête. De ces trois vaisseaux, l'un est entr'ouvert et coulé par les glaces ; un autre est emporté au loin par l'ouragan ; avec le dernier, *le Pélican*, de 50 canons, d'Yberville attaque le fort Nelson. Trois voiles apparaissent à l'horizon; il les prend pour des navires de France ; mais ce sont trois anglais : *le Hampshire*, de 56 canons; *le Dehring*, de 36; *l'Hudson-Bay*, de 32, qui l'enferment entre eux et le fort. Une partie de son équipage est à terre, et il n'a pas le temps de le rappeler. Il court à l'ennemi, se bat seul contre trois, avec 50 canons contre 124. Au bout de quatre heures, il a coulé *le Hampshire*, pris *l'Hudson-Bay*, chassé *le Dehring*, que sa voilure hachée par la mitraille l'empêche de poursuivre.



Montcalm.

Mais une tempête furieuse s'élève ; son navire, couvert comme son équipage de glorieuses blessures, ne peut plus naviguer. D'Yberville le jette à la côte. La terre ferme est encore à deux lieues des récifs ; il construit des radeaux pour y porter ses malades ; vingt périssent de froid durant l'opération. On était sans vivres, sans munitions. « Mort pour mort, s'écrie un Canadien, mieux vaut celle du soldat sur les créneaux ennemis que celle du sauvage blessé au fond des bois, sous la neige ! » Et ils vont se jeter sur le fort Nelson, quand d'autres vaisseaux arrivent, ceux-là avec le drapeau blanc, et font une seconde victoire de ce qui allait être une seconde folie.

En 1756, l'Angleterre voulut frapper un coup décisif : 25 000 hommes s'apprêtèrent à assaillir le Canada. Le gouvernement de Louis XV se réveilla un moment et

envoya au Canada 14 000 hommes avec Montcalm. Le marquis de Montcalm sortait d'une famille du Rouergue, qui avait donné au quatorzième siècle ce chevalier de Rhodes, Gozon, si fameux par son combat contre un reptile monstrueux. Montcalm servit dès l'âge de quatorze ans. A la bataille de Plaisance, il reçut trois blessures; au combat d'Exiles, terrible affaire où les grenadiers sautèrent dans le fort par les embrasures durant le recul des pièces, il en reçut deux autres. En 1756, il était maréchal de camp.

Il n'y avait de salut que dans l'audace. Montcalm se décide pour l'offensive, trompe l'ennemi sur ses projets, et avec une armée de 3000 hommes enlève en quelques jours, par une attaque impétueuse, le fort Chouegen, qui commandait la navigation du lac Ontario et qui pouvait être secouru par une armée anglaise campée dans le voisinage. Il y prend 1800 hommes, 107 canons, 14 mortiers, d'immenses approvisionnements, 7 bâtiments de guerre de 7 à 18 canons et une flottille de 200 navires. Cependant nos généraux de ce temps-là avaient si bien perdu le génie de la guerre que Montcalm, comme honteux d'une opération où l'audace avait remplacé la science, s'excusait naïvement auprès du ministre de n'avoir pas agi suivant toutes les règles de l'art, promettant que, si on l'employait dans les armées d'Europe, il se conduirait par d'autres principes. C'étaient précisément ces principes-là que suivaient Soubise et Clermont. Il est fort heureux que Montcalm ait fini par penser que, si loin de l'Europe et des curieux, il n'était pas besoin de faire une guerre bien savante.

Pitt entra alors dans le ministère britannique. Décidé à effacer la honte de la dernière campagne, il envoya en Amérique tout ce que les Américains demandèrent, vaisseaux, régiments, et, dans l'année 1757, 25 000 hommes, appuyés par une flotte formidable, marchèrent contre nous. Montcalm prévint encore l'ennemi. Il avait demandé 5000 hommes; on ne lui en envoya que 1500. N'importe! Les Anglais avaient, à soixante lieues de notre frontière, 3000 hommes dans le fort William-Henry. Au mois de février et de mars, par un froid de plus de 20 degrés, il envoya 1500 Canadiens et sauvages brûler les environs du fort, les magasins, les moulins, 350 bateaux, 4 brigantins de 10 à 14 canons. Au commencement d'août, il parut lui-même en face de ces ouvrages considérables, et les emporta en mêlant cette fois un peu de science à beaucoup d'énergie. La terreur fut si grande dans la Nouvelle-Angleterre, que tous les hommes valides furent mis en réquisition jusqu'au fond du Massachussetts, et que les colons eurent ordre de briser leurs voitures et d'emmener en toute hâte leur bétail.

Mais faute de vivres, Montcalm ne put pousser sa victoire. On n'avait plus que 2 onces de pain par jour et par homme, et 8 onces de lard ou de morue, avec un peu de viande de cheval. Habitants et soldats étaient réduits à la ration comme dans une ville assiégée. Il fallut renoncer à la guerre offensive, et les succès du général français n'eurent d'autre résultat que de porter Pitt à faire de plus grands efforts. 12 000 hommes de troupes réglées arrivèrent encore d'Angleterre en 1758, et 80 000 combattants se préparèrent à étouffer sous leur masse la poignée de braves qui portait si fièrement le drapeau de la France, quand partout ailleurs ce drapeau s'abaissait humilié. « Nous combattrons, écrivait Montcalm au ministre qui l'abandonnait, et nous nous ensevelirons, s'il le faut, sous les ruines de la colonie. » La population canadienne était digne d'un pareil chef. On décida que tous ceux qui pouvaient porter un fusil feraient campagne, et qu'on laisserait les travaux des champs aux femmes, aux moines, aux enfants, aux vieillards. Les femmes des chefs et des officiers donnèrent l'exemple. Une de celles-ci, Mme de Drucourt, alla même au feu. Enfermée avec son mari dans Louisbourg dont il était gouverneur, et que les Anglais assiégèrent en 1750 avec 20 vaisseaux de ligne, 18 frégates et 14 000 hommes de débarquement, elle passait une partie du jour dans les hôpitaux à panser les blessés, et l'autre sur le rempart, au milieu des boulets, mettant elle-même le feu aux pièces pour animer le soldat. Quand il ne resta plus que 12 canons en batterie et un tiers de la garnison sur pied, il fallut bien se rendre. La route de Québec était ouverte, Montcalm la ferma encore une fois par une victoire.

Le général Abercromby marchait sur Montréal à la tête de 16 000 hommes par les lacs Saint-Sacrement et Champlain, qui versent leurs eaux dans le grand fleuve. Il descendit le premier de ces lacs sur plus de mille bateaux, précédés de radeaux garnis d'une artillerie nombreuse. « Le ciel était extrêmement pur, dit un écrivain anglais témoin oculaire, et le temps superbe; la flotte avançait avec une régularité parfaite au son d'une musique guerrière. Les drapeaux flottaient étincelants aux rayons du soleil, et on voyait dans tous les yeux l'assurance d'un triomphe prochain. Le ciel, la terre, tout ce qui nous environnait présentait un coup d'œil enchanteur. Rarement s'étaient vus une telle magnificence et un si imposant spectacle. »

Montcalm n'avait pu réunir que 3600 hommes. Il se porta à la tête du lac Champlain, sur les hauteurs de Castillon, et, guidé par l'ingénieur Pont-Leroy, il s'y couvrit en toute hâte de retranchements formidables. Toute une forêt fut abattue en quelques heures, les troncs posés les uns sur les autres, les grosses branches taillées en pointe pour servir de chevaux de frise. Montcalm laissa les Anglais s'avancer en quatre colonnes jusqu'à vingt pas de ses défenses. Au signal donné les fusils s'abaissent, les terribles carabines qui jamais ne manquaient leur coup éclatent. Une pluie de fer entre dans les épaisses colonnes de l'ennemi et les ouvre; elles s'arrêtent, chancellent, tourbillonnent sur elles-mêmes, enfin reculent. Mais les officiers les rallient et les font retourner au combat; ils ne peuvent cependant les amener jusqu'à ce retranchement inextricable où il y a mille brèches d'où sortent les balles et la mitraille, et pas une par où l'assaillant puisse entrer. Six fois les Anglais reviennent à la charge sans plus de succès. Le jour finissait, ils se retirent; mais Abercromby ne peut se résigner à une pareille défaite. Il reforme ses troupes dans un bois et les lance encore une fois, pour une attaque désespérée, sur nos retranchements. Vain effort! ses braves soldats, les grenadiers écossais, laissent la moitié de leurs hommes et vingt-cinq de leurs officiers au pied de nos lignes (8 juillet).

La France, qui alors n'entendait plus guère de *Te Deum*, en dut un à cette petite armée qu'elle oubliait au milieu des neiges de l'Amérique. Mais Montcalm et ses braves troupes ne pouvaient être partout, sur la ligne immense des opérations. Vainqueurs au centre,

à Carillon, nous avions perdu Louisbourg à l'aile gauche, les forts Duquesne et Ontario à l'aile droite. Les Indiens, ne voyant plus flotter au milieu d'eux le drapeau de la France, passèrent aux Anglais, et notre colonie se trouva menacée de ces courses de sauvages qui avaient si longtemps désolé les établissements britanniques.

Ce qui était plus grave, c'est que rien n'empêchait plus la flotte anglaise de s'avancer jusqu'à Québec. Une puissante escadre amena dans les eaux du Saint-Laurent 19 000 hommes avec le général Wolf, jeune et impétueux capitaine, décidé à brusquer la gloire, dût-il tomber mourant sur ses lauriers (25 juin 1759). Québec était sans défense, il fallut le couvrir. Montcalm s'établit dans un camp retranché; toute la population mâle vint s'y entasser; avec elle il laissa les ennemis bombarder la ville, dont tout un quartier fut détruit, couper dans la campagne les arbres à fruit, y brûler 1400 maisons. Ces barbaries n'avancèrent pas d'un instant la solution, et restèrent sans effet sur une population qui lui avait envoyé pour combattre jusqu'à des vieillards de quatre-vingts ans, jusqu'à des enfants de douze ans. Une attaque contre le camp du côté de la rivière Montmorency ne réussit pas mieux. Wolf se retira sur la droite du Saint-Laurent, épuisé de fatigue, malade de corps, malade d'esprit et voyant s'écrouler tous ses rêves d'ambition et de gloire.

Montcalm, naguère si audacieux, montrait une prudence qui déjouait tous les calculs de son adversaire. Après avoir fait la guerre comme un Canadien, il la menait comme un vieux tacticien d'Europe, et cette ville ouverte semblait inabordable. Mais, par cela même qu'elle n'était point fortifiée, on n'avait pas osé y mettre les magasins de l'armée. Ils étaient à Montréal. Or, avec sa flotte, Wolf était maître de la navigation du Saint-Laurent, c'est-à-dire de la principale route entre le camp de Montcalm et ses dépôts. La pensée vint tout à coup au général anglais de profiter de cet avantage pour débarquer au-dessus de Québec et couper la route de terre comme il coupait celle du fleuve. Dans la nuit du 12 septembre, il établit fortement ses troupes sur un plateau qui commandait les plaines d'Abraham.

A cette nouvelle menaçante, Montcalm pense qu'il n'y a pas un instant à perdre pour rejeter l'ennemi dans le fleuve. Il prend avec lui ce qu'il a de troupes disponibles, court aux Anglais pour ne point leur laisser le temps de rendre leur position inexpugnable, et se trouve avec 4500 hommes en face de 8000, rangés en carré et décidés à se bien battre, car, en cas de défaite, la retraite leur était impossible. Bougainville, le fameux navigateur, alors colonel, n'était pas loin de là avec 3000 hommes. Montcalm ne l'attend pas; il ne se donne même pas le temps de ranger son armée en deux lignes; il n'établit pas de réserve; il oublie toute sa science au moment où il fallait surtout s'en souvenir.

Nos gens abordèrent bravement l'ennemi; mais Wolf avait donné l'ordre de ne tirer qu'à vingt pas, et avait fait mettre deux balles dans les fusils. Ce feu meurtrier causa du désordre dans nos rangs. Les Canadiens, excellents comme tirailleurs, valaient moins en ligne, ils se replièrent pour se battre à leur manière, isolément, derrière les arbres. Wolf déploya alors ses colonnes, et chargea à son tour. Déjà blessé au poignet, il se mit à la tête de ses grenadiers : une balle l'atteignit encore et lui traversa la poitrine; on l'emporta sur les derrières de l'armée, tandis que les siens poursuivaient leurs succès. « Ils fuient! » s'écrie un de ceux qui accompagnaient le général mourant. Cette parole le ranime. « Qui? demanda-t-il.—Les Français, lui répond-on.— Quoi, déjà! alors je meurs content. » Et il expira.

Montcalm tombait au même moment. Malgré deux blessures reçues dès le commencement de l'action, il dirigeait la retraite et tâchait d'y mettre quelque ordre, lorsqu'un coup de feu dans les reins le jeta à bas de son cheval mortellement atteint. « Au moins, dit-il, je ne verrai pas les Anglais dans Québec. » Il mourut le lendemain. Ses soldats l'enterrèrent dans un trou de bombe. Trois jours après Québec capitula. Le chevalier de Levis défendit une année encore le Canada, vengea Montcalm à la seconde bataille d'Abraham, qu'il gagna, et enferma les Anglais dans leur conquête. Qu'une flotte vînt de France, et le Canada était sauvé. Une flotte arriva en effet dans le Saint-Laurent, mais elle était anglaise. Levis n'avait que 3000 soldats, à peine assez de poudre pour une bataille et des vivres pour quinze jours, lorsqu'il fut enveloppé dans Montréal par une armée de 17 000 hommes soutenus d'une artillerie formidable. Il fallut capituler. La Nouvelle-France devenait anglaise. Dans l'Inde on avait pu compter quelques grands hommes; au Canada, tout le peuple avait été grand. Mais la métropole l'avait abandonné. Sept cent mille de nos compatriotes y gardent notre langue et le souvenir de ceux qu'ils appellent encore le grand peuple.

§ 9. CHOISEUL (1758-1770); LE PACTE DE FAMILLE (1761); TRAITÉS DE PARIS ET D'HUBERTSBOURG (1763); LA CORSE; LA LORRAINE.

Un habile ministre prit alors la principale influence dans les affaires de la France, le duc de Choiseul. Mme de Pompadour l'avait rappelé de l'ambassade de Vienne pour lui donner, en 1758, le portefeuille des affaires étrangères qu'il échangea, en 1761, contre celui de la guerre. Deux ans plus tard, il eut encore la marine et fit donner les affaires étrangères à son cousin, le duc de Praslin. Choiseul conserva l'alliance autrichienne, mais il en noua une autre. Il voulut réunir comme en un faisceau toutes les branches de la maison de Bourbon, établies en France, en Espagne, dans les Deux-Siciles, à Parme et à Plaisance. C'était réaliser le vœu de Louis XIV; c'était aussi donner à la France l'utile appui de la marine espagnole. Ce traité, fameux sous le nom de *pacte de famille*, fut signé le 15 août 1761; les puissances contractantes se garantissaient mutuellement leurs États. L'Angleterre déclara aussitôt la guerre à l'Espagne et entraîna le Portugal dans son parti. La marine de France était tombée si bas, celle d'Espagne était si languissante, qu'il n'y avait pour le moment rien à attendre de leur union. L'Espagne, entrée trop tard dans la lice, n'y essuya que des pertes : elle se vit enlever Manille, les Philippines, la Havane, 12 vaisseaux de ligne et 100 millions de prises. Une invasion en Portugal fut sans résultat.

Cependant en 1762, victorieuses ou vaincues, les puissances européennes étaient lasses d'une guerre qui les ruinait toutes, et qui avait fait périr un million d'hommes. La France y avait pour son compte dépensé 1350 millions. L'Angleterre avait atteint son but, la destruction de notre marine marchande et militaire. Mais ses conquêtes mêmes épuisaient ses trésors, sa dette publique grossissait, les recrutements devenaient

difficiles; car, pour conserver cet empire de l'Océan dont elle s'était emparée, il fallait des armements toujours plus nombreux. La Prusse, sans commerce, sans industrie, dévastée, dépeuplée, ne tenait debout que par l'énergie de son roi. L'Autriche qui avait voulu lui arracher la Silésie désespérait d'y réussir. La France et l'Angleterre signèrent, le 13 novembre 1762, des préliminaires qui aboutirent, le 10 février 1768, au traité de Paris. A l'Angleterre était acquis le Canada avec les 60 000 Français qui l'habitaient, l'Acadie, l'île du cap Breton, la Grenade et les Grenadilles, Saint-Vincent, la Dominique, Tabago, le Sénégal et dans la Méditerranée, Minorque. La France conservait le droit de pêche sur les côtes de Terre-Neuve et dans le golfe du Saint-Laurent, avec les îlots de Saint-Pierre et Miquelon, mais sans qu'elle pût les fortifier; elle recouvrait la Guadeloupe, Marie-Galante, la Désirade, la Martinique, et obtenait Sainte-Lucie; l'île de Gorée lui était rendue au Sénégal, celle de Belle-Isle sur la côte de Bretagne. Mais elle démolissait encore les fortifications de Dunkerque du côté de la mer, et acceptait l'insulte de la présence permanente d'un commissaire anglais dans cette ville pour empêcher qu'on ne remuât une pierre sur les quais où s'était embarqué Jean-Bart. Aux Indes orientales, Pondichéry, Mahé et trois petits comptoirs au Bengale lui restaient, à condition qu'elle n'y euverrait point de troupes. Comme l'Espagne, tout en recouvrant Cuba et Manille, perdait, au profit de l'Angleterre, la Floride et la baie de Pensacola, la France l'en dédommagea par la cession de la Louisiane. « La guerre avait commencé pour deux ou trois chétives habitations; les Anglais y gagnèrent 2000 lieues de terrain; et l'humanité y perdit un million d'hommes. » Le traité d'Hubertsbourg entre Marie-Thérèse et Frédéric II confirma à celui-ci la possession de la Silésie.



Le duc de Choiseul.

La guerre de Sept ans avait été entreprise pour la ruine du roi de Prusse : il en sortait victorieux; et un État nouveau, naguère simple électorat, prenait place parmi les grandes puissances de l'Europe. C'était un affaiblissement pour l'Autriche. C'en était un aussi pour la France. Au traité d'Aix-la-Chapelle, elle paraissait encore la première des puissances militaires, grâce aux victoires du maréchal de Saxe, qui avaient jeté sur elle un reflet de la gloire de Louis XIV. Mais la guerre de Sept ans avait montré l'impéritie de nos généraux, l'indiscipline de nos soldats, et, malgré quelques exceptions heureuses, l'affaiblissement des qualités militaires de notre pays. Sur mer, c'était plus qu'une décadence, c'était une ruine complète.

Il y eut pour célébrer la paix qui terminait cette guerre si peu honorable trois jours de réjouissances, pendant lesquels on inaugura la place Louis XV et la satue du roi. Cette place, aujourd'hui une des plus belles du monde, présentait quatre fossés qui furent entourés de balustrades : ils ont été comblés en 1852. Huit pavillons s'élevèrent aux angles de la place, pour servir de piédestaux à des groupes de statues; les deux bâtiments du garde-meuble, dont l'un sert aujourd'hui d'hôtel au miuistre de la marine, garnirent la façade septentrionale de la place : enfin une statue équestre,



Le pacte de famille.

œuvre de Bouchardon, portée sur un piédestal que Pigale avait orné aux quatre angles de figures allégoriques, fut découverte le 20 juin 1763. Les figures de Pigale représentant la Force, la Prudence, la Justice et l'Amour de la paix, attirèrent à Louis XV une sanglante épigramme. Un matin on trouva ces deux vers affichés sur la base de la statue :

O la belle statue! ô le beau piédestal!
Les Vertus sont à pied et le Vice à cheval.

La plupart des témoins de cette fête devaient vivre assez pour voir l'échafaud du faible, mais vertueux Louis XVI, dressé sur l'emplacement de la statue du coupable Louis XV.

Choiseul, ministre patriote, sinon grand ministre, avait à cœur de relever la France de l'abaissement où elle était tombée. Il essaya de réorganiser l'armée de terre en diminuant les dilapidations dont elle était victime et en constituant fortement les cadres, pour qu'il lui fût aisé de passer rapidement du pied de paix au pied de guerre. Les capitaines chargés de la solde et de l'entretien de leurs soldats gagnaient sur les fournitures, et, au moyen de *passe-volants* ou soldats postiches, présentaient aux inspecteurs des compagnies qui n'étaient au complet que le jour de la revue. Choiseul donna des appointements aux capitaines et établit dans chaque régiment un quartier-maître chargé de la comptabilité.



LA COMTESSE DU BARRY

Il reprit, pour la création d'une flotte, l'œuvre de Machault, ancien contrôleur général des finances en 1745, dont Saint-Simon a dit : « C'était un homme intègre et capable, exact et dur, magistrat depuis les pieds jusqu'à la tête. » Celui-ci avait rendu en 1747 un édit qui interdisait au clergé de recevoir ou d'acquérir de nouvelles propriétés sans une autorisation du roi enregistrée au parlement, et fait constater, en 1749, la valeur de ses biens. Il avait autorisé la libre circulation des grains dans l'intérieur, la sortie par deux ports de la Méditerranée, et préparé d'heureuses réformes financières, entre autres la création d'une caisse d'amortissement, chargée de diminuer la dette au moyen de ressources spéciales, idée qui, ainsi que tant d'autres, avortant en France, passa le détroit, nous revint plus tard comme conception anglaise, et fut alors reçue avec enthousiasme. Les clameurs des privilégiés l'avaient fait reléguer, en 1754, au ministère de la marine, où il avait porté le même esprit d'ordre et d'activité, jusqu'en 1757 où Mme de Pompadour le renvoya. Choiseul eut le bon esprit de reprendre les plans et les idées de cet homme. La vie revint un moment dans nos ports ; et l'Angleterre vit avec douleur renaître cette marine qu'elle croyait avoir à jamais détruite. Lorsque Choiseul quitta le ministère, nous avions 64 vaisseaux et 50 frégates ou corvettes, qui bientôt, dans la guerre d'Amérique, disputeront aux escadres anglaises l'empire de l'Océan.

Des actes, des paroles énergiques montraient, en même temps, que la France se redressait sous les revers. Un Anglais, surpris au moment où il levait le plan des fortifications de Brest, fut mis à mort, sans que son ambassadeur osât réclamer. La Corse, soulevée contre les Génois, ses anciens maîtres, fut occupée, conquise, réunie au territoire français, et l'Angleterre se contenta de faire un héros de Paoli, qui avait combattu nos troupes. C'est en 1768 que l'île fut acquise à la France; c'est en 1769 que Napoléon y naquit, juste à temps pour y naître Français. Trois ans plus tôt, la mort de Stanislas avait amené la réunion de la Lorraine à la France. Ce prince s'était fait bénir par une administration paternelle, et son souvenir vit encore à Nancy, qui est fière à bon droit des monuments dont il la décora. C'étaient là des acqui-

sitions sans gloire, mais utiles, et dont l'Angleterre frémissait. Choiseul ne prenait aucun souci de calmer ses inquiétudes. Des Anglais qui étaient venus s'établir en Amérique, dans une île espagnole, en avaient été chassés; ils menacèrent l'Espagne d'une guerre : Choiseul prépara aussitôt, pour soutenir notre alliée, un formidable armement qui les fit réfléchir. En même temps il encouragea l'opposition qui se formait parmi les colons anglo-américains contre leur métropole ; il détacha le Portugal et la Hollande de l'alliance anglaise et prépara cette union des marines secondaires qui devait, quelques années plus tard, devenir la ligue des neutres contre ceux qui s'appelaient les maîtres de l'Océan.

L'Autriche, qui avait eu tout le profit de la commune alliance, crut un moment que la France était tombée assez bas pour lui laisser carte blanche en Italie, et elle s'approcha de Gênes. Choiseul, tout promoteur qu'il fût de l'alliance autrichienne, parla de manière à faire aussitôt reculer cette puissance : « Il vaudrait mieux, écrivait-il au prince de Kaunitz, que la France perdît deux provinces que d'essuyer un manque de considération. »

A l'autre bout de l'Europe, Choiseul essayait de fortifier le gouvernement suédois contre les intrigues de la Russie et tendait une main amie à la Pologne, qui, sous le poids des vices de sa constitution, penchait de jour en jour vers l'abîme. S'il eût réussi, une barrière restait debout contre ce colosse du Nord qui, depuis Pierre le Grand, ne cessait de grandir, la tête au pôle, les pieds sur le Danube, une main sur la Baltique et l'autre s'étendant déjà sur la Pologne. Cette politique extérieure n'éprouva qu'un revers, une tentative malheureuse pour coloniser la Guyane.

§10. SUPPRESSION DE L'ORDRE DES JÉSUITES (1764); DISGRACE DE CHOISEUL (1770); DESTRUCTION DES PARLEMENTS.

Un acte important de l'administration de Choiseul, bien qu'il ne relève pas directement de lui, fut la suppression des jésuites. Cette société puissante s'était répandue partout. Après avoir énergiquement lutté au seizième siècle contre le protestantisme, et dirigé, dominé la société catholique du dix-septième siècle, elle avait laissé croître dans son sein les abus qu'une trop longue fortune développe. Pascal avait déjà attaqué sous Louis XIV, dans ses *Provinciales,* la morale relâchée de ses casuistes. Les jansénistes avaient continué cette guerre. Le parlement se défiait de cette milice dévouée du saint-siége, dont la France n'était plus la patrie, et les philosophes applaudissaient à tous les coups qui lui étaient portés. Bien des haines étaient amassées contre eux dans l'Europe entière. En 1717, ils avaient été chassés de la Russie, et ils venaient d'être bannis du Portugal (1759). On s'étonna de la facilité avec laquelle cet ordre redoutable avait reçu son arrêt. Mme de Pompadour, qui n'avait pu se les concilier, résolut d'imiter le marquis de Pombal.

La société mêlait le commerce à la religion et ne dédaignait point parfois les profits de la contrebande. On a vu la prise singulière faite un jour par des douaniers espagnols, ces plaques de chocolat qui recouvraient des plaques de métal précieux. Au Canada, ils faisaient aussi un commerce très-actif de contrebande pour les pelleteries, malgré le gouverneur de la province et les instantes réclamations du gouverneur de la Compagnie des Indes contre cette violation des lois et cette atteinte au privilége de ses commettants. Dans l'Amérique du Sud, surtout dans leurs célèbres missions du Paraguay, ils opéraient sur une très-grande échelle. Une bulle pontificale de 1741 condamna ce négoce. Ils n'en tinrent compte et le Père la Valette, préfet des missions aux Antilles, fonda en 1747, à la Martinique, une maison qui absorba bientôt toutes les affaires de l'île et s'associa un juif de la Dominique. Les opérations furent d'abord fructueuses, mais, durant la guerre de Sept ans, un navire, ayant à bord pour plus d'un million de marchandises et que le Père la Valette adressait en règlement à la maison Lioncy, de Marseille, fut capturé par les Anglais. Le Père refusa d'en tenir compte à ses consignataires, qui de leur côté assignèrent en remboursement et leur expéditeur et le procureur général de l'ordre. La Société si renommée pour son habileté, fut bien maladroite cette fois. Au lieu d'étouffer l'affaire par un sacrifice prudent, elle appela au parlement de Paris du jugement des consuls de Marseille, qui la condamnait à payer comme solidaire du Père la Valette. L'arrêt des premiers juges fut confirmé le 17 avril 1761. Mais l'affaire alla bien plus loin. Le procès sur la banqueroute conduisit à examiner les constitutions de l'ordre ; on en fit ressortir les dispositions dangereuses pour l'État. Partout on voulut voir, toucher ces constitutions mystérieuses. Pascal devint le saint du moment; les réquisitoires des avocats généraux au parlement furent lus avec avidité par les gens de toute condition. Le roi cependant tenait pour les jésuites. Il croyait que le dévouement des rois à la religion et au clergé rachetait suffisamment leurs faiblesses. « Le roi, dit Choiseul dans ses manuscrits, était instruit de sa religion comme une tourière de Sainte-Marie. On ne pouvait l'en entendre parler sans dégoût; et, ce qui est incroyable, ce que je ne crois que parce qu'il me l'a dit, c'est qu'il ne s'est déterminé à s'allier avec la maison d'Autriche que dans l'intention bien mal digérée d'anéantir le protestantisme après avoir écrasé le roi de Prusse. » Mais on lui démontra que la religion avait existé quinze siècles sans les jésuites; on lui rappela le danger de leurs maximes; il ne céda d'abord qu'à demi et demanda à ce que le général de l'ordre qui résidait à Rome abdiquât, pour la France, son pouvoir entre les mains d'un vicaire résidant dans le royaume, et par conséquent obligé de compter avec le gouvernement. Les jésuites refusèrent : alors un édit royal de novembre 1764 les chassa.

L'Espagne suivit trois ans après cet exemple; on en embarqua 5000. Le pape ne voulut pas les recevoir à Rome, et l'ordre fut donné de repousser le débarquement à coups de canon. « S'ils sont bons, disait le pape, qu'ils restent en Espagne; s'ils sont mauvais, je n'en veux pas. » Toutefois, Clément XIII agissait à regret : c'était sa milice qu'il abandonnait, et lorsque Parme, en 1768, imita l'exemple des autres puissances, le pape protesta par une bulle qui confirmait les jésuites dans leurs priviléges. Pendant quelques moments on tenta d'obtenir au moins de la cour de Rome la réforme de la Société. Le pape répondit que l'organisation de cet ordre avait été trop clairement approuvée par le concile de Trente pour qu'il pût la réformer. Le général de l'ordre fut encore plus explicite : *Sint ut sunt, aut non sint,* « *Qu'ils soient comme ils sont,*

ou qu'ils ne soient pas, » répondit-il. Il fut fait ainsi qu'il désirait. Le pape Clément XIII, en effet (1769) mourut bientôt, et les trois cours de France, d'Espagne et de Naples se rendirent maîtresses de l'élection. On vit encore une fois les conséquences du double pouvoir de la papauté, et combien son domaine temporel la mettait sous la dépendance des autres États. « Affichant la plus étroite union avec les ministres d'Espagne et de Naples, l'ambassadeur français déclara qu'il ne prétendait pas créer le pape futur, mais que ni lui ni ses collègues ne permettraient jamais qu'un nouveau pontife fût nommé sans l'assentiment des trois cours. » Bernis désigna Ganganelli; et Ganganelli fut élu après un scrutin de pure formalité. Il prit le nom de Clément XIV. Ganganelli avait été le plus doux des cardinaux. Un de ses instituteurs avait dit de lui dans sa jeunesse : « Il n'est pas étonnant qu'il aime la musique, car tout en lui est harmonie. » Il commença son règne en ne faisant point lire la fameuse bulle *In cœna Domini*, que les souverains temporels avaient toujours rejetée. Il établit une commission pour décider du sort des jésuites. Les archives de la Propagande furent fouillées, le pour et le contre furent pesés avec soin. Après information faite, le pape prononça sa sentence le 21 juillet 1773 : « Inspiré, dit-il, par l'Esprit-Saint, comme nous en avons la conviction, poussé par le devoir de ramener la concorde dans le sein de l'Église, convaincu que la société de Jésus ne peut plus rendre les services pour lesquels elle a été fondée, et déterminé par d'autres motifs de la prudence et de la sagesse gouvernementale que nous tenons renfermée dans notre âme, nous abolissons et nous détruisons la Société de Jésus, ses fonctions, ses maisons, ses instituts. » On comptait alors environ 20 000 jésuites, dont 4000 en France.

Les jésuites ne pardonnèrent pas à Choiseul leur expulsion. Il avaient laissé derrière eux un parti nombreux qui travailla sans relâche contre lui. Le dauphin, leur élève, lui était fort hostile. Le duc d'Aiguillon, qu'il avait fait révoquer de son gouvernement de Bretagne, le chancelier Maupeou, l'abbé Terray, contrôleur des finances, formèrent contre lui un triumvirat qui eût été impuissant sans le honteux auxiliaire qu'ils se donnèrent. A Mme de Pompadour, morte en 1765, avait succédé la comtesse du Barry, dont la seule présence était une souillure pour Versailles. Le pourvoyeur du Parc-aux-Cerfs, le valet de chambre Lebel, avait été la chercher dans un tripot. Toute la cour frémit d'abord d'indignation, et les fières duchesses ne voulurent point approcher de la nouvelle favorite. Cependant elles ne tardèrent pas à fléchir, mais le duc de Choiseul refusa de plier devant son crédit cynique : elle jura sa ruine et obséda le roi pour l'obtenir. Le triumvirat la poussait et lui fournissait les raisons sérieuses, quand elle avait épuisé les saillies inconvenantes : Choiseul, disait-elle au roi, était le chef des philosophes, et le vicieux monarque détestait leur liberté de pensée; il était l'ami des parlements, et Louis s'irritait de leur intervention dans les affaires publiques; il ne rêvait que guerre, et le roi ne voulait que paix. Cette cabale enfin triompha : en 1770, Choiseul fut exilé dans sa terre de Chanteloup, près d'Amboise, où le suivit tout un cortége de partisans et d'amis qui ne craignirent pas, cette fois, de déserter la cour, tant les temps étaient changés! Louis XV fit un jour de ce ministre un éloge qui était sa propre condamnation. Quand il apprit que la Russie, l'Autriche et la Prusse venaient de se partager la Pologne : « Ah! cela ne serait pas arrivé, s'écria-t-il, si Choiseul eût été encore ici. » Il ne remonta jamais au ministère; mais son influence auprès de Marie-Antoinette lui permit de servir encore indirectement la France en poussant Louis XVI à prendre parti pour les Américains.

Pendant tout ce siècle les parlements avaient montré, contre la cour, contre les prétentions ultramontaines, et les impôts croissants, un esprit d'opposition qui n'avait pas toujours été très-digne ni très-réfléchi, surtout dans les questions religieuses, ainsi qu'il arriva au sujet de la bulle *Unigenitus*. Le gouvernement avait accepté cette bulle comme loi de l'État, mais les jansénistes la repoussaient; ils furent soutenus par les parlementaires, animés de tout temps d'un esprit très-gallican, c'est-à-dire peu favorable à l'Église de Rome, dans les choses de discipline. L'archevêque de Paris, Christophe de Beaumont, défendit aux prêtres de son diocèse d'administrer la communion à quiconque ne serait pas muni d'un *billet de confession* attestant qu'il aurait reconnu la bulle; et les sacrements furent refusés, en raison de ce mandement, à un conseiller du Châtelet, puis à des religieuses de Sainte-Agathe. Le parlement s'émut; il fit brûler par la main du bourreau les mandements des évêques, qui excommuniaient les opposants à la bulle; il ordonna la saisie du temporel de l'archevêque de Paris, et il envoya des recors de la justice forcer les prêtres, au nom de la loi, à administrer la communion aux malades (1752). Les philosophes écoutaient et applaudissaient ces disputes étranges, ces violences qui déconsidéraient à la fois la magistrature, l'épiscopat, et atteignaient la religion même.

Les magistrats exilés une première fois (1753) montrèrent à leur retour la même audace. En vain le roi imposa un silence absolu sur les questions religieuses; le parlement supprima un bref apostolique du pape Benoît XIV qui, tout en adoucissant et la bulle et les rigueurs du clergé français, les autorisait pourtant; puis il essaya de former, avec les autres parlements du royaume, un grand corps assez fort, par son union, pour jouer, en face du pouvoir royal, le rôle d'états généraux permanents. Le roi ordonna aux magistrats de se renfermer dans leurs fonctions ordinaires; cent quatre-vingts donnèrent leur démission. L'effervescence fut extrême dans Paris. Un misérable, François Damiens, s'exalta au point d'arriver à la pensée du régicide (5 janvier 1757). Il se servit, il est vrai, d'un canif et ne blessa le roi que légèrement : c'était plutôt un fou qu'un assassin. On ne le condamna pas moins à un supplice atroce. Après les tortures, après les brûlures et le plomb fondu, on l'étendit sur une table solide et on fixa son corps avec des plaques de fer, puis à chacun de ses membres on attacha un cheval. Quatre chevaux ne suffirent pas pour les arracher; il fallut en ajouter deux et couper les jointures. Le supplice dura cinq quarts d'heure.

Le procès des jésuites, en 1762, raviva la querelle entre le parlement et la cour; une autre occasion, en 1770, fit éclater la lutte. Le parlement de Bretagne avait eu de longues querelles avec le duc d'Aiguillon, gouverneur de cette province. Le procureur général, la Chalotais, avait accusé hautement le duc qui s'était

débarrassé de l'accusateur en le jetant en prison. Mais d'Aiguillon fut destitué; le parlement de Rennes lui intenta aussitôt un procès, et, comme il était pair de France, le procès fut évoqué au parlement de Paris, qui allait condamner le duc, quand le roi, dans un lit de justice, arrêta la procédure. Alors les magistrats déclarèrent que « dans leur douleur profonde, ils n'avaient pas l'esprit assez libre pour décider des biens, de la vie et de l'honneur des sujets du roi, » et l'administration de la justice fut suspendue. « Ils veulent mettre l. couronne au greffe, » disaient Maupeou et le roi. « La France! disait Mme du Barry au roi, qu'elle appelait d'un nom de valet de comédie, La France! si tu n'y prends garde, ton parlement te fera couper la tête. » C'est à ce moment que Choiseul fut renvoyé, et sa place donnée à d'Aiguillon. Cet exil était l'annonce de mesures sévères contre le parlement. Dans la nuit du 19 au 20 janvier 1771, 169 magistrats sont réveillés par l'arrivée de deux mousquetaires qui leur enjoignent de signer un *oui* ou un *non* à l'ordre de reprendre leurs fonctions. 38 seulement signent *oui* et se rétractent le lendemain. La nuit suivante, un huissier leur signifie la confiscation de leur charge, et des mousquetaires leur apportent des lettres de cachet qui les relèguent en divers lieux. A la fin de l'année, il y avait plus de 700 magistrats en exil. Cependant l'administration de la justice ne pouvait être suspendue. Maupeou composa un parlement nouveau auquel on attacha son nom et que les railleries accablèrent de toutes parts. L'aventure d'un de ses membres, le fameux Goezmau, que Beaumarchais, dans ses mémoires étincelants de verve et dévorés de la foule, convainquit de s'être vendu, lui fut un coup terrible. « Sire, dit au roi le comte de Noailles, nous pouvons espérer que votre parlement réussira; il commence à *prendre.* »

Ce qui était plus grave, c'est que l'opinion publique s'était enfin sérieusement émue, que l'opposition parlait même autour du trône, que tous les princes du sang, un seul excepté, que treize pairs protestaient « contre le renversement des lois de l'État, » qu'enfin le nom redoutable des états généraux était prononcé par les parlements de Toulouse, de Besançon, de Rouen, et à Paris même, où la cour des aides, par la bouche du vertueux Lamoignon de Malesherbes, avait fait entendre les paroles suivantes : « Pour la première fois, sire, depuis l'origine de la monarchie, nous venons de voir la confiscation des biens et celle des offices prononcées sur une simple allégation et par un arrêt de votre conseil.... Le peuple avait autrefois la consolation de présenter ses doléances aux rois vos prédécesseurs; mais, depuis un siècle et demi, les états n'ont point été convoqués. Jusqu'à ce jour au moins la réclamation des cours suppléait à celle des états, quoique imparfaitement, mais aujourd'hui l'unique ressource qu'on avait laissée au peuple lui est aussi enlevée.... La noblesse, qui approche de plus près Votre Majesté, est forcée de garder le silence; enfin l'accès du trône semble se fermer aux princes mêmes du sang. Interrogez donc, sire, la nation elle-même, puisqu'il n'y a plus qu'elle qui puisse être écoutée de Votre Majesté. » Une autre fois, dans un Mémoire au roi, Malesherbes encore annonçait les plus grands et les plus prochains malheurs, si de considérables réformes n'étaient point faites. Bientôt, en effet, il faudra que la nation vienne elle-même, mais pour tout reconstruire, car tout s'ébranle et chancelle. Richelieu et Louis XIV avaient détruit l'importance politique de la noblesse. Louis XV détruisant le grand corps de la magistrature, qu'allait-il donc rester pour étayer le vieil édifice et couvrir le monarque? « Depuis six mois, écrivait la comtesse d'Egmont au roi de Suède, M. le chancelier a fait apprendre l'histoire de France à bien des gens qui seraient morts sans l'avoir sue. »

§ 11. PREMIER PARTAGE DE LA POLOGNE (1773); PACTE DE FAMINE; BANQUEROUTE.

Et chaque jour la honte de ce monarque augmente. Pendant qu'il détruit au dedans le prestige de la royauté, il déconsidère la France au dehors et l'amène au point de rester spectatrice de la plus grande iniquité des temps modernes: le partage de la Pologne. Les conséquences de ce fait pèsent encore sur la politique européenne, il faut donc nous y arrêter pour le faire comprendre.

Plaine immense, sans frontières naturelles, la Pologne était un État géographiquement mal fait; de plus, et surtout, c'était un État mal organisé qui marchait à rebours de l'Europe et de la civilisation. Une lutte héroïque, trois ou quatre fois séculaire, contre les Mongols, les Russes et les Ottomans, y avait formé une noblesse très-brillante, très-batailleuse, mais pas de bourgeoisie, point de peuple. Le paysan était serf. Cent mille nobles s'estimaient tous égaux et prétendaient aux mêmes droits. Dans la diète générale, l'opposition d'un seul député arrêtait tout (*liberum veto*), et si la diète unanime avait voté une mesure que quelques nobles n'approuvaient pas, ils se confédéraient pour la combattre; et ces insurrections à main armée étaient légales. Un Polonais n'obéissait qu'à la loi qu'il avait approuvée. En théorie, c'était beau; en pratique, détestable: il en résultait l'anarchie en permanence. Les Polonais avaient pris pour la royauté, depuis 1572, le système électif, sorte de gouvernement qui serait le meilleur, s'il n'était le plus difficile et qui ne peut être bon que pour une nation très-avancée et bien assise, que son éducation politique et sociale a rendue capable de le pratiquer. En Pologne, ce régime n'engendrait que faiblesse et confusion et ouvrait la porte à toutes les intrigues de l'étranger. En outre, cette royauté élective, ils l'avaient réduite à rien, ne lui laissant ni la loi à faire, ni l'armée à commander, ni la justice à rendre, alors que l'Europe entière accordait à ses rois le pouvoir absolu, c'est-à-dire concentrait dans une seule main toutes les forces nationales. Gustave-Adolphe, Turenne, Frédéric II renouvelaient l'art de la guerre: ils restaient une chevalerie magnifique, sans forteresse, ni artillerie, ni génie. Les haines religieuses s'apaisaient; ils reprenaient en plein dix-huitième siècle contre les dissidents luthériens ou grecs, les lois des plus mauvais jours de l'intolérance, et des contemporains de Voltaire montraient toutes les fureurs de la Ligue. Il en coûte d'avoir des paroles sévères contre cette grande infortune. Il faut pourtant bien qu'on sache, pour la leçon des peuples, que si la Pologne a péri, c'est qu'elle n'a pas voulu se sauver en guérissant elle-même ses maux. Mais ses ennemis ont mis à la tuer tant de duplicité et de violence, et, pour leur résister, elle a, dans ses derniers jours et depuis,

montré un si héroïque courage qu'elle a justement gagné un renom immortel et que, si les plus cruelles et les plus longues épreuves peuvent servir à retremper un peuple, elle revivra.

La Pologne, colosse vermoulu et sans base, puisqu'elle n'avait pas de peuple; sans tête, puisque, à vrai dire, elle n'avait pas de roi, ne pouvait être sauvée que par une réforme énergique; mais cette réforme, ni la Russie, ni la Prusse ne voulurent la laisser s'accomplir. Frédéric II, qui n'avait de scrupule d'aucune sorte, roulait depuis longtemps dans sa tête le plan d'un démembrement de la Pologne qui lui donnerait le territoire placé entre ses provinces de Prusse et de Poméranie. De bonne heure il sonda la czarine sur ce projet, mais Catherine feignit de ne pas comprendre, se réservant déjà la Pologne pour elle seule. Ils s'entendirent pourtant sur un point : la conservation de l'anarchie dans ce malheureux État, et, avant l'élection de Poniatowski, ils conclurent un traité d'alliance où le maintien de la constitution polonaise était stipulé.

Il ne fut pas difficile de pousser les Polonais à de dangereuses résolutions : l'affaire des dissidents religieux servit de prétexte. Catherine déclara qu'elle les prenait sous sa protection et obligea la Diète à retirer les lois édictées contre eux. Les évêques protestent; l'ambassadeur russe à Varsovie en fait arrêter deux qu'il envoie en Sibérie. Rome s'indigne; Ferney applaudit; Frédéric II attend. Il n'attendit pas longtemps. Les catholiques forment la *confédération* de Bar (1er mars 1768) qui prend pour étendard une bannière de la Vierge et de l'enfant Jésus. La croix latine marche contre la croix grecque; les paysans égorgent leurs seigneurs; la Pologne nage dans le sang. Les Prussiens entrent dans ses provinces de l'ouest, les Autrichiens dans le comté de Zips, les Russes sont partout.

L'Angleterre, inquiète déjà des dispositions de ses



Réunion de la Corse à la France (1768).

colonies d'Amérique, se tenait à l'écart des affaires continentales. En France, Choiseul cherchait et ne trouvait pas un moyen de sauver la Pologne. Il s'appuyait sur la Turquie pour résister à la Russie, et s'efforçait de prévenir la coalition des trois puissances, mais des intrigues de cour le firent tomber du pouvoir (24 décembre 1770), et son successeur, le duc d'Aiguillon, était résolu d'avance à abandonner la Pologne.

Cependant on agissait à Constantinople, et le sultan, poussé par M. de Vergennes, ambassadeur de France, déclara la guerre à la Russie, à la suite d'une violation de son territoire par les cosaques zaporogues, qui avaient poursuivi jusque sur les terres ottomanes quelques-uns des confédérés de Bar (1768). Mais les troupes de la czarine eurent partout l'avantage : à Choczim et à Azof en 1769; près d'Ismaïl, à Bender en 1770; la Moldavie, la Valachie furent occupées, et une flotte russe, conduite par des officiers anglais, incendia la flotte ottomane dans la baie de Tchesmé, au sud-ouest de Smyrne (1770). Toute l'Europe applaudit à ce coup. Il fallait, disait-on, chasser les *barbares* de l'Europe, et on voyait avec joie les Russes se charger de l'exécution. Un seul homme, Montesquieu, jugeait l'empire des Ottomans nécessaire à l'équilibre européen. Mais l'Autriche, inquiète des progrès de Catherine II sur le bas Danube, signa un traité secret avec la Porte.

Frédéric aussi s'effrayait. Il ramena, malgré elle, Catherine II aux affaires de Pologne, en laissant entrevoir l'union menaçante de la Prusse et de l'Autriche. Son frère Henri alla à Moscou décider l'impératrice.

La spoliation ne s'accomplit pas sans lutte. Mais les défenseurs de la Pologne, Paulawski, le Français Dumouriez, que le duc de Choiseul y avait envoyé, Oginski, grand général de Lithuanie, ne purent, par leur courage, suppléer au nombre. Les Turcs

les abandonnèrent en signant un armistice avec la Russie (1772). Une poignée d'officiers et de soldats français, sous le brave Choisy, résista héroïquement dans Cracovie et y soutint un long siége. Le roi Stanislas-Auguste, comme s'il ne se fût agi ni de lui ni de son pays, laissait faire et restait à Varsovie au milieu des Russes. Pour en finir, les trois cours déclarèrent que ceux qui prendraient les armes en Pologne seraient traités comme brigands et incendiaires; et, le 5 août, fut conclu entre elles, à Pétersbourg, le traité de partage que, le 26 septembre, leurs ambassadeurs notifièrent au roi et à la république de Pologne. « L'impératrice-reine Marie-Thérèse, l'impératrice de toutes les Russies Catherine II et le roi de Prusse Frédéric II, voulant, disaient-ils, arrêter l'effusion du sang en Pologne et y rétablir la tranquillité, ont résolu de faire valoir leurs droits sur plusieurs provinces polonaises. » En conséquence, les trois puissances demandaient la convocation de la Diète, afin de régler avec elle les nouvelles limites de la république. La Diète se réunit à Varsovie, le 19 avril 1773, et y accepta le traité : la Russie obtint la Livonie polonaise, le palatinat de Mycislaw, les extrémités de celui de Minsk et une partie de ceux de Witepsk et de Polotsk; l'Autriche se réserva la Gallicie et la Lodomérie; la Prusse acquit la Pologne prussienne, sauf Dantzig et Thorn, avec la Grande Pologne, jusqu'à la Netz, ce qui réunissait la province de Prusse à ses États allemands, et mettait dans sa dépendance la plus grande partie du commerce de la Pologne. Ces provinces avaient été occupées même avant la fin de l'année 1772. Les trois puissances garantirent d'ailleurs solennellement à la Pologne le reste de ses possessions. Ces garanties n'en seront pas moins violées bientôt à deux reprises différentes. Encore quelques années, et la Pologne aura cessé d'exister; la plus grande iniquité des temps modernes sera consommée. Mais il n'y a pas de prescription contre le droit. « Elles ont mangé la Pologne, disait Rousseau des trois puissances, mais elles ne la digéreront pas. » Pour elle, on peut l'espérer encore, « Dieu, sans doute, ne sera pas toujours trop haut et la France trop loin. »

Louis XV, qui humiliait la France au dehors, dégradait au dedans la royauté, jusqu'à la rendre complice de l'association justement flétrie sous le nom de *Pacte de famine*. Cette compagnie monstrueuse qui, sous prétexte d'approvisionner Paris, accaparait les grains et créait les famines artificielles de 1768 et 1769, Louis XV comptait parmi ses actionnaires. Pour regagner ce que lui coûtaient ses plaisirs, il agiotait sur les blés, il spéculait sur la disette. Une province se trouvait-elle encombrée de produits, on fermait ses portes, ses débouchés, et par ce moyen, on faisait tomber à vil prix le blé, que les agents s'empressaient d'acheter; puis, par un moyen contraire, on faisait naître la disette sur un autre point, et on y revendait la denrée à un très-haut prix. On ne peut, dans un livre comme celui-ci, montrer les honteux débordements qu'il faudrait retracer pour peindre l'homme qui régnait alors sur la France. « Il avait pris des goûts ignobles, dit M. Droz, t. I, p. 10, il aimait à faire la cuisine, dans ses petits appartements; il buvait avec excès, souvent jusqu'à tomber au dernier degré de l'ivresse. Et ces vices honteux étaient ce qu'il y avait encore de moins déplorable dans sa conduite. La nation s'éclairait; on voyait davantage les abus; on voulait des garanties, et un gouvernement taré multipliait chaque jour les actes arbitraires. Les citoyens étaient à la merci d'un caprice, grâce aux *lettres de cachet* qui livraient leur liberté aux riches ou aux puissants ayant une passion à assouvir ou une vengeance à satisfaire. Leur fortune n'était pas mieux garantie. Louis finit par prendre pour ministre des finances l'abbé Terray. Cet homme regardait le peuple « comme une éponge qu'il faut pressurer : » oubliant qu'un impôt exagéré est ruineux pour le fisc même, parce qu'il empêche la formation de la matière imposable, ou qu'il la détruit quand elle est formée, il remania tout le système des contributions de manière à rendre les taxes accablantes. La misère s'accrut, le revenu n'augmenta pas, et il ne trouva d'autre remède pour réduire la dette de l'État qu'une banqueroute. Aux clameurs qui s'élevaient de toutes parts, Terray répondait froidement : « Le roi est le maître; la nécessité justifie tout. » Il n'en laissa pas moins subsister un déficit annuel de 41 millions. Et cependant, depuis 1715, les impôts avaient plus que doublé, étant montés de 165 millions à 365. Louis XV prévoyait bien que quelque terrible expiation approchait; mais, dans son égoïsme, il s'en consolait en pensant que la catastrophe tomberait sur une autre tête : « Ceci durera bien autant que moi, disait-il, mon successeur s'en tirera comme il pourra. » Et Mme du Barry répétait avec lui : « Après nous le déluge. »

FIN DU TROISIÈME VOLUME.





TREIZIÈME PÉRIODE.

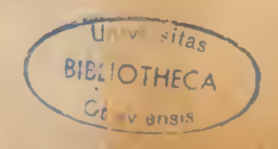
TRIOMPHE DE LA ROYAUTÉ ABSOLUE.

QUATORZIÈME PÉRIODE.

DÉVELOPPEMENT DES ABUS DE LA MONARCHIE ABSOLUE; PROGRÈS DE L'OPINION PUBLIQUE.



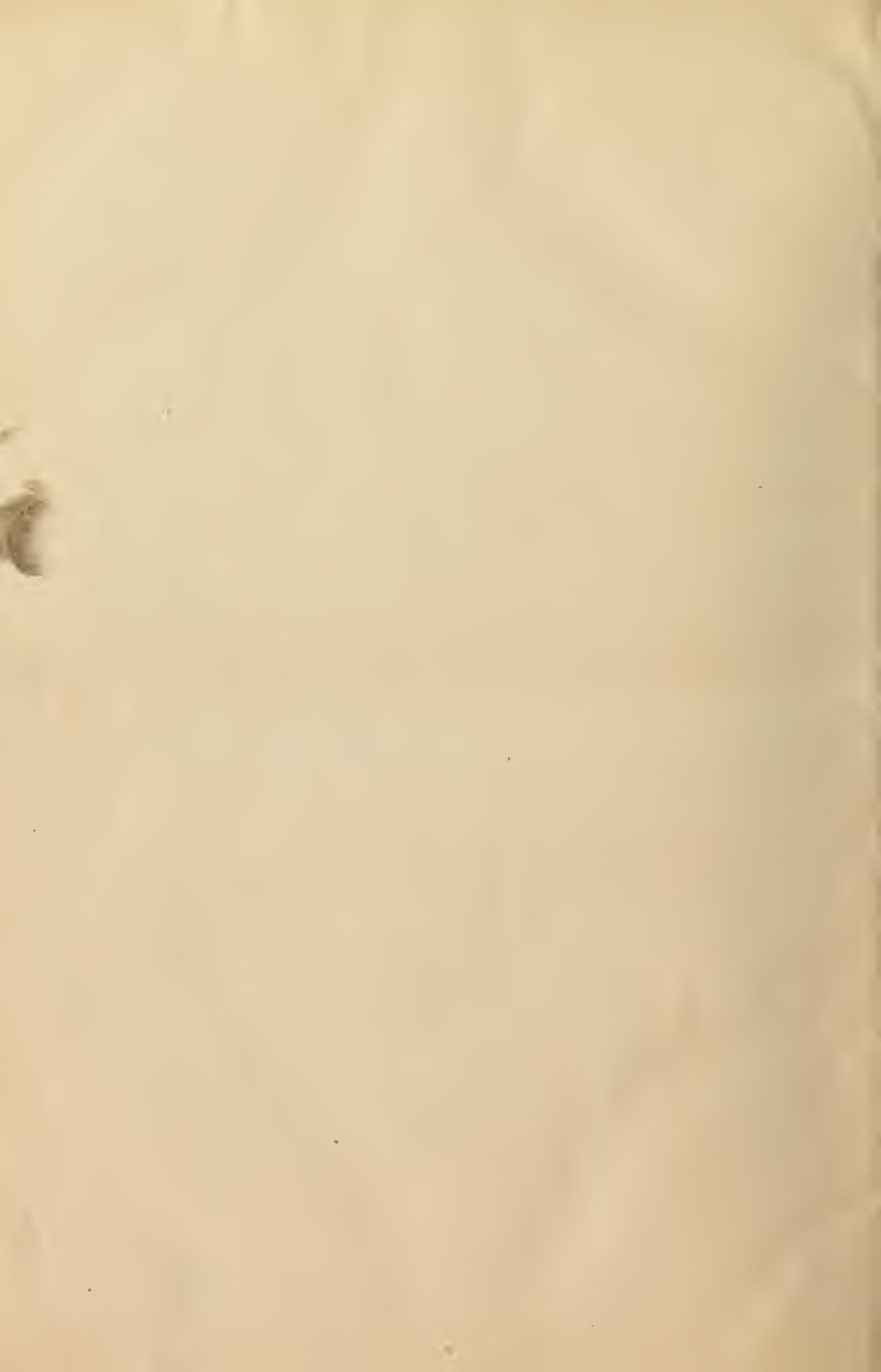
Nef du couvert du roi.



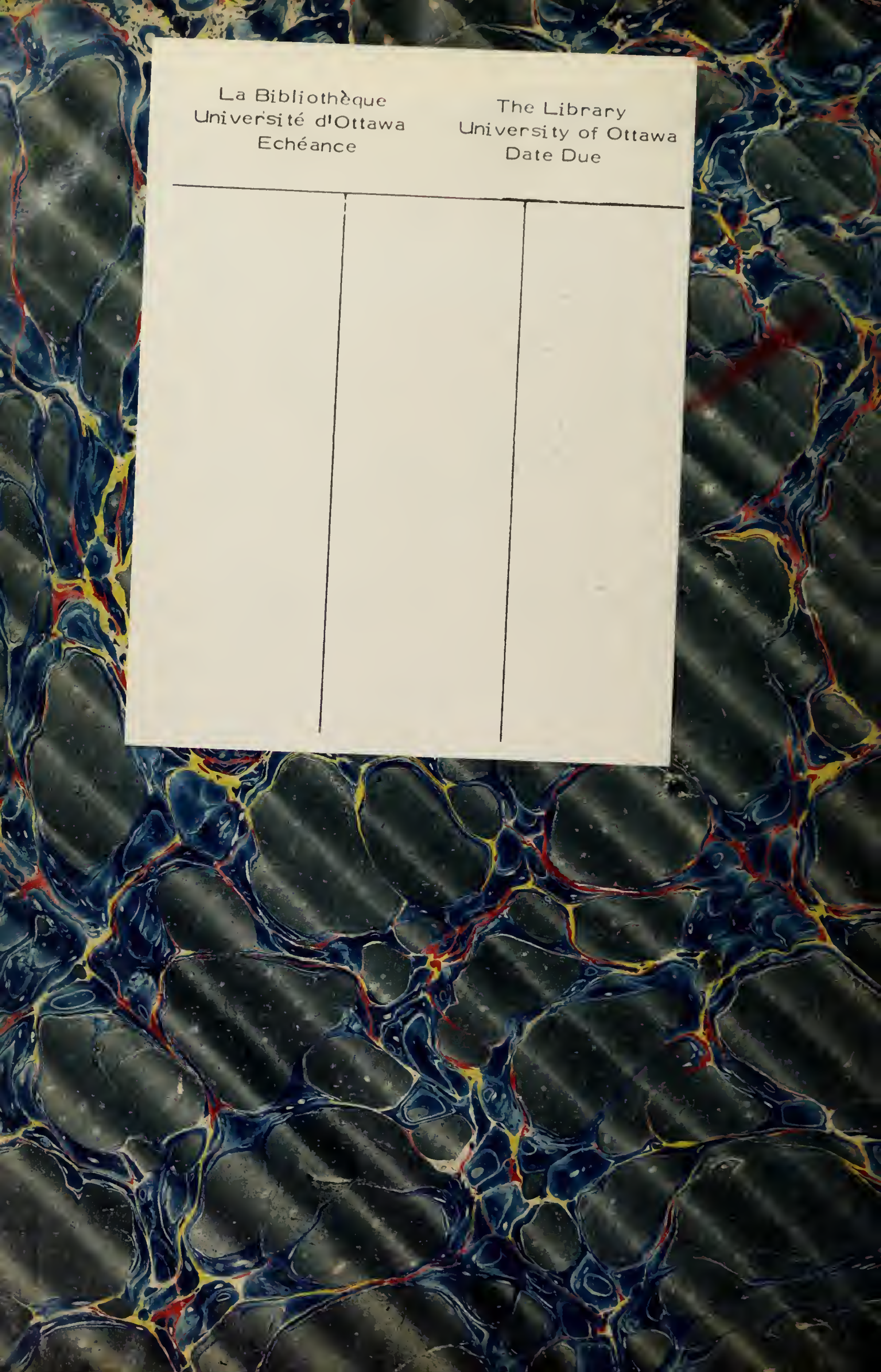











La Bibliothèque
Université d'Ottawa
Echéance
The Library
University of Ottawa
Date Due



